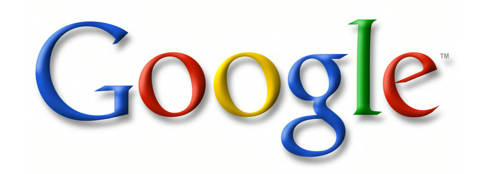

Google

DICTIONNAIRE

HISTORIQUE,

PAR L'ABBÉ F. X. DE FELLER.

HUITIÈME ÉDITION,

REVUE AVEC SOIN, ET CONTINUÉE JUSQU'À NOS JOURS
PAR UNE SOCIÉTÉ DE SAVANS ET D'ECCLÉSIASTIQUES.

TOME DIXIÈME.

LILLE.

CHEZ L. LEFORT, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,
RUE ESQUERMOISE N° 55.

1833.

Imprimerie de Guthenin Chalandre.

gique d'un seul sauve la république qui, lorsque le est passé, reprend ses magistrats, ses rivalités et gitations.

e droit civil est écrit, et les douze tables exposées sur lace publique ont appris à chacun ses droits et ses oirs. Les *actions de la loi* tracent la marche qu'il faut re pour réclamer devant la justice. La connaissance de actions, aussi nécessaire que celle des lois, est cae. La plupart des patriciens possèdent seuls ce myse légal, et le plébéien est contraint de recourir à son tron, aux pontifes ou à quelque patricien versé dans cette ience.

Tel est le point où Rome est parvenue. C'est ainsi que ojours dans un peuple qui croît, les distinctions s'étalisent, les rivalités naissent, les ressorts politiques se ompliquent, le droit civil se fixe, et la procédure se réuarise.

§. 2. *Jusqu'à la soumission de toute l'Italie.*

En politique faites une concession à une caste, il faudra bientôt en faire une seconde; chaque avantage obtenu par un parti augmente sa force et conduit à un autre avantage. Les patriciens revêtus d'abord de tous les pouvoirs en ont cédé quelques-uns, ils seront obligés de les céder tous. Dans l'espace d'années que nous allons parcourir, nous verrons chaque jour s'effacer l'éclat de cette noblesse et tomber sa suprématie.

La loi *Valeria Horatia de plebiscitis*, le plébiscite *Canuleium de connubio patrum et plebis*, la création des tribuns militaires, celle des censeurs, enfin la loi *Petillia*

DICTIONNAIRE
HISTORIQUE.

BESANÇON. — IMPRIMERIE DE OUTHENIN CHALANDRE FILS.

DICTIONNAIRE
HISTORIQUE,
OU
HISTOIRE ABRÉGÉE

DES HOMMES QUI SE SONT FAIT UN NOM PAR LEUR GÉNIE, LEURS TALENS,
LEURS VERTUS, LEURS ERREURS OU LEURS CRIMES,

DEPUIS LE COMMENCEMENT DU MONDE JUSQU'A NOS JOURS;

PAR F. X. DE FELLER.

Huitième Édition,

AUGMENTÉE DE PLUS DE 2000 ARTICLES INTERCALÉS PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

TOME DIXIÈME.

LILLE,

CHEZ L. LEFORT, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,
RUE ESQUERMOISE, N° 55.

1833.

DICTIONNAIRE

HISTORIQUE

DE FELLER.

O

O (François, marquis d'), seigneur de Frênes, né vers 1535, d'une famille illustre de Normandie, fut nommé par Henri III surintendant des finances. La difficulté des temps rendit son administration odieuse; car il paraissait continuellement quelque nouvel édit bursal : et cette situation de la chose publique contrastait d'une manière révoltante avec son luxe. Paris ayant ouvert ses portes à Henri IV, ce prince, trompé par les nombreux partisans d'O, que ses largesses lui avaient attirés, lui donna le gouvernement de cette ville. D'O mourut en 1594. Sully en parle fort désavantageusement. (d'Auvigny a donné la *Vie* du marquis d'O dans le tom. 2 des *Hommes illustres* de France.)

. OATÈS (Titus), Anglais, né vers 1619, fils d'un tisserand, eut successivement deux espèces d'office ou de cure, dont il fut dépouillé pour crime de faux témoignage. Il s'enfuit d'Angleterre, et feignant d'être catholique, il fut reçu au séminaire anglais à Valladolid; mais il ne tarda pas d'en être chassé. Il eut le même sort au séminaire de Saint-Omer, où il fut pendant huit mois. De retour en Angleterre, il forma avec deux scélérats, nommés Tong et Digbey, un projet exécrable. Il accusa juridiquement, en 1678, les catholiques anglais d'avoir conspiré contre la vie du roi Charles II et des protestans anglais, de concert avec le pape, les jésuites, les Français et les Espagnols, pour établir par cet horrible attentat la seule religion catholique en Angleterre. Malgré l'absurdité de l'accusation, les preuves démonstratives de l'imposture, les variations des témoins, milord Stafford, d'autres personnes de mérite et quelques jésuites furent mis à mort, comme convaincus de crime de haute trahison, et l'on donna une pension au scélérat Oatès. Jugement qui nous apprend ce qu'il faut penser de plusieurs autres rendus dans le même pays, pour des sujets et des procédures toutes semblables. Sous le règne de Jacques II, la mémoire des suppliciés fut réhabilitée, et Oatès condamné comme parjure à une prison perpétuelle, à être fustigé par la main du bourreau quatre fois l'année, et mis ces jours-là au pilori. Ce châtiment fut exécuté jusqu'en 1689, que le prince d'Orange s'étant emparé de la couronne d'Angleterre, le fit sortir de prison et lui rendit sa pension. Ce malheureux mourut à Londres le 23 juillet 1705. Les écrits qu'on lui a attribués sont de Tong et de Digbey, ses complices; car il était absolument incapable de rien composer. Ce fut à l'occasion de cette horrible et ridicule accusation, que le ministre Jurieu publia son livre de la *Politique du clergé*, auquel Arnauld répondit par l'*Apologie des catholiques*. Il y justifie les catholiques, et en particulier l'archevêque de Paris, le Père de la Chaise et les autres jésuites. Cette *Apologie* était d'autant moins suspecte, qu'elle tendait à laver ceux qu'Arnauld regardait comme ses plus grands ennemis.

OBED, fils de Booz et de Ruth, père d'Isaï et aïeul de David, naquit vers l'an 1275 avant J. C.

OBEDEDOM, Hébreu distingué par ses vertus, de la tribu de Lévi, vers l'an

1045 avant l'ère chrétienne. Ce fut dans sa maison que David fit déposer l'arche d'alliance, lorsqu'il la faisait transporter à Jérusalem. David, frappé et épouvanté de la punition d'Oza, et ne se croyant pas digne de la recevoir auprès de lui, la fit porter chez Obededom où elle ne resta que trois mois; mais David se rassura, ranima sa confiance dans le Seigneur, et s'apercevant que la famille d'Obededom était comblée de bénédictions, il fit transférer ce sacré dépôt à Jérusalem. Obededom est appelé Géthéen dans l'Ecriture, non qu'il fût de Geth, qui était une ville des Philistins, mais parce qu'il y avait demeuré avec David.

* OBERHAUSER (Dom Benoît), bénédictin allemand, naquit à Weissenkirch, en Autriche, le 27 janvier 1719, fit ses études à Saltzbourg et à Vienne, et embrassa la règle de Saint-Benoît en 1740, à l'abbaye de Lambach. Bon théologien, savant canoniste, il professa d'abord la philosophie à Saltzbourg, et ensuite le droit à Gurk et à Fulde. De nouvelles opinions commençaient alors à prévaloir dans les écoles d'Allemagne : Hontheim y avait préludé dans son *Febronius ;* elles se répandirent dans les domaines de la maison d'Autriche. L'empereur Joseph II les favorisait, et des évêques complaisans se prêtaient à ses vues. Oberhauser les avait adoptées. Il relevait les prérogatives et l'autorité des princes temporels, au préjudice des droits et de l'autorité de l'Eglise, et cette doctrine; il l'enseignait dans ses leçons, l'établissait dans ses ouvrages, et la faisait soutenir dans des thèses publiques. Quelques-uns de ces écrits parvenus à Rome y furent mis à l'*index*. Clément XIII, informé de ces innovations, adressa au prince-évêque de Fulde un bref par lequel il lui enjoignait de destituer Oberhauser de sa chaire. Ce prélat invita le professeur à quitter Fulde; Oberhauser obéit, et se retira à Lambach dans sa maison de profession. De là, il écrivit contre le Père Peck, bénédictin du monastère de Schwarzak en Franconie, qui lui avait succédé dans la chaire de Fulde, et qui y enseignait une doctrine opposée à la sienne. Le prince-évêque de Saltzbourg, qui partageait les opinions d'Oberhauser, le nomma son conseiller. Il mourut le 20 avril 1786. On a de lui : 1° *Prælectiones catholicæ*, etc. Il y attaque l'infaillibilité du pape, sa supériorité sur les conciles, ses prétentions sur le temporel des princes, etc. ; 2° *Apologia historico-critica divisarum potestatum*, Francfort-sur-le-Mein, 1771, in-8, réimprimée à Vienne dans la *Collection canonique* d'Eybel; 3° *Manuale selectorum conciliorum*, 1776, 1 vol. in-4 ; 4° *Specimen cultioris jurisprudentiæ*, Leipsick, 1777. Cet ouvrage fut attaqué par le Père Shmidt, jésuite d'Heidelberg, et par le Père Hochstadt, capucin de Mayence. Le Père Oberhauser leur répondit par un opuscule intitulé : *Pagellæ volantes*. 5° Un *Abrégé de Van Espen*, Saltzbourg, 1785, 5 vol. in-8 ; 6° *De dignitate utriusque cleri*, Saltzbourg, in-8. Il n'en parut que la première partie ; la deuxième était prête à imprimer lorsque l'auteur mourut. 7° Un *Abrégé de Thomassin*, etc. Il y enseigne que les princes seuls ont d'eux-mêmes le droit d'imposer des empêchemens dirimans au mariage, et que si l'Eglise en impose, c'est par leur concession. Ses écrits sont savans ; mais il dispute avec aigreur et dureté.

* OBERHAUSER (Dom Bernard), bénédictin, né dans les états du prince-évêque de Saltzbourg, avait fait profession dans l'abbaye d'Estal en Bavière. Il enseigna la philosophie à Saltzbourg et Frisingue. L'abbaye d'Estal étant devenue vacante, il en fut élu abbé. On a de lui un cours de philosophie sous ce titre : *Biennium philosophiæ thomisticæ*, 1725, 4 vol. in-8. Il en parut un supplément, 1729, in-4.

* OBERKAMPF (Christophe-Philippe), manufacturier célèbre, naquit à Weissembach dans le marquisat d'Anspach, le 11 juin 1738. Son père était un habile teinturier qui, après avoir offert ses talens pour la peinture des toiles, dans un grand nombre de villes de l'Allemagne qui refusèrent d'accueillir ses inventions heureuses, était venu s'établir à Arau en Suisse et y avait obtenu le droit de bour-

geoisie. Ce fut là que le jeune Oberkampf apprit les premiers élémens de l'art qu'il devait perfectionner. Il vint à Paris à l'âge de 19 ans. Jusqu'alors on ne connaissait en France que les toiles peintes de Perse et de l'Inde exécutées avec des procédés longs et dispendieux qui les mettaient à un haut prix : les imitations qui s'en faisaient dans quelques états voisins étaient repoussées du royaume. Le jeune Oberkampf forma le projet de fonder en France une manufacture de toiles peintes : ce ne fut pas sans peine qu'il *obtint* l'édit de 1759 qui lui accordait l'autorisation nécessaire pour établir une pareille fabrique. D'autres obstacles étaient à vaincre ; le plus puissant de tous était sans contredit celui que lui présentait son peu de ressources financières : il n'avait que 600 francs, et ce fut avec cette somme qu'il jeta les fondemens d'un des plus beaux établissemens qui existe en France. Il se fixa dans une chaumière de la vallée de Jouy, et il se chargea seul du dessin, de la gravure, de l'impression et de la teinture des toiles. Le terrain qu'il occupait était marécageux, il entreprit de l'assainir en le desséchant par des saignées habilement ménagées, et en resserrant le lit de la petite rivière de Bièvre. Le pays en outre était presque désert, et par le fait seul de son industrie il y appela en peu de temps une population de 1500 âmes. L'abbé Morellet écrivit en faveur de l'établissement nouveau, et un arrêt du conseil étouffa les efforts malveillans des industries rivales. La manufacture de Jouy prit le plus grand développement, et depuis, plus de 300 établissemens, qui occupent 200,000 ouvriers, se sont formés et produisent à la France un bénéfice immense de main-d'œuvre. La réputation d'Oberkampf ne tarda pas à devenir européenne : elle s'étendit même jusque sous les Tropiques où ses agens allèrent tenter de dérober aux Indiens le secret de leurs couleurs. Louis XVI, protecteur éclairé des inventions utiles, accorda à Oberkampf des lettres de noblesse. Le conseil-général de son département lui avait décerné une statue; mais sa modestie la lui fit refuser, et elle ne fut point élevée. Plus tard on lui offrit une place au sénat qu'il refusa également. C'est encore Oberkampf qui a créé à Essonne la manufacture de coton qui est le premier et le plus bel établissement de ce genre en France. Cet ingénieux industriel mourut le 14 octobre 1815.

* OBERLIN (Jérémie-Jacques), savant antiquaire et philologue, naquit à Strasbourg le 7 août 1735. Son père, professeur au gymnase de cette ville, dirigea ses études : après l'avoir envoyé à Montbéliard pour y apprendre la langue française alors peu familière aux habitans de l'Alsace, il le rappela à Strasbourg. Le jeune Oberlin étudia dans cette université la philosophie et la théologie, dans lesquelles il s'attacha aux parties philologique et archéologique ; il était profondément versé dans les langues anciennes et modernes, dans les antiquités et la diplomatie. A l'âge de 22 ans il soutint publiquement sur l'inhumation des morts une thèse qui avait pour titre : *Dissertatio philologica de veterum ritu condiendi mortuos*, Argentorati, 1757 : l'année suivante il fut reçu docteur. Il avait à peine vingt ans, lorsqu'il fut appelé à suppléer son père. En même temps, Schoepflin, qui voyait affluer à ses leçons des jeunes gens de toutes les parties de l'Europe, le chargea aussi de leur expliquer les auteurs latins et de leur enseigner diverses connaissances pour lesquelles il n'existait pas de cours dans cette académie. Nommé en 1764 conservateur adjoint de la bibliothèque de l'université, il reçut la même année l'autorisation d'ouvrir un cours de langue latine. En 1770, il obtint la chaire du gymnase que son père avait occupée, et peu de temps après il devint professeur d'éloquence latine à l'académie. Ses différens travaux ne l'empêchaient pas de faire des cours publics d'archéologie, de géographie ancienne, de diplomatie et de différentes autres sciences ; il rédigea même ses leçons en forme de *Manuels* élémentaires qui ont été adoptés dans plusieurs écoles de l'Allemagne. Pendant les vacances il faisait des voyages scien-

tifiques ; c'est ainsi qu'il parcourut le Palatinat, le Brisgau, la Lorraine ; ce fut aux frais de la ville de Strasbourg qu'il visita les provinces méridionales de la France (1776) : il vint alors à Paris où il séjourna quelque temps. Il fut nommé professeur extraordinaire à l'université de Strasbourg en 1778, professeur de logique et de métaphysique en 1782, et directeur du gymnase en 1787. La révolution le trouva investi de ces dernières fonctions : l'estime de ses concitoyens le porta à des emplois publics ; il fut successivement administrateur du district de Strasbourg et administrateur du département du Bas-Rhin. Frappé en 1793 par la terreur, il subit une détention de 3 mois au bout desquels ses amis parvinrent à le faire rendre à la liberté ; mais il ne lui fut pas permis de rester dans sa ville natale : en sortant des prisons, il se rendit à Metz d'où il ne put revenir à Strasbourg qu'après la chute de Robespierre. A l'époque de l'organisation des écoles centrales, il fut nommé bibliothécaire de celle du Bas-Rhin ; il s'empressa de réorganiser cet établissement et ouvrit dans l'une des salles de la bibliothèque un cours de bibliographie. Il mourut à Strasbourg le 10 octobre 1806. Ses travaux nombreux sur l'antiquité lui avaient mérité le titre de correspondant de l'Institut et de membre de plusieurs académies. Le savant Kenniot ayant fait recueillir dans toute l'Europe les variantes du texte hébraïque de la Bible, Oberlin fut chargé de collationner les quatre manuscrits qui sont conservés dans la bibliothèque de Strasbourg. Il publia quelque temps après dans ses *Miscellanea argentoratensia* une *Description* des essais des variantes qui lui avaient été fournies. Les autres ouvrages d'Oberlin sont : 1° *P. Ovidii Nasonis Tristium libri V ; ex Ponto libri IV ; et Ibis ; lectionis varietatem, eruditorum conjecturas, et clavem adjecit J. J. Oberlinus*, Argentorati, 1776, 1778 ; 2° *Vivius Sequester, de fluminibus, fontibus, lacubus, nemoribus, paludibus, montibus, gentibus, quorum apud poetas mentio fit*, avec différentes leçons et commentaires, Argentorati, 1778, in-8 ; 3° *Quinti Horatii Flacci carmina, curavit J. J. Oberlinus ;* 4° *C. Cornelii Taciti opera, ex recensione Jos.-Aug. Ernesti, denuo curavit Oberlinus*, Leipsick, 1801, 2 vol. in-8, réimprimé en 1824 par M. de Calonné, 5 vol. in-12 ; 5° *Orbis antiqui monumentis suis illustrati prodromus*, Argentorati, 1772, in-4 ; 6° *Rituum romanorum tabulæ*, ibid., 1784, in-8 ; 7° *Artis diplomaticæ primæ lineæ*, ib., 1788, in-8 ; 8° *Litterarum omnis ævi fata, tabulis synopticis exposita*, ib., 1789, in-8 ; 9° *Exposé d'une découverte faite au Forum de Rome, par le chevalier de Fredenhein*, 1789, in-8, avec figures ; 10° *Essai d'annales de la vie de Jean Guttemberg, inventeur de la typographie*, Strasbourg, 1802. Il a aussi donné plusieurs autres ouvrages sur la langue allemande du moyen âge ; un *Aperçu*, le premier qui ait paru, de la statistique de la ci-devant Alsace, par le moyen de l'*Almanach d'Alsace*, qu'il publia de 1782 jusqu'en 1792. On lui doit encore l'*Alsatia litterata*, dont les deux premières parties furent publiées en 1782 et 1786. On trouve dans le *Magasin encyclopédique* beaucoup d'articles intéressans de ce laborieux archéologue. Le même recueil contient une *Notice* très étendue sur ce savant, année 1807, tome 2, page 72-140.

* OBERLIN (Jean-Frédéric), pasteur à Waldbach, au Ban-de-la-Roche, en Alsace, frère du célèbre philologue de ce nom, naquit à Strasbourg le 31 août 1740. Il fut élevé dans la religion protestante et embrassa l'état ecclésiastique. A l'âge de 27 ans, il fut appelé à la cure de Waldbach, et il y est resté pendant le reste de sa vie, c'est-à-dire, pendant 59 ans. L'influence des vertus chrétiennes qu'il pratiqua fut grande dans ce pays sauvage, et cette bienfaisance de tous les momens, cette charité active, ce zèle pour les intérêts moraux et matériels des hommes qui l'environnaient, Oberlin les puisa dans l'Evangile qui fut la règle de sa conduite. Combien ne devons-nous pas déplorer, non d'avoir vu tant de bienfaits opérés par un ministre protes-

tant, mais d'avoir vu une âme si belle et un cœur si chrétien égaré dans une secte hérétique! combien ne devons-nous pas gémir de ce qu'au milieu des biens qu'il a prodigués à cette nombreuse et intéressante population, il l'ait laissée dans l'erreur où malheureusement son exemple a pu contribuer à l'enfoncer. Oberlin fut vénéré pendant toute sa vie des hommes de tous les cultes et de toutes les sectes. Sa demeure modeste a reçu à la fois le catholique et le protestant, et l'on a remarqué à sa table toujours frugale le ministre réformé et le prêtre romain. Il faut le dire, la vertu d'Oberlin était si expansive, il portait un attachement si vif à tous ceux qui le voyaient, qu'il était impossible de ne pas l'aimer. Il y avait de la simplicité dans ses manières, et la plus grande régularité dans sa conduite. Son éloquence était persuasive; personne n'était plus facilement obéi; il se bornait à prêcher la morale de l'Evangile, et peut-il y avoir un enseignement plus sublime à la fois et plus vrai, plus facile à comprendre et plus agréable à suivre? Oberlin fut le bienfaiteur de cette contrée: sur la limite des départemens du Bas-Rhin et des Vosges, se trouve ce petit pays qu'on appelle le *Ban-de-la-Roche*, naguère isolé et presque désert, aujourd'hui l'un des endroits les plus remarquables par l'instruction et l'industrie des habitans. Ce pays manquait de communications au dehors: Oberlin, muni d'instrumens et de poudre, se met à la tête de ses paroissiens, fait sauter les roches et ouvre des routes. Le terrain était aride: il indique aux habitans des procédés de culture, leur apprend à faire des prairies et des engrais artificiels, leur livre des semences qu'il fait venir du nord; en sorte que bientôt ce terrain stérile fut transformé en côteaux rians et féconds, et que les habitans, de pauvres qu'ils étaient, se sont placés, par leur industrie, dans un état d'aisance qu'ils n'avaient pas soupçonné. Oberlin pourvut à leurs besoins en cas d'accident et de maladie; par ses soins les uns apprirent à manier la lancette, les autres s'occupèrent de pharmacie. Oberlin s'efforça aussi de répandre l'instruction morale et religieuse dans la population qu'il dirigeait. On voyait dans ce pasteur un père qui ne songe qu'au bonheur de ses enfans. Ses vertus lui acquirent la confiance de tous ses paroissiens. Il était devenu le juge de toutes les querelles, et, pendant tout le temps qu'il fut au Ban-de-la-Roche, on vit peu de procès. Un rapport a été fait à la société royale et centrale d'agriculture par M. le comte François de Neufchâteau *sur l'agriculture et la civilisation du Ban-de-la-Roche*, Paris, 1818, in-8: c'est un éloge d'Oberlin. Cette société lui a décerné dans la même année une médaille d'or, et Louis XVIII lui a accordé la décoration de la légion-d'honneur. Le sage du Ban-de-la-Roche est mort le 1[er] juin 1826. Il a paru deux *Notices* in-4 et in-8 sur ce pasteur. Pour de plus amples détails, on peut consulter les *Archives du christianisme au* 19[e] *siècle*, année 1826, les *Promenades alsaciennes*, l'*Ecolier* ou *Raoul et Victor*, par Madame Guizot, etc.

OBITECZKI (Jean), jésuite, né à Podiebrad, en Bohême, l'an 1618, mort à Giczin en 1679, s'est distingué par son zèle et ses connaissances. Il a laissé un ouvrage intitulé: *Annus dominicæ passionis*, Prague, 1670, un volume in-12, réimprimé, ibid., 1674.

OBIZZI (Lucrèce degli OROLOGI, femme d'Enée, marquis d'), dans le Padouan, s'est rendue aussi célèbre dans le 17[e] siècle par sa pudicité que l'ancienne Lucrèce; elle doit même lui être préférée à tous égards, ayant eu plus de fermeté et de vertu, et ayant dédaigné les tardifs repentirs de cette beauté romaine. Vers l'an 1645, pendant que le marquis d'Obizzi était à la campagne, un gentilhomme de la ville, éperdument amoureux de la marquise, entra dans sa chambre, où elle était encore au lit avec son fils Ferdinand, âgé de cinq ans. Le gentilhomme prit la précaution de transporter l'enfant dans une chambre voisine, et sollicita ensuite la mère de condescendre à ses désirs. Mais n'ayant pu rien gagner ni par caresses, ni par menaces, il la poignarda. On fit arrêter le

meurtrier, qui nia toujours son crime. On se contenta de le tenir en prison pendant quinze ans, au bout desquels il en sortit. Mais peu de mois après, le jeune marquis d'Obizzi vengea la mort de sa mère, en tuant son assassin d'un coup de pistolet. Il passa ensuite au service de l'empereur, qui le fit successivement marquis du Saint-Empire, commandant de Vienne, conseiller d'état et maréchal général de camp. Il mourut dans cette ville en 1710, après 50 ans de service.

OBRECHT (Ulric), habile professeur en droit à Strasbourg, né en 1646, était petit-fils de George Obrecht, également professeur en droit, mort en 1612, à 66 ans, après avoir publié quelques ouvrages. Le luthéranisme était la religion de leur famille. Ulric se fit catholique à Paris, entre les mains de Bossuet, et après la prise de Strasbourg par les Français, Louis XIV le fit préteur royal de cette ville en 1685. Les langues grecque, latine, hébraïque, les antiquités; l'histoire, la jurisprudence, lui étaient familières. Il parlait, dit-on, de tous les personnages de l'histoire comme s'il avait été leur contemporain, de tous les pays comme s'il y avait vécu, et des différentes lois comme s'il les avait établies. Le grand Bossuet, après avoir entendu l'auteur, l'appela un *Abrégé* de toutes les sciences : *Epitome omnium scientiarum et homo omnium populorum*. On a de lui: 1° *Prodromus rerum alsaticarum*, in-4, 1681; livre curieux pour l'histoire d'Alsace et de Strasbourg; 2° *Excerpta historica de natura successionis in monarchia Hispaniæ*, en trois parties, in-4. Il y prouve que la couronne d'Espagne est héréditaire, et, ce qui était bien moins certain, qu'elle appartenait de droit à Philippe V. 3° *Mémoire* concernant la sûreté publique de l'Empire; 4° une *Edition* de Quintilien, avec des remarques, 2 vol. in-4; 5° *Version* de la *Vie* de Pythagore, par Jamblique. Ce savant mourut en 1701, consumé par un travail opiniâtre qui avait peu à peu affaibli ses forces.

OBREGON (Bernardin), instituteur des *Frères infirmiers minimes*, qui ont soin des malades dans les hôpitaux en Espagne, naquit à Las-Huelgas, près de Burgos, en 1540, d'une famille ancienne. Bernardin vécut d'abord dans la dissipation qu'entraîne le parti des armes, qu'il avait embrassé; mais un exemple de vertu dans un homme de la lie du peuple, qui le remercia d'un soufflet, toucha son cœur en 1568. Il renonça au monde et forma sa congrégation, qu'il instruisit autant par son exemple que par ses discours. Ce saint homme mourut dans son hôpital général de Madrid, le 6 août 1699. Le peuple appela *Obregons* les religieux établis par cet homme vertueux.

OBSEQUENS (Julius), écrivain latin, que l'on conjecture avoir vécu un peu avant l'empire d'Honorius, vers l'an 395 de J. C., composa un livre *De prodigiis*, qui n'est qu'une liste de ceux que Tite-Live a insérés dans son histoire. Obsequens emprunte souvent les expressions de cet historien, sans corriger ses erreurs. Il ne nous reste qu'une partie de cet ouvrage, auquel Conrad Lycosthènes a fait des additions pour suppléer à ce qui manque dans l'original. Les meilleures éditions de Julius Obsequens sont celles où les additions de Lycosthènes sont distinguées du texte. C'est ainsi que Schœfferus dirigea l'édition qu'il en donna à Amsterdam en 1679. Elle a été réimprimée à Leyde, en 1720, in-8, et on la joint aux auteurs *cum notis Variorum*. (M. Victor a traduit en français le livre des *Prodiges* et les *Distiques moraux* de Dionysius Caton, 1825, in-12.)

* O'BRYEN (Thadée), Irlandais et prêtre catholique, naquit au comté de Corck, et vint en France après la capitulation de Limmerick, pour y achever ses études. Lorsqu'elles furent finies, il prit les ordres, et devint supérieur du collége des Irlandais à Toulouse. Retourné dans sa patrie, il y fut pourvu de la cure de Castlelyons. C'était un ecclésiastique zélé et vertueux. On a de lui une bonne *Réfutation* d'un ouvrage de Davis, docteur protestant, contre le catholicisme, 1716. Il reprit le même sujet en 1720. Il a aussi écrit *sur le jubilé* de 1725. Il mourut en 1747.

OCCAM, Occham ou Ockam (Guil-

laume), théologien scolastique, de l'ordre des cordeliers, naquit vers la fin du 13e siècle à Surry en Angleterre, et fut disciple de Scot : mais il s'éleva dans la suite contre les opinions de son maître, et devint chef des *Nominaux*. On appelait ainsi ceux qui expliquaient principalement les choses par la propriété des termes, et soutenaient que les mots et non les choses étaient l'objet de la dialectique. Il s'acquit une si grande réputation, qu'on le surnomma *le Docteur invincible*. Il imagina de nouvelles subtilités pour mettre aux prises de nouveaux champions de l'école, et fut un des plus ardens défenseurs de l'universel *a parte rei*. Il faut convenir cependant que ces subtilités ont pu contribuer à perfectionner la logique, à donner de la netteté et de la précision aux idées. (*Voyez* DUNS.) Ce qu'il y a de certain, c'est qu'on a eu tort de ridiculiser ces anciennes disputes, vu que nos plus illustres savans s'occupent de spéculations du même genre, et qui n'ont pas un but direct plus réel. « Il s'est élevé, dit un auteur moderne, » parmi les newtoniens une question fa» meuse : savoir si la force centrifuge » est la même que la centripète et la » tangentiale *a parte rei*, et seulement » distinguée *per conceptum præcisivum*, » ou si elle est réellement différente des » deux autres. Par les différens personna» ges qu'on a fait faire à ces deux forces, » on a rendu cette question comme iné» vitable, et l'on a vu en quelque sorte » reproduire la question arabique : » *Utrum relatio sit forma modalis, reali» ter, modaliter distincta a fundamento,* » *termino et ratione fundandi*. Le jésuite » Boscowich est pour l'identité *a parte* » *rei*, leur accordant tout au plus une » petite distinction *sub conceptu*. Les » newtoniens du génie de Scot défen» dent la distinction pure et simple *a* » *parte rei*. *Voyez* la *Physica generalis* » de Léopold Bivald, Gratz, année 1767, » pag. 82. » Mais si Occam n'est pas répréhensible pour s'être occupé de ces querelles d'école, il l'est très fort pour avoir oublié l'esprit de son état jusqu'à prendre avec une espèce de fureur le parti de Louis de Bavière contre le pape. Il écrivit en fanatique pour ce prince et son antipape Pierre de Corbario, contre Jean XXII, qui l'excommunia. Occam avait l'impudence de dire à Louis de Bavière : « Seigneur, prêtez-moi votre épée » pour me défendre, et ma plume sera » toujours prête à vous soutenir. » Il aurait été beau en effet qu'il y eût une bataille pour faire adopter les idées des *Nominaux*. Occam fut accusé d'avoir enseigné avec Césène, que J. C. ni ses apôtres n'avaient rien possédé, ni en commun, ni en particulier : assertion évidemment fausse ; car quoiqu'ils ne fussent pas riches, et qu'ils possédassent très peu de choses, le peu qu'ils avaient leur appartenait. De là vint la fameuse question qu'on appela le *Pain des Cordeliers*. Il s'agissait de savoir si le domaine des choses qui se consumaient par l'usage, comme le pain et le vin, leur appartenaient, ou s'ils n'en avaient que le simple usage sans domaine, leur règle ne leur permettant pas d'avoir rien en propre. Nicolas III avait arrêté qu'ils n'auraient que l'usufruit des biens qui leur seraient donnés, et que la propriété serait à l'Eglise romaine. Jean XXII révoqua la bulle de Nicolas III, dont quelques-uns abusaient pour prétendre que les apôtres n'avaient rien possédé en propre, et il sévit contre les réfractaires avec plus de rigueur que la chose ne semblait l'exiger. Occam mourut à Munich en 1247, absous, à ce que l'on croit, des censures ecclésiastiques. Il laissa des *Commentaires* sur le Maître des sentences, un *Traité du sacrement de l'autel*, et d'autres ouvrages, Paris, 1476, 2 vol. in-fol., qui prouvent un esprit subtil, mais bizarre.

OCCHIALI. *Voyez* LOUCHOLIN.

OCELLUS, ancien philosophe grec de l'école de Pythagore, était natif de Lucanie, ce qui lui a fait donner le nom de *Lucanus*. Il descendait d'une ancienne famille de Troie en Phrygie, et vivait long-temps avant Platon. Il composa un *Traité des rois et du royaume*, dont il ne nous reste que quelques fragmens ; mais le livre de l'*Univers*, ou *Achilles*,

qu'on lui attribue, est parvenu tout entier jusqu'à nous, et il y en a plusieurs éditions en grec et en latin. Les meilleures sont celles qui se trouvent dans les *Opera mythologica*, Cambridge, 1670, in-8, ou Amsterdam, 1688, in-8; et séparément, Amsterdam, 1661, in-8. Boschius en a donné une traduction latine, Louvain, 1554. Valère-André et Foppens ont regardé, par une erreur assez plaisante, cette traduction comme celle d'un ouvrage de Lucien: *Ocellum Luciani*, De universi orbis natura, *latinum fecit*. Il s'efforce vainement d'y prouver l'éternité du monde. Le marquis d'Argens a traduit en français et a commenté cet ouvrage en 1762, in-12. Son but n'est pas seulement d'éclaircir le texte, mais de répandre plus de jour sur les anciens systèmes. On souhaiterait un peu plus de correction dans le stile, plus de sagesse et de solidité dans la façon de penser. L'abbé Batteux a traduit depuis l'ouvrage d'Ocellus, dans son *Hist. des causes premières*, in-8; sa version est regardée comme plus exacte que celle du marquis d'Argens.

OCHIN (Bernardin), moine ambitieux et apostat, appelé en latin *Ochinus*, et en italien Occhini (on l'appelle quelquefois Okin, pour conserver la prononciation de l'italien et du latin), né à Sienne en 1487, entra jeune chez les religieux de l'observance de Saint-François; mais il les quitta bientôt, et s'appliqua à l'étude de la médecine. Touché, au moins en apparence, d'un nouveau désir de faire pénitence, il rentra dans l'ordre qu'il avait abandonné, et s'y distingua par son zèle, sa piété et ses talens. La réforme des capucins venait d'être approuvée (*voy.* Baschi); il l'embrassa en 1534, contribua beaucoup au progrès de cet ordre naissant, et en fut général. Sa vie paraissait régulière et sa conduite édifiante. Ses austérités, son habit grossier, sa longue barbe, qui descendait jusqu'au dessous de sa poitrine, son visage pâle et décharné, une certaine apparence d'infirmités et de faiblesse affectée avec beaucoup d'art, et l'idée que tout le monde avait de sa sainteté, le faisaient regarder comme un homme merveilleux. Ce n'était pas seulement le peuple qui en portait ce jugement, les plus grands seigneurs et les princes souverains le révéraient comme un saint. Lorsqu'il venait dans leurs palais, ils allaient au devant de lui, et lui rendaient de grands honneurs, qu'ils accompagnaient de marques distinguées d'affection et de confiance. Cet hypocrite avait recours à toutes sortes d'artifices pour confirmer l'opinion si avantageuse que l'on avait conçue de lui. Il allait toujours à pied dans ses voyages, et lorsque les princes le forçaient de loger chez eux, la magnificence des palais, le luxe des habits et toute la pompe du siècle semblaient ne lui rien faire perdre de son amour pour la pauvreté et pour la mortification. On ne parlait que de sa vertu dans toute l'Italie, et cette réputation facilitait le progrès du nouvel ordre. Il était savant, quoiqu'il ne sût pas beaucoup de latin; et quand il parlait sa langue naturelle, il s'énonçait avec tant de grâce et de facilité, que ses discours ravissaient ses auditeurs. Lorsqu'il devait prêcher en quelque endroit, le peuple s'y assemblait en foule: les villes entières venaient pour l'entendre. On fut très surpris, quand on vit tout d'un coup cet homme si renommé quitter le généralat des capucins, embrasser l'hérésie de Luther, et aller à Genève épouser une fille de Lucques, qu'il avait séduite en passant par cette ville. L'orgueil le précipita dans cet abîme. Il ne put résister au dépit de n'avoir point obtenu un chapeau de cardinal, qui avait toujours été l'objet de son ambition; il devint apostat et ennemi forcené du christianisme. Il assista à la fameuse conférence des déistes ou athées, assemblés à Vicence en 1546, où l'on convint des moyens de détruire la religion de J. C., en formant une société qui, par des succès progressifs, amena à la fin du 18e siècle une apostasie presque générale. (*Voyez* les ouvrages intitulés, *Le Voile levé*, *Conjuration contre l'Eglise catholique*, et le *Journ. hist. et littér.*, 1er juin 1[illegible], page 171.) Lorsque la république de Venise, informée de cette conjurati[on]

fit saisir Jules Trévisan et François de Rugo, qui furent étouffés, Ochin se sauva avec les autres. La société ainsi dispersée n'en devint que plus dangereuse, et c'est celle qu'on connaît aujourd'hui sous le nom d'*Illuminés*, comme le prouve l'auteur des ouvrages que nous venons de citer. (*Voyez* MAIER Michel.) Ochin fut un de ceux qui se signalèrent le plus dans l'exécution du projet arrêté. Il versa des flots de bile sur tous ceux qui l'attaquèrent, comme on peut en juger par un écrit de Catarin contre lui, et par la réponse. Voici le titre de l'un et de l'autre : *Rimedio alla pestilente dottrina di Bern. Ochino, da Ambr. Catarino*, Rome, 1544, in-8... *Riposta d'Ochino alle bestemmie d'Ambr. Catarino*, 1546, in-8. Ce séducteur passa ensuite en Angleterre, où il inspira aux jeunes gens du goût pour les nouvelles erreurs, et du mépris pour les plus anciennes pratiques de l'Eglise. La religion catholique étant rentrée dans ce royaume avec la reine Marie, il fut obligé de se retirer à Strasbourg, et de là, en 1555, à Zurich, où il fut ministre de l'Eglise italienne. Ses *Dialogues* en faveur de la polygamie lui firent perdre sa place. Après avoir erré de pays en pays, il se retira en Pologne, d'où il fut chassé en 1564. Il chercha un asile à Llaucow dans la Moravie, et il n'y trouva que la misère et l'opprobre. Il y mourut la même année, de la peste, à 77 ans, également haï des protestans et des catholiques. Un an avant sa mort, il avait publié trente *Dialogues*, traduits en latin par Castalion, Bâle, 1563, 2 vol. in-8, dans lesquels il parle fortement en faveur de la polygamie. Une telle opinion, soutenue par un vieillard plus que septuagénaire, est assez singulière. On a de lui un grand nombre d'ouvrages, dont il n'est pas fort nécessaire de donner le catalogue. Les principaux sont : 1° des *Sermons italiens*, en 5 vol. in-8, Bâle, 1562, très rares et chers ; 2° des *Commentaires* sur les Epîtres de saint Paul ; 3° *Dialogo del purgatorio*, 1556, in-8. Il est traduit en français et en latin ; mais l'édition italienne est plus recherchée. 4° *Disputa intorno alla presenza del corpo di G. C. nel sacramento della cena*, Bâle, 1561, in-8 ; le même en latin, avec un *Traité du libre arbitre*, in-8 ; 5° *Sinceræ et veræ doctrinæ de cœna Domini defensio*, Zurich, 1556, in-8 ; 6° *Il Catechismo*, 1561, in-8 ; 7° *Liber adversus papam*, 1549, in-4 ; 8° d'autres *Satires* sanglantes contre la cour de Rome et contre les dogmes catholiques. Tous les ouvrages de cet apostat sont peu communs. On peut en voir une liste plus détaillée dans le *Dictionnaire typographique*.

OCHOSIAS, fils et successeur d'Achab roi d'Israël, fut aussi impie que son père. Il commença à régner l'an 898 avant J. C. La 2e année de son règne, il tomba d'une fenêtre et se froissa tout le corps. Il envoya consulter Béelzébuth, divinité des habitans d'Accaron, pour savoir s'il relèverait de cette maladie. Elie vint au devant de ses gens par ordre du Seigneur, et les chargea de dire à leur maître, que puisqu'il avait mieux aimé consulter le dieu d'Accaron que celui d'Israël, il ne relèverait point de son lit, mais qu'il mourrait très certainement. Les gens d'Ochosias retournèrent sur leurs pas, et dirent à ce prince ce qui leur était arrivé. Le roi, reconnaissant que c'était Elie qui leur avait parlé, envoya un capitaine avec 50 hommes pour l'arrêter. Cet officier, impie comme son maître, ayant parlé au prophète d'un ton menaçant et dérisoire, le saint homme, embrasé d'un zèle ardent pour l'honneur de Dieu, insulté en sa personne, lui demanda qu'il tirât une vengeance éclatante de l'insolence de ses ennemis, et il fut exaucé sur-le-champ. Un feu lancé du ciel consuma l'officier avec sa troupe. La même chose arriva à un second, que le malheur du premier n'avait pas rendu plus sage. Le troisième qui fut envoyé se jeta à genoux devant Elie, le pria de lui conserver la vie. L'ange du Seigneur dit au prophète, qu'il pouvait aller avec ce capitaine sans rien craindre. Il vint trouver Ochosias, auquel il annonça sa mort prochaine en punition de son impiété. Il mourut l'an 896 avant J. C. Joram son frère lui succéda.

OCHOSIAS, roi de Juda, dernier fils de Joram et d'Athalie, était âgé de vingt-deux ans lorsqu'il commença à régner. Il marcha dans les voies de la maison d'Achab, dont il descendait par sa mère, fille de ce roi impie. Il alla à Ramoth de Galaad avec Joram, roi d'Israël, pour combattre contre Hazael, roi de Syrie; et Joram ayant été blessé dans le combat retourna à Jezrael pour se faire traiter de ses blessures. Ochosias se détacha de l'armée pour aller lui rendre visite. Mais Jéhu, général des troupes de Joram, s'étant soulevé contre son maître, courut pour le surprendre à Jezrael, sans lui donner le temps de se reconnaître. Joram et Ochosias, qui ignoraient son dessein, allèrent au devant de lui; le premier ayant été tué d'un coup de flèche, Ochosias prit la fuite. Jéhu le fit poursuivre, et ses gens l'atteignirent à la montée de Ganer, près de Jebblaan, et le blessèrent mortellement. Il eût encore assez de force pour aller à Mageddo, où ayant été trouvé, il fut amené à Jéhu, qui le fit mourir l'an 884 avant J. C.

* OCHS (Pierre), chancelier et grand tribun de l'état de Bâle, naquit dans cette ville en 1749. Après s'être fait recevoir docteur en droit, il entra dans les affaires publiques. Nous ignorons quelles furent ses premières opérations : nous savons qu'il devint l'un des intermédiaires du rapprochement projeté en 1795 entre le roi de Prusse et la république française, ce qui amena la paix signée à Bâle dans le mois d'avril de cette même année; nous savons encore qu'il contribua aussi à amener la fin de la guerre entre la France et l'Espagne, et à faire conclure un traité avec l'électeur de Hesse-Cassel. Envoyé à Paris dans le mois de mai 1796, pour assurer le Directoire que la Suisse, et en particulier le canton de Bâle, étaient résolus à vivre en bonne intelligence avec la république française, il fut chargé l'année suivante d'une négociation à l'occasion des échanges proposés entre les deux états : mais il paraît que cette mission n'était qu'un prétexte, et qu'il n'avait été appelé à Paris que pour devenir le principal instrument des desseins de la France sur la Suisse. Ce fut lui en effet qui, après avoir préparé les esprits, envoya de Paris à Bâle le projet de constitution que le Directoire voulait faire adopter dans les cantons, et il parvint à faire organiser un gouvernement presque entièrement semblable à celui de la France. Ochs fut appelé à présider l'assemblée qui se forma dans Bâle même pour établir la constitution particulière de ce pays; cependant le sénat helvétique réuni à Arau sous sa présidence ne le choisit point pour le Directoire, comme la France l'avait souhaité; alors Ochs se rendant l'interprète du mécontentement de cette puissance, attaqua le Directoire helvétique et la majorité du grand conseil. Rapinat, beau-frère du directeur Rewbell et commissaire de la république française, outre-passant ses instructions, se permit, au mois de juin 1798, de frapper un coup d'état en forçant la démission de deux directeurs qu'il remplaça par Ochs et Dooler. Ces nominations occasionèrent des troubles dans le pays. Rapinat fut rappelé, et par suite Ochs fut obligé de donner sa démission; mais le retour de son protecteur le fit rappeler au Directoire. La journée du 30 prairial ayant renversé en France le crédit de Rewbell et de Rapinat, Ochs se vit de nouveau obligé de donner sa démission; et, pour se soustraire à l'indignation publique, il vint passer quelque temps à Paris. Cependant en 1802 il parvint encore à se faire nommer membre de la *consulta*, convoquée à Paris, et il fut un des auteurs de la nouvelle constitution de son pays. Sous ce nouveau gouvernement il entra au conseil d'état; mais il s'occupa plus particulièrement de travaux littéraires. Il est mort à Bâle le 19 juin 1821. Mallet-Dupan, dans son *Essai historique sur la destruction de la ligue et de la liberté helvétique*, l'a dépeint comme un homme délié, jouant le philosophe et également avide d'argent et de pouvoir. On a de lui : 1° *Lettre d'un citoyen de Bâle à un de ses amis à Neuchâtel*, 1781, in-8; 2° *Histoire de la ville et du pays de Bâle*, 1785-1821, 5 vol. in-8. Cette histoire, écrite d'après

des documens originaux et authentiques, est estimée quoiqu'un peu prolixe, et Muller la cite souvent avec éloge. Elle doit avoir un sixième volume. 3° *Projet de constitution helvétique*, en allemand, en français et en italien, Paris, 1797, in-8, et Bâle, 1798, in-12. Le directeur Merlin a eu part à la rédaction de cette pièce. 4° *L'Incas d'Otaïti*, tragédie en 5 actes et en vers français, Bâle, 1807, pleine de germanismes et de flagorneries pour Buonaparte; 5° *Prométhée*, opéra en 3 actes et en vers libres, Paris, 1808, rempli aussi d'expressions de flatteries comme dans la pièce ci-dessus; 6° l'*Homme à l'heure*, comédie en 3 actes et en prose, Paris, 1808. Ces trois pièces sont au dessous du médiocre. Le *Journal de l'empire* a rendu compte de cette dernière le 27 novembre 1808.

OCHUS. *Voy*. DARIUS-NOTHUS et ARTAXERXES.

OCKAM. *Voyez* OCCAM.

* OCKLEY (Simon), ecclésiastique et orientaliste anglais, né à Excester en 1678, vicaire de Swavesay dans le comté de Cambridge, et en 1711 professeur de langue arabe à Cambridge, a publié, en 1706, *Introductio ad linguas orientales*. Il a donné aussi une *Histoire des Sarrasins*, avec un *Précis sur les Arabes*, *sur Mahomet et sa secte*, 1718, en anglais, traduite par Jault en français, 1748, 2 vol. in-12; *Description de la Barbarie*, Londres, 1713, in-8, en anglais. Des notes sur plusieurs auteurs et quelques versions. Ses talens ne l'empêchèrent pas de devenir pauvre, et d'être confiné pour dettes dans une prison, où vraisemblablement il mourut vers l'an 1720. (On cite encore d'Ockley une *Histoire de l'état présent des Juifs dispersés sur le globe*, traduite de l'italien de Modena, rabin vénitien.)

* O'CONNOR (Turlogh) naquit à Dublin vers 1760, partagea les mêmes principes que Napper-Tandy et Samuel Nelson, ses compatriotes, dans l'intention de soulever son pays contre la domination anglaise. Il fut un des chefs des *defenders*, qui remplirent l'Irlande de troubles. O'Connor avait des intelligences secrètes avec les patriotes français : averti par eux que les républicains allaient tenter une descente sur les côtes d'Irlande, il leva les hommes pour la favoriser; mais ayant été découvert, il fut arrêté et condamné à mort le 31 août 1795. *Voyez* NAPPER-TANDY.

OCTAVIE, petite-nièce de Jules César et sœur d'Auguste, fut mariée en premières noces avec Claudius Marcellus, et en secondes noces avec Marc-Antoine. Ce mariage fut le lien de la paix entre ce triumvir et Auguste. C'était une femme d'une rare beauté et d'un mérite encore plus rare. Marc-Antoine, loin d'y être sensible, se rendit en Egypte près de Cléopâtre, dont il était éperdument amoureux. Octavie voulut arracher son époux à cette passion, en allant le trouver à Athènes; mais elle en reçut le plus mauvais accueil, et un ordre de s'en retourner à Rome. Auguste, outré de cet affront, résolut de s'en venger. La généreuse Octavie tâcha d'excuser son époux, dans l'espérance de renouer quelque négociation entre lui et son frère; mais tous ses soins furent inutiles. Après la défaite entière de Marc-Antoine, elle vécut auprès d'Auguste, avec tous les honneurs dus à son rang et à son mérite. Son fils Marcellus, qu'elle avait eu de son premier mari (jeune homme qui donnait de grandes espérances, et qui était regardé comme l'héritier présomptif de l'empire), épousa Julie fille d'Auguste; mais il mourut à la fleur de son âge. Octavie, plongée dans une profonde douleur, y succomba onze ans avant J. C. Cette perte fut un deuil public. Auguste prononça un discours funèbre, qui fut un éloge de ses vertus. Les gendres d'Octavie portèrent eux-mêmes son cercueil; et le peuple romain, toujours extrême en haine et en amour, et mêlant la superstition à toutes les passions, aurait rendu des honneurs divins à sa mémoire, si Auguste, plus sage en ce point que Marc-Aurèle, avait voulu le permettre. Elle avait eu avec Marc-Antoine, Antonia l'aînée, qui épousa Domitius Ænobarbus; et Antonia la jeune, femme de Drusus, frère de Tibère.

OCTAVIE, sœur de Britannicus, fille

de l'empereur Claude et de Messaline, fut fiancée à Lucius Silanus, petit-fils d'Auguste ; mais ce mariage fut rompu par les intrigues d'Agripine, qui lui fit épouser Néron à l'âge de seize ans. Ce prince la répudia peu de temps après, sous prétexte de stérilité. Poppée, qu'il prit après elle, accusa Octavie d'avoir eu un commerce criminel avec un de ses esclaves. On mit à la question toutes les servantes de cette princesse. Quelques-unes, ne pouvant résister à la violence des tourmens, la chargèrent du crime dont elle était faussement accusée ; mais la plupart des autres eurent la force de la déclarer innocente. Cependant Octavie fut envoyée en exil dans la Campanie ; mais les murmures du peuple obligèrent Néron de la faire revenir. On ne saurait exprimer la joie qu'on fit éclater dans Rome pour ce rappel, ni les honneurs que le peuple fit à cette princesse. (Néron lui-même en fit relever les statues, les couronna de fleurs, porta son image en triomphe, et ordonna qu'on brisât les statues de son indigne maîtresse.) Poppée se crut perdue, si Octavie ne périssait ; elle se jeta aux pieds de Néron, et obtint enfin sa mort sous divers prétextes. Octavie fut reléguée dans une île, où on la contraignit de se faire ouvrir les veines, à l'âge de vingt ans ; et on lui coupa la tête, laquelle fut portée à son indigne rivale. (Ses malheurs ont fourni le sujet de l'une des tragédies latines que l'on a sous le nom de Sénèque ; et Alfieri les a reproduits sur la scène italienne.)

OCTAVIEN, antipape, de la famille des comtes de Frascati, se fit élire en 1159 par deux cardinaux, après la mort d'Adrien IV, et prit le nom de *Victor IV*. Il fut soutenu par l'empereur Frédéric Ier. Il convoqua un concile en 1160, à Pavie, où Alexandre III fut déposé. Ce pape, contraint de fuir en France, laissa le trône pontifical à l'usurpateur qui mourut à Lucques en 1164, également haï et méprisé.

OCTAVIUS. *Voyez* AUGUSTE.

ODAZZI (Jean), peintre et graveur, né à Rome en 1663, mort dans la même ville en 1721, apprit d'abord à graver de Corneille Bloemaert. Il passa de cette école dans celle de Cito-Ferri et du Bacici. Son mérite le fit recevoir à l'académie de Saint-Luc, et le pape lui donna l'ordre du Christ. Ce peintre était infatigable dans le travail, et peignait avec une rapidité singulière. Son dessin est correct ; ses peintures à fresque sont surtout fort estimées. La plupart de ses ouvrages se voient à Rome ; il a principalement travaillé pour les églises : la coupole du dôme de Velletri, peinte de la main de ce maître, est un morceau qui le place au rang des artistes distingués.

* ODDI (Jacques degli), cardinal, d'une noble famille de Pérouse, naquit dans cette ville vers 1690, et occupa divers emplois importans, où il fit preuve de capacité et d'habileté dans le maniement des affaires. En 1745, à son retour de Portugal, où il avait été envoyé en qualité de nonce près de cette cour, il fut élevé par Benoît XIV à la dignité de cardinal. Il fut ensuite légat à Ravenne où il fit beaucoup de bien, protégea les lettres et se concilia l'estime générale par sa vertu, sa libéralité et l'esprit de justice qu'il portait dans l'administration. Nommé évêque de Viterbe, il se montra dans ce nouveau poste pasteur aussi zélé que savant, aida les pauvres, maintint la discipline parmi son clergé, et n'omit rien de ce qui pouvait contribuer à l'édification et à l'avantage de son troupeau. Ce pieux et estimable prélat mourut à Viterbe en 1770, âgé de 80 ans, et regretté de tous ceux qui l'avaient connu. Il a laissé les ouvrages suivans : 1° *Constitutiones editæ in diœcesana synodo habita in cathedrali ecclesia Sancti Laurentii viterbiensis*, *anno* 1662, Viterbe, 1763, in-4 ; 2° *Viterbiensis synodi vindicatio*, ibid. 1764, in-4.

* ODDI (Nicolas degli), cardinal, et neveu du précédent, homme d'un mérite distingué, de beaucoup de sagesse et de prudence, et d'un talent rare, fut envoyé à la diète de Francfort après la mort de l'empereur François Ier, et s'y comporta de manière à obtenir et à mériter les

plus grands éloges. Il mourut en 1767 à Arezzo, au collége des jésuites, dans un temps et à un âge où il pouvait rendre encore les plus grands services à l'Eglise, qui fondait sur lui de justes espérances.

ODED, prophète, qui s'étant trouvé à Samarie dans le temps que Phacée, roi d'Israël, revenait dans cette ville avec 200,000 prisonniers que les Israélites avaient faits dans le royaume de Juda, alla au devant des victorieux, leur reprocha leur inhumanité et leur fureur contre leurs frères que Dieu avait livrés entre leurs mains. Les soldats se laissèrent toucher par les paroles du prophète. La compassion et le désintéressement prirent tout à coup dans leur cœur la place de la cruauté et de l'avarice : ils rendirent la liberté aux captifs, et abandonnèrent le riche butin qu'ils avaient fait. II. *Par.*, 28.

ODENAT, prince arabe, roi des Palmyréniens, naquit à Palmyre. Il était issu d'une famille royale : devint l'époux de la fameuse Zénobie, et fut ensuite empereur. Odenat s'était exercé dès son enfance à combattre les lions, les léopards et les ours. Après cette fameuse journée, où l'empereur Valérien fut pris et traité avec tant d'ignominie par Sapor, roi de Perse, l'an 260, l'Orient consterné tâcha de fléchir cet insolent vainqueur. Odenat lui envoya des députés chargés de présens avec une lettre, dans laquelle il lui protestait qu'il n'avait jamais pris les armes contre lui. Sapor, indigné qu'un aussi petit prince eût osé lui écrire, et ne fût pas venu lui-même lui rendre hommage, déchire sa lettre, fait jeter ses présens dans la rivière, et jure qu'il ruinera bientôt tout son pays, et qu'il le fera périr lui et toute sa famille, s'il ne vient pas se jeter à ses pieds les mains liées derrière le dos. Odenat, indigné à son tour, prit le parti des Romains, et fit la guerre à Sapor avec tant de succès, qu'il lui enleva sa femme et ses trésors. Il ruina le parti de Quiétus, fils de Marcien, et demeura fidèle aux Romains. L'empereur Gallien crut ne pouvoir mieux récompenser ses services, qu'en l'associant à l'empire. En 264, il lui donna les titres de César et d'empereur, et celui d'Auguste à la reine Zénobie sa femme et à leurs enfans. Odenat fit mourir Baliste, qui s'était révolté, prit la ville de Ctésiphon, et se péparait à marcher contre les Goths, qui ravageaient l'Asie, lorsqu'il fut assassiné l'an 267 dans un festin avec Hérodien son fils, à Héraclée dans le Pont. Zénobie gouverna après lui, sous le titre de reine d'Orient.

*ODENCO (Gaspard-Louis), célèbre antiquaire, né à Gênes en 1725. A l'âge de dix-huit ans, il entra chez les jésuites, et obtint une chaire de théologie à Rome où il put se livrer à son goût pour les antiquités. Lors de la suppression de son ordre, il se retira à Gênes, sa patrie, y fut nommé bibliothécaire de l'université, et y mourut le 18 décembre 1810. On a de lui : 1° *Dissertazione sopra un' antica inscrizione novellamente scoperta*, Rome, 1756. L'inscription qui forme le sujet de cette dissertation est relative à Kamenius, préteur triomphal du temps de Constantin, et septemvir du collége des Epulons. Ce Kamenius était de la famille Cesonia. 2° *Dissertationes et adnotationes in aliquot ineditas veterum inscriptiones et numismata*, etc., Rome, 1765. C'est un recueil d'inscriptions latines qui étaient échappées à l'examen de Grutler, Reinesius, Gudi, Fabretti, Muratori, Maffei, etc.

ODESDUN DE LA MESCHINIERE (Louis), prêtre de Chinon en Touraine, après avoir été employé par le clergé de France, en recueillit les *Mémoires*, dont il donna 2 vol. in-fol, en 1646; mais d'autres collections, plus amples et mieux faites, ont éclipsé la sienne. Il fit paraître aussi la même année une collection des *Conciles de France* tenus depuis celui de Trente, in-fol., qui sert de suite à ceux du Père Sirmond, 3 vol. in-fol.; et auxquels on joint les *Supplémens* de Lalande, 1666, in-fol. Nous ignorons le temps de sa mort.

ODET DE COLIGNI. *Voyez* COLIGNI.

* ODIER (Louis), médecin, né à Genève en 1748, mort en 1817, prit ses degrés à l'université d'Edimbourg. En 1798 il publia la *Traduction* de l'ouvrage

ODON, fils d'Herluin de Conteville, fut nommé l'an 1049 à l'évêché de Bayeux, par Guillaume le Bâtard, duc de Normandie, qui était son frère utérin. Il n'était âgé que d'environ 14 ans; mais les bonnes qualités qu'on voyait éclore en lui, et l'autorité du duc son frère qui l'avait nommé, firent passer par dessus les régles prescrites par les canons. L'an 1066, Guillaume ayant résolu de conquérir par les armes le royaume d'Angleterre, dont Harald s'était emparé à son préjudice, l'évêque de Bayeux fit équiper à ses frais 100 vaisseaux, et voulut l'accompagner dans cette périlleuse entreprise. Le conquérant le fit son lieutenant pour gouverner ce royaume en son absence. Ebloui de l'éclat de ce poste important, Odon se livra à une prodigalité et à des dépenses inouïes; et pour fournir au luxe de sa table et de ses équipages, il accabla les peuples d'impôts excessifs, qui les firent révolter. Au lieu d'adoucir la colère du roi en leur faveur, il lui conseilla de les dépouiller de leurs terres, qui furent partagées entre les Normands, et il eut pour sa part jusqu'a 254 fiefs dans différens cantons, outre le château de Douvres et le comté de Kent, dont il avait déjà été gratifié. Il fut enfin arrêté par ordre du roi indigné de ses concussions, et conduit à Rouen, où il resta enfermé jusqu'à la mort de ce prince. Dès qu'il fut élargi il se mit à la tête d'un gros parti pour arracher le sceptre à Guillaume le Roux, en faveur de son frère Robert; mais il ne réussit qu'à perdre tous les biens qu'il avait en Angleterre, et à être renvoyé avec mépris en Normandie. Le duc Robert, pour lequel il avait tout sacrifié, le prit pour son principal ministre. Il ne pouvait faire un plus mauvais choix. Ce prélat ambitieux remplit l'état de troubles par ses cabales, et manqua de le bouleverser; mais il n'est pas vrai, comme l'ont avancé quelques historiens, qu'il se soit oublié au point de donner la bénédiction nuptiale à Philippe roi de France et à Bertrade, que ce prince avait enlevée à son mari, Foulques, comte d'Anjou. Enfin, déchiré par les remords, et espérant réparer ses fautes par des actions courageuses et utiles, Odon s'enrôla dans la première croisade, et étant parti l'an 1096 avec le duc Robert pour la Terre-Sainte, il mourut en chemin l'année suivante à Palerme en Sicile.

ODON ou Odard, évêque de Cambrai, né à Orléans, mourut en 1113. On a de lui une *Explication du canon de la messe*, Paris, 1640, in-4, et d'autres traités, imprimés dans la bibliothèque des Pères. Sa vie fut remplie par le travail et par les bonnes œuvres.

OECOLAMPADE (Jean), naquit au village de Weinsberg, dans la Franconie, en 1482. (Son nom véritable était *Hausschein* qui veut dire en allemand *lumière domestique*, et qu'il échangea suivant l'usage des savans de ce temps contre le mot grec *OEcolampade* qui a la même signification.) Il apprit assez bien le grec et l'hébreu, et acquit diverses connaissances. L'amour de la retraite et de l'étude l'engagea à se faire religieux de Sainte-Brigitte dans le monastère de Saint-Laurent, près d'Ausbourg; mais il ne persévéra pas long-temps dans sa vocation. Il quitta son cloître et se retira à Bâle. La prétendue réforme commençait à éclater; OEcolampade en adopta les principes, et préféra le sentiment de Zuingle à celui de Luther sur l'eucharistie. Il fut fait ministre à Bâle, et publia un Traité intitulé : *De l'exposition naturelle de ces paroles du Seigneur*, Ceci est mon corps, c'est-à-dire, selon lui, le *signe*, la *figure*, le *type*, le *symbole*. Les luthériens lui répondirent par un livre intitulé : *Syngramma*, c'est-à-dire *Ecrit commun*, composé, à ce qu'on croit, par Brentius. OEcolampade en publia un second intitulé : *Anti-Syngramma*, qui fut suivi de divers Traités contre le *libre arbitre*, l'*invocation des Saints*, etc. A l'exemple de Luther, OEcolampade se maria, quoique prêtre, à une jeune fille dont la beauté l'avait touché. Voici comment Erasme le raille sur ce mariage : « OEcolampade (dit-il) vient d'épouser une » assez belle fille ; apparemment que c'est » ainsi qu'il veut mortifier sa chair. On a » beau dire que le luthéranisme est une

» chose tragique, pour moi je suis persuadé que rien n'est plus comique ; car » le dénoûment de la pièce est toujours » quelque mariage, et tout finit en se mariant, comme dans les comédies. » Erasme avait beaucoup aimé OEcolampade avant qu'il eût embrassé la réforme. Il se plaignit que, depuis que cet ami était entré dans un parti, et qu'il eut quitté avec l'Eglise sa tendre dévotion pour embrasser l'aigre et sèche réforme, il ne le reconnaissait plus ; et qu'au lieu de la candeur dont il faisait profession tant qu'il agissait par lui-même, il ne trouvait plus en lui que dissimulation et artifice. OEcolampade eut beaucoup de part à la ruine de la vraie religion, dans plusieurs cantons de la Suisse. Il mourut à Bâle en 1531. On lit entre autres choses sur son épitaphe dans l'ancienne cathédrale : *Auctor evangelicæ doctrinæ, in hac urbe primus et templi hujus verus episcopus*. Expressions bien dignes de l'orgueilleux réformateur, mais bien au-dessous de la simplicité évangélique. Le mot *auctor*, du reste, exprimait admirablement la nouveauté de sa doctrine. On a de lui des *Commentaires* sur plusieurs livres de la Bible, in-fol., et d'autres ouvrages, fruits du fanatisme de secte. (Sa *Vie* écrite en latin par Wolfang Capiton se trouve dans les *Vitæ virorum eruditorum* de Fichard, et dans l'*Athenæ Rauricæ*. Elle a été aussi publiée en français, Lyon, 1562, in-12, et en allemand par Hess, Zurich, 1793, in-8.)

OECUMÉNIUS, auteur grec du 10e siècle, selon la plus commune opinion. On a de lui des *Commentaires* sur les Actes des Apôtres, les Epîtres de saint Paul, sur l'Epître de saint Jacques, etc., et d'autres ouvrages; recueillis avec ceux d'Arétas, par Frédéric Morel, Paris, 1630, en 2 vol. in-fol., grec-latin. Il ne fait presque qu'abréger saint Chrysostôme, et il le fait avec assez peu de choix.

* OEDER (George-Louis), médecin botaniste, né à Anspach en 1728, fit ses études à Goettingen, sous le célèbre Haller, qui, ayant distingué son mérite, lui fit obtenir en 1752 une chaire de botanique à Copenhague. Il fit plusieurs voyages en Danemark et en Norwége pour connaître les plantes de ces contrées. Il quitta ensuite la botanique pour les finances et la législation, et mourut le 28 octobre 1791. Il avait entrepris le cadastre général du duché d'Oldenbourg; mais il ne put en voir la fin. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Flora Danica*, Copenhague, 1762-1814, 9 vol. in-folio, 1720, ornés de figures dessinées avec beaucoup d'exactitude et d'élégance. 2° *Elementa botanica*, Copenhague, 1762, 2 vol. in-8, excellent livre où l'on trouve les principes généraux de la botanique expliqués avec beaucoup de clarté. 3° *Nomenclator botanicus*, 1769, in-8. 4° *Enumeratio plantarum floræ Danicæ*, 1770, in-8.

OELHAF (Nicolas-Jérôme), théologien de Nuremberg, né en 1637, étudia dans plusieurs universités d'Allemagne, et dans celles de Strasbourg et d'Utrecht. Il devint dans sa 38e année pasteur à Lauffen, où il mourut en 1675. Il a écrit sur le *droit naturel* et sur la *prédestination*. Il a fait aussi une *Réfutation* du *Traité de l'état des âmes après la mort*, etc. Ses ouvrages sont restés dans son pays.

OELHAF (Tobie), jurisconsulte, né à Nuremberg, fut vice-chancelier de l'académie d'Altorf, où il mourut en 1666, âgé de 65 ans. On a de lui des écrits sur les *monnaies*, sur les *formes* et les *espèces de républiques*, sur les *donations*, les *magistrats*, les *principes du droit*, les *appellations*, où il a semé beaucoup d'érudition.

OELHAF (Nicolas), médecin, a écrit en latin sur les *plantes* des environs de Dantzick, 1643, 1656, in-4. Il y a eu d'autres savans du même nom.

* OELSNER (N...), conseiller de légation du roi de Prusse à Paris, naquit dans la Silésie vers 1764. Il était venu en France au commencement de la révolution, séduit par les idées de liberté et de patrie, avec lesquelles les anarchistes trompent si souvent les peuples qu'ils veulent pousser au désordre. Sous le Directoire, il résida à Paris comme chargé d'affaires de la ville de Francfort : depuis cette

époque il fut investi, mais momentanément, des mêmes fonctions par les villes anséatiques. Retenu en France par ses goûts, par ses relations littéraires et même par un mariage qu'il y contracta, il renonça entièrement à l'Allemagne et aux avantages de fortune qu'il pouvait y espérer. Le roi de Prusse le nomma en 1814 son conseiller de légation à Paris, et le chargea particulièrement de sa correspondance littéraire. Oelsner occupait encore cette place, lorsqu'il est mort en 1828. Nous citerons de cet auteur étranger, 1° un *Mémoire sur la religion de Mahomet*, couronné en 1809 par l'Institut; 2° une *Histoire de l'Islamisme*, encore manuscrite; 3° une *Histoire de la guerre des Hussites;* 4° une brochure publiée en 1815 sans nom d'auteur sous le titre de *Pièces relatives au droit public des nations*.

OENOMAUS, philosophe et auteur grec du 2e siècle. Piqué d'avoir été trompé plusieurs fois par l'oracle de Delphes, il fit un *Recueil des mensonges* de cet oracle fameux. Eusèbe nous a conservé, dans sa *Préparation évangélique*, une partie considérable de ce Traité, où l'on voit que si le démon s'est mêlé de rendre des oracles comme l'on ne peut guère en douter (*Voyez* BALTUS), il n'a pu donner à ses conjectures et à sa divination la clarté, la précision, et surtout la certitude qui distinguent les oracles prophétiques.

OFFA, roi des Merciens en Angleterre, du temps de l'Heptarchie Saxonne, succéda à Ethelbald son oncle, l'an 757 de J. C. (La Mercie était le plus considérable des royaumes qui existaient alors dans ce pays. Offa fit une guerre opiniâtre aux six autres rois, afin qu'ils lui accordassent la suzeraineté. Il vainquit les Gaulois, et les repoussa jusque derrière la Saverne.) Il assassina lâchement Ethelbert, roi des Anglais orientaux, qu'il avait attiré chez lui, sous prétexte de lui faire épouser sa fille. Il eut des différens avec Charlemagne; mais Alcuin, moine savant et sage politique, les réconcilia. Offa fit faire un large fossé, pour la défense d'une partie de ses états; et, après diverses conquêtes, il retourna à Dieu par une sincère pénitence. Enfin, il remit le trône à Edfrid, son fils. Il mourut peu de temps après, l'an 796. Ce prince, dans un voyage qu'il fit à Rome, augmenta le tribut établi par Ina pour l'entretien du collége anglais; mais il fut depuis aboli par Henri VIII, lorsqu'il se sépara de la communion de Rome. (Il avait fait recueillir les lois qui régissaient ses états, et que l'on retrouve en grande partie dans le *Code Anglo-Saxon*, publié depuis par Alfred le Grand. On a la *Vie d'Offa* dans l'appendix de l'*histoire de Matthieu Pâris*. On y trouve des *lettres* de ce roi à Charlemagne.

*O'FARRIL (Gonzalo), général espagnol, né en 1784 à la Havane où sa famille était très considérée, vint de bonne heure au collége de Sorèze faire ses études. Le séjour dans les écoles militaires qu'avait créées en Espagne Charles III, et de longs voyages dans la plupart des contrées de l'Europe, achevèrent de former le jeune officier et le rendirent capable d'arriver progressivement aux plus hautes dignités militaires. Il était ministre de la guerre et membre de la junte du gouvernement, lorsque Joseph Buonaparte vint occuper le trône d'Espagne. O'farril embrassa la cause de l'étranger : il en fut puni par l'exil. Il vint en France qu'il ne quitta que pour retourner en Espagne à l'époque de la révolution de 1820. O'farril revint à Paris, où il est mort le 19 juillet 1831. M. Andrès Muriel a publié une *Notice* sur Don Gonzalo O'farril, Paris, 1831, in-8.

OG, était roi de Basan, c'est-à-dire de cette partie de la Terre-Promise qui était au delà du Jourdain, entre ce fleuve et les montagnes de Galaad. Les Israélites voulant entrer dans la Terre-Promise, Og, pour s'y opposer, vint au devant d'eux avec tous ses sujets jusqu'à Edraï. Moïse le vainquit et le tua, passa au fil de l'épée tous ses enfans et tout son peuple, sans qu'il en resta un seul, conformément aux ordres de Dieu, qui voulait détruire ces nations abominables, dont les crimes justifient la punition, même selon les lumières naturelles. (*Voyez* JOSUÉ et un passage de Grotius dans l'article MONTÉ-

ZUMA.) Les Israélites se mirent en possession de son pays, ruinèrent soixante villes, et en exterminèrent tous les habitans. Og était seul resté de la race de Raphaïm. On peut juger de la taille de ce géant, par la grandeur de son lit, qu'on a conservé long-temps dans la ville de Rabbath, capitale des Ammonites. Il était de 9 coudées de long et de 4 de large, c'est-à-dire, de 15 pieds 4 pouces de long sur 5 pieds 10 pouces de large. Mais comme ce roi géant était sans doute couché à son aise, et que les anciens guerriers aimaient à exagérer leur grandeur par celle de leurs lits (*voyez* Quinte-Curce, livre 9, chap. 3), on peut croire qu'Og n'était pas plus grand que Goliath, qui avait environ 9 pieds. *Voyez* GOROPIUS, SLOANE.

* OGE, mulâtre de Saint-Domingue, se trouvait à Paris lors de la révolution, et fit partie du club connu sous le nom des *Amis des noirs*, qui le chargea, dit-on, d'aller opérer une révolution parmi les gens de couleur à Saint-Domingue. On le munit d'instructions secrètes, et d'une forte somme d'argent. Oge avait de l'intelligence et de l'audace : arrivé à sa destination, au commencement de l'automne de 1790, il publia une proclamation, préparée d'avance à Paris, dans laquelle il invitait les noirs à se mettre en état de révolte. Ceux-ci, qui n'y étaient que trop disposés, se rendirent en foule auprès d'Oge, qui se mit à leur tête, dévasta plusieurs établissemens, et obtint d'abord des succès; mais le gouverneur Blanchelande ayant envoyé des troupes contre lui, ses gens l'abandonnèrent, et se cachèrent dans les bois. Oge se réfugia sur le territoire espagnol; mais à la demande du gouverneur français, on le lui livra avec plusieurs de ses camarades. Tous furent exécutés. Oge ne se déconcerta point : quand il eut entendu son arrêt de mort, il prit une poignée de graines noires qu'il mit dans le creux de sa main, et les recouvrit de graines blanches. Après avoir secoué le tout, et les graines noires ayant repris le dessus, il les montra à ses juges, et leur dit en souriant : « Où sont donc les blanches? » Par ce trait de laconisme spartiate, Oge fit bien connaître l'état où il savait qu'était la révolte des noirs, qui bientôt après devint générale, et qui, grâce à une philanthropie, au moins trop précipitée, coûta tant de sang, et la perte d'une riche possession en Amérique.

* OGÉE (Jean), né près de Laon, en 1728, fit la guerre en Flandre dans la gendarmerie royale, et quitta ce corps à la paix d'Aix-la-Chapelle en 1748, pour entrer dans les ponts-et-chaussées, d'abord comme ingénieur ordinaire à Nantes et à Rennes, puis comme ingénieur-géographe. Il est mort le 6 janvier 1789. On lui doit : 1° un *Dictionnaire historique et géographique de la province de Bretagne*, Nantes, 1778, 1779 et 1780, 4 vol. in-4; ouvrage très curieux. Il avait annoncé un vol. de supplément qui n'a pas paru. 2° *Une Carte du comté Nantais*, 1768; 3° *Carte géographique de la Bretagne*, 1771 et 4 feuilles : cette carte a été réduite en une seule feuille; etc.

OGER *le Danois*, appelé aussi *Olger* et *Autcaire*, rendit de grands services à Charlemagne, et fut aussi aimé qu'estimé par ce prince et par sa cour. Le Ciel lui ayant ouvert les yeux sur les prestiges du monde, il se fit religieux dans l'abbaye de Saint-Faron de Meaux, où il attira un de ses amis, nommé Benoît. Ils moururent tous deux au 9e siècle, avec de grands sentimens de piété.

OGIER (Charles), littérateur et poète latin, naquit à Paris en 1595, d'un procureur au parlement. Dégoûté de la profession d'avocat qu'il avait d'abord embrassée, il suivit le comte d'Avaux, ambassadeur en Suède, en Danemark et en Pologne. De retour en France, il s'appliqua à différens ouvrages, et mourut à Paris en 1654 à 59 ans. On a de lui une relation de ses voyages sous ce titre : *Ephemerides sive iter danicum, suecicum, polonicum*, Paris, 1656, in-8; elle offre bien des choses intéressantes sur les pays qu'il avait parcourus, sur leurs usages, leurs mœurs et les hommes célèbres qu'il avait visités. Ces *Ephémérides* sont entremêlés de vers. On en trouve aussi du même auteur à la fin du volume.

OGIER (François), frère du précédent, embrassa l'état ecclésiastique, et suivit le comte d'Avaux, lorsqu'il alla signer la paix de Munster en 1648. L'abbé Ogier s'était signalé dans une querelle de Balzac avec le Père Goulu, où il prit le parti du premier, puis se brouilla avec son protégé. Dégoûté de la dispute, il s'occupa à prêcher; mais il n'y eut que les succès que donne la vogue d'un moment. Cet écrivain mourut à Paris en 1670. On a de lui : 1° *Jugement et censure de la doctrine curieuse de François Garasse, jésuite*, 1628, in-8; 2° *Actions publiques*, en 2 vol. in-4 : ce sont de mauvais sermons, applaudis dans le temps; 3° des *Poésies* répandues dans différens recueils.

OGIER (Jean). *Voyez* GOMBAUD.

* OGIER (Joseph-Marie), prêtre du diocèse de Vienne, né à Crémieu, mort en février 1821, dans sa 71e année, après une vie toute consacrée aux fonctions du ministère. On lui doit : 1° *Moyens de perfection pour une vierge chrétienne*, 3e édition, augmentée de plusieurs chapitres, de l'office de la pénitence, des vêpres et complies, Lyon, 1820; 2° *Moyens de salut pour les chrétiens de tous les sexes, de tous les états et de tous les âges*, etc., Lyon, 1817, in-12. C'est une traduction libre du *Sapientia christiana* d'Arvisenet. La 2e édition a pour titre *Sagesse chrétienne*, *Traduction*, etc. 3° *Traité du stile épistolaire pour tous les différens genres de lettres*, Lyon, 1818, in-18; 4° *Bréviaire du pénitent*, Lyon, 1819, in-18; 5° *Préparations et actions de grâces à l'usage des personnes pieuses qui font leurs délices de la fréquente communion*, Paris, 1820, in-18, extrait du *Sapientia christiana*. Ce recueil renferme une préparation pour les trois jours qui précèdent la communion, et ensuite huit *préparations* et actions de grâces différentes entre lesquelles les fidèles pourront choisir, ou dont ils pourront se servir successivement. 6° *Conférences et discours sur divers points de morale, à l'usage de MM. les ecclésiastiques*, Lyon, 1821, 2 vol. in-12. Ce livre, écrit d'une manière simple, est très utile aux fidèles qui ne peuvent assister aux instructions de leurs pasteurs. On y trouve dix conférences qui traitent des dispositions pour les sacremens et de divers points de morale, et six discours en forme d'examen sur la confession, les commandemens de Dieu et de l'Eglise et les péchés capitaux : des instructions pour la première communion des enfans; des discours pour le renouvellement des vœux du baptême, etc.

OGILBI (Jean), issu d'une famille noble d'Ecosse, entra chez les jésuites en 1597, âgé de 17 ans. Il se distingua dans sa patrie par son zèle pour la religion de ses pères, et fut mis à mort à Glascow en 1615, pour l'avoir défendue contre le schisme et l'hérésie. Les réponses qu'il fit à ses juges sont pleines de cette force et de cette dignité chrétienne qui distingua les premiers martyrs. Le Père Mathias Tanner, dans sa *Societas Jesu usque ad sanguinem militans*, raconte les circonstances de la mort de cet homme vraiment apostolique, d'une manière pleine d'élégance, d'intérêt et d'énergie. On peut consulter aussi *Relatio incarcerationis et martyrii Joannis Ogilbei*, à Douai et ensuite à Ingolstadt, 1616, in-16.

OGILBY, OGILVY ou OGLEBY (Jean), en latin *Ogilvius*, littérateur et imprimeur, né à Edimbourg en 1600, s'appliqua à la géographie et à la littérature tant sacrée que profane. (Il avait d'abord été maître de danse : le comte de Stafford l'employa en cette qualité dans sa maison, et contribua à sa fortune. Il devint ensuite poète, et se trouvant à Dublin, il y éleva un théâtre qui prospéra. De retour à Londres après la rébellion de 1641 qui le ruina, il publia plusieurs ouvrages qui le mirent à même de bâtir une maison, et d'y établir une imprimerie.) Ses principaux ouvrages sont : 1° *Biblia regia anglica*, Cambridge, 1660, grand in-folio. Cette édition magnifique est ornée de très belles gravures en taille-douce, et accompagnée du livre des *Prières* et des *Offices* anglais. Les curieux la recherchent pour sa beauté et sa rareté. 2° Une *Edition* de Virgile, avec des notes et de belles planches, qui la rendent

chère, Londres, 1663, in-fol.; 3° un *Atlas*, qui lui mérita le titre de cosmographe du roi d'Angleterre; 4° plusieurs *Versions* en anglais d'auteurs anciens; 5° deux poèmes, la *Matrone d'Ephèse* et l'*Esclave romain*. Il mourut à Londres le 4 septembre 1676.

* OGLETHORPE (Jacques-Edouard), général anglais, naquit à Westminster en 1688. Il entra au service à l'âge de 14 ans, fit la guerre de 1710, en qualité de simple enseigne, s'y distingua, et devint secrétaire du prince Eugène. Nommé membre du parlement en 1724, il y proposa plusieurs réglemens sages, pour l'encouragement du commerce, et pour la réforme des prisons. En 1782, il fut envoyé en Amérique pour terminer les affaires de la colonie anglaise de la Nouvelle-Géorgie, où il fit bâtir la ville de Savannach. Il fit un second voyage dans ce pays, et essaya de s'emparer du fort Saint-Augustin, afin de pénétrer dans la Floride, appartenant aux Espagnols; mais il fut vigoureusement repoussé. Elevé au grade de major-général en 1745, il alla contre les rebelles, lors des premiers mouvemens de l'Amérique septentrionale, et il mourut quelques mois après, en 1775, âgé de 87 ans. (Pope et Thomson ont célébré les hautes qualités d'Oglethorpe dans leurs vers, et Samuel Johnson lui offrit d'écrire sa vie, tant il la trouvait riche en aventures remarquables.)

OGNA SANCHA (1), comtesse de Castille, vivait vers l'an 990. Etant veuve, elle devint passionnément amoureuse d'un prince maure. Pour l'épouser, elle forma le dessein d'empoisonner son fils, Sanche Garcias, comte de Castille, qui pouvait s'opposer à son mariage. Garcias en fut averti. Il était à table, lorsqu'on lui presenta du vin empoisonné par l'ordre de cette princesse. Il dissimula ce qu'il savait, et par civilité la pria de boire la première. Ogna voyant son crime découvert, et désespérant d'en obtenir le pardon, but de ce qui était dans la coupe, et mourut peu de temps après. On dit que de là vient la coutume de Castille de faire boire les femmes les premières : ce qui s'observe encore aujourd'hui en divers endroits de l'Espagne.

(1) Dogna (ou Dôna Sancha. L'on doit dire : Donna, qui équivaut au titre de madame ou dame : Sanche est le prénom. (*Note de la 7e édition.*)

OIHENART (Arnauld), avocat au parlement de Navarre au 17e siècle, était natif de Mauléon. On a de lui : *Notitia utriusque Vasconiæ*, Paris, 1638 ou 1656, in-4; c'est la même édition de ce livre fort savant, et qui n'eut pas autant de succès qu'il méritait.

OISEAU. *Voyez* LOYSEAU.

* OISEAU (Jacques), né à Dantzick en 1631, d'une famille originaire de France, devint professeur de droit public et de droit des gens, dans l'université de Groningue. Il lia une étroite amitié avec Puffendorf, rassembla une belle bibliothèque, et entretint un commerce de littérature et d'amitié avec plusieurs savans. On a de lui quelques ouvrages qui marquent beaucoup d'érudition : 1° des *Corrections* et des *Notes* sur divers auteurs; 2° un traité intitulé : *Thesaurus selectorum numismatum antiquorum, ære expressorum*, Amsterdam, 1677, in-4; curieux, instructif et peu commun; 3° *Catalogue* de sa *Bibliothèque*, imprimé en 1689, année de sa mort.

OISEL (Antoine L'). *Voyez* LOISEL.

OKAM. *Voyez* OCCAM.

OKIN. *Voyez* OCHIN.

OKOLSKI (Simon), dominicain polonais du 17e siècle, auteur d'une histoire de sa nation, sous ce titre : *Orbis polonus*, Cracovie, 1641, 3 vol. in-fol. Cet ouvrage, aujourd'hui rare, est plein de savantes recherches sur l'origine des Sarmates et sur celle des plus anciennes familles polonaises, qui enlevèrent presque toute l'édition. Okolski devint provincial de son ordre en Pologne l'an 1649. Il mourut vers l'an 1651.

OKSKI (Stanislas), *Orichovius*, gentilhomme polonais, né dans le diocèse de Prémislaw, étudia à Wittemberg, sous Luther et sous Mélanchthon, puis à Venise sous Ignace. De retour en sa patrie, il entra dans le clergé et devint chanoine de Prémislaw. Son éloquence le fit surnommer le *Démosthènes polonais*. Mais son attachement aux erreurs

de Luther causa de grands maux au clergé. Il fut excommunié par son évêque, et n'en devint que plus furieux. Enfin il rentra dans l'Eglise catholique au synode tenu à Varsovie en 1591, et fit imprimer sa *Profession de foi.* Depuis ce temps-là, il s'éleva avec zèle contre les protestans, et publia un grand nombre de livres de controverse. On a imprimé ses *Opuscules* en 1563, in-8. On lui doit aussi les *Annales du règne de Sigismond-Auguste*, in-12, en latin, et *Institutio principis.* Son vrai nom était *Orzécowsky;* mais on sait que dans la langue polonaise, et en général dans l'esclavone, mère de tant d'autres, plusieurs lettres semblent disparaître dans la prononciation, quoique les indigènes prétendent les faire sentir.

OLAF ou OLAUS, *Olavus*, roi de Norwége à la fin du 10e siècle, surnommé le Gros, puis *le Saint*, né vers 992, seconda le zèle de Leif, fils d'Eric le Roux, pour la conversion des Groëlandais, et envoya dans ce pays des ecclésiastiques qui y formèrent une chrétienté florissante. (Olaf ou Olaus avait fait plusieurs expéditions maritimes sur les côtes de France, d'Ecosse et d'Angleterre. Il visita Constantinople : de retour en Norwége, il prit part à un soulèvement excité contre Haquin, tyran de ce pays, le mit à mort, et rentra dans le domaine de ses ancêtres, comme arrière-petit-fils d'Hérald Ier.) Il mourut l'an 1033. Egnar Skuldesen, Scalde ou poète du 12e siècle, a composé un *poème sur saint Olaus*, qui est inséré dans l'édition de Snorro Sturleson, publiée à Copenhague.

* OLAFSEN (Eggart ou Eggert), naturaliste et voyageur, né en Islande en 1721, fit ses études en Danemark et fut chargé par l'académie des Sciences de Copenhague, de faire dans son pays natal un voyage scientifique avec son compatriote Paulsen. De retour à Copenhague, il s'occupa de mettre ses observations en ordre, puis repassa en Islande où il occupa les fonctions de vice-grand-Bally dans les quartiers du Sud et de l'Est, et où il se noya le 30 mai 1768. Son principal ouvrage est *son Voyage en Islande*, en danois, contenant des observations sur les mœurs et les usages des habitans, la description des bois, etc., Soroë, 1772, 2 vol. in-4. Il a été traduit en allemand, Copenhague 1774, ou Dresde 1787, 2 vol. in-4, et en français par Gauthier de La Peyronie, Paris, 1802, 5 vol. in-8, et atlas in-4.

OLAHUS (Nicolas), né à Hermanstadt en 1493, d'une famille qui descendait des princes de la Moldavie, s'appliqua, sans presque aucun secours de maîtres, à l'étude des belles-lettres, et y fit de grands progrès. Il fut pourvu successivement de canonicats dans l'église de Cinq-Eglises et dans celle de Strigonie : ses vertus et sa prudence dans les affaires le placèrent dans le conseil de Louis II, roi de Hongrie. Après la bataille de Mohatz, où ce prince perdit la vie, il fut fait gouverneur d'Albe-Royale. Charles-Quint ayant nommé Marie, reine douairière de Hongrie, veuve de Louis, au gouvernement des Pays-Bas, cette princesse choisit Olahus pour son ministre. Après avoir demeuré huit ans à Bruxelles en cette qualité, il fut nommé par Ferdinand, frère de Charles-Quint et roi de Hongrie, évêque de Zagrab et chancelier du royaume de Hongrie, et placé ensuite sur le siége d'Agria en 1548. Il y déploya tout son zèle pour réparer les maux que l'hérésie avait faits dans ce vaste diocèse, et il eut la consolation de voir ses efforts couronnés d'un heureux succès. Pendant le fameux siége de cette ville en 1552, il anima les généraux et les soldats à la défendre courageusement contre l'ennemi du nom chrétien, et on peut dire que ses libéralités et ses discours ne contribuèrent pas peu à faire lever le siége de cette ville. Ferdinand le nomma à l'archevêché de Strigonie en 1553 ; il occupa ce siége pendant quinze ans, et s'appliqua sans relâche à faire fleurir dans son diocèse la religion avec toutes les vertus qu'elle produit. Il tint à cet effet deux conciles nationaux à Tyrnau, dont les actes ont été imprimés à Vienne en 1560, in-4. C'est par sa munificence et celle de l'empereur que se forma le collége des jésuites de Tyrnau, le pre-

mier qui fut établi en Hongrie, alors en proie aux nouvelles hérésies et à tous les genres de séductions : il fonda encore dans la même ville un séminaire pour les jeunes clercs. En 1562, il fut fait palatin du royaume; et après avoir couronné Maximilien en qualité de roi de Hongrie, il mourut à Tyrnau l'an 1568. On a de ce savant et pieux prélat : 1° une *Chronique de son temps;* 2° une *Histoire d'Attila*, Presbourg, 1538; 3° une *Description de la Hongrie*, Presbourg, 1735. On trouve sa *Vie* très détaillée dans l'*Histoire des palatins de Hongrie*, par le Père Muszka, jésuite, Tyrnau, 1752, in-fol.

OLAUS MAGNUS. *Voyez* MAGNUS.

OLAUS RUDBECK. *Voyez* RUDBECK.

* OLAVIDÈS ou OLAVIDÉ (Paul-Antoine-Joseph), littérateur et homme d'état, connu aussi sous le nom de *Comte de Pilos*, naquit à Lima dans le Pérou, vers 1725. Il vint dans sa jeunesse en Espagne, et perfectionna ses études à Alcala de Hénarez et à Madrid. Il occupa bientôt des places importantes, suivit en qualité de secrétaire de légation le comte d'Aranda dans son ambassade en France, et, à son retour en Espagne, fut nommé comte et intendant de Séville. Peu d'hommes furent aussi féconds en projets qu'Olavidès. Il avait songé en 1778 à réformer la déclamation théâtrale en Espagne, et à établir des réglemens pour les auteurs et les comédiens. Il avait commencé lui-même cette réforme; mais, n'ayant pas reçu d'encouragement, il abandonna ce dessein. Il en présenta un autre qui fut adopté, celui de défricher la Sierra-Moréna, montagne aride, aux confins de la Castille, de l'Estramadure et de l'Andalousie, laquelle avait près de trente lieues d'étendue sur cinq à six de large. Olavidès y appela des colons de toutes les nations, et surtout des Français et des Allemands. Les rochers qui en défendaient l'approche, les marais qui encombraient les vallons, disparurent par les soins actifs de l'intendant. Des routes, des hôtelleries, des hameaux, des manufactures, des villes même s'élevèrent dans un pays où naguère tout était inculte et presque inhabitable. Le pays commençait à prospérer, et les provinces voisines se ressentaient déjà de ces bienfaits, lorsque des malveillans et des envieux alarmèrent le roi sur les énormes dépenses qu'entraînait cet établissement, sans faire remarquer l'utilité qui en était le résultat. Ne pouvant empêcher les progrès de l'établissement, ces intrigans cherchèrent à l'anéantir, en perdant son fondateur : ce qui ne leur fut pas difficile. Malheureusement Olavidès, qui ne se gênait point en matière religieuse, pouvait fournir dans sa conduite ou dans ses principes des motifs de graves accusations. L'inquisition présenta ses plaintes, et Olavidès fut arrêté et enfermé dans les prisons de ce tribunal. Il fut condamné à vivre exilé, à vingt lieues de la cour et de toutes les grandes villes, après avoir passé d'abord 8 ans dans un couvent pour y faire pénitence. On prononça en outre son exclusion perpétuelle de tout emploi; on lui enjoignit de ne jamais aller qu'à pied et de ne se vêtir que des habits les plus humbles. Sa captivité ne dura que trois ans : le souvenir de ses services fut assez puissant pour lui faciliter les moyens de s'y soustraire. Il se retira à Venise, où il composa son ouvrage de l'*Evangelio en triunfo*, etc., *Triomphe de l'Evangile*, ou *Mémoires d'un philosophe converti*. En moins de deux ans, ce livre eut huit éditions, fut traduit en italien, et en français par M. Buynand-des-Echelles, Lyon, 1805, 4 vol. in-8. Cet ouvrage, écrit avec force, est plein de sentimens chrétiens et renferme de grandes beautés. Cependant il a le grand défaut qu'on pourrait reprocher à d'autres ouvrages célèbres sur des matières religieuses, qui ont paru de nos jours : le coloris en est très varié, les images frappantes, les pensées sublimes; mais tout cela est présenté dans un stile poétique, et souvent même de roman. Des sujets aussi sérieux ne devraient être écrits qu'avec cette noble simplicité, cette éloquence qui naît du sujet même, et non de la trop brillante imagination de l'auteur. Ce qui éblouit ne touche pas, et au milieu d'une multitude de tableaux diffé-

rens, des tropes et des figures, on trouve rarement la morale qui persuade et la véritable onction. Quoi qu'il en soit, le *Triomphe de l'Evangile* obtint à Olavidès la permission de retourner en Espagne. Il y vécut oublié dans une petite ville de l'Andalousie; sa conduite devint exemplaire, et il mourut en 1803, âgé de 63 ans. Il avait adressé au roi Charles III et à son successeur plusieurs *Mémoires* pour que son établissement de la Sierra-Moréna ne fût pas entièrement oublié. Ces monarques ont eu en partie égard à sa demande. En 1808, il y avait encore différens colons; et le voyageur y trouve des routes et des gîtes qui, excepté celles qui conduisent à Madrid, sont les plus praticables de toute l'Espagne.

OLBERT ou ALBERT, né à Lerne, près de Thuin, dans le pays de Liége, vers la fin du 10ᵉ siècle, embrassa la vie monastique à Lobbes, fut envoyé dans le monastère de Saint-Germain-des-Prés à Paris, de là à Troyes et enfin à Chartres, où il se perfectionna dans les sciences divines sous Fulbert, évêque de cette ville. Olbert fut fait abbé de Gemblours, puis appelé pour être le premier abbé du monastère de Saint-Jacques, que l'on venait d'ériger à Liége, où il mourut l'an 1048. On a de lui : 1° un *Recueil de canons*, qu'il fit avec Burchard, évêque de Worms; 2° *Vie de saint Véron*, publiée par George Galopin. Il est encore auteur de plusieurs autres ouvrages qui n'ont pas été publiés.

OLDECORN (Edouard), plus connu en Angleterre sous le nom de *Hall*, né en 1561, dans la province d'York, fit ses études à Reims et à Rome, où il reçut l'ordre de la prêtrise. Admis dans la compagnie de Jésus, et envoyé comme missionnaire en Angleterre en 1588, il en remplit les fonctions avec beaucoup de zèle et de succès pendant dix-sept ans dans la province de Worcester. La conjuration des poudres donna occasion de l'arrêter. On l'appliqua cinq fois à la question; mais on ne put apprendre, ni par son aveu, ni par aucun autre témoignage suffisant, qu'il eût eu connaissance de la conjuration. Il protesta toujours qu'il n'avait pas connu ce complot avant qu'il fût public, qu'il n'avait jamais approuvé ni pris la défense des coupables; mais cela ne l'empêcha pas d'être condamné au supplice des traîtres à Worcester, le 17 avril 1606. Il eut la consolation de réconcilier à l'Eglise un des criminels qui subit la mort avec lui, et qui mourut dans de grands sentimens de foi et de pénitence. Un nommé *Littleton* demanda publiquement pardon à Dieu et au Père Oldecorn de l'avoir injustement accusé de la conjuration. Nous avons pris ces détails dans les *Mémoires* de M. Challoner, vicaire apostolique à Londres, imprimés en 1741. *Voyez* JACQUES VI, roi d'Ecosse, et GARNET.

OLDENBURG (Henri), habile physicien et gentilhomme allemand, natif du duché de Brême, était consul à Londres pour la ville de Brême, dans le temps du long parlement de Cromwell. Il étudia dans l'université d'Oxford en 1656, et fut ensuite précepteur du lord Guillaume Cavendish. Lorsque la société royale de Londres fut établie, il en fut associé et secrétaire. Son goût pour les hautes sciences l'unit d'une étroite amitié avec Robert Boyle, dont il traduisit en latin plusieurs ouvrages, et cette amitié fut constante. Enfin, il mourut à Charlton dans la province de Kent, en 1678. C'est lui qui a publié les *Transactions philosophiques* des quatre premières années, en 4 tomes : savoir, depuis le nº 1ᵉʳ, 1664, jusqu'au nº 136, 1667. (On remarque parmi les divers morceaux qui composent cette collection, la *Relation chronologique des éruptions du Vésuve*; *Divers exemples de la propriété de la nature dans les hommes et les brutes*. Il traduisit, en outre, une *Explication de l'Apocalypse*, *la Vie de la duchesse de Mazarin*, *etc.*)

OLDENBURGER (Philippe-André), publiciste allemand, né dans le duché de Brunswick, dans les premières années du 17ᵉ siècle, enseigna le droit et l'histoire à Genève avec réputation. On a de lui un très grand nombre d'ouvrages, publiés sous différens noms, entre autres : 1° *Thesaurus rerum publicarum totius*

orbis, 1675, en 4 vol. in-8; livre qui, *quoique* imparfait, est utile et curieux pour la connaissance des républiques et de leurs intérêts; 2° *Limnæus enucleatus*, in-folio, estimé et nécessaire pour l'étude du droit public de l'Empire; 3° *Notitia Imperii, sive Discursus ad instrumenta pacis, Osnabrugo Monasteriensis*, in-4, sous le nom de *Philippus-Andræas burgoldensis*; 4° un Traité des moyens de procurer un état tranquille aux républiques, sous ce titre: *Tractatus de rebus publicis turbidis in tranquillum statum reducendis*. Tous ces ouvrages furent goûtés de ceux qui aiment l'érudition et les études politiques. L'auteur mourut à Genève en 1678.

OLDENDORP (Jean), natif de Hambourg, enseigna le droit à Cologne, puis à Marpurg, où il mourut le 3 juin 1561. Il était neveu du célèbre Albert Krants; mais il n'eut pas le même attachement que lui à la religion catholique, qu'il quitta pour embrasser les nouvelles erreurs. On a d'Oldendorp divers écrits de jurisprudence, peu connus.

OLDHAM (Jean), anglais, né en 1653, d'un ministre non conformiste, se distingua par quelques *Traductions*, des *Satires* contre les jésuites, et d'autres poésies, et mourut en 1683, à 30 ans, de la petite vérole. Dryden, son ami, lui consacra un poème funèbre.

OLÉARIUS ou plutôt OElschlaeger (Adam), savant voyageur allemand, né d'un tailleur d'habits, en 1603, à Aschersleben, petite ville de la principauté d'Anhalt, professa quelque temps à Leipsick avec beaucoup de succès. Il quitta ces fonctions pour passer dans le Holstein, où le prince Frédéric le nomma secrétaire de l'ambassade qu'il envoyait au czar et au roi de Perse. Cette course dura près de 6 ans, depuis 1633 jusqu'en 1639. Oléarius, de retour à Gottorp, fut fait en 1650 bibliothécaire, antiquaire et mathématicien du duc. Il remplit cette place avec applaudissement jusqu'à sa mort, arrivée en 1671, à 68 ans. Ce savant joignait à la connaissance des mathématiques celle des langues orientales, et surtout du persan. Egalement propre aux choses utiles et aux arts agréables, il possédait la musique et jouait avec goût de plusieurs instrumens. On lui doit: 1° une *Relation* de son *Voyage* de Moscovie, de Tartarie et de Perse, en allemand, Sleswick, 1663, in-fol., aussi exacte que bien détaillée. On en a une traduction française par Wiquefort, dont la meilleure édition est celle de 1727, en 2 vol. in-fol.; une traduction en anglais par Jean Davies, Londres, 1666, in-fol.; et un abrégé en italien, Viterbe, 1658, in-4; 2° une *Chronique* abrégée du Holstein, in-4; 3° la *Vallée des Roses de Perse*. C'est un recueil d'histoires agréables, de bons mots et de maximes, tirés des livres persans. 4° *Pinacotheca rerum naturalium gottorpiensis*, Sleswick, in-fol.

OLÉARIUS (Godefroi), docteur en théologie, et surintendant de Hall, mort en 1687, à 81 ans, est auteur d'un *Corps de théologie* à l'usage des luthériens. — Jean Oléarius son fils, professeur de rhétorique, puis de théologie à Leipsick, fut l'un des premiers auteurs des journaux de cette ville, sous le titre d'*Acta eruditorum*. Il était né à Hall, en Saxe, en 1639, et il mourut à Leipsick en 1713, à 74 ans, après avoir exercé les emplois les plus distingués de l'université. On a de lui: 1° une *Introduction à la théologie*; 2° une *Théologie positive, polémique, exégétique et morale*, etc., etc.; tous ouvrages infectés des nouvelles erreurs. — Godefroi Oléarius, fils de Jean, naquit à Leipsick en 1672, fut professeur en langue grecque et latine à Leipsick, puis en théologie, obtint un canonicat, eut la direction des étudians, et la charge d'assesseur dans le consistoire électoral et ducal. Il mourut de phthisie en 1715, âgé de 43 ans. On a de lui: 1° *Dissertatio de adoratione Patris per Jesum Christum*, in-4, 1709. Il y réfute une des principales erreurs des sociniens, qui refusaient à J. C. le titre et les fonctions de médiateur entre Dieu et les hommes. 2° Une bonne *Edition* de Philostrate, en grec et en latin, in-folio, Leipsick, 1709; 3° la *Traduction* latine de l'*Histoire de la philosophie* de Thomas

Stanley, in-4, Leipsick, 1712; 4° *Histoire romaine et d'Allemagne*, Leipsick, 1699, in-8. Ce n'est qu'un abrégé.

* O'LEARY (Arthur), capucin irlandais, né en 1729 à Corck, fit ses études au collége de Saint-Malo, en Bretagne, embrassa l'ordre de Saint-François, et, après avoir pris les ordres, il entra en qualité d'aumônier dans un régiment irlandais au service de France. S'étant dégoûté de cette place, il retourna en Irlande, et ouvrit à Corck, sa patrie, une chapelle catholique qu'il desservait. Lorsque le parlement irlandais adoucit les lois pénales contre les catholiques, il publia un écrit intitulé : *La Loyauté prouvée et le serment défendu.* L'effet de cet écrit fut de rassurer les consciences des personnes qui hésitaient sur le serment qu'il fallait prêter, et de les déterminer à le faire. Il tint la même conduite pendant la guerre d'Amérique, lorsque les flottes françaises menaçaient l'Irlande. Il rappela alors, dans une *adresse* à ses compatriotes catholiques, qu'ils étaient sujets du roi d'Angleterre, et que rien ne les dispensait de demeurer fidèles au gouvernement. Il en fit autant en 1784, lors des troubles et des pillages qui eurent lieu dans le comté de Corck. On sut gré au Père O'leary de cette manière d'agir, qui lui attira l'estime des gens honnêtes. Il vint se fixer à Londres et s'attacha à la chapelle catholique de Soho-Square, où il prononça l'*Oraison funèbre* de Pie VI, en 1800. Il mourut à Londres le 8 janvier 1802. On a de lui : 1° *Défense de la divinité de Jésus-Christ et de l'immortalité de l'âme*, Corck, 1776, en réponse à un ouvrage d'un médecin écossais, intitulé : *Pensées sur la nature et la religion*, où toute espèce de religion était attaquée; 2° *Défense de sa conduite* (d'O'leary) *et de ses écrits*, contre Woodward, évêque anglican de Cloyne, 1782; 3° *Remarques sur la défense de l'association protestante de Weslay*; 4° *Défense de sa conduite dans l'insurrection de Munster en* 1787; 5° *Examen de la controverse entre le docteur Carroll et MM. Warthon et Hopkins*; 6° un *Essay* ou *Toleration*, etc.; 7° des *Sermons* et des *Mélanges*. (On trouve sur ce remarquable ecclésiastique et sur ses ouvrages des détails intéressans dans son *Eloge funèbre*, prononcé et imprimé à Londres l'année de sa mort.)

OLÉASTER ou OLÉASTRO (Jérôme), habile dominicain portugais, natif du bourg de Azambuja, qui signifie *olivier*, assista au concile de Trente, en qualité de théologien de Jean III, roi de Portugal. Il refusa à son retour un évêché, fut inquisiteur de la foi, et exerça les principales charges de son ordre dans sa province. On a de lui des *Commentaires* sur le Pentateuque. La bonne édition de ce savant ouvrage, imprimé à Lisbonne, 1556-1558, 5 parties en un vol. in-fol., est recherchée. Il est rare d'en trouver toutes les parties exactement rassemblées, vu qu'elles parurent en différentes années. On a encore d'Oléaster des *Commentaires* sur Isaïe, Paris, 1622, in-fol. Le latin, le grec et l'hébreu étaient aussi familiers à Oléaster que sa propre langue. Il mourut en 1563, en odeur de sainteté.

OLEN, poète grec, plus ancien, dit-on, qu'Orphée, était de Xante, ville de Lycie. Il composa plusieurs *Hymnes*, que l'on chantait dans l'île de Délos aux jours solennels. On dit qu'Olen fut l'un des fondateurs de l'oracle de Delphes, qu'il exerça le premier les fonctions de prêtre d'Apollon, et qu'il rendait des oracles en vers; mais tous ces faits sont très incertains.

OLESNIKI (Sbignée), l'un des plus grands hommes que la Pologne ait produits, né en 1359 d'une noble et ancienne famille, fut secrétaire du roi Ladislas Jagellon. Ce fut en cette qualité qu'il suivit ce monarque dans ses expéditions militaires. Il fut assez heureux pour lui sauver la vie en renversant d'un tronçon de lance un cavalier qui venait droit à ce prince. Il embrassa ensuite l'état ecclésiastique, et obtint l'évêché de Cracovie et le chapeau de cardinal. Ladislas l'employa dans les ambassades et dans les affaires les plus importantes. Ce prince lui laissa en mourant, pour marque de sa bienveillance, l'anneau qu'il avait reçu autrefois de la reine Hedwige, sa pre-

mière femme, comme le gage le plus cher et le plus précieux de son amitié. Olesniki témoigna sa reconnaissance en faisant élire à Posnanie, en 1434, le jeune Ladislas, son fils aîné, qui fut depuis roi de Hongrie, et qui périt malheureusement à la bataille de Varna en 1444. Le cardinal évêque de Cracovie fit ensuite élire Casimir, frère du jeune Ladislas, et rompit l'élection où quelques Polonais avaient élu Boleslas, duc de Moscovie. Cet illustre prélat finit tranquillement ses jours à Sandomir, le 1er avril 1455, à 66 ans. Une régularité exemplaire, et une fermeté inflexible, qui n'avait en vue que les intérêts et la gloire de la religion, du roi et de sa patrie, formaient son caractère. Il laissa tous ses biens aux pauvres, dont il avait été le père pendant sa vie.

OLGIATI. *Voyez* Lampugnani.

OLIER (Jean-Jacques), instituteur, fondateur et premier supérieur de la communauté des prêtres et du séminaire de Saint-Sulpice à Paris, était second fils de Jacques Olier, maître des requêtes. Il naquit à Paris en 1608. Après avoir fait ses études en Sorbonne, il fit un voyage à Notre-Dame de Lorette. De retour à Paris, il se lia très étroitement avec Vincent de Paul, instituteur des lazaristes. Son union avec ce saint lui inspira l'idée de faire des missions en Auvergne, où était située son abbaye de Pébrac. Son zèle y produisit beaucoup de fruits. Quelque temps après, le cardinal de Richelieu lui offrit l'évêché de Châlons-sur-Marne, qu'il refusa. Il projetait de fonder un séminaire pour disposer aux fonctions sacerdotales les jeunes gens qui embrassent l'état ecclésiastique, lorsqu'on lui proposa la cure de Saint-Sulpice. Après s'être démis de son abbaye, il accepta cette cure comme un moyen propre à exécuter ses desseins, et en prit possession en 1642. La paroisse de St.-Sulpice servait alors de retraite à tous ceux qui vivaient dans le désordre. De concert avec les ecclésiastiques qu'il avait amenés avec lui de Vaugirard, où ils avaient vécu quelque temps en communauté, il travailla à la réforme des mœurs avec autant de succès que de zèle. Sa paroisse devint la plus régulière de Paris. On sait combien les duels étaient alors fréquens : il vint à bout d'en arrêter la fureur. Il engagea plusieurs seigneurs à faire publiquement dans son église, un jour de Pentecôte, une protestation qu'ils signèrent, de ne donner ni d'accepter aucun cartel ; ce qu'ils exécutèrent très fidèlement. Cet exemple fut suivi de plusieurs autres seigneurs, avant même que l'autorité du roi eût arrêté le cours de ce désordre. Au milieu de tant de travaux, il n'abandonna pas le projet de fonder un séminaire. Comme le nombre des prêtres de sa communauté s'était très multiplié, il crut trouver une occasion favorable, et commença à les partager. Il en destina une partie à la direction du séminaire, pour la fondation duquel il obtint des lettres-patentes en 1645. L'autre partie continua à l'aider dans les fonctions du saint ministère. Quoique partagés pour deux objets différens, ces ecclésiastiques n'ont jamais formé qu'un même corps. Ce qu'il y a de remarquable dans cette œuvre, c'est que, depuis son établissement, on n'a jamais manqué de sujets, malgré le grand nombre qu'en exige l'étendue de la paroisse, le séminaire de Paris et ceux de la province, et quoiqu'ils n'y soient attirés par aucun intérêt, ni retenus par aucun engagement. En 1646, il fit commencer la construction de l'église de Saint-Sulpice ; mais le vaisseau de cette église n'étant pas assez grand pour le nombre des paroissiens, il fit, de concert avec son successeur, jeter de nouveaux fondemens en 1655, pour l'église que l'on voit aujourd'hui. Ce pieux fondateur s'étant démis de sa cure en 1652, se retira dans son séminaire, et travailla à faire de semblables établissemens dans quelques diocèses, et à planter la foi à Mont-Réal en Amérique, par les missionnaires qu'il y envoya. Après s'être signalé par ces différens établissemens, il mourut saintement en 1657, à 49 ans. Olier était un homme d'une charité ardente et d'une piété tendre. Il jouissait d'une grande réputation de science et de vertu ; Bos-

suet l'appelle *virum præstantissimum ac sanctitatis odore florentem*. On a de lui quelques ouvrages de spiritualité, entre autres des *Lettres*, publiées à Paris, 1674, in-12, remplies d'onction, mais dans lesquelles on désirerait quelquefois une dévotion moins minutieuse et plus éclairée. Un *Traité des saints ordres*, 1676, réimprimé en 1817; un *Catéchisme chrétien pour la vie intérieure;* une *Journée chrétienne*, etc. Le Père Gyri a donné un court abrégé de sa *Vie* en un petit vol. in-12, d'après des mémoires que lui avait communiqués Lesehassier, un des successeurs d'Olier, dans la place de supérieur du séminaire. (Une *Vie* plus récente de M. Olier a été publiée en 1818 : elle est de M. Nagot, de St.-Sulpice, à quelques changemens près, dont on est redevable à l'illustre auteur de la *Vie* de Bossuet.)

* OLIER DE NOINTEL (Charles-François), ambassadeur de France à Constantinople, né en 1630 (était fils d'Edouard Olier, marquis de Nointel, conseiller au parlement de Paris. Il suivit d'abord la même carrière que son père et fut conseiller en 1661. Quelques années après il fut conseiller d'état et ambassadeur à Constantinople, de 1670 à 1678. Il mourut à Paris en 1685). Ayant entrepris un voyage dans l'Archipel, il en rapporta plusieurs pierres sur lesquelles il y avait des inscriptions. Après sa mort, arrivée en 1700, ces monumens, précieux pour l'histoire, passèrent au pouvoir de Thévenot, garde de la bibliothèque du roi, qui les transporta à sa maison de campagne au village d'Issy. Ses héritiers les vendirent à Baudelot de Dairval, membre de l'académie des Inscriptions et belles-lettres, qui les plaça dans les deux maisons où il demeura successivement, situées faubourg Saint-Marceau et faubourg Saint-Germain. Il les laissa par testament, en 1722, à l'académie dont il était membre, et on les voyait dans le dépôt de la rue des Petits-Augustins.

OLIMPO (Balthasar), poète italien du 16e siècle, dont on a *Pegasea in stanze amorose*, Venise, 1525, in-8; *La gloria d'Amore*, 1530, in-8. Le recueil de ses *OEuvres*, avec les deux pièces précédentes, 1538 et 1539, a huit parties en 2 vol. in-8 : en général, c'est très peu de chose.

OLIVA. *Voyez* GABRIELLI.

OLIVA (Alexandre), général de l'ordre de Saint-Augustin, et célèbre cardinal, né à Sassoferrato, de parens pauvres, prêcha avec réputation dans les premières villes d'Italie. Son savoir, sa vertu, et surtout une modestie extrême au milieu des applaudissemens, lui méritèrent l'amitié et l'estime de Pie II, qui l'honora de la pourpre, et le nomma à l'archevêché de Camerino. Ce pontife l'employa dans plusieurs négociations importantes, et il eut autant à se louer de sa dextérité que de sa prudence. Ce vertueux cardinal mourut à Tivoli en 1463, à 55 ans. On a de lui : 1° *De Christi ortu sermones centum;* 2° *De cœna cum apostolis facta;* 3° *De peccato in Spiritum sanctum*. Ces ouvrages sont des monumens de son érudition et de sa piété. Son caractère était fort doux, et il y avait autant d'agrément à vivre avec lui, que de plaisir à le lire.

OLIVA (Le Père Ferdinand PEREZ), savant littérateur espagnol, naquit à Cordoue en 1497, embrassa l'état religieux, fut attaché aux papes Léon X et Adrien VI, devint recteur de l'université de Salamanque, et puis précepteur de Philippe II. Il se distingua par ses connaissances dans les langues anciennes, traduisit plusieurs tragédies du grec, parmi lesquelles on cite *La Vengeance d'Agamemnon*, et *Hécube affligée* : on les trouve dans le *Parnasse espagnol*. Il a aussi composé deux *Tragédies*, des premières qui aient paru en Espagne; et trois autres ouvrages en forme de dialogues, savoir, *sur la dignité de l'homme*, *sur l'emploi des richesses*, et *sur la chasteté*. Il est mort en 1533, âgé de 36 ans. (Le plus célèbre des ouvrages du Père Oliva est son *Dialogue sur la dignité de l'homme*.)

OLIVA (Jean-Paul), jésuite, né à Gênes en 1600, d'une famille illustre, qui a donné deux doges à cette république, prêcha avec beaucoup de succès et d'éclat dans les principales villes d'Italie,

et devant les papes Innocent X, Alexandre VII, Clément IX et Clément X. Il fut élu général de son ordre en 1664, et mourut à Rome en 1681, à 81 ans. On a de lui : 1° un recueil de *Lettres*, estimées ; 2° des *Sermons*, qui sont un monument de son éloquence ; 3° des *Commentaires* sur plusieurs livres de l'Ecriture. Son Commentaire sur le septième chapitre du premier livre d'Esdras montre jusqu'où on doit porter le respect et la soumission envers ceux que Dieu nous a donnés pour maîtres, quels qu'ils puissent être.

OLIVA (Jean), né en 1689 à Rovigo dans les états de Venise, embrassa l'état ecclésiastique, et fut élevé au sacerdoce en 1711. Son goût et son talent décidés pour la littérature le firent nommer à la place de professeur d'humanités à Azolo, qu'il occupa pendant huit ans. Il alla à Rome en 1715, où il fut bien accueilli par Clément XI. Après la mort de ce pape, il eut la place de secrétaire du conclave; place qui lui procura la connaissance du cardinal de Rohan, qui se l'attacha, l'emmena à Paris et le fit son bibliothécaire en 1722. Le cardinal n'eut qu'à se louer de ce choix. Sa bibliothèque devint le centre de l'érudition et l'asile de savans étrangers. Trente-six années de recherches continuelles enrichirent prodigieusement le dépôt confié à l'infatigable abbé Oliva. Il le conserva jusqu'à sa mort, arrivée à Paris le 19 mars 1757. On doit à sa plume laborieuse et savante : 1° un *Discours* latin, qu'il prononça dans le collége d'Azolo, *sur la nécessité de joindre l'étude des médailles anciennes à l'histoire des faits*; 2° une *Dissertation* sur la manière dont les études s'introduisirent chez les Romains, et sur les causes qui firent déchoir les lettres parmi eux ; 3° une autre *Dissertation* sur un monument de la déesse Isis. Ces trois ouvrages ont été publiés à Paris, in-8, 1758, chez Martin, sous le titre d'*Œuvres diverses de l'abbé Oliva*. 4° Une *Edition* d'un manuscrit de Silvestris sur un ancien manuscrit de Castor et Pollux, avec la *Vie* de l'auteur, in-8 ; 5° de plusieurs lettres du Pogge, qui n'avaient point encore paru ; 6° un *Catalogue* manuscrit de *la bibliothèque du cardinal de Rohan*, en 25 volumes in-fol. ; 7° *Traduction*, en latin, du *Traité du choix et de la méthode des études*, de l'abbé Fleury.

OLIVAREZ (Gaspard de GUZMAN, comte d'), d'une illustre maison d'Espagne, acquit une grande faveur auprès de Philippe IV. Après avoir été son favori, il devint son premier ministre à la place du duc d'Uzéda, et jouit d'une autorité presque absolue pendant 22 ans. Son ministère ne fut pas heureux. L'Espagne se trouvant affaiblie par les guerres qu'elle soutenait contre les puissances voisines, les Catalans, excités par des émissaires français, profitèrent de cette circonstance pour se révolter. Les Portugais firent la même chose avec un succès plus durable, et reconnurent pour roi, l'an 1649, le duc de Bragance. Les Espagnols battus sur terre par les Français, et sur mer par les Hollandais, et n'éprouvant partout que des malheurs, s'en prirent à la négligence du ministre. Leurs plaintes parvinrent jusqu'au trône. On fut obligé de renvoyer, l'an 1643, le ministre, au moment où, délivré de son plus redoutable rival (le cardinal de Richelieu), il aurait pu rétablir les affaires du gouvernement. Olivarez allait être rappelé, s'il n'eût pas précipité ses espérances, dit Hénault : « Car en voulant se justifier par un écrit qu'il publia, » il offensa plusieurs personnes puissantes, dont le ressentiment fut tel, que » le roi jugea à propos de l'éloigner encore davantage, en le confinant à Toro, » où il mourut bientôt de chagrin. » (Ce fut le comte d'Olivarez qui engagea Philippe IV, encore jeune, à se donner le titre de *Grand*, que la postérité a justement désavoué. Olivarez voulait annoncer par ce titre la gloire qu'il préparait à l'Espagne, et c'est à son administration que l'on a dû la décadence de ce royaume. Il voulut soutenir à la fois trois guerres désastreuses, en Italie, en Hollande et en Allemagne. Les Espagnols eurent quelques succès contre les Allemands, dont ceux remportés par le fameux Spinosa, dans les Pays-Bas, furent détruits

par la prise du Brésil par les Hollandais. Ce fut en vain qu'il essaya de reconquérir le Portugal : les armées qu'il y envoya furent battues. En quittant le ministère, il laissa pour successeur D. Louis de Haro, son neveu. Il mourut en 1643. Le comte de la Rocca a écrit l'*Histoire du ministère d'Olivarez*. — *La relation de sa disgrâce*, par Guidi, a été traduite en français par A. Felibien, Paris, 1650 ; in-8.

OLIVE (Pierre-Jean), cordelier de Serignan dans le diocèse de Béziers, était un partisan zélé de la pauvreté et de la désappropriation des biens. Les religieux de son ordre, ennemis du joug qu'il voulait leur imposer, cherchèrent des erreurs dans son *Traité de la pauvreté* et dans son *Commentaire* sur l'Apocalypse. Ils crurent en avoir trouvé plusieurs, qui furent censurées sur leur dénonciation. Olive expliqua sa doctrine dans le chapitre général tenu à Paris, en 1292, et ses accusateurs furent confondus. Il mourut à Narbonne l'an 1297, en odeur de sainteté.

OLIVET (Joseph Thoulier d'), né à Salins en 1682, fut élevé par son père depuis conseiller au parlement de Besançon. Il entra de bonne heure chez les jésuites, où il avait un oncle distingué par son savoir. Après avoir fait sa théologie à Reims, à Dijon et à Paris, et avoir essayé ses talens en divers genres, comme poète, comme prédicateur, comme humaniste, il quitta cette compagnie célèbre à l'âge de 33 ans. Quelque temps avant sa sortie des jésuites, on voulut lui confier l'éducation du prince des Asturies ; il aima mieux venir à Paris, vivre dans le sein des lettres. Il se fit en peu d'années une telle réputation, que lorsqu'il était occupé à rendre les derniers soins à son père mourant, l'académie française le choisit en 1723, quoique absent, par la seule considération de son mérite. L'étude de la langue française devint son objet de préférence, mais il n'oublia pas les langues anciennes. Il s'attacha surtout à Cicéron, pour lequel il conçut une admiration qui tenait de l'enthousiasme. La cour d'Angleterre lui proposa de faire une magnifique édition des ouvrages de cet orateur. Ayant montré au cardinal de Fleury les lettres qu'on lui écrivait à ce sujet, et oubliant les riches promesses de l'étranger, il consacra à l'éducation du Dauphin le travail qu'il eût offert au duc de Cumberland. Cet ouvrage long et pénible parut en 9 vol. in-4, en 1740, à Paris, avec des *Commentaires* choisis, purement écrits et pleins d'érudition. L'abbé d'Olivet avait eu dès sa jeunesse les liaisons littéraires les plus étendues et les plus illustres. Il compta au nombre de ses amis l'évêque de Soissons et toute la maison de Sillery, le savant Huet, le Père Hardouin, le Père de Tournemine, Despréaux, Rousseau, le président Bouhier, etc. Newton et Pope le traitèrent à Londres comme Clément XI l'avait traité à Rome, avec une distinction qui supposait une haute estime. Il avait l'accès le plus familier chez le cardinal de Fleury ; l'évêque de Mirepoix l'écoutait avec confiance. Il mourut le 8 octobre 1768. L'abbé d'Olivet était un excellent critique, un grammairien consommé. Savant sans pédanterie et sans faste, il n'avait pas moins de goût que de savoir. Ses ouvrages sont : 1° *Entretiens de Cicéron sur la nature des dieux*, traduits en français, 1765, 2 vol. in-12. Le président Bouhier eut part à cette version, dont les notes sont savantes. 2° La *Traduction* des Philippiques de Démosthènes et des Catilinaires de Cicéron, élégante et fidèle, conjointement avec le président Bouhier, 1765, in-12 ; 3° *Histoire de l'académie française*, pour servir de suite à celle de Pélisson, in-12 : ouvrage estimable pour les recherches. Le stile en est simple, et l'on s'aperçoit que l'historien songe plus à instruire qu'à briller. Homme d'un caractère et d'un goût très austères, zélé partisan des anciens, il n'a pas été plus prodigue d'ornemens que Pélisson. Tous deux ont pensé qu'une noble simplicité était la parure qui convenait le mieux à ce genre d'ouvrage. « Alors, dit un critique judicieux, » le grave sénat de la littérature française » n'était point encore changé en théâtre » les assemblées académiques n'étaient » point enore devenues des spectacles, oi

» l'on applaudit, où l'on siffle, où les femmes donnent le ton; et l'on ne voyait » point les quarante immortels, obligés » de mendier, par de misérables pointes, » les acclamations d'une troupe d'oisifs » qui prétend qu'on l'amuse à sa manière : ils n'avaient point à craindre, en » parlant raison, d'être interrompus comme de vils histrions, par les huées d'un » auditoire qui ne veut que de l'esprit. » 4° *Tusculanes* de Cicéron, dont trois sont traduites par l'abbé d'Olivet, et les deux autres par le président de Bouhier; 5° *Remarques sur Racine*, in-12. (*Voyez* l'article de ce poète et celui de l'abbé des FONTAINES.) 6° *Pensées de Cicéron, pour servir à l'éducation de la jeunesse*, in-12. Toutes les traductions de l'abbé d'Olivet jouissent d'une estime générale. 7° *Prosodie française*, d'une grande utilité pour les étrangers et les nationaux. (D'Olivet, quoique intimement lié avec le cardinal de Fleury, et l'évêque de Mirepoix, dispensateur des grâces, ne demanda jamais rien, et ne posséda qu'un petit bénéfice dans sa province. *Voyez* son éloge dans l'*Histoire des membres de l'académie française* par d'Alembert.)

OLIVETAN (Pierre-Robert), parent du fameux Calvin, fit imprimer en 1535, in-fol., à Neufchatel où il avait été obligé de se retirer après sa première prédication, une *Traduction* française de la Bible, la première qui ait été faite sur l'hébreu et sur le grec. Elle est écrite d'un stile dur et barbare, et n'est pas fidèle. Le caractère de l'impression est gothique, et la diction ne l'est pas moins. Sa rareté est son seul mérite. Calvin passe pour avoir eu la plus grande part à cette traduction. Olivetan survécut peu à sa publication, et mourut l'année d'après, 1536. Quelques fanatiques de son parti publièrent qu'il fut empoisonné à Rome; mais c'est un conte qui n'a aucun fondement. On réimprima la *Bible* d'Olivetan à Genève, 1540, in-4, revue par Jean Calvin et N. Malingre. Cette édition est encore plus rare que la première. On l'appelle la *Bible de l'Epée*, parce que c'était l'enseigne de l'imprimeur.

OLIVIER de Malmesbury, savant bénédictin anglais au 11e siècle, s'étant appliqué à la mécanique, voulut imiter Dédale et voyager dans les airs. Il s'élança du haut d'une tour; mais les ailes qu'il avait attachées à ses bras et à ses pieds, n'ayant pu le porter qu'environ 120 pas loin de cette tour, il se cassa les jambes en tombant, et mourut à Malmesbury l'an 1060. Cette expérience, quoique malheureuse, prouve qu'il n'est point impossible à l'homme de se soutenir quelque temps en l'air. On sait que les efforts du célèbre Dante, de Bacville, de Paul Guidotte, d'un jésuite de Padoue, d'un théatin de Paris, etc., eurent aussi du succès; en 1782, le mécanicien Blanchard parvint à s'élever à une certaine hauteur. Il ne faut cependant pas conclure de là que nous planerons un jour dans les airs comme les aigles des Alpes; presque tous les hommes volans dont nous venons de parler périrent de leur chute, et la découverte ne produisit aucun bon résultat. M. Mongez, chanoine régulier de la congrégation de France, dans un *Mémoire sur l'imitation du vol des oiseaux*, lu à l'académie de Lyon en 1773, a très bien démontré que les efforts de l'homme n'atteindront jamais à cette dangereuse imitation, qui mettrait la plus destructive confusion dans toutes les affaires de ce bas monde. M. de Lalande, dans une *Lettre adressée* (en 1782) *aux auteurs du journal des Savans*, a prouvé la même chose : *Pennis non homini datis*. Hor. *Voyez* DANTE Jean-Baptiste.

OLIVIER (François), chancelier, président à mortier au parlement de Paris, né dans cette ville en 1497, fut envoyé en qualité d'ambassadeur aux diètes de Spire en 1542 et 1544. François Ier lui donna en 1545 la place de chancelier de France; mais la duchesse de Valentinois lui fit ôter les sceaux, sous Henri II. Rappelé à la cour de François II en 1559, il s'y trouva lorsque l'empereur Ferdinand Ier envoya l'évêque de Trente en France, pour y demander la restitution de Metz, Toul et Verdun. La demande était juste, et l'ambassadeur de Ferdinand en avait fait con-

venir la plupart des membres du conseil; mais le chancelier, qui y présidait, déconcerta ses mesures, en proposant de trancher la tête à celui qui opinerait pour la restitution. Ce magistrat mourut à Amboise en 1560.

OLIVIER (Jean), oncle du chancelier de France dont on vient de parler, fut évêque d'Angers en 1532. De simple religieux étant devenu grand aumônier au monastère de St.-Crepin et de St.-Denys, et ensuite abbé de Saint-Médard de Soissons, il permuta cette dernière abbaye pour l'évêché d'Angers, où il partagea son temps entre les fonctions pastorales et les lettres. On a de lui un poème latin, intitulé *Jani Olivarii Pandora*, Paris, 1542, in-12; et Reims, 1618, in-8, traduit en français par Gabriel Michel de Tours, in-12. Ce prélat gouverna son diocèse avec autant de zèle que de lumière, et fit le bien sans faste et sans ostentation. Il mourut le 12 avril en 1540. — Il ne faut pas le confondre avec un autre Jean OLIVIER, ou *Olivarius*, de Gand, professeur d'éloquence et de langue grecque à Douai, mort à Cambrai vers l'an 1624, qui nous a laissé plusieurs *Poëmes* estimés, et une bonne *Edition* de saint Prosper, enrichie de variantes, plus ample et plus correcte que celles qui avaient paru jusqu'alors, Douai, 1577, et réimprimée plusieurs fois depuis.

OLIVIER (Séraphin), cardinal, natif de Lyon, étudia à Bologne en droit civil et canon. Etant allé à Rome, il y fut connu par Pic IV, devint auditeur de rote, et exerça cet emploi pendant 40 ans. Grégoire XIII et Sixte V l'employèrent en diverses nonciatures. Clément VIII lui donna en 1604 le chapeau de cardinal, à la recommandation du roi Henri IV. Il fut évêque de Rennes, après la mort du cardinal d'Ossat. On a de lui: *Decisiones rotæ romanæ*, en 2 vol. in-fol., Rome, 1614; et Francfort, avec des additions et des notes, 1615. Olivier mourut en 1609, âgé de 71 ans.

OLIVIER (Claude-Matthieu), avocat au parlement d'Aix, né à Marseille en 1701, contribua beaucoup à l'établissement de l'académie de Marseille, dont il fut un des premiers membres. Inconstant et excessif en tout, après avoir donné 15 jours à étudier le Code et le Digeste, ou à se remplir des beautés des orateurs anciens et modernes, il en abandonnait 15 autres, souvent un mois entier, à une vie désoccupée et frivole. Il mourut en 1736, à 35 ans, après avoir publié: 1° l'*Histoire de Philippe roi de Macédoine, et père d'Alexandre le Grand*, 2 vol. in-12. Le stile n'est nullement historique. Il est en général sec, décousu, et sur le ton de dissertation. On y rencontre cependant des morceaux pleins de feu et de tours originaux. 2° *Mémoires sur les secours donnés aux Romains par les Marseillais pendant la 2e guerre punique*; 3° *Mémoires sur les secours donnés aux Romains par les Marseillais, durant la guerre contre les Gaulois.*

* OLIVIER DE SERRES, (N...), seigneur de Pradel, né en 1539, à Villeneuve-de-Berg, petite ville du Vivarais, est particulièrement connu par son *Théâtre d'agriculture*, ou *Ménage des champs*, in-fol. et 2 vol. in-4, recueil immense de bons principes et d'excellens préceptes, d'où ont été tirés nos meilleurs livres d'agriculture, tels que la *Maison rustique, etc.* Il a été imprimé pour la première fois en 1600, et depuis très souvent réimprimé. M. Gisors en a rajeuni le stile, et publié une nouvelle édition en 1802, en 4 vol. in-8. Olivier de Serres mourut en 1619.

* OLIVIER (Guillaume-Antoine), célèbre naturaliste, né près de Fréjus en 1756, mort à Lyon le 1er octobre 1814, s'adonna avec passion à l'étude des plantes et des insectes. La révolution l'ayant arraché à ses occupations, il accepta avec Bruguière une ambassade que le ministre Roland avait eu l'idée d'envoyer au roi de Perse. Il supporta les fatigues de cette longue et pénible expédition, et revint seul en France après six années d'absence, en décembre 1798. Admis à l'Institut en 1800, il continua de travailler avec ardeur jusqu'à sa mort. Il est l'inventeur du calorifère salubre, et a publié: 1° *Entomologie*, ou *Histoire natu*

relle des insectes, Paris, 1789-1808, 6 vol. gr. in-4, ornés de 363 pl. coloriées, ouvrage bien exécuté. 2° *Voyage dans l'empire ottoman, l'Egypte et la Perse*, Paris, 1801-1807, 3 vol. in-4, et 6 vol. in-8, avec atlas; ouvrage estimé. Il a travaillé au *Dictionnaire des sciences naturelles*, 24 vol. in-8, et à la nouvelle édition du *Théâtre d'agriculture*. M. Cuvier a lu son *Eloge* à l'Institut le 8 janvier 1816. *Voyez* le *Recueil des Eloges*, tom. 1.

* OLIVIER (Le baron), général français, naquit vers 1740. Entré comme soldat dans le régiment d'Aquitaine, il embrassa le parti de la révolution, et servit avec distinction dans les premières guerres de la république : en 1793 il était général de brigade. Il fit en cette qualité la campagne d'hiver dans le Palatinat. Dans son séjour à Deux-Ponts il fut accusé de concussion, arrêté et conduit à Metz. Après une captivité de plusieurs mois, il parvint à se justifier, et on l'employa à l'armée de la Moselle, et ensuite à celle de Sambre-et-Meuse, où il se fit remarquer dans plusieurs affaires importantes. Il défendit la tête du pont de Neuwied, contribua à la prise des redoutes et du village de Bendorff, et le 21 avril 1797 il s'empara de Wetzlar. L'année suivante, il obtint le grade de général de division, et fut envoyé à l'armée de Naples contre les insurgés de la Calabre. A la bataille de la Trebbia, sa division appuyait la gauche de la ligne de bataille, et il y fit des prodiges de valeur. Sur la fin du combat il fut atteint d'un boulet qui lui emporta une jambe. On le transporta à Plaisance, il y fut fait prisonnier par les Autrichiens qui lui rendirent la liberté sur parole. En 1800, il fut nommé inspecteur-général aux revues, et grand-officier de la légion-d'honneur. Buonaparte le créa chevalier de la Couronne de Fer, et lui donna le commandement de la seizième division à Lille. Après avoir beaucoup contribué en 1809 à l'organisation des gardes nationales de cette ville, il défendit avec elles le fameux chantier d'Anvers et les côtes de la Belgique. Il mourut le 24 septembre, 1813, regretté des soldats qu'il aimait, et des habitans envers lesquels il s'était conduit avec modération.

* OLIVIER d'Avignon, né vers 1760, se signala par son courage, en plaidant pour la cause de son souverain légitime, lors des troubles du comtat Venaissin, causés par Jourdan *Coupe-tête*, et autres brigands que les jacobins y avaient envoyés, afin de désoler et de soumettre ce pays. Olivier fut nommé, en 1790, député extraordinaire de ce comtat auprès de l'assemblée nationale. Il y fit un tableau touchant et énergique des malheurs qui pesaient sur sa misérable patrie, et demanda, au nom de ses concitoyens, qu'on leur permît de rester sous la domination du pape. Les factieux ne virent dans cette mission, qui n'eut aucun succès, qu'une insinuation secrète de la cour de Rome, et persistèrent encore davantage dans leur projet de s'emparer d'Avignon, et ils ne tardèrent pas à y réussir. La mission d'Olivier ne servit qu'à exciter leur vengeance, et à redoubler les cruautés de leur agent. Par une de ces perfidies assez communes à cette époque, Jourdan rassembla les victimes qu'il voulait immoler dans le palais appelé de la *Glacière*. Olivier était de ce nombre; il fut assommé à coups de barre, avec soixante autres personnes qui s'y trouvaient. (*Voy.* JOURDAN COUPE-TÊTE.)

OLLENIX. *Voyez* MONTREUX.

OLYBRIUS (Anicius), empereur de l'ancienne et illustre famille des Anices, épousa Placidie, sœur de l'empereur Valentinien III, qui le nomma consul l'an 464, et l'envoya en Italie à la tête d'une armée. Le général Ricimer s'y était révolté contre l'empereur Anthémius. Le rebelle, au lieu de combattre Olybrius, le fit proclamer empereur au commencement d'avril 472, après avoir détrôné Anthémius. Olybrius resta paisible possesseur de l'empire d'Occident; mais il n'eut pas le temps d'exécuter rien de mémorable. Il mourut le 23 octobre, après un règne très court. Ce prince était recommandable par son courage, ses mœurs, sa piété et son patriotisme; il laissa une fille nommée *Julienne*, qui épousa le patrice

Ariobinde; celui-ci refusa l'empire d'Orient, que voulait lui faire accepter le peuple de Constantinople, mécontent de la conduite de l'empereur Anastase.

OLYMPIAS, sœur d'Alexandre, roi des Epirotes, femme de Philippe, roi de Macédoine, et mère d'Alexandre le Grand, est aussi connue par son esprit que par son ambition. Son époux l'ayant soupçonnée d'infidélité, la répudia, pour épouser Cléopâtre, nièce d'Attale. Olympias fut d'autant plus sensible à sa chute, que les cérémonies du mariage de sa rivale furent magnifiques. Attale eut l'imprudence de dire, au milieu d'un repas donné pendant le cours de ces fêtes brillantes : « Qu'il ne lui restait plus qu'à » prier les dieux d'accorder un légitime » successeur au roi Philippe. » Alexandre, fils de Philippe, piqué de cette double insulte pour sa mère et pour lui : *Misérable !* lui dit-il, *me prends-tu pour un bâtard ?* et lui jeta en même temps sa coupe à la tête. Après la mort de Philippe, à laquelle on soupçonna Olympias d'avoir eu part, elle accourut de l'Epire, où elle s'était réfugiée auprès du roi son frère, et vint insurger la Macédoine. Se rappelant avec indignation l'outrage qu'on lui avait fait, elle rassembla les membres épars de Pausanias, l'un des gardes et meurtrier de son mari, lui mit une couronne d'or sur la tête, et après lui avoir fait rendre les derniers devoirs, elle plaça l'urne qui contenait sa cendre à côté de celle du roi de Macédoine. Tous ses soins se bornèrent alors à gouverner son fils, qui n'aimait pas à l'être. Elle le railla quelquefois sur sa vanité. (Les honneurs qu'Olympias avait rendus aux restes du meurtrier de Philippe diminuèrent de beaucoup la tendresse d'Alexandre pour elle, et quand il partit pour la conquête de l'Asie, il lui ôta toute autorité, et laissa Antipater pour gouverneur du royaume.) Alexandre ayant pris le titre de *Fils de Jupiter* dans une lettre qu'il écrivait à sa mère, elle lui répondit : « Qu'ai-je fait pour que vous vouliez me » mettre mal avec Junon ? » Le conquérant macédonien étant mort, sa mère tâcha de recueillir une portion de son empire. Philippe Aridée et sa femme Eurydice excitèrent des troubles dans la Macédoine : Olympias les fit mourir cruellement l'un et l'autre. Elle ordonna encore le supplice de Nicanor, frère de Cassandre, et de cent des principaux Macédoniens attachés à son parti. Cassandre, outré de tant de cruautés, vint mettre le siége devant Pydne, où cette princesse s'était réfugiée. La ville se rendit, et Olympias fut condamnée à mort l'an 316 avant J. C. Les parens de ceux qu'elle avait fait périr furent ses bourreaux.

OLYMPIODORE, moine grec, qui, selon la plus commune opinion, florissait vers l'an 690. On a de lui un *Commentaire* sur l'Ecclésiaste, publié en grec et en latin, par le Père Fronton du Duc, dans l'addition à la Bibliothèque des Pères, 1624. Ce Commentaire est court, mais savant et bien écrit. On attribue mal à propos à l'auteur une Chaîne de Commentaires sur Job; elle est de Nicétas Serron. Plusieurs croient qu'Olympiodore était diacre de l'église d'Alexandrie ou de Constantinople, et qu'il est auteur des *Commentaires* sur le livre des Météores d'Aristote, 1551, in-fol. et sur les livres *Gorgias*, *Alcibiade et Phædon* de Platon, et d'une *Vie* de ce philosophe, où il y a bien des choses qui ne se trouvent que dans Diogène Laërce. Jacques Windet a traduit cette *Vie* en latin, et l'a enrichie de savantes notes. — Il ne faut pas le confondre avec Olympiodore de Thèbes en Egypte, païen, qui a écrit une *Histoire* depuis 407 jusqu'en 425, dédiée à Théodose le Jeune, dont parle Photius dans sa *Bibliothèque*.

OLYMPO. *Voyez* Olimpo.

OMAR Ier (Abou-Hafsa-Ibn-Al-Khattab,) second calife des Musulmans après Mahomet son gendre, déflit Ali, que Mahomet avait désigné pour son successeur, et succéda à Abubeker l'an 634 de J.-C. (Il avait d'abord été un de ses plus ardens persécuteurs; il manqua de tuer d'un coup d'épée sa sœur, parce qu'il l'avait trouvée lisant le Koran. L'ayant parcouru lui-même, il en adopta les doctrines et en devint si enthousiaste, qu'il

soutint que Mahomet n'était pas mortel, lors même que le corps de ce faux prophète tombait en putréfaction.) Omar fut un des plus rapides conquérans qui aient désolé la terre. Il tourna ses armes contre les chrétiens en 635, s'empara de Damas, capitale de la Syrie, subjugua la Phénicie, où ses troupes commirent des violences inouïes pour établir le mahométisme : car ce n'est que par ce genre de prédication que eette seete s'est accrue. Dans le même temps, ses lieutenans s'avançaient en Perse, et défaisaient en bataille rangée le roi Isdegerde. Cette victoire fut suivie de la prise de Mœdaïn, capitale de l'empire des Perses. Amrou, un de ses lieutenans, battit les troupes de l'empereur Héraclius; Memphis et Alexandrie se rendirent; l'Egypte entière et une partie de la Lybie furent conquises. C'est dans cette guerre que fut brûlée la fameuse bibliothèque d'Alexandrie, monument des connaissances humaines, commencée par Ptolémée Philadelphe, et augmentée par tant de rois. Les barbares et ignorans vainqueurs ne voulaient d'autre science que celle de l'*Alcoran*. Omar marcha vers Jérusalem; il y entra victorieux en 638, après un siége de deux ans. L'entreprise de renouveler en Egypte l'ancien canal creusé par les rois, rétabli ensuite par Trajan, et de rejoindre ainsi le Nil à la mer Rouge, fut tenté par un gouverneur d'Egypte, sous le califat d'Omar, mais avec peu de succès. Rien ne résistait aux armes des Musulmans : ils poussèrent leurs conquêtes bien avant dans l'Afrique, et même, suivant quelques-uns, jusqu'aux Indes. C'était un torrent débordé qui ravageait tout, un fléau du ciel, comme les hordes d'Attila, envoyé pour châtier les chrétiens. Omar se bornait dans sa table et ses vêtemens au seul nécessaire, ne se nourrissant que de pain d'orge, ne buvant que de l'eau, et pratiquant toutes les austérités prescrites par l'*Alcoran*. Il fut assassiné à Jérusalem par un esclave persan l'an 644. Ce fut lui qui bâtit le Grand-Caire. Les Persans ont sa mémoire en exécration, parce qu'il a usurpé le califat sur Ali.

OMAR II, 13e calife de la race des Ommiades (*voyez* OMMIAH), succéda à son cousin Soliman, l'an 717 de J. C. Il attaqua Constantinople avec toutes les machines et toutes les ruses de guerre imaginables; mais il fut obligé d'en lever le siége, et sa flottte ayant été submergée par une horrible tempête, il s'en vengea cruellement sur les chrétiens de son empire. Son fanatisme pour l'*Alcoran* était sanguinaire et atroce. Ayant paru vouloir rouvrir la route du trône aux descendans d'Ali, il fut empoisonné par sa famille auprès d'Emèse, ville de Syrie, l'an 720 de J. C., après un règne de deux ans cinq mois.

OMEIS (Magnus-Daniel), né à Nuremberg en 1646, obtint par son savoir la place de professeur d'éloquence, de morale et de poésie à Altorf, où il mourut en 1708. On a de lui : 1° *Ethica pythagorica*; 2° *Ethica platonica, cui accessit Speculum virtutum quotidie consulendum*; 3° *Theatrum virtutum et vitiorum ab Aristotele omissorum*; 3° *Juvenci Historia evangelica cum notis.*

OMER (Saint), AUDOMARUS, né vers la fin du 6e siècle dans le val de Goldenthal, près de Constance, sur le haut Rhin, d'une famille noble et riche, se retira dans sa jeunesse au monastère de Luxeuil, et fut élu évêque de Térouane à la demande du roi Dagobert, en 636. Il travailla avec zèle à faire fleurir la religion dans son diocèse, et bâtit le monastère de Sithiu, auquel saint Bertin, qui en fut le second abbé, a donné son nom. Sa mort fut sainte comme sa vie; elle arriva le 9 septembre 670, date sur laquelle néanmoins on n'est pas d'aecord.

* OMMEGANCK (N.), l'un des premiers paysagistes de l'Europe, mort à Anvers sa patrie le 18 janvier 1826, était chevalier du Lion belgique et membre de l'Institut des Pays-Bas. On trouve plusieurs de ses tableaux au musée de Paris; il excellait à représenter les beautés simples et gracieuses de la nature et particulièrement les moutons, ce qui lui a fait donner le surnom *de Racine des Moutons*.

OMMIAH, ou OMMIACH, ou plutôt OMAYAH, prince arabe, souche de la dynas-

tie des Ommiades, qui a long-temps régné sur les Turcs. On ne convient pas également du nombre des sultans qu'elle a donnés, ni de l'époque précise où elle s'est éteinte; mais sa plus longue durée ne peut être portée que depuis 652 jusqu'en 749. (Les califes Ommiades ont formé deux branches : l'une en Syrie par Moawyah ; et l'autre en Espagne, l'an 756, par Abdel Rahma : elle fut détrônée par les Abbassides, issus d'Abbas, oncle de Mahomet.)

* O-MORAN (Joseph), général républicain, naquit à Delphin, en Irlande, vers 1750, d'une famille distinguée. Il vint jeune en France, et entra dans le régiment irlandais de Dillon. Ayant embrassé les principes révolutionnaires, il devint colonel, et fut nommé ensuite maréchal de camp sous Dumouriez. Il se distingua dans la guerre de la Belgique, et en 1792 fut élevé au grade de général de division. Il commanda à Condé et à Tournai, et reçut des éloges de la Convention; mais il échoua à Cassel, et cette même Convention l'accusa d'ineptie, c'est-à-dire, d'après les principes des tyrans de la France, de n'avoir pas réussi, ce qui alors était un crime de *lèse-nation*. Arrêté le 16 août 1793, et conduit enchaîné à Paris, il fut condamné à mort par le tribunal révolutionnaire, le 6 mars 1794.

OMPHALIUS (Jacques), natif d'Andernach, dans l'électorat de Cologne, fut un habile jurisconsulte, conseiller du duc de Clèves, et enseigna le droit à Cologne. Il mourut en 1570. On a de lui plusieurs ouvrages en latin, qui contiennent un grand fonds de littérature, entre autres : 1° *De officio et potestate principis*, Bâle, 1550; 2° *De elocutionis imitatione et apparatu liber*, Paris, 1562; 3° *De usurpatione legum*; 4° *De civili politia.*

ONAN, fils de Juda, et petit-fils de Jacob. Juda ayant donné Thamar pour femme à Her, son fils aîné, celui-ci mourut sans avoir d'enfans; alors Juda fit épouser Thamar à Onan, son second fils, afin qu'il fît revivre le nom de son frère. Mais Onan empêcha par une action détestable que Thamar ne devînt mère, et le Seigneur le frappa de mort. De là vient le nom d'*onanisme*, donné à la masturbation. M. Tissot a fait voir dans un excellent Traité sur l'*onanisme* (Lausanne, 1765) les maux physiques que ce vice a produits. Avant lui un savant anglais avait montré la même chose dans un ouvrage dont le médecin suisse a profité.

ONÉSIME, Phrygien, esclave de Philémon, ami de saint Paul, fit un vol considérable à son maître, et s'étant sauvé, rencontra saint Paul à Rome. L'apôtre le convertit, et lui donna une lettre pour Philémon. Rien de plus touchant et de mieux dit que cette lettre, qui est placée dans le canon des livres saints; Erasme la regardait comme un chef-d'œuvre dans le genre épistolaire. Philémon, ravi de voir son esclave chrétien, le combla de biens en le mettant en liberté, et le renvoya auprès de saint Paul à Rome, auquel il fut très attaché. L'apôtre le fit encore porteur avec saint Tychique de la lettre qu'il écrivit aux Colossiens, où il l'appelle son très cher et fidèle frère (*cum Onesimo charissimo et fideli fratre*): il l'employa dans le ministère de l'Evangile, et l'ordonna, au rapport de saint Jérôme (*Ep.* 62, *c.* 2), évêque de Bérée en Macédoine, où il couronna sa vie par le martyre. — Il paraît qu'il ne faut pas le confondre avec saint ONÉSIME, troisième évêque d'Ephèse, dont on trouve l'éloge dans la lettre que saint Ignace écrivit aux Ephésiens. Cependant, en supposant qu'Onésime ait survécu 40 ans à saint Paul, rien n'empêche, quant à la chronologie, d'adopter ce sentiment, qui est celui de Baronius et d'autres savans. Il est vrai que les Grecs placent son martyre sous Domitien, l'an 95; mais rien ne paraît constater suffisamment l'exactitud e de cette date.

ONÉSIPHORE, disciple de saint Paul, souffrit le martyre avec saint Porphyre, et fut traîné à la queue d'un cheval. C'est au moins ce que nous apprennent les agiographes grecs d'après d'anciennes traditions. Il est plus certain qu'il fut cher à saint Paul, et qu'il lui rendit de grands services, ainsi que toute sa fa-

mille, comme on le voit dans sa deuxième Epitre à Timothée : *Det misericordiam Dominus Onesiphori domui qui me refrigeravit, et catenam meam non erubuit; sed cùm Romam venisset, sollicitè me quæsivit et invenit.*

ONGOSCHIO. *Voyez* FIDEAI.

ONIAS Ier, successeur de Jeddoa ou Joaddus, obtint le souverain pontificat l'an 324 avant J. C. Pendant son gouvernement, Ptolémée, surnommé *Soter*, fils de Lagus, prit Jérusalem par trahison, un jour de sabbat que les Juifs l'avaient reçu dans la ville comme ami. Il mourut l'an 300.

ONIAS II, grand-prêtre, l'an 242 avant J. C., était un homme de peu d'esprit et d'une avarice sordide. Il refusa de payer le tribut de 20 talens d'argent que ses prédécesseurs avaient toujours payé aux rois d'Egypte, comme un hommage qu'ils faisaient à cette couronne. Ptolémée Evergète, qui régnait alors, envoya à Jérusalem un de ses courtisans, pour demander les arrérages, qui montaient fort haut : menaçant cette ville, en cas de refus, d'abandonner la Judée à ses soldats, et d'y envoyer d'autres habitans à la place des Juifs. Ces menaces mirent l'alarme dans Jérusalem. Onias fut le seul qui ne s'en effraya point ; et les Juifs allaient éprouver les derniers malheurs, si Joseph, neveu du grand-prêtre, n'eût détourné l'orage par sa prudence. Il se fit députer à la cour d'Egypte : il sut si bien gagner l'esprit du roi et de la reine, qu'il se fit donner la ferme des tributs du roi dans les provinces de Célésyrie et de Palestine. Cet emploi le mit en état d'acquitter les sommes dues par son oncle, et fut le salut de sa nation. Onias mourut l'an 229 avant J. C., et eut pour successeur Simon II, son fils.

ONIAS III, fils de Simon, et petit-fils d'Onias II, fut établi dans la grande sacrificature après la mort de son père, vers l'an 200 avant J. C. C'était un homme juste, dont on voit le plus bel éloge dans le livre de l'*Ecclésiastique*, chap. 50. Sa piété et sa fermeté faisaient observer les lois de Dieu dans Jérusalem, et inspiraient aux rois mêmes et aux princes idolâtres un grand respect pour le temple du Seigneur. C'est sous lui qu'arriva l'histoire d'Héliodore. Un Juif, nommé *Simon*, outré de la résistance qu'Onias apportait à ses injustes entreprises, fit dire à Séleucus, roi de Syrie, qu'il y avait dans les trésors du temple des sommes immenses, qu'il pouvait facilement faire passer dans le sien. Le roi, sur cet avis, envoya à Jérusalem Héliodore (*voy.* ce nom). Le perfide Simon, toujours plus animé contre Onias, ne cessait de le faire passer pour l'auteur de tous les troubles qu'il excitait lui-même. Onias, craignant les suites de ces accusations, se détermina à aller à Antioche pour se justifier auprès du roi Séleucus : ce prince mourut sur ces entrefaites. Antiochus Epiphanes, son frère, lui ayant succédé, Jason, frère d'Onias, qui désirait avec ardeur d'être élevé à la souveraine sacrificature, l'acheta du roi à prix d'argent, et en dépouilla son frère, qui se retira dans l'asile du bois de Daphné. Ce saint homme n'y fut pas en sûreté ; car Ménélaüs, qui avait usurpé sur Jason la souveraine sacrificature, et pillé les vases d'or du temple, fatigué des reproches que lui en faisait Onias, le fit assassiner par Andronic, gouverneur du pays. Ce meurtre révolta tout le monde. Le roi lui-même, sensible à la mort d'un si grand homme, ne put retenir ses larmes, et la vengea sur l'auteur, qu'il fit tuer au même lieu où il avait commis cette impiété (163 avant J. C.). Onias laissa un fils qui, se voyant exclu de la dignité de son père par l'ambition de Jason et de Ménélaüs, ses oncles, et par l'injustice des rois de Syrie, se réfugia en Egypte auprès du roi Ptolémée Philométor. Ce prince lui accorda la permission de faire bâtir un temple au vrai Dieu dans la préfecture d'Héliopolis. Il appela ce temple *Onion*, et le construisit sur le modèle de celui de Jérusalem. Il y établit des prêtres et des lévites, qui faisaient le même service et pratiquaient les mêmes cérémonies que dans le vrai temple. Le roi lui assigna de grandes terres et de forts revenus, pour l'entretien des prêtres et pour les besoins du temple. Après la ruine

de Jérusalem, Vespasien, craignant que les Juifs ne se retirassent en Egypte, et ne continuassent à faire les exercices de leur religion dans le temple d'Héliopolis, le fit dépouiller de tous ses ornemens, et en fit fermer les portes.

ONIAS, Juif d'une vertu éminente, obtint de Dieu vers l'an 70 avant J. C., par ses prières, la fin d'une cruelle famine qui affligeait ses compatriotes; mais il n'obligea que des ingrats. Voyant la guerre allumée pour le pontificat entre Hyrcan et Aristobule, il se retira dans une caverne, pour ne point prendre part à ces horreurs, l'un et l'autre parti étant composés de Juifs. Il fut cependant accusé d'être de celui d'Hyrcan. Comme on voulut le forcer à maudire Aristobule et les sacrificateurs attachés au temple, le saint homme fit cette prière : « Grand » Dieu, puisque ceux-ci sont vos peuples, » et ceux-là vos sacrificateurs, je vous » conjure de n'exaucer ni les uns ni les » autres ! » Le peuple furieux l'accabla aussitôt de pierres; et ce crime fut puni peu après par le même fléau, dont Dieu, à sa considération, les avait délivrés (Flave Josèphe, *Histoire des Juifs*, livre 14, chapitre 3).

ONKELOS, surnommé le *Prosélyte*, fameux rabbin du 1er siècle, est auteur de la première *Paraphrase chaldaïque* sur le *Pentateuque*, qu'il intitula *Targum*. On lit dans le *Talmud*, qu'il fit les funérailles de Gamaliel, maître de saint Paul, et que, pour les rendre plus magnifiques, il y brûla des meubles pour la valeur de plus de 20,000 livres. C'était la coutume des Hébreux de brûler le lit et les autres meubles des rois après leur mort. On observait la même cérémonie aux funérailles des présidens de la synagogue, tel qu'était Gamaliel. (Le *Targum* a été imprimé pour la première fois à Bologne en 1482. On le trouve dans toutes les *Polyglottes*.)

ONOMACRITE, poète grec, que l'on croit auteur du poème des *Argonautes*, attribué à Orphée, vivait vers l'an 516 avant J. C. Il fut chassé d'Athènes par Hipparque, un des fils de Pisistrate.

ONOSANDER, philosophe platonicien, dont il nous reste un Traité *Du devoir et des vertus d'un général d'armée*, que Rigault a publié en 1599, in-4, en grec, avec une bonne traduction latine. Blaise de Vigenère l'a traduite en français in-4, et sa version est rare : elle a paru à Paris en 1605. M. le baron de Zurlauben en a donné une plus récente, mais pas meilleure, dans sa *Bibliothèque militaire*, 1760, 3 vol. in-12. Il y en a une édition grecque et française à Nuremberg, 1762, in-fol., qui est estimée.

ONSEMBRAY. *Voyez* PAJOT.

* OOST (Jacques Van), surnommé *le Vieux*, peintre d'histoire et de portraits, naquit à Bruges en 1600, et y mourut en 1671. Il imitait avec succès Annibal Carrache. Ses principaux tableaux sont : une *Descente de Croix*; le *Baptême de Jésus-Christ*; l'*Adoration des bergers*; une *Descente du St.-Esprit*, regardée comme son chef-d'œuvre, et un *S. Charles Borromée, administrant le sacrément de la communion aux pestiférés de Milan*. Ce dernier tableau est au musée du Louvre. — Son fils, Jean-Jacques Van OOST, surnommé *le Jeune*, se fixa à Lille, et orna les églises de cette ville de ses tableaux, parmi lesquels on distingue l'*Enfant Jésus auquel on présente les instrumens de sa passion*; la *Résurrection du Lazare* et le *Martyre de sainte Barbe*. Sa manière approche beaucoup de celle de son père; mais son coloris est plus pâteux et sa touche plus franche. Il peignait le portrait avec un rare talent. Il se retira, dans ses dernières années, à Bruges, et y mourut le 29 décembre 1713.

OPHNI et PHINÉES, enfans du grand prêtre Héli, furent aussi impies et aussi méchans que leur père était sage et vertueux. Ils faisaient violence aux femmes et aux filles qui venaient au temple, s'appropriaient les offrandes, et exigeaient des contributions pour rendre la justice ou plutôt l'injustice. L'Ecriture les appelle *Fils de Bélial*. Mais Dieu arrêta et vengea tous ces crimes par les armes des Philistins dans la sanglante bataille d'Aphec, où Ophni et Phinées, quoiqu'ils eussent apporté l'ar-

che, espérant par sa présence assurer la victoire aux Juifs, furent tués en combattant pour la défense de l'arche même, laquelle tomba au pouvoir de leurs ennemis.

* OPIE (John), peintre anglais, né en 1761 dans un village du comté de Cornwailles, mort le 9 avril 1807, était fils d'un charpentier. Il excellait à peindre les mendians, les vieillards et les brigands. Ses compositions les plus estimées sont la *mort de David Rizzio en présence de Marie Stuart*, le *meurtre de Jacques Ier* et la *mort de Saphira*. Sa veuve a publié, en 1809, ses *Leçons sur la peinture*, et a donné successivement plusieurs pièces de théâtre et romans, qui ont obtenu un grand succès.

OPILIUS (Aurélius), habile grammairien, auteur d'un ouvrage intitulé: *Libri Musarum*, florissait l'an 94 avant J. C. Ce recueil n'est pas venu jusqu'à nous.

OPITIUS, en allemand OPITZ (Martin), né en 1597 à Boleslaw, en Silésie, s'est fait un nom célèbre par ses poésies latines et encore plus par ses poésies allemandes. On a de lui en latin des *Sylves*, des *Epigrammes*, un *Poème du Vésuve*, les *Distiques de Caton*, etc. Ses vers allemands sont également naturels et brillans. Ils ont été recueillis à Amsterdam en 1698. Les latins l'avaient été en 1640 et 1681, in-8. L'auteur mourut de la peste à Dantzick, le 13 août 1639, regardé comme le Malherbe des Allemands. (On cite aussi de ce littérateur un ouvrage estimable intitulé : *Aristarchus, sive de Contemptu linguæ teutonicæ*, in-4.)

OPITIUS ou OPITZ (Henri), théologien luthérien, né à Altembourg en Misnie, l'an 1642, fut professeur de langues orientales et de théologie à Kiel, où il mourut en 1712. On a de lui un grand nombre d'ouvrages sur les antiquités hébraïques : il ternit sa réputation en voulant établir le rapport de la langue grecque avec les langues orientales, selon la méthode que Wasmuth avait suivie, pour montrer la liaison que tous les dialectes de l'Orient ont entre eux. Cette envie bizarre d'assujettir la langue grecque aux mêmes règles que l'hébreu l'engagea à donner quelques livres ridicules. On ne recherche de lui que sa *Biblia hebraica*, Kiel, 1719, in-4, 2 vol.

OPMÉER (Pierre), né à Amsterdam en 1526, se distingua par son érudition et par son zèle pour la défense de la religion catholique. On a de lui en latin : 1° un *Traité de l'office de la messe* ; 2° l'*Histoire des martyrs de Gorcum et de Hollande*, Leyde, 2 vol. in-8 ; traduits ensemble en flamand, 1708. C'est l'histoire des catholiques les plus zélés, dont les Hollandais ont versé le sang. 3° Une *Chronique depuis le commencement du monde* jusqu'en 1569, avec des supplémens par Laurent Beyerlincg jusqu'en 1611, Anvers, 1611, 2 vol. in-fol. avec figures. Cet ouvrage est un des meilleurs qu'on ait en ce genre : le stile en est net et fort intelligible. Opméer a le plus souvent puisé dans les sources; tous ses ouvrages sont écrits en latin. Cet écrivain mourut à Delft en 1595, âgé de 69 ans.

OPORIN (Jean), imprimeur de Bâle, né en 1507, enrichit la république des lettres de plusieurs ouvrages imprimés avec une exactitude scrupuleuse, et ornés de *Tables* très amples. Il mourut en 1568, à 61 ans. On a de lui : 1° de savantes *Scolies* sur différens ouvrages de Cicéron; 2° des *Notes* pleines d'érudition sur quelques endroits de Démosthènes ; 3° l'*Edition* de 38 poètes bucoliques.

OPPEDE (Jean MEYNIER, baron d'), premier président au parlement d'Aix, où il naquit en 1495, est célèbre dans l'histoire par son zèle véhément contre les sectaires. Le parlement de Provence ordonna, en 1540, par un arrêt solennel, que toutes les maisons de Mérindol, occupées par les hérétiques nommés *Vaudois*, seraient démolies, ainsi que les châteaux et les forts qui leur appartenaient. Dix-neuf des principaux habitans de ce bourg furent condamnés à périr par le feu. Les Vaudois, effrayés, députèrent vers le cardinal Sadolet, évêque de Carpentras, prélat aussi savant que vertueux, qui les reçut avec bonté, et intercéda pour eux. François Ier, touché

par leurs représentations, leur pardonna, à condition qu'ils abjureraient leurs erreurs ; mais ils n'en voulurent rien faire. Encouragés au contraire par la surséance de l'arrêt, ils couraient le pays en armes, profanant les églises, brûlant les images, détruisant les autels. D'Oppède en donna avis à la cour, et assura que ces rebelles, assemblés au nombre de seize mille, avaient dessein de surprendre Marseille ; en conséquence il priait qu'on permît l'exécution de l'arrêt. Le roi ne balança pas, donna des troupes au président, et leur ordonna de lui obéir en tout. D'Oppède, le baron de la Garde et l'avocat-général Guérin fondirent sur Cabrières et Mérindol, tuèrent tout ce qu'ils rencontrèrent, et brûlèrent, conformément à l'arrêt rendu par le parlement, tout ce qui servait de retraite à ces sectaires; le peu qui s'en échappa se sauva en Piémont. Le roi, par des lettres-patentes du mois d'août 1545, approuva tout ce qui s'était fait; mais on prétend que ce prince se repentit depuis de sa facilité, et qu'il ordonna en mourant à son fils de rappeler l'affaire à un sérieux examen. Il est certain qu'en 1551 le roi Henri II commit le parlement de Paris pour en juger. Jamais cause ne fut plus solennellement plaidée; elle tint cinquante audiences consécutives. Le président d'Oppède parla avec tant de force, qu'il fut renvoyé absous. Il toucha surtout beaucoup par son plaidoyer, qui commençait par ces mots : *Judica me, Deus, et discerne causam meam de gente non sancta*. Il tâcha de prouver qu'il n'avait fait qu'exécuter les ordres de François Ier contre les sectaires, et que le roi avait ordonné qu'en cas qu'ils refusassent d'abjurer l'hérésie, on les exterminât, comme Dieu avait ordonné à Saül d'exterminer les Amalécites ; il s'étendit sur les maux que l'hérésie cause à l'état, en même temps qu'elle détruit la religion, et peignit par des couleurs vives et fortes celle des Vaudois, une des plus odieuses qui aient paru dans le monde. C'était un homme de probité et d'une intégrité incorruptibles ; il exerça sa charge avec beaucoup d'honneur jusqu'à sa mort, arrivée en 1558. Les écrivains protestans, et après eux le président de Thou et Dupleix, disent que la justice divine le punit de sa cruauté, en le faisant mourir dans des douleurs horribles. Maimbourg dit « que la vraie cause de ses » douleurs fut la trahison d'un opé» rateur protestant, qui le sonda avec » une sonde empoisonnée pour venger » sa secte. » On a de lui une *Traduction* française *de 6 Triomphes* de Pétrarque, 1538, in-8, rare.

OPPENORD (Gilles-Marie), architecte, né à Paris en 1672, et mort dans la même ville en 1742, est regardé par les connaisseurs comme un génie du premier ordre dans l'art qu'il a professé. Le duc d'Orléans, régent du royaume, lui donna la place de directeur-général de ses bâtimens et jardins. Oppenord a laissé des dessins dont M. Huquier, artiste connaisseur, a gravé, avec beaucoup de propreté et d'intelligence, une suite considérable.

OPPIEN, poète grec, natif de Coryce ou d'Anazarbe, ville de Cilicie, florissait dans le 2e siècle, sous le règne de l'empereur Caracalla. Ce poète a composé plusieurs ouvrages, où l'on remarque beaucoup d'érudition, embellie par les charmes et la délicatesse de sa versification. Nous avons de lui cinq livres *de la pèche* et quatre *de la chasse*. Caracalla lui fit donner un écu d'or pour chaque vers du *Cynégéticon*, ou *Traité de la chasse*. C'est de là que les vers d'Oppien, dit-on, furent appelés *vers dorés*. Ce poète fut moissonné par la peste dans sa patrie, au commencement du 3e siècle, à l'âge de 30 ans. (Le savant J. G. Schneider, frappé de la disparité qui existe entre les deux poèmes *de la chasse et de la pêche*, a cru qu'ils étaient de deux auteurs, et de deux époques différentes. L'opinion des deux Oppiens a prévalu, malgré les observations de Belin de Ballu.) La meilleure édition de ses *Poëmes*, imprimés dès 1478, in-4, est celle de Leyde, 1597, in-8, en grec et en latin, avec des notes de Rittershuys, pleines d'érudition. On a une traduction en mauvais vers français, par Florent Chrétien, du

poème *de la Chasse*, 1575, in-4; et en prose par Fermat, Paris, 1690, in-12. (En 1817, M. Limes a donné celle des *Halieutiques*, Paris, 1 vol. in-8.)

OPPIUS (Caïus), est auteur, selon quelques-uns, des *Commentaires* sur les guerres d'Alexandrie, d'Afrique et d'Espagne, attribués à Hirtius : cependant presque tous les exemplaires portent le nom de Hirtius, et, ce qui est certainement une bévue, de *Hirtius Pansa*; et l'ouvrage est toujours cité sous ce nom. *Voyez* Hirtius.

OPPORTUNE (Sainte), abbesse de Montreuil dans le diocèse de Séez, et sœur de Godegrand, évêque de ce siége. Elle mourut le 22 avril 770, après avoir passé sa vie dans les exercices de la pénitence, et fut enterrée près de son frère. Sa *Vie*, écrite par Adelme, se trouve dans les *Acta Sanct.* avril, tome 3. Nicolas Gosset en a donné une autre en français, 1655.

OPSOPŒUS (Vincent), allemand, écrivain du 16ᵉ siècle, dont nous avons en latin un poème bachique, intitulé : *De Arte bibendi libri III*, Nuremberg, 1536, in-4; Francfort, 1578, in-8, qui plut à ceux de sa nation.

OPSOPOEUS (Jean), né à Bretten dans le Palatinat, en 1556, fut correcteur de l'imprimerie de Wechel, qu'il suivit à Paris, et auquel il fut fort utile par ses connaissances. Son attachement aux nouveaux hérétiques le fit mettre deux fois en prison. Il se consacra à la médecine, et y fit de si grands progrès qu'étant de retour en Allemagne, on lui donna une chaire de professeur en cette science à Heidelberg. Il y mourut en 1596, à 40 ans. On a de lui divers *Traités* d'Hippocrate, avec des traductions latines, corrigées, et des remarques tirées de divers manuscrits. Francfort, 1587. On lui doit encore le recueil des *Oracles des Sybilles*, Paris, 1607, in-8. — Son frère, Jean Opsopoeus, né en 1576, et mort en 1619, s'attacha à l'anatomie et à la chirurgie, et se fit une grande réputation par une pratique éclairée et heureuse.

OPSTRAET (Jean), né à Beringhen, dans le pays de Liége, en 1651, professa d'abord la théologie dans le collége d'Adrien VI, à Louvain, ensuite au séminaire de Malines. Humbert de Précipiano, archevêque de cette ville, instruit de son attachement à Jansénius et à Quesnel, le renvoya, en 1690, comme un homme dangereux. De retour à Louvain, il entra dans les querelles excitées par les nouvelles erreurs, et fut banni par lettre de cachet, en 1704, de tous les états de Philippe V. Revenu à Louvain deux ans après, lorsque cette ville passa sous la domination de l'empereur, il fut fait principal du collége du Faucon. Il mourut dans cet emploi en 1720, après avoir reçu les sacremens moyennant une déclaration de soumission à l'Eglise ; cependant plusieurs colléges et corps de l'université refusèrent d'assister à son enterrement. Ce savant avait de l'esprit, de la lecture, et écrivait assez bien en latin lorsqu'il le voulait, même en vers, comme on le voit dans quelques satires contre les jésuites ; mais souvent il s'accommodait exprès au stile, plus précis et moins pur, des scolastiques. Ses lumières l'avaient rendu l'oracle des jansénistes de Hollande. On a de lui un grand nombre d'ouvrages en latin et en français, recherchés avec avidité par les partisans de Quesnel. Les principaux sont : 1° *Theses theologicæ*, 1706, où l'on trouve ce sarcasme digne de Luther : *Missæ non refrigerant animas in purgatorio, sed in refectorio*; 2° *Dissertation théologique sur la manière d'administrer le sacrement de pénitence*, contre Steyaërt, in-12; 3° *La vraie doctrine touchant le baptême laborieux*, 3 vol. in-12, contre le même; 4° *Instructions théologiques* pour les jeunes théologiens; 5° *Le Bon Pasteur*, où l'on traite des devoirs des pasteurs. Ce livre a été traduit en français par Hermant, curé de Maltot, près de Caen, en 2 vol. in-12. En 1764, l'évêque de Passau en fit faire une édition pour son clergé, mais avec des changemens, corrections et additions : cette édition fut réimprimée à Bamberg, Wurtzbourg et Vicence. 6° *Le théologien chrétien*, mis en français par saint André de Beauchêne

et imprimé à Paris, en 1728, sous ce titre : *Le Directeur d'un jeune théologien*, in-12 ; 7° *Instructions théologiques sur les actions humaines* (De Actibus humanis), en 3 vol. in-12 ; 8° *Théologie dogmatique, morale, pratique et scolastique*, en 3 vol. in-12; 7° *Traité des lieux théologiques*, en 3 vol. in-12: c'est un des plus estimés ; 10° *Dissertation théologique sur la conversion du pécheur*. Ce livre a été traduit en français, mais avec beaucoup de liberté, par l'abbé de Natte, et imprimé plusieurs fois sous ce titre : *Idée de la conversion du pécheur*. La dernière édition française est de 1782, en 2 vol. in-12, avec un *Traité de la Confiance chrétienne*, plus propre à ruiner cette vertu qu'à l'établir.

OPTAT (Saint), *Optatus*, évêque de Milève, ville de Numidie en Afrique, sous l'empire de Valentinien et de Valens, a un nom célèbre dans l'Eglise, quoiqu'il n'y soit guère connu que par ses ouvrages. Il mourut vers 384. Saint Augustin, saint Jérôme, saint Fulgence, le citent avec éloge. « Optat (dit le premier) » pourrait être une preuve de la vérité » de l'Eglise catholique, si elle s'ap- » puyait sur la vertu de ses ministres. » Nous n'avons d'Optat que sept *Livres du schisme des donatistes*, contre un ouvrage de Parménien, évêque donatiste de Carthage. L'ouvrage de saint Optat est une marque de son érudition et de la netteté de son esprit. Son stile est noble, véhément et serré. La meilleure édition de ce livre est celle du docteur du Pin, Paris, 1700, in-fol.; Anvers, 1702. L'éditeur l'a enrichie de courtes notes au bas des pages, avec un recueil des actes des conciles, des lettres des évêques, des édits des empereurs, et des actes des martyrs, qui ont rapport à l'histoire des donatistes, disposés par ordre chronologique jusqu'au temps de Grégoire le Grand. On trouve à la tête une préface savante et bien écrite, sur la vie, les œuvres et les différentes éditions d'*Optat*. Avant celle de du Pin, on estimait l'édition qu'en avait donnée Gabriel Aubespine, avec des notes, Paris, 1631, et celles de Le Prieur, 1779.

ORANG-ZEB. *Voyez* AURENG-ZEIB.

ORANGE (Philibert DE CHALONS, prince d'), né en 1502, au château de Nozeroi, en Franche-Comté, quitta le service de François Ier en 1520, piqué, dit-on, de ce qu'à Fontainebleau le maréchal-des-logis de la cour, par ordre du roi, l'avait délogé pour faire place à un ambassadeur de Pologne. (A ce motif de courroux s'en joignit un autre plus puissant encore. François Ier prétendit au droit de suzeraineté sur la principauté d'Orange, et Philibert avait réclamé vainement contre ce droit. Il passa au service de l'empereur Charles-Quint. Il perdit par ce changement sa principauté d'Orange, que le roi fit saisir, ainsi que le gouvernement de Bretagne, qu'il avait eu dès le berceau. L'empereur l'en dédommagea en lui donnant la principauté de Melphes, le duché de Gravina, plusieurs terres en Italie et en Flandre, et l'ordre de la Toison-d'Or. Il fit ses premières armes à la reprise de Tournai sur les Français en 1521, et commanda l'infanterie espagnole au siége de Fontarabie en 1522. Il s'embarqua l'année suivante pour passer en Italie; son vaisseau, par la maladresse du capitaine, fut fait prisonnier par la flotte de Doria. Envoyé à la tour de Bourges, il y resta jusqu'au traité de Madrid, après la bataille de Pavie, traité par lequel l'empereur lui fit rendre sa principauté. Il fut général de l'armée impériale en 1527, après la mort du connétable de Bourbon, et perdit la vie le 3 août 1530, dans un combat en Toscane, près de Pistoie où il commandait les troupes de l'empereur contre les Florentins, alors en guerre avec le pape. Il n'avait pas encore atteint l'âge de 28 ans, et ne laissa qu'une fille, qui porta ses titres et ses biens dans la maison de Nassau.

*ORANGE (Frédéric, prince d'), second fils du Stathouder, naquit en 1768, et se distingua de bonne heure dans les armes. Il prit part à la guerre contre la France en 1793 et 1794 : dans ces deux campagnes il déploya de grands talens militaires, mérita les éloges des généraux les plus expérimentés, et fut blessé le

13 septembre 1793. Il passa ensuite au service de l'Autriche en qualité de général-major, et combattit pour cette puissance jusqu'à sa mort, arrivée au commencement de 1799 en Italie. Parmi ses faits d'armes les plus remarquables, on cite la manière courageuse avec laquelle il se signala à la bataille de Wurtzbourg (5 septembre 1795). Au siége de Kehl, il repoussa, le 8 octobre, l'ennemi dans la place, après lui avoir fait essuyer une perte considérable. Le 22 novembre, tous les postes autrichiens étaient en déroute complète, lorsqu'il arriva à la tête d'une compagnie hongroise. Le prince d'Orange s'élance sur l'ennemi, qui, croyant que le faible renfort que le prince amenait était une tête de colonne, s'arrête tout à coup, et donne ainsi le temps à la réserve d'arriver. Celle-ci attaqua vigoureusement les Français, et les poursuivit jusque dans leurs retranchemens. Ce fut le prince Frédéric qui, le 2 décembre, conduisit la première attaque contre les flèches de Kehl, les emporta d'assaut, et enleva quinze pièces de canon. Il obtint de nouveaux succès en 1797, et on lui confia en avril le commandement d'un camp qui devait couvrir Vienne. Après quelques mois, il passa en Italie où il mourut presque subitement. Sa perte fut généralement regrettée par l'armée autrichienne, dont il était aimé et estimé autant par ses talens que par la bonté et la douceur de son caractère.

ORANGE. *Voyez* NASSAU *et* GUILLAUME.

ORANTES (François), cordelier espagnol, mort en 1584, assista en qualité de théologien au concile de Trente, où il prononça un savant discours en 1562. Il fut ensuite confesseur de don Juan d'Autriche, puis évêque d'Oviédo en 1581. On a de lui, en latin, un *Livre contre les Institutions de Calvin*, etc.

ORBELLIS (Nicolas de), cordelier, natif d'Angers, mort en 1545, laissa un *Abrégé de théologie selon la doctrine de Scot*, in-8.

ORCAN. *Voyez* ORKAN.

* ORCET (Gilbert-Paul ARAGONNÈS d'), évêque de Langres, né à Clermont le 13 novembre 1762, était auparavant chanoine et grand-vicaire dans cette dernière ville. Il fut sacré évêque le 25 janvier 1824. Il est mort d'une fièvre cérébrale à Langres, le 20 juin 1832. Il était, dans ce siége épiscopal, le successeur de M. de La Luzerne.

ORDERIC ou ORDIC ou OLDERIC VITAL, originaire d'Orléans, né en Angleterre en 1075, fut amené, à l'âge de 10 ans, en Normandie, et élevé dans l'abbaye d'Ouche (Saint-Evroult), après que son père, qui était prêtre et veuf, eut embrassé l'état monastique. Il en prit lui-même l'habit à 11 ans, et quoiqu'il eût reçu le sous-diaconat à l'âge de 16 ans, il ne fut élevé au sacerdoce que dans sa 33e année. Il passa toute sa vie dans l'état de simple religieux, n'étant occupé que de ses devoirs et de l'étude. Il mourut après 1143. Nous lui devons une *Histoire ecclésiastique* en 13 livres, que Duchesne a fait imprimer dans les *Historiæ Normannorum scriptores*, Paris, 1619, in-fol. Cet ouvrage contient, parmi quelques fables adoptées dans le siècle d'Orderic, beaucoup de faits très intéressans qu'on ne trouverait pas ailleurs, tant par rapport à la Normandie et à l'Angleterre, que par rapport à la France. (Il a été traduit pour la première fois en français par Dubois, Paris, 1827, 4 vol. in-8.)

* ORDINAIRE (Claude-Nicolas), naturaliste, né à Salins en 1736, entra de bonne heure dans la congrégation de l'Oratoire, professa les humanités dans divers colléges pendant plusieurs années, fut pourvu d'un canonicat à Riom en Auvergne, et se livra dans ce pays à l'étude de l'histoire naturelle, avec assez de succès pour être appelé à en montrer les élémens à mesdames de France filles de Louis XV. Ayant refusé le serment exigé des ecclésiastiques, il fut déporté en 1793. Retiré en Angleterre, il y séjourna jusqu'en 1802 où il revint en France. Il fut nommé bibliothécaire de Clermont, et y mourut le 15 août 1809. On lui doit l'*Histoire naturelle des volcans*, Paris, 1802, in-8, ouvrage re-

gardé comme élémentaire dans cette partie, orné d'une mappemonde volcanique. Il a laissé plusieurs ouvrages manuscrits, entre autres, une *Statistique* de l'Auvergne.

ORÉGIUS ou Orégio (Augustin, le cardinal), philosophe et théologien, né à Sainte-Sophie, bourg de Toscane, en 1577, de parens pauvres, alla à Rome pour y faire ses études. On le plaça dans une petite pension bourgeoise, où il éprouva les mêmes sollicitations que le patriarche Joseph, et ne fut pas moins fidèle à son devoir. Il fuit de la maison de son hôtesse, et eut le courage de passer une nuit d'hiver dans la rue, sans habits. Le cardinal Bellarmin, instruit de sa vertu, le fit élever dans un collége de pensionnaires de la première qualité, à Rome. Orégius fut chargé par le cardinal Barberin d'examiner quel était le sentiment d'Aristote sur l'immortalité de l'âme; et c'est pour ce sujet qu'il publia, en 1631, son livre intitulé : *Aristotelis vera de rationalis animæ immortalitate sententia*, in-4, où il tâche de prouver que ce philosophe a cru cette vérité si importante, appuyée sur les plus grandes raisons, comme sur les motifs les plus consolans. Il faut convenir cependant que la flottante métaphysique de ce philosophe grec ne nous a rien laissé de bien lumineux sur ce sujet, ni même rien qui puisse bien constater son propre sentiment. Le cardinal Barberin étant devenu pape sous le nom d'*Urbain VIII*, honora Orégius de la pourpre en 1634, et lui donna l'archevêché de Bénévent, où il mourut en 1635, à 58 ans. On a de sa plume les Traités *De Deo*, *De Trinitate*, *De Incarnatione*, *De Angelis*, *De opere sex dierum*, et d'autres ouvrages, imprimés à Rome en 1637 et en 1642, in-fol., par les soins de Nicolas Orégius son neveu. Le cardinal Bellarmin l'appelait son *théologien*, et le pape Urbain VIII le nommait son *docteur*.

* OREILLY (Forgal), évêque de Kilmore, mort à Bailliebore le 30 avril 1829, était parvenu à sa 85e année. Depuis 22 ans il gouvernait son diocèse et était un modèle de douceur et de charité.

ORELLANA (François), né au commencement du 16e siècle à Truxillo, en Aragon, est, comme on le croit communément, le premier Européen qui a reconnu la rivière des Amazones. Il s'embarqua en 1539 assez près de Quito, sur la rivière de Coca, qui plus bas prend le nom de Napo. De celle-ci il tomba dans une autre plus grande, et se laissant aller sans autre guide que le courant, il arriva au cap du Nord, sur la côte de Guiane, après une longue navigation. Orellana périt 18 ans après, avec trois vaisseaux qui lui avaient été confiés en Espagne, sans avoir pu retrouver l'embouchure de sa rivière. La rencontre qu'il fit, en la descendant, de quelques femmes armées, dont un cacique indien lui avait dit de se défier, la fit nommer rivière des *Amazones*.

ORESME (Nicolas), évêque de Lisieux, un des premiers écrivains du 14e siècle, natif de Caen. Il devint docteur de Sorbonne, et grand-maître du collége de Navarre depuis l'an 1356 jusqu'à l'an 1361, doyen de l'église de Rouen, trésorier de la chapelle du roi, fut précepteur de Charles V, qui lui donna en 1377 l'évêché de Lisieux. On l'avait député à Avignon en 1363 vers le pape Urbain V, à qui il persuada de ne pas retourner à Rome. Oresme mourut à Lisieux en 1382. Ses ouvrages les plus connus sont : 1° un *Discours* contre les déréglemens de la cour de Rome, qu'il prononça en présence d'Urbain V, en 1363. Francowitz a eu soin d'en augmenter son *Catalogue des témoins de la vérité*; collection infâme de tout ce qu'il a pu trouver d'injurieux contre le saint-Siége. 2° Un beau traité : *De communicatione idiomatum*; 3° un *Discours* contre le changement de la monnaie, dans la Bibliothèque des Pères; 4° un traité *De Antichristo*, imprimé dans le tome 9e de l'*Amplissima collectio* du Père Martenne : il est plein de réflexions judicieuses. 5° Sa *Traduction française* de la *Morale et de la Politique d'Aristote*, qu'il entreprit, ainsi que la suivante, par ordre de Charles V; 6° celle du traité de Pétrarque, des *Remèdes de l'une et de l'au-*

tre fortune. On le fait auteur d'une version de la Bible, que d'autres attribuent avec plus de vraisemblance à Des Moulins Guyard. *Voyez* ce nom.

ORESTE, préfet d'Alexandrie. *Voyez* HYPATIE.

ORESTE, général romain. *Voyez* NÉPOS *et* GLYCÈRE.

ORESTE, tyran de Rome. *Voy.* AUGUSTULE *et* ODOACRE.

ORFANEL (Hyacinthe), dominicain espagnol, né à Valence en 1578, fut brûlé vif dans sa mission du Japon, en 1622. Il est auteur d'une *Histoire de la prédication de l'Evangile au Japon*, depuis 1602 jusqu'en 1621, Madrid, 1633, in-4.

ORGAGNA (André de CICCIONE), peintre, sculpteur et architecte, natif de Florence en 1329, mourut en 1389, âgé de 59 ans. C'est surtout comme peintre qu'il s'est rendu recommandable : il avait un génie facile, et ses talens auraient pu être plus brillans, si ce maître eût eu devant les yeux de plus beaux ouvrages que ceux qui existaient de son temps. C'est à Pise qu'il a le plus travaillé : il y a peint un *Jugement universel*, dans lequel il a affecté de représenter ses amis dans la gloire du paradis, et ses ennemis dans les flammes de l'enfer.

ORGEVILLE. *Voyez* MORAINVILLIERS.

*ORIANI (Barnabé), homme de lettres et directeur de l'observatoire de Milan, naquit à Garignano village près de cette ville, le 15 avril 1753. Il annonça de bonne heure son goût pour les sciences exactes, et les cultiva avec tant d'ardeur qu'il fut reçu en 1777 parmi les astronomes de Milan. Sa réputation fut dès lors établie, et il ne fit qu'ajouter à sa gloire par les observations nouvelles dont il enrichit la science, et dont chacun remarqua l'importance et la précision. Ce fut en qualité d'astronome qu'il fut envoyé en 1786 en Angleterre, pour faire construire par le célèbre artiste Ramsden un grand cercle mural et plusieurs autres instrumens que le gouvernement faisait exécuter pour l'usage de l'observatoire. Oriani fit dans ce voyage la connaissance de Herschel, avec lequel il a toujours été depuis en correspondance. De retour à Milan, il prit part aux travaux de la mesure d'un arc du méridien en Italie, et dirigea avec Reggio et de Césaris les opérations trigonométriques au moyen desquelles on voulait faire une nouvelle triangulation pour la carte de la Lombardie. Lorsque Piazzi découvrit le premier janvier 1801 la planète Cérès, et qu'il l'eut prise d'abord pour une comète, Oriani calcula d'après les premières observations de cet astronome l'orbite de la nouvelle étoile, et démontra que c'était une planète. Ainsi il ne fut point étranger à cette découverte importante du 19e siècle. Oriani fut un des 30 premiers membres de l'Institut italien. Buonaparte lui accorda le titre de comte et la dignité de sénateur du royaume d'Italie, honneurs qu'il perdit à la restauration de l'ancien ordre de choses. Cependant le gouvernement autrichien lui a conservé son titre d'astronome. Oriani est mort dans le mois de novembre 1832. C'était uu ecclésiastique vertueux. C'est sous sa direction que Carlini a publié les *Ephémérides astronomiques de Milan* qui paraissaient toutes les années. Les ouvrages d'Oriani sont : 1° *sur les interpolations des lieux de la lune, éphémérides astronomiques*, Milan, 1788 ; 2° *Tables du mouvement horaire de la lune*, ibid., 1779 ; 3° *sur la réduction des lieux des étoiles*, ibid., 1779 ; 4° *sur les occultations des étoiles*, ibid., 1782 ; 5° *sur la précession des équinoxes*, ibid., 1783 ; 6° *Tables d'Uranus*, 1783 ; 7° *sur les lunettes acromatiques*, *Mémoires de la société italienne*, Vérone, 1786 ; 8° *Theoria planetæ Urani*, Milan, 1789, in-4 ; 9° *sur les perturbations de Mercure par l'action de Vénus*, *éphémérides astronomiques*, Milan, 1796 ; 10° *Correction des tables de Mercure*, ibid., 1797 ; 11° *sur la manière de corriger les tables par les observations*, ibid., 1797 ; 12° *Theoria planetæ Mercurii*, Milan, 1798, in-8 ; 13° *Formules analytiques pour la perturbation des planètes*, *éphémérides astronomiques*, ibid., 1802 ; 14° *Elémens de Trigonométrie sphéroïdique*, Bologne, 1806, in-8, ouvrage classique ; 15° *Opuscules astronomiques*, Milan, 1806, in-8.

Les derniers travaux d'Oriani, sont : deux *Mémoires sur l'obliquité de l'écliptique démontrée d'après les observations solstitielles*, et sur *l'équation du centre dans les orbites elliptiques*.

ORIBASE de Pergame, né à Pergame, disciple de Zénon de Chypre, et médecin de Julien l'Apostat, qui le fit questeur de Constantinople. Il fut exilé sous les empereurs suivans, et rappelé dans la suite. Il mourut au commencement du 5e siècle. On a de lui un grand nombre d'ouvrages, imprimés à Bâle en 1557, en 3 vol. in-fol., et dans les *Artis medicæ principes* d'Etienne. Le plus estimé est son livre des *Collections*, entrepris à la prière de Julien. L'auteur, pour former ce recueil, avait puisé dans Galien et dans les autres médecins. Il était en 72 livres, dont il ne nous reste plus que 17. Son *Anatomie* parut à Leyde en 1735, in-4.

ORICELLARIUS. *Voyez* Rucellai.

ORICHOVIUS ou Orechovius. *Voy.* Okski.

* ORIENTIUS, écrivain ecclésiastique, que l'on confond souvent avec un évêque d'Elvire en Espagne, vivait dans le 5e siècle. Il était évêque d'Auch et mourut vers l'an 450. Il cultiva la morale et la poésie. Dans la *Bibliothèque des Pères*, et dans le *Trésor du Père Martenne*, on trouve de lui des *Avertissemens aux fidèles* (*Commonitorium*), en vers, dont la poésie faible est relevée par l'excellence des préceptes qu'il y donne.

ORIGÈNE, docteur de l'Eglise, naquit à Alexandrie l'an 185 de J. C., et fut surnommé *Adamantius*, à cause de son assiduité infatigable au travail. Son père, Léonide, l'éleva avec soin dans la religion chrétienne et dans les sciences, et lui apprit de bonne heure l'Ecriture sainte. Origène donna des preuves de la grandeur de son génie dès sa plus tendre jeunesse. Clément Alexandrin fut son maître. Son père ayant été dénoncé comme chrétien et détenu dans les prisons, il l'exhorta à souffrir le martyre plutôt que de renoncer au christianisme. A 18 ans, il se trouva chargé du soin d'instruire les fidèles à Alexandrie. Les hommes et les femmes accouraient en foule à son école. La calomnie pouvait l'attaquer : il crut lui fermer la bouche en se faisant eunuque, s'imaginant être autorisé à cette barbarie par un passage de l'Evangile pris *selon la lettre*, *qui tue*, comme s'exprime saint Paul, au lieu de le saisir *selon l'esprit*, *qui vivifie*. Après la mort de Septime-Sévère, un des plus ardens persécuteurs du christianisme, arrivée en 211, Origène alla à Rome, et s'y fit des admirateurs et des amis. De retour à Alexandrie, il y reprit ses leçons, à la prière de Démétrius, qui en était évêque. Une sédition qui arriva dans cette ville le fit retirer en secret dans la Palestine. Cette retraite l'exposa au ressentiment de son évêque. Les prélats de la province l'engagèrent, à force d'instances, d'expliquer en public les divines Ecritures. Démétrius trouva si mauvais que cette fonction importante eût été confiée à un homme qui n'était pas prêtre, qu'il ne put s'empêcher d'en écrire aux évêques de Palestine, comme d'une nouveauté inouïe. Alexandre, évêque de Jérusalem, et Théoctiste de Césarée, justifièrent hautement leur conduite. Ils alléguèrent que c'était une coutume ancienne et générale, de voir des évêques se servir indifféremment de ceux qui avaient du talent et de la piété, et que c'était une espèce d'injustice de fermer la bouche à des gens à qui Dieu avait accordé le don de la parole. Démétrius, insensible à leurs raisons, rappela Origène, qui continua d'étonner les fidèles par ses lumières, par ses vertus, par ses veilles, ses jeûnes et son zèle. L'Achaïe se trouvant affligée de diverses hérésies, il y fut appelé peu de temps après, et s'y rendit avec des lettres de recommandation de son évêque. En passant à Césarée de Palestine, il fut ordonné prêtre par Théoctiste, évêque de cette ville, avec l'approbation de saint Alexandre de Jérusalem et de plusieurs autres prélats de la province. Cette ordination occasiona de grands troubles. Démétrius déposa Origène dans deux conciles, et l'excommunia. Il alléguait :

1° qu'Origène s'était fait eunuque; 2° qu'il avait été ordonné sans le consentement de son propre évêque; 3° qu'il avait enseigné plusieurs erreurs, entre autres choses que le démon serait enfin sauvé, et délivré des peines de l'enfer, etc. Origène se plaignit à ses amis des accusations qu'on formait contre lui, désavoua les erreurs qu'on lui imputait, et se retira en 231 à Césarée en Palestine. Théoctiste l'y reçut comme son maître, et lui confia le soin d'interpréter les Ecritures. Démétrius étant mort en 231, Origène jouit du repos. Grégoire Thaumaturge et Athénodore son frère se rendirent auprès de lui, et en apprirent les sciences humaines et les vérités sacrées. Une sanglante persécution s'étant allumée sous Maximin contre les chrétiens, et particulièrement contre les prélats et les docteurs de l'Eglise, Origène demeura caché pendant deux ans. La paix fut rendue à l'Eglise par Gordien, l'an 237; Origène en profita pour faire un voyage en Grèce. Il demeura quelque temps à Athènes, et après être retourné à Césarée, il alla en Arabie, à la prière des évêques de cette province. Leur motif était de retirer de l'erreur l'évêque de Bostre, nommé *Bérylle*, qui niait que « J. C. » eût eu aucune existence avant l'incar- » nation, voulant qu'il n'eût commencé » à être Dieu qu'en naissant de la Vierge. » Origène parla si éloquemment à Bérylle, qu'il rétracta son erreur et remercia depuis Origène. Les évêques d'Arabie l'appelèrent à un concile qu'ils tenaient contre certains hérétiques, qui assuraient que « la mort était commune au corps et » à l'âme. » Origène y assista, et traita la question avec tant de force, qu'il ramena au chemin de la vérité ceux qui s'en étaient écartés. Cette déférence des évêques pour Origène, sur un point qu'on croit être la principale de ses erreurs, semble l'en justifier pleinement. Dèce ayant succédé, l'an 249, à l'empereur Philippe, alluma une nouvelle persécution. Origène fut mis en prison. On le chargea de chaînes; on lui mit au cou un carcan de fer et des entraves aux pieds; on lui fit souffrir plusieurs autres tourmens, et on le menaça souvent du feu; mais on ne le fit pas mourir, dans l'espérance d'en abattre plusieurs par sa chute, et à la fin il fut élargi. Il mourut à Tyr, peu de temps après, l'an 254, dans sa 69e année. Peu d'auteurs ont autant travaillé que lui; peu d'hommes ont été autant admirés et aussi universellement estimés qu'il le fut pendant long-temps. Personne n'a été plus vivement attaqué et poursuivi avec plus de chaleur qu'il l'a été pendant sa vie et après sa mort. On ne s'est pas contenté d'attaquer sa doctrine, on a attaqué sa conduite. On a prétendu que, pour sortir de sa prison, il fit semblant d'offrir de l'encens à l'idole Sérapis à Alexandrie; mais on peut croire que c'est une imposture forgée par ses ennemis, et rapportée trop légèrement par saint Epiphane. Ses ouvrages sont: 1° une *Exhortation au martyre*, qu'il composa pour animer ceux qui étaient dans les fers avec lui; 2° des *Commentaires* sur l'Ecriture sainte. Il est peut-être le premier qui l'ait expliquée toute entière. Il semble cependant qu'on peut douter si l'*Exposition sur l'Epître aux Romains* est de lui, puisqu'elle paraît d'un auteur latin, comme on voit dans ce passage: « *Sciendum primo est, ubi* NOS HABEMUS, » *omnibus qui sunt inter vos*, IN GRÆCO » HABETUR *omni qui est inter vos*. » Les explications étaient de trois sortes: des *Notes* abrégées sur les endroits difficiles, des *Commentaires* étendus où il donnait l'essor à son génie, et des *Homélies* au peuple, où il se bornait aux explications morales, pour s'accommoder à la portée de ses auditeurs. Il nous reste une grande partie des Commentaires d'Origène; mais la plupart ne sont que des traductions fort libres. L'on y voit partout un grand fonds de doctrine et de piété. Il travailla à une édition de l'Ecriture à six colonnes. Il l'intitula *Hexaples*. La première contenait le texte hébreu en lettres hébraïques; la deuxième, le même texte en lettres grecques, en faveur de ceux qui entendaient l'hébreu sans le savoir lire; la troisième renfermait la version d'*Aquila*; la quatrième colonne, celle de *Symmaque*; la cinquième, celle des *Septante*,

et la sixième, celle de *Théodotion*. Il regardait la version des *Septante* comme la plus authentique, et celle sur laquelle les autres devaient être corrigées. Les *Octaples* contenaient de plus deux versions grecques qui avaient été trouvées depuis peu, sans qu'on en connût les auteurs. Origène travailla à rendre l'édition des *Septante* suffisante pour ceux qui n'étaient point en état de se procurer l'édition à plusieurs colonnes. 3° On avait recueilli de lui plus de mille *Sermons*, dont il nous reste une grande partie. Ce sont des discours familiers qu'il prononçait sur-le-champ, et des notaires écrivaient pendant qu'il parlait, par l'art des notes, qui s'est perdu. Il avait ordinairement sept secrétaires, uniquement occupés à écrire ce qu'il dictait. 4° Son livre des *Principes*. Il l'intitula ainsi, parce qu'il prétendait y établir des principes auxquels il faut s'en tenir sur les matières de la religion, et qui doivent servir d'introduction à la théologie. Nous ne l'avons que de la version de Rufin, qui déclare lui-même y avoir ajouté ce qu'il lui a plu, et en avoir ôté tout ce qui lui paraissait contraire à la doctrine de l'Eglise, principalement touchant la Trinité. On ne laisse pas d'y trouver encore des principes pernicieux. On croit y découvrir un système tout fondé sur la philosophie de Platon, et dont le principe fondamental est, que *toutes les peines sont médicinales*. On l'a accusé d'avoir fait Dieu matériel; mais il réfute si bien cette erreur, qu'il est raisonnable de donner un sens orthodoxe à quelques expressions peu exactes. Il dit que « Dieu n'est ni un corps, » ni dans un corps; qu'il est une substance » simple, intelligente, exempte de toute » composition; qui, sous quelque rap» port qu'on l'envisage, n'est qu'une âme » et la source de toutes les intelligences. » Si Dieu, dit-il, était un corps, comme » tout corps est composé de matière, il » faudrait aussi dire que Dieu est maté» riel; et la matière étant essentielle» ment corruptible, il faudrait encore » dire que Dieu est corruptible. » 5° Le *Traité* contre Celse. Cet ennemi de la religion chrétienne avait publié contre elle son *Discours de vérité*, qui était rempli d'injures et de calomnies. Origène n'a fait paraître dans aucun de ses écrits autant de science chrétienne et profane que dans celui-ci, ni employé tant de preuves fortes et solides. On le regarde comme l'apologie du christianime la plus achevée et la mieux écrite que nous ayons dans l'antiquité. Le stile en est beau, vif et pressant; les raisonnemens, bien suivis et convaincans; et s'il y répète plusieurs fois les mêmes choses, c'est que les objections de Celse l'y obligeaient, et qu'il n'en voulait laisser aucune sans les avoir entièrement détruites. Il est remarquable que ces objections sont presque toutes les mêmes que les prétendus philosophes de ce siècle ont ressassées : pauvres copistes qui n'ont pas même le funeste mérite d'imaginer des erreurs et des blasphèmes, et qui, se paraut de cette triste gloire, sont obligés de recourir à des sophistes oubliés depuis 15 siècles. A peine Origène était-il mort, que les disputes sur son orthodoxie parurent se fortifier. Dans le 4e siècle, les ariens se servirent de son autorité pour prouver leurs erreurs. Saint Athanase, saint Basile et saint Grégoire de Nazianze le défendirent, comme ayant parlé d'une manière orthodoxe sur la divinité du Fils. Saint Hilaire, Tite de Bostres, Didyme, saint Ambroise, Eusèbe de Verceil et saint Grégoire de Nysse, ont cité ses ouvrages avec éloge; mais Théodore de Mopsueste, Apollinaire et Césaire ne lui ont pas été favorables; et saint Basile dit expressément (*de Spiritu sancto*, chap. 20) « qu'il n'a pas pensé » sainement sur la divinité du Saint-Es» prit. » Il fut condamné dans le cinquième concile général. Le pape Vigile le condamna de nouveau. Saint Epiphane, Anastase le Sinaïte, saint Jean Climaque, Léonce de Byzance, Sophronius patriarche de Jérusalem, Antipater évêque de Bostres, s'élevèrent avec vigueur contre sa doctrine; le pape Pélage II dit que les hérésiarques n'ont rien enseigné de plus pernicieux qu'Origène. On trouve dans les actes du sixième concile un édit de Constantin Pogonat, et une lettre du pape Léon II, où il est compté avec Didyme et

Evagrius parmi les *théomaques*, ou ennemis de Dieu. Le pape saint Martin I[er] le frappa d'anathème dans le premier concile de Latran, en 649. Saint Augustin, saint Jean de Damas et saint Jérôme ont écrit contre les origénistes. Dans le même siècle où s'éleva la dispute sur l'orthodoxie d'Origène, Jean de Jérusalem et Ruffin firent son apologie, et saint Jean Chrysostôme se joignit à eux. Saint Pamphile prit aussi sa défense. Théotime de Tomi refusa de le condamner, et Didyme tâcha de donner un sens catholique à ses passages sur la Trinité; d'autres, en condamnant les erreurs contenues dans ses livres, prétendirent qu'elles avaient été ajoutées par les hérétiques. Théophile d'Alexandrie accusa les moines de Nitrie d'origénisme, et les condamna dans un concile d'Alexandrie : son jugement fut approuvé par le pape Anastase. Dans le 4[e] siècle, l'empereur Justinien se déclara ennemi de sa mémoire, écrivit une lettre à Mennas contre sa doctrine, donna un édit contre lui l'an 640, le fit condamner dans un concile tenu la même année à Constantinople, dont les Aotes ont été recueillis avec ceux du cinquième concile général. On peut consulter sur ce sujet : 1° la *Vie de Tertullien*, et d'*Origène*, par le sieur de la Mothe (c'est-à-dire par Thomas, sieur du Fossé), imprimée à Paris en 1675; 2° les *Mémoires pour servir à l'Histoire ecclésiastique* de Tillemont, tome 3, où il justifie autant qu'il peut Origène : il dit qu'il n'a jamais été obstiné dans ses sentimens, nie qu'il ait offert de l'encens aux idoles, rejette la narration de saint Epiphane, de même que Baronius; mais le Père Pagi, Petau et Huet, ont pensé bien différemment. Un théologien ascétique a cru « que la science et les vertus » précoces d'Origène, trop admirées et » trop exaltées, la démarche inconsidérée » de son père, qui allait baiser avec res» pect la poitrine de son enfant, le bruit » que ses actions et que ses livres firent » dans le monde, la considération que lui » témoignèrent les évêques, etc., lui » avaient enflé l'esprit et préparé une » chute contre laquelle il n'y a que l'hu» milité et la crainte du Seigneur qui puis» sent prémunir les hommes illustres par » les dons de la nature et de la grâce. » 8° Du Pin, dans sa *Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques*; 4° Cellier, *Histoire des auteurs sacrés et ecclésiastiques*, tomes 2 et 3, article PAMPHILE; 5° Doncin, jésuite, *Histoire de l'origénisme*; 6° l'*Origenes defensus* du Père Halloix; 7° *Origeniana* de l'illustre Huet, qui a publié ce qui reste des commentaires d'Origène sur le nouveau Testament, en grec et en latin, 2 vol. in-fol., avec la *Vie d'Origène*, et des notes estimées. Cet ouvrage fut imprimé à Rouen en 1668. On en a fait une deuxième édition à Paris en 1679, une troisième en Allemagne en 1685. Dom de Montfaucon a donné les *Hexaples* en 1713, en deux vol. in-fol. On a actuellement une édition complète des *OEuvres* d'Origène, en 4 vol. in-fol. Cette édition a été commencée par le Père Charles de la Rue, bénédictin, mort en 1739, et continuée par dom Charles-Vincent de la Rue, son neveu, qui a donné le quatrième et dernier volume à Paris en 1759, avec des notes sur plusieurs endroits des *Origeniana* de Huet. (On trouve aussi les *OEuvres* d'Origène dans la *Bibliothèque des saints Pères*, Paris, 1826-1827.)

ORIGÈNE, dit l'*Impur*, était Egyptien. Il enseigna vers l'an 290 que le *mariage était de l'invention du démon*; qu'il était permis de suivre tout ce que la passion pouvait suggérer de plus infâme, afin que l'on empêchât la génération par telle voie que l'on pourrait inventer, même par les plus exécrables moyens. L'Impur eut des sectateurs qui furent rejetés avec horreur par toutes les Eglises. Ils se perpétuèrent cependant jusqu'au 5[e] siècle.

ORIGÈNE, philosophe platonicien, disciple et ami de Porphyre, étudia la philosophie sous Ammonius. Il avait fait un *Panégyrique* de l'empereur Galien, que nous n'avons plus; mais il ne sert pas moins à prouver que la lâcheté philosophique est toujours prête à encenser les tyrans.

ORIGNY (Pierre-Adam d'), mort le 29 septembre 1774, à Reims sa patrie, entra de bonne heure au service. Une blessure qu'il reçut à l'attaque des lignes

de Weissembourg, en Allemagne, le contraignit de le quitter, après avoir obtenu une pension et la croix de Saint-Louis. Il s'adonna à l'étude de l'histoire, et publia l'*Egypte ancienne*, et la *Chronologie des Egyptiens*, l'une en 1762, l'autre en 1765, chacune en 2 vol. in-12. On y trouve des recherches laborieuses; mais comme il tâche de faire valoir un système particulier, il avance bien des conjectures fausses et des idées insoutenables. M. Paw l'a quelquefois réfuté dans ses *Recherches sur les Egyptiens*, qui elles-mêmes offrent plus d'un sujet de réfutation. L'abbé Guerrin du Rocher a jeté depuis beaucoup de jour sur cette chronologie, dans son *Histoire véritable des temps fabuleux*. (D'Origny mourut avant d'avoir terminé ses ouvrages sur l'Egypte: il avait 67 ans.

* ORIGNY (Antoine-Jean-Baptiste-Abraham), conseiller à la cour des monnaies, né à Reims en 1734, et mort en octobre 1798, a laissé: 1° *Dictionnaire des origines*, ou *Epoques des inventions utiles, des découvertes importantes*, etc., Paris, 1776-78, 6 vol. in-8. L'abbé Sabatier en a publié un abrégé en 3 vol. in-8, qui renferme tout ce qu'il y a d'utile dans cet ouvrage. 2° *Annales du théâtre italien*, 1788, 3 vol. in-8; 3° Le tome 4 de l'*Abrégé de l'histoire du théâtre français* de Mouhy.

ORIOL (Pierre), natif de Verberie sur-Oise en Picardie, chanoine-régulier du Val-des-Ecoliers à Royallieu, dans la forêt de Cuyse, à trois lieues de Compiègne, prieur de son ordre à Troyes, enseigna la théologie à Paris avec tant de réputation, qu'il fut surnommé *le Docteur éloquent*. On a de lui des *Commentaires* fort subtils *sur le Maître des sentences*, Rome, 1595 et 1605, 2 vol. in-fol., et un abrégé de la Bible, intitulé *Breviarium Bibliorum*, Paris, 1508 et 1685, in-8. Ceux qui le font cordelier, archevêque d'Aix et cardinal, se trompent. On ignore l'année de sa mort: il vivait encore en 1345.

ORIOL. *Voyez* AURIOL.

ORKHAN, fils d'Ottoman, empereur des Turcs, s'empara du trône en 1326, après s'être défait de ses frères aînés. Il étendit considérablement les bornes du puissant empire que son père avait fondé. Il ouvrit l'Europe à ses successeurs, par la prise de Gallipoli et de plusieurs villes sur les Grecs, et par l'alliance qu'il fit avec l'empereur Jean Cantacuzène, qui lui donna sa fille Théodora en mariage. Cette imprudente démarche de Jean servit de prétexte à Orkhan pour s'emparer de tout ce que les Grecs possédaient encore en Asie, et même de plusieurs places en Europe: ce qui fut regardé en même temps comme une punition du ciel, offensé par une union contraire aux lois et à l'esprit du christianisme. Le règne d'Orkhan fut long et cruel. Il commença par un fratricide, s'établit sur la destruction du prince de Caramanie, dont il épousa la fille, et sur la mort de son beau-frère, fils unique de ce prince, qu'il tua de sa propre main; et finit violemment dans une bataille contre les Tartares, ou selon quelques-uns, du chagrin que lui causa en 1360 la mort de Soliman son fils aîné. (Il eut pour successeur Mourad, son deuxième fils.)

ORLAND LASSUS. *Voyez* LASSUS.

ORLANDINI (Nicolas), jésuite, né à Florence en 1554, fut recteur du collége de Nole, et mourut à Rome le 17 mai 1606. Il a composé en latin l'*Histoire de la compagnie de Jésus*, imprimée à Cologne en 1615, et à Rome en 1620, en 2 vol. in-fol. Pour compléter cet ouvrage, il faut y joindre les quatre volumes du Père Sacchini, le vol. du Père Jouvanci, 1710, in-fol., et le vol. du Père Cordara, 1750, in-fol. Le latin d'Orlandini est pur et très élégant, son stile nombreux et riche, plein de dignité et d'une cadence agréable. Comme l'auteur, homme de probité et d'un esprit juste, n'a travaillé que sur des mémoires fournis par des gens instruits, et ordinairement par des témoins oculaires, sa narration ne doit pas être suspecte.

ORLÉANS (la Pucelle d'). *Voyez* JEANNE D'ARC.

* ORLÉANS; nom d'une famille descendant des rois de la troisième race, qui a joué un grand rôle dans l'histoire de France, et dont plusieurs sont montés sur

le trône. Voici les princes qui ont porté ce nom. — Philippe II, fils de Philippe VI dit de Valois, mort sans postérité en 1383; Louis, fils de Charles V, assassiné en 1407, eut ce titre. *Voyez* Louis de France, duc d'Orléans. Il eut un fils nommé *Charles* (voyez ci-après). Le titre de *duc d'Orléans* passa successivement à deux fils de François Ier dont le second fut Henri II; à Gaston, troisième fils de Henri IV, *voyez* Gaston de France; et enfin à un fils de Louis XIII, nommé *Philippe*, mort en 1701, qui eut Philippe (*voyez* les deux Philippe d'Orléans). Le dernier fut père de Louis : *voyez* Louis d'Orléans, aïeul de Louis-Philippe, un des grands mobiles de la révolution française. *Voyez* Orléans (Louis Philippe-Joseph.)

ORLÉANS (Charles, duc d'), fils de Louis de France, duc d'Orléans, et de Valentine de Milan, porta le titre de *duc d'Angoulême* durant la vie de son père, qui périt victime de la trahison du duc de Bourgogne. Charles se trouva à la malheureuse bataille d'Azincourt en 1415, où il fut fait prisonnier. De retour en France, après avoir été retenu 25 ans en Angleterre, il entreprit la conquête du duché de Milan, qu'il croyait lui appartenir du chef de sa mère; mais il ne put se rendre maître que du comté d'Ast. *Voyez* Sforce (François). Ce prince aima les lettres, et les cultiva avec succès. On a de lui un recueil de *Poésies* manuscrites à la bibliothèque du roi, où l'on découvre un vrai talent. Il mourut à Amboise en 1465. De Marie de Clèves, sa troisième femme, il eut, entre autres enfans, Louis qui fut le roi Louis XII.

ORLÉANS (Philippe de France duc d'). *Voyez* Philippe d'Orléans.

ORLÉANS (Philippe duc d'), régent. *Voyez* Philippe d'Orléans.

* ORLÉANS (Louis-Philippe, duc d'), fils du régent, né à Paris en 1725, porta le nom de duc de Chartres jusqu'à la mort de son père. Nommé en 1737 colonel d'un régiment d'infanterie de son nom, il fit en 1742 sa première campagne en Flandre, commanda la cavalerie l'année suivante sur les bords du Rhin, montra beaucoup de valeur à la bataille de Dettingen, et fut récompensé par le grade de maréchal de camp qu'il reçut au sortir de cette expédition, et par celui de lieutenant-général qui lui fut accordé en 1744. Après avoir assisté aux siéges de Menin, d'Ypres, de Furnes, de Fribourg, et aux batailles de Fontenoy, de Raucoux, et de Laufeld, il obtint le gouvernement général du Dauphiné, en survivance de son père. En 1759 il devint veuf de Louise-Henriette de Bourbon-Conti, qui lui avait donné un fils qui fut depuis le fameux Louis-Philippe, si tristement fameux par le rôle qu'il joua pendant la révolution, et une fille qui fut depuis duchesse de Bourbon. Retiré dès lors dans sa délicieuse campagne de Bagnolet, il y éleva un théâtre où il joua lui-même les rôles de financier et de paysan avec beaucoup de naturel et de vérité. Il était entouré de plusieurs gens de lettres, et, au milieu de ses plaisirs, il n'oubliait pas les malheureux : on sut, après sa mort, qu'il distribuait annuellement aux pauvres 240 mille francs, sans compter les pensions et les gratifications nombreuses qu'il faisait tant en son nom qu'en celui de ses ancêtres. A l'époque de la lutte des parlemens contre la cour, il tint une conduite sage qui lui valut les applaudissemens des gens de bien; il refusa constamment de se mettre à la tête du parti des mécontens qui le désiraient pour chef. Peu avant sa mort, qui eut lieu en 1785, il se lia par un mariage secret avec Mlle de Montesson. Trois *oraisons funèbres* furent consacrées à sa mémoire dans les églises de Paris, l'une de l'abbé Maury, l'autre de l'abbé Bourlet de Vauxelles, la troisième de l'abbé Fauchet. Une quatrième fut prononcée à Orléans en 1786, par l'abbé Rozier, chanoine de la cathédrale.

* ORLÉANS (Louis-Philippe-Joseph, duc d'), fils du précédent et de Louise-Henriette de Bourbon-Conti, 1er prince du sang, naquit à Saint-Cloud le 13 avril 1747. Il porta d'abord le nom de duc de Montpensier, puis celui de duc de Chartres. Il eut pour précepteur le comte de Pont-Saint-Maurice, qui mit tous ses soins

à lui former l'esprit et le cœur. Il sembla d'abord en profiter et se montra sensible et bienfaisant. Quoiqu'il n'eût qu'effleuré les sciences, il avait de l'esprit naturel, et fit paraître beaucoup d'adresse dans tous les exercices du corps ; mais il eut bientôt oublié les sages leçons de son précepteur, et s'entoura de jeunes seigneurs libertins et étourdis, qui achevèrent de corrompre son caractère. Deux choses, l'une plus blâmable que l'autre, signalèrent la première jeunesse de ce prince : un mépris absolu pour tout ce qui se faisait dans son pays, et un penchant excessif pour le plaisir et la dépense. Il épousa en 1769 Louise-Marie-Adélaïde de Bourbon, fille unique du vertueux duc de Penthièvre, dont les mœurs douces et les sentimens délicats formaient un contraste frappant avec les vices de son époux. Non content de se livrer lui-même à la débauche, il y entraîna son beau-frère le prince de Lamballe, qui était d'une santé peu robuste, et qui succomba bientôt à ses excès. L'anglomanie, le faste et les plaisirs jetèrent le duc de Chartres dans des prodigalités ruineuses; le libertinage changea ses manières, lui fit prendre un air presque grossier, et couvrit son visage de pustules rouges et virulentes. De bonne heure il chercha cependant à jouer un rôle politique. En 1771 il fut un de ceux qui s'opposèrent à la dissolution des parlemens, et qui furent exilés de la cour pour avoir refusé de prendre place au parlement Maupeou, en qualité de pair, titre qu'il avait comme prince du sang. Cependant il rentra en faveur, et reparut à la cour. Comme il devait succéder à la place de grand-amiral que possédait son beau-père, il voulut, pour la mieux mériter, faire quelques campagnes navales. Il fut nommé en 1777 lieutenant-général des armées du roi. On était alors en guerre avec les Anglais pour l'indépendance de l'Amérique septentrionale. Il s'embarqua sur le *Saint-Esprit*, vaisseau de 84 canons, et commanda l'escadre bleue qui faisait l'arrière-garde au combat d'Ouessant, en 1778. Une manœuvre subite plaça cette division en face de l'ennemi. Le comte d'Orvillers, amiral, lui donna le signal de tenir le vent pour empêcher les Anglais de passer. Soit que le signal fût mal compris, soit que les commandans, voulant perdre le comte d'Orvillers, feignissent de ne pas l'entendre, l'arrière-garde anglaise se sauva, lorsqu'elle devait tomber au pouvoir des Français. On répandit le bruit que le duc de Chartres, dès le commencement du combat, s'était caché au fond de cale; d'autres démentirent cette assertion, le vaisseau où le duc se trouvait n'ayant jamais été en péril, ni même à la portée du canon : cependant la première opinion prévalut à la cour. Lorsque le duc de Chartres y parut, on l'accabla d'épigrammes, et, pour comble d'humiliation, au lieu d'obtenir la place de grand-amiral, il eut celle de colonel des hussards. Quelque indignation qu'un monarque pieux et sage comme Louis XVI eût pu concevoir pour la conduite désordonnée d'un prince de son sang, il était cependant trop juste pour lui faire une injure non méritée. Il faut convenir ou que le roi se laissa trop facilement influencer par les ennemis du duc, ou que celui-ci était véritablement coupable de lâcheté. Quoi qu'il en soit, c'est de cette époque que date sa haine contre Louis XVI, haine qui peut-être causa tous les maux de la France, la chute du trône et la perte de tant d'augustes victimes. L'aversion du duc de Chartres pour la reine remonte à une origine différente. Il s'était presque vu forcé, dit-on, de céder Saint-Cloud à cette princesse. Peu goûté à la cour, il chercha toutes les occasions de se populariser. A la mort de son père, il prit le nom de duc d'Orléans. On le vit alors monter dans un ballon et se donner en spectacle à la populace. Peut-être par ce trait de courage téméraire voulut-il prouver qu'il ne méritait pas le nom de lâche qu'on lui avait donné. Quelques années auparavant il était descendu dans les mines. On prétendit que dans l'une et l'autre occasion, il avait montré réellement de la crainte, et qu'il avait rendu tous les élémens témoins de sa lâcheté. Cependant le duc d'Orléans n'attendait que le moment propice pour assurer sa ven-

geance contre la cour, et cette occasion ne tarda pas à se présenter. Afin de se former un parti nombreux, le duc s'était fait nommer, après la mort du duc de Clermont, grand-maître de la franc-maçonnerie : il dispensait à pleines mains de l'or parmi le peuple ; et dès le commencement des troubles, son palais était devenu le foyer des complots et des insurrections. Il ne sera pas inutile de rapporter ici un fait propre à convaincre qu'il existait une faction orléaniste bien avant la convocation des états-généraux. En 1787, et à la même époque des discussions des parlemens avec la cour, des jeunes gens de *la Basoche*, mêlés avec le peuple, et placés sur le Pont-Neuf, obligeaient tous les passans, soit à pied, soit en voiture, à fléchir le genou devant la statue équestre de Henri IV. On remarqua bien distinctement le duc d'Orléans, seul dans sa voiture à deux chevaux, passer dix ou douze fois sur ce même pont, sans qu'on le fît jamais descendre. Pendant ce temps et lorsqu'il était vis-à-vis de la grille, il mettait la tête à la portière et chantait chaque fois l'air si connu de *Vive Henri IV, Vive ce roi vaillant!* que la multitude ne lui laissait pas achever, en criant à plusieurs reprises, *Vive le duc d'Orléans! vive le successeur de Henri IV!* Le gouvernement ne pensa pas même à punir les auteurs de ces cris séditieux. Cependant le parlement s'était déclaré *forcé* à enregistrer l'impôt du timbre et l'impôt territorial, décision révoquée par un édit du roi du 19 octobre 1787. Dans cette même année 1787, il fut appelé par le droit de sa naissance à présider le 3ᵉ bureau de l'assemblée des notables, qui se sépara sans avoir remédié aux maux de la France. On l'entendit déclarer dans le parlement que le droit de voter des impôts n'appartenait qu'aux états-généraux. Louis XVI fit enregistrer le nouvel édit concernant les emprunts graduels pour les années 1788 et suivantes. Le duc d'Orléans se prononça contre l'enregistrement, et porta le parlement à y ajouter ces mots : « Par exprès commandement de Sa Majesté. » Le lendemain il fut exilé dans son château de Rincy. Cette punition ne servit qu'à le populariser davantage, et à lui faire acquérir des prosélytes parmi les jeunes parlementaires : il gagna en même temps les journalistes, et on l'accuse d'avoir imaginé le funeste projet de produire une disette factice, et d'avoir à cet effet accaparé tous les grains. La disette eut lieu ; mais toujours empressé à se rendre cher au peuple, il lui fit distribuer des sommes considérables. Pendant l'hiver rigoureux de 1788 à 1789, il fit allumer des feux, et servir des tables pour les pauvres de la capitale. Le duc d'Orléans était revenu à Paris un an après l'ordre qui l'exilait : il n'avait obtenu que plusieurs semaines après la permission de se présenter à la cour. A la seconde assemblée des notables, il présida encore le 3ᵉ bureau. On dit qu'il fut sur le point d'abandonner ses projets, dans l'espoir de marier sa fille au duc d'Angoulême et son fils à une fille du roi de Naples ; mais sa haine et son ambition l'emportèrent. Tandis que des agens secrets tenaient en mouvement le peuple de Paris, d'autres mettaient en usage toutes les manœuvres parmi celui des provinces. C'est ainsi qu'il influença les élections des états-généraux, qui allaient s'ouvrir le 29 mai 1789. Il s'y fit nommer par la noblesse du bailliage de Crespy en Valois, de Paris et de Villers-Cotterets : il opta pour Crespy. Dès les premières séances, il se déclara contre les arrêts de la chambre, s'unit à celle du tiers-état, en entraînant avec lui plusieurs nobles décidés à suivre sa fortune. Pendant un discours qu'il avait essayé de prononcer le 17 juin, pour engager la noblesse à se réunir au tiers-état, la chaleur fut si excessive qu'il s'évanouit. C'est alors qu'en le déboutonnant pour lui faire prendre l'air, on découvrit un plastron dont il était couvert dans la crainte d'être assassiné. Cette précaution pouvait cependant ne lui être pas inutile, se trouvant presque toujours au milieu de toutes les révoltes. On le crut moteur de celle du faubourg Saint-Antoine, les 27 et 28 avril, lors de l'incendie de la fabrique de papiers peints de Réveillon, où périrent trente-six individus. La police reconnut

parmi les figures sinistres mêlées avec le peuple plusieurs paysans de Villers-Cotterets, où le duc d'Orléans avait un riche domaine. Il est à remarquer que pendant l'émeute, la famille du duc vint à passer; et au lieu de lui faire aucune insulte, on la fêta, et on fit arrêter la gondole où se trouvait la duchesse (qui n'était pas initiée aux projets de son époux) pour la saluer et l'applaudir. Le duc d'Orléans semblait en effet approcher de son but. Dès les premiers jours de juin l'enceinte de son palais et de son jardin retentissait de son nom. C'est dans cette enceinte qu'il tenait ses conciliabules; il les transporta ensuite à Passy. A l'ouverture des séances de l'Assemblée nationale, on lui avait offert le fauteuil de président; il le refusa, mais il était très assidu aux séances. Le renvoi de Necker avait exalté toutes les têtes. (*Voyez* NECKER.) Le 12 juillet, les factieux rassemblés au Palais-Royal appelaient à grands cris le duc d'Orléans; celui-ci descendit parmi la foule, et après avoir dit : « Eh bien! mes amis, il n'y a » qu'un seul moyen, c'est de prendre les » armes, » il se retira aussitôt dans ses appartemens. Cependant ce même jour on promena dans toutes les rues de Paris son buste à côté celui de Necker, couverts d'un voile noir, suivis d'un peuple immense qui criait, *Vive monseigneur le duc d'Orléans!* Le jour d'après on fit distribuer de nouveaux libelles contre la reine; c'était une arme dont depuis plusieurs mois le duc d'Orléans se servait pour rendre cette princesse odieuse. C'est aussi du Palais Royal que, le 14 juillet, partit le cri d'aller attaquer la Bastille. On a accusé le duc d'Orléans d'avoir excité les jours affreux des 5 et 6 octobre, et Malouet affirma devant les tribunaux l'y avoir vu lui-même. Il est certain qu'on y remarqua plusieurs de ses agens, et notamment son secrétaire, qui n'était pas le moins actif des factieux. A cette accusation qu'on porta devant le Châtelet, se joignit celle qu'il avait voulu faire interdire le roi et mettre en jugement la reine. Le Châtelet le condamna; mais l'Assemblée nationale s'empressa de l'absoudre. La Fayette lui intima, par ordre du roi, de se retirer en Angleterre. Mirabeau employa en vain les prières, les promesses, et même les menaces pour l'engager à rester. Il partit pour Londres, et après une absence de 8 mois il osa revenir à Paris. Il fut reçu par les jacobins avec des transports de joie. Il se rendit à l'assemblée, et prêta le serment de fidélité *à la nation*, *à la loi*, *et au roi*. Il publia quelque temps après un *Exposé de sa conduite pendant la révolution*. Il avait déjà fait paraître un autre *écrit* en faveur du divorce, qui ne manqua pas d'être applaudi par les novateurs. Par une de ces inconséquences qui peignent son vrai caractère, il écrivit à l'assemblée, après l'évasion du roi, le 20 juin 1791, une lettre dans laquelle il renonçait à la régence, dans le cas où l'on voudrait la lui déférer. Cette irrésolution continuelle au moment de consommer son crime, et qui semblerait être un effet de sa timidité ou de ses remords, éloigna de lui tous ses partisans, Barnave surtout, qui détacha de la faction d'Orléans différens membres du côté gauche. Dans le mois d'août 1791, il demanda que les princes de la famille royale ne fussent point privés des droits de citoyens, déclarant qu'il renoncerait plutôt à ses droits de prince du sang qu'à ceux de citoyen français. Les tribunes applaudirent beaucoup à ce dévouement *patriotique*. Peu après l'installation de la nouvelle législature, dont il ne fit pas partie, il envoya Pétion et Voidel à Londres, pour de nouveaux accaparemens de grains; mais cette spéculation ayant manqué, il en fit une autre sur les sucres, qui donna encore occasion à plusieurs émeutes. Vers cette même époque, M. Thévenard, ministre de la marine, voulant rapprocher le duc d'Orléans de Louis XVI, nomma le premier grand-amiral. Il alla témoigner sa reconnaissance à M. de Molleville, successeur de M. Thévenard, devant lequel il protesta de son innocence contre les horreurs qu'on avait commises en son nom. M. de Molleville le crut, et lui facilita une entrevue avec le roi. Elle fut longue, et parut se terminer à la satisfaction des deux parties. Louis XVI lui-même dit qu'il croyait le prince

disposé à réparer ses torts et le mal qu'il avait fait, « *auquel même*, ajouta S. M., » *il est possible qu'il n'ait pas eu autant* » *de part que nous avons cru.* » Peut-être cette réconciliation fut-elle sincère de la part du duc d'Orléans, au moment où il venait d'obtenir une place dont le refus avait été le principal motif de son inimitié contre Louis XVI. Quoi qu'il en soit, les gens de la cour se crurent autorisés à empêcher les suites heureuses de cette réconciliation. Peut-être l'ignoraient-ils; mais il était certainement à leur connaissance que le duc avait été nommé grand-amiral, ce qui était aussi une marque de réconciliation de la part du roi à l'égard de son cousin. Celui-ci se présenta peu de jours après (un dimanche de janvier 1792) au lever du monarque. Les courtisans qui, dans ces jours-là, étaient en très grand nombre au château, « lui prodi-» guèrent, dit un écrivain, les injures les » plus humiliantes..... il fut pressé, fou-» lé, coudoyé; on lui marcha sur les » pieds, on le poussa vers la porte. Des-» cendu chez la reine, où le couvert était » déjà mis, on cria à sa vue : *Messieurs,* » *prenez garde aux plats!* comme s'il » eût voulu les empoisonner; lorsque en-» fin il descendit l'escalier, les crachats » tombèrent sur lui, il en reçut sur la » tête et sur les habits.... » Il sortit du château écumant de fureur; au lieu de se plaindre au roi et à la reine, il se plut à les croire complices des outrages qu'il venait de souffrir. Sa haine contre eux s'envenima de plus en plus, et elle devint irréconciliable; dès lors il s'attacha plus fortement au parti révolutionnaire. Pour se concilier l'amour des troupes, il demanda à servir dans l'armée de Luckner. Il se rendit à l'armée du Nord avec ses trois fils, les ducs de Chartres et de Montpensier et le comte de Beaujolais; mais bientôt il fut obligé de revenir à Paris. Il s'en plaignit à l'assemblée, et ses partisans s'agitèrent en sa faveur. Ils agirent encore davantage dans les journées des 20 juin et 10 août 1792; mais il n'osa consommer son crime : on aurait dit qu'il ne voulait retirer de ses manœuvres que le seul plaisir de faire du mal. Danton et Manuel l'engagèrent à changer son nom en celui de *Louis-Philippe-Joseph-Égalité*, nom qui fut enregistré à la commune, dont Manuel était procureur. Après ce nouveau dévouement patriotique, les jacobins le nommèrent en septembre député à la Convention nationale, avec Marat, Danton, les deux Robespierre, Collot-d'Herbois, Camille Desmoulins, Manuel, Fréron, etc., et il fut, ainsi qu'eux, en butte aux dénonciations des Girondins, qui crurent, ou plutôt firent semblant de croire que la députation et la municipalité de Paris voulaient placer d'Orléans sur le trône; aussi à la demande que fit la *Montagne* de mettre Louis XVI en jugement, ils opposèrent celle de l'expulsion de Louis-Philippe et de tous les Bourbons. Dans ce même mois de septembre eurent lieu les massacres dans lesquels périt la princesse de Lamballe; le duc d'Orléans fut encore soupçonné d'avoir eu part à cet assassinat, qui le délivrait de la charge annuelle de 600,000 fr. que payait à la princesse la maison de Penthièvre, dont il devait être héritier. Poursuivi par la Gironde, il consulta Danton, Fabre d'Eglantine et autres jacobins, sur la conduite qu'il devait tenir dans le procès de Louis XVI; tous opinèrent qu'il devait voter *pour la mort*, ce qu'il fit d'une voix faible et avec une contenance mal assurée. Peu de jours auparavant, il avait réuni dans un grand repas les *Maratistes*, et plusieurs députés qu'on croyait chancelans. Pour mettre le comble à tous ses torts, il eut le courage de paraître en cabriolet, sur la place Louis XV, le 21 janvier 1793, et d'assister au supplice de son monarque et de son parent; peu de temps après son épouse se sépara de lui. Le 4 mars, son beau-père étant mort, il courut à Vernon pour recueillir ce qu'il put de sa riche succession, dont Camille Desmoulins, Danton, Merlin de Thionville et autres jacobins le dépouillèrent en partie. Ils lui donnèrent pour prétexte qu'ils voulaient opérer en sa faveur un mouvement populaire, qui n'eut cependant pas lieu, et ils répandirent qu'au moment décisif il n'avait osé se montrer à l'hôtel-de-ville. Après qu'ils

eurent épuisé ses trésors, qu'ils l'eurent associé à leurs crimes, et couvert de honte et de déshonneur, les jacobins l'abandonnèrent; ils lui reprochèrent d'avoir voté la mort de Louis XVI, lorsqu'eux-mêmes lui en avaient donné le conseil. Ce fut en vain qu'il essaya de ramener ses anciens partisans, et que le 4 avril il jura devant la convention que « si son fils qui » venait de fuir avec Dumouriez, était » coupable, l'image de Brutus, qui se » trouvait sous ses yeux, lui rappellerait » son devoir. » Le même mois Robespierre le fit rayer de la liste des jacobins, et il se trouva alors livré à toute la fureur de ses ennemis, ou plutôt de ses complices. Toutes les factions s'accusèrent réciproquement d'avoir eu des relations avec Philippe-Égalité; car toutes avaient flatté son ambition et partagé ses richesses. Les dénonciations contre lui se multiplièrent; enfin, le décret de son arrestation fut prononcé le 4 avril 1793. Il fut arrêté le même jour et emprisonné à l'Abbaye. En vain écrivit-il à l'Assemblée conventionnelle, pour lui rappeler les services qu'il avait rendus à la révolution; il fut, avec toute sa famille et le prince de Conti, transféré dans les prisons de Marseille: le tribunal de cette ville l'acquitta; mais le comité du salut public défendit de le relâcher. Pendant sa détention il se livra tellement à la débauche, que le prince de Conti adressa une lettre à la Convention, pour qu'on le séparât de lui. « Je préfère » la mort, écrivait ce prince, au supplice » de rester avec un tel homme. » Traduit à Paris devant le tribunal révolutionnaire, il répondit avec assez de sang-froid, et entendit son arrêt de mort avec une fermeté dont on ne le croyait pas capable, et qui l'accompagna jusqu'à l'échafaud. En entendant le peuple qui le huait et le maudissait, il leva les épaules, et dit : *Ils m'applaudirent, cependant!* Avant de monter sur l'échafaud, il s'entretint long-temps avec son confesseur. Il fut exécuté le 6 novembre 1793. Telle fut la fin d'un prince à qui les flatteries et les vices ouvrirent le chemin du crime. Quoiqu'on ne puisse pas le considérer comme le principal auteur de la révolution, il est cependant hors de doute qu'il y figura un des premiers par sa haine contre Louis XVI, par ses libelles contre la reine, par ses largesses qui excitaient le peuple à la révolte. Dès le commencement des troubles, il s'était montré le protecteur de toutes les innovations, l'appui et l'asile de tous les factieux. Pour remplir la tâche d'historiens fidèles, nous ajouterons, d'après ce qu'en a écrit M. de Montjoie, qu'il fut affable et bon pour ses serviteurs; il se jeta à l'eau pour en sauver un près de périr. Il eut de son épouse trois fils, le duc de Chartres, maintenant LOUIS-PHILIPPE, le duc de Montpensier et le comte de Beaujolais, morts pendant la révolution, et la princesse Adélaïde, mariée secrètement avec le général Athalin. Parmi les ouvrages qu'on peut lire sur la vie de ce prince, nous n'omettrons point *Barnave* de Jules Janin, et l'*Histoire des ducs d'Orléans* par M. Laurentie, 1832, 4 vol. in-8. Montjoie a publié l'*Histoire de la conjuration d'Orléans*, 3 vol. in-8, souvent réimprimée. On a publié la *Correspondance de L.-P.-J. d'Orléans*, Paris, 1800, in-8.

* ORLÉANS (Louise-Marie-Adélaïde de Bourbon Penthièvre, duchesse d'), femme du précédent, naquit le 13 mars 1753 du duc de Bourbon-Penthièvre (Voyez son article), et de Marie-Thérèse-Félicité d'Est, fille de François-Marie d'Est duc de Modène. La princesse Louise-Marie fut élevée dans le monastère des bénédictines de la rue Montmartre, et n'en sortit que pour être mariée à l'âge de 16 ans (le 5 avril 1763) avec Louis-Philippe d'Orléans, alors duc de Chartres, et père de LOUIS-PHILIPPE. Jamais on n'avait vu d'union où les époux fussent plus opposés de caractère et de sentiment. Cependant, douce, complaisante, autant que vertueuse, la jeune princesse fit tous ses efforts pour se rendre agréable à son mari, et consentit même, pour lui plaire, à être, le 18 février 1776, reçue *franc-maçon*, à la loge de la *Folie-Titon*. Mais elle fréquentait peu les réunions clandestines de ce soi-disant *Ordre*, dont le duc d'Orléans était grand-maître. La

duchesse se montra avec avantage à la cour, et chaque fois qu'elle y venait, Louis XVI lui témoignait beaucoup d'amitié. Elle accompagna son époux dans différens voyages en Hollande, dans le midi de la France, à Naples et dans plusieurs autres capitales de l'Italie. Parmi les dames de sa cour, elle avait la célèbre madame de Genlis, qui a donné dans ses *Mémoires historiques* quelques détails sur ces voyages. Peu de temps après son retour à Paris, la mort de son frère, le prince de Lamballe, la laissa héritière d'une immense fortune, qui passa dans la maison d'Orléans. Jusqu'alors elle avait eu beaucoup à souffrir de l'inconstance de son époux, dont la vie dissipée lui causait de vifs chagrins; mais élevée dans des principes chrétiens, et ayant pour modèle les vertus de son père, elle souffrait avec résignation. Elle se trouva au sein même de sa patrie dans le plus déplorable isolement. Eloignée de la cour avec laquelle son époux était brouillé, abandonnée par cet époux lui-même, elle avait perdu toute espérance de bonheur sur la terre. Cependant la révolution éclata, et les démagogues du jour, avides des richesses du duc d'Orléans, l'ayant entraîné dans des fautes, qu'il expia ensuite d'une manière bien funeste, la princesse eut besoin d'un grand courage, qu'elle puisait dans la religion. Au milieu des circonstances les plus difficiles, madame la duchesse d'Orléans sut se conduire d'une manière si sage et si prudente, que la calomnie n'osa jamais l'atteindre; et, bien qu'il fût notoire qu'elle ne partageait pas les opinions de son époux, les révolutionnaires respectèrent dans les temps les plus désastreux les biens de sa famille, sa personne, et ses enfans. Sa maison étant devenue le rendez-vous des chefs des factieux, elle se retira, le 10 février 1791, au château d'Eu, auprès de son père, où elle se vit arrêtée avec lui, lors du voyage de Louis XVI à Varennes. Quinze jours après, ayant recouvré la liberté, le duc de Penthièvre et madame la duchesse allèrent habiter Radepont, puis Anet, et enfin, au mois de juin 1792, ils se rendirent dans leur château de Bizzy, près de Vernon. Rien ne pouvait faire mieux l'éloge du père et de la fille que le respect et l'affection constante que leur témoignèrent les habitans de Vernon, surtout au moment de la terreur. Ils plantèrent le plus bel arbre de la forêt devant la porte du château, et ils y mirent plusieurs emblèmes de la liberté avec cette inscription, *Hommage à la vertu*. (*V*. Penthièvre.) La mort tragique de Louis XVI (le 21 janvier 1793) avait si douloureusement affecté le duc de Penthièvre, qu'il ne survécut à son auguste parent que quarante-deux jours, et mourut le 4 mars de la même année. Le farouche Robespierre tyrannisait la France, et la Convention nationale ayant décrété, le 6 octobre, l'expulsion de tous les membres de la famille des Bourbons qui n'étaient pas mis en jugement, le comité dit de *sûreté générale* envoya des gendarmes pour arrêter madame la duchesse d'Orléans, qui demeurait encore au château de Bizzy. Tous les habitans de Vernon se réunirent d'un mouvement spontané devant la porte du château, prêts à défendre la princesse en déclarant que si la *citoyenne Egalité* était suspecte, ils sauraient bien la garder, mais qu'ils ne souffriraient pas qu'elle fût détenue ailleurs que chez elle. Les gendarmes se retirèrent, mais revinrent bientôt en plus grand nombre, et madame la duchesse n'ayant pas voulu permettre qu'on opposât la moindre résistance, fut emmenée, avec une seule femme de chambre, à Paris, et enfermée dans la prison du Luxembourg (1794). M. le maréchal de Mouchy et son épouse y étaient aussi détenus, et il leur fut permis de tenir compagnie à la princesse. Elle ne jouit pas long-temps de cet adoucissement à sa captivité; car elle eut la douleur de les voir traîner à l'échafaud. Madame la duchesse d'Orléans resta seule, et s'attendait au même sort; elle fut oubliée des tyrans, et demeura ainsi jusqu'au 9 thermidor, jour de la chute de Robespierre. Sur ces entrefaites, la princesse fit la connaissance de M. Rouzet, député à la Convention. Il avait été jeté dans la pri-

son du Luxembourg, comme signataire de la *protestation* contre la journée du 31 mai, où les députés de la *Gironde* furent proscrits par ceux de la *Montagne*. Ce fut M. le duc de Nivernais qui lui donna pour conseil Rouzet, lequel dans la suite fut très utile à la princesse. Ce député fut rappelé à la Convention en décembre 1794 (17 frimaire an 3.) La santé de la duchesse s'était beaucoup altérée; elle souffrait d'une maladie grave qui ne lui laissait pas la force de marcher, et elle était obligée de se tenir toujours couchée sur une chaise longue, manquant souvent des secours les plus essentiels. Vaulland, membre du comité de sûreté générale, vint pour s'assurer de l'état de la princesse, et ne voulant pas se donner la peine de monter chez elle, il ordonna, avec la dureté digne d'un jacobin, qu'on l'amenât en sa présence. Aidée de quatre prisonniers qui la soutenaient avec leurs bras, elle descendit chez le concierge. Vaullant la vit, et donna des ordres pour qu'elle fût transportée dans la maison de santé, dite de Bel-Homme. Elle y resta trois ans, depuis le 14 septembre 1794, jusqu'au 12 du même mois 1797, l'état de sa santé l'ayant empêchée de quitter cette maison plus tôt. Dans le mois de septembre 1795, époque à laquelle les députés Marec et Rouzet avaient obtenu du comité du salut public l'élargissement de madame la duchesse, elle se rendit aux bains de Charonne, pour y rétablir sa santé, toujours chancelante. Dans cet intervalle, M. Rouzet agissait activement en faveur de la princesse, et un décret du Corps législatif, adopté à l'unanimité par les deux conseils, ordonna la levée du séquestre mis sur ses biens, qu'elle recouvra le 24 juin 1797. Mais, un mois après, la journée du 18 fructidor (*Voyez* Augereau) ayant donné lieu à plusieurs proscriptions et à d'autres mesures violentes, le Directoire décréta l'expulsion de France de la famille des Bourbons, et madame la duchesse de Bourbon, monseigneur le prince de Conti et madame la duchesse d'Orléans furent obligés de s'expatrier. Le Directoire accorda néanmoins à cette dernière 100,000 francs de pension, en échange de ses biens nouvellement confisqués. M. Rouzet (*Voyez* ce nom), quoique membre de la Convention nationale, n'avait pas voté la mort de Louis XVI, qu'il avait même cherché à sauver; aussi madame la duchesse d'Orléans, à qui ce député avait d'ailleurs rendu d'importans services, lui accorda toute sa confiance, et le mit ensuite à la tête de ses affaires. Il accompagna à Barcelone la princesse, qui fixa son séjour au charmant village Sarria, à une demi-lieue de la ville, composé d'un grand nombre de maisons de plaisance. Mais comme dans la belle saison cet endroit est très fréquenté, la duchesse choisit pour demeure un autre village, celui dit de *Jésus*, non moins champêtre, mais plus solitaire, où elle avait pour voisin le prince de Conti. En 1801, elle quitta les environs de Barcelone, et se rendit à Figuières, où, l'année suivante, mademoiselle d'Orléans, sa fille, vint la joindre. La reine d'Etrurie, chassée de son trône, et revenant en Espagne, en 1807, chercher un asile à la cour de son père, fut reçue à Figuières par madame la duchesse d'Orléans. Le peuple de cette ville s'étant insurgé, le 12 juin 1808, contre les Français, qui avaient envahi la Péninsule, et s'étaient emparés de toutes les places fortes, ces derniers lancèrent des bombes sur la ville, et ce fut précisément la maison de madame la duchesse d'Orléans qui en fut atteinte la première. Après avoir passé deux jours dans cette terrible situation, la princesse et mademoiselle d'Orléans parvinrent à sortir de Figuières, pendant la nuit, errèrent quelque temps dans les Pyrénées, jusqu'à ce que M. Rouzet, qui les accompagnait, leur eût trouvé dans ces lieux escarpés une maison moins exposée. Monseigneur le duc d'Orléans ayant appris la position difficile où se trouvaient sa mère et sa sœur, leur envoya un homme de confiance pour les faire sortir d'Espagne, où une guerre cruelle avait éclaté entre les habitans et les Français. Mademoiselle d'Orléans alla auprès de son frère; mais madame la duchesse préféra de se retirer à Mahon, dans

l'île de Minorque. Elle y débarqua le 1er janvier 1809, et y demeura jusqu'au mois d'octobre, que monseigneur le duc d'Orléans vint la chercher pour l'emmener à Palerme, où elle assista au mariage de ce prince avec la princesse Amélie, fille de Ferdinand IV, roi des Deux-Siciles. Madame la duchesse demeura quelques mois à Palerme, et retourna à Mahon le 21 janvier 1811. En 1814, à l'époque de la restauration, elle quitta cette ville pour revenir en France, débarqua à Marseille le 2 juillet, et suivit sa route pour Paris. Ayant eu le malheur de se casser une jambe, la princesse fut contrainte de garder le lit. Elle rentra en possession de ses biens non vendus, qui étaient encore très considérables, et Louis XVIII lui donna de l'argenterie et des meubles de la couronne pour le service de sa maison. Au retour de Buonaparte de l'île d'Elbe, elle se trouvait encore malade et hors d'état de quitter Paris. Buonaparte lui fit une pension de 300,000 francs, lui laissa les meubles de la couronne, mais redemanda l'argenterie, qu'on fut obligé de lui livrer. Après la seconde restauration, madame d'Orléans passait une partie de l'année dans sa belle maison de campagne d'Ivri-sur-Seine, et partageait son temps entre les exercices de piété et des actes de bienfaisance. La princesse ayant reçu par accident un violent coup au sein, ce coup lui causa une maladie grave qui termina ses jours le 23 juin 1821, à l'âge de 68 ans. Peu de personnes nées dans un haut rang ont obtenu autant d'hommages que cette princesse; car on respectait et l'on chérissait en elle non seulement une fille de nos rois, mais la bonté, la charité, toutes les vertus réunies ensemble. Les pauvres, en la perdant, l'ont pleurée comme la meilleure bienfaitrice que la mort leur ravissait. M. de La Fare, archevêque de Sens, a prononcé sur madame la duchesse d'Orléans trois discours qui ont été imprimés, *à Dreux*, chez Guillot. Son *Oraison funèbre* a été faite dans l'église métropolitaine de Paris, le 7 août 1821, par M. l'abbé Feutrier, vicaire-général de la grande-aumônerie, depuis évêque de Meaux et ministre, et imprimée à Paris, Leclere, 1821, 2e édit. in-4 et in-8, (3 feuilles.) Merou a gravé le portrait de la princesse, d'après un tableau peint par M. Dumerai. Cette gravure a été lithographiée. On a, en outre, publié un *Journal de la Vie de S. A. S. madame la duchesse d'Orléans, douairière, par E. Delille, son secrétaire intime*; orné du portrait de S. A. et du *fac-simile* de son écriture, Paris, J. J. Blaise, 1822, in-8 de 288 pages. On y trouve tous les les détails sur la vie de cette princesse, et des extraits de son testament, parmi lesquels on remarque une pension de 1,000 francs pour le valet-de-chambre, qui fut la cause innocente de l'accident qui conduisit la princesse au tombeau. « On pourrait savoir un jour, disait-elle, » que N*** est la cause de mon accident, » et quoique ce soit innocemment, il » pourrait peut-être devenir malheureux; » je veux qu'il ait au moins de quoi se » mettre à l'abri de la misère. »

ORLÉANS ou plutôt DORLÉANS (Louis), avocat au parlement de Paris où il était né en 1542, se signala par son zèle pour la ligue catholique contre la protestante, et contre les catholiques qui s'étaient joints à celle-ci. Il fut choisi pour avocat de la première, qui le députa aux états, où il parla avec véhémence. Il écrivit ensuite contre Henri IV, s'éloigna de sa patrie et n'y revint qu'après neuf ans : il fut mis en prison; mais Henri IV, qui lui avait donné un passeport, le fit sortir. Orléans fit imprimer en 1604 un *Remercîment au roi*, dans lequel il lui parle en sujet fidèle et reconnaissant. Il mourut à Paris en 1629, à 87 ans. Prosper Marchand lui attribue la *Réponse des vrais catholiques français à l'Avertissement des catholiques anglais, de Louis Orléans, pour l'exclusion du roi de Navarre de la couronne de France*, 1588, in-8 : ouvrage qu'il suppose avoir traduit du latin. L'auteur avance entre autres choses un fait fort extraordinaire contre Louis de Bourbon, prince de Condé, chef des calvinistes en France, qu'il accuse d'avoir fait frapper à son coin une monnaie où

il prenait le nom de Louis XIII, roi de France. Mais il faut que cette médaille ait été peu répandue, ou supprimée avec soin ; car elle ne se trouve pas dans les cabinets : la chose était du reste conforme à l'esprit et aux entreprises des huguenols de ce temps-là. On a encore de lui : 1° *Défense des catholiques unis contre les catholiques associés aux réformés*, 1586, in-8 ; 2° *Premier et deuxième Avertissemens des catholiques anglais*, 1590, in-8 ; 3° *Banquet du comte d'Arète*, 1594, in-8 : satire contre Henri IV ; 4° *Discours sur les ouvertures du parlement*, au nombre de 29 ; 5° Des *Commentaires* sur Tacite et sur Sénèque.

ORLÉANS (Pierre-Joseph d'), jésuite, né à Bourges en 1641. Après avoir professé les belles-lettres, il fut destiné par ses supérieurs au ministère de la chaire. S'étant depuis consacré à l'histoire, il travailla en ce genre jusqu'à sa mort, arrivée à Paris le 31 mars 1698. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Histoire des révolutions d'Angleterre*, dont la meilleure édition est celle de Paris, 1693, 3 vol. in-4, et 4 vol. in-12. Le Père d'Orléans avait une imagination vive, noble et élevée : elle paraît dans cet ouvrage, aussi estimé pour l'exactitude que pour la manière de l'auteur. Ceux qui lui ont reproché de n'avoir pas supprimé ou déguisé les scènes sanglantes qui ont suivi le schisme de Henri VIII, et les diverses persécutions que les catholiques ont essuyées depuis cette époque, ont sans doute projeté de sacrifier l'histoire au fanatisme de la philosophie. 2° *Histoire des révolutions d'Espagne*, Paris, 1734, en 3 vol. in-4, et 5 vol. in-12 ; avec la continuation par les Pères Rouillé et Brumoi. Cette histoire est digne de la précédente. Le stile en est pur, élégant ; les portraits brillans et corrects ; les réflexions justes et ingénieuses ; les faits bien choisis. Peu d'historiens ont saisi comme ce jésuite ce qu'il y a de plus piquant et de plus intéressant dans chaque sujet. 3° Une *Histoire* curieuse *des deux conquérans tartares*, *Chunchi et Canchi*, qui ont subjugué la Chine, in-8 ; 4° La *Vie du Père Cotton*, jésuite, in-4 ; 5° les *Vies des bienheureux Louis de Gonzague et Stanislas Kostka*, in-12 ; 6° la *Vie de Constance*, premier ministre du roi de Siam, in-12 ; elle est infiniment préférable à celle que Deslandes publia en 1755 (*voyez* CONSTANCE) ; 7° deux volumes de *Sermons*, in-12, qui, quoiqu'ils ne soient pas du premier mérite, offrent quelques traits éloquens ; 8° un excellent petit *Traité* de controverse, intitulé : *Méthode courte et facile pour discerner la véritable religion chrétienne d'avec les fausses.* L'ordre, la clarté, la simplicité et l'évidence des réflexions, entraînent et persuadent tout lecteur que le préjugé n'aveugle pas. Nous n'avons rien de mieux en ce genre, à considérer la brièveté et le laconisme de l'ouvrage, sinon, peut-être, le petit traité de Lessius, *De capessenda vera Religione.*

ORLÉANS DE LA MOTTE (Louis-François-Gabriel d'), l'un des plus vertueux évêques du 18e siècle, naquit à Carpentras, l'an 1683, d'une famille noble. Successivement chanoine-théologal de l'Eglise de cette ville, grand-vicaire d'Arles, administrateur du diocèse de Senez, il fut nommé l'an 1733 évêque d'Amiens. Il ne dut cette dignité qu'à ses qualités personnelles ; jamais, en effet, il n'avait approché de la cour, et la capitale (chose peut-être unique dans ce siècle) ne l'avait pas vu une seule fois. Ses vertus se manifestèrent avec un nouvel éclat après sa promotion. La principale fut son humilité. « Les hommes (disait-il) nous » louent pour la moitié de notre devoir » que nous faisons, et nous devons trembler pour l'autre moitié que nous ne » faisons pas. » Vivant sans faste et comme un simple prêtre, à peine avait-il les meubles nécessaires pour ses besoins. Il n'était que dépositaire de ses revenus, dont les pauvres étaient les usufruitiers, pour la plus grande partie. Dans les saisons les plus rudes, il rejetait tout adoucissement. « L'aspérité des saisons (selon lui) est une espèce de pénitence publique que Dieu impose aux hommes ; » il n'y a qu'une disposition antichrétienne qui peut seule chercher à en éviter les rigueurs. » Ses visites pastora-

les dans les campagnes étaient pour lui une mission continuelle. Il prenait plaisir à s'entretenir avec le peuple laborieux, qui, selon un auteur moderne, expie les crimes des grands. Dans le temps des affaires des jésuites, il se distingua beaucoup en faveur de ces religieux. Ce digne évêque, accablé sous le poids des années et des infirmités, mourut à l'âge de 91 ans, le 11 juin 1774. Comme un nouveau François de Sales, il alliait à l'aménité du caractère la vivacité de l'esprit le plus aimable: bienfaisant, charitable comme lui, le plaisir de soulager les malheureux était un besoin pour son cœur: comme lui enfin, homme sans préjugés, prélat sans ambition, M. d'Orléans de la Motte fut tout à la fois le modèle des pasteurs, l'exemple de son clergé, l'apôtre de son diocèse, et les délices des gens de bien. La gravité pastorale et l'austérité chrétienne n'avaient point étouffé en lui la plaisanterie honnête, et même piquante, que l'occasion faisait briller pour un moment, comme une lueur rapide, sur sa bouche ingénue. Entre autres saillies vives qu'on lui attribue, nous rapporterons celles-ci. Des personnes accoutumées à venir chez lui, avaient pris l'habitude de se tourner le derrière vers la cheminée, après avoir relevé les basques de leurs habits, pour se chauffer plus à leur aise. Cette habitude, si fort adoptée par nos petits-maîtres, parut indécente au prélat. « Je savais bien (leur dit-il avec son air enjoué) que les Picards avaient la tête chaude, mais je ne savais pas qu'ils eussent le derrière froid. » — Le cardinal de Fleury, auquel M. de la Motte faisait une visite en passant par Versailles, lui demandait s'il venait de bien loin: « Sans faire beaucoup de chemin (répondit-il) j'ai vu en deux jours les deux bouts du monde, la Trappe et la cour. » Gresset lui ayant demandé à quelle cause il fallait attribuer l'esprit irréligieux des écrivains du siècle: *C'est le cœur*, dit-il, *qui leur fait mal à la tête*. — Il demandait un jour à un prédicateur s'il faisait ses sermons. Celui-ci parut surpris et en quelque sorte offensé de ce que le prélat semblait le soupçonner de prêcher les sermons d'autrui. « Je vois bien, mon cher abbé (lui dit alors M. de la Motte), que vous ne comprenez pas ma pensée: je vous demande si vous faites ce que vous dites? Voilà ce que j'appelle faire ses sermons. » — Le saint évêque, dans sa vieillesse, avait la tête fort chauve. Un jour qu'il dînait chez un maréchal de France, ce seigneur, en le plaisantant sur le ton de l'amitié, lui conseillait de prendre perruque. « Je voudrais auparavant (répondit M. de la Motte) savoir ce qu'en pense madame la maréchale. » La dame répondit que la plus brillante perruque, à son avis, lui irait bien moins que son peu de cheveux. « S'il s'agissait de quelques dispositions militaires (reprit alors le prélat) je ne voudrais prendre conseil que de M. le maréchal; mais, en fait de toilette, on conviendra que je puis m'en tenir à l'avis des dames. » — Une dame lui exposait ses inquiétudes occasionées par les diverses décisions des casuistes qu'elle avait consultés sur l'usage du rouge. « Je vous entends, madame, lui répondit le saint évêque. Les uns vous l'interdisent absolument, et ils vous paraissent bien sévères, je le crois; les autres vous le permettent sans difficulté, et vous les trouvez bien relâchés, cela est juste: pour moi, qui aime qu'en toutes choses on garde un juste milieu, je vous permets d'en mettre d'un côté. » — Ses *Lettres spirituelles* ont été imprimées à Paris, 1777, en 1 vol. in-12. Elles renferment le double avantage de l'instruction et de l'agrément. Tout y respire la candeur, la droiture, le désir du bien, et surtout de cette noble simplicité qui caractérisait cet illustre évêque. Ceux qui souhaitent de voir plus de détails sur la vie de ce respectable prélat, doivent lire l'*Eloge* qu'en a fait Louis-Charles de Machault, son successeur dans l'évêché d'Amiens, Mons, 1774, in-4, ainsi que les *Mémoires pour servir à sa vie*, Paris, 1785, 2 vol. in-12; et sa *Vie* par l'abbé Proyart, Paris, 1788, 1 vol. in-12.

ORLÉANS (le Père d'). *Voyez* CHÉRUBIN.

* ORLOFF (Grégoire), favori de Catherine II, naquit vers 1730. Si l'on croit la tradition vulgaire, Orloff serait fils d'un de ces strelitz qui s'étaient révoltés à Moskow, et que Pierre I[er] voulut mettre à mort de sa main; au moment de l'exécution, le vieil Orloff montra un sang-froid si extraordinaire que le czar surpris lui fit grâce. Ce strelitz eut cinq fils dont Grégoire fut le troisième. Le jeune Grégoire entra comme simple soldat dans l'artillerie. Sa haute taille, ses beaux traits, sa physionomie martiale, ayant plu au prince Schouvaloff, grand-maître de l'artillerie, il le nomma son aide-de-camp. Mais il eut bientôt sujet de se repentir de ce choix; car la princesse de Kourakin, sa maîtresse, ayant eu occasion de voir Orloff, lui donna la préférence. Le comte s'en étant aperçu chassa son rival heureux, le destitua, et il allait le faire exiler en Sibérie, lorsque Catherine informée de cette aventure voulut voir l'aide-de-camp disgracié. Orloff se vit sauver par une main invisible, et une personne inconnue l'introduisit auprès de la princesse, à laquelle il inspira une violente passion. Orloff n'avait presque pas reçu d'éducation; mais il avait un esprit subtil, et surtout beaucoup d'audace et d'ambition. Catherine vit donc en lui l'homme qu'il lui fallait pour le projet qu'elle méditait depuis long-temps de detrôner son époux, qui régnait depuis la mort d'Elisabeth, sous le nom de Pierre III. (*Voy.* ce nom.) Orloff se concerta avec ses quatre frères, qui avaient les mêmes espérances et le même caractère que lui, et ils opérèrent ensemble, sous les ordres de Grégoire, la fameuse révolution de 1762 (*voyez* CATHERINE II), par suite de laquelle Pierre III fut chassé de son trône, poursuivi, enfermé dans une prison, où il fut étranglé par Alexis Orloff (*voyez* l'article suivant), tandis que Catherine prit seule les rênes du gouvernement. Tous les Orloff, d'obscurs et pauvres soldats qu'ils étaient, devinrent alors de riches et puissans seigneurs, par les bienfaits dont les combla la nouvelle impératrice. Catherine II, devenue souveraine, ne prit pas même la peine de cacher ses liaisons criminelles avec Grégoire Orloff. Elle le nomma aussitôt grand-maître de l'artillerie, fit bâtir pour lui un palais de marbre et graver sur le frontispice cette inscription : *Par l'amitié reconnaissante*. Cependant l'ambition d'Orloff n'était pas encore satisfaite. Il voulait partager le trône avec Catherine; mais celle-ci, extrêmement jalouse de son pouvoir, ne voulait y associer personne, de crainte de se donner un maître impérieux. Avant de connaître Orloff, Catherine avait eu des liaisons avec Stanislas Poniatowski (*voyez* ce nom); et, quand elle fut sur le trône, elle lui tint la promesse qu'elle lui avait faite de lui donner la couronne de Pologne. Cette circonstance excita la jalousie d'Orloff : il se plaignit hautement de la conduite de l'impératrice, tint même des propos indiscrets qui blessèrent l'amour-propre de la czarine, qu'il n'avait jamais aimée que par ambition. Cette passion était devenue chez lui d'une exigeance extraordinaire; il ne songeait rien moins qu'à la possession d'un royaume : il songea d'abord à celui d'Astracan, puis à la Grèce. Sur ces entrefaites, la peste et la révolte exerçaient en même temps leurs ravages à Moscou. L'impératrice y envoya Orloff (en 1771), et sa mission fut couronnée d'un plein succès. Il sut arrêter les effets de l'épidémie et désarmer les révoltés. A son retour à Pétersbourg, il fut comblé de nouveaux honneurs. L'impératrice lui érigea un arc de triomphe avec cette inscription : *Moscou délivrée de la contagion, par Orloff*; fit frapper une médaille en son honneur, et lui donna un médaillon enrichi des plus beaux diamans, avec le portrait de l'impératrice. Le favori le portait toujours à son cou, et il devint, par ordre de Catherine, héréditaire dans la famille des Orloff. Elle l'aimait toujours avec la même passion, et elle alla même jusqu'à lui proposer un mariage secret. L'orgueilleux favori eut l'imprudence de le refuser. Cette offense, qu'une femme, et encore moins une souveraine, pardonne difficilement, irrita vivement Catherine. Le crédit d'Orloff commença à diminuer; il obtint

cependant d'aller négocier la paix avec les Turcs; mais son absence donna à ses ennemis le loisir de le perdre dans l'esprit de Catherine, qui choisit un autre favori, dont le nom était Wassiltschikoff. Cette nouvelle parvint à Orloff, à Joksani, au moment qu'il terminait sa mission. Il se rendit aussitôt à Pétersbourg, dans la certitude que sa seule présence ferait éloigner son rival et en imposerait à ses ennemis. Il fut trompé dans son attente. Arrivé aux portes de la ville, il fut arrêté, et conduit dans sa maison de campagne. Le lendemain, l'impératrice lui fit demander la démission de toutes ses places : il s'y refusa obstinément. Catherine ne voulant pas user de la force avec un homme qu'elle avait aimé, entra en négociation avec lui, et lui accorda 100,000 roubles, le brevet d'une pension de 150,000, un magnifique mobilier, une terre de six mille paysans, le titre de prince de l'empire, à condition cependant qu'il voyagerait. Ses ennemis se réjouirent de son absence. Cinq mois après, il reparut à la cour; mais il ne put pénétrer jusqu'à l'impératrice, qui lui fit signifier l'ordre de se rendre à Reval; et, pour adoucir cet exil, elle lui envoya de riches présens, et combla de nouvelles faveurs les frères et les amis d'Orloff, moins par bienveillance que par crainte de nouvelles conspirations. Ne pouvant vivre loin de la cour et de ce trône qu'il ne cessait de convoiter, il revint à Pétersbourg, et cette fois-ci il fut admis en la présence de l'impératrice, qui le reçut avec assez d'amitié, et lui rendit tous ses titres. Cette cour, qui était pour lui comme un besoin d'habitude, et lui rappelait tant de souvenirs et de folles espérances, devint alors son supplice. Ne pouvant supporter de voir se succéder auprès de Catherine des rivaux jouissant tour à tour de ce grand crédit dont il était si jaloux, et qui avait été autrefois son partage exclusif, il se maria avec sa cousine, M[lle] Zucowieff, et entreprit de nouveaux voyages. Il parcourut l'Allemagne, la France, l'Italie, la Suisse, étalant partout un faste, une grandeur qu'un souverain seul aurait pu égaler. Il perdit à Lausanne son épouse, qu'il aimait tendrement. La douleur qu'il ressentit de cette perte fut encore augmentée lorsque, de retour à Pétersbourg, il vit au comble des honneurs le prince et général Potemkin, nouveau favori de Catherine; la tête lui tourna, et il tomba en démence. Transporté à Moscou, il y mourut peu de temps après, en 1783, âgé d'environ 50 ans. Telle fut la fin de cet orgueilleux parvenu, auquel le vice et le meurtre de son légitime souverain frayèrent le chemin aux grandeurs, et qui trouva dans les tourmens d'une ambition qui ne fut jamais satisfaite, la punition de ses erreurs et de son crime. On dit, dans le temps, que Potemkin l'avait fait empoisonner; mais il n'est pas croyable qu'il eût voulu se noircir d'un forfait inutile : Orloff n'était pas pour lui un rival à redouter. Le seul fils qu'il a laissé (Brolenski), il l'eut de Catherine, qui le fit élever avec un grand soin; mais il paraît que Brolenski ne sut pas en profiter, et ne fut ensuite qu'un ingrat.

* ORLOFF (Alexis), frère du précédent, surnommé le *Balafré*, à cause d'une blessure au visage qu'il avait reçue dans une querelle avec d'autres soldats, naquit vers 1734, et commença sa carrière par être simple soldat aux gardes russes, dans le régiment de Préobazinski. Entreprenant et audacieux comme son frère, il avait en outre une taille gigantesque et une force peu commune. Il contribua puissamment à la révolution de 1762 qui renversa Pierre III et plaça Catherine sur le trône. Doué d'une éloquence de caserne, ce fut lui qui, plus que tous ses autres frères, parvint à soulever la soldatesque et à prendre part à cet événement que tout le monde prévoyait à Pétersbourg, excepté le malheureux Pierre. Il ne l'apprit que lorsque se rendant à son armée de Poméranie, on vint lui dire que sa propre épouse marchait contre lui, à la tête de 20,000 hommes. Tombé en son pouvoir, il est transporté à son palais de Pétersbourg; on lui arrache ses ordres, on le dépouille de ses habits, on le met presque nu, et on le force de

signer son abdication. Alexis Orloff et deux de ses frères présidaient à cette infamie. L'empereur fut ensuite traîné dans un cachot. Cependant le peuple et les soldats étaient inquiets, et une partie semblait plaindre le sort de l'empereur. Catherine craignant une contre-révolution qui la chassât du trône qu'elle venait d'usurper, Alexis Orloff s'offrit à étrangler l'infortuné monarque. Sa proposition fut acceptée; mais il changea un moment d'avis, quant au moyen d'exécution. Arrivé à la prison, avec deux de ses frères et cinq autres conjurés, il présenta à l'empereur une potion empoisonnée. Pierre la but sans défiance; mais son visage ne paraissant subir aucune altération, on lui offrit une seconde potion, qu'il refusa. Alors Alexis ne balança plus, il se jeta sur sa victime, et l'étrangla de ses propres mains. Ce ne fut cependant pas sans peine; car l'empereur qui, comme son assassin, avait une grande force de corps, lutta long-temps contre lui : les autres conjurés ayant secondé Alexis Orloff, Pierre succomba sous leurs efforts réunis. L'impératrice apprit cet assassinat sitôt qu'il eut été commis; et, le lendemain, elle fit annoncer officiellement que l'empereur était mort d'une *colique hémorroïdale*. Son corps fut transporté à Pétersbourg, et on s'empressa de lui donner la sépulture. Alexis reçut une magnifique récompense de Catherine, qui le nomma, ainsi que trois de ses frères, lieutenant-colonel dans la garde. Il continua à servir l'impératrice avec zèle; mais n'ayant pas moins d'ambition que son frère Grégoire, qui était devenu grand-maître de l'artillerie, il sollicita et obtint le titre d'amiral sans avoir jamais servi dans la marine et sans être capable de conduire une chaloupe. A l'époque de la guerre entre les Russes et les Turcs, il eut le commandement d'une escadre envoyée dans la Méditerranée. Tandis que son plus jeune frère, Féodor, conduisait avec succès l'expédition du Péloponèse, Alexis, aidé des conseils de l'Anglais Elphinston, se dirigea, avec son escadre et des brûlots, vers la petite baie de Tschesmé, où se trouvaient dix vaisseaux de ligne turcs, et réussit à les brûler. Cette victoire, qu'il devait à l'expérience d'Elphinston, lui valut de la part de Catherine de riches présens, et le nom de *Tschesminski*. Elle lui fit, à son retour, le plus gracieux accueil, et le décora du grand-cordon de Saint-Michel. Fier de tant de distinctions, il demanda et obtint le commandement d'une nouvelle escadre, avec laquelle il se vantait de franchir les Dardanelles et de porter l'épouvante et la ruine dans le sein même de l'empire turc. En attendant, il fut chargé d'une autre mission, dont le meurtrier de Pierre III était digne. Il existait encore une princesse du sang des czars, et qui donnait de l'ombrage à la nouvelle Sémiramis du Nord : c'était la princesse Tarakanoff, fille de l'impératrice Elisabeth, que le prince Radzivill, après l'avoir délivrée des persécutions de ses ennemis, avait fait conduire en Italie. Alexis Orloff fit ce voyage par terre, et parvint à découvrir la princesse, qui demeurait à Rome. Il s'introduisit chez elle, feignit de compatir à son sort, lui inspira de l'amour, et lui proposa de l'épouser, en lui faisant espérer qu'il la placerait sur le trône. Jeune, sans expérience, sans amis, sans protecteurs, et réduite presque à la misère, la princesse tomba dans le piége que lui tendait un perfide séducteur, et s'unit à lui par un mariage secret. Conduite à Livourne, où un vaisseau russe attendait les ordres d'Alexis Orloff, celui-ci mena son innocente victime dans le vaisseau, sous prétexte de la faire reconnaître par l'équipage, qui lui rendrait, disait-il, les honneurs dus à son rang. Arrivée à bord du vaisseau, elle connut toute l'horreur de sa situation. La princesse y fut retenue comme prisonnière, et transportée en Russie, où elle périt, dans une prison, à la fleur de son âge, par l'effet d'un pouvoir jaloux et de la plus noire trahison : c'était un nouvel exploit à ajouter aux fastes du règne de Catherine. Tel fut le résultat de la seconde campagne d'Alexis Orloff. Malgré la disgrâce de son frère Grégoire, il jouit constamment de la plus grande faveur

auprès de la czarine. Grégoire étant mort, elle voulut qu'Alexis portât à sa boutonnière son portrait, comme l'avait fait son ancien favori. Lorsque l'impératrice eut fini sa carrière (en 1797), après un règne de 35 ans, Alexis tomba dans une disgrâce complète. Paul I[er], fils et successeur de Catherine, fit exhumer les restes de Pierre III, son père, afin de leur rendre les honneurs dont les avait privés une odieuse politique; il exigea que ses assassins, dont deux étaient encore en vie, savoir, Baratinski et Alexis Orloff, tinssent le drap mortuaire. La cérémonie dura trois heures, et, pendant ce temps, tous les regards des spectateurs, dont le nombre était immense, se tinrent fixés sur les deux meurtriers, comme pour leur rappeler le crime qu'ils avaient commis autrefois. Telle fut la vengeance que Paul I[er] exerça contre les assassins de son père, qui, pendant trente-cinq ans, avaient joui, au milieu des honneurs, d'une impunité révoltante. Le nouveau czar, après cette punition, se borna à exiler de ses états Baratinski et Alexis. On rapporte qu'avant que celui-ci ne quittât la Russie, l'empereur le fit venir en sa présence, et lui dit : « Pendant la » cérémonie, vous devez avoir éprouvé » de grands remords? — Sire, répondit » Orloff, si je n'avais pas agi comme j'ai » fait, vous ne me parleriez pas aujour» d'hui en souverain, puisque vous ne » pouvez pas oublier que Pierre III avait » rendu un ukase par lequel il déclarait » que vous n'étiez pas son fils. » Le lendemain, Alexis partit pour l'Allemagne, et se fixa à Leipsick. Après la mort tragique de Paul I[er] en 1801, il lui fut permis de demeurer à Moscou, où il est mort, en janvier 1808, à l'âge d'environ 74 ans. — Féodor, le plus jeune des Orloff, plus instruit et mieux élevé que ses frères, fut mis à la tête de l'expédition contre les Turcs, dans le Péloponèse, au moment où son frère Grégoire voulait devenir roi de la Grèce. Excités à la révolte par de vaines et pompeuses promesses, les malheureux Grecs furent bientôt abandonnés, et livrés au glaive des infidèles, leurs cruels oppresseurs. — Ivan, l'aîné de tous, surnommé *le Philosophe*, avait l'esprit cultivé, et était moins entreprenant et moins ambitieux que les autres. Il fut nommé sénateur, après la mort de Pierre III. — Volodimir devint colonel des gardes. Sa fille unique a épousé le fils du général Panin.

* ORLOFF (Grégoire Wladémir), parent du précédent, comte, sénateur, conseiller et chambellan d'Alexandre, empereur de Russie, né à Pétersbourg, en 1777, remplit dans sa jeunesse plusieurs fonctions importantes. En 1812, il fut élevé au rang de sénateur. Le mauvais état de sa santé l'ayant forcé de voyager, il visita l'Italie et la France. Les liaisons qu'il fit avec les membres les plus influens du parti libéral à Paris déplurent à l'empereur Alexandre, qui lui interdit à son retour le droit de siéger au sénat; mais la permission de rentrer dans cette assemblée lui fut rendue plus tard. Il mourut d'un coup d'apoplexie, au milieu même du sénat, le 4 juillet 1826. Il cultiva les lettres avec succès, et il écrivait en français avec autant de facilité que de pureté. Il a publié en cette langue : 1° *Mémoires historiques, politiques et militaires du royaume de Naples, avec des notes et additions* de M. Aumary-Duval, Paris, 1819-1821, 5 vol. in-8; 2° édition, 1825, traduits en anglais; 2° *Essais sur l'histoire de la musique en Italie, depuis les temps les plus anciens jusqu'à nos jours*, Paris, 1822, 2 vol. in-8; 3° *Essais sur l'histoire de la peinture en Italie, depuis les temps les plus anciens jusqu'à nos jours*, Paris, 1823, 2 vol. in-8; 4° *Voyages dans une partie de la France* ou *Lettres descriptives et historiques adressées à M*[e] *la comtesse Sophie de Strogonoff*, Paris, 1824, 3 vol. in-8; 5° *Fables russes, tirées du recueil de M. Kriloff et imitées en vers français par divers auteurs, précédées d'une introduction française de M. Lemontey*, et d'une préface italienne de M. Salfi, publiée par le comte Orloff, Paris, 1825, in-8. Il s'occupait au moment de sa mort d'un *Abrégé de l'histoire de Russie*, en français.

* ORME (Robert), historien anglais,

naquit le 25 décembre 1728, à Andjinga dans l'Indostan où son père était chef du comptoir anglais. Dès l'âge de deux ans il fut envoyé en Angleterre pour y être élevé ; il passa ensuite aux Indes en qualité de secrétaire de cette compagnie. Nommé capitaine, il s'attacha à lord Clire, avec lequel il retourna dans ce pays, où il demeura plusieurs années. Il alla à Madras en 1755, et il fut nommé quatrième membre du conseil et commissaire-général. Les services qu'il rendit à la compagnie le firent nommer gouverneur de cette ville ; mais le mauvais état de sa santé ne lui permit pas de jouir de cette marque d'estime qu'il avait inspirée : il fut obligé de repasser en Europe. Il retourna donc en Angleterre, et publia son *Histoire militaire des transactions de la Grande-Bretagne dans les Indes*, dont le premier volume parut en 1763, le second en 1769, et le troisième qui complète l'ouvrage, en 1779. La cour des directeurs le nomma historiographe de la compagnie. On a encore de cet auteur des *Fragmens historiques de l'empire du Mogol sous le règne d'Aureng-Zeib*, Londres, 1782, in-8 ; ibid. 1805, in-4, avec une *Vie* de l'auteur. Il mourut à Great-Ealing en Middlesex le 13 janvier 1781.

* ORMESSON (Olivier Lefèvre d'), naquit en 1525 d'une famille ancienne, connue avant le règne de François Ier, et qui a donné ensuite, et sans interruption, d'illustres magistrats jusqu'à nos jours. Le chancelier l'Hôpital l'ayant fait nommer membre du conseil de Charles IX, il accompagna ce monarque dans la visite qu'il fit avec sa cour de ses provinces. Selon la simplicité de ces temps-là, d'Ormesson suivait le prince à cheval, ayant sa femme en croupe. Charles IX avait une si haute opinion de la capacité et de la probité de son conseiller, qu'il voulut lui confier le département de ses finances ; mais, les circonstances étant alors très difficiles, d'Ormesson refusa cette place : ce qui fit dire au roi : « J'ai mauvaise opinion de mes affaires, » puisque les honnêtes gens ne veulent » pas s'en mêler.... » Quelques années après, sollicité de nouveau par le roi, il accepta enfin l'intendance et le contrôle-général des finances, qu'il quitta en 1557, après la mort du garde des sceaux. Nommé président de la chambre des comtes sous Henri III, il déclara, lors de la mort de ce prince, devant tous ses collègues réunis, qu'il reconnaissait Henri de Bourbon pour le seul et unique héritier légitime de la couronne ; il exprima en même temps le vœu qu'il embrassât la religion catholique. Quand Henri IV fut monté sur le trône, il témoigna à d'Ormesson beaucoup d'affection et d'estime. Ce magistrat avait épousé Anne d'Olesto, nièce de Jean de Morvilliers, garde-des-sceaux, et petite nièce de saint François de Paule, qui fonda l'ordre des Minimes, dont les d'Ormesson devinrent les plus zélés protecteurs. Vers la fin de sa carrière, il vécut dans la retraite jusqu'à sa mort, arrivée en 1600. Il avait 74 ans.

* ORMESSON (André Lefèvre d'), second fils du précédent, naquit en 1576. Il fut conseiller au parlement de Paris, puis conseiller d'état, et se rendit également recommandable par son intégrité et par ses lumières. Il devint le doyen de sa compagnie, et mourut le 2 mars 1665, âgé de 89 ans. Nanteuil a gravé son portrait in-folio.

* ORMESSON (Olivier Lefèvre d'), fils d'André d'Ormesson, naquit à Paris, vers 1600, suivit les traces de son père et de son aïeul, et après avoir exercé plusieurs charges dans la magistrature, fut nommé conseiller d'état. Choisi comme rapporteur dans le procès de Fouquet, malgré la promesse qu'on lui fit d'une place aussi distinguée que lucrative, il opposa une ferme résistance à Colbert et à ses agens, qui voulaient la mort du surintendant. Ce noble courage lui attira de vives persécutions, qui cessèrent enfin, à cause de l'estime particulière que Louis XIV avait pour lui. Les *Ordonnances* de ce monarque, qui forment encore aujourd'hui un des principaux élémens de notre Code, furent, en grande partie, composées par d'Ormesson. Il avait épousé Marie de Fourcy,

appartenant à une famille très honorée dans l'ancienne magistrature, et qui jouissait de la considération générale. Ce que nous allons rapporter vient à l'appui de cette assertion. Le petit-fils d'Olivier Lefèvre, sur le point d'être admis au parlement, ayant été présenté, suivant l'usage, à Louis XIV, ce prince lui dit : « Vous ne pouvez mieux faire que de » prendre pour modèle le rapporteur de » Fouquet. » Il mourut le 4 novembre 1686, âgé d'environ 85 ans.

* ORMESSON (André Lefèvre d'), fils du précédent, naquit en 1644, et montra cette capacité et cette probité qui étaient comme héréditaires dans sa famille. Il avait eu pour précepteur le savant abbé Fleury, qui prit un grand soin de son éducation, et composa pour lui plusieurs de ses ouvrages, tels que l'*Histoire du droit français*, etc. André d'Ormesson remplit divers emplois importans, et entre autres celui d'intendant de Lyon, où il mourut en 1684, âgé de 40 ans.

* ORMESSON (Louis-François de Paule Lefèvre d') fils du précédent et d'Eléonore Lemaître, naquit en 1681, et fut le premier des Ormesson qui ajouta à son nom celui de Paule, d'après l'alliance de sa famille avec celle de saint François de Paule. (*Voy*. Olivier Lefèvre d'Ormesson.) Le duc d'Orléans, régent du royaume pendant la minorité de Louis XV, l'appela dans son conseil, et lui confia plusieurs missions. Il avait épousé la sœur du célèbre chancelier d'Aguesseau ; et quand celui-ci fut exilé par le régent, pour n'avoir pas voulu adhérer à une injustice, d'Ormesson ne cessa pas pour cela d'être en correspondance avec son beau-frère : il ne le cacha même pas au régent ; et celui-ci ayant dit en présence de sa cour, au moment où il était question d'une affaire assez difficile : « Je serais bien aise d'avoir l'avis » de M. d'Aguesseau. — Eh bien, mon» seigneur, répondit d'Ormesson, je me » chargerai de le demander au chancelier, » parce que je dois partir pour Fresnes au sortir du conseil. » Il déclarait ainsi qu'il n'avait pas interrompu des liaisons avec un homme disgracié, dont il semblait, par ce procédé, approuver la conduite courageuse. Cette franchise de la part d'Ormesson, au lieu de déplaire au régent, fit qu'il l'en estima encore davantage. Peu de temps après, il fut nommé intendant des finances, et mourut le 20 mars 1756 à l'âge de 75 ans.

* ORMESSON (Louis-François de Paule-Lefèvre d'), appartient à une illustre famille de magistrats, qui est alliée à celle de saint François de Paule, par le mariage d'Olivier Lefèvre avec Anne d'Olesto, petite-nièce de ce saint personnage, morte en 1579. (*Voyez* plus haut l'article Ormesson. Olivier.) C'est d'après une telle origine que cette famille a adopté pour livrée des habits bruns, comme étant la couleur que saint François de Paule donna aux minimes, dont il fut le fondateur. Louis-François d'Ormesson naquit à Paris le 7 mai 1718 : le chancelier d'Aguesseau, son oncle, présida à ses études ; il les fit avec éclat, et fut nommé avocat-général au Châtelet. En 1738 il occupa le même emploi au grand conseil, et ensuite au parlement dans la même année 1741. Elu président à mortier le 19 mai 1755, et doyen des présidens en 1780, il devint enfin premier président le 12 novembre 1788. Aussi éclairé qu'il était juste et conciliant, il servit souvent de médiateur entre la cour et les parlemens. Le monarque avait une si grande estime pour lui qu'il lui écrivit une fois pour lui recommander l'affaire d'un seigneur de sa cour, qui cependant, malgré cette puissante recommandation, perdit son procès. Le roi ayant eu occasion de voir d'Ormesson : « Monsieur, lui » dit-il, vous avez donc fait perdre le » procès à mon protégé ? — Sire, il était » insoutenable sous tous les rapports. — Je » m'en étais bien douté, ajouta le monar« que ; on ne m'eût pas tant pressé si l'af» faire eût été bonne : vous n'avez pas ré» pondu à ma sollicitation, mais vous avez » répondu à mon attente ; je vous en estime » davantage. » Lors de l'exil des parlemens, il s'attendait à être exilé bien loin ; on l'insinua même au roi, qui dit : « Je » ne veux pas que mon voisin soit envoyé » loin de moi. » M. d'Ormesson demeu-

rait à Orly près Choisy-le-Roi. Il mourut le 26 janvier 1789. Ce sage magistrat remplit tous les devoirs de fils, d'époux, de père ; ses mœurs furent pures, et il montra toujours un cœur charitable et bon. Ce magistrat était membre honoraire de l'académie des Inscriptions et Belles-lettres. Son *éloge* fut lu dans cette compagnie par M. Dacier dans le mois de novembre 1789. Un autre *éloge funèbre* de ce magistrat fut prononcé en latin au nom de l'université par l'abbé Charbonnet; et un troisième, composé par Gaubert, a été imprimé en 1789.

* ORMESSON DE NOYSEAU (Anne-Louis-François de PAULE-LEFÈVRE d'), fils du précédent, né le 27 février 1753, fut reçu conseiller au parlement de Paris en 1770, et succéda à son père dans la charge de président à mortier, lorsque celui-ci fut élu premier président, malgré la loi qui ne permettait pas que le père et le fils fussent tous deux présidens; mais le mérite de ces deux magistrats fit dans cette circonstance déroger à cette disposition. A la même époque le roi nomma le jeune d'Ormesson son bibliothécaire. Dans cette maison la probité était portée jusqu'au dernier degré de la délicatesse. On raconte qu'un parent très-éloigné lui avait légué ainsi qu'à son cousin sa fortune qui était considérable; mais cette donation avait été faite au détriment des héritiers légitimes. D'Ormesson et son cousin n'hésitèrent pas à leur rendre une fortune sur laquelle ils avaient pu compter; et, comme on s'étonnait un jour de cet acte de désintéressement devant le premier président d'Ormesson, celui-ci s'empressa de dire qu'il n'y voyait qu'un acte de justice. Nommé député aux états-généraux de 1789 par la noblesse de Paris, il se conduisit avec la plus grande modération. Il se montra surtout ennemi des innovations dangereuses, siégea au côté droit, s'opposa aux mesures arbitraires et signa les protestations des 12 et 15 septembre, contre la direction politique et religieuse que prenait l'assemblée. Après la session il reprit ses fonctions de bibliothécaire du roi; mais on ne le laissa pas remplir tranquillement cet emploi. Ses principes de modération avaient déplu aux jacobins, qui l'arrachèrent à ses paisibles occupations; ainsi il ne put échapper aux proscriptions qui suivirent le renversement du trône et la mort du roi. Arrêté en 1793, il fut détenu pendant plusieurs mois, puis traduit devant le tribunal révolutionnaire, qui le condamna à mort avec son respectable chef M. Bochart de Saron et plusieurs autres parlementaires. Il fut exécuté avec eux le 20 avril 1794, âgé de 41 ans.

* ORMESSON D'AMBOILE, (Henri-François de PAULE-LEFÈVRE d'), cousin germain du précédent, naquit le 8 mai 1751. Il fut successivement conseiller au parlement, maître des requêtes, intendant des finances, conseiller ordinaire en 1774, et conseiller d'état en 1778. Il succéda à son père dans l'administration de la maison de Saint-Cyr, charge qui le mettait à même de travailler directement avec Louis XVI, dont il captiva l'estime et la bienveillance. Lorsque M. de Fleury donna, en 1783, sa démission de la place de contrôleur-général, M. de Vergennes proposa au roi, pour le remplacer, MM. Lefebvre d'Aurécourt, Calon et Foulon; mais Louis XVI choisit d'Ormesson en disant : « Pour le coup, on ne dira pas » que ce soit la cabale qui a nommé » celui-ci. » Jouissant de cent mille livres de rente, d'Ormesson voulut refuser les émolumens de sa place; mais ses amis lui ayant fait observer que ce désintéressement pourrait paraître de l'orgueil, il consentit à les accepter. Sous son administration, il y eut quelque retard au paiement de la caisse d'escompte, ce qui le détermina à demander sa retraite dans la même année 1783. Il rentra alors dans ses fonctions de conseiller d'état. Au commencement de la révolution, il fut nommé membre du conseil des finances, puis officier supérieur dans la garde nationale de Paris, et enfin administrateur de ce département. Il fut élu maire en novembre 1792; mais il refusa cette place dangereuse, et parvint à échapper aux persécutions révolutionnaires. Il remplit quelques emplois municipaux

sous le gouvernement consulaire, et mourut à Paris en 1811. Son fils était en 1816 maître des requêtes, *en service extraordinaire* à Lyon.

ORNANO (Alphonse d'), maréchal de France et colonel général des Corses qui servaient en France, était Corse lui-même. Il était fils du fameux SAN-PIETRO Bastelica (*voyez* ce nom), et avait été élevé comme enfant d'honneur à la cour de Henri II. Malgré la réputation que celui-ci s'était acquise par ses exploits, le nom de *Bastelica*, après la mort de sa femme, devint si odieux, qu'Alphonse, son fils, fut contraint de le quitter, pour prendre celui d'*Ornano*, nom de la famille de sa mère. (Il avait combattu sous son père dans les guerres contre les Génois. Après la mort de Bastelica, il fut proclamé général des Corses, auxquels une amnistie ayant été accordée, Ornano vint en France, avec 800 compagnons d'armes qui s'attachèrent à sa fortune. Charles IX lui fit un bon accueil et l'employa dans ses armées; Ornano s'attacha ensuite à Henri III.) Il fut envoyé à Lyon après le massacre du duc de Guise, pour se saisir du duc de Mayenne : commission qu'un homme plus délicat n'eût point acceptée. Il manqua son coup; au moment qu'il entrait par une porte, le duc s'enfuit par une autre. En 1594, il engagea Grenoble, Valence et les autres villes du Dauphiné à se détacher de la Ligue, à laquelle il avait fait la guerre avec Lesdiguières. Il survint ensuite de si grandes querelles entre ces deux guerriers, qu'il fallut que Henri IV les séparât. D'Ornano demeura lieutenant du roi en Dauphiné; Lesdiguières le fut en Provence, après avoir reçu en 1595 le bâton de maréchal de France.—Son fils, Jean-Baptiste d'ORNANO, gouverneur de Gaston, frère unique de Louis XIII, fut fait maréchal de France à la sollicitation de son élève, se rendit dangereux par des intrigues et des menées sourdes, et mourut en prison à Vincennes, le 9 novembre 1626, pendant qu'on travaillait à son procès.

ORNANO (Vanina d'). *Voyez* SAN-PIETRO.

OROBIO (Isaac de CASTRO), fameux Juif espagnol, né au commencement du 17e siècle, fut élevé dans la religion judaïque par son père et par sa mère, quoiqu'ils fissent profession extérieure de la religion catholique. Il étudia la philosophie scolastique, et y fit de si grands progrès, qu'il fut fait lecteur en mathématiques dans l'université de Salamanque. Orobio s'appliqua à la médecine, et l'exerça avec succès; mais ayant été accusé de judaïsme, il fut mis dans les prisons de l'inquisition, où il resta pendant 3 ans sans rien avouer. Sa liberté lui ayant été rendue, il passa en France, et demeura quelque temps à Toulouse, exerçant la médecine, et professant extérieurement la religion catholique. Orobio, las de porter le masque, se retira à Amsterdam, quitta le nom de dom Balthasar, qu'il avait porté jusqu'alors, prit celui d'Isaac, reçut la circoncision, et mourut en 1687, dans l'indifférence de toutes les religions. Les trois petits écrits qu'il composa en latin, à l'occasion de la fameuse conférence qu'il eut avec Philippe de Limborch sur la religion chrétienne, sont imprimés dans l'ouvrage de ce dernier, intitulé : *De veritate religionis christianæ amica collatio cum erudito Judæo*, Goude, 1687, in-4; Bâle, 1740, in-8. (*Voyez* LIMBORCH.) On a d'Orobio : *Certamen philosophicum adversus Spinosam*, Amsterdam, 1681, 1684, 1703 et 1730, in-12; *Prevenciones divinas contra la vana idolatria de las gentes* (contre le système de Spinosa), et d'autres ouvrages en manuscrit.

ORODES ou OROBODES, roi des Parthes, succéda à son frère Mithridate III, auquel il ôta le trône et la vie. Les Romains lui ayant déclaré la guerre, il vainquit Crassus, l'an 53 avant J. C., prit les enseignes des Romains, et fit un très grand nombre de captifs. On ajoute qu'il fit fondre de l'or dans la bouche de ce général romain, pour lui reprocher son avarice insatiable, qui lui avait fait commettre tant d'injustices et de sacriléges. Les Romains se vengèrent de la défaite de Crassus sur Pacore, fils d'O-

rodes, qui manqua d'en perdre l'esprit. Comme le monarque parthe était alors vieux et hydropique, trente enfans qu'il avait eus de différentes femmes le sollicitèrent pour avoir sa succession. Phraate, l'aîné de tous, l'emporta sur ses frères. C'était un monstre. Il n'eut pas plus tôt la couronne qu'il voulut empoisonner celui qui la lui avait donnée; mais le poison, bien loin de lui être mortel, fit évacuer, dit-on, son hydropisie. Alors l'indigne Phraate l'étrangla de ses propres mains, l'an 37 avant J.C. Ainsi mourut Orodes, après 50 ans de règne: prince illustre par son courage, s'il n'avait souillé sa gloire par son ambition et sa cruauté.

OROSE (Paul), historien, prêtre de Taragone, en Catalogne, fut envoyé par deux évêques espagnols, l'an 414, vers saint Augustin. Il demeura un an avec ce saint docteur, et fit auprès de lui de grands progrès dans la science des Ecritures. Il alla de sa part, en 415, à Jérusalem, pour consulter Jérôme sur l'origine de l'âme. A son retour, il composa, par le conseil de l'illustre évêque d'Hippone, son *Histoire* en sept livres (*Historiarum adversus paganos libri VII*), depuis le commencement du monde jusqu'à l'an 316 de J.C. Le stile en est clair et coulant. Il s'y applique surtout à prouver contre les païens, que les malheurs qui affligeaient le monde ne venaient point de ce que l'on méprisait les anciennes superstitions de l'idolâtrie. L'auteur n'est pas en garde contre les fables et les bruits populaires. La première édition est de 1471, Augsbourg, in-fol. Les meilleures sont celles de 1615, in-12, Mayence, par le Père André Schott, avec les notes de Laurent Lautius et de François Fabricius (*voyez* ce dernier nom), de 1738, publiée à Leyde par Havercamp, et de 1767, in-4. (L'histoire d'Orose a été traduite dans presque toutes les langues de l'Europe. On a en français une version publiée à Paris en 1491, in-fol., et attribuée à Claude de Seissel.) On a encore de lui: 1° une *Apologie du libre arbitre contre Pélage*; 2° une *Lettre à saint Augustin* sur les erreurs des priscillianistes et des origénistes.

* OROSIO, chef d'une tribu d'Indiens, appelée *Penobscot*, du nom de la rivière près de laquelle cette tribu habite. Depuis plusieurs années elle suit la religion catholique, et a une église de ce culte. Orosio gouverna long-temps son peuple avec une sagesse et une modération dignes des éloges des nations les plus policées. Lors de la guerre de l'indépendance, en 1776, il fit avec le gouvernement américain un traité qu'il observa religieusement. Il est mort à Oldtown, île de la rivière de Penobscot, en 1802, à l'âge avancé de 131 ans, ayant vécu dans trois siècles. Jusqu'au dernier moment de sa vie, il conserva ses facultés intellectuelles, et n'interrompit jamais ses exercices ordinaires. Sa femme est morte à l'âge de 115 ans, vers la fin de 1809.

ORPHANEL. *Voy.* ORFANEL.

ORPHIREUS. *Voy.* s'GRAVESANDE.

ORRERY. *Voy.* BOYLE.

ORSATO (Le comte Sertorio), *Ursatus*, littérateur et antiquaire, né à Padoue en 1617, d'une des premières familles de cette ville, fit paraître de bonne heure d'heureuses dispositions pour les lettres et pour les sciences. La poésie fut pour lui un amusement, et la recherche des antiquités et des inscriptions anciennes, une occupation sérieuse: c'est ce qui lui fit entreprendre plusieurs voyages en différentes contrées de l'Italie. Sur la fin de ses jours, il fut chargé d'enseigner la physique dans l'université de Padoue, et il s'en acquitta avec beaucoup de succès. Le doge et le sénat de Venise voulurent bien agréer l'hommage de son *Histoire de Padoue*. En leur présentant cet ouvrage, il leur fit un long discours, pendant lequel il lui survint un besoin naturel qu'il maîtrisa, et qui lui causa une rétention d'urine, dont il mourut en 1678. On a de lui un très grand nombre d'ouvrages estimés, les uns en latin et les autres en italien. Les principaux de ceux qui sont en latin, sont: 1° *Sertum philosophicum, ex variis scientiæ naturalis flo-*

ribus consertum, 1635, in-4; 2° *Monumenta patavina*, 1652, in-fol.; 3° *Commentarius de notis Romanorum*, ouvrage utile et très rare avant qu'on l'eût réimprimé à Paris en 1723, in-12. On le trouve aussi dans le tome 11° de Grévius. 4° *Prænomina*, *cognomina et agnomina antiquorum Romanorum*; 5° *Deorum deârumque nomina et attributa*; 6° *Lucubrationes in quatuor libros meteororum Aristotelis*; 7° *Orationes et carmina*. Voici les principaux de ceux qu'il a composés en italien : 1° *Histoire de Padoue*, en 2 parties, 1678, in-fol.; 2° *Marmi eruditi*, Padoue, 1662 et 1719, in-4, ouvrage curieux, aussi en 2 parties; 3° des *Poésies lyriques*, 1637, in-12; 4° des *Comédies* et d'autres pièces de poésie, etc.; 5° *Chronologia di reggimenti di Padova*, avec des notes, 1666, in-4.

ORSATO (Jean-Baptiste), habile médecin et antiquaire, né à Padoue en 1673, et mort en 1720, cultiva les belles-lettres et la médecine avec un succès égal. On a de lui : 1° *Dissertatio epistolaris de lucernis antiquis*; 2° un petit traité *De sternis veterum*; 3° *Dissertatio de patera antiquorum*. Il règne dans ces ouvrages une profonde érudition.

ORSI (Jean-Joseph), philosophe et poète, né à Bologne en 1652, de Mario Orsi, patrice de cette ville, étudia avec soin les belles-lettres, la philosophie, le droit et les mathématiques, et s'appliqua aussi à la poésie. Il avait surtout du goût pour la morale. Sa maison était une espèce d'académie, où plusieurs gens de lettres se rassemblaient régulièrement. En 1712, il alla s'établir à Modène, et y continua ses exercices académiques. Il se signala surtout dans les sonnets italiens. La netteté, la légèreté, le tour et la liaison des phrases, formaient le caractère des siens. Il mourut en 1733, à 81 ans. Il avait des sentimens de religion, qui avaient modéré son tempérament naturellement bilieu et emporté. On a de lui : 1° des *Sonnets* ingénieux, des *Pastorales* et plusieurs autres poésies; 2° *Considerazioni sopra la maniera di ben pensare del P. Bouhours*, Modène, 1735, 2 vol. in-4; 3° des *Lettres*; 4° la *Traduction* de la *Vie* du comte Louis de Sale, écrite en français par le Père Buffier.

ORSI (Joseph-Augustin), cardinal, né à Florence en 1692, prit l'habit de Saint-Dominique, et profita des leçons et des exemples des hommes pieux et savans que renfermait cet ordre. Après avoir professé la théologie et rempli l'emploi de maître du sacré palais, il fut honoré de la pourpre romaine par Clément XIII, en 1759. Son élévation ne changea rien au caractère de son âme simple et modeste, ni à celui de son esprit uniquement occupé de l'étude, et de son zèle pour la gloire de l'Eglise. Il est principalement connu par une *Histoire ecclésiastique* en 20 vol. in-4 et in-8, un peu prolixe, mais très bien écrite, en italien. Le 20° volume de ce savant ouvrage a été publié en 1761, année de la mort de cet illustre cardinal. Il contient la fin du 6° siècle, depuis l'an 587 jusqu'à l'an 600. On voit quelle aurait été l'étendue de ce livre, si l'auteur l'avait poussé jusqu'à nos jours. Cette histoire est continuée par le Père Philippe-Ange Becchetti, du même ordre. Le tome 21 de cette continuation a paru à Rome en 1779, in-4, et renferme l'histoire de l'Eglise jusqu'à l'an 1179. On a encore de lui : *Infallibilitas romani pontificis*, 1741, 3 vol. in-4. (Il a donné, en outre, plusieurs *Dissertations savantes* sur des matières de religion et de controverse.)

ORSINI. *Voyez* FULVIUS.

* ORTEGA (Don Casimiro GOMEZ de), célèbre botaniste espagnol, né à Madrid en 1730, fit ses études à Bologne, en Italie, et eut pour maîtres les savans Monti, Benasi, Aldobrandi, Laghi, Bassi, etc. De retour à Madrid, son oncle Joseph Ortega le présenta à Charles III, qui le nomma professeur et directeur du Jardin des plantes de *Buen-Retiro*; les académies d'histoire et de médecine de Madrid l'admirent dans leur sein, et il fut aussi membre de l'académie des Sciences de Paris, de celles de Londres, de Berlin, etc. Il mourut à Madrid, en novembre 1810. On a de lui : 1° *Elégie en grec et en la-*

tin, à l'occasion de la mort de Ferdinand VI, roi d'Espagne, Bologne, 1758; 2° *Tentamen poeticum, seu de laudibus Caroli III Hispaniæ regis carmen*, Bologne, 1758; 3° *Commentarius de cicuta*, Madrid, 1769, qui a beaucoup servi à Vincenti, premier médecin du roi de Naples; il en fait lui-même l'aveu dans l'ouvrage qu'il a publié sur ce sujet; 4° *De nova quadam stirpe, seu cotyledonis, muzizoni, et pistormiæ descriptio, cum earum iconibus*, Madrid, 1773, in-4; 5° *Tabulæ botanicæ, in usum prælectionum botanicorum*, ibid. 1778, in-4; 6° *Méthode facile pour acclimater des plantes exotiques à peu de frais*, publiée par ordre du roi, ibid., 1779; 7° *Histoire naturelle de la malaguette* (piper jamaycense), ibid., 1781; 8° *Tables botaniques avec l'explication des plantes dont Tournefort fait mention dans ses Institutions*, Madrid, 1783, in-8; 9° *Cours élémentaires de botanique théorique et pratique, à l'usage du jardin royal de botanique de Madrid, dans le Buen-Retiro*, de concert avec Casimiro Ortega, Antoine Palau, et Verdera, et publié par ordre du roi, ibid., 1785, 2 vol. in-8. Parmi ses traductions en espagnol, on distingue: 10° *Voyage du commodore Byron autour du monde, enrichi de notes et d'une carte du détroit de Magellan*, traduit de l'anglais, Madrid, 1759, in-4; 11° *Ouvrages de Duhamel du Monceau*, enrichis de notes, ibid. 1772-1773-1774; 12° *Élémens d'histoire naturelle et de chimie d'Adolphe de Guillemborg et de son maître J. Gotschalt Valerio*, traduit de l'anglais, ibid. 1775, in-8; 13° *Expériences sur l'alcali volatil dans la guérison des asphyxiés*, par M. Sage, ibid., 1776, in-8; 14° *Traduction* des ouvrages de M. Janin, seigneur de Comble-Blanche, ibid., 1782, etc.

ORTELIUS ou Ortell (Abraham), célèbre géographe, né à Anvers en 1527, se rendit habile dans les langues et dans les mathématiques, et surtout dans la géographie. Il fut surnommé le *Ptolémée de son temps*. (Un *Atlas*, qu'il publia, lui mérita d'être nommé géographe de Philippe II, roi d'Espagne.) Orteil, qui n'avait pas d'ambition, prit pour devise un globe avec ces mots: *Contemno et orno mente, manu.* Juste-Lipse, et la plupart des grands hommes du 16e siècle, eurent des liaisons de littérature et d'amitié avec ce savant. Il mourut à Anvers en 1598, à 72 ans, sans avoir été marié. On a de lui d'excellens ouvrages de géographie: 1° *Theatrum orbis terrarum*, plusieurs fois imprimé, et augmenté par Jean-Baptiste Vrientius, qui l'a publié en latin, en espagnol et en italien: Michel Coignetus en a donné un Abrégé. (Cet ouvrage a été la base de tous les autres publiés depuis sur la même science.) 2° *Synonymia geographica*, 1578, in-4; cet ouvrage a été donné avec des additions sous le titre de *Thesaurus geographicus*, 1578 et 1596, in-fol. (C'est un Dictionnaire que l'on consulte encore journellement et avec profit.) 3° *Aurei sæculi imago*, 1598, in-4; c'est une description des mœurs et de la religion des Germains, avec des figures; 4° *Itinerarium per nonnullas Galliæ Belgicæ partes*, par Ortelius et Jean Viviane, 1588, in-8, Iéna, 1684, avec les Opuscules de Conrard Peutinger; 5° *Syntagma herbarum encomiasticum*, Anvers, 1614, in-4.

ORTIZ (Alphonse), chanoine, né à Tolède, au milieu du 15e siècle, mort vers 1530, s'appliqua à l'étude des matières ecclésiastiques. Sa science et son mérite lui procurèrent un canonicat dans la métropole de sa patrie. Le cardinal Ximénès l'honora de sa confiance, et le chargea de rédiger l'*Office mozarabe*: Ortiz s'en acquitta avec intelligence. Le rit romain avait été d'abord introduit en Espagne; les Goths substituèrent à la liturgie de Rome celle qu'Urphilas avait composée d'après les liturgies orientales. Saint Léandre en fit une nouvelle d'après ces deux premières et d'après celle des Gaulois; elle fut perfectionnée par saint Isidore son frère. L'Espagne ayant ensuite passé sous la domination des Sarasins ou Arabes, on donna le nom de *Mosarabique* à cette liturgie: elle fit place à celle de Rome dans le 11e et le 13e siècle. Le cardinal Ximénès voulant perpé-

luer la mémoire de ce rit particulier, qui était presque tombé dans l'oubli, et qui, comme toutes les anciennes liturgies, est une preuve sans réplique de la croyance et des usages de ces siècles reculés, fit imprimer à Tolède, en 1500, le *Missel mozarabe*, et en 1502 le *Bréviaire*; ce sont deux petits volumes in-fol., très rares. Ortiz en dirigea l'édition, et orna chacun de ces ouvrages d'une préface aussi savante que curieuse. Il faut y joindre, pour la parfaite connaissance de cet office : 1° l'*Histoire du rit mozarabe*, en espagnol, sous le titre : *Breve suma y relation de l'officio gotico mozarabe*, Tolède, 1603, in-4, de 23 feuillets. Il est extrêmement rare. 2° *Joannis Pinii liturgia mozarabica*, Rome, 1746, 2 vol. in-fol. Le Père Lesley, jésuite écossais, en avait donné une édition à Rome en 1740, in-fol.

ORTIZ (Blaise), parent et contemporain du précédent, chanoine de Tolède comme lui, né au village de Villa-Robledo, s'est rendu célèbre par un ouvrage très curieux et peu commun, dont voici le titre : *Descriptio summi templi Toletani*, Tolède, 1549, in-8. On trouve dans cette description un détail intéressant de tout ce qui concerne la magnificence, les ornemens, les rites et les usages de cette église fameuse. L'ouvrage est curieux, surtout dans la partie où l'auteur décrit la chapelle que le cardinal Ximénès fit bâtir tout auprès, et dans laquelle il fonda des chanoines et des clercs pour célébrer journellement l'office mozarabe.

* ORTON (Job), théologien anglais, non-conformiste, naquit à Schrewsbury en 1717. Il embrassa d'abord l'état ecclésiastique, et exerça les fonctions pastorales pendant quelques années, dans deux congrégations; il renonça ensuite au ministère. Il est auteur de beaucoup d'ouvrages, dont les principaux sont : 1° *Vie du docteur Doddridge*; 2° *Sermon pour les vieillards*, in-12; 3° *Discours sur les devoirs du chrétien*, in-12; 4° *Discours sur plusieurs sujets de pratique*, in-8; 5° *Méditations sur les sacremens*, in-12; 6° *Exposition pratique de l'ancien Testament*, 6 vol. in-8. Cet ouvrage ne fut publié qu'après la mort de son auteur; 7° *Lettres pour l'édification des fidèles*. Orton mourut en 1783.

ORVAL (Gilles d'), né à Liége, fut ainsi nommé parce qu'il se fit religieux à Orval, célèbre monastère de l'ordre de Cîteaux réformé, dans le duché de Luxembourg. Il florissait dans le 13e siècle. Nous avons de lui une *Histoire* des évêques de Tongres et de Liége, depuis saint Materne jusqu'à l'an 1246. Elle fait partie de la Collection des historiens de Liége qu'a donnée Chapeauville en 1622.

ORVILLE (Jacques-Philippe d'), savant littérateur et antiquaire, naquit à Amsterdam en 1696, d'une famille originaire de France. Son goût pour les belles-lettres se perfectionna dans différens voyages, et dans la connaissance qu'il fit des savans, en Angleterre, en Italie, en Allemagne et en France. De retour dans sa patrie, il obtint en 1730 la chaire d'histoire, d'éloquence et de langue grecque à Amsterdam. Il s'en démit en 1742, pour travailler avec plus de loisir aux différens ouvrages qu'il avait commencés. Il mourut en 1751, à 55 ans. On a de lui : 1° *Observationes miscellaneæ novæ*. Ces observations avaient été commencées par des Anglais; elles furent continuées par Burman et d'Orville. Celui-ci en publia dix volumes avec son collègue, et quatre autres après que la mort le lui eut enlevé. On trouve dans ce recueil quelques ouvrages qui ne sont que de lui, parmi lesquels on distingue : 1° sa *Dissertation sur l'antiquité de l'île de Délos*, et ses *Remarques sur le roman grec de Chariton d'Aphrodise*; 2° *Critica vannus in inanes Joannis Cornelii Pavonis paleas*, etc. C'est un ouvrage aussi savant que satirique contre M. Paw, littérateur d'Utrecht. (D'Orville prit part aux *éditions* de plusieurs classiques grecs et latins, qu'il enrichit de *Notes* et de *Variantes*.) — Son frère, Pierre d'ORVILLE, mort en 1739, s'était fait connaître par quelques *Poésies*.

* ORVILLIERS (Jean-Louis TOURTEAU-TORTOREL, comte, puis marquis d') pair de France, était, avant la révolu-

tion, maître des requêtes de l'hôtel; il émigra. De retour en France, il vécut dans la retraite jusqu'à l'époque de la restauration : alors il obtint successivement du gouvernement royal les dignités les plus élevées. Nommé pair de France le 17 août 1815, il devint conseiller d'état honoraire le 1er janvier 1816, et officier de la légion d'honneur, le 22 mai 1825. Le marquis d'Orvilliers prenait une part active aux travaux de la chambre des pairs : souvent il était membre des commissions pour l'examen des projets de loi, et il a fait plusieurs rapports très importans, surtout en matière de finances. Dans la session de 1828, il était membre de la commission du budjet des recettes pour 1829. Devenu président de la commission de surveillance de la caisse d'amortissement, il fit à la séance des députés du 19 mars 1829 un lumineux rapport sur la situation de cette caisse et de celle des dépôts et consignations. Après la révolution de 1830, il fut maintenu dans son double titre de pair et de conseiller. Il est mort à Paris, au commencement du mois de mai 1832, à l'âge d'environ 70 ans.

OSBORN (François), écrivain anglais, mort en 1659, prit le parti du parlement durant les guerres civiles, et eut divers emplois sous Cromwell. On a de lui des *Avis à son fils*, et d'autres ouvrages en anglais.

OSÉE, fils de Beeri, un des douze petits prophètes, et le plus ancien de ceux qui prophétisèrent sous Jéroboam II, roi d'Israël, et sous Ozias, Joathan, Achaz et Ezéchias, rois de Juda, l'an 800 avant J.C. Il fut choisi de Dieu pour annoncer ses jugemens aux dix tribus d'Israël, et il le fit par des paroles et des actions prophétiques. Lorsque le Seigneur commença à parler à Osée, il lui commanda de prendre pour femme une prostituée. C'était pour figurer l'infidèle maison d'Israël, qui avait quitté le vrai Dieu pour se prostituer au culte des idoles. Le langage typique était alors en usage chez les Juifs et d'autres nations, et faisait une toute autre impression que de simples paroles. (*Voyez* Ezéchiel.) Osée épousa donc Gomer, fille de Debelaïm, dont il eut trois enfans, auxquels il donna des noms qui signifiaient ce qui devait arriver au royaume d'Israël. Le commandement fait à Osée a paru si extraordinaire à plusieurs interprètes, qu'ils ont cru que ce n'était qu'une parabole, et que cet ordre s'était passé en vision. Cependant saint Augustin l'explique comme un mariage réel avec une femme qui avait d'abord vécu dans le désordre, mais qui depuis s'était retirée de tout mauvais commerce. La *Prophétie* d'Osée est divisée en quatorze chapitres. Il y représente la synagogue répudiée, prédit sa ruine et la vocation des gentils; il parle fortement contre les désordres qui régnaient alors dans le royaume des dix tribus. Il s'élève aussi contre les déréglemens de Juda, et annonce la venue de Sennachérib et la captivité du peuple. Il finit par tracer admirablement les caractères de la fausse et de la véritable conversion. Le stile de ce prophète est pathétique et plein de sentences courtes et vives, très éloquent en plusieurs endroits, quelquefois obscur, par l'ignorance où nous sommes de l'histoire de son temps.

OSÉE, fils d'Ela, ayant conspiré contre Phacée, roi d'Israël, le tua, et s'empara de son royaume; mais il n'en jouit pleinement que 9 ans après l'assassinat de ce prince. Salmanasar, roi d'Assyrie, dont Osée était tributaire, ayant appris qu'il pensait à se révolter, et que, pour s'affranchir de ce tribut, il avait fait alliance avec Sua, roi d'Egypte, vint fondre sur Israël. Il ravagea tout le pays, et le remplit de carnage, de désolation et de larmes. Osée se renferma dans Samarie; mais il y fut bientôt assiégé par le monarque Assyrien, qui après trois ans d'un siége où la famine et la mortalité se firent cruellement sentir, prit la ville, massacra tous ses habitans, et la réduisit en un monceau de pierres. Osée fut pris, chargé de chaînes, et envoyé en prison. Les Israélites furent transférés en Assyrie, à Hala et à Habor, villes du pays des Mèdes, près la rivière de Gozan, où ils furent dispersés parmi des nations barbares et idolâtres, sans espérance de réunion. C'est ainsi que finit le royaume d'Israël, l'an 721 avant J. C.,

250 ans après sa séparation de celui de Juda.

OSIANDER (André), né en Bavière ou en Franconie l'an 1498, apprit les langues et la théologie à Wittemberg et à Nuremberg, et fut un des premiers disciples de Luther. Il devint ensuite professeur et ministre de l'université de Kœnigsberg. Il se signala parmi les luthériens par une opinion nouvelle sur la *Justification*. Il ne voulait pas, comme les autres protestans, qu'elle se fît par l'imputation de la justice de J. C., mais par l'intime union de la justice substantielle de Dieu avec nos âmes. Il se fondait sur ces paroles, souvent répétées dans Isaïe et dans Jérémie : *Le Seigneur est votre justice*. Car telle est la suite naturelle des explications arbitraires de l'Ecriture sainte, et de l'esprit privé qui les dicte, qu'on y voit tout ce que l'on imagine. Selon Osiander, de même que nous vivons par la vie substantielle de Dieu, et que nous aimons par l'amour essentiel qu'il a pour lui-même, nous sommes justes par la justice essentielle qui nous est communiquée, et par la substance du Verbe incarné, qui est en nous par la foi, par la parole et par les sacremens. Dès le temps qu'on dressa la confession d'Augsbourg, il avait fait les derniers efforts pour faire embrasser cette doctrine par tout le parti, et il la soutint à la face de Luther, dans l'assemblée de Smalkalde. On fut étonné de sa hardiesse (comme si un sectaire n'avait pas tout le droit d'opposer ses opinions à celles d'un autre sectaire); mais comme on craignait de faire éclater de nouvelles divisions dans le parti, où il tenait un rang considérable par son savoir, on le toléra. Il avait un talent particulier pour divertir Luther. Il faisait le plaisant à table, et y disait des bons mots souvent très indécens et même impies. Calvin dit que, toutes les fois qu'il trouvait le vin bon, il en faisait l'éloge en lui appliquant cette parole que Dieu disait de lui-même : *Je suis celui qui suis*, EGO SUM QUI SUM, ou ces autres mots : *Voici le Fils du Dieu vivant*. Il ne fut pas plus tôt en Prusse, qu'il mit en feu l'université de Kœnigsberg, par sa nouvelle doctrine sur la justification. Cet homme turbulent, que Calvin représente comme un athée, mourut en 1552, à 54 ans. Son caractère emporté ressemblait à celui de Luther, auquel il plaisait beaucoup. Il traitait d'*ânes* tous les théologiens qui n'étaient pas de son avis, et il disait orgueilleusement qu'*ils n'étaient pas dignes de porter ses souliers*. Voilà les fondateurs du nouvel Evangile. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Harmonia evangelica*, in-fol.; 2° *Epistola ad Zwinglium de Eucharistia* ; 3° *Dissertationes duæ, de Lege et Evangelio et Justificatione* ; 4° *Liber de imagine Dei, quid sit*. Il est inutile de donner une idée de ces ouvrages, après avoir donné celle de l'auteur.

OSIANDER (Luc), fils du précédent, né en 1524, fut comme lui ministre luthérien, et hérita de son savoir et de son orgueil. Ses principaux ouvrages sont : 1° des *Commentaires* sur la Bible, en latin ; 2° des *Institutions de la religion chrétienne* ; 3° un *Abrégé* en latin des Centuriateurs de Magdebourg, 1592 et 1604, in-4. (*Voyez* JUDEX.) 4° *Enchiridia controversiarum religionis cum pontificiis calvinianis et anabaptistis*, à Tubingen, 1605, in-8. Il mourut en 1604. — Il faut le distinguer de Luc OSIANDER, chancelier de l'université de Tubingen, mort en 1638 à 68 ans. Il est auteur d'un grand nombre d'ouvrages, entre autres : 1° *Justa defensio de quatuor quæstionibus quoad omnipræsentiam humanæ* CHRISTI *naturæ*. C'est une défense de l'*ubiquisme*, une des plus extravagantes erreurs des luthériens. 2° *Disputatio de omnipræsentia* CHRISTI *hominis*, ouvrage qui a le même but; 3° des *Oraisons funèbres* en latin; 4° *De baptismo*; 5° *De regimine ecclesiastico*; 6° *De viribus liberi arbitrii*, etc.

OSIANDER (André), petit-fils du disciple de Luther, fut ministre et professeur de théologie à Wittemberg. On a de lui : 1° une *Edition* de la Bible avec des observations qui se ressentent de l'esprit de sa secte; 2° *Assertiones de conciliis*; 3° *Disputat. in lib. concordiæ*; 4° *Papa non papa, seu papæ et papicolarum lutherana confessio*, Tubingen, 1599,

in-8; 5° *Responsa ad Analysin Gregorii de Valentia, de Ecclesia*, etc. Tristes fruits du fanatisme qui troublait alors les têtes en Allemagne. Il mourut en 1617, à 54 ans.

OSIANDER (Jean-Adam), théologien de Tubingen, mort en 1697, tint la plume d'une main infatigable. On a de lui : 1° des *Observations* latines sur le livre de Grotius, *De jure belli et pacis*; 2° *Commentaria in Pentateuchum, Josue, Judices, Ruth, et duos libros Samuelis*, 3 vol. in-fol.; 3° *De jubilæo Hebræorum, gentilium et christianorum*, dans le tome 6 du Trésor de Gronovius; 4° *Specimen Jansenismi*; 6° *Theologia casualis, de magia*, Tubingen, 1687, in-4, etc.

OSIAS. *Voyez* Ozias.

OSIO. *Voyez* Osius Félix.

OSIUS, évêque de Cordoue en 295, était né en Espagne, l'an 257. Il eut la gloire de confesser J. C. pendant la persécution de l'empereur Maximien-Hercule, qui le trouva inébranlable. La pureté de ses mœurs et de sa foi lui concilia l'estime et la confiance du grand Constantin, qui le consulta dans toutes les affaires ecclésiastiques. Osius profita de son crédit auprès de ce prince pour l'engager à convoquer (l'an 325) le concile de Nicée, auquel il présida, et dont il dressa le *Symbole*. L'empereur Constance ne respecta pas moins que son père cet illustre confesseur : ce fut à sa prière qu'il convoqua le concile de Sardique, en 347. Mais ce prince, s'étant laissé prévenir par les ariens et les donatistes, devint l'ennemi déclaré de celui dont il avait été jusqu'alors l'admirateur. Il le fit venir à Milan, où il résidait, pour l'engager à favoriser l'arianisme. Osius reprocha avec force à l'empereur son penchant pour cette secte, et obtint la permission de retourner dans son Eglise. Les ariens en firent des plaintes à Constance, qui écrivit à ce respectable prélat des lettres menaçantes, pour le porter à condamner saint Athanase. Osius lui répondit par une lettre qui est un chef-d'œuvre de la magnanimité épiscopale : « J'ai confessé, dit-il, » J. C. dans la persécution que Maximien, » votre aïeul, excita contre l'Eglise; si » vous voulez la renouveler, vous me » trouverez prêt à tout souffrir, plutôt » que de trahir la vérité, et de consentir » à la condamnation d'un innocent. Je ne » suis ébranlé ni par vos lettres ni par » vos menaces..... Ne vous mêlez pas, » ajouta-t-il, des affaires ecclésiastiques, » ne commandez point sur ces matières; » mais apprenez plutôt de nous ce que » vous devez savoir. Dieu vous a confié » l'empire, et à nous ce qui regarde l'E» glise. Comme celui qui entreprend sur » votre gouvernement viole la loi divine, » craignez aussi, à votre tour, qu'en vous » arrogeant la connaissance des affaires » de l'Eglise, vous ne vous rendiez cou» pable d'un grand crime. Il est écrit, » *Rendez à César ce qui est à César, et* » *à Dieu ce qui est à Dieu*. Il ne nous est » pas permis d'usurper l'empire de la » terre, ni à vous, seigneur, de vous at» tribuer aucun pouvoir sur les choses » saintes. » L'empereur, nullement touché de ce langage, le fit encore venir à Sirmich, où il le tint un an comme en exil, sans respect pour son âge, qui était de 100 ans. Les prières ne produisant rien sur lui, on eut recours aux menaces, et des menaces on en vint aux coups. Cet illustre vieillard, accablé sous le poids des tourmens et de l'âge, signa la confession de *foi arienne*, dressée par Potamius, Ursace et Valens, au second concile de Sirmich, l'an 357. Exemple encore moins étonnant qu'effrayant de la fragilité humaine, contre laquelle les plus longs triomphes ne doivent jamais nous rassurer. Dès qu'il eut acquiescé à ce qu'on prétendait, il obtint la liberté de retourner en Espagne, où il mourut bientôt après, mais en pénitent, et dans la communion de l'Eglise, comme saint Athanase et saint Augustin nous l'apprennent. A l'article de la mort, il protesta d'une manière authentique et par forme de testament, contre la violence qui l'avait abattu, anathématisa l'arianisme avec le plus grand éclat, et exhorta tout le monde à en concevoir la même horreur. On a dit de lui, et jusqu'au moment de sa chute rien n'a été plus vrai :

Relligionis Atlas, vox et manus altera Pauli.

Le Père Michel Macédo, jésuite, a tâché de justifier Osius, et de prouver la fausseté de la faiblesse qu'on lui attribue, dans une dissertation intitulée : *Osius vere innocens et sanctus*, Bologne, 1790, in-4. Cette dissertation est bien écrite et pleine de recherches; mais l'on comprend qu'il est difficile de combattre un fait si long-temps avoué et reconnu, sans qu'il reste des doutes dans l'esprit des lecteurs même les plus dociles. (On accuse Osius d'avoir signé la condamnation de saint Athanase; mais ce dernier le justifie sur ce fait, quoique saint Hilaire soit d'un avis opposé; cependant l'éloignement où se trouvait saint Hilaire nous porterait à adopter l'opinion de saint Athanase, témoin oculaire et intéressé dans ce même fait. On appelait Osius *le père des évêques*, *le président des conciles*, telle était sa réputation de vertu et de savoir.)

OSIUS ou Osio (Félix), né à Milan en 1587, savant dans les langues et les belles-lettres, se distingua par son éloquence. Il fut long-temps professeur de rhétorique à Padoue, où il mourut en 1631. On a de lui divers ouvrages en prose et en vers. Les principaux sont : 1° *Romano-Græcia*; 2° *Tractatus de sepulcris et epitaphiis ethnicorum et christianorum*; 3° *Elogia scriptorum illustrium*; 4° *Orationes*; 5° *Epistolarum libri duo*; 6° des *Remarques* sur l'Histoire de l'empereur Henri VII par Mussoti; 7° un *Recueil des écrivains de l'histoire de Padoue*; 8° des *Remarques* sur l'Histoire du temps de Frédéric Barberousse, dans le tome 3ᵉ des Antiquités d'Italie de Burman.—Theodat Osius, son frère, est aussi auteur de divers *Traités*. Leur famille a produit plusieurs autres hommes distingués. Elle prétendait avoir été considérable dès le temps de saint Ambroise. C'est de cette branche qu'était sorti, selon eux, le cardinal Stanislas Osius, ou plutôt Hosius. *Voyez* ce nom.

OSMA. *Voyez* Pierre d'Osma.

OSMAN Iᵉʳ ou Othman, surnommé *le Ghazy*, *le victorieux*, empereur des Turcs, fils d'Achmet Iᵉʳ, succéda à Mustapha son oncle, qui avait été déposé en 1618, à l'âge de douze ans. (Osman envoya une ambassade à Louis XIII pour réparer l'insulte que Mustapha Iᵉʳ avait faite au baron de Sancy, ambassadeur de France. Il alla ensuite combattre les Perses, accorda des secours aux Hongrois révoltés contre Ferdinand Iᵉʳ, et envoya des flottes pour punir les Cosaques, dont les Polonais se déclarèrent les protecteurs.) Il marcha, en 1621, contre les Polonais, avec une armée formidable; mais, ayant perdu plus de 90,000 hommes et 100,000 chevaux en différens combats, il fut obligé de faire la paix à des conditions désavantageuses. Il attribua ce mauvais succès aux janissaires, et résolut de les casser, pour leur substituer une milice d'Arabes. Cette nouvelle s'étant répandue, ils se soulevèrent, se rendirent au nombre de 30,000 à la place de l'Hippodrome, et renversèrent Osman du trône en 1622. On rétablit Mustapha qui fit étrangler le jeune empereur le lendemain. Il n'y a que trop d'exemples d'un pareil forfait parmi les Turcs. Telle est la destinée de leurs rois : du trône ils passent à l'échafaud ou à la prison. « Pendant que les » princes mahométans, dit Montesquieu, » donnent sans cesse la mort ou la reçoi- » vent, la religion chez les chrétiens » rend les princes moins timides, et par » conséquent moins cruels. Le prince » compte sur ses sujets, et les sujets sur » leur prince. »

OSMAN II, empereur des Turcs, parvint au trône après la mort de son frère Mahomet V, en 1754, à l'âge de 56 ans. Son règne, peu fertile en événemens, fut terminé par sa mort, arrivée le 29 novembre 1757. Il renouvela, sous des peines grièves, la défense à ses sujets de boire du vin.

OSMAN, connu long-temps sous le nom de *Père Ottoman*, était fils aîné d'Ibrahim, empereur des Turcs, et de Zafira, l'une des femmes de son sérail. Son père s'étant attiré par son mauvais gouvernement la haine de Riosem sa mère, et du mufti, ils conspirèrent contre lui, et saisirent le prétexte du vœu qu'il avait fait de consacrer à Mahomet le premier enfant qui lui naîtrait, et de l'envoyer circoncire à la Mecque, pour soustraire

Osman à sa cruauté. Ayant réussi à faire équiper à cet effet la *grande Sultane*, montée de 120 canons, et escortée par neuf vaisseaux de guerre, Osman et Zafira s'embarquèrent et arrivèrent heureusement à Rhodes vers la mi-septembre 1644. Mais, ayant remis en mer, ils rencontrèrent sept vaisseaux de Malte, commandés par le chevalier du Bois-Boudran, qui, après un combat de cinq heures, se rendit maître de la flotte turque et de tout l'équipage. Le respect que les Turcs portaient à Zafira et à Osman, les richesses qu'ils avaient avec eux, et le grand nombre d'esclaves qui les accompagnaient, ne laissèrent point de doute sur l'éminente qualité de leurs prisonniers, et bientôt l'aveu de quelques officiers indiscrets acheva de prouver la vraie condition d'Osman et de sa mère. Celle-ci étant morte le 6 janvier 1646, Ibrahim devint furieux, et déclara la guerre aux Maltais ; la Canée fut prise sur les Vénitiens, sous prétexte qu'on y avait donné retraite aux Malatis ; après la prise d'Osman ; mais bientôt après, Ibrahim fut saisi et mis à mort par les conjurés. Osman, élevé dans les principes du christianisme par les Pères dominicains, fut baptisé le 23 octobre 1656, reçut en 1658 le sacrement de confirmation, embrassa la même année l'institut de ces religieux, et prit le nom de *Dominique de Saint-Thomas*. Après plusieurs voyages en France et en Italie, où il fut reçu avec tous les honneurs dus au fils d'un empereur turc, et après avoir médité contre les infidèles, en faveur des princes chrétiens, de grands projets qui n'eurent point de suites, il mourut à Malte le 25 octobre 1675, dans l'emploi de vicaire-général de tous les couvens de son ordre qui sont dans cette île. Le Père Dominique fut zélé catholique, bon religieux, prêtre exemplaire. Le Père Octavien Bulgarin, sous le titre de *Vita del P. M. T. Domenico di S. Thomaso*. Quelques auteurs révoquent en doute certains détails de sa vie ; mais nous ne croyons pas qu'on puisse contester ce que nous venons d'en dire.

OSMAN. *Voyez* OTHMAN.

OSMOND (Saint), né en Normandie, d'une famille noble, joignit à une grande connaissance des lettres beaucoup de prudence et les qualités guerrières. Après la mort de son père, qui était comte de Séez, il distribua aux églises et aux pauvres la plus grande partie de ses revenus, et suivit, l'an 1066, Guillaume le Conquérant en Angleterre. Ce prince récompensa Osmond en le faisant comte de Dorset, puis son chancelier, et ensuite évêque de Salisbury. Osmond eut la faiblesse d'entrer dans le parti de ceux qui, par complaisance pour le roi, s'étaient déclarés contre saint Anselme; mais bientôt après il ouvrit les yeux, et, pénétré d'un sincère repentir, il voulut recevoir l'absolution de saint Anselme lui-même. Il corrigea la liturgie de son diocèse, la purgea de plusieurs termes barbares et grossiers, fixa les rites qui étaient incertains, suppléa à ce qui manquait, et mit tout dans un ordre commode. Cette liturgie, ainsi corrigée, devint dans la suite celle de presque tout le royaume d'Angleterre. Ce prélat, également recommandable par ses connaissances et par son zèle, mourut en décembre 1099, et fut canonisé 350 ans après par le pape Callixte III.

* OSMONT (N.), libraire à Paris, mort le 13 mars 1773, est auteur d'un *Dictionnaire typographique et critique des livres rares, singuliers, estimés et recherchés en tous genres*, 1768, 2 vol. in-8.

OSORIO (Jérôme), savant portugais, naquit à Lisbonne en 1506. Il apprit les langues et les sciences à Paris, à Salamanque et à Bologne, et devint archidiacre d'Evora, puis évêque de Silves et des Algarves. L'infant don Louis, qui lui avait confié l'éducation de son fils, le récompensa de ses soins en lui procurant ces dignités. Ce savant s'exprimait avec tant de facilité et d'éloquence, qu'on le surnomma *le Cicéron du Portugal*. Il mourut à Tavila, dans son diocèse, le 20 août 1580, à 74 ans, en allant apaiser une sédition qui s'y était élevée. Ses mœurs et son érudition justifièrent l'estime dont les rois de Portugal l'honorèrent. Il nourrissait dans son pa-

lais plusieurs hommes savans et vertueux. Il se faisait toujours lire à table, et après les repas il recueillait les sentimens de ses convives sur ce qu'on avait lu. On a de lui : 1° des *Paraphrases* et des *Commentaires* sur plusieurs livres de l'Ecriture sainte ; 2° *De nobilitate civili ;* 3° *De nobilitate christiana ;* 4° *De gloria.* D'Alembert a prétendu que c'était un larcin fait à Cicéron, et que le traité *De Gloria* de cet orateur, que nous n'avons plus, était celui qu'Osorio a publié; il ajoute que *plusieurs* morceaux de ce traité *paraissent être au dessus du stile ordinaire de cet évêque ;* mais cela prouve précisément combien peu d'Alembert se connaissait en stile, et avec quelle légèreté il calomniait les hommes célèbres, infiniment éloignés des petits moyens qui formaient la politique de cet académicien. 5° *De regis institutione ;* 6° *De rebus Emmanuelis*, *Lusitaniæ regis*, *virtute et auspicio gestis*, *libri XII*, 1575, in-fol., Lisbonne, traduit en français par Simon Goulard, sous le titre d'*Histoire de Portugal*, 1581-1587, in-fol. et in-8; 7° *De justitia cœlesti ;* 8° *De sapientia*, etc. Tous ces ouvrages, qu'on peut lire avec fruit, ont été recueillis et imprimés à Rome en 1592, en 4 tom. in-folio : cette édition est fort rare. Jérôme Osorio, son neveu et chanoine d'Evora, a écrit sa *Vie*.

OSSAT (Arnauld d'), cardinal, né en 1536 à Laroque-en-Magnoac, petit village près d'Auch, de parens pauvres, se trouva sans père, sans mère et sans bien à l'âge de neuf ans. Il ne dut son élévation qu'à lui-même. Placé au service d'un jeune seigneur de son pays, appelé *Castelnau de Magnoac*, de la maison de Marca, qui était aussi orphelin, il fit ses études avec lui ; mais il le surpassa bientôt et devint son précepteur. On les envoya à Paris en 1559, et on y joignit deux autres enfans, cousins germains de ce jeune seigneur. D'Ossat les éleva avec soin jusqu'au mois de mai 1562, et, leur éducation étant finie, il les renvoya en Gascogne. Il acheva de s'instruire dans les belles-lettres, apprit les mathématiques, et fit à Bourges un cours de droit sous Cujas. De retour à Paris, il suivit le barreau, et s'y fit admirer par une éloquence pleine de force. Ses talens lui firent des protecteurs, entre autres Paul de Foix, pour lors conseiller au parlement de Paris. Il obtint, par leur crédit, une charge de conseiller au présidial de Melun. Ce fut alors qu'il commença à jeter les fondemens de sa fortune. Paul de Foix, devenu archevêque de Toulouse, et nommé ambassadeur à Rome par Henri III, emmena avec lui d'Ossat en qualité de secrétaire d'ambassade. Après la mort de ce prélat, arrivée en 1584, Villeroi, secrétaire d'état, instruit de son mérite et de son intégrité, le chargea des affaires de la cour de France. Le cardinal d'Est, protecteur de la nation française, le fut aussi de d'Ossat. (A sa mort, il lui laissa un legs de 12,000 francs, et cette somme lui fut alors très utile, attendu qu'il n'avait pour tout bien que deux petits bénéfices. Une lettre qu'il avait écrite contre l'administration de Sully lui avait fait retrancher par ce ministre la pension dont il jouissait. Cependant les deux adversaires se raccommodèrent.) Le roi lui fit offrir une charge de secrétaire d'état, qu'il refusa avec autant de modestie que de sincérité. Henri IV dut à ses soins sa réconciliation avec le saint-Siége, et son absolution qu'il obtint du pape Clément VIII. Ses services furent récompensés par l'évêché de Rennes, par le chapeau de cardinal en 1598, enfin par l'évêché de Bayeux en 1601. Après avoir servi sa patrie en sujet zélé et en citoyen magnanime, il mourut à Rome en 1604, à 68 ans. Le cardinal d'Ossat était un homme d'une pénétration prodigieuse. Il sut allier, dans un degré éminent, la politique avec la probité, les grands emplois avec la modestie, les dignités avec le désintéressement. Nous avons de lui un grand nombre de *Lettres*, qui passent avec raison pour un chef-d'œuvre de politique. On y voit un homme sage, profond, mesuré, décidé dans ses principes et dans son langage. La meilleure édition est celle d'Amelot de la Houssaye, à Paris, en 1698, in-4, 2 vol., et in-12, 5

vol. Le cardinal d'Ossat, disciple de Ramus, composa dans sa jeunesse, pour la défense de son maître, un ouvrage sous ce titre : *Expositio Arnaldi Ossati in disputationem Jacobi Carpentarii de methodo*, 1564, in-8. Lors de cette composition, d'Ossat ne connaissait pas encore toute la méchanceté de Ramus, qui ne prit les armes de la révolte que trois ans après l'impression de cette pièce. Elle ne regardait d'ailleurs que des disputes grammaticales. (Mme d'Arconville a publié une *vie du cardinal d'Ossat*, Paris, 1771, 2 vol. in-8.)

* OSSELIN (Charles-Nicolas), homme de loi, et député à la Convention nationale, naquit à Paris en 1753. Il eut une jeunesse assez dissipée, et quelques écrits licencieux qu'il publia l'empêchèrent d'être admis dans la compagnie des notaires de Paris. Il plaida contre eux, mais il perdit son procès. Il suivit les principes révolutionnaires, et se trouva souvent en contradiction avec lui-même. En 1789, il fut nommé membre de la municipalité, place qu'il remplissait encore le 10 août 1792. On le crut assez généralement un des directeurs de cette journée. Au mois de juillet, il avait pris la défense de Manuel et de Pétion, qu'on avait successivement destitués. Il fit ensuite partie du tribunal criminel chargé de faire le procès aux victimes du 10 août, qu'on accusait d'être les auteurs des massacres. Il se montra un des juges les plus modérés de ce tribunal; et cependant, quand il fut nommé à la Convention, il s'unit aux ennemis de Louis XVI, et vota la mort de ce monarque. Osselin se déclara contre les Girondins; il dénonça au comité de sûreté générale, le 24 mai 1793, la commission des douze qui arrêtait les projets des jacobins, auxquels il fut dénoncé à son tour pour s'être montré trop favorable à quelques individus soupçonnés de conspiration, tels que Bonne-Carrière et autres. Il fit ensuite décréter que les jurés du tribunal révolutionnaire pourraient abréger les débats, en se déclarant assez instruits, et fut le rédacteur de la plupart des lois contre les émigrés. Il sauva cependant une femme émigrée, madame de Charry, qu'il tira des prisons et cacha chez son frère, curé de Versailles. Dénoncé sur ce fait, et jeté en prison, le tribunal révolutionnaire le condamna à être déporté. Son frère fut en même temps condamné aux galères. Osselin, déposé à Bicêtre en attendant son départ, fut accusé comme complice de la conspiration des prisons. Quand il eut appris cette nouvelle, il arracha un clou d'un mur de sa prison et se l'enfonça dans le côté; mais ayant survécu à cette blessure, il fut transporté sur un brancard, et à demi-mourant, devant le tribunal, où il entendit son arrêt de mort. Il fut décapité au mois de juin 1794, à l'âge de 40 ans. En 1792 il avait fait paraitre un petit livre sous le titre *d'Almanach du Jury*, in-8.

OSSIAN, barde ou druide écossais au 3e siècle, prit d'abord le parti des armes. Après avoir suivi son père Fingal dans ses expéditions, principalement en Irlande, il lui succéda dans le commandement. Devenu infirme et aveugle, il se retira du service; et, pour charmer son ennui, il chanta les exploits des autres guerriers, et particulièrement ceux de son fils Oscar, qui avait été tué en trahison. Malvina, veuve de ce fils, restée auprès de son beau-père, apprenait ses vers par cœur, et les transmettait à d'autres. Ces *Poésies* et celles des autres Bardes ayant été conservées de cette manière pendant 1400 ans, M. Macpherson les recueillit dans le voyage qu'il fit au nord de l'Ecosse et dans les îles voisines, et les fit imprimer avec la version anglaise à Londres, en 1765, 2 vol. in-fol. L'abbé Melchior Cesarotti en a publié une version italienne à Padoue, 1772, 4 vol. in-8. Elles ont été traduites depuis en français par M. Le Tourneur, 1777, 2 vol. in-8, avec des notes, qui, ainsi que la traduction, furent bien accueillies du public. (On a publié en 1794 une suite à cette traduction, et M. Ginguené en a donné une nouvelle édition en 1810, 2 vol. in-8.) Nous devons aussi à M. Baour-Lormian d'heureuses imitations d'Ossian. Si les poésies des troubadours ont paru à M. l'abbé Millot dignes

de voir le jour dans un siècle où l'on parle tant de goût et de critique, on peut assurer qu'on aurait fait injure à celles des Bardes en leur refusant la même gloire. Les troubadours, poètes licencieux et méprisables, ne chantaient que des amours romanesques, et dévouaient pour l'ordinaire au vice les travaux d'une muse barbare : les Bardes, plus sages et plus nobles, célébraient les exploits de leurs guerriers. *Voyez* MACPHERSON.)

OSSONE. *Voyez* GIRON.

OSSUN. *Voyez* AUSSUN.

OSTERVALD (Jean-Frédéric), né en 1663 à Neufchatel, d'une famille ancienne, fut fait pasteur dans sa patrie en 1699. Il forma une étroite amitié avec Jean-Alphonse Turretin de Genève, et deux ans après avec Samuel Werenfels de Bâle; et l'union de ces trois théologiens, qu'on appela le *triumvirat des théologiens de la Suisse*, a duré jusqu'à la mort. Ostervald n'était pas celui des trois qui valait le moins. Ses talens, ses vertus et son zèle à former des disciples, et à rétablir la discipline ecclésiastique autant qu'elle pouvait s'assortir à la secte de Calvin, le rendirent le modèle des pasteurs calvinistes. Il mourut en 1747, et sa mort inspira des regrets à tous les bons citoyens. On a de lui un grand nombre d'ouvrages. Les principaux sont : 1° *Traité des sources de la corruption*, in-12 : c'est un bon traité de morale ; 2° *Catéchisme, ou Instruction dans la religion chrétienne*, in-8. Ce catéchisme, très bien fait dans son genre, si on excepte les matières relatives aux erreurs de l'auteur, a été traduit en allemand, en hollandais et en anglais. On l'a souvent attribué à Turretin, et cité sous son nom. Il parait effectivement qu'il y a eu part. L'*Abrégé de l'Histoire sainte*, qui est à la tête, fut traduit et imprimé en arabe. 3° *Traité de l'impureté*, in-12, écrit avec beaucoup de sagesse, et dans lequel il n'apprend pas le vice en voulant le corriger, comme font souvent des moralistes indiscrets. 4° Une *Edition* de la bible française de Genève, avec des *Argumens* et des *Réflexions*, in-fol.; 5° un *Recueil de sermons*, in-8. — Jean-Rodolphe OSTERVALD son fils aîné, pasteur de l'Eglise française à Bâle, a donné au public un traité intitulé *Les Devoirs des communians*, in-12, estimé des protestans.

OSTIENSIS. *Voyez* HENRI de Suze.

OSWALD (Saint), roi de Northumberland en Angleterre, fut obligé, après la mort d'Ethelfrid son père, de se réfugier chez les Pictes, et de là en Irlande, parce qu'Edwin, son oncle, s'était emparé de son royaume. Il se fit chrétien durant sa retraite, revint ensuite dans son pays, défit dans une grande bataille Cada-Wello, roi des anciens Bretons, qui y perdit la vie. Avant la bataille Oswald avait fait faire une grande croix de bois qu'il planta de ses propres mains ; puis il cria à ses soldats de se prosterner devant cette croix, et de prier le Dieu des armées pour obtenir la victoire. Le lieu où l'on avait élevé cette croix fut appelé *Hevenfelth*, ou *Champ du ciel*, et ce fut le premier trophée érigé en l'honneur de la foi chrétienne dans ces contrées. Cette croix devint très célèbre dans la suite, au rapport de Bède et d'Alcuin. Durant plusieurs siècles, le sceau de l'abbaye de Durham représentait cette croix d'un côté, et avait pour revers la tête de saint Oswald. Le saint roi, vainqueur de ses ennemis, rendit grâces à Dieu, s'appliqua à établir le bon ordre, à faire fleurir la religion de J. C. dans ses états, et donna l'exemple de toutes les vertus d'un prince chrétien. Penda, roi de Mercie, lui ayant déclaré la guerre, Oswald arma pour le repousser ; mais il fut tué dans la bataille de Marsefelth, en 642.

OSWALD (Erasme), professeur d'hébreu et de mathématiques à Tubingen et à Fribourg, mort en 1579, à 68 ans, publia une *Traduction* du nouveau Testament en hébreu, et d'autres ouvrages.

OSYMANDYAS, fameux roi d'Egypte, fut, selon quelques auteurs, le premier monarque qui rassembla un grand nombre de livres pour en faire une bibliothèque, qui, si le fait est vrai, aurait été

la plus ancienne du monde. Il donna à cette curieuse collection le titre de *Pharmacie de l'âme*. On prétend que, de tous les monumens des rois de Thèbes, celui d'Osymandyas était un des plus superbes. Il était composé de la bibliothèque dont nous venons de parler, de portiques, de temples, de vastes cours, du tombeau du roi et d'autres bâtimens. On ne peut lire sans surprise ce que Diodore raconte de la magnificence de ce monument, et des sommes immenses qu'il avait coûté ; mais l'on peut croire qu'il y a dans son récit, comme dans la description de toutes les merveilles antiques, beaucoup d'exagération. On peut en juger par les contes qu'on a faits sur cette ville de Thèbes, à laquelle on a ridiculement appliqué une partie de l'histoire de l'arche de Noé. On ne sait même quand vécut cet Osymandyas. Tout ce que Diodore en dit, c'est qu'il fut un des princes qui régnèrent entre Ménès et Myris : or il paraît certain que Ménès est le même que Noé. *Voyez* MÉNÈS.

OTACILIA (Marcia-Otacilia-Severa), femme de l'empereur Philippe, vers l'an 237, était chrétienne, et elle rendit son époux favorable aux chrétiens. Ses traits étaient réguliers, sa physionomie modeste, et ses mœurs furent d'autant plus réglées, qu'elle avait embrassé une religion qui inspire toutes les vertus. Le christianisme ne put cependant la guérir de l'ambition : elle était entrée dans les vues de Philippe, qui parvint au trône par le meurtre de Gordien. Cette voie de parvenir au pouvoir suprême était devenue si commune chez les Romains, qu'elle semblait avoir perdu de l'horreur qu'elle devait inspirer aux hommes les plus sauvages. Son époux ayant été tué, elle crut mettre son fils en sûreté dans le camp des prétoriens (qui cependant venaient de proclamer Dèce) ; mais elle eut la douleur de le voir poignarder entre ses bras. Elle acheva ses jours dans la retraite. (Cette princesse était contemporaine d'Origène et de saint Hippolyte ; elle reçut une lettre de chacun d'eux.

OTHELIO (Marc-Antoine), *Othelius*, natif d'Udine, enseigna avec succès le droit à Padoue, jusqu'à l'âge de 80 ans. Ses écoliers lui donnaient ordinairement le nom de *Père*, qu'il méritait par son extrême douceur. Il mourut en 1628. On a de lui : 1° *Consilia*; 2° *De jure dotium*; 3° *De pactis*; 4° des *Commentaires sur le droit civil et canonique*.

OTHMAN ou OSMAN, troisième calife des Musulmans depuis Mahomet, monta sur le trône après Omar, l'an 644 de J. C., dans sa 70ᵉ année. Il fit de grandes conquêtes, par Moaviah (*voyez* ce nom), général de ses armées, et fut tué dans une sédition l'an 656. Attentif à la conservation de la foi musulmane, il supprima plusieurs copies défectueuses de l'*Alcoran*, et fit publier ce livre d'après l'original qu'Abubeker avait mis en dépôt chez Aysha, l'une des veuves du prophète. Ali, chef des révoltés, lui succéda.

OTHMAN Iᵉʳ. *Voyez* OTTOMAN.

OTHON (Marcus-Salvius), empereur romain, naquit à Rome, l'an 32 de J. C., d'une famille qui descendait des anciens rois de Toscane. Néron, dont il avait été le favori et le compagnon de débauches, l'éleva aux premières dignités de l'empire. Après la mort de Néron, l'an 68 de J. C., il s'attacha à Galba, auprès duquel il rampa en vil courtisan. Othon se persuadait que cet empereur l'adopterait ; mais Pison lui ayant été préféré, il résolut d'obtenir le trône par la violence. Sa haine contre Galba et sa jalousie contre Pison ne furent pas les seuls motifs de son projet. Il était accablé de dettes, contractées par ses débauches ; et il regardait la possession de l'empire comme l'unique moyen de s'acquitter. Il dit même publiquement, que « s'il n'était » au plus tôt empereur, il était ruiné sans » ressource ; et qu'après tout, il lui était » indifférent, ou de périr de la main » d'un ennemi dans une bataille, ou de » celle de ses créanciers, prêts à le poursuivre en justice. » Il gagna donc les gens de guerre, fit massacrer Galba et Pison, et fut mis sur le trône à leur place l'an 69. Le sénat le reconnut, et les gouverneurs de presque toutes les provinces lui prêtèrent serment de fidélité. Durant

les changemens arrivés à Rome, les légions de la basse Germanie avaient décerné le sceptre impérial à Vitellius. Othon lui proposa en vain des sommes considérables pour l'engager à renoncer à l'empire : tout fut inutile. Othon voyant son rival inflexible, marcha contre lui, et le vainquit dans trois combats différens ; mais son armée ayant été entièrement défaite dans une bataille générale, livrée entre Crémone et Mantoue, il se donna la mort l'an 69 de J. C., à 37 ans. Etroitement lié avec Néron, il avait eu part à ses crimes ainsi qu'à ses plaisirs. Ses complaisances pour ce monstre de cruauté, et les voies affreuses par lesquelles il parvint à l'empire, ont fait penser à plusieurs historiens qu'il aurait plutôt été un tyran qu'un bon empereur. (Il faut pourtant convenir que pendant son court gouvernement il avait donné des preuves de justice et de modération. Il condamna à mort l'infâme Tigellin, et reçut avec distinction les amis de Galba ; il haïssait les guerres civiles, et il détrôna cet empereur, parce qu'il était sûr de n'en point occasioner. Après son échec contre Vitellius, ses espérances n'étaient nullement perdues : tous ses soldats voulaient livrer un second combat, et ses généraux lui promettaient la victoire ; mais il prévit une guerre intestine, et il préféra de mourir.)

OTHON Ier ou OTTON, empereur d'Allemagne, dit *le Grand*, fils aîné de Henri l'Oiseleur, naquit en 912, et fut couronné à Aix-la-Chapelle en 936. Le nouvel empereur ne fut tranquille sur le trône qu'après avoir essuyé des contradictions de la part de sa mère Mathilde. Cette princesse s'efforçait d'y placer son fils cadet Henri, sous prétexte qu'au temps de la naissance d'Othon, Henri l'Oiseleur n'était encore que duc de Saxe ; au lieu que le jeune Henri était fils de Henri l'Oiseleur, roi d'Allemagne. Othon étant monté sur le trône l'obligea de se retirer en Westphalie ; il la fit revenir dans la suite à la cour, l'honora comme sa mère, et se servit utilement de ses conseils. La couronne devenue pour ainsi dire héréditaire aux ducs des Saxons, rendit ce peuple extrêmement fier. Eberhard, duc de Franconie, entreprit de les humilier par la force des armes ; mais Othon l'humilia lui-même. Il fut condamné à une amende de cent talens, et ses associés à la peine du *harnescar*. Ceux de la haute noblesse qu'on condamnait à cette peine, étaient obligés de charger un chien sur leurs épaules, et de le porter souvent jusqu'à une distance de deux lieues. La petite noblesse portait une selle, les ecclésiastiques un grand missel, et les bourgeois une charrue. Othon sut non seulement se faire respecter au dehors, mais il rétablit au dedans une partie de l'empire de Charlemagne ; il étendit, comme lui, la religion chrétienne en Germanie par des victoires. Les Barbares, une fois soumis, étaient instruits dans la foi, et recevaient avec reconnaissance une religion qui faisait leur bonheur. Les Danois, peuple indomptable, qui avaient ravagé la France et l'Allemagne, reçurent ses lois. Il soumit la Bohême en 950, après une guerre opiniâtre, et c'est depuis lui que ce royaume fut réputé province de l'Empire. Othon, s'étant ainsi rendu le monarque le plus puissant de l'Occident, fut l'arbitre des princes. Louis d'Outre-Mer, roi de France, implora son secours contre quelques seigneurs français qui s'érigeaient en souverains et en petits tyrans. L'Italie, vexée par Bérenger II, usurpateur du titre d'empereur, appelle Othon contre ce tyran. Othon paraît, et Bérenger prend la fuite ; mais l'empereur profite de cette occasion pour établir son autorité en Italie. Il marche vers Rome ; on lui ouvre les portes, et Jean XII le couronne empereur en 962. Othon prit les noms de *César* et d'*Auguste*, et obligea le pape à lui faire le serment de fidélité. Othon confirma en même temps les donations de Pépin, de Charlemagne et de Louis le Débonnaire ; ce qui était un peu contradictoire, puisque ces donations rendaient le pape souverain temporel et indépendant : mais cela peut s'entendre d'une fidélité d'alliance et d'attachement. Jean XII était dans le cas de faire prendre cette précaution. Il se ligua contre l'empereur avec Bérenger

même, réfugié chez des Mahométans qui venaient de se cantonner sur les côtes de Provence. Il fit venir Adalbert, fils de ce Bérenger, à Rome, tandis qu'Othon était à Pavie. Tout cela rendit Jean XII extrêmement odieux. Othon passa à Rome, fit déposer le pontife, et élire Léon VIII à sa place en 963. Il est à croire, vu la religion et la piété sincère d'Othon, qu'il crut cette déposition permise et valide, à raison des vices de Jean et des vertus de Léon. (*Voyez* ces deux articles.) Le nouveau pape, le sénat, les principaux du peuple, le clergé de Rome, solennellement assemblés dans Saint-Jean-de-Latran, furent contraints d'accorder à Othon et à tous ses successeurs le droit de nommer au saint-Siége, ainsi qu'à tous les archevêchés et évêchés de ses royaumes. On fit en même temps un *Décret*, portant que « les empereurs » auraient le droit de se nommer tels » successeurs qu'ils jugeraient à propos. » Ce qui semble prouver que dans ce conflit de prétentions, les empereurs se regardaient comme dépendans de Rome, tandis qu'ils voulaient en être les maîtres. A peine Othon était retourné en Allemagne, que les Romains emprisonnèrent Léon, et prirent les armes contre l'empereur. Le préfet de Rome, les tribuns, le sénat, voulurent faire revivre les anciennes lois; mais ce qui dans un temps est une matière de gloire, devient dans d'autres une source de malheurs. Othon revole en Italie, prend Rome en 964, fait pendre une partie du sénat; le préfet de Rome est fouetté dans les carrefours, promené nu sur un âne, et jeté dans un cachot où il mourut de faim, et Benoît V, successeur de Jean XII, envoyé prisonnier en Allemagne. Les dernières années d'Othon furent occupées par une guerre contre les empereurs d'Orient. Il avait envoyé des ambassadeurs pour amener en Allemagne la fille de l'empereur grec, fiancée à son fils Othon II; mais le traître Nicéphore II fit assassiner les ambassadeurs, et s'empara des présens dont ils étaient chargés. Othon, à la tête d'une armée, se jeta sur la Pouille et la Calabre, qui appartenaient encore aux Grecs. L'armée de Nicéphore fut défaite, et les prisonniers renvoyés à Constantinople avec le nez coupé. Jean Zimiscès, successeur de Nicéphore, fit la paix avec Othon, et maria sa nièce Théophanie avec le jeune Othon II. L'empereur d'Allemagne mourut peu de temps après, en 973, avec la gloire d'avoir rétabli l'empire de Charlemagne en Italie; mais Charles fut le vengeur de Rome, au lieu qu'Othon en fut le vainqueur et l'oppresseur, et son empire n'eut pas des fondemens aussi fermes que celui de Charlemagne. (Il civilisa l'Allemagne et l'Italie, où il établit le gouvernement municipal. Son fils Ludolphe, révolté contre lui parce qu'il s'était remarié, introduisit les Hongrois en Allemagne. Othon les en chassa après dix ans d'une guerre obstinée, et pardonna à son fils.) Othon avait d'ailleurs de grandes qualités, beaucoup de courage, une piété fervente, une extrême droiture, et un amour ardent pour la justice : sa colère et son ambition dérogeaient quelquefois à ces qualités; mais il y revenait dès que son âme reprenait sa situation naturelle. C'est à lui principalement que le clergé d'Allemagne est redevable de ses richesses et de sa puissance; il lui conféra des duchés et des comtés entiers, avec la même autorité que les princes séculiers y exerçaient. L'abbé Schmidt, dans une *Histoire des Allemands*, ouvrage plein d'inexactitudes, de préjugés, de prédilections et de haines, a pris à tâche d'exalter ce prince dans ce qu'il a fait de mal, et de lui faire presque un crime de ce qu'il a fait de bien, de contourner ses actions et ses intentions, et de changer l'idée que nous en ont donnée les écrivains du temps, en particulier Wittikind, moine de Corbie en Saxe, auteur équitable, impartial, parfaitement instruit des faits qu'il rapporte, contemporain et compatriote d'Othon. A qui croire? A des écrivains du 18[e] siècle, qui *raisonnent l'histoire* pour la faire servir à leurs vues, ou aux hommes sans prétention, qui ont écrit tout simplement les faits dont ils ont été témoins, ou qu'ils rapportent d'après la connaissance

publique, générale, non contestée, qu'on en avait de leur temps? (Voyez l'*Histoire des Allemands*, *sous Othon le Grand*, par T. G. Voigtel, Halle, 1802, et l'*Hist. des Répub. ital.* par Sismondi, t. 1.)

OTHON II, surnommé *le Sanguinaire*, succéda à Othon Ier, son père, à l'âge de 18 ans en 973. Sa mère Adélaïde profita de sa jeunesse pour s'emparer des rênes de l'état; mais Othon, lassé de la dépendance où elle le tenait, l'obligea de quitter la cour. A peine a-t-elle disparu, que la guerre civile est allumée. Le parti d'Adélaïde fait couronner empereur le jeune Henri, duc de Bavière. Harold, roi de Danemark, et Boleslas, duc de Bohême, profitent de ces troubles. Othon, seul contre tous, réduit ses différens ennemis et punit les rebelles. Les limites de l'Allemagne et de la France étaient alors fort incertaines. Lothaire, roi de France, crut avoir des prétentions sur la Lorraine, et les fit revivre. Othon assembla près de 60,000 hommes, désola toute la Champagne et alla jusqu'à Paris. On ne savait alors ni fortifier les frontières, ni faire la guerre dans le plat pays; les expéditions militaires n'étaient que des ravages. Othon fut battu à son retour, au passage de la rivière d'Aisne. Geoffroi, comte d'Anjou, le poursuivit sans relâche dans la forêt des Ardennes, et lui proposa, suivant les règles de la chevalerie, de vider la querelle par un duel. Othon refusa le défi, croyant sa dignité au dessus d'un combat avec Geoffroi. Enfin l'empereur et le roi de France firent la paix en 980; et par cette paix, Charles, frère de Lothaire, reçut la basse Lorraine avec quelque partie de la haute. Pendant qu'Othon s'affermissait en Allemagne, les Grecs ligués avec les Sarrasins ravageaient l'Italie et inquiétaient le pape. Benoît VII eut recours à Othon, qui repassa les Alpes, et fit d'abord tout plier devant lui; mais, après quelques combats heureux, il fut défait par la trahison des Italiens qui servaient dans son armée en 982, fait prisonnier, acheté par un marchand d'esclaves, et rançonné par l'impératrice Théophanie sa femme, avant d'avoir été reconnu. On touchait au moment d'une grande révolution; mais, les Grecs et les Arabes étant désunis, Othon eut le temps de rassembler les débris de son armée, et de faire déclarer empereur à Vérone son fils Othon, qui n'avait pas trois ans. Il retourne encore à Rome, et y meurt en 983, suivant les uns, d'une flèche empoisonnée; suivant d'autres, de déplaisir; enfin suivant quelques-uns, d'un poison que lui fit prendre sa femme. Ce prince, dont le règne ne fut que de dix années, n'égalait point son père; il avait moins de grandes qualités, et le peu qu'il en possédait était terni par son caractère cruel et perfide. On prétend que, lorsqu'il arriva à Rome, il invita à dîner quelques sénateurs partisans de Crescentius (*voy.* ce nom), et les fit tous égorger au milieu du repas. Il faut convenir que si ce trait est réel, il pouvait être en quelque sorte nécessité par les trahisons et les atrocités toujours renaissantes de cette faction.

OTHON III, fils unique du précédent, surnommé *le Roux*, né en 980, avait à peine atteint l'âge de trois ans quand son père mourut. Les états d'Allemagne, prévoyant les troubles qui arrivèrent quelque temps après, se hâtèrent de le faire sacrer à Aix-la-Chapelle en 983. Henri, duc de Bavière, rebelle sous Othon II, le fut sous Othon III. Il s'empara de la personne du jeune empereur, usurpa la régence durant sa minorité; mais les états la lui enlevèrent, et la donnèrent à la mère de ce prince. L'Italie fut encore déchirée par les factions sous ce règne. Crescentius remplit Rome de troubles et de désordres. Othon, appelé en Italie par le pape Jean XV, chasse les rebelles, et est sacré par Grégoire V, successeur de Jean XV, qui venait de mourir. A peine fut-il de retour en Allemagne, que Crescentius chassa de Rome le pape Grégoire V, et mit à sa place l'antipape Jean XVI. Celui-ci, de concert avec le rebelle, projetait de rétablir les empereurs grecs en Italie. Othon, obligé de repasser les Alpes, assiége Rome, la prend, dépose l'an-

tipape et le fait mutiler. Crescentius, attiré hors du château Saint-Ange, sur l'espérance d'un accommodement, eut la tête tranchée en 998, avec douze de ses gens. Grégoire V, que l'empereur avait rétabli, mourut en 999. Othon III fit élire à sa place Gerbert, son précepteur, archevêque de Ravenne, qui prit le nom de *Silvestre II*. Ce fut à la prière de ce pontife que l'empereur donna cette même année à l'Eglise de Verceil la ville même de Verceil, avec toute la puissance publique. Othon, de retour en Allemagne, passa en Pologne, et donna au duc Boleslas le titre de roi. Il se rendit de nouveau en Italie. En 1001, il manqua de périr à Rome, en voulant dissiper une troupe de séditieux. Il fut obligé de fuir, et revint avec des troupes venger l'affront qu'il avait reçu. Il mourut au château de Paterno, dans la Campanie, en reprenant le chemin de l'Allemagne l'an 1002, à 22 ans, après un règne de 19. Il avait épousé Marie d'Aragon. *Voy.* ce nom.

OTHON IV, dit le *Superbe*, fils de Henri *le Lion*, duc de Bavière, et de Mathilde, sœur de Richard *Cœur de Lion*, roi d'Angleterre, fut élevé à la cour de son oncle, qui lui assigna plusieurs domaines, en échange desquels il obtint le comté de Poitiers, et l'Aquitaine. Othon avait beaucoup de partisans en Allemagne; et après la mort de Henri IV, une partie des électeurs le proclamèrent empereur, tandis qu'une autre partie choisit Philippe, duc de Souabe, appuyé par Philippe-Auguste. Richard soutient les droits de son neveu : l'Italie et l'Allemagne se partagent entre les deux prétendans; et la guerre civile désole ces deux pays. Enfin, Philippe ayant été assassiné par le duc de Bavière, Othon épouse Béatrix, fille de l'empereur mort, et apaise toutes les dissensions. Ainsi, élu empereur en 1197, il fut reconnu par toute l'Allemagne en 1208. Pour s'affermir sur le trône, il alla recevoir la couronne impériale en Italie. Le pape Innocent III la lui donna, après lui avoir fait jurer qu'il lui abandonnerait ce que la comtesse Mathilde avait laissé au saint-Siége, et nommément la Marche d'Ancône et le duché de Spolette. Malgré ce serment, Othon réunit à son domaine les terres de Mathilde. Le pape le menaça de l'excommunication; l'empereur, à la tête d'une armée, s'empara de la Pouille. Alors Innocent lance ses foudres. L'archevêque de Mayence, à qui il adressa cette excommunication, la publia en Allemagne, et invita les princes à procéder à une nouvelle élection en faveur de Frédéric, roi de Sicile, fils de Henri VI. Othon vole en Allemagne pour apaiser les troubles, convoque la diète de Nuremberg, et après avoir déclamé beaucoup contre le saint-Siége, il se soumet au jugement des princes et leur abandonne l'Empire. Frédéric, appuyé par Innocent III et par le roi de France Philippe-Auguste, se fit couronner à Mayence, et toute l'Allemagne se joignit à lui. Othon IV, trop faible pour lui résister, quoique soutenu par l'Angleterre, se retira dans ses terres de Brunswick. L'espérance de renverser le principal appui de Frédéric II le fit entrer dans la ligue du comte de Flandre contre le roi de France; mais son armée fut entièrement défaite à la bataille de Bouvines, en 1214. Cette perte ruina ses affaires, et ne lui permit plus de songer à celles de l'empire. Il s'enferma dans le château de Hantzbourg, où il mena une vie privée jusqu'à sa mort, arrivée en 1218. Il fut plus heureux dans la retraite que sur le trône, sur lequel il n'avait eu ni assez de courage, ni assez de prudence.

OTHON ou HATTON, archevêque de Mayence, est célèbre par une histoire qu'on trouve dans presque tous les annalistes allemands. On prétend que, dans une famine, il fit enfermer beaucoup de pauvres qui, pressés par la faim, lui demandaient l'aumône, et les fit brûler vifs, les appelant *ses souris et ses rats*. Dieu punit sa cruauté; car les rats et les souris l'incommodèrent tellement, qu'il fut obligé de se réfugier dans une tour qu'il fit bâtir au milieu du Rhin, et qu'on appelle encore aujourd'hui *Mausthurn* (tour des souris). Cette précaution fut inutile; les souris l'y poursuivirent. Le Père Serarius, dans son ouvrage *de Re-*

bus Moguntinis, a tâché de prouver la fausseté de cette histoire; mais il fut vivement attaqué dans une savante Dissertation qui parut dans le Journal de Verdun. Lenglet du Fresnoi a placé la même histoire dans ses *Tablettes chronologiques;* le fameux Misson, qui certainement n'était pas trop porté à croire aux miracles, assure qu'on ne peut la combattre par des raisons solides. (*Voyage d'Italie*, tom. 1, p. 58.) Pour détruire l'argument tiré de l'invraisemblance, il amène l'exemple de Popiel II, roi de Pologne, et diverses histoires rapportées par Pline et par Varron. Enfin, si Dieu a rempli de grenouilles le palais d'un roi superbe et obstiné (*Edidit terra illorum ranas in penetralibus regum ipsorum*, ps. 104), il n'est pas ridicule de croire qu'il a puni un prince cruel et avare pas des souris. La ville de Cosa, qui n'était par fort éloignée de Montalte en Italie, fut tellement dévastée par les souris, que ses habitans furent obligés de l'abandonner, comme le rapporte Rutilius Nomatianus Gallus :

Dicuntur cives quondam migrare coacti
Muribus infestas deseruisse domos.

Les îles des Bermudes ont été également infestées par les rats qui parurent et disparurent sans qu'on sût d'où ils étaient venus, ni ce qu'ils étaient devenus.

OTHON, duc de Bavière. *V*. BAVIÈRE.

OTHON (Saint), évêque de Bamberg et apôtre de la Poméranie, naquit en Souabe vers 1069, devint chapelain et chancelier de l'empereur Henri IV, puis évêque de Bamberg en 1102. Il convertit Uratislas, duc de Poméranie, avec une grande partie de ses sujets, et mourut à Bamberg le 30 juin 1139. Ses vertus, son zèle, ses lumières, furent l'admiration de l'Allemagne. On a de lui une *Lettre* à Pascal II. *Voyez* sa *Vie* écrite par D. Anselme Meiller, abbé d'Ensdorf dans le haut Palatinat, sous ce titre : *Mundi miraculum*, *S. Otho*, etc., Bamberg, 1739, in-4. On célèbre sa fête le 2 juillet.

OTHON DE FREISINGEN, ainsi nommé parce qu'il était évêque de cette ville au douzième siècle, était fils de saint Léopold, marquis d'Autriche, et d'Agnès, fille de l'empereur Henri IV. Il fut d'abord prévôt de Neubourg en Autriche; il alla ensuite en France faire ses études dans l'université de Paris, et s'y distingua. L'amour de la solitude le fit entrer dans le monastère de Morimond, dont il devint abbé. Nommé évêque de Freisingen en 1138, il accompagna l'empereur Conrad dans la Terre-Sainte, sans quitter l'habit de religieux. Peu après son retour, il abdiqua l'épiscopat en 1156, et retourna à son ancienne solitude à Morimond en Bourgogne, où il mourut le 21 septembre 1158. On a de lui une *Chronique* en sept livres, depuis le commencement du monde jusqu'en 1146. Cet ouvrage, peut-être de quelque utilité malgré les fables dont il est rempli, a été continué jusqu'en 1210, par Othon de Saint-Blaise. On le trouve dans les *Recueils* de Pistorius et de Muratori, ainsi que deux autres productions du prélat allemand : la première est un *Traité de la fin du monde et de l'Antechrist*, et la deuxième une *Vie de l'empereur Frédéric Barberousse*, en 2 livres. Ces ouvrages d'Othon ont été publiés à Francfort par les soins de Christian Urstitius, 1585, in-fol.

OTHONIEL, fils de Cenez, et parent de Caleb, ayant pris Dabir, autrement Cariath-Sepher, épousa Axa, fille de Caleb, que celui-ci avait promise en mariage à quiconque prendrait cette ville des Chananéens. Les Israélites ayant été assujettis pendant huit ans par Chusam Rasathaïm, roi de Mésopotamie, Othoniel, suscité de Dieu, vainquit ce prince, et après avoir délivré de servitude les Israélites, il en fut le juge, et les gouverna en paix l'espace de quarante ans. Sa mort, arrivée l'an 1344 avant J. C., fit couler les larmes des Israélites.

OTROKOTSIFORIS (François), Hongrois, fit ses études à Utrecht, et fut ministre dans sa patrie. Après bien des disgrâces, occasionées par son attachement à l'erreur, il embrassa la religion catholique, enseigna le droit à Tyrnau, mit en ordre les archives de l'Eglise de

Strigonie, et mourut à Tyrnau l'an 1718. On a de lui : 1° plusieurs ouvrages polémiques imprimés en Hollande, dont il rougit ensuite, et qu'il réfuta lui-même; 2° *Origines hungaricæ*, Franeker, 1693, 2 vol. in-8, ouvrage plein de recherches. Il y faut joindre *Antiqua religio Hungarorum, vere christiana et catholica*, Tyrnau, 1706, in-8, que le même auteur fit lorsqu'il fut revenu de ses préjugés. 3° *Examen reformationis Lutheri*, 1696; 4° *Roma civitas Dei sancta*; 5° *Theologia prophetica, seu Clavis prophetiarum*, Tyrnau, 1705, in-4.

OTT (Jean-Henri), *Ottius*, né à Zurich en 1617, d'une famille distinguée, fut professeur en éloquence, en hébreu et en histoire ecclésiastique à Zurich, où il mourut en 1682. On a de lui plusieurs ouvrages de théologie et de littérature. —Son fils, Jean-Baptiste Ott, né en 1661, se rendit habile dans les langues orientales et les antiquités, et professa l'hébreu à Zurich. On a aussi de lui divers ouvrages, peu connus.

OTTER (Jean), né en 1707, à Christianstadt, ville de Suède, d'une famille commerçante, engagée dans les erreurs du luthéranisme, fit de bonne heure son étude principale des langues. Il apprit d'abord celles du Nord, dont il joignit la connaissance à l'étude des humanités. Quand la paix de Neustadt eut rendu, en 1724, le calme à la Suède, il alla étudier dans l'université de Lunden, où il se livra deux ans à la physique et à la théologie. Ce fut alors qu'il commença à avoir des doutes sur la religion qu'il professait; il passa en France, où il fit son abjuration. Le cardinal de Fleury l'accueillit avec distinction, lui donna un emploi dans les postes, et l'envoya dans le Levant en 1734, d'où il ne revint qu'au bout de 10 ans. Le fruit qu'il retira de ses courses fut une connaissance profonde des langues turque, arabe, persanne, de la géographie, de l'histoire et de la politique des états qu'il avait fréquentés. Il avait aussi travaillé avec soin à remplir un autre objet de sa mission, qui était de rétablir le commerce des Français dans la Perse. La cour de France ne tarda pas à récompenser son zèle et ses travaux. Outre une pension qui lui fut d'abord accordée, on l'attacha à la bibliothèque royale, en qualité d'interprète pour les langues orientales. On le nomma, au mois de janvier 1746, à une chaire de professeur royal pour la langue arabe; et en 1748, il fut admis à l'académie des Inscriptions et Belles-lettres. Epuisé par ses voyages et par la continuité de ses travaux, il mourut la même année dans la quarante-unième de son âge. Il venait de publier son *Voyage en Turquie et en Perse*, avec une *Relation des expéditions de Thamas Koulikan*, en 2 vol. in-12, enrichies d'un grand nombre de notes intéressantes, mais écrites d'un ton sec. Il avait lu dans l'académie des belles-lettres un premier *Mémoire sur la conquête d'Afrique par les Arabes*, et il a laissé le deuxième fort avancé. (L'*Eloge* d'Otter par Bougainville est inséré dans le *Recueil* de l'académie des Inscriptions, t. 23, p. 297-308.)

OTTFRIDE ou OTFRIDE, *Otfridus*, moine allemand vers le milieu du 9e siècle, passa la plus grande partie de sa vie au monastère de Weissembourg en basse Alsace, et fit de grands progrès dans la littérature sacrée et profane. Il épura la langue allemande, qu'on appelait alors *théodisque* ou *tudesque*. Il fit dans cette vue une grammaire, ou plutôt il perfectionna celle que Charlemagne avait commencée. Pour faire tomber les chansons profanes, il mit en vers tudesques rimés les plus beaux endroits de l'Evangile. Comme ces vers pouvaient se chanter, ils se répandirent beaucoup, et produisirent l'effet qu'il en attendait : ils ont été publiés en 1571, in-8, à Bâle, par Francowitz. On conserve dans la bibliothèque impériale à Vienne plusieurs ouvrages en allemand d'Ottfride, manuscrits; une *Paraphrase* en prose des Psaumes; *les Cantiques de l'office divin*, et quelques *Homélies sur les Evangiles*. Il était disciple de Raban-Maur. *Voy.* les *Antiquités teutoniques* de J. Schilter.

* OTTIERI (François-Marie, comte et puis marquis), naquit à Florence en

1665, fut page à la cour de Cosme III, et membre de la célèbre académie de la Crusca. Il parcourut toute l'Europe, et, de retour en Italie, il publia son *Histoire des guerres qui ont eu lieu en Europe, et particulièrement en Italie pour la succession de la monarchie espagnole, depuis l'an* 1696 *jusqu'en* 1725, Rome, 1762, 9 vol. in-4. Le premier volume fut mis à l'index; mais il paraît que l'auteur se rétracta sur plusieurs expressions peu convenables et relatives à la cour de Rome, puisqu'il continua à y publier son histoire, et qu'on en a permis la réimpression. Il mourut en 1742.

OTTO GUERICK. *Voy.* GUERICK.

OTTOBONI (Pierre). *Voyez* ALEXANDRE VIII.

OTTOCARE II, dit *le Victorieux*, roi de Bohême, obtint l'Autriche et la Stirie par son mariage avec Marguerite d'Autriche, à l'exclusion de Frédéric de Bade, fils de la sœur aînée de Marguerite, et acquit, à prix d'argent, la Carinthie, la Carniole et l'Istrie en 1262. (Il signala sa valeur dans les guerres qu'eut à soutenir son père contre Frédéric d'Autriche. Fier de ses richesses et de sa puissance, il porta la guerre en Prusse, et força les Prussiens à embrasser le christianisme; il jeta les fondemens de la ville de Kœnigsberg, ensuite il entra en Hongrie, et eut plusieurs avantages sur ses ennemis.) Rodolphe, comte de Habsbourg, ayant été élu empereur en 1273, le somma de rendre hommage pour les fiefs qui étaient de sa dépendance. Sur son refus, ce prince le cita à la diète de l'Empire, pour rendre raison de ses acquisitions injustes; mais il ne comparut ni par lui-même, ni par autrui. Ce mépris irrita tellement les princes impériaux, qu'on résolut de lui déclarer la guerre. L'empereur marcha donc vers l'Autriche; Ottocare ne se fiant pas au succès d'une bataille, et craignant les démarches de Frédéric de Bade, demanda la paix, consentit de céder l'Autriche, et prêta hommage à genoux pour la Bohême et pour les autres terres qu'il possédait. (*Voyez* RODOLPHE Ier.) Mais la reine son épouse et quelques esprits brouillons lui ayant reproché une si lâche démarche, il rompit la paix, et s'empara de l'Autriche avec une puissante armée. L'empereur se mit en campagne pour le combattre avec toutes ses troupes allemandes et hongroises. La bataille se donna à Marckfeldt, près de Vienne, l'an 1278, et Ottocare la perdit avec la vie, après 25 ans de règne. (Il eut pour successeur au trône de Bohême son fils Wenceslas, fiancé à Judith, fille de l'empereur Rodolphe.)

OTTOMAIO (Jean-Baptiste dell'), poète italien, mort l'an 1527, est auteur de 51 *Canzoni*, qui furent insérées sans sa participation dans l'édition que donna Grazzini en 1555, à Florence, du 2e livre de Berni, intitulé : *Di tutti i trionfi, carri, mascarate*, etc. Paul dell' Ottomaïo, frère de Jean-Baptiste, s'en plaignit hautement, et obtint de l'autorité souveraine que les 100 pages contenant les *Canzoni* seraient arrachées de tous les exemplaires; ce qui fut en partie exécuté. Il en donna une autre édition à Florence, 1560, in-8, augmentée de quatre nouvelles chansons. Cependant, malgré ce supplément, on préfère l'édition du recueil de Grazzini, à cause des changemens que fit Ottomaïo dans la sienne pour la différencier de la première : les curieux les rassemblent toutes les deux.

OTTOMAN ou OTHMAN, premier empereur des Turcs, était un des émirs ou généraux d'Alaëdin, dernier sultan d'Iconium. Ce souverain étant mort sans postérité, Ottoman partagea ses états avec les autres généraux, comme autrefois les capitaines d'Alexandre le Grand. Une partie de la Bithynie et de la Cappadoce lui échut. Il sut conserver ses possessions par de nouvelles conquêtes, qu'il fit sur les Grecs du côté de la Lycie et de la Carie, et prit la qualité de sultan en 1299 ou 1300. Il fit de la ville de Pruse la capitale de son empire naissant, et mourut en 1326. La bonté de ce sultan se fit extrêmement remarquer dans une longue suite de despotes violens et sanguinaires; elle a passé par tradition chez les Turcs comme une merveille. Quand

leurs empereurs montent sur le trône, au milieu des acclamations, on ne manque jamais de leur souhaiter, entre les vertus dignes d'un souverain, la bonté d'Ottoman.

OTTOMAN (Le Père). *Voyez* OSMAN, fils d'Ibrahim.

OTWAY (Thomas), célèbre poète anglais, né en 1651 à Trottin, dans le comté de Sussex, fut élevé à Winchester et à Oxford, puis à Londres, où il se livra tout entier au théâtre. Il était en même temps auteur et acteur. Ses tragédies sont plus estimées que ses autres pièces; mais les sujets sont mal choisis et ne s'accordent pas avec les notions de l'histoire : elles sont d'ailleurs défigurées par des irrégularités et des bouffonneries. Son stile est trop figuré et rempli de l'enflure asiatique. Ce poète mourut en 1685, à 34 ans. On a recueilli ses *OEuvres* (*comédies et tragédies*) à Londres, 1736, 2 vol. in-12; 1768, 3 vol. in-12. (Les tragédies d'Otway sont *Alcibiade*, *Don Carlos*, sujet reproduit par Schiller; *Bérénice*, imitée de Racine; *Caïus-Marius*; l'*Orphelin*, et *Venise sauvée*, son chef-d'œuvre, et qui a fourni à La Fosse le sujet de *Manlius*.)

* OUBACHÉ ou bien OUBOUCHA, kan des Tartares Tourgouths, devenus fameux par leur émigration de l'empire russe. Oubaché commandait une horde de six cent mille Tartares (les plus paisibles et les plus hospitaliers parmi ces peuples), qui occupaient les plaines arrosées par le Wolga, entre Astracan et Casan. Il était parvenu à un âge très avancé, lorsqu'une insulte faite dans la personne de ce vieillard priva la Russie de plus d'un demi-million d'hommes, aussi utiles en guerre qu'en paix. Un lieutenant russe, nommé Kischenskoï, étant venu exiger le tribut que les Tourgouths payaient à la Russie, non content de le percevoir, s'empara de plusieurs troupeaux qu'il vendit à son profit. Oubaché lui porta alors ses plaintes, et Kischenskoï l'accablant d'injures, osa même lui donner un soufflet. Il aurait été massacré à l'instant; mais le prudent Oubaché parvint à modérer la juste indignation de son peuple, et se borna à demander justice à Catherine II. Ses envoyés furent mal reçus, et on daigna à peine les écouter. Ne pouvant endurer cette injustice, Oubaché et les anciens de la horde, après avoir tenu conseil, prirent le parti de se retirer jusqu'au pied des montagnes du Thibet, près des frontières de la Chine, d'où, suivant une ancienne tradition, les Tourgouths croyaient être originaires. A ce que rapporte l'historien Castera, ils quittèrent les bords du Wolga le 10 décembre 1770, et arrivèrent sur ceux de l'Ili le 9 août 1771. Catherine fit redemander les Tourgauths à l'empereur de la Chine; mais ce monarque lui répondit : « Je ne suis pas assez injuste » pour livrer mes propres sujets à une » puissance étrangère, ni assez cruel pour » chasser des enfans qui rentrent dans le » sein de leur famille. Je n'ai été instruit » du projet des Tourgouths qu'au moment » de leur arrivée, et je me suis empressé » de leur rendre le pays de leurs ancêtres. » L'impératrice ne peut se plaindre que » de celui qui a porté sa main sur le visage d'un kan et d'un vieillard aussi respectable qu'Oubaché. » Ce dernier mourut peu de temps après son émigration, vers l'année 1775. On trouve des détails sur cette émigration des Tourgouths dans le tome 2 des *Mémoires* concernant les Chinois.

* OUDEGHERST (Pierre d'), avocat, né à Lille, se fit de la réputation dans le 16e siècle par son habileté dans l'histoire, dans la jurisprudence et dans le maniement des affaires; son livre des *Chroniques et annales de Flandre* est écrit avec ordre, abstraction faite des prodiges qui dénotent l'esprit de son siècle, ainsi que de l'origine et des anciennes traditions du pays, pour lesquelles il témoigne trop de crédulité. On y trouve des faits intéressans que l'on chercherait souvent inutilement ailleurs. Le temps ou les guerres civiles ayant anéanti les *Mémoires* précieux qu'il a pu consulter, elles deviennent donc nécessaires à ceux qui voudront connaître les révolutions qu'a essuyées la Flandre, et la part qu'elle a eue à celles qui ont agité les états voisins depuis l'origine de cette principauté, jusqu'à la

mort de Charles-le-Téméraire, le dernier des ducs de Bourgogne qui ait régné sur cette province. Oudegherst mourut en 1691 à Madrid en Espagne, où don Louis Valle de la Cerda, conseiller de Sa Majesté catholique, l'avait appelé, pour travailler conjointement avec lui à l'établissement des caisses publiques et monts-de-piété en ce royaume. Ses *Annales* parurent pour la première fois en 1671; il s'en est fait une nouvelle édition en 1789, à Gand, chez P. F. de Goesin, en 2 vol. in-8, enrichie de *Notes* et de plusieurs *chartres* et *diplômes* qui n'ont jamais été imprimés, par M. Lesbroussart, professeur de poésie au collége de Bruxelles, et correspondant du musée de Bordeaux : il en a paru une autre *édition* presque en même temps dans le stile gothique de l'auteur.

OUDENHOVEN (Jacques), ministre protestant, né à Bois-le-Duc, mort vers l'an 1683, fit sa principale étude de l'histoire de son pays, comme il paraît par les ouvrages qu'il nous a laissés écrits en flamand : 1° *Description de la ville et mairie de Bois-le-Duc*, 1670, in-4. Il y parle des catholiques avec toute la partialité qu'on doit attendre d'un prédicant. 2° *Description de la ville de Heusdin*, Amsterdam, 1743, in-4; 3°... *de Dordrecht*, Harlem, 1670, in-8; 4° *Origine et antiquité de la ville de Harlem*, 1671, in-12; 5° *Antiquités cimbriques*, Harlem, 1682; on y trouve des choses curieuses touchant les différentes inondations arrivées en Hollande; 6° *Description de la Hollande ancienne ou de la Sud-Hollande*, 1654, in-4.

* OUDET (Dom Jean), bénédictin de la congrégation de Saint-Vannes, savant théologien et profond métaphysicien, naquit à Yvoi-Carignan, ancien duché de Luxembourg, embrassa l'état monastique, et fit profession de la règle de saint Benoît à l'abbaye de Saint-Vannes de Verdun. Il enseigna long-temps la théologie, et passait pour l'un des plus habiles professeurs de la congrégation; il excellait surtout dans la métaphysique. Lorsque le Père Malebranche eut fait paraître son système, dom Oudet le lut avidement, et partit aussitôt pour Paris dans l'intention d'aller trouver ce savant oratorien, et de discuter avec lui sur divers points de son nouvel ouvrage. On argumenta vigoureusement, et on se sépara de bonne amitié, après avoir épuisé la discussion, sans que de part et d'autre on eût changé de sentiment. Oudet composa divers ouvrages, mais dont il paraît qu'aucun n'a été publié. On dictait dans les cours de théologie de la congrégation un *Traité*, qu'il avait composé, *de Jure et Justitia*, qu'on assure être excellent; et l'auteur de la *Bibliothèque générale des anciens écrivains de l'ordre de Saint-Benoît* parle d'un *Traité de la grâce*, par dom Oudet, « où, dit-il, sans donner dans aucun écueil, il ne laisse rien à désirer. » Il mourut à Novi-les-Moines, maison de la congrégation, près Rethel-Mazarin, le 18 décembre 1736.

OUDIN (César), fils de Nicolas Oudin, grand-prévôt de Bassigny, fut élevé à la cour du roi de Navarre, qui fut depuis Henri IV. Ce prince l'employa en diverses négociations importantes, et lui donna la place de secrétaire et d'interprète des langues étrangères en 1597. Il mourut en 1625, avec la réputation d'un citoyen zélé et d'un homme intelligent. On a de lui pour les langues italienne et espagnole des *grammaires* et des *dictionnaires* dont on ne se sert plus.

OUDIN (Antoine), fils aîné du précédent, succéda à son père dans la charge d'interprète des langues étrangères. Louis XIII l'envoya en Italie; le pape Urbain VIII se faisait un plaisir de s'entretenir avec lui. De retour en France, il fut choisi pour enseigner la langue italienne à Louis XIV. Nous avons de lui quelques ouvrages : 1° *Curiosités françaises pour servir de supplément aux dictionnaires*, in-8. C'est un recueil de nos façons de parler proverbiales. 2° *Grammaire française rapportée au langage du temps*, in-12. Elle n'est plus d'aucune utilité. 3° *Recherches italiennes et françaises*, 2 vol. in-4; 4° *Le Trésor des deux langues espagnole et française*, in-4. Il mourut en 1653.

OUDIN (Casimir), né à Mézières sur

la Meuse en 1638, entra chez les prémontrés en 1656, et s'appliqua principalement à l'étude de l'histoire ecclésiastique. Louis XIV passant par l'abbaye de Bucilli en Champagne, Oudin, chargé de le complimenter, plut à ce prince; mais n'ayant pas soutenu, dans la suite de la conversation, l'idée que son compliment avait donnée de lui, cet heureux début n'eut point de suite. Son général le chargea ensuite de visiter toutes les abbayes de son ordre, pour tirer des archives ce qui pourrait servir à son histoire. Il s'en acquitta avec succès, et vint à Paris en 1683, où il se lia avec plusieurs savans. Oudin ayant, par sa vanité et sa dissipation, perdu l'esprit de son état, et même de sa religion, se retira à Leyde en 1690, embrassa la prétendue réforme, et y fut sous-bibliothécaire de l'université. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Commentarius de scriptoribus Ecclesiæ antiquis illorumque scriptis*, etc., Leipsick, 1722, 3 vol. in-fol. : compilation pleine de fautes et d'inexactitudes, qui viennent en partie de ce qu'il ne savait pas assez de grec et de latin. En bon apostat, il n'a pas oublié d'y entasser des injures contre l'Eglise et contre l'ordre religieux qu'il avait abandonné. 2° *Veterum aliquot Galliæ et Belgii scriptorum opuscula sacra nunquam edita*, 1692, in-8; 3° un *Supplément des auteurs ecclésiastiques omis par Bellarmin*, in-8, 1688, en latin; 4° *Le prémontré défroqué*, etc. Il finit sa carrière à Leyde en 1717, à 79 ans. Il avait de la chaleur dans l'esprit, de l'inquiétude et de la méchanceté dans le caractère.

OUDIN (François), né l'an 1673 à Vignory en Champagne, fit ses études à Langres, et entra chez les jésuites en 1691. Après avoir professé les humanités et la théologie avec un succès distingué, il se fixa à Dijon et y passa le reste de ses jours, partagé entre l'étude et le commerce des gens de lettres. C'est dans cette ville qu'il mourut en 1752, âgé de 79 ans. Le Père Oudin avait fait une étude profonde de l'Ecriture sainte, des conciles et des Pères, surtout de saint Chrysostôme, de saint Augustin et de saint Thomas, pour lesquels il avait un attrait particulier. Les vertus du religieux ne le cédaient point en lui aux connaissances du savant. Il était si zélé pour l'éducation de ses écoliers, qu'il consacrait souvent une partie de sa pension pour le soulagement de ceux qui étaient dans la misère. Il employait le reste à acheter des livres en tout genre de littérature. Le latin, le grec, l'espagnol, le portugais, l'italien et l'anglais lui étaient familiers. Il était profondément versé dans la connaissance des antiquités profanes et sacrées, et des médailles. Il joignait à une érudition étendue les grâces de la belle littérature, beaucoup de justesse dans l'esprit, une ardeur infatigable pour le travail, et une facilité merveilleuse à faire des vers latins. Ses principaux ouvrages en ce genre sont : une pièce intitulée *Somnia*, imprimée in-8 et in-12, pleine d'élégance et de bonne poésie, qu'il composa à 22 ans; une autre sur *le feu*, des *Odes*, des *Mimes*, des *Elégies*, dont la plupart sont imprimées dans le recueil intitulé *Poemata didascalica*, en 3 vol. in-12, et les autres sont dignes de l'être. Ses ouvrages en prose sont plus considérables. Les plus connus sont : 1° *Bibliotheca scriptorum societatis Jesu*. Il en avait achevé les quatre premières lettres quand il est mort; il a laissé plus de 700 articles pour le reste de l'ouvrage. Ce livre, bien exécuté, est désiré par tous les amateurs de l'histoire littéraire. La *Bibliothèque des écrivains jésuites* avait été commencée par le Père Ribadeneira, et poussée jusqu'en 1618. Elle fut continuée par le Père Philippe Alegambe jusqu'en 1643, et par Sotwel jusqu'en 1673. Les Pères Bonanni, de Tournemine et Kervillars, furent ensuite successivement chargés d'en composer la suite; mais n'ayant rien donné au public, et ayant seulement recueilli quelques *Mémoires* informes, on crut que le Père Oudin s'en acquitterait mieux, et on ne se trompa point. Après la mort du Père Oudin, le père Jean-Louis Courtois, natif de Charleville, eut ordre de revoir et d'achever l'ouvrage de son confrère; mais la destruction de la société a arrêté l'exécution de cette entre-

prise confirmée à Rome par le pape. 2° Un *Commentaire* latin sur l'Epître de saint Paul aux Romains, in-12, où il a principalement suivi les explications de saint Chrysostôme; 3° des *Etymologies celtiques*; 4° un bon *Eloge du président Bouhier*, en latin; 5° des *Commentaires* sur les Psaumes, sur saint Matthieu, et sur toutes les Epîtres de saint Paul, qui sont restés manuscrits; 6° *Historia dogmatica conciliorum*, in-12; 7° les vies d'*Antoine Vieyra*, de *Melchior Inchofer*, de *Denys Petau*, de *Fronton du Duc*, de *Jules Clément Scotti*, de *Jacques Billy* et de *Jean Garnier*. Ces sept vies sont imprimées dans les *Mémoires* du Père Nicéron. 8° Un *Petit Office de saint Francois Xavier*, très bien composé, dont les hymnes sont dans le grand genre lyrique pleines d'idées vastes et sublimes, énoncées avec toute la noblesse et l'énergie de l'ode. La conversation de l'auteur de tant de savans ouvrages ne pouvait être qu'instructive et variée. Sa mémoire lui rappelait un infinité de faits, son esprit lui fournissait des pensées fines et ingénieuses. Il parlait volontiers des savans et des ouvrages; il citait surtout avec une justesse admirable les plus beaux endroits des anciens poètes qu'il avait remarqués. Il disait quelquefois, que « dans sa jeunesse les belles-» lettres avaient eu pour lui des charmes » inexprimables, et que dans sa vieillesse » elles adoucissaient encore les infirmités » et les chagrins attachés à cet âge. » Cicéron avait dit : *Studia adolescentiam alunt, senectutem oblectant*. M. Michault, célèbre littérateur de Dijon, ami du Père Oudin, a consacré à la mémoire de ce savant jésuite une partie du 2ᵉ volume de ses *Mélanges historiques et philosophiques*, imprimés à Paris en 1754, en 2 vol. in-12. (Le Père Oudin écrivit pour l'amusement de ses élèves plusieurs *Tragédies* tirées de sujets sacrés, et une comédie, *Le Joueur*, qui a beaucoup de mérite.)

OUDINET (Marc-Antoine), né à Reims en 1643, devint professeur en droit dans l'université de Reims, et remplissait cette place avec honneur, lorsque Rainssant, son parent, garde des médailles du cabinet du roi, l'engagea à venir partager ce soin avec lui. Oudinet se rendit à ses invitations, et obtint sa place quelques années après. Il mit beaucoup d'ordre et d'arrangement dans ce précieux dépôt. Le roi lui accorda pour récompense une pension de 500 écus. Il fut reçu de l'académie des Inscriptions et Belles-lettres en 1701, et mourut à Paris en 1712, à 69 ans, consumé par le travail. Une politesse douce et aimable relevait son savoir. Il avait beaucoup de religion, et cette vertu ne se bornait pas à son esprit, elle éclatait encore dans sa conduite. On a de lui, dans la collection académique, trois *Dissertations* estimées : l'une sur l'*origine du nom de médaille*; l'autre sur les *médailles d'Athènes et de Lacédémone*; et la 3ᵉ sur *deux agates* du cabinet du roi. Il avait extrêmement de mémoire : on dit qu'étant écolier il apprit les douze livres de l'*Enéide* en une semaine : ce qui, pour être difficile et rare, est néanmoins très croyable. Nous avons connu un jeune homme qui en apprenait un livre en une après-dînée.

OUDRI ou bien OUDRY, (Jean-Baptiste), peintre, né à Paris en 1689, mort dans le même lieu le 1ᵉʳ mai 1755, âgé d'environ 66 ans. Il apprit les principes de son art sous le célèbre Largilière, et retint de ce maître pour le coloris des principes sûrs, qu'il a communiqués dans une assemblée de l'académie de peinture, dont il était membre. On connaît le talent supérieur d'Oudri pour peindre des animaux; ses compositions en ce genre sont de la plus grande vérité et admirablement traitées. On a gravé les *Fables* de La Fontaine, in-fol., 4 vol. d'après ses dessins ébauchés; mais ceux qui les ont finis n'avaient pas ses talens. Il a fait des chasses qui faisaient l'ornement de plusieurs châteaux du roi de France, entre autres de la Muette.

OUEN (Saint), *Audoenus*, archevêque de Rouen en 639 ou 640, s'acquit une grande considération par son savoir et ses vertus. Il employa l'autorité que lui donnaient son caractère et ses lumières pour établir la paix entre les princes français. Ce fut au retour d'une de

ces négociations qu'il mourut à Clichy, près de Paris, le 14 août 683, âgé de 74 ans. Il s'était trouvé au concile de Châlons la 4e année de son épiscopat. Il est auteur de la *Vie de saint Eloi*, traduite en français, 1693, in-8.

OUGHTRED (Guillaume), né à Eaton vers 1573, fut élevé au collége royal de Cambridge, dont il fut membre environ douze ans. Il devint ensuite recteur d'Adelbury, où l'on dit qu'il mourut de joie au mois de mai 1660 à 87 ans, en apprenant le rétablissement de Charles II. On a de lui plusieurs ouvrages de mathématiques, dont Wallis fait un grand éloge. Son *Arithmetica* parut à Londres en 1648, in-8.

*OUGRUMEFF (G.) peintre russe, né en 1764, mort à Saint-Pétersbourg le 19 mars 1823, fut reçu en 1770 au nombre des élèves de l'*Académie des Arts*. Couronné par cette même académie en 1785, il en devint membre en 1797, et il en fut nommé recteur en 1820. Il a laissé plusieurs productions estimées parmi lesquelles on distingue ses tableaux de la *Conquête de Casan* et de l'*Avénement au trône de Michel Romanof*. Il a contribué, de concert avec Lossenko, Sokolof et Akimof, à établir la manière et le stile qui distinguent aujourd'hui l'école russe. M. Grigorevitch, dans le 1er numéro de son *Journal des Beaux-Arts* fondé en 1823, a consacré à ce peintre célèbre une *Notice* fort détaillée que les amateurs de la peinture peuvent consulter avec avantage.

*OUHAB (Abdul-E.), nouveau prophète arabe, chef de la secte des Waabites, né dans le désert vers 1760, se signala d'abord par plusieurs actions d'éclat, soit contre d'autres tribus arabes, soit en attaquant les caravanes, de sorte qu'il passait pour être le guerrier et même le voleur le plus intrépide du désert. S'étant ainsi attiré l'admiration de la multitude, il commença à prêcher une nouvelle doctrine, dont les principes étaient « qu'il » n'y avait qu'un seul Dieu, dont lui seul » était le véritable prophète; que toute » inégalité de richesses, d'exemptions ou » de droits, excepté la dîme, était contre » la loi de ce Dieu. » Il défendait en même temps le vin et les excès de toute espèce. Il choisit un certain nombre d'hommes déterminés parmi ses prosélytes, et les envoya prêcher sa doctrine dans la Syrie, la Perse, l'Egypte et la Turquie. Quand elle lui eut acquis la vénération de plusieurs peuples, il parut tout à coup dans l'Arabie heureuse avec une armée de 200,000 hommes, et en 1802 il se rendit maître de la Mecque et de Médine, et en pilla les trésors que la dévotion musulmane y avait apportés. Il se dirigea ensuite vers Taïs et Dgedda; mais ces deux villes lui ayant opposé une vigoureuse résistance, il les prit d'assaut et passa tous les habitans au fil de l'épée. Le grand-seigneur, alarmé de ses rapides succès, ordonna à ses pachas de marcher contre les rebelles : on livra plusieurs combats dans lesquels la victoire se déclara presque toujours pour Abdul, qui s'avançait à grands pas vers la capitale de l'empire turc. Un musulman de la secte d'Ali, nommé Halgi-Osman, indigné des profanations qu'Abdul avait commises, résolut de les venger. Il part de chez lui, arrive au camp d'Abdul, parvient à tromper la vigilance de ses gardes, pénètre dans sa tente au moment où il faisait sa prière, et lui enfonce son canjar dans le cœur. Abdul tombe en jetant un cri; son frère accourt, et éprouve le même sort; la garde arrive enfin, et Halgi, percé de mille coups, tombe expirant sur les cadavres de ses victimes. Abdul fut assassiné en 1803; sa mort sauva peut-être l'empire ottoman de sa ruine. Les Waabites, privés de leur chef, errèrent pendant quelque temps dans le désert; mais, ralliés par un neveu d'Abdul, ils battirent de nouveau les Turcs, s'emparèrent encore de Médine et de la Mecque, et rasèrent le tombeau de Mahomet, en 1805. Mais enfin, battus à leur tour, et le neveu d'Abdul ayant été tué, ils retournèrent dans leurs déserts. Leur secte avait encore en 1814 de nombreux prosélytes.

OULTREMAN (Henri d'), seigneur de Rombise, né à Valenciennes en 1546, s'appliqua avec beaucoup de succès aux

belles-lettres, au droit et à l'histoire de sa patrie, fut chef de la magistrature à Valenciennes, et mourut en 1605. On a de lui : 1° des *Poésies sacrées* en latin et quelques-unes en français; 2° *Histoire de la ville et comté de Valenciennes*, publiée par son fils Pierre d'Oultreman.

OULTREMAN (Philippe d'), fils du précédent, se fit jésuite en 1607, prêcha avec beaucoup de succès pendant 26 ans, et mourut le 16 mai 1652. On a de lui : 1° le *Vrai chrétien catholique*, Saint-Omer, 1622, traduit en anglais, 1623; 2° *Pédagogue chrétien*, Mons, 1645-1650, 2 vol. in-4. C'est un corps complet de la morale chrétienne, tiré de l'Ecriture sainte et des saints Pères. Jacques Broquart, jésuite, le publia en latin à Luxembourg, et le Père Brignon le donna à Rouen en français plus moderne, l'an 1704, in-4. On en a donné un abrégé.

OULTREMAN (Pierre d'), jésuite, frère du précédent, mort à Valenciennes, sa patrie, le 23 avril 1656, à 65 ans, a donné plusieurs ouvrages au public, entre autres : 1° *Vie de Pierre l'Ermite et de plusieurs croisés*, Valenciennes, 1632, in-8; 2° *Histoire de la ville et comté de Valenciennes*, Douai, 1639, in-fol. Il n'est proprement que l'éditeur de cet ouvrage, qu'il a corrigé et augmenté. (*Voyez* d'Oultreman Henri.) 3° *La Constantinople belgique*, Tournai, 1643, in-4. C'est l'histoire de Baudouin et d'Henri, empereurs de Constantinople. 4° *L'amour increé répandu sur les créatures*, Lille, 1652, in-fol.

OUSEL, Oisel ou Loisel (Philippe), né à Dantzick en 1671, d'une famille originaire de France, devint ministre de l'Eglise allemande de Leyde, puis professeur en théologie à Francfort-sur-l'Oder, en 1717. Il remplit cette chaire avec distinction jusqu'à sa mort arrivée en 1724. Son collègue lui rappelant pendant sa dernière maladie des passages de l'Ecriture sainte en latin ou en allemand pour sa consolation, il corrigeait la version sur l'hébreu ou sur le grec, avec autant de soin que si son lit eût été une chaire de théologie : occupation qui dans cette circonstance paraît aussi superflue que déplacée. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Introductio in accentuationem Hebræorum metricam*, in-4. Il soutient dans la préface de cet ouvrage que les points et les accents hébreux sont aussi anciens que les livres de l'Ecriture sainte. Cette singularité l'engagea dans quelques disputes littéraires, où il n'eut point l'avantage. (*Voyez* Cappel Louis.) 2° *De accentuatione Hebræorum prosaïca*, in-8; *De lepra*, in-4, 1709. Un autre Ousel (Jacques), parent du précédent, a laissé des notes estimées sur l'*Octavius* de Minutius Félix. Elles ont été insérées en entier avec celles de Meursius, dans l'édition *Variorum* de 1672, in-8.

* OUTREMONT (Anselme d'), né à Paris en 1746, était fils du célèbre avocat de ce nom, et fut d'abord avocat lui-même. A 20 ans il entra au parlement (1776), et à l'époque de sa suppression en 1771, il fut exilé à Crevant où, pendant un séjour de quatre années, il s'appliqua à l'étude des lois criminelles et à la culture des lettres. Le parlement ayant été rétabli en 1774, il fut chargé, malgré sa jeunesse, de la rédaction de quelques remontrances, notamment contre les édits de Turgot : il s'en acquitta avec succès. Ce fut encore lui qui s'éleva contre les abus introduits dans l'administration de la justice, et qui proposa l'abolition des *épices* et demanda d'autres réformes sur cette matière. Il parvint en 1785 à la grande chambre, fit tous ses efforts pour empêcher la convocation des états-généraux, et termina sa laborieuse carrière parlementaire par cette célèbre chambre des vacations, qui supporta elle seule le poids du ressort immense du parlement de Paris, depuis le mois de septembre 1789 jusqu'en octobre 1790, époque de sa suppression définitive. L'année suivante il émigra en Belgique, puis il passa en Hollande : en 1793 il fut appelé à Hamm, où se trouvait alors Monsieur qui prenait le titre de régent, et qui le nomma conseiller de régence. Les événemens de la fin de cette année ayant détruit les espérances des royalistes, il passa en Angleterre en 1814. Le roi, pour

le récompenser de ses services, le nomma conseiller d'état. Au retour de Buonaparte il passa de nouveau en Angleterre, et revint en France en avril 1816. Il est mort à Paris dans le mois de septembre 1822. On a de lui : 1° le *Nouveau siècle* ou *la France encore monarchie*, Londres, 1796, 2 vol. ; 2° *Examen critique de la révolution française considérée comme système politique*, Londres, 1805, in-8. Il avait composé des pièces de théâtre, entre autres, *Marguerite d'Anjou* et *la Mort de Charles I*; mais elles n'ont été ni jouées, ni imprimées.

OUTRILLE (Saint). *Voyez* AUSTREGESILE.

OUTRAM (Guillaume), théologien anglais du 17ᵉ siècle dont nous avons un Traité estimé sous ce titre : *De sacrificiis Judæorum libri duo*, Londres, 1677, in-4. L'auteur y disserte sur les sacrifices de la loi ancienne et sur ceux des gentils, et finit par celui de la croix. Les préjugés de sa secte l'ont engagé à rejeter celui de la messe.

OUTREIN (Jean d'), ministre protestant, né à Middelbourg en 1662, fut professeur en philosophie et en antiquités sacrées, dans l'*illustre école* de Dordrecht, et mourut ministre à Amsterdam le 24 février 1722. On a de ce ministre un très grand nombre d'ouvrages ascétiques et philologiques, la plupart en flamand : 1° *Courte esquisse des vérités divines*, Amsterdam, 1736, in-12, que les protestans ont traduite en différentes langues ; 2° *Essai d'emblèmes sacrés*, 1700, 2 vol. in-4 ; 3° Plusieurs *Dissertations* sur différens passages de l'Ecriture sainte.

OUVILLE (Antoine LE METEL, sieur d'), frère de l'abbé de Bois-Robert, et fils d'un procureur de la cour des aides de Rouen, était né à Caen et devint ingénieur-géographe. Il cultiva moins les mathématiques que la poésie. On a de lui des *pièces de théâtre* imprimées depuis 1638 jusqu'en 1650 : elles sont au dessous du médiocre. Il est beaucoup plus connu par un recueil de *Contes*, très inférieurs à ceux de La Fontaine, et qui ne leur ressemblent que par l'indécence et la volupté. (Il a traduit de l'espagnol *des Nouvelles* de Dona Marie de Zayas, 1656, in-8.)

OUVRARD (René), chanoine de Tours, habile dans les belles-lettres, la philosophie, les mathématiques, la théologie et dans la musique, naquit en 1620 à Chinon, et mourut l'an 1694, aimé pour son caractère et respecté pour sa conduite. Ses ouvrages sont : 1° *Secret pour composer en musique, par un art nouveau ;* 2° *Biblia sacra*, 529 *carminibus mnemonicis comprehensa;* le même ouvrage en français; 3° *Motifs de réunion à l'Eglise catholique*, etc.; *Calendarium novum perpetuum et irrevocabile.*

Vu la marche du ciel astronomique, il est douteux qu'il puisse exister un calendrier de cette nature. On voit sur la tombe d'Ouvrard les deux vers suivans, de sa composition :

Dum vixi, divina mihi laus unica cura :
Post obitum sit laus divina mihi unica merces.

Mon soin fut ici-bas de louer le Seigneur :
Que ce soin, dans le ciel, fasse tout mon bonheur.

OVÉRALL (Jean), d'abord professeur de théologie à Cambridge, puis doyen de Saint-Paul à Londres, devint en 1614 évêque de Coventry et de Lichtfield, et quatre ans après évêque de Norwich. Il tâcha de concilier, dans une correspondance de lettres, les controverses de Hollande sur la prédestination et sur le libre arbitre. On trouve quelques-unes de ces lettres dans le recueil intitulé : *Epistolæ præstantium virorum*, Amsterdam, 1704, in-fol. Il mourut en 1619.

OVERBEECK (Bonaventure van), dessinateur et antiquaire hollandais, né à Amsterdam en 1660. Il avait conçu un goût si vif pour les antiquités, qu'il fit trois fois le voyage de Rome, où il prit les dessins des précieux restes de l'ancienne magnificence de cette ville. Il dessina d'abord les monumens qui subsistent en entier; puis il crayonna ceux qui sont endommagés sans y rien ajouter, et il en observa toutes les proportions avec la plus grande exactitude. De retour dans sa patrie, il grava lui-même ses dessins, recueillit les descriptions qu'on en trouve

dans les meilleurs antiquaires pour les placer à côté, et y joignit les noms et les médailles des papes qui ont rétabli quelques-uns de ces monumens, sans oublier les inscriptions anciennes et modernes qui s'y rapportent. Il mourut l'an 1706 dans sa ville natale. Ce recueil, qui était d'abord en flamand, a été traduit en latin et en français. On l'a publié en latin sous ce titre : *Reliquiæ antiquæ urbis romanæ*, etc., Amsterdam, 3 vol. in-fol. Chaque volume est composé de cinquante planches et d'autant de descriptions. On l'a donné en français à Amsterdam en 1709 et en 1763, en 3 vol. in-fol.

OVERKAMPF (George-Guillaume), né en Westphalie vers le milieu du 17[e] siècle, est auteur de divers ouvrages, où il y a plus d'érudition que de jugement, et plus de passion que de saine critique. Ses *Operas* furent imprimés à Rintelen en 1703. On y remarque une dissertation singulière sous ce titre : *Commentatio theologica de ratione status curiæ romanæ circa usum latinæ linguæ, sacroque dominationis arcano.* Il prétend que la cour de Rome n'emploie la langue latine que pour étendre sa domination. Sans parler de l'extravagance d'une pareille assertion, on peut juger du goût d'un homme qui ne trouve dans la langue de Virgile et de Cicéron d'autre raison de prédilection qu'une ambition imaginaire. La vérité est que la mère de toutes les Eglises, la Jérusalem chrétienne, réunissant dans son sein toutes les nations de la terre, doit avoir un langage uniforme et général, connu de tous. Déjà, avant la naissance du christianisme, la langue latine, selon la remarque de Pline, jouissait de cet avantage. *Quæ sparsa congregaret imperia, ritusque molliret, et tot populorum discordes ferasque linguas sermonis commercio contraheret.* Sur quoi Inchofer, dans sa savante histoire *de sacra latinitate*, remarque que Rome chrétienne ne pouvait, sans une faute impardonnable, négliger une langue qui, sous Rome païenne, fut celle de l'univers. *Nec decet gentili adhuc Roma domito orbi latinitatem fuisse imperatam; eadem vero christiana negligere ejus linguæ culturam, quæ in unum religionis regnum distractos ubique populos congregavit.* Un protestant, tout autrement judicieux qu'Overkampf, gémit sur la chute de la langue latine, et la regarde comme très préjudiciable à la théologie et à la conservation de la foi orthodoxe; c'est Jean-Adam Flessa, dans sa *Dissertatio de cadente latinitate orthodoxiæ noxia*, Rintelen, 1727. Ce traité est très bien écrit. L'auteur démontre que la pureté de la foi se conserve bien plus aisément dans une langue morte, et par là immuable, dans une langue universelle, et surtout dans la langue qui a servi à instruire des vérités chrétiennes presque toutes les nations du monde. *Voyez* DESBILLON.

OVIDE (Publius OVIDIUS NASO), chevalier romain, né à Sulmone, ville de l'Abruzze, le 20 mars de l'an 43 avant J. C., fut envoyé à Rome de bonne heure. Ses talens s'étaient déjà développés; le séjour de cette ville, la patrie du goût et des arts, les perfectionna. Envoyé à Athènes à seize ans, il étudia les finesses de la langue et de la littérature grecque. La poésie avait des attraits infinis pour lui. Son père, craignant que la passion des vers ne l'arrachât à la fortune que lui promettaient ses talens, voulut en vain qu'il se consacrât à l'éloquence. Ovide était né poète, et il le fut malgré son père et aux dépens de ses propres intérêts. Auguste, ami des talens, le reçut à sa cour, récompensa son esprit, et applaudit ses ouvrages. Ovide, tourmenté par le démon de la poésie et par celui de l'amour, éprouva bientôt les malheurs que ces deux passions causent ordinairement. Non content de chanter l'objet de ses flammes, il voulut réduire en système l'*Art d'aimer*. Il publia un poème sous ce titre. Auguste, irrité d'ailleurs contre l'auteur, prit le prétexte de cet ouvrage pour le reléguer, à l'âge de 50 ans, à Tomes (aujourd'hui Tomis ou Tomisvar) sur le Pont-Euxin. L'endroit de son exil était assez agréable : un vrai philosophe y aurait pu trouver une vie calme et heureuse; mais Ovide n'aspirait point à

cette qualité, il conserva toute sa vie la lâcheté d'un courtisan et d'un poète voluptueux. On ignore le véritable crime d'Ovide. C'était, selon les apparences, d'avoir vu quelque chose de honteux dans la maison d'Auguste. Comment cet empereur aurait-il pu exiler Ovide pour son poème de l'*Art d'aimer*, lui qui aimait et qui protégeait Horace, dont les poésies sont souillées de tous les termes de la plus infâme prostitution ? Il est vraisemblable qu'Auguste alléguait une raison prétendue, n'osant parler de la véritable. Une preuve qu'il s'agissait de quelque inceste, de quelque aventure secrète de la famille impériale, c'est que Tibère, ce monstre de lasciveté comme de dissimulation, ne rappela point Ovide. Il eut beau demander grâce à l'auteur des proscriptions et à l'empoisonneur de Germanicus, il resta sur les bords du Danube, soupirant sans cesse après les plaisirs de Rome. Il mourut dans ses regrets, l'an 17 de J. C., à 57 ans, après en avoir passé sept dans son exil. M. Poinsinet de Sivry a publié dans le *Mercure de France*, avril 1773, première partie, page 181 et suiv., une *Lettre*, dans laquelle il semble établir que la cause de l'exil d'Ovide est fondée sur un tout autre motif que celui qu'on allègue communément (le commerce incestueux d'Auguste avec Julie sa fille). Il croit que cet empereur n'a puni Ovide que parce qu'étant décemvir, il avait informé contre le jeune Agrippa, petit-fils et successeur désigné de cet empereur, et ébruité quelque atrocité de ce prince brutal et méchant. Ses conjectures sont plausibles; mais ce ne sont que des conjectures. (D'autres auteurs prétendent que le motif de son exil furent ses amours avec Julie, qu'il célébrait, dit-on, dans ses vers sous le nom de *Corinne*.) « On peut faire » à Ovide, dit un homme d'esprit, un » reproche presque aussi grand qu'à Au» guste et à Tibère : c'est de les avoir » loués. Les éloges qu'il leur prodigue » sont si outrés, qu'ils exciteraient en» core aujourd'hui l'indignation, s'il les » eût donnés à des princes légitimes, » ses bienfaiteurs ; mais il les donnait » à des tyrans. » Chose étrange que les louanges, et les louanges des poètes ! Il est bien clair qu'Ovide désirait de tout son cœur que quelque Brutus délivrât Rome de son Auguste, et il lui souhaite en vers l'immortalité. Lorsqu'il apprit sa mort, il poussa la folie et la bassesse jusqu'à lui consacrer une espèce de temple, où il lui offrait tous les matins de l'encens. On lui pardonnerait peut-être cet avilissement, si la reconnaissance l'avait produit ; mais il est évident que ce n'est que la lâcheté et le défaut de courage. Ovide faisait un dieu d'Auguste, parce qu'il espérait toucher Tibère, et en faire un homme. Quelques auteurs, confondant sans doute Tomis ou Tomisvar en Bulgarie avec Témiswar, ont cru qu'Ovide avait été exilé en Hongrie ; mais cette idée n'a pas besoin de réfutation : presque tous les vers du poète faits durant son exil déposent contre elle. On montre néanmoins son tombeau à Szombathely (Sabaria) ; ce qui supposerait qu'il est mort en Hongrie durant une course qu'il y aura faite, ou que ses ossemens y ont été transportés par quelqu'un de ses amis. Les ouvrages qui nous restent de ce poète sont : 1° les *Métamorphoses*. C'est, dit-on, son chef-d'œuvre ; mais quel nom peut-on lui donner ? Ce n'est point un poème épique; ce genre de poésie à des règles, et Ovide n'en connaît point dans son ouvrage : moins encore un poème didactique ; car il ne contient les règles d'aucune science. Ce n'est point non plus un poème historique, c'est plutôt une compilation historico-mythologique, tirée des poètes plus anciens et des Livres saints. Le commencement, où il traite de Dieu, de l'homme, de la formation du monde, du déluge, etc., présente de belles et grandes idées, mais altérées par les rêves des mythologistes ; c'est la *Genèse* travestie (1). Le reste contient d'autres traits de l'Histoire sainte, également défigurée, et toutes les extra-

(1) N'y aurait-il que cette seule preuve de la connaissance que les païens ont eue des Livres saints, il y aurait de l'imprudence à nier un fait démontré par une preuve sensible et subsistante ; et ce n'est pas le résultat des idées qu'Ovide pourrait y avoir prises personnellement, c'est un compte fidèle qu'il rend de la théologie païenne sur la for-

vagances de la Fable. Ce sont des peintures sans gaze, des amours des dieux et des hommes ; tableaux d'autant plus propres à corrompre les cœurs, qu'Ovide les expose d'une manière tendre, pathétique. En même temps on y trouve des maximes vraies et des réflexions sages. On a souvent cité ces vers qui semblaient être pris dans quelque traité sur le péché originel :

Excute virgineo conceptas pectore flammas,
Si potes, infelix. Si possem, sanior essem :
Sed rapit invitam nova vis : aliudque cupido,
Mens aliud suadet. Video meliora, proboque ;
Deteriora sequor....

Nous avons la traduction des *Métamorphoses* par Thomas Corneille, Paris, 1697, 3 vol. in-8; par l'abbe Banier, Amsterdam, 1732, 2 vol. in-fol., figures de Picard, et réimprimée à Paris, avec de nouvelles figures, 1767 et suiv. 4 vol. in-4, où les mœurs n'ont rien à gagner. Elles sont aussi en trois vol. in-12, édit. de Hollande et de Paris. M. de Fontanel en a donné une nouvelle version, en 2 vol. in-8. M. de S.-Ange en a entrepris une traduction en vers français, dont le troisième livre a paru au commencement de 1783 : « Fabrique pénible et » froide (dit un bon juge en cette matière), » où les traits de génie s'évanouissent, les » morceaux de verve languissent et s'é- » teignent, la facilité disparaît, l'abondan- » ce devient lâcheté, les affections légères » deviennent ridicules et pesantes, le ba- » dinage des jéux de mots se change en » de mauvaises pointes, les négligences en » platitudes. Ce qui avait peu d'intérêt pa- » raît tout-à-fait ennuyeux, et par le moyen » de la paraphrase presque inévitable, les » répétitions, les longueurs sont absolu- » ment insipides et assommantes. Ainsi, » malgré ses défauts, Ovide se lit avec » plaisir dans sa langue; et avec ses beau- » tés ternies en français, avec ses défauts » augmentés et renforcés, il n'est pres- » que pas lisible dans la traduction de » M. Saint-Ange. » (Cette traduction a été achevée ; et quoique les connaisseurs l'eussent condamnée à la plus obscure médiocrité, elle a obtenu un assez brillant succès, et a été réimprimée pour la troisième fois en 1808 et 1823, en 4 vol. in-12. Le stile en général a de la précision, de l'élégance, de la correction ; mais on ne peut se dissimuler que la maigreur et la sécheresse ne s'y mêlent quelquefois. On désire de temps en temps, ce que l'art et la lime ne peuvent donner, le mouvement, la chaleur et la verve.) 2° Les *Fastes* en 6 livres, dans lesquels, à travers plusieurs morceaux négligés et quelques écarts, on découvre une imagination belle, noble et riante. (Ils ont été traduits par Bayeux, 1783, 4 vol. in-8, avec des notes et recherches de critique et d'histoire, et en vers avec des remarques par de Saint-Ange, Paris, 1804, 2 vol. in-8. Cette traduction, malgré quelques méprises et incorrections, fait honneur aux études de l'auteur. 3° Les *Tristes* et les *Elégies ;* elles sont pleines de grâces touchantes. L'auteur donne du relief aux plus petites choses ; mais il manque souvent de précision et de noblesse, et, en cherchant les ornemens de l'esprit, il perd le langage de la nature. Le Père Kervillars, jésuite, a traduit les *Tristes* et les *Fastes*, en 3 vol. in-12. 4° Les *Héroïdes*, pleines d'esprit, mais plus pleines encore de volupté ; 5° les trois livres des *Amours*, qu'on peut joindre à ses trois chants sur l'*Art d'aimer ;* 6° *De remedio amoris*, inférieur à ses autres ouvrages, et qui est comme un contre-poison de ses *Amours*. L'un et l'autre ouvrage, en plaisant à l'esprit, sont très propres à gâter le cœur. Le poison y est préparé

mation du monde. Indépendamment des Livres saints que les nations pouvaient avoir sans peine, surtout depuis la Version des Septante, et une autre beaucoup plus ancienne dont parle Eusèbe, les Juifs vendus aux Grecs par les Tyriens et les Sidoniens, plus de 600 ans avant J. C., purent encore apprendre aux maîtres qui les achetèrent tout ce qui regardait leur histoire et leur religion. Les Lacédémoniens qui se vantaient de descendre d'Abraham (*Machab.* II. v. 19), pouvaient aussi en être instruits. Un passage bien précis du prophète Joël nous apprend que les Juifs ont été vendus aux Grecs : *Quid mihi et vobis, Tyrus et Sidon? Argentum enim meum et aurum tulistis : et desiderabilia mea, et pulcherrima intulistis in delubra vestra : et filios Juda, et filios Jerusalem vendidistis filiis Græcorum, ut longe faceretis eos de finibus suis.* (Joël. III. 5, 6.) Il » est naturel, dit un critique, de faire parler un étranger, » de son pays, de sa religion, de ses usages, de son ancien » état : les Grecs purent donc connaître par leurs escla- » ves beaucoup de choses qui regardaient la religion des » Juifs ; d'ailleurs ces esclaves, transplantés de Jérusalem » et de la Judée, purent même obtenir de leurs maîtres la » liberté de faire les exercices de leur religion, et je ne sais » si leurs assemblées ne donnèrent point naissance aux » mystères secrets qui s'établirent dans la Grèce. »

avec tout l'art possible. 7° *Ibis*, poème satirique sans finesse, où le sel est trop délayé ; 8° des fragmens de quelques autres ouvrages. La nature n'avait point été avare à l'égard d'Ovide ; son esprit était vif et fécond, son imagination belle et riche, l'expression semble courir au devant de sa pensée. Avec ces grandes qualités, il gâta le goût des Romains; il prodigua les fleurs, les saillies et les pointes. Ce défaut plut à son siècle; il lui donna le ton. La belle nature fut négligée; on courut après le faux brillant. Ce ne fut point assez de ce qui plaît aux yeux, on chercha ce qui les éblouit. Un autre défaut d'Ovide est de rendre la même pensée sous des formes différentes, ce qu'il fait quelquefois jusqu'à la plus accablante satiété. Martignac a traduit toutes les *OEuvres* d'Ovide, 9 vol. in-12, avec le latin. (Pendant son exil, Ovide composa son *Halieucton*, poème sur la chasse et la pêche ; un *Livre* contre les mauvais poètes, plusieurs *Epigrammes ;* il y a, en plusieurs langues, des *Vies* d'Ovide, et en français par Villenave, Paris, 1809, in-8.)

OVIÉDO Y VALDEZ (Jean-Gonsalve-Ferdinand d'), né à Madrid vers l'an 1478, fut élevé parmi les pages de Ferdinand, roi d'Aragon, et d'Isabelle, reine de Castille, et il se trouva à Barcelonne en 1493, lorsque Christophe Colomb revint de son premier voyage à l'île de Haïti, qu'il nomma *Hispaniola*, aujourd'hui *Saint-Domingue*. Il lia une étroite société avec lui et avec ses compagnons, s'instruisant avec soin de tout ce qui regardait les nouvelles découvertes. Il rendit de grands services à l'Espagne pendant la guerre de Naples; c'est ce qui détermina Ferdinand à l'envoyer à l'île de Haïti, en qualité d'intendant et d'inspecteur-général du Nouveau-Monde. Les ravages que la maladie vénérienne avait faits pendant les guerres de Naples l'engagèrent à s'appliquer à la recherche des remèdes les plus efficaces contre cette maladie, que l'on croyait venue des Indes occidentales. Il étendit ses recherches à tout ce qui concerne l'histoire naturelle de ces contrées; et à son retour en Espagne, il publia : *Summario de la historia general y natural de las Indias occidentales*, qu'il dédia à Charles-Quint. Il augmenta depuis cet ouvrage, et le donna au public sous le titre de : *La Historia general y natural de las Indias occidentales,* Salamanque, 1535, in-fol. Elle a été traduite en italien, et ensuite en français, Paris, 1556, in-fol. C'est dans cet ouvrage qu'Oviédo dit que la syphilis est endémique dans l'île de Haïti, et que de là elle a passé en Europe; en quoi il paraît se tromper grossièrement. (*Voyez* ASTRUC *et* PACIFICUS MAXIMUS.) Il y vante beaucoup l'usage du bois de gaïac pour la guérison de cette maladie ; mais soit que le mal soit aujourd'hui plus intraitable, soit que le remède n'ait jamais eu l'efficace qu'on lui attribue, la découverte d'Oviédo a beaucoup perdu de son crédit, quoique l'occasion de l'éprouver, grâce à nos mœurs, manque moins que jamais. Les lexicographes ont beaucoup défiguré cet article, et l'ont farci d'anecdotes nullement vraisemblables ; quelques-uns ont fait deux Oviédo d'un seul, et ont brouillé le reste à proportion.

OWEN (Jean), *Audoënus*, né à Armon, dans le comté de Caërnarvan en Angleterre, se sendit habile dans les belles-lettres, et fut obligé de tenir école pour subsister. C'est principalement dans la poésie qu'il excella. Il mourut à Londres en 1622. Ses compatriotes lui laissèrent passer sa vie dans la misère, et après sa mort ils lui ont élevé un tombeau dans l'église de Saint-Paul. On a de lui un grand nombre d'*Epigrammes* en latin, Elzevir, 1625-1647, in-16, et Paris, Didot, 1794, 2 vol. in-18, qui sont estimées, mais qui ne sont pas toutes dignes de l'être. (C'était aussi l'avis de l'auteur, et il l'exprima par ces deux vers :

Qui legis ista, tuam reprehendo, si mea laudas
Omnia, stultitiam; si nihil, invidiam.

On loue la pureté et la simplicité du stile. Ses pointes sont assez naturelles, à quelques-unes près ; on peut dire même qu'elles sont trop naturelles, car la plupart manquent de ce trait vif et saillant qui fait l'épigramme. Le Brun a fait un choix des meilleures, et les a publiées

en vers français, 1709, in-12. Il a retranché, avec raison, celles dans lesquelles l'auteur déclame contre les religieux, les ecclésiastiques et le saint-Siége. L'oncle du poète avait été tellement indigné de ses mauvaises plaisanteries contre l'Eglise romaine, qu'il le priva en mourant d'une très ample succession. Il tourne cependant quelquefois ses pointes contre les incrédules et les faux philosophes; témoin cette épigramme contre les athées :

Nulla domus domino caruit. Vos hancoine tantum
Nullius domini creditis esse domum?

Les épigrammes choisies d'Owen ont été publiées de nouveau en vers français par de Kerivalant, Lyon, 1819, in-18.)

OWEN (Jean), élevé à Oxford, prit les ordres selon le rit anglican; mais dans le temps de la puissance du parlement, il prêcha avec la fureur d'un enthousiaste contre les évêques, les cérémonies, etc. Il fut ministre dans le parti des non-conformistes. Owen, sur la fin de 1649, fit l'apologie des meurtriers du roi Charles Ier, prêcha contre Charles II et contre tous les royalistes. Il devint ensuite doyen de l'église de Christ à Oxford, et vice-chancelier de cette ville. On le dépouilla de ces deux places quelques années après. Il mourut en 1683, à 67 ans, à Eling, près d'Acton. On a de lui un très grand nombre d'ouvrages de controverse, remplis d'emportemens, et indignes d'être lus par les gens raisonnables.

* OWEN (Henri), savant théologien anglican, né en 1716, dans le comté de Monmouth, y commença ses études et alla les achever à Oxford dans le collége de Jésus, où il prit des degrés dans la faculté de médecine. Peu après, il embrassa l'état ecclésiastique, et fut nommé à la cure d'Edmonton, dans le comté de Middlesex, et ensuite à celle de Saint-Olavis, Hart-Street, à Londres. Il avait joint à l'étude de la théologie celle des mathématiques, pour lesquelles il avait un goût naturel. Il était érudit et bon critique. On a de lui : 1° un *Traité de trigonométrie*; 2° des *Observations sur les miracles de l'Ecriture*; 3° des *Remarques sur les quatre Evangiles*; 4° *Recherches sur la version des Septante*; 5° *Le Mode des citations des évangélistes expliqué et défendu*; 6° *Avis aux étudians en théologie*; 7° une *Introduction à la critique sacrée*; 8° des *Sermons* prêchés pour la fondation de Boyle, sous le titre de *But et avantage des miracles de l'Ecriture*, 1774; 9° d'autres *Sermons*, imprimés après sa mort. Il fut, en 1778, l'éditeur du *Manuscrit Cotonien de la Genèse*, *avec la copie du Vatican*, collation faite par Jean-Ernest Grabe, laquelle était restée inédite. Owen mourut en 1795, dans sa 80e année.

OXENSTIERN (Axel, comte d'), né dans l'Irlande en 1583, devint grand chancelier de Suède, et premier ministre d'état de Gustave-Adolphe; il mérita la confiance de ce prince par son génie et son intégrité. (Oxenstiern fut d'abord employé par Charles IX, roi de Suède, à des missions importantes; et son successeur (en 1611), Gustave-Adolphe, le nomma chancelier du royaume. Il termina la guerre avec le Danemark; il suivit le roi en Livonie, et conclut avec les Russes la paix avantageuse de Stolbova (en 1617). Après la conquête de la Prusse par Gustave, il en fut nommé gouverneur général. Lorsque l'Autriche menaça la Baltique, il obtint du duc de Poméranie de recevoir une garnison suédoise dans la ville forte de Stralsund.) Après la mort de Gustave, tué à la bataille de Lutzen, en 1632, il eut l'administration des affaires des Suédois et de leurs alliés en Allemagne, en qualité de directeur général. Il continua la guerre avec succès; mais la perte de la bataille de Nortlingue l'obligea de passer par la France pour pouvoir s'en retourner en Suède, où il fut l'un des cinq tuteurs de la reine Christine pendant sa minorité. (Lors de son retour à Stockholm, il vint à Paris, eut un entretien avec le cardinal de Richelieu, en obtint des secours qui rétablirent les affaires des Suédois, et parvint à signer une paix honorable. Christine, et son successeur, Charles-Gustave, eurent pour lui la con-

sidération que ses services et ses talens méritaient. Toutes les affaires de ce royaume se gouvernèrent principalement par son conseil, jusqu'à sa mort. Le chancelier était savant dans la politique et les belles-lettres. On lui attribue le 2e vol. de l'*Histoire de Suède*, en allemand. Son fils, Jean OXENSTIERN, ambassadeur et plénipotentiaire à la paix de Munster, en 1648, soutint dignement la réputation de son père. — Gabriel OXENSTIERN, grand-maréchal de Suède, Benoît OXENSTIERN, grand chancelier de Suède et principal ministre d'état de ce royaume, tous les deux de la même famille que le précédent, se firent un nom par leur mérite.

OXENSTIERN (N., comte d'), petit-neveu d'Axel Oxenstiern, mourut fort âgé en 1707, dans son gouvernement du duché de Deux-Ponts. Il se fit connaître par ses voyages dans presque tous les pays de l'Europe. Il embrassa la religion catholique en Italie. Son esprit était naturellement très enjoué; mais un mariage malheureux, les douleurs de la goutte, la perte de ses biens, qu'il avait consumés dans le luxe des cours, remplirent sa vieillesse d'amertume. Il trouva de la consolation dans une philosophie que la religion avait consolidée; les événemens de sa vie devinrent pour lui des matières de réflexion et d'utiles leçons. C'est alors qu'il écrivit ses *Pensées sur divers sujets, avec des Réflexions morales*, imprimées à La Haie, chez Van Duren, en 1754, 2 vol in-12. Bruzen de la Martinière, qui dirigea cette édition, en retoucha le stile, qui était celui d'un étranger; il y laissa quelques trivialités, dont le lecteur est dédommagé par des pensées solides et des traits agréables. « On est » charmé, dit l'éditeur, de voir un galant » homme, qui avait fait une figure brillante, et qui avait goûté tout ce que » les jouissances du monde peuvent avoir » de séduisant, se faire une sérieuse occupation de détromper ceux qui y cherchent un bonheur qu'elles ne donnent » réellement pas. On est surtout édifié » du grand respect qu'il témoigne pour » la religion. On découvre un philosophe qui cherche dans l'esprit humain » toutes les ressources dont il est capable, mais qui, sentant l'insuffisance de » ces moyens pour être solidement vertueux, n'hésite pas de recourir aux secours surnaturels, et ne rougit pas de » parler de Dieu, du paradis, de l'enfer, » comme ferait un missionnaire. »

OXFORD (Le comte d'). *Voyez* WALPOLE.

OZANAM (Jacques), mathématicien distingué, né à Bouligneux dans la principauté de Dombes, l'an 1640, d'une famille juive d'origine, fut destiné par son père à l'état ecclésiastique. Il entreprit son cours de théologie par obéissance; mais, après la mort de son père, il quitta la cléricature par amour pour les mathématiques. Cette science avait toujours eu beaucoup d'attraits pour lui, et dès l'âge de 15 ans il composa, sur cette matière, un ouvrage qui resta manuscrit, mais où il trouva dans la suite des choses dignes de passer dans ses ouvrages imprimés. Il se mit à enseigner à Lyon, et y fit quelques bons mathématiciens. Le père du chancelier d'Aguesseau l'ayant appelé dans la capitale, son nom fut bientôt connu. Il épousa une femme presque sans biens, qui l'avait touché par son air de modestie et de douceur. Ces belles apparences ne le trompèrent point; ses études ne l'empêchèrent pas de goûter, avec elle et avec ses enfans, les plaisirs purs et simples attachés aux noms de mari et de père, plaisirs presque entièrement réservés pour les familles obscures. Il eut jusqu'à 12 enfans, dont la plupart moururent, et il les regretta comme s'il eût été riche. A l'âge de 61 ans, c'est-à-dire en 1701, il perdit sa femme, et la guerre qui s'alluma pour la succession d'Espagne lui enleva presque tous ses élèves. Ce fut alors qu'il entra dans l'académie des Sciences, où il voulut prendre la qualité d'*élève*, qu'on avait sans doute dessein de relever par un homme de cet âge et de ce merite. Sa situation ne lui fit pas perdre de sa gaieté naturelle, ni une sorte de plaisanterie qui le délassait d'autant mieux qu'elle était moins recherchée. Il mourut d'apoplexie en 1717,

à 77 ans. Un cœur naturellement droit et simple avait été en lui une grande disposition à la piété. La sienne n'était pas seulement solide, elle était tendre, et ne dédaignait pas ces petites pratiques que la religion ennoblit, et qui, par une espèce de retour, en nourrissent le sentiment et l'esprit. Il ne se permettait pas d'en savoir plus que le peuple en matière de religion. « Il appartient, disait-il souvent, aux docteurs de Sorbonne de disputer, au pape de prononcer, et aux mathématiciens d'aller en paradis en ligne perpendiculaire. » Il composait avec une extrême facilité, quoique ses études roulassent sur des sujets difficiles. Ses ouvrages sont : 1° un *Dictionnaire des mathématiques*, très ample, imprimé en 1691, in-4; 2° un *Cours de mathématiques*, en 5 vol. in-8, publié en 1693; 3° *Récréations mathématiques et physiques*, ouvrage curieux, réimprimé plusieurs fois, en 4 vol. in-8. L'édition, publiée en 1778 ou 1790, a été entièrement refondue par M. de Montucla. 4° *Méthode facile pour arpenter*, in-12; 5° *L'Usage du compas de proportion*, in-12; 6° *Nouveaux élémens d'algèbre*, in-4; 7° *géométrie pratique*, in-12. La nouvelle géométrie n'y paraît point, c'est-à-dire celle de l'infini, dont on a fait depuis un si grand usage; on n'y trouve que l'ancienne, mais approfondie avec beaucoup de travail. (Ozanam composa *quatorze* ouvrages, sur les diverses branches des mathématiques, et qui tous furent bien accueillis. *Voyez* les *Mémoires* de Nicéron et le *Dictionnaire* de Chauffepié. *Voyez* son *Eloge* par Fontenelle.)

* OZANNE (Pierre), célèbre ingénieur-constructeur de la marine, naquit à Brest le 3 décembre 1737, et mourut dans la même ville le 10 février 1813. Sa *Collection d'ornement pour les poupes et les proues des vaisseaux* est fort estimée. Il a donné avec son frère Nicolas-Marie, né à Brest en 1728 et mort en 1811, professeur de l'école de la marine dans la même ville, de nouvelles *Vues, perspectives des principaux ports et rades du royaume de France et de ses colonies*. On a de ce dernier un *Traité de la marine militaire*, dédié à M. de Choiseul, qui contient 50 planches représentant les vaisseaux de guerre et les manœuvres relatives aux combats ainsi qu'à l'attaque et à la défense des ports.

* OZAROWSKI (Pierre d'Alcantara), grand général de la couronne de Pologne, naquit à Varsovie vers 1750. Gagné par la Russie, il se montra favorable aux projets de cette cour sur la Pologne; il en facilita l'invasion, et eut une grande part à la confédération de Targowitz, et à la constitution de 1792. Les Polonais, s'étant insurgés en avril 1794, repoussèrent leurs ennemis, et pillèrent la maison d'Ozarowski. Il habitait alors le château royal, où une grave maladie le retenait au lit. Le château royal fut attaqué, Ozarowski pris et incarcéré tandis que le peuple, de son propre mouvement, plantait sa potence. On trouva parmi les papiers de l'ambassadeur Igelstrom sa correspondance avec le cabinet russe, dont lecture fut faite devant le tribunal provisoire, qui le condamna à être pendu avec plusieurs de ses complices.

* OZERETSKOUSKI (N.), mort le 28 février 1827 dans sa 77e année, fut l'un des premiers membres de l'académie des Sciences de Pétersbourg lorsqu'elle fut formée en 1783. On a de lui : 1° un *Recueil d'extraits* des calendriers russes de 1775 à 1793, en 10 vol.; 2° des *Mémoires périodiques sur les progrès des sciences en Russie*, de 1803 à 1810; 2° des *Elémens d'histoire naturelle*, St.-Pétersbourg, 1791, 7 vol.; 4° un *Voyage aux lacs Lodoga et Onéga*, ibid., 1792; 5° une *Description de Koly et d'Astrakan*, ibid., 1804; 6° une *Description des lieux compris entre Pétersbourg et Staroï-Rouss*, ibid., 1808; 7° un *Voyage au lac Seliguer*, ibid., 1817; 8° la *Traduction* de l'avis au peuple sur sa santé, par Tissot; 9° une *Traduction* de Salluste; 10° la *Traduction* de l'histoire universelle de la chasse et de la pêche, par Noel. Ozeretskouski a coopéré en outre à la *traduction* de l'histoire naturelle de Buffon, St.-Pétersbourg, 1801-1807, et a fourni au *Dic-*

tionnaire de l'académie russe toute la partie qui est relative à la médecine.

* OZEROF (Vladislas - Alexandrovitsch), célèbre auteur tragique russe, né en 1770 près de Tver, fut reçu à l'âge de 6 ans dans le corps des cadets nobles de terre, où il fit les plus brillantes études. Sorti de cet établissement en 1788, il embrassa la carrière militaire dans laquelle il s'avança d'une manière rapide. Il se retira avec le grade de général-major et entra dans les emplois civils dans lesquels il ne réussit pas moins que dans les armes. Après avoir obtenu sa retraite en 1808, il vivait en paix, s'occupant des lettres qui faisaient son bonheur, lorsqu'il fut atteint d'une maladie qui atteignit à la fois son physique et son moral, et à laquelle il succomba dans le mois de novembre 1816. On peut considérer Ozerof comme le véritable créateur de la tragédie russe : ce genre existait, il est vrai, avant lui ; mais il était sans action, et, quoique les pièces de Kniajenine et de Soumorokof, les meilleures que possédât alors la scène russe, ne fussent pas dénuées de beautés et se fissent même remarquer par des vers quelquefois sublimes, elles étaient loin d'avoir cet ensemble, cette unité d'action et d'intérêt qui sont l'une des conditions et l'un des caractères de la littérature dramatique. Au reste Ozerof s'affranchit de la servile imitation à laquelle s'étaient condamnés ses prédécesseurs : il fit un théâtre vraiment national, un théâtre qui est réellement le fruit du génie russe. Ses principales pièces sont : 1° *la Mort d'Oleg*, en 5 actes, représentée pour la première fois à St.-Pétersbourg en 1798 ; 2° *OEdipe à Athènes*, en 5 actes, représenté le 23 novembre 1804 ; 3° *Fingal*, en 3 actes, représenté le 8 décembre 1805 ; 4° *Dmitri Donskoï*, en 5 actes, représenté le 14 janvier 1807 ; 5° *Polyxène*, en 5 actes, représenté le 14 mai 1809. Ozerof a composé aussi quelques *Poésies lyriques*, et a traduit une partie des *épîtres de Colardeau*. Les *OEuvres complètes* de ce poète, précédées d'une *Notice sur sa vie et ses ouvrages*, ont été publiées par le prince Viasemskii, St.-Pétersbourg, 1818, 2 vol.

OZIAS. *Voyez* AZARIAS.

OZUN-ASEMBEC. *Voyez* USUM-CASSAN.

P

PAAS. *Voyez* PAS (Crispin de).

PAATS. *Voyez* PAETS.

PAAW (Pierre), né à Amsterdam en 1564, exerça la médecine avec succès. Sa réputation le fit nommer à une chaire de médecine à Leyde en 1589, et après s'être distingué dans l'exercice de son art, il mourut en 1617. Ses ouvrages roulent sur l'anatomie et la botanique. Les traités qu'il a donnés, plus exacts que ce qui avait paru jusqu'alors, ont été éclipsés par ceux qui sont venus après. On les estime pourtant encore. Les principaux sont : 1° un *Commentaire* sur Vésal, en latin, Leyde, 1616, in-4 ; 2° un *Traité de la peste*, en latin, Leyde, 1636, in-12 ; 3° *Hortus lugduno-batavus*, 1629, in-8 ; 4° *Anatomicæ observationes*, Copenhague, 1657, in-8.

PACÆUS. *Voyez* PACE et PASSÆUS.

* PACARAU (Pierre), évêque constitutionnel de la Gironde, naquit en 1716 à Bordeaux. Après avoir fait des études distinguées, et avoir appris parfaitement non seulement le latin et le grec, mais encore l'hébreu, le syriaque, l'anglais, l'italien et l'espagnol, il embrassa l'état ecclésiastique et se voua à la prédication. Les succès qu'il obtint lui valurent un canonicat dans l'église métropolitaine de sa ville natale. Lorsque la révolution éclata, Pacarau applaudit aux changemens qu'elle devait amener, et prêta le serment à la constitution civile du clergé. Nommé évêque constitutionnel de Bordeaux, le 14 mars 1791, il resta dans ce siége jusqu'à sa mort arrivée le 5 septembre 1797. On a de lui divers *Mémoires* en faveur

de son chapitre ; des *Réflexions sur le serment exigé du clergé*, et des *Considérations sur l'usure*. Il a aussi composé des *Noëls* que l'on chantait tous les ans dans l'église St.-André de Bordeaux à la messe de minuit.

PACATIEN (Titus-Julius-Marinus-Pacatianus) se souleva dans le midi des Gaules, sur la fin du règne de l'empereur Philippe ; mais il fut défait et mis à mort, l'an 249, par les troupes qui avaient élevé Dèce à l'empire. Cet usurpateur n'est connu que par les médailles latines qu'on trouve de lui. Le Père Chamillart rapporta d'un voyage la première médaille connue de ce prince.

PACATUS. *Voyez* LATINUS.

PACAUD (Pierre), prêtre de l'Oratoire, né en Bretagne, mort en 1760, s'acquit de la réputation en prêchant. On a de lui des *Discours de piété*, en 3 vol. in-12, 1745 : ils furent d'abord approuvés; mais ensuite on crut y voir des propositions jansénistes, et le gouvernement n'en permit le débit qu'après y avoir fait mettre trente-cinq cartons. Cette affaire est détaillée dans les *Nouvelles ecclésiastiques* du 26 juin 1745.

* PACCA (Barthélemy), cardinal camerlingue et pro-secrétaire d'état, naquit à Bénévent le 16 décembre 1756. Après avoir fait des études distinguées dans sa ville natale, il embrassa l'état ecclésiastique et fut élevé, jeune encore, aux premières dignités de l'Eglise. Décoré en 1801 de la pourpre romaine, il ne tarda pas à être pro-secrétaire d'état. Dans les démêlés du saint-Siége avec Buonaparte, il montra un caractère ferme : son dévouement au souverain pontife ne recula devant aucun sacrifice. Le 6 septembre 1808, il fut arrêté sous le prétexte qu'il avait cherché à exciter une insurrection contre les Français. Le général Miollis avait aussitôt donné l'ordre de le conduire à Bénévent ; mais le pape obtint qu'il resterait auprès de lui en qualité de prisonnier. Cette situation ne cessa pour lui que le 6 juillet 1809. Alors il suivit volontairement Pie VII en France ; mais, arrivé à Grenoble, il fut séparé du pape et enfermé dans une forteresse où il resta détenu pendant deux ans et demi. Il fut encore en butte à des épreuves de tous genres, jusqu'au moment où l'Europe fut délivrée du joug de Buonaparte. Rétabli en 1814 dans ses dignités, il avait repris le timon des affaires ; mais pendant les *cent-jours*, l'approche des troupes de Murat le força une seconde fois de quitter Rome. Avant de sortir de la capitale du monde chrétien, il créa une junte d'état chargée des affaires du gouvernement pendant l'absence du souverain pontife. Après un court séjour à Gênes, le cardinal Pacca rentra dans Rome où il continua à administrer les états du pape. En 1816 il fut nommé membre de la congrégation établie pour les affaires de la Chine, et au mois de mars de la même année, le pape l'envoya à Vienne en mission extraordinaire. En même temps Pacca devint membre de la congrégation chargée de fixer le système des études de l'université, et de choisir les villes où seraient établies les maisons d'éducation. En 1817 il devint gouverneur de Rome, et en 1819 membre de la commission chargée de faire des recherches sur la situation financière des états de l'Eglise. Pourvu en 1821 de l'évêché de Porto et Rufica réunis, il vécut dès lors loin des affaires. Il est mort à Rome dans le mois d'avril 1832. On a publié au commencement de 1833 des *Mémoires* du cardinal Pacca ; ils ont été traduits de l'italien par M. l'abbé Jamet, 2 vol. in-8. *L'Ami de la religion*, nos 2004, 2042 et 2085, en a rendu compte. Ces *mémoires* méritent d'être étudiés.

* PACCORI (Ambroise), né de parens obscurs à Céaucé, dans le bas Maine, devint principal du collége de cette ville. Son caractère dur et sévère lui causa des désagrémens qui l'obligèrent de se retirer en Anjou. Peu de temps après, le cardinal de Coislin, évêque d'Orléans, le chargea de son petit séminaire de Meung. Après la mort du prélat, il fut obligé de sortir du diocèse à raison de son opposition aux décrets de l'Eglise, opposition qui donna quelque soupçon sur l'orthodoxie du prélat qui l'avait employé ; mais on pré-

tend que Paccori avait su lui cacher ses sentimens. Il vint alors à Paris, où il mourut en 1730, à l'âge d'environ 81 ans. Selon un usage assez commun parmi les disciples de l'évêque d'Ypres, il ne voulut pas recevoir le sacerdoce, quoiqu'il eût été élevé au diaconat. On a de lui un grand nombre de livres de piété. Les principaux sont : 1° *Avis salutaires aux pères et aux mères pour bien élever leurs enfans*; 2° *Entretiens sur la sanctification des dimanches et des fêtes*; 3° *Règles chrétiennes pour faire saintement toutes ses actions*; 4° *Journée chrétienne*, qu'il ne faut pas confondre avec la *Journée du chrétien*, excellent livre de prières; 5° les *Regrets de l'abus du* Pater ; 6° *Pensées chrétiennes*; 7° une édition augmentée des *Histoires choisies*; 8° une nouvelle édition des *Epîtres* et *Evangiles*, en 4 vol., etc. Ces ouvrages eurent beaucoup de cours parmi les gens du parti, quoique écrits d'un stile pesant et prolixe.

* PACHE (Jean-Nicolas), ministre de la guerre, et maire de Paris pendant la révolution, était fils d'un suisse qui était portier du maréchal de Castries. Néanmoins il reçut une éducation soignée; et, lorsqu'il eut terminé ses études, il fut dans le cas d'être précepteur des enfans du seigneur au service duquel était attaché son père. Le duc de Castries lui fit ensuite donner une place dans les bureaux de la marine; mais le jeune Pache la quitta bientôt et se retira en Suisse, afin, disait-il, de vivre dans un pays libre. Il était marié et établi dans cette contrée, lorsque la révolution le rappela à Paris. Il se fit remarquer par l'exagération de ses principes démocratiques et par une espèce d'abnégation de lui-même qui semblait exclure l'idée de toute ambition, ce qui lui donna un grand crédit dans le parti républicain. Il se lia avec Brissot, puis avec Roland, alors ministre de l'intérieur et qui était écrasé sous le poids et la multiplicité des affaires. Ce dernier l'employa dans ses bureaux; mais Pache, pour conserver toute son indépendance, ne voulut recevoir ni titre ni appointemens. Il passa ensuite dans les bureaux de Servan, ministre de la guerre. Celui-ci s'étant retiré pour cause de santé, en 1792, Pache fut appelé à lui succéder, d'après la réputation que lui avait faite Roland qui croyait avoir un appui dans son protégé. Son administration à laquelle Vincent Ronsin, Meusnier et quelques autres jacobins ou cordeliers, tous désorganisateurs, imprimèrent un mouvement aussi violent que désordonné, coûta, selon Mercier, plus qu'une armée ennemie. L'amour de la réforme l'entraîna dans une foule d'actes vexatoires et de gaspillages. Dénoncé par les Girondins, il fut défendu par Marat; mais sur le rapport de Barrère (2 février 1793), il fut remplacé. Le 15 février suivant Pache fut nommé maire de Paris, et le 28 mars il vint appeler l'attention de l'assemblée sur l'ambition et l'incivisme de quelques généraux. Le 15 avril il vint encore à la tête d'une députation demander que Brissot, son premier protecteur, et les autres chefs de son parti, fussent expulsés de l'Assemblée; enfin il est regardé comme un des principaux moteurs de la révolution du 31 mai, quoiqu'il n'ait cessé dans tous ses rapports de protester à l'Assemblée qu'elle n'avait aucune insurrection à redouter : ce qu'il y a de certain, c'est qu'il ne prit aucune mesure pour protéger les membres de la représentation nationale; et à l'époque du procès, devant le tribunal révolutionnaire, des députés proscrits, il vint déposer contre eux et les accusa d'avoir voulu fédéraliser la république. Au commencement de juin, il fut chargé, par le comité de salut public, de séparer le jeune Louis XVII de la reine sa mère, et de faire arrêter Arthur Dillon et d'autres conspirateurs. A cette époque les jacobins, vainqueurs au 31 mai, s'étaient divisés en de nouvelles factions : Pache appartenait à celle des cordeliers. Cependant lors de la conjuration d'Hébert qui amena la chute de ce parti, il ne fut point compris dans le coup d'état qui atteignit la commune; mais Robespierre qui ne pouvait compter sur lui le fit remplacer et ensuite ordonna qu'il fût arrêté. Ces premières poursuites demeurèrent sans effet, et il recouvra sa liberté après le 9

thermidor. Il fut aussi accusé d'avoir pris part aux mouvemens qui eurent lieu en avril et en mai 1795 ; mais il fut acquitté par le tribunal du département de l'Eure, devant lequel il avait été traduit. Sous le Directoire, le *Journal officiel* l'accusa encore, à l'occasion de la conspiration de Babeuf, d'exciter secrètement l'insurrection ; il se justifia par trois *Mémoires* apologétiques, et depuis il se retira dans un domaine qu'il avait à Thym-le-Moutiers, département des Ardennes, où il vécut ignoré, et où il termina son orageuse carrière sur la fin de 1823. Mme Roland, qui l'a bien connu et qui avait puissamment contribué à son élévation, le dépeint dans ses *Mémoires* comme un hypocrite, et cite de lui des traits de la plus noire ingratitude. Elle ajoute qu'il n'avait point de stile et qu'il ne fallait pas lui donner une lettre à faire, sous peine de l'avoir sèche et plate. Il avait consacré de longues années à un grand travail de métaphysique qui est resté manuscrit entre les mains de son fils, officier supérieur d'artillerie.

PACHECO (Jean de), marquis de Villena, grand-maître de l'ordre de Saint-Jacques, fut ministre du roi Henri IV de Castille, et eut part aux révolutions qui agitèrent le règne de ce prince faible et vicieux. *Voyez* son article.

PACHOME. *Voyez* PACÔME.

PACHORUS. *Voyez* PACORUS.

PACHYMÈRE (George), historien distingué et un des premiers qui se soient occupés de l'*histoire byzantine*, naquit à Nicée en 1242, et se distingua de bonne heure par ses talens. Michel Paléologue l'emmena avec lui à Constantinople, lorsqu'il reprit cette ville sur les Français. Il parvint aux premières dignités de l'Eglise et de l'état, et mourut vers 1310. Nous avons de lui une *Histoire d'Orient*, qui commence à l'an 1258 et finit à l'an 1308. Cet ouvrage est estimable. L'historien a été non seulement témoin des affaires dont il parle, mais il y a eu très grande part. Son stile est à la vérité obscur, pesant et chargé de digressions ; mais il est plus sincère que les autres historiens grecs. Son ouvrage est une suite de l'Histoire d'Orient par Acropolite. Le Père Poussines, jésuite, le donna au public en 1666 et 1669, à Rome, 2 vol. in-fol., avec une traduction latine et de savantes notes. Le président Cousin l'a aussi traduit en français. Quelques-uns le font auteur d'une *Paraphrase* des ouvrages faussement attribués à saint Denys l'Aréopagite. Le Père Cordier l'a insérée avec les *Scolies* de saint Maxime, dans l'édition qu'il a donnée de saint Denys. On trouve dans le recueil d'Allatius, Rome, 1651 et 1659, 1 vol. in-4, un *Traité sur la procession du Saint-Esprit*, de Pachymère, qui, quoique schismatique, dit que le Saint-Esprit procède du Père et du Fils. (Pachymère forma plusieurs bons élèves, parmi lesquels on cite Manuel Philé.)

* PACIAUDI (Paul-Marie), laborieux antiquaire, naquit à Turin en 1710. Il embrassa la vie religieuse, et entra, vers 1730, chez les théatins. Devenu professeur de philosophie à Gênes, il expliqua l'un des premiers en Italie le système de Newton. Appelé à d'autres fonctions, il remplit avec éclat pendant dix ans dans les Etats Vénitiens et en Lombardie la carrière de la prédication, passa par les premières dignités de son ordre, et fut enfin nommé, en 1761, bibliothécaire de don Philippe, duc de Parme. Plusieurs sociétés savantes l'admirent dans leur sein, et il fut correspondant de celles des Inscriptions et Belles-lettres de Paris. Le Père Paciaudi, dont la santé était affaiblie par ses longs travaux, mourut d'une attaque d'apoplexie le 2 février 1785. M. Dacier, secrétaire perpétuel de l'académie des Sciences et Belles-lettres, prononça son *Eloge* dans la séance du 25 avril 1785. Ses principaux ouvrages sont : 1° *De sacris christianorum balneis*, Rome, 2e édit., 1758, in-4 ; 2° *De athletarum cubistesi in palæstra Græcorum commentarius*, Rome, 1756 ; 3° *Monumenta peloponnesiaca*, ibidem, 1761, 2 vol. in-4 ; 4° *Memorie de gran maëstri dell' ordine gerosolimitano*, Parme, 1780, 3 vol. in-4. Ces trois volumes contiennent les vies des fondateurs et des dix premiers grands-maîtres de l'ordre de

Malte, dont le Père Paciaudi était historiographe. 5° *De libris eroticis antiquorum*. Cette savante dissertation, insérée d'abord dans l'édition de Longus de Bodoni, a paru à Leipsick en 1803. 6° *Lettres au comte de Caylus*, Paris, 1802, avec une *notice* sur le Père Paciaudi par Serieys. Elles contiennent des anecdotes littéraires, des détails sur différens monumens d'antiquité, et quelques épigrammes contre les jésuites, que le théatin n'aimait pas. On a encore d'autres écrits du Père Paciaudi, dont on trouve la liste dans l'*Histoire littéraire* des théatins par le Père Vezzosi.

PACIEN (Saint), évêque de Barcelone, florissait sous le règne de Valens. Il mourut, vers l'an 390, sous celui de Théodose, après avoir gouverné saintement son troupeau, et s'être distingué par ses vertus, son savoir et son éloquence. Il nous reste de lui : 1° trois *Lettres* au donatiste Sympronien, dans la première desquelles on trouve ces paroles si connues : CHRÉTIEN *est mon nom, et* CATHOLIQUE *mon surnom*; 2° une *Exhortation à la pénitence*; 3° un *Discours sur le baptême*. Son latin est pur et élégant, ses raisonnemens justes, ses pensées nobles. L'auteur sait à la fois inspirer la vertu et détourner du vice. Ses ouvrages ont été mis au jour par Jean du Tillet, à Paris, en 1538, in-4. On les trouve aussi dans la *Bibliothèque des Pères* et dans le second tome des *Conciles* d'Espagne par le cardinal d'Aguirre, Rome, 1694. Saint Pacien, avant de s'attacher au service de l'Eglise, avait été marié et avait eu un fils nommé *Dexter*. (*Voyez* ce nom.)

* PACIFICUS MAXIMUS, né à Ascoli, d'une famille noble, l'an 1400, vécut un siècle. Ses poésies latines ont été imprimées sous le titre d'*Hecate legium, sive Elegiæ*, etc., Florence, 1489, in-4, édition très rare, réimprimée à Bologne, 1523, in-8; et avec ses autres ouvrages, Parme, 1691, in-4. On a retranché les vers licencieux dans cette dernière édition. La maladie honteuse est si bien décrite dans ses poésies, qu'on ne peut révoquer en doute que ce poison n'ait infecté l'Europe avant le voyage de Christophe Colomb en Amérique, en 1493, puisque notre auteur en fait mention dans un ouvrage imprimé en 1489. (*V.* ASTRUC). Pacificus a beaucoup écrit contre Politien, et a donné une édition du poème de Lucrèce.

* PACIFIQUE DE PROVINS (Le Père), missionnaire capucin, dont on croit que le lieu de la naissance est celui dont il portait le nom, fut envoyé en 1622 dans le Levant. Après avoir parcouru différentes régions, il revint en Italie, qu'il quitta bientôt pour se rendre à Alep, d'où il passa en Perse. Chah-Abba le reçut avec honneur, et lui permit d'établir un couvent à Ispahan et un autre à Baghdad. Avant son retour pour la France, il reçut des lettres pour Louis XIII, et les remit à ce prince au camp d'Alais. Le Père Pacifique fut ensuite envoyé dans les Antilles françaises comme supérieur-préfet des missions de son ordre en Amérique, puis revint à Paris, où il mourut en 1653. On a de lui : 1° *Lettre sur l'étrange mort du grand Turc, empereur de Constantinople*, Paris, 1622. L'auteur raconte l'assassinat d'Osman. 2° Le *Voyage de Perse, contenant des remarques particulières de la Terre-Sainte et le testament de Mahomet*, Paris, 1631, in-4; ibidem, 1642, in-12. La description des lieux saints occupe la plus grande partie du livre. 3° *Relation* ou *Description des îles Saint-Christophe et de la Guadeloupe*, 1648, in-12. La *Bibliothèque des capucins* lui attribue aussi une *Apologie de Raimond Lulle*.

PACIUS (Jules), chevalier de Saint-Marc, né à Vicence en 1550, composa un *Traité d'arithmétique* dès l'âge de 13 ans. Son humeur inquiète, et plus encore son attachement aux erreurs de Luther, l'ayant brouillé avec son évêque, il quitta sa patrie, enseigna la philosophie à Heidelberg, et le droit dans une multitude de villes que sa légèreté naturelle lui faisait quitter les unes pour les autres. On a de lui un grand nombre d'ouvrages de droit. Les principaux sont : 1° *De Contractibus*, in-fol.; 2° *Epitome juris*, in-fol.; 3° *De Jure maris Adria-*

tici, Francfort, 1669, in-8; 4° *In Decretales libri V*, in-8. Pacius mourut dans ses erreurs à Valence en 1635, à 85 ans. Peiresc, qui avait été son disciple, tenta en vain de le ramener à la religion catholique.

PACÔME (Saint), né dans la haute Thébaïde, vers l'an 292, de parens idolâtres, porta les armes dès l'âge de 20 ans. Les vertus des chrétiens le touchèrent, et dès que la guerre fut finie, il reçut le baptême. Il y avait alors dans la Thébaïde un saint solitaire, nommé *Palémon*; il se mit sous sa discipline. Le disciple fit des progrès si rapides dans la vertu sous cet excellent maître, qu'il devint lui-même chef du monastère de Tabenne sur le bord du Nil. Ses austérités et ses lumières se répandirent au loin; les solitaires accoururent en grand nombre. La haute Thébaïde fut bientôt peuplée de monastères qui reconnurent ce saint homme pour leur fondateur. Ses disciples étaient dispersés dans différentes maisons composées de 30 à 40 moines. Il fallait autant de maisons pour former un monastère, de façon que chaque monastère comprenait depuis [illegible] jusqu'à 1600 cénobites. Ils s'assemblaient tous les dimanches dans l'oratoire commun de tous les monastères. Chaque monastère avait un abbé, chaque maison un supérieur, et chaque dizaine de moines un doyen. Tous ces différens membres reconnaissaient un même chef, et s'assemblaient avec lui pour célébrer la fête de Pâques, quelquefois jusqu'au nombre de 5000. La sœur de saint Pacôme, touchée des exemples de son frère, fonda elle-même un monastère de filles, de l'autre côté du Nil, gouverné par la règle que son frère avait donnée à ses moines. Le saint solitaire, affligé d'un mal contagieux qui avait désolé son monastère, mourut en 348. Nous avons de lui : 1° une *Règle*, dont saint Jérôme a donné une traduction latine que nous avons encore; 2° onze *Lettres*, imprimées dans le recueil de Benoît d'Aniane. Un ancien auteur grec a écrit la *Vie* de cet illustre patriarche : Denys le Petit l'a traduite en latin, et Arnauld d'Andilly l'a mise en français. On la trouve parmi celles des *Pères du désert*.

PACONIUS (Agrippinus), sénateur romain, enveloppé sous Néron dans la disgrâce de Soranus et de Trabéa, était un philosophe stoïcien, qui avait l'indifférence affectée de sa secte. Lorsqu'on lui eut annoncé que le sénat l'avait banni d'Italie et qu'on lui avait laissé ses biens : *Allons*, dit-il froidement, *allons dîner à Aricia*. — Tibère avait fait mourir son père, Marcus PACONIUS, parce qu'il avait déplu à un nain, dont ce prince bateleur se servait dans ses divertissemens.

PACORUS, fils d'Orodes, roi des Parthes, neveu de Mithridate, se signala par la défaite de Crassus, dont il tailla l'armée en pièces, l'an 53 avant J. C. Il prit le parti de Pompée, et se déclara pour les meurtriers de César. Après avoir ravagé la Syrie et la Judée, Ventidius marcha contre lui, et lui ôta la victoire et la vie, l'an 39 avant J. C. — Il ne faut pas le confondre avec PACORUS, roi des Parthes et ami de Décébale, roi des Daces. Il mourut l'an 107 de J. C.

PACUVIUS (Marcus), neveu d'Ennius, né à Brindes l'an 218 avant J. C. se distingua dans la poésie et dans la peinture; il publia diverses pièces de théâtre, dont la plus applaudie fut celle d'*Oreste*. Son stile n'a ni élégance ni pureté. Il nous reste de lui quelques fragmens, qu'on trouve dans le *Corpus poetarum latinorum* de Maittaire et dans le dernier volume du théâtre des Latins publié par M. Levée. Ce poète mourut à Tarente, âgé de plus de 90 ans, l'an 154 avant J. C.

PACS ou PAS (Richard), *Pacæus*, doyen de Saint-Paul de Londres, fut employé par Henri VIII dans plusieurs négociations importantes. Volsey, jaloux de son crédit, le lui fit perdre par de faux rapports; et Pacs eut la faiblesse d'en mourir de chagrin en 1532. Il était lié avec Erasme et avec d'autres savans de son siècle. On a de lui : 1° des *Lettres*; 2° *De fructu scientiarum*, 1517, in-4; 3° un traité *De lapsu hebraicorum interpretum*, et d'autres ouvrages.

PADOUAN (Louis LIONI, surnommé

le Peintre), natif de Padoue, mort en 1606, âgé de 75 ans, sous le pontificat de Paul V, a excellé dans le portrait. Il eut un fils qui se faisait pareillement appeler le Padouan, quoique né à Rome, où il mourut l'an 1626, âgé de 52 ans. Celui-ci excella aussi dans le portrait, et fit en outre plusieurs morceaux d'histoire pour des églises. On a souvent confondu le père et le fils, et l'un et l'autre avec les Padouans dont nous allons parler.

PADOUANS (Jean del CAVINO et Alexandre BASSIANO, surnommés les), très habiles graveurs sur l'acier, qui ont contrefait les plus belles médailles antiques avec tant d'art, que les connaisseurs sont souvent en peine de les distinguer des véritables. Ils ont donné à celles de ces artistes le nom de *Padouanes*. Les chanoines réguliers de Sainte-Geneviève en possédaient presque tous les coins, que le Père du Molinet a fait graver très exactement en cinq planches, dans sa *Description du cabinet de la bibliothèque de Sainte-Geneviève*, Paris, 1692, in-fol. On y voit entre autres le médaillon qui représente les têtes accolées de ces deux graveurs. Ils vivaient dans le 16e siècle.

PAETZ ou PAATS (Adrien van), *Paetius* ou *Patius*, Hollandais, avait pour les négociations des talens dont il donna des preuves en Espagne, où il fut envoyé par les états-généraux en 1673. Bayle en fait un grand éloge; il le qualifie de grand philosophe, grand théologien, grand jurisconsulte, etc. Ceux qui ont lu les productions de Paats sont bien éloignés d'en croire Bayle sur sa parole; ils ne sont pas surpris de ces éloges, lorsqu'ils savent que ce Paetz avait fondé l'*Ecole illustre* pour Bayle et Jurieu, et que ce même Paetz était, ainsi que Bayle, un partisan zélé de la tolérance. Il mourut en 1685, à 55 ans. On a de lui une *Lettre* qui parut en 1685, *sur les derniers troubles d'Angleterre, où il est parlé de la tolérance de ceux qui ne suivent pas la religion dominante*. Il n'y a ni justesse ni solidité dans les raisonnemens de Van Paetz, et l'analyse que Bayle en a donnée (*Nouv. de la rép. des lett.*, 1685, p. 1082) suffit pour en montrer la faiblesse. On trouve aussi plusieurs de ses *Lettres* dans le recueil intitulé : *Præstantium ac eruditorum epistolæ*, Amsterdam, 1704, in-fol.

PAEZ (François-Alvar), *Alvarus-Petatgus*, théologien portugais, se fit cordelier en 1304, et devint pénitencier du pape Jean XXII. Ce pontife lui donna l'évêché de Coron, puis celui de Sylves, et la qualité de nonce en Portugal. On a de lui : 1° une *Somme de théologie*; 2° l'*Apologie de Jean XXII*, Ulm, 1474; Lyon, 1517; Venise, 1560, in-fol; 3° un traité *De planctu Ecclesiæ*, etc. Ce savant évêque mourut à Séville en 1352. Il joignait à beaucoup d'érudition un esprit doux et insinuant.

PAEZ (Balthasar), docteur en théologie de l'ordre de la Trinité, natif de Lisbonne, mort dans sa patrie en 1638, était pieux et savant. On a de lui des *Sermons* et des *Commentaires* sur l'Epître de saint Jacques, sur les deux Cantiques de Moïse, etc., Paris, 1631, 2 vol. in-fol.

PAGAN (Pierre), *Paganus*, c'est-à-dire HEIDE en allemand, poète de Wanfrid dans la Basse-Hesse, fut professeur en poésie et en histoire à Marburg, et mourut à Wanfrid le 29 mai 1576. On a de lui : 1° plusieurs *Pièces de Poésies*, qui se ressentent de l'humeur enjouée de l'auteur; 2° *Praxis metrica*; 3° l'*Histoire des Horaces et des Curiaces*, en vers latins. Ce morceau prouve plus de facilité que de véritables talens pour la poésie; ce n'est pas un poème, c'est une histoire en vers.

PAGAN (Blaise-François, comte de), né d'une famille noble d'Avignon, en 1604. A peine avait-il 12 ans, qu'il commença à porter les armes; il montra une valeur au-dessus de son âge. Au passage des Alpes et aux barricades de Suze, il entreprit, à la tête des enfans perdus, d'arriver le premier à l'attaque par un chemin particulier. Ayant gagné le haut d'une montagne escarpée qui aboutissait à la place, il se laissa glisser le long de cette montagne en disant : *Voici le chemin de la gloire*. Ses compagnons le sui-

virent, et forcèrent les barricades. Louis XIII, charmé de cette action héroïque, la raconta avec beaucoup de complaisance au duc de Savoie, en présence de la cour. Ce monarque le nomma maréchal-de-camp, et l'envoya servir en Portugal, l'an 1642. Cette même année, il devint entièrement aveugle, à l'âge de 38 ans. Un coup de mousquet lui avait fait perdre l'œil gauche au siége de Montauban, et une maladie lui enleva l'autre. Les mathématiques avaient toujours eu beaucoup d'attraits pour lui : il s'y consacra avec plus d'ardeur que jamais, et se fit un nom parmi les ingénieurs et parmi les astronomes, et même parmi les astrologues; car il donnait dans l'astrologie judiciaire. Il mourut à Paris en 1651, à 62 ans. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Traité des fortifications*, imprimé en 1645. Cet ouvrage passa pour le meilleur qu'on eût publié jusque alors sur cette matière. Ses principes furent détruits par le célèbre Vauban, qui prouva qu'il avait le défaut de rendre les flancs trop courts, trop étroits et trop serrés. 2° *Théorèmes géométriques*, 1651; 3° *Théorie des planètes*, 1667; 4° *Tables astronomiques*, 1658; 5° une *Relation historique de la rivière des Amazones*, in-8 : elle est curieuse et n'est pas commune.

*PAGANEL (Pierre), diplomate, né à Villeneuve-sur-Lot, le 31 juillet 1745, mort à Bruxelles le 20 novembre 1826, fit de brillantes études, embrassa l'état ecclésiastique et professa ensuite les langues savantes et les belles-lettres jusqu'à la rhétorique inclusivement, avec autant de succès que de zèle. Elu en 1790 procureur syndic au district de Villeneuve, il fut l'année suivante député à l'assemblée législative. Au 10 août il s'offrit pour faire partie de la députation qui alla au devant du roi à l'assemblée pour y chercher un refuge contre les factieux. Il revenait avec la famille royale, lorsqu'une populace armée s'avança en poussant des cris féroces : aussitôt il marche contre les rebelles, invoque la loi martiale, atteste l'inviolabilité du monarque et le conduit au sein de l'assemblée. Nommé membre de la Convention, il demanda dans un écrit qu'il fit paraître alors, que le jugement du roi fût remis aux tribunaux : le procès ayant eu lieu devant la Convention, il vota avec la majorité; mais il réclama le sursis. Après avoir rempli diverses missions dans les départemens du Lot, de Lot-et-Garonne, du Tarn, de l'Arriége, de l'Aveyron, où il ne laissa pas des souvenirs sanglans comme la plupart de ses collègues, il fut cité trois fois devant le tribunal révolutionnaire. La société des jacobins demanda à plusieurs reprises sa mise en accusation; mais il brava leurs déclamations furibondes. Au *Comité des secours*, dont il faisait partie, et plus tard dans la surveillance des manufactures d'armes de Tulle et de Bergerac, dont il fut chargé jusqu'à l'époque de la paix avec l'Espagne, il rendit de grands services et chercha sans doute à expier par ses actions le crime du mois de janvier 1793. Sous le Directoire, Paganel devint chef du contentieux et secrétaire général au ministère des relations extérieures. Depuis il fut appelé à la grande chancellerie de la légion d'honneur comme chef de division par M. de Lacépède, son ami d'enfance. Atteint par la loi de janvier 1816, il alla se fixer à Liége, puis à Bruxelles. Paganel est auteur d'un *Essai critique sur la Révolution*, Paris, 1815, 3 vol. in-8. L'ouvrage fut mis au pilon par ordre du gouvernement impérial : il a eu 3 éditions. Paganel traduit en français les *Animaux parlans* de Casti, 1818, 3 vol. in-12. On lui doit aussi plusieurs *Mémoires* sur *l'antiquité du globe de la terre*, sur les *Causes de la durée de la monarchie des Chinois*, etc.

*PAGANO (Francesco-Mario), jurisconsulte napolitain, né en 1748 à Brienza dans la province de Salerne, termina ses études à Naples, où il se fit recevoir avocat et où son éloquence lui eut bientôt acquis une grande réputation. Nommé bientôt après professeur de droit à l'université, il fut chargé par le gouverneur de proposer un plan de réforme pour la procédure criminelle : travail inportant dont il s'acquitta d'une manière brillante dans ses *Considerazioni sul processo cri-*

minale. Pendant qu'il se livraît aux recherches que demandait cet ouvrage, il s'occupait en même temps de l'organisation sociale. Il composa bientôt ses *Saggi Politici*, où il a esquissé le tableau de l'origine des progrès et de la décadence des sociétés. Ce livre fut attaqué et peut-être, à notre avis, renferme-t-il des idées peu orthodoxes. Pagano fut élevé au rang de magistrat; mais dans ce poste élevé il ne répondit point à l'attente de ceux qui l'avaient nommé; les partisans des idées nouvelles trouvaient en lui un protecteur : on le présenta au roi comme un homme dangereux, et il fut jeté dans un cachot; pendant sa captivité il composa un *Discours sur le beau*. Après quelques mois d'incertitude, il parut devant ses juges qui lui rendirent la liberté; mais il fut destitué de ses places de professeur et de magistrat, et on lui ôta le droit d'exercer ses fonctions d'avocat. Après s'être retiré à Rome, puis à Milan, il retourna à Naples lorsque les Français y entrèrent en 1799. Il se prononça en faveur de la révolution, et devint l'un des législateurs de la nouvelle république. Il voulut aussi la défendre les armes à la main : quand le cardinal de Ruffo se présenta devant Naples, il s'offrit de porter aux patriotes réfugiés au château de l'Œuf des signaux d'attaque, et il remplit sa mission au milieu des plus grands dangers. Il fut compris dans la capitulation générale; néanmoins il fut arrêté, renfermé dans les cachots de la junte de l'état, condamné à mort et exécuté le 6 octobre 1800, avec plusieurs de ses collègues. Il a publié 1° *Essame politico della legislazione romana*, Naples, 1768, in-8; 2° *Considerazioni sul processo criminale*, réimprimées plusieurs fois en Italie, et traduites en plusieurs langues; 3° *Saggi politici de' principi, progressi e decadenza delle societa*, Naples, 1783-1792, 3 vol. in-8; 4° *Saggio del gusto et delle arti belle, discorso sulla natura e l'origine della poesia*, et quelques autres ouvrages.

* PAGANUCCI (Jean), négociant de Lyon, mort en 1797. On lui doit : *Manuel historique et politique des négocians*, 1762, 3 vol. in-8, ouvrage qui eut un succès mérité.

PAGENSTECHER (Alexandre-Arnold), né à Brême dans la basse Saxe, sur la fin du 17e siècle, mort vers 1730, abusa de la jurisprudence pour publier des traités burlesques et obscènes, dont nous ne ferons pas l'énumération.

* PAGÈS (Pierre-Marie-François, vicomte de), voyageur français, né à Toulouse en 1748, d'une famille noble, entra dans la marine royale à l'âge de dix-neuf ans. Il conçut le projet de visiter les mers de l'Inde, en s'y rendant par l'ouest, afin de découvrir le passage du nord. Il entreprit ce long voyage le 30 juin 1767, et ne rentra en France que le 5 décembre 1771. Il repartit en 1773 pour les Terres Australes, sous le commandement de Kerguelen; mais cette expédition n'ayant pas eu de succès, il alla s'embarquer en Hollande sur un vaisseau armé pour la pêche de la baleine au Spitzberg. Il avait obtenu le titre de correspondant de l'académie des Sciences, le grade de capitaine de vaisseau et la croix de Saint-Louis. Il servit dans la guerre d'Amérique qui se termina par la paix de 1783, et se retira dans une habitation qu'il possédait à Saint-Domingue. Il y fut massacré en 1793 dans la révolte des esclaves. On lui doit : *Voyage autour du monde et vers les deux pôles par terre et par mer pendant les années* 1767-1776, Paris, 1782, 2 vol. in-8, avec cartes et figures.

* PAGÈS (François-Xavier), mauvais compilateur, et romancier infatigable, né à Aurillac en 1745. Il se fit d'abord avocat, et vint ensuite chercher fortune à Paris, où il occupa un petit emploi. Dans l'espérance de s'avancer rapidement, il embrassa avec fureur la cause de la révolution, pour laquelle il écrivit dans un stile de démagogue. Il s'est aussi fait connaître par quelques romans dont le succès éphémère a duré moins que lui. Les principaux sont : 1° les *Aventures de Jean-Louis de Fiesque*; 2° *Amour, haine et vengeance*; 3° *Le Délire des passions*; 4° *Le Triomphe de l'amour et de l'amitié*; 5° *Les Amans comme il y en a peu*; 6° *Vies, amours et aventures de*

plusieurs illustres solitaires des Alpes, etc. Pour se faire une idée de l'importance que l'auteur donnait à ce genre de production, il faudrait se condamner à lire le discours préliminaire du roman d'*Amour, haine et vengeance*. Après avoir parlé des difficultés qu'il faut surmonter pour être bon romancier, « Il » faut, ajoute-t-il, l'âme de Confucius, » la prudence de Numa, la tête de Solon » ou de Lycurgue, et la plume de Rous» seau ou de Fénélon. » Pagès s'essaya dans d'autres genres : il se fit poète, littérateur et historien ; mais tous les pas de l'auteur dans ces nouvelles carrières furent marqués par autant de chutes. L'*Histoire secrète de la révolution française*, 1796-1801, 6 vol. in-8 ; l'*Histoire du consulat*, un *Cours d'études encyclopédiques*, 1799, 16 vol. in-8, sont autant de productions dénuées de goût et de discernement. Mais la plus remarquable des productions de Pagès en folie et en exagération, c'est sans contredit la *France républicaine*, etc., poème en 10 chants, in-8. Au revers du titre se trouve cette dédicace : « A la république, à la » convention, à la sainte montagne, aux » immortels jacobins, aux sociétés popu» laires des deux sexes, aux philanthro» pes, à tous les républicains du monde. » Vient ensuite la préface ; je n'en cite que ces deux mots : « Je célèbre l'établisse» ment d'une république fondée sur les » principes de la plus humaine philoso» phie, et la création d'une constitution » aussi douce que la nature, si populaire » qu'elle est presque divine. » Après ce début suit le poème, qui est du plus mauvais goût et de la plus mauvaise versification : c'est un tissu d'impiétés et de calomnies si atroces, que l'on ne sait si tout autre qu'un scélérat a pu écrire de pareilles horreurs. Cet homme est mort obscur à Paris le 21 décembre 1802.

PAGET (Lord Guillaume), né à Londres dans la fin du 15e siècle, fils d'un simple huissier, s'éleva par son mérite aux premières charges. Il devint clerc du cachet du roi Henri VIII, ensuite clerc du conseil et du sceau-privé, et peu de temps après clerc ou greffier au parlement. Il se conduisit dans ces divers emplois avec une prudence consommée. Henri VIII l'employa en France en qualité d'ambassadeur, et le fit à son retour chevalier, secrétaire d'état, et l'un des exécuteurs de son testament. Après la mort de ce prince, Paget fut membre du conseil privé d'Edouard VI, puis envoyé ambassadeur à l'empereur Charles-Quint, pour demander des secours contre les Ecossais et les Français. De retour, il fut élevé à de nouvelles dignités ; mais sa faveur auprès d'Edouard ne se soutint pas. Il fut enveloppé dans la disgrâce du duc de Sommerset, et renfermé dans la tour de Londres. On l'obligea en même temps de se démettre de toutes ses charges, et on le condamna à 6000 livres sterling d'amende. Paget fut rétabli dans ses emplois, à l'avénement de la reine Marie à la couronne, et mourut en 1564, la 6e année du règne d'Elisabeth.

PAGGI (Jean-Baptiste), peintre et graveur, né à Gênes en 1554, mourut dans la même ville en 1627. Son père, noble Génois, voulant détruire la passion de son fils pour la peinture, lui fit étudier les mathématiques, et employa les menaces ; mais ce fut inutilement : il fallut céder à son inclination. Paggi avait appris de lui-même le dessin. Il n'avait pas encore essayé de mélanger des couleurs, lorsqu'il se trouva chez un peintre qui faisait très mal un portrait. Le jeune homme prit le pinceau, et, conduit par l'instinct de la nature, il peignit le portrait et le fit très ressemblant. Il se mit depuis dans l'école du Cangiage. Il s'est aussi occupé à graver des planches de cuivre, et à écrire sur la peinture un ouvrage intitulé : *Definizione e divisione della pittura*, in-fol.

PAGGI (Antoine), cordelier, naquit à Rogne en Provence, l'an 1624. Après avoir achevé son cours de philosophie et de théologie, il prêcha quelque temps avec succès. Ses talens lui méritèrent les premiers emplois de son ordre. Il fut quatre fois provincial, et les occupations de sa place ne l'empêchèrent pas de s'appliquer avec ardeur à l'étude de la chronologie et de l'histoire ecclésiastique. Il

entreprit l'examen des *Annales* de Baronius. Le livre de cet illustre cardinal, quoique le plus étendu qu'on eût alors sur cette matière, offrait une infinité de méprises, et il était difficile de les éviter dans un temps où la saine critique était encore au berceau. Le Père Paggi les aperçut, et entreprit de les réformer année par année. Il fit paraître le 1er tome de sa critique à Paris en 1689, in-fol. Les 3 autres volumes n'ont vu le jour qu'après sa mort, à Genève en 1705, par les soins de son neveu François Paggi. Cet ouvrage important a été réimprimé dans la même ville en 1727. On y voit un savant profond, un critique sage, un écrivain d'un esprit net et solide, un homme doux et modéré. Cette critique est d'une utilité infinie; elle va jusqu'à l'an 1198, où finit Baronius. L'abbé de Longuerue avait beaucoup aidé l'auteur de ce grand ouvrage, « qui, dit un bibliographe moderne, a » été regardé comme un accompagnement » si nécessaire pour les *Annales* de Baro- » nius, que les Italiens ont donné une » édition de ces *Annales* où sont fondues » les observations de son critique; ce qui » n'ôte rien au mérite de ce savant car- » dinal, dans l'entreprise immense du- » quel il n'est pas étonnant qu'il se soit » glissé bien des inexactitudes. » Le Père Paggi finit ses jours à Aix en 1695. Ses mœurs douces le faisaient autant aimer que son savoir profond le faisait estimer.

PAGGI (François), neveu du précédent et cordelier comme lui, naquit à Lambesc en 1654. Il hérita du goût de son oncle pour l'histoire, et le soulagea dans la critique des *Annales* de Baronius. Il mourut en 1721 à 67 ans, après avoir été élevé aux charges de son ordre. On a de lui une histoire des papes, sous ce titre : *Breviarium historico-chronologico-criticum, illustriora pontificum romanorum gesta... complectens*, en 4 vol. in-4, dont le 1er parut en 1717, et le dernier a été publié en 1747, par le Père Antoine Paggi, son neveu, qui a continué cet ouvrage et donné le tome 5e en 1748 et le tome 6e en 1753. L'auteur est exact dans ses recherches et assez pur dans son stile.

PAGGI (L'abbé), ex-jésuite, prévôt de Cavaillon, né à Martigues en Provence, était neveu du Père François Paggi. Il est auteur de l'*Histoire de Cyrus le Jeune*, publiée à Paris en 1736, in-12. C'était un homme plein d'esprit et d'imagination, mais d'une imagination qui le maîtrisait souvent. Son *Histoire de Cyrus* n'est pas modelée sur les anciens. Le stile en est ampoulé, diffus, romanesque et très souvent négligé. On a encore de lui : *Histoire des révolutions des Pays-Bas*, 2 vol. in-12.

PAGNIN. *Voyez* Sanctès.

* PAGNINI (Luc-Antoine), littérateur italien, né à Pistoie en 1737, entra dans l'ordre des carmes à Mantoue, et obtint des succès distingués dans l'enseignement de la philosophie et de la rhétorique. En 1806, il fut agrégé à l'université de Pise en qualité de professeur d'humanités et ensuite des lettres latines. L'évêque de Pistoie le nomma chanoine de sa cathédrale en 1813. Pagnini mourut peu de temps après dans de grands sentimens de piété. Il a laissé de très-bonnes *Traductions* italiennes des *Bucoliques de Théocrite*, *Bion et Moschus*, Parme, 1780, 2 vol. in-4; d'*Hésiode*, d'*Anacréon*, de *Callimaque*, d'*Epictète*, d'*Horace* : cette dernière obtint le prix de poésie de l'académie *della Crusca*; des *Epigrammes* grecques, latines et italiennes, qui joignaient à l'élégance de Pétrarque le sel de Martial; plusieurs *Discours* estimés en italien et en latin, etc. On trouve dans le *Magasin encyclopédique* de janvier 1815 un extrait de l'*Eloge* de Pagnini, écrit en latin par Xav. Ciampi, avec la liste bibliographique de tous les ouvrages de ce savant abbé.

* PAIGE (Jean Le), procureur-général des Prémontrés, puis curé de Nantouillet, mort vers 1650, est auteur de *Bibliotheca præmonstratensis ordinis*, Paris, 1633, in-fol. Ouvrage où, au milieu de beaucoup de recherches, se sont glissées plusieurs inexactitudes, qui auraient été réparées si les malheurs des temps n'avaient mis obstacle à la publication d'une nouvelle édition.

* PAIGE (André-René Le), né au Mans vers 1699, et chanoine de cette ville, a publié un *Dictionnaire topographique, historique, généalogique et bibliographique de la province et du diocèse du Maine*, Le Mans, 1777, 2 vol. in-8. Ce livre contient des notions sur l'histoire naturelle, ecclésiastique, civile et littéraire, l'agriculture, l'industrie, le commerce et les arts de chaque commune. L'auteur mourut en 1781.

* PAIGE (Thomas Le), religieux dominicain, né dans la Lorraine en 1597, se fit un nom au commencement du 17e siècle par ses talens oratoires. Il avait la composition facile, une voix sonore, une figure pleine de dignité, et l'action grave et véhémente; aussi fut-il appelé dans les églises les plus fréquentées de la capitale et dans les plus grandes villes de province. Il mourut en 1658 après avoir rempli, pendant trente-six ans, cet honorable ministère. On a de lui des ouvrages qui malheureusement ne donnent pas une brillante idée de son talent: 1° *Manuel des confrères du saint Rosaire*, Nancy, 1625, in-12; 2° *L'Homme content*, œuvres pleines de graves sentences, d'heureuses réparties et de bonnes pensées, Paris, 1629 1er vol., et 1633 le second; 3° les *Oraisons funèbres de Nicolas de Verdun, premier président au parlement, du maréchal de Vitry et du duc de Chaulnes*.

* PAIGE (Louis-Adrien Le), écrivain français, naquit en 1712 à Paris, où il fit ses études, fut reçu avocat, et devint bailli du Temple, place qu'il perdit à l'époque de la révolution. Il a laissé: 1° *Histoire de la détention du cardinal de Retz*, Vincennes, 1755, in-12; 2° *Lettres historiques sur les fonctions essentielles du parlement*, Amsterdam, 1752, 2 parties, in-12; 3° *Lettres pacifiques*, Paris, 1752, in-12, 1753, in-4; 4° *Mémoires au sujet d'un écrit de l'abbé Capmartin contre le parlement*, intitulé: *Observations sur le refus que fait le Châtelet de reconnaître la chambre royale*, 1754, in-12, etc. Le Paige est mort à Paris, en 1802, âgé de 90 ans.

* PAINE ou PAYNE (Thomas), l'un des philosophes les plus hardis de ces derniers temps, naquit à Shetford dans le comté anglais de Norfolk en Amérique, le 29 janvier 1737. Il fut d'abord, comme son père, fabricant de corsets, parcourut ensuite les mers sur un corsaire, s'ennuya des voyages, et reprit son état. Il l'abandonna de nouveau, fut employé dans l'*accise*, qu'il quitta pour entrer en qualité de sous-maître dans les écoles des faubourgs de Londres. Dégoûté de sa nouvelle profession, il partit pour l'Amérique, et se fit d'abord connaître par quelques articles de journaux, où il soutenait avec chaleur l'indépendance des colonies. Ce fut pour la défense de cette cause qu'il publia en 1776 son pamphlet du *Sens commun*, traduit en français par La Baume, 1793, in-8. Il fut récompensé de son zèle par des faveurs, obtint une place de secrétaire aux affaires étrangères, et fut envoyé en France pour y négocier un emprunt. Paine retourna peu après en Amérique jouir des dons du peuple souverain et des bien confisqués sur un *royaliste; mais l'instabilité de son caractère le rappela en Europe, où bientôt, suivant ses principes, il se mit en opposition avec les gouvernemens établis, et favorisa par ses libelles les révolutions dont ils étaient menacés. Dans ce but, il publia à Londres, en 1791, ses fameux *Droits de l'homme*, provocation sanglante contre tout ordre et toute société. Enhardi par le succès, il en publia peu après une seconde partie encore plus outrée, contenant la théorie et la pratique: il put voir la fermentation que ses principes causaient parmi le peuple. Aussi le gouvernement effrayé poursuivit l'auteur et le traduisit devant la cour du banc du roi. Paine fut condamné, et il se trouva dans l'alternative de subir la peine des séditieux ou de se bannir à jamais de l'Angleterre. Il ne balança pas, et bientôt la France lui ouvrit son sein. Là, l'effervescence des esprits, de jour en jour plus exaltée, prit un nouvel essor pour préparer un triomphe à l'auteur exilé des *Droits de l'homme*. Un peuple égaré le fêta avec enthousiasme. Thomas Paine espérait jouer un

grand rôle; cependant il n'osa pas se déclarer ouvertement, et sous le nom d'Achille du Chatelet, il publia d'abord une *affiche* qui contenait diverses opinions relatives au départ du roi, et tendait à faire sentir qu'il *fallait abolir une monarchie qui tombait dans l'avilissement.* Il fut naturalisé citoyen français par un décret du 26 août 1792, et quelques jours après nommé député par le département du Pas-de-Calais à la Convention nationale. Il y parut, et quoiqu'il entendît à peine la langue française, quoiqu'il n'eût jamais vécu sous Louis XVI, il ne refusa pas d'être son juge : il vota pour le bannissement et la détention jusqu'à la paix, et motiva ensuite son opinion en faveur du sursis. Cette espèce de modération irrita Robespierre, qui le fit exclure de la Convention comme étranger, et l'envoya peu après comme *suspect* grossir le nombre des détenus du Luxembourg. Ce fut dans ce lieu d'horreur, au milieu de tant d'innocentes victimes, qu'il avait contribué par ses doctrines à précipiter dans cet abîme, qu'après avoir tant de fois outragé la majesté des rois, il s'essaya de nouveau à blasphémer la majesté souveraine de Dieu. Il mit la dernière main à son trop fameux libelle, l'*Age de la Raison* : pamphlet dégoûtant d'impiété, où, dans un langage grossier, l'auteur reproduit les objections des déistes, attaque l'Ecriture sainte avec toute la violence d'un cœur corrompu et d'une âme dégradée, et nie toute révélation, hors celle qui se lit dans le livre de la nature. La première partie de cet écrit avait paru en 1793; la seconde fut publiée en 1795, peu de temps après qu'il eut été mis en liberté, sur la réclamation du ministre américain à Paris. En sortant des prisons du Luxembourg, Paine reprit sa place à la Convention; mais il ne s'y fit plus remarquer. Une vie crapuleuse et des systèmes bizarres lui firent perdre le peu de crédit dont il jouissait encore; et blessé dans la partie la plus sensible de son être, dans son orgueil, n'ayant plus à recueillir que le mépris, il se détermina à passer de nouveau en Amérique, où il avait été rappelé par le président Jefferson. Retiré dans sa maison de campagne de New-Rochelle, il y est mort le 8 juin 1809. Sa fin a été racontée de différentes manières. Suivant les uns, son irréligion se serait un peu démentie dans ses derniers momens. Les autres au contraire prétendent que deux ecclésiastiques s'étant présentés chez lui dans sa dernière maladie, il les renvoya et refusa leur ministère. Quoi qu'il en soit de ces deux assertions que nous ne prétendons pas éclaircir, nous citerons en faveur de la première un témoignage qui n'est pas dénué d'autorité. Son médecin, le docteur Manley, assure que dans sa dernière maladie, Paine s'écriait, au milieu de ses douleurs : *Mon Dieu, secourez-moi; Seigneur, assistez-moi; Jésus-Christ, secourez-moi ;* et qu'il aimait à entendre la lecture d'un livre de piété. « J'en conclus, dit le médecin, qu'il avait renoncé à ses anciennes opinions : je le pressai donc un jour de s'expliquer sur ce point, et je lui dis : *Croyez-vous, ou désirez-vous croire que Jésus-Christ est fils de Dieu ?* Après quelques minutes de pause il répondit : « Je n'ai point de désir de » croire sur ce sujet; » et depuis, ayant encore vécu deux jours, j'ignore, ajoute-t-il, s'il s'expliqua sur cette matière. » La *Vie* de Paine a été écrite par le libraire Carlile et par Cheetam. La première n'est qu'un long panégyrique; la seconde, plus judicieuse, offre le tableau fidèle de la doctrine et des mœurs de Paine; et l'on voit par les faits qu'il cite et qu'il tenait des personnes qui avaient passé une partie de leur vie avec le déiste anglais, à quels dégoûtans excès il se livrait habituellement. M. Depping, dans la *Biographie universelle*, consacre à Paine un long article dans lequel il essaie de justifier son irréligion et tâche de pallier tout ce qui n'est pas en sa faveur. Carlile a publié les *OEuvres* de Paine; et ses principaux écrits ont été traduits en français et en allemand; nous croyons qu'ils ne méritent pas que nous en donnions la liste. « Il était connu, dit madame Roland, par des écrits qui avaient » été utiles à la liberté américaine, et

» qui auraient pu concourir à faire aussi » une révolution en Angleterre, si la » hardiesse de ses opinions et l'audace » avec laquelle il les proclamait, n'a» vaient effarouché les esprits et effrayé » le gouvernement. Cependant, ajoute» t-elle, je le crois plus propre à semer » des étincelles d'embrasement, qu'à » discuter les bases ou à préparer la for» mation d'un gouvernement. Il saisit à » la vérité, et établit même ses principes » d'une manière qui frappe les yeux, ra» vit un club, enthousiasme une taverne; » mais pour la discussion ou le travail » du législateur, il est à peu près nul et » sans talent. » Nous citerons encore ici ce que l'auteur des *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique pendant le 18e siècle* dit de Paine et de ses ouvrages: « Hume et Gibbon, dit-il, avaient » perverti l'histoire, c'est-à-dire, le » genre d'ouvrages qui est à la portée du » plus grand nombre de lecteurs...; le » docteur Toulmin avait prêché l'a» théisme avec toute sa grossièreté dans » le livre de l'*Antiquité du monde*, ou» vrage plein d'arrogance et digne de » mépris. Hollis avait essayé de donner » quelque couleur favorable au scepti» cisme... ; les *Lettres* du comte de » Chesterfield, publiées en 1794, contre » l'intention de l'auteur, avaient fait » une impression fâcheuse en apprenant » à substituer les grâces aux vertus, les » convenances à la morale, la politesse » à l'amitié, une bienveillance de pa» rade à la vraie religion... Il ne restait » plus qu'à faire parvenir l'irréligion » jusque dans les dernières classes; et » c'est de cette tâche que se chargea » Thomas Paine, républicain, ou plutôt » démagogue ardent, qui mérita de sié» ger dans la Convention nationale de » France, et qui n'avait pas en religion » des idées plus saines qu'en politique. » Il s'était fait connaître d'abord par ses » *Droits de l'homme*, qui semblaient » une provocation contre toutes les so» ciétés, et qui avaient en effet excité » en Angleterre, parmi le peuple, une » dangereuse fermentation que le gouver» nement prit soin de comprimer. Ce ne » fut point assez pour lui d'être l'apôtre » de l'insurrection, il voulut l'être de » l'impiété; et en 1793 il publia en » France, où il était alors, la première » partie de l'*Age de raison*, pamphlet » qui retraçait dans un langage grossier » les objections si souvent rebattues des » anciens déistes anglais. L'objet de ce » livre était la propagation du déisme, » et le principe fondamental de l'auteur » était que le livre visible de la nature » est la seule révélation. Il fit paraître, » en 1795, la deuxième partie de son » *Age de raison*, où il attaqua l'Ecriture » sainte avec un redoublement de vio» lence, quoique ses armes fussent de » la trempe la plus faible. Cependant » comme le ton de l'écrivain était propre » à faire illusion à des hommes simples, » plusieurs anglicans se mirent en de» voir de châtier cet ignorant et absurde » ennemi du christianisme. Waston, » évêque de Landaff, se signala par une » apologie de la Bible, dans une série de » lettres adressées à Thomas Paine; ou» vrage, dit un critique, où brillent le » talent, les connaissances, l'exacti» tude et l'impartialité. L'évêque ne » crut même pas avoir assez fait par là. » Pensant que l'intérêt de la société de» mandait qu'on réprimât des libelles » contraires au bon ordre, il dénonça » les deux parties de l'*Age de raison* » devant le ministère public. L'auteur » absent ne put être mis en cause. L'im» primeur Williams fut traduit devant la » cour *du banc du roi*. Le célèbre Ers» kine prononça dans cette affaire un » discours qui fait encore plus d'honneur » à ses sentimens qu'à son éloquence. Il » rendit un éclatant hommage au chris» tianisme; il montra la tendance per» nicieuse des principes soutenus par » Paine. Sur son discours et celui de lord » Kenyon, président de la cour, qui » parla dans le même sens, le jury dé» clara Williams coupable. On crut d'au» tant plus nécessaire d'imprimer une » flétrissure publique à l'*Age de raison*, » que cet ouvrage, quelque misérable » qu'il fût, se rattachait à un plan formé » pour la subversion du gouvernement

» comme pour celle de la religion. »

PAIS (Pierre), jésuite et missionnaire zélé en Ethiopie, a un nom parmi les géographes, pour avoir le premier des Européens découvert la source du Nil, au mois d'avril 1618. Les observations qu'il a données à ce sujet ont détruit toutes les fables qu'il avait plu aux voyageurs de débiter et aux compilateurs de répéter sur cette matière qu'ils ne connaissaient pas. Le baron de Tott, dans ses *Mémoires sur les Turcs et les Tartares*, a parlé de cet objet avec peu de connaissance et d'exactitude. *Voyez* Lobo Jérôme.

* PAISIELLO, et non *Paësiello* (Jean), célèbre compositeur de musique, né le 9 mai 1741 à Tarente, eut pour maître le célèbre Durante, et se fit bientôt une très grande réputation. Il composa d'abord des *messes*, des *motets*, des *oratorio*, et débuta dans la composition dramatique en 1763 par deux opéras-comiques, la *Pupilla* et *il Mondo Alla Rovescia*, qui furent accueillies comme des œuvres de génie. Après avoir parcouru les principales villes d'Italie, où il obtint les plus brillans succès, il se rendit en Russie, sur l'invitation de Catherine II, qui le combla de faveurs pendant les neuf années de séjour qu'il fit à St.-Pétersbourg. A son retour en Italie il s'arrêta à Varsovie, à Vienne, et se fixa à Naples, par les bienfaits de son souverain, dont il devint le maître de chapelle. C'est alors qu'il donna le plus grand nombre de ses chefs-d'œuvre, parmi lesquels on cite la *Nina* et la *Molinara*. Pressé par Buonaparte, il vint à Paris en 1801, et fit représenter sa *Proserpine* qui eut peu de succès. Après un séjour de deux ans et demi en France, il retourna à Naples où il mourut le 5 juin 1816, regardé comme un des premiers musiciens de l'Italie. Il donna plus de mouvement au langage de l'orchestre, sans rien ôter à l'éloquence du chant, et multiplia les airs avec accompagnement de clarinettes et de hautbois, sans faire perdre à ses compositions leur naïve simplicité. Outre une infinité de *cantates*, d'*oratorio*, de *messes*, de *motets*, de *Te Deum*, et six *œuvres de piano*, qu'il composa pour la reine d'Espagne, il a composé 30 *grands opéras*, environ 80 *opéras bouffons*, et plusieurs *intermèdes*. Ce qui caractérise particulièrement Paisiello, c'est sa verve, l'originalité, une fertilité d'invention extraordinaire, une rare facilité à trouver des motifs neufs et naturels, un goût, une grâce, une fraîcheur de mélodie qui n'a été égalée par aucun compositeur. Sa manière est simple, correcte, élégante; ses accompagnemens sont clairs, brillans et pleins d'effets. Il a excellé non seulement dans l'opéra comique et l'opéra sérieux, mais encore dans la musique d'église. On estime surtout ses *messes de la Passion et de Noël*, son motet *Judicabit in nationibus*, son *Miserere* et son *Oratorio de la Passion*.

PAJON (Claude), célèbre ministre de la religion prétendue réformée, et l'une des meilleures plumes que les protestans aient eues, naquit à Romorantin en 1626. Il se distingua tellement par son esprit et ses talens, qu'il devint ministre à 24 ans, et quelques années après professeur de théologie à Saumur. A peine avait-il commencé ses leçons, que les calvinistes d'Orléans le choisirent pour leur ministre. Il eut de grands démêlés avec Jurieu, sur l'efficacité de la grâce, et sur la manière dont s'opère la conversion du pécheur. Jurieu fit condamner ses opinions dans quelques synodes, comme si les assemblées calviniennes avaient plus d'infaillibilité que celles de l'Eglise catholique. Cette condamnation n'empêcha pas son système de prendre faveur, et ses disciples, qui étaient en grand nombre, furent nommés *pajonites*. Il mourut en 1685, immédiatement avant la révocation de l'édit de Nantes. Ses ouvrages sont : 1° *Examen des Préjugés légitimes contre les calvinistes*, 2 vol. in-12; 2° *Remarques sur l'Avertissement pastoral*, etc. Ces deux ouvrages passent chez les calvinistes pour des chefs-d'œuvre, et chez les autres pour des fruits de l'esprit de parti.

PAJOT (Louis-Léon), comte d'Ons-en-Bray, naquit à Paris en 1678, s'appli-

qua à la philosophie et surtout à la physique. Il fit un voyage en Hollande, où il se lia avec les grands hommes qu'elle possédait alors, Huyghens, Ruysch, Boerhaave, etc. Chargé de la direction générale des postes, il l'exerça avec tant d'exactitude, qu'il mérita l'estime du public et la confiance de Louis XIV. Ce monarque le fit appeler dans sa dernière maladie pour cacheter son testament, avant de l'envoyer déposer au parlement. Ayant hérité, après la mort de son père, d'une maison de campagne à Bercy, il la destina, non pas à une maison de plaisir, mais à un cabinet philosophique, qu'il remplit de curiosités naturelles et mécaniques, et pour lequel il n'épargna ni soins ni dépenses. Ce cabinet devint si célèbre, qu'il attira à Pajot les visites de Pierre le Grand et d'autres personnages du plus haut rang d'Allemagne. Le recueil de l'académie des Sciences, dont il était membre, renferme plusieurs *Mémoires* de lui sur la physique et la statistique. Les principaux sont : 1° un Mémoire sur un *instrument* pour mesurer les liquides ; 2° l'*Anémomètre*, ou *Mesure-vent ;* 3° un 8ᵉ Mémoire sur une *machine* pour battre la mesure des différens airs de musique d'une manière fixe, etc. L'intérêt des sciences lui était si cher, qu'il légua ses cabinets à l'académie, à des conditions qui les rendirent utiles au public. Cette compagnie le perdit en 1753. Ce fut aussi une perte pour les pauvres des paroisses de Bercy et de Saint-Germain-l'Auxerrois.

* PAJOU (Augustin), statuaire, né à Paris le 9 septembre 1730, d'un sculpteur, compagnon-ornemaniste du Faubourg Saint-Antoine, montra dès sa première jeunesse un grand talent pour la sculpture. Ces heureuses dispositions le firent recevoir, à l'âge de 14 ans, dans l'atelier de J.-B. Lemoine, sculpteur du roi. Il ne tarda pas à se distinguer, et après quatre ans d'une étude assidue, il obtint le grand prix de sculpture. Envoyé à Rome, il perfectionna son talent par des études approfondies; et, après 12 ans d'un travail continu, il fut admis à l'académie royale de peinture et de sculpture, après avoir fait une statue en marbre représentant *Pluton qui tient Cerbère enchaîné*. De cette production d'une invention vigoureuse et d'une exécution ferme et sûre date le premier pas fait dans le perfectionnement de la sculpture française. Doué d'une extrême facilité, Pajou a exécuté plus de 180 morceaux de sculpture, dont le produit, joint aux bienfaits de la cour, lui procura une existence honorable que la révolution vint lui enlever. Il souffrit ces pertes avec courage, et lorsque des temps plus calmes eurent succédé à ces jours de désordre, il devint membre de l'Institut et conservateur du musée. Il mourut à Paris le 8 mai 1809. Ses principaux ouvrages sont la *sculpture* qui décore la grande salle de spectacle du château de Versailles, les *frontons* de la cour du Palais-Royal, les *sculptures* du Palais-Bourbon, du Palais de Justice, de la cathédrale d'Orléans, une partie de la *fontaine des Innocens*, les *statues* de Descartes, Pascal, Turenne, Bossuet, Buffon, etc. Cet artiste a beaucoup contribué à rétablir le bon goût de l'architecture, qui était depuis plus de 70 ans dans une espèce de décadence. Un grand nombre de ses morceaux a été détruit pendant la révolution.

PALAFOX (Jean de), évêque espagnol, fils naturel d'un Espagnol noble, naquit en 1600 dans le royaume d'Aragon. Après avoir étudié avec succès dans l'université de Salamanque, il fut choisi par Philippe IV pour être du conseil de guerre, puis de celui des Indes; mais il ne tarda pas à se dégoûter du monde et embrassa l'état ecclésiastique. Le monarque espagnol, auquel son mérite était connu, le nomma l'an 1639 à l'évêché d'Angélopolis en Amérique, avec le titre de juge de l'administration des trois vice-rois des Indes. Il eut un démêlé fort vif avec les jésuites de son diocèse, prétendant que sa juridiction était lésée par l'usage que les missionnaires faisaient de certains priviléges. Cette contestation fut portée au pape Innocent X, qui la termina par un bref du 14 mars 1648. Le prélat avait écrit une lettre au pape le 25 mai 1647, où il détaillait ses plaintes. On dit qu'il

en écrivit une seconde le 8 janvier 1649, dans laquelle il n'y a point d'horreurs que l'auteur ne dise contre les jésuites du Mexique. Plusieurs critiques croient que cette lettre a été fabriquée par d'autres mains, parce qu'elle contient des faussetés évidentes, des calomnies atroces et ridicules, les contradictions les plus palpables, et que ce langage ne peut être celui d'un personnage tel qu'on nous représente Palafox. Les jésuites du Mexique présentèrent un Mémorial à Philippe IV, pour se plaindre des calomnies de cette lettre, qui circulait partout sous le nom de l'évêque d'Angélopolis; mais ce prélat, dans sa *Défense canonique*, qu'il présenta au même monarque en 1652, la désavoua. « Quand est-ce, dit-il, que j'ai » parlé sur ce ton? Où est cette prétendue » lettre qu'ils citent? Le souverain pon- » tife la leur a-t-il communiquée? Qu'ils » produisent ma signature. » (*Voyez* le *Bullaire*, tom. 4, édition de Lyon de 1655.) Ces critiques ajoutent qu'il n'est nullement vraisemblable que Palafox ait dit tant d'horreurs contre ces Pères en 1649, et fait un si bel éloge de ces mêmes religieux en 1652, dans sa *Défense canonique*. Voici comme il s'y exprime: « La compagnie du saint nom de Jésus » est un institut admirable, savant, utile, » saint, digne de toute la protection, non » seulement de Votre Majesté, mais des » prélats de l'Eglise. Il y a plus de cent » ans que les jésuites sont les coopéra- » teurs utiles des évêques et du clergé; ils » ont rendu les services les plus signa- » lés, etc. » Enfin ce qui achève de persuader que cette lettre est supposée, ce sont les éloges les plus flatteurs que ce prélat, transféré sur le siége d'Osma en 1653, fit de ces religieux dans des Notes sur les *Lettres* de sainte Thérèse. Il les adressa en manuscrit au Père Fra-Diégo, de la Présentation générale des carmes-déchaux. Sa lettre est datée du 15 février 1656. On le voit dans l'édition de Venise, 1690, in-4. L'on doit convenir néanmoins, puisqu'il en convient lui-même, qu'il a mis quelquefois trop de chaleur et de véhémence dans ses démarches. « Souvent » (dit-il dans ses *Observations* sur la soixante-quinzième lettre de sainte Thérèse) « nous trouvons mille raisons qui » ont une apparence de piété pour jus- » tifier notre conduite, et lesquelles dans » le fond nous viennent de l'orgueil; et » c'est ce qui m'est arrivé dans une oc- » casion. » Devenu évêque d'Osma, il fit éclater sa charité et son zèle sur ce nouveau siége. Ses ouailles furent sa famille, et il fut pour elles le père le plus tendre et le plus compatissant. Il mourut en 1659, à 59 ans, après s'être dressé lui-même cette épitaphe, monument de son humilité: *Hic jacet pulvis et cinis, Joannes Oxoniensis*. On a de ce prélat, outre les ouvrages dont nous avons fait mention: *Le Pasteur de la nuit de Noël*, Léon, 1660, en espagnol; et Paris, 167... en français; 2° plusieurs *Traités* mystiques, dont quelques-uns ont été traduits en français par l'abbé Le Roy; 3° des *Homélies* sur la passion de Notre-Seigneur J. C., traduites par Amelot de la Houssaye, in-16; 4° l'*Histoire de la conquête de la Chine par les Tartares*, publiée en français à Paris en 1670, in-8, par Collé; 5° l'*Histoire du siége de Fontarabie*, en 1638, imprimée à Madrid l'année d'après, in-4. (Ses *OEuvres* ont été réunies et publiées à Madrid, 1762, 13 vol. in-fol. qui se relient en 15.) Le roi d'Espagne, Charles III, demanda à Clément XIII la canonisation de Palafox; cette demande fut plus vive encore sous Clément XIV, et on peut dire que tous les moyens humains furent épuisés pour en assurer le succès. Cependant l'affaire, de nouveau examinée sous Pie VI, est tombée dans l'oubli, quoique la cour d'Espagne ait encore recommencé de nouvelles démarches. Il peut se faire que la nouvelle *Histoire* de ce prélat, publiée en 1767 par l'abbé Dinouart, ait fait tort à sa mémoire; cet abbé persistant à lui attribuer la lettre absurde dont nous avons parlé, et d'autres démarches peu assorties à l'idée d'un saint: ce qui a fait dire à un habile critique qui n'a jamais été jésuite: *Nihil ad canonisationem confert mendax hujus episcopi vita, nuper in jesuitarum odium ab Josepho Dinouart, nomen suum reticente, gal-*

lice vulgata. (*Voyez* le *Notio temp.* de Danès, continué par M. Paquot, Louvain, 1773, page 525.) Déjà, avant cette époque, les jansénistes l'avaient réclamé comme un de leurs partisans, et l'ont fait depuis d'une manière plus vive. L'auteur de la *Gazette de Florence*, une des trompettes du parti, nº 1, 1789, le nomme *réconciliateur de la pieuse Eglise hollandaise, indignement traitée par celle de Rome*. On prétend qu'effectivement on a trouvé entre ses papiers des preuves incontestables de son attachement à cette secte funeste, qui ébranla l'Eglise jusque dans ses fondemens, et que c'est depuis cette découverte que Rome ne veut plus entendre parler de sa canonisation. (Il y a plusieurs *Vies* de ce prélat en espagnol, en italien et en français, par le Père Champion, Paris, 1688. Quelques-uns des ouvrages de Palafox ont été traduits en français.)

PALAPRAT (Jean de BIGOT), né à Toulouse en 1650, d'une famille de robe, montra de bonne heure du talent pour la poésie. A peine avait-il fini ses études, qu'il remporta plusieurs prix aux jeux floraux. Il prit d'abord le parti du barreau, auquel sa naissance semblait l'appeler. Créé capitoul en 1675, et chef de consistoire en 1684, il s'acquitta de ces deux emplois avec la droiture de cœur et la liberté d'esprit qui formaient son caractère. Il s'amusa ensuite à travailler pour le théâtre, et son goût pour le genre dramatique augmenta lorsqu'il eut fait connaissance avec l'abbé Brueys. Ces deux poètes amis avaient le même génie pour la plaisanterie. Palaprat mourut à Paris en 1721, à 71 ans. Ses ouvrages manquent de justesse et de précision. Ils se trouvent dans le recueil de ceux de Brueys, publié en cinq petits vol. in-12. (Les pièces que Palaprat a faites seul, sont au nombre de quatre, savoir : *Hercule et Omphale*, les *Sifflets*, la *Prude du temps*, et le *Ballet*. Il avait voyagé pendant quelque temps et connu à Rome la reine Christine, qui chercha en vain à l'attacher à sa personne. Revenu à Paris, il plut au grand-prieur de Vendôme qui le nomma son secrétaire, et qui le traitait, ainsi que le duc son frère, avec la plus grande intimité.)

PALATI ou PALAZZI (Jean), historien latin, né dans les états de Venise, au commencement du 17 siècle (1640), mort vers 1680 ou 1703, s'est fait connaître par quelques histoires, ou plutôt par quelques compilations sur l'empire d'Occident. La principale est sous le titre : *Monarchia occidentalis, sive Aquila inter lilia et aquila saxonica*, Venise, 1671 et 1673, 2 vol. in-fol. Elle comprend les empereurs français depuis Charlemagne. L'auteur a orné cette histoire de médailles d'emblèmes et de figures. On a encore de lui : 1º *Aquila franca*, 1679, in-fol.; 2º *Aquila sueva*, 1679, in-fol.; 3º *Fasti ducales Venetorum*, 1696, in-4; celui-ci est le plus exact.

PALAYE (N. de la Curne de Sainte), membre de l'académie française et de celle des Inscriptions et Belles-lettres, né à Auxerre en 1697, mort à Paris le 1er mai 1781, est principalement connu par ses *Mémoires sur l'ancienne chevalerie*; très bon ouvrage, plein de recherches, qu'on ne cesse de copier dans tous les livres qui traitent de la même matière, et qui présente un grand nombre de traits intéressans aux yeux du philosophe, du politique et du moraliste. (*Voyez* HEMRICOURT.) On a encore de lui un *Mémoire* sur la *Chronique* de Glabert, inséré dans le huitième tome des *Mémoires* de l'académie des Inscriptions.

PALAZZO ou PALACIO (Paul de), théologien, né à Grenade, fut professeur des saintes lettres à Coïmbre, et mourut en 1582. On a de lui un *Commentaire* sur l'*Ecclésiastique* et des *Enarrations* sur saint Matthieu, en 2 vol. in-fol.

PALÉARIUS ou DELLA PAGLIA (Annius), né au 16e siècle, à Véroli, dans la campagne de Rome, se laissa de bonne heure séduire par les erreurs de Luther. Après avoir passé plusieurs années à Rome, d'où il s'enfuit après le sac de cette ville par les Espagnols, il se fixa à Sienne, et y professa le grec et le latin avec réputation; mais n'ayant pas assez caché son apostasie, il fut obligé de fuir, et se retira à Lucques, où les magistrats

lui accordèrent une chaire. De Lucques il passa à Milan, où il fut arrêté par ordre du pape Pie V, et conduit à Rome. Convaincu d'avoir dogmatisé contre la religion de ses pères, de répandre l'erreur et le trouble partout où il enseignait, il fut condamné à mort, et subit cet arrêt en 1570. On a de Paléarius : 1° *Epistolarum libri IV*; 2° *Orationes*; 3° *Actio in pontifices romanos et eorum asseclas*; ouvrage fanatique qu'il adressa à l'empereur, aux princes de l'Europe, à Luther et à Calvin, lorsqu'il s'agit de convoquer le concile de Trente; 4° *Poème sur l'immortalité de l'âme*, et divers ouvrages en vers et en prose, la plupart bien écrits en latin. On en a réuni quelques-uns à Amsterdam, en 1699, in-8, et à Iéna, en 1728, in-8.

PALÉMON (*Q. Rhemmius*), grammairien, natif de Vicence, était fils d'un esclave. Il enseigna à Rome avec une réputation extraordinaire, sous Tibère et Claude, et, suivant Suétone, il faisait des vers sur-le-champ. Il ne nous reste que des fragmens de ses écrits dans les *Poetæ latini minores*, Leyde, 1731, 2 vol. in-4, et ces fragmens donnent une idée avantageuse de son érudition. On a encore de lui un Traité *De ponderibus et mensuris*, Leyde, 1587, in-8, inséré dans les *Poetæ minores*. Sa présomption et la corruption de ses mœurs dégradèrent ses talens.

PALÉMON. *Voyez* PACÔME.

* PALÉOTTI (Gabriel), cardinal, né en 1522 à Bologne, fut lié d'une étroite amitié avec saint Charles Borromée. Il parut avec avantage au concile de Trente, reçut le chapeau de cardinal de Pie IV, et mourut à Rome en 1597, à 73 ans. On a de lui divers ouvrages qui font honneur à son savoir. Les plus connus sont : *De bono senectutis*, Anvers, 1598, in-8, pleins d'excellentes réflexions morales et chrétiennes; 2° *Archiepiscopale bononiense*, Rome, 1594, in-folio; 3° *De nothis, spuriisque filiis*, in-8; 4° *De consistorialibus consultationibus*, estimé; 5° *Acta concilii tridentini*. C'est une relation exacte de tout ce qui s'est passé durant les sessions auxquelles il assista. Ses héritiers la présentèrent à Urbain VIII. Elle n'a pas encore été publiée en entier; mais Pallavicin, dans son *Histoire du concile de Trente*, et Odéricus Rainaldus, dans ses *Annales ecclésiastiques*, en ont fait un bon usage. La vie de ce pieux et savant cardinal, écrite par Augustin Bruno, se trouve au 6 tome *Amplissimæ collectionis*, col. 1394, n° 10. On a aussi *De vita et rebus gestis Gabrielis Paleotti*, par Alexis Ledesma, clerc régulier de saint Paul, Bologne, 1647, in-4.

PALÉPHATÈS, ancien philosophe grec de Paros et de Priène, florissait sous le règne d'Artaxerxès Memnon, vers l'an 472 avant J. C. Il a composé un Traité *De rebus incredibilibus*, en cinq livres dont le 1er est arrivé jusqu'à nous, et contient des choses curieuses et sensément présentées. La meilleure édition de cet ouvrage est celle d'Amsterdam, en 1688, in-8; il y en a une d'Elzevir, 1649. Cet auteur explique diverses fables d'une manière historique, et pour l'ordinaire assez judicieuses et vraisemblables. C'est ainsi que les Centaures ne sont, selon lui, que des guerriers montés à cheval, et qui ont paru à des peuples effrayés ne faire qu'une seule masse d'animal. (L'ouvrage de ce philosophe a été traduit en latin, en regard du texte, 3e édition, Amsterdam, 1649; traduit en français par Polier de Bottens, Lausanne, 1771.)

* PALESTRINA (Jean-Pierre ALOIS de), célèbre compositeur, surnommé de son vivant le *Prince de la musique*, né à Palestrina en 1529, est sans contredit le premier qui ait mis en pratique toute la théorie de l'art, sans jamais manquer à l'exécution des règles. Son talent avait excité une telle admiration parmi les musiciens de son temps, que quatorze des plus célèbres parmi eux composèrent un recueil de psaumes à cinq voix, qu'ils lui dédièrent en 1592. Il fut maître de l'église de Saint-Pierre; les papes faisaient un grand cas de ses compositions, et ils défendirent, sous les peines les plus sévères, de les copier. Aussitôt que les musiciens venaient d'exécuter un de

ses ouvrages à la chapelle Sixtine, ils étaient tenus de remettre leurs parties, et s'ils y manquaient, ils étaient renvoyés sur-le-champ. Ces *parties* étaient toujours gardées sous clef par un des chanoines de la basilique de Saint-Pierre. Voici la liste des ouvrages ou chefs-d'œuvre de ce fameux compositeur : 1° des *Livres de messe* qui ont eu plusieurs impressions à Rome et à Venise ; 2° *Plusieurs livres d'Offertoire*, Venise, 1594 ; 3° idem de *motets* ; 4° *Hymnes* pour toute l'année, Rome, 1589 ; 5° *Madrigaux*, à quatre et cinq voix ; 6° *Litanies* à quatre voix, qu'on chante encore aux fêtes solennelles dans l'église de Saint-Pierre, Venise, 1600 ; 7° son superbe *Miserere* qu'on exécute tous les ans à la chapelle Sixtine pendant la semaine sainte et le jour des Morts. Palestrina mourut à Rome en 1594. Le Père Martini, dans son *Histoire de la musique*, fait de grands éloges de ce compositeur, dont les *OEuvres* font une partie des études de presque toutes les écoles d'Italie, et notamment de celles de Bologne, Naples et Rome.

* PALEY (Guillaume), célèbre théologien de l'Eglise d'Angleterre, naquit en 1743 à Péterborough dans le comté de Northampton. Il fit avec distinction ses études à Cambridge au collége de Christ. Etant entré dans l'état ecclésiastique, il obtint une chaire d'Ecriture sainte et donna sur le nouveau Testament grec des leçons qui servirent de canevas à des ouvrages qu'il publia dans la suite. Les principaux sont : 1° *The principles of moral and political philosophy* (Principes de philosophie morale et politique), 1785, in-4, 1800. Cet ouvrage, extrêmement estimé en Angleterre, eut seize éditions, et fut, dit-on, payé à l'auteur 2,000 livres sterling par un libraire anglais. Il a été traduit en allemand par Grave, et en français par Saint-Vincent. 2° *Horæ Paulinæ*, 1 volume, in-4. La traduction française est de M. Levade, pasteur de Nîmes, 18[illegible]. Ce sont des observations sur les épîtres de saint Paul. L'auteur y prouve la vérité de l'histoire de saint Paul par la comparaison des épîtres qui portent son nom avec les Actes des apôtres ; il n'y fait aucune mention de l'épître aux Hébreux, dont il ne reconnaissait pas la canonicité. Paley s'est beaucoup servi dans cet ouvrage des travaux de Lardner. 3° *Théologie naturelle*, ou *Preuve de l'existence et des attributs de Dieu*, *d'après les phénomènes de la nature*, 1802, in-8. Charles Pictet de Genève en a donné une traduction libre, Genève, 1803, 1815 et 1817, in-8. Paley fut nommé à l'archidiaconat de Carlisle. Il mourut à Sunderland le 25 mai 1805. Il était savant et bon critique. Ses *Sermons* ont été imprimés après sa mort.

PALFIN (Jean), né à Courtrai en 1649, lecteur en chirurgie à Gand, s'est acquis une grande réputation par son savoir et par ses ouvrages. Les principaux sont : 1° une excellente *Ostéologie* en flamand, traduite en français, et imprimée à Paris en 1731, in-12 ; 2° une *Anatomie du corps humain*, traduite par Jean Devaux, savant et habile chirurgien. M. Boudon, médecin de Vendôme, en donna une édition perfectionnée, Paris, 1730, et M. A. Petit l'enrichit de nouvelles observations, Paris, 1753, 2 vol. avec fig. Palfin a encore donné d'autres ouvrages qui ont rapport à son art. Il mourut à Gand en 1730, avec la réputation d'un des plus habiles anatomistes de son siècle.

PALICE. *Voyez* CHABANES.

PALINGÈNE ou PALINGENIO (Marcel), *Palengenius*, poète du 16ᵉ siècle, dont le vrai nom était Pierre-Ange MANZOLLI, né à Stellada dans le Ferrarais, est connu par son poème en 12 livres, intitulé *Zodiacus vitæ*, Rotterdam, 1722, in-8. Il le dédia à Hercule II d'Est, duc de Ferrare, dont, selon quelques-uns, il était médecin ; mais d'autres disent qu'il était un de ces luthériens que la duchesse de Ferrare reçut à sa cour, et auxquels elle donna sa protection. Ce poème, dont le fond des choses ne se rapporte pas toujours au titre, renferme quelques maximes judicieuses, mais bien plus de vains argumens contre la religion. Ce défaut, joint aux traits satiriques qu'il lance contre le clergé, l'Eglise catholique, le pape et les

cardinaux, indigna les gens de bien. Son cadavre fut exhumé et brûlé. La congrégation de l'index mit son ouvrage au nombre des livres hérétiques de la première classe. Comme les philosophes français ne manquent jamais d'accueillir les impiétés étrangères pour renforcer les leurs, nous en avons une traduction en prose publiée en 1731 par La Monnerie.

*PALISOT DE BAUVOIS (Ambroise-Marie-François-Joseph), naturaliste et voyageur, né le 27 juillet 1752, à Arras, d'une famille de magistrats, fit ses études au collége d'Harcourt à Paris, et fut reçu en 1772 avocat au parlement. Quelque temps après, il remplaça son frère dans la charge de receveur général des domaines; mais, cette place ayant été supprimée en 1777, il se livra dès lors avec ardeur à l'étude de la botanique. Il publia sur différentes parties de cette science plusieurs *Dissertations* qui le firent recevoir en 1781 au nombre des correspondans de l'académie des Sciences. Il profita, en 1786, d'une occasion pour passer en Afrique dans le royaume d'Oware, voisin de celui de Benin, qu'aucun naturaliste n'avait encore visité. Il parcourut ces deux royaumes, à travers mille dangers, pendant 18 mois, et il eut le bonheur de faire parvenir en Europe une quantité considérable de plantes et d'insectes. Excédé de fatigue et déjà malade sous le ciel brûlant de l'Afrique, il se hâta de fuir cette terre dévorante : un vaisseau l'amena à Saint-Domingue, où il reprit bientôt ses excursions de naturaliste. Ses vastes connaissances le firent admettre dans l'assemblée coloniale et dans le conseil supérieur. Il s'y montra constamment opposé au projet de l'abolition de la traite, et se chargea de la mission de solliciter les secours des Etats-Unis contre les noirs de l'île. En revenant de cette mission, il fut jeté dans un cachot, et ne dut son salut qu'à la reconnaissance d'une mulâtresse qu'il avait affranchie, et qui sollicita son renvoi aux Etats-Unis. Quoique privé de sa fortune, il trouva encore moyen de faire quelques excursions dans l'intérieur du pays, qui lui procurèrent de nouvelles récoltes en plantes et en animaux qu'il rapporta en France. Lorsqu'il fut arrivé, il s'occupa de mettre en ordre les nombreux matériaux apportés de ses voyages. Le gouvernement de cette époque laissa Palisot dans l'oubli : ce ne fut qu'en 1815 que Buonaparte le nomma conseiller titulaire de l'université. Cet honneur tardif ne fut pas de longue durée; il rentra bientôt dans sa vie privée, et mourut d'une fluxion de poitrine le 23 janvier 1820. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Flore d'Oware et de Benin*, Paris, 1804-21, 2 vol. in-fol., avec 120 planches; 2° *Insectes recueillis en Afrique et en Amérique*, Paris, 1805-21, 1 vol. in-fol., avec 90 planches; 3° *Essai d'une nouvelle agrostographie*, ou *Nouveaux genres de graminées*, Paris, 1812, in-4 et in-8, avec 25 planches. On trouve de lui dans différens recueils des dissertations très estimées, particulièrement celles sur les champignons, sur les mousses, sur une nouvelle espèce de serpens à sonnettes. M. Thiébaud de Berneaud a publié l'*Eloge* historique de Palisot, Paris, 1821, in-8.

*PALISSOT DE MONTENOY (Charles), homme de lettres, et correspondant de l'Institut, né à Nancy le 3 janvier 1730, fit ses études d'une manière si brillante et si rapide, qu'à l'âge de 13 ans il soutint une thèse de théologie et se fit recevoir à 16 bachelier dans cette faculté. Dom Calmet parle dans sa *Bibliothèque de Lorraine*, des progrès de cet enfant précoce. Palissot entra fort jeune dans la congrégation de l'Oratoire, d'où il sortit peu de temps après pour cultiver avec plus de liberté la littérature et la poésie. A l'âge de 19 ans, il publia une *Trag[...]die*, et cette première pièce fut bie[...] suivie de plusieurs autres, où il dé[...]ya un talent distingué. Mais il quitta [...]ntôt les muses pour entrer dans des di[...]ssions polémiques qui n'eurent de ter[...] qu'à la fin de sa vie. Palissot soulev[...] contre lui les fureurs de tous les philo[...]phes par sa comédie du *Cercle*, dans [...]quelle il faisait jouer à Rousseau ur rôle fort ridicule. Vinrent ensuite [...]756) ses *Petites lettres contre de gra[...]ds philosophes*, livre spirituel, dans lequel Diderot sur-

tout, dont l'emphase et le galimatias prêtaient beaucoup à la satire, était fort maltraité; en 1760, il donna la comédie des *Philosophes*, qui porta l'exaspération des esprits au plus haut degré. On l'attaqua sans mesure comme sans pudeur; jamais la littérature ne fut déshonorée par des libelles plus calomnieux, plus remplis d'injures, d'insultes et de grossièretés. On garda si peu de mesures pour venger la philosophie, que l'abbé Morellet, dans ses *Mémoires* publiés 60 ans après, avoue qu'il passa les bornes de l'honnêteté publique, dans les écrits qu'il publia contre l'auteur. Cependant Palissot ne se laissa point abattre par la fureur de ses ennemis; il continua la guerre, et publia, en 1764, la *Dunciade*. Ce poème, d'abord fort court, fut dans la suite alongé de sept chants et de nouvelles satires contre ses nouveaux ennemis, et même après la révolution il y ajouta de longues tirades contre Robespierre, Marat, Couthon, etc.... Pendant ce temps de trouble, Palissot vécut dans la retraite, et on l'eût entièrement oublié s'il n'eût eu la faiblesse de faire hommage à la Convention de son édition des *OEuvres* de Voltaire. Dépouillé de sa fortune, il accepta la place d'administrateur de la bibliothèque Mazarine, et la conserva jusqu'à sa mort, arrivée le 15 juin 1814. Quoiqu'il attaquât les philosophes, il était loin d'être religieux : par une inconséquence qu'il ne sentait pas alors, il démasquait les principes pernicieux de ces écrivains, tandis qu'il n'en avait aucun de fixe, et qu'il était indécis sur les grandes questions qui importent le plus à l'homme. L'âge et la réflexion le ramenèrent à des pensées plus justes et plus sérieuses; il sentit le besoin de la religion, consacra à Dieu la fin de sa longue carrière, et mourut dans de grands sentimens de piété. La première édition de ses *OEuvres*, imprimée à Paris en 3 vol. in-12, est la seule bonne; les dernières sont remplies de contradictions impardonnables, d'invectives grossières, d'injustices criantes, et annoncent un égoïsme révoltant et un auteur qui mendie des éloges, n'importe à quel titre. Ses premiers ouvrages, les seuls qui ont quelque mérite, sont 1° sa comédie des *Philosophes*, qui lui attira les persécutions les plus amères, et où l'on trouve le ton de la bonne comédie, une versification heureuse, énergique et facile; 2° l'*Homme dangereux*, comédie qui a des traits encore supérieurs à celle des philosophes à laquelle elle fait suite, mais qui n'a pas été représentée; 3° la *Dunciade*, poème, où il ne manque qu'un peu de gaieté pour être un chef-d'œuvre d'esprit et de poésie. Parmi ses ouvrages en prose, on peut citer ses *Petites lettres sur de grands philosophes*; ses *Lettres à M. de Voltaire*; son *Histoire des premiers siècles de Rome*, et surtout ses *Mémoires littéraires*, deuxième édition, 1803, qui décèlent un vrai talent, mais qui n'ont pas toute l'étendue dont ils étaient susceptibles, et dont les jugemens ne sont pas toujours exempts de partialité. Il a publié une édition des *OEuvres de Voltaire*, en 55 vol. in-8. Cette édition, trop abrégée pour ceux qui ne veulent perdre ni un billet, ni une variante, ni une facétie de cet écrivain, et trop complète pour ceux qui n'en veulent avoir que ce qui ne choque ni la religion, ni la morale, ni les bienséances, ni le goût, n'eut point de succès; elle est d'ailleurs mal exécutée. Palissot a publié, en 1806, en un volume séparé, sous le titre de *Génie de Voltaire*, les divers jugemens qu'il avait portés sur les ouvrages de ce génie universel, et qui étaient répandus dans toute son édition de Voltaire. Ces jugemens sont en général très admiratifs; son admiration cependant n'est pas comme celle de quelques fanatiques sans raison ni restriction. Dans une édition qu'il a donnée des *OEuvres de Pierre Corneille*, avec le commentaire de Voltaire, il y a joint des notes et des éclaircissemens, où il venge souvent, avec beaucoup de justesse et de goût, le père de notre théâtre, des remarques rigoureuses de son commentateur.

PALISSY (Bernard de), né dans le diocèse d'Agen, était potier de terre; mais il était au dessus de son état par son esprit et ses connaissances. Il naquit au commence-

ment du 16ᵉ siècle, et mourut vers 1589 en prison, pour avoir embrassé et répandu le calvinisme. (Ayant appris de lui-même l'arpentage, qui fut sa première profession, il s'appliqua ensuite au dessin, voyagea pour étudier l'histoire naturelle, et surtout la chimie, fort peu connue de son temps. Il fit plusieurs expériences, dont quelques-unes réussirent. En 1543, il fut chargé de lever la carte des marais salans de la Saintonge. Après 16 ans de peines et d'expériences, il parvint à découvrir la composition de l'émail, qui lui mérita d'être appelé à Paris et d'avoir un logement au Louvre, où il fit ouvrir, en 1575, un cours d'histoire naturelle. Il échappa à la Saint-Barthélemy; mais quelque temps après, les ligueurs le firent mettre en prison comme calviniste.) Nous avons de lui deux livres difficiles à trouver. Le premier est intitulé : *De la nature des eaux*, *des fontaines*, *des métaux*, *sels et salines*; *des terres*, *des pierres*, *du feu et des émaux*, Paris, 1580, in-8. Le second a pour titre : *Le moyen de devenir riche par l'agriculture.* Il y a dans ces deux traités quelques idées hasardées; mais ils offrent aussi des observations très justes et fondées sur la pratique. Le dernier fut imprimé à Paris, en 1636, 2 vol. in-8, et on y a fait entrer celui de *la nature des eaux*. On a réimprimé les ouvrages de Palissy à Paris, 1777, in-4, avec les notes de M. Faujas de Saint-Fond, et des recherches sur la vie de l'auteur par M. Gobet. Il peignait bien sur le verre; mais la chute de cet art le réduisit à ne peindre que sur la faïence. Palissy fut le premier qui avança que les coquilles fossiles étaient de véritables coquilles déposées autrefois par la mer. Assertion que le philosophe de Ferney, se mêlant mal à propos de physique, a vainement tâché de tourner en ridicule dans une brochure intitulée, *Les singularités de la nature*, Bâle, 1768, in-8. D'autres écrivains se sont donné de plus grands torts encore, en prétendant que ces coquilles n'avaient pu être déposées que par une mer qui aurait couvert la face du globe durant des milliers d'années, tandis qu'il est démontré que le déluge seul explique toutes les questions que ces coquilles font naître; aussi Fontenelle les appelait-il les *les médailles du déluge*, parce qu'effectivement elles attestent cette terrible catastrophe du globe, comme les événemens historiques sont attestés par les médailles. *Voyez* BOULANGER (Nicolas-Antoine.)

PALLADE, *Palladius*, de Cappadoce, né l'an 368 en Galatie, se fit solitaire de Nitrie en 388, et devint en 401 évêque d'Hélénopolis en Bithynie, puis d'Aspone. Il était lié d'une étroite amitié avec saint Jean Chrysostôme, pour lequel il essuya de cruelles persécutions. Chassé de son église, il parcourut les différentes provinces, recueillant avec soin les actions édifiantes qu'il voyait. C'est d'après ces mémoires qu'il forma son Histoire des solitaires, appelée *Histoire Lausiaque*, parce qu'il la composa à la prière de Lausius, gouverneur de Cappadoce, auquel il la dédia en 420. Hervet l'a fait imprimer en latin, Paris, 1555, in-4. On lui attribue encore un *Dialogue* contenant la vie de saint Jean Chrysostôme, grec et latin, dans la Bibliothèque des Pères, Paris, 1680, in-4. Mais ce dernier ouvrage est vraisemblablement d'un autre PALLADE, qui était aussi ami de saint Jean Chrysostôme, et évêque en Orient au commencement du 5ᵉ siècle.

PALLADINO (Jacques), auteur ecclésiastique du 14ᵉ siècle, connu sous le nom de *Jacques de Teramo* ou de *Giacomo d'Ancarano*, naquit dans cette ville en 1349, et devint successivement évêque de Monopoli, de Tarente, de Florence, de Spolette, légat en Pologne. On a de lui, entre autres ouvrages, un roman de piété, plusieurs fois imprimé et traduit dans presque toutes les langues. Il est intitulé : *Jacobi de Teramo compendium perbreve*, Consolatio peccatorum *nuncupatum*, *et apud nonnullos* Belial *vocitatum*, *id est Processus Luciferi contra Jesum*, Augsbourg, 1472, in-fol., et plusieurs autres fois dans le 15ᵉ et le 16ᵉ siècles. On le trouve aussi dans un recueil intitulé : *Processus juris jocoso-serii*, Hanau, 1611, in-8,

qui contient encore le *Procès de Satan contre la Vierge*, par Barthole, et les *Arrêts d'amour*. Pierre Farget, augustin, a traduit en français le *Procès de Bélial*, Lyon, 1485, in-4, et plusieurs autres fois du même format. Il a été aussi imprimé sous le nom de *Jacques d'Ancharano*. L'auteur mourut en Pologne en 1417.

PALLADIO (André), architecte, né à Vicence en 1518, et mort l'an 1588. Ses parens étaient d'une condition médiocre; mais, en considération de son mérite et des avantages qu'il avait procurés à sa patrie, il fut mis au nombre des citoyens et anobli. Il commença par exercer la sculpture; mais le célèbre poète Jean-Georges Trissino, lui voyant beaucoup d'inclination pour les mathématiques, se mit à lui expliquer l'architecture de Vitruve, et ensuite le conduisit avec lui en trois voyages qu'il fit à Rome. Ce fut dans ces voyages et deux autres qu'il fit depuis exprès, que Palladio s'appliqua à dessiner et à étudier les monumens antiques de cette ville. Son livre posthume des *Antiquités de l'ancienne Rome*, tout imparfait qu'il est, montre assez combien il avait approfondi le génie des anciens. C'est dans cette étude qu'il découvrit les véritables règles d'un art qui, jusqu'à son temps, était demeuré enseveli sous les débris de la barbarie gothique. Il nous a laissé un *Traité d'architecture*, divisé en 4 livres, admiré et recherché des connaisseurs. Il le publia en 1570, in-fol., avec figures; (et depuis il a été souvent réimprimé. La plus belle édition est celle de Vicence en italien et en français, 1776-83, 4 vol. gr. in-folio, fig. On y joint ordinairement le volume des *Thermes des Romains*, Vicence, 1785, gr. in-folio, fig. La réimpression, faite à Vicence en 1786, est moins estimée, parce que les épreuves des gravures y sont faibles. MM. Chapuis et Amédée Beugnot ont publié une nouvelle édition des *OEuvres* de Palladio, Paris, 1827, in-fol.) Roland-Friard l'a traduit en français, La Haie, 1726, 2 vol. in-fol. Entre plusieurs magnifiques édifices dont cet illustre architecte a donné les dessins et qu'il a conduits, le théâtre dit *de gli Olimpici*, qu'il construisit à Vicence sa patrie, est la preuve la plus complète de l'excellence de ses talens.

PALLADIUS (Rutilius-Taurus-Æmilianus), un des plus anciens agronomes dont les ouvrages nous sont parvenus, vivait après la décadence des lettres à Rome, et avant Cassiodore; mais on ne sait précisément en quel temps: (il paraît que c'est dans le 5ᵉ siècle.) On a de lui un traité *De re rustica* dans les *Rei rusticæ scriptores*, Leipsick, 1735, 2 vol. in-4. M. Saboureux de la Bonetrie en a donné une traduction française, Paris, 1775, in-8, qui fait le tome 5ᵉ de l'*Economie* rurale, en 6 vol. in-8. On trouve aussi des vers de Palladius dans le *Corpus poetarum* de Maittaire.

PALLAS, affranchi de l'empereur Claude, eut la plus grande autorité sous le règne de ce prince. Il avait été d'abord esclave d'Antonia, belle-sœur de Tibère. C'est lui qui porta la lettre où elle donnait avis à l'empereur de la conspiration de Séjan. Il engagea Claude à épouser Agrippine sa nièce, à adopter Néron, et à le désigner pour son successeur. La haute fortune à laquelle il parvint le rendit si insolent, qu'il ne parlait à ses esclaves que par signes. Agrippine acheta ses services, et, de concert avec elle, la mort de Claude fut par lui accélérée. Quoique Néron dût sa couronne à Pallas, ce prince se dégoûta de lui, le disgracia, et sept ans après le fit périr secrètement, pour hériter de ses biens; mais il laissa subsister le tombeau de cet orgueilleux affranchi. Ce tombeau superbe était sur le chemin de Tibur, à un mille de la ville, avec une inscription fastueuse gravée dessus, et ordonnée par un décret du sénat. Telle était la lâcheté romaine sous le règne des crimes, et sous la verge des tyrans par lesquels le ciel châtiait un peuple dégénéré et corrompu; le vice jouissait des honneurs de la vertu: symptôme infaillible de la chute et de la dissolution des empires.

PALLAS, philosophe qui vivait du temps de Valens, excita de grands trou-

bles dans l'empire. Ayant été arrêté et mis à la torture, il déclara les noms de ses complices qu'on trouva être tous des philosophes occupés à perdre l'état, en trompant les ignorans par de fausses apparences de doctrine et de vertu. En conséquence, la secte de ces hommes dangereux fut proscrite, et personne dans l'Asie n'osa se montrer en public avec un long manteau, de peur d'être pris pour philosophe. *Voyez* HELVIDIUS, VESPASIEN, ZÉNON, LUCIEN, etc.

* PALLAS (Pierre-Simon), naturaliste et voyageur célèbre, naquit à Berlin le 22 septembre 1741. A l'âge de 25 ans, il s'établit à La Haie, où il publia quelques productions qni donnèrent la plus haute idée de ses connaissances. L'impératrice de Russie Catherine II, informée de son mérite, lui fit offrir en 1768 une place à l'académie de Pétersbourg. Pallas s'y rendit et commença peu après à parcourir les vastes états de sa souveraine. Il le fit en savant et en observateur. Rien n'échappa à ses recherches. Les richesses végétales, les animaux, les hommes, toutes les parties de la science naturelle furent étudiées avec des succès dont le génie d'un seul homme ne semblait pas capable. Nous lui sommes redevables d'un *Mémoire* célèbre, utile sous plus d'un rapport aux défenseurs de la religion, dans lequel il démontre qu'en Sibérie, par un phénomène que le cours ordinaire de la nature n'explique pas, il se trouvait une abondante quantité d'os de grands quadrupèdes du midi, d'éléphans, de rhinocéros, de buffles, etc. C'est encore une de ces observations qui a donné naissance à la nouvelle géologie, et qui a fait parvenir les Saussure, les Deluc, les Werner, à la véritable connaissance de la terre. En effet, ce fut Pallas qui, dans un *Mémoire* de 1777, établit clairement cette règle générale, vérifiée par toutes les observations subséquentes, sur la succession des trois ordres primitifs de montagnes : les granitiques au milieu, les schisteuses à leurs côtés, et les calcaires en dehors. Pallas reçut de l'impératrice de Russie de grandes preuves de confiance et des témoignages de bonté. Il fut appelé à donner des leçons de physique au grand-duc Alexandre, qui fut depuis empereur. Il devint successivement membre des académies de Vienne, de Saint-Pétersbourg et de presque toutes les sociétés savantes de l'Europe. Après la réunion de la Tauride à l'empire de Russie, Catherine lui donna une propriété considérable dans cette contrée, où il s'établit et où il continua pendant 15 ans ses recherches minéralogiques et zoologiques qui l'ont rendu si célèbre. Nommé conseiller d'état, historiographe de l'amirauté, et décoré de l'ordre de Saint-Vladimir, ces faveurs n'affaiblirent pas dans son cœur l'amour de la patrie ; et, après quarante-deux ans d'absence, il voulut terminer ses jours dans le pays qui l'avait vu naître, et partit pour Berlin en 1810. Le séjour qu'il y fit ne fut pas de longue durée. Son tempérament, affaibli par les fatigues et les privations de tout genre qu'il avait essuyées dans ses voyages, succomba au bout de quelque temps sous les douleurs d'une dyssenterie, le 8 septembre 1811. M. Cuvier prononça son *Éloge* à l'Institut, le 8 janvier 1813. Les principaux ouvrages de Pallas sont : 1° *Elenchus zoophytorum, generum adumbrationes, specierum descriptiones, cum selectis synonymis*, La Haie, 1766, in-8 ; 2° *Miscellanea zoologica*, La Haie, 1766, in-4. Ces deux ouvrages importans commencèrent la réputation de l'auteur. 3° *Specilegia zoologica*, Berlin, 1767, 2 vol. in-4 ; 4° *Voyage dans différentes provinces de l'empire russe* de 1768 à 1773 (en allemand), Saint-Pétersbourg, 1771-1776, 3 vol. in-4, traduit en français par Gautier de Lapeyronie, première édition, 1788-1793, et deuxième édition, 1794, 8 vol. in-8, avec des notes de Lamarck et de Langlès. Pallas se distingue dans ce livre par l'exactitude des descriptions et la justesse des observations : il se fait une loi de ne parler que de ce qu'il a vu, et son voyage est, suivant l'expression de Saussure, une mine inépuisable pour le naturaliste et l'homme d'état. 5° *Recueil de documens histori-*

ques sur les peuplades mongoles, Saint-Pétersbourg, 1776, 2 vol. in-4. 6° *Observations sur la formation des montagnes et les changemens arrivés à notre globe*, Saint-Pétersbourg, 1778, in-8; Paris, 1782, in-12; 7° *Nouveaux essais sur le Nord, pour servir à la géographie physique, à l'ethnographie, à l'histoire naturelle et à l'économie domestique*, Saint-Pétersbourg et Leipsick, 1781-96, 7 vol. in-8. Ce précieux recueil, qui commence à devenir rare, renferme un grand nombre de morceaux intéressans. 6° *Flora russica*, 2 vol. in-fol., avec 101 fig.; les vol. subséquens n'ont pas paru. Enfin il a publié quelques autres ouvrages intéressans et un grand nombre de *Mémoires*.

PALLAVICINI (Antoine), cardinal, évêque de Vintimille et de Pampelune, naquit à Gênes l'an 1441, d'une maison noble et ancienne en Italie, et dont les diverses branches établies à Rome, à Gênes en Lombardie, ont été fécondes en grands hommes. Ce cardinal eut la confiance des papes Innocent VIII, Alexandre VI et Jules II. Il rendit de grands services au saint-Siége dans les négociations dont il fut chargé, et mourut à Rome en 1507, à 66 ans.

PALLAVICIN ou PALLAVICINO (Ferrante), chanoine régulier de Saint-Augustin, de la congrégation de Latran, né vers 1618 à Plaisance, reçut de la nature beaucoup d'esprit et d'imagination. Ce présent lui fut très funeste; il composa des satires sanglantes contre le pape Urbain VIII, de la maison des Barberins, pendant la guerre de ce pontife contre Odoard Farnèse, duc de Parme et de Plaisance. Pallavicin s'attira l'indignation de la cour de Rome, et fut obligé de se retirer à Venise. Il fut arrêté à Avignon (1), où il eut la tête tranchée en 1644. On trouve un abrégé de sa vie à la tête de la traduction du *Divorce céleste*, Amsterdam, 1699, que La Monnoye soutient n'être pas de lui, quoiqu'on le lui attribue communément. On a imprimé un *Choix des OEuvres* de ce satirique, à Villefranche, en un vol., qui se relie en deux. Toutes ses *OEuvres* permises sont imprimées à Venise, 1655, 4 volumes in-12.

PALLAVICINI (Le cardinal Sforza), célèbre historien du concile de Trente, naquit à Rome en 1607. Il était l'aîné de sa maison; son goût pour la piété le fit renoncer aux espérances du siècle pour embrasser l'état ecclésiastique. Il devint, par son mérite, l'un des membres des congrégations romaines, puis de l'académie des *Umoristi*, et ensuite gouverneur de Jesi, d'Orviette et de Camerino. Pallavicini, peu sensible à tous ces avantages, se fit jésuite en 1638. Après son noviciat, il enseigna la philosophie et la théologie dans la Société. Le pape Innocent X le chargea de diverses affaires importantes; et Alexandre VII, son ancien ami, qui lui devait en partie sa fortune, l'honora de la pourpre en 1657. Pallavicini fut en grand crédit auprès de ce pape, et mourut le 5 juin 1667. Son principal ouvrage est l'*Histoire du concile de Trente*, en italien, qu'il opposa à celle de Fra-Paolo. Les faits sont à peu près les mêmes; mais les circonstances et les conséquences que les deux historiens veulent en tirer sont différentes, et elles devaient l'être: l'un avait, comme l'on sait, les vues d'un sectaire caché sous le froc d'un moine apostat, occupé à introduire le calvinisme à Venise (*voy.* SARPI); l'autre, constamment attaché à la foi catholique, n'a eu aucun intérêt à diriger les faits vers quelque but particulier. Par là, il est propre à mettre le lecteur impartial en état d'apprécier les divers ouvrages qui ont paru sur ce saint concile, entre autres celui d'un écrivain flamand, nommé Le Plat, qui a donné *Monumentorum ad Historiam concilii tridentini potissimum illustrandam amplissima collectio*: pauvre rapsodie, fruit de recherches inutiles, dirigées par un choix qui fait entrevoir tantôt une disposition

(1) Ce ne fut point à Avignon, mais sur le pont de Sorgues, dans le comtat Vénaissin, qu'il fut arrêté par des gens apostés pour le prendre à son passage. Il vivait tranquillement à Venise, lorsqu'un jeune homme, qui voulait gagner le prix mis par la cour de Rome à la tête de Pallavicini s'insinua dans son amitié, lui persuada de venir en France, et le fit passer sur le pont fatal. Une si lâche trahison ne tarda pas à être punie: quelques années après, le perfide fut tué par un des amis de sa victime.

d'esprit peu catholique, tantôt le dessein mal déguisé d'affaiblir par de mesquins détails le respect dû à cette grande assemblée. Le stile de Pallavicini est noble et soutenu. L'auteur avait puisé ses matériaux dans les archives du château Saint-Ange où sont toutes les négociations du concile. L'édition la plus recherchée de cet ouvrage intéressant est celle de Rome, 1656 et 1657 en 2 vol. in-fol., qui est la première. Il fut réimprimé dans la même ville, 1664, 3 vol. in-4, et traduit en latin, 1670, 3 vol. in-4. (*Voyez* Giattini.) Le Père Pucinelli en a donné un assez bon abrégé, dépouillé de toutes les discussions théologiques. On a encore du cardinal Pallavicini un *Traité du stile et du dialogue*, aussi en italien, Rome, 1662, in-16, ouvrage estimé; et des *Lettres*, 1669, in-12, aussi en italien; un *Cours* entier de *Théologie*, des *Commentaires sur la Somme; L'art de la perfection chrétienne; Gli fasti sacri*, poème en octaves; *Ermedegilde*, tragédie, représentée par les élèves du collége romain, dont il était alors préfet.)

* PALLIÈRE (Vincent-Léon), peintre, né à Bordeaux, le 17 juillet 1787, reçut les premières leçons de cet art, de son père, Jean Pallière, graveur et dessinateur, et vint à Paris à l'âge de quinze ans. Il eut pour maître M. Vincent, et, au bout de deux ans, il devint le premier médailliste de l'école. En 1809, il obtint le premier prix du torse, l'année suivante le second, et enfin en 1812, et à l'âge de 25 ans, il remporta encore le premier prix; ce qui lui mérita l'avantage d'être pensionnaire à Rome pendant cinq ans. Au centre des beaux-arts, il fit des progrès très rapides, et envoya à Paris plusieurs tableaux qui annonçaient en lui un véritable talent. Il revint dans cette capitale en 1818, et l'année suivante, il eut un tel succès à l'exposition du salon du musée, que les ministres et plusieurs personnes distinguées lui demandèrent des tableaux. Il épousa en 1819 une cousine de M. Picot, auteur du tableau de l'*Amour et Psyché*, très habile elle-même dans le dessin. Le chemin de la gloire et de la fortune s'était ouvert devant Pallière, lorsqu'il fut atteint d'une maladie de poitrine. Il se rendit à Bordeaux, croyant que l'air natal pourrait lui être salutaire; mais sa maladie empira, et il mourut le 29 décembre 1820, à peine âgé de trente-trois ans. On prononça trois *Discours* à ses obsèques, parmi lesquels on cite celui de M. Lacour, président de l'académie des Sciences de Bordeaux: il est inséré dans la *Ruche d'Aquitaine* (31 décembre 1820). Dans l'espace de dix années, ce peintre a laissé dix-neuf tableaux, savoir: *La maladie d'Antiochus*, *Priam aux genoux d'Achille*, *La confiance d'Alexandre en son médecin Philippe*, *Rémus et Romulus*, *Homère dictant ses vers*, *les Prétendus de Pénéloppe massacrés par Ulysse*, *Argus tué par Mercure*, *Prométhée dévoré par un vautour*, *La flagellation du Christ*, *Un berger en repos*, *Une nymphe chasseresse*, *Une copie de Caravage*, *Prédication en plein air*, *Junon empruntant à Vénus sa ceinture*, *Saint Pierre guérissant un lépreux*, *Tobie rendant la vue à son père*. Ce dernier tableau est le meilleur de l'auteur: il fut commandé par M. Decazes, alors ministre de l'intérieur. qui en fit présent au musée de Bordeaux. On a aussi du même peintre trois *copies*, d'après Rubens et Paul Véronèse, lesquels remplacent les originaux rendus en 1815 aux anciens possesseurs; plusieurs *têtes* d'après nature, des *vues* d'après nature, trois grandes compositions ébauchées, comme *saint Pierre délivré de prison par un ange* (ce tableau devait être terminé par M. Picot, condisciple et allié de Pallière), *La Translation des reliques de saint Gervais et saint Protais*, *Bélisaire se faisant connaître à ses compagnons de gloire*. Pallière s'est distingué par un beau ton de couleur, la grâce des poses, et un travail facile et harmonieux. Nul doute que, s'il eût vécu plus long-temps, il ne fût devenu un des premiers peintres de l'école française.

PALLIOT (Pierre), imprimeur-libraire à Dijon, né à Paris en 1608, mourut en 1698, dans la ville où il était

établi. Ses connaissances dans le blason et dans les généalogies lui méritèrent le titre de généalogiste des duché et comté de Bourgogne. Les curieux recherchent deux de ses ouvrages : 1° *Le Parlement de Bourgogne, ses origines, qualités, blason*, Dijon, 1649, 2 vol. in-fol. François Petitot a donné une continuation de cet ouvrage, 1733, in-fol.; 2° *Science des armoiries*, de Louveau Geliot, augmentée de plus de 6000 écussons, Paris, 1660, in-fol., avec figures. Ce qu'il y a de singulier, c'est que non seulement il imprima ses livres, mais qu'il grava encore le nombre infini de planches dont ils sont remplis.

PALLU (Martin), né en 1661, entra dans la compagnie de Jésus, et exerça le ministère de la chaire avec beaucoup de succès. Il prêcha l'Avent en 1706 devant Louis XIV, et ce prince le nomma pour un carême; mais ses infirmités l'obligèrent de renoncer à la chaire. Il s'attacha dans la suite à composer plusieurs ouvrages de piété, qui eurent du succès. Nous avons de lui : 1° un Traité *du saint et fréquent usage des sacremens de penitence et d'eucharistie*, Paris, 1739, vol. in-12; 2° des *Sermons* publiés en 6 vol. in-12, par le Père Ségaud, en 1744. Ils sont remplis d'onction, et enrichis de l'application de l'Ecriture et des pensées des Pères. Le stile est d'une simplicité noble. Le Père Pallu mourut à Paris en 1742. — Il y a eu du même nom Etienne PALLU, dont on a la *Coutume de Touraine commentée*, 1661, in-4, ouvrage rare et recherché.

PALLU. *Voyez* PALU.

PALLUEL (François de). *Voyez* CRETTÉ.

PALMA (Charles-François), d'une ancienne famille noble, né le 18 août 1735 à Rosemberg en Hongrie, entra chez les jésuites en 1750, fit son cours de philosophie à Caschau, et de théologie à Vienne, et consacra, durant 10 ans, ses soins à l'éducation de la jeunesse au pensionnat royal de Tyrnau et au collége Thérésien à Vienne. A la suppression de la Société, l'impératrice le nomma chapelain de l'archiduchesse Marie-Christine. Dès ce moment, il se donna entièrement à l'étude de l'histoire, dont il avait fait depuis long-temps ses délices. En 1776, il devint chanoine de l'église métropolitaine de Colocza; bientôt après il fut promu prévôt à Batha, et assesseur au comitat; grand prévôt en 1779, évêque de Colophon et suffragant de Colocza le 20 octobre, et vicaire-général le 20 juillet 1784. Il est mort à Pest, le 10 février 1787, à l'âge de 52 ans, laissant au public plusieurs ouvrages savans, fruit de recherches pénibles et bien dirigées : 1° *Specimen heraldicæ Hungariæ, provinciarum nobiliumque scuta complectens*, Vienne, 1766, in-4; 2° *Notitia rerum hungaricarum ab origine ad nostram usque ætatem*, Tyrnau, 1770, in-8, réimprimé en 1776 : ouvrage estimable par sa clarté et la netteté du stile; 3° *Traité des titres et armoiries de Marie-Thérèse, comme reine de Hongrie*, Vienne, 1774, in-8, en allemand : ouvrage entrepris pour prouver les droits de cette princesse sur différentes provinces dépendantes autrefois du royaume de Hongrie, et particulièrement sur la Gallicie et la Lodomérie; 4° *Specimen ad habsburgo-Lotharingicam prosapiam illustrandam, ad nostra usque tempora*, Vienne, 1773, in-8, et 1774, in-fol. C'est une nouvelle édition augmentée de l'ouvrage du comte Coroni, qui prétendit prouver que les maisons d'Autriche et de Lorraine ont la même souche.

PALME ou PALMA l'*Ancien* (Jacques), peintre, né à Serinaletæ dans le territoire de Bergame, en 1518, et ainsi nommé pour le distinguer de Palme le Jeune, son neveu. Elevé dans l'école du Titien, il reçut de ce grand maître un pinceau moelleux, qui le fit choisir pour finir une descente de croix que ce peintre avait laissée imparfaite en mourant. Ce n'est point dans les ouvrages de Palme qu'il faut chercher la correction et le grand goût du dessin; mais il n'y en a point qui soient terminés avec plus de patience, où les couleurs soient plus fondues, plus unies, plus fraîches, et dans lesquels la nature soit mieux imitée par rapport au caractère de chaque objet en particulier.

Ce peintre a été fort inégal; ses premiers ouvrages sont les plus estimés. Ses dessins sont dans la manière du Titien et du Giorgion, mais, pour la plupart, inférieurs à ceux de ces deux grands artistes. On a gravé d'après ce maître qui mourut à Venise en 1574. (Le musée du Louvre possède de ce peintre quatre tableaux, dont le plus remarquable est celui représentant *La Vierge et l'enfant Jésus recevant l'hommage de six personnages saints.*) — Son neveu, Jacques, connu sous le nom de PALME le *Jeune*, né à Venise en 1544, étudia sous le Tintoret, dont il a retenu le goût. Sa réputation s'accrut en peu de temps avec sa fortune; mais l'amour du gain lui fit faire un trop grand nombre de tableaux pour qu'ils lui fissent tous également honneur. Il mourut à Venise en 1628.

PALMIÉRI (Matthieu), parut avec éclat au concile de Florence sa patrie, et mourut en 1475, à 70 ans; il était né en 1405. On a de lui: 1° Continuation de la *Chronique* de Prospère jusqu'en 1449. — Mathias PALMIÉRI de Pise, qui vivait à peu près dans le même temps, poussa cet ouvrage jusqu'en 1481, 1483, in-4. On le trouve dans la *Collection de l'histoire des écrivains d'Italie.* 2° Un traité *della vita civile*, Florence, 1529, in-8; 3° un poème intitulé *Città di vita*, en 3 livres, qui n'a point été imprimé. Cet ouvrage lui attira des désagrémens. Il y enseignait que nos âmes sont les anges qui, dans la révolte de Lucifer, ne voulurent s'attacher ni à Dieu ni à ce rebelle, et que Dieu, pour les punir, les relégua dans des corps, afin qu'ils pussent être sauvés ou condamnés, suivant la conduite bonne ou mauvaise qu'ils mèneraient dans ce monde. Ce poème fut condamné au feu; mais il n'est pas vrai que l'auteur ait essuyé le même sort. Mathias Palmiéri, dont nous avons parlé dans cet article, traduisit en latin l'*Histoire* fabuleuse des soixante-dix interprètes, qui porte le nom d'Aristée (*voyez* ce nom). Cette version parut pour la première fois à la tête de la Bible qu'il fit imprimer à Rome en 1471, 2 vol. in-fol. C'est la première publiée dans cette ville.

* PALMIERI (Vincent), théologien italien, né à Gênes en 1753, devint successivement professeur de théologie à Pise et à Pavie, et fut choisi avec Tamburini et autres professeurs, par Joseph II, pour opérer des réformes dans l'enseignement de la discipline ecclésiastique. Il embrassa ensuite les principes politiques de la révolution française, et mourut à Gênes le 13 mars 1820. Il a publié plusieurs ouvrages en italien: 1° *Traité historique, dogmatique et critique des indulgences*, qui a obtenu 4 éditions, et a été traduit en plusieurs langues. 2° *La liberté et la loi, considérées dans leurs rapports avec la liberté des opinions et la tolérance des cultes.* Cet ouvrage, écrit en faveur de la révolution française, ayant été attaqué, l'auteur publia une *Défense*, qui forme 3 vol. in-8. 3° *La perpétuité de la foi de l'Eglise catholique concernant les indulgences*, Gênes, 1817, in-12; 4° *Analyse raisonnée des systèmes des incrédules*, 7 vol.

* PALOMINO DE VELASCO (Antoine), peintre espagnol, né à Bajalance près de Cordoue, se distingua par le mérite du coloris et un dessin pur et correct; mais on lui reproche d'avoir choisi ses modèles dans une nature commune. Ses ouvrages les plus remarquables sont: *La confession de saint Pierre*, à Valence, et les cinq tableaux du chœur de la cathédrale de Cordoue. Il mourut à Madrid le 18 avril 1726. Il cultivait aussi les lettres, et a publié *El museo pictorico y escala optica, etc.*, Madrid, 1715, 3 vol. in-fol. Les deux premiers contiennent la théorie et la pratique de la peinture, et le troisième les vies des artistes espagnols les plus célèbres. Ces vies ont été réimprimées en 1742 à Londres, in-8. Il faut se méfier des jugemens de l'auteur; il se laisse souvent aveugler par un préjugé national. On a publié à Paris en 1749 une traduction de l'*Histoire abrégée des plus fameux peintres espagnols*, par Palomino, in-12.

PALU (Pierre de la), *Paludanus*, d'une maison illustre, né dans la Bresse, vers 1280, prit l'habit de saint Dominique, et professa la théologie à Paris avec

succès, et se déclara l'un des premiers contre l'opinion de Jean XXII sur la vision béatifique ; ce qui n'empêcha pas ce pape de le faire patriarche de Jésusalem en 1329. La Palu partit pour la Palestine, y fit quelques fruits, et revint en Europe avec une forte envie de faire entreprendre une nouvelle croisade. Son zèle fit de vains efforts pour animer les princes. Il mourut à Paris en 1342, après avoir publié des *Commentaires* sur le *Maître des sentences*, in-fol. ; des *Sermons*, et un *Traité de la puissance ecclésiastique*, qui sont restés manuscrits.

PALU. *Voyez* PALLU.

PALUD (LA). *Voyez* GOFRIDI.

PALUDANUS ou VAN DEN BROEC (Jean), de Malines, professeur en théologie et d'écriture dans l'université de Louvain, chanoine curé de Saint-Pierre, et archiprêtre du district de la même ville, mourut en 1630, dans la 65e année de son âge. On a de lui plusieurs ouvrages pour lesquels le public montra de l'empressement. Les principaux sont : 1° *Vindiciæ theologicæ, adversus verbi Dei corruptelas*, Anvers, 2 vol. in-8, 1620. C'est une explication de presque tous les endroits de l'Ecriture sur lesquels on dispute entre les catholiques et les hérétiques. 2° *Apologeticus marianus*. Il traite des louanges et des prérogatives de la sainte Vierge, dans ce livre publié in-4, Louvain, 1623. 3° *De sancto Ignatio concio sacra*, in-8, ibid., même année ; 4° *Officina spiritualis sacris concionibus adaptata*, in-4, Louvain, 1624.

PALUDANUS (Bernard), né à Steenwick dans l'Over-Issel, en 1550, professeur de philosophie à Leyde, mort vers 1633, voyagea en Europe, en Asie et en Afrique. Il avait de la pénétration, de l'éloquence, une érudition variée, et, ce qui vaut encore mieux, une exacte probité. On a de lui divers ouvrages. Le plus connu est un *Recueil* de notes, dont il a enrichi les *Voyages maritimes* de Linschot, La Haie, 1599, in-fol., et en français, Amsterdam, 1638, in-fol.

PAMELE (Jacques DE), *Pamelius*, né à Bruges en 1536, d'un conseiller d'état de l'empereur Charles-Quint, se fit un nom par de bons ouvrages. Après avoir acquis beaucoup de connaissances à Louvain et à Paris, il revint dans sa patrie où il fut fait chanoine. Son premier soin fut de dresser une belle bibliothèque, de confronter les écrits des saints Pères avec d'anciens manuscrits, et de s'appliquer à la critique sacrée. On lui donna ensuite un canonicat de Sainte-Gudule à Bruxelles, et de Saint-Jean à Bois-le-Duc. Les guerres civiles qui affligèrent sa patrie l'obligèrent de se retirer à Saint-Omer, où l'évêque lui donna l'archidiaconé de sa cathédrale. Philippe II le nomma dans la suite à cet évêché et à la prévôté de l'église de Saint-Sauveur à Utrecht. Ses ouvrages sont : 1° *Liturgica Latinorum*, Cologne, 1571 et 1676, 2 vol. in-4, ouvrage curieux et peu commun, qui renferme le rit du saint sacrifice de la messe observée par les apôtres et les saints Pères ; 2° *Micrologus de ecclesiasticis observationibus* ; 3° *Catalogus commentariorum veterum selectorum in universam Bibliam*, Anvers, 1566, in-8 ; 4° *Relatio ad Belgii ordines de non admittendis una in republica diversarum religionum exercitiis*, Anvers, 1589, in-8 ; ouvrage plein d'une bonne théologie et d'une bonne politique ; 5° une *Edition* de saint Cyprien, Anvers, 1568 ; Paris, 1616, in-fol. Cette édition, faite sur divers manuscrits, est accompagnée de notes estimées qui ont passé dans les éditions que Rigault et Pearson ont données de ce saint Père. 6° Une *Edition* de Tertullien avec des annotations estimées, la vie de ce Père, ses erreurs et la réfutation, Anvers, 1579 ; Paris, 1635, in-fol. Jean-Louis de la Cerda et Rigault ont profité du travail de Pamélius pour donner les éditions de Tertullien. Il publia le traité de Cassiodore *De divinis nominibus*. On a encore de lui une nouvelle *Edition* de Raban-Maur, qui parut à Cologne, après sa mort en 1627, par les soins d'Antoine de Hennin, évêque d'Ypres, 6 tomes en 3 vol. On trouve dans cette édition les *Commentaires* de Pamélius sur Judith et sur l'Epître de saint Paul à Philémon. Ce savant mourut à Mons en Hainaut, en

1587, à 52 ans, en allant prendre possession de l'évêché de Saint-Omer. Il se fit autant estimer par les dons de l'âme que par ceux de l'esprit.

PAMMAQUE (Saint), sénateur de Rome, célèbre par sa vertu et sa science, était d'une famille illustre. Il fut décoré de la dignité proconsulaire, et épousa Pauline, la seconde des filles de sainte Paule. Il découvrit le premier les erreurs de Jovinien et les dénonça au pape Sirice, qui les condamna en 390. Saint Jérôme tira de grandes lumières de Pammaque pour la composition de ses ouvrages contre Jovinien. Pammaque, ayant perdu sa femme, fit offrir le saint sacrifice pour elle, et donna, selon ce qui se pratiquait alors, un festin à tous les pauvres de Rome. On lit dans saint Jérôme que Pammaque oignait les cendres de son épouse du baume de l'aumône et de la miséricorde. Il fit bâtir un hôpital à Porto, et y servit les pauvres de ses propres mains. Son zèle pour la foi lui mérita une lettre de félicitation et d'encouragement de la part de saint Augustin. Le sentiment de quelques auteurs modernes qui prétendent qu'il reçut les ordres sacrés n'est fondé sur aucune preuve solide. Il était ami de saint Jérôme et de saint Paulin, et mourut en 410, honoré des regrets de ces deux grands hommes.

PAMPHILE (Saint), prêtre et martyr de Césarée en Palestine, né vers le milieu du 3e siècle, forma une très belle bibliothèque, dont il fit présent à l'église de cette ville. Cette bibliothèque, au rapport de saint Isidore de Séville, était composée de 30,000 volumes, et contenait presque tous les ouvrages des anciens. Il transcrivit de sa main la *Bible* avec le plus grand soin et la plus grande exactitude, et travailla presque toute sa vie sur ce dépôt des oracles divins. Montfaucon a publié dans *Bibl. coisliana* une courte explication des Actes des apôtres faite par saint Pamphile. Il copia aussi plusieurs ouvrages d'Origène, et composa l'Apologie de ce Père, lorsqu'il était en prison avec Eusèbe de Césarée. Saint Jérôme attribue cette Apologie à Eusèbe; mais Socrate, Photius, etc., la donnent à saint Pamphile; et si Eusèbe y travailla, il n'y eut qu'une faible part. (*Voyez* ce point bien discuté dans l'édition d'Origène, tome 4, part. 2, page 13, par D. Charles de la Rue.) Cette Apologie était divisée en cinq livres; il ne nous en reste que le premier de la traduction latine de Rufin, parmi les *OEuvres* de saint Jérôme. Saint Pamphile reçut la couronne du martyre sous Maximin, vers 308. Eusèbe de Césarée a écrit sa *Vie* en trois livres; saint Jérôme en faisait beaucoup de cas: elle n'est pas parvenue jusqu'à nous.

PAMPHILE, peintre macédonien, fit ordonner par un édit à Sicyone, et ensuite dans toute la Grèce, qu'il n'y aurait que les enfans des nobles qui s'exerceraient à la peinture, et que les esclaves ne pourraient s'en mêler. Il fut le fondateur de l'école de peinture à Sicyone, et fut le premier qui appliqua les mathématiques à son art. Appelles fut son disciple.

PAMPHILE MAURILIEN, nom sous lequel a été donné, par un auteur inconnu, le roman en vers latins de *Pamphile et Galatée*, qui est imprimé avec la traduction en vers français, à Paris, chez Vérard, 1494, in-fol. Cet ouvrage fut fait pour Charles VIII, avant qu'il partit pour l'Italie. (On l'a réimprimé avec la traduction en vers français, Paris, 1594, in-8.)

PANAGIOTI ou PANAJOTI (Panagiotes Nicusius, connu sous le nom de), premier interprète du grand-seigneur, né dans l'île de Chio, mort en 1673, eut beaucoup de crédit à la Porte, et il en profita pour rendre des services importans à sa nation. (Il avait accompagné le grand-visir Achmet Kinpeli au siége de Candie, dont la prise fut due à son adresse. Ce fut-là l'époque de sa faveur, ayant été alors nommé drogman de la Porte, place importante, que depuis Panagioti les Grecs ont occupée, et qu'avant lui on donnait à un renégat. Il se mêlait d'astrologie, et passait pour prophète parmi les Turcs. Le grand-visir le consultait souvent sur l'avenir, et avait la bonne foi de croire aux prédictions de son favori.) Il défendit avec zèle la foi de l'Eglise grecque contre le patriarche

Cyrille Lucar, écrivit en grec vulgaire, et fit imprimer en Hollande un ouvrage sous le titre de *Confession orthodoxe de l'Eglise catholique et apostolique d'Orient* : ouvrage péremptoire contre les calvinistes, qui avaient cherché chez les Grecs quelque conformité d'opinions avec leurs erreurs. Panagioti était un homme très estimable. Les Grecs ont un proverbe qui dit, « qu'il est aussi difficile de trouver un cheval vert, qu'un » homme sage de l'île de Chio. » Panagioti était de cette île; et comme il avait beaucoup de prudence et de génie, on le nommait le *cheval vert*. (Ses obsèques furent faites avec la plus grande pompe. Le patriarche et un grand nombre de Grecs accompagnèrent son corps jusqu'à l'île de la Propontide, où est situé le monastère de la Sainte-Trinité, dont Panagioti avait été le bienfaiteur. Depuis ce favori, les drogmans grecs parvinrent à monter sur les trônes de la Moldavie et de la Valachie, à titre de récompense, que le Sultan accordait à leurs services.)

PANARD (Charles-François), né à Nogent-le-Roi, proche de Chartres, montra de bonne heure beaucoup de génie pour le vaudeville moral, dont il est regardé comme le père. Marmontel l'a surnommé le *La Fontaine du vaudeville*. Cet homme, qui savait si bien aiguiser les traits de l'épigramme, ne s'en servit jamais contre personne; il chansonna le vice, et non le vicieux. Il mourut à Paris, d'une apoplexie, le 13 juin 1765, à 74 ans. On a imprimé ses ouvrages sous le titre de *Théâtre et OEuvres diverses de M. Panard*, à Paris, 1763, 4 vol. in-12. Il y a beaucoup de facilité, de naturel, de sentiment, d'esprit, de bon sens; mais trop de négligences, de longueurs, et de fautes contre la langue et la poésie. (Les *OEuvres choisies* de Panard ont éré imprimées à Paris, 1803, 3 vol. in-18.)

*PANCEMONT (Antoine-Xavier Maynaud de), évêque de Vannes, naquit à Digoing-sur-Loire, le 6 août 1756. Il fit ses études avec un si grand succès, qu'après sa licence il fut nommé grand-vicaire de M. Marbœuf, évêque d'Autun. En 1788, il revint curé de Saint-Sulpice, s'occupa surtout des pauvres que le rigoureux hiver de 1788 à 1789 avait le plus éprouvés, et donna l'exemple de toutes les vertus. A l'époque de la révolution le curé de Saint-Sulpice eut quelques démêlés avec la section, à cause des cérémonies publiques. Fidèle à ses devoirs, il refusa la bénédiction nuptiale à Camille-Desmoulins, connu par ses discours impies; mais, celui-ci ayant promis de les rétracter dans un des numéros de son Journal, il le maria sans autre observation : Robespierre, Pétion et le général Montesquiou étaient présens à ce mariage. Plus tard, ayant refusé de marier l'acteur Talma, il fut dénoncé pour ce fait à l'Assemblée nationale, et, sans l'intervention de quelques amis, cette affaire eût eu peut-être des suites fâcheuses pour lui. En 1791, il refusa de prêter le serment *civique*, et les factieux résolurent de le persécuter. Le dimanche 3 janvier, tandis qu'il prêchait, plusieurs d'entre eux s'étant introduits dans l'église, se mirent à crier : *Le serment....! A la lanterne....!* Le curé descend de la chaire; mais on le force d'y remonter, et l'on exige qu'il prononce la formule du serment. Il s'y refuse, et ne paraît pas intimidé des menaces qu'on lui adresse. Cependant les factieux allaient se jeter sur lui et l'immoler à la rage, lorsque heureusement plusieurs de ses amis et de ses paroissiens lui firent un rempart de leur corps, et parvinrent à le sauver. L'abbé de Pancemont était aussi estimé à la ville qu'à la cour, et le jour même de cet événement la famille royale envoya savoir de ses nouvelles. Le maire de Paris, lui-même, le fameux Bailly, vint en personne lui exprimer ses regrets sur la scène scandaleuse qui venait d'avoir lieu. Il paraît néanmoins qu'il se vit contraint de quitter sa cure; car, quelques jours après, il fut remplacé par le Père Poiré, de l'Oratoire, qu'on installa le 6 février, mais qu'un grand nombre de paroissiens ne voulurent pas reconnaître. L'assemblée nationale avait rendu un décret qui assurait la liberté des cultes; l'abbé de Pance-

mont, espérant qu'en vertu de ce décret on lui laisserait exercer tranquillement son ministère, et désirant en outre rester au milieu de ses anciens paroissiens, loua l'église des Théatins pour y faire l'office, paya le bail, et reçut les clefs de l'église. Mais le dimanche 11 avril, lorsqu'on allait l'ouvrir, il se forma un attroupement qui barra le passage aux fidèles. L'autorité parut vouloir dissiper cet attroupement, et protéger la liberté des cultes; mais les fidèles furent obligés de se retirer, l'église ne fut point ouverte, et les factieux accablèrent d'injures et de menaces le respectable curé. Il se réfugia à Bruxelles, d'où il adressa à ses paroissiens une *lettre* datée du 10 mai 1791, et qui fut imprimée à Paris. Six mois après, il revint dans la capitale, et continua, en secret, les fonctions de son ministère. Il réunissait les fidèles de Saint-Sulpice dans les églises des religieuses du Saint-Sacrement et du Calvaire, et ce fut à leur intention qu'il fit imprimer huit *Exhortations* pour les dimanches du carême et pour ceux de la quinzaine; elles se trouvent jointes à *l'Histoire des événemens arrivés dans la paroisse Saint-Sulpice pendant la révolution*, 1792, 96 pages in-8. Pendant les funestes journées des 2 jusqu'au 6 septembre, dans lesquelles tant de prêtres innocens furent massacrés, l'abbé de Pancemont dut son salut à l'adresse et au dévouement d'une pauvre femme qui le fit passer pour son mari. En 1797, et lors de la conspiration de Brottier, Lavilleheurnois, etc., le directoire le fit chercher d'après des notes à son sujet, que l'on avait trouvées parmi les papiers de Brottier. L'abbé de Pancemont se réfugia à cette époque en Allemagne, et ne revint en France qu'à la fin de l'année 1800, au moment où l'on négociait pour le *Concordat*. Il se lia d'une amitié intime avec l'abbé Bernier, et le seconda dans ses négociations. On lui confia des missions importantes. Entraîné par un zèle obligeant, il sollicita le légat d'accorder des bulles aux évêques constitutionels, qu'il assurait être revenus à l'unité catholique. On a rendu publique la déclaration qu'il donna sur ce fait, de concert avec l'abbé Bernier. L'abbé de Pancemont ne s'apercevait pas qu'il devenait l'instrument d'une politique ambitieuse et perfide. Le 11 avril, MM. Cambacérès, Bernier, et de Pancemont, nommés, le premier à l'archevêché de Rouen, le second à l'évêché d'Orléans, et le troisième à l'évêché de Vannes, furent sacrés par le cardinal-légat. Avant de partir pour son diocèse, l'abbé de Pancemont reçut du gouvernement l'ordre de s'arrêter à Rennes, dont le nouvel évêque était inquiété par le parti constitutionel. Après avoir calmé les esprits les plus remuans, l'abbé de Pancemont se rendit à Vannes, où une double opposition l'attendait de la part de deux autres évêques. M. Amelot, retiré en Angleterre, n'avait pas donné la démission du siége de Vannes, qu'il occupait avant la révolution. Il paraissait, il est vrai, vouloir éviter tout ce qui pouvait amener un schisme; mais plusieurs prêtres de son diocèse persistaient à soutenir sa juridiction contre les décisions du concordat. D'un autre côté, Charles Lemasle, évêque constitutionel de Vannes, avait pour lui un fort parti dans quelques villes, et le préfet le soutenait. Les choses étaient arrivées à un tel point, qu'à Lorient on lut au prône des brochures en faveur des constitutionnels et contre les rétractations. De Pancemont fit tous ses efforts pour se rendre favorable à ce parti; il reçut Lemasle avec une grande indulgence, ne parla point de rétractation, visita son diocèse, à l'occasion du jubilé, rétablit en 1804 son séminaire; enfin, il fit tout ce qui dépendait de lui pour réparer le mal produit par les persécutions révolutionnaires et les divisions. Cependant, il parut par fois entrer dans les vues du gouvernement, comme il le fit en écrivant une *Lettre* circulaire à ses curés (le 26 octobre 1805), et qui favorisait la conscription. Elle fut insérée dans le *Moniteur*. Cette lettre, et la nomination de l'abbé de Pancemont à la place d'aumônier de Mme Baciocchi, princesse de Piombino et sœur de Buonaparte, indisposèrent contre lui plusieurs de ses diocésains. Sur ces entrefaites, il lui arriva un triste

événement qui l'entraîna au tombeau. Un jour, le 28 août 1806, comme il revenait à Vannes avec son secrétaire, cinq hommes armés l'arrêtèrent à une lieue de la ville, le dépouillèrent et ne le laissèrent aller qu'après qu'il leur eut promis de leur envoyer 24,000 francs en or; les brigands ne relâchèrent son secrétaire, qu'ils avaient gardé comme otage, que lorsqu'on leur eut fait parvenir cette somme. Cette fâcheuse aventure affecta vivement le prélat; dès ce moment sa santé commença à s'altérer, et le 5 mars 1807 il fut frappé d'une violente attaque d'apoplexie, dont il mourut le 13 du même mois, à l'âge de 51 ans. M. de Pancemont avait un caractère aimable; ses mœurs furent toujours exemptes de reproches. Buonaparte, dans une lettre datée du camp de Finkenstein, le 5 mai suivant, et publiée dans les journaux, fit l'éloge de ce prélat et ordonna que sa statue en marbre serait placée dans la cathédrale de Vannes.

PANCIROLI (Gui), né à Reggio en 1523 d'une famille distinguée, fit de grands progrès dans l'étude du droit, auquel il s'appliqua dans les différentes universités d'Italie. Sa réputation engagea le sénat de Venise à le nommer, en 1547, le second professeur des Institutes à Padoue. Il remplit successivement plusieurs chaires dans la même université, et toujours avec beaucoup d'honneur. La science du droit ne l'occupait pas seule. Il consacrait une partie de son temps à l'étude des belles-lettres. Philibert-Emmanuel, duc de Savoie, touché de son mérite, l'attira dans l'université de Turin en 1571. Panciroli y eut autant d'admirateurs qu'à Padoue; mais des raisons de santé le firent revenir dans cette dernière ville. Il continua d'y enseigner le droit, et y mourut en 1599, à 76 ans. On a de lui: 1° un traité curieux et intéressant, *Rerum memorabilium deperditarum et nuper inventarum*. Il écrivit ce livre en italien; Henri Salmuth le traduisit en latin, et le fit imprimer en 1599 et 1602, en 2 vol. in-8. On donna une nouvelle édition de cette version à Francfort, in-4, en 1660. Pierre de la Noue mit cette traduction latine en français, Lyon, 1617, in-8; 2° *Notitia dignitatum tum orient. tum occident. ultra Arcadii Honorique tempora*, Lyon, 1608, et dans la collection des *Antiquités romaines* de Grévius. Cet ouvrage est plein d'érudition. 3° *De numismatibus antiquis*; 4° *De juris antiquitate*; 5° *De claris juris interpretibus*, Francfort, 1721, in-4; 6° *De rebus bellicis*; 7° *De magistratibus municipalibus et corporibus artificum*; 8° *De quatuordecim regionibus urbis Romæ, earumque ædificiis tam publicis quam privatis*, etc.

* PANCKOUCKE (André-Joseph), libraire et compilateur de Lille, où il naquit en 1700, a donné quelques ouvrages dont nous citerons les principaux: 1° *Dictionnaire historique et géographique de la châtellenie de Lille*; 2° *Elémens d'astronomie et de géographie*; 3° *Essai sur les philosophes*, ou *les Egaremens de la raison sans la foi*; 4° *Manuel philosophique*, ou *Précis universel des sciences*; 5° *Dictionnaire des proverbes français*, 1749, in-12; ouvrage plus complet et plus décent que celui de Leroux, mais effacé par celui de M. La Mésangère, publié en 1821; 6° *Etudes convenables aux demoiselles*, 2 vol. in-12; 7° *Etudes mathématiques*; 8° *Art de désopiler la rate*, in-12, 2e édit. augm. 1773, 2 vol. in-12. 9° *Abrégé chronologique de l'histoire de Flandre*, in-8. Ces diverses compilations n'ont pas un grand mérite, et leur faible succès n'a pas été de longue durée. Panckoucke mourut en 1753, privé des sacremens de l'Eglise, à cause de son opposition au formulaire, qu'il refusa de signer, même à ses derniers momens.

* PANCKOUCKE (Charles-Joseph), fils du précédent, naquit à Lille en 1736. Il vint à Paris à l'âge de 28 ans, et y établit une imprimerie avec laquelle il acquit une fortune immense, et donna quelques grands ouvrages. Le *Mercure*, dont le produit suffisait à peine pour payer les rédacteurs, devint entre ses mains une source féconde de richesses. Il se répandit avec profusion, et il eut jusqu'à 15,000 abonnés. Ce journal ne fut pas le seul qui, sous sa direction, ob-

tint un brillant succès; le *Moniteur*, qu'il créa, réussit au delà de ses espérances. Comme libraire, son nom est attaché aux plus grandes entreprises qui se firent de son temps. Nous citerons les *OEuvres de Buffon*, le *grand Vocabulaire français*, le *Répertoire universel de jurisprudence*, l'*Abrégé des voyages*, l'*Encyclopédie méthodique*, etc Comme littérateur, ses ouvrages méritent à peine qu'on en rappelle le titre; cependant on cite encore une traduction de *Lucrèce*, de la *Jérusalem délivrée*, et du *Roland* de l'Arioste; un *Discours sur le beau*, un autre *sur le Plaisir et la douleur*; le plan de l'*Encyclopédie méthodique*, qui lui doit son origine; et un grand nombre de mémoires et d'articles dans différens écrits périodiques.

* PANEL (Alexandre-Xavier), savant numismate, naquit en 1699 à Nozeroi en Franche-Comté. A l'âge de vingt ans, il entra chez les jésuites, y fit ses études, et fut professeur de belles-lettres dans les colléges de Besançon, de Lyon et Marseille. Le Père Alexandre, s'étant particulièrement livré à l'étude de l'antiquité et des médailles, publia plusieurs *dissertations* qui le firent connaître avantageusement. Le roi d'Espagne, Philippe V, l'appela auprès de lui, et le nomma précepteur des infans (depuis Ferdinand VI, Charles III, rois d'Espagne, et Philippe I, duc de Parme). Le monarque lui confia en même temps la direction de son cabinet des médailles, que le Père Panel augmenta considérablement. En 1724, il fit un voyage en France pour examiner et acheter le riche médailler de Rothelin. Voulant revoir sa famille, il passa par Dijon, où il examina le reste du médailler du Père Chifflet, et y connut le savant Père Oudin. Arrivé à Besançon, il obtint de Mairot de Monteigny qu'il lui cédât une collection de médailles celtiques ou galloises. A son retour en Espagne, le Père Panel fut nommé professeur de rhétorique au Collége royal de Madrid. Cette nouvelle place ne l'empêcha pas de s'occuper toujours de la numismatique. Il mit en ordre le cabinet du roi, et en fit la description que l'on conserve encore dans la bibliothèque de l'Escurial. Il allait donner une seconde édition du *recueil d'Adolphe Occo*, relatif aux médailles des empereurs romains, et préparait en même temps la *description des médailles grecques et égyptiennes* qu'André Morell avait oubliées dans son *Thesaurus*, etc.; mais il fut surpris par la mort en 1777, avant d'avoir pu terminer ces deux intéressans ouvrages. Le Père Panel avait soixante-dix-huit ans. Il a laissé : 1° *De cistiphoris seu nummis quæ cistas exhibent*, Lyon, 1784, in-4. On y parle des médailles sur lesquelles on remarque des cistes ou corbeilles que les prêtres portaient aux fêtes de Cybèle. 2° *Dissertation*, ou *Lettre sur le triumvirat de Galba*, *Othon et Vitellius*, et sur celui de *Pepennius*, *Altus et Sévère*. (*V. Mémoires de Trévoux*, août 1735, page 1349). L'auteur s'efforce de prouver que ces triumvirats ont existé; mais le Père Tournemine a réfuté cette opinion dans le Journal de Trévoux. 3° *Lettre touchant les médailles de M. Lebret*, premier président du parlement de Provence, Londres, 1737, in-4; 4° *Explication d'une médaille d'Auguste frappée à Lyon*, sans date, in-4 (insérée dans les *Mémoires de Trévoux*, juin 1738, page 1263). Son départ pour l'Espagne l'empêcha de continuer un ouvrage intitulé : 5° *Lugdunum vetus nummis et marmoribus illustratum*. *V.* Lettre à M. D. B. (De Boze) *sur une médaille de la ville d'Iconium* (*Mémoires de Trévoux*, mai 1733, page 640). 6° *Remarques sur les premiers versets du premier livre des Machabées*, ou *Dissertation sur une médaille d'Alexandre le Grand*, Lyon, 1739, in-4, traduit en espagnol par Manuel Gomez y Marco, Valence, 1755, in-4. Le Père Panel se proposait de donner une *Histoire des Machabées prouvée par les médailles*, mais ce projet ne s'est point réalisé; 7° *De nummis Vespasiani fortunam et felicitatem reduces exprimentibus*, Lyon, 1742, in-4; 8° *De coloniæ Tarraconæ nummo*, *Tiberium*, *Augustum*, *Juliam Augustam*, *Cæsaris Augusti filiam*, *Tiberii uxorem*, *Drusum Cæsarem*, *utriusque filium*, *exhi-*

bente, Zurich, 1748, in-8. fig. ibid. 1748, in-4. Un texte et une traduction en espagnol par don Bonaventure Garcias. Le Père Panel cherche à prouver par cette médaille que l'exil et la mort prématurée de Julie sont des récits fabuleux. 9° *De nummis exprimentibus undecimum Trebomani Galli Augusti annum; Gal. Augusti decimum et tertium; decimum quartum Æmiliani Augusti, coloniæ Viminacii; undecimum denique Valeriani senioris*, ibid. 1748, in-4. fig. Le comte d'Etling, auquel cette dissertation est adressée, avait fait part au Père Panel de son embarras pour expliquer ces médailles, qui se trouvent en opposition avec les historiens. Le Père Panel soutenait le principe que les médailles rectifient les erreurs des historiens, parce que « le témoignage d'un mé» tal, exempt de passion et gardant fidè» lement l'empreinte qui lui est confiée, » doit être préféré aux rapports des hom» mes quelquefois trompés et souvent » trompeurs. » Les rédacteurs des *Mémoires* de Trévoux dirent au sujet de l'opinion du Père Panel: « Il est difficile de » défendre une mauvaise cause avec plus » d'esprit. » 10° *De Ferdinandi regis natalibus; de Vivorum principum natales celebrandi apud veteres consuetudine*, Madrid, 1750, in-4. Le Père Panel montre dans cette dissertation autant d'érudition que de goût. 11° *La sabiduria* ou *la Science et la sottise dans la chaire des moines* (en espagnol), ibid. 1758. C'est une critique contre les mauvais prédicateurs qui existaient alors en Espagne, et que le Père Isla (*Voy.* ce nom) a si gaiement censurés dans son *Frère Gerundio*. On a fait l'analyse de cet ouvrage dans le *Journal encyclopédique*, année 1759. La Serra Santander avait en son pouvoir trois manuscrits du Père Panel intitulés: l'un, *Dissertation sur l'éloquence de la chaire, et économie d'un sermon*; l'autre, *Dialogue des morts*, relatif à l'histoire d'Espagne; et le troisième, *Mémoire sur l'histoire d'Espagne et d'Afrique*. (*Voy.* le catalogue de la Bibliothèque de Santander.)

* PANEL (Antoine), frère puîné du précédent, né en Franche-Comté, en 1702, entra, comme son aîné, chez les Pères de la compagnie, y fit de très bonnes études, et se consacra particulièrement à la poésie latine. Quoiqu'il eût beaucoup de talent pour l'enseignement, sa faible santé ne lui permettant pas un travail assidu, il fut obligé d'abandonner cette carrière, qu'il remplissait avec honneur. Plus tard, sentant empirer sa santé, il quitta la société, et se retira à Nozeroi, sa patrie, où il mourut vers 1760. Il a laissé six *Odes* latines qui ne sont pas sans mérite, et où l'on remarque surtout une pureté classique de langage. Ces odes ont été imprimées séparément et dédiées, savoir, deux, à Philippe V, roi d'Espagne, une à la reine Barbe son épouse, une à Charles III, leur fils et alors roi de Naples, et deux à Pierre de Grammont, archevêque de Besançon.

* PANIERI (Ferdinand), théologien italien, né à Pistoie en Toscane le 24 novembre 1759, fut nommé aussitôt après son ordination professeur de dogme dans le séminaire de sa ville natale. L'évêque Ricci, ayant réuni un synode en 1786, et ayant cherché à répandre dans son diocèse les innovations dangereuses du jansénisme, Paniéri le seconda de tous ses efforts et appuya la publication des livres pernicieux que ce prélat faisait répandre. Lorsque Ricci fut forcé de quitter son siége, l'abbé de Vallombrosa, ami de Paniéri, lui donna des conseils salutaires, et il examina avec plus de soin les matières contestées. Après cet examen, il se hasarda d'envoyer à Rome un *Mémoire*, où il exposait ses difficultés. La réponse paternelle que lui fit Pie VI, rédigée par le savant cardinal Gerdil, le toucha vivement, et pendant une maladie qu'il eut, il fit vœu de se rétracter. Fidèle à sa promesse, aussitôt qu'il fut guéri, il fit sa rétractation entre les mains de M. Falchi, successeur de Ricci, et, non content de cette démarche, il adressa au saint-Siége l'aveu de ses torts, accompagné de plusieurs *Dissertations* qui réfutaient les opinions par lui autrefois énoncées. Sa conscience n'étant pas encore tranquille, il pria qu'on lui envoyât

de Rome une formule de soumission. Il l'obtint, la souscrivit ; et pour donner plus d'authenticité à son repentir, il fit une déclaration publique dans les conférences ecclésiastiques du clergé de Pistoie, dont il était devenu directeur. Plus tard, à l'occasion d'une leçon de morale qu'il donna en 1817, concernant le mariage, il signala et réfuta les erreurs enseignées autrefois dans le diocèse sur le pouvoir de l'Eglise relativement aux empêchemens *dirimans*. Il fit, en outre, sa profession de foi sur la bulle *Auctorem fidei* de Pie VI, s'estimant heureux d'avoir trouvé une occasion de manifester son attachement au saint-Siége, et son éloignement pour toute innovation. Cette partie de sa leçon, on la trouve insérée dans le journal *Arcadio*, de Rome, et signée par Paniéri, sous la date du 17 mars 1820. Elle a été aussi imprimée à part, avec deux *extraits* de lettres de Paniéri, dans lesquelles il rend compte de sa conduite passée. Sa seconde lettre, datée de Pistoie, le 11 juin 1820, est une profession de foi sur l'autorité du saint-Siége et sur différentes questions relatives à la suprématie des pontifes. La conduite de Paniéri lui gagna la bienveillance de son nouvel évêque, qui le nomma professeur de morale dans son séminaire et chanoine de sa cathédrale. Cet ecclésiastique est mort le 27 janvier 1822, âgé de 63 ans. On a de lui : 1° *Examen pratique et instructif sur les péchés qui se commettent dans les fêtes et les plaisirs du siècle*, Pistoie, 1808, 1816, 4 vol. ; 2° *Exposition des lois de Dieu et de l'Eglise sur l'usure*, 1813, 1 vol. ; 3° *Catalogue des Saints de Pistoie*, 1818, 2 vol., et plusieurs *Manuscrits* sur des matières ecclésiastiques.

PANIGAROLA (François), évêque d'Asti en Piémont, né à Milan en 1548, entra jeune dans l'ordre des frères mineurs-observantins, où il se rendit très savant dans la philosophie et la théologie, et se distingua surtout par ses talens pour la prédication. Son mérite lui valut l'évêché d'Asti, qui lui fut donné par Sixte V en 1587, et qui le fit choisir avec le jésuite Bellarmin, pour accompagner en France le cardinal Gaëtan, envoyé en 1589. Panigarola mourut à Asti en 1594. Ses *Sermons* furent imprimés à Rome en 1596, in-4. On a de lui plusieurs autres ouvrages, la plupart de piété et de controverse, tant en latin qu'en italien. Le plus connu est un traité de l'éloquence de la chaire en italien, intitulé *il Predicatore*, Venise, Guindi, 1709, in-4.

* PANIN (Nikita Ivanovitch, comte DE), homme d'état russe, né le 15 septembre 1718, d'une famille originaire de Lucques (les Pagnini), était fils d'un des généraux du czar Pierre Ier. Il commença par être soldat dans les gardes à cheval de l'impératrice Elisabeth ; il devint ensuite un de ses chambellans, puis son grand écuyer. En 1747, sa souveraine l'envoya à Copenhague et deux ans après à Stockholm, avec le titre de ministre plénipotentiaire.. A son retour, il fut choisi pour gouverneur du grand-duc Paul Petrowitz, et se laissa gagner par Catherine II pour entrer dans le complot contre son mari. Le ministère des affaires étrangères fut le prix de sa soumission aux volontés de l'impératrice. Quelques biographes lui attribuent tous les actes importans qui ont été signés sous son règne ; mais Levesque ne partage pas cette opinion. Il avait, selon cet historien, assez de capacité pour justifier le choix de Catherine, mais non une assez grande réputation de génie et d'activité pour qu'on lui fît honneur de ce qui devait être l'ouvrage de la souveraine. Un autre écrivain a dit qu'il fut le seul ministre de Catherine qui connût parfaitement les affaires ; qu'il prévoyait tous les événemens, mais qu'il donnait nonchalamment les vrais moyens d'arriver à tous les succès. Sa taille était énorme en grosseur. Il était gourmand, grand mangeur et grand dormeur. Il mourut le 11 avril 1783. On a imprimé un *Précis historique de la vie du comte de Panin*, Londres, 1784, in-8.

* PANIS (N....), conventionnel, né dans le Périgord, était venu très jeune à Paris pour achever ses études et se faire recevoir avocat. A l'époque de la révo-

lution de 1789, il était un des membres les moins connus du barreau de la capitale. Bientôt il acquit une triste célébrité, en se jetant à corps perdu, dans la mêlée révolutionnaire. Devenu orateur de carrefours, il excita la multitude à l'insurrection. Cependant jusqu'au 20 juin 1790, il avait été peu question de lui, quoiqu'il fût devenu le beau-frère du brasseur Santerre, qui exerçait déjà une grande influence sur le peuple des faubourgs. Panis prit part aux journées du 20 juin et du 10 août : il fut même l'un des premiers à profiter de cette dernière insurrection. Dans la nuit du 11 au 12, il s'installa à l'hôtel de ville et devint l'un des membres de cette Commune monstrueuse qui, après avoir chassé ceux que les citoyens de Paris avaient mis à la tête de leur municipalité, se constitua de sa propre autorité sans élection populaire. Cette Commune ayant choisi dans son sein une commission composée des plus violens démagogues, Panis en fit partie : c'est ce qu'on appela le *Comité de salut public*, dans lequel on remarquait Marat, Jourdheuil, Duplain, Sergent et quelques autres d'épouvantable mémoire. Ce comité envoya dans tous les départemens la plus horrible *circulaire*, non seulement pour justifier les massacres des 2 et 3 septembre, mais, ce qui est à peine croyable, pour engager les autres communes à imiter l'exemple donné par celle de Paris : Panis signa cette pièce. Aux élections pour la Convention, la ville de Paris le choisit pour l'un de ses députés. Il ne parut guère à la tribune que pour repousser les attaques des Girondins qui ne cessaient de parler des massacres de septembre, et qui demandaient que les auteurs de ces crimes fussent mis en jugement. Dans le procès de Louis XVI, Panis vota pour la mort, contre le sursis et contre l'appel au peuple. Nommé plus tard membre du *comité de sûreté générale*, il parut et fut en effet long-temps attaché au char de Robespierre ; mais, lorsque ce monstre eut demandé et obtenu la tête de son ancien ami Danton, Panis se détacha de sa faction, interpella courageusement le féroce dictateur, en le sommant de déclarer s'il l'avait aussi porté sur la liste des proscrits, et prit une part active aux journées des 9 et 10 thermidor an 2 (27 et 28 juillet 1794). Dans la séance du 1[er] prairial an 3 (20 mai 1795), il essaya de défendre les chefs des insurgés dont la Convention venait d'ordonner la mise en accusation ; mais il ne put parvenir à se faire entendre. Quelques jours après (27 mai), il voulut parler en faveur de son ami le député Laignelot : il fut lui-même mis en état d'arrestation. On lui reprocha publiquement dans cette séance la part qu'il avait prise aux massacres de septembre ; il se défendit mal, protesta de son innocence, parla de ses vertus, invoqua Dieu et parut être réellement en délire. Un de ses collègues, Auguis, dont il implora le témoignage et qu'il appela son ami, s'écria : *Point d'amitié avec le colporteur de la mort*. Arrêté à la sortie de la séance, Panis ne recouvra la liberté que par l'amnistie du 4 brumaire an 4. Il a été employé depuis dans l'administration des hospices de Paris. Il vécut dès lors entièrement oublié sous Buonaparte, et on n'entendit plus parler de lui. Mais pendant les cent-jours, il reparut sur la scène politique, et, lorsque les Bourbons rentrèrent pour la seconde fois en France, il fut atteint par la loi contre les régicides relaps. Retiré en Italie, il y vécut d'une pension que lui faisaient ses enfans. La révolution de 1830 lui permit de rentrer en France. Il est mort à Marly le 22 août 1832 d'un ulcère au pilore ; il était âgé de 75 ans. La faveur populaire dont il avait joui ne l'avait pas enrichi : on l'a souvent entendu déplorer le malheur des circonstances où il s'était trouvé. Ses remords annoncent sans doute qu'il était revenu à des sentimens meilleurs ; mais ils ne pourront empêcher que l'inexorable histoire n'attache son nom aux forfaits de septembre.

* PANNINI (Jean-Paul), célèbre paysagiste, né à Plaisance en 1691, se distingua par la grâce et la vérité qu'il mettait dans ses compositions. Ses ouvrages sont très-recherchés des amateurs. On cite parmi ses chefs-d'œuvre un tableau

représentant les *Vendeurs chassés du temple*. On fait aussi beaucoup de cas des différentes vues dont il a orné le château de Rivoli, maison de plaisance du roi de Sardaigne. Cet artiste mourut à Rome en 1764. Le musée du Louvre à Paris possède de lui sept table aux : un *Festin donné sous un portique d'ordre ionique*, un *Concert donné dans l'intérieur d'une galerie circulaire d'ordre dorique*, et plusieurs tableaux de ruines.

* PANNIUS, Romain, fabricant de papier ou *papyrus*, auquel il donna le nom de *fanniaque*. Il en établit une fabrique en Egypte, y amassa de grandes richesses, et mourut vers l'an 70 de J. C. Nos lecteurs n'ignorent pas que le *papyrus* était une espèce de jonc qui croissait sur les bords du Nil, et que c'est sur cette matière que sont tracés les plus anciens manuscrits. Selon le récit de Costius, on trouva dans un tombeau du Janicule les livres de Numa écrits sur ce papier. Nous nous bornerons à rappeler qu'il y en avait de plusieurs sortes, l'*hiératique* ou *sacré*, qu'on réservait pour les livres qui traitaient du culte; le *livien*, auquel Livie, femme d'Auguste, avait donné son nom, le *sattique*, l'*amphytiratique*, l'*emporétique* ou celui du commerce ordinaire, qui n'avait que six pouces de largeur, et enfin le *fanniaque*, inventé par Panius, qui était de douze pouces. On conserve dans la bibliothèque du Vatican plusieurs manuscrits de ces différentes sortes de papier.

PANNONIUS (*Janus*), ou JEAN LE HONGROIS, évêque de la ville de Cinq-Eglises, mort en 1490, et selon quelques-uns en 1472, à 37 ans, cultiva les belles-lettres avec succès en Italie, et travailla ensuite à les faire fleurir en Hongrie. On a de lui des *Elégies* et des *Epigrammes*, Venise, 1553, in-8, et dans les *Deliciæ poetarum hungarorum*, in-16, Francfort, 1619, parmi lesquelles on en trouve quelques-unes d'heureuses. Rien n'est plus plaisant que l'erreur des encyclopédistes touchant Janus Pannonius, qu'ils ont regardé dans la première édition de leur compilation, comme possédant cinq églises ou évêchés. A l'article *Evêché*, après avoir disserté sur la pluralité des bénéfices, et dit que le cardinal Mazarin, évêque de Metz, possédait en même temps 13 abbayes, ils ajoutent : « Et quant à la pluralité des » évêchés, Janus Pannonius était à son » décès évêque de cinq villes. »

PANOETIUS, philosophe grec de la secte des stoïciens, natif de Rhodes, fut ami de Scipion l'Africain le Jeune. Il florissait vers l'an 127 avant J. C. Il avait composé : 1° un livre sur les *sectes des philosophes ;* 2° un autre *de la tranquilité de l'âme ;* 3° un *des offices*, *etc.*

PANOPION, Romain, dont parle Valère-Maxime, à l'occasion d'un trait de fidélité héroïque de son esclave. Celui-ci ayant appris que des soldats accouraient pour tuer son maître qui avait été proscrit, changea d'habit avec lui, et le fit sortir secrètement par une porte de derrière; et, montant à la chambre, alla se mettre dans le lit de son maître, où il se laissa tuer à la place de Panopion.

PANORMITA, le *Panormitain*. *Voyez* ANTOINE de Palerme et TUDESCHI.

PANSA. *Voyez* VIBIUS.

PANTALEON (Saint), célèbre martyr de Nicomédie, que l'on croit avoir souffert la mort vers 305, sous l'empire de Galère.

PANTALÉON, diacre de l'église de Constantinople dans le 13e siècle, est auteur d'un *Traité* contre les erreurs des Grecs, qui se trouve dans la *Bibliothèque des Pères*.

PANTALÉON (Jacques). *Voyez* URBAIN IV.

PANTÉNUS ou PANTÈNE (Saint), philosophe chrétien, né en Sicile, florissait sous l'empereur Commode. Il enseigna dans la célèbre école d'Alexandrie, où, depuis saint Marc, fondateur de cette Eglise, il y avait toujours eu quelques théologiens qui expliquaient l'Ecriture sainte. Les Indiens ayant demandé quelqu'un capable de les instruire dans la religion chrétienne, et de combattre la doctrine des bracmanes, on leur envoya Panténus. Eusèbe rapporte qu'il trouva chez ces peuples un Evangile de saint Matthieu, écrit en hébreu, que saint

Barthélemy leur avait laissé. Panténus, de retour à Alexandrie, continua d'y expliquer l'Ecriture sainte en particulier, l'école de cette ville étant alors gouvernée par saint Clément d'Alexandrie, son disciple. Il avait composé des *Commentaires* sur la Bible, qui ne sont pas venus jusqu'à nous. On peut juger de la manière dont il expliquait le texte sacré, par celle qu'ont suivie Clément d'Alexandrie, Origène et les élèves de cette école. Leurs commentaires sont pleins d'allégories; ils s'éloignent souvent de la lettre, et trouvent presque partout des mystères dont l'explication est mêlée de beaucoup d'érudition. (*Voyez* saint GRÉGOIRE LE GRAND.) Saint Panténus vivait encore en 216.

PANTHÉE. *Voyez* ABRADATE.

PANTIN (Guillaume), né à Tielt en Flandre, au commencement du 16e siècle, médecin à Bruges, mort en 1583, laissa un savant *Commentaire* sur le traité de Celse *De re medica*, à Bâle, 1552, in-fol., qui prouve qu'il était versé dans la belle littérature. Il était grand-oncle du suivant.

PANTIN (Pierre), de Tielt en Flandre, se rendit habile dans les langues, et les enseigna à Tolède et à Saragosse; il devint ensuite chapelain de Philippe II, chanoine d'Ypres, doyen de Sainte-Gudule à Bruxelles, prévôt de Condé, et mourut à Bruxelles en 1611, à 56 ans. On a de lui : 1° des *Traductions* de plusieurs auteurs et saints Pères grecs; 2° un Traité *de Dignitatibus et officiis regni ac domus regiæ Gothorum*, dans les Conciles de Loaysa, et dans l'*Hispania illustrata*, 4 vol. in-fol.; petit traité savant et utile.

PANVINI ou PANVINO (Onuphre), religieux augustin, célèbre historien et antiquaire, né en 1529 à Vérone, mourut à Palerme en 1568, à 39 ans, après avoir rempli divers emplois dans son ordre et avoir été bibliothécaire du Vatican; il avait eu cette place de Marcel III, qu'il avait connu lorsque ce pape était cardinal. On dit qu'étant attaché au cardinal Alexandre Farnèse (Marcel III étant mort), et allant avec lui en Sicile, il en reçut, on ne sait à quelle occasion, quelque réprimande, et qu'il en conçut tant de chagrin qu'il en mourut. Ses manières affables, polies et prévenantes, le firent aimer de ses confrères, autant que son érudition profonde le fit estimer des savans. Paul Manuce l'appelle *Helluonem antiquarum historiarum*. Il avait pris pour devise : *In utrumque paratus*, avec un bœuf placé entre une charrue et un autel. Il voulait dire qu'il était également prêt à supporter les fatigues du service divin et celles des sciences humaines. Nous avons de lui : 1° un *Abrégé des vies des papes*, en 1567, in-4. L'auteur dédia son ouvrage à Pie V, qui honorait alors le siége romain par son zèle et ses vertus. 2° *De antiquis Romanorum nominibus*, in-fol; 3° *De ritu sepeliendi mortuos apud veteres christianos, et de cœmeteriis eorumdem*, in-8; traduit en français, in-8; 4° *De principibus romanis*, in-fol. 5° *De antiquo ritu baptizandi catechumenos*, in-4 et in-8 : savant; 6° *De republica romana*, in-8, Paris, 1588 : profond et instructif; 7° *Festorum libri V*, in-fol., Venise, 1557 : livre peu commun, et utile pour l'ancienne histoire et celle du moyen âge; 8° *De primatu Petri*; 9° *Topographia Romæ*, Francfort, 3 vol. in-fol.; 10° *De triumpho et ludis circensibus*, Padoue, 1681, in-fol.; 11° *Chronicon ecclesiasticum a C. Julii Cæsaris tempore usque ad Maximilianum II*, in-fol. : ouvrage plein de recherches, et bien propre à éclaircir l'histoire tant ecclésiastique que profane; 12° *De episcopatibus, titulis et diaconis cardinalium*; 13° *Annotationes et supplementa ad Platinam de vitis sanctis pontificum*; 14° *De septem præcipuis urbis Romæ basilicis*.

*PANZER (George-Volfang-François), bibliographe allemand, naquit à Sulzbach, dans le haut Palatinat, le 16 mars 1729. Après avoir étudié en philosophie et en théologie, il embrassa l'état ecclésiastique, prit le grade de docteur, et devint pasteur de la cathédrale de Nuremberg. Il est auteur de plusieurs ouvrages, dont les plus connus sont : 1°

Annales typographici ab artis inventæ origine ad annum N. D. post Maittairii, Denisi, aliorumque doctissimorum virorum curas in ordine redacti, emendati et aucti, Nuremberg, 1763-64, 3 vol. in-4. Cet ouvrage, dit M. Brunet, est le plus complet que nous ayons sur cette matière ; cependant il ne remplace pas entièrement celui de Maittaire, et laisse encore beaucoup à désirer. 2° *Annales de l'ancienne littérature allemande*, ou *Indication et description de tous les ouvrages imprimés depuis l'invention de l'art de l'imprimerie jusqu'en* 1788, Nuremberg, in-4 ; 3° *Histoire de l'imprimerie dans les premiers temps à Nuremberg*, ou *Catalogue de tous les livres imprimés depuis l'invention de l'imprimerie jusqu'en* 1500, *avec des observations littéraires*, Nuremberg, 1789, grand in-4. Ces deux ouvrages sont en allemand. Panzer est mort dans cette ville le 9 juillet 1805.

PAOLI (D. Sébastien), littérateur et antiquaire, né dans le territoire de Lucques en 1684, se fit religieux dans la congrégation des clercs réguliers de la Mère de Dieu, se distingua par sa science, s'acquit l'estime des savans, surtout du marquis d'Orsi, de l'abbé Salvini et de Lazzarini ; fut membre de plusieurs académies, et mourut d'hydropisie en 1751. Il a enrichi les journaux d'Italie d'un grand nombre de dissertations pleines d'érudition, sur les antiquités, l'histoire, la critique sacrée, la physique, etc. entre autres sur le titre de *Divin* donné aux anciens empereurs, sur une *médaille* d'or de l'empereur Valens, sur l'*Histoire de Naples* de Pierre Giannone, etc. Plusieurs de ses *Dissertations* ont été imprimées à Lucques et à Venise en 1748 et 1758. On a aussi de lui des *Vies* de plusieurs hommes illustres, entre autres d'*Ambroise Salvio*, évêque de Nardo; de *Philippe Macchiarelli*, religieux camaldule. A ces ouvrages il faut ajouter : *De la poésie des Pères grecs et latins dans les premiers siècles de l'Eglise*, Naples, 1714, in-8 ; une *Lettre sur trois manuscrits grecs ; Code diplomatique de l'ordre de Saint-Jean ou de Malte*, 1738, 2 vol. in-fol. Tous ces ouvrages sont en italien.

* PAOLI (Hyacinthe), général corse, né à Bastia en 1702, d'une famille estimée, prit une part très active à l'insurrection de son pays contre Gênes. Après avoir combattu vaillamment contre les troupes de cette république, il devint un des trois chefs qui gouvernèrent la Corse en 1735. Mais la France ayant pris part à cette lutte, Paoli fut défait et forcé de se soustraire à la juste indignation des Génois ; il se retira à Naples, où il fut fait colonel d'un régiment de Corses réfugiés. Il mourut dans cette ville en 1768, laissant un fils dont la *Vie* se trouve dans l'article suivant.

* PAOLI (Pascal de), fils du précédent, naquit, en 1726, au village de la Stretta, dans la piève de Rostino, dépendante de la juridiction de Bastia, en Corse. Il suivit son père à Naples, lorsqu'il fut obligé de s'y réfugier, et fit ses études au collége militaire de cette ville. Nommé enseigne dans un régiment de cavalerie dont son père était colonel, il fut envoyé en 1755 en Corse où de nouveaux troubles avaient éclaté. A peine fut-il arrivé à Bastia, que, malgré son jeune âge, on le nomma commandant-général des troupes de ligne. Son frère Clémente avait été nommé peu auparavant l'un des magistrats suprêmes de la Corse. Paoli se trouvait dans une position très difficile : il était sans troupes réglées, sans armes, sans vivres ni munitions, et ayant à combattre à la fois le gouvernement de Gênes et un grand nombre de ses compatriotes, qui étaient attachés à ce parti. La fortune ne fut pas d'abord favorable à ses armes, et l'un de ses rivaux, Marius-Emmanuel Matra s'étant fait le stipendié des Génois, profita de ce moment pour l'accabler encore : Pascal dut son salut au secours d'un autre ennemi plus généreux, Thomas Cervoni. Dès lors il surmonta tous les obstacles, et en même temps qu'il établissait une administration régulière, une université, des tribunaux, et que par des peines sévères, il faisait disparaître les nombreux assassinats qui se

commettaient impunément sur tous les points de l'île, il forma une armée imposante, battit les Génois sur terre, créa une petite marine avec laquelle il fit beaucoup de mal à leur commerce, et contraignit les ennemis de sa patrie à se renfermer dans les places maritimes. En 1761 les anciens maîtres de la Corse firent des propositions de paix : Pascal Paoli fit décréter que la nation ne se prêterait à aucun accommodement, à moins que son territoire ne fût évacué et son indépendance reconnue. Vainqueur de ses ennemis tant étrangers que nationaux, il eût pu se faire proclamer roi, ainsi que l'avait fait le fameux Théodore de Neuhoff; mais il se contenta d'être membre du conseil qui dirigeait les affaires publiques, et ne se réserva que le titre et l'autorité de général. En 1763, il fit une expédition contre l'île de Capraïa, et en chassa les Génois. Ceux-ci, ayant inutilement tenté de reprendre la Corse, la cédèrent à la France par le traité de Compiègne, de 1768; les Corses se croyant ainsi vendus par les Génois, firent, par l'organe de Paoli, des représentations au cabinet de Versailles. Ils ne refusaient pas de faire partie intégrante du royaume; mais ils ne voulaient pas que ce fût par la cession des Génois. Leurs représentations n'ayant pas eu de succès, ils se levèrent en masse, pour résister à une armée de 20,000 hommes que la France envoya pour conquérir l'île. Paoli lutta pendant deux ans contre une des premières puissances de l'Europe; mais, enfin contraint de céder, il se retira avec plusieurs de ses compatriotes en Toscane, et peu après en Angleterre. L'assemblée constituante le rappela dans sa patrie en 1789, et il accourut en même temps de Londres à Paris pour remercier les nouveaux législateurs. M. de La Fayette le présenta à Louis XVI, qui lui fit un accueil très flatteur, et quelques jours après il prêta le serment civique à la barre de l'Assemblée nationale. De retour en Corse, il fut nommé commandant de la garde nationale et président du département; mais, après la mort de Louis XVI, Paoli sembla vouloir délivrer son pays du joug de la république. La Convention, instruite des premiers mouvemens qui s'opéraient en Corse, décréta Paoli d'accusation le 2 avril 1793; le 17 juillet, un autre décret le mit hors la loi, le déclarant traître à la patrie; mais cette fois ces foudroyans décrets ne purent atteindre la victime. Paoli convoqua une *consulte*, qui le nomma président et ensuite généralissime des Corses; il ouvrit en même temps des négociations avec les Anglais, chassa les troupes françaises de l'île et y introduisit celles du roi d'Angleterre. Paoli devint suspect à ses nouveaux alliés; on oublia ses services, et une mésintelligence ouverte s'établit entre lui et le vice-roi. Il étouffa cependant ses ressentimens particuliers et passa de nouveau à Londres, où il fit entendre des plaintes auxquelles le gouvernement ne fit aucune attention. Paoli mourut dans un village près de Londres, le 5 février 1807, après avoir vu avec indignation la France gouvernée par un homme qu'il avait vu naître, qu'il avait protégé et qui n'avait pu rester son ami. Il a été diversement jugé par ses contemporains; et, tandis que les uns en ont fait un grand militaire et un habile législateur, les autres n'ont vu en lui qu'un ambitieux et un homme ordinaire. Pommereuil et Volney en parlent avec beaucoup de mépris. Le grand Frédéric et Voltaire en portent un jugement tout contraire : suivant ce dernier, « Paoli » était plus législateur encore que guer- » rier; son courage était dans l'esprit. » Quelque chose qu'on ait dit de lui, » il est impossible qu'il n'eût pas de » grandes qualités. Etablir un gouverne- » ment régulier chez un peuple qui n'en » voulait pas, réunir sous les mêmes » lois des hommes divisés et indiscipli- » nés, former à la fois des troupes ré- » glées, et instituer une université qui » pouvait adoucir les mœurs, établir des » tribunaux de justice, mettre un frein à » la fureur des assassinats et des meur- » tres, policer la barbarie, se faire aimer » en se faisant obéir : tout cela n'est pas » absolument d'un homme ordinaire. » Le roi de Prusse, Frédéric II, appelait

Paoli *le premier capitaine de l'Europe*; et en effet, l'Europe entière l'a considéré comme tel. On a accusé ce général d'avoir deux fois excité ses compatriotes à la révolte, ou plutôt de les y avoir maintenus; mais, la première fois, il voulut les délivrer d'un joug étranger et tyrannique; et un gouvernement avide et sanguinaire l'autorisa, la seconde, à ne garder aucun ménagement pour affranchir son pays. L'Anglais Boswel, le baron Frédéric de Pompéi, ont publié un grand nombre de traits sur cet homme, le plus remarquable que la Corse eût produit avant Buonaparte.

PAOLO. *Voyez* SALPI.

PAOLUCCIO (Paul Anafesto), autrement *Paul-Luc Anafeste*, premier doge ou duc de Venise. Cette république fut d'abord gouvernée, pendant 200 ans, par des tribuns que l'on élisait tous les ans; mais en 697 les Vénitiens choisirent un doge · ce choix tomba sur Paoluccio qui mourut en 717, et auquel succédèrent deux autres doges. Ensuite on donna le gouvernement de la république à des généraux d'armée, dont le pouvoir ne durait qu'un an. Mais six ans après, on élut des doges comme auparavant, et cet usage s'est toujours conservé depuis.

PAPAI-PARIZ (François), né à Deez en Transylvanie en 1649, d'un ministre protestant, étudia en médecine à Francfort, et à Marbourg, et fut fait docteur à Bâle. De retour dans sa patrie, il enseigna cette science pendant 40 ans, et mourut en 1716. On a de lui : 1° une *Traduction* en latin *de la Paix de l'âme* de Pierre du Moulin; 2° un *Abrégé de l'Histoire ecclésiastique de Hongrie et de Transylvanie*, Zurich, 1723, in-8. On ne doit s'attendre à rien de fidèle sur cette matière de la part d'un protestant, surtout à l'égard d'une province que ceux de la secte ont à différentes reprises bouleversée de fond en comble. 3° *Paix du corps*, livre de médecine, en hongrois. 4° *Dictionarium latino-hungaricum*, Leutschau, 1708, ouvrage de 15 ans de travail; 5° *Dictionarium hungarico-latinum;* il n'est que l'éditeur de cet ouvrage, qu'il a augmenté et corrigé; 6° *Ars heraldica*, 1696, in-12; 7° des *Poésies*, etc.

PAPE (Gui.) *Voyez* GUI-PAPE.

PAPEBROCK, et plus exactement PAPEBROECK (Daniel), né à Anvers en 1628, se fit jésuite en 1646, professa les belles-lettres et la philosophie avec beaucoup de succès. Les Pères Bollandus et Henschenius, collecteurs des *Actes des Saints*, l'associèrent à leur immense travail. Il alla à Rome avec Henschenius en 1660, et y amassa une ample collection de matériaux. De retour à Anvers sur la fin de 1662, il se livra sans réserve au travail auquel on l'avait destiné. Il était également propre à rétablir l'histoire dans les faits authentiques, et par sa sagacité et par ses recherches. Il épura la légende des faussetés dont elle fourmillait. Le savant jésuite, ayant à fixer l'origine des carmes, ne donna dans aucune chimère. Il la marqua au 12 siècle; il assigna, d'après Baronius et Bellarmin, le bienheureux Berthold pour le premier général de l'ordre. Quelques carmes, qui faisaient remonter leur origine jusqu'à Elie, entrèrent en fureur. Ils inondèrent les Pays-Bas de libelles épouvantables contre Papebrock, et le traitèrent avec ce ton de hauteur qu'un noble allemand prend à l'égard d'un gentilhomme de deux jours. Le *nouvel Ismael*, le *Jésuite réduit en poudre*, le *Jésuite Papebrock historien conjectural et bombardant*, firent beaucoup rire le public. Les descendans d'Elie ne s'en tinrent pas à des brochures. Ils dénoncèrent, en 1690, le Père Papebrock au pape Innocent X et à l'inquisition de Madrid, comme auteur des erreurs grossières qui remplissaient les 14 vol. des *Actes des Saints de mars, avril et mai*, à la tête desquels on voyait son nom. Quelles étaient ces erreurs ? Celles ci. Il n'est pas certain que la face de J. C. ait été imprimée sur le mouchoir de sainte Véronique, ni même qu'il y ait jamais eu une Sainte de ce nom. Le Mont-Carmel n'était pas anciennement un lieu de dévotion, et les carmes n'ont point eu le prophète Elie pour leur fondateur, etc. Un Père Sébastien de Saint-Paul, carme, avait déjà dévoilé une partie de ces er-

reurs dans un gros volume imprimé à Cologne en 1693. (*Voyez* son article.) Toute l'Europe savante attendait avec impatience le jugement de Rome et de Madrid. L'inquisition d'Espagne prononça enfin, en 1695, son anathème contre les quatorze volumes des *Actes des Saints*. Le triomphe des carmes était complet ; mais un incident vint affaiblir leur gloire. Un religieux de la congrégation de Saint-Jean-de-Dieu disputa d'ancienneté avec eux. Il prétendit que l'ordre des frères de la charité avait 900 ans de primauté sur celui des carmes. Son raisonnement était tout simple. Abraham a été le premier général des frères de la charité : ce grand patriarche fonda l'ordre dans la vallée de Mambré, faisant de sa maison un hôpital. Cependant les jésuites furent admis à se justifier au tribunal de l'inquisition. Le Père Papebrock défendit, article par article, les propositions dénoncées au saint-office. Ce tribunal, fatigué de cette affaire, défendit seulement les écrits faits pour et contre ; le pape confirma ce sage décret, par un bref qui faisait défense de traiter de l'institution primitive et de la succession de l'ordre des carmes par les prophètes Elie et Elisée. (*Voyez* saint ALBERT.) Le Père Papebrock continua à travailler à son ouvrage, et à bien mériter de la république des lettres jusqu'à sa mort, arrivée en 1714, à 86 ans. Ce savant laborieux a eu grande part aux *Acta Sanctorum* des mois de mars, d'avril, de mai et de juin ; et les volumes qui contiennent ces mois passent pour les plus exacts et les plus judicieux de cette vaste compilation. Il est auteur du *Propylæum ad Acta Sanctorum maii*, in-fol. C'est un catalogue chronique-historique des souverains pontifes. Les exemplaires qui contiennent l'Histoire des conclaves ont été défendus à Rome. Ses *Réponses* aux carmes sont en 4 vol. in-4.

PAPENDRECHT (Corneille - Paul HOYNCK van), théologien allemand, né à Dordrecht en 1686, d'une famille noble et illustre, surtout par son attachement inviolable à la religion de ses pères. Il s'engagea dans l'état ecclésiastique, exerça le saint ministère à la Haie, et devint secrétaire du cardinal d'Alsace, archevêque de Malines. Il exerça cet emploi avec zèle pendant vingt-quatre ans, et fut nommé vicaire-général de ce diocèse pendant le voyage que le cardinal fit à Rome. En 1717, il fut pourvu d'un canonicat de la métropole de Malines, admis au nombre des gradués en 1731, et fait archiprêtre de cette église en 1732. Son attention fut toujours tournée vers les devoirs de ses charges ; cependant il sut trouver des momens de loisir qu'il consacra à l'étude, surtout de l'histoire ecclésiastique, et à dévoiler toutes les menées d'un certain parti. Epuisé de travaux et accablé de vieillesse, il mourut à Malines le 13 décembre 1753, regretté de tous les bons catholiques. On a de lui : 1° *Historia Ecclesiæ ultrajectinæ a tempore mutatæ religionis in fœderato Belgio*, Malines, 1725, in-fol. C'est une histoire de la petite Eglise, traduite ensuite en flamand et imprimée en cette langue en Hollande, l'an 1728, in-fol. ; 2° *Sex epistolæ de hæresi et schismate aliquot presbyterorum ultrajectensium*, Malines, 1729, in-4 ; 3° *Specimen eruditionis broedersianæ*, Malines, 1730, in-4. C'est l'examen ou la critique d'un ouvrage que Nicolas Broedersen, prêtre schismatique d'Utrecht, avait publié sous ce titre : *Tractatus historicus primus de capitulo cathedrali ecclesiæ metropolitanæ ultrajectinæ* ; 4° *Analecta belgica*, La Haie, 1743, 6 vol. in-4. On y trouve la *Vie* du président Viglius, écrite par lui-même, et d'autres pièces relatives à l'histoire des Pays-Bas, avec des notes judicieuses et intéressantes de l'éditeur. (On croit que Papendrecht eut beaucoup de part à un *Ecrit* que le cardinal d'Alsace publia contre Van-Der-Crom, archevêque d'Utrecht, et auquel Vaclet, évêque de Babylone, répondit en composant sa 2me *Apologie*.)

PAPHNUCE (Saint), disciple de saint Antoine, puis évêque dans la Haute-Thébaïde, confessa J. C. durant la persécution de Galère et de Maximin. Il eut le jarret gauche coupé, l'œil droit arraché,

et fut condamné aux mines. Ce généreux confesseur assista, dit-on, au concile de Nicée en 325, et y reçut de grands honneurs. L'empereur Constantin le faisait venir presque tous les jours dans son palais, et lui baisait la place de l'œil qu'il avait perdu pour la foi. Socrate et Sozomène, pour l'ordinaire son copiste, rapportent que quelques évêques ayant proposé dans ce concile d'obliger ceux qui étaient dans les ordres sacrés à ne point vivre avec les femmes qu'ils avaient épousées avant leur ordination, Paphnuce s'y opposa, en disant qu'il fallait s'en tenir à l'ancienne tradition de l'Eglise, qui défendait seulement aux clercs de se marier après leur ordination. Mais Baronius et d'autres savans ont contesté avec raison ce trait d'histoire, et s'appuient sur le silence des autres écrivains, ainsi que sur l'autorité de saint Jérôme et de saint Epiphane. Le premier assure (*Ad Vigilantium*) que les Eglises d'Orient, d'Egypte et de Rome n'admettaient au nombre des clercs que ceux qui gardaient la continence, ou qui, étant mariés, promettaient de regarder leurs femmes comme leurs sœurs. Saint Epiphane s'exprime presque dans les mêmes termes. De manière que pour tenir ce discours, Paphnuce eût dû ignorer la discipline de l'Eglise d'Orient et d'Occident, ce qui n'a aucune vraisemblance, et qui eût paru fort étrange aux Pères du concile. Il paraît même douteux si Paphnuce assista à ce concile; car son nom ne se trouve dans aucune des diverses listes qui nous donnent le nom et la signature des Pères de Nicée. L'abbé Barruel a donné sur ce sujet une savante et ample dissertation, qu'il conclut de la sorte : « Socrate a contre lui le silence » de 120 ans, sur un fait qu'une foule d'his- » toriens, de saints Pères et de conciles » auraient eu cent fois occasion de ra- » conter avant lui, qu'ils auraient même » dû raconter, s'il était vrai. Il a contre » lui tous les saints Pères, tous les histo- » riens, qui regardent le célibat des pré- » tres comme prescrit par les lois de l'E- » glise long-temps avant le concile de » Nicée. Il a contre lui les actes de » ce concile, qui ne font pas la moin- » dre mention de ce fait, et toutes les listes » des Pères présens à ce concile, dans les- » quelles on ne trouve pas même le nom » de cet évêque ; et surtout le canon de » ce concile, qui ne met pas même l'é- » pouse au nombre des femmes qui peu- » vent vivre sous le même toit que le » prêtre. Il a contre lui tous les conciles » qui, peu de temps après celui de Nicée, » ont renouvelé pour les prêtres la loi du » célibat, sans le moindre égard pour le » prétendu fait de Paphnuce. Il a contre » lui toute la crédulité, tout le défaut de » connaissances historiques, critiques, » théologiques, canoniques, que ses ad- » hérens mêmes lui reprochent. Il a contre » lui toutes les impostures de son vieil- » lard hérétique, Novatien, seul témoin » qu'il produise, et toute l'absurdité du » fait des raisonnemens qu'il prête à Paph- » nuce. Si ce n'est pas là une démon- » stration en fait de critique, nous prions » nos lecteurs de nous dire quelle sera » donc l'absurdité, en fait d'histoire, dont » la fausseté soit démontrée. » Paphnuce soutint avec zèle au concile de Tyr la cause de saint Athanase, son ami, et engagea Maxime, évêque de Jérusalem, à prendre sa défense.

PAPIAS, évêque d'Hiéraple, ville de Phrygie, fut disciple de saint Jean l'Evangéliste, avec saint Polycarpe. Il composa un ouvrage en cinq livres qu'il intitula : *Explication des discours du Seigneur*. Il ne nous reste de cet ouvrage, que des fragmens qui, au jugement d'Eusèbe donnent une mauvaise idée de sa critique et de son goût. Il fut auteur de l'erreur des millénaires, qui prétendaient que J. C. viendrait régner sur la terre d'une manière corporelle, mille ans avant le jugement, pour assembler les élus, après la résurrection, dans la ville de Jérusalem. Cette opinion était fondée sur le chapitre 20 de l'Apocalypse, où il est dit que les martyrs régneront avec J. C. pendant mille ans ; mais il est aisé de voir que cette espèce de prophétie, qui est très obscure en elle-même, ne doit pas être prise à la lettre. Il est essentiel de remarquer qu'il y a eu des *millénaires* de deux espèces. Les uns, comme Cé-

rinthe et ses disciples, enseignaient que, sous le règne de J. C. sur la terre, les justes jouiraient d'une félicité corporelle, qui consistait dans les plaisirs des sens. Les autres croyaient que, sous le règne de mille ans, les Saints jouiraient d'une félicité plutôt spirituelle que corporelle, et en excluaient les voluptés des sens. Quelques Pères ont embrassé cette opinion; mais il est faux qu'ils l'aient jamais regardée comme un dogme de foi. Saint Justin, qui la suivait, dit formellement qu'il y avait plusieurs chrétiens pieux, et *d'une foi pure*, qui étaient du sentiment contraire. Si dans la suite du dialogue il ajoute que tous les chrétiens qui pensent juste sont de même avis, il parle de la résurrection future, et non du règne de mille ans, comme l'ont très bien remarqué les editeurs de saint Justin. Barbeyrac et ceux qu'il cite ont donc bien tort de dire que les Pères soutenaient le règne de mille ans, comme une vérité apostolique. Il s'en faut de beaucoup que ce sentiment ait été unanime parmi les Pères. Origène, Denys d'Alexandrie son disciple, Caïus, prêtre de Rome, saint Jérôme, et d'autres, ont écrit contre ce prétendu règne, et l'ont rejeté comme une fable. Il n'est donc pas vrai que cette opinion ait été établie sur la tradition la plus respectable: les Pères ne font point tradition, lorsqu'ils disputent sur une question quelconque. « Les protestans, dit un théologien, ont » mal choisi cet exemple pour déprimer » l'autorité des Pères et de la tradition; » et les incrédules qui ont copié les protestans ont montré bien peu de discernement. Mosheim a fait voir qu'il y » avait parmi les Pères au moins quatre » opinions différentes sur ce prétendu » règne de mille ans. »

PAPIAS, grammairien, qui florissait vers 1053, est auteur d'un *Vocabularium latinum*, dont la 1re édition à Milan, 1476, in-fol., est rare, ainsi que celle de Mantoue, 1796, in-fol.

PAPILLON (Almaque), poète français, ami et contemporain de Marot, naquit à Dijon en 1487, d'une famille noble, ancienne et originaire de Tours, établie depuis 1321 en Bourgogne. Il fut page de Marguerite de France, femme du duc d'Alençon, et valet de chambre de François Ier. Il suivit ce prince et fut fait prisonnier avec lui à la bataille de Pavie. La Croix-du-Maine, dans sa *Bibliothèque française*, attribue à Papillon un livre intitulé *Le Trône d'honneur*. Ce poète mourut à Dijon en 1559, âgé de 72 ans. (Il écrivit aussi un autre poème, *Nouvel amour*, où il célèbre les amours chastes et purement amicales.)

PAPILLON (Thomas), neveu d'Almaque Papillon, bon jurisconsulte, célèbre avocat au parlement de Paris, et l'un des plus grands orateurs de son siècle, naquit en 1514, à Dijon, où son père avait acquis un nom par ses talens pour le barreau. Il l'envoya à Paris pour y faire ses études de droit. Il s'y livra avec ardeur, et devint en peu de temps un habile jurisconsulte. Il se perfectionna dans l'étude des langues, des grands orateurs grecs, latins et français, et mourut à Paris en 1596. On a de lui un traité intitulé: *Libellus de jure accrescendi*, imprimé à Paris en 1571, in-8; un autre, *De directis hæredum substitutionibus*, Paris, 1616, in-8; et encore *Commentaria in quatuor priores titulos libri primi Digestorum*, Paris, 1624, in-12. Les deux premiers ont été réimprimés dans le 5e vol. de la *Collection du jurisconsulte Othon*, imprimée à Leyde en 1729, in-fol., sous le titre de *Thesaurus juris romani*. Tous ces différens ouvrages sont très estimés.

PAPILLON (Jean), né à Saint-Quentin en 1661, d'un graveur en bois, hérita des talens de son père et les perfectionna. Il vint de bonne heure à Paris, où, dès l'année 1684, il fut en réputation parmi les brodeurs, les tapissiers, les gaziers, les rubaniers, pour lesquels il faisait des dessins pleins de grâces et de goût; mais il fut surtout employé par les imprimeurs. Il y a de lui un grand nombre de vignettes, de culs-de-lampe et d'autres ornemens de livres, exécutés avec la plus grande propreté. Cet habile graveur mourut le 23 février 1723, âgé de 62 ans. Il a

été surpassé par Jean-Michel son fils, qui a donné une *Histoire de la gravure en bois*, 1766, 2 vol. in-8, et qui s'est acquis beaucoup de réputation par d'excellens morceaux en ce genre. Il était né en 1698, et mourut en 1776.

PAPILLON (Philibert), naquit à Dijon, le 1er mai 1666, de Philippe Papillon, avocat distingué. Après avoir fait avec succès ses études au collége des jésuites de Dijon, il vint à Paris, et fut reçu docteur de Sorbonne en 1694. De retour dans sa patrie, il y fut pourvu d'un canonicat de la Chapelle-aux-Riches, bénéfice d'un revenu médiocre, mais suffisant pour un homme qui n'avait d'autre ambition que celle de cultiver les lettres, et qui d'ailleurs jouissait d'un patrimoine considérable. Une grande difficulté à s'énoncer lui fit quitter la chaire et le confessionnal, et dès lors il se livra entièrement aux belles-lettres. L'histoire littéraire de sa province fut le principal objet de ses savantes recherches. Après sa mort, arrivée à Dijon le 23 février 1738, à l'âge de 72 ans, le fruit de son travail parut sous le titre de *Bibliothèque des auteurs de Bourgogne*, en 1742 et 1745, en 2 vol. in-fol., par les soins de Papillon de Flavignerot, son frère, maître en la chambre des comptes de Dijon. Cet ouvrage a coûté beaucoup de recherches, mais il est écrit d'un stile faible et lâche. Il y a quelques discussions qui pourraient paraître minutieuses à un philosophe, mais qui sont nécessaires dans ces sortes de livres. La république des lettres est redevable à l'abbé Papillon, savant communicatif, d'un grand nombre de *Mémoires* intéressans, que le Père Le Long a insérés dans sa *Bibliothèque des historiens de France*, imprimée en 1719. Il fournit au même auteur beaucoup d'observations, dont il a fait usage dans sa *Bibliothèque sacrée*, composée en latin et imprimée en 1723. Le Père Desmolets de l'Oratoire, successeur du Père Le Long, enrichit ses *Mémoires d'histoire et de littérature* de divers morceaux précieux que lui avait communiqués l'abbé Papillon. Ce dernier est encore auteur de la *Vie de Pierre Abailard*, et de celle de *Jacques Amyot, évêque d'Auxerre*, toutes deux imprimées en 1702. Il dirigea, par ses recherches et ses lumières, l'ouvrage de M. Garrau qui a pour titre, *Description du gouvernement de Bourgogne*, imprimé à Dijon en 1717, et réimprimée en 1734. L'abbé Papillon fut intimement lié avec le président Bouhier, le savant Père Oudin et le célèbre la Monnoye, et a aidé de ses lumières beaucoup d'autres savans. La mort l'empêcha de mettre en ordre les matériaux qu'il avait recueillis avec soin pour l'histoire de sa province. (L'abbé Papillon fut l'éditeur de l'*Histoire de la conquête de la Franche-Comté*, par Pélisson).

PAPILLON du Rivet (Nicolas-Gabriel), jésuite, né à Paris le 19 janvier 1717, mort à Tournai en 1782, a traduit plusieurs Discours latins du Père La Sante, et a fait quelques poèmes latins, entre autres : *Templum assentationis*, et *Mundus physicus, effigies mundi moralis*, où il prétend trouver en morale l'image des tourbillons physiques de Descartes. Parmi ses poésies françaises, on distingue l'*Epitaphe de Voltaire* (voyez ce nom), et l'*Epître au comte de Falckenstein*; il y a des détails intéressans, d'utiles leçons, et quelques louanges précoces. Ses *Sermons*, imprimés à Tournai, 1770, 4 vol. in-12, ont eu du succès. Son éloquence est féconde, douce, coulante; son stile châtié et correct : mais il ne s'anime et ne s'échauffe pas assez. C'est un fleuve qui coule toujours d'une manière uniforme, sans agiter, sans faire gronder ses eaux. Son tempérament était si délicat, que pendant 30 ans il n'a vécu que d'un peu de lait et de pain blanc. Il a confié au Père Véron des manuscrits qui peuvent former deux volumes in-8 ; ce sont des pièces fugitives, deux ou trois pièces dramatiques, qu'il avait composées pendant sa régence. On le trouve, là comme ailleurs, toujours aisé et correct, mais toujours un peu froid. Le Père Véron ayant été une des victimes de l'affreuse journée du 2 septembre 1792, avant d'avoir rien publié de ce manuscrit, il

est à croire qu'il sera perdu pour le public.

PAPIN (Isaac), né à Blois en 1657, étudia la philosophie et la théologie à Genève. Il apprit le grec et l'hébreu à Orléans, sous le ministre Pajon, son oncle maternel, connu par ses opinions signalées sous le nom de pajonisme. Ce ministre admettait le dogme de la grâce efficace ; mais il ne l'expliquait pas d'une manière aussi dure que les prétendus réformés en général, et Jurieu en particulier. Papin embrassa le sentiment de son oncle, et le défendit avec chaleur contre Jurieu; celui-ci sonna le tocsin contre Papin, qui se vit contraint de passer en Angleterre et de là en Allemagne. (A son premier retour à Genève, il s'indisposa contre une partie des réformés divisés en *universalistes* et en *particularistes*. Ces dissensions l'engagèrent à passer chez l'étranger. Il était alors très attaché à la doctrine de son oncle.) Il prêcha avec succès à Hambourg et à Dantzick. Dès que son adversaire le sut en Allemagne, il écrivit partout qu'on ne devait point lui donner de chaire. C'était selon lui un ministre indulgent et faible, qui soutenait que, les catholiques se faisant gloire de suivre l'Ecriture, les protestans les plus zélés devaient les tolérer. Papin, maltraité par ceux de sa secte, revint en France abjurer le calvinisme entre les mains du grand Bossuet, en 1690. Le fougueux Jurieu écrivit à ce sujet une lettre pastorale, bien digne de lui. Il y prétendait que le nouveau converti avait toujours regardé toutes les religions comme indifférentes, et que c'était dans cet esprit qu'il était rentré dans l'Eglise catholique. (Ce fait néanmoins paraît mal fondé; car on sait que Papin étant allé passer quelque temps chez sa tante, veuve de Pajon, il convertit à la foi catholique trois jeunes fils de cette dame, ses cousins germains.) Il mourut à Paris, en 1709. Le Père Pajon, de l'Oratoire, son cousin, publia en 1723, en 3 vol. in-12, le recueil des *Ouvrages composés par feu M. Papin en faveur de la religion*. Cette collection offre plusieurs traités : 1° *La Foi réduite à ses justes bornes*, *De la tolérance des protestans, et de l'autorité de l'Eglise*, où il réfute la prétendue lettre pastorale de Jurieu. On changea quelque temps après le titre de cet ouvrage, en l'intitulant : *Les deux chemins opposés en matière de religion, l'examen particulier et le poids de l'autorité*, Liége, 1713, in-12. C'est là qu'il faut apprendre à penser et à parler comme il convient sur la tolérance. Un auteur qui en avait eu besoin autrefois est plus croyable que personne sur les sentimens que la religion, l'humanité et la politique prescrivent à l'égard des disciples de l'erreur. 3° *La cause des hérétiques disputée et condamnée par la méthode du droit*, etc. Tous ces traités sont solidement écrits. — Nicolas PAPIN son oncle, et Denys PAPIN son cousin germain, tous deux habiles médecins et calvinistes, sont aussi auteurs de divers ouvrages, le premier d'un *Traité sur la salure, le flux et reflux de la mer; l'origine des sources, tant des fleuves que des fontaines*, in-12, et de quelques *Dissertations* latines sur la *poudre sympathique*, sur *la diastole du cœur* ; le second a laissé une *Dissertation* sur une *machine propre à amolir les os pour en faire du bouillon*, en français, Paris, 1682, in-12; et dans *Fasciculus Dissertationum de quibusdam machinis physicis*, Marbourg, in-12, 1695, fig. Cette machine, qui porte son nom, a été perfectionnée dans ces dernières années; elle peut être d'une grande épargne dans les hôpitaux.

* PAPIN (Elie), maréchal de camp, né à Bordeaux, exerça d'abord la profession de son père qui était négociant; mais la révolution en fit un soldat. La réquisition de 1793 l'ayant forcé à prendre les armes, il fut incorporé dans l'armée des Pyrénées Orientales. Quelques actions d'éclat l'élevèrent en peu de temps au grade de général de brigade. Des circonstances que nous ignorons et probablement un secret éloignement pour le service de la révolution le déterminèrent à donner sa démission, et il reprit ses occupations commerciales. Bientôt, sur le

bruit de sa retraite, M. Dupont-Constant, l'un des agens de Louis XVIII, vint lui proposer, au nom de ce prince, la confirmation de son grade avec des pouvoirs militaires de commandant en chef de la Guyenne. Papin s'attacha aussitôt à l'*Institut royaliste* de Bordeaux; mais cette association politique ayant été dissoute par la police, il essaya de la réorganiser en 1801; trompant la surveillance des autorités locales, il concourut, au milieu d'obstacles de toute nature, à organiser sur le territoire même de Bordeaux un armement secret de 6,000 hommes. Mais en 1806 tout fut découvert. Papin fut recherché et poursuivi : une commission militaire le condamna à mort par contumace, comme conspirateur et complice de l'Angleterre, et il n'échappa au supplice qu'en se sauvant en Amérique où il fut transporté secrètement à fond de cale d'un navire. Pendant huit ans qu'il resta dans cette région, il s'y occupa de spéculations commerciales, et il avait amassé une certaine fortune, lorsqu'il apprit la chute de l'usurpateur. Alors il s'empressa de revenir en France; mais la traversée fut des plus périlleuses; le vaisseau sur lequel il se trouvait périt avec tout ce qu'il possédait, et lui-même fut grièvement blessé en se sauvant du naufrage. Son premier soin, en revoyant sa patrie, fut de demander l'annulation du jugement qui l'avait condamné et privé de ses droits; il fut cassé à l'unanimité le 30 avril 1817, et peu après il fut replacé dans son grade. Il est mort en 1825 à Agen, où il avait le commandement d'une subdivision militaire. M. Lestrade, capitaine organisateur de l'armée royale de Guyenne, sous le général Papin, a consacré à cet officier général une *Notice nécrologique* dans le *Moniteur* du 20 août 1825.

PAPINIEN (ÆMILIUS PAPINIANUS), célèbre jurisconsulte du 13ᵉ siècle, contemporain d'Ulpien, de Paulus, de Triphonius et de Modestin. (On croit qu'il était d'Emèse en Phénicie, et parent de Julia Domna, seconde femme de Septime Sévère. Papinien fut avocat du fisc, puis préfet du prétoire sous cet empereur, qui conçut une grande estime pour lui, et dont on prétend qu'il contribua beaucoup à adoucir l'humeur féroce.) Le principal emploi du préfet du prétoire était de juger les procès avec l'empereur. Sévère ne décida jamais rien sans son avis; il lui recommanda en mourant ses deux fils Caracalla et Géta. Le premier, ayant fait massacrer son frère entre les bras mêmes de leur mère, voulut engager Papinien à lui faire un discours pour excuser ce forfait devant le sénat. « Sachez » (lui répondit le généreux jurisconsulte) qu'il n'est pas aussi aisé d'excuser un fratricide que de le commettre. » D'ailleurs, c'est se souiller d'un second » meurtre que d'accuser un innocent » après lui avoir ôté la vie. » Cette réponse irrita Caracalla, qui le fit décapiter en 212. Les historiens sont divisés sur le genre et l'époque de la mort de Papinien. Les uns le font massacrer vers l'âge de 36 ans; les autres, au contraire, prolongent sa vie jusqu'à sa 72ᵉ année, et cette dernière opinion paraît plus fondée que la première. Tous les jurisconsultes en font un cas infini. Valentinien III ordonna, en 426, que quand les juges se trouveraient partagés sur quelque point de droit épineux, on suivrait le sentiment qui serait appuyé par ce *génie éminent*. C'est le titre qu'il donna à Papinien. La plupart de ses ouvrages sont perdus; mais il y a plusieurs de ses décisions dans le Digeste : saint Jérôme remarque qu'elles ne sont pas toujours d'accord avec l'Évangile et la pureté de la morale sainte, en particulier celle qui regarde le divorce : *Aliud Papinianus, aliud Paulus noster præcipit*. (Epitaph. Fabiolæ.)

PAPIRE-MASSON (Jean), né à Saint-Germain-Laval en Forez, en 1544, prit l'habit de jésuite, et le quitta après avoir enseigné avec réputation en Italie et en France. Il se consacra à l'étude du droit à Angers, et se fit recevoir avocat au parlement de Paris. Ses connaissances et son intégrité lui méritèrent la charge de substitut du procureur-général. Il l'exerça avec honneur, et mourut à Paris en 1611, à 67 ans, vivement regretté des gens de lettres, dont la plu-

part étaient ses amis. Ses ouvrages sont : 1° *Annalium libri IV*, 1598, in-4 ; ouvrage où l'on trouve des choses curieuses sur l'histoire de France ; 2° *Notitia episcoporum Galliæ*, in-8. Il y a des recherches et des inexactitudes. 3° *Vita Joannis Calvini*, in-4. Cette histoire, qui est assez bien écrite, appartient, suivant quelques-uns, à Jacques Gillot. 4° Des *Eloges* latins des hommes illustres, recueillis par Balesdens, de l'académie française, 1656, in-8 : ils sont plus emphatiques qu'instructifs ; 5° une Histoire des papes sous ce titre : *De episcopis urbis*, in-4 ; 6° une *Description de la France par les rivières*. L'abbé Baudrand en a donné une édition avec des notes, 1685, in-8, en latin. M. de Thou a écrit sa *Vie* ; elle se trouve à la tête des *Eloges*.

PAPIRIUS-CURSOR (Lucius) (avait reçu ce nom, à cause de son agilité dans la course, où il gagnait tous les prix. Il était doué en outre d'une force extraordinaire, et fut réputé pour un des grands capitaines de l'antiquité.) Dictateur romain vers l'an 320 avant J. C., il vainquit les Sabins, triompha des Samnites, et prit la ville de Lucérie. Sa sévérité lui fit perdre l'affection du peuple. (Il maintenait la discipline militaire avec une grande rigueur. Le maître de cavalerie Fabius Maximus ayant contre son ordre attaqué et vaincu les Samnites, il voulut le punir. Le sénat ne put le fléchir, il ne céda qu'aux larmes du peuple, pardonna à Fabius, mais le destitua de son grade de général de cavalerie. Quand Fabius fut, à son tour, élu dictateur, il oublia son ressentiment, et nomma Papirius pour son second. Tite-Live dit qu'aucun des grands capitaines de Rome n'a plus contribué que Papirius à affermir la puissance romaine.) Sa famille était illustre à Rome entre les patriciennes, et donna plusieurs grands hommes à la république.

PAPIRIUS, surnommé *Prætextatus*, était de la même famille que le précédent. Il acquit le surnom de *Prætextatus*, parce qu'il fit une action d'une rare prudence dans le temps qu'il portait encore la robe nommée *prætexta*. Son père l'ayant un jour mené au sénat, où l'on traitait des affaires les plus importantes, sa mère voulut absolument savoir ce qui s'était passé à l'assemblée. Le jeune Papirius se délivra de ses importunités en lui faisant accroire que l'on avait agité la question « s'il serait plus » avantageux à la république de donner » deux femmes à un mari, que de donner deux maris à une femme ? » La mère de Papirius communiqua ce secret aux dames romaines, qui se présentèrent le lendemain au sénat, pour demander que l'on ordonnât plutôt le mariage d'une femme avec deux hommes, que celui d'un homme avec deux femmes. Les sénateurs ne comprenant rien aux cris et aux alarmes de ces femmes attroupées tumultueusement, le jeune Papirius leur apprit qu'il était l'auteur de leurs alarmes. Il fut extrêmement loué de sa prudence ; mais on ordonna qu'à l'avenir aucun jeune homme n'aurait l'entrée au sénat, à la réserve de Papirius. C'est ainsi que fut aboli l'usage où étaient les sénateurs d'introduire leurs enfans au sénat avant même qu'ils eussent atteint l'âge de puberté, afin de les former de bonne heure à la science du gouvernement : faux prétexte, qui ne tendait qu'à rendre les enfans vains et suffisans, à les éloigner des études propres à leur âge, à compromettre la sagesse de l'administration et le secret de l'état.

PAPIUS (André), né à Gand vers l'an 1547, fut élevé avec soin dans les lettres et dans les sciences par Lévinus Torrentius, son oncle, qui, étant grand-vicaire à Liége, l'appela auprès de lui. Papius devint chanoine de la collégiale de Saint-Martin à Liége, et mourut fort jeune en 1581. On a de lui une traduction en vers latins du livre de Denys d'Alexandrie, *De situ orbis* ; de celui de Musée, *De amore Erûs ac Leandri*, et une édition de *Priscien* ; le tout accompagné de notes savantes, Anvers, 1575, in-8. On a encore de lui : *De harmoniis musicis*, Anvers, 1581, in-12.

PAPON (Jean), lieutenant général de Montbrison en Forez, naquit à Croi-

set près de Roanne en 1505, et y mourut en 1590. Il devint maître des requêtes ordinaires de la reine Catherine de Médicis, qui l'honora de sa confiance. On a de lui : 1° des *Commentaires* latins sur la *Coutume du Bourbonnais*, in-fol., ouvrage peu exact; 2° *Rapport des deux principes de l'éloquence grecque et latine*, in-8; 3° *Recueil d'arrêts notables*, en 3 vol. in-fol. C'est une espèce de pratique de toutes les parties du droit. Ce jurisconsulte ne jouit plus de la même célébrité qu'autrefois.

* PAPON (L'abbé Jean-Pierre), historien, né en 1734 au Puget-Thenières près de Nice, entra fort jeune chez les oratoriens et y professa avec distinction les humanités. Après avoir ensuite enseigné la rhétorique successivement à Marseille, à Riom, à Nantes et à Lyon, il fut chargé par les chefs de sa congrégation d'une mission importante et délicate auprès du roi de Sardaigne, et il s'en acquitta avec honneur. Nommé ensuite bibliothécaire de Marseille, il commença à travailler à son *Histoire générale de Provence*. Quelque temps avant la révolution, il avait, du consentement de ses chefs, quitté l'oratoire pour cultiver les lettres avec plus de liberté; il s'était fixé à Paris où il resta jusqu'après les massacres de septembre. C'est dans les montagnes du Puy de Dôme qu'il alla chercher un asile. En 1797 il revint à Paris où il est mort d'une attaque d'apoplexie le 15 janvier 1803. Il était membre associé de l'Institut. On a de lui : 1° *Ode sur la mort*, qui est insérée dans le *Recueil des Jeux Floraux de Toulouse*. Cette ode est écrite dans un stile noble et élevé. 2° *L'Art du poète et de l'orateur*. Cet ouvrage devenu classique, et peut-être le meilleur de l'abbé Papon, a eu cinq éditions au moins. La première parut à Lyon en 1766, et la dernière à Paris en 1801, in-8. A la tête de celle-ci, l'auteur plaça un *Essai sur l'éducation*, qui augmenta le mérite de son ouvrage. 3° *Oraison funèbre de Charles-Emmanuel III, roi de Sardaigne*, prononcée à Nice, et imprimée à Turin, en italien et en français, 1773, in-8; 4° *Voyage littéraire de Provence*, fort bien écrit et plein d'érudition historique, Paris, 1787, 2 vol. in-12. Cet ouvrage intéresse depuis le commencement jusqu'à la fin. Le critique impartial en exclura cependant cinq lettres sur les troubadours, où il combat l'opinion que Legrand avait émise dans sa préface de la traduction des contes et fabliaux. Mais le système qu'adopte l'abbé Papon ne sert qu'à faire triompher celui de son adversaire. Ces lettres d'ailleurs ne sont pas essentielles à son ouvrage, et elles avaient été écrites antérieurement. 5° *Histoire générale de Provence*, Paris, 1777-1786, 4 vol. in-4. Il en dédia le deuxième volume à MONSIEUR, depuis Louis XVIII. Quoique cette histoire mérite des éloges sous bien des rapports, on aurait souhaité que plusieurs faits eussent été présentés avec plus d'étendue. La *Notice* des hommes célèbres de Provence est excessivement courte; l'article *Agricola*, par exemple, ne contient que six lignes, et l'on s'étonne que dans cette notice l'abbé Papon ait oublié son confrère, l'illustre Massillon. La relation de la peste de Marseille et celle du siége de Toulon, faite sur les *Mémoires* du maréchal de Tessé, ne manque pas de mérite. La partie des monnaies anciennes et leur comparaison avec les nouvelles, fournie par le président de Saint-Vincent, ne laisse rien à désirer; on y trouve aussi des détails très utiles et très étendus sur l'histoire naturelle de Provence. Quelques gravures de ces beaux monumens antiques n'auraient pas nui au succès de l'ouvrage. On ne saurait assez louer le zèle et l'activité de l'auteur pour le rendre le plus parfait possible, au moins en ce qui regarde l'histoire des faits. Afin de se procurer des renseignemens autographes, il fit le voyage de Naples, royaume que les comtes de Provence avaient possédé. Dans une *Notice* que M. Bernardi a consacrée à la mémoire de son compatriote, on lit que « parmi les pièces » curieuses que l'abbé Papon trouva, on » remarque la quittance que la reine » Jeanne donna au pape Clément VI du » prix de la ville d'Avignon, qu'elle lui » avait vendue. Je ne sais qui avait ima-

» giné le premier de dire que le pape » s'était acquitté envers Jeanne par une » absolution du meurtre de son premier » mari. Une anecdote pareille était pré» cieuse pour certaines gens ; aussi la » trouve-t-on souvent répétée. Voltaire » surtout ne l'oublie pas. » 6° *Histoire du gouvernement français, depuis l'assemblée des notables du 22 février* 1787, *jusqu'à la fin de la même année*, Londres et Paris, 1788, in-8. On joint souvent à cet ouvrage un discours de l'auteur, qui a pour titre : *De l'action de l'opinion sur les gouvernemens*, imprimé à la fin de 1788 sans nom d'auteur. « L'abbé » Papon y a fait voir comment les opinions » nouvelles, et les prétentions des tribuns » à Rome amenèrent des troubles qui, » après avoir fatigué les esprits par des » agitations, et l'état par des guerres, » ouvrirent enfin à Auguste un chemin » au trône, qui fut regardé comme un » asile contre les désordres de l'anar» chie. » 7° *Epoques mémorables de la peste, et moyens de se préserver de ce fléau*, Paris, 1800. Ces époques comprennent depuis la peste qui désola Athènes du temps de Périclès et d'Hippocrate, jusqu'à celle de Marseille. L'expédition d'Egypte donna lieu à cet ouvrage, fait trop précipitamment. L'auteur craignait que nos communications devenues assez fréquentes avec une contrée où cette maladie est endémique, n'eussent des suites funestes pour la France, et même pour l'Europe. 8° *Histoire de la révolution de France*, Paris, Poulet, 1815, 6 vol. in-8. L'abbé Papon mourut avant de mettre la dernière main à cet ouvrage, dont la lecture deviendrait plus utile si on la faisait précéder de celle de son *Histoire des notables*. On y trouve une *Introduction* ou aperçu général fort bien fait. Plusieurs critiques se sont élevées contre ce livre, et il les mérite à plusieurs égards. L'auteur, pour ainsi dire, s'appesantit sur les cinq premiers volumes, et parcourt le dernier avec une rapidité nuisible à la clarté de la narration et à la connaissance des faits. Son histoire comprenant depuis 1789 jusqu'en 1799, les cinq premiers volumes embrassent quatre années, et le sixième en contient presque six à lui seul. Des détails trop prolongés, trop répétés, en embarrassent la marche ; le stile se ressent de cette lenteur, comme de la précipitation de l'auteur vers la fin de l'ouvrage, dans lequel il aurait pu omettre sans danger quelques peintures ou trop horribles ou trop triviales. Cependant, on y trouve des portraits vrais, des morceaux parfois éloquens ; nul fait essentiel n'y est oublié, et il règne partout un esprit sage et modéré. Tout ce qui concerne Louis XVI et sa famille inspire un véritable intérêt. L'abbé Papon était un écrivain studieux, mais froid et souvent monotone. Ce dernier ouvrage n'est cependant pas indigne de la plume de l'auteur de l'*Histoire de Provence* et de l'*Art du poète et de l'orateur*.

PAPPUS, philosophe et mathématicien d'Alexandrie, sous le règne de Théodose le Grand, vers la fin du 4e siècle avant J. C., se fit un nom par ses *Collections mathématiques* en 8 livres, Pesaro, 1588, in-fol. ; Bologne, 1660, in-fol. On y trouve les traités suivans : *Syntaxis mathematica in Ptolomœum... Explicationes in Aristarcum samium, de magnitudinibus ac distantiis solis ac lunæ*, etc. *Tractatus de fluviis Libyæ... Universalis chrorographia*, etc. (Ces traités sont utiles ; on y trouve des *Extraits* des ouvrages la plupart perdus, et des Propositions et Lemmes d'Euclide, d'Archimède et d'Apollonius. Il ne reste que cinq livres de l'ouvrage de Pappus. On a conservé un *Abrégé, en latin, de la géographie*.)

PAPPUS (Jean), théologien protestant, né à Lindau en 1549, devint, dès l'âge de 21 ans, ministre et professeur à Strasbourg, et mourut en 1610. On a de lui en latin un *Abrégé de l'histoire ecclésiastique*, 1584, in-8 ; et quelques livres de controverse, in-4, qui eurent de la vogue dans le temps, mais dans son parti seulement.

* PAQUOT (Jean-Noël), né en 1722 à Florennes, petite ville de la principauté de Liége, fit ses premières études dans sa ville natale, et les termina avec

succès chez les jésuites de Liége. Il devint professeur de langue hébraïque dans l'université de Louvain, et reçut de l'impératrice Marie-Thérèse le titre de conseiller-historiographe. Par suite de démêlés qu'il eut avec quelques membres de l'université de Louvain, il quitta cette ville et fut nommé professeur d'Écriture sainte au séminaire de Liége. Ce fut là qu'il connut l'abbé de Feller, auquel il n'a pas été inutile dans la rédaction du *Dictionnaire historique;* cependant cette coopération de Paquot n'est nullement indiquée dans les ouvrages de l'abbé de Feller. Paquot, sur la fin de ses jours, fut disgracié et dépouillé d'une partie de ses emplois. Il mourut à Liége en 1803, âgé de 81 ans, chez un ami généreux qui lui avait offert un asile dans sa maison. Un journal de Liége, qui a publié en 1812 une *Notice* sur cet écrivain, le peint sous des couleurs très favorables, parle de son attachement au siége de Rome et au souverain pontife, et loue l'ardeur avec laquelle il poursuivait la moderne philosophie. Paquot a donné un assez grand nombre d'ouvrages comme éditeur, et il a traité avec un soin particulier ceux qui ont rapport à l'histoire. Comme auteur, nous lui devons : *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des dix-sept provinces des Pays-Bas, de la principauté de Liége, et de quelques contrées voisines*, Louvain, 1765-70, 3 vol. in-folio, ou 18 vol. in-12 : ouvrage peu agréable à lire, mais utile ; on regrette seulement qu'il ne soit pas plus complet.

PARABOSCO (Jérôme), né vers le commencement du 16e siècle, est auteur de plusieurs comédies italiennes en prose et en vers. La plupart de ses pièces ont un caractère original qui les fait rechercher. Les meilleures éditions sont celles de Giolito, à Venise. Parabosco a aussi composé des *nouvelles* dans le goût de celles de Boccace, de Bandello, etc., où il y a peu à gagner pour le bon goût, et moins encore pour les bonnes mœurs ; imprimées à Venise en 1558, in-8, sous le titre de *Diporti di Girolamo Parabosco*; et quelques autres ouvrages moins connus, et qui méritent très peu de l'être. — Il ne faut pas le confondre avec Jean-Paul PARABOSCO de Plaisance, qui a aussi donné des *comédies* et des *nouvelles*, et qui vivait dans le 15e siècle.

PARACELSE (Auréole-Philippe-Théophraste BOMBAST de HOHENHEIM), naquit, selon Erasme, à Einsiedeln (Notre-Dame des Ermites), bourg à quelques lieues de Zurich, en 1493. Son père était fils naturel d'un prince, et selon Haller, au village de Gaisse, dans le canton d'Appenzel, de la famille de Hœbiner qui y subsiste encore. Erasme lui donne le nom d'*ermite* dans une lettre qu'il lui adresse, parce que *Einsiedeln* signifie ermitage en allemand. (Paracelse perdit la virilité, ou par l'effet d'une opération, ou pour la morsure d'un cochon; il avait déjà trois ans, et n'eut jamais de barbe ; sa voix était celle d'une femme. Il passa sa première jeunesse à errer de contrée en contrée, prédisant l'avenir, évoquant les morts, répétant les diverses opérations d'alchimie et de magie qu'il avait apprises en Allemagne. Il tenait, dit-on, de Zugger de Selwaz le secret du *grand-œuvre.*) Il voyagea en France, en Espagne, en Italie, en Allemagne, en Orient, pour y connaître les plus célèbres médecins. De retour en Suisse, il s'arrêta à Bâle en 1527, où il fit ses leçons de médecine en langue allemande. Il croyait que le latin n'était pas digne d'être parlé par un philosophe. Il expliquait ses propres ouvrages, et particulièrement ses livres intitulés *De compositionibus*, *De gradibus* et *De tartaro;* livres, dit Van Helmont, pleins de bagatelles et vides de choses. Gravement assis dans sa chaire, à la première leçon, il fit brûler les *OEuvres* de Galien et d'Avicenne. « Sachez, disait-il, » que mon bonnet est plus savant que » vous, que ma barbe a plus d'expé» rience que vos académies : Grecs, » Latins, Français, Italiens, je serai » votre roi. » Se serait-on attendu à une pareille rodomontade de la part d'un homme qui convenait que sa bibliothèque ne contenait pas dix pages ? Paracelse se

faisait une gloire de détruire la méthode de Galien et d'Hippocrate, qu'il croyait peu sûre. C'étaient, selon lui, des charlatans, et le ciel l'avait envoyé pour être le *Réformateur de la médecine*. C'était le nom que cet impudent ne craignait pas de se donner. (Au bout d'une année, on s'aperçut, à Bâle, qu'il n'était lui-même qu'un charlatan, qu'il menait une vie crapuleuse, qu'il passait son temps au cabaret, et quand il montait en chaire, il était toujours ivre. On déserta son école; et il se vit enfin contraint de quitter Bâle, pour avoir insulté un magistrat. Il se réfugia en Alsace, en 1527.) Il se vantait de pouvoir conserver, par ses remèdes, la vie aux hommes pendant plusieurs siècles; mais il prouva lui-même la vanité de ses promesses, étant mort à l'hôpital Saint-Etienne de Saltzbourg en 1541, à 48 ans. La meilleure édition de ses *OEuvres* est celle de Genève, en 1658, 3 vol. in-fol. Elles roulent toutes sur des matières philosophiques et médicinales, et le mauvais y absorbe le peu de bon qui peut s'y trouver. Le stile en est obscur et mystérieux, et le lecteur judicieux en portera le même jugement que Martin Delrio : *Ex quibus quivis intelligit nihil in homine pietatis neque mentis sanæ fuisse*. L'auteur parle toujours avec la modestie d'un homme qui s'attribuait la monarchie de la médecine. « Dieu lui avait révélé, disait-il, » le secret de faire de l'or et de prolon- » ger la vie à son gré, etc. » Il prétendait pouvoir créer des hommes par l'alambic : extravagance impie, victorieusement réfutée par le Père Kircher dans son *Mundus subterraneus*. Il alliait la magie avec la chimie, et les plus ridicules extravagances avec des vérités reconnues. Erasme, qui nous a donné sa *Vie*, raconte des choses singulières de son commerce avec le démon. Il prescrit des remèdes où la superstition et le sortilége paraissent à découvert, et dit gravement que peu importe qu'on guérisse par le démon ou par quelque autre secours, abusant ridiculement de ces paroles : *Salutem ex inimicis nostris*. C'est la confiance qu'il avait dans la magie qui lui faisait prendre ce ton de docteur transcendant et infaillible. Il s'en explique lui-même dans plusieurs endroits, et en particulier dans son *Traité de l'épilepsie*. Et ailleurs, parlant des maladies qu'il regarde comme surnaturelles, il dit : *De tali curatione nec Galenus nec Avicenna scripserunt, aut sciverunt quidquam. Non enim in academiis omnis discitur ars. Ideo oportet medicum quandoque accedere vetulas, sagas, Zigeineros, rusticos et circumforaneos; et ex ipsis artem ipsam addiscere qui plus sciunt de istis rebus quam omnes academiæ professores*. (*Voyez* Faustus, Hahn.) Cependant, parmi une multitude d'erreurs impies et grossières, on trouve dans ces écrits quelques idées que des savans ont accueillies; telle est celle qui lui a fait considérer la lumière comme le grand agent de la nature : c'est au moins ce qu'a cru voir dans la profonde obscurité qui enveloppe le verbiage de ce fameux charlatan, un Joyand, docteur en médecine de la faculté de Besançon, dans un *Précis du siècle de Paracelse* (à Paris, chez Didot, 1787.) En même temps que Joyand a remis en vigueur cette opinion de Paracelse, Linguet l'a imprimée dans des *Réflexions sur la lumière*, 1784 (réellement 1787). Lequel des deux a copié l'autre? Ont-ils eu tous les deux à la fois les mêmes conceptions? C'est ce qui serait difficile à définir. (Quoi qu'il en soit, on doit à Paracelse l'art de préparer les médicamens par la chimie, celui de la chimie métallique, la connaissance de l'opium et du mercure. Il a aussi écrit sur la chirurgie, qu'il entendait très bien, et fait connaître les principaux remèdes pour guérir toutes sortes de maladies. En un mot, il en a fait assez pour en perdre quelquefois la tête, qui, en lui n'était pas très forte.) Paracelse, par son caractère et son savoir, a beaucoup de rapport avec Henri-Corneille Agrippa et Arnaud de Villeneuve. (*Voyez* ces noms.) On peut le regarder encore comme le Cagliostro et le Mesmer de son siècle. La trempe de son esprit, sa science et ses opérations ont beaucoup de rapport avec celles de ces deux em-

piriques. (Paracelse dut sa grande réputation à plusieurs cures heureuses qu'il opéra sur des personnages éminens. Il avait à cette époque trente-trois ans, et il ne s'était pas encore livré aux boissons enivrantes.) *Voyez* AUBRY, GOGLENIUS, VAN HELMONT.

PARADES (Jacques de). *Voyez* CLUSA.

PARADES ou PARADISI (Paul), appelé le *Canose*, Vénitien juif, converti à la foi l'an 1531, est le premier qui ait enseigné la langue hébraïque dans le collége royal à Paris, où il mourut en 1559. Il est auteur d'un *Dialogue sur la manière de lire l'hébreu* (publié en latin par Jean Dufresne son disciple, Paris, 1534, in-8).

PARADIN (Guillaume), laborieux écrivain, né vers 1510 à Cuiseaux dans la Bresse châlonaise, est auteur d'un grand nombre d'ouvrages. Les principaux sont: 1° l'*Histoire d'Aristée*, touchant la version du Pentateuque, in-4 (*Voyez* ARISTÉE et PALMIERI); 2° l'*Histoire de notre temps, faite en latin par Guillaume Paradin, et par lui mise en français*, Lyon, 1552, in-16. C'est la traduction de l'Histoire latine, dont nous parlons au numéro 8. Elle est assez estimée; mais il est difficile d'écrire l'histoire du temps sans flatter plus ou moins. 3° *Annales Burgundiæ*, in-fol.; 4° *De moribus Galliæ historia*, in-4; 5° *Memoires de l'histoire de Lyon*, 1625, in-fol. 6° *De rebus in Belgio, anno* 1543 *gestis*; 1543, in-8; 7° *La chronique de Savoie*, 1602, in-fol.; 8° *Historia Galliæ a Francisci in coronatione, ad annum* 1550; 9° *Historia Ecclesiæ gallicanæ*, 1° *Memorialia insignium Franciæ familiarum*... Paradin était doyen de Beaujeu; il mourut en 1590 dans un âge très avancé.

PARADIN (Claude), chanoine de Beaujeu et frère du précédent, fut comme lui un homme de lettres. Il mourut à Belleneuve près de Mirebeau, en 1588, à plus de quatre-vingts ans. Il est connu par ses *Alliances généalogiques de France*, 1636, in-fol., livre curieux; et par ses *Devises héroïques*, qu'augmenta François d'Amboise, 1621, in-8. —Il ne faut pas le confondre avec un de ses parens, nommé Jean, natif de Louhans en Bourgogne, médecin de François I[er], mort après l'an 1588, auteur de quelques rimailles, sous le titre de *Micropédie*, Lyon, in-12.

*PARADIS-DE-RAYMONDIS (Jean Zacharie), homme de lettres, naquit à Bourg en Bresse, le 6 janvier 1746. Son père exerçait dans cette ville la charge de lieutenant-général du bailliage, dans laquelle Jean-Zacharie lui succéda, fort jeune. Cependant il se vit contraint de s'en démettre à cause de la faiblesse de sa santé; et, d'après l'avis des médecins, il passait tous les hivers à Nice. Il y connut le célèbre Thomas, avec lequel il se lia d'une amitié sincère, et dont il déplora la mort, arrivée en 1785. (*Voyez* Thomas.) Paradis se trouvait à Nice, en septembre 1792, lorsque le général français Anselinc, ayant passé le Var, vint attaquer les Piémontais, et s'empara du comté de Nice. Opposé aux maximes révolutionnaires, Paradis se retira à Udine, dans le Frioul. Quand il eut appris que Louis XVI allait être mis en jugement, il sollicita l'honneur de le défendre: la Convention n'eut aucun égard à sa demande. En 1797, il revint en France, resta quelque temps à Paris, où il publia son ouvrage *des Prêtres et des Cultes*, et bientôt après il retourna dans son pays, où il se livra à l'étude de l'agriculture. Il fit un voyage à Lyon, et y mourut le 15 décembre 1800, à l'âge de cinquante-quatre ans. On a de lui: 1° des *Opuscules* sur l'amélioration des terres, sur la culture des pommes de terre, etc.; 2° un *Traité élémentaire de la morale et du bonheur* (sans nom d'auteur); 2 édition, 1795; 3° *Des prêtres et des Cultes*, Paris, 1797: ouvrage très estimé. Un journaliste, qui en rendit compte, dit: « Personne n'a vanté ce » livre; mais son mérite a percé, comme » l'odeur de la violette s'élève du sein de » l'herbe. La renommée atteindra l'au» teur dans son obscurité et sa retraite, » où il mérite de trouver le bonheur dont » il a si bien enseigné la recherche. » Paradis-de-Raymondis avait un caractère doux, bienfaisant et modeste.

*PARADIS (Léonard), curé de Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle, mort le 18 mars 1831, était né à Moulins d'une famille honnête et nombreuse. Après avoir fait ses études avec succès aux Robertins à Paris, il fut vicaire dans le diocèse d'Autun dont Moulins dépendait alors. Cet ecclésiastique revint ensuite à Paris et fit partie du clergé de Saint-Roch pendant 40 ans, qui ne furent interrompus que par les six années qu'il passa dans l'exil à l'époque de la révolution. Depuis long-temps il était vicaire de cette paroisse, lorsque, dans l'année qui précéda sa mort, il fut appelé à la paroisse de Bonne-Nouvelle, vacante par la mort de son frère. l'abbé Paradis a publié depuis la restauration plusieurs écrits : 1° *De l'obéissance due au pape*, ou *Réfutation de l'adresse aux deux chambres de l'abbé Vinson*, 1815, in-8 : l'abbé Vinson était un prêtre anti-concordataire : son adversaire lui prouva de la manière la plus évidente par l'Ecriture, la tradition et le témoignage d'un grand nombre d'évêques français, que le pape n'avait fait qu'user de son droit en signant le concordat de 1801. 2° *Tradition de l'Eglise sur l'infaillibilité du pape*, 1820, in-8. Si l'on peut dire que l'abbé Paradis était un ultramontain, il faut avouer qu'il professait un ultramontanisme bien modéré. — PARADIS (Jean-Baptiste), frère du précédent, fut curé de Bonne-Nouvelle pendant les quatre dernières années de sa vie; il est mort le 5 mars 1830 : né près de Moulins, il avait été curé de Dorne dans le diocèse de Nevers, puis vicaire à Notre-Dame et successivement curé de Sainte-Valère et de Bonne-Nouvelle. C'était un des ecclésiastiques les plus distingués de la capitale.

* PARADISI (Jean, le comte), né vers l'an 1760, mort à Reggio le 26 août 1826, âgé d'environ 66 ans, eut pour père un poète qui lui laissa moins de fortune que de réputation. Paradisi s'était adonné dans sa jeunesse aux mathématiques et à la littérature, et, dans ces deux parties si rarement réunies, il avait fait des progrès signalés. Dans un âge plus avancé, il appela de ses vœux ce que les novateurs appelaient une régénération, c'est-à-dire une révolution politique : des vainqueurs l'imposèrent à son pays. Néanmoins Paradisi ne cessa d'être l'admirateur de Buonaparte qui lui accorda en revanche les premières dignités de la Lombardie : membre du Directoire de la république cisalpine, sénateur du royaume d'Italie, président du sénat, officier de la couronne de fer, président de l'Institut, Paradisi obtint tous les honneurs. Mais ce ne fut pas sans éprouver mille désagrémens. Lorsqu'il était l'un des directeurs de la république cisalpine, il fut victime de l'intrigue de l'un de ses collègues et obligé de donner sa démission au général Brun dans le mois d'avril 1798. Rentré dans la classe des simples citoyens, il ne prit plus aucune part aux affaires publiques; il n'en fut pas moins exposé aux persécutions des Autrichiens lorsqu'ils rentrèrent en Lombardie : ils le comprirent parmi ceux qui furent déportés et enfermés dans les forteresses de Cattaro. Rendu à la liberté après la bataille de Marengo, il revint à Milan où il fit partie du gouvernement provisoire. En 1801 il parut aux Comices de Lyon, et il s'y montra favorable aux vues ambitieuses du premier consul dont il gagna la confiance. Devenu sénateur, il travailla toujours dans les intérêts de la France : dans la célèbre séance du 17 avril 1814, il insista fortement pour que le sénat du royaume d'Italie demandât aux Alliés la couronne pour le prince Eugène. On sait que la majorité se déclara contre ce vœu et se borna seulement à demander la cessation des hostilités, l'indépendance du royaume et l'intégrité de son territoire garanti par le traité de Lunéville. La restauration de l'ancien ordre de choses le dépouilla de ses dignités : seulement on le vit à la tête de l'Institut dont il était le président. Il vécut dès lors dans la retraite. Ses ouvrages imprimés sont : 1° *Discorso recitato nella prima adunanza dell' istituto italiano*, in-4; 2° *Ricerche sulla vibrazione delle lamine elastiche*, Bologne, 1806, in-4; 3° *Il vitalizio, commedia*, Milan, 1822, in-8. Les *Œuvres*

choisies d'Augustin et de Jean Paradisi ont été publiées en 1828, à Milan, in-8.

PARAMO (Louis de), inquisiteur espagnol, publia à Madrid en 1597 in-fol. l'ouvrage le plus rare et le plus curieux que nous ayons sur le tribunal appelé *le Saint-Office*. Ce livre est intitulé : *De origine et progressu officii sanctæ inquisitionis, ejusque utilitate et dignitate, libri III*, Madrid, 1598, in-fol. (Il a été traduit en français par Morellet sous le titre de *Manuel des Inquisiteurs.*) L'auteur était parfaitement instruit de la matière qu'il traitait ; il est exact dans les faits et les dates. Quant au tribunal dont il fait l'histoire, *voy.* ISABELLE DE CASTILLE, LIMBORCH, NICOLAS EMERICK, TORQUEMADA, etc.

PARASOLS (Barthélemy de), poète provençal, fils d'un médecin de la reine Jeanne, naquit à Sisteron, suivant J. de Nostre-Dame, qui seul rapporte ce que nous en écrivons. On a de lui plusieurs ouvrages en provençal, entre autres des *vers* à la louange de Marie, fille de Jean, roi de France, et femme de Louis Ier, roi de Naples. Il se signala surtout par cinq *tragédies*, qui contiennent la vie de la reine Jeanne. Il les dédia à Clément VII (Robert de GENÈVE), qui lui donna un canonicat de Sisteron et la prébende de Parasols, où l'on dit que notre poète fut empoisonné en 1383.

* PARC DE BELLEGRADE (Gabriel DU), clerc du diocèse de Narbonne et chanoine de Lyon, se fit remarquer par son attachement au parti janséniste, dont il était l'agent et le négociateur. Il mourut à Utrecht le 13 décembre 1789, après avoir fait en faveur de la boîte à Perrette, et autres marottes des convulsionnaires, des efforts incroyables (*voyez* NICOLE). C'était un des grands promoteurs de la farce d'Ems, de celle de Pistoie, et de toutes les trames ourdies dans ces derniers temps contre l'Eglise catholique et son premier pontife. Les jansénistes lui firent l'épitaphe la plus ampoulée.

PARC (Du). *Voyez* SAUVAGE.

PARCIEUX (Antoine de) ou plutôt DÉPARCIEUX, mathématicien distingué, censeur royal, membre des académies des Sciences de France, de Suède, de Prusse, naquit de parens cultivateurs, au hameau de Cessoux aux environs de Nîmes, en 1703. Il vint de bonne heure à Paris, où ses talens pour les mathématiques lui firent des protecteurs. Se trouvant sans fortune, pour se soutenir dans cette ville, il traça d'abord des méridiennes et des cadrans avec une justesse peu commune ; et lorsqu'il fut plus à son aise, il communiqua ses lumières au public dans différens ouvrages bien accueillis. Les principaux sont : 1° *Traité de trigonométrie rectiligne et sphérique*, 1741, in-4 ; ouvrage exact et méthodique ; 2° *Essais sur les probabilités de la durée de la vie humaine*, 1746, in-4. Ce livre intéressant a été aussi bien reçu par les étrangers que par les Français. 3° *Mémoires sur la possibilité d'amener près de l'Estrapade, à Paris, les eaux de la rivière de l'Yvette*, réimprimés avec des additions en 1777, in-4. Projet digne d'un bon citoyen. De Parcieux l'était. Il se livrait avec zèle à tout ce qui avait rapport au bien public. On connaît ses pompes d'Arnouville et de Créci, remarquables autant par leur grande simplicité que par leur grand effet. Cet académicien mourut en 1768, justement regretté.

* PARCIEUX (Antoine de), neveu du précédent, se distingua comme lui dans les sciences physiques et mathématiques, et mourut le 23 juin 1799. On a de lui : 1° Un *Mémoire sur les effets et la cause des éclats interrompus de la foudre* ; 2° Un *Traité élémentaire de mathématiques*, à l'usage de l'université ; 3° Un *Traité des annuités ou des rentes à termes*, Paris, 1781, in-4 ; 4° *Dissertation sur le moyen d'élever l'eau par la rotation d'une corde verticale sans fin*, Amsterdam, 1782, in-8 ; 5° *Dissertations sur les globes aérostatiques*. Il a laissé plusieurs ouvrages manuscrits, entre autres un *Cours complet de physique et de chimie*, dont l'impression était commencée lorsque la mort vint le surprendre.

PARDIES (Ignace-Gaston), né à Pau en 1636 d'un conseiller au parlement de cette ville, se fit jésuite à l'âge de 16 ans. Après avoir enseigné les humanités, il se

consacra à l'étude des mathématiques et de la physique. Il fut depuis appelé à Paris pour professer les mathématiques au collége de Louis le Grand ; et sa réputation, qui l'y avait précédé, le fit rechercher par tous les savans. Le Père Pardies mourut en 1673, à 37 ans, victime de son zèle, ayant gagné une maladie contagieuse à Bicêtre, où il avait confessé et prêché pendant les fêtes de Pâques. Ses ouvrages sont écrits d'un stile net, concis et assez pur, à quelques expressions provinciales près. On a de lui : 1° *Horologium thaumanticum duplex*, Paris, 1662, in-4 ; 2° *Dissertatio de motu et natura cometarum*, Bordeaux, 1665, in-8 ; 3° *Discours du mouvement local*, Paris, 1670, in-12, et 1673 ; 4° *Elémens de géométrie*, Paris, 1671, et plusieurs fois réimprimés depuis. On en a deux traductions latines, l'une de Joseph Serrurier, professeur en philosophie et en mathématiques à Utrecht, imprimée dans la même ville en 1711, in-12 ; l'autre de Jean-André Schmid, à Iéna, 1685 ; 5° *Discours de la connaissance des bêtes*, Paris, 1672. On y trouve les raisons des *cartésiens*, proposées d'une manière spécieuse, et réfutées assez faiblement ; ce qui fait croire que l'auteur n'était pas fort éloigné de regarder les brutes comme de pures machines. Il est vrai qu'il combat ce sentiment par des observations générales ; mais les détails lui sont souvent favorables. La distinction de l'âme humaine d'avec le principe vivifiant des brutes, de quelque nature qu'il soit, est solidement établi dans cet ouvrage. 6° *La Statique*, ou *la Science des forces mouvantes*, Paris, 1673 ; 7° *Description et explication de deux machines propres à faire des cadrans avec une grande facilité*, Paris, 1678. On en donna une 3e édition à Paris, 1689, in-12 ; 8° *Globi cœlestis in tabula plana redacti descriptio*, Paris, 1674, in-fol. Ces cartes étaient les meilleures avant celles de Flamsteed. Le Père Pardies est le premier qui ait cherché à déterminer la *dérive* d'un vaisseau par les lois de la mécanique. Son principe, adopté d'abord par le chevalier Renau, fut démontré faux par Huyghens. Ses principaux ouvrages ont paru à Lyon en 1725, in-12.

PARÉ (Ambroise), le père de la chirurgie française, né à Laval dans le Maine vers 1509, chirurgien de Henri II, de François II, de Charles IX et de Henri III. (Il jouissait d'une grande faveur auprès des monarques qu'il servit. Charles IX, la veille de la Saint-Barthélemy, le fit venir dans sa chambre, et lui ordonna de ne pas le quitter jusqu'à ce qu'il en fût averti. Des médecins envieux l'accusèrent, sous François II, d'avoir empoisonné ce prince : « Non, non, dit Catherine de Médicis elle-même, Ambroise » est trop homme de bien et notre bon » ami, pour avoir eu la pensée de ce » projet odieux... » Il opéra des cures éclatantes ; le duc François de Guise et Charles IX, entre autres, lui durent la vie. Le premier avait reçu un coup de lance dont le fer et une partie du fût étaient restés depuis le dessus du nez jusqu'entre la nuque et l'oreille. Paré les en retira avec une dextérité merveilleuse. Les funestes suites d'une saignée faisaient craindre pour les jours de Charles IX ; un thérapeutique qu'y appliqua Paré écarta le danger qui était imminent.) Il donna au public plusieurs *Traités* en français qui parurent en 1561, avec des figures. Jacques Guillemeau les traduisit en latin et les fit imprimer in-fol., Paris, 1561. Cette collection a été plusieurs fois réimprimée ; la meilleure édition est celle de 1614, Paris, in-fol. Paré fut le premier qui donna une description de la membrane commune des muscles. Il était cependant plus habile opérateur que profond anatomiste. Il mourut en 1592, après avoir joui de la réputation de citoyen estimable. Quoique protestant, il rapporte des faits qu'on trouve plus ordinairement dans les écrivains catholiques, parce qu'ils sont particulièrement conformes à la croyance et à l'histoire de l'ancienne Eglise. C'est ainsi qu'il fait mention d'un énergumène qui parlait le grec et le latin sans jamais avoir appris ces langues. Il avait vérifié (1) la chose

(1) Erasme et Pompone nous disent fort sérieusement qu'on peut savoir naturellement des langues qu'on n'a

par lui-même. L'*Eloge* de Paré a été mis au concours par l'académie de Bordeaux : le prix a été décerné au docteur Vimont en 1814.

PARENNIN. *Voyez* PARRENNIN.

PARENT (Antoine), né à Paris, en 1666, d'un avocat au conseil, étudia la jurisprudence par devoir, et les mathématiques par inclination. Il fit deux campagnes avec le marquis d'Alègre, et s'instruisit à fond par la vue des places. De retour à Paris, il fut reçu à l'académie des Sciences. Il enrichit les *Mémoires* de cette compagnie d'un grand nombre de pièces. Cet estimable académicien mourut en 1716, avec la fermeté que donne la philosophie soutenue par la piété la plus tendre. Il avait un grand fonds de bonté, sans en avoir l'agréable superficie. On a de lui : 1° des *Recherches de mathématiques et de physique*, en 3 vol. in-12, 1714 ; 2° une *Arithmétique théorico-pratique*, 1714, in-8 ; 3° *Elémens de mécanique et de physique*, 1700, in-12 ; 4° plusieurs ouvrages manuscrits. Quoique ces ouvrages soient remplis de remarques ingénieuses et de sages critiques, ils n'ont pas eu beaucoup de succès : on reproche à l'auteur de manquer de cette clarté qui fait le prix des livres de science.

* PARENT (François-Nicolas), né à Melun en 1752, embrassa l'état ecclésiastique. Il était curé de Boissy-la-Bertrand, près de Melun, lorsque la révolution éclata : il en embrassa avec ardeur tous les principes, et, non content d'apostasier publiquement, il se maria en 1793, et devint rédacteur du *Journal des campagnes*. On cite de lui une lettre du 14 brumaire, an 2 (1793), adressée à la Convention et insérée dans le *Moniteur* du 4 novembre, dans laquelle il déclame contre les devoirs les plus sacrés de la religion. Cependant, dans son journal, ainsi que dans celui du *Courrier français*, qui parut à cette époque, et qu'on lui attribua, il se montra un peu plus modéré ; mais ni son apostasie ni son dévouement aux maximes du jour n'améliorèrent sa fortune. Il traîna, pour ainsi dire, son existence jusqu'à l'époque du consulat, qu'il obtint un médiocre emploi à la police, section des mœurs. Ayant perdu cette place à la restauration, il fut contraint de se mettre correcteur dans une imprimerie, et vivait dans un état voisin de l'indigence. Parent mourut le 20 janvier 1822, âgé de 70 ans. On assure que les dernières paroles qu'il prononça furent celles-ci : « Mon Dieu, vous savez » ce que j'ai fait, c'était dans l'intimité » de ma conscience ; je ne m'en repens » pas... » En rapportant ces paroles, nous regrettons que, dans un pareil moment, Parent n'ait pas voulu, par un sincère aveu, reconnaître ses torts, qui étaient assez graves. On a de lui un *Recueil d'hymnes philosophiques, civiques et moraux*, *augmentés de la note en plain-chant*, *d'après la musique des meilleurs auteurs*, *pour faciliter dans les campagnes la célébration des fêtes républicaines*, Paris, 1793, in-8. Il a laissé plusieurs opuscules manuscrits : comme les libraires n'en voulaient pas, et qu'il était trop pauvre pour les faire imprimer, il en faisait des copies à la main, qu'il distribuait à ses amis. Ces opuscules sont intitulés : *L'ennemi du sang ; Raisonnons tous ; mon Epitaphe et mes confessions*, ou *ma Profession de foi*.

PARÈS ou PERÈS (Jacques), théologien espagnol, connu sous le nom de *Jacques de Valence*, sa patrie, se fit religieux parmi les ermites de Saint-Augustin, et devint évêque de Christopole. Son zèle et sa charité le rendirent l'objet de l'amour et du respect de ses ouailles, qui le perdirent en 1491. On a de lui : 1° des *Commentaires* sur les *Psaumes*, sur le *Cantique des Cantiques*, etc. ; 2° un livre contre les Juifs, *De Christo reparatore generis humani*, Paris, 1518, in-fol.

* PARET D'ALCAZAR (Louis), peintre né à Madrid en 1747, mort le 14 février 1799, fut désigné par le roi d'Espagne pour peindre les ports de la péninsule, et il a exécuté en partie cette collection avec le plus grand succès.

jamais apprises. Que d'opinions de savans qui ne méritent pas de réfutation, et qui servent précisément à rappeler ce mot de Cicéron : *Nihil tam absurdum dici potest, quod non dicatur ab aliquo philosophorum*. Lib. de Divinat.

Parmi ses autres tableaux on cite celui représentant le *Serment du prince des Asturies dans l'église de St.-Jérôme*, et un *Tournoi*, dont tous les personnages figurent les portraits de la famille royale.

PAREUS (David WÆNGLER, plus connu sous le nom de), né à Franckeinstein dans la Silésie, en 1548, fut mis d'abord en apprentissage chez un cordonnier; mais son maître le tira de cet état pour le faire étudier. Son professeur, de luthérien le rendit calviniste, et lui procura une place dans l'académie d'Heidelberg. Pareus y obtint ensuite une chaire de théologie, et mourut en 1622, à 74 ans. Sa vie ne fut guère tranquille: sans cesse occupé de disputes contre les catholiques, il ne sut ni faire des heureux, ni l'être lui-même. On a de lui différens traités contre Bellarmin, et d'autres ouvrages de controverse, qui se trouvent dans le *Recueil* de ses *OEuvres*, publiées par son fils à Francfort, en 1647, en 4 vol. in-fol. Ce recueil renferme aussi des *Commentaires* sur l'*ancien* et le *nouveau Testament*. Son *Commentaire* sur l'*Epître* de saint Paul *aux Romains* fut brûlé en Angleterre par la main du bourreau, comme contenant des maximes contraires aux droits des souverains.

PAREUS (Jean-Philippe), fils du précédent, né à Hemsbach, près de Worms, en 1576, a été un des plus laborieux grammairiens de l'Allemagne. Il fut recteur de divers colléges, et en dernier lieu de celui de Hanau, où il mourut vers 1648. Nous avons de lui: 1° *Lexicon criticon*, Nuremberg: ce n'est qu'un gros in-8, mais qui lui coûta des recherches; 2° *Lexicon plautinum*, 1614, in-8; c'est un vocabulaire des comédies de Plaute; 3° *Electa plautina*, 1617, in-8. Il s'était élevé entre Pareus et Gruter une querelle furieuse à l'occasion de Plaute. On en voit des traces dans ce livre, assaisonné de toutes les élégantes saillies des crocheteurs. 4° Une nouvelle *Edition* de Plaute en 1619, avec de savantes remarques; 5° *Electa symmachiana*, in-8; 6° *Calligraphia Romana*, in-8; 7° des *Commentaires* sur l'Ecriture sainte, et d'autres ouvrages.

PAREUS (Daniel), fils du précédent, marcha sur les traces de son père. Il fut tué par des voleurs de grand chemin vers l'an 1645. Vossius en faisait beaucoup de cas. On a de lui un grand in-4, intitulé *Mellificium atticum*: c'est un recueil de lieux communs tirés des auteurs grecs; 2° *Historia palatina*, Francfort, 1717, in-4: c'est un assez bon abrégé; 3° *Medulla historiæ ecclesiasticæ*; 4° *Medulla historiæ universalis*, in-12; un *Lexicon*, avec des notes sur Lucrèce, in-8.

PARFAIT ou PARFAICT (François), né à Paris en 1698, fit paraître de bonne heure une passion décidée pour le théâtre, et fréquenta les comédiens jusqu'à sa mort, arrivée en 1753, à 55 ans. On a de lui: 1° l'*Histoire générale du théâtre français, depuis son origine jusqu'à présent*, en 15 vol. in-12. Il fut aidé dans cet ouvrage, écrit sans correction et sans goût, par Claude PARFAIT, son frère, mort en 1777. 2° *Mémoires pour servir à l'histoire du théâtre de la foire*, 2 vol. in-12, avec son frère; 3° *Histoire de l'ancien théâtre italien*, 1753, in-12; 4° *Histoire de l'Opéra*, manuscrite; 5° *Dictionnaire des théâtres*, 7 vol. in-12: compilation mal digérée et fort ennuyeuse; 6° *Atrée*, tragédie, et *Panurge*, ballet, qui n'ont point été représentés, et qui ne méritent guère de l'être. (Il composa, avec Marivaux, deux comédies, *Le Dénoûment imprévu* et *La Fausse servante*.)

PARHAMMER (François), jésuite de la province d'Autriche, se consacra à l'instruction des paysans, et parcourut un grand nombre de provinces avec des travaux et des succès extraordinaires. L'empereur François Ier l'obligea d'abandonner une carrière qui lui était si chère, et d'être son confesseur. Il s'occupa en même temps à former des établissemens utiles de plus d'un genre. La forme qu'il donna à la maison des orphelins et pauvres enfans de soldats, l'exercice militaire qu'il y introduisit, l'ordre exact et sévère qui y régnait, en avaient fait un objet de curiosité pour les étrangers. Après l'extinction de la société, il conti-

» qui me croyais un maître. » *Les OEuvres* de l'abbé Parini ont été recueillies à Milan, en 1801-1804, 6 vol. in-8, et dédiées au consul Buonaparte, par l'éditeur M. Reina. Il a mis à la tête la *Vie* de l'auteur, qui ne manque pas d'intérêt; mais elle est écrite d'un stile diffus et recherché.

PARIS (Matthieu), bénédictin anglais, au monastère de Saint-Alban, mort en 1259, possédait à la fois l'art de la poésie, celui de l'éloquence, la peinture, l'architecture, les mathématiques, l'histoire et la théologie. Il fit paraître tant de régularité, qu'on le chargea de réformer les monastères. Il s'en acquitta avec zèle et avec succès. Son principal ouvrage est: *Historia major, sive rerum anglicarum historia a Guillelmi conquæstoris adventu* (1066) *ad annum* 43 *Henrici III* (1259, *edita studio Matthæi Parkeri*, Londres, 1571, in-fol.; avec des additions, par Guillaume Wats, Londres, 1640, 2 vol. in-fol. Il y a un appendice qui commence en 1260, et finit en 1273. Il est de Guillaume de Bishanger, moine de Saint-Alban, et historiographe du roi Edouard. Guillaume Cave assure que Matthieu Pâris a copié de la Chronique de Roger de Vendover ce qu'il rapporte jusqu'à l'année 1235. Le stile en est pesant et lourd; l'auteur écrit avec beaucoup de sincérité le bien et le mal, à moins qu'il ne prenne parti dans une affaire: *C'est alors*, dit un critique, *le moins croyable de tous les historiens*. Matthieu avait fait un abrégé de cet ouvrage, qu'il intitula *Historia minor*, par opposition à sa grande Histoire, qu'il appelait *Historia major*.

PARIS (François), né à Châtillon, près Paris, d'une famille pauvre, fut domestique de l'abbé Varet, grand-vicaire de Sens, qui le fit élever au sacerdoce. Il desservit la cure de Saint-Lambert, travailla ensuite dans une autre, et vint se fixer à Paris, où il mourut fort âgé en 1718, sous-vicaire de Saint-Etienne-du-Mont. On a de lui divers ouvrages de piété; les principaux sont: 1° les *Psaumes en forme de prières*, in-12; 2° *Prières tirées de l'Ecriture sainte, paraphrasées*, in-12; 3° un *Martyrologe*, ou *Idée de la vie des Saints*, in-8; 4° *Traité de l'usage des sacremens de pénitence et d'eucharistie*, imprimé en 1673, par ordre de Gondrin, archevêque de Sens; revu et corrigé par MM. Arnauld et Nicole; 5° *Règles chrétiennes pour la conduite de la vie*, etc., in-12; 6° quelques écrits pour prouver, contre Bocquillot, « que » les auteurs peuvent légitimement re- » tirer quelque profit honnête des ou- » vrages qu'ils font imprimer sur la théo- » logie et la morale. » L'abbé Bocquillot soutenait le contraire, et agissait d'après ces principes: il faut convenir que s'ils sont sévères en ce point, ils sont plus nobles et plus généreux que ceux de son adversaire.

PARIS (François de), fameux diacre, était fils aîné d'un conseiller au parlement de Paris, où il naquit le 30 juin 1690. Il devait naturellement succéder à sa charge, mais il aima mieux embrasser l'état ecclésiastique. Après la mort de son père, il abandonna ses biens à son frère. Il fit pendant quelque temps des catéchismes à la paroisse de Saint-Côme, se chargea de la conduite des clercs, et leur fit des conférences. Le cardinal de Noailles, à la cause duquel il était attaché, voulut le faire nommer curé de cette paroisse; mais un obstacle imprévu rompit ses mesures. L'abbé Pâris, après avoir essayé de diverses solitudes, se confina dans une maison du faubourg Saint-Marcel. Il s'y livra au travail des mains, et faisait des bas au métier pour les pauvres. Il mourut dans cet asile en 1727, à 37 ans. L'abbé Pâris avait adhéré à l'appel de la bulle *Unigenitus*, interjeté par les quatre évêques, il avait renouvelé son appel en 1720. Avant de faire des bas, il avait enfanté des livres assez médiocres. Quelques-uns disent qu'on les lui a supposés pour lui faire un nom. Ce sont des *Explications* sur l'*Epître de saint Paul aux Romains*, sur celle aux *Galates*, et une *Analyse de l'Epître aux Hébreux*, explications que peu de personnes lisent. Son frère lui ayant fait ériger un tombeau dans le petit cimetière de Saint-Médard, tous les dé-

vots du parti allèrent y faire leurs prières. Il y eut des guérisons qu'on disait merveilleuses, il y eut des *convulsions* qu'on trouva dangereuses et ridicules. La cour fut enfin obligée de faire cesser ce spectacle, en ordonnant la clôture du cimetière, le 27 janvier 1732. Comment, après un tel éclat, les jansénistes ont-ils prétendu passer pour un fantôme, pour une secte qui n'existait que dans l'imagination des jésuites? Leur séparation n'est-elle d'ailleurs pas manifeste dans la prétendue église d'Utrecht, méconnue de tous les catholiques de l'univers? Ce tombeau du diacre Pâris fut le tombeau du jansénisme dans l'esprit de bien des gens. Le célèbre Duguet, quoique d'ailleurs très attaché au parti, regardait ces farces avec indignation et avec mépris. Petit-Pied en fit voir la sottise dans un ouvrage composé exprès (*voyez* son article). Le fanatique Mésenguy, au contraire, ne craint pas de les associer aux miracles de l'Evangile, et à ceux qui dans tous les siècles ont illustré l'Eglise catholique. Un philosophe anglais, de déiste redevenu chrétien par des réflexions faites sur la conversion et l'apostolat de saint Paul, mylord George Littleton (*voy.* ce nom), a parlé ainsi de ces prétendus miracles : « Ils étaient soutenus de tout » le parti janséniste, qui est fort nombreux et fort puissant en France, et » composé d'un côté de gens sages et » habiles, et de l'autre de bigots et d'enthousiastes. Tout ce corps entier se » réunit, et se ligua pour accréditer les » miracles que l'on disait s'opérer en faveur de leur parti ; et ceux qui y ajoutèrent foi étaient extrêmement disposés à les croire. Cependant, malgré » tous ces avantages, avec quelle facilité » ces prétendus miracles n'ont-ils pas été » supprimés? il ne fallut pour réussir que » murer simplement l'endroit où cette » tombe était placée.... Si Dieu eût réellement opéré ces miracles, aurait-il » souffert qu'une misérable muraille eût » traversé ses desseins? ne vit-on pas des » anges descendre autrefois dans la prison des apôtres, et les en tirer, lorsqu'ils y furent renfermés pour les empêcher de faire des miracles? Mais l'abbé » Pâris a été dans l'impuissance d'abattre le petit mur qui le séparait de » ses dévots, et sa vertu miraculeuse » n'a pu opérer au delà de ce mur. Et » sied-il bien après cela à nos incrédules » modernes de comparer et d'opposer de » tels miracles à ceux de J. C. et des apôtres? Aussi n'est-ce que pour leur fermer la bouche à cet égard que j'ai » attaqué l'exemple en question, et que » je m'y suis arrêté. » (*Voyez* Montgeron.) On a différentes *Vies* imprimées de ce diacre, dont on n'aurait peut-être jamais parlé si l'on n'avait voulu en faire un thaumaturge. Ces farces subsistent encore aujourd'hui, quoique avec moins de publicité. (*Voyez* Montazet, le *Journ. hist. et litt.* 1er septembre 1787, pag. 19; *voyez* aussi les *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique pendant le* 19e *siècle*, dans lesquels on raconte les tentatives de quelques convulsionnaires qui ont essayé, depuis la révolution, de renouveler leurs excès. Ils n'ont pas fini avec la secte, qui, si on excepte quelques-uns de ses docteurs, s'est noyée dans le huguenotisme et le philosophisme, avec lesquels elle a consommé la révolution de 1789, détruit la religion catholique en France, et rougi le sol de cette région, autrefois si chrétienne, du sang de ses prêtres et de ses pontifes. *Voyez* Lafitau.

* PARIS (Pierre-Adrien), architecte, né à Besançon en 1747, fut nommé en 1778 dessinateur du cabinet du roi, architecte des économats, et se trouva chargé de tous les détails des fêtes de Versailles, de Marli et Trianon. Privé de ses emplois par la révolution, il resta fidèle au prince qui l'avait honoré de ses bienfaits, et préféra vivre dans la solitude et ensuite s'éloigner de sa patrie, que de s'enrichir sous un gouvernement révolutionnaire. Il séjourna long-temps en Italie, et se disposait à la quitter pour venir passer ses derniers jours dans sa famille, lorsqu'il reçut l'invitation du gouvernement français de traiter de l'acquisition des antiques de la villa-Borghèse; il ne résista pas au plaisir de con-

tribuer à procurer à son pays une collection qui fait aujourd'hui le principal ornement du musée royal. Il avait été chargé en même temps de diriger les fouilles du Colysée. Il ne revint dans sa ville natale qu'en 1817, et y mourut le 1er août 1819. Il joignait à un goût pur une imagination facile et brillante. Comme architecte il est connu par son beau portail de la *cathédrale d'Orléans* dont il suivit la construction. Le recueil de ses dessins et études d'architecture, se compose de 9 vol. grand in-fol., et peut être regardé comme une des collections les plus précieuses en ce genre. Il a laissé encore en manuscrit : *Examen des édifices antiques et modernes de la ville de Rome*, sous le rapport de l'art, in-fol. avec des planches. Il a traduit en français l'*Agriculture des anciens*, par Dickson, Paris, 1802, 2 vol. in-8, et l'*Agriculture pratique des différentes parties de l'Angleterre*, par Marshal, 1803, 5 vol. in-8. Pâris a donné par testament à la ville de Besançon ses livres, ses manuscrits, ses dessins, ses tableaux, ses antiques, en un mot tout ce qui composait son précieux cabinet. Ces différens objets ont été déposés dans un bâtiment de la Bibliothèque de la ville auquel on a donné par reconnaissance le nom de *Musée Pâris*.

* PARIS-DUVERNEY (Joseph), célèbre financier, né à Moras, dans le Dauphiné, est le plus connu des quatre frères Paris, qui, sur la fin du règne de Louis XIV et le commencement de celui de Louis XV, se firent un nom par leur habileté dans l'administration des finances. Après avoir été successivement chargés de la direction des vivres de l'armée de Flandre, en 1704, du bail des fermes, du *visa* pour tous les titres de créances de l'état, ils eurent encore le pénible soin de réparer le désordre des finances causé par le système de Law. Les services signalés qu'ils rendirent en cette circonstance et en beaucoup d'autres aux finances de l'état, leur valurent des lettres de noblesse et la charge d'intendant des finances. Cependant leur fortune rapide leur fit des ennemis, et plusieurs fois, suivant la faveur ou la disgrâce des ministres, ils obtinrent des honneurs ou l'exil. Duverney, qui en 1751 avait fait adopter le projet de l'école royale militaire, en fut nommé le premier intendant avec le titre de conseiller d'état. Doué d'une activité que l'âge n'affaiblit pas, il prenait part à toutes les grandes entreprises commerciales, ce qui lui fit acquérir une fortune considérable. Il mourut en 1770, sans enfans. Il a publié une *Histoire du système et du visa*, 4 vol. On lui attribue aussi l'*Examen du livre intitulé :* Réflexions politiques sur les finances et le commerce, par le Tott, 1740, 2 vol. in-12. Les frères Paris rédigèrent ensemble : 1° le *Traité des monnaies de France*, 4 vol. in-fol.; 2° *Traité des domaines du roi*, 4 vol.; 3° *Traité des gabelles de France*; 4° *Traité des rentes*; 5° *Traité des colonies françaises*; 6° *Traité des charges créées ou supprimées depuis* 1689 ; 7° *Dépouillement des droits établis sur les marchandises depuis* 1664 ; 8° *Traité de l'origine des fermes*. Luchet a publié : *Histoire de MM. Paris*. Le général Grimoard a publié les *Correspondances de Richelieu, du comte de St.-Germain et du cardinal de Bernis avec Paris-Duverney*, Paris, 1789, in-8. — Paris de Montmartel eut un fils, le marquis de Brunoy, qui se rendit ridicule par son goût singulier pour les cérémonies religieuses, et qui dépensa 500,000 francs pour une procession. On a publié *Les Folies du marquis de Brunoy Paris*, 2 volumes in-12.

PARIS. *Voyez* JOSEPH de Paris.

PARISIÈRE (Jean-César ROUSSEAU de la), né en 1667, à Poitiers, d'une des plus anciennes familles de Poitou, évêque de Nîmes, mourut dans cette ville en 1736. (Il assista comme député à l'assemblée du clergé de 1730. Dans le discours de clôture, il dit au roi que *son règne était fondé sur la catholicité et qu'il devait se soutenir par les mêmes principes*. Ce passage fut mal interprété et lui occasiona des chagrins; mais ils cessèrent quand on eut connu les pures intentions du prélat.) On a pu-

blié en 1740 le recueil de ses *Harangues*, *Panégyriques*, *Sermons de morale et Mandemens*, 1 vol. in-12. La modestie ou l'amour-propre éclairé de ce prélat le porta à brûler presque tous les ouvrages qu'il avait composés dans un âge moins mûr. Les pièces contenues dans les deux volumes dont nous avons parlé échappèrent à ses perquisitions. La *Fable allégorique* sur le *bonheur* et l'*imagination* qu'on trouve dans le recueil des *ouvrages* de mademoiselle Bernard, est de ce prélat : elle est ingénieuse. Cet auteur a employé dans sa prose un stile serré et concis, qui nuit quelquefois à la clarté de ses pensées. Quelques-unes de ses pièces offrent néanmoins de temps en temps des traits de la plus grande force. Le prélat était plus estimable en lui que l'orateur. Il appuyait la morale qu'il prêchait, par l'exemple d'une régularité vraiment épiscopale.

PARISOT (Jean-Patrocle), maître des comptes au parlement de Paris, est connu par un mauvais ouvrage publié sous le titre de *La Foi dévoilée par la raison*, Paris, 1681, in-8. L'auteur prétend que Dieu a voulu établir la religion en un temps par la foi, et en un autre par la raison, et qu'il était suscité de Dieu pour donner à l'Eglise de nouvelles lumières. Ce livre est la production d'une tête échauffée plutôt qu'incrédule.

PARISOT. *Voyez* NORBERT (Le Père).

* PARK (Mungo), célèbre voyageur anglais, né en 1771 à Fowlshiels, près de Selkirk en Ecosse, fut chargé d'aller en Nigritie pour remplacer Hougton. Parti le 22 mai 1795, il voyagea en Afrique pour découvrir le Niger sur les bords duquel il arriva après bien des fatigues. De retour en Europe, il exerça quelque temps la médecine, puis il entreprit en 1805 un nouveau voyage en Afrique. Il se noya en descendant le Niger au commencement de 1806. Il a publié le résultat de ses voyages sous ce titre : 1° *Voyages dans les contrées intérieures de l'Afrique*, 1795, 1796 *et* 1797, Londres, 1799, in-4, et 2 vol. in-8, avec cartes et figures. Parck, observateur aussi exact que judicieux, y fait le tableau le plus fidèle des Maures et des Nègres. Le ton de vérité de ce récit et l'élégance de son stile firent la fortune de son livre. Il en parut en peu de temps plusieurs éditions, et des traductions dans la plupart des langues de l'Europe; il y en a une en français par M. Castera, an 8, 2 vol. in-8, fig. 2° *Dernier voyage dans les contrées intérieures de l'Afrique*, *fait en* 1805, Londres, 1815, in-4; et 1816, in-8, avec la vie de l'auteur. Le journal de ce voyage n'offre que le canevas d'un récit qui eût été beaucoup plus intéressant si Parck eût eu le temps de le rédiger et d'y joindre ses remarques. Il a été traduit en français, 1820, 1 vol. in-4. M. Wackenaer a remarqué dans ses *Recherches géographiques de l'intérieur de l'Afrique*, que Parck, dans son journal, a donné 31 jours au mois d'avril qui n'en a que 30; ce qui a causé de graves erreurs dans ses observations astronomiques qui ont été copiées dans toutes les cartes d'Afrique publiées depuis. M. Bowdich a publié à ce sujet un *Mémoire* en anglais, Paris, 1821, in-4, dans lequel il corrige les latitudes d'après la véritable hauteur du soleil.

PARKER (Matthieu), né à Norwick en 1504, fut élevé à Cambridge au collége de Bennet. Il devint ensuite doyen de l'église de Lincoln, puis archevêque de Cantorbéry en 1559. Si on en croit la plupart des auteurs catholiques, il fut ordonné dans un cabaret. Courayer, dont le témoignage est plus que suspect, l'a nié; mais il est toujours certain que l'ordination de Parker est nulle, comme toutes celles qui se sont faites sous Elisabeth. C'est le sentiment de tous les catholiques; Courayer en convient lui-même. « Il est constant, dit-il, que sous » Elisabeth les catholiques anglais re- » fusèrent de reconnaître Parker pour » évêque, aussi-bien que ceux qu'il avait » consacrés. Sanderus, Stapleton, Har- » ding, en fournissent des preuves au- » thentiques. » (*Voyez* l'excellent *Traité* de Hardouin contre cet écrivain apostat.) (Parker avait été protégé par l'archevêque Crammer, fut chapelain d'Anne Boleyn, seconde femme d'Henri VIII, et

précepteur de sa fille Elisabeth, depuis reine. Nommé doyen du collége de Stoke ou Suffolk, il y établit une école, et commença à y montrer sa haine contre les catholiques. Son triomphe dura sous le règne du jeune Edouard VI. Mais sous celui de Marie, il fut contraint de se tenir caché après avoir perdu toutes ses places. Il les recouvra sous le gouvernement d'Elisabeth, pendant lequel il renouvela sa fureur contre les catholiques; ce fut alors qu'il obtint le siége de Cantorbéry; il en était le second évêque protestant. Il exerça tant de cruautés dans une visite métropolitaine qu'il fit à l'île de Wight, qu'il s'attira les reproches d'Elisabeth elle-même. Parker mourut de la pierre.) On a de lui : 1° un traité *De antiquitate britannicæ Ecclesiæ*, in-fol. Mais cette antique église britannique, dont il fait l'histoire, n'est pas celle dont il était prélat, laquelle ne datait tout au plus que du règne de Henri VIII. 2° Une édition de l'*Historia major* de Matthieu Pâris, Londres, 1571, in-fol.; 3°.... de la *Chronique* de Matthieu de Westminster, Londres, 1570, in-fol. Jean Stype publia en 1711, en un vol. in-fol., la *Vie* de Parker, mort en 1575. C'est un éloge qui n'est d'accord ni avec les faits que l'auteur avoue ni avec ceux qui, pour en être rejetés, n'en sont pas moins certains.

PARKER (Samuel), né à Northampton en 1640, d'une famille noble, fut élevé au collége de Vabham à Oxford, puis à celui de la Trinité. Il devint archidiacre de Cantorbéry, puis évêque d'Oxford, en 1686. On a de lui un grand nombre d'ouvrages en latin et en anglais, sur des matières de controverse et de théologie. Les catholiques remarquent surtout un écrit qu'il publia pour montrer l'injustice et l'inconvenance du fameux serment du *test*. Il mourut en 1687. Ses productions n'ont pas passé la mer. Les principales sont : 1° *Tentamina physico-theologica*; 2° *Disputationes de Deo et providentia*, Londres, 1678, in-4; 3° *Démonstration de l'autorité divine, de la loi naturelle et de la religion chrétienne*, en anglais, ainsi que les suivans; 4° *Discours sur le gouvernement ecclésiastique*; 5° *Discours apologétique pour l'évêque Bramhall*, etc.

* PARKER (Samuel), chimiste distingué, né dans le Workestershire, mort à Londres le 28 décembre 1825, est auteur de plusieurs ouvrages très estimés sur la chimie.

* PARKES (Samuel), fabricant de produits chimiques, né en 1760 à Stourbridge, mort à Londres le 23 décembre 1825, était membre de la société de géologie de cette dernière ville, de la société linnéenne, de la société des antiquaires de Perth, etc. Il a publié plusieurs ouvrages estimés qui ont eu beaucoup de succès et ont contribué aux progrès de l'industrie dans la Grande-Bretagne : 1° *Catéchisme de chimie*, Londres, 1806, in-8; 2° *Essai sur l'utilité de la chimie dans les arts et les manufactures*, 1808, in-8; 3° *Elémens de chimie rendus sensibles par des expériences*, 1809, in-18; 4° *Essais chimiques sur les arts manufacturiers de la Grande-Bretagne*, 1815, in-8. Ce dernier ouvrage a été traduit en français par Delaunay, Paris, 1820, 3 vol. in-8, fig. Sa manufacture de produits chimiques était près de Londres.

* PARKHURST (Jean), théologien anglais, né en 1728 à Catesby-House, comté de Northampton, mort le 25 février 1796 à Epsan en Surray, est auteur : 1° d'une *Adresse amicale à Wesley sur sa doctrine*; 2° d'un *Lexicon hébreu et anglais, sans point*, suivi d'une *Grammaire méthodique de l'hébreu, sans point*, à l'usage des commençans, réimprimée en 1778 et 1792, avec des augmentations considérables; 3° d'un *Lexicon grec et anglais*, précédé d'une grammaire grecque, claire et facile, 1769 et 1794, in-8; 4° d'une réponse à Priestley, sous le titre de *La divinité et la préexistence du Sauveur démontrée par l'Ecriture*, 1787, in-8.

PARKINSON (Jean), célèbre botaniste anglais, né à Londres en 1567. On a de lui un ouvrage aussi estimé que recherché, sous ce titre : *Theatrum botanicum, sive herbarium amplissimum*,

anglice descriptum, à Londres, 1640, 1656, 2 vol. in-fol. Ce livre est rare, de même que sa collection de fleurs, qu'il publia sous ce titre : *Paradisi in sole paradisus terrestris*, Londres, 1629, in-fol., avec des augmentations et des corrections, 1656, in-fol. Ces ouvrages, dont les titres sont en latin, sont écrits en anglais.

PARME (Ducs de). *Voyez* FARNÈSE, ALEXANDRE *et* PAUL.

PARMENIDES D'ELÉE, philosophe grec, vivait vers l'an 435 avant J. C. Il était disciple de Xénophane, et adopta toutes les chimères de son maître. Il n'admettait que deux élémens, le feu et la terre, et soutenait que la génération des hommes est venue du soleil. Il disait aussi qu'il y a deux sortes de philosophie : l'une fondée sur la raison, et l'autre sur l'opinion; comme si l'opinion n'était pas aussi fondée sur la raison. Il avait mis son système en vers à l'exemple d'Hésiode et de Xénophane. Il ne nous reste que des fragmens de ses ouvrages, au nombre de deux, l'un pour les savans, et l'autre, moins abstrait, pour le peuple. (Ces fragmens ont été recueilis par H. Etienne sous le titre de *Poesis philosophica*. Platon a donné le nom de *Parménide* au dialogue dans lequel il traite des idées.)

PARMÉNION, général des armées d'Alexandre le Grand, eut beaucoup de part à la confiance et aux exploits de ce conquérant. Darius, roi de Perse, ayant offert à Alexandre de lui abandonner tout le pays d'au delà de l'Euphrate, avec sa fille Statira en mariage, et 10,000 talens d'or pour avoir la paix, Parménion lui conseilla d'accepter des offres si avantageuses. On sait la réponse d'Alexandre (*voyez* son article). Le zèle et la fidélité avec laquelle cet illustre capitaine avait servi son prince furent mal payés par ce héros, qui, sur un soupçon assez léger, fit massacrer le fils et ensuite le père, âgé pour lors de 70 ans. (330 avant J. C.). (Ephestion, Comus et Cratère, favoris d'Alexandre, avaient accusé faussement Parménion d'un complot tendant à ôter la vie à ce prince, et à s'emparer de son royaume. Il était alors gouverneur de la Médie, et il fut massacré par ses officiers, d'après les ordres de l'ingrat monarque. Parménion avait remporté plusieurs victoires sans Alexandre; mais Alexandre n'avait jamais vaincu sans Parménion.)

PARMENTIER (Jehan), marchand de la ville de Dieppe, né en 1494, se fit un nom par son goût pour les sciences et par ses voyages. Il mourut en 1530, dans l'île de Sumatra. Voici ce que Pierre Grignon, son intime ami, nous en dit : « Dès l'an » 1522 il s'était appliqué à la pratique » de la cosmographie sur les grosses et » lourdes fluctuations de la mer. Il y de» vint très profond, ainsi qu'en la science » de l'astrologie.... Il a composé plusieurs » *mappemondes* en globe et en plat, d'après » lesquelles on a navigué sûrement. C'é» tait un homme digne d'être estimé de » tous les savans, et capable, s'il eût vécu, » de faire honneur à son pays par ses » hautes entreprises. Il est le premier pi» lote qui ait conduit des vaisseaux au » Brésil, et le premier Français qui ait » découvert les Indes jusqu'à l'île de Sa» mothra ou Sumatra, nommée Tapro» bane par les anciens cosmographes; il » comptait même aller jusqu'aux Molu» ques, et m'avait dit plusieurs fois qu'il » était déterminé, quand il serait de re» tour en France, d'aller chercher un pas» sage au nord, et découvrir par là jus» qu'au sud. » On a de Jean Parmentier diverses poésies, entre autres une pièce intitulée : *Moralité à dix personnages*, *à l'honneur de l'Assomption de la Vierge Marie*. Le recueil de ses vers, imprimé en 1536, in-4, porte ce titre : *Description des dignités du monde*.

PARMENTIER (Antoine), né à Nivelle dans le Brabant, mort à Namur le 12 mai 1722, docteur en théologie à Louvain, s'est distingué par son zèle pour la foi. On a de lui quelques écrits pour la bulle *Unigenitus*, contre Opstraet et d'autres réfractaires, Louvain, 1718, in-8.

* PARMENTIER (Antoine-Augustin), pharmacien et agronome, né en 1737 à Montdidier, dans la Picardie, perdit de

bonne heure son père : il reçut de sa mère, dont l'éducation avait été très soignée, les premiers élémens des langues française et latine. Sa position gênée ne lui permit pas de continuer cet enseignement dans un collége; en sorte que le jeune Parmentier fut placé chez un pharmacien d'abord dans sa ville natale, ensuite à Paris. Employé bientôt dans les hôpitaux de l'armée du Hanovre, il y donna des preuves multipliées de ses talens et de sa courageuse humanité; ce qui lui valut la protection de ses chefs. Cinq fois il avait été fait prisonnier : transporté dans des lieux éloignés, il avait appris jusqu'où peuvent aller toutes les horreurs du besoin; ce qui sans doute ne contribua pas peu à développer en lui ce sentiment de bienfaisance que plus tard il porta si loin. La paix de 1763 le ramena à Paris : il reprit ses études sous Nollet, Rouelle, Antoine et Bernard de Jussieu, et ce fut au concours qu'il gagna en 1766 la place de pharmacien de l'hôtel royal des Invalides. Ses fonctions le laissaient libre pendant la plus grande partie de la journée : le temps dont il pouvait disposer, il l'employait à des travaux d'utilité domestique; il s'occupa surtout des substances alimentaires. Une disette générale ayant eu lieu en 1769, l'académie proposa un prix pour le meilleur mémoire qui signalerait les végétaux capables de suppléer aux plantes céréales. Parmentier remporta ce prix en indiquant la pomme de terre. Cette racine transportée du Pérou en Europe dès le 15e siècle était l'objet des plus grandes préventions : on prétendait qu'elle engendrait la lèpre ou tout au moins des fièvres nombreuses. On disait encore qu'elle appauvrissait le terrain dans lequel elle était plantée, et que d'ailleurs il fallait une terre riche pour la faire prospérer. Ce fut pour démontrer le contraire de ces dernières assertions, que Parmentier demanda au gouvernement quelques arpens de la plaine des Sablons dont la stérilité n'avait encore pu être vaincue. On lui donna 54 arpens qu'il ensemença malgré les plaisanteries de ceux qui traitaient sa conduite de folie. Bientôt ces racines poussèrent des tiges, et ces tiges se couvrirent de fleurs. Parmentier s'empressa d'en faire un bouquet; il le porta à Louis XVI qui avait favorisé l'entreprise, et ce prince en para la boutonnière de son habit. La récolte vint encore confirmer les espérances de Parmentier qui démontra ensuite que la fécule de cette racine est très délicate. De nouveaux essais furent tentés dans la plaine de Grenelle, et ils réussirent également. Les provinces voulurent jouir des avantages de cette utile découverte; en sorte que c'est aux efforts de Parmentier que l'on doit l'usage de cette racine qui est devenue l'une des principales nourritures de l'habitant des campagnes, et l'une des ressources les plus grandes, et pour ainsi dire, toujours sûres contre la disette. Parmentier fit aux Invalides du pain de pommes de terre devant Franklin, et il enseigna aux pâtissiers de Paris le secret de fabriquer le gâteau ou biscuit de Savoie qui a pour base l'amidon de pommes de terre. Enfin on raconte qu'il donna un dîner dont tous les apprêts jusqu'aux liqueurs consistaient dans la pomme de terre déguisée sous vingt formes différentes, et où il avait réuni de nombreux convives. La révolution lui ravit sa place de pharmacien en chef aux Invalides; mais bientôt il en recouvra d'autres qui lui firent oublier les anciennes. Il devint successivement membre de l'Institut, président du conseil de salubrité de Paris, inspecteur-général du service de santé des armées, et administrateur des hospices. Il mourut le 17 décembre 1813. MM. Cuvier, Silvestre et Cadet Gassicourt ont fait l'*Eloge* de Parmentier. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages, et a publié beaucoup de *dissertations* ainsi qu'un grand nombre d'*articles* dans des ouvrages périodiques, sur l'agriculture des végétaux, dont il avait fait une étude particulière. Outre les usages de la pomme de terre qu'il a fait connaître, la manière de confectionner le pain, le maïs, la châtaigne, l'eau, le lait, les soupes à la Rumfort, le vin, le sirop de raisin pour suppléer au sucre; en un mot tout ce qui entre dans l'usage journalier des alimens a été le sujet de ses recherches et de ses

écrits; et, en vrai philanthrope, il a donné la préférence au solide plutôt qu'à l'agréable. Toutes ses *Dissertations* sont estimées et méritent d'être lues par les agronomes. Ses ouvrages sont : 1° *Mémoire qui a remporté le prix de l'académie de Besançon sur les plantes alimentaires*, en 1772; 2° *Examen chimique des pommes de terre, du froment et du riz*, 1773, in-12; 3° *Le parfait boulanger*, 1776, in-8; 4° *Avis aux bonnes ménagères des villes et des campagnes, sur la manière de faire leur pain*; 5° *Méthode facile pour conserver à peu de frais les grains et les farines*, in-12; 6° *Moyen pour perfectionner en France la meunerie et la boulangerie*, in-12; 7° *Expériences et réflexions relatives à l'analyse du blé et des farines*; 8° *Mémoires sur les avantages que la France peut retirer de ses grains*, in-4; 9° *Traité de la châtaigne*, in-8; 10° *Recherches sur les végétaux nourrissans qui, dans les temps de disette, peuvent remplacer les alimens ordinaires*, in-8; 11° *Mémoire couronné par l'académie de Bordeaux, sur l'histoire naturelle, la culture et les usages du maïs*; 12° *Traité sur la culture et les usages des pommes de terre, de la patate et du topinambour*, in-8; 13° *Economie rurale et domestique à l'usage des femmes*, 1793, in-12; 14° *Code pharmaceutique à l'usage des hospices civils*, 3e édition, 1807, in-8; 15° avec Rozier, *Traité théorique et pratique sur la culture des grains*, 2 vol. in-8; 16° *L'Art de faire les eaux de vie*, 1801 et 1805, in-8, etc. Il a donné plusieurs *Mémoires* dans les *Annales de la chimie*, et plusieurs articles dans la *Bibliothèque physico-économique*, dont il est un des principaux rédacteurs. Il a coopéré au nouveau *Dictionnaire d'histoire naturelle appliqué aux arts*, et à la nouvelle édition du *Théâtre d'agriculture* d'Olivier de Serres.

PARMESAN (Le). *Voyez* MAZZUOLI.

PARNELL (Thomas), poète anglais dans le 18e siècle, né à Dublin en 1679, n'a fait que de petites pièces où il y a peu à gagner pour un esprit solide. (Ses contes, dont quelques-uns ont été traduits en français, sont celui des *Fées*, *L'Origine de la femme*, l'*Ermite* le plus célèbre de tous, une *Eglogue sur la santé*, la *Vie d'Homère*, et plusieurs morceaux insérés dans le *Spectateur*. On trouve dans ses écrits de l'imagination, de la facilité et de l'élégance, mais peu de force et de chaleur. Il est mort à Chester en 1717.)

*PARNY (Evariste-Désiré DESFORGES, chevalier et ensuite vicomte de), poète, naquit à l'île Bourbon en 1753. A neuf ans il quitta le lieu de sa naissance et vint faire ses études à Rennes; il les fit mal, c'est-à-dire, en écolier paresseux. Bientôt son âme ardente se tourna vers les idées religieuses; il se crut appelé à l'état ecclésiastique et entra dans un séminaire de Paris. Lorsqu'il le quitta, il songeait à se rendre à la Trappe; mais aussitôt ses sentimens changèrent entièrement. Il devint militaire, et mit à rechercher le plaisir l'enthousiasme passionné qu'il avait eu pendant quelques instans pour les actes de piété ou de mortification. Cependant il obtint un congé dont il profita pour retourner à l'île Bourbon. C'est pendant son séjour dans le lieu de sa naissance qu'il vit la femme qui lui inspira ses *chants érotiques* qui l'ont fait surnommer le *Tibulle français*; mais son génie paresseux et son âme inquiète l'engagèrent dans des voyages de long cours, et il visita l'Afrique, Buénos-Ayres et les Indes. La faiblesse de sa santé le força à quitter le service, et il se retira près de Marly. C'est là que la révolution le trouva favorable à toutes ses innovations. Cependant il ne chanta la liberté qu'en 1799, par une *hymne* pour la fête de la jeunesse, insérée dans le *Moniteur*. La même année, Parny, qui unissait à tous les vices d'un débauché l'impiété la plus grande, publia, au milieu des proscriptions et sur les autels renversés, *La Guerre des dieux*; œuvre infâme que l'enfer seul a pu dicter. Pour comprendre dans quel excès de dégradation et d'épicurisme devait être tombé l'homme qui a pu concevoir et exécuter un pareil ouvrage, il faut savoir qu'il s'est attaché à trouver dans la religion la plus pure, dans les mystères les plus

chastes, tout ce que l'obscénité a de plus dégoûtant. La doctrine du Sauveur et ses divines actions ne ressemblent sous sa plume qu'au langage d'un épicurien et aux débauches d'un cynique ; le nom sacré de Marie ne trouva pas grâce à ses yeux, et il osa l'associer aux noms des courtisanes les plus déhontées. On dit que cet absurde et immoral gouvernement du Directoire fit encourager l'auteur d'une pareille turpitude. Ce qu'il y a de certain, c'est que les journalistes du temps encouragèrent de leur suffrage *La Guerre des dieux*. Et nous, nous n'avons pas vu sans une peine bien amère la *Biographie universelle* parler avec enthousiasme du talent de cet auteur, vanter le naturel, la variété des formes, l'art et la composition originale d'une production aussi antichrétienne. Buonaparte, qui avait quelquefois des inspirations religieuses, fit rayer le nom de ce poète impie de la liste des candidats à la place de bibliothécaire des Invalides. Parny ne s'arrêta pas à cette seule production sacrilége : admis à l'Institut en 1803, il publia *Les Galanteries de la Bible*, et obtint en récompense de M. François de Nantes une place lucrative et *sine cura* dans les droits réunis. Il mourut le 5 décembre 1814. Son successeur à l'institut fut M. de Jouy. Il fit l'*Eloge* de Parny. Sans doute ce poète a dû talent : il brille surtout dans ses *Poésies élégiaques ;* mais lorsqu'il ne chante plus sa passion pour Eléonore, c'est un froid imitateur de Voltaire. Plusieurs éditions des *OEuvres Parny* ont été faites dans ces derniers temps.

*PAROY (Jean-Philippe Guy LEGENTIL, marquis de), né en 1750 d'une ancienne famille de Bretagne, embrassa d'abord la carrière des armes. Avant la révolution il était colonel ; mais alors il quitta le service. Son père avait toujours blâmé en lui le goût qu'il avait pour la peinture, et un jour qu'il le trouva, malgré sa défense, la palette et les pinceaux à la main, il les saisit et les jeta dans les fossés de son château. Quelques années après, ce talent devint l'unique ressource de toute sa famille, dont la fortune qui était à Saint-Domingue fut entièrement perdue. La peinture fut aussi pour le marquis de Paroy un moyen de sauver son père emprisonné à Bordeaux, où la mort l'attendait, et comme émigré, et comme député du côté droit de l'assemblée constituante. Avec son talent de dessinateur il parvint à intéresser des hommes alors puissans, et il sauva ainsi ses jours. Le marquis de Paroy avait aussi l'esprit tourné vers les inventions de toutes sortes. On lui doit l'usage d'un procédé de stéréotypage, où les matrices de cuivre sont remplacées économiquement par une couche de plâtre appliquée sur des pages en caractères mobiles qui reçoivent sans altération la matière fondue : c'est ce qu'on appelle le *clichage*. Il est aussi l'inventeur d'un vernis à faïence, entremêlé de poudre d'or, qui paraît susceptible d'un très bel effet. Il est mort le 22 décembre 1824. Il était de l'ancienne académie de peinture, mais il ne fut point compris dans la classe des beaux-arts lors de la réorganisation de l'Institut. Il a publié un *Précis historique de l'origine de l'académie royale de peinture, sculpture et gravure*, Paris, 1816, brochure in-8, et un *Précis sur la stéréotypie*, autre brochure, 1822, in-8, de 32 pages et cinq tableaux. On a exécuté d'après ce procédé une collection économique de classiques latins et beaucoup d'autres ouvrages.

PARR (Catherine), fut la sixième femme de Henri VIII, roi d'Angleterre. Ce prince ayant fait mourir Catherine Howard, qu'il n'avait pas trouvée vierge, disait-il, se maria vers l'an 1542 à Catherine Parr, veuve du baron Latimer, et sœur du comte Northampton. La nouvelle reine avait du penchant pour le luthéranisme. Henri VIII, destructeur de la religion catholique, et cependant ennemi de Luther et de Calvin, se préparait à lui faire son procès, lorsqu'il mourut en 1546. Un heureux hasard sauva la vie à Catherine : l'acte d'accusation, dressé et signé du roi, tomba de la poche du chancelier, et fut ramassé par un partisan de la reine, qui le lui apporta aussitôt. Avertie du danger, et sans perdre courage, dit l'abbé Millot, elle fait sa visite au roi, loue ses talens, son habileté

en théologie, et lui allègue que les disputes dans lesquelles elle était entrée n'avaient eu lieu de sa part que pour faire ressortir plus avantageusement l'esprit de son docte époux. Henri l'embrassa, en lui disant : Mon cœur, nous sommes toujours amis. Catherine ne resta que 34 jours veuve du roi, et se remaria à Thomas de Seymour, amiral d'Angleterre, qui la garda peu de temps; car elle mourut le 7 septembre 1548. On soupçonna, peut-être témérairement, que son mari, qui aimait la princesse Elisabeth, qu'il se flattait d'épouser, avait avancé cette mort. Que de scènes d'horreurs n'engendrent point la luxure et la fureur dogmatisante d'un seul homme!

PARRAIN. *Voyez* COUTUMES.

PARRENNIN (Dominique), jésuite de la province de Lyon, né en 1665, fut envoyé à la Chine en 1698. L'empereur Cambi (Khang-hi) le goûta, l'estima, et avait souvent des entretiens avec lui; ce fut pour ce prince que le Père Parrennin traduisit en langue tartare ce qu'il y avait de plus nouveau en géométrie, astronomie et anatomie, etc., dans les ouvrages de l'académie des Sciences de Paris et dans les auteurs modernes. Il suivait toujours le monarque chinois dans ses voyages de Tartarie, et il a été le médiateur dans les contestations survenues entre les cours de Pékin et de Moscou. C'est à lui qu'on est redevable des cartes de l'empire de la Chine. Il mourut à Pékin le 27 septembre 1741. L'empereur voulut faire les frais de ses funérailles, et les grands de l'empire y assistèrent. Le Père Parrennin était en correspondance avec M. de Mairan, et leurs lettres respectives ont été imprimées en 1759, in-12 : elles font honneur à l'un et à l'autre. (Il traduisit une ancienne *Histoire de la Chine*, et eut part à la *Brevis relatio eorum quæ spectant ad declarationem Sinarum imperatoris Kam-Hi circa Cœli, Confucii et avorum cultum*, Pékin, 1 vol. On en conserve un exemplaire à la Bibliothèque de Besançon. Le *Recueil* de l'académie de cette dernière ville, tome 1er, contient son *Eloge* par le Père Renaud.)

PARRHASIUS, peintre, natif d'Ephèse, contemporain et rival de Zeuxis (*voyez* ce nom), vivait vers l'an 420 avant J. C. Cet artiste réussissait particulièrement dans la partie que l'on appelle le dessin. On trouvait dans ses ouvrages beaucoup de génie et d'invention. Le tableau allégorique que ce peintre fit du *peuple d'Athènes* lui acquit une grande réputation. Cette nation bizarre, tantôt fière et hautaine, tantôt timide et rampante, et qui à l'injustice et à la violence alliait la clémence et l'humanité, était représentée, dit-on, avec tous les traits distinctifs de son caractère. Parrhasius, quoique vaincu dans une occasion par Timanthe (*voyez* ce nom), avait conçu une si haute idée de lui-même, qu'il se prodiguait les louanges les plus fortes : il était méprisant et magnifique dans tout ce qui environnait sa personne. Il était ordinairement vêtu de pourpre, avec une couronne sur la tête, se regardant comme le *roi de la peinture*, quoique, dans ce temps-là, cet art ne fût encore que peu de chose, et que plusieurs de ceux qu'il rendit célèbres, ne seraient peut-être aujourd'hui que des artistes médiocres. *Voyez* APELLES, PROTOGÈNE, ZEUXIS. (Pline fait beaucoup d'éloges de cet artiste.)

PARROCEL (Joseph), peintre et graveur, né en 1648 à Brignole en Provence, mort à Paris en 1704, perdit son père dans son enfance. Un de ses frères fut son premier maître. Il le quitta pour se perfectionner à Paris et en Italie. Il rencontra à Rome Le Bourguignon, fameux peintre de batailles, et se mit sous sa discipline. Il passa ensuite à Venise, où il étudia le coloris des savans maîtres qui ont embelli cette ville. De retour en France, il fut reçu avec distinction à l'académie de peinture, et il y fut nommé conseiller. Cet artiste a peint avec succès le portrait, des sujets d'histoire et de caprice; mais il a excellé à représenter des batailles, faisant tout de génie, sans avoir jamais été dans des camps, ni suivi des armées. Cependant il a mis dans ses tableaux de batailles un mouvement et un fracas prodigieux. Il a peint, avec la dernière vérité, la fureur du soldat : *Aucun*

peintre n'a su, suivant son expression, *mieux tuer son homme*. Sa touche est d'une légèreté et son coloris d'une fraîcheur admirables Il peignait avec beaucoup de facilité. A ces rares talens il joignit un esprit cultivé, un cœur généreux, un caractère franc et une physionomie heureuse. Il a gravé avec beaucoup d'intelligence une suite de la *Vie de Jésus-Christ*, et quelques autres morceaux. — Charles PARROCEL, son fils et son élève, fut choisi pour peindre les *Conquêtes de Louis XV*. Plusieurs de ses tableaux ont été exécutés en tapisseries aux Gobelins. Il mourut en 1752 à 62 ans. — Pierre PARROCEL d'Avignon, mort en 1739, à 75 ans, fut l'élève de Joseph Parrocel, son oncle, et de Charles Marate. Son ouvrage le plus considérable est à Saint-Germain-en-Laye, où il a peint, dans une galerie de l'hôtel de Noailles, l'*Histoire de Tobie* en 16 tableaux. Son chef-d'œuvre est à Marseille, dans l'église des religieuses de Sainte-Marie : l'*Enfant Jésus*, assis sur un trône, est représenté couronnant la *Vierge*, qui est humblement inclinée devant lui.

PARSONS ou PARSONIUS (Robert), né en 1547 dans le comté de Sommerset, fit ses études à Oxford, et, quoique catholique, il fit le serment impie qu'on exigeait de ceux à qui on conférait le doctorat. Il s'en repentit d'abord et se rendit à Rome, où il se fit jésuite. Il partit ensuite pour l'Angleterre avec le Père Edmond Campian. Ce sont les deux premiers jésuites qui y entrèrent. Leur réputation les y devança. On était informé de la manière dont saint Charles Borromée les avait reçus à Milan, et des victoires qu'ils avaient remportées sur Bèze dans des conférences publiques à Genève. On donna leur signalement dans tous les ports d'Angleterre, pour qu'ils fussent saisis au moment de leur débarquement; mais leur zèle pour la foi catholique leur fit braver tous les dangers et tromper la vigilance des hérétiques. Parsons travailla avec le plus grand fruit à ramener les hérétiques à l'Eglise, et à raffermir les catholiques dans la foi de leurs pères. Ses succès furent si grands, que les sectaires employèrent tous les moyens possibles pour le faire périr; ils mirent sa tête à prix. Ne pouvant le découvrir, ils s'en vengèrent sur les catholiques avec tant de fureur, que ceux-ci prièrent le Père Parsons de se retirer. Il se rendit à Rome, où il mourut en 1611. Nicolas Antonio, dans sa *Bibliothèque des auteurs espagnols*, dit que Philippe II voulut demander pour lui à Clément VIII le chapeau de cardinal, mais que Parsons l'en détourna par ses larmes et ses prières. Il profita du crédit qu'il avait auprès de ce prince pour l'engager à établir en Espagne et dans les Pays-Bas des séminaires destinés à y élever de jeunes Anglais qui pussent ensuite se consacrer à la propagation de la foi en Angleterre. On a de lui un grand nombre d'ouvrages en anglais, en latin, en espagnol, pour la défense de la religion catholique, un entre autres sous le nom d'André *Philopater*, en réponse à l'édit d'Elisabeth contre les catholiques. C'est un des jésuites dont les protestans disent le plus de mal; témoin Larrey, qui en fait une espèce de monstre dans son *Histoire d'Angleterre*, tome 2, page 331.

PARTHENAY (Anne de), de l'illustre maison de Parthenay, femme d'Antoine de Pons, comte de Marennes, fut un des principaux ornemens de la cour de Renée de France, duchesse de Ferrare, et fille de Louis XII. Elle avait une belle voix, chantait bien, et savait parfaitement la musique. Elle apprit le latin, le grec, l'Ecriture sainte et la théologie, sciences peu assorties à la tête d'une femme, et qui lui furent funestes. Elle embrassa les erreurs de Calvin, et travailla beaucoup à les répandre.

PARTHENAY (Catherine de), nièce de la précédente, née en 1552, était fille et héritière de Jean Parthenay, seigneur de Soubise. Elle épousa en 1568 le baron de Pons, puis, en 1575, René, vicomte de Rohan, 2ᵉ du nom, qu'elle perdit dix ans après. Occupée à élever ses enfans, elle leur inspira des sentimens d'héroïsme, mais en même temps de révolte et d'attachement à l'hérésie. Henri,

duc de ROHAN, son fils aîné (*voyez* son article), et ses deux filles, Catherine et Anne de Rohan, répondirent à ses soins. Catherine, décédée en 1607, femme de Jean II, duc de Deux-Ponts, s'immortalisa par sa vertu. Ce fut elle qui fit cette belle réponse à Henri IV : « Je suis trop » pauvre pour être votre femme, et trop » noble pour être votre maîtresse. » Anne, morte sans alliance en 1646, soutint avec un courage digne d'une meilleure cause toutes les incommodités du siége de la Rochelle, aussi bien que sa mère. Cette dame mourut en 1631, à 77 ans.

* PARTHENAY (L'abbé Jean-Baptiste de ROCHES de), naquit à la Rochelle, vers 1700, et mourut en 1766. On a de lui : 1° l'*Histoire de Danemark*, 1733, 6 vol. in-12 ; 2° *Histoire de Pologne sous Auguste II*, 1734, 2 vol. in-8 ; 3° des *traductions* du danois, comme *Voyages d'Egypte et de Nubie*, de Noorden, Copenhague, 2 vol. in-fol. ; 4° *Histoire du Groenland*, d'Eggde, Copenhague, 1753, in-8 ; 5° *Pensées morales*, par Holberg, ibid., 1754, 2 vol. in-12. On remarque dans les écrits de l'abbé Parthenay de la précision et de l'exactitude.

PARTHENAY (Jean de). *Voyez* SOUBISE.

PARTHÉNIUS de Nicée, qui florissait sous l'empire d'Auguste, est auteur d'un traité *De amatoriis affectibus* (1531), imprimé en grec et en latin plusieurs fois, in-8 ; entre autres dans *Historiæ poeticæ scriptores* de Gale. Jehan Fornier les a traduits en français, Lyon, 1555, in-8, réimprimés en 1743, petit in-8.

PARUTA (Paul), noble Vénitien, surnommé le *Caton de Venise*, né dans cette ville en 1540, mort en 1598, à 58 ans, fut d'abord historiographe de la république. Son esprit l'éleva par degrés aux premières charges. Il fut nommé à plusieurs ambassades, devint gouverneur de Brescia, et fut enfin élu procurateur de Saint-Marc. Il remplit ces différens postes avec une intégrité et un zèle peu communs. On a de lui plusieurs ouvrages en italien : 1° de bonnes *Notes* sur Tacite ; 2° des *Discours politiques*, in-4, pleins d'idées profondes, dont quelques-unes sont fausses. Ils parurent à Venise en 1599, in-4. Le président de Montesquieu en a fait usage dans sa *Décadence des Romains*. 3° Un *Traité de la perfection de la vie politique*, Venise, 1582, in-4, livre judicieux ; 4° une *Histoire de Venise depuis* 1513 *jusqu'à* 1551, in-4, 1605 et 1713, avec une *relation de la guerre de Cypre*. Elle est insérée dans le recueil des historiens vénitiens, 1718, 10 vol. in-4. (De Thou fait le plus grand éloge de Paruta, tant à l'égard de ses talens que de ses vertus sociales.)

PARUTA (Philippe), connu par ses immenses recherches sur la Sicile, donna la 1er édition de sa *Collection des médailles de Sicile*, à Palerme, en 1612, in-fol. Cet ouvrage fut réimprimé à Rome en 1649, et à Lyon en 1697. L'édition de Rome est la plus estimée après celle de Palerme. Havercamp en publia une édition latine, en 3 vol. in-fol., qui font partie de la grande collection des *Antiquités d'Italie*, par Grévius et Burmann, Leyde, 1725, et années suivantes, 45 vol. in-fol. Paruta mourut l'an 1629. (On a aussi de Paruta des *Eloges des poètes siciliens*.)

PARYSATIS, sœur de Xerxès, et femme de Darius Ochus, roi de Perse, fut mère d'Artaxerxès-Mnémon et de Cyrus le Jeune. Elle favorisa l'ambition de ce dernier, qui se révolta contre son frère Artaxerxès, et fut tué à la fameuse bataille de Cunaxa, l'an 401 avant J. C. Parysatis, infiniment sensible à cette perte, tira une cruelle vengeance de tous ceux qui avaient eu part à sa mort. Elle fit empoisonner Statira, femme de son fils Artaxerxès, qu'elle n'aimait point, et se souilla de tous les crimes que peut commettre la vengeance animée par l'ambition.

PAS (Manassès de), marquis de FEUQUIÈRES, d'une des plus anciennes maisons d'Artois, naquit à Saumur en 1590. Il prit le parti des armes à l'âge de 13 ans, et monta de degré en degré jusqu'aux grades de lieutenant-général et de général d'armée. Il fut pris au siége de

La Rochelle, et resta prisonnier jusqu'à la reddition de la place. Après la mort de Gustave-Adolphe, il fut envoyé ambassadeur extraordinaire en Allemagne, et, après bien des peines, il forma cette union des Suédois et de plusieurs princes de l'empire avec le roi, union si avantageuse à la France et si funeste à la religion catholique en Allemagne. La guerre s'étant bientôt allumée contre la maison d'Autriche, il commanda en 1635 l'armée française, conjointement avec le duc de Saxe-Weimar. La fatigue de cette campagne lui causa la seule maladie qu'il ait eue dans sa vie. Le roi envoyait tenir conseil à la ruelle de son lit. Dès qu'il fut rétabli, il continua de se signaler. Il assiégea Thionville en 1639. Piccolomini lui livra bataille et le fit prisonnier. Sa rançon coûta au roi le général Ekenfort, deux colonels, et 18,000 écus. Feuquières était alors mourant de ses blessures; il expira à Thionville le 14 mars 1640. Ses *Négociations* d'Allemagne en 1633 et 34 ont été publiées à Paris, 1753, en 3 vol. in-12.

PAS (Isaac de), fils aîné du précédent, lieutenant-général du roi, et gouverneur de Verdun, mourut ambassadeur extraordinaire en Espagne, l'an 1688. Il avait été vice-roi de l'Amérique, et ambassadeur en Suède, où il demeura 10 ans.

PAS (Antoine de), marquis de Feuquières, fils aîné d'Isaac, commença à se signaler en Allemagne en 1688. De là il passa en Italie, et se distingua à la bataille de Staffarde, aux prises de Suze et de quelques autres villes de Piémont. Nommé lieutenant-général en 1693, il servit en cette qualité jusqu'à la paix, et mourut en 1711, à 63 ans. Le marquis de Feuquières était un excellent officier, et connaissait la guerre par principes et par expérience; mais son esprit n'était pas moins chagrin qu'éclairé. Aristarque et quelquefois Zoïle des généraux, il se plaignait de tout le monde, et tout le monde se plaignait de lui. On disait « qu'il était le plus brave homme de l'Europe, parce qu'il dormait au milieu de cent mille de ses ennemis. » Sa capacité n'ayant point été récompensée par le bâton de maréchal de France, il employa trop, contre ceux qui servaient l'état, des lumières qui auraient été très utiles, s'il eût eu le génie aussi conciliant que pénétrant, appliqué et hardi. On a de lui des *Mémoires* in-4, en 4 vol. in-12. C'est la liste des fautes des généraux français sous le règne de Louis XIV. Mais ces fautes ne sont pas toutes réelles; il dénature souvent les faits pour avoir lieu de critiquer et de condamner. « Ses mémoires, dit le duc de Saint-Simon, savamment, clairement, précisément, noblement écrits, seraient un chef-d'œuvre en ce genre, si, comme un chien enragé, il n'avait pas déchiré, et souvent mal à propos, tous les généraux sous lesquels il a servi. » Cela n'empêche pas que l'ouvrage ne mérite d'être lu par les guerriers, et ne puisse leur être très utile.

PAS, *Pacæus* (Richard). *Voyez* PACE.

PAS ou PAAS (Crispin de), en latin *Passæus*, célèbre graveur, né à Armuyde, en Zélande, vers 1536, fut disciple de Cornhert, fameux enthousiaste, et se fit une réputation mieux méritée. Il a gravé un grand nombre d'estampes sur toutes sortes de sujets. Durant un assez long séjour à Paris, il a fait imprimer à ses dépens l'*Instruction du roi en l'exercice de monter à cheval, par A. de Pluvinel* (*voyez* ce nom), ornée de 50 planches très bien gravées, dont toutes les figures sont des portraits ressemblans : cette édition est rare. Il mourut probablement à Utrecht, où il s'était fixé, avant le milieu du 17e siècle. Simon de PAS, son fils, qui excella à graver des portraits en grand, fut appelé à la cour du roi de Danemark, et y demeura jusqu'à sa mort. Magdeleine et Barbe, ses deux filles, manièrent aussi le burin avec distinction. — Crispin PAS, dit le *jeune*, était fils de Simon. Il a aussi gravé avec succès.

PASCAL (Blaise), naquit à Clermont en Auvergne, le 19 juin 1623, d'un président à la cour des aides. Les mathématiques eurent pour lui un attrait singulier; mais son père lui en cacha

avec soin les principes, de peur qu'elles ne le dégoûtassent de l'étude des langues. Le jeune Pascal, gêné dans son goût pour la géométrie, ne devint que plus ardent à l'apprendre, et il y réussit à un certain point, de même que dans la physique. Son Traité de l'*Equilibre des liqueurs*, et les *Problèmes*, qu'il a résolus sur la *cycloïde*, prouvent que, s'il avait vécu plus long-temps, il aurait excellé dans les sciences auxquelles il s'était consacré. Voilà l'éloge que l'on doit à ses talens. Mais lorsqu'on dit que, dès l'âge le plus tendre, Pascal, sans le secours d'aucun livre, et par les seules forces de son génie, parvint à découvrir et à démontrer toutes les propositions du premier livre d'Euclide jusqu'à la 32ᵉ, on répond qu'un homme de ce mérite n'a pas besoin de panégyriques fondés sur des fables inventées à plaisir; lorsqu'on veut faire regarder Pascal comme l'auteur du sentiment de la gravité de l'air, parce qu'il a fait faire à M. Perrier, son beau-frère, cette expérience sur le *Puy-de-Dôme*, on répond que cette expérience est de Descartes, qui, deux ans auparavant, le pria de la vouloir faire (comme il est marqué dans la *Lettre* 77ᵉ, tom. 3ᵉ, de ce philosophe), et que d'ailleurs cette expérience n'est qu'une suite de celle de Toricelli; lorsqu'enfin on raconte que Pascal, dès l'âge de 16 ans, composa un *Traité des sections coniques*, qui fut admiré de tous les savans géomètres, on répond, avec Descartes, dans sa 38ᵉ Lettre au Père Mersenne, tom. 2, que c'était le Traité de M. Des-Argues. « J'ai aussi reçu, dit Descartes, dans » cette lettre, l'*Essai* touchant les coni» ques du fils de M. Pascal; et, avant » que d'en avoir lu la moitié, j'ai jugé » qu'il avait pris presque tout de M. » Des-Argues, ce qui m'a été confirmé » incontinent après par la confession » qu'il en fit lui-même. » Pascal continuant à se faire de la réputation, se retira à Port-Royal-des-Champs, et se consacra dans cette retraite à l'étude de l'Ecriture sainte. Les solitaires qui habitaient ce désert étaient alors dans l'ardeur de leurs disputes avec les jésuites. Ils cherchaient toutes les voies de rendre ces Pères odieux : Pascal fit plus, aux yeux des Français, il les tourna en ridicule. Ses 18 *Lettres provinciales* parurent toutes in-4, l'une auprès l'autre, depuis le mois de janvier 1656, jusqu'au mois de mars de l'année suivante. Elles sont un mélange de plaisanterie fine, et de satire violente; avant d'être publiées, elles furent revues par Arnauld et Nicole. On prétend que Bossuet, interrogé lequel de tous les ouvrages écrits en français il aimerait mieux avoir fait, répondit : *Les Provinciales*. C'est Voltaire qui rapporte cette anecdote; il cite pour garant Bussi-Rabutin, évêque de Luçon, de qui, dit-il, il l'avait entendu dire. Pour la vérifier, il aurait fallu rappeler à la vie cet évêque. Telles sont les preuves de Voltaire, et c'est sur sa parole que la plupart des lexicographes répètent des assertions si peu vraisemblables. Les gens sensés savent qu'il ne faut jamais se défier plus de cet homme que quand il affirme quelque chose avec plus d'assurance. Les *Provinciales* furent foudroyées par la puissance ecclésiastique et par la puissance civile. Le pape, le conseil d'état, des parlemens, des évêques, les condamnèrent comme un libelle diffamatoire. Le parlement d'Aix les fit brûler par le bourreau, le 9 février 1657; mais tous ses anathèmes ne servirent qu'à les répandre. « Vous semble-t-il, dit Racine, que les *Let*» *tres provinciales* soient autre chose » que des comédies? L'auteur a choisi » ses personnages dans les couvens et » dans la Sorbonne. Il introduit sur la » scène tantôt des jacobins et tantôt des » docteurs, et toujours des jésuites. Le mon» de en a ri pendant quelque temps, et le » plus austère janséniste aurait cru trahir » la vérité, que de n'en pas rire. » (*Lettre de M. Racine*, ou *Réplique aux Réponses de MM. Dubois et Barbier d'Aucour*, dans l'*Abrégé de l'Histoire de Port-Royal*, Cologne, 1770, p. 73). Ajoutons à ce jugement de Racine celui de Voltaire (*Siècle de Louis XIV*) : « Il est vrai, » dit cet auteur, que tout le livre porte à » faux. On attribuait adroitement à toute » la société des opinions extravagantes

» de quelques jésuites espagnols et flamands. On les aurait déterrées aussi » bien chez les casuistes dominicains » et franciscains; mais c'était aux seuls » jésuites qu'on en voulait. On tâchait, » dans ces Lettres, de prouver qu'ils » avaient un dessein formé de corrompre » les hommes; dessein qu'aucune société » n'a jamais eu et ne peut avoir. » Voltaire va jusqu'à lui ravir le mérite du stile des *Provinciales*, tant prôné, et prouve dans une *Lettre au Père de la Tour*, imprimée en 1767, in-8, que si Pascal a écrit avec beaucoup de sel et d'agrément, il n'a pas écrit avec toute la pureté que l'on peut exiger; il fait de ces Lettres avec les écrits de quelques hommes célèbres un parallèle qui n'est pas du tout à l'avantage de Pascal. M. Rigoley de Juvigny, dans son livre *De la décadence des lettres et des mœurs*, n'en parle pas plus favorablement. « Si » ces Lettres, dit-il, ont fait dans le » temps la plus grande sensation, c'est » qu'elles attaquaient une compagnie » puissante alors dans l'Eglise, dans l'é» tat et dans les lettres. On les répandit » dans toute l'Europe. La manière agréa» ble dont elles sont écrites, assaison» nées surtout de ce sel dont se nourrit » volontiers la malignité, les fit lire et » rechercher, malgré la sécheresse et » le sérieux des matières qu'on y traite. » (*Voyez* DANIEL Gabriel, BUSEMBAUM, ESCOBAR, RANCÉ.) L'auteur des *Provinciales* se brouilla avec ses intimes amis, parce qu'il changea de sentiment au sujet de la signature du Formulaire. En 1657, il soutenait, comme on le voit par les 17ᵉ et 18ᵉ Lettres provinciales, que les cinq Propositions étaient bien condamnées, mais qu'elles ne se trouvaient pas dans l'*Augustinus*, et qu'on pouvait signer le Formulaire; en 1661, il soutint au contraire que les papes avaient erré non sur le fait, mais sur le droit; d'où il concluait qu'on ne pouvait pas signer le Formulaire, et que la signature des religieuses de Port-Royal n'était pas sincère. C'est pendant cette querelle qu'un homme du parti dit de lui : « On ne peut guère compter sur » son témoignage, soit au regard des » faits qu'il rapporte, parce qu'il en » était peu instruit, soit au regard des » conséquences qu'il en tire, et des in» tentions qu'il attribue à ses adversai» res, parce que sur des fondemens faux » ou incertains il faisait des systèmes » qui ne subsistaient que dans son es» prit. » (*Lettre d'un ecclésiastique à un de ses amis.*) Cependant Pascal dépérissait tous les jours; sa santé s'affaiblissait, et son cerveau se sentit de cette faiblesse. Il croyait toujours voir un abîme à son côté gauche; il y faisait mettre une chaise pour se rassurer. Ses amis, son confesseur, son directeur, avaient beau calmer ses alarmes, il se tranquillisait pour un moment, et l'instant d'après il creusait de nouveau le précipice. (*Voyez* NICOLE.) Il croyait aussi avoir eu une extase ou vision, dont il conserva la mémoire le reste de ses jours, dans un papier qu'il portait toujours sur lui, entre l'étoffe et la doublure de son habit. Ses adversaires se sont trop servis de ce dérangement d'organes pour affaiblir la grande idée que le parti s'est efforcé de donner d'un de ses plus zélés adeptes. Loin d'imiter un procédé qui semble manquer de générosité, nous nous contenterons, à l'exemple de saint Jérôme, de regretter qu'un homme si éclairé et si pieux, au moins selon les apparences les plus marquées, n'ait pas été tout simplement attaché au grand arbre de l'Eglise : *Nihil aliud dico quam Ecclesiæ hominem non fuisse.* Pascal mourut à Paris en 1662, à 39 ans. Outre les ouvrages dont nous avons parlé, on a de lui : 1° des *Pensées*, recueillies et données au public depuis sa mort, en 1670, en un vol. in-12. Ce sont différentes réflexions sur le christianisme. Il avait projeté d'en faire un ouvrage suivi; ses infirmités l'empêchèrent de remplir ce dessein. Il ne laissa que quelques fragmens, écrits sans aucune liaison et sans aucun ordre : ce sont ces fragmens qu'on a donnés au public. Condorcet en a donné une édition incomplète, où plusieurs pensées sont mutilées et d'autres falsifiées. Voltaire les a

attaquées. Non content d'avoir traité l'auteur de *misanthrope sublime* et de *vertueux fou*, il a beaucoup déprimé son livre. On sent comment un ennemi forcené du christianisme a dû parler d'un ouvrage qui en contenait d'excellentes preuves. Il faut convenir néanmoins que l'auteur y est trop occupé de lui-même, et qu'à de bonnes réflexions il mêle des égoïmes dont il semble avoir pris le modèle dans les *Essais* de Montaigne, mais qui sont d'autant plus déplacés, que la nature du livre et de la religion dont il traite les exclut positivement. Un historien ecclésiastique, en parlant de ses *Pensées* et d'autres ouvrages faits par des gens de faction et de parti, s'exprime de la sorte : « Comme » l'esprit de l'Eglise ne fut jamais de » mettre en recommandation les ouvrages » même irrépréhensibles des écrivains » suspects, parce que les simples pas» sent très aisément de l'estime de l'au» teur à toutes ses productions ; nous » avons cru ne pouvoir mieux faire, que » de nous prescrire un silence absolu sur » toutes ces sortes d'écrits ; du reste, la » piété ne peut rien y perdre. Avec leur » beau stile, leur méthode et leur pro» fondeur même, ils sont presque tous » d'une froideur et d'une sécheresse qui » resserrent les cœurs au lieu de les at» tendrir. Tant il est vrai que l'Esprit » Saint ne communique point son onc» tion hors du sein véritable de l'Eglise. » (*Voyez* Barral Marot.) 2° Un *Traité de l'équilibre des liqueurs*, in-12 ; 3° quelques autres écrits pour les curés de Paris, contre l'*Apologie* des casuistes du Père Pirot. Les éditions les plus recherchées des *Provinciales* sont, celle qui fut imprimée en quatre langues, à Cologne en 1684, in-8 ; celle in-12, en français seulement, sans notes, imprimée à Cologne en 1657, et celle d'Amsterdam en 4 vol. in-12, 1739, avec les notes de Nicole, qui s'est caché sous le nom de *Wendrock*, comme Pascal sous celui de *Louis Montalte*. L'abbé Bossut, de l'académie des Sciences, publia en 1779 une édition des *OEuvres* de Pascal, 5 vol. in-8 ; nous en avons, depuis, plusieurs autres, surtout celle de Paris, Didot. 1816, 2 vol. in-8. M. Raymond a publié un *éloge de Blaise Pascal*, qui a été couronné par l'académie des Jeux Floraux de Toulouse, 1816.—Gilberte Pascal, sa sœur, veuve de Florin Perrier, a mis à la tête des *Pensées sur la religion*, la *Vie* de l'auteur. On s'imagine aisément comment une sœur engagée dans le même parti parle d'un frère qui en faisait un des principaux ornemens. *Voyez* sur la célébrité des chefs et gens de parti une réflexion qui se trouve à l'article Arnauld Antoine. (Les *Pensées*, souvent réimprimées, ont été frauduleusement mutilées dans l'édition donnée par Condorcet, Londres, 1776, in-8 ; réimprimée en 1778 avec des notes de Voltaire. *Voyez* Condorcet,

PASCHAL Ier (Saint), *Paschasius*, Romain, succéda dans la chaire de saint Pierre à Etienne IV, en 817. Il envoya des légats à Louis le Débonnaire, qui confirma en sa faveur les donations faites au saint-Siége. Il reçut à Rome les Grecs exilés pour le culte des saintes images, et couronna Lothaire empereur. Ce pontife, digne des temps apostoliques par ses vertus et ses lumières, mourut le 11 mai 824. Il ne lui manquait qu'un caractère plus ferme. Rome fut déchirée par des factions sous son pontificat ; il s'y commit des meurtres et d'autres crimes, suite de l'anarchie. Son successeur fut Eugène II. L'Eglise honore la mémoire de saint Paschal le 14 mai.

PASCHAL II, Toscan, nommé auparavant *Rainieri*, succéda au pape Urbain II en 1099. Il avait été religieux de Cluny avant que d'être souverain pontife. Il excommunia l'antipape Guibert, mit à la raison divers petits tyrans qui maltraitaient les Romains, tint plusieurs conciles, et s'attira de grandes affaires au sujet des investitures, de la part de Henri Ier, roi d'Angleterre, de l'empereur Henri IV et Henri V son fils. (*Voyez* Henri IV et Henri V, empereurs.) Ce prince passa en Italie l'an 1110 pour recevoir la couronne impériale ; mais le pape ne voulut la lui accorder qu'à condition qu'il renoncerait au droit des in-

vestitures. Henri était si peu disposé à satisfaire le pontife, qu'après avoir chicané quelques heures, il le fit arrêter, et exerça des cruautés inouïes, jusqu'à faire massacrer les clercs et les religieux qui avaient été au devant de lui avec des démonstrations d'attachement et de respect. Cette atrocité irrita tellement les Romains, que, dès le même jour, ils firent main basse sur tous les Allemands qui se trouvaient dans leur ville. L'empereur, obligé de quitter Rome, emmena le pape avec lui, et le retint prisonnier jusqu'à ce qu'il eût accordé ce qu'il souhaitait. Dès que Paschal se vit en liberté, il cassa, dans deux conciles tenus à Rome en 1112 et 1116, la concession qu'on lui avait arrachée. Accablé autant que dégoûté du poids de la grandeur, il voulut abdiquer le pontificat, et n'en put venir à bout. Il mourut le 22 janvier 1118. On a de lui un grand nombre de *Lettres* dans la collection des *Conciles* du Père Labbe. —Il ne faut pas le confondre avec deux antipapes du nom de Paschal, l'un, du temps de Sergius Ier (*voyez* ce nom); l'autre, qui s'opposa au pape Alexandre III. *Voyez* Gui de Crême.

PASCHAL Baylon (Saint), naquit en 1540 à Torre-Hermosa, petit bourg du royaume d'Aragon, de parens vertueux, mais d'une fortune trop bornée pour qu'il fût envoyé aux écoles. Il y suppléa en portant toujours un livre avec lui dans les champs, et priant ceux qu'il rencontrait de lui apprendre les lettres. Il sut bientôt parfaitement lire et écrire, et ne se servit de cet avantage que pour se perfectionner dans la religion. Sorti du premier âge, il se loua en qualité de berger. Dans ce paisible état, il apprit comme David à connaître, bénir et aimer le Dieu qu'il trouvait partout, et acquit en peu de temps une si grande expérience dans les choses spirituelles, qu'il eut bientôt sujet de dire comme lui : *Beatus homo quem tu erudieris, Domine, et de lege tua docueris eum* (Ps. 93). Voulant rester pauvre, il quitta son maître, qui avait voulu l'adopter pour son fils, et se mit en service dans le royaume de Valence, près d'un couvent de franciscains déchaussés, où il ne fut bientôt connu que sous le nom du *saint berger*. En 1564, il y fut reçu en qualité de frère convers, et mourut âgé de 52 ans, le 17 mai 1592, à Villa-Réal, près de Valence. Paul V le béatifia en 1618, et Alexandre VIII le canonisa en 1690. Sa *Vie* a été écrite par Jean Ximénès, son compagnon, et par Christovel ou Christophe d'Arta. *Voyez* les divers monumens que le Père Papebroch a publiés dans le tome de mai, p. 48-132

PASCHAL (Saint Pierre), religieux de la Merci, né à Valence, enseigna la philosophie et la théologie avec succès dans son ordre. Sa réputation le fit nommer précepteur de l'infant don Sanche, puis évêque de Jaën en 1296. Il combattit avec zèle le mahométisme, par un excellent ouvrage publié en 1300, par des sermons solides, et par l'exemple de sa vie sainte. Il fut pris par les Maures de Grenade en 1297. Ces barbares le retinrent en esclavage, et le firent ensuite mourir cruellement le 6 décembre 1300, à 72 ans. Le clergé et le peuple de son église lui ayant envoyé une somme d'argent pour sa rançon, il la reçut avec beaucoup de reconnaissance; mais au lieu de l'employer à se procurer la liberté, il en racheta un grand nombre d'enfans qu'il s'était occupé à instruire durant sa captivité, et dont l'âge tendre lui faisait craindre qu'ils n'abandonnassent la religion chrétienne. Son nom est vénéré en Espagne, où il fonda un grand nombre de monastères. Sa *Vie* a été imprimée à Paris en 1674, in-12.

PASCHAL (Charles Paschuali, plus connu sous le nom de), né l'an 1547 à Coni en Piémont, vicomte de Quente, conseiller d'état, et avocat-général au parlement de Rouen, fut ami du célèbre Pibrac, dont il écrivit la *Vie*. Ses talens le firent envoyer ambassadeur en Pologne l'an 1576, puis en Angleterre l'an 1589, et chez les Grisons en 1604. Il servit son prince en homme d'esprit et en citoyen zélé. Son ambassade de Pologne plut si fort au roi, qu'il l'honora du titre de chevalier, et ajouta à ses ar-

mes une fleur de lis. Une paralysie ne lui permettant plus de travailler pour l'état, il alla mourir à sa terre de Quente, près d'Abbeville, en 1625, à 79 ans. On a de lui : 1° un traité intitulé *Legatio*, dans lequel il parle des devoirs du négociateur en homme qui savait et les connaître et les remplir. La meilleure édition est celle d'Elzevir, 1643, in-12 ; 2° son ambassade chez les Grisons, publiée in-8 sous le titre de *Legatio rhetica*, n'est pas marquée au même coin que l'ouvrage précédent. 3° La *Vie de Gui du Faur de Pibrac*, 1584, in-12, en latin. Elle est curieuse, et a été traduite en français par du Faur d'Hermay, 1617, in-12. 4° Un bon ouvrage *De coronis*, Leyde, 1671, in-8 ; 5° *Censura animi ingrati*, in-8.

PASCHASE-RATBERT, né à Soissons, fut élevé avec soin par les religieuses de Notre-Dame de cette ville, dans l'extérieur de leur monastère. Il prit ensuite l'habit de bénédictin dans l'abbaye de Corbie, sous saint Adélard. Pendant l'exil de son abbé Wala, successeur et frère d'Adélard, il composa, vers 831, un *Traité du corps et du sang du Seigneur*, pour l'instruction des jeunes religieux de la nouvelle Corbie, en Saxe. Il enseigne dans ce traité que « le corps de J. C. est » réellement dans l'Eucharistie le même » qui est né de la Vierge, qui a été cruci- » fié, qui est ressuscité et qui est monté au » ciel. » Cet ouvrage, où l'auteur ne disait rien de nouveau, renfermait quelques expressions nouvelles. Ratramne et Jean Scot les attaquèrent ; Paschase les défendit avec force, prouva qu'il n'avait écrit que ce que tout le monde croyait depuis les apôtres : *Quod totus orbis credit et confitetur*. Paschase était alors abbé de Corbie. Les tracasseries qu'on lui suscita, et quelques autres chagrins, le portèrent à se démettre. Il vécut en simple religieux, uniquement occupé à orner son esprit des connaissances sacrées et ecclésiastiques, et à enrichir son cœur de toutes les vertus de son état. Ce saint religieux mourut le 26 avril 865, n'étant que diacre, et fut enterré dans la chapelle de Saint-Jean. En 1073, son corps fut transféré dans la grande église, par l'autorité du saint-Siége. On trouve son nom dans le *Martyrologe* gallican et dans celui des bénédictins. Son humilité était telle que, malgré ses lumières et ses vertus, il se croyait le rebut de l'ordre monastique, et s'appelait *Peripsema monachorum*. Le ministre Claude, et plusieurs auteurs calvinistes, échos de cet écrivain, ont prétendu que le dogme de la transsubstantiation n'était pas antérieur à Paschase, qui en est l'inventeur selon eux ; mais Nicole fait voir le ridicule de cette prétention chimérique. Il a démontré dans son Traité de *la perpétuité de la foi*, que Paschase n'a rien enseigné de nouveau sur ce point, et que la présence réelle a été crue et enseignée de tout temps dans l'Eglise. Les ouvrages du savant abbé de Corbie sont : 1° des *Commentaires* sur saint Matthieu, sur les Lamentations de Jérémie ; 2° un *Traité du corps et du sang de J. C.* dans l'Eucharistie ; 3° une *Epître* à Frudegard, sur le même sujet ; 4° la *Vie de saint Adélard*, et d'autres ouvrages, que le Père Sirmond fit imprimer à Paris en 1618, in-folio. Dom Martenne a inséré dans sa Collection le traité *De corpore Christi*, plus exacte que dans l'édition du Père Sirmond, et quelques ouvrages découverts depuis 1618. Le Père d'Achery a publié dans le tome 12° de son *Spicilége* le traité de Paschase-Ratbert, *De partu Virginis* : question qui fit grand bruit aussi dans le 11° siècle, et à laquelle cet illustre bénédictin prit part. *Voyez* la *Vie* de Paschase par le Père Sirmond, à la tête de l'édition que ce jésuite a donnée des *Œuvres* de ce savant et pieux cénobite, ainsi qu'une autre *Vie* que dom Hugues Ménard a tirée des archives de Corbie, et qu'il a insérée dans ses notes sur le martyrologe bénédictin. *Voyez* aussi Ceillier, tom. 19, p. 87 ; les auteurs de l'*Hist. litt. de la France*, tome 5 p. 287 ; et Légipont, *Hist. litt. ben.*, tome 3, p. 77.

PASCHIUS (George), savant allemand, florissait dans le 17° siècle. Sa vie nous est inconnue, mais il y a de lui un ouvrage qui mérite d'être connu. Il est

intitulé : *Tractatus de novis inventis, quorum accuratiori cultui facem prætulit antiquitas*, Leipsick, 1700, in-4. Ce livre, peu commun, est rempli de recherches profondes. M. Dutens a dû s'en servir dans ses *Recherches sur l'origine des découvertes attribuées aux modernes.*

* PASINI (Joseph), abbé de Montoronisio, né à Turin en 1696, se distingua par ses vastes connaissances, et par son profond savoir dans les langues orientales. Le roi de Sardaigne le nomma son conseiller et ensuite bibliothécaire de l'université de Turin, où il mourut vers l'an 1770. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Vocabulario italiano latino*, etc. Turin, 1747, 2 vol. in 4; 2° *Histoire du nouveau Testament, avec des réflexions et des observations historiques*, Turin, 1749; Venise, 1751, 2 vol. in-4; 3° *Codices manuscripti bibliothecæ regii taurinensis athenæi per linguas digesti, et binas in partes distributi*, etc., avec Antoine Rivautella et François Berta, gardes et conservateurs de la même bibliothèque, etc. Turin, 1749-50, 2 vol. in-fol.; 4° *Grammaticæ linguæ sanctæ institutio cum vocum anomalarum explicatione*, Pavie, 1739. Tous les ouvrages de l'abbé Pasini sont écrits d'un stile élégant et correct, et remplis d'une érudition très étendue.

PASOR (Mathias), né en 1599, à Herborn, dans le comté de Nassau, fit de très bonnes études à Heidelberg, où ses succès dans plusieurs actes académiques lui valurent une chaire de mathématiques en 1620. Les guerres du Palatinat l'obligèrent de s'enfuir en Angleterre : il se fixa à Oxford, et y professa les langues orientales jusqu'en 1629, qu'on lui offrit la chaire de philosophie à Groningue. Il y enseigna aussi les mathématiques, la théologie, la morale; et y mourut aimé et estimé en 1758. On a de lui : 1° un *Recueil de thèses*, auxquelles il avait présidé lui-même; 2° un *Traité* contenant des idées générales de quelques sciences. Il a publié les ouvrages de George Pasor, son père, professeur en grec à Franeker, mort en 1637. Les principaux sont : 1° *Lexicon novi Testamenti*, livre utile, contenant tous les mots grecs du nouveau Testament, Elzevir, 1672, in-8; 2° *Manuale Testamenti*, etc. 3° *Collegium hesiodæum*, dans lequel il analyse les mots difficiles d'Hésiode.

PASQUALIGUS (Zacharie), théatin de Vérone vers le milieu du 17e siècle, s'appliqua à l'étude de la théologie morale. Il a donné *Praxis Jejunii*, Gènes, 1655, in-fol. Le pays où il naquit a conservé l'usage de dépouiller quelques enfans de leur virilité : usage barbare que la jalousie inventa autrefois en Orient, et qu'on renouvela en Occident pour avoir quelques belles voix de plus. Pasqualigus a fait un *Traité* moral sur cette cruelle opération, qui est si sévèrement défendue par les lois de l'Eglise.

PASQUIER (Etienne), né à Paris en 1528, fut reçu avocat au parlement et y plaida avec un succès distingué. Il brilla surtout dans le temps des querelles des jésuites avec l'université. (Les jésuites avaient demandé à l'université d'être immatriculés dans le corps; mais l'université s'y opposa.) Versoris se chargea de la cause des enfans d'Ignace, et Pasquier défendit celle de leurs adversaires. Le portrait qu'il fit de la société n'était rien moins que flatteur. Sa conclusion fut : « Que cette nou-» velle société de religieux qui se disaient » de la compagnie de Jésus, non seule-» ment ne devait point être agrégée au » corps de l'université, mais qu'elle de-» vait encore être bannie entièrement, » chassée et exterminée de France. » Cette conclusion parut un peu dure, ainsi que le reste du plaidoyer, qui n'était d'ailleurs qu'une déclamation pleine de fiel. Les jésuites furent seulement exclus de l'université. (Ce procès donna de la célébrité à Pasquier, auquel on confia depuis les causes les plus difficiles.) Henri III gratifia Pasquier de la charge d'avocat-général de la chambre des comtes, qu'il remit à son fils peu de temps après. (En 1588, il fut député aux états-généraux de Blois, et à leur clôture, il suivit le roi à Tours, et fut ensuite témoin de la réconciliation de ce monarque avec Henri VI.) Il mourut à Paris en 1615, à 87 ans. Ses principaux ouvrages sont : 1°

des *Poésies* latines et françaises. Celles-ci sont très faibles, les autres valent mieux. On trouve dans les latines six livres d'*Epigrammes* et un livre des *Portraits* de plusieurs grands hommes. Les françaises sont divisées en *Jeux poétiques*, en *Versions poétiques*, en *Sonnets*, en *Pastorales*. La *Puce* et la *Main* sont ce qu'il y a de plus saillant. Pasquier ayant aperçu une puce sur le sein de mademoiselle des Roches, en 1588, pendant la tenue des grands jours de Poitiers, tous les poètes latins et français du royaume prirent part à cette rare découverte, et cet insecte fit bourdonner tous les insectes du Parnasse. Ce fut le sujet d'un recueil intitulé *La Puce des grands jours de Poitiers*. La *Main de Pasquier* est un autre recueil de vers en son honneur. S'étant trouvé aux grands jours de Troyes, un peintre, qui avait fait son portrait, avait oublié de lui faire des mains. Cette singularité excita la verve de tous les rimailleurs du temps. 2° *Ordonnance d'Amour*, Anvers (au Mans), 1674, in-8 : pièce obscène, remplie d'expressions dont on rougirait même dans les maisons de débauche ; 3° *Recherches sur la France*, en dix livres, dont la meilleure édition est de 1665, in-fol. Cet ouvrage est un parterre varié de fruits et de fleurs; on y trouve l'utile et l'agréable. Quoique le stile en ait vieilli, il ne laisse pas de plaire, parce que l'auteur avait de l'imagination ; mais il faut se défier de ses éloges et de ses satires. Quand il parle des personnes ou des choses qui lui déplaisent, il se livre à ses préventions, il s'échauffe, exagère. 4° Des *Epîtres*, en 5 vol. in-8, publiées en 1619. On y trouve beaucoup d'anecdotes curieuses sur l'Histoire de France, 1602, in-8. 5° Le *Catéchisme des jésuites*, 1602, in-8, pleine de sarcasmes et de la satire la plus outrageante. Il traite Ignace, fondateur des jésuites, de *chevalier errant*, de *fourbe*, de *menteur*, de *cafard*, *qui voulut être reconnu pour un autre Jésus-Christ*; de *gourmand*, de *régicide*, de *Manès*, *pire que Luther*, parce que sa secte est revêtue de papelarderie; de *démon incarné*, de *grand Sophi*, de *grand âne*, de *don Quichotte* : telles sont les injures qu'il prodigue à pleines mains contre le fondateur de cette société, dont le seul nom excitait sa bile; aussi Bayle s'écriait-il : « Quelle doit être sa rage en » voyant mettre au nombre des saints » celui qu'il avait peint des couleurs les » plus noires! » François-Xavier était selon lui un *cafard*, un *Machiavel*, un *successeur de l'hérésiarque Manès*, ses miracles des *contes de la quenouille*, etc. Les jésuites sont les *scorpions* de la France; ils sont, *non les premiers piliers du saint-Siége*, *mais les premiers pilleurs*. On ne doit pas les appeler *ordre jésuite*, mais *ordure jésite*, parce qu'*ils vendent en gros les sacremens*, *plus cher que Giési ne voulut vendre le don des miracles à Naaman*, *les jésuites sont autant de Judas*; *il y a dans la jésuiterie beaucoup de la juifverie*, *voire que tout ainsi que les anciens Juifs avaient fait le procès à J. C.*, *aussi ces nouveaux Juifs le font maintenant aux apôtres*. Il va jusqu'à dire que dans les vœux des jésuites, il y a de l'*hérésie*, du *machiavélisme et une piperie manifeste*, enfin ce qu'il dit sur le nom de *Pères* qu'on donnait aux jésuites, ne pouvait sortir que de la plume de l'auteur des *Ordonnances d'amour*; la plus effrénée luxure n'a rien inventé de plus atroce. On trouve à la fin de ce *Catéchisme* le *Pater noster* travesti et la parodie de *l'Ave Maria*, où il y a autant de sacriléges que de mots. Dans la dernière pièce surtout, l'impiété et la plus exécrable obscénité combattent à qui aura le dessus. Tel est l'avocat qui a plaidé contre un ordre célèbre, et que des gens qui prétendaient au génie et au bon goût ont regardé comme un écrivain sage et éloquent. Il est certain que les jésuites pouvaient dire comme Tertullien : *Tali dedicatore damnationis nostræ etiam gloriamur*. 6° Le *Monophile* en sept livres, en prose mêlée de vers. — Ce magistrat laissa trois enfans : Théodore, Nicolas et Gui. Le premier fut avocat général de la chambre des comptes; le second maître des requêtes laissa un vol. de *Lettres*, in-8, pleines de particularités historiques; et le dernier fut auditeur des

comptes. Les *OEuvres* de Pasquier ont été imprimées en 2 vol. in-fol. à Trévoux, en 1723. Il y manque : 1° son *Catéchisme des jésuites* : on a cru servir sa mémoire par cette omission ; 2° son *Exhortation aux princes*, etc., *pour obvier aux séditions qui semblent nous menacer pour le fait de la religion*, 1562, in-8, de 27 feuillets, indiquée dans le nouveau Père le Long, sous le n° 17,838. Si le Père Garasse avait connu cet ouvrage, dont l'objet est de prouver la prétendue nécessité de favoriser et d'admettre le calvinisme, il n'aurait pas manqué de s'en prévaloir. Pasquier s'est indiqué à la fin de cet écrit par ces lettres : S. P. P. *faciebat*. Dans l'exemplaire de M. Pithou, elles sont ainsi remplies de sa main : *Stephanus Paschasius*, *Parisinus*. Il en avait paru, dès 1561, des éditions mutilées, que Pasquier désavoue dans un avis à la tête de l'in-8. Il a depuis été inséré dans le recueil connu sous le titre de *Mémoire de Condé*, dont il termine le 1er volume.

PASSAVANTE (Jacques), né à Florence d'une famille distinguée, mort en 1357, entra dans l'ordre de Saint-Dominique, et rendit son nom célèbre en Italie par un traité intitulé le *Miroir de la vraie pénitence*, imprimé pour la 1re fois en 1495, in-4. Cet ouvrage est fort estimé, tant pour le fond que pour le stile. L'académie de la Crusca en donna une édition, en 1681 qui est la 7e ; celle de Florence, 1725, in-4, qui est la dernière, est la meilleure.

PASSEMANT (Claude-Siméon), né à Paris en 1702, se consacra à l'étude de l'optique, de l'astronomie et de l'horlogerie. Les cabinets du roi et de plusieurs particuliers sont ornés de divers instrumens physiques et astronomiques, qui lui acquirent une très grande réputation. On admire surtout : 1° une *Pendule astronomique*, couronnée d'une sphère mouvante qui, selon les *Mémoires* de l'académie, marque les révolutions des planètes de la manière la plus précise. Le roi en fut si content qu'il lui accorda une pension et un logement au Louvre. 2° Un grand *Miroir ardent* de glace, de 45 pouces de diamètre, d'un grand effet ; 3° deux *Globes*, l'un céleste, l'autre terrestre, qui tournent sur eux-mêmes. Il présenta au roi, en 1765, un *Plan en relief et un Mémoire contenant des moyens de la plus grande simplicité pour faire arriver les vaisseaux à Paris*. Il y a divers détails relatifs à ce sujet dans l'ouvrage de Lalande sur les *canaux de navigation*. On estime deux écrits de ce célèbre artiste ; l'un est intitulé : *Constructions d'un télescope de réflexion*, Paris, 1738, in-4, avec fig. Cet ouvrage apprend la manière de faire les télescopes. L'autre a pour titre : *Description et usage des télescopes*. Il n'a pas seulement perfectionné les télescopes et les lunettes d'approche, comme le prouve l'usage qu'on en fait sur les vaisseaux, mais aussi l'horlogerie. Passamant mourut le 6 novembre 1769.

* PASSERANI (Albert RADICATI, comte de), gentilhomme piémontais au service de Victor-Amédée II, eut une part très active aux discussions qui s'élevèrent entre ce monarque et le saint-Siége, et qui avaient pour objet la nomination aux bénéfices consistoriaux. Le comte Passerani publia contre la cour de Rome plusieurs violens pamphlets ; mais quand ces différens eurent cessé, et lors de l'abdication d'Amédée (1730), le comte fut cité devant le tribunal de l'inquisition. Il se réfugia en Angleterre, nourrissant dans son cœur une haine implacable contre les papes, haine qu'il fit paraître dans divers écrits qu'il publia à Londres, où il s'était lié avec des esprits-forts, tels que Collins, Tyndal, etc. Un de ses ouvrages, dans lequel il fait l'éloge du suicide, ayant été traduit en anglais, lui attira des poursuites de la part de la justice. L'écrit fut saisi, et Passerani, le traducteur et l'imprimeur furent mis en prison. Quand il eut recouvré sa liberté, il quitta l'Angleterre, se rendit en France, et puis en Hollande, où il demeura jusqu'à sa mort arrivée vers 1740. Il a publié dans les divers pays qu'il a parcourus les ouvrages suivans : 1° *Récit fidèle et comique de la religion des cannibales modernes, par Sélim Moslem, dans lequel l'auteur déclare*

les motifs qu'il eut de quitter cette idolâtrie abominable, traduit de l'arabe. Cet écrit est dirigé contre l'Eglise romaine. 2° *Dissertations sur la mort*, Rotterdam, 1733. L'auteur veut flatter, dans cet écrit, les Anglais, en justifiant le suicide. Il prend pour base le matérialisme, « soutient que la mort n'est autre » chose que la décomposition de la ma- » tière et son changement de forme.... » Il prétend que, puisque nous avons reçu la vie *pour être heureux*, nous sommes libres de la rendre quand nous devenons malheureux. Il traite d'inventions puériles les récompenses et les peines éternelles, et dit qu'il n'y a pas de bien ni de mal moral, par la raison que toutes les actions sont nécessaires. 3° *Projet facile, équitable et modeste, pour rendre utiles à notre nation* (la piémontaise) *un grand nombre de pauvres enfans qui lui sont maintenant fort à charge* : livre paradoxal, à moins que l'auteur n'ait eu pour but de tourner en ridicule les hommes à projets. 4° *Pièces curieuses sur les matières les plus intéressantes*, etc., Rotterdam, 1736 (en français). Ce recueil contient, en outre, un *factum*, où l'auteur raconte ses aventures : 1° un *Parallèle entre Mahomet et Sosem* (anagramme de Mosès ou Moïse); 2° une *Histoire abrégée de la procession sacerdotale ancienne et moderne*, dédiée à la très illustre et très célèbre secte des esprits-forts, par un free-thinker, chrétien, nazaréen et licurgos, mise en parallèle par Lucius Sempronius, néophyte. Il y soutient, entre autres choses, que J. C. et saint Jean se sont fait initier par les Egyptiens, dans les mystères des prêtres d'Osiris. Cet ouvrage, aussi bizarre qu'impie, est écrit d'un mauvais stile, et plein des grossièretés les plus révoltantes. 5° *La religion mahométane comparée à la païenne de l'Indoustan, par Aly-Ebn-Omar-Moslem ; Epître à Kinkain, bramine à Visapour, traduite de l'arabe, avec un sermon prêché dans la grande assemblée des quakers à Londres, par le fameux frère Ellwel, dit l'Inspiré*, (ce nom, ainsi que le surnom, sont inventés par l'auteur), Londres (Hollande), 1737, in-8. Ouvrage non moins indigeste que les précédens. On dit que le comte Passerani rétracta vers la fin de ses jours, devant des ministres protestans, ses erreurs contre le christianisme; mais il persista toujours dans sa haine contre le culte catholique et les pontifes romains.

PASSERAT (Jean), poète, né en 1534 à Troyes en Champagne, étudia le droit à Bourges sous Cujas, et vint ensuite à Paris, où il enseigna les belles-lettres dans les colléges de l'université, et obtint en 1572 la charge de professeur royal en éloquence, vacante par la mort de Ramus. Les guerres civiles ayant bouleversé la république des lettres ainsi que l'état, le professeur ferma son école, et ne l'ouvrit que lorsque la paix eut été rendue à la France, après l'entrée de Henri IV dans Paris, en 1594, et mourut en 1602, à 68 ans. Cet écrivain s'est principalement distingué par ses poésies latines et françaises. Parmi ses vers latins, on distingue ses *Epigrammes*, ses *Epitaphes*, et quelques pièces intitulées *Etrennes*. Il n'a point cet enthousiasme, ce beau feu d'imagination, qui caractérisent le génie. Il était plus fait pour donner de l'agrément à de petits riens, que pour exprimer les grands traits de la poésie. Ses vers français, publiés en 1606, in-8, sont divisés en *Poëmes*, en *Elégies*, en *Sonnets*, en *Chansons*, en *Odes*, en *Epigrammes*; ils sont pleins de latinismes, et le langage en a vieilli. On les lit cependant encore pour les grâces naïves qu'ils offrent. Il composa avec Nicolas Rapin les vers de la *Satire Ménippée*, Ratisbonne, 1709, 5 vol. in-8. (*Voyez* Gillot Jacques et Rapin.) Passerat était lié avec des personnes qu'on ne soupçonnait pas avoir trop d'attachement à la religion catholique. On a de lui : 1° *De cognatione litterarum*, imprimé à Paris, en 1606, in-8. C'est un traité de l'ancienne orthographe des mots; 2° *Orationes et præfationes*, publiées d'abord en 1606, et réimprimées en 1637, in-8. Ces discours, écrits d'un stile épigrammatique, offrent différentes remarques de littérature. 3° Des *Com-*

mentaires sur Catulle, Tibulle et Properce, dont les savans font cas. Sa traduction française des trois livres de la *Bibliothèque* d'Apollodore, Paris, 1605, est d'un stile peu correct et surané.

PASSERI (Jean-Baptiste), poète médiocre et peintre de quelque mérite, né à Rome en 1610, et mort dans la même ville en 1679, âgé d'environ 70 ans, a écrit les *Vies des peintres, sculpteurs et architectes* qui travaillèrent à Rome de son temps, et qui fleurirent depuis 1641, jusqu'en 1673. Cet ouvrage, rempli d'anecdotes curieuses et intéressantes, a été publié à Rome, en italien, en 1772. L'auteur, comme peintre, était élève du célèbre Domenichino, et ami d'Algardi et de Garzi. Comme poète, il fit d'assez mauvais sonnets, dont l'un servit à sa fortune. (Passeri devint *prince* de l'académie de St.-Luc, moins par son mérite comme peintre, que comme élève de Domeniquin.)

PASSERI (Jean-Baptiste), né à Farnèse le 10 novembre 1694, s'acquit beaucoup de réputation par sa profonde érudition et par sa connaissance de l'antiquité. Son père le destina à la jurisprudence; mais pendant qu'il se donnait à cette étude, il ne perdit pas de vue celle de l'antiquité, pour laquelle il avait un goût particulier. Après un séjour de quatre ans à Rome, où il avait beaucoup étendu ses connaissances favorites, il vint à Todi, où son père exerçait la médecine. Il y recueillit les anciens monumens de cette ville et des environs. En 1726, il tourna toute son attention du côté des antiquités étrusques, et rassembla un grand nombre de lampes qu'il arrangea par classes. Ayant perdu son épouse en 1738, après 12 ans d'une union paisible et heureuse, il embrassa l'état ecclésiastique, et obtint l'emploi de vicaire-général de Pesaro, qu'il remplit avec zèle. Revenant de sa campagne, il tomba avec sa voiture dans un fossé, et mourut de cette chute le 4 février 1780. On a de lui un grand nombre d'ouvrages, entre autres : 1° *Lucernæ fictiles musæi Passerii*, 3 vol. 1739-1743-1751. Il en avait fait un quatrième qui n'a pas été imprimé; il contient les lampes des chrétiens. 2° *Discours sur l'histoire des fossiles de la campagne pésaroise*, Bologne, 1775; 3° *Picturæ Etruscorum in vasculis, in unum collectæ, dissertationibus illustratæ*, 3 vol.; 4° plusieurs *Dissertations* sur des monumens antiques, dont Clément XIV a orné le *Musæum* Clémentin; 5° il est auteur des second et troisième volumes de l'ouvrage intitulé : *Thesaurus gemmarum astriferarum antiquarum*, publié par Gori en 1750, et du 4e volume du *Thesaurus veterum diptychorum consularium*, publié par le même. Il a enrichi de *notes* les autres volumes de cet ouvrage. 6° Un très grand nombre de *Dissertations* savantes et pleines de recherches, dans différens journaux d'Italie; 7° en 1780, on imprimait à Rome le premier volume d'un grand ouvrage de Passeri, intitulé : *Thesaurus gemmarum selectissimarum.*

* PASSERONI (L'abbé Jean-Charles), poète italien, né en 1713 à Lantosca, dans le comté de Nice, fit ses études à Milan qu'il regarda toujours comme sa patrie adoptive; il y avait été conduit à l'âge de sept ans chez un oncle instituteur qui lui apprit à lire et à écrire, et lui donna les premiers élémens de la langue latine. Après avoir fait sa théologie et reçu les ordres sacrés à Nice, il devint aumônier du nonce Lucini qui l'emmena avec lui à Cologne. La simplicité de ses goûts le fit bientôt renoncer à la carrière brillante qui s'ouvrait devant lui : il se retira à Milan, où il n'avait pour subsister que le produit de ses messes. Il habitait une petite chambre basse, au dernier étage d'une maison peu apparente, et où une table, deux chaises, une petite bibliothèque, un priedieu avec un crucifix et un lit, ou plutôt un grabat, formaient tout son ameublement. Il avait pour unique compagnie un coq qui partageait son frugal repas, consistant dans du pain bouilli, des fruits et de l'eau. Passeroni, quoique pauvre, était fort gai, et aimait l'indépendance, qu'il préférait à tout. Il consacrait une partie de son temps à la poésie, pour laquelle il avait un talent par-

ticulier, et avait choisi le genre plaisant comme le seul conforme à son humeur; mais, tout en badinant, il conservait dans ses écrits une décence exempte de reproche; et, en châtiant le vice par le ridicule, il faisait chérir la vertu. Son âme timorée ne lui permit jamais de lire l'Arioste, à cause des tableaux un peu libres qu'on rencontre parfois dans l'*Orlando furioso*. Ce même motif lui avait fait arracher de la *Jérusalem délivrée* du Tasse le 16ᵉ chant, où il est question des amours de Renaud et d'Armide. Le premier ouvrage qu'il publia fut: 1° *Capitoli* (les chapitres), satire pleine de sel et de verve, où il combat les vices et les travers des grandes villes. Cet ouvrage eut un grand succès; mais le profit en fut tout pour le libraire. Plusieurs personnes de distinction ayant appris l'état de pauvreté où se trouvait l'abbé Passeroni, lui offrirent leur maison, leur table et même des secours mensuels : il refusa tout. Son poème de *Cicéron* ayant augmenté sa réputation littéraire, de nouvelles offres lui furent faites, qu'il refusa également. Ce ne fut qu'avec peine que le comte Firmian, gouverneur autrichien de Milan, parvint à lui faire accepter la modique pension de 500 livres de Milan (383 francs 75 centimes) qu'il perdit à la mort de ce généreux protecteur des lettres; et à l'âge de 67 ans, il serait tombé dans la plus affreuse misère, sans les secours de quelques amis. Ceux-ci lui firent donner deux petits bénéfices, qu'il voulait aussi refuser; mais comme on se fâcha contre lui, qu'on taxa son refus d'orgueil, sentiment qui était bien éloigné de son cœur, il les accepta, et les pauvres y gagnèrent; car il ne changea jamais de régime, et vécut toujours avec la même frugalité. Il perdit ces bénéfices quand la révolution française vint bouleverser l'Italie. Lors de la création de la république cisalpine, on vint l'arracher, presque par force, de son humble réduit, pour le conduire à l'*Institut des sciences et belles-lettres*, qu'on venait de créer, et dont on le nomma membre avec une pension de 100 sequins (1194 fr.); on lui fit encore une pension de 4000 livres (3070 francs). Ces deux pensions réunies s'élevaient à 4,264 fr., dont il ne dépensait guère au-delà d'un franc par jour; il employait le reste en aumônes et en secours pour des prêtres indigens. A l'âge de plus de 80 ans, on le voyait, un bâton à la main, aller acheter lui-même, de bon matin, ce qui lui était nécessaire pour sa cuisine plus que frugale. Cette manière d'exister aurait passé pour une bizarrerie de son esprit, si des gens qui le connaissaient depuis l'enfance n'eussent assuré qu'il avait fait vœu de pauvreté; la pureté de ses mœurs, son attachement à la religion, son zèle à remplir les devoirs de son état, rendaient ce fait assez probable. Etranger à toutes les affaires politiques, il se crut heureux, parce que, au milieu des troubles, on ne l'empêchait pas d'exercer les fonctions de son ministère. Dans sa dernière maladie, un de ses amis insista vainement pour qu'il acceptât un meilleur lit et un domestique pour le servir. L'abbé Passeroni mourut en véritable chrétien, ou, pour mieux dire, il s'éteignit le 26 décembre 1802, âgé d'environ 99 ans. Il a laissé les ouvrages suivans, qui ont eu plusieurs éditions : 1° *I Capitoli*; 2° *Il Cicerone*, en trente-quatre chants, et en octaves, Venise, 1750, 2 vol, in-8; Milan, 1768, 6 vol. in-8; Turin, 1774, 6 vol. in-12. On a prétendu que ce poème burlesque avait suggéré à Sterne l'idée de son Tristram Shandy, de même que le drame d'*Adam* du Milanais Andreini avait fourni à Milton le sujet du *Paradis perdu*. 2° *Traduzzione*, ou *Traduction de quelques Epigrammes grecques*, Milan, 1786-94, 9ᵉ partie in-8; 3° *Favole*, ou *Fables ésopiennes*, ibid., 1786, 6 v. in-12. C'est une traduction en vers, ou plutôt une imitation des fables d'Esope.

PASSIGNANO (Le chevalier Dominique Cresti, surnommé Il), du lieu où il naquit en 1558, mourut en 1638, âgé de 80 ans, sous le pontificat d'Urbain VIII. Ce peintre célèbre était élève de Frédéric Zuccaro, et se distingua par plusieurs grands ouvrages à Rome. On y admire son goût de dessin, et la noblesse de ses compositions. La fortune et les

honneurs furent la récompense de son mérite. Il eut pour disciple Matthieu Rosselli. (Cet habile maître peignait avec une rapidité extraordinaire. Il exécuta en huit jours le fameux tableau du *Martyre de sainte Reparata*, et en un seul jour celui de *saint Jean Gualbert.*)

PASSIONEÏ (Dominique), savant cardinal, naquit à Fossombrone, dans le duché d'Urbin, en 1682, d'une famille illustre. Il fit ses études au collége Clémentin à Rome, où il commença à former dès lors une riche bibliothèque, devenue depuis si utile aux savans. En 1706, il vint à Paris pour porter la barrette au nonce Gualterio, son parent. Il passa de là en Hollande en 1708, et y remplit bientôt le rôle de négociateur. On commençait à être fatigué de la longue guerre de la Succession d'Espagne. Les puissances belligérantes y avaient envoyé des députés pour la paix. Le pape Clément XI, ne pouvant y avoir un nonce, choisit Passioneï pour défendre secrètement les intérêts du saint-Siége. Ses soins ne furent pas inutiles : il obtint des alliés l'évacuation des domaines du pape, où les troupes allemandes s'étaient établies. De retour à Rome, il fut nommé par Clément XI camérier secret et prélat domestique. En 1714, le pape l'envoya au congrès de Bâle, et en 1715 à Soieure. Quoiqu'il ne fût pas heureux dans la première de ces négociations, Clément XI n'approuva pas moins sa conduite, et le nomma secrétaire de la Propagande en 1719. Sa faveur continua après la mort de ce pontife, sous innocent XIII, qui le nomma archevêque d'Ephèse, et lui donna la nonciature de Suisse, qu'il garda jusqu'en 1730. Clément XII le nomma alors à celle de Vienne, où l'empereur Charles VI et le prince Eugène lui firent un accueil distingué. Ses travaux apostoliques dans ces différens pays furent utiles à plusieurs personnes. L'abjuration du savant Eckard et celle du prince de Wurtemberg furent son ouvrage. Il fut fait secrétaire des brefs et cardinal en 1738, et incorporé dans le même temps aux différentes congrégations de Rome. Benoît XIV, étant monté sur le trône pontifical, le chargea des affaires les plus importantes, et le nomma bibliothécaire du Vatican en 1755. Il enrichit considérablement ce trésor, et en augmenta l'utilité par la communication. Il mourut d'apoplexie le 5 juillet 1761, à 79 ans. L'auteur de son *Eloge historique*, imprimé en 1763, prétend que la violence qu'il se fit en signant le bref de condamnation, lancé contre l'*Exposition de la doctrine chrétienne* de Mésenguy, hâta sa mort. Serrao, autre zélé du parti, dans son ouvrage *De præclaris catechistis* (Vienne, 1777), regarde sa maladie et sa mort comme une punition divine. Tel est le fanatisme de secte : non content de lancer ses traits contre les adversaires de l'erreur, il les dirige sur ceux même qu'il regarde comme ses amis, quand ils ne mettent pas dans leurs démarches toute la fureur ou l'opiniâtreté qu'il prétend leur inspirer. Le cardinal Passioneï n'était pas favorable aux jésuites ; il s'opposa fortement à la canonisation du cardinal Bellarmin, et proscrivit, dit-on, de sa bibliothèque tous les ouvrages de la société. Il n'aimait pas davantage les autres religieux. La vivacité de son esprit le jetait dans des disputes dont il voulait toujours sortir victorieux. Malgré l'amitié que Benoît XIV avait pour lui, il s'opiniâtrait à soutenir dans leurs conversations ses sentimens avec une vivacité inflexible ; c'était presque toujours le pape qui était obligé de céder. Il n'aimait pas le cardinal Valenti, secrétaire d'état ; il l'appelait le *bacha*. Un jour en lui donnant le baiser de paix, il lui dit assez haut *Salamalec*, au lieu de *Pax tecum*. Malgré ses défauts, le cardinal Passioneï a des droits aux regrets des savans et à l'estime de la postérité. La révision qu'il fit avec le célèbre Fontanini du *Liber diurnus romanorum pontificum* ; une *Paraphrase* du psaume 19, faite sur l'hébreu ; une du 1er chapitre de l'*Apocalypse*, sur le syriaque ; la *Traduction* d'un ouvrage grec sur l'Antechrist ; l'*Oraison funèbre* du prince Eugène, traduite en français par madame du Boccage, sont des monumens de ses connaissances. Outre les ouvrages

dont nous avons parlé, Passioneï est l'auteur des *Acta legationis helveticæ*, in-4. Ce sont six discours prononcés en différentes occasions avec quelques lettres sur les affaires qu'il eut à traiter en Suisse. Il peut servir d'instruction et de modèle aux nonces qui lui succéderont, puisqu'ils doivent avoir le même but, le maintien de la religion catholique. M. Benoît Passionei, son neveu, a publié à Lucques, en 1765, 1 vol. italien, in-fol., où il a réuni toutes les *Inscriptions* grecques et latines, rassemblées par ce savant cardinal. Cette collection, qui a été dissipée après sa mort, renfermait aussi beaucoup de bas-reliefs, d'urnes, etc. (Ce savant cardinal était membre de presque toutes les sociétés littéraires de l'Italie : il succéda à Maffei, comme associé étranger, dans l'académie des Inscriptions. Lebeau y prononça son *Eloge*.)

* PASWAN-OGLOU, ou Passewan-Oglou (Osman), né à Widdin en Bulgarie en 1753, était, selon l'opinion la plus commune, petit-fils d'Osman, crieur de nuit ou ramoneur. Celui-ci avait commandé un corps de volontaires dans la guerre contre les Russes (1753), et il avait obtenu diverses récompenses, entre autres le fief de Parabin en Moldavie, où il passa le reste de ses jours, occupé de l'éducation de son fils. Son fils Omar-Agha parvint au grade de Bass-Agha ou de chef de district. Il eut deux enfans, l'un Ibrahim Bey qui devint négociant à Constantinople, l'autre Osman surnommé Pazman-Ohlu, ou Passewan-Oglou (fils du crieur de nuit ou du ramoneur.) Celui-ci fut instruit dans les sciences politiques, économiques et militaires. Il était d'une grande activité, et son caractère était très violent. Ainsi, en 1785 il se prit de querelle avec son père, s'arma contre lui, et une discorde sanglante les sépara pendant plus de deux ans. Réconciliés enfin par l'intermédiaire des habitans de Widdin, ils se réunirent ensemble pour augmenter leur autorité : ils devinrent les maîtres absolus de cette ville. La Porte, alarmée de cette usurpation, envoya contre eux en 1788 Mahmed Pacha, avec 12,000 hommes et lui promit le Pachalik de Widdin s'il parvenait à les expulser. Passwan et son père soutinrent un siége de trois mois ; mais, ne pouvant tenir plus long-temps contre des forces aussi considérables, ils se retirèrent dans la Valachie, auprès du prince Maurojeni, qui les accueillit, les nomma l'un et l'autre Bir Bassa, commandans de 1,000 hommes, et établit Osmar à Czernetz, et Paswan à Gyurgyero, avec ordre de défendre ces postes contre les Autrichiens. Osmar fut bientôt chassé de la place qui lui avait été confiée. Retiré avec dix-sept des siens dans le château de Kulla, à six lieues de Widdin, il ne tarda pas à être assiégé par le nouveau pacha de cette ville, et, malgré une résistance héroïque de trois ou quatre jours, pendant lesquels Osmar avait reçu sept blessures, il tomba vivant au pouvoir de ses ennemis et eut la tête coupée. Passwan-Oglou, informé de la mort tragique de son père, résolut de la venger. Il parvint à réunir un corps de 2,000 hommes, s'établit à Bagna, augmenta encore ses troupes qu'il porta à 6,000, et, lorsqu'il se fut ménagé de secrètes intelligences avec quelques habitans de Widdin, il entra de nuit dans cette ville et s'empara de la citadelle sans coup férir. Dès lors cette place devint le quartier-général de tous ceux qui avaient à se plaindre du grand-seigneur. Passwan y commandait en maître, y faisait rendre la justice, et savait par ses insinuations attirer les Grecs à son parti. Il confia dans la suite le commandement de cette place à un de ses parens, nommé Békir, aga, et il se rendit auprès du grand-visir Jussuff, pacha, avec son armée, offrant de l'employer au service de la Porte. Le grand-visir lui fit un fort bon accueil, et lui donna encore 1,000 hommes à commander. Il alla avec 7,000 soldats secourir Belgrade, assiégée par les Autrichiens, sous les ordres de Laudon. Mais son armée fut presque entièrement défaite, et il ne lui resta que 500 hommes seulement. Il retourna alors à Widdin, où il demeura pendant trois ans dans une inaction complète. Ayant enfin demandé à son parent Békir, aga, compte de son administration, et celui-ci s'y étant refusé, il lui fit

trancher la tête et s'empara de ses biens. Il recommença à exercer une autorité absolue dans la ville, malgré la présence du nouveau pacha, Alchio, que la Porte y avait envoyé. Passwan-Oglou, instruit que le pacha l'avait dénoncé au grand-seigneur, l'attaqua, le força à s'enfermer dans la citadelle avec 3,000 hommes, et le fit enfin prisonnier avec toute sa garnison. Alchio ayant obtenu du sultan la grâce du rebelle, celui-ci lui rendit sa liberté, et vécut pendant quelques mois en bonne intelligence avec lui. Le pacha n'attendait qu'une occasion favorable pour se venger, tout en obéissant aux ordres de la Porte. Passwan-Oglou étant allé en campagne, avec 60 des siens seulement, Alchio détacha à sa poursuite 400 hommes, qui, l'ayant atteint au village de Latesa, à trois lieues de Widdin, lui livrèrent un combat qui fut très sanglant. Passwan-Oglou se réfugia, avec 30 des siens, dans une maison, où le pacha Alchio vint l'attaquer; mais il fut repoussé. Passwan-Oglou put alors réunir 3,000 hommes, renoua ses intelligences avec les habitans de Widdin; il y entra au mois de juin 1792, en chassa le pacha et la garnison, et prit, pour la seconde fois, possession de la forteresse et de la ville. Il se refusa à toutes les conditions que la Porte lui fit offrir, en 1794, par le pacha Hassy, mufti; et au commencement de 1795, il se rendit maître de Nicopolis, sur la rive droite du Danube, sous prétexte que cette forteresse était nécessaire à la sûreté de Widdin, quoiqu'elle en fût éloignée de plus de 20 lieues. Il en donna le commandement à un de ses officiers. Son ambition croissant avec ses succès, il excita à la révolte tous les janissaires licenciés, et tous les mécontens de la Servie et de la Bulgarie, leur fournit des armes, et d'après les instructions secrètes de Passwan-Oglou, ils se portèrent sur Belgrade, dont ils se seraient emparés sans la contenance ferme du commandant Hassan, pacha, qui, ayant obtenu des renforts, mit en fuite les rebelles. La Porte, voulant se défaire d'un homme aussi dangereux que l'était Passwan-Oglou, fit marcher contre lui, en 1796, une armée de 50,000 hommes, sous les ordres du Beglier, bey de Romélie, et de quatre autres pachas. Pendant ce temps, passwan-Oglou avait réuni une armée de 30,000 hommes, parmi lesquels il comptait plusieurs officiers fugitifs français et polonais: les premiers l'avaient aidé, par leurs talens, à fortifier Widdin, et les seconds avaient introduit dans ses troupes la tactique et la discipline. Passwan-Oglou avait approvisionné Widdin de vivres et de munitions de toute espèce, et se voyait en état de résister à tous les efforts des Turcs. On a toujours ignoré d'où il tirait les sommes nécessaires pour suppléer à tous ces frais, à moins que la politique de quelques puissances européennes ne les lui eût fournies secrètement. Après un siége de trois mois, et plusieurs attaques inutiles, le commandant de l'armée ottomane fut le premier à entamer les négociations, dont le résultat fut que Passwan-Oglou serait reconnu pacha de Widdin, moyennant 500 bourses qu'il paierait au grand-seigneur. Mais l'ambition ne lui laissant pas de repos, il fomenta et entretint, jusqu'en 1797, la révolte d'une foule de brigands, connus sous le nom de *voleurs de Romélie*. Quand ceux-ci furent chassés des environs d'Andrinople, il leva le masque et les rassembla tous sous ses drapaux. Se trouvant à la tête de 40,000 hommes, il embrassa un plan plus vaste, s'assura d'abord du cours du Danube, entre Belgrade et Rudstuck, mit des garnisons à Nicopolis et à Sistoke, pour défendre les approches de Widdin, et s'empara ensuite d'Orsowa et de Semendria. Il se disposait à attaquer Belgrade; mais les pachas de Bosnie et de Tonie étant accourus au secours du commandant de cette place, il se borna, pour le moment, à placer un corps d'observation à quelques lieues de Belgrade. Il forma de son armée deux colonnes, qu'il dirigea, l'une par Nissa et Sophia, et l'autre par Tirnowa et Philippopoli, vers la route d'Andrinople. Chemin faisant, il battit à Nissa un corps de Bosniens, et répandit dans toute la Servie et la Bulgarie une multitude d'émissaires, qui

augmentèrent le nombre de ses partisans, tandis que, de son côté et personnellement, il n'omettait aucun moyen pour en acquérir de nouveaux. Dans tous les pays qu'il occupait, il se conciliait la confiance des habitans, par la protection qu'il accordait au commerce et aux propriétés, par une justice exacte, et surtout en diminuant de moitié les impôts. Devenu maître, en peu de temps, de la Servie et de la Bulgarie, jusqu'à Philippopoli, il établit son camp dans cette ville. Alo pacha, Beglier, bey de Romélie, se trouvant inférieur en forces, n'osa l'attaquer, et se tint sur la défensive. Passwan-Oglou envoyait des partis jusqu'aux portes de la ville, et même sous les murs de Constantinople, qu'il semblait menacer. Il avait su d'avance attirer dans son parti plusieurs pachas de la Grèce; et presque toutes les troupes que l'on faisait marcher contre lui, au lieu de le combattre, ne venaient que pour grossir son armée. Tout semblait annoncer à Passwan-Oglou des succès encore plus brillans; mais le célèbre Housseim, capitan-pacha, vint l'arrêter au milieu de ses triomphes. La Porte avait mis sous les ordres de cet habile guerrier tous les pachas qui étaient demeurés fidèles à leur souverain, et l'éleva en même temps à la dignité de sérasquier. L'armée d'Housseim était forte de plus de 100,000 hommes, et composée, dans sa majorité, des troupes que la Porte avait fait venir d'Asie. Le sérasquier, au lieu d'attaquer Passwan-Oglou dans son camp de Philippopoli, fait marcher une colonne contre Tirnowa, gagne le commandant que Passwan-Oglou y avait laissé, et s'empare de la ville sans coup férir. Passwan-Oglou, de crainte qu'on ne lui coupe la retraite, se voit forcé de quitter Philippopoli et de se replier sur Widdin. Tandis que Housseim le poursuivait, les autres pachas s'emparent de Sistoke, de Nicopolis, de Semendria, d'Orsowa, etc. Toutes ces défaites jetèrent l'alarme dans les troupes du rebelle, et une grande partie l'ayant abandonné, il se vit réduit à s'enfermer dans Widdin avec 16,000 hommes qui lui restaient. Bientôt Housseim vint l'assiéger avec une armée formidable, commandée sous ses ordres par 12 pachas, tant d'Europe que d'Asie. En même temps, une flottille de chaloupes armées, venue de Constantinople, inquiétait Widdin du côté du Danube. Passwan-Oglou montra dans cette occasion autant de fermeté que de courage et de talent. Pendant cinq mois que dura le siége, il livra 30 attaques à l'armée ottomane, dans lesquelles il sortit toujours vainqueur. Les troupes de différens pachas, et celles entre autres d'Alo pacha, ayant été mises en déroute, Passwan-Oglou livra un combat général au sérasquier, lui tua près de 10,000 hommes, et l'obligea de se retirer à Lonya. Des négociations s'ouvrirent, et la Porte envoya encore des commissaires pour traiter avec le vainqueur. La paix fut conclue en décembre 1798. On accorda à Passwan-Oglou le pachalik de Widdin, avec un agrandissement de territoire, et le titre de pacha à trois queues. D'après sa demande, on destitua quelques pachas voisins, et les janissaires expulsés de Belgrade et des autres places furent rétablis dans leurs propriétés. Toutes ces conditions honorables et avantageuses n'auraient pas satisfait l'ambition de Passwan-Oglou; mais il craignait de se voir attaqué par une armée de quarante mille Russes, qui seraient venus au secours du grand-seigneur, en vertu d'un traité d'alliance conclu entre le cabinet de Pétersbourg et la Porte ottomane. Passwan-Oglou licencia une grande partie de son armée, et employa dans la suite le reste contre quelques pachas limitrophes, qu'il battit à plusieurs reprises. Ce conquérant rebelle mourut à Widdin en 1807, à l'âge de 54 ans. Il était d'une moyenne taille et d'une faible complexion. Le mauvais état de sa santé fut le plus grand obstacle à l'exécution de ses projets. S'il avait pu marcher sur Constantinople, il aurait peut-être opéré une grande révolution. Doué de beaucoup de courage et de fermeté, il savait inspirer la crainte à tout ce qui l'entourait. On dit que son administration, quoique cruelle, n'était pas injuste. C'est du moins ce que rapporte le voyageur Olivier.

* PASTEUR (Jean-David), savant et littérateur hollandais, né à Leyde en 1763, fit partie des différentes assemblées nationales qui eurent lieu en Hollande depuis 1795 jusqu'en 1798. Il mourut en 1804, après avoir publié : 1° une *Histoire des mammifères*, 3 vol. in-8 ; 2° *les Russes en nord-Hollande*, drame en 3 actes ; 3° une traduction du *Voyage de Cook autour du monde*, 13 vol. in-8 ; *l'An* 2440 de Mercier ; le *Voyage d'Utrecht à Francfort* de Cognan, et plusieurs autres traductions.

PASTRINGO. *Voyez* GUILLAUME de Pastringo.

PASTUREL. *Voyez* THOMAS d'Aquin de Saint-Joseph.

* PASUMOT ou PAZUMOT (François), ingénieur-géographe, né à Beaune le 30 avril 1733, se consacra d'abord à l'enseignement : en 1756 il reçut le brevêt d'ingénieur-géographe et fut envoyé en Auvergne, pour y étudier les volcans éteints, en mesurer les hauteurs et les distances, et en dresser les cartes. Après trois ans de séjour dans ce pays, il fut appelé à professer la physique et les mathématiques au collége d'Auxerre, devint membre de l'académie des Sciences de cette ville, et écrivit pour cette compagnie des *Mémoires géographiques sur quelques antiquités des Gaules*, publiés en 1765, avec de fort bonnes cartes. Des contrariétés imprévues l'ayant privé de sa chaire, il se rendit à Paris, où il donna pendant onze ans des leçons particulières. Partisan de la révolution, il écrivit en faveur de l'église constitutionnelle dans les *Annales de la religion* de Desbois, et il y attaqua avec fureur le souverain pontife dans le temps même où il gémissait en captivité. C'est aussi dans sa maison que se tinrent pendant longtemps les assemblées hebdomadaires de la société de la philosophie chrétienne. Dans les dernières années de sa vie, il fut attaché en qualité de sous-chef, au bureau des plans et cartes de la marine, et mourut à Beaune en 1804. Il a travaillé au *Journal de physique* de l'abbé Rozier, et publié *Voyage physique dans les Pyrénées en* 1788 *et* 1789, Paris, 1797, in-8. M. Grivaud de la Vincelle a publié un recueil de *Dissertations et mémoires sur différens sujets d'antiquités et d'histoire*, Paris, 1810 à 1813, in-8, précédés d'une *Notice* sur ce savant avec une liste complète de ses écrits. Le même éditeur a encore publié une *Dissertation sur la situation du jardin d'Eden*, rédigée sur les manuscrits de M. Pasumot, Dijon, 1824, in-8. Pasumot a travaillé aussi à l'*Histoire de Beaune* par Gandelot.

PATEL (Pierre), peintre appelé communément *Patel le Tué*, avait aussi pour surnom *le Bon Patel*, (ainsi que le méritent tous les membres de sa famille.) Il est né en 1654. On a de lui des paysages et des morceaux d'architecture, d'une manière agréable, d'un coloris brillant. Ses ouvrages sont estimés : ils se rapprochent de la manière de C. Lorrain. Il mourut dans un duel en 1703. Le musée du Louvre et le château des Tuileries possèdent plusieurs tableaux de ce maître. Son fils Pierre suivit les mêmes traces : chez l'un et l'autre le coloris est brillant et les sujets bien choisis, mais ils sont trop fins et manquent souvent d'effet.

PATER (Paul), né en 1656 à Menhardsdorf, dans le comté de Czepus, en Hongrie, fut chassé de son pays dès sa jeunesse, à cause de son attachement aux erreurs des protestans. Il se retira à Breslau, où il s'attacha à la librairie ; devint ensuite professeur au collége de Thorn, et enfin professeur de mathématiques à Dantzick, où il mourut en 1724. On a de lui divers ouvrages de philosophie et de littérature, entre autres : 1° *Labor solis, sive de eclipsi Christo patiente Hierosolymis visa* ; 2° *De astrologia persica* ; 3° *De Mari Caspio* ; *de Cœlo empyreo*, Francfort, 1687 ; in-8 ; 4° *De insignibus turcicis ex variis superstitionum tenebris, Orientalium maxime, illustratis*, etc.

PATER (Jean-Baptiste), peintre, né à Valenciennes en 1695, mort à Paris en 1736, avait pour le coloris ce goût si naturel aux Flamands. Il aurait pu devenir un excellent peintre ; mais il a trop négligé le dessin, cherchant plus à se

faire une fortune honnête qu'une réputation brillante. Ses compositions sont mal ordonnées, et ses tableaux sont faits de pratique. On a gravé quelques morceaux d'après lui.

PATERCULUS. *Voyez* VELLÉIUS.

PATÈRE ou PATERA (*Attius*), né à Bayeux et élevé dans l'école des Druides de cette ville, alla enseigner la grammaire et les lettres à Bordeaux. Il passa depuis à Rome, où il professa la rhétorique avec réputation, vers l'an 326. Ausone en fait un éloge qui semble tenir de l'enthousiasme. Patère eut pour fils Delphidius. *Voyez* ce nom.

PATÈRE, *Paterius*, disciple et intime ami de saint Grégoire le Grand, dans le 6e siècle, fut notaire de l'Eglise romaine, et ensuite évêque de Brescia, suivant quelques savans. Cet écrivain ecclésiastique est principalement connu par un *Commentaire* sur l'Ecriture sainte tiré des ouvrages de saint Grégoire, à la suite desquels il a été imprimé. Ce livre est meilleur pour le sens spirituel que pour le littéral.

* PATERSON (Samuel), célèbre bibliographe et libraire anglais, né à Londres en 1728, mort en 1802, était bibliothécaire du marquis de Lansdown, et avait l'habitude de faire les catalogues des plus considérables ventes de livres, tels que celles de West, Beauclerk, Crofts. Ce dernier catalogue surtout est recherché et peu commun. Paterson est auteur de quelques ouvrages parmi lesquels on cite des *Remarques rapides dans un voyage aux Pays-Bas*; le *Templier*, ouvrage périodique; et des *Considérations sur la loi, et les gens de loi*.

* PATERSON (Alexandre), évêque de Cybistra et vicaire apostolique d'Edimbourg, naquit à Enzie dans le comté de Bauff. Elevé au collége des Ecossais à Douai, il devint ensuite vice-recteur de cet établissement. Il était encore dans cette ville lorsqu'en 1793 on s'empara de cette maison. Il parvint à sortir de France avec les maîtres et les élèves. De retour dans sa patrie, Paterson y exerça les fonctions de missionnaire. En 1816, il devint coadjuteur du docteur Caméron, vicaire apostolique à Edimbourg, et fut sacré le 28 août de la même année sous le titre d'évêque de Cybistra. Paterson fit plusieurs voyages à Paris pour les intérêts de sa mission ; il venait réclamer les biens des établissemens catholiques écossais en France, et à ce sujet il publia en 1822 un excellent *Mémoire* dans lequel il exposa d'une manière solide les droits qu'il faisait valoir; mais il n'obtint qu'une partie de ce qu'il réclamait. En 1829, il envoya en France un ecclésiastique, M. Gilliés missionnaire, pour recueillir des dons en faveur des catholiques d'Edimbourg ; il lui avait remis une lettre adressée aux fidèles : cet appel ne resta pas sans fruit ; car les dons que reçut l'envoyé du prélat suffirent pour faire face aux dépenses de la chapelle catholique que l'on a construite à Edimbourg. Paterson devint en février 1828 vicaire apostolique par la mort du docteur Caméron ; il vint en France après la révolution de 1830 pour essayer de conserver les biens de la mission écossaise. Il est mort dans l'exercice de ses fonctions le 30 octobre 1831. Il était allé prêcher à Dundée pour une œuvre de charité : à peine fut-il descendu de la chaire qu'il se sentit frappé d'un violent mal de tête: cinq minutes après il n'existait plus ; il était âgé de 66 ans. C'était un prélat zélé, laborieux et actif : les regrets qu'il a laissés dans la mission catholique d'Ecosse, prouvent de la manière la plus frappante les services qu'il lui a rendus.

PATIN (Gui), médecin, né à Houdan, ville du Beauvoisis, en 1601, prit le bonnet de docteur en 1621, à Paris. Ce fut dans cette ville qu'il exerça son art ; il y fut moins connu par son habileté que par l'enjouement de sa conversation et par son caractère satirique. Bayle dit que plusieurs seigneurs lui avaient offert un louis d'or sur son assiette toutes les fois qu'il voudrait aller dîner chez eux. Il avait, dit-on, le visage de Cicéron, et dans l'esprit la tournure de celui de Rabelais. Tout en lui avait un air de singularité : son habillement ressemblait à celui qu'on portait un siècle auparavant : il s'exprimait en latin d'une manière si

recherchée et si extraordinaire, que tout Paris accourait à ses thèses comme à une comédie. Il était grand partisan des anciens, et avait pour adversaires tous les disciples des modernes; les malades étaient victimes de ce double fanatisme, et on pouvait les comparer à l'*homme entre deux âges*, courtisé par deux femmes, dont la plus âgée arrache tous les cheveux noirs, et la plus jeune tous les cheveux blancs, de façon que le pauvre homme reste chauve. Les querelles de l'antimoine, qui s'élevèrent de son temps dans la faculté de médecine de Paris, donnèrent beaucoup d'exercice à Patin; il regarda toujours ce remède comme un poison, en quoi il n'avait pas tout-à-fait tort, et il n'oublia rien pour le décrier. Il avait dressé contre J. Duchesne, partisan de l'antimoine, un gros registre de ceux qu'il prétendait avoir été les victimes de ce remède; et il faut convenir que plusieurs n'y avaient pas été enregistrés sans fondement. Patin nommait ce registre le *Martyrologe de l'antimoine*. Les injures ne furent pas épargnées; il les prodigua, et on les lui rendit avec usure. A tous les reproches généraux que pouvaient se faire des sectateurs d'Hippocrate et de Galien, ils ajoutèrent des accusations particulières et des personnalités diffamantes. Jamais la dignité doctorale ne fut plus compromise; la querelle devint si vive, qu'il fallut que le parlement ordonnât que la faculté déciderait au plus tôt sur les dangers et l'utilité de l'antimoine. Les docteurs s'assemblèrent le 29 mars 1666: 92 furent d'avis de mettre le *vin émétique* au rang des remèdes purgatifs. Patin fut inconsolable; il mourut en 1672, à 71 ans, regardé comme un savant médecin et un bon littérateur. (On assure que le chagrin qu'il éprouva en voyant son second fils, Charles, exilé du royaume, le conduisit au tombeau.) Il possédait assez bien la science des livres, et il en avait amassé un grand nombre. On a de lui, 1° le *Médecin et l'apothicaire charitables*; 2° des *Notes* sur le *Traité de la peste* de Nicolas Allain; 3° des *Lettres* en 5 vol. in-12, qu'il ne faut lire qu'avec défiance. La plupart de ses anecdotes politiques et littéraires sont ou fausses ou mal rendues. Patin y déchire impitoyablement ses amis et ses ennemis. Outre son penchant à la médisance, il en avait, dit-on, beaucoup à l'impiété; mais cette accusation odieuse n'a pas été prouvée.

PATIN (Charles), fils du précédent, né à Paris en 1633, fit des progrès surprenans dans les sciences. A peine était-il âgé de 14 ans, qu'il soutint sur toute la philosophie des thèses grecques et latines, auxquelles assistèrent et applaudirent trente-quatre évêques, beaucoup de grands seigneurs et le nonce du pape. On le destina d'abord au barreau; mais son goût le portait vers la médecine: il quitta le droit après s'être fait passer avocat, et reçut le bonnet de médecin. Il exerçait son art avec distinction, lorsqu'il fut obligé de quitter la France. On attribue sa disgrâce à un prince du sang, qui l'accusa d'avoir débité quelques exemplaires d'un ouvrage satirique contre une princesse qu'il s'était chargé d'anéantir. Ce libelle avait pour titre *Les Amours du palais royal*. Il parcourut successivement l'Allemagne, la Hollande, l'Angleterre, la Suisse et l'Italie. Il fixa enfin son séjour à Padoue, où on le gratifia de la première chaire de chirurgie et du titre de chevalier de Saint-Marc. Il mourut dans cette ville en 1693. On a de lui un grand nombre d'écrits en latin, en français et en italien. Les plus considérables sont: 1° *Itinerarium comitis Briennæ*, in-8, Paris, 1662: il n'en est que l'éditeur; 2° *Familiæ romanæ ex antiquis numismatibus*, Paris, 1663, in-fol. Il y en a une édition de 1703 augmentée. Le fond de l'ouvrage est de Fulvius Ursinus. 3° *Traité des tourbes combustibles*, Paris, 1663, in-12; 4° *Introduction à l'histoire par la connaissance des médailles*, Paris, 1665; et Amsterdam, 1667, in-12; 5° *Imperatorum romanorum numismata*, Strasbourg, 1671, in-fol. Il a beaucoup profité du *Discours* de Savot *sur les médailles antiques*. 6° Quatre *Relations historiques* de divers voyages en Europe, Bâle, 1673, et Lyon, 1674, in-12; 7° *Prattica delle medaglie*,

Venise, 1673 ; 8° *Suetonius ex numismatibus illustratus*, Bâle, 1675, in-4; 9° *De optima medicorum secta*, Padoue, 1676; 10° *De febribus*, ibid., 1677 ; 11° *De scorbuto*, ibid., 1679 ; 12° *Lycæum patavinum*, ibid., 1682 ; 13° *Thesaurus numismatum a Petro Mauroceno collectorum*, Venise, 1684, in-4; 14° *Commentarii in monumenta antiqua marcellina*, Padoue, 1688, etc. Ces ouvrages sont aujourd'hui peu consultés; on y aperçoit la légèreté et l'inexactitude qui sont une suite naturelle des talens précoces (*voyez* BARATIER). L'esprit de l'auteur était d'ailleurs distrait par un caractère inquiet qui ne lui accordait que rarement cette situation tranquille, où germent les réflexions profondes et bien suivies.

PATIN (Charlotte et Gabrielle), filles du précédent, étaient, ainsi que leur mère Marguerite Hommets, de l'académie des *Ricovrati* de Padoue, dont leur père avait été long-temps chef et directeur. L'une et l'autre ont publié des ouvrages savans en latin, et leur mère est auteur d'un recueil de *Réflexions morales et chrétiennes*. Les ouvrages de Charlotte sont une *Harangue*. latine sur la levée du siége de Vienne, et *Tabellæ selectæ*, in-fol., Padoue, 1691, avec des figures. C'est l'explication de quarante-un tableaux des plus fameux peintres que l'on voit à Padoue. Il y a une quarante-deuxième estampe, représentant la famille des Patin. On compte parmi les productions de Gabrielle, le *Panégyrique de Louis XIV*, et une *Dissertation*, in-4, sur le *phénix* d'une médaille de Caracalla, Venise, 1683, in-4.

PATKUL (Jean Réginald de), gentilhomme livonien, naquit vers 1660 dans une prison de Stockholm, où son père était enfermé pour avoir laissé prendre la ville de Volmar par les Polonais. Patkul entra au service de la Suède, devint capitaine; mais il n'oublia pas sa patrie où il avait de grandes possessions. Il supportait impatiemment la perte des priviléges de la Livonie, anéantis par l'autorité absolue que Charles XI et Charles XII s'étaient arrogée. A la mort du premier, il tenta de livrer la Livonie au czar Pierre, ou au roi de Pologne, Auguste. Son entreprise ayant échoué, il passa au service de ce dernier prince, et fut revêtu du caractère de résident de Moscovie en Saxe. (Nommé général des troupes russes envoyées au secours du roi de Pologne, ce fut dans cette ville qu'il publia son pamphlet de l'*Echo*, contre les Suédois.) Charles XII n'en contraignit pas moins le roi Auguste de lui livrer Patkul par le traité d'Alt-Ranstad. Le czar le réclama en vain, Charles XII le fit rouer et écarteler en 1707. (Par un raffinement de cruauté, on lui avait caché jusqu'au dernier moment le genre de mort qu'on lui destinait. Ce ne fut qu'au détour de la rue qui le mettait en face du lieu de son supplice, que l'infortuné Patkul, apercevant, au lieu de la hache du bourreau, tout l'appareil du supplice de la roue, jeta un cri perçant, et ne revint de sa stupeur que pour s'entendre condamner par *le plus clément*, *le plus juste des conquérans*, à être roué vif et incontinent écartelé.) Ses membres, coupés en quartiers, restèrent exposés sur des poteaux jusqu'en 1713, qu'Auguste étant remonté sur son trône, les fit rassembler et mettre dans une cassette, se reprochant la lâcheté avec laquelle il avait livré, contre les droits des gens et de l'humanité, l'ambassadeur d'un grand prince à un ennemi furieux et acharné. Pierre vengea l'infortuné Patkul, en dépouillant Charles de la Livonie et des meilleures provinces de la Suède. La *Vie* de Patkul a été publiée à Berlin en 3 vol. in-8.

* PATOU (François), né à Lille, en 1686, fut conseiller du roi, puis lieutenant au bailliage de cette ville. Il exerça toute sa vie la profession d'avocat avec le plus brillant succès; il vécut dans le célibat et mourut le 24 septembre 1758, pleuré des pauvres dont il était le père, de sa famille et de ses amis dont il faisait les délices, et de tous ceux à qui ses vertus, ses mœurs et ses talens étaient connus : ses *Mémoires*, imprimés dans beaucoup de causes, font connaître la façon noble, décente, modérée et franche de l'auteur; ils peuvent servir de modèles à ceux qui portent des affaires devant les tribunaux.

On a de lui un *Commentaire des coutumes de la ville de Lille et de la châtelenie*, imprimé à Lille en 1788, en 3 vol. in-fol. L'érudition de l'auteur, la manière judicieuse avec laquelle il développe et éclaircit les questions, continuent, malgré les changemens arrivés par la révolution, de donner du crédit à cet ouvrage.

PATOUILLET (Louis), né à Dijon en 1699, fit ses études au collége de cette ville, où il eut pour professeur en rhétorique le célèbre Père Oudin, qui contribua beaucoup à développer ses talens. Devenu jésuite, il enseigna la philosophie à Laon, et se distingua en même temps par l'éloquence de la chaire. Après avoir prêché à Nancy devant le roi Stanislas, et avoir passé encore quelques années à Laon, il se retira à la maison professe de Paris, s'occupant de divers ouvrages, parmi lesquels on distingue la *Vie de Pélage* (*voy*. Pélage), et le *Dictionnaire des livres jansénistes*, 4 vol. in-12, qui était une nouvelle édition de la Bibliothèque janséniste du Père Colonia, et qui fut mis à l'index à Rome par un décret du 11 mars 1754. Il parut contre lui des Observations de Goujet et une lettre de Rulié. Il a donné pendant quelque temps le *Supplément de la Gazette ecclésiastique*, où il redressait les erreurs et réparait les omissions de cet écrivain fanatique. (On attribue au Père Patouillet l'*Apologie de Cartouche*, ou *le Scélérat justifié par la grâce du Père Quesnel*, 1733; les *Progrès du jansénisme*, par frère La Croix Quilon, 1748; deux *Lettres à un évêque sur le livre du Père Norbert*, 1745; une *Lettre sur l'art de vérifier les dates*, 1750; *Entretiens d'Anselme et d'Isidore sur les affaires du temps*, 1756; *Lettre d'un ecclésiastique à l'éditeur des* Œuvres *d'Arnauld*, 1759. Ce fut lui qui donna, en 1749, 2 vol. de *Lettres édifiantes*.) (*Voyez* Roche Jacques.) Il jouit de la confiance de M. de Beaumont, archevêque de Paris, et du saint évêque d'Amiens, M. de la Motte, chez lequel il vécut quelque temps, et mourut à Avignon, vers 1779. Quelques écrivains lui attribuent la *Réalité du projet de Bourg-Fontaine*; mais il paraît plus vraisemblable que c'est l'ouvrage du Père Sauvage, jésuite de la province Lorraine. *Voy*. Filleau.

*PATRAT (Joseph), acteur et auteur dramatique, naquit à Arles, en 1732, et mourut à Paris, en 1801, âgé de 69 ans. Il a laissé plusieurs pièces bien dialoguées, où l'on trouve des situations comiques et des caractères assez bien tracés. Les principales sont: l'*Heureuse erreur; les Déguisemens; le Fou raisonnable; les Méprises par ressemblance; le Complot inutile; les deux Frères*, imitée de l'allemand de Kotzebue. On compte parmi ses opéras, le *Karmesse*, ou la *Foire allemande; Adélaïde de Mirval; Toberne* ou le *Pêcheur suédois*, etc. Le nombre de ses comédies se monte à 57.

PATRICE (Saint), évêque et apôtre d'Irlande, né en 372, mort vers l'an 464, après avoir converti une multitude de païens, fondé des monastères, dont l'un était à Armagh, et avoir rempli l'Irlande d'églises et d'écoles, où la piété et les bonnes études fleurirent long-temps. On a de lui un écrit appelé la *Confession de saint Patrice*, et une *Lettre à Carotic*, prince du pays de Galles, dont il eut beaucoup à souffrir. Ces ouvrages sont écrits avec peu d'élégance; mais ils montrent qu'il était versé dans la science des saints. Tillemont dit que ces écrits ont des marques certaines d'authenticité; les auteurs qui les ont suivis en écrivant la *Vie* de ce saint ne l'ont point farcie de faits apocryphes, appuyés uniquement sur des bruits populaires. On lui attribue le *Traité des douze abus*, publié parmi les ouvrages de saint Augustin et de saint Cyprien. Jacques Waré a publié les *Œuvres de saint Patrice*, à Londres, 1658, in-8. Le Purgatoire de saint Patrice, dont Denys le Chartreux et plusieurs autres écrivains ont dit tant de choses fausses, comme Bollandus l'a démontré, est une caverne située dans une petite île du lac Dearg, dans l'Ultonie. Elle fut fermée par ordre du pape, en 1497, pour arrêter le cours de certains contes superstitieux. On la rouvrit ensuite, et on la visita pour y

prier et pratiquer les austérités de la pénitence, à l'imitation de saint Patrice, qui se retirait souvent dans ce lieu et dans des endroits écartés, pour y vaquer plus librement aux exercices de la contemplation. Ceux qui sont étonnés de lire dans la *Vie* de ce saint des singularités en matière de piété et de mortifications, peu conciliables avec nos goûts, nos usages et nos mœurs, ne doivent pas perdre de vue cette réflexion de M. Fleury. « Il est à croire que Dieu leur inspira » cette conduite pour le besoin de leur » siècle. Ils avaient à faire à une nation » si perverse et si rebelle, qu'il était né» cessaire de la frapper par des objets » sensibles. Les raisonnemens et les ex» hortations étaient faibles sur des hom» mes ignorans et brutaux, accoutumés » au sang et au pillage. Ils auraient » même compté pour rien des austérités » médiocres, eux qui étaient nourris » dans la fatigue de la guerre, et qui » portaient toujours le harnais. Mais » quand ils voyaient un saint Boniface, » disciple de saint Romuald, aller nu» pieds dans les pays froids; un saint » Dominique Loricat se mettre tout en » sang en se donnant la discipline, ils » comptaient que ces saints aimaient » Dieu, et détestaient le péché. Ils au» raient compté pour rien l'oraison men» tale; mais ils voyaient bien que l'on » priait, quand on récitait des psaumes. » Enfin ils ne pouvaient douter que ces » saints n'aimassent leur prochain, puis» qu'ils faisaient pénitence pour les au» tres. Touchés de tout cet extérieur, ils » devenaient plus dociles, ils écoutaient » ces prêtres et ces moines, dont ils ad» miraient la vie; et plusieurs se conver» tissaient. » Cette réflexion suffit pour expliquer plusieurs singularités qui, dans l'histoire des Saints, peuvent offenser des esprits délicats et trop préoccupés des mœurs actuelles; elle est appuyée par ce mot de l'Apôtre: « Je me » suis fait tout à tous, pour gagner tous » les hommes à Jésus-Christ: » *Omnibus omnia factus sum, ut omnes facerem salvos.* I. Cor. 9. 22. *Voyez* SIMEON Stylite, DOMINIQUE Loricat.

PATRICE (Pierre), né à Thessalonique, vivait sous l'empereur Justinien, qui l'envoya, l'an 534, en ambassade vers Amalasonte, reine des Goths, et en 550, à Chosroès, roi des Perses, pour conclure la paix avec lui. La charge de maître du palais fut la récompense de ses services. Nous avons des fragmens de l'*Histoire des ambassadeurs*, qu'il avait composée en deux parties. Chanteclair a traduit cet ouvrage intéressant, de grec en latin, avec des notes savantes, auxquelles Henri de Valois joignit les siennes. On a imprimé les unes et les autres dans le corps de l'*Histoire byzantine*, publiée au Louvre, en 1648, in-fol.

PATRICE, *Patricius* (Augustin PICCOLOMINI), habile écrivain du 15e siècle, né à Sienne, d'une famille illustre, fut d'abord chanoine de cette ville, puis secrétaire de Pie II, en 1460. Ce pape lui donna ordre de composer un *Abrégé* des Actes du concile de Bâle, qui se trouve en manuscrit dans la Bibliothèque du roi de France, et imprimé dans le tome 3e des *Conciles* du Père Labbe. Ses services lui valurent la place de maître des cérémonies de la chapelle du pape, et l'évêché de Pienza dans la Toscane. Il y mourut en 1496, regardé comme un des plus savans hommes de son temps. Il était également versé dans l'histoire sacrée et l'histoire profane. Il eut part au *Pontifical*, imprimé à Rome, en 1485, in-fol. On trouve de lui, dans le *Musæum italicum* du Père Mabillon, *Adventus Friderici III ad Paulum II; Vita Bencii*.... et dans Freher: *De Comitiis Ratisbonæ celebratis.* On lui attribue *Traité des rites de l'Eglise romaine*, que Christophe Marcel, archevêque de Corfou, fit imprimer sous son nom à Venise, 1516, in-fol.

PATRICE (André), habile Polonais du 16e siècle. Après avoir été prévôt de Varsovie et archidiacre de Wilna, il fut nommé premier évêque de Wenden, dans la Livonie. Il dut ces différentes places à son mérite; mais il ne jouit pas longtemps de la dernière, étant mort en 1585. Il a laissé des *Harangues* latines à Etienne Battori, roi de Pologne; des

Commentaires sur deux *Oraisons* de Cicéron, et divers ouvrages de controverse et de belles-lettres.

PATRICIUS. *Voyez* PATRIZI.

PATRICK (Simon), évêque anglican, né, en 1626, à Keenborough, dans la province de Lincoln, d'un marchand, fut élève au collége de Cambridge. Il s'y distingua tellement par son savoir, qu'il en devint président. Il fut ensuite vicaire de Bartersea, dans le Surrey, puis curé de Coventgarden, paroisse de Saint-Paul à Londres, et il fut nommé chapelain du roi Charles Ier. En 1678, il fut élevé au doyenné de Pétersborough, puis à l'évêché de Chichester, en 1689. On le transféra, en 1691, à l'évêché d'Ely, où il termina sa carrière, en 1707, à 81 ans. (Sous le règne de Jacques II, il se montra un fougueux partisan de l'Eglise anglicane, et s'opposa, dans une conférence, à la lecture de l'édit royal pour la liberté de conscience. Ce dévouement lui mérita d'être prédicateur du prince d'Orange, qui succéda à Jacques II, réfugié en France.) Son emportement contre l'Eglise romaine n'a honoré ni son savoir, ni les dignités qu'il a occupées; il se fait sentir dans tous ses ouvrages. Les principaux sont : 1° des *Commentaires* sur le Pentateuque et sur d'autres livres de l'Ecriture sainte; 2° un *Recueil de prières*, etc.

* PATRIN (Eugène-Louis-Melchior), minéralogiste et géologue célèbre, naquit à Lyon, le 3 avril 1742. Destiné par ses parens à la carrière du barreau, il obtint d'eux de se livrer à son penchant favori pour les sciences naturelles; il étudia avec un rare succès la physique et la chimie, et voyagea dans l'Allemagne, la Hongrie, la Pologne, pour vérifier quelques hypothèses relatives à l'histoire du globe. Il rencontra à Wilna son compatriote Gilbert, qui y occupait la chaire de botanique, et qui lui donna plusieurs lettres pour Pallas et autres membres de l'académie de Pétersbourg. Arrivé dans cette ville, il reçut un accueil distingué de Pallas, par le moyen duquel il put réaliser le projet de visiter la Sibérie, d'après la permission qu'il lui en obtint du gouvernement. On lui donna même un sous-officier russe pour lui procurer les objets de première nécessité, qu'on ne trouve que bien difficilement dans ces vastes déserts. Patrin, de son côté, s'engagea de faire passer à l'académie de Pétersbourg des échantillons de toutes les substances minérales qu'il parviendrait à découvrir. Le naturaliste français, bravant mille dangers, le froid, la fatigue, la maladie, parcourut les Cordilières immenses de l'Asie boréale, depuis le mont Oural jusqu'au delà du méridien de Pékin, recueillit des matériaux précieux pour l'histoire naturelle, et fit d'importantes découvertes en géologie. Après un voyage de huit ans, il retourna à Pétersbourg, vers la fin de l'année 1787. Selon la promesse qu'il avait faite au gouvernement, il avait adressé à Pallas sa collection particulière de minéraux; mais il eut la douleur de s'apercevoir que ce célèbre naturaliste lui avait dérobé une partie de ses échantillons les plus rares. Après dix ans d'absence, il revint dans sa patrie, se fixa à Paris, riche d'une collection de minéraux de la Sibérie, composant 29 quintaux d'échantillons étiquetés et classés avec soin. Il offrit de les déposer au cabinet du Jardin du Roi; mais l'administration ne les accepta pas, alléguant pour motif qu'il n'y avait pas de place au cabinet. Quoique Patrin, naturellement doux et modéré, et uniquement occupé de ses études, ne prît aucune part à la révolution, les Lyonnais, ses concitoyens, le nommèrent député à la Convention. Il ne s'y fit pas remarquer, et vota le bannissement du malheureux Louis XVI. Ce vote, qui passait alors pour excessivement modéré, lui attira la haine des jacobins, et, quelques mois après, ils le proscrivirent sous prétexte qu'il avait excité les Lyonnais à la révolte. Patrin échappa à leurs poursuites, et se tint caché jusque après la mort de Robespierre (27 juillet 1794), et fut alors employé comme surveillant à la manufacture de Saint-Etienne. A la création de l'école des mines, à laquelle il céda sa collection, il en fut nommé bi-

bliothécaire, et fut aussi un des collaborateurs du *Journal* publié par les professeurs de cette école. Modeste, studieux, sans ambition, Patrin était chéri de tous ceux qui le connaissaient. Vers la fin de ses jours, et sentant ses forces s'affaiblir, il se retira à Saint-Vallier, près de Lyon, où il est mort, le 15 août 1815, âgé de 73 ans. Il était membre correspondant de l'Institut, de l'académie de Pétersbourg, et de la société d'agriculture de Paris. Patrin a laissé : 1° *Relation d'un voyage aux monts d'Altaüe en Sibérie*, fait en 1781, Pétersbourg, 1783, in-8, de 40 pages. (Pallas a inséré cette relation dans les *Nouveaux essais sur le Nord.*) Outre plusieurs observations géologiques très intéressantes, on y trouve un récit des dangers que l'auteur courut dans ces contrées, qu'il nomme la désolation du Nord. 2° *Histoire naturelle des minéraux*, Paris, 1801, 5 vol. in-8, avec 40 planches. Elle fait suite à l'édition des *OEuvres* de Buffon, par M. Castel. Cet ouvrage contient un grand nombre de faits jusqu'alors inconnus. 3° Des *Notes* sur les *Lettres à Sophie*, par M. Aimé-Martin, Paris, 1810. Ces notes, qui donnent un véritable prix à l'ouvrage, expliquent d'une manière nouvelle et précise divers phénomènes, tels que *la combustion*, *les étoiles qui filent*, *l'aurore boréale*, *les volcans*, *la rosée*, *l'origine des sources*. Il avait déjà publié ces explications dans les divers mémoires qu'il avait fournis aux journaux de *physique*, les *Annales des mines*, la *Bibliothèque britannique*, et le *Nouveau dictionnaire d'histoire naturelle*. Patrin avait une imagination ardente qui le porta souvent à créer de nouvelles théories, de nouvelles hypothèses sur la formation des montagnes et des minéraux, sur l'origine des sources, etc.; mais toutes ces hypothèses n'ont pas été confirmées par l'expérience. Il dit, entre autres choses : « La formation des volcans est due à la » circulation continuelle de divers flui- » des, dont une partie devient concrétée » par la fixation de l'oxigène... » (*Voy.* le Journal de physique, germinal an 8, relativement aux *Recherches sur les volcans*, d'après les principes de la chimie pneumatique.) M. Breislac, dans les *Voyages dans la Campanie* (édition française), s'est impunément approprié la théorie de Patrin; cela prouve qu'il y a des plagiaires, non seulement chez les littérateurs, mais chez les savans. Les *Annales encyclopédiques* (ann. 1818, IV, 56-71) contiennent une *Notice* sur Patrin, par M. Villermé.

PATRIX (Pierre), né à Caen en 1585, d'un conseiller au bailliage, fut élevé par son père dans l'étude des lois. Le barreau ne lui inspirant que de l'ennui, il se livra à son goût pour la poésie. Parvenu à l'âge de 40 ans, il entra chez Gaston d'Orléans. Patrix suivit constamment ce prince dans la bonne et la mauvaise fortune; et après sa mort, il fut attaché avec autant de fidélité à Marguerite de Lorraine, sa veuve. Il fit les délices de cette cour, par son esprit, par son enjouement, par sa conversation agréable et facile. La grâce ayant touché son cœur, il supprima, autant qu'il put, les poésies licencieuses de sa jeunesse. Il mourut à Paris en 1671, avec de grands sentimens de religion et de repentir. On a de lui : 1° un recueil de vers intitulé : *la Miséricorde de Dieu sur un pécheur pénitent*, in-4, Blois, 1660; 2° *Plaintes des consonnes qui n'ont pas l'honneur d'entrer dans le nom de* Neufgermain, *dans les OEuvres* de Voiture; 3° *Poésies diverses*, dans le recueil de Barbin. La plupart sont très faibles, à quelques endroits près, qui sont remarquables par un tour facile et original.

PATRIZI ou Patrizio (François), en latin *Patricius*, évêque de Gaëte, dans la Terre de Labour, né à Sienne, mort en 1494, fut enveloppé dans une sédition arrivée dans sa ville épiscopale en 1457, et le bruit courut qu'il avait été condamné à perdre la tête; mais c'était une fausseté. On a de lui plusieurs ouvrages de morale, de politique et de poésie, qui ont leur mérite. Les principaux sont : 1° dix *Dialogues* en italien *sur la manière d'écrire et d'étudier l'histoire*, Venise, 1560, in-4. C'est son meilleur ou-

vrage. 2° *De regno et regis institutione*, 1531, in-fol.; 3° *De institutione reipublicæ*, 1519, in-fol. Ces deux dernières productions ont été traduites en français, la 1re par Jean de Ferrey, Paris, 1577, in-8; la 2e, ibid., 1530, in-fol. La Mouchetière en a fait une nouvelle version, Paris, 1610, in-8; 4° *Del vero reggimento*; 5° *Discorsi*; 6° *Poemata de antiquitate Sinarum*.

PATRIZI ou PATRIZIO (François), de Cherso en Istrie, et selon quelques-uns de Clissa, dans la Dalmatie, où il naquit en 1529. Il enseigna la philosophie à Ferrare, à Rome et à Padoue, avec une réputation extraordinaire, et fut ennemi déclaré des sentimens péripatéticiens. Il mourut à Rome en 1597, à 68 ans. On a de lui 1° une *Edition* des livres attribués à Mercure Trismégiste; 2° une *Poétique* en italien, Ferrare, 1536, in-4, divisée en deux décades, qui est une preuve que l'auteur avait bien lu les anciens; 3° *Paralleli militari*, Rome, 1594, in-fol. C'est un parallèle de l'art militaire ancien avec le moderne. Joseph Scaliger dit que Patrizio est le seul qui ait expliqué les difficultés de ce sujet important. Ceux qui sont venus après lui n'ont fait que le copier. C'est le plus rare et le plus utile des écrits de cet auteur. (Il faut ajouter un *Traité de géométrie*; *Dix livres* ou *Dialogues* sur l'histoire; et *Procli elementa theologica et physica latine reddita*, Ferrare, 1583, in-4.)

PATRONA-KALIL, Albanais de nation (d'abord soldat de marine (levanti), sur la 2e galère de l'Empire d'où il prit son prénom, puis janissaire, était âgé de 43 ans, lorsqu'il excita la fameuse révolte de Constantinople en 1730. Après avoir servi sur mer et sur terre, et commis plusieurs assassinats, il fut fait janissaire de la garde du grand-seigneur. Les Perses, étant en guerre avec les Turcs, firent couper le nez à 300 janissaires qui tombèrent entre leurs mains, et les renvoyèrent par mer en Turquie. Le grand-visir, ne voulant pas que Constantinople fût témoin de cet horrible spectacle, fit noyer ces infortunés. Patrona résolut de tirer vengeance de cet outrage; il excita une rébellion (dont le prétexte fut l'établissement d'un impôt), dans laquelle entrèrent tous les janissaires. Il fit fermer les boutiques de Constantinople, et eut la hardiesse d'envoyer un détachement au sérail, et de faire demander qu'on lui livrât le grand-visir Ibrahim, le gouverneur de Constantinople et le chef des janissaires. Le sultan étonné assembla le divan, et, après plusieurs délibérations, il fit étrangler les trois personnes qu'on lui demandait, et envoya leurs corps aux rebelles. Ceux-ci, surpris et irrités, se plaignirent de ce qu'on leur avait envoyé morts ceux qu'ils voulaient avoir en vie, et sous ce prétexte ils déposèrent le sultan. Ils mirent sur le trône Mahmoud, son neveu, âgé de 33 ans, dont le père avait été déposé 25 ans auparavant, et qui abolit l'impôt, cause ou prétexte de la révolte. Patrona resta tranquille quelque temps; mais, ennuyé de son oisiveté, il forma de nouveaux complots : il distribua des places, il se nomma capitan-pacha ou amiral, et eut la hardiesse de se saisir de l'arsenal. Le grand-seigneur, ne pouvant se défaire de lui, le fit appeler dans la salle d'audience, où il fut massacré avec ceux qui l'accompagnaient.

PATRU (Olivier), avocat célèbre, naquit à Paris en 1604. Après avoir fait un voyage à Rome, il suivit le barreau, et cultiva avec succès le talent qu'il avait pour bien parler et bien écrire. Sa réputation et la protection du cardinal de Richelieu lui obtinrent une place à l'académie française, où il fut reçu en 1640. Il fit à sa réception un *Remercîment* qui plut tellement aux académiciens, qu'ils ordonnèrent qu'à l'avenir tous ceux qui seraient reçus feraient un discours pour remercier cette compagnie. L'auteur était lié avec la plupart des membres de ce corps. Vaugelas le consultait comme un oracle, sur toutes les difficultés de la langue. Cet auteur avoue dans ses *Remarques* qu'il lui doit beaucoup. Patru jugeait sainement des choses de goût, et mérita le surnom de *Quintilien français*. Despréaux, Racine et les autres beaux esprits de son temps lui lisaient leurs ouvrages, et s'en trouvaient bien. Il vé-

cut quelque temps avec la réputation d'un faux et irréligieux philosophe. Bossuet, étant allé le voir dans sa dernière maladie, lui dit : « On vous a regardé » jusqu'ici, monsieur, comme un esprit » fort; songez à détromper le public par » des discours sincères et religieux. » Il se rendit à cet avis salutaire, et mourut en bon chrétien, à Paris en 1681, dans sa 77e année, après avoir reçu une visite de la part de Colbert, qui lui envoya une gratification de 500 écus. Il avait toujours vécu dans l'indigence. On a de lui des *Plaidoyers*, et d'autres ouvrages, dont les meilleures éditions sont celles de 1714, in-4, et de 1732, en 2 vol. in-4. On y trouve des *Lettres* et les *Vies* de quelques-uns de ses amis. La plupart de ces ouvrages sont très faibles, et n'ont plus la réputation qu'ils ont eue autrefois. « Patru, correct et froid, dit M. La» cretelle, retrancha les défauts qui dé» figuraient l'éloquence judiciaire; mais » il n'en connut ni le caractère, ni les » ressources, ni les effets. »

* PATTE (Pierre), architecte, né en 1723 à Paris, où il mourut en 1814, fut d'abord associé aux collaborateurs de l'*Encyclopédie*, pour la direction des dessins et gravures. S'étant brouillé avec eux, il renonça à cet ouvrage. Patte a plus écrit qu'exécuté : on a remarqué ses critiques des plans de Soufflot pour l'église de Sainte-Geneviève; elles ont été vérifiées par l'expérience. Il a publié : 1° *Discours sur l'utilité de l'architecture*, 1754, in-8; 2° *Monumens erigés à la gloire de Louis XV, précédés du tableau des progrès des arts et sciences sous ce règne*, 1765, in-fol.; 3° *Memoires sur les objets les plus importans de l'architecture*, 1769, in-4, fig.; 4° *Cours d'architecture de Blondel continué*, 1771-77, 6 vol. in-8, etc.

* PATTEN (Thomas), théologien anglican, qui vivait dans le siècle dernier, se rendit célèbre par divers ouvrages savans en faveur de la religion, et qui prouvent qu'il avait bien étudié les saintes Ecritures. Parmi un grand nombre, les suivans méritent une attention particulière : 1° *Apologie chrétienne*, in-8, discours fait pour la chaire; 2° *Apologie chrétienne de saint Pierre*, faisant aussi la matière d'un sermon qui fut prêché, puis publié avec des *notes* et une *réponse* aux objections du Père Ralph Heathcote, aussi docteur anglican, mort en 1695; 3° *La suffisance des preuves données de l'évidence de l'Evangile, soutenue contre la réplique du Père Ralph Heathcote*, in-8; 4° *L'Opposition entre l'Evangile de J. C. et ce qu'on appelle la religion naturelle*, sermon; 5° *Défense du roi David, dont le caractère est mal exposé dans quelques écrits modernes.* Patten mourut en 1790.

PATUZZI (Jean-Vincent), célèbre dominicain, né à Conégliano, le 19 juillet 1700, prit l'habit de son ordre en 1717, dans la congrégation de Salomoni, fut professeur de philosophie et ensuite de théologie à Venise, et composa un grand nombre d'ouvrages dont on trouvera la liste dans l'*Europe littéraire*, juin 1769, et dont quelques-uns ont paru sous le nom d'*Eusebio Eraniste*, qu'il avait adopté, et d'autres sous celui d'*Adelfo Dositeo*, qu'il prend quelquefois. Il mourut le 26 juin 1769. On a de lui : 1° *Vita della venerabile serva di Dio Rosa Fialetti, del terzo ordine di san Domenico, con l'aggiunta di alcune sue lettere, canzoni ed altre spirituali operette*, Venise, 1740, in-4; 2° *Difesa della dottrina del angelico dottor santo Tomaso sopra l'articolo cinque della Q.* 154, 2, 2, Lucques, 1746, in-4, sans nom d'auteur. Ce livre est dirigé contre quelques défenseurs du Père Benzy, jésuite. (*Voy.* BENZY.) 3° *De futuro impiorum statu libri tres*, Vérone, 1748, in-4; 2e édition, Venise, 1764; 4° *Lettere teologico-morali di Eusebio Eraniste*, etc., *in difesa della storia del probabilismo del P. Daniello Concina* (Trente), Venise, 1752, 1 vol. in-8. L'ouvrage eut trois éditions dans la même année. 5° *Lettere teologico-morali in continuazione della difesa dell' istoria del probabilismo* (Trente), Venise, 1753, 2 vol. in-8; 6° *Lettere teologico-morali in continuazione della diffesa*, etc., *ovvero Confutazione della riposta publicata dal*

M. R. P. B. della compagnia di Giesù, contro i due primi tomi delle lettere di Eusebio Eraniste (Trente), Venise, 1754, 2 vol. in-8 ; 7° *Osservazioni sopra varj punti d'istoria letteraria, esposte in alcune lettere al. M. R. P. Francesco-Antonio Zaccaria, con due appendici*, etc., Venise, 1756 ; 2ᵉ édit., 1760, 2 vol. in-8 ; 8° *De re sacramentaria contra perduelles hæreticos libri decem*, etc., *cura et studio P. R. F. Renati Hyacinthi Drouin, doctoris Sorbonici, ord. prædicatorum, editio* 2ᵃ, *cum notis et additionibus P. F. Joannis Vincentii Pattuzzi*, Venise, 1756, 2 vol. in-fol. ; 9° *Lettera enciclica del summo pontefice Benedetto XIV, diretta all'assemblea generale del clero gallicano, illustrata e difesa da Eusebio Eraniste, contro l'autore de' dubbii e quesiti proposti ai cardinali e teologi della sacra congregazione di Propaganda*, Lugano, 1758, in-8 ; 2ᵉ édition, Venise, 1759, insérée dans la *Raccolta sesta delle cose di Portugallo, rapporto a' gesuiti*, Lugano, 1759 ; 2ᵉ édition, Venise, *con aggiunte e monumenti*, 1761, traduite en français et imprimée à Utrecht, 1760, in-12 ; 10° *Trattato della regola prossima delle azioni umane nella scelta delle opinioni*, etc., Venise, 1758, 3 vol. in-4. Elle fut traduite en latin, Venise, 1761 ; 11° *Breve istruzione sopra la regola prossima, nella scelta delle opinioni*, Venise, 1759, réimprimée à Naples et à Milan, avec des augmentations, et ensuite traduite en latin, insérée depuis dans la *Théologie* morale de Gasparo Vattolo, imprimée à Venise, 3 vol. in-4 ; 12° *De indulgentiis et requisitis præsertim ad eas recipiendas dispositionibus*, Rome, 1760, in-16. Ce traité parut d'abord sous le nom supposé de *Nicolo Giunchi de' Raspantini*; mais il fut réimprimé la même année sous le nom du Père Patuzzi. 13° *Esposizioni sulla dottrina cristiana, opera utilissima ad ogni genere di persone, si ecclesiastiche che secolari, nuova edizione riveduta e corretta*, Venise, 1761. C'est l'ouvrage de l'abbé Mesenguy traduit en italien et imprimé à Naples, mais tellement corrigé et changé dans l'édition qu'en donne le Père Patuzzi, qu'on peut le regarder comme une œuvre nouvelle, à l'abri des censures de Rome ; 14° *Lettere ad un ministro di stato sopra le morali dottrine de' moderni casuisti, e i gravissimi danni che ne resultano al publico bene, alla società civile, e ai diritti, autorità e sicurezza de sovrani*, Venise, 1761, 2 vol. in-8 ; deuxième édition, avec des augmentations et corrections, Venise, 1763, sous le nom d'*Eusebio Eraniste* ; 15° *Lettere apologetiche ; ovvero Difesa della dottrina di san Thomaso, contro le calunnie de' suoi accusatori sulla materia del tirannicidio*, Venise, 1763, in-8, sous le nom d'*Eusebio Eraniste* ; 16° *De sede inferni in terris quærenda dissertatio ad complementum operis de futuro impiorum statu, distributa in partes tres*, Venise, 1763, in-4 ; 17° *La causa del probabilismo richiamata all' esema da M. Liguori e convinta novellamente di falsità, da Adelfo Dositeo* (Ferrare), Venise, 1764, in-8 ; 18° *Osservazioni teologiche sopra l'apologia di M. D. Alfonso di Liguori, contro il libro intitolato : La causa del probabilismo* (Ferrare), Venise, in-8, sous le nom d'*Adelfo Dositeo*. (*V*. Liguori.) 19° *Ethica christiana, sive theologia moralis, ex sanctæ Scripturæ fontibus derivata et sancti Thomæ Aquinatis doctrina illustrata*, 7 vol. in-4, Bassano, 1760. Le Père Patuzzi n'ayant pu terminer cet ouvrage, il fut achevé par le Père *Pierre Fantini*, son confrère, qui le publia, et le fit précéder d'une *Vie* de l'auteur et du catalogue de ses ouvrages. On trouve l'*Eloge* du Père Patuzzi dans l'*Europe littéraire*, mois de juin 1769. On ne peut trop louer ce Père d'avoir poursuivi, sans leur donner de répit, les défenseurs de la morale relâchée. Des personnes qui assurément la condamnent pensent néanmoins qu'il a quelquefois confondu avec elle une sage condescendance, des ménagemens que dictent la prudence et la charité, des tempéramens que demandent quelquefois l'amour du prochain et les intérêts du salut des pénitens. L'Evangile n'est point une loi d'excessive ri-

gueur, mais de miséricorde aussi bien que de justice; et on s'étonne de voir compris parmi ceux que le Père Patuzzi a combattus, le vénérable Liguori, missionnaire zélé, homme consommé dans la connaissance des voies spirituelles, instruit, en un mot, par une longue expérience, des moyens les plus propres à faire rentrer le pécheur en lui-même, et à le ramener à la pratique des devoirs religieux.

* PAUCTON (Alexis-Jean-Pierre), mathématicien, naquit d'une famille pauvre, dans un village près de Lassai, dans le Maine, en 1732 ou 1736. Il étudia à Nantes les mathématiques et le pilotage, et vint à Paris, où il se fit instituteur; il obtint ensuite une place au bureau du cadastre, et fut associé correspondant de l'Institut. Il mourut le 5 juin 1798. On a de lui : 1° *Théorie de la vie d'Archimède*, 1768, in-12; 2° *Métrologie* ou *Traité des mesures*, *poids et monnaies des peuples anciens et modernes*, Paris, 1780, 1 vol. in-4. Parmi les bonnes idées que l'auteur de ce traité développe, il y en a une très heureuse, et par laquelle il propose d'élever dans les principales villes un obélisque ou *métromètre* qui présenterait les types et les dimensions linéaires et cylindriques de nos poids et mesures, et en conserverait l'uniformité inaltérable. Cette idée a été également présentée par MM. Abeillet et Tillat, dans un rapport que la société d'agriculture de Paris publia en 1790. 3° *Théorie des lois de la nature*; 4° *Dissertation sur les Pyramides d'Egypte*, 1780, in-8. Il a laissé en manuscrit une traduction des *Hymnes* d'Orphée, *Doctrine évangélique*, *apostolique et catholique; les Psaumes et les cantiques*, *traduits de l'hébreu*; *Théorie des mesures*, *des machines*, *des travaux et des salaires*, etc.

PAUL (Saint), nommé auparavant *Saul*, de la tribu de Benjamin, était né à Tarse, ville de Cilicie, et en cette qualité était citoyen romain. Son père, pharisien, l'envoya à Jérusalem, où il fut élevé et instruit par Gamaliel dans la science de la loi. Il puisa dans la secte des pharisiens une haine violente contre le christianisme. Lorsqu'on lapidait saint Etienne, il coopéra à sa mort, en gardant les habillemens des bourreaux qui lapidaient ce saint martyr. Il ne respirait que le sang et le carnage contre les disciples de J. C. Il obtint des lettres du grand-prêtre des Juifs, pour aller à Damas se saisir de tous les chrétiens, et les mener chargés de chaînes à Jérusalem; mais dans le chemin, il fut tout à coup frappé d'un éclat de lumière qui le renversa. Il entendit en même temps une voix qui lui dit : *Saul*, *Saul*, *pourquoi me persécutez-vous? — Qui êtes-vous, Seigneur?* répondit-il. — *Je suis Jésus que vous persécutez.* Paul en tremblant s'écria : *Seigneur*, *que voulez-vous que je fasse?* Jésus lui dit de se lever, et d'aller à Damas, où il lui ferait connaître ses volontés. Il fut baptisé à Damas par Ananie, et prêcha aussitôt l'Evangile avec zèle en Arabie, à Jérusalem, à Césarée et à Tarse, d'où saint Barnabé le mena à Antioche. Ils y instruisirent un si grand nombre de personnes, l'an 38 de J. C., que ce fut alors que le nom de *Chrétiens* fut donné pour la première fois aux disciples de J. C. De là il fut envoyé à Jérusalem, pour y porter les aumônes des chrétiens d'Antioche. Saint Barnabé l'accompagna dans ce voyage. Après avoir rempli leur commission, ils revinrent à Antioche. Ils allèrent ensuite dans l'île de Chypre, l'an 43, puis à Paphos, où ils convertirent le proconsul Sergius Paulus (*voyez ce nom*). On croit que ce fut du nom de ce magistrat que l'apôtre des gentils prit le nom de *Paul*, pour lequel il changea son nom primitif de *Saul*. De l'île de Chypre ils passèrent à Antioche de Pisidie, et d'Antioche à Icone. Ils convertirent plusieurs Juifs et gentils; mais ayant encore couru risque d'être lapidés par les Juifs incrédules, ils allèrent à Lystres. Ce fut là que l'apôtre guérit un homme perclus dès sa naissance, nommé *Enée*. Ce miracle les fit prendre pour des dieux : le peuple voulait leur sacrifier. Ils avaient bien de la peine à réprimer les mouvemens de leur idolâtre

reconnaissance, lorsque quelques Juifs, venus d'Icone et d'Antioche de Pisidie, changèrent les dispositions de la populace, qui se jeta sur Paul, l'accabla de pierres, et l'ayant traîné hors de la ville, l'y laissa pour mort. Il revint néanmoins dans la ville, d'où il sortit le lendemain pour aller à Derbe avec Barnabé. Ils repassèrent par Lystres, Icone, Antioche de Pisidie, vinrent en Pamphylie, et ayant annoncé la parole de Dieu à Perge, ils passèrent à Attalie, où ils s'embarquèrent pour Antioche de Syrie, d'où ils étaient partis l'année précédente. Les fidèles de cette ville les députèrent à Jérusalem vers les apôtres, pour les consulter sur l'observation des cérémonies légales. Les apôtres, s'étant assemblés pour en délibérer, arrêtèrent, de l'avis de Pierre, qui parla le premier dans cette sainte assemblée, regardée comme le premier concile des chrétiens, et dont le discours fut fortement appuyé par saint Jacques (Act. 15), que l'on n'imposerait point aux gentils le joug de la loi, mais qu'on les obligerait seulement à s'abstenir de viandes sacrifiées aux idoles, de chairs étouffées et de sang, qui étaient en abomination chez les Juifs, dont on ne devait pas aliéner les esprits, et de la fornication, regardée par les païens comme une chose licite. Paul et Barnabé revinrent avec cette décision, dont ils firent part à l'Eglise d'Antioche. Paul ayant proposé à Barnabé de parcourir ensemble les villes où ils avaient prêché l'Evangile, ils se séparèrent à l'occasion de Marc, que Barnabé voulait emmener avec eux. Paul prit Silas avec lui, et parcourut la Syrie, la Cilicie, la Lycaonie, la Phrygie, la Galatie, la Macédoine, etc. Il convertit à Athènes Denys l'Aréopagite, à la suite d'un discours inimitable, prononcé devant l'aréopage étonné et stupéfait. Jamais on ne parla plus magnifiquement de la Divinité. Etant retourné à Jérusalem, l'an 58 de J. C., il fut arrêté par le tribun Lysias, et conduit à Félix, gouverneur de la Judée, qui le retint pendant deux ans prisonnier à Césarée. Festus, son successeur, ayant fait paraître Paul devant son tribunal, et ne le trouvant coupable d'aucun crime, lui proposa d'aller à Jérusalem pour y être jugé. Mais Paul, averti que les Juifs voulaient le tuer en chemin, en appela à César, et il fut arrêté qu'on l'enverrait à Rome. Quelques jours après il parut devant Agrippa et la reine son épouse, qu'il convainquit de son innocence. Il partit pour Rome, et aborda dans l'île de Malte (*Voy.* MALTE et MÉLÉDA dans le *Dict. géograph.*), dont les habitans le reçurent humainement. L'apôtre passa trois mois dans cette île; il guérit le père de Publius, le premier du lieu, et fit plusieurs autres miracles. Arrivé à Rome, il eut permission de demeurer où il voudrait avec le soldat qui le gardait. Il passa deux ans entiers à Rome, occupé à prêcher le royaume de Dieu et la religion de J. C., sans que personne l'en empêchât. Il convertit plusieurs personnes, jusque dans la cour même de l'empereur. Enfin, après deux ans de captivité, il fut mis en liberté, sans que l'on sache comment il fut déchargé de l'accusation que les Juifs avaient intentée contre lui. Il parcourut alors l'Italie, d'où il écrivit l'Epître aux Hébreux. Il repassa en Asie, alla à Ephèse, où il laissa Timothée, puis en Crète, où il établit Tite. Il fit ensuite quelque séjour à Nicopole, revint en Troade, passa par Ephèse, puis par Milet, et enfin il se transporta à Rome, où il fut de nouveau mis en prison. Ce grand apôtre consomma son martyre le 29 juin de l'an 66 de J. C. Il eut la tête tranchée par l'ordre de Néron, au lieu nommé les *Eaux salviennes*, et fut enterré sur le chemin d'Ostie. On a bâti depuis sur son tombeau une magnifique église, qui a été dévorée par un incendie en 1823. Nous avons de saint Paul 14 *Epîtres* qui portent son nom. A l'exception de l'Epître aux Hébreux, elles ne sont pas rangées dans le nouveau Testament selon l'ordre des temps; on a eu égard à la dignité de ceux à qui elles sont écrites, et à l'importance des matières dont elles traitent. Ces épîtres sont : 1° l'*Epître aux Romains*, écrite de Corinthe, vers l'an 57 de J. C.; 2° la

1re et la 2e *Epître aux Corinthiens*, écrites d'Ephèse, vers l'an 57; 3° l'*Epître aux Galates*, écrite à la fin de l'an 56; 4° l'*Epître aux Ephésiens*, écrite de Rome pendant sa prison; 5° l'*Epître aux Philippiens*, écrite vers l'an 62; 6° l'*Epître aux Colossiens*, la même année; 7° la 1re *Epître aux Thessaloniciens*, qui est la plus ancienne, fut écrite l'an 52; 8° la 2e *Epître* aux mêmes écrite quelque temps après; 9° la 1re *à Timothée*, l'an 58; 10° la 2e au même, écrite de Rome pendant sa prison; 11° celle *à Tite*, l'an 63; 12° l'*Epître à Philémon*, écrite de Rome l'an 61 (*voyez* Onésime); 13° l'*Epître aux Hébreux*. En tout 14 épîtres qui se trouvent dans toutes les éditions du nouveau Testament. On lui a attribué plusieurs ouvrages apocryphes, comme les prétendues Lettres à Sénèque; une aux Laodiciens; les Actes de sainte Thècle, dont un prêtre d'Asie fut convaincu d'être le fabricateur; une *Apocalypse* et un *Evangile*, condamnés dans le concile de Rome sous Gélase. Ce qui nous reste des écrits de ce saint apôtre suffit pour le faire considérer comme un prodige de grâce et de sainteté. On y sent une véhémence, une force pour persuader et pour convaincre, que la fiction ne saurait jamais avoir. Il n'est pas possible à un esprit vrai de se soustraire à l'impression que cette lecture a faite sur tant de grands hommes. La sincérité, la candeur de cet illustre apôtre de J. C., la persuasion intime qui l'animait lui-même, sa grande âme, victorieuse de tant de périls, de tant de persécutions, y paraissent dans le plus beau jour. On croit l'y voir, l'y entendre encore; rien n'est plus animé, plus vivant; et on peut lui appliquer ce qu'un ancien a dit d'un autre homme célèbre du même nom:

Et Pauli stare ingentem miraberis umbram.

Saint Jean-Chrysostôme, un des plus beaux génies et des esprits les plus solides de l'Orient, a montré dans plusieurs excellens discours, de quelle autorité était le témoignage d'un homme tel que Paul. Il désirait voir la ville de Rome, précisément pour y révérer la cendre de ce grand apôtre. (*Exhort. moral.* serm. 32. — *Novem homil. in Paulum*, Oper. tom. 1, p. 1058.) Bossuet disait que si toutes les preuves du christianisme disparaissaient, les Epîtres de saint Paul l'y tiendraient constamment attaché. (*Voyez* saint Denys d'Alexandrie.) La conversion de ce grand homme, telle qu'il la rapporte lui-même dans les Actes des Apôtres et dans ses Epîtres, a ramené au christianisme un célèbre déiste anglais. (*Voyez* la fin de l'article Littleton Thomas.) Le roi Agrippa ne put en entendre le récit sans se sentir porté à professer la religion de J. C. (Act. 26.) Le gouverneur Félix en fut ému jusqu'au fond de l'âme, et refusa d'écouter davantage un prisonnier si propre à persuader des vérités terribles aux hommes du siècle. (Act. 24.) Les premiers fidèles sentaient parfaitement la force de l'argument tiré de la conversion de Paul, et bénissaient Dieu de l'avoir fait servir à la gloire de la foi. (Gal. 1.) Les plus grands ennemis du christianisme ont toujours été embarrassés de l'impression qui résulte invinciblement de l'histoire des écrits de ce grand homme. Fréret, qui a fait tant d'inutiles efforts pour répandre des nuages sur les livres des saints, n'a point osé toucher aux Epîtres de saint Paul. D'autres ont substitué des sarcasmes et des injures personnelles aux raisons qui leur manquaient. Le prétendu Bolyngbroke rejette tout ce qu'écrit Paul, *parce que*, dit-il, *il était chauve et petit*. Boulanger décide l'affaire en disant que c'est un *enthousiaste forcené*. Saint Paul s'est attiré, sans doute, ces politesses philosophiques, par le peu d'égards qu'il a eu pour les philosophes. On peut croire qu'ils étaient alors à peu près tels qu'ils sont aujourd'hui. (*Voyez* Lucien.) Paul les regardait comme des hommes vains, bouffis d'orgueil jusqu'au délire: *Dicentes se esse sapientes stulti facti sunt* (Rom. 1); comme des hommes sans mœurs, et abominables dans toute la rigueur du terme. (*Ibid.*) Il avertissait les chrétiens de se défier de leurs pompeuses leçons et de leur suffisance dogmatisante: *Videte ne quis vos decipiat*

per philosophiam et inanem fallaciam. (Coloss. 2.) Il les réfutait vivement, dès qu'il en avait l'occasion : *Quidam autem epicurei et stoici philosophi disserebant cum eo.* (Act. 17.) On comprend sans peine combien ses principes, ses sentimens et sa conduite lui donnaient d'avantage sur tous ces vieux pédagogues qui semonçaient froidement et commodément le genre humain par des sentences de parade et de morgue, ou le corrompaient par des maximes de vice. Qui d'eux eût osé se vanter d'avoir le zèle, l'activité, la patience, la persévérance de Paul, et surtout sa parfaite indifférence pour la gloire et le mépris, pour la calomnie et le respect, pour le nom de séducteur et celui d'homme vrai, pour l'obscurité et la réputation? *Per gloriam et ignobilitatem, per infamiam et bonam famam, ut seductores et veraces, sicut qui ignoti et cogniti* (.II. Cor., c. 6, v. 8). Non, la sublime disposition d'âme qui met tout cela de niveau ne leur était pas connue, ils n'en soupçonnaient pas même la possibilité; elle eût anéanti leur fastueuse sagesse, s'ils avaient pu en goûter un moment la divine impression.

PAUL (Saint), premier ermite, naquit dans la Thébaïde de parens riches vers l'an 229. Il perdit son père et sa mère dès l'âge de 15 ans, et se trouva maître d'un bien considérable. Il en fit deux emplois également utiles : il soulagea les pauvres, et se fit instruire dans les sciences. Le feu de la persécution s'étant allumé sous Dèce, en 250, il se retira dans une maison de campagne. Son beau-frère, avide de son bien, ayant voulu le dénoncer pour en jouir plus tôt, Paul s'enfonça dans les déserts de la Thébaïde. Une caverne, habitée autrefois par de faux monnayeurs, lui servit de retraite. Cette solitude, à laquelle il s'était d'abord condamné par nécessité, ne tarda pas à lui plaire. Il y passa le reste de sa vie, inconnu aux hommes, et ne vivant que des fruits d'un palmier dont les feuilles servaient à le couvrir. Dieu le fit connaître à saint Antoine, quelque temps avant sa mort. Cet anachorète alla le chercher, et vint jusqu'à la grotte de Paul, qu'il eut le bonheur d'entretenir. Le saint solitaire lui apprit qu'il touchait à son dernier moment, et lui demanda le manteau de saint Athanase. Antoine alla le chercher; mais au retour il ne trouva que le cadavre de Paul. Ce saint expira en 341, à 114 ans, après avoir donné naissance à la vie érémitique. On dit qu'après qu'il se fut nourri des dattes d'un palmier jusqu'à l'âge de 53 ans, un corbeau lui apporta tous les jours du pain miraculeusement; et qu'après sa mort deux lions firent la fosse dans laquelle saint Antoine l'enterra. Quelques savans révoquent ces faits en doute; mais il paraît que l'histoire que saint Jérôme, si voisin de ce temps, en a écrite avec tant d'intérêt et d'élégance, suffit pour leur assurer le suffrage des critiques sages. Des moralistes ont trouvé de la difficulté à concilier la sainteté de Paul, avec une solitude qui le privait de la fréquentation des saints mystères et de tous les secours que présente l'Eglise, en même temps qu'elle prescrit des devoirs. Mais, sans s'arrêter à ces temps de persécution où la fuite pouvait paraître le plus sûr moyen de salut, il est reconnu que dans les règles les plus générales comme les plus respectables, la Providence a mis ses exceptions; qu'elle peut déroger et déroge en effet à ses propres lois. (*Voyez* JEAN-DE-LA-CROIX, RUSBROCH, TAULÈRE.) « *Quis anachoretarum*, dit un ascétique, *si receptas leges ac regulas respicis, salvus esse sine sacramentis, sine ullo salutis adminiculo potuit, sine ulla ecclesiasticarum legum observantia? Et accepti tamen Deo erant et miraculis fulsere; Paulus præsertim, quia prima ætate ab omni humano consortio ad mortem usque et Antonii adventum alienus vixit. Quænam ad hæc responsio, nisi* DOMINUS EST FILIUS HOMINIS ETIAM SABBATHI. (Matth. 12.) » C'est souvent par ces exceptions mêmes et des routes insolites tracées à la sainteté, que la Providence atteint son but d'une manière particulièrement efficace. (*Voy.* PATRICE, SIMÉON Sty-

lite. (L'Eglise célèbre sa fête le 15 janvier.)

PAUL Ier (Saint), succéda au pape Etienne II, son frère, en 757. Il donna avis de son élection à Pepin, lui promettant amitié et fidélité jusqu'à l'effusion de son sang. Ce prince lui prêta des secours pour le défendre contre les vexations de Didier, roi des Lombards. Paul fonda diverses églises, et après avoir gouverné avec sagesse et avec prudence, il mourut en 767. On a de lui 22 *Lettres* dans le Recueil de Cretser.

PAUL II (Pierre Barbo), noble Vénitien, neveu du pape Eugène IV, qui l'honora du chapeau de cardinal en 1440, monta sur la chaire de Saint-Pierre après Pie II, en 1464. On fit jurer au nouveau pape d'observer plusieurs lois que les cardinaux avaient faites dans le conclave. Elles regardaient la continuation de la guerre contre les Turcs, le rétablissement de l'ancienne discipline de la cour romaine, la convocation d'un concile général dans huit ans, et la fixation du nombre des cardinaux à 44. De tous ces articles, Paul n'exécuta que celui qui regardait la guerre contre les infidèles. Cependant, pour se concilier les cardinaux, il leur accorda le privilége de porter l'habit de pourpre, le bonnet de soie rouge et une mitre de soie semblable à celle que les souverains pontifes avaient seuls droit de porter. Il excommunia Podiebrack, roi de Bohême, qui persécutait ouvertement les catholiques de ses états. Cet anathème fut suivi d'une croisade qu'il fit prêcher contre ce prince; mais elle ne produisit aucun effet remarquable. Les seigneurs d'Italie, divisés entre eux, exerçaient des vexations horribles: Paul II travailla à les réunir, et eut le bonheur de réussir. Ce pontife mourut en 1471, à 54 ans, d'un excès de melon. On a de lui des *Lettres* et des *Ordonnances*, et on lui attribue un *Traité des règles de la chancellerie*. Un cordelier, professeur à Bonn, a fabriqué sous le nom de ce pontife une *Bulle* inepte et contradictoire, pour faire de l'archevêque de Cologne une espèce de pape en Allemagne: l'imposture fut alors découverte par la maladresse de l'imposteur. (*Voyez* le *Journ. hist. et litt.*, 1er novembre 1790, pag. 348.) Paul réduisit le jubilé à 25 ans, par une bulle du 19 avril 1470. Il n'aimait pas beaucoup les gens de lettres, qui effectivement ne manquent pas de causer des troubles quand ils sont en trop grand nombre et trop protégés, mais surtout lorsqu'ils sont impunément superficiels et vains. (*Voy.* Frédéric Guillaume.) Il supprima le collége des abréviateurs, composé des plus beaux esprits de Rome. Platine, l'un de ces abréviateurs, ne le ménage pas; mais comme pour de bonnes raisons il avait été dépouillé de ses biens et mis deux fois en prison par ordre de ce pape, il ne faut pas toujours compter sur ce qu'il en dit. Stella, plus équitable, dit que ce fut un pontife juste, charitable envers les pauvres, particulièrement envers les cardinaux, les évêques, les princes et les nobles qui n'étaient pas favorisés de la fortune; qu'il les aidait de ses propres revenus, de même que les veuves et les malades. Il ajoute que son principal soin était que la ville de Rome fût toujours abondamment pourvue de vivres. Le cardinal Quirini a donné la *Vie* de Paul II, Rome, 1740, in-4, et l'a très bien vengé des calomnies de Platine.

PAUL III (Alexandre Farnèse), Romain, évêque d'Ostie, et doyen du sacré collége, fut mis sur la chaire de saint Pierre d'une voix unanime, après Clément VII, le 13 octobre 1534. Le commencement de son pontificat fut marqué par l'indication d'un concile général à Mantoue, qu'il transféra ensuite à Trente, où la première session se tint le 13 décembre 1545. Il fit avec l'empereur et les Vénitiens contre les Turcs une ligue qui échoua. Il engagea, en 1538, les rois François Ier et Charles-Quint à se trouver à Nice, où ils firent une trêve de 10 ans, qui fut bientôt rompue. Son zèle était ardent et s'étendait à tout. Il établit l'inquisition à Naples, approuva la société des jésuites, condamna l'*Interim* de Charles-Quint, et se conduisit avec autant de circonspection que de fermeté envers Henri VIII, roi

d'Angleterre. Ceux qui attribuent le schisme de ce prince à la rigueur du pape ignorent les circonstances de cet événement, et ne réfléchissent pas qu'un homme auquel six femmes n'ont pas suffi n'était point disposé à se contenter d'une. Il est certain d'ailleurs que le schisme était consommé avant Paul III. (*Voyez* CLÉMENT VII et HENRI VIII.) Paul III avait eu, avant d'embrasser l'état ecclésiastique, une fille qui épousa Bosio Sforce, et un fils, nommé Pierre-Louis Farnèse, qu'il fit duc de Parme et de Plaisance. Ce fils ingrat répondit mal aux soins de son père; il gouverna en tyran. Ses sujets se révoltèrent et lui ôtèrent la vie. Le petit-fils de Paul III ne se comporta pas mieux que son père, et les chagrins qu'il fit naître dans le cœur du pontife le mirent, selon quelques-uns, au tombeau, en 1549, à 84 ans. Près d'expirer, il s'écria, pénétré de douleur d'avoir souillé son âme pour des ingrats : *Si mei non fuissent dominati*, etc. Paul III aimait les lettres et la poésie, et récompensait ceux qui les cultivaient. Il nous reste quelques *Lettres* de littérature à Sadolet et à Erasme. Il avait composé des *Remarques* sur plusieurs *Epîtres* de Cicéron. (On a de lui quelques lettres adressées à Erasme, à Sadolet et à d'autres.)

PAUL IV (Jean Pierre CARAFFA), doyen des cardinaux et archevêque de Théate, autrement Chieti, dans le royaume de Naples, obtint la tiare après Marcel II, en 1555, âgé de 80 ans. Il montra, dès le commencement de son pontificat, une vigueur qu'on n'attendait pas de son grand âge. Il menaça des foudres ecclésiastiques l'empereur Charles-Quint, qui ne s'opposait pas avec assez de zèle aux luthériens; et se ligua avec la France, pour faire la conquête du royaume de Naples sur la maison d'Autriche. Ferdinand ayant accepté l'empire sans consulter le saint-Siége, Paul IV le trouva fort mauvais. Il renvoya l'ambassadeur de ce prince, qui, outré de ce procédé, ne se rendit point à Rome pour se faire couronner : exemple que tous ses successeurs ont imité. Il travailla beaucoup à la réformation des mœurs, obligea les ecclésiastiques à porter des habits conformes à leur état, condamna avec sévérité les livres impies, punit les blasphémateurs, défendit les lieux infâmes, et chassa même de Rome ses neveux et leurs familles, parce qu'ils abusaient de leur autorité contre les lois de la justice et de la religion. Il étendit l'autorité de l'inquisition comme un moyen nécessaire pour contenir les progrès de l'erreur, obligea les évêques à résider dans leurs diocèses, et les religieux à rentrer dans leurs monastères, et travailla avec zèle à rétablir la religion catholique en Angleterre, sous le règne de la reine Marie. On lui a reproché de ne pas avoir reçu favorablement l'envoyé d'Elisabeth, qui était venu lui annoncer l'avénement de cette princesse au trône; mais si l'on considère les dispositions de cette reine, surtout sa haine profonde et sanguinaire, quoique d'abord dissimulée, contre les catholiques, on est convaincu que par des ménagemens quelconques le pape n'aurait rien gagné sur elle. Il fulmina, en 1559, une bulle terrible contre les hérétiques, par laquelle il déclare tous ceux qui faisaient profession publique d'hérésie, déchus de leurs bénéfices, dignités, etc. Ce pontife érigea ensuite divers évêchés en archevêchés, et créa de nouveaux évêchés pour être leurs suffragans. Enfin, après avoir gouverné l'Eglise dans des temps pénibles et difficiles, il mourut le 18 août 1559, à 84 ans. Il s'était rendu recommandable par son zèle, sa charité et la régularité de sa vie; mais il n'en fut pas plus aimé : sa statue fut insultée par la populace, qui la brisa et en jeta la tête dans le Tibre. On a de lui divers écrits : 1° *De symbolo*; 2° *De emendanda Ecclesia*; 3° la *Règle des théatins*, dont il fut l'instituteur avec saint Gaëtan, et qui tirèrent leur nom de son évêché de Théate.

PAUL V (Camille BORGHÈSE), Romain, né à Rome en 1552, fut d'abord clerc de la chambre, et ensuite nonce en Espagne sous Clément VIII, qui lui accorda le chapeau de cardinal. Il monta sur le trône pontifical en 1605, après

Léon XI, et eut le déplaisir de voir s'élever un différend assez grave entre le saint-Siége et la république de Venise. Le sénat avait défendu par deux décrets : 1° les nouvelles fondations de monastères, faites sans son concours; 2° l'aliénation des biens-fonds, soit ecclésiastiques, soit séculiers. Le premier décret fut donné en 1603, et le deuxième en 1605. Le sénat fit arrêter vers le même temps un chanoine et un abbé, accusés de divers crimes, et en attribua la connaissance à la justice séculière. C'en était plus qu'il n'en fallait pour offenser le pontife. Clément VIII avait cru devoir dissimuler ; mais Paul V, qui venait de faire plier les Génois dans une pareille occasion, se flatta que les Vénitiens seraient aussi souples : il se trompa. Le sénat soutint qu'il ne tenait que de Dieu le pouvoir de faire des lois, sans distinguer la matière, ni les règles, ni les usages reçus dans les états chrétiens. Il refusa de révoquer ses décrets, et de remettre les ecclésiastiques prisonniers entre les mains du nonce, comme le pape le demandait. Paul V, irrité, excommunie le doge et le sénat, et met tout l'état en interdit, si on ne lui fait satisfaction dans les 24 jours. Le sénat ne fit que protester contre ce monitoire, et en défendit la publication dans toute l'étendue de ses états. Une foule d'écrits, lancés de part et d'autre, annonçaient l'animosité des deux partis. Les capucins, les théatins et les jésuites furent les seuls qui observèrent l'interdit. Le sénat les fit tous embarquer pour Rome, et les jésuites furent bannis à perpétuité. Cependant Paul V se préparait à soutenir les armes spirituelles par les temporelles. Il levait des troupes contre les Vénitiens; ceux-ci se préparaient à les repousser. Mais le pape, instruit par une lettre interceptée, que Fra-Paolo essayait, à la faveur de ce différend, d'introduire le calvinisme à Venise (*voy.* Sarpi), s'adressa à M. d'Arlincourt, ministre de France, et alors le bon Henri IV se donna pour médiateur. Ses ambassadeurs à Rome et à Venise entamèrent la négociation, et le cardinal de Joyeuse la termina en 1607. On convint que ce cardinal déclarerait à son entrée dans le sénat, que les censures étaient levées, ou qu'il les levait; et qu'en même temps le doge lui remettrait la révocation de la protestation. On accorda le rétablissement des religieux bannis, excepté celui des jésuites, qui furent rétablis ensuite. Enfin les Vénitiens promirent d'envoyer à Rome un ambassadeur extraordinaire, pour remercier le pape de leur avoir rendu ses bonnes grâces. (Peu de temps après, parut le livre du jésuite Suarez, que le parlement de Paris condamna. Paul V réclama contre cet arrêt, qui demeura suspendu après de longs débats. Lors de l'assemblée des états-généraux, en 1614, ce pontife voulut faire recevoir en France le concile de Trente, mais il ne put l'obtenir. Il réclama également contre le livre de Richer, docteur en Sorbonne, qui portait atteinte aux droits du saint-Siége; mais l'ouvrage fut censuré, et le pontife s'apaisa. A peu près à cette époque, les nestoriens-Chaldéens se réunirent complètement à l'Eglise romaine. Il établit dans les couvens l'étude des langues orientales, si utiles aux missionnaires, et confirma plusieurs ordres religieux et différentes congrégations.) Paul V ne pensa plus qu'à terminer un autre différend, long-temps agité dans les congrégations *de Auxiliis*. Il fit dire aux disputans et aux consultans, que, les congrégations étant finies, il faisait défense aux parties belligérantes de se censurer mutuellement. Quelques auteurs ont avancé que Paul V avait dressé contre la doctrine de Molina une bulle à laquelle il n'a manqué que d'être promulguée; mais ce fait est demeuré jusqu'à présent sans autre preuve que le projet de cette bulle, qui se trouve à la fin de l'*Histoire des congrégations de Auxiliis* du Père Serri, qui ne se fonde que sur des relations manuscrites de la congrégation *de Auxiliis*, des Pères François Pegna et Thomas Lemos, auxquels, selon le décret d'Innocent X, du 23 avril 1654, il ne faut nullement ajouter foi. « Tout ce qui put intéresser » à ce sujet la sagesse du souverain pon- » tife, dit l'abbé Bérault, ce fut de main-

» tenir la concorde entre les écoles catholiques, et de réprimer la témérité » des docteurs, qui voulaient dévoiler » des mystères sur lesquels l'apôtre, » élevé jusqu'au troisième ciel, ne savait » que s'écrier : *O profondeur des trésors » de la sagesse et de la science de Dieu!* » Il est de foi que l'homme fait le bien » librement, et que la grâce lui est absolument nécessaire pour les œuvres » du salut ; que la grâce ne nuit point » au libre arbitre, et que le libre arbitre » n'ôte rien au pouvoir de la grâce : voilà » deux vérités qu'il faut croire simplement, et qui font également la matière » de notre foi. Mais on ne s'est pas tenu » à la substance du mystère ; on a voulu, » pour ainsi dire, en faire l'analyse et » en connaître le mode, ou la manière » d'être. On a demandé comment, terme » qui, en nos mystères, annonce presque » toujours la témérité, on a demandé » comment la grâce s'accordait avec le » libre arbitre; comment le libre arbitre » agissait sous la main de la grâce, et » comment la grâce disposait de l'activité » du libre arbitre ; quelle part ils avaient » encore chacun à l'accomplissement des » préceptes, et au mérite des bonnes » œuvres. Objets sagement voilés à nos » yeux, afin que nous attendions tout » du ciel, et qu'en même temps nous » fassions tout ce qui est en notre pouvoir, afin que notre salut s'opérât avec » crainte et tremblement, et tout à la » fois avec d'autant plus d'assurance, que » nous mettrions moins de confiance dans » nos faibles efforts. » (*Voyez* LEMOS, LESSIUS, MOLINA.) On pressa Paul V, non moins vainement, de faire un article de foi de l'*Immaculée Conception de la sainte Vierge*. Paul se contenta de défendre d'enseigner publiquement le contraire. Ce grand pontife mit le même discernement dans l'affaire de Galilée, ne condamna que le ton décisif avec lequel il soutenait une opinion incertaine en elle-même (*voy.* COPERNIC), et contraire à la lettre de l'Ecriture ; il lui permit même de la soutenir comme une hypothèse astronomique ; mais Galilée mit dans sa conduite un fanatisme de suffisance et d'orgueil qui, aux yeux des sages, le rendit inexcusable. « Il exigea » (écrivit Guichardin, ambassadeur de Toscane, au grand-duc, dans une dépêche du 4 mars 1616) « que le pape et le saint-» office déclarassent le système de Co-» pernic fondé sur la Bible ; il assiégea » les antichambres de la cour et des pa-» lais des cardinaux ; il répandit Mé-» moires sur Mémoires. Galilée, ajoute » l'ambassadeur, a fait plus de cas de son » opinion que de celle de ses amis. Après » avoir persécuté et lassé plusieurs car-» dinaux, il s'est jeté à la tête du cardi-» nal Orsini. Celui-ci, sans trop de pru-» dence, a pressé vivement S. S. d'ad-» hérer aux désirs de Galilée. Le pape » fatigué a rompu la conversation...... » Galilée met un extrême emportement » en tout ceci, et il n'a ni la force ni la » sagesse de le surmonter. Il pourra nous » jeter tous dans de grands embarras ; » je ne vois pas ce qu'il peut gagner ici » par un plus long séjour. » (*Voy.* GALILÉE et URBAIN VIII.) Paul V s'appliqua à embellir Rome, et à y rassembler les plus beaux ouvrages de peinture et de sculpture. Cette ville lui doit ses plus belles fontaines, surtout celle qui fait jaillir l'eau d'un vase antique, tiré des Thermes de Vespasien ; et celle qu'on appela l'*Acqua Paola*, ancien ouvrage d'Auguste, que Paul V rétablit. Il y fit conduire l'eau par un aqueduc de 35,000 pas, à l'exemple de Sixte-Quint. Il acheva le frontispice de Saint-Pierre et le magnifique palais de Monte Cavallo. Il s'appliqua surtout à relever et à réparer les anciens monumens, et à les faire servir, autant que leur nature le comportait, à la gloire du christianisme, comme l'exprime élégamment l'inscription placée sur une colonne de porphyre, tirée du temple de la Paix, et portant une belle statue de la Vierge, à côté de l'église de Sainte-Marie-Majeure :

Impura falsi templa
Quondam numinis
Jubente mœsta perferebam Cæsare :
Nunc læta veri
Perferens Matrem Dei
Te, Paule, nullis obticebo sæculis.

Son pontificat fut honoré de plusieurs

illustres ambassades. Un roi du Japon, celui de Congo, et quelques princes des Indes lui envoyèrent des ambassadeurs. Le pontife eut soin de leur donner des missionnaires, et de fonder des évêchés dans ces pays nouvellement conquis à la foi. Il témoigna la même affection aux Maronites et aux autres chrétiens orientaux. Il envoya des légats à divers princes orthodoxes, soit pour leur témoigner son estime, soit pour les confirmer dans leur zèle pour la religion, et termina sa carrière en 1621, à 69 ans, après avoir confirmé l'*Oratoire de France*, les *Ursulines*, l'ordre de la *Charité*, et quelques autres instituts. « Jamais pape, dit » un historien moderne, n'a plus ap» prouvé d'ordres religieux et de congré» gations différentes, persuadé qu'il ne » peut y avoir trop d'asiles à la piété, et » que comme Dieu ne conduit pas tous » les hommes par la même voie, il est à » propos de leur ouvrir différentes routes » par où ils puissent aller à lui. » Paul V, ferme dans ses prétentions, grand dans ses vues, mais pas toujours assez éclairé dans les moyens, brillait plus par sa piété et son devoir que par sa politique. On a remarqué qu'il ne passa aucun jour de son pontificat sans célébrer la messe, malgré ses infirmités ordinaires, et l'embarras des affaires les plus épineuses. Il ordonna à tous les religieux d'avoir, dans leurs études, des professeurs pour le latin, le grec, l'hébreu et l'arabe; décret qui n'a eu qu'une exécution très imparfaite.

PAUL. *Voy*. Emile, Sergius *et* Paul.

PAUL de Samosate, ainsi appelé parce qu'il était de la ville de Samosate sur l'Euphrate, fut nommé patriarche d'Antioche, l'an 260 de J. C. Zénobie régnait alors en Syrie, et sa cour rassemblait tous les hommes célèbres par leurs talens et par leurs lumières. Elle y appela Paul de Samosate, admira son éloquence, et voulut s'entretenir avec lui sur les dogmes du christianisme. Cette princesse préférait la religion juive à toutes les autres, et ne pouvait se résoudre à confesser les mystères de la religion chrétienne. Pour affaiblir cette répugnance, Paul tâcha de réduire les mystères à des notions toutes naturelles. Il dit à Zénobie, que « les trois Person» nes de la Trinité n'étaient point trois » Dieux, mais trois attributs sous les» quels la Divinité s'était manifestée aux » hommes; que J. C. n'était point un » Dieu, mais un homme auquel la sa» gesse s'était communiquée extraordi» nairement, et qu'elle n'avait jamais » abandonné.... » Paul de Samosate ne regarda peut-être ce changement criminel dans la doctrine de l'Eglise que comme une condescendance propre à faire cesser les préjugés de Zénobie. Mais lorsque les fidèles lui reprochèrent cette prévarication, il s'efforça de la justifier, en soutenant qu'en effet J. C. n'était pas Dieu, et qu'il n'y avait en Dieu qu'une personne. Les erreurs de Paul alarmèrent le zèle des évêques; ils s'assemblèrent à Antioche, et l'adroit sectaire leur protesta qu'il n'avait point enseigné les erreurs qu'on lui imputait. On le crut, et les évêques se retirèrent; mais Paul persévéra dans son erreur, et elle se répandit. Les prélats d'Orient s'étant assemblés de nouveau à Antioche, vers 268, il fut convaincu de nier la divinité de Jésus-Christ, déposé et excommunié, et Domnus mis en sa place. Le concile, qui était fort nombreux, écrivit au pape saint Denys, pour lui faire part de la déposition de Paul et de l'ordination de Domnus. Rien ne prouve mieux que cette condamnation combien la foi de la divinité de J. C. était affermie et générale dans l'Eglise, long-temps avant le concile de Nicée, et combien les sociniens en imposent en cherchant des partisans dans les anciens Pères. S'il s'en trouve qui se sont inexactement expliqués, c'est que le langage qui exprime le mystère de la Trinité n'était point encore rigoureusement formé et généralement adopté, quoique la foi fût certaine et uniforme. Paul de Samosate, refusant de souscrire à la décision du concile qui l'avait condamné comme un hérétique, et déposé comme chargé de plusieurs crimes, demeurait toujours à Antioche, et ne voulait point quitter sa maison, qui appar-

tenait à l'Eglise. Les chrétiens s'en plaignirent à l'empereur Aurélien, qui ordonna que la maison fût adjugée à celui à qui le pape de Rome adresserait ses lettres, et qui par là serait reconnu être en communion avec lui : tant il était notoire, même aux païens, que l'union avec l'Eglise de Rome était la marque des vrais chrétiens. Les disciples de Paul furent nommés *paulianistes*, et préparèrent la secte qui s'éleva le siècle suivant, et porta le trouble dans l'Eglise et dans l'empire. (*Voyez* Arius.) (Les mœurs de cet hérésiarque étaient très déréglées; il avait des concubines dans son propre palais, et se rendait odieux par son avarice et ses vexations.

PAUL de Tyr, professeur de rhétorique l'an 120 de J. C., fut député par ses concitoyens vers Adrien. Cet empereur, touché de son éloquence, lui accorda le titre de métropole pour la ville de Tyr. Il a laissé, sur son art, quelques écrits en grec, qui sont judicieux.

PAUL (*Julius Paulus*), jurisconsulte célèbre, qui florissait vers l'an 193 de J. C., fut conseiller d'état avec Ulpien et Papinien. Les Padouans, voulant honorer le fameux médecin Apon, firent choix de Julius Paulus avec Tite-Live, pour accompagner le buste de leur concitoyen sur la porte du sénat : ce qui suppose une grande estime pour ce jurisconsulte. On a de lui quelques ouvrages de droit, entre autres les *Receptæ Sententiæ*, dont Sichard a donné une bonne édition.

PAUL le Silenciaire, auteur grec, ainsi nommé de la dignité qu'il occupait dans le palais de Constantinople, vivait sous l'empereur Justinien, au 6e siècle; nous lui devons une *Histoire* curieuse en vers de l'*église de Sainte-Sophie*. On la trouve dans l'*Histoire* bysantine, avec la traduction et les notes de du Cange, Paris, 1670, in-fol.; un poème en vers grecs sur *les thermes physiques*, que le savant Huet a éclairci de ses notes, Paris, 1598, in-4, et un assez grand nombre d'*Epigrammes* dans l'*Anthologie* (celle de Brunck en contient 83).

PAUL Eginète, médecin du 7e siècle, selon Herbelot, fut ainsi nommé parce qu'il était natif de l'île d'Egine, aujourd'hui Engia. Il laissa un *Abrégé des OEuvres de Galien*, et plusieurs autres ouvrages en grec, qui renferment des choses curieuses et intéressantes. Son Traité *De Re medica* fut imprimé à Bâle, en 1551, in-fol.; et ses autres écrits le furent en grec à Venise, 1428, in-fol., et en latin, 1538, in-4. Les modernes y ont beaucoup puisé.

PAUL, diacre de Mérida, dans l'Estramadure, florissait aux premières années du 7e siècle. On a de lui un livre intitulé : *De Vita et moribus Patrum emeritensium*, dont la meilleure édition est celle d'Anvers en 1635, in-4, avec les notes de Vargus.

PAUL Warnefride, diacre d'Aquilée, au 8e siècle, illustre par sa piété et ses lumières, fut secrétaire de Didier, dernier roi des Lombards. Il fut reçu ensuite à la cour de Charlemagne, puis appelé à Metz pour y établir des écoles. Accusé par des envieux d'avoir voulu attenter aux jours de l'empereur, il fut relégué dans l'île de Diomède, aujourd'hui Trémiti, dans la mer Adriatique. Archise, prince de Bénévent, l'appela quelque temps après à sa cour, et après la mort de ce prince, en 787, il se retira au Mont-Cassin, où il embrassa la vie monastique, et mourut vers 801. Il est auteur d'une *Histoire des Lombards*, en 6 liv., depuis leur origine jusqu'à la mort de Luitprand, en 744. On la trouve dans les *Recueils* de Vulcanius et de Grotius. Il a eu beaucoup de part à l'*Historia Miscella*. Cet ouvrage renferme 24 livres. Les onze premiers ne sont que les dix livres de l'Histoire romaine d'Eutrope, avec des additions de Paul, insérées par-ci par-là. Les cinq suivans sont entièrement de Paul, et servent de continuation à Eutrope; les huit derniers sont de Landulphus Sagax, qui vivait du temps de Lothaire, fils de Louis le Débonnaire : ces huit derniers sont presque entièrement tirés de Théophanes, ou plutôt de son traducteur Anastase le Bibliothécaire. Henri Canisius en a donné une édition enrichie de notes, Ingolstadt, 1603, in-8. L'*Historia Miscella*, et *De rebus*

Longobardorum, se trouvent dans le 1er volume des *Rerum italicarum scriptores* de Muratori. Paul diacre est encore auteur de quelques *Vies* de Saints, et d'une *Histoire des évêques de Metz*, et de l'hymne de saint Jean : *Ut queant laxis*. *Voyez* ERCHEMBERT.

PAUL (Marc) *ou* MARCO POLO, célèbre voyageur vénitien, partit avec son frère Masfio, l'an 1269, pour parcourir les régions orientales. Il eut le bonheur de gagner les bonnes grâces du grand-khan des Tartares, qui l'employa pendant 17 ans à diverses négociations dans son vaste empire. (Aidé du grand khan, qui lui fournit des vaisseaux, Polo, avec son frère, visita l'île de Sumatra, Ormus, la Perse, le Katai et la Chine. Le grand khan, son protecteur, étant mort, il retourna à Venise, où il reçut un accueil honorable du sénat, qui lui confia le commandement d'une galère : Venise et Gênes étaient alors en guerre. La flotte de la première de ces républiques fut battue, et Polo fut fait prisonnier. C'est pendant sa captivité qu'il fit venir de sa patrie les *Notes* de ses voyages, qu'il y avait laissées, et dicta (1295) sa *Relation* à Rughello, noble Génois. Des copies en parurent en 1298. Lors de l'invention de la presse, cette relation fut un des premiers ouvrages qu'on publia. Il avait pour titre : *Viaggi di Marco Polo e delle Maraviglie del mondo, da lui vedute*, etc.) La première édition parut à Venise, en 1496, in-8. Elle a été traduite en différentes langues et insérée dans plusieurs collections. On fait cas de l'édition latine d'André Muller, Berlin, 1671, in-4. Marc Paul était bon observateur, et avait beaucoup de physique pour son temps. « Il est digne d'attention, » dit M. Forster (*Histoire des Découvertes et des Voyages faits dans le Nord*), « que Marco Polo ait » remarqué, il y a plusieurs siècles, la » hauteur des parties intérieures de l'Asie, et qu'il ait fait des observations » très exactes sur ces moutons sauvages, » que les anciens nommaient *musimomes*, » et les Français et les Italiens *moufflons* ; » animaux dont les cornes sont si grandes, au rapport de quelques écrivains » modernes, que les corsaks, ou petits » renards du désert, peuvent se cacher » dedans. » Et après avoir parlé de l'action du feu dans les hautes régions du globe, et de l'expérience de M. de Luc, qui prouve qu'il y brûle moins vivement, et que ses effets sont moins considérables que sur le bord de la mer, M. Forster remarque que M. Polo avait fait la même observation d'une manière très expresse, et que cette observation est de 500 ans plus ancienne. (On trouve dans la traduction anglaise du voyage de Marc Paul, Londres, 1818, in-4, une *introduction* où l'on donne des détails curieux sur l'auteur et les différentes éditions du texte, et des traductions de ce voyage. Il a paru à Venise, en 1818, un ouvrage avec ce titre : *Di Marco Polo et degli antichi viaggiatori veneziani*, 2 vol. in-fol.)

PAUL DE SANTA-MARIA OU DE BURGOS, savant Juif, natif de cette ville, fut détrompé de ses erreurs en lisant la *Somme de saint Thomas*. Il embrassa la religion chrétienne, et entra dans l'état ecclésiastique, après la mort de sa femme. Son mérite lui procura des places importantes et des bénéfices considérables. Il fut précepteur de Jean II, roi de Castille, puis archidiacre de Trévigno, évêque de Carthagène, et enfin évêque de Burgos. On dit qu'il mourut patriarche d'Aquilée, en 1435, à 82 ans, après avoir défendu la religion par ses écrits. Les principaux sont : 1° des *Additions* aux *Postilles* de Nicolas de Lyra ; 2° un traité intitulé : *Scrutinium Scripturarum*, Mantoue, 1474, in-fol. ; 3° *Quæstiones de nomine Tetragrammato*. Ses trois fils furent baptisés avec lui, et se rendirent recommandables par leur mérite. Le 1er, Alphonse, évêque de Burgos, composa un *Abrégé* de l'histoire d'Espagne, qu'on trouve dans l'*Hispania illustrata*, 4 vol. in-fol. ; le 2e, Gonzalve, fut évêque de Placentia, et le 3e, Alvarès, publia l'*Histoire de Jean II*, roi de Castille.

PAUL (François), né à Saint-Chamas en Provence, s'appliqua à la médecine, et mourut en 1774, âgé de 43 ans. On a de lui : 1° *Mémoires de l'académie de Berlin*, qu'il a rédigés avec assez de sagacité,

en 3 vol. in-4, et en 10 vol. in-12; 2° les *Mémoires de l'académie de Boulogne*, 1 vol. in-4; 3° *Mémoires de l'académie de Turin*, in-4, rédigés sur le même plan; 4° *Mémoires pour servir à l'histoire de la chirurgie du 18° siècle*, 1773, 2 vol. in-4; 5° *Dictionnaire de chirurgie*, 1773, 2 vol. in-8. Il a aussi traduit du latin les *Institutions chirurgicales* de Heister, 1771, 2 vol. in-4, qu'il a enrichies d'observations intéressantes; le traité de la *Péripneumonie* de Van Swieten, et ceux des *fièvres intermittentes*, des *maladies des enfans*, et de la *pleurésie*, du même auteur.

* PAUL (Amand-Laurent), connu sous le nom de l'ABBÉ PAUL, ex-jésuite, frère du précédent, né en 1740 à Saint-Chamas, bourg de Provence, d'une famille distinguée, fit ses études au collége de Belzunce à Marseille, et entra chez les jésuites, qui lui firent enseigner les belles-lettres jusqu'à la suppression de la société. Pour ne pas s'écarter de la carrière que l'obéissance lui avait fait embrasser, il accepta la chaire de rhétorique au collége d'Arles, et la remplit d'une manière distinguée. Pendant les orages de la révolution, il se retira en Espagne, et publia à Tolède une *Traduction* espagnole d'un ouvrage italien, *les Heures de récréation* de Guiccardini. Le Père Paul, connu depuis la suppresion des jésuites sous le nom de l'abbé Paul, termina sa paisible carrière à Lyon, le 29 octobre 1809. On lui doit plusieurs traductions estimées: 1° *Abrégé de l'histoire grecque et romaine*, traduite du latin de Velléius Paterculus, avec des notes historiques et critiques, une table géographique, etc., 1770, in-12. 2° *Abrégé de l'histoire romaine* de L. A. Florus, avec des notes, 1774, in-12. 3° *Histoire universelle de Justin*, traduite sur les textes les plus corrects, 1775 et 1788, 2 vol. in-12. 4° *Vies des grands capitaines de l'antiquité*, traduites de Cornélius Népos avec des notes, 1781, 1804, et 1820, in-12. 5° *Morceaux choisis de Tite-Live*, latin et français, 1781, 2 vol. in-12. 6° *Art poétique de Boileau, et divers morceaux choisis de poésie française*, traduits en vers latins, 1804, in-8, 2° édition, 1820, avec une *notice* sur l'abbé Paul. 7° *Fables de Phèdre*, traduction nouvelle avec des notes, 1805 et 1816, in-12. 8° *Abrégé de l'histoire romaine*, d'Eutrope, depuis la fondation de Rome jusqu'au règne de Valens, avec des notes historiques et géographiques, le texte en regard du français, 1809, in-12. 9° *Cours de latinité supérieure*, ou *Extraits des auteurs latins, accompagnés des meilleures traductions pour fournir des thèmes et des versions ou des compositions aux professeurs*, 3 v. in-12, réimprimé en 1821, en 5 vol. in-12, avec l'ouvrage ci-dessous, sous le titre de *Cours de latinité*, etc.; chaque volume se vend séparément. 10° *Cours de latinité inférieure*, 2 vol. in-12. 11° *Cours de rhétorique*, in-12, 2° édition, 1820. 12° *Fables et description d'animaux*, en latin élémentaire, in-12, p. p. 2° édit. 13° *Versions chrétiennes* et *thèmes chrétiens*, in-12.

PAUL-ÉMILE. *Voyez* EMILE.

PAUL (Saint Vincent de). *Voyez* VINCENT.

PAUL-JOVE. *Voyez* JOVE.

* PAUL Ier (PÉTROWITZ), empereur et autocrate de toutes les Russies, né le 1er octobre 1754, eut pour père le grand duc Pierre qui régna quelques mois sous le nom de Pierre III, et pour mère la grande duchesse qui fut depuis Catherine II. L'enfance de ce jeune prince fut malheureuse: l'empereur déclara par un ukase qu'il ne le reconnaissait pas pour son fils, et il n'eut pour lui que de l'aversion. Sa mère, livrée tout entière à ses projets ambitieux, était moins portée à l'aimer et à le consoler qu'à lui envier en secret le rang de légitime héritier du trône. Les divisions de sa famille amenèrent la mort violente de Pierre III, en 1762. Paul Pétrowitz auquel seul devait appartenir l'empire le vit changer de maître; et pendant le règne long et glorieux de sa mère, il donna l'exemple d'une soumission qui attestait encore plus la faiblesse de son caractère que sa piété filiale. L'éducation de ce prince ne fut pas entièrement négligée: son in-

struction fut confiée au savant physicien Æpinus, et il eut pour gouverneur le comte Panin. En 1774 le grand duc Paul épousa une fille du landgrave de Hesse d'Armstadt, qu'il perdit peu de temps après. En 1776 il se maria de nouveau avec la princesse de Wurtemberg qui lui donna neuf enfans. Ce fut avec cette nouvelle épouse qu'il voyagea sous le nom de Comte du Nord, dans la plus grande partie de l'Europe, en Pologne, en Autriche, en Italie, en France et en Hollande. De retour en Russie, il se tint confiné dans le palais de Gatschina, évitant avec soin tout ce qui pourrait alarmer une mère soupçonneuse et jalouse du pouvoir. Cependant, lorsqu'en 1788 il vit la guerre déclarée aux Turcs, il sollicita la permission de se rendre à l'armée. « Toute l'Europe, écrivit-il à » Catherine, connaît le désir que j'ai de » combattre; que dira-t-elle en appre- » nant que je ne puis l'exécuter? — L'Eu- » rope dira, répondit l'impératrice, que » le grand-duc est un fils respectueux. » Paul Ier, toujours éloigné du gouvernement par sa mère, ne prit part aux affaires que lors de son avénement au trône, après la mort de Catherine, arrivée le 17 novembre 1796. Devenu maître de l'empire, il réhabilita la mémoire de Pierre III, son père, punit ses meurtriers (*voyez* ORLOFF) et exila la plupart des favoris de Catherine. Ce prince, d'un caractère bizarre, donna à la cour un aspect tout nouveau, en changea les usages et les coutumes, défendit qu'on portât des chapeaux ronds, et s'aliéna tous les cœurs par de petites mesures vexatoires qui tombaient sur toutes les classes. La moindre infraction à ses ordres entraînait la peine du knout ou l'exil en Sibérie. Parmi les ordres bizarres que la tyrannie lui inspira ou qu'il emprunta à quelques despotes de l'Asie, il en est un que nous devons citer : il avait ordonné que toutes les personnes qui se trouveraient sur son passage descendissent aussitôt de voiture et se prosternassent devant lui. La révolution française eut dans Paul Ier un ennemi qui la détesta d'abord sincèrement, et qui prit toutes les mesures pour en arrêter les progrès. Nos princes et tous les Français furent traités avec générosité; une armée de 80,000 hommes, sous les ordres de Suwarow, pénétra en Italie, tandis que trois autres corps d'armée soutenaient sur divers points la même cause. Mais sa politique versatile et son humeur inquiète lui fit bientôt abandonner ses premiers principes. Sous de vains prétextes, il rompt avec ses alliés, accable d'outrages Louis XVIII, le force à s'éloigner à la hâte de ses états, et s'unit avec les révolutionnaires. Il alla plus loin encore ; il se fit l'allié et l'admirateur de Buonaparte dont il fit placer le buste dans son palais. Mais ce prince avait froissé trop d'intérêts pour ne pas craindre le ressentiment de ceux qu'il avait outragés. Malgré sa vigilance et la sévérité de ses précautions, il fut attaqué dans sa chambre ; il sauta de son lit, se défendit long-temps, et succomba au nombre, le 12 mars 1801. M. de Château-Giron a publié une *Notice* sur la mort de Paul Ier. Cet empereur unissait à de grandes qualités un caractère violent, source de ses malheurs ; il voulait que dans un instant tout se conformât à sa volonté : il fut aimé de ses peuples, et a laissé des monumens d'une sage administration. Il établit une maison d'orphelins militaires, où 800 enfans sont élevés et instruits, fit bâtir le beau palais de Michaïlow, ouvrit des canaux, et porta cette loi fondamentale pour un empire, qui transmet la succession au trône dans l'ordre de primogéniture, en n'y admettant les femmes qu'à défaut d'enfant mâle. La *Correspondance littéraire* de Laharpe fut adressée à Paul Ier, qui eut pour successeur Alexandre son fils aîné, mort en 1825.

PAULA (Julia Cornelia), première femme de l'empereur Héliogabale, était fille de Julius Paulus, préfet du prétoire, d'une des plus anciennes maisons de Rome. Héliogabale en était éperdument amoureux lorsqu'il l'épousa ; mais bientôt après il se dégoûta d'elle et la chassa du palais. Paula, dépouillée du titre d'Auguste et des honneurs qui l'accompagnaient, rentra paisiblement dans le cours d'une vie ordinaire, comme si elle

se fût éveillée après un beau songe. Elle avait des vertus embellies par la beauté et les agrémens. On croit qu'elle avait eu un premier époux et des enfans, puisque Héliogabale dit qu'il se mariait avec elle pour être bientôt père, lui que ses débauches avaient presque rayé du rang des hommes.

PAULE (Sainte), dame romaine, née vers 349, descendait par sa mère des Scipions et des Gracques. Elle en eut les grandes qualités, qu'elle releva par toutes les vertus du christianisme. Devenue veuve, elle quitta toutes les pompes et les délices de Rome pour se renfermer dans le monastère de Bethléem : *Romæ prætulit Bethleem*, dans saint Jérôme, *et auro tecta fulgentia informis luti vilitate mutavit.* Elle y mena une vie pénitente, sous la conduite de ce saint docteur, et fit bâtir des monastères et des maisons d'hospitalité. Elle apprit l'hébreu, pour mieux entendre l'Ecriture sainte, dont elle faisait sa consolation. (*Voyez* Eustochium, Marcelle.) Cette illustre sainte termina sa carrière en 407, à 58 ans. (*Voyez* Pammaque, qui avait épousé sainte Pauline sa seconde fille ; et Eustochium, troisième fille de sainte Paule, qui resta vierge et ne quitta jamais sa mère. C'est à cette dernière sainte que saint Jérôme écrivit cette lettre qu'on appelle l'*épitaphe de sainte Paule* ; ce même Père écrivit une lettre à sainte Paule pour la consoler de la perte qu'elle avait faite de l'aînée de ses filles, nommée *Blésille*.

PAULE (Saint François de). *Voyez* François.

PAULET, fils d'un gentilhomme suédois établi à Foligni, prit l'habit de Saint-François en 1323, à 14 ans ; il ne voulut être que frère lai, afin de pratiquer mieux l'humilité. Gémissant sur l'inobservance de la règle, il entreprit une réforme qu'il appela de l'*Observance*. Plusieurs religieux se rangèrent sous sa bannière, et les *Observantins* occupaient déjà un grand nombre de couvens, lorsque leur instituteur mourut saintement en 1390.

PAULET (Guillaume), d'une noble et ancienne famille du comté de Somerset, fut fait trésorier de la maison du roi d'Angleterre, Henri VIII, et fut élevé à la dignité de baron du royaume. Il eut divers autres emplois importans sous Edouard VI, et fut confirmé dans la charge de grand-trésorier du royaume par la reine Marie et par la reine Elisabeth. Il mourut la 13e année du règne de cette dernière princesse, à 97 ans, comptant 103 personnes descendues de lui. On lui demanda un jour comment il avait fait pour se maintenir sous quatre règnes différens, parmi tant de troubles et des révolutions dans l'état et dans l'Eglise ? Il répondit : *J'ai été un saule et non un chêne*. L'intégrité et la probité ne s'accordent guère avec une telle flexibilité.

* PAULET (Jean-Jacques), médecin, né en 1740 à Anduze dans les Cévennes, prit ses degrés en 1764 à Montpellier, et vint ensuite à Paris où il obtint le grade de docteur-régent de la faculté. Après avoir habité quelque temps la Capitale, il se retira à Fontainebleau où il remplissait les fonctions de médecin des hospices, des établissemens de charité et du château royal de cette résidence. Il mourut dans cette ville au commencement du mois d'octobre 1826. On a de lui : 1° *Histoire de la petite vérole, avec les moyens d'en préserver les enfans et d'en arrêter la contagion en France, suivie d'une traduction française du Traité de la petite vérole de Rhasès*, Paris, 1765, 2 vol. in-12, ouvrage où il attaquait un préjugé fort enraciné, en soutenant que la petite vérole pouvait devenir épidémique, était même une variété de la peste, et qui lui attira une critique fort acerbe de la part de ses confrères et une menace de la bastille de la part de l'autorité. Néanmoins, il continua d'écrire sur le même sujet. 2° *Mémoire pour servir de suite à l'histoire de la petite vérole*, 1768, in-12 ; 3° *Avis au peuple sur son grand intérêt*, ou *l'Art de se préserver de la petite vérole*, 1769, in-12 ; 4° *Recherches historiques et physiques sur les maladies épizootiques, avec les moyens d'y remédier dans tous les cas*, Paris, 1776, 2 vol. in-8. Cet ouvrage, dont le succès fut aussi complet

que mérité, plaça enfin l'auteur au rang que lui assignaient la profondeur de ses connaissances et lajustesse de ses vues. 5° *Le seul Préservatif contre la petite vérole*, ou 3° *Mémoire pour servir de suite à l'histoire de la petite vérole*, 1776, in-12; 6° *Anti-magnétisme*, ou *Origine*, *progrès*, *décadence*, *renouvellement et réfutation du magnétisme*, Paris. 1784, in-8; 7° *Histoire des champignons*, 1790-93, 2 vol. in-4, avec 31 livraisons de figures coloriées contenant plus de 600 espèces de champignons, décrits et éprouvés par l'auteur et de grandeur naturelle; 8° *Tabula plantarum fungosarum*, Paris, 1791, in-4. C'est l'exposé de la méthode qu'il a suivie dans l'ouvrage ci-dessus, et il y donne également les caractères de tous les genres. 9° *Examen d'un ouvrage qui a pour titre :* Illustrationes Theophrasti in usum botanicorum peregrinantium, auctore I. Stackouse, Melun, 1810, in-8; 10° *Flore et Faune de Virgile*, ou *Histoire naturelle des plantes et des animaux*, *dont ce poète a fait mention*, Paris, 1824, in-8. Il a aussi travaillé pendant plusieurs années à la *Gazette de santé*.

PAULI (Grégoire), ministre de Cracovie vers l'an 1560 et 1566, était infecté de l'erreur des nouveaux ariens. Il fut un des premiers qui la répandirent dans la Pologne. Il eut même l'effronterie de faire peindre un grand temple dont Luther abattait le toit, dont Calvin démolissait les murailles, et dont lui-même sapait les fondemens en combattant le mystère de la Trinité. Aussi disait-il hautement que Dieu n'avait révélé que peu de choses à Luther, qu'il en avait plus dit à Zuingle, et plus encore à Calvin; que lui-même en avait appris davantage, et qu'il espérait qu'il en viendrait d'autres qui auraient encore de plus parfaites connaissances de tout : vanité, inconstances, incertitudes, propres à tous les sectaires dogmatisans. *Voyez* LENTULUS Scipion, SERVET.

PAULI. *Voyez* PAULLI.

* PAULIAN (Aimé-Henri), petit-fils d'un ministre protestant converti sous Louis XIV, naquit à Nîmes en 1722. Il fit ses études chez les jésuites et entra fort jeune dans leur société. L'étude des sciences physiques fut sa principale occupation, et il les professa jusqu'à la suppression de son ordre. Le Père Paulian se livra depuis cette époque à la composition et à la publication de quelques ouvrages. Mais les orages de la révolution étant venus le surprendre au milieu de ses tranquilles occupations, il les abandonna pour se consacrer au ministère évangélique. La persécution sembla accroître son zèle, et la crainte du supplice n'arrêta pas son généreux dévouement. Le Père Paulian mourut octogénaire, vers 1802, dans le village de Manduel près de Nîmes où il s'était retiré. Nous lui devons : 1° *Dictionnaire de physique*, Avignon, 1761, 3 vol. in-4. Nous connaissons neuf éditions de cet ouvrage dont la dernière est de Paris, 5 vol. in-8; 2° *Nouvelles conjectures sur les causes des phénomènes électriques*, 1762, in-4; 3° *Traité de paix entre Descartes et Newton*, Avignon, 1764, 3 vol. in-12; 4° *Dictionnaire des nouvelles découvertes faites en physique*, 2 vol. in-8; 5° *Système général de philosophie*, 1769, 4 vol. in-12; 6° *Véritable système de la nature*, 1771, 2 vol. in-12; 7° *Dictionnaire philosophico-théologique*, 1774, in-8. Pelvert attaqua cet ouvrage assez mal à propos dans les lettres d'un théologien, et Paulian publia une défense. 8° *Guide des mathématiciens*, 1772, in-8; 9° *Commentaire sur l'analyse des infiniment petits de l'Hôpital*, in-8. Le Père Paulian avait un frère, avec lequel il prit part à quelques éditions de livres ecclésiastiques publiés à Nîmes chez Baumes.

PAULIN (Saint), que saint Athanase appelle un homme véritablement apostolique et un des plus intrépides défenseurs de la foi orthodoxe contre les ariens, remplaça saint Maximin dans le gouvernement de l'Eglise de Trèves. Constance, empereur arien, ayant fait assembler un concile à Arles en 353, contre saint Athanase, y appela aussi saint Paulin pour le faire souscrire à la condamnation du saint patriarche; mais le saint évêque, loin de

se prêter à une proposition aussi inique, fut le premier des évêques occidentaux qui osa se déclarer hautement pour saint Athanase. L'empereur le relégua en Phrygie, province de l'Asie Mineure, infectée de l'hérésie de Montan. Il eut beaucoup à souffrir pendant son exil, qui dura jusqu'à sa mort, arrivée en 358. Saint Jérôme parlant de lui, l'appelle un homme heureux par les souffrances : *Virum beatæ passionis*, et l'Eglise de Trèves le révère comme martyr. Saint Félix, 3e évêque après lui, fit transporter son corps de Phrygie à Trèves, vers l'an 396, et le déposa dans l'église qui porte aujourd'hui son nom. Saint Jérôme, dans son martyrologe, place la fête du saint au 31 août, jour auquel elle se célèbre encore aujourd'hui.

PAULIN (Saint), né à Bordeaux vers 353 d'une famille illustre par la dignité consulaire, fut conduit dans ses études par le célèbre Ausone. Ses talens, ses richesses et ses vertus l'élevèrent aux plus hautes dignités de l'empire. Il fut honoré du consulat l'an 378, et épousa peu de temps après Thérasie, fille illustre d'Espagne, qui lui apporta de grands biens. Au milieu des richesses, des honneurs et de la gloire, Paulin reconnut le néant des choses du monde. De concert avec sa femme, ils allèrent chercher une retraite en Espagne, où il avait des terres. Après y avoir demeuré 4 ans, ils se dépouillèrent en faveur des pauvres et des églises, et vécurent dans la continence. Le peuple et le clergé de Barcelone, touchés des grands exemples de vertu et de mortification que leur donnait Paulin, le firent ordonner prêtre en 393. Le saint solitaire, trop connu et trop admiré en Espagne, passa en Italie, et se fixa à Nole en Campanie, où il fit de sa maison une communauté de moines. Les habitans de cette ville le tirèrent de son monastère, pour le placer sur le siége épiscopal, l'an 409. Les commencemens de son épiscopat furent troublés par les incursions des Goths, qui prirent la ville de Nole. Ce fut dans ces malheurs publics que sa charité éclata davantage : il soulagea les indigens, racheta les captifs, consola les malheureux, encouragea les faibles, soutint les efforts. Après avoir donné des exemples d'humanité et de grandeur d'âme, il jouit assez paisiblement de son évêché jusqu'à sa mort, arrivée en 431, à 78 ans. Nous avons de ce saint plusieurs *ouvrages* en vers et en prose dans la *Bibliothèque des Pères*. La plus ample édition qui en ait été faite particulièrement est celle de Vérone, 1736, in-fol., par le marquis Maffei. On estime celle de le Brun Desmarettes, 1685, 2 tomes en 1 vol. in-4. On y trouve : 1° 51 *Lettres*, traduites en français, 1724, in-8, que saint Augustin ne se lassait point de lire ; 2° un *Discours sur l'aumône* ; 3° *Histoire du martyre de saint Géniès* ; 4° 32 *Pièces de poésie*. Le stile de saint Paulin est fleuri, quoiqu'il ne soit pas toujours correct. Il y a de la vivacité dans les pensées et de la noblesse dans les comparaisons. Il écrit avec onction et avec agrément, et on peut le mettre au rang des Pères de l'Eglise qui méritent le plus d'être lus. (*Voyez sa Vie*, in-4, par D. Gervaise, et le 2e tome *della nolana ecclesiastica Storia*, de Remondi, de la congrégation des somasques, Naples, 1759, in-fol. Cette histoire renferme la vie de saint Paulin et une excellente traduction italienne de ses *OEuvres*, surtout de ses poèmes.) On lit dans les *Dialogues* de saint Grégoire, que Paulin se mit dans les fers pour délivrer le fils d'une veuve, qui avait été pris par les Vandales : ce trait ne s'accorde pas avec les circonstances des temps et et de la vie de saint Paulin. Le Père Papebroch (*Act. Sanct.*, tom. 4, jun.) distingue trois Paulin de Nole, et prétend que ce fut le troisième qui se vendit aux Vandales avant l'an 535, et que c'est de lui qu'on doit entendre ce que dit saint Grégoire, qui composa ses *Dialogues* vers l'an 540.

PAULIN (Saint), né en Autriche, fut élevé au patriarcat d'Aquilée, vers l'an 777, par Charlemagne, qui voulait récompenser ses connaissances en littérature : l'année d'auparavant, il lui avait adressé un rescrit, où il lui donnait les titres de *Maître de grammaire* et de *très*

Vénérable. Paulin parut avec éclat au concile de Francfort, tenu en 794, contre Elipand de Tolède et Félix d'Urgel. Le savant archevêque réfuta ce dernier par ordre de Charlemagne, auquel il dédia son ouvrage. Il mourut en 804, aimé et estimé. Madrisius, prêtre de l'oratoire d'Italie, a publié en 1737, à Venise, in-fol., une édition complète des Ouvrages de ce saint, avec des notes et des dissertations fort curieuses. Les principaux sont : 1° le Traité de la Trinité, contre Félix d'Urgel, connu sous le nom de *Sacro-Syllabus*; 2° un livre d'*Instructions salutaires*, attribué long-temps à saint Augustin.

*PAULIN DE SAINT BARTHELEMY (Jean-Philippe WERDIN, plus connu sous le nom de), savant missionnaire, né en 1748 à Hof, sur la Leytha, près de Mannersdorf, dans la basse Autriche, prit l'habit du Mont Carmel en 1768 et s'embarqua pour la côte de Malabar en 1774. Après avoir passé 14 ans dans les missions de l'Inde où il remplit des fonctions importantes, il vint à Rome en 1790. Obligé de fuir devant les Français en 1798, il reparut dans la capitale du monde chrétien, après un exil de deux ans. Il y remplit quelques emplois honorables que lui confia Pie VII, et y mourut en 1806. Parmi les ouvrages nombreux que ce missionnaire a composés sur l'Inde, et dans lesquels il a répandu des notions plus justes que celles qu'on avait avant lui sur la littérature et les langues des peuples de l'Indoustan, nous citerons : *Sidha-rubam, seu grammatica samscrdamica cum dissertatione historicocritica in linguam samscrdamicam*, Rome, 1790, in-4; *Viaggio alle Indie orientali*, ibid.; 1796, in-4; traduit en français par Marchéna, avec des *observations* de Forster, d'Anquetil-Duperron et de M. Sylvestre de Sacy, Paris, 1808, 3 vol. in-8, avec un Atlas in-4.

PAULINE, dame romaine, qui réunissait les avantages de la naissance et de la figure, épousa Saturnin, gouverneur de Syrie, dans le premier siècle. Un jeune homme, bien mal nommé *Mundus*, conçut pour elle une violente passion, à laquelle il ne put jamais la faire répondre. Pour satisfaire ses désirs, il corrompit un des prêtres de la déesse Isis, qui fit dire à Pauline que le dieu Anubis voulait la voir en particulier. Mundus, sous le masque du dieu, jouit de l'objet de son amour. Quelque temps après, Pauline, ayant appris du jeune homme cet artifice, le découvrit à son mari, qui en porta ses plaintes à Tibère. Ce prince fit pendre les prêtres d'Isis, renverser le temple de cette déesse, après en avoir fait jeter la statue dans le Tibre. Mundus en fut quitte pour quelques années d'exil.

PAULINE (Pompeïa), femme de Sénèque le philosophe, voulut mourir avec son mari, et Sénèque, qui ne croyait pas qu'elle pût vivre sans lui, l'y exhorta. Elle s'était déjà fait ouvrir les veines; mais Néron les fit refermer.

PAULINE (Sainte). *Voyez* PAMMAQUE (Saint).

PAULLI (Simon), médecin naturaliste, né à Rostock en 1603, devint professeur de médecine à Copenhague, et fut appelé à la cour par Frédéric III, qui le fit son premier médecin. Christiern V, successeur de ce prince, lui donna l'évêché d'Arhusen, qui est devenu héréditaire dans sa famille. Il mourut en 1680 à 77 ans, après avoir publié plusieurs ouvrages : 1° un Traité *De febribus malignis*, 1678, in-4; 2° un *Traité de l'abus du tabac et du thé*, Strasbourg, 1681, in-4. Il en condamne l'usage. 4° *Quadripartitum de simplicium medicamentorum facultatibus*, Copenhangue, 1668, in-4. Il a donné le nom de *Quadripartitum* à cet ouvrage, parce qu'il l'a divisé selon les quatre saisons de l'année. 4° *Flora danica*, 1647, in-4, et Francfort, 1708, in-8, dans lequel il parle des plantes singulières qui naissent en Danemark et en Norwége. Cet ouvrage est enrichi de 393 figures. 5° *Viridaria regia varia et academica*, Copenhaguc, 1653, in-12. C'est un catalogue de plantes de différens jardins. — Son fils, Jacques-Henri PAULLI, se distingua aussi dans la médecine, fut professeur d'anatomie à Copenhague en 1662, professeur d'histoire en 1664, et obtint le titre d'historiogra-

phe de Frédéric III. Il ajouta à son nom celui de *Rosenschild*. On a de lui un ouvrage sur l'anatomie, Copenhague, 1663, in-4.

PAULLINI (Christian-François), né à Eisenach en 1643, exerça avec succès la profession de médecine à Hambourg, à Altona, et à Eisenach, où il mourut en 1712. On a de lui beaucoup d'ouvrages curieux. Les principaux sont : 1° *Description du chien*; 2°... *du buffle*; 3°... *du lièvre*; 4°... *du loup*; 5°... *de l'âne*; 6°... *de la taupe*; 7° *De pagis antiquis Germaniæ*, Francfort, 1699, in-12, etc. Et comme ouvrages plus étendus, il a laissé : 1° *Syntagma rerum et antiquitatum germanicarum*, Francfort, in-4; 2° *Historia isenacensis variis documentis illustrata*, in 4; 3° plusieurs *Dissertations historiques* dans le 3ᵉ vol. de la collection de Henri Meibomius; 4° *Theatrum illustrium virorum Corbeiæ Saxoniæ*, Iéna, 1686, in-4; 5° *Dissertationes historicæ, variorum monasteriorum Germaniæ origines, fundationes, explicantes*, Giessen, 1693, in-4.

PAULMIER DE GRENTEMESNIL (Julien Le), né en 1520, dans le Cotentin, d'une famille ancienne, docteur en médecine à Paris et à Caen, fut disciple de Fernel. Il guérit Charles IX d'une longue insomnie, et peu de temps après il suivit le duc d'Anjou dans les Pays-Bas, et y montra beaucoup d'ardeur pour le calvinisme, qu'il avait embrassé. Il mourut à Caen en 1588, à 68 ans. On a de lui : 1° un Traité *De vino et pomaco*, in-8, imprimé à Paris, en 1588; 2° *De lue venerea*, in-8; 3° *De morbis contagiosis*, in-4.—Il ne faut pas le confondre avec un autre médecin, Pierre PAULMIER, qui fut chassé en 1609 de la faculté de Paris, pour avoir ordonné l'antimoine, malgré l'arrêt du parlement qui en défendait l'usage : il publia plusieurs ouvrages pour défendre sa cause. *Voyez* GREVIN.

PAULMIER DE GRENTEMESNIL (Jacques Le), fils de Julien, né au pays d'Auge en Normandie, en 1587, fut élevé par son père dans la religion prétendue réformée. (Le Paulmier fut chargé par les protestans, ses corréligionaires, de présenter à Louis XIII leurs réclamations contre quelques infractions qu'on avait faites, disaient-ils, à l'édit de Nantes. Il se rendit en Hollande, en 1620, et servit sous le prince de Nassau contre les Espagnols. De retour à Caen, il indisposa contre lui un gentilhomme qui l'attaqua dans la rue, et qu'il eut le malheur de tuer. A 65 ans, il se battit encore avec un jeune homme vigoureux, et il le désarma. Il était depuis plusieurs années fixé dans son pays natal où il se livra à l'étude des belles-lettres et de l'antiquité jusqu'à sa mort, arrivée en 1670, à 83 ans. Il fut le premier promoteur de l'académie qui est établie à Caen. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Observationes in optimos auctores græcos*, Leyde, 1688, in-4; 2° une *Description de l'ancienne Grèce*, en latin, in-4, 1678. On trouve à la tête de cet ouvrage une ample *Vie* de l'auteur. 3° Des *Poésies* grecques, latines, françaises, italiennes, espagnoles, qui sont au dessous du médiocre. L'auteur versifiait en trop de langues pour réussir dans aucune. Le Paulmier mourut de la pierre.

* PAULZE (N.), fermier-général, né à Montbrison, perdit la vie sur l'échafaud en 1794. On lui doit divers *Mémoires* sur la Guyanne, où il avait formé une compagnie de commerce dans l'intention d'améliorer cette immense contrée. On lui attribue aussi la plus grande partie des détails commerciaux, et surtout ceux qui ont rapport aux possessions des Français en Asie et en Amérique, qui se trouvent dans *l'ouvrage de l'abbé Raynal*.

PAUSANIAS, général des Lacédémoniens, fils de Cléombrote, roi de Sparte, contribua beaucoup au succès de la journée de Platée, où Aristide livra bataille aux Perses, l'an 479 avant J. C. La valeur et la prudente activité de Pausanias forcèrent Mardonius, général de l'armée ennemie, à combattre dans un lieu étroit, où ses forces lui devinrent inutiles. Le nom persan n'en imposa plus aux Grecs. Pausanias porta ses armes et son courage en Asie, et mit en liberté toutes les colonies de la Grèce; mais il aliéna les cœurs par ses manières rudes

et impérieuses. Les alliés ne voulurent plus obéir qu'à des généraux athéniens. Pausanias, mécontent de sa patrie, se laissa séduire par les présens et les promesses du roi de Perse. Il trahit non seulement les intérêts de Lacédémone, mais il aspira encore à devenir le tyran de la Grèce. Les éphores, instruits de ses projets ambitieux, le rappelèrent. On avait de violens soupçons contre lui, mais aucune preuve suffisante. Sparte restait en suspens sur le sort de son sujet, lorsqu'un esclave à qui Pausanias avait remis une lettre pour Artabaze, satrape du roi de Perse, acheva de convaincre les magistrats de la trahison de cet indigne citoyen. Le coupable se sauva dans le temple de Minerve. On mura la porte de ce temple, et sa mère porta la première pierre. Il mourut dans ce temple, consumé par la faim, l'an 474 avant J. C.

PAUSANIAS, historien et orateur grec du 2e siècle, établi à Rome sous l'empereur Antonin le Philosophe, y mourut dans un âge très avancé. Cet auteur s'est fait un nom célèbre par son *Voyage historique de la Grèce*, en dix livres. Cet ouvrage, plein de faits historiques, de mythologie, de science géographique et chronologique, et où il est parlé de tant de héros et de tant de statues, est très utile à ceux qui veulent s'appliquer à l'histoire ancienne. Le stile, quoique serré et obscur, offre quelquefois des morceaux pleins de noblesse. Pausanias avait l'art de raconter, mais il était crédule, comme la plupart des anciens historiens; toutes les traditions populaires se trouvent consignées dans son livre. La meilleure édition que nous en ayons a été publiée en 1696, in-fol., avec les savantes remarques de Kuhnius. *Voyez* GÉDOYN. (Clavier en a publié une traduction française, Paris, 1814-21, 6 vol. in-8.)

PAUSIAS, peintre, natif de Sicyone, disciple de Pamphile, florissait vers l'an 360 avant J. C. Il réussissait dans un genre particulier de peinture appelé *à l'encaustique*, parce qu'on faisait tenir les couleurs sur le bois ou sur l'ivoire par le moyen du feu. Il est le premier qui ait décoré de cette sorte de peinture les voûtes et les lambris. On a surtout célébré parmi ses tableaux une femme ivre, peinte avec un tel art, que l'on apercevait à travers un vase qu'elle vidait tous les traits de son visage enluminé. La courtisane Glycère vivait de son temps, et elle était aussi de Sicyone; elle excellait dans l'art de faire des couronnes avec des fleurs. Pausias, pour lui faire sa cour, imitait ses couronnes avec le pinceau. On peut consulter le *Mémoire sur la peinture à l'encaustique*, par M. le comte de Caylus et M. Majaux, Paris, 1 vol. in-8.

PAUTRE (Antoine Le), architecte de Paris, excellait dans les ornemens et les décorations des édifices. Ses talens en ce genre lui méritèrent la place d'architecte de Louis XIV. Ce fut lui qui donna le dessin des cascades du château de Saint-Cloud, et qui bâtit l'église des religieuses de Port-Royal à Paris, en 1625. Il fut reçu à l'académie de sculpture en 1671. Cette compagnie le perdit quelques années après. Les *OEuvres* d'Antoine Le Pautre parurent à Paris en 1652, in-fol., avec 60 planches.

PAUTRE (Jean Le), parent du précédent, né à Paris en 1617, fut mis chez un menuisier, qui lui donna les premiers élémens du dessin. Il devint, par son application, un excellent dessinateur et un habile graveur. Ce maître entendait très bien les ornemens d'architecture et les décorations des maisons de plaisance, comme les fontaines, les grottes, les jets d'eau, et tous les autres embellissemens des jardins. Il fut reçu à l'académie royale de peinture et de sculpture en 1677, et mourut l'an 1682, à 65 ans. Son *œuvre* comprend plus de mille planches, dont le cavalier Bernini faisait un cas infini. On le partagea en trois vol. in-fol.— Son fils, pierre LE PAUTRE, né à Paris le 4 mars 1659, mort dans la même ville le 22 janvier 1744, s'appliqua à la sculpture. Plusieurs de ses ouvrages embellissaient Marly. Il fit à Rome, en 1691, le *groupe d'Enée et d'Anchise*, que l'on voit dans la grande allée des Tuileries. Il acheva en 1716 ce-

lui de *Lucrèce* qui se poignarde en présence de Collatinus. Le groupe de Lucrèce avait été commencé à Rome par Théodon.

* PAW ou PAUW (Corneille de), ecclésiastique allemand, né à Amsterdam en 1739, descendait d'une famille illustre du côté paternel, et était du côté maternel petit-neveu du grand pensionnaire de Witt. Orphelin dans un âge peu avancé, il fut recueilli par un chanoine de Liége qui était son parent et qui l'engagea à entrer dans l'état ecclésiastique. Le jeune Paw embrassa volontiers cette carrière et ne tarda pas à recevoir le sous-diaconat; mais il ne s'avança pas davantage dans les ordres. D'autres pensées occupaient son esprit inquiet; répandu dans le monde, il y obtint des succès, et se procura des liaisons qui le firent choisir par le prince évêque de Liége pour terminer une contestation survenue entre lui et la cour de Prusse. Pauw séjourna huit mois à Postdam, et sut gagner les bonnes grâces du grand Frédéric, qui lui fit vainement les offres les plus avantageuses pour le retenir dans ses états. Nommé bientôt chanoine de Xanten, il se livra dès lors à l'étude. C'est dans cette retraite qu'il composa ses ouvrages philosophiques. Quand les armées françaises pénétrèrent au delà du Rhin, le directoire n'oublia pas le sous-diacre philosophe, et lui fit offrir la place de commissaire du gouvernement dans le pays de Clèves : Pauw craignit d'accepter. Les bouleversemens dont il était témoin et les chagrins domestiques hâtèrent la fin de sa vie : il mourut le 7 juillet 1799. Pauw était oncle d'Anacharsis Clootz, si connu par le triste rôle qu'il joua dans la révolution française. On a donné à Paris, en 1785, une édition en 7 vol. in-8 des trois grands ouvrages de Pauw, qui sont : *Recherches philosophiques sur les Grecs*, *les Américains*, *les Egyptiens et les Chinois*. Il y a dans ces trois ouvrages des aperçus neufs, beaucoup d'érudition, et parfois de l'énergie dans le stile; mais on y trouve des paradoxes sans nombre, des faits controuvés et un esprit de philosophisme qui en rend la lecture dangereuse. L'auteur aime à contredire tous les historiens et à déprimer les peuples dont il parle. Sa science d'ailleurs est systématique et son esprit porté au paradoxe. Au reste ses ouvrages sont écrits d'un stile dur et incorrect.

PAUWELS (Nicolas), né en 1655, curé de Saint-Pierre, président du collége d'Arras, professeur royal du catéchisme à Louvain, sa ville natale, mort en 1718, a donné une *Théologie pratique* en 5 vol. in-12, Louvain, 1715. Elle est estimée.

PAVIE (Raimond de), baron de FOUQUEVAUX. *Voyez* ce dernier nom.

PAVILLON (Nicolas), évêque d'Aleth, fils d'Etienne Pavillon, correcteur de la chambre des comptes, et petit-fils de Nicolas Pavillon, savant avocat au parlement de Paris, naquit en 1597. Saint Vincent de Paul, instituteur des missions, sous la direction duquel il s'était mis, connut ses talens et les employa. Il le mit à la tête des assemblées de charité et des conférences des jeunes ecclésiastiques. La réputation de ses talens pour la chaire parvint au cardinal de Richelieu, qui l'éleva à l'évêché d'Aleth. Le nouvel évêque augmenta le nombre des écoles pour les filles et pour les garçons; il forma lui-même des maîtres et des maîtresses, et leur donna des instructions et des exemples. Ces actions de vertu et de zèle ne l'empêchèrent pas de s'élever contre les décrets du saint-Siége. (Ce prélat était lié avec le docteur Arnauld et avec ses amis et ses partisans, et plusieurs de ses actions en furent les conséquences.) Il se déclara contre ceux qui signaient le *Formulaire*, et cette démarche prévint Louis XIV contre lui. Ce monarque fut encore plus irrité, lorsque l'évêque d'Aleth refusa de se soumettre au droit de régale. (Saint Vincent de Paul écrivit souvent à son ancien ami pour lui faire de sages observations : elles parurent d'abord faire sur lui quelque effet; mais après la mort de saint Vincent il professa ouvertement ses opinions.) On l'accuse d'avoir mis tout en œuvre pour brouiller Louis XIV avec In-

nocent XI, afin qu'au moyen de ces divisions le parti fût tranquille et se fortifiât; en quoi il a malheureusement réussi. Il mourut dans la disgrâce, en 1677, âgé de plus de 80 ans. On a de lui: 1° *Rituel à l'usage du diocèse d'Aleth*, avec les instructions et les rubriques, en français, à Paris, en 1667 et 1670, in-4. Cet ouvrage est attribué au docteur Arnauld, par M. Dupin. Leydecker, théologien calviniste, assure, dans son *Histoire du jansénisme*, que ce livre tend à la destruction de l'Eglise catholique et de ses sacremens. Il fut examiné à Rome et condamné par le pape Clément IX; le décret est de 1668. L'évêque d'Aleth, malgré cet anathème, continua de faire observer son *Rituel* dans son diocèse. 2° Des *Ordonnances* et des *Statuts synodaux*, 1675, in-12; 3° *Lettre écrite au roi*, 1664. Elle fut, sur le réquisitoire de M. Talon, supprimée par arrêt du parlement de Paris du 12 décembre 1664. Sa *Vie* a été donnée au public en 1728, 3 vol. in-12, par Antoine de la Chassaigne de Châteaudun, docteur de Sorbonne, et par Lefèvre de Saint-Marc. C'est un panégyrique.

PAVILLON (Etienne), neveu du précédent, né à Paris en 1632, fut membre de l'académie française et de celle des Inscriptions et belles-lettres. Il se distingua d'abord en qualité d'avocat-général au parlement de Metz. L'amour du repos, la faiblesse de son tempérament, le retirèrent bientôt de la pénible carrière qu'il courait. Il se livra, dans un doux loisir, aux charmes de la poésie. Louis XIV lui donna une pension de 2000 livres. Madame de Pont-Chartrain, en lui envoyant le brevet, lui fit dire que ce *n'était qu'en attendant*... Pavillon, alors très malade, fit répondre à cette dame « que si elle voulait lui faire du bien, il » fallait qu'elle se dépêchât. » Il mourut en 1705, à 73 ans. Ses *Poésies* ont été recueillies en 1720, in-12, et réimprimées depuis en 2 petits vol. in-12. Quoique la plupart soient négligées, elles ont un naturel et une délicatesse qui flattent. Elles sont dans le genre de Voiture. Ses premiers écrits sentent la frivolité et la galanterie; mais il se dégoûta d'un genre vain et funeste, pour s'attacher à des idées plus nobles et plus utiles. (Son *Eloge* a été prononcé à l'académie française par Brûlart-Sillery, évêque de Soissons, qui le remplaça.)

PAVIN. *Voyez* SAINT-PAVIN.

* PAYEN (dom Basile), bénédictin, né, vers 1680, à Cendrecourt, en Franche-Comté, entra dans le cloître, en 1697, et fut professeur de philosophie et de théologie à l'abbaye de Murbach. Il remplit ensuite les emplois les plus importans de son ordre, et composa pour l'instruction des novices plusieurs ouvrages, tels que des *Grammaires*, des *Dictionnaires* latin, grec, hébreu, etc. Outre divers *Traités* de controverse, et des *Dissertations* contre les jansénistes, on cite encore de lui: 1° *Apparatus in omnes auctores sacros, tum veteris, tum novi Testamenti*, in-fol.; 2° *Apparatus in scriptores quatuor primorum sæculorum*, in-fol.; 3° *Opus criticum in auctores, tum sacros, tum non sacros, ecclesiasticos*, in-fol.; 4° *Bibliothèque séquanaise*, in-4. La dissertation qui la précède est relative à l'étendue et aux limites de la Séquanie, qui embrassait toute la Haute-Bourgogne, et une partie de la Suisse et du Bugey. Des *Recherches* sur l'origine des lettres et des arts dans cette province: ces Recherches sont rangées par ordre chronologique, dont les premiers sont *Terentius Varro Atacinus*, auteurs du poème *de Bello Sequanico*, et *Julius Titianus* qui, au commencement du 4e siècle, enseignait la rhétorique à Besançon. La bibliothèque de cette ville possède deux copies de l'ouvrage de dom Payen, l'une in-4, de la main de l'auteur, et l'autre en 2 vol. in-fol. Le savant Père Laire y a fait des corrections et des additions. 5° *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres du comté de Bourgogne*, in-4. 6° *Histoire de l'abbaye de Luxeuil et du prieuré de Fontaines*, in-fol.; 7° *Tractatus de origine gentium, linguarum et litterarum*, in-4; 8° *Dissertatio de veteribus Græcorum, Latinorum et Gallorum characteribus*, in-4; 9° *Vocabula-*

rium nominum celticorum, in-fol.; 10° *Traité du blason*, in-4; 11° *Abrégé de la science des Médailles*, in-4, etc. Tous ces ouvrages, la plupart manuscrits, ont été dispersés par la révolution avec la bibliothèque de l'abbaye de Murbach. Ce savant bénédictin mourut à Luxeuil, le 23 août 1756, âgé de 76 ans.

PAYNE. *Voyez* PAINE.

PAYS (René LE), sieur de Villeneuve, né à Nantes, l'an 1636, passa une partie de sa vie dans les provinces du Dauphiné et de Provence, où il était directeur général des gabelles. Il mêla les fleurs du Parnasse avec les épines des finances, et mourut en 1690. On a de lui: 1° les *Amitiés, Amours et Amourettes*, ouvrage mêlé de vers et de prose, que les dames et les jeunes gens lurent avec plaisir et avec le fruit d'y avoir au moins perdu leur temps; 2° *Zélotide*, histoire galante, qui n'eut point le suffrage des gens de goût; 3° un Recueil de pièces de poésies, *églogues*, *sonnets*, *stances*, où l'on trouve les finesses du bel esprit, et presque jamais les beautés du génie. Il le publia sous le titre de *Nouvelles œuvres*, Paris, 1672, 2 vol. in-12.

PAYVA. *Voyez* ANDRADA.

PAZ (Jacques Alvarez de), né à Tolède, en 1533, entra chez les jésuites en 1555. Après avoir gouverné plusieurs colléges, il fut nommé visiteur en Aragon, ensuite provincial du Pérou. Mais cette destination ayant été changée, il fut provincial de Tolède, et mourut dans cette ville, en 1580. Sainte-Thérèse, dont il était le directeur, en fait le plus grand éloge. « Ce bon Père, dit-elle, me fit » entrer dans une voie de plus grande » perfection. Il accompagnait ses paroles » de beaucoup de douceur, et des ma- » nières les plus insinuantes. » Il a donné plusieurs ouvrages de piété qui sont estimés; ils ont été traduits en plusieurs langues, et entre autres en français par le Père Belon, et imprimés à Lyon, en 1740.

PAZMANI ou PAZMAN (Pierre), né au Grand-Waradin en Hongrie, se fit jésuite, se distingua par son zèle pour le salut des âmes, et remplit long-temps les fonctions de missionnaire dans sa patrie. Il s'acquit une telle réputation, qu'après la mort du cardinal Forgace, archevêque de Strigonie, les magnats de Hongrie et l'empereur Mathias demandèrent au saint-Siége qu'il fût nommé son successeur. Il fallut des ordres exprès du souverain pontife pour le contraindre à l'accepter. Monté sur ce siége, ses premiers soins furent de réparer les maux que l'hérésie avait faits dans son vaste diocèse. Il ramena au bercail par sa douceur, son affabilité et son grand talent d'instruire, beaucoup de brebis égarées; il réforma son clergé, publia des lois, et tint plusieurs synodes à cet effet. Vivant comme un simple religieux, à peine avait-il les meubles nécessaires à ses besoins. Ses revenus étaient consacrés à soulager les pauvres, à construire des églises, et à élever d'autres pieux monumens à la religion. Tirnau lui doit sa cathédrale, Presbourg un beau collége, et plusieurs villes d'édifiantes et d'utiles fondations. Ferdinand II lui obtint le chapeau de cardinal, en 1629. Il mourut à Presbourg, le 16 mars 1637. On a de lui: 1° un grand nombre d'ouvrages ascétiques, polémiques, etc., en hongrois; 2° des *Sermons* pour les dimanches et les fêtes, dans la même langue, 1636, in-fol.; 3° quelques ouvrages polémiques, en latin; 4° *Vindiciæ ecclesiasticæ*, Vienne, 1620, in-4; 5° *Acta et decreta synodi strigoniensis celebrata*, 1629, Presbourg, 1629, in-4, etc.

PAZZI (Jacques), banquier florentin, d'une famille distinguée, fut chef de la faction opposée aux Médicis. (*Voy.* MÉDICIS Laurent, surnommé *le Grand*.) La maison de Pazzi se réconcilia dans la suite avec les Médicis, et s'unit à elle par des mariages. Côme Pazzi, archevêque de Florence, en 1508, homme versé dans la littérature grecque et romaine, aurait été honoré de la pourpre par Léon X, son oncle et son ami, s'il n'était mort peu de temps après l'élection de ce pontife. Il traduisit *Maxime de Tyr*, de grec en latin. — Alexandre Pazzi, son frère, publia quelques *Tragédies*, et une *Traduction* de la poétique d'Aris-

tote, qui lui a mérité une place dans les éloges de Paul Jove.

PAZZI. *Voyez* MADELAINE.

*PEARCE (Zacharie), savant évêque anglican, naquit à Londres, en 1690, d'un distillateur. Après avoir fait ses études au collége de Westminster, ensuite à celui de la Trinité à Cambridge, il fut agrégé à ce dernier établissement, puis reçu docteur, en 1724. Nommé, en 1739, doyen de Winchester, il fut élevé, en 1748, au siége épiscopal de Bangor, qu'il quitta, en 1756, pour celui de Rochester, auquel il réunit dans la suite le doyenné de Westminster. On trouve plusieurs articles de lui dans le *Guardian* et dans le *Spectator*, journaux anglais; il était encore à Cambridge quand il travaillait à ces feuilles : depuis il a donné : 1° une édition de *Longin*, 1724; 2° un *Essai sur l'origine et les progrès des temples*; 3° une édition de Cicéron, *De Officiis*; 4° une *Revue du texte de Milton*; 5° un *Rapport sur le collége de la Trinité à Cambridge*; 6° une *Défense des miracles de Jésus-Christ*, en anglais, contre Woolston, qui les avait attaqués, 1727 et 1728, Londres, 1732, in-8; 7° quelques *Lettres* contre Middleton, à l'occasion de sa *Lettre* à Waterland; 8° un *Commentaire* avec des *notes*, sur les quatre évangélistes et les Actes des Apôtres, Londres, 1777, et une nouvelle *Traduction* de la première Epître de saint Paul aux Corinthiens, 2 vol. in-4. Ils ne parurent qu'après sa mort, avec 4 volumes de ses *Sermons*. Pearce, comme Hoadly, réduisait la sainte scène à une simple cérémonie. Il mourut en 1774. On lui éleva un fort beau monument dans l'abbaye de Westminster. On peut consulter sur ce prélat l'ouvrage publié par John Derby, qui a pour titre *Mémoires de Pearce*.

PEARSON (Jean), né à Snoring, en 1612, fut élevé à Eaton et à Cambridge, et prit les ordres selon le rit anglican, en 1639. Il eut ensuite plusieurs emplois ecclésiastiques, jusqu'à la mort funeste de Charles Ier, dont il était zélé partisan. Il demeura sans emploi sous Cromwel; mais Charles II étant remonté sur le trône le fit son chapelain, le nomma principal du collége de la Trinité, et enfin, en 1672, évêque de Chester, où il mourut, en 1686. Ce prélat fut un exemple de la force et de la faiblesse de l'esprit humain. Après avoir fait éclater son génie dans la maturité de l'âge, il perdit entièrement la mémoire sur la fin de ses jours, et tomba dans l'enfance. Ses mœurs et son caractère étaient faciles; on le trouvait même trop relâché dans son diocèse; et l'on ne peut nier qu'il ne fût plus sévère dans ses écrits que dans sa conduite. (Il eut en 1657, et conjointement avec Gunning, depuis évêque d'Aly, une conférence avec deux prêtres catholiques, sur le schisme d'Angleterre. Les actes de cette conférence devaient rester secrets; mais les protestans prétendent qu'il en parut une copie infidèle à Paris, en 1658, sous le titre du *Schisme démasqué*, réimprimée sous le règne de Jacques II.) On a de lui un grand nombre d'ouvrages. Les principaux sont : 1° *Vindiciæ epistolarum sancti Ignatii*, 1672, in-4; ouvrage dans lequel il démontre l'authenticité des Epîtres de saint Ignace martyr, contre quelques calvinistes; 2° des *Annales de la vie et des ouvrages* de saint Cyprien, qui se trouvent dans l'édition de ce Père, donnée par Jean Fell, évêque d'Oxford; 3° un excellent *Commentaire* en anglais sur le Symbole des apôtres. Il a été traduit en latin, in-4, Francfort, 1691. 4° Les *Annales de la vie de saint Paul*, et des *Leçons* sur les *Actes des Apôtres*, avec des *Dissertations* chronologiques sur l'ordre et la succession des premiers évêques de Rome, en latin, etc. Ces deux ouvrages se trouvent dans ses *Opera posthuma*, 1688, in-4; 5° *Prolegomena in Hieroclem*, in-8, avec les *OEuvres* de ce philosophe. Dans tous ces écrits, on voit le savant profond, le critique judicieux, et, ce qui est plus rare dans un écrivain anglican, on y trouve beaucoup de modération à l'égard de l'Eglise catholique. On lui doit aussi, conjointement avec son frère Richard, mort en 1670, catholique romain, une édition des *grands Critiques*, Londres, 1660, 10 vol. in-fol., réimprimés à Amsterdam, en 1684, 8

tomes en 9 vol. in-fol. Il faut y joindre le *Thesaurus theologico-philologicus*, Amsterdam, 1701 et 1702, 2 vol. in-fol.; la *Critica sacra* de Louis de Dieu, 1 vol. in-fol.; la *Synopsis criticorum*, Londres, 1669, ou Utrecht, 1684, 5 vol. in-fol.

* PECCHIOLI (Antonio-Alamanno), ecclésiastique florentin, naquit à Sesto, village de l'état de Florence, et fut d'abord maître à l'école des clercs de l'église de Saint-Laurent de cette ville, dont, par la suite, il devint prébendé. Il mourut à Florence, le 30 juin 1748. On a de lui: *Tractatus peregrinarum recentiumque quæstionum, occasione accepta à singulari libro de eruditione apostolorum, et a commentario de recta christianorum, in eo quod ad mysterium divinæ Trinitatis attinet, sententia, evulgatis per Exc. Jos. Lami*, Venise, 1748, in-8. Ce livre attaquait le célèbre abbé Lami; il y répondit par un livre intitulé: *Esame di alcune asserzioni del signor Antonio Alamanno Pecchioli, nel suo libro intitolato: Tractatus peregrinarum recentiumque quæstionum*, etc., Florence, 1749. Si l'âge de Pecchioli et la date de son ouvrage sont exprimés avec exactitude, cet ecclésiastique avait 80 ans quand il publia son ouvrage, et il n'existait plus lorsque la réponse de l'abbé Lami parut.

PÉCHANTRÉ (Nicolas DE), poète dramatique, naquit à Toulouse, en 1638, d'un chirurgien de cette ville. Il fit quelques pièces de vers latins, qui sont estimées, et s'appliqua principalement à la poésie française. Couronné trois fois par l'académie des jeux floraux, il se crut digne des lauriers du théâtre. Il vint donc à Paris, et débuta par la tragédie de *Geta*, représentée, en 1687, avec de grands applaudissemens; il l'avait dédiée au grand-dauphin, qui l'en récompensa largement. Il donna ensuite *Jugurtha, roi de Numidie*, 1692 (qui lui coûta 8 ans de travail), et la *Mort de Néron*. On a encore de lui: le *Sacrifice d'Abraham* et *Joseph vendu par ses frères*; tragédies qui ont été représentées à Paris dans plusieurs colléges de l'université. On rapporte, à l'égard de sa tragédie de la *Mort de Néron*, une anecdote assez singulière: Péchantré travaillait ordinairement dans une auberge; il oublia un jour un papier où il disposait sa pièce, et où il avait mis, après quelques chiffres: *Ici le roi sera tué*. L'aubergiste avertit aussitôt le commissaire du quartier et lui remit le papier en main. Le poète, étant revenu à son ordinaire à l'auberge, fut bien étonné de se voir environné de gens armés qui voulaient s'emparer de sa personne. Mais ayant aperçu son papier entre les mains du commissaire, il s'écria plein de joie: *Ah! le voilà; c'est la scène où j'ai dessein de placer la mort de Néron.* C'est ainsi que l'innocence du poète fut reconnue. Péchantré mourut à Paris, en 1708.

PECHLIN (Jean-Nicolas), né en 1646, reçut le bonnet de docteur en médecine en 1667, à Leyde sa patrie, obtint une chaire à Kiel, en 1673, fut nommé successivement premier médecin, bibliothécaire et conseiller du duc de Holstein-Gottorp, et ensuite précepteur du prince héréditaire. C'est en cette qualité qu'il l'accompagna à Stockolm en 1704. Il y mourut en 1706. On a de lui divers ouvrages, dont quelques-uns font preuve plutôt de son éloquence que de la solidité de son jugement. 1° *De purgantium medicamentorum facultatibus*, Amsterdam, 1702, in-8; 2° *De vulneribus sclopetorum*, Kiel, 1674, in-4; 3° *De aeris et alimenti defectu et vita sub aquis*, 1676, in-8; 4° *De habitu et colore Æthiopum*, Kiel, 1677, in-8. Il établit le siége de la couleur des nègres dans le réseau cutané, et dit que la bile contribue à cette couleur, par la noirceur dont elle est empreinte. Barrère a fait revivre cette opinion vers le milieu du 18e siècle: l'on doit convenir qu'elle est simple et naturelle; d'autres attribuent aussi, avec beaucoup de vraisemblance, cette noirceur à la dilatation des mailles du réseau, qui par-là absorbe plus de rayons. Quoi qu'il en soit, il est tellement certain que c'est une affaire de climat et de diverses circonstances locales, et purement accidentelles relativement à la constitution physique de l'homme, qu'on a vu

des nègres blancs et des Européens noirs, des nègres blancs et noirs dans les différentes parties du corps. (*Voyez* le *Cath. phil.*, n° 48, et le *Journ. hist. et litt.*, 1er mars 1787, p. 389.) 5° *Theophilus Bibalcus*, Paris, 1685, in-12. C'est un éloge du thé, écrit en stile poétique. 6° *Observationum physico-medicarum libri tres*, Hambourg, 1691, in-4. On y trouve d'excellentes remarques, mais aussi beaucoup de preuves de la crédulité de Pechlin.

PECK (Pierre) *Peckius*, jurisconsulte de Ziriczée en Zélande, enseigna pendant 40 ans le droit à Louvain, et devint en 1586 conseiller de Malines, où il mourut en 1589. On a de lui divers ouvrages de jurisprudence, qu'on a recueillis à Anvers en 1647, in-fol. — Pierre Peckius, son fils, conseiller de Malines, puis chancelier de Brabant et conseiller d'état, se distingua par sa science et hérita de son père une piété tendre, et un grand zèle pour l'orthodoxie. Ses talens pour les négociations éclatèrent surtout à la cour de France, en Allemagne et en Hollande, où il fut envoyé en qualité d'ambassadeur. Il est mort à Bruxelles en 1625, et a laissé *Votum pro studiis humanitatis*, Anvers.

PECQUET (Jean), médecin de Dieppe, mort à Paris en 1674, avait été médecin du célèbre Foucquet, qu'il entretenait à ses heures perdues des questions les plus agréables de la physique. Il s'est immortalisé par la découverte d'une veine lactée, qui porte le chyle au cœur, et qui de son nom est appelée *le réservoir de Pecquet*. Cette découverte fut une nouvelle preuve de la vérité de la circulation du sang; mais elle lui attira plusieurs adversaires, entre autres Riolan, qui écrivit contre lui un livre intitulé : *Adversus Pecquetum et pecquetianos*. On a de Pecquet : 1° *Experimenta nova anatomica*, Paris, 1654; 2° *De thoracicis lacteis*, contre Riolan, Amsterdam, 1661. Ce médecin avait l'esprit vif et actif; mais cette vivacité le jetait quelquefois dans des opinions dangereuses. Il conseillait comme un remède universel l'usage de l'eau-de-vie; elle fut pour lui une eau de mort, en avançant ses jours, qu'il aurait pu employer à l'utilité du public.

PECQUET (Antoine), grand-maître des eaux et forêts de Rouen, et intendant de l'école militaire en survivance, naquit à Paris en 1704, et mourut dans cette ville en 1762. On a de lui : 1° *Analyse de l'Esprit des Lois*, et l'*Esprit des maximes politiques*, 1757, 3 vol. in-12; 2° *Lois forestières de France*, 1753, en 2 vol. in-4, ouvrage estimé; 3° l'*Art de négocier*, in-12; 4° *Pensées sur l'homme*, in-12; 5° *Discours sur l'emploi du loisir*, in-12; 6° *Parallèle du cœur, de l'esprit et du bon sens*, in-12; 7° quelques *Traductions* de poésies italiennes.

* PÉDÉROBA (Pierre-Marie de), religieux mineur réformé de Saint-François, ainsi appelé de *Pederoba*, son lieu natal, gros bourg du territoire de Trévise, naquit le 3 février 1703 : son nom était *Pietra Rossa*. Il entra dans l'ordre des mineurs réformés, au couvent de Bassano, le 9 novembre 1719. Chargé de professer successivement la rhétorique, la philosophie et la théologie, il s'en acquitta avec un grand succès. Son talent pour la chaire augmenta sa célébrité; il prêcha, pendant plus de quarante ans, à Rome, à Trévise et dans les principales villes d'Italie. Dans les dernières années de sa vie, il se retira à Trévise, et y mourut le 6 novembre 1785. On a imprimé son *Carême*, Vicence, 1786, 2 vol. in-4; il est dédié à Victor-Amédée, roi de Sardaigne. Le caractère d'éloquence du Père de Pédéroba est la véhémence, la force et l'onction. Outre son *Carême*, on a de lui un volume de *panégyriques* et de *Sermons*, Vicence, 1788. Benoît XIV l'avait honoré du titre de *prédicateur des prédicateurs*.

PEDIANUS. *Voyez* Asconius.

PEDRUZZI ou Pedruzi (Paul), savant jésuite de Mantoue, né en 1644, se fit un nom par ses connaissances dans l'antiquité. Ranuce, duc de Parme, le choisit en 1680, pour arranger son riche cabinet de médailles. Ce travail l'occupa jusqu'à sa mort, arrivée l'an 1721, à 77 ans. On a de lui 8 vol. du *Museo Farnèse*, imprimés de 1694 à 1727, qui forment 10 tomes in-fol. Pedruzzi était un homme

estimable pour les qualités du cœur et de l'esprit. (Le Père Piovene, aussi jésuite, compléta la *collection* de Pedruzzi en y ajoutant deux volumes, dont le 10e parut en 1727.)

PÉGASE (Manuel Alvarès), jurisconsulte portugais, natif d'Estremos, mort à Lisbonne en 1696, à 60 ans, laissa un *Recueil* des ordonnances et des lois de Portugal, qui a été continué après sa mort; il est en 14 vol. in-fol., depuis 1669 jusqu'en 1714 : il a encore laissé d'autres ouvrages, qui ne l'empêchèrent pas de donner ses avis sur les affaires des particuliers.

PEGUILLON (*Voyez* BEAUCAIRE de).

*PEIGNÉ (Etienne), né à Paris le 30 décembre 1748, se consacra de bonne heure à l'enseignement et fut professeur à Reims, à Amiens, à Liége et à Moulins. Après avoir obtenu l'éméritat et une pension de l'université, il mourut à Paris le 14 décembre 1822. Sans parler d'un *Traité de Mythologie*, qu'il composa pour ses élèves, et qu'on a livré à l'impression après sa mort, il a laissé un *Précis de la vie de Jésus-Christ, extrait de l'Evangile et des meilleurs auteurs qui ont écrit sur cette matière, avec des notes historiques, géographiques et chronologiques, à l'usage de la jeunesse, particulièrement destiné aux établissemens d'instruction publique; ouvrage autorisé par monseigneur l'archevêque de Paris*, Paris, Chanson, 1821, 2 vol. in-12 et in-18; — 2e *édition, revue, corrigée et augmentée de la citation en marge des textes de l'Evangile et des saintes Ecritures*, Paris, 1822. Cet ouvrage, dont les journaux ont fait, dans le temps, un éloge mérité, décèle dans son auteur une connaissance profonde de nos livres saints, jointe à un genre d'écrire très bien approprié au sujet. Peu de temps avant sa mort, il avait entrepris les *Vies particulières des apôtres*, pour faire suite à celle de Jésus-Christ; il ne put achever ce travail.

PEIRESC (Nicolas-Claude FABRI, seigneur de), conseiller au parlement d'Aix, naquit au château de Beaugencier en Provence, l'an 1580 : sa famille, originaire d'Italie, était établie en Provence depuis le 13e siècle. Après avoir étudié avec succès à Aix, à Avignon et à Tournon, il passa en Italie, et s'arrêta à Padoue, pour finir son droit. Venise, Florence, Rome, Naples, le possédèrent ensuite tour à tour. Il y parut en savant qui voulait tout voir et tout remarquer. De retour à Aix, il y prit, en 1604, le degré de docteur. Les thèses qu'il soutint dans cette occasion pendant trois jours de suite, furent long-temps célèbres en Provence. Le jeune savant se rendit ensuite à Paris, où les de Thou, les Casaubon, les Pithou, les Sainte-Marthe, l'aimèrent et l'estimèrent. Il alla de là en Angleterre, y visita les savans de Londres et d'Oxford, et fut très bien accueilli par le roi Jacques. De Londres il passa en Hollande, et vit Joseph Scaliger à Leyde, et Hugues Grotius à La Haie. Enfin après avoir parcouru la Flandre et une partie de la France, il revint à Aix, et y fut reçu conseiller au parlement. Sa maison fut dès lors l'asile des sciences et le bureau d'adresse de tous les savans. Cet homme illustre finit par embrasser l'état ecclésiastique. (Louis XIII lui donna l'abbaye de Notre-Dame de Guistre, au diocèse de Bordeaux, et l'autorisa en même temps à conserver sa place de conseiller. Ce double emploi ne lui faisait point négliger les sciences : sa maison était surmontée d'un observatoire encombré de livres, pour la conservation desquels il nourrissait un grand nombre de chats; c'est lui qui a introduit en France l'espèce d'Angora. Il entretenait chez lui un peintre, un graveur, un sculpteur, un relieur et un copiste. Peiresc acclimata dans son beau jardin botanique plusieurs plantes étrangères, et entre autres *le figuier d'Adam*, dont le fruit lui semblait être *le raisin* que les éclaireurs de Moïse lui apportèrent de la *Terre promise*.) Peiresc mourut à Aix, en 1637, également regretté pour les qualités brillantes et les morales. On célébra son mérite en toutes sortes de langues, et ce recueil d'éloges a été imprimé sous le titre de *Panglossia*. Cependant cet homme d'une érudition vaste et variée n'a fini aucun ouvrage. On n'a de lui

qu'une *Dissertation* curieuse et savante *sur un trépied ancien*, imprimée dans le tome 10e des *Mémoires de littérature* du Père Desmolets. Il a laissé plusieurs manuscrits; mais la plupart n'ont pas reçu le dernier coup de plume. Gassendi a donné la *Vie* de ce savant, La Haie, 1651, in-8, écrite avec beaucoup de pureté et d'élégance; et traduite en français par M. Requier, in-12, 1770. (Dans une édition de Malherbe, publiée à Caen en 1822, on a donné 1 vol. des lettres de Malherbe à Peiresc et de Peiresc à Malherbe.)

PEIROUSE. *Voyez* PICOT *et* LAPÉROUSE.

PÉLAGE Ier, Romain, diacre de l'Eglise romaine, fut archidiacre du pape Vigile, et apocrisiaire en Orient, où il se signala par sa prudence et sa fermeté. Il fut mis sur la chaire de saint Pierre en 555. Il dut en partie son élévation à l'empereur Justinien, qui avait goûté son esprit. Le nouveau pontife s'appliqua à réformer les mœurs et à réprimer les nouveautés. Il condamna les trois chapitres, dont il paraissait avoir parlé favorablement en écrivant en 546 à Ferrand, diacre de Carthage, pour le prier de délibérer, avec son évêque et les autres les plus instruits, sur cette affaire; et travailla à faire recevoir le 5e concile, tenu à Constantinople en 553. Vigile, son prédécesseur, s'était long-temps opposé à cette condamnation (quoiqu'à la fin il y ait acquiescé), parce qu'il craignait qu'elle ne fît regarder comme hétérodoxes des hommes dont la foi lui paraissait pure, quoique leurs écrits prêtassent à la censure. Pélage approuva la condamnation de leurs écrits dans des circonstances où leurs personnes semblaient n'être plus compromises, et où les eutychiens ne paraissaient plus pouvoir tirer avantage de cette condamnation. (*Voyez* IBAS, VIGILE.) Dans l'attaque des erreurs dominantes, il arrive très naturellement que les personnes les mieux intentionnées semblent donner dans une extrémité opposée, et s'écarter de ce milieu si étroitement circonscrit, où se tient la vérité. Or, rien n'est plus raisonnable que de ne pas confondre les défenseurs, peut-être trop ardens de l'orthodoxie, avec les partisans d'une erreur reconnue. Et c'est sous ce point de vue qu'il faut envisager la conduite quelquefois inégale, quelquefois même opposée, mais toujours conséquente, que les pontifes et les conciles ont tenue à l'égard des doctrines et des docteurs. Les évêques de Toscane refusant d'adhérer au 5e concile, et s'étant séparés de la communion de Pélage, il leur écrivit en ces termes remarquables : « Comment ne croyez-vous pas être séparés de la communion de tout le monde, si vous ne récitez pas mon nom suivant la coutume, dans les saints mystères; puisque, tout indigne que j'en suis, c'est en moi que subsiste à présent la fermeté du siége apostolique avec la succession de l'épiscopat? » Les Romains assiégés par les Goths lui durent beaucoup. Il distribua des vivres, et obtint de Totila, à la prise de la ville en 556, plusieurs grâces en faveur des citoyens. Il mourut en 559. On a de lui 16 *Epîtres*. Le droit que s'attribua alors Justinien dans l'élection des papes (droit nouveau selon le Père Pagi), soutenu par ses successeurs, occasiona, dans la suite, des vacances du siége de Rome beaucoup plus longues qu'auparavant. On voit cependant que, dès le temps d'Odoacre, les souverains d'Italie avaient prétendu diriger, ou, si l'on veut, troubler cette élection. (Il eut pour successeur Jean III.)

PÉLAGE II, Romain, fils de Wingil, qui est un nom goth, obtint le trône pontifical après Benoît Ier, en 578. Il s'opposa à Jean, patriarche de Constantinople, qui prenait le titre d'*évêque œcuménique* (*voyez* GRÉGOIRE le Grand *et* PHOCAS), et travailla avec zèle, mais sans succès, à ramener à l'unité de l'Eglise les évêques d'Istrie, qui faisaient schisme pour la défense des trois chapitres. (*Voyez* VIGILE pape, *et* IBAS.) Il s'éleva de son temps une maladie extraordinaire, aussi subite que violente : souvent on expirait en éternuant et en bâillant; d'où est venu, selon quelques historiens, la coutume de dire à celui qui éternue : *Dieu vous bénisse!* et celle de faire le

signe de la croix sur la bouche lorsqu'on bâille. Pélage II fut attaqué de cette peste, et en mourut l'an 590. Sa mort fut honorée des larmes des pauvres, qu'il secourait avec largesse. On lui attribue 10 *Epîtres;* mais la 1re, la 2e, la 8e et la 9e sont supposées. Il eut pour successeur saint Grégoire le Grand.

PÉLAGE, appelé par son père *Morgan* ou *né sur les bords de la mer*, nom qu'il changea contre celui de *Pelagius*, est un fameux hérésiarque, né au 4e siècle dans la Grand-Bretagne. Il embrassa l'état monastique à Bangore, dans le pays de Galles, et vint à Rome, où il se lia avec Rufin le Syrien, disciple de Théodore de Mopsueste, qui lui apprit les erreurs de son maître. Pélage était né avec un esprit ardent et impétueux. En étudiant l'Ecriture et les Pères, il fixa son attention sur tous les endroits qui défendent la liberté de l'homme contre les partisans de la fatalité; et tout ce qui prouvait la corruption de l'homme et le besoin de la grâce lui échappa. « Le péché originel, » ce grand centre, dit un théologien, où » se réunissent les fils divers qui conduisent vers la sortie du labyrinthe, dont » l'ignorance ou l'oubli avait fait éclore » l'hérésie de Manès, de Cerdon, de Marcion, et engendré tant de creux systèmes sur le bien et le mal, tant de vaines » disputes sur l'homme et sur le Créateur; » ce mystère qui en explique tant d'autres, et dont la croyance devient par-là même si raisonnable, que les sages » de l'antiquité profane ont entrevu, et » qu'ils ont plus ou moins clairement » énoncé, Pélage l'a méconnu. » (*Voyez* OVIDE, PLATON, PLINE, TIMÉE.) Pélage développa ses idées dans le 4e livre du *Libre arbitre*, qu'il publia contre saint Jérôme, et dans lequel il découvrait toute sa doctrine, en y ajoutant des erreurs nouvelles. Les principales étaient: 1° qu'Adam avait été créé mortel, et qu'il serait mort, soit qu'il eût péché ou non; 2° que le péché d'Adam n'avait fait de mal qu'à lui, et non à tout le genre humain; 3° que la loi de Moïse conduisait au royaume céleste aussi bien que l'Evangile; 4° qu'avant l'avénement de J. C. les hommes ont été sans péché; 5° que les enfans nouveau-nés sont dans le même état où était Adam avant sa chute; 6° que tout le genre humain ne meurt point par la mort et par la prévarication d'Adam, comme tout le genre humain ne ressuscite point par la résurrection de J. C.; 7° que l'homme naît sans péché, et qu'il peut aisément obéir aux commandemens de Dieu, s'il veut. Rome ayant été prise par les Goths, Pélage en sortit, et passa, en 409, en Afrique avec Célestius, le plus habile de ses sectateurs. Il ne s'arrêta pas long-temps en Afrique; il y laissa Célestius, qui se fixa à Carthage, où il enseigna les sentimens de son maître. Cependant Pélage dogmatisa en Orient où il s'était rendu. Ses erreurs furent dénoncées au concile de Diospolis. Les Pères de cette assemblée les anathématisèrent solennellement, et l'auteur fut forcé de se rétracter; mais cette rétractation ne changea pas son cœur. Il fut condamné de nouveau, en 416, dans le concile de Carthage et dans celui de Milève. Les Pères de ces conciles firent part de leur jugement au pape Innocent Ier, qui se joignit à eux, et confirma leur décret. Ce fut après cette décision du saint-Siége, que saint Augustin dit à l'hérésiarque: La cause est finie après que Rome a prononcé: *Inde rescripta venerunt, causa finita est: utinam aliquando finiatur error.* Innocent Ier étant mort peu de temps après, Pélage écrivit à Zozime, son successeur, et lui députa Célestius, pour faire lever l'excommunication portée contre lui et contre son ami. Le pape Zozime voulut bien recevoir son apologie; mais il assembla en même temps des évêques et des prêtres, qui condamnèrent les sentimens de Pélage, en approuvant la résolution où il était de se corriger. Il reçut en même temps une *Confession de foi* de Pélage, où il désavouait les erreurs qui pouvaient lui être échappées. Zozime, trompé par cette soumission apparente, écrivit en sa faveur aux évêques d'Afrique, pour les prier, non de lever l'excommunication lancée contre lui, comme quelques auteurs l'ont dit, mais de différer de deux mois la décision de cette af-

faire. Ces prélats assemblèrent un nouveau concile à Carthage, en 417, et ordonnèrent que la sentence prononcée par le pape Innocent, contre Pélage et Célestius, subsisterait jusqu'à ce qu'ils anathématisassent leurs erreurs. Le pape Zozime eut la grandeur d'âme de reconnaître qu'il avait été surpris. Il confirma le jugement du concile et condamna les deux hérétiques dans le même sens que son prédécesseur. L'empereur Honorius, instruit de ces différens anathèmes, ordonna qu'on traiterait les pélagiens comme des hérétiques, et que Pélage serait chassé de Rome avec Célestius, comme hérésiarques et perturbateurs. Ce rescrit est du 30 avril 418. Le 1er mai suivant, il y eut encore un concile à Carthage contre les pélagiens, dans lequel brilla saint Augustin, le docteur de la grâce. On y dressa neuf articles d'anathèmes contre cette hérésie. Les évêques qui ne voulurent point souscrire à la condamnation, furent déposés par les juges ecclésiastiques, et chassés de leur siége par l'autorité impériale. Pélage, obligé de sortir de Rome, se retira à Jérusalem, où il ne trouva pas d'asile; et l'on n'a su ni en quel temps ni en quel pays il mourut. Quelques saints Pères ont loué les mœurs de cet hérésiarque : mais Orose et plusieurs autres Pères ont soutenu qu'on l'avait mal connu; que sa prétendue vertu n'était qu'hypocrisie, qu'il aimait la bonne chère, et qu'il vivait dans la mollesse et les délices. Julien d'Eclane fut le chef des pélagiens après la mort de leur premier père. Cette hérésie prit une nouvelle forme sous ce nouveau chef. Elle ravagea pendant quelque temps l'Orient et l'Occident, et s'éteignit enfin tout-à-fait. Nous avons de Pélage une *Lettre* à Démétriade, dans le tome deuxième de saint Augustin, dans l'édition des bénédictins; des fragmens de ses 4 livres du *Libre arbitre*, et des *Commentaires* sur les Epîtres de saint Paul, qui se trouvent dans l'*Appendix operum divi Augustini*, Anvers, 1703, in-fol. On voit par ses écrits qu'il avait de l'esprit, mais qu'il n'était pas savant; il rebute par la stérilité et la sécheresse de son stile. L'*Histoire du pélagianisme* a été écrite par le cardinal Noris et par le Père Patouillet, 1751, in-12. Cette dernière, moins savante que celle du cardinal, est bien écrite, pleine de vues sages et profondes; l'auteur nous montre dans le pélagianisme toute la tortuosité et les artifices de l'hérésie qui lui est contradictoirement opposée, tant la marche et le génie de l'erreur sont les mêmes, de quelque extrémité qu'elle parte. (Parmi les auteurs qui écrivirent contre Pélage, on distingue saint Augustin, saint Jérôme, saint Prosper et saint Fulgence.)

PÉLAGE, premier roi des Asturies, fils de Favila, duc de Cantabrie ou Biscaye. Il se retira dans cette province en 711, après la désastreuse bataille de Xérès. Pélage, proche parent de Rodrigue, s'acquit l'estime de ceux de sa nation, par ses vertus et par son zèle pour la religion catholique; il forma le dessein de secouer le joug des Sarrasins, qui, ne pouvant le vaincre, entrèrent en négociation avec lui, et le laissèrent jouir, moyennant un léger tribut, d'une certaine étendue de pays. (Plusieurs fugitifs espagnols, de toutes les provinces, vinrent se ranger sous les drapeaux de Pélage, qui put ainsi former une assez forte armée.) Ayant été insulté par les Maures, il marcha contre eux, et les défit en 716, conquit plusieurs provinces, et peu après fut proclamé roi de Léon et des Asturies. Il mourut en 737, avec la réputation d'un prince sobre, ennemi du luxe, courageux, et d'une piété exemplaire. C'est sans doute cette piété qui a excité le zèle de Voltaire contre ce prince, jusqu'à lui refuser le titre de roi, contre le témoignage unanime des anciens historiens. (Ce fut Pélage qui donna l'essor à cette sanglante lutte entre les Espagnols et les Maures, et qui dura depuis 716 jusqu'en 1492, époque où Ferdinand et Isabelle s'emparèrent de Grenade.)

PÉLAGE-ALVARÈS ou ALVARÈS-PÉLAGE. *Voyez* PAEZ.

PÉLAGIE (Sainte), vierge et martyre d'Antioche, dans le 4e siècle, durant la persécution de Maximin Daia. Elle se précipita du haut du toit de sa maison, pour

échapper à la perte de son honneur, que des gens envoyés par les magistrats païens voulaient lui ravir. La sainte pouvant espérer de faire une chute heureuse, son action ne présente aucune difficulté en morale; mais indépendamment de cette considération, on peut dire que Pélagie n'écouta que sa foi et le désir de détromper et de convertir les païens. Cette estime héroïque de la chasteté était bien propre à démontrer aux persécuteurs l'innocence des mœurs des chrétiens, que l'on ne cessait de calomnier, et à leur imprimer du respect pour une religion qui inspire tant de pureté et de courage. *Voyez* APOLLINE, IGNACE d'Antioche, RAZIAS.

PÉLAGIE (Sainte), illustre pénitente du 5ᵉ siècle, avait été la principale comédienne de la ville d'Antioche. La grâce ayant touché son cœur, elle reçut le baptême, et se retira sur la montagne des Oliviers, près de Jérusalem, où, selon Jacques, diacre d'Héliopolis, déguisée en homme, elle mena une vie très austère; mais Théophane (*Chron. ad an.* 25. *Theod. jun.*), Nicéphore Calixte (*Hist.*, l. 14. 30), la représentent comme une religieuse. Basile, dans son Ménologe, la peint sous ces traits, et assure formellement qu'elle se fit religieuse. « Comment, dit un critique, croire que » cette sainte aurait porté un habit contraire à son sexe? Ce genre de déguisement a toujours été en abomination. » L'ancien Testament le traite de crime » détestable. (*Deuter.*, 22.) Les Pères et » les conciles ont tenu le même langage. » Il faut convenir néanmoins que la bonne foi et des circonstances particulières justifient souvent des actions extraordinaires et anomales, que la foi générale semble condamner. *Voyez* PAUL l'Ermite.

PELARGUS. *Voyez* STORCK.

PELETIER (Claude Le), magistrat, né à Paris en 1630, avec des dispositions heureuses, fut lié de bonne heure avec Bignon, Molé, Lamoignon, Despréaux et les autres grands hommes de son siècle. Il fut d'abord conseiller au Châtelet, puis au parlement, tuteur des princes, fils de Gaston d'Orléans, ensuite président de la 4ᵉ chambre des enquêtes, et prévôt des marchands en 1668. Il signala sa gestion en faisant construire le quai de Paris, qu'on nomme encore aujourd'hui le *Quai Peletier*. Il se distingua extrêmement dans cette place, et succéda en 1683 à Colbert dans celle de contrôleur-général des finances. Peletier sentit que si un contrôleur-général faisait quelques heureux, il faisait beaucoup de mécontens. Il se démit de cette place six ans après, fut fait directeur des postes, quitta entièrement la cour en 1697, et ne s'occupa plus que de l'étude et de son salut. Il venait passer tous les carêmes aux Chartreux, où il avait un appartement, et demeurait tout le reste de l'année dans sa terre de Villeneuve-le-Roi. Il mourut en 1711, à 81 ans. Les grands sentimens de piété qui l'avaient animé pendant sa vie présidèrent à sa mort. « Ce fut, dit un historien, un de » ces magistrats respectables qui concoururent, autant par leurs vertus que » par leurs talens, à l'illustration du règne de Louis XIV. Ce grand homme » mettait la religion à la tête de tous ses » devoirs, et dans le temps même qu'il » était chargé du poids des affaires publiques, il ne laissait passer aucun » jour sans rassembler sa famille et ses » domestiques pour faire avec eux la » prière en commun. » On a de lui : 1° un très grand nombre d'*Extraits* et de *Recueils* assez bien faits de l'Ecriture, des Pères et des écrivains ecclésiastiques et profanes, en plusieurs vol. in-12; 2° des *Editions* du *Comes theologus* et du *Comes juridicus* de Pierre Pithou, son bisaïeul maternel; 3° à l'imitation de ces deux ouvrages, il composa le *Comes senectutis* et le *Comes rusticus*, l'un et l'autre in-12, qui ne sont que des recueils de pensées des auteurs anciens et modernes; 4° on lui doit encore la meilleure *Edition* du *Corps du droit canon* en latin, avec des notes de Pierre et de François Pithou, en 2 vol. in-fol.; et celle du *Code* des Canons recueillis par MM. Pithou, avec des *Miscellanea ecclesiastica* à la fin; 5° enfin l'*Edition* des *Ob-*

servations de Pierre Pithou sur le *Code* et les *Novelles*. La *Vie* de Claude Le Peletier a été écrite en latin par J. Boivin le cadet, in-4. — Claude le Peletier eut dix enfans, dont plusieurs doivent être cités dans ce Dictionnaire. L'aîné de ses quatre fils, nommé Michel, fut évêque d'Angers, et mourut en 1706, peu de temps après avoir été nommé évêque d'Orléans. Grandet a écrit sa vie.— Louis le second, fut président à mortier, puis 1er président, et mourut en 1730.—Charles Maurice, le troisième, abbé de Saint-Aubin d'Angers, refusa l'épiscopat et se retira à Saint-Sulpice, dont il mourut supérieur-général en 1731.— Claude, le plus jeune, connu sous le nom de Souzi, mourut âgé de 17 ans en 1686, après avoir donné l'exemple de la plus héroïque piété. L'abbé Proyart a donné sa *Vie* sous le titre de *Modèle des jeunes gens*, Paris, 1789, in-18. Louis, le second des fils de Claude Le Peletier, est la tige des Le Peletier de Rosambo, dont le dernier, président à mortier, porta sa tête sur l'échafaud avec l'illustre Malesherbes, son beau-père.

PELETIER DE SOUZI (Michel Le), frère du contrôleur-général, né à Paris en 1640, se fit recevoir avocat et plaida avec distinction. Il acheta la charge d'avocat du roi au Châtelet, et l'exerça pendant cinq ans avec un applaudissement universel. Reçu conseiller au parlement en 1665, il fut nommé l'année suivante, avec Jérôme Le Peletier, son second frère, pour l'exécution des arrêts de la cour des grands-jours tenus à Clermont en Auvergne. Le roi le choisit en 1668 pour aller établir l'intendance de la Franche-Comté. A son retour, il fut intendant de Lille, de toutes les conquêtes de Flandre, et des armées que le roi y entretenait. Ses services lui méritèrent les places de conseiller d'état en 1683, d'intendant des finances, de conseiller au conseil royal, et de directeur général des fortifications. Dégoûté des affaires et de la cour, il se retira à l'âge de 80 ans à l'abbaye de Saint-Victor à Paris. Il y vécut près de 6 ans dans les travaux de la littérature et dans les exercices d'une vie chrétienne, et mourut en 1725, à 86 ans. L'académie des Inscriptions lui avait donné, en 1701, la place d'académicien honoraire. On a de lui, dans les *Mémoires* de cette compagnie, de savantes recherches sur les *Curiosolites*, ancien peuple de l'Armorique, dont il est parlé dans les *Commentaires* de César. La *Biographie universelle* croit que cette dissertation n'est pas de lui, et qu'il fut seulement chargé de la présenter à l'académie. Toureil l'appelait *Homo limatissimi ingenii*. (Son *Eloge* par de Boze a été inséré dans le 7e vol. du Recueil de l'académie des Inscriptions dont il était membre honoraire. — Ses descendans prirent le nom de Le Peletier-Saint-Fargeau; ce fut sur les conclusions de son petit-fils, avocat-général, que les jésuites furent supprimés; et son arrière-petit-fils déshonora un nom illustre par ses fureurs révolutionnaires et par sa lâche conduite à la Convention. Il fut assassiné, peu de jours après, par un garde du corps, qui avait résolu de venger la mort de Louis XVI sur le premier conventionnel qu'il rencontrerait.)

PELETIER. *Voyez* PELLETIER.

PELHESTRE (Pierre), littérateur, fils d'un tailleur, né à Rouen vers 1635, mort à Paris en 1710, à 75 ans, lisait tout, mais avec de bons principes et des intentions droites. Il n'était âgé que de 18 ans, quand l'archevêque de Paris, Péréfixe, le manda : « J'apprends, lui » dit-il, que vous lisez des livres héré» tiques; êtes-vous assez docte pour ce» la? — Monseigneur, répondit le jeune » homme, votre question m'embarrasse: » si je dis que je suis assez savant, vous » me direz que je suis un orgueilleux; » si je dis que non, vous me défendrez » de les lire. » Sur cette réponse, le prélat lui permit de continuer. Il a donné une seconde édition du *Traité de la lecture des Pères*, et des *Notes* excellentes sur le texte de cet ouvrage, Paris, 1697, in-12.

PÉLICIER. *Voyez* PELLICIER.

PÉLISSON. *Voyez* PELLISSON.

PELL (Jean), mathématicien anglais, né en 1610, professa les mathématiques

à Amsterdam et à Breda. (A l'âge de dix-neuf ans il composa, sur les cadrans, un traité qui commença sa réputation.) Il résida auprès des cantons suisses protestans, au nom de Cromwel, revint à Londres, où il fut fait chapelain de l'archevêque de Cantorbéry, et mourut en 1685. Les mathématiques lui doivent quelques ouvrages, entre autres : 1° *De vera circuli mensura* ; 2° *Table de dix mille nombres carrés*, in-fol.

PELLEGRIN (Simon-Joseph), fils d'un conseiller au parlement de Marseille, où il naquit en 1663, entra dans l'ordre des religieux servites, et demeura long-temps parmi eux, à Moustier, dans le diocèse de Riez. Mais, dégoûté de son état, il s'embarqua sur un vaisseau en qualité d'aumônier, et fit une ou deux courses. De retour en 1693 de ses caravanes, il ouvrit boutique d'*épigrammes*, de *madrigaux*, d'*épithalames*, de *complimens* pour toutes sortes de fêtes et d'occasions; il les vendait plus ou moins, selon le nombre des vers et leur différente mesure. Il travailla ensuite pour les théâtres de Paris, et surtout pour celui de l'Opéra-comique. Ce qui fit dit dire à un plaisant :

Le matin catholique et le soir idolâtre,
Il dîna de l'autel et soupa du théâtre.

Ce genre d'ouvrage n'étant nullement digne d'un prêtre, le cardinal de Noailles lui proposa de renoncer à la messe ou à l'opéra : l'abbé Pellegrin voulut garder ce qui le faisait vivre, et le cardinal l'interdit. Ses protecteurs lui procurèrent une pension sur le *Mercure*, auquel il travailla pour la partie des spectacles. Il mourut en 1745, à 82 ans, sincèrement converti. On a de lui, outre des *Tragédies* et des *Comédies* dont le plan ne vaut ordinairement rien, et dont la versification est fade et languissante : 1° *Cantiques spirituels* sur les points les plus importans de la religion, sur différens airs d'opéra, pour les dames de St.-Cyr, à Paris, in-8 ; 2° autres *Cantiques* sur les points principaux de la religion et de la morale, Paris, 1725, in-12 ; 3° *Histoire de l'ancien et du nouveau Testament*, mise en cantiques, sur les airs de l'opéra et des vaudevilles, 2 vol. in-8, Paris, 1705 ; 4° les *Psaumes de David*, en vers français, sur les plus beaux airs de Lulli, Lambert et Campra, à Paris, 1705, in-8 ; 5° l'*Imitation de J.-C.* sur les plus beaux vaudevilles, Paris, 1729, in-8 ; 6° les *OEuvres d'Horace* traduites en vers français, éclaircies par des notes, augmentées d'autres traductions et pièces de poésie, avec un discours sur ce célèbre poète, et un abrégé de sa vie, Paris, 1715, 2 vol. in-12. Il n'y a que les 5 livres d'*Odes* qui soient traduits.

PELLEGRINI (PELLEGRINO-TIBALDO DE, ou TIBALDI ou PELLEGRIN DE BOLOGNE, né en 1527 dans le Milanais, et mort en 1592, excella dans la peinture et l'architecture. On prétend que son ambition de se faire un nom dans la peinture était si ardente, que mécontent de lui-même, et désespérant de pouvoir atteindre le point de perfection qu'il imaginait, il voulut un jour se laisser mourir de faim, et qu'il en fut détourné par Octavien Mascherino, peintre, son compatriote, qui lui conseilla de s'adonner à l'architecture. (Cependant il avait fait d'excellens tableaux, comme *Saint Jean dans le désert* ; *Le choix des élus et des réprouvés* ; *Trajan* ; *La vie de Scipion*, etc., qui sont admirés des connaisseurs.) Devenu architecte, il s'acquit bientôt une grande réputation. Il fut appelé à Milan pour l'église de Saint-Ambroise, et ensuite à Madrid par le roi d'Espagne, qui l'employa au magnifique bâtiment de l'Escurial, comme peintre et comme architecte, et le renvoya en Italie avec 100,000 écus et le titre de marquis. (*Voyez* Rosso.)

* PELLEGRINI (Joseph-Louis), jésuite, né à Vérone en 1718, prit en 1736, dans sa ville natale, l'habit de la société dans laquelle il avait fait ses études. Il embrassa la carrière de la prédication, et il y obtint de tels succès que l'impératrice Marie-Thérèse l'appela à Vienne où il prêcha un carême devant la cour impériale. Après avoir reçu les applaudissemens les plus flatteurs, il revint en Italie où il continua à occuper

la chaire évangélique : il devint l'un des orateurs les plus remarquables de son temps. Le Père Pellegrini se livrait aussi à la littérature et surtout à la poésie. Il est mort à Vérone le 18 avril 1799, à l'âge de 81 ans, après avoir publié les ouvrages suivans : 1° *Poésies latines et italiennes*, Venise, 1774, 2 vol. in-8; Bassano, 1791, in-8, contenant quatre petits poèmes, *sur une éruption du Vésuve*, — *sur le pont de Veja*, — *sur les Cieux*, — *sur le tombeau de Dismice*, anagramme de Médicis. Les ouvrages suivans avaient déjà eu plusieurs éditions. 2° *Au peuple Véronais*, oraison, 1800, in-8; elle est précédée d'une *Notice* sur la vie de l'auteur, par le comte Giuliari; 3° *Vers consacrés à la mort d'Amaritte*, 1800, in-8. Amaritte, anagramme de Mariette, était le nom d'une sœur qu'il chérissait tendrement, et dont il pleurait la mort prématurée. 4° *Débora*, *Jephté*, *Jonas*, *leçons sacrées*, Venise, 1804, 2 vol. in-8; 5° *Tobie*, *raisonnemens*, ibid., 1818, 2 vol. in-8; 6° *Sermons*, ibid., 1772, 1 vol. in-8; 1818, 5 vol. in-8; 7° *Panégyriques*, ibid., 1820, in-8. Le Père Pellegrini était aussi bon prosateur que poète élégant. Son stile était pur, concis et plein de chaleur. Dans ses vers, il choisit pour modèle le célèbre Pétrarque, et il en a parfois la grâce et l'expression. Il était membre des *Arcades* de Rome, et de toutes les sociétés littéraires de l'Italie.

* PELLEGRINI (N..), célèbre chanteur, né en Italie vers 1780, était entré au théâtre Italien de Paris, lorsque ce théâtre était sous la direction de madame Catalani. Il y a été attaché environ 10 ans, en qualité de premier *Bouffe* pour le chant. Pellegrini s'est retiré en 1825. Il a néanmoins continué d'habiter Paris et de professer la partie du chant au conservatoire royal de musique. Cet artiste distingué est mort à Paris le 21 décembre 1832.

PELLEPORT (Jacques), capitaine de vaisseau, mort à Paris en 1827 à l'âge de 55 ans, avait commencé à naviguer en 1791 et était officier depuis 1794. Il se distingua de bonne heure par son extrême activité et ses talens, et il obtint le grade de lieutenant de vaisseau, en récompense de sa conduite dans le combat d'Algésiras où il fut grièvement blessé. Il commandait le vaisseau *le Colosse*, monté par l'amiral Duperré, lors du bombardement de Cadix en 1823. Après la reddition de cette place, il eut l'honneur de recevoir à son bord le duc d'Angoulême. Sa santé, affaiblie par les fatigues qu'il avait éprouvées dans ses campagnes, s'altéra plus sensiblement pendant le séjour qu'il fit aux Antilles en 1825 où il commandait la frégate la *Clorinde*. Il a succombé à une longue et douloureuse maladie.

PELLERIN (Joseph), ancien commissaire général et premier commis de la marine, né à Marly-le-Roi en 1684, mort à Paris le 30 août 1782, dans la 99e année de son âge, unissait à l'activité d'un homme d'affaires le savoir d'un homme de lettres. Ayant obtenu sa retraite avec une pension après quarante ans de service, il se livra entièrement à l'étude de l'antiquité. Le cabinet de médailles qu'il avait formé, et dont le roi fit l'acquisition pour 300,000 francs en 1776, était un des plus riches et des plus rares qu'ait possédé un particulier. Elle contenait 32,500 médailles. Il recula les bornes de la science numismatique par un recueil intéressant en 9 vol. in-4, enrichi d'un grand nombre de planches. Cette collection renferme : 1° *Recueil de médailles de rois* qui n'ont pas encore été publiées et qui sont peu connues, 1762, in-4; 2° *de médailles de peuples et de villes, etc.*, 1763, 3 vol. in-4; 3° *Mélanges de diverses médailles*, 1765, 2 vol. in-4, qui servent de supplément aux recueils précédens; 4° *Supplémens* aux 6 vol. précédens, avec une table générale; 5° 3 et 4 *Supplémens*, 1767, in-4; 6° *Lettres*, 1768 et 1770, qui forment le 9 vol. Cette collection est digne du cabinet des curieux, non seulement par la beauté de l'impression, mais encore par les explications judicieuses et savantes dont chaque planche est accompagnée.

* PELLETAN (Philippe-Jean), chirurgien célèbre, l'un des plus habiles praticiens de l'Europe, a succédé à Desault

dans la place de Chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Paris. Il était membre de l'Institut et de la légion d'honneur, et faisait partie de l'académie royale de médecine. Outre des *Observations* importantes pour enlever les corps étrangers de la trachée-artère, il a publié les ouvrages suivans : 1° *Clinique chirurgicale* ou *Mémoires et observations de chirurgie clinique*, 1810, 3 vol. in-8 ; 2° *Observations sur un Osteo-Sarcome de l'humerus*, *simulant un anévrisme*, 1815, in-8. Pelletan est mort à Paris, le 26 septembre 1829.

PELLETIER (Jacques), médecin, né au Mans en 1517, d'une bonne famille, se rendit habile dans les belles-lettres et dans les sciences, et devint principal des collèges de Bayeux et du Mans à Paris, où il mourut en 1582. Ses écrits sont plus nombreux que bons. On a de lui : 1° des *Commentaires* latins sur Euclide, in-8, et quelques autres ouvrages de mathématiques, estimés dans leur temps, quoiqu'il n'ait point trouvé, comme il le prétendait, la quadrature du cercle ; 2° *Description du pays de Savoie*, 1572, in-8; 3° un petit *Traité* latin *de la peste* ; 4° une *Concordance* de plusieurs endroits de Galien, et quelques autres petits traités réunis en un vol. in-4, 1559; 5° de mauvaises *OEuvres poétiques*, qui contiennent quelques traductions en vers, 1547, in-8; 6° un autre *Recueil*, 1555, in-8 ; 7° un troisième en 1581, in-4; 8° *Traduction* en vers français de l'*Art poétique* d'Horace, 1545, in-8; 9° un *Art poétique* en prose, 1555, in-8; 10° des *Dialogues sur l'orthographe et la prononciation française*, in-8, où il veut réformer l'une et l'autre, en écrivant comme on prononce.

PELLETIER (Gaspard), médecin de Middelbourg en Zélande, s'acquit beaucoup de réputation par la pratique de son art, fut fait échevin, puis conseiller dans sa ville natale, et mourut en 1658. On a de lui : *Plantarum, tum patriarum, tum exoticarum, in Walachria Zelandiæ insula nascentium, synonyma*, Middelbourg, 1610, in-8, rare et recherché.

PELLETIER (Jean Le), né à Rouen en 1633, s'appliqua d'abord à la peinture. Il l'abandonna pour l'étude des langues, et apprit sans maître le latin, le grec, l'italien, l'espagnol, l'hébreu, les mathématiques, l'astronomie, l'architecture, la médecine et la chimie. Sur la fin de ses jours il ne s'appliqua presque plus qu'à l'étude de la religion, et continua cette étude jusqu'à sa mort, arrivée en 1711, à 78 ans. On a de lui : 1° une savante *Dissertation sur l'arche de Noé*. Il y explique la possibilité du déluge universel, et comment toutes les espèces d'animaux ont pu tenir dans l'arche. Borrel avait déjà démontré la même chose; mais Pelletier, sans contester ses mesures et ses calculs, avait trouvé des inconvéniens dans son plan, et tâche de les éviter dans celui qu'il propose. (*Voyez* Borrel *et* Wilkins.) Il y a joint une *Dissertation* sur l'*Hemine* de saint Benoît. C'est un gros vol. in-12, dans lequel il y a autant de savoir que de sagacité. 2° Des *Dissertations sur les poids et les mesures des anciens; sur Kesitah*, mot hébreu dans la Genèse, chap. 33; *sur la chevelure d'Absalon, sur le temple de Salomon et d'Ezéchiel, sur la mort de Socrate, sur les erreurs des peintres*, etc., dans les *Journaux de Trévoux* ; 3° une *Traduction française* de la *Vie de Sixte-Quint* par Leti, 1694, 2 vol. in-12; 4° de l'ouvrage anglais de Robert Naunton, sous le titre de *Fragmenta regalia* ou *Caractère véritable d'Elisabeth, reine d'Angleterre, et de ses favoris*. On le trouve dans les dernières éditions de la *Vie* de cette princesse par Leti. Les dissertations de Pelletier sont écrites d'une manière prolixe et languissante, mais le résultat en est net et solide.

PELLETIER (Claude), docteur en théologie et chanoine de Saint-Pierre de Reims, est auteur d'un grand nombre d'ouvrages, la plupart en faveur de la soumission aux décisions de l'Eglise catholique, et en particulier à la constitution *Unigenitus*. On sent bien que sous ce point de vue les hommes du parti ne l'ont point épargné. *Voyez* le Catalogue de ses écrits, à la fin de son *Traité dogmatique de la grâce universelle*, 1727. Il mourut vers 1751. Il dénonça les in-

struetions de M. Bossuet, évêque de Troyes, à M. Languet, archevêque de Sens : Bossuet le traduisit au parlement, et obtint contre lui un arrêt de cette cour, en date du 2 juillet 1735. Une *Nouvelle défense de la Constitution* qu'il publia à Rouen, 1729, 2 vol.; et un *Traité de l'amour de Dieu, tiré des livres saints*, furent déférés au parlement; et ce corps dégénéré, jugeant sur des affaires qui n'étaient pas de son ressort, supprima ces ouvrages.

PELLETIER (Ambroise), né en 1703 à Porcieux en Lorraine, bénédictin de Saint-Vannes, et curé de Sénones, donna le *Nobiliaire* ou *Armorial de Lorraine*, 1758, in-fol. Ambroise Pelletier était un élève de dom Calmet. Il mourut en 1758.

* PELLETIER-SAINT-FARGEAU (Louis-Michel Le), né à Paris d'une famille distinguée dans la magistrature, suivit la même carrière, devint président à mortier au parlement de Paris, et ensuite député de la noblesse aux états-généraux de 1789. Possesseur d'une fortune immense, il chercha à acquérir de la popularité, en se montrant partisan des innovations politiques, proclamées alors. Le 13 juillet, il proposa d'inviter Louis XVI à rappeler Necker et les ministres disgraciés. Dans le mois de mai 1790, il s'opposa à ce que le roi conservât le droit de déclarer la guerre et de faire la paix. Le mois suivant, il appuya la suppression des titres honorifiques, et fut nommé président de l'assemblée. Appelé à la Convention, il y fit un long discours en faveur de la liberté de la presse, et fut un de ceux qui proclamèrent que Louis XVI pouvait être jugé par la Convention. Il vota d'abord pour la réclusion, et engagea plusieurs de ses collègues à ne voter que la même peine; mais, gagné ensuite par la faction d'Orléans, il vota la mort. Quatre jours après le 21 janvier 1793, il fut poignardé au Palais-Royal par le garde du corps Pâris, chez un restaurateur où il était entré pour dîner. Il expira sur-le-champ, et fut inhumé avec pompe au Panthéon. Il a laissé en manuscrit un long *discours* sur l'éducation nationale, que Robespierre lut à la tribune.

PELLETIER. *Voyez* PELETIER.

PELLEVÉ (Nicolas de), né au château de Jouy en 1518 d'une ancienne famille de Normandie, s'attacha au cardinal de Lorraine, qui lui procura l'évêché d'Amiens en 1553. On l'envoya en Ecosse l'an 1559, avec plusieurs docteurs de Sorbonne, pour essayer de ramener les hérétiques; mais la reine Elisabeth s'étant opposée à leurs pieux desseins, Pellevé fut obligé de revenir en France. Il quitta son évêché d'Amiens pour l'archevêché de Sens, et suivit le cardinal de Lorraine au concile de Trente, où il parut avec tant d'éclat, que Pie V l'honora de la pourpre en 1570. Envoyé à Rome deux ans après, il servit les rois de France avec beaucoup de zèle et de fidélité pendant plusieurs années. Les troubles des nouvelles hérésies l'ayant engagé dans la ligue, Henri III fit saisir les revenus de ses bénéfices en 1585; mais bientôt après ce prince lui accorda la main-levée de ses biens, et le fit archevêque de Reims, après la mort du cardinal de Lorraine, aux états de Blois, en 1588. Il mourut en 1594.

PELLICAN (Conrad), né à Roufac, en Alsace, l'an 1478, se fit cordelier en 1495, et changea le nom de sa famille qui était *Kurschner*, en celui de *Pellican*. Il exerça les principales charges de son ordre en France, en Italie et ailleurs. Ayant été fait gardien du couvent de Bâle, en 1522, le commerce qu'il eut avec les hérétiques le pervertit. S'étant lié avec Zwingle, il donna dans les sentimens de Luther, qu'il enseigna d'abord avec précaution, pour ne pas provoquer le zèle des catholiques; mais en 1526 il quitta son habit religieux, et alla enseigner l'hébreu à Zurich, où il se maria bientôt après. Il mourut en 1556, à 78 ans, après avoir eu des démêlés fort vifs avec Erasme. On a de lui plusieurs ouvrages, que les protestans ont fait imprimer en 7 vol. in-fol. On y trouve une traduction latine des *Commentaires* hébraïques des rabbins, non seulement sur l'Ecriture sainte, mais encore sur la doctrine particulière des Juifs.

* PELLICER (don Jean-Antoine), savant espagnol, né à Valence vers 1740, fit ses études dans cette ville et à l'université de Salamanque. Il vint ensuite à Madrid, et se fit connaître par différentes *dissertations* sur des sujets d'histoire, de littérature et d'antiquités. Charles III le nomma son bibliothécaire, et il fut membre de l'académie royale espagnole et de plusieurs autres sociétés savantes. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages dont les plus remarquables sont : 1° *Essai d'une bibliothèque de traducteurs espagnols*, Madrid, 1778, in-4, précédé d'une notice savante sur les *Vies* des plus célèbres poètes espagnols, accompagnées d'observations très instructives sur l'histoire littéraire de l'Espagne; 2° *Histoire de la bibliothèque royale*, avec une *Notice* sur les bibliothécaires et autres écrivains. Cet ouvrage, achevé en 1800, était sous presse en 1808, au moment de l'invasion des Français dans la péninsule. Pellicer a donné une superbe édition de *Don Quichotte*, et est le premier qui ait fait connaître la véritable patrie de Cervantes, qui est Alcala-de-Henarès, à 4 lieues de Madrid. Il est mort à Madrid en 1806.

PELLICIER (Guillaume), évêque de Montpellier, né dans le petit bourg de Melgueil ou Mauguio en Languedoc, s'acquit l'estime de François Ier par son esprit. Ce prince l'envoya, en 1540, ambassadeur à Venise. Paul III lui accorda la sécularisation de son chapitre, et la permission de transférer son siége de Maguelone à Montpellier. Ce prélat montra beaucoup de zèle contre le calvinisme, et ce zèle lui attira de la part des sectaires des calomnies de tous les genres. Il mourut à Montpellier, en 1568, d'un ulcère dans les entrailles, causé par l'ignorance ou par la malice d'un apothicaire, qui lui fit prendre des pilules de coloquinte mal broyées. Pellicier avait une riche bibliothèque et de précieux manuscrits, dont plusieurs se trouvent à la bibliothèque du roi de France. Cujas, Rondelet, Turnèbe, de Thou, Scévole de Sainte-Marthe, et les autres savans de son temps ont célébré son savoir et ses autres qualités. Il a laissé plusieurs ouvrages manuscrits, et l'on prétend que c'est à lui que nous devons l'*Histoire des poissons*, que nous avons sous le nom de Guillaume Rondelet, médecin de Montpellier.

PELLISSON-FONTANIER (Paul), né à Béziers, en 1624, d'une famille de robe, originaire de Castres, perdit son père de bonne heure. Sa mère l'éleva dans la religion prétendue réformée. Ses talens donnaient des espérances à cette secte; il avait autant de pénétration que de vivacité dans l'esprit. Il étudia successivement à Castres, à Montauban et à Toulouse. Les auteurs latins, grecs, français, espagnols, italiens, lui devinrent familiers. A peine avait-il donné quelques mois à l'étude du droit, qu'il entreprit de paraphraser les *Institutions* de Justinien. Cet ouvrage, imprimé à Paris, in-8, en 1645, était écrit de façon à faire douter que ce fût la production d'un jeune homme. Pellisson parut bientôt avec éclat dans le barreau de Castres; mais lorsqu'il y brillait le plus, il fut attaqué de la petite-vérole. Cette maladie affaiblit ses yeux et son tempérament, et le rendit le modèle de la laideur. Sa figure était tellement changée, que Melle de Scudéri, son amie, disait en plaisantant qu'*il abusait de la permission qu'ont les hommes d'être laids*. (Il était étroitement lié avec cette dame aussi laide que lui, mais d'un amour tout platonique, et figurait dans tous ses romans sous les noms d'*Acante* et d'*Herminius*.) Plusieurs ouvrages qu'il composa à Paris l'y firent connaître avantageusement de tout ce qu'il y avait alors de gens d'esprit et de mérite. Il s'y fixa en 1652, et l'académie française, dont il avait écrit l'*Histoire*, fut si contente de cet ouvrage, qu'elle lui ouvrit ses portes. Foucquet, instruit de son mérite, le choisit pour son premier commis et lui donna toute sa confiance. Ses soins furent récompensés, en 1660, par des lettres de conseiller d'état. Il avait eu beaucoup de part aux secrets de Foucquet; il en eut aussi à sa disgrâce. Il fut conduit à la Bastille, et n'en sortit que quatre ans après, sans qu'on pût jamais

le détacher de son maître. Il y composa pour lui des *Mémoires* qui sont des chefs-d'œuvre. « Si quelque chose approche de » Cicéron, dit l'auteur du *Siècle de Louis » XIV*, ce sont ces trois *Factums*. Ils » sont dans le même genre que plusieurs » discours de ce célèbre orateur, un mé- » lange d'affaires judiciaires et d'affaires » d'état, traitées solidement avec un art » qui paraît peu, et une éloquence tou- » chante. » (Foucquet se serait perdu sans la présence d'esprit de Pellisson. Confrontés ensemble, le premier craignait qu'on ne lui opposât des pièces redoutables : il demeurait interdit, lorsque Pellisson s'écria : *Monsieur, si vous ne saviez pas que les papiers qui attestent le fait dont on vous charge, sont brûlés, vous ne le nieriez pas avec tant d'assurance.* Foucquet, ainsi averti, tint ferme et ne put être convaincu. On a beaucoup parlé de la fameuse *araignée* que Pellisson parvint à apprivoiser dans la solitude de sa prison.) Pellisson avait conservé une foule d'amis dans ses malheurs, et ces amis obtinrent enfin sa liberté. Le roi le dédommagea de cette captivité par des pensions et des places. Il le chargea d'écrire son histoire, et l'emmena avec lui dans sa première conquête de la Franche-Comté. Pellisson méditait depuis long-temps d'abjurer la religion protestante; il exécuta ce dessein en 1670. Peu de temps après, il prit l'ordre de sous-diacre, et obtint l'abbaye de Gimont et le prieuré de Saint-Orens, riche bénéfice du diocèse d'Auch. L'archevêque de Paris ayant été reçu à l'académie française en 1671, Pellisson répondit à ce prélat avec autant d'esprit que de grâce. Ce fut dans cette occasion qu'il prononça le *Panégyrique* de Louis XIV, traduit en latin, en espagnol, en italien, en anglais, et même en arabe par un patriarche du Mont-Liban. Il fut reçu la même année maître des requêtes. La guerre s'étant rallumée en 1672, il suivit Louis XIV dans ses campagnes. Son zèle pour la conversion des calvinistes lui mérita l'économat de Cluny en 1674, de Saint-Germain-des-Prés en 1675, et de Saint-Denys en 1679. Le roi lui confia en même temps les revenus du tiers des économats, pour être distribués à ceux qui voudraient changer de religion, et qui par-là pourraient se trouver dans l'abandon et le besoin. Il était occupé à réfuter les erreurs des protestans sur l'Eucharistie, lorsqu'il fut surpris par la mort à Versailles, en 1693. Il ne reçut point les sacremens, parce qu'il n'en eut pas le temps. Il est faux qu'il les ait refusés, comme l'assurent encore aujourd'hui les calvinistes, et il est très certain qu'il avait communié peu de jours avant sa mort. On a de lui un grand nombre d'ouvrages dont le stile en général est noble, léger, facile, mais quelquefois négligé. Les principaux sont : 1° *Histoire de l'académie française*, qui parut pour la première fois en 1653, à Paris, in-12, et dont la meilleure édition est celle de l'abbé d'Olivet, qui l'a continuée, en 1730, 2 vol. in-12. Trop de minuties sur de petits écrivains et d'inexactitudes dans les faits ont nui à cet ouvrage, d'ailleurs assez curieux. 2° *Histoire de Louis XIV*, depuis la mort du cardinal Mazarin, en 1661, jusqu'à la paix de Nimègue, en 1678. Cet ouvrage, imprimé en 1749, en 3 vol. in-12, sent beaucoup le courtisan, et annonce peu le bon historien. 3° *Abrégé de la vie d'Anne d'Autriche*, in-fol. qui tient du panégyrique; 4° *Histoire de la conquête de la Franche-Comté*, en 1668, dans le tom 7e des *Mémoires* du Père Desmolets. C'est un modèle en ce genre, suivant les uns, et c'est peu de chose, suivant d'autres. 5° *Lettres historiques et œuvres diverses*, 3 vol. in-12, Paris, 1749. Ces letters sont comme un journal des voyages et des campemens de Louis XIV, depuis 1670, jusqu'en 1688; il y en a 273. Elles sont écrites sans précision et sans pureté. 6° *Recueil de pièces galantes*, en prose et en vers, de madame la comtesse de La Suze et de Pellisson, 1695, 5 vol. in-12. Les poésies de Pellisson ont du naturel, un tour heureux et de l'agrément; mais elles manquent un peu d'imagination. 7° *Poésies chrétiennes et morales* dans le recueil dédié au prince de Conti; 8° *Réflexions sur les différends de la religion*,

avec une *réfutation* des chimères de Jurieu et des idées de Leibnitz sur le tolérantisme, en 4 vol. in-12; 9° *Traité de l'Eucharistie*, in-12. Ces deux ouvages méritent l'estime des gens sensés, autant pour le fond des choses que pour la modération avec laquelle ils sont écrits. (On a imprimé en 1739 les *OEuvres diverses de Pellisson*, Paris, 3 vol. in-12, et en 1805 Desessart a publié les *OEuvres choisies de Pellisson*, 2 vol. in-12.)

PELLOUTIER (Simon), ministre protestant de l'église française à Berlin, membre et bibliothécaire de l'académie de cette ville, et conseiller ecclésiastique, naquit à Leipsick, en 1694, d'une famille originaire de Lyon. Son *Histoire des Celtes, et particulièrement des Gaulois et des Germains, depuis les temps fabuleux jusqu'à la prise de Rome par les Gaulois*, a fait honneur à son érudition. La meilleure édition de cet ouvrage rempli de recherches est celle que M. de Chiniac a donnée à Paris en 1770, en 8 vol. in-12 et 2 vol. in-4. Les *Mémoires* dont Pelloutier enrichit ceux de l'académie de Berlin, sont un des principaux ornemens des recueils de cette savante compagnie. La mort l'enleva en 1757, à 63 ans.

PÉLOPIDAS, général thébain, reprit Cadmée par stratagème sur les Lacédémoniens, l'an 380 avant J. C. Il se signala avec Epaminondas, son intime ami, dans les plus fameuses expéditions de la guerre de Béotie. A la bataille de Mantinée, il reçut sept blessures, et il dut la vie à Epaminondas, qui, le couvrant de son bouclier, le défendit jusqu'à ce que leurs soldats vinrent les délivrer. (Pélopidas se distingua surtout à la bataille de Leuctres, l'an 371 avant J. C., et au siége de Sparte deux ans après. Envoyé à Suza, il déjoua les projets des députés athéniens et spartiates, et conclut avec Artaxerxès un traité avantageux pour sa patrie.) A son retour, il persuada aux Thébains de faire la guerre à Alexandre, tyran de Phères, et eut la conduite de cette guerre. Son armée était moins forte que celle du tyran. On l'en avertit: *Tant mieux*, répondit-il, *nous en battrons un plus grand nombre*. La bataille se donna l'an 364 avant J. C. Pélopidas remporta la victoire, et fut tué les armes à la main.

PELTAN ou PELTE (Théodore-Antoine de), jésuite, natif du village de ce nom dans la Campine liégeoise, enseigna avec beaucoup de réputation les langues grecque et hébraïque et la théologie à Ingolstadt, et mourut à Ausbourg, le 2 mai 1582. On ne peut rien ajouter à l'éloge qu'en fait Valère Rotmare dans son *Histoire des professeurs de l'université d'Ingolstadt*. On a de lui: 1° *Paraphrasis et scholia in Proverbia Salomonis*, Anvers, 1606, in-4; 2° plusieurs *Traités* de controverse contre les erreurs de son temps; 3° un grand nombre de *Traductions* du grec en latin: 1. du *Commentaire* d'André de Césarée, évêque de Cappadoce, sur l'*Apocalypse*, Ingolstadt, 1574; 2. des *Actes* du premier concile d'Ephèse, avec des notes, 1604, in-fol. 3. des *Homélies* de 17 Pères grecs, sur les principales fêtes de l'année, 1579; 4. les *Commentaires* de Victor d'Antioche *sur saint Marc*, de Tite de Bostre, sur *saint Luc*, dans le tome 4° de la *Bibliothèque des Pères*; 5. une *Chaîne* des Pères grecs, sur les *Proverbes* de Salomon, Anvers, 1614; 6. de la *Paraphrase* de saint Grégoire Thaumaturge, sur l'*Ecclésiaste*, avec des notes. Peltan était du petit nombre des savans qui unissent les avantages d'une vaste mémoire à ceux d'un jugement solide, et les richesses de l'érudition à l'exactitude des raisonnemens.

* PELTIER (Jean-Gabriel), littérateur, né à Nantes d'un riche négociant de cette ville, qui le destinait au commerce. En conséquence le jeune Peltier fut envoyé à Paris pour perfectionner son éducation: il s'y trouvait encore en 1789. Alors il se sentit destiné à jouer un rôle politique: il ne se montra point opposé, comme on l'a prétendu, à toute innovation sociale; il a même avoué, dans ses écrits publiés à Londres, que plusieurs réformes lui avaient paru nécessaires; mais quand il vit les démagogues employer pour le succès de leur course la violence et le meurtre, il s'en sépara pour tou-

jours, et les combattit de toutes ses forces par ses nombreux ouvrages, surtout par une brochure périodique, intitulée *les Actes des Apôtres*, dans laquelle il défendait les opinions du côté droit. Obligé de quitter la France après le 10 août, il se réfugia à Londres, où il continua ses attaques contre la révolution française, et particulièrement contre Buonaparte, lorsqu'il se fut emparé du pouvoir suprême. Celui-ci, profondément blessé, adressa de vives et pressantes réclamations auprès du gouvernement anglais qui répondit que personne en Angleterre n'avait le droit de s'opposer à la liberté de la presse, mais qu'il pouvait l'attaquer devant les tribunaux. Buonaparte prit ce parti, et le fit poursuivre par son ambassadeur comme calomniateur : il parvint à le faire condamner à un dédommagement pécuniaire et aux frais de la procédure; mais une souscription fut publiquement ouverte, et presque aussitôt remplie, pour aider le journaliste à payer le montant de sa condamnation. Toutefois, comme le jugement fut rendu le jour même où la guerre éclata de nouveau entre la France et l'Angleterre, il n'a jamais été exécuté, et les écrits de Peltier furent répandus avec plus de profusion que jamais. Il publia lui-même la procédure dont il débita un très grand nombre d'exemplaires. Peltier reparut à Paris à l'époque des deux restaurations de 1814 et de 1815; mais n'ayant pas obtenu les avantages qu'il espérait, il retourna en Angleterre où il s'était marié, et où il recevait une pension du gouvernement britannique. En 1817, il attaqua avec beaucoup de véhémence le ministère de M. Decazes, et quelques années après il revint à Paris, où il mourut en mars 1825. On lui a reproché son peu d'ordre et d'économie, qui le réduisit plusieurs fois aux expédiens, et lui fit accepter l'emploi de chargé d'affaires du roi noir Christophe, de Saint-Domingue, qui, pour honoraire de ses bons offices, lui envoyait de fortes cargaisons de café ou d'autres denrées coloniales. A cette occasion, ses ennemis disaient qu'il avait changé du *blanc au noir*. Peltier a publié : 1° *Sauvez-nous ou sauvez-vous*, août 1780, brochure anonyme contre l'assemblée constituante; 2° *Domine, salvum fac regem*, et *Pange lingua*, deux autres brochures, 1789, in-8; 3° *les Actes des apôtres*, journal très-ingénieux et plein de saillies piquantes contre les principaux personnages de la révolution. Ce journal contient 311 numéros, qui forment 10 vol. in-8, plus 11 numéros. Il eut beaucoup de succès et a été contrefait à Paris en 20 v. in-12. On en avait commencé un abrégé dont il a paru 4 vol. in-12. Peltier eut pour collaborateur de cet ouvrage le général comte de Langeron, le comte de Lauraguais, Rivarol, le vicomte de Mirabeau et beaucoup d'autres écrivains aussi spirituels. 4° *Dernier tableau de Paris*, ou *Précis de la révolution du* 10 *août et du* 2 *septembre*, *des causes qui l'ont produite*, *des événemens qui l'ont précédée et des crimes qui l'ont suivie*, Londres, 1792, 2 v. in-8, traduit en anglais la même année, et réimprimé à Paris après le 9 thermidor; 5° *Histoire de la restauration de la monarchie française*, ou *la Campagne de* 1793, publiée en forme de correspondance, Londres, 1793. C'est une espèce de prédiction qui a été longtemps à se réaliser. 6° *Courrier de l'Europe et Courrier de Londres*, qu'il donna ensuite sous le titre de *Tableau de l'Europe pendant* 1794, Londres, 1794 et 1795, 2 vol. in-8; 7° *Paris pendant les années* 1795 *à* 1802, 250 numéros, formant 35 vol. in-8; 8° *deux Lettres adressées à un membre du parlement actuel sur les propositions de paix avec le directoire de la république française*, *par Edme Burk*, traduit de l'anglais, Londres, 1797, in-8; 9° *Tableau du massacre des ministres catholiques et des martyrs de l'honneur*, *exécuté dans le couvent des carmes et à l'abbaye de Saint-Germain*, *les* 2 *et* 4 *septembre* 1792, *suivi d'une histoire par ordre alphabétique des députés qui ont voté pour le jugement de Louis XVI*, Lyon, 1797, in-8; 10° l'*Ambigu*, *variétés atroces et amusantes*, journal commencé en 1803, qui se continuait encore en 1819, et qui

contenait déjà plus de 80 volumes; 11° *Relation du voyage du duc de Berri, depuis son débarquement à Cherbourg jusqu'à son entrée à Paris*, 1814, in-8; 12° *Naufrage du brigantin américain* le Commerce, *perdu sur la côte occidentale d'Afrique au mois d'août* 1815, publié par James Riley, traduit de l'anglais, Paris, 2 vol. in-8. On a encore de lui une réimpression du *Voyage dans la haute et basse Egypte*, de M. Denon, Paris, 1802, 2 vol. très grand in-folio, avec des changemens assez nombreux dans le texte, qui est mis dans un nouvel ordre; le deuxième volume est augmenté d'un *appendice* très étendu contenant des *relations particulières*, et des *mémoires* publiés par différens officiers ou savans qui ont fait partie de l'expédition.

PELTZ (Jean), sénateur de Sopron ou OEdembourg, en Hongrie, s'est fait un nom dans sa patrie par deux ouvrages: 1° *La Hongrie sous ses vaivodes et ses ducs jusqu'à Geisa*, 1074; Sopron, 1756, in 8. Il y montre du goût pour les sentimens singuliers; il prétend que la Hongrie n'a pas été peuplée par les Huns, mais par différens peuples venus de l'Orient, et que la foi y a été plantée par les Grecs. 2° *La Hongrie sous Geisa*, 1759, in-8. Il y soutient que ce n'est pas au temps de saint Etienne de Hongrie qu'il faut faire remonter le titre de *roi* et de *royaume* de Hongrie, mais seulement au temps de *Geisa*.

* PELVERT (Bon-François Rivière, plus connu sous le nom de), théologien appelant, né à Rouen en 1714, entra dans l'état ecclésiastique, et se fit ordonner prêtre en 1738 par M. de Caylus, évêque d'Auxerre. Son attachement au parti le fit désigner pour enseigner la théologie au séminaire de Troyes, et il occupa cette place jusqu'à la démission de M. Bossuet. Pelvert se retira à Paris et entra dans la communauté des prêtres de Saint-Josse, où le curé Bournisien rassemblait les appelans. La mort de ce curé, en 1753, engagea Pelvert à former, avec l'abbé Mesnidrieu et quelques autres, une communauté secrète où ils dogmatisaient en sûreté. Il mourut en 1781. Il avait assisté au prétendu concile d'Utrecht de 1763. On a de Pelvert: 1° *Dissertations théologiques et canoniques sur l'approbation nécessaire pour administrer le sacrement de pénitence*, 1755, in-12; 2° *Dénonciation de la doctrine des jésuites*, 1767; 3° *Lettres d'un théologien sur la distinction de religion naturelle et de religion révélée*, 1770; 4° six *Lettres d'un théologien, où l'on examine la doctrine de quelques écrivains modernes contre les incrédules*, 1776, 2 vol. Ces lettres sont contre les Pères de la Marre, Paulian, Nonnotte et Floris, anciens jésuites, qui, ne pensant pas comme Pelvert sur beaucoup de matières, ne purent échapper à la critique amère de l'appelant. 5° *Dissertation sur la nature et l'essence du sacrifice de la messe*, 1779, in-12; 6° *Défense de la dissertation*. Ces deux ouvrages ont rapport à une controverse assez vive qui s'éleva entre les appelans, à l'occasion d'un livre de l'abbé Plowden (*voyez* ce nom) sur la nature du sacrifice de la messe. 7° *Exposition succincte et comparaison de la doctrine des anciens et des nouveaux philosophes*, 1787, 2 vol. in-12. Pelvert a mis la dernière main au traité posthume de Gourlin *sur la grâce et la prédestination*, 3 vol. in-4.

PENA (Jean), de Moustiers, au diocèse de Riez, en Provence, fut le disciple de Ramus pour les belles-lettres, et son maître pour les mathématiques. Il les enseigna à Paris au Collége royal, et mourut en 1560, à 30 ans. On a de lui: 1° une *Traduction* latine de la *Catoptrique* d'Euclide, avec une Préface curieuse. Il a aussi travaillé sur les autres ouvrages de ce géomètre. 2° Une *Edition*, en grec et en latin, des *Sphériques* de Théodose, 1558, in-4, etc.

PENN (Guillaume), législateur de la Pensylvanie, et un des chefs des Quakers ou *Trembleurs*, fils unique du chevalier Penn, vice-amiral d'Angleterre, naquit à Londres en 1644. Elevé dans l'université d'Oxford, il y fut dressé à tous les exercices qui forment l'esprit et le corps. Sa curiosité l'attira depuis en France. Il parut d'abord à la cour, et apprit à Paris la

politesse française. L'amour de la patrie l'ayant rappelé en Angleterre, et le vaisseau qu'il montait ayant été obligé de relâcher dans un port d'Irlande, il entra par hasard dans une assemblée de quakers ou trembleurs. Il se fit instruire dans les principes de cette secte, et revint trembleur en Angleterre. Un auteur moderne prétend qu'il l'était avant que de sortir d'Angleterre, qu'il le devint par la connaissance qu'il fit à Oxford même avec un quaker, et que dès l'âge de 16 ans il se trouva un des chefs de cette secte. Mais cet auteur n'a pas assez examiné ce fait. Penn, de retour chez le vice-amiral, son père, au lieu de se mettre à genoux devant lui, et de lui demander sa bénédiction, selon l'usage des Anglais, l'aborda le chapeau sur la tête, et lui dit : *Je suis fort aise, l'ami, de te voir en bonne santé.* Le vice-amiral crut que son fils était devenu fou; il s'aperçut bientôt qu'il était quaker. Il mit tout en usage pour obtenir de lui qu'il allât voir le roi et le duc d'York le chapeau sous le bras, et qu'il ne les tutoyât point. Guillaume répondit que sa conscience ne le lui permettait pas. Le père, indigné, le chassa de sa maison. Penn alla prêcher dans la cité; il y fit beaucoup de prosélytes. Comme il était jeune, beau et bien fait, les femmes de la cour et de la ville accouraient dévotement pour l'entendre. Le patriarche des quakers, Georges Fox, vint du fond de l'Angleterre le voir à Londres sur sa réputation. Tous deux s'embarquèrent pour la Hollande, et eurent des succès dans un pays où toutes les religions sont autorisées, hormis la véritable. Mais ce qui les encouragea le plus, ce fut la réception que leur fit la princesse palatine Elisabeth, tante de Georges II, roi d'Angleterre. Elle était alors retirée à La Haie, où elle vit *les amis;* car c'est ainsi qu'on appelait alors les quakers en Hollande. Elle eut plusieurs conférences avec eux; ils prêchèrent souvent chez elle, et s'ils ne firent pas d'elle une parfaite quakeresse, ils avouèrent au moins qu'elle n'était pas loin de penser comme eux. Les *amis* semèrent aussi en Allemagne, mais ils y recueillirent peu. Penn repassa bientôt en Angleterre sur la nouvelle de la maladie de son père, et vint recueillir ses derniers soupirs. Le vice-amiral se réconcilia avec lui et lui laissa de grands biens, parmi lesquels il se trouvait des dettes de la couronne, pour des avances faites par le vice-amiral dans des expéditions maritimes. Il fut obligé d'aller tutoyer Charles II et ses ministres plus d'une fois, pour son paiement. Le gouvernement lui donna, en 1680, au lieu d'argent, la propriété et la souveraineté d'une province d'Amérique, au sud de Mariland. Il partit avec deux vaisseaux chargés de quakers qui le suivirent. On appela dès lors ce pays *Pensylvanie*, du nom de Penn ; il y fonda la ville de *Philadelphie*, qui est aujourd'hui très florissante. Il commença par faire une ligue avec les Américains sauvages ses voisins. Le nouveau souverain fut aussi le législateur de la Pensylvanie. Il donna des lois, dont aucune n'a été changée depuis lui. Il revint en Angleterre pour les affaires de son nouveau pays, après la mort de Charles II. Le roi Jacques II, qui avait aimé son père, eut la même affection pour le fils; Penn lui fut très attaché. On l'accusa même de s'être fait jésuite, à l'imitation de ce prince, qui ne l'a jamais été plus que lui. Il se défendit avec tant d'éloquence en présence de ses juges et de ses accusateurs, qu'il fut renvoyé absous. Il se tint dans une espèce de solitude sous le roi Guillaume, dans la crainte de donner lieu à de nouveaux soupçons. En 1699, il fit un second voyage avec sa femme et sa famille dans la Pensylvanie. De retour en Angleterre, en 1701, la reine Anne voulut souvent l'avoir à sa cour. Il vendit la Pensylvanie à la couronne d'Angleterre, en 1712, 280,000 livres sterling. L'air de Londres étant contraire à sa santé, il s'était retiré en 1710 à Ruschomb, près de Twiford, dans la province de Buckingham. Il y passa le reste de sa vie, et mourut en 1718, à 74 ans. On a de lui plusieurs écrits en anglais, en faveur de la secte des trembleurs, dont il fut comme le fondateur et le législateur en Amérique, et le principal soutien en Europe. (*Voyez*

BARCLAY Robert, et FOX George.) Dans une de ses lettres, écrite en 1683, et insérée dans les *Caspinin's Letters*, Londres, 1777, il avance et prouve assez bien que quelques nations américaines descendent des anciens Juifs. *Voyez* MENASSEH BEN-ISRAEL. (Ses différens *opuscules* ont été recueillis en 1725 in-fol. : ils sont précédés de la *Vie* de l'auteur.)

* PENNANT (Thomas), célèbre naturaliste anglais, né à Downing dans le comté de Flint en 1726, étudia à Oxford, et s'adonna ensuite à l'histoire naturelle, où il fit de très-grands progrès. Après avoir parcouru l'Angleterre, il passa sur le continent où il visita Buffon, Pallas, Linnée. Il fit ensuite un voyage aux Hébrides, à l'île du Man et dans le pays de Galles. Il mourut dans sa maison de Downing en 1798. On lui doit : 1° *British zoology*, Londres, 1766, gr. in-fol, orné de 107 planches, avec un supplément de 25 nouvelles planches; 2° édit., 4 v. in-4, plus complète, mais moins recherchée, parce qu'elle n'est pas aussi bien exécutée que la 1re. Cet ouvrage a été depuis plusieurs fois réimprimé en 4 v. in-4 et in 8. La dernière édition est de 1812, 4 v. in-8, avec 190 pl. Il a été traduit en latin sur la 2e édit. anglaise, Ausbourg, 1771-76, gr. in-folio. 2° *Artic zoology*, Londres, 1784-87, 3 vol. in-4, avec 25 pl., trad. en français sous ce titre : *Le nord du globe*, Paris, 1789, 2 vol. in-8. 3° *Indian zoology*, 2e édit., Londres, 1790; in-4; 4° *History of quadrupeds*, 2e édition, 1793, 2 vol. in-4; 5° *Journey from London to the isle of Wight*, 1801, 2 vol. in-4, fig.; 6° *Journey from Chester to London*, 1782, in-4, fig.; 7° *Tour from Downing to Aldston-Moor*, 1801, gr.; in-4, fig.; 8° *Tour from Aldston-Moor to Harrowgate and Brimham Crags*, 1804, in-4; 9° *Tour in Scotland in the year*, 1769, Chester, 1774, in-4, fig., et Londres, 1790; 10° *Tour in Scotlad in the year*, 1772, *and voyage to the Hebrides*, Warington, 1774, 2 v. in-4, et Londres, 1790; 11° *History of the Parishes of Witeford and Holywell*, 1796, in-4; 12° *Account of London*, 4e édition, 1805, in-4; 13° *Tour in Wales*, 1778, 2 v. in-4; 14° *The journey tho Snowdon*, 1781, in-4; 15° *Outlines of the globe*, 1798-1800, 4 vol. in-4, fig. Cet ouvrage n'est point terminé.

PENNI (Jean-François), peintre, né à Florence en 1488, mort en 1528, était élève du célèbre Raphaël, qui le chargeait du détail de ses affaires (*il Fattorino*), d'où lui est venu le surnom de *il Fattore*. Il fut son héritier avec Jules Romain. Penni imitait parfaitement la manière de son maître; il a fait, dans le palais de Chigi, des tableaux qu'il est difficile de ne pas attribuer à Raphaël. Cet artiste a embrassé tous les genres de peinture; mais il réussissait surtout dans le paysage.—Son frère, Lucas PENNI, moins habile que lui, travailla en Italie, en Angleterre et en France à Fontainebleau. Il s'adonna à la gravure, mais il ne laissa que des pièces médiocres.

PENNOTTI (Gabriel), de Novare, chanoine régulier de Saint-Augustin, de la congrégation de Latran, s'est fait connaître 1° par une histoire des chanoines réguliers, sous le titre de *Generalis totius ordinis clericorum canonicorum Historia tripartita*. Elle est curieuse et pleine de recherches. Elle fut imprimée à Rome en 1624, et à Cologne en 1645. 2° *Propugnaculum humanæ libertatis*, etc. L'auteur vivait sous le pontificat d'Urbain VIII. C'était un homme savant et vertueux, que son mérite éleva aux premières charges de sa congrégation.

PENS (Georges), peintre et graveur de Nuremberg, florissait au commencement du 16e siècle. Cet artiste avait beaucoup de génie et de talent. Ses tableaux et ses gravures en taille-douce sont également estimés. Marc-Antoine Raimondi, célèbre graveur, employa souvent le burin de Pens dans ses ouvrages.

* PENTHIÈVRE (Louis-Jean-Marie de BOURBON, duc de), grand amiral de France, dernier héritier des fils légitimés de Louis XIV, naquit à Rambouillet, le 16 novembre 1725; et, dès l'année 1737 la mort du comte de Toulouse son père fit passer sur sa tête tous ses

titres et toutes ses dignités. Le jeune duc de Penthièvre avait eu pour gouverneur le marquis de Pardaillon, lieutenant-général, et pour sous-gouverneurs MM. de Lizardet et de Clue, officiers de marine. Il fit sa première campagne en 1742, sous le maréchal de Noailles, et l'année suivante il se distingua par sa bravoure à Dettingue et à Fontenoy, et eut part à tous les succès qui couronnèrent les armes françaises dans cette mémorable campagne. En 1746, quand les Anglais menaçaient la Bretagne, le duc de Penthièvre fut élevé au grade d'amiral, obtint le gouvernement de cette province, et donna aux états assemblés une idée avantageuse de son esprit et de ses talens : par ses soins la Bretagne fut préservée de toute invasion. A la paix de 1748, il revint à Paris. En 1744, il avait épousé Marie-Thérèse-Félicité d'Est; il parvint à faire rétablir son beau-père, le duc de Modène, dans ses états, que ce prince avait perdus pour s'être déclaré contre la France. Le duc de Penthièvre qui avait quitté le service fit ensuite un voyage en Italie, et fut accueilli par le pape Benoît XIV avec tous les honneurs dûs à sa naissance et à son mérite. Quelques années après son retour en France (le 30 avril 1754), il perdit son épouse, avec laquelle il avait toujours vécu dans une union parfaite. Il se livra dès lors sans obstacle aux exercices de bienfaisance et de piété; vertus qui brillaient parmi bien d'autres qui lui étaient particulières, et qui le firent admirer comme bon époux, bon père, bon parent et sujet fidèle. La mort prématurée de son fils, le prince de Lamballe, le plongea dans une profonde mélancolie. Le duc de Penthièvre ne se contentait pas de soulager l'infortune, il s'empressait de la prévenir, et n'omettait, pour atteindre ce louable but, ni soins ni dépenses. L'hospice qu'il fit construire aux Andelys lui coûta plus de 400,000 francs; il fit élever avec une égale magnificence un autre hôpital à Crécy, en 1787. Son amusement le plus agréable était la conversation des gens instruits, qu'il protégeait et qu'il réunissait tous les ans dans son château de Rambouillet. Le roi, qui avait pour lui beaucoup d'estime, le nomma président de l'un des sept bureaux de l'assemblée des notables, où il développa autant de sagesse dans ses vues que de connaissances peu communes. Au commencement de la révolution, le duc tint une conduite qui devait le mettre à l'abri des poursuites des factieux. Pendant toute sa vie il n'avait usé de son immense fortune qu'au profit de l'indigence et du malheur, et il en recueillit le fruit dans ces temps calamiteux où la richesse et la naissance étaient un objet de haine et de proscription. Il s'était retiré à Vernon avec sa fille la duchesse d'Orléans. Les habitans de cette ville lui donnèrent une preuve non équivoque de reconnaissance et d'attachement. Les citoyens de toutes les classes, et même ceux qui partageaient les principes révolutionnaires, se rassemblèrent dans l'église principale, le 20 septembre 1792, pour y délibérer sur ce qu'on devait faire afin de garantir de toute espèce d'insultes M. de Penthièvre et Mme. d'Orléans. On alla d'un commun accord chercher le plus bel arbre de la forêt; on le planta devant la porte du château avec les emblèmes de la liberté, sur lesquels on lisait en gros caractères : *Hommage rendu à la vertu.* (On crut que ces signes pouvaient seulement arrêter les plus factieux.) La population assista à cette touchante cérémonie; aucun n'osa troubler le triste repos du duc et de sa fille. La fin tragique de sa fille, la princesse de Lamballe, l'accabla de douleur. Quelques mois après, il eut à pleurer la mort de son parent et de son roi; il ne put résister à ce dernier coup, et ce prince vertueux mourut le 4 mars 1793. Mme Guénard a donné une *Vie* romanesque du duc de Penthièvre. Fortaire, un des valets de chambre du prince, publia en 1808, des *Mémoires* sur sa vie; et l'abbé Carron a donné place à la vie du duc de Penthièvre dans ses *Vies des justes dans les plus hauts rangs de la société*, et a fait ressortir admirablement les vertus modestes de ce prince.

PEPIN LE GROS, ou de Héristal, maire du palais des rois de France, était

petit-fils de saint Arnould, qui fut depuis évêque de Metz. (Il eut pour aïeul paternel Pepin le *Vieux*, maire du palais sous Dagobert, et fut père de Charles Martel.) Il gouverna l'Austrasie après la mort de Dagobert II en 680. Ebroïn, maire de Neustrie, le battit; mais Pepin lui enleva bientôt la victoire, et se fit déclarer maire du palais de Neustrie et de Bourgogne, après avoir défait le roi Thierry. Il posséda toute l'autorité dans ces deux royaumes, sous Clovis III, Childebert et Dagobert. Il mourut dans le château de Jupille, près de Liége, le 16 décembre 714, après avoir gouverné 27 ans, moins en ministre qu'en souverain. Il laissa, entre autres enfans, Charles-Martel, tige de la 2[e] race des rois de France. On lui donna le nom de *Héristal* ou *Herstal*, parce qu'il avait fait bâtir un palais et de grandes écuries (d'où vient le nom de *Herstal*), dans la seigneurie de ce nom sur la Meuse, vis-à-vis de Jupille.

PEPIN LE BREF, second fils de Charles Martel, et le 1[er] monarque de la seconde race des souverains français. (Il partagea la France avec son frère Charles Martel, et il gouverna la Neustrie, l'Aquitaine et la Bourgogne. D'accord avec Carloman, et pour déjouer l'ambition des grands, il fit couronner un prince du sang de Clovis, Childéric III, *l'Insensé*. Il gagna ensuite le clergé, plusieurs seigneurs français, et le pape lui-même, qui voulait se soustraire aux caprices des empereurs, et au joug des Lombards.) Pepin fut élu roi à Soissons l'an 752, dans l'assemblée des états-généraux de la nation. Saint Boniface, archevêque de Mayence, le sacra, et c'est le premier sacre des rois de France dont il soit parlé dans l'histoire par des écrivains dignes de foi. Childéric III (*voyez* son article), dernier roi de la première race, prince faible et incapable de gouverner, fut privé de la royauté et renfermé dans le monastère de Sithiu, aujourd'hui Saint-Bertin, et son fils Thierry dans celui de Fontenelle. On dit qu'au commencement de son règne, Pepin s'étant aperçu que les seigneurs français n'avaient pas pour lui le respect convenable, à cause de la petitesse de sa taille, il leur montra un lion furieux qui s'était jeté sur un taureau, et leur dit qu'il *fallait lui faire lâcher prise*. Les seigneurs étant effrayés à cette proposition, il courut lui-même sur le lion, passa son épée dans la gorge de l'animal, et d'un revers abattit la tête du taureau; puis se retournant vers eux: *Eh bien!* leur dit-il, *vous semble-t-il que je sois digne de vous commander?* Tandis que Pepin montait sur le trône des Mérovingiens et s'y maintenait par sa valeur, Astolphe, roi des Lombards, enlevait aux empereurs de Constantinople l'exarcat de Ravenne, et menaçait la ville de Rome. Le pape Etienne II demanda du secours à l'empereur Constantin, souverain titulaire d'un pays considéré depuis long-temps comme perdu pour les Grecs, qui ne s'en inquiétaient pas et ne faisaient aucun effort pour le défendre (*voyez* GRÉGOIRE III.) Ses prières ayant été inutiles, il s'adressa à Pepin, qui ne tarda pas à le secourir (*voyez* ETIENNE II, où le succès de cette entreprise est dédétaillé.) Pepin, vainqueur des Lombards, le fut encore des Saxons. Il paraît que toutes les guerres de ce peuple contre les Francs n'étaient guère que des incursions de Barbares, qui venaient tour à tour enlever les troupeaux et ravager les moissons; point de place forte, point de politique, point de dessein formé: cette partie du monde était encore sauvage. Pepin, après ses victoires, ne gagna que le paiement d'un ancien tribut de 300 chevaux auquel on ajouta 500 vaches (*voyez* CHARLEMAGNE.) Pepin força ensuite, les armes à la main, Waïfre, duc d'Aquitaine, à lui prêter serment de fidélité en présence du duc de Bavière, de sorte qu'il eut deux grands souverains à ses genoux. Waïfre révoqua cet hommage quelques années après. Pepin vola à lui, et réunit l'Aquitaine à la couronne; ce fut le dernier exploit de ce monarque conquérant. Il mourut d'hydropisie à Saint-Denys, en 768, dans sa 54[e] année. Son nom est placé parmi ceux des plus grands rois. Les qualités d'un héros et d'un prince sage firent oublier son usurpation, que quelques auteurs considèrent comme l'ouvrage de

la nation, qui le proclama roi à la place de celui qui ne pouvait l'être. Avant sa mort, il fit son testament de bouche et non par écrit, en présence des grands officiers de sa maison, de ses généraux, et des possesseurs à vie des grandes terres. Il partagea tous ses états entre ses deux enfans, Charles et Carloman. Après la mort de Pepin, les seigneurs modifièrent ses volontés. On donna à Charles, qu'on a depuis appelé *Charlemagne*, la Bourgogne, l'Aquitaine, la Provence avec la Neustrie, qui s'étendait alors depuis la Meuse jusqu'à la Loire et à l'Océan; Carloman eut l'Austrasie, depuis le Rhin jusqu'aux derniers confins de la Thuringe. Le royaume de France comprenait alors près de la moitié de la Germanie.

PEPIN, roi d'Aquitaine. *Voy.* LOUIS Ier, son père.

PEQUIGNY. *Voyez* BERNARDIN.

PERALDUS (Guillaume), dominicain du Dauphiné, mort vers l'an 1260, que plusieurs écrivains de son ordre ont cru à tort avoir été archevêque de Lyon, est auteur d'un traité imprimé plusieurs fois: *De eruditione Religiosorum*. *Voyez* la *Bibliothèque des écrivains dominicains*, par Echard et Quétif.

PERAU (Gabriel-Louis CALABRE), diacre, et licencié de la maison et société de Sorbonne, né à Semur en Auxois en 1700, mourut le 31 mars 1767, à 67 ans. Il fut sincèrement regretté, tant des gens de lettres, dont il honorait la profession par ses mœurs, que des amis qu'il s'était faits en grand nombre. Sa droiture et sa probité, son esprit égal et liant, sa franchise et sa gaieté naturelles, la douceur de son caractère, rendaient son commerce aussi facile que sûr. Il est principalement connu par la continuation des *Vies des hommes illustres de la France*, commencées par d'Avrigny, tom. 13 à 23. Les volumes qu'il a composés, sont recommandables par l'exactitude des recherches et par la netteté du stile. On y désirerait quelquefois plus de chaleur et d'élégance. M. Turpin s'était chargé de continuer cet ouvrage, que Pérau fut obligé d'abandonner à cause de la perte de sa vue. Turpin est plus recherché dans sa manière; son stile est affecté, et les faits sont souvent de son imagination. Pérau est encore éditeur d'un grand nombre d'ouvrages qu'il a retouchés, augmentés et enrichis de notes et de préfaces. Son *édition des OEuvres de Bossuet*, en 12 vol. in-4, ne renferme ni les sermons ni les lettres. On a encore de lui: une *Description des Invalides*, 1756, in-fol; la *Vie de Jérôme Bignon*, 1757, in-12, estimée. Elle forme le 27e vol. des *Vies des hommes illustres*. (Il a publié, en outre, des *Editions* de Boileau, de Saint-Réal, la *Description de Paris* par Brice, la *Médecine des pauvres*, etc., et a écrit le *Secret des Francs-Maçons*, 1744.—*Le Recueil A. B. C.*, ou Collection de précis historiques, 1745-62, 24 vol. in-12.)

* PERCEVAL (Spencer), ministre anglais, né à Londres en 1762, était le second fils de John Perceval, comte d'Egmont, sous le ministère de lord Bute. Privé de son père à l'âge de 8 ans, il fut envoyé à l'université de Cambridge, où il fit de brillantes études et embrassa la carrière du barreau; mais bientôt se jetant avec ardeur dans la polémique des partis, il embrassa celui des *Torys*, dont William Pitt était le chef, et se montra l'un des plus grands admirateurs de l'éloquence de ce ministre. Choisi en 1797, par l'influence de ce dernier, pour représenter au parlement le bourg de Northampton, il appuya sans restriction toutes ses vues, et combattit, dans toutes les circonstances, l'opposition des *Wighs*, lors de l'insurrection de la flotte mouillée au Nore. Pitt ayant proposé à ce sujet un bill tendant à réprimer tout complot qui avait pour but d'exciter la sédition, Perceval outrepassa sa demande, en proposant d'accorder au gouvernement un pouvoir discrétionnaire pour emprisonner ou déporter les coupables. L'année suivante, il attaqua vivement l'opposition, et Fox en particulier, dans un discours d'une grande étendue à l'occasion d'un bill sur les *taxes assises*, qu'il soutint avec beaucoup de chaleur et de talent. Depuis il s'occupa plus spécialement de finances.

Nommé trois ans après au conseil de la couronne, il remplit les fonctions du ministère public contre les *clubs*, et il se fit remarquer par la chaleur de son plaidoyer et la sévérité de ses conclusions. Pour le récompenser de ses efforts, quoique la plupart des accusés eussent été déclarés non coupables par le jury, le gouvernement l'appela peu de temps après au poste important de solliciteur général. Disciple constant de Pitt, il repoussa avec véhémence les propositions de paix avec la France, qu'il ne cessait de représenter comme une ennemie irréconciliable, dont il fallait, à tout prix et avant tout, arrêter les progrès alarmans. Il se prononça aussi fortement, en 1805, contre l'émancipation des catholiques irlandais, dont il fit rejeter la pétition. Après la mort de Pitt, les partis de Fox et de Grenville s'étant coalisés, les *Wighs* triomphèrent momentanément, et Perceval cessa d'être solliciteur général. Alors il se rangea du côté de l'opposition, et il y occupa encore un rang distingué; mais le nouveau ministère, affaibli par la mort de Fox, ne fut pas de longue durée. Perceval obtint, à sa chute, (1807), une place dans le cabinet avec l'office de chancelier de l'échiquier, et peu après l'emploi lucratif de chancelier du duché de Lancastre; enfin, à la mort du duc de Portland en 1809, il devint premier ministre en titre, comme il l'était en réalité depuis plusieurs années, et il fut appelé au poste éminent de premier lord de la trésorerie. Dans ces diverses fonctions, Perceval se montra le champion ardent de l'aristocratie et de l'épiscopat anglican, et il provoqua une espèce de *houra* contre les papistes, par une adresse véhémente aux habitans de Northamptom; il se déclara aussi fortement contre la traite des noirs. Il continua de diriger les affaires de la Grande-Bretagne, d'après les principes de Pitt, jusqu'au 11 mai 1812, qu'il fut assassiné d'un coup de pistolet, qui lui fut tiré au moment où il entrait dans le vestibule de la chambre des communes, par un nommé Bellingham, ancien courtier du commerce à Liverpool, qui déclara n'avoir aucun complice; mais qu'il avait voulu se venger d'un refus que le ministre avait fait d'écouter ses réclamations. La populace témoigna une joie féroce en apprenant la mort de Perceval; mais les deux chambres montrèrent la plus grande consternation; et tous les membres, sans distinction d'opinion politique, firent l'éloge du ministre, et demandèrent au prince régent et obtinrent une pension de 5,000 liv. sterling pour sa veuve et ses enfans. Perceval ne doit pas être rangé parmi les hommes d'état du premier ordre; mais on ne peut disconvenir qu'il n'eût des talens surtout en matière de finances.

* PERCHAMBAULT (RÉNÉ DE LA BIGOTIÈRE de), président au parlement de Bretagne, naquit vers la fin du 17e siècle dans l'Anjou, et mourut en 1727. Au commencement du 18e siècle il eut avec la Sorbonne des démêlés de controverse au sujet de l'usure et de l'intérêt. En 1709, sans qu'aucun procès lui en eût fourni l'occasion, il publia un *factum* pour savoir si l'usage qui permet aux tuteurs de colloquer les deniers pupillaires à intérêt est autorisé. Ce premier écrit fut censuré par la faculté de théologie de Nantes, que l'auteur avait consultée. Perchambault ne se rendit point, et publia peu après un *second factum* sur la même matière et un *Traité de l'usure et intérêt*. La faculté répondit de nouveau, caractérisa la doctrine de Perchambault et la réfuta. Elle se plaignit que Perchambault dénaturait les autorités, témoignait peu de respect pour l'Eglise et la tradition, et se permettait des expressions injurieuses. Jean-Arthur de la Gibonnais, doyen de la chambre des comptes, avait déjà fait paraître, en 1710, un *traité de l'usure*, dans lequel il démasquait les dangers de nouvelles opinions sur l'intérêt, et les opposait aux anciennes doctrines. L'abbé Ecolasse, chanoine de Rennes, attaqua aussi Perchambault; il mêla la satire à sa critique, et l'auteur lui intenta un procès en calomnie: le gouvernement intervint, et fit arrêter la procédure. On trouve à la fin de l'ouvrage d'Ecolasse le

jugement des docteurs de Sorbonne, qui ne fut pas favorable à Perchambault. Il mourut en 1727. Ce jurisconsulte avait publié sur le *droit*, et particulièrement sur la *Coutume de Bretagne*, quelques autres écrits : ce sont 1° *Observations sommaires sur la coutume de Bretagne*, Laval, 1689, in-4, sous le nom de Père Abel avocat : cet ouvrage a été réimprimé en 2 vol. sous le titre de *Coutume de Bretagne*, 1694; 2° *Commentaire sur la coutume de Bretagne*, Rennes, 1693; 3° *Institution au droit français par rapport à la coutume de Bretagne*, ibid, 1698; *Du devoir des Juges*, etc., 1695, et quelques autres écrits polémiques dont on trouvera les titres et le sujet dans la *Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques* du 18e siècle, par l'abbé Goujet, t. 3.

*PERCY (Thomas), prélat anglais, né en 1728 à Bidgenarth dans le Shrosphire, d'une famille qui descendait des anciens comtes de Northumberland, devint en 1782 évêque de Dromore en Irlande, et mourut dans ce lieu en 1811. Ce prélat a publié plusieurs ouvrages estimés. 1° *Han-Kiou-Chouan*, roman traduit du chinois, 1761, 4 vol. in-12; 2° *Mélanges chinois*, 1762, 2 vol. in-12; 3° *cinq Morceaux de poésie runique*, traduit de l'islandais, 1763, in-4; 4° *Cantique de Salomon, avec un commentaire et des notes*, 1764, in-8; 5° *Clef du Nouveau Testament*, 1764, in-8; 6° *Reliques d'ancienne poésie anglaise*, 1775, 3 vol. in-12, 4e édition, 1812, 3 vol. in-8; ouvrage qui fit époque dans la littérature anglaise; 7° une *Traduction des antiquités septentrionales de Mallet*, 1806, in-4, et quelques ouvrages, ainsi que des éditions soignées des *Poèmes de Surrey* et des *OEuvres de George Villiers, duc de Buckingham*.

*PERCY (Pierre-François), célèbre chirurgien militaire, naquit en 1754 à Montagney, village de Franche-Comté. Il reçut à 21 ans le grade de docteur en médecine à l'université de Besançon. Il alla ensuite à Paris pour terminer son éducation, et y perfectionner ses talens : pendant plusieurs années il remporta tous les prix proposés par l'académie de chirurgie qui s'empressa de le nommer associé régnicole. Depuis il fut couronné seize fois dans les concours publics ouverts par les principales académies de l'Europe. Ayant formé le projet de suivre la chirurgie militaire, il entra d'abord comme aide-chirurgien dans la gendarmerie, et il y resta 5 ans et demi. Pendant ce temps, il étudia avec soin l'art vétérinaire sous le célèbre Lafosse, alors hippiatre en chef de la gendarmerie; en 1782 il entra, avec le grade de chirurgien-major, dans le régiment de Berri-cavalerie. Appelé à l'armée de la Moselle dès le commencement de la révolution, pour y remplir le poste de chirurgien en chef, il resta pendant 25 ans presque sans interruption, soit dans cette armée, soit dans celle de Sambre-et-Meuse, du Rhin, de l'Espagne, etc., et il s'est trouvé à Ulm, à Austerlitz, à Iéna, à Eylau, à Pulstuch, à Friedland. Il ne craignait ni les fatigues, ni les dangers; dans les marches forcées, il ne quittait jamais ses subordonnés, couchait comme eux sur la paille, et était toujours prêt à porter partout les secours de son art. Dans le moment de l'action, il se portait, à la tête de ses collaborateurs, sur tous les points où il y avait des blessés à secourir; il faisait ou surveillait les premiers pansemens, les premières opérations, sur le champ de bataille, tandis que les balles et les boulets pleuvaient autour de lui; cependant il ne fut blessé que trois fois dans le cours de ses campagnes : il semble qu'une main toute-puissante protégeait un si noble dévouement. C'est à lui et à M. Larrey que l'on doit l'institution de ces corps de chirurgiens ambulans, portés sur des chars légers, parcourant avec rapidité le champ de bataille, cherchant au milieu des rangs les militaires blessés, et les pansant sous le feu même de l'ennemi. Ce fut aussi à Percy que l'on dut ces corps de soldats infirmiers, formés de tous les militaires que des blessures rendaient inhabiles au maniement des armes, et une compagnie de brancardiers qui, pourvus de brancards de son invention, se transportaient partout pour enlever les blessés. Des soins si con-

stans, pour adoucir les malheurs de la guerre, lui avaient non seulement attiré la confiance et l'attachement des soldats, mais encore l'admiration des étrangers; et c'est en considération de la conduite que lui et ses collègues avaient tenue, que Moreau, général de l'armée de la Moselle, obtint cette convention, si honorable pour la chirurgie militaire, qui faisait regarder comme neutres tous les officiers de santé faits prisonniers de part et d'autre, et ordonnait leur renvoi immédiat à leurs armées respectives. Percy ne bornait pas ses soins aux militaires de sa division; lorsqu'il trouvait des blessés, des malades, des vieillards ennemis ou compatriotes, il prodiguait à tous les secours de son art. A la fin de la campagne de 1814, qui se termina par l'occupation de Paris, 12,000 soldats des armées étrangères blessés aux environs de la capitale, languissaient à peu près abandonnés, sans pansemens, sans linge, sans asile. Percy demanda et obtint les vastes abattoirs de Paris pour les mettre à l'abri des injures de l'air; un appel fut fait à tous les habitans, qui s'empressèrent de fournir du linge, des matelats, des couvertures; en 36 heures un service régulier fut établi, et il se plaça lui-même à la tête des anciens officiers de santé qui avaient répondu à son appel pour secourir les malades et blessés russes et prussiens. Les souverains étrangers décorèrent, en cette occasion, Percy de l'ordre de Saint-André de Russie, de l'Aigle-Rouge de Prusse, du Mérite de Bavière. Buonaparte l'avait nommé inspecteur-général du service militaire, chirurgien en chef des armées, et lui avait donné les titres de barron et de commandant de la légion d'honneur. Il jouissait de l'estime particulière du prince Charles, et le roi de Prusse l'avait appelé à des conférences très fréquentes durant les négociations de Tilsitt. Pendant les cent-jours, le département du Doubs le nomma à la chambre des représentans. Il n'y parut que peu de temps, et monta seulement à la tribune pour plaider la cause des soldats malades. Il se rendit à l'armée, et assista à la bataille de Waterloo. Immédiatement après il fut mis à la retraite. Plusieurs biographes ont pensé qu'il avait demandé lui-même à se retirer du service. Depuis lors, il consacra les jours de sa vieillesse à la continuation de ses travaux scientifiques, et particulièrement à mettre en ordre une magnifique collection d'armes anciennes et modernes, qu'il avait commencée depuis long-temps. Le catalogue en a été publié à Paris en 1805. Il s'occupait aussi de l'amélioration d'un domaine rural qu'il possédait à Mongey près Lagny, et il fit de nombreux essais pour procurer aux cultivateurs une boisson économique, agréable et salubre, et pour obtenir une huile comestible avec les graines de diverses plantes oléagineuses, notamment avec celles du grand-soleil. Il pratiquait aussi la médecine des pauvres, et il exerça plusieurs actes de bienfaisance envers les malheureux. Lors de la disette de 1816, quarante soupes aux légumes étaient tous les jours distribuées dans sa maison. Il est mort à Paris le 18 février 1825, après avoir demandé et reçu les secours de la religion. On a de lui : 1° *Mémoire sur les ciseaux à incision*, 1785, in-4, couronne par l'académie de chirurgie, et traduit en allemand; 2° *Manuel du chirurgien d'armée*, in-12, 1792; 3° *Pyrotechnie chirurgicale-pratique* ou l'*Art d'appliquer le feu en chirurgie*, 1792, Metz, 1794, in-8, aussi traduite en allemand; 4° les *Eloges de Sabathier et de Foes*, et quelques autres ouvrages. Il a fourni beaucoup de *Rapports* et d'*Observations* curieuses dans les *Mémoires de l'académie des Sciences* et dans les *Journaux de médecine*. Il a aussi donné un grand nombre d'articles au *Dictionnaire des sciences médicales* et au *Magasin encyclopédique*. On y trouve de l'érudition, et son stile ne manque pas d'élégance; mais on lui reproche d'avoir jugé avec trop d'indulgence les travaux qu'il était chargé d'examiner, et d'en avoir un peu exagéré l'importance et l'utilité. *Voyez* pour plus de détails la *Notice Biographique sur M. le baron Percy* par A.-F. Silvestre dans les *Mémoires de la société royale et centrale*

d'agriculture, recueil de 1825, et l'*Histoire de la vie et des ouvrages de Percy, composée sur les manuscrits originaux* par C. Laurent, Versailles, 1817, un volume in-8, avec portrait.

PERDICCAS, l'un des généraux d'Alexandre le Grand, eut beaucoup de part aux conquêtes du héros. Après la mort de ce conquérant, Perdiccas aspira à la couronne de Macédoine. Dans ce dessein, il répudia Nicée, fille d'Antipater, pour épouser Cléopâtre, sœur d'Alexandre. Antigone ayant découvert ses projets ambitieux, fit une ligue avec Antipater, Cratère et Ptolémée gouverneur d'Egypte, contre leur ennemi commun. Perdiccas envoya Eumène, officier distingué, pour dissiper cette ligue. Il y eut beaucoup de sang répandu de part et d'autre; mais ce sang devint inutile aux intérêts de Perdiccas en Égypte. Il forma et fut obligé de lever le siége d'une petite place nommée le *Château des chameaux*, située près de Memphis. Il fit avancer son armée et l'engagea imprudemment dans un bras du Nil, où plusieurs périrent. Enfin sa dureté, son orgueil, son imprudence soulevèrent ses principaux officiers. Il fut égorgé dans sa tente, l'an 322 avant J. C., avec la plupart de ses flatteurs. Perdiccas laissait apercevoir tous ses vices; il ne sut point commander à son cœur ni à son esprit. Il n'avait aucun système; il ne prenait conseil que du moment, sans porter ses vues dans l'avenir.

PÉRÉFIXE (Hardouin de BEAUMONT de), archevêque de Paris, et historien, d'une ancienne maison de Poitou, où il naquit en 1605, était fils du maître-d'hôtel du cardinal de Richelieu. Il fut élevé par ce ministre, se distingua dans ses études, fut reçu docteur de la maison de Sorbonne et prêcha avec applaudissement. Il devint ensuite précepteur de Louis XIV, puis évêque de Rhodez et confesseur du roi; mais croyant ne pouvoir en conscience remplir en même temps les obligations de la résidence et celle de l'éducation de son auguste élève, il donna volontairement la démission de cet évêché. Il fut fait archevêque de Paris en 1664. Son zèle pour le repos de l'Eglise et l'unité de la doctrine lui fit publier un *Mandement* pour la signature pure et simple du *Formulaire* d'Alexandre VII. (*Voyez* cet article.) On sent bien qu'après cela les jansénistes ne l'ont pas épargné. L'auteur du *Dictionnaire critique* le traite *d'homme de peu de sens, d'une petitesse d'esprit et d'une obstination invincible*. Le caractère doux et aimable de Péréfixe, et ses autres qualités, auraient dû fermer la bouche à ses ennemis mêmes; mais c'est le propre du fanatisme de ne voir que l'ignorance et le vice dans ceux qui le combattent, tandis qu'il ne découvre que des lumières et des vertus chez ses partisans. Cet illustre prélat termina sa carrière en 1670. Il avait été reçu de l'académie française en 1654. On a de lui: 1° une excellente *Histoire du roi Henri IV*, dont la meilleure édition est d'Elzévir, 1661, in-12: la dernière a été tirée à plus de cent mille exemplaires par une souscription presque nationale. Cette histoire, qui n'est qu'un *abrégé*, fait mieux connaître Henri IV que celle de Daniel. On croit que Mézerai y eut part, et il s'en vantait publiquement; mais cet historien incorrect ne fournit sans doute que les matériaux. Il n'avait point ce stile touchant de Péréfixe, qui donne tant de charmes à son récit, et qui a fait dire à un critique moderne que « Henri IV devait plus à cette histoire » qu'à la Henriade, parce qu'elle est » écrite d'un ton de sentiment et de di» gnité qui la rend bien plus intéressante. » 2° Un livre intitulé: *Institutio principis*, 1647, in-16, qui contient un recueil de maximes sur les devoirs d'un roi enfant. (L'*Eloge historique* de ce prélat fut composé par Martignac. *Voyez le journal des Savans*, 1698, pag. 191.)

PÉRÉGRIN, fameux philosophe, surnommé *Protée*, vivait sous l'empereur Marc-Antonin. Né à Parium dans la Troade, il en avait été banni pour cause d'adultère et d'autres crimes plus infâmes encore; car il avait pris les mœurs et les goûts des cyniques, dont il professait la philosophie: mais sa réputation ne faisant pas les progrès qu'il attendait,

il s'imagina qu'il pourrait s'illustrer en se parant des vertus chrétiennes; car c'est toujours la vanité qui se trouve être le mobile des révolutions philosophiques. Il embrassa donc la religion chrétienne; mais voyant qu'elle exigeait des vertus aussi réelles que modestes, et que c'était une espèce d'apostasie que de les pratiquer pour les faire paraître, il comprit qu'il s'était trompé. Les chrétiens, qui l'avaient accueilli, reconnurent sous son extérieur affecté une âme sans religion et un hypocrite sacrilége, qu'ils abandonnèrent avec horreur. Privé de cette ressource, et libre de toute contrainte, il chercha une autre route de fortune dans ses voyages. En Egypte, il s'exerça dans toutes les pratiques des cyniques les plus effrontés. A Rome, il se répandit en injures contre tout le monde, et même contre l'empereur, jusqu'à ce qu'il en fut chassé par le préfet; ce qui lui fit encore honneur dans l'esprit des dupes. De là il se retira dans la Grèce, où tout sophiste pouvait s'assurer d'un bon accueil; il acquit de la réputation à Athènes, en se logeant, avec un air de détachement, dans une cabane près de la ville. Se voyant vieux, et ayant épuisé tous les moyens de se faire valoir, il lui prit fantaisie de s'immortaliser par un expédient tout nouveau. Dans l'assemblée des jeux olympiques, la plus nombreuse de la Grèce, il déclara que dans quatre ans, à pareille cérémonie et à pareil jour, il se brûlerait publiquement. « Il avait, dit un historien, un long terme » devant lui, et se flattait peut-être que » dans l'intervalle il surviendrait quelque » incident propre à le dégager de sa pro» messe. Cependant il en retira les fruits » anticipés, par l'admiration qu'un » peuple frivole et amateur des choses » extraordinaires croyait devoir à ce cou» rage insensé. Mais enfin le jour fatal » arriva; les conjonctures demeurant les » mêmes, les disciples de Pérégrin se » partagèrent dans leurs avis. Quelques-» uns opinaient à prolonger le plus long-» temps qu'il serait possible les jours » d'un homme aussi précieux. Les autres » voulaient absolument qu'il y allât de » son honneur de donner l'exemple du » mépris de la vie avec tout l'éclat qu'il » avait promis; et cette opinion prévalut » tellement, que ce fut pour lui une » sorte de nécessité de la suivre. La veille » du jour marqué pour cette bizarre tra» gédie, il harangua publiquement sur » la mort: mais le très grand nombre » des auditeurs marquant beaucoup plus » d'empressement pour l'exemple que » pour les moralités de l'orateur, qui » commençait à trembler, on lui cria » de toutes parts qu'il était temps de » procéder à son sacrifice. Il laissa pas» ser le jour donné, sous quelque pré» texte qui ne satisfit point. Cependant » il tomba malade, et comme il mar» quait beaucoup d'impatience dans la » douleur, son médecin railla cette fai» blesse dans un homme qui avait té» moigné tant d'envie de mourir; mais » quelle gloire, répliqua Pérégrin, de » finir par une maladie, comme le com» mun des mortels? Et le reproche fai» sant prendre le dessus à sa vanité, il » protesta qu'il se brûlerait la nuit sui» vante. Tout le monde accourut. Péré» grin dresse un grand bûcher, paraît » après minuit, une torche à la main et » suivi de tous ses disciples. Il allume » lui-même le bûcher, quitte sa besace, » son manteau et son bâton, prie à voix » haute les dieux propices; et ayant jeté » de l'encens dans le feu, il s'y préci» pite. En un moment il fut étouffé. » Cette action fut admirée comme un prodige de la philosophie; mais Lucien, qui connaissait à fond les hommes vains et corrompus qui se décorent de ce nom (*voyez* son article), ne fit qu'en rire: il dit qu'on ne manqua pas de publier bien des prodiges, qu'on prétendait être arrivés pendant cette scène tragique; mais il assure qu'il n'en avait vu aucun, quoiqu'il fût présent. Il risqua cependant beaucoup à publier trop tôt ce qu'il en pensait: car l'enthousiasme de la multitude était tel, qu'il manqua d'être assassiné. Il est facile de découvrir dans cette catastrophe un homme dupe de sa vanité, qui aurait voulu en éluder les engagemens, et qui s'était trop avancé. Du

reste, bien loin de s'étonner de cette farce, il faut s'étonner au contraire de ce que parmi tant de prétendus philosophes qui finissent par le suicide, il ne s'en trouve pas davantage qui embellissent cette opération par quelque appareil de spectacle.

PEREIRA (Benoît), *Pererius*, savant jésuite espagnol, né en 1535 à Valence, mort à Rome en 1610, à 75 ans, professa avec succès dans son ordre. On a de lui des *Commentaires* latins sur la *Genèse*, in-fol., à Anvers, et sur *Daniel*. Il y a beaucoup de recherches dans l'un et dans l'autre ouvrage. On a encore de lui. *De magia, observatione somniorum et divinatione astrologica, libri III*. Il y combat et dévoile les prestiges de ces arts funestes.

PEREIRA-GOMEZ (Georges), médecin espagnol, natif de Médina-del-Campo, est, dit-on, le premier des philosophes modernes qui ait écrit que *les bêtes sont des machines sans sentiment*. Il avança cette opinion en 1554; mais elle n'eut point de partisans, et elle tomba dès sa naissance. On prétend que c'est de ce médecin que Descartes avait emprunté ses idées; mais peut-être que ce philosophe, qui imaginait plus qu'il ne lisait, ne connaissait ni Pereira, ni son ouvrage. D'ailleurs Pereira n'est pas le premier auteur de ce sentiment. Plus de cinq cents ans avant Jésus-Christ, Phérécyde, philosophe de l'île de Scyros, avait soutenu que « les animaux sont de » pures machines. » On attribue à Pereira des systèmes sur d'autres matières de physique et de médecine, aussi singuliers que celui sur l'*âme des bêtes;* mais ils sont peut-être mieux fondés, celui surtout où il combat et rejette la matière première d'Aristote. Il ne fut pas d'accord non plus avec Galien sur la doctrine des fièvres. Le livre où ce médecin soutient l'opinion que les bêtes sont des automates est fort rare. Il fut imprimé en 1554, in-fol., sous le titre d'*Antoniana Margarita*: il lui donna ce titre pour faire honneur au nom de son père et de sa mère. Peu de temps après que cet ouvrage eut paru, il le défendit contre Michel de Palacios, et cette Défense, imprimée en 1554, in-fol. se joint ordinairement avec l'ouvrage même. La réfutation du même livre, intitulée *Indecalogo contra Antoniana Margarita*, 1556, in-8, est recherchée, plus à cause de sa rareté que de sa bonté. Pereira est encore auteur d'une autre production très rare sur son art, intitulée : *Nova veraque medicina experimentis et rationibus evidentibus comprobata*, in-fol., 1558. C'est une apologie de ses sentimens, imprimée, comme ses autres ouvrages, à Medina-del-Campo.

PEREIRA DE CASTRO (Gabriel), jurisconsulte portugais, membre du collége de Saint-Paul, dans l'université de Coïmbre, expéditeur des appels, sénateur du concile suprême de Portugal, né à Brague d'une famille illustre dans le barreau, était encore en vie en 1623, dans un âge avancé. Il est auteur d'un ouvrage de droit intitulé : *De manu regia, seu de legibus regiis quibus regni Portugaliæ in causis ecclesiasticis cognitio est ex jure, privilegio, consuetudine*, Lisbonne, 1622, in-fol. Il a paru à Lyon en 1673, in-fol.; l'édition qui porte 1698 n'a rien de nouveau que le frontispice. Cet ouvrage, divisé en deux parties, est estimé : il contient un grand nombre de diplômes sur les matières ecclésiastiques, recueillis avec soin et tirés des archives de la couronne, appelées Torre de Tombo. Ces diplômes concernent les concordats faits entre la puissance ecclésiastique et le roi, et servent très bien à terminer les différends qui s'élèvent souvent entre les deux puissances. Toutes les matières qui divisent souvent le trône et l'autel y sont discutées avec beaucoup d'érudition. Aujourd'hui on lui reprocherait, peut-être avec raison, d'accorder trop au pouvoir du souverain pontife, en l'étendant sur le temporel des rois.

PEREIRA (Joseph), carme portugais, était encore en vie l'an 1731, mais d'un âge avancé. Nous avons de lui : 1° *Dissertation apologétique, historique, dogmatique et politique des Rites sacrés*, en portugais, Lisbonne, 1751, in-4;

2° *Chronique des Carmes portugais de la stricte observance*, Lisbonne, 1747, 2 vol. in-fol.

* PEREIRA ou PEREYRA (Jacob-Rodrigue), membre de la société royale de Londres, et le premier instituteur des sourds-muets en France, naquit en 1716 à Berlanga, petite ville de l'Estramadure espagnole. Il avait ouvert à Cadix une école de sourds-muets qui ne put, à ce qu'il paraît, se soutenir, puisque l'auteur se fixa peu de temps après en France, avec toute sa famille. Ses heureux essais sur le fils d'Azy-d'Etavigny, directeur des fermes à La Rochelle, lui valurent, en 1751, une pension de 800 fr. Pereira fut lié à Paris avec La Condamine, et avec Buffon qui fait beaucoup d'éloge de son talent dans son *Histoire naturelle*; il forma un assez grand nombre d'élèves, et il en amena quelques-uns à conserver distinctement et à saisir le sens du discours d'après le mouvement des lèvres. Né de race juive, il entretenait dans la croyance de leur famille les enfans qui lui étaient confiés. Il a laissé quelques écrits, non sur sa méthode, mais sur celle de l'abbé de l'Epée, qu'il regardait comme impraticable : ce qui n'a pas empêché que la sienne, oubliée, n'ait plus de partisans, tandis que la seconde, perfectionnée et étendue, s'est répandue dans toute l'Europe. Pereira mourut à Paris en 1780.

* PEREIRA DE FIGUEIREDO (Antoine), Portugais, prêtre de l'oratoire, de la maison *Das Necessidades*, à Lisbonne, naquit au bourg de Macao en 1725. Partisan zélé du marquis de Pombal, il publia un Traité en faveur du schisme que ce ministre projetait, intitulé : *Tentamen theologicum*, etc., traduit en allemand et de l'allemand en français, sous le titre de *Traité du pouvoir des évêques*. Si l'on excepte quelques docteurs, dont les passages sont tronqués ou défigurés, l'auteur ne cherche ses garans que parmi les Fra-Paolo, les Richer, les Saint-Cyran, et d'autres écrivains dont le témoignage ne peut être d'aucune autorité, dont la mémoire est pour le moins très équivoque dans l'esprit des fidèles, et dont les noms n'auraient peut-être pas passé jusqu'à nous, sans la guerre qu'ils ont faite au siége de Rome. Son grand raisonnement est (p. 236 et suiv.) qu'*il faut obéir aux rois lors même qu'ils ordonnent des choses injustes, comme d'aller en exil, quoiqu'on ne l'ait pas mérité*; d'où il conclut ridiculement qu'*il faut se détacher du centre de l'unité quand les souverains l'ordonneront, quoique cet ordre soit également injuste*. On voit que la logique et la morale de l'auteur ne soupçonnent pas qu'il y a des choses *injustes* précisément de la part de celui qui ordonne, quoique très *justes* de la part de celui qui obéit, comme d'*aller en exil*; et d'autres où celui qui ordonne et celui qui obéit sont également *injustes*, comme d'assassiner, d'idolâtrer, de parjurer, et enfin de faire un triste schisme dans l'Eglise de Dieu. On a encore de lui un Essai de théologie, *Tentativa theologica*, mauvaise rapsodie pour le fond et pour le stile, qui est d'un latin détestable. *Item* un *Eloge* ridiculement ampoulé, et qu'on prendrait pour une satire, si l'intention de l'auteur n'était pas connue, du fameux ministre, son protecteur et son Mécène, à l'occasion de la prétendue conspiration de J. B. Pélée (*Voy.* le *Journal hist. et litt.*, 15 mars 1787, pag. 423.) Après la disgrâce de Pombal, Pereira, qui, pour donner à son nom un air plus imposant, l'avait alongé de celui de *Figueiredo*, tomba dans le mépris et l'oubli ; et sans l'intérêt qu'une certaine secte prend à son *Traité du pouvoir des évêques*, on eût dès lors cessé d'en parler. Il mourut le 14 août 1814, dans la maison de l'Oratoire, où il était rentré.

PÉRELLE (Adam), rival d'Israël Silvestre, naquit à Paris de Gabriel Pérelle, célèbre graveur, et embrassa la profession de son père. Son génie fécond, plus porté au talent de produire qu'à celui d'imiter, se livra indifféremment aux fougues de son caprice et aux indications du naturel. Il n'a gravé que des paysages, la plupart de fantaisie, et quelques morceaux d'après Corneille Polembourg.

Il mourut à Orléans en 1695, à 57 ans.

PEREZ (D. Antoine), ministre espagnol, fils naturel de Gonzalve Perez, secrétaire de Charles-Quint et de Philippe II, devint secrétaire d'état avec le département des affaires étrangères sous le second de ces monarques. Perez fut accusé de péculat, de trahison et de malversations les plus odieuses, et en conséquence privé de ses emplois et de sa liberté. Il s'échappa de la prison et alla exciter une révolte en Aragon; delà il passa en France, où il mourut en 1611. On a de lui des *Lettres* traduites en français par Dalibrai; des *Relations* en espagnol, et d'autres écrits, Paris, 1598, in-4. On voit dans ses ouvrages une haine forcenée contre son prince; et c'est à cette source que la plupart de nos historiens modernes ont puisé les calomnies dont ils ont barbouillé le portrait de Philippe II.

PEREZ (Antoine), archevèque de Tarragone, mort à Madrid le 1er mai 1638, à 68 ans. Nous avons de ce prélat des *Sermons*, et des *Traités* sur l'Eglise, sur les Conciles, sur l'Ecriture, sur la Tradition, publiés sous le titre de *Pentateuchus fidei*, Madrid, 1620, 5 tomes en 1 vol. in-fol., rare.

PEREZ (Antoine), célèbre jurisconsulte, né à Alfaro, petite ville de la haute Navarre, en 1583, fut amené fort jeune aux Pays-Bas, reçut le bonnet de docteur en droit à Louvain, en 1616, et y enseigna long-temps cette science. L'empereur Ferdinand II et Philippe IV, roi d'Espagne, l'honorèrent du titre de conseiller. En 1666, il célébra le jubilé de son doctorat, et mourut à Louvain en 1672. Nous avons de ce savant: 1° *Assertiones politicæ*, Cologne, 1612, in-4; 2° *Prælectiones sive Commentarii in XII lib. Codicis*, Amsterdam, Elzevir, 1653, in-fol. C'est la meilleure édition. On estime aussi celle de Cologne, 1661, 2 vol. in-4, avec des additions de Huldérique Eyben et des tables fort amples, et celle de Genève, 1740, 2 vol. Perez y éclaircit toutes les lois du Code, et il y donne dans des explications un abrégé de tout ce qui se trouve dans le *Jus novum* et dans le *Jus novissimum;* son stile, quoique concis, est très intelligible. 3° *Institutiones imperiales*, Amsterdam, Elzevir, 1673, in-12: ouvrage universellement estimé; 4° *Jus publicum*, Amsterdam, Elzevir, 1682, in-12; 5° *Commentarius in XXV lib. Digestorum*, Amsterdam, 1669, in-4.

PÉRIANDRE, *Periander*, tyran de Corinthe, fut mis au nombre des sept sages de la Grèce: ce *sage* était un monstre, comme beaucoup d'autres que la moderne philosophie a placés dans ses fastes, aussi bien que l'ancienne. Il changea le gouvernement de son pays, opprima la liberté de sa patrie, et usurpa la souveraineté, l'an 628 avant l'ère chrétienne. Le commencement de son règne fut assez doux; mais il prit un sceptre de fer après qu'il eut consulté le tyran de Syracuse sur la manière la plus sûre de gouverner. Celui-ci mena les envoyés de Périandre dans un champ, et pour toute réponse, il arracha devant eux les épis qui passaient les autres en hauteur. Le tyran de Corinthe profita de la leçon du tyran de Sicile. Il s'assura d'abord d'une bonne garde, et fit mourir dans la suite les plus puissans des Corinthiens. Ces crimes furent les avant-coureurs des forfaits les plus horribles. Il commit un inceste avec sa mère, fit mourir sa femme Mélisse, fille de Proclès, roi d'Epidaure, sur de faux rapports; et ne pouvant souffrir les regrets de Lycophron, son second fils, sur la mort de sa mère, il l'envoya en exil dans l'île de Corcyre. Un jour de fête solennelle, il fit arracher aux femmes tous les ornemens qu'elles portaient pour leur parure. Enfin, après s'être souillé par les excès les plus barbares et les plus honteux, il mourut l'an 585 avant Jésus-Christ. Ses maximes favorites étaient: « Qu'il faut garder sa parole, et cependant ne point se faire scrupule de » la rompre, quand ce que l'on a promis est contraire à ses intérêts; que » non seulement il faut punir le crime, » mais encore prévenir les intentions de » ceux qui pourraient le commettre: » maximes pernicieuses, adoptées depuis par Machiavel. Ce tyran a été loué par

ceux qui ont toujours de l'encens pour les meurtriers, les débauchés et les tyrans.

PÉRICLÈS naquit à Athènes, vers l'an 500 avant J. C., de Xantippe, illustre citoyen de cette ville, qui le fit élever avec soin. Il eut entre autres maîtres Zénon d'Elée et Anaxagore, et devint grand capitaine, habile politique et orateur. Périclès résolut de se servir de ces qualités pour gagner le peuple. Aux avantages que lui donnait la nature, il joignait l'art et la finesse d'un homme d'esprit qui veut dominer. Il partagea aux citoyens les terres conquises, et se les attacha par les jeux et les spectacles : pour affermir son autorité, il entreprit d'abaisser le tribunal de l'Aréopage, dont il n'était pas membre. Le peuple, enhardi et soutenu par Périclès, bouleversa l'ancien ordre du gouvernement, ôta au sénat la connaissance de la plupart des causes, et ne lui laissa que les affaires communes. Il fit bannir par l'ostracisme Cimon son concurrent, et ses autres rivaux, et resta seul maître à Athènes pendant 15 ans. Il commanda l'armée des Athéniens dans le Péloponèse, remporta une célèbre victoire près de Némée contre les Sicyoniens, et ravagea l'Arcadie, à la prière d'Aspasie, fameuse courtisane qu'il aimait, et qu'il épousa dans la suite. Ayant déclaré la guerre aux Samiens, l'an 441 avant J. C., il prit Samos après un siége de 9 mois. Ce fut durant ce siége qu'Artemon de Clazomène inventa le bélier, la tortue, et quelques autres machines de guerre. Périclès engagea les Athéniens à continuer de combattre les Lacédémoniens. Il fut blâmé dans la suite d'avoir donné ce conseil, et on lui ôta sa charge de général. Il fut condamné à une amende qui se montait, selon les uns à 15 talens, et selon d'autres à 50. Les Athéniens, peuple volage et léger dans ses haines comme dans ses prédilections, passant rapidement du blâme à l'éloge, et *content*, comme le lui a dit en face le premier de ses orateurs (1), *dès qu'il voyait ou entendait quelque nouveauté*, ne furent pas long-temps sans changer d'opinion, et engagèrent Périclès à reprendre le gouvernement. Peu de temps après, il tomba malade de la peste, et mourut l'an 429 avant J. C. Il réunissait en lui les talens d'amiral, d'excellent capitaine, de ministre d'état, de surintendant des finances.... Il fut surnommé l'*Olympien*, à cause de la force de son éloquence. Sa contenance était ferme et assurée, sa voix douce et insinuante. C'est principalement par l'usage qu'il sut faire de la parole qu'il fut, pendant près de 40 ans, monarque d'une république. Rien ne prouve mieux la lâcheté et la dégradation des Athéniens que le long règne d'un homme qui avait usurpé l'autorité, détruit le gouvernement légitimement reçu, épuisé le trésor public pour charger Athènes d'ornemens superflus, introduit la mollesse et le luxe. Il enivra ses concitoyens de spectacles et de fêtes, pour les gouverner selon ses caprices, et donna, par ses amours pour la courtisane Aspasie, l'exemple d'une vie publiquement scandaleuse. On rapporte de lui quelques sentences. Toutes les fois que Périclès prenait le commandement, il disait qu'*il allait commander à des gens libres, et qui étaient Grecs et Athéniens*. Ces gens libres étaient devenus ses esclaves. Les tyrans ne parlent de la liberté que comme les conquérans de leurs conquêtes. On dit que le poète Sophocle, son collègue, s'étant écrié à la vue d'une belle personne : *Ah ! qu'elle est belle !* — *Il faut*, lui dit Périclès, *qu'un magistrat ait non seulement les mains pures, mais aussi les yeux et la langue*. Cette réponse s'accordait peu avec sa conduite : la vertu de ces anciens sages n'était que dans leur bouche ou dans leurs écrits. — PÉRICLÈS, son fils naturel, combattit avec chaleur contre Callicratidas, général des Lacédémoniens, l'an 405 avant J. C.; il fut cependant condamné à perdre la tête, pour avoir négligé de faire inhumer ceux qui avaient été tués dans la bataille qu'il venait de gagner.

* PÉRIER (Casimir), ministre de l'intérieur et président du conseil des mi-

(1) Démosthènes. Nous lisons la même chose dans les Actes des Apôtres : *Athenienses autem omnes ad nihil aliud vacabant nisi aut dicere aut audire aliquid novi*. Act. 17. — *Voyez* ANYTUS, ARISTIDE, SOCRATE.

nistres, naquit à Grenoble le 12 septembre 1777. Son père, négociant estimable, le fit élever à Lyon chez les prêtres de l'Oratoire, auprès desquels il fit de bonnes études. Le jeune Périer les quitta de bonne heure pour embrasser l'état militaire; mais il ne fit que les campagnes d'Italie en 1799 et 1800; et quoiqu'il eût été nommé officier du génie, il laissa cette carrière, qui lui promettait un brillant avancement, pour le commerce auquel l'appelaient les désirs que son vieux père lui avait exprimés en mourant. En 1802, il ouvrit à Paris une maison de banque avec Scipion Périer, son frère. Plus tard, il concourut à divers établissemens industriels: la crystallerie, la filature du coton, le raffinage des sucres, devinrent successivement ou même simultanément l'objet de ses spéculations et de ses travaux; et, au moment de la restauration, il était parvenu à se créer déjà une fortune assez considérable qu'il ne fit qu'augmenter depuis, dans un temps où le commerce, favorisé par la liberté et la paix, acquit un si haut degré de prospérité. Jusqu'à cette époque de 1814 et 1815, concentré dans les soins et dans les occupations que lui donnaient l'étendue et le grand développement de ses affaires, on ne voit pas que Casimir Périer ait songé à la politique. Au surplus, les spéculations de ce genre n'étaient guères à l'ordre du jour sous l'empire. Ce ne fut donc qu'en 1816 qu'il publia, contre les emprunts à l'étranger, un écrit remarquable qui fixa sur lui l'attention publique; et, dès l'année suivante, le département de la Seine le nomma député, le jour même où il atteignait l'âge de 40 ans voulu par la charte. Nous ne nous attacherons pas à tracer ici en détail l'histoire de sa vie parlementaire. Nous dirons seulement que, pendant quinze ans, constamment réélu par divers arrondissemens, il fit aussi constamment cause commune avec l'opposition, dont il devint un des chefs les plus distingués et les plus influens; mais nous ajouterons, pour être justes, que son opposition, même dans les momens de la plus grande exaspération de son parti, fut toujours exprimée avec dignité et convenance. Sa véhémence naturelle ne le poussa jamais jusqu'à l'injure, et il sut éviter les excès auxquels le libéralisme intempérant de Manuel, de Foy et de tant d'autres, se laissa trop souvent entraîner. Nous dirons encore qu'il s'attacha principalement aux questions de finances, dans lesquelles il avait des connaissances spéciales fort étendues, et que M. de Villèle, bon juge en ces matières, ne manquait jamais de monter à la tribune après lui, pour détruire ou atténuer l'effet produit par ses discours et ses amendemens sans cesse renaissans. Les sessions de 1823, 1824, 1825 et 1826 en offrent la preuve. Vers cette époque, il cessa de prendre part aux discussions de la chambre, soit à cause de sa santé, soit pour d'autres motifs; mais il ne perdit rien de sa position et de son influence politique, qui l'amena, à la session de 1828, à être un des candidats à la présidence. On peut regretter que la couronne lui ait préféré Royer-Colard. En 1830, il fut du nombre des 221 qui déclarèrent à Charles X qu'il ne pouvait y avoir concours entre la chambre des députés et le ministère Polignac. On sait que cette déclaration fut le commencement de la crise qui devait, quelques mois plus tard, produire un troisième exil des Bourbons. Le roi qui avait dissous la chambre, voyant que les élections renvoyaient les mêmes députés, et craignant sans doute de les trouver encore plus hostiles, se décida à prononcer une nouvelle dissolution, même avant qu'ils fussent réunis; et signa les malheureuses ordonnances du 25 juillet, par lesquelles il modifiait les lois sur la presse et plusieurs articles de la charte. Les limites de cet article ne permettent pas de raconter au long les événemens extraordinaires qui s'ensuivirent et nous devons nous contenter de rappeler, avec l'impartiale exactitude de l'histoire, la part qu'y prit Casimir Périer. Rien n'est plus propre à faire apprécier le caractère de sa longue et opiniâtre opposition, comme la nature des vues qui l'animaient. La résistance et la révolte con-

tre la monarchie, excitées d'abord par les journalistes et quelques députés libéraux, Delaborde, Mauguin, Audry de Puyraveau, etc., ne commencèrent à présenter quelques chances de succès que le 29 juillet. Cependant les députés de l'opposition présens à Paris étaient, dès le principe et jusqu'à la fin de ce drame aussi terrible qu'imprévu, divisés en trois partis fort distincts, opposés même : celui de Lafayette, appuyé de ceux qui avaient soutenu l'attaque et remporté la victoire ; il proclamait hautement ses vœux pour la république : celui des députés qui, reconnaissant la légalité de la dissolution de la chambre et ne voulant pas renverser la royauté en renversant les ministres, ou du moins ne croyant pas, avant la victoire, devoir manifester leur opinion à cet égard, bornaient leurs efforts comme leurs désirs à ramener Charles X dans de *meilleures voies ;* Casimir Périer fut de ce nombre jusqu'à l'extrémité. Le troisième parti enfin était celui des Orléanistes qui, dirigé par Laffitte et quelques intrigans subalternes, joua les deux autres, et moitié par ruse, moitié par la raison de la *nécessité*, fit éclore de l'inintelligente colère du peuple et de l'impuissance forcée des partisans d'un pouvoir qui s'abandonnait si déplorablement lui-même, une révolution bâtarde à laquelle la France se soumit sans résistance possible : tant elle fut prompte et inattendue ! Ajoutons que dans les diverses réunions des députés, les 26, 27, 28, 29, 30 et 31 juillet, tantôt chez Lafitte, tantôt chez Audry de Puyraveau, Bérard, Casimir Périer, celui-ci ne dit pas un mot dont la portée allât plus loin que ce que nous venons d'indiquer, et qu'il s'en tint constamment à opiner pour la voie des remontrances et des doléances. Nommé membre de la commission municipale qui s'installa dès le 29 à l'hôtel de ville pour rétablir l'ordre dans Paris maître de lui-même par l'expulsion des troupes royales, il y était présent, lorsque des envoyés de Charles X vinrent ce jour-là même déclarer que le roi avait retiré ses ordonnances, et formé, sous la présidence du duc de Mortemart, un ministère nouveau dont ils faisaient partie, lui et le général Gérard. Mais tous les accommodemens furent repoussés, et trois des commissaires municipaux prononcèrent par l'organe de Lafayette que le roi avait cessé de régner. Casimir Périer garda le silence (1). Enfin le 30 juillet, une quarantaine de députés décidèrent qu'on offrirait au duc d'Orléans la lieutenance-générale du royaume, espèce de terme moyen imaginé par les amis de ce prince pour gagner du temps, calmer les républicains, et vaincre les timides répugnances de ceux qui hésitaient encore. Singulière fatalité ! Si ces députés n'avaient eu à choisir qu'entre la république et la monarchie légitime avec la charte et le retrait des ordonnances, il est certain que la très grande majorité eût été pour ce dernier parti, lequel ne retrouva néanmoins quelques courageux défenseurs qu'à la séance du 7 août, lorsque 219 députés contre 33 déclarèrent le trône vacant, et y appelèrent le duc d'Orléans pour en jouir, lui et sa postérité, au même titre et aux mêmes conditions que la branche aînée, sauf la souveraineté du peuple, que la *charte-Bérard*, *baclée* en quelques heures, inféoda irrévocablement et à perpétuité à la dynastie nouvelle. Casimir Périer, quoique président de la chambre, nommé la veille par le lieutenant-général, n'assista point à cette séance qui fut présidée par Lafitte. C'est un fait que son histoire doit faire remarquer, quel qu'en ait été le motif ou le prétexte. Il ne consentit même à accepter la présidence qu'*afin de ne pas retarder les travaux de la chambre*, et, après quelques semaines, le 23 août, il donna sa démission, s'excusant sur l'état de sa santé : ce qui ne l'empêcha point de la reprendre de nouveau, lorsqu'elle lui fut donnée une seconde fois par la chambre, après que Lafitte eut été appelé, le 11 novembre, à la tête d'un nouveau ministère. Alors il cessa de faire partie du conseil dans lequel il était entré dès le commencement avec le titre de ministre sans portefeuille, conjointe-

(1) Sarrans dit que Casimir Périer devint suspect, et qu'un mandat d'arrêt fut même lancé contre lui, parce qu'il fut accusé d'avoir été vu sur le chemin de St-Cloud. Mais cela n'eut pas de suite.

ment avec Lafitte, Dupin et Bignon. Mais les honteuses scènes du 13 février et les désordres qui s'ensuivirent, ayant décrédité complètement dans l'opinion le ministère Lafitte, Casimir Périer, après bien des pourparlers et de longues négociations, accepta le ministère de l'intérieur avec la présidence du conseil. Ces négociations, à ce qu'il paraît, tenaient précisément à la cause principale qui faisait sortir Lafitte, la prétention du nouveau roi de traiter directement certaines affaires sans la participation et même à l'insu de ses ministres. L'habitude en était en effet si réelle, qu'un jour, à une séance royale de la chambre, l'on vit Casimir Périer suivre, sur un imprimé qu'il tenait à la main, le discours que Louis-Philippe y prononçait à haute voix; et cela, pour s'assurer qu'il n'y avait point eu de corrections faites hors du conseil. Quoi qu'il en soit, Casimir Périer voulut être effectivement président du conseil, et dès le moment que ses conditions eurent été acceptées, il tourna toutes ses vues, il dirigea tous ses efforts, il employa toute l'énergie de sa volonté de fer, pour faire régner l'ordre et la tranquillité dans le nouvel état de choses que la révolution avait créé. Tel est le point de vue sous lequel il faut envisager son administration, si on veut l'apprécier avec justesse, et le juger lui-même tel que ses actes l'ont montré. De là en effet les mesures qu'il prit et les lois qu'il obtint des chambres pour la répression des émeutes et l'affaiblissement des partis qui attaquaient le gouvernement. Il s'était fait un point d'honneur et de conscience de comprimer tout esprit de réaction, et de ne recourir qu'aux lois, appuyées de la force publique, pour paralyser ou punir les révoltes contre la royauté du 7 août, et pour donner enfin à celle-ci une base solide dans la force, dans la justice du pouvoir, autant que dans l'obéissance passive des populations. Sa conduite à l'égard de la Vendée, de Lyon et de Grenoble, lorsque ces villes se révoltèrent et chassèrent les troupes de leurs garnisons, fut dictée et réglée par ces principes. On le vit même, au commencement de son ministère, professer et rappeler aux préfets des principes de liberté fort larges en matière d'élection, puisqu'il déclarait que le fonctionnaire public ne devait point être responsable aux yeux du gouvernement du vote que lui dicterait sa conscience: doctrine oubliée depuis par ses successeurs, et peu en harmonie avec l'habitude qu'ont prise tous les ministères depuis 18 ans, de confondre leurs intérêts et leur existence avec les intérêts et l'existence de la France et de la monarchie. Mais les faits les plus importans de son administration furent l'abolition de l'hérédité de la pairie, l'érection de la Belgique en royaume prétendu indépendant, l'occupation d'Ancône, et la réduction presque violente, forcée, de la chambre des députés à une majorité favorable à ses principes de légalité, d'ordre intérieur et de paix à l'extérieur. Casimir Périer, convaincu que l'opinion des députés était contraire à l'hérédité de la pairie, et croyant néanmoins que cette hérédité était nécessaire à la dignité ainsi qu'à l'indépendance de ce corps, en proposa à regret l'abolition, sans dissimuler l'opinion contraire qu'il professa ouvertement, exprimant l'espérance qu'un jour on reviendrait à ce qu'il ne laissait détruire que malgré lui. Selon nous, il se trompait, et il était clair comme le jour, que ni l'hérédité, ni même la pairie à vie n'étaient capables de soustraire la seconde chambre à l'ascendant toujours croissant de celle des députés. L'expérience ne venait-elle pas de le prouver sans réplique? et de quoi s'agissait-il en effet? de trouver un corps qui servît d'appui aux lois, à la constitution, à la royauté surtout, contre les entreprises possibles de la chambre élue. Mais si la chambre élue a pour elle la presse, les électeurs, les passions populaires, quel appui les institutions qu'elle attaquera auront-elles dans une pairie privilégiée, abandonnée par l'opinion qui lui demeurera au moins étrangère, qui n'aura nul intérêt à prendre sa défense, à se ranger de son côté en cas de conflit, et qui à la fin sera fort heureuse de sauver du naufrage quelques-uns de

ses débris, dûssent périr le trône et la constitution? Tant que les conditions d'existence de la pairie ne lui permettront pas de lutter avec avantage contre la chambre des députés, dans l'opinion publique, dans cette opinion qui seule remue et agite les masses, et qui en définitive renverse tout ce qu'elle attaque avec un peu de persévérance, ce corps ne sera qu'une inutile superfétation. Si la couronne est d'accord avec la chambre des députés contre celle des pairs, elle changera la majorité de celle-ci par une *fournée*, lui ôtera toute indépendance et toute considération. Si au contraire l'harmonie existe entre le roi et les pairs, la dissolution de la chambre des députés ne fera qu'accroître plus tard les forces de l'opposition. Tel est le danger flagrant où nous a conduits l'absence de mœurs politiques : danger que ne saurait prévenir une pairie héréditaire ou à vie, à la nomination de la couronne. Au reste, si Casimir Périer était dans une erreur sur ce point, il la partageait avec la grande majorité des pairs et des royalistes, et il était d'autant plus excusable, que ses vues politiques ne furent jamais ni étendues, ni profondes. L'élection du prince de Saxe-Cobourg au nouveau royaume de Belgique, faite sous son administration, avec l'approbation et même la coopération de la France, en est une preuve frappante, entre plusieurs autres. Il eût été plus généreux en effet et plus honorable pour la France, de laisser aux Belges la faculté de se constituer eux-mêmes selon leur bon plaisir, et de jouir, dans une pleine indépendance, de la victoire qu'ils avaient remportée contre un roi protestant, superstitieux, qui les avait blessés pendant 15 ans dans tout ce qu'ils avaient de plus cher, leur religion et leur nationalité. Au lieu de cela, la Belgique a été placée sous la main de l'Angleterre, et le roi protestant que la diplomatie a essayé d'y mettre pour consolider une révolution toute faite dans l'intérêt de la religion catholique, n'est déjà plus sans regretter les 50,000 livres sterlings qu'il recevait autrefois de sa patrie adoptive. Il en faut dire autant, à plus forte raison, de l'occupation violente d'Ancône par les troupes françaises, au mois de février 1832. Jamais il n'y eut de démarche plus inutile et moins raisonnable : inutile, parce que la présence de quelques centaines de soldats français dans cette place n'était pas le moins du monde capable d'arrêter les projets et les vues ambitieuses de l'Autriche, si elle avait voulu occuper à son profit les états du Pape soulevés par la révolte ; peu raisonnable, parce que Périer céda en cette occasion, par une vraie faiblesse, aux clameurs et aux exigences de la propagande révolutionnaire qu'il détestait et qu'il combattait d'ailleurs de toute l'énergie de son caractère. Le souverain Pontife, blessé d'abord profondément d'une entreprise contraire aux droits des gens et à l'indépendance de ses états, finit par consentir à un séjour prolongé de nos troupes dans Ancône, lorsqu'il eut acquis la conviction ou reçu du moins des assurances positives que nous n'avions aucune vue de conquête ni de révolution. Mais ce qui fait réellement honneur à Casimir Périer, comme premier ministre d'un gouvernement qui ne faisait que de naître et que les passions attaquaient de toutes parts, c'est d'avoir eu, je ne dis pas le talent, mais la force de comprimer l'esprit révolutionnaire et propagandiste qui animait la chambre des députés, et d'y avoir créé une majorité qui lui demeura fidèle jusqu'à la fin. Le parti de l'opposition réclamait souvent des lois d'exception pour la Vendée et les départemens du Midi. Il les repoussa toujours, et dans deux occasions il fit donner une approbation positive à son système et à son administration par un vote exprès de la chambre, en ne lui montrant au delà de son ministère, qu'anarchie, révolution nouvelle et peut-être une guerre générale. Lors de la discussion sur le projet de loi du député Bricqueville, contre les Bourbons de la branche aînée, il combattit avec force toute espèce de mesure pénale comme odieuse et inutile : odieuse, à cause des souvenirs sanglans de 93, dont il fallait craindre d'épouvanter de

nouveau la France et l'Europe; inutile, parce que la France n'avait rien à craindre de leurs tentatives, tant qu'elle ne voudrait pas de leur domination, et que, dans le cas contraire, la loi ne pouvait pas l'obliger à refuser des souverains qui seraient alors de son choix. *La nation ne saurait en effet s'abdiquer elle-même par l'effet d'une loi quelconque;* celui qui fait la loi, est au dessus de la loi. Le 3 mai, Casimir Périer fut atteint du choléra qui faisait d'affreux ravages à Paris et dans les départemens circonvoisins, et il mourut des suites de cette maladie le 16 mai, dans des sentimens très-religieux. Il avait été remplacé quelques jours auparavant dans le ministère de l'intérieur par Montalivet; mais il avait conservé le titre de président du conseil. Cet homme d'état fut sans contredit l'un des ministres les plus remarquables que nous ayons eus en France; et peut-être que l'on n'avait pas vù, depuis Buonaparte, de volonté plus énergique et plus opiniâtre que la sienne. S'il avait réuni à un égal degré les vues politiques et la connaissance de notre état social, il aurait pu, dans des temps meilleurs, assurer à la monarchie de longs jours de prospérité et de paix.

PÉRIER *Voy.* PERRIER.

PÉRIERS (Bonaventure des), né à Arnay-le-Duc en Bourgogne, ou selon d'autres à Bar-sur-Aube, fut fait en 1536 valet de chambre dé Marguerite de Valois, reine de Navarre, sœur de François Ier. Il se donna la mort, en 1544, dans un accès de frénésie. Celui de ses ouvrages qui a fait le plus de bruit, est intitulé *Cymbalum mundi*, 1537, in-8, et 1538, aussi in-8. Ce n'est plus un ouvrage rare, depuis qu'il a été réimprimé en 1711, à Amsterdam, in-12; et à Paris, 1732, petit in-12. Il est composé de quatre articles: le second est le meilleur, les trois autres ne valent rien. Dès que ce livre parut en 1538, il fut brûlé par arrêt du parlement, et censuré par la Sorbonne. On a d'autres écrits de ce fou: 1° une *Trad.* en vers franç. de *l'Andrienne* de Térence, 1537, in-8; 2° une *Trad.* en franç. du *Cantique* de Moïse; 3° un *Recueil de ses OEuvres*, 1544, in-8; 4° *Nouvelles récréations et joyeux devis*, 1561, in-4, et 1571, in-16. Quelques auteurs prétendent que ce dernier n'est pas de lui.

PERIERUS (Jean), jésuite, natif de Courtrai, se distingua dans l'étude de l'antiquité ecclésiastique, et mérita d'être associé aux savans agiographes d'Anvers qui ont écrit les *Acta Sanctorum*. Il mourut l'an 1762, à 51 ans.

*PÉRIGNON (Dominique-Catherine, marquis DE), pair et maréchal de France, né à Grenade près de Toulouse le 31 mai 1754, entra comme sous-lieutenant dans le corps des grenadiers-royaux de Guienne, et fut fait aide-de-camp du comte de Preissac. Il avait quitté le service militaire lorsqu'au commencement de la révolution il accepta la place de juge-de-paix à Montech; en 1791, il fut nommé député par le département de la Haute-Garonne à l'assemblée législative où il ne se fit nullement remarquer. Il reprit ensuite le parti des armes et obtint bientôt, à la suite de plusieurs affaires brillantes, le grade de général de brigade, puis celui de général de division, et devint général en chef après la mort de Dugommier. Pendant les campagnes de 1794 et 1795 il remporta différentes victoires sur les Espagnols, notamment près de la Jonquière, à St.-Sébastien, à Figuière; mais son exploit le plus brillant fut la prise de Roses, dont le fort surnommé le *Bouton de Rose* n'avait jamais été pris. La paix ayant été conclue avec l'Espagne, Pérignon fut nommé en 1796 ambassadeur à Madrid, où il conclut un traité d'alliance offensive et défensive entre la France et l'Espagne. En 1799 il fut employé à l'armée d'Italie dans un poste inférieur, et se distingua particulièrement à la bataille de Novi, où il fut blessé grièvement et fait prisonnier en essayant de couvrir la retraite. En 1801 il fut nommé sénateur, et en 1804 pourvu de la sénatorerie de Bordeaux. Il fut aussi élevé à la dignité de maréchal de France; en 1806 il devint gouverneur de Parme et de Plaisance; en 1808 il alla remplacer le général Jourdan à Naples, et il prit le commandement en chef des trou-

pes de ce royaume; il y resta jusqu'au moment où Murat se déclara contre la France. Après la restauration du trône des Bourbons, Monsieur le nomma commissaire extraordinaire du roi dans la Ire division militaire, et il fut créé chevalier de Saint-Louis. Pérignon se trouvait dans sa terre de Montech lorsque Buonaparte débarqua sur le territoire français, en mars 1815. Il essaya d'organiser un plan de défense dans le Midi; mais la rapidité des événemens rendit ce projet inexécutable. Il se retira dans ses propriétés, et refusa tout emploi pendant les cent-jours. A la seconde restauration il fut nommé gouverneur de la 1re division militaire; il reçut la croix de commandeur de l'ordre royal de Saint-Louis, et fut compris dans la première nomination de pairs. Il mourut à Paris en 1819. C'était un militaire fidèle à l'honneur et qui jamais ne transigea avec ses sermens.

PÉRION (Joachim), docteur de Sorbonne, né à Cormery en Touraine, se fit bénédictin dans l'abbaye de ce nom en 1517, et mourut dans son monastère vers 1559 ou 1561. On a de lui : 1° 4 *Dialogues* latins *sur l'origine de la langue française, et sa conformité avec la grecque*, Paris, 1555, in-8; 2° des *Lieux théologiques*, Paris, 1549, in-8; 3° des *Traductions* latines de quelques livres de Platon, d'Aristote, de saint Jean Damascène, de Justin, d'Origène et de saint Basile. Son latin est élégant; mais l'auteur manquait de critique.

PÉRIZONIUS (Jacques), savant critique et philologue, né à Dam en Hollande, en 1651, étudia à Deventer sous Gisbert Cuper, puis à Utrecht sous George Grévius. Ses protecteurs et son mérite lui procurèrent le rectorat de l'école latine de Delft, et la chaire d'histoire et d'éloquence à l'université de Franeker, en 1681. Il remplit cette place avec distinction jusqu'en 1693, qu'on le fit professeur à Leyde, en histoire, en éloquence et en grec. On a de lui : 1° de savantes *Explications* de plusieurs endroits de différens auteurs grecs en latin, sous le titre d'*Animadversiones historicæ*, in-8; 2° des *Dissertations* sur divers points de l'histoire romaine; 3° des *Oraisons*; 4° plusieurs Pièces contre Francius, professeur d'éloquence à Amsterdam, sous le titre de *Valerius accinctus*; 5° *Origines babylonicæ et ægyptiacæ*, Leyde, 1711, et Utrecht, 1736, 2 vol. in-8, remplies de remarques curieuses, où il relève les erreurs du chevalier Marsham. Cet ouvrage fait un honneur infini au profond savoir de Périzonius; l'édit. d'Utrecht est enrichie des notes de Duker. 6° Une bonne *Edition* de l'Histoire Æliane, 2 vol. in-8, Hollande; 7° des *Commentaires historiques* sur ce qui s'est passé dans le 17e siècle. Cet écrivain infatigable mourut à Leyde, en 1716, à 64 ans. Son amour pour l'étude lui fit préférer le célibat au mariage, suivant en cela le mot de Sénèque : *Vita conjugalis altos et generosos spiritus frangit, a magnis cogitationibus ad humillimas detrahit.*

PERKIN-WARBECK (Pierre), eut la hardiesse de se dire Richard duc d'York, fils du roi Edouard IV, sous le règne de Henri VII, vers l'an 1486. Marguerite, duchesse de Bourgogne, sœur d'Edouard IV, voyait avec peine Henri VII sur le trône; elle fit courir le bruit que Richard III, duc de Glocester, ayant donné ordre en 1483 d'assassiner Edouard V, prince de Galles, et Richard, duc d'York, tous deux fils d'Edouard IV, roi d'Angleterre, les parricides, après avoir tué le prince de Galles, légitime héritier de la couronne, avaient mis en liberté le duc d'York, qui s'était caché depuis dans quelque lieu inconnu. Quand elle eut répandu ces chimères parmi le peuple, elle chercha un imposteur adroit propre à jouer le rôle du duc d'York. Elle le trouva dans Perkin, jeune juif flamand, dont le père né à Londres s'était converti. Perkin se montra d'abord en Irlande sous le nom de *Richard Plantagenet*, et le peuple crédule n'eut pas de peine à le reconnaître. Charles VIII, roi de France, alors en guerre avec Henri, invita le nouveau prince à se rendre auprès de lui, et accrédita cette fiction : mais Perkin fut bientôt abandonné par Charles, et obligé de passer auprès

de la duchesse de Bourgogne, qui l'envoya au roi d'Ecosse Jacques IV, après le lui avoir vivement recommandé. Ce jeune monarque se laissa tromper par l'imposteur, et lui donna même en mariage une de ses parentes. Une armée écossaise ravagea bientôt les frontières de l'Angleterre. Perkin eut d'abord des succès; mais Jacques s'étant accommodé avec Henri, ce prince le pria de se retirer ailleurs. Il se cacha quelque temps en Irlande. De là il passa en Cornouailles, où le feu de la sédition subsistait encore. Il y fut arrêté, et se réfugia dans une église. Sa femme fut faite prisonnière et traitée avec distinction. Il se remit lui-même entre les mains de Henri, qui se contenta de le tenir en prison; mais y ayant formé un complot avec le comte de Warwick, prisonnier comme lui, pour tuer le gouverneur et se sauver, il fut condamné à mort. (*Voyez* la *Nouvelle historique* intitulée *Waerbeck*, par d'Arnaud.)

PERKINS (Guillaume), théologien anglican, né en 1558 à Morston, dans le comté de Warwick, se rendit habile dans l'Ecriture sainte. Il devint professeur de théologie à Cambridge, où il mourut en 1602, à 43 ans. On a de lui: 1° *Commentaires* sur une partie de la Bible; 2° un grand nombre de *Traités théologiques*, imprimés en 3 vol. in-fol.

PERMISSION (Bernard Bluet d'Arbère, comte de), a fait des *Oraisons*, des *Sentences*, et principalement des *Prophéties*. La plupart se trouvent réunies sous le titre de ses *OEuvres*. Il y prend le titre de *Chevalier des Ligues des 13 Cantons suisses*, et les dédie à Henri IV sous des titres emphatiques, 1600, in-12. Son *Testament*, imprimé en 1606, in-8, est de 24 pages. Bien des gens ont cherché l'explication des énigmes de ce livre; c'était prendre de la peine fort mal à propos.

* PERNE (François-Louis), théoricien habile, professeur de composition et de déclamation lyrique au conservatoire de musique, s'est distingué comme musicien, littérateur et savant. Il était un des rédacteurs de la *Revue musicale*. On lui doit aussi de curieuses *Recherches sur la musique des anciens*, travail immense, et qui jusqu'ici avait rebuté les plus érudits. Il est auteur de divers ouvrages de musique sacrée. Perne était né à Paris en 1772; il est mort à Lyon, le 26 mai 1832, âgé de 60 ans.

PERNETY ou Pernetti (Jacques), né dans le Forez, en 1696, se consacra à l'état ecclésiastique, et l'honora par ses mœurs et par sa science. (Il se chargea de l'éducation de M. de Boulongne, depuis intendant des finances, qui lui procura un canonicat à Lyon.) Cette ville le décora du titre d'historiographe. Il mourut en 1777, âgé de 81 ans. On a de lui plusieurs ouvrages de morale et de philosophie qui font honneur à son esprit, à son jugement, à sa religion: ils sont écrits d'un stile clair, méthodique, plein de douceur et d'aménité. Les principaux sont: 1° *Conseils de l'Amitié*; 2° *Lettres sur les Physionomies*; 3° *Dissertation sur l'Education*; 4°... *sur la vraie Philosophie*. Il y montre que ceux qui se décorent aujourd'hui de ce nom ne le méritent en aucune manière et en sont indignes. 5° L'*Homme sociable*; 6° les *Lyonnais dignes de mémoire*: ouvrage plein de recherches.

* PERNETY ou Pernetti (Antoine-Joseph), né à Roanne, le 13 février 1716, se fit bénédictin. Il se livra aux recherches d'érudition, et fut employé par ses supérieurs aux travaux littéraires de l'abbaye de St.-Germain-des-Prés. En 1765, il signa la requête des 28 bénédictins qui demandaient à être dispensés de leur règle. Peu après, entièrement dégoûté de son état, il s'enfuit à Berlin, et devint bibliothécaire de Frédéric. Il revint bientôt à Paris, où l'archevêque tenta vainement de le faire rentrer dans son monastère. Le parlement s'étant déclaré en sa faveur, il resta dans le monde. Dans la suite, il s'éprit des rêveries de Swedenborg, et publia une *Traduction des Merveilles du ciel et de l'enfer* de cet enthousiaste. Il paraît qu'il se retira à Avignon, où il se fit une espèce de secte peu nombreuse, dont on ne connaît ni les dogmes ni les pratiques. On dit qu'il mourut à

Valence en 1801. Nous avons de Pernety : 1° *Fables égyptiennes et grecques dévoilées*, 2 vol. in-12 ; 2° *Dictionnaire mytho-hermétique*, in-8, 1758 ; 3° *La Connaissance de l'homme moral par celle de l'homme physique*, in-8, 1776 ; 4° *Dictionnaire de peinture, gravure et sculpture*, in-12 ; 1757 ; 5° *Histoire d'un voyage aux îles Malouines*, in-8, 1770 ; 6° *Dissertation sur l'Amérique et les Américains*, in-8, 1770 ; 7° *Examen des Recherches philosophiques de Paw sur les Américains*, 2 vol. in-8, 1772 ; 8° *La vertu, le pouvoir, la clémence et la gloire de Marie, mère de Dieu*, 1790. Il a encore donné une *Traduction* de Columelle, du Corps de mathématiques de Wolff ; publié des *Dissertations* dans les Mémoires de l'Académie de Berlin, et travaillé au 8e vol. du *Gall. christ.*

* PÉRON (François du), naturaliste et voyageur français, né en 1775 à Cérilly, petite ville du Bourbonnais. Il embrassa l'état militaire en 1792, fut blessé et fait prisonnier à Kaïserslautern, séjourna quelque temps à Wesel et à Magdebourg, et ne rentra en France qu'en 1794. La perte d'un œil qu'il fit à la suite de ses blessures lui fit obtenir son congé de réforme. Il avait profité de sa captivité pour lire sans distraction les historiens et les voyageurs. Il vint ensuite à Paris où il suivit les cours de médecine, et s'adonna surtout à l'étude des sciences naturelles : à force de travail et d'application, il y fit des progrès si rapides, qu'en 1800 il fut désigné pour être du nombre des savans qui entreprirent, sous la direction de Baudin, par ordre du gouvernement, un voyage aux terres australes. Pendant cette expédition, qui dura près de quatre ans, Péron acquit d'immenses richesses pour l'histoire naturelle. Il s'empressa à son retour d'en faire part au public. La collection d'animaux qu'il déposa au Muséum d'histoire naturelle, conjointement avec M. Lesueur, contient plus de cent mille échantillons d'animaux, et le nombre d'espèces qu'il fit connaître s'élève à plus de 2500. Péron fit en même temps des expériences curieuses qui démontrent que les eaux de l'Océan sont d'autant plus froides qu'on descend à une plus grande profondeur. Il fut fait membre correspondant de l'Institut, et prépara les matériaux qu'il avait recueillis pour publier la relation de son voyage. Il n'en donna que la première partie, la mort l'ayant surpris dans sa 35e année, le 14 décembre 1810. Cette relation a paru sous le titre de *Voyage et Découvertes aux terres australes pendant les années* 1800—1804, 3 vol. in-4. Le premier volume est de Péron ; le second était à moitié imprimé quand il mourut, et le troisième est dû aux soins du capitaine Freycinet. M. Arthus Bertrand a publié en 1824 et années suivantes une seconde édition de cet ouvrage, in-8. Alard et Deleuze ont publié l'*Eloge de Péron*, 1811, in-4.

PÉROT. *Voyez* PERROT.

PEROTTI ou PEROTTO (Nicolas), né en 1430 d'une illustre famille et de parens fort pauvres, à Sasso-Ferrato, bourg entre l'Ombrie et la Marche d'Ancône, fut contraint d'enseigner la langue latine pour subsister. Ses talens étaient déplacés dans sa patrie. (Il alla à Bologne, et y professa la rhétorique avec tant de succès, que le sénat de cette ville le choisit pour haranguer l'empereur Frédéric III, à son passage par Bologne. Ce monarque l'honora de la couronne poétique, et du titre de conseiller impérial.) Perotti se rendit ensuite à Rome, où il gagna l'amitié du cardinal Bessarion, qui le choisit pour son conclaviste après la mort de Paul II. Plusieurs historiens ont prétendu qu'il fit manquer la papauté à son protecteur par une imprudence ; mais c'est une fable. Les pontifes romains donnèrent à Perotti des marques particulières de leur estime, parce qu'il travailla avec ardeur à la réunion de l'Eglise grecque pendant le concile de Ferrare. (Il avait dédié à Nicolas V les cinq premiers livres de Polybe, et Callixte III le nomma secrétaire apostolique et comte du palais de Latran.) Quelque temps après il devint gouverneur de Pérouse, puis de l'Ombrie, archevêque de Manfredonia en 1458, et mourut en 1480 à Fugicura, maison de plaisance qu'il avait fait bâtir près de

Sasso-Ferrato. Ses ouvrages sont : 1° une *Traduction*, du grec en latin, des cinq premiers livres de l'*Histoire* de Polybe ; 2° une autre du *Traité du serment* d'Hippocrate; 3°... du *Manuel* d'Epictète; 4°... du *Commentaire* de Simplicius sur la *Physique* d'Aristote; 5° des *Harangues ;* 6° des *Lettres ;* 7° quelques *Poésies italiennes ;* 8° des *Commentaires* sur *Stace ;* 9° un Traité *De generibus Metrorum*, 1497, in-4 ; 10° *De Horatii Flacci ac Severini Boetii metris*, etc. ; 11° un long Commentaire sur Martial, intitulé : *Cornucopia, seu latinæ linguæ commentarius*. La meilleure édition de ce livre est de 1513, in-fol. Il y a beaucoup d'érudition profane, mais peu d'ordre. 12° *Rudimenta Grammatices*, Rome, 1473 et 1475, in-fol., éditions très rares.

PEROUSE. *Voyez* LA PEYROUSE.

PERPÉTUE et FÉLICITÉ (Saintes), martyres, ont souffert la mort à Carthage pour la foi de J. C. en 203, 204 ou 205. Dom Ruinart a donné les actes de leur martyre. Ces actes sont authentiques, et ont été cités par Tertullien et par saint Augustin. La première partie de ces actes, qui va jusqu'à la veille de leur martyre, a été écrite par sainte Perpétue (1); saint Sature et un témoin oculaire ont ajouté le reste. (Voyez *Vindiciæ actorum sanctarum Perpetuæ et Felicitatis*, du cardinal Orsi, in-4). — Il y a une autre sainte FÉLICITÉ (*voyez* ce mot) qui a souffert le martyre avec ses sept fils, sous Marc-Aurèle, dont les philosophes exaltent tant l'humanité.

PERPINIACO (Guido de), ainsi appelé, parce qu'il était de Perpignan, se fit carme, et fut général de son ordre l'an 1318, évêque de Majorque en 1321, et mourut à Avignon le 21 août 1342. On a de lui : 1° une *Concordance des Evangélistes ;* 2° une *Somme des hérésies* avec leur réfutation ; 3° des *Statuts synodaux* et plusieurs autres ouvrages.

PERPINIEN (Pierre-Jean), *Perpinianus*, jésuite, né vers 1550 à Elche au royaume de Valence, fut le premier de sa compagnie qui fut professeur d'éloquence à Coïmbre. Il y reçut de grands applaudissemens, surtout lorsqu'il y prononça son discours *De Gymnasiis societatis*. Il enseigna ensuite la rhétorique à Rome, puis l'Ecriture sainte dans le collége de la Trinité à Lyon, et enfin à Paris, où il mourut en 1566, âgé d'environ 36 ans. Muret et Paul Manuce font un grand éloge de la pureté de son langage et de celle de ses mœurs. Il est compté parmi les bons latinistes modernes. Le Père Lazery, jésuite, a publié le recueil de ses ouvrages, à Rome, en 1749, en 4 vol. in-12. Ils contiennent : 1° dix-neuf *Harangues* d'une belle et riche latinité, d'un stile nombreux, sonore, imposant et agréable. C'est un des écrivains espagnols qui ont le mieux rendu le ton de l'éloquence. 2° la *Vie de sainte Elisabeth, reine de Portugal ;* 3° un Recueil de 33 *Lettres*, dont 22 de Perpinien et 11 de ses amis ; 4° seize petits *Discours*.

*PERRACHE (Michel), sculpteur, né à Lyon, résida long-temps en Italie et en Allemagne, et obtint des lettres de bourgeoisie de la ville de Malines, pour y avoir décoré une église. De retour dans sa patrie, il l'embellit d'un grand nombre d'ouvrages qui assurèrent sa réputation. Il mourut en 1750. — Son fils, mort en 1779, a illustré son nom par l'exécution du projet qui a réuni à Lyon une île considérable, par le moyen d'une chaussée qui a fait changer le lit du Rhône, et a porté sa jonction avec la Saône à une lieue de la ville.

PERRAULT (Claude), architecte cé-

(1) On y admire surtout la vision qu'elle eut peu de jours avant sa mort. Sollicitée par Sature, un des compagnons de son futur martyre, de demander à Dieu de quelle manière finirait leur confession, elle vit en songe une échelle d'or si haute, qu'elle touchait de la terre au ciel, mais si étroite, qu'il n'y pouvait monter qu'une personne à la fois. Aux côtés de cette échelle étaient attachés des crocs, des lames d'épées, des couteaux, des pointes de fer, et autres ferremens, disposés de manière que celui qui y serait monté sans prendre garde à soi, en aurait été percé et déchiré. Au pied de l'échelle était un dragon effroyable qui semblait en défendre l'approche. Sature monta le premier, et invita Perpétue à le suivre. Arrivée au bout de l'échelle, elle vit un jardin fort spacieux, et au milieu de ce jardin un grand homme habillé en berger, qui tirait le lait de ses brebis au milieu d'une foule de personnes vêtues de blanc. Soyez la bien venue, ma fille, dit-il à la sainte, et en même temps il lui donna comme un morceau de fromage fait avec le lait qu'il tirait. Après qu'elle l'eut mangé, tout le monde ayant répondu *Amen*, elle s'éveilla à ce bruit, sentant encore quelque chose de doux dans sa bouche. Elle se crut alors destinée au martyre, et Sature consomma effectivement son sacrifice quelques instans avant elle.

lèbre, né à Paris en 1613, s'appliqua d'abord à la médecine. Il a même composé des ouvrages qui sont une preuve de son érudition en ce genre; mais son amour pour les beaux-arts, et particulièrement pour l'architecture, lui fit entreprendre un travail d'un nouveau genre, ce fut la *Traduction* de Vitruve. On rapporte que Perrault avait beaucoup de goût et d'adresse pour dessiner l'architecture et tout ce qui en dépend. C'est lui qui fit les dessins sur lesquels les planches de son *Vitruve* ont été gravées. La belle façade du Louvre, du côté de Saint-Germain-l'Auxerrois, le grand modèle de l'Arc de triomphe au bout du faubourg Saint-Antoine, et l'observatoire, furent élevés sur ses dessins. (*Voyez* Bernini.) Boileau lui a disputé la gloire d'avoir enfanté les deux premiers morceaux; mais c'est une injustice qui fait peu d'honneur à ce poète. Comme architecte, Claude Perrault doit tenir un rang parmi les premiers de son siècle; comme médecin, il est encore recommandable. Il conserva la vie et rendit la santé à plusieurs de ses amis, et nommément à Boileau, qui l'en remercia par des épigrammes. L'académie des Sciences, qui ne jugeait point du mérite d'un homme par des satires, se l'associa comme un artiste capable de lui faire honneur, non seulement par ses talens, mais encore par son caractère. Cet habile homme mourut en 1688, à 75 ans. Quoiqu'il n'eût guère exercé la médecine que pour sa famille, ses amis et les pauvres, la faculté plaça son portrait dans ses écoles publiques parmi ceux des Fernel, des Riolans, etc. Ses principaux ouvrages sont : 1° une excellente *Traduction* française de *Vitruve*, 1673, in-fol., entreprise par ordre du roi, et enrichie de savantes notes. La seconde édition est de 1684, in-fol., avec des augmentations; mais les figures sont moins belles que dans la première. 2° Un *Abrégé de Vitruve*, in-12; 3° un livre intitulé : *Ordonnance des cinq espèces de colonnes, selon la méthode des anciens*, 1683, in-fol., dans lequel il montre les véritables proportions que doivent avoir les cinq ordres d'architecture; 4° un *Recueil de plusieurs machines* de son invention; 5° *Essais de physique*, 2 vol. in-4, et 4 vol. in-12; 6° ses *Mémoires pour servir à l'Histoire naturelle des Animaux*, Paris, 1671, avec une suite de 1676, in-fol., offrent de belles figures. On les a réimprimés à Amsterdam en 1736, en 3 vol. in-4; mais les figures de cette édition sont inférieures à celles de la première. Perrault avait trois frères, tous trois auteurs. — Pierre, l'aîné, receveur-général des finances de la généralité de Paris, est connu par un Traité de l'*Origine des Fontaines*, in-12, et par une *Traduction* du *Sceau enlevé* de Tassoni, en 2 vol. in-12. On a donné le recueil des *OEuvres physiques* de Claude et Pierre Perrault, à Leyde, en 1721, et à Amsterdam, en 1727, 2 vol. in-4. — Nicolas, le second, docteur en Sorbonne, donna, en 1667, un vol. in-4, sous le titre de *Théologie morale des Jésuites*, ouvrage de parti, qui ne prouve ni son équité, ni sa modération. — Et Charles, dont l'article suit.

PERRAULT (Charles), frère du précédent, né à Paris en 1628, ne se distingua pas moins que lui. L'académie française lui dut un logement au Louvre; l'académie de peinture, de sculpture et d'architecture fut formée sur ses *Mémoires*, et animée par son zèle. Il chanta les merveilles du règne de Louis XIV, et la gloire de la nation sous ce monarque. (Colbert lui donna la place de premier commis de la surintendance des bâtimens du roi.) Son poème intitulé le *Siècle de Louis le Grand*, publié en 1687, parut aux yeux des partisans des anciens la satire la plus indécente qu'on pût faire de tous les autres glorieux siècles du monde. Pour soutenir ce qu'il avait avancé, il mit au jour, en 1690, son *Parallèle des anciens et des modernes*, en 4 vol. in-12. Cet ouvrage parut encore plus téméraire que son poème, et fut une preuve qu'il n'avait pas les connaissances nécessaires pour faire ce parallèle comme il faut. Il mit au dessus d'Homère, non seulement nos premiers écrivains, mais les Scudéri et les Chapelain. Despréaux et Racine, dont Perrault n'avait

point parlé dans son Parallèle, ou dont il n'avait dit que des choses qui choquaient leur amour-propre, se crurent personnellement offensés. Racine fit un couplet, et Despréaux une épigramme. Le satirique prit vivement le parti des anciens, auxquels il était si redevable. Ses *Réflexions sur Longin* parurent; elles furent toutes à leur avantage. A l'exception de quelques légers défauts qu'il reconnaît en eux, il les trouve divins en tout, et croit la nature épuisée en leur faveur. Ce procès fut porté au tribunal du public, qui condamna les deux parties. Les défenseurs de Despréaux et Despréaux lui-même n'ouvraient les yeux que sur les beautés de détail des anciens, et les fermaient sur l'ensemble. Les défenseurs de Perrault au contraire se prévalaient des défauts de l'ensemble, pour ne rendre pas justice aux détails. La *Réponse* de Perrault aux *Réflexions sur Longin* fit autant d'honneur à son jugement qu'elle en fit peu au caractère de Boileau. Cet aristarque avait semé sa réfutation de traits vifs et piquans, et son adversaire n'employa contre lui que la modération et la politesse. Leurs amis communs travaillèrent à la paix, et elle fut conclue en l'année 1699. Le calme rétabli, Perrault s'occupa des *Eloges historiques* d'une partie des grands hommes qui avaient illustré le 17e siècle. Il en donna 2 vol. in-fol., dont le dernier parut en 1700, avec leurs portraits au naturel, que Bégnon lui fournit. On l'a réimprimé en Hollande, in-12. Perrault mourut en 1703, à 70 ans, honoré des regrets des gens de lettres. Outre les ouvrages dont nous avons parlé, on a de lui plusieurs *Pièces* de poésie; les principales sont: les *Poëmes* de la *Peinture*, du *Labyrinthe de Versailles*, de la *Création du Monde*, de *Grisélidis*; le *Génie*, épître à Fontenelle; le *Triomphe de sainte Geneviève*; l'*Apologie des femmes*; des *Odes*, etc.; *Poëme de saint Paulin*, 1675, in-4; celui *de la Chasse*, Paris, 1692, in-12, réimprimé dans le Recueil qui a pour titre: *Passe-temps poétiques*, etc. Ses vers, ainsi que sa prose, manquent un peu d'imagination et de coloris. On y trouve assez de facilité, mais trop de négligences. L'auteur était d'ailleurs un homme d'esprit, et qui méritait d'être distingué dans la foule des écrivains du second ou du troisième ordre. — Il ne faut pas le confondre avec PERAU, continuateur des *Vies des hommes illustres*. Son fils PERRAULT d'Armancourt est auteur des *Contes des fées*, en prose, in-12, dans lequel on trouve le *Petit Poucet* et autres contes bons pour les enfans.

PERRAY (Michel du), avocat au parlement de Paris en 1661, bâtonnier de son corps en 1715, mourut à Paris, doyen des avocats, en 1730, âgé d'environ 90 ans. Il était fort versé dans la jurisprudence civile et canonique. Ses ouvrages sont remplis de recherches; mais ils manquent de méthode, de stile, et renferment plus de doutes que de décisions. Les principaux sont: 1° *Traité historique et chronologique des dîmes*, réduit et augmenté par M. Brunet, avocat, en 2 vol. in-12; 2° *Notes et Observations sur l'Edit de* 1695, concernant la juridiction ecclésiastique, 2 vol. in-12; 3° *Traité sur le partage des fruits des bénéfices*, in-12; 4° *Traité des dispenses de mariage*, in-12; 5° *Traité des moyens canoniques pour acquérir et conserver les bénéfices*, 4 vol. in-12; 6° *Traité de l'état et de la capacité des ecclésiastiques pour les ordres et les bénéfices*, 2 vol. in-12; 7° *Observations sur le concordat*, in-12, etc.

*PERREAU (Jean-André), littérateur, né à Nemours le 17 avril 1749, vint de bonne heure à Paris où il débuta en 1771 dans la carrière théâtrale, par le drame de *Clarisse*, qui n'eut pas de succès. Devenu en 1775 précepteur des enfans du marquis de Caraman, il vécut dans l'obscurité jusqu'à la révolution. Alors il se fit connaître par la feuille intitulée le *Vrai citoyen*, qu'il publia en 1791 et dans laquelle il embrassa la cause populaire. Sous le régime de la terreur, Perreau se tint à l'écart, et il ne reparut sur la scène qu'en 1799, époque où il fut nommé professeur de législation à l'école centrale de la Seine, et professeur sup-

pléant du droit de la nature et des gens au collége de France. Deux ans après il fut porté au Tribunat où il appuya de tous ses efforts le pouvoir consulaire, et présenta, comme rapporteur dans la discussion du Code civil, les titres de l'*adoption* et de l'*usufruit*. En sortant de cette assemblée, en 1804, il obtint la place d'inspecteur des nouvelles écoles de droit, et il mourut à Toulouse dans l'exercice de ses fonctions, le 6 juillet 1813. Il a publié divers ouvrages dont les principaux sont : 1° *Elémens de l'histoire des anciens peuples*, 1775, in-8; 2° *Mirzim*, ou *le Sage à la cour*, Neuchatel, 1781, in-8, reproduit en 1789, sous ce titre : *le Bon politique*, ou *le Sage à la cour*; 3° *Scènes champêtres*, 1782, in-8; 4° *le Roi voyageur*, ou *Examen des abus de l'administration de la Lydie*, Londres, 1784, in-8; 5° *Lettres illinoises*, Paris, 1792, in-8; 6° *Théorie des sensations*; 7° *Etudes de l'homme physique et moral, considéré dans les différens âges*, Paris, 1798, 2 vol. in-8; 8° un *Traité sur la législation naturelle*, qui a été loué par Chenier. 9° *Eloge du chancelier de Lhôpital*; 10° *Instruction du peuple*; 11° *Considérations physiques et morales sur l'homme en général*. Il y a plus de verbiage que de raison dans ces différens ouvrages.

* PERRECIOT (Claude-Joseph), historien, né en 1728 à Roulans, près de Baume-les-Dames, fit ses études à Besançon et fut reçu avocat au parlement de cette ville. Il devint ensuite procureur du roi près de la maîtrise des eaux et forêts de Baume, et se démit de cette place, dès qu'il eut fait disparaître les abus de la police forestière. En 1768 il fut nommé maire de cette ville, et en 1782 le ministre Bertin lui donna l'emploi de trésorier au bureau des finances de Besançon. Lors de la convocation des états-généraux en 1789, il fut un des commissaires chargés de rédiger le cahier des représentations du bailliage de Besançon. Devenu, en 1790, membre de l'administration départementale du Doubs, il quitta peu de temps après cette place, et se retira dans son pays natal, dont il fut nommé juge de paix en 1792. Mais comme Perreciot ne pouvait approuver les mesures révolutionnaires, il devint *suspect*, et au moment même qu'il venait d'essuyer une attaque d'apoplexie, il fut arrêté (mois de juin 1793) et jeté dans une prison. Il y fut heureusement oublié pendant le régime de la *terreur*, et recouvra la liberté après la mort de Robespierre (9 thermidor). Il retourna à Roulans, où il mourut le 12 février 1798, âgé de 70 ans. Il a laissé : 1° *De l'état civil des personnes et de la condition des terres dans les Gaules, depuis les temps celtiques jusqu'à la rédaction des Coutumes*, en Suisse (Besançon), 1786, 2 vol. in-4; 2° édition, Londres, 1790, 5 vol. in-12. Cet intéressant ouvrage a coûté à l'auteur plus de vingt ans de recherches : il est divisé en huit livres; le premier traite des personnes libres dans les Gaules, depuis l'invasion des Romains jusqu'à celle des Francs; le deuxième, de l'esclavage, des serfs, de leur affranchissement, et de l'extinction de la servitude; le troisième, de la noblesse; le quatrième, des Lètes et des terres létiques. Les Lètes, dont le nom vient du mot allemand *lethig* ou *ledig* (vacant), étaient, suivant l'auteur, des Gaulois qui, contraints de quitter leur pays, se réfugièrent, sous le règne d'Auguste, dans des cantons inhabités, sur les bords du Rhin. Les Romains leur permirent d'en cultiver les terres, moyennant une redevance annuelle. Perreciot attribue à ces Lètes, refoulés dans les Gaules par les Francs, l'établissement de la féodalité. Le cinquième livre roule sur la mainmorte, que l'auteur croit être une suite de la condition *létique*. Le sixième a pour objet le système des *aleux*, des *lods* et des droits de *retrait*. Le septième traite de l'origine des fiefs, et enfin le huitième, des abus de la féodalité, qu'il importe, dit-il, de supprimer. Il a accompagné le second volume d'un grand nombre de *chartes* et de pièces historiques qui ajoutent au mérite de son ouvrage. Cependant il s'attira des désagrémens qui auraient pu avoir pour lui des suites sérieuses, par la défense qu'il avait

prise des *mains-mortes*, malgré l'exemple contraire que venait de donner Louis XVI. 2° *Observations sur la Dissertation de l'abbé de Gourcy sur cette question :* Quel fut l'état des personnes en France, sous la première et la seconde race de nos rois?..... Besançon, 1786, in-4. Ces *Observations* se trouvent presque toujours réunies à l'ouvrage précédent. 3° *Dissertation sur l'étendue des deux provinces appelées, sous les Romains*, Germanie supérieure *et* Germanie inférieure; *et sur la formation de celles qu'on nomma ensuite* Germanie première, Germanie seconde, et Province séquanaise; 4° *Dissertation sur l'origine des Francs, sur l'établisssment de la monarchie française dans les Gaules, et sur l'Alsace thuringienne*, insérée dans l'*Histoire d'Alsace*, par Grandidier, au tome premier; 5° *Description historique d'une partie des doyennés d'Ajoie, de Granges et de Rougemont*, extraite d'une *Dissertation sur le comté d'Elsgau* (dans l'*Almanach de Franche-Comté*, année 1788). Perreciot a laissé plus de cent *dissertations* manuscrites sur la Séquanie, et autres matériaux pour l'histoire de France au moyen âge. Il s'occupait, en outre, d'une nouvelle édition de la *Notice des Gaules*, où il avait fait de nombreuses corrections, et déterminé la position, jusqu'à présent ignorée, de plusieurs châteaux forts et villes anciennes. Perreciot était membre de l'académie de Besançon, qui avait couronné en 1769 son *Mémoire sur l'origine, l'antiquité, etc., de la ville de Baume.*

* PERRÉE (Jean-Baptiste-Emmanuel), contre-amiral de la marine française, naquit en 1761 à St.-Valery-sur-Somme, d'un père qui lui-même était marin. Après avoir étudié long-temps le pilotage et avoir servi dès son enfance dans la marine marchande où il parvint au grade de capitaine, il entra dans la marine de l'état en 1793 avec le grade de lieutenant de vaisseau. Perrée commanda la frégate la *Proserpine*, avec laquelle il captura dans une seule croisière 63 bâtimens, au nombre desquels était une frégate de 32 canons dont il ne s'empara qu'après une vigoureuse résistance. Nommé capitaine en 1794, il fut chargé d'aller détruire les établissemens anglais à la côte d'Afrique, et il revint avec 54 bâtimens richement chargés; enfin en 1798, il fit partie de l'expédition d'Egypte, détruisit sur le Nil la flotte des Mameloucks, et rendit d'importans services à l'armée. Le général qui la commandait lui fit présent d'un sabre sur lequel étaient gravés ces mots : *Bataille de Chérébuis*. Après avoir apporté des secours à l'armée qui assiégeait Saint-Jean-d'Acre, il croisa pendant quarante-deux jours sur la côté de la Syrie entre deux divisions anglaises. C'est à peu près à cette même époque qu'eut lieu la désastreuse bataille d'Aboukir (en août 1798), où périt presque toute la flotte française. (*Voyez* NELSON.) Il se rendait en France, lorsque le 19 juin 1799, et à la vue du port, il fut arrêté par une flotte ennemie, dont il avait soutenu la chasse pendant vingt-huit heures. Il fut échangé peu de jours après, et le gouvernement, après lui avoir donné le grade de contre-amiral, le chargea alors de la mission aussi importante que difficile d'aller ravitailler Malte, menacée par les Anglais. Il s'embarqua sur le vaisseau *le Généreux*, et détruisit dans sa traversée plusieurs bâtimens ennemis. Il n'était qu'à 30 milles de Malte, lorsque, le 18 févricr 1800, il fut attaqué par des forces supérieures; il parvint cependant à sauver trois corvettes qui faisaient partie de son expédition; mais, voulant se frayer un passage entre quatre vaisseaux anglais, et se jeter dans Malte, il engagea un combat sanglant, dans lequel, après avoir été dangereusement blessé à l'œil, sans qu'il quittât pour cela le commandement, un boulet de canon lui emporta la cuisse droite : il mourut quelques momens après. Son corps fut inhumé à Syracuse le 21 février 1800, dans l'église de Sainte-Lucie.

PERRENOT (Antoine), ministre de Charles-Quint et de Philippe II, plus connu sous le nom de *cardinal de Granvelle*, était fils de Nicolas Perrenot, seigneur de Granvelle, et chancelier de l'empereur Charles-Quint. Il naquit le

20 août 1517, à Ornans, dans le comté de Bourgogne. Il fit ses études à Padoue et puis à Louvain avec beaucoup de succès, et apprit le latin, le grec, l'allemand, l'italien, l'espagnol. Après avoir brillé dans l'université de Padoue et de Louvain, il entra dans les ordres sacrés. Son père le mena à la cour de Charles-Quint, qui ne tarda pas à l'employer dans les négociations. Le jeune Granvelle s'en acquitta avec autant de facilité que d'honneur. Semblable à César, il occupait cinq secrétaires à la fois, en leur dictant des lettres en différentes langues; il en savait sept parfaitement. A l'âge de 25 ans, il fut sacré évêque d'Arras. Il assista au concile de Trente, et y soutint avec tant de zèle les intérêts de l'empereur, qu'il en fut récompensé par une charge de conseiller d'état. Son maître le chargea plus d'une fois d'affaires importantes dont il se tira avec succès. (Dans la guerre contre les protestans de l'Allemagne, Granvelle prit Constance par surprise. Cette ville était devenue l'asile des protestans, et pendant les dernières guerres de Charles-Quint, Granvelle le servit de la plume et de l'épée : il se tenait à cheval, armé de pied en cap, à côté de la litière où était l'empereur, qui souvent souffrait de la goutte.) Une éloquence douce et persuasive lui donnait un grand ascendant sur les esprits. (Il conclut le traité de Passau, qui fut très favorable à l'Allemagne; et il négocia, en 1553, le mariage de l'infant don Philippe avec Marie, reine d'Angleterre, ce qui rendit pour quelque temps l'Espagne arbitre de toute l'Europe.) Charles-Quint, en abdiquant l'autorité souveraine, recommanda Granvelle à son successeur. L'évêque d'Arras mérita les bonnes grâces de Philippe II, qui le consultait en toute occasion. Granvelle fut fait archevêque de Malines en 1559, année où cette église fut érigée en métropole, et il obtint la dignité de chancelier qu'avait eue son père. La duchesse de Parme (Marguerite d'Autriche), chargée du gouvernement des Pays-Bas, accorda toute sa confiance à Granvelle, qu'on lui avait donné comme ministre et conseil. Cette princesse lui procura le chapeau de cardinal en 1561. Mais l'hérésie, et la révolte qui en est une suite naturelle, ayant mis le trouble dans les provinces belgiques, les factieux cabalèrent si fortement contre le cardinal, qu'il craignit pour sa personne. Il demanda au roi la permission de se retirer à Besançon pour quelque temps, ce qu'il obtint en 1564. Le séjour qu'il y fit pendant 5 à 6 ans, forme une des belles époques de sa vie. (Le cardinal de Granvelle avait pour secrétaire le célèbre Juste-Lipse qu'il amena avec lui, ainsi que Petri, habile helléniste.) Il s'y occupa de l'étude des lettres, attira des savans auprès de sa personne, établit une académie littéraire, et engagea Arias Montanus à prendre soin de la Polyglotte d'Anvers. Granvelle avait fait faire à ses frais les copies des exemplaires grecs de la *Bible* du Vatican, qu'il donna à Plantin. En 1571, Philippe II lui donna la vice-royauté de Naples, où il se conduisit avec beaucoup de prudence et de discernement. En 1575, il fut appelé à Madrid, et y jouit de la plus grande considération. Quoiqu'il ne fût pas décoré du titre de premier ministre, il en remplit toutes les fonctions; et pendant le voyage que Philippe II fit en Portugal, pour prendre possession de ce royaume, Granvelle fut fait régent d'Espagne. La suite de sa vie fut constamment brillante, et il posséda jusqu'à la fin les bonnes grâces de son maître. En 1584, l'archevêché de Besançon vaqua par la mort du cardinal Claude de la Baume; le chapitre de cette Eglise élut le cardinal de Granvelle à sa place, et lui envoya l'acte de son élection à Madrid. Ce n'était pas un objet d'ambition pour lui; sa santé s'affaiblissait, et il ne vit dans cette élection qu'un moyen d'exécuter le projet de retraite qu'il méditait. Philippe II lui permit de l'accepter, et reçut sa démission de l'archevêché de Malines; mais il lui refusa la permission de se retirer, par des motifs qui prouvaient l'estime et la confiance qu'il avait pour son ministre. Granvelle mourut à Madrid le 21 septembre 1586, et son corps fut transporté à Besançon. Le car-

dinal de Granvelle était un homme d'un grand sens, d'un esprit aussi pénétrant que solide, qui avait des vues sûres et étendues, autant de fermeté que de prudence. Il était d'un caractère complaisant, sans flatterie, sensible aux injustices, et les sachant dissimuler, mais sans trahison; fidèle aux devoirs de l'amitié, bon par tempérament et par principes, sévère par zèle pour l'ordre et la justice, attaché à sa religion et à son roi. Nous avons des *Mémoires pour servir à l'Histoire du cardinal de Granvelle*, publiés à Paris en 1753, en 2 vol. in-12, par dom Prosper Lévesque, bénédictin de la congrégation de St.-Vannes, à qui l'abbé Boisot de Franche-Comté avait légué les documens qu'il avait rassemblés par des recherches très laborieuses, de même que ses propres manuscrits, qui contenaient entre autres choses un projet de la *Vie* du cardinal de Granvelle, qui n'a pas peu servi au R. P. bénédictin. M. Luc Denans de Courchetet a donné une Histoire de ce cardinal, Paris, 1761, 2 vol. in-12; Bruxelles, 1784. Granvelle est peint avec vérité dans un manuscrit précieux, intitulé : *De la guerre civile des Pays-Bas depuis* 1556 *jusqu'en* 1567. Ce manuscrit, qu'on souhaiterait de voir imprimé, se trouve dans le Catalogue des livres délaissés par l'abbé Charles Michiels, et vendus à Anvers le 10 septembre 1781, n° 335. L'auteur, contemporain des événemens qu'il rapporte, nous apprend touchant Granvelle bien des particularités qu'on ne trouve pas ailleurs, et défend sa mémoire contre les calomnies dont le prince d'Orange et ses partisans l'ont noircie.

PERRIER (François), peintre et graveur, né à Saint-Jean-de-Lône, l'an 1590, quitta ses parens dans son enfance pour se soustraire à toute dépendance. Il se rendit à Lyon, où il se détermina à être le conducteur d'un aveugle qui allait à Rome, et par cette démarche charitable et avantageuse à tous les deux, il fit le voyage sans frais. Sa facilité à manier le crayon lui donna entrée chez un marchand de tableaux, qui lui faisait copier les ouvrages des meilleurs maîtres. Les jeunes dessinateurs s'adressaient à lui pour faire retoucher leurs dessins. Lanfranc eut occasion de le connaître, et lui apprit à manier le pinceau. Perrier revint à Lyon, où il peignit le petit cloître des chartreux, et se fit un nom par son goût et ses talens pour son art. On lui conseilla de se fixer dans la capitale. Il vint donc à Paris, où Vouet l'employa, et le mit en réputation. Son mérite le fit nommer professeur de l'académie. Il mourut en 1650. Perrier s'est encore distingué par ses gravures, qui sont dans une manière nommée *clair-obscur*. On a de lui deux *Recueils* gravés à l'eau-forte : l'un est intitulé : *Segmenta nobilium statuarum urbis Romæ*, 1638, in-fol. 100 figures; l'autre a pour titre : *Icones illustrium e marmore tabularum quæ Romæ extant*, 1645, in-fol. oblong, 50 planches. On a aussi gravé d'après ce maître. On reproche à Perrier quelques défauts de correction, et un coloris trop noir; mais on ne peut disconvenir qu'il n'ait eu un bon goût de dessin, et que ses compositions ne soient belles, savantes et pleines de feu. Perrier a eu un neveu qui fut son élève, Guillaume Perrier. Il peignait dans sa manière. L'église des minimes à Lyon offre plusieurs morceaux de sa main. Ce peintre mourut en 1655.

PERRIER (Charles du), poète latin, né à Aix, fils de Charles du Perrier, gentilhomme de Charles de Lorraine, duc de Guise, gouverneur de Provence, était neveu de François du Perrier, l'un des plus beaux esprits de son temps, à qui Malherbe adresse les belles stances qui commencent par ces vers :

Ta douleur, du Perrier, sera donc éternelle?

Il fit ses délices, dès sa jeunesse, de la poésie latine, et il y réussit. Il donna souvent de bons avis à Santeuil, dont il était ami; mais il devint jaloux de la gloire de son disciple. Après avoir disputé avec chaleur l'un contre l'autre dans la conversation, ils en vinrent aux défis et aux écrits. Ils prirent pour arbitre Ménage, qui donna gain de cause à du Perrier, qu'il ne fait pas difficulté d'appeler le *Prince des poètes lyriques*. Il cultivait aussi la poésie française, et

même avec assez de succès. L'académie le couronna deux fois, d'abord pour une *Eglogue* en 1681, puis en 1682 pour un *Poème*. Le Parnasse perdit du Perrier en mars 1692. On a de lui : 1° de fort belles *Odes* latines; 2° plusieurs *Pièces* en vers français; 3° des *Traductions* en vers de plusieurs écrits de Santeuil; car ces deux poètes demeurèrent toujours amis, malgré leurs querelles fréquentes. Du Perrier avait les travers des poètes, ainsi que les talens. Il était sans cesse occupé de ses vers, et il les récitait au premier venu. On prétend que Boileau lui lança ce trait dans son *Art poétique* :

Gardez-vous d'imiter ce rimeur furieux,
Qui, de ses vains écrits lecteur harmonieux,
Aborde en récitant quiconque le salue,
Et poursuit de ses vers les passans dans la rue.

Mais ces vers n'étant que la copie du portrait que fait Horace du *Recitator acerbus* dans son *Art poétique*, rien ne prouve que le satirique français ait eu du Perrier en vue.

PERRIER (François), avocat au parlement de Dijon, mort en 1700, à 55 ans, eut de la réputation dans sa province. On a de lui un *Recueil d'Arrêts* du parlement de Bourgogne, donné par Raviot, Dijon, 1735, 2 vol. in-folio.

* PERRIER (Marie-Victorine PATRAS, veuve), née en 1780, mourut à Paris en 1827, après avoir cultivé les lettres et publié les ouvrages suivans : 1° *Récréations d'une bonne mère avec ses filles*, ou *Instructions morales sur chaque mois de l'année, à l'usage des jeunes demoiselles*, Paris, 1804, 1 vol. in-12; 2° *Adresse de Marie-Victorine aux Français*, Lyon, 1815, in-8, brochure de 24 à 25 pages, signée *Veuve Perrier, née Patras*; une *Comédie* en un acte et en vers, jouée en 1820, avec succès, au théâtre de la porte Saint-Martin; 4° plusieurs *poésies fugitives*, insérées dans le *Petit magasin des dames*, et dans d'autres recueils. Madame Perrier a laissé manuscrites plusieurs petites *Comédies* et quelques poésies. Elle ne manquait pas d'un certain talent pour les vers; les siens sont faciles, harmonieux et élégans. Sa prose est d'un stile correct; ses *Récréations* contiennent des leçons d'une saine morale, et ont obtenu du succès.

* PERRIGNY (Louis-Charles-Théodat de TAILLEVIS, comte de), ancien officier de marine, mort en 1827, était héritier d'un nom glorieusement inscrit dans les fastes de la marine française. Il entra dans ce corps à l'âge de 14 ans et fit la guerre d'Amérique. Après avoir eu en 1781 le bras gauche emporté d'un coup de canon à bord de la *Ville-de-Paris*, il fut fait enseigne de vaisseau et chevalier de St.-Louis. Fidèle à la cause royale, il fut du nombre des braves, qui le 10 août n'abandonnèrent pas le trône, lorsque les Tuileries furent attaquées. La révolution ne l'atteignit pas, mais elle ne corrompit pas non plus ses sentimens : le régime impérial ne lui fit point oublier dans sa retraite la cause de ses anciens maîtres. Ainsi la restauration le trouva avec ses principes de religion et de monarchie; il les professa et les défendit à la chambre élective de 1814. Louis XVIII lui conféra la dignité de commandant de l'ordre de St.-Louis.

* PERRIN (Pierre), connu sous le nom d'abbé Perrin, quoiqu'il ne fût point ecclésiastique et qu'il ne possédât aucun bénéfice ni abbaye, naquit à Lyon, on ne sait en quelle année. Il portait habituellement le costume d'abbé, même lorsqu'il fut introducteur des ambassadeurs près de Gaston de France, duc d'Orléans. Ce fut lui qui le premier imagina de donner en France des *Opéras*, à l'imitation de ceux de l'Italie. Ainsi en 1659, il fit chanter à Issy dans la maison de M. de La Hayes une pastorale en 5 actes qui parut avec le titre de *Première comédie française, en musique, représentée en France, pastorale*, 1659, in-4. Cambert avait fait la musique de cette pastorale; il joignit ensuite à ce maître, Sourdeot et Champeron. Il composa avec ces trois co-associés l'opéra de *Pomone*, jouée en 1671 après la mort de Mazarin, sur un théâtre élevé au jeu de paume de la rue Mazarine, vis-à-vis celle de Guénégaud. Il avait obtenu en 1699 des lettres-patentes pour l'établissement d'une *académie de musi-*

que, où l'on chanterait au public des pièces de théâtre : ce fut là l'origine de l'*Opéra*. On a de Perrin quatre *Opéras*, des *Odes*, des *Stances*, des *Élégies* et un grand nombre d'autres *Poésies*, qui sont toutes du stile de la Pucelle de Châpelain. Son *Jeu de Poésie* sur divers insectes est de tous ses ouvrages le moins mauvais, quoique la versification en soit incorrecte et traînante. Ce rimeur contre lequel Boileau s'est si souvent exercé, mourut en 1680. Ses différentes *Poésies* ont été recueillies en 1661, en 3 volumes in-12. Il traduisit l'*Enéide* en vers héroïques, ou plutôt gothiques, 2 volumes in-4.

PERRIN (Charles-Joseph), jésuite, né à Paris en 1690, mourut à Liége, en 1767. Après la disgrâce de sa société, M. l'archevêque de Paris lui donna un asile dans son palais. C'était un religieux qui édifiait autant par la régularité de sa conduite, qu'il touchait par la douceur de ses mœurs. Son zèle pour sa société expirante pensa lui être funeste. Il prêcha avec succès dans les villes les plus considérables de France, et surtout dans la capitale. Ses *Sermons* ont été publiés en 4 vol. in-12, à Liége, en 1768. On y trouve un stile facile, mais quelquefois incorrect ; des raisonnemens pleins de force et de solidité, un pathétique mêlé d'onction, des images vives et touchantes. — Il y a un François PERRIN, aussi jésuite, né à Rhodez en 1636, professeur de théologie dans l'université de Toulouse, puis dans celle de Strasbourg, dont on a *Manuale theologicum*, Paris, 1714, 2 vol. in-8. Il mourut à Toulouse, le 14 décembre 1716.

PERRIN DEL VAGA. *Voyez* BUONACOBSI.

PERRON (Jacques DAVY du), cardinal, vit le jour dans le canton de Berne, en 1556, de parens calvinistes, d'une maison ancienne de Basse-Normandie. Elevé dans la religion protestante par Julien Davy, son père, gentilhomme très savant, il apprit sous lui le latin et les mathématiques. Le jeune du Perron, né avec une facilité surprenante, étudia ensuite le grec, l'hébreu, la philosophie et les poètes. Philippe Desportes, abbé de Tyron, le fit connaître à Henri III, comme un prodige d'esprit et de mémoire. La grâce ayant éclairé son esprit, il abjura ses erreurs, et embrassa l'état ecclésiastique. Ses talens le firent choisir pour faire l'oraison funèbre de la reine d'Ecosse, et celle de Ronsard. Il ramena à l'Eglise catholique par la solidité de ses raisonnemens un grand nombre de protestans. Henri Sponde, depuis évêque de Pamiers, fut une de ses conquêtes. Ce prélat en fit depuis l'aveu solennel dans l'Epître dédicatoire de la première édition de son Abrégé des *Annales* de Baronius, qu'il dédia au cardinal du Perron. Les évêques demandèrent qu'un homme qui travaillait si utilement pour l'Eglise fût élevé aux dignités ecclésiastiques. En 1593, sous le pape Clément VIII, du Perron fut sacré à Rome évêque d'Evreux par le cardinal de Joyeuse, archevêque de Rouen. En 1600, il eut avec Duplessis-Mornai, en présence du roi, une conférence publique, dans laquelle il triompha de ce seigneur calviniste. Il lui fit remarquer plus de 500 fautes dans son *Traité* contre l'Eucharistie. Mornai, ne pouvant défendre les passages que son adversaire l'accusait d'avoir altérés, se retira promptement à Saumur. (*Voyez* MORNAI.) Henri IV dit à cette occasion au duc de Sulli : « Le pape des protestans a » été terrassé. » — Sire, répondit le duc, » c'est avec grande raison que vous appelez Mornai pape ; car il fera du Per» ron cardinal. » En effet, la victoire que ce dernier avait remportée, contribua beaucoup à lui procurer la pourpre romaine et l'archevêché de Sens. Henri IV l'envoya à Rome, où il assista aux congrégations *de Auxiliis*. Ce fut lui principalement qui détermina le pape à ne point donner de décision sur ces matières ; ce qui était effectivement le parti le plus sage : peut-être aussi toute décision dogmatique était-elle impossible, vu que les deux partis se réunissaient dans le dernier résultat de la doctrine catholique. (*Voyez* LEMOS et MOLINA.) Quand il fut revenu en France, le roi l'employa à différentes affaires, et l'envoya une troisième fois à

Rome, pour accommoder le différend de Paul V avec la république de Venise. On assure que ce pape avait tant de déférence pour les sentimens du cardinal du Perron, qu'il avait coutume de dire : « Prions Dieu qu'il inspire le cardinal du » Perron, car il nous persuadera tout ce » qu'il voudra. » La faiblesse de sa santé lui fit demander son rappel en France. Après la mort de Henri IV, il employa tout son crédit pour empêcher qu'on ne fît rien qui déplût au siége de Rome. Il arrêta par sa vigilance les troubles qu'eût pu exciter dans l'Eglise et dans l'état le livre du docteur Richer sur la puissance ecclésiastique et politique. Il assembla ses évêques suffragans à Paris, et dans cette assemblée on anathématisa l'auteur et l'ouvrage. (*Voyez* RICHER.) Il mourut à Paris, le 5 septembre 1618, à 62 ans. On a dit de ce cardinal, par allusion à ses grands talens et aux défauts de sa constitution : « Qu'il ressemblait à la statue » de Nabuchodonosor, dont la tête d'or et » la poitrine d'airain étaient portées sur » des pieds d'argile. » Effectivement, il avait de mauvaises jambes. Quelques écrivains passionnés ou incrédules eux-mêmes l'ont accusé d'irréligion, et avancent « qu'après avoir prouvé l'existence » de Dieu en présence de Henri III, il lui » proposa de prouver par des raisons aussi » fortes qu'il n'y en avait point. » Cette anecdote absolument fabuleuse est le fruit de la haine que les protestans et les richéristes portaient à ce redoutable adversaire. Les protestans ont cru surtout que le conte pouvait servir à couvrir la défaite de Mornai, en montrant que ce cardinal prouvait le faux comme le vrai. Ses ouvrages ont été publiés en 5 vol. in-fol., précédés de sa vie. Ils renferment : 1° la *Réplique au roi de la Grande-Bretagne* ; 2° un *Traité de l'Eucharistie* contre Duplessis-Mornai, plusieurs autres *Traités* contre les hérétiques ; 3° des *Lettres*, des *Harangues*, et diverses autres pièces en prose et en vers ; 4° le *Recueil* de ces ambassades ; 5° un *Appendice* de la doctrine de saint Augustin. Les livres de controverse de ce célèbre cardinal offrent une vaste érudition. Il a surpassé tous les controversistes dans l'art de pousser les preuves fondées sur des faits ou des textes, et de former des conclusions fermes et précises. Ses *Poésies*, placées autrefois parmi les meilleures productions du Parnasse français, ont perdu beaucoup par les vicissitudes qu'a subies la langue. On y trouve des stances amoureuses et des hymnes, des complaintes et des psaumes, etc. (On a encore de lui : *le Recueil de ses ambassades et de ses négociations*, publié à Paris, in-fol., 1623. On y sent plus l'homme éloquent que le génie méditatif, et elles ne peuvent servir ni de modèle ni de leçon aux négociateurs.) Le livre intitulé *Perroniana* fut composé par Christophe du Puy. Isaac Vossius le fit imprimer à La Haie, et Daillé à Rouen, en 1669, in-12. Il y en a eu dans la suite plusieurs autres éditions. Il n'y a aucune apparence que ce grand cardinal ait dit toutes les puérilités qu'on lui attribue dans ce livre; tous ces *Ana* sont d'ailleurs, comme l'on sait, très suspects, et ne forment souvent que des recueils d'historiettes libres et ridicules, quelquefois indécentes, qu'un brochuraire oisif ou avide se plaît à mettre sur le compte d'un homme célèbre. Du Puy avait fait cet inutile et en partie fabuleux recueil avant de renoncer aux sottises du siècle, et de se faire chartreux. Le cardinal du Perron faisait toujours imprimer deux fois, ses livres avant que de les mettre au grand jour : la 1re pour en distribuer des exemplaires à des juges éclairés; la 2e, pour les donner au public, après avoir profité de leurs avis. Malgré cette précaution, presque aucun de ses livres ne lui a survécu, sinon ses livres de controverses, soit que le stile en ait vieilli, soit qu'on ait fait mieux après lui. On peut voir sa *Vie*, par Burigny, homme d'ailleurs peu propre à l'écrire fidèlement, vu ses étroites liaisons avec un parti ennemi de l'Eglise catholique, Paris, 1768, vol. in-12.

PERRON DE CASTERA (Louis-Adrien du), mort résident de France en Pologne, le 28 août 1752 à 45 ans, a traduit en français le *Neuwtonianisme des Dames*, 2 vol. in-12, ouvrage superficiel, et ré-

digé dans des principes qui déjà ont cessé de paraître vrais; et la *Lusiade* du Camoens, 3 vol. in-12, version éclipsée par celle qui a paru en 1776, 2 vol. in-8. On a encore de du Perron : 1° l'*Histoire du Mont Vesuve*, in-12; 2° le *Théâtre espagnol*, 1738, in-12, 2 tom.; 3° deux *Comédies*, etc. Son stile est boursoufflé et incorrect.

* PERRONET (Jean-Rodolphe), directeur des ponts-et chaussées de France, né à Surêne en 1708, mort en 1794, fut chargé à 17 ans de constructions importantes. Nommé en 1747 directeur de l'Ecole des ponts-et-chaussées qui venait d'être fondée, il se montra digne de ce poste important. Treize ponts furent exécutés d'après ses plans : c'est à lui que l'on doit ceux de Neuilly, de Mantes et d'Orléans qui passent pour des chefs-d'œuvre, et dont il a donné la *description* en 1785, 2 vol. in-fol.; nouvelle édition, augmentée des ponts de Château-Thierry et autres, 1788, in-4 et atlas. Perronet est encore l'auteur du projet du canal de Bourgogne, et de celui pour amener les eaux de l'Yvette à Paris. Il a publié un savant *Mémoire* sur les moyens de construire de grandes arches de pierre d'une ouverture considérable, pour franchir de profondes vallées bordées de rochers escarpés, 1793, in-4, et plusieurs autres *Mémoires* insérés dans le recueil de l'académie des Sciences, dont il était membre. *Voyez* la *Notice* pour servir à l'*Eloge de M. Perronet*, publiée en 1805 par M. Lesage. Ses *travaux* ont été décrits dans 3 vol. in-fol., imprimés aux frais du gouvernement.

PERROT (Nicolas), sieur d'ABLANCOURT, traducteur français, naquit à Châlons-sur-Marne en 1606, d'une famille très distinguée dans la robe. Paul Perrot de la Salle, son père, était fameux par ses ouvrages en vers et en prose, et avait eu part à la composition du *Catholicon*. Le fils vint briller de bonne heure dans la capitale, où il fut reçu avocat au parlement de Paris, à l'âge de 18 ans. C'est alors qu'il abjura solennellement le calvinisme, à la sollicitation de Cyprien Perrot, son oncle, conseiller de la grand'chambre, qui voulut en vain lui faire embrasser l'état ecclésiastique. Il passa cinq ou six ans dans la dissipation, sans négliger néanmoins l'étude des belles-lettres. Il fit la *préface* de l'*Honnête femme* de son ami, le Père Du Bosc. Cet écrit, dans lequel il n'y a rien d'extraordinaire, fut regardé comme un chef-d'œuvre. D'Ablancourt, à l'âge de 25 à 26 ans, rentra dans la religion prétendue réformée. Pendant les guerres de la *Fronde*, il se retira en Hollande, et de là en Angleterre. De retour en France, il se fixa à Paris, où il voyait ce qu'il y avait de plus distingué parmi les hommes de lettres. L'académie française se l'associa en 1637. Contraint de quitter la capitale, pour aller dans la province surveiller ses biens, il se retira à sa terre d'Ablancourt où il demeura jusqu'à sa mort, arrivée en 1664, à 58 ans. Il consultait avec soin sur ses écrits Patru, Conrart et Chapelain, ses amis intimes, dont le premier a écrit sa *Vie*. Mais sur la fin de ses jours, lorsqu'il venait faire imprimer ses ouvrages à Paris, l'impatience qu'il avait de s'en retourner l'empêchait de profiter de leurs conseils. Cette impatience augmenta avec l'âge : aussi ses dernières traductions sont beaucoup moins exactes que les autres. Le grand Colbert l'avait choisi pour écrire l'Histoire de Louis XIV, et lui avait donné une pension de mille écus. Mais ayant dit à ce prince que d'Ablancourt était protestant : *Je ne veux point d'un historien*, reprit le roi, *qui soit d'une autre religion que moi*. Effectivement, après les scènes qu'avaient données les huguenots en matière civile, il était à croire qu'un de leurs adhérens serait aussi un peu fanatique en matière d'histoire. Sa pension lui fut néanmoins conservée. Les auteurs qu'il a traduits sont : 1° *Minutius-Félix*; 2° quatre *Oraisons* de Cicéron; 3° *Tacite*; 4° *Lucien*, dont la 2e édition est la meilleure. L'abbé Massieu en a donné une traduction en 1781, qui a été suivie d'une autre, 1789. (*Voyez* LUCIEN.) 5° La *Retraite des dix mille*, de Xénophon; 6° Arrien, *Des guerres d'Alexandre*; 7° les *Commentaires de César*; 8° *Thucydide*; 9° l'*Histoire* de Xénophon; 10°

les *Apophthegmes* des anciens ; 11° les *Stratagèmes* de Frontin, à la fin desquels on trouve un petit *Traité* de la manière de combattre les Romains ; 12° l'*Histoire d'Afrique*, de Marmol, en 3 vol. in-4. Quoique son stile commence à paraître un peu surанné, ses traductions sont si bien écrites, les tours en sont si élégans, les expressions si vives et si hardies, qu'on pense lire l'original. Sa manière de traduire est fort libre; il se contente de présenter en détail les pensées du texte; ce qui fit appeler chacune de ces traductions *la belle infidèle*. Elles sont en très grand nombre, et il n'a jamais voulu travailler qu'en ce genre. Il répondit à quelqu'un qui lui demandait pourquoi, écrivant si bien, il aimait mieux être traducteur qu'auteur lui-même, « que la plupart des ouvrages mo» dernes n'étaient que des redites des » anciens, et que, pour bien servir sa » patrie, il valait mieux traduire de bons » livres que d'en faire de nouveaux. » Cette réponse conviendrait encore mieux aujourd'hui. On a encore d'Ablancourt un Recueil de *Lettres* à son ami Patru, et un *Discours* sur l'*immortalité de l'âme*.

PERRY (Jean), historien anglais du 17ᵉ siècle, mort en 1733, fut employé aux affaires de l'état. Celles pour lesquelles il fut envoyé en Moscovie lui donnèrent occasion de composer une relation de l'état de cette monarchie. Elle a été traduite en français sous ce titre : *Etat présent de la grande Russie*, in-12. On y trouve des particularités assez curieuses sur le règne du czar Pierre Alexiowitz.

PERSE (Aulus Persius Flaccus), poète latin, naquit, selon quelques-uns, à Volterre en Toscane, et selon d'autres à Tigulia, dans le golfe de la Spezzia, l'an 34 de J. C. Il était chevalier romain, parent et allié des personnes du premier rang. Après avoir fait ses premières études dans sa patrie, il les continua à Rome, sous la discipline du grammairien Palémon, du rhéteur Virginus, et de Cornutus, célèbre philosophe stoïcien, qui lia avec lui une étroite amitié. Néron, sous lequel Perse versifia, avait la fureur de la poésie. Les véritables poètes couvrirent ce monarque versificateur des traits de la satire et de l'ironie. Perse, entraîné par sa colère et par le dépit, répandit sur lui des torrens de bile. Pour mieux ridiculiser l'empereur, il inséra dans ses satires quelques morceaux de ses pièces. On prétend que ce vers, dont il se moque dans sa première satire,

Torva Mimalloneis implerunt cornua bombis.

et les trois suivans, sont de Néron. Il osa le comparer au roi Midas : *Auriculas asini Midas habet*. C'était irriter un tigre. Le philosophe Cornutus, précepteur du poète, sentit le danger de ce bon mot, et lui fit mettre : *Quis non habet ?* Autant les Satires de Perse respirent le fiel et l'emportement, autant il était doux, enjoué, liant dans la société. Il mourut l'an 62 de J. C. à 28 ans, après avoir immortalisé dans ses Satires le nom de son ami Cornutus, auquel il légua sa bibliothèque et environ 25,000 écus; mais Cornutus ne voulut que les livres, et laissa l'argent aux sœurs de Perse. « Combien aujourd'hui de philosophes, » dit le Père Tarteron, auraient tout re» tenu ! » Il revit les ouvrages de ce poète, et supprima ceux qu'il avait composés dans sa première jeunesse, entre autres, ses vers sur *Arrie*, illustre dame romaine, parente de Perse. Il nous reste de lui six *Satires*, imprimées ordinairement à la suite de Juvénal. (*Voyez ce nom.*) Ce poète paraît dur et inintelligible à bien des lecteurs; mais est-ce sa faute si nous ne l'entendons pas ? Ecrivait-il pour nous ? Il faudrait connaître les personnes auxquelles il fait allusion, pour goûter ses Satires. Plusieurs de ses traits sont uniques pour l'énergie. Ses contemporains en sentaient tout le prix, parce qu'ils en avaient la clef, et qu'ils ne perdaient rien de la finesse des applications. Sa morale est pure, il est le poète de la vertu, et le plus implacable ennemi du vice; quelques-uns ont écrit que, plus conséquent que les autres moralistes païens, il conformait ses mœurs à ses leçons. Nous en avons plusieurs *Traductions* en français. Celle du Père Tarteron est une des moins mauvaises. M.

l'abbé Le Monnier en a publié en 1771 une autre qui a été assez bien accueillie. Il en a paru une troisième en 1776, in-8, par M. Sélis; et ces deux nouveaux traducteurs, pour soutenir chacun la prééminence de leur version, ont fait entre eux une espèce de petite guerre, dont l'avantage a paru rester au dernier. En 1783, M. Sélis a publié une *Dissertation sur Perse*, Paris, 1 vol. in-12, où il défend la juste célébrité de Perse, contre M. Dusaulx, qui, dans la *Dissertation* mise à la tête de sa traduction de Juvénal, avait jugé Perse très défavorablement. (On a publié à Paris en 1817, in-12, une édition de Perse avec les traductions et les notes réunies de Le Monnier et Sélis. La meilleure *Traduction* de Perse est celle de M. Raoul, Meaux, 1812, in-8. Suétone nous a transmis divers détails sur la vie de ce poète.)

PERSÉE, dernier roi de Macédoine, succéda à son père Philippe, l'an 178 avant J. C. Il hérita de la haine et des desseins de son père contre les Romains. Après s'être assuré la couronne par la mort d'Antigonus, son compétiteur, il leur déclara la guerre. Il défit d'abord l'armée romaine sur les bords du Pénée; mais dans la suite il fut vaincu et entièrement défait à la bataille de Pydne par le consul Paul Emile, et mené à Rome en triomphe devant le char du vainqueur, qui avait été d'abord très sensible à son humiliation. L'ayant vu, après la bataille, prosterné humblement à ses pieds, il le consola de sa disgrâce; et adressant la parole aux Romains qui l'environnaient, il leur dit: « Vous voyez devant vos yeux » un exemple frappant de l'inconstance » des choses humaines. C'est à vous, » jeunes Romains, que je donne principalement cet avis. Convient-il après » cela, quand nous jouissons de la prospérité, de traiter qui que ce soit avec » hauteur et avec dureté, puisque nous » ignorons le sort qui nous attend à la » fin du jour? Celui-là seul sera véritablement homme, dont le cœur ne s'enflera point dans la bonne fortune, ni » ne s'abattra dans la mauvaise. » Persée mourut dans les fers quelques années après, vers l'an 168 avant J. C. (L'un de ses fils exerça à Rome la charge de greffier.)

* PERSUIS (Louis-Luc Loiseau de), compositeur de musique, né en 1769 à Metz, et selon d'autres, mais à tort, à Avignon, fut d'abord attaché à l'orchestre du théâtre Montausier au Palais-Royal, d'où il passa à l'orchestre de l'opéra: il devint successivement professeur à l'école de ce chant, l'un des maîtres en chef de la scène, membre du jury de lecture, premier chef d'orchestre, inspecteur-général de la musique, et enfin directeur du personnel de l'académie royale de musique et du théâtre Italien. Il mourut, après s'être démis de cette dernière place, le 5 décembre 1819. Il a donné plusieurs opéras aux théâtres Montausier, Feydeau et Favart; mais c'est à l'Opéra qu'il a fourni le plus d'ouvrages et obtenu le plus de succès. Les principaux sont: *Léonidas*, opéra en 3 actes, 1799, avec Gresnick; le *Triomphe de Trajan*, aussi en 3 actes, avec Lesueur, 1807; *Jérusalem délivrée*, aussi en 3 actes. On lui doit encore la musique des ballets d'*Ulysse de Nina*, de l'*Epreuve villageoise*, du *carnaval de Venise*, et le *chant français*. Il a aussi contribué, en 1817, au grand succès de la remise des *Danaïdes*, par les heureux changemens qu'il fit à l'ouvrage, du consentement de l'auteur.

PERTANA. *Voyez* Conto.

PERTINAX (Publius Helvius), empereur, né à *Villa-Martis*, près de la ville d'Albe, à Pompéïa, dans la Ligurie, le 1er août 126, était fils d'un affranchi nommé *Helvius*, qui gagnait sa vie à cuire des briques. Il fut néanmoins élevé avec soin dans les belles-lettres; il y fit tant de progrès, qu'il les enseigna avec réputation dans la Ligurie. Il prit le parti des armes sous Marc-Aurèle, et s'éleva par son mérite jusqu'aux charges de consul, de préfet de Rome, et de gouverneur de plusieurs provinces considérables, comme les deux Mésies de la Dace et de la Rhétie. (Marc-Aurèle qui l'avait fait sénateur, l'employa en Orient, où il apaisa les troubles qu'y avait excités Cassius. Il repoussa les Germains. Exilé par Perpennis,

Commode le rappela à Rome; il se rendit dans la Grande-Bretagne, où les légions s'étaient révoltées. De là il passa en Afrique avec le titre de proconsul. A son retour, il fut nommé consul pour la seconde fois et préfet de Rome.) Enfin, après la mort de Commode, il fut élu empereur romain, à 70 ans, par les soldats prétoriens, le 1er janvier 193. La première action d'autorité qu'il fit fut de réprimer l'insolence des cohortes prétoriennes, qui insultaient hautement à Rome le peuple et bravaient les citoyens. Il bannit les délateurs qui s'étaient introduits de nouveau, à la faveur d'un ministère corrompu; et il abolit quantité d'abus que l'iniquité des temps faisait tolérer. Il ne voulut point permettre qu'on mît son nom à l'entrée des lieux qui étaient du domaine impérial, disant qu'*ils appartenaient à l'empire et non à lui*. Tous les fonds stériles que les empereurs possédaient en Italie et ailleurs, et qu'on appelait leur domaine, furent remis à ceux qui les voudraient cultiver. Pour encourager ceux qui se chargeraient de les faire valoir, il leur accorda dix ans d'exception de taxe, avec promesse de ne les vexer en aucune manière tout le temps de son règne: nouvelle preuve du peu de culture qu'il y avait alors en Italie, qui ne fut jamais aussi cultivée sous les Romains qu'elle l'est aujourd'hui. Il remit au peuple tous les péages et les impôts qu'on levait sur les bords des rivières, dans les ports, sur les grands chemins, et enfin tout ce que le despotisme avait établi aux dépens de la liberté publique. Il fit vendre à l'encan les bouffons et les farceurs de Commode, instrumens de la corruption publique, qui s'étaient enrichis par des leçons de frivolité et de vice: expédient qui anéantirait aujourd'hui bien du monde en Europe. Sa table était frugale, et chacun voulait imiter le prince; les vivres diminuèrent considérablement de prix. Si l'on en croit Capitolin, la bonne chère était si modique au palais, que les convives n'y trouvaient pas de quoi vivre. Cet historien le fait passer pour un prince d'une avarice sordide et de mœurs corrompues (*voyez* TITIANE); mais Dion et Hérodien ne lui donnent que de l'économie. Pertinax faisait oublier la tyrannie de Commode, et même les persécutions de Marc-Aurèle, lorsque les prétoriens, mécontens de ce qu'il leur faisait observer exactement la discipline militaire, se soulevèrent. Dans la confusion de la révolte, un soldat le perça d'un coup de lance dans la poitrine, en s'écriant: *Voilà ce que les prétoriens t'envoient*. Pertinax s'enveloppa la tête avec sa robe et tomba mort de diverses blessures, le 28 mars de l'an 193 de J. C., après un règne de 87 jours. M. Arnault père a fait représenter le 27 mai 1829 une tragédie qui a pour titre *Pertinax* ou *les Prétoriens*.

*PERTUSATI (le comte François), né à Milan le 9 mai 1741, mort le 22 mai 1823, était fils d'un sénateur. Pendant toute sa vie il fut très attaché aux jésuites, chez lesquels il avait été élevé, dont il avait même porté pendant quelque temps l'habit, et dont il vit le rétablissement avant de mourir. Le comte Pertusati ne s'est point illustré par des actions d'éclat; mais il a rendu sa vie fort utile par des œuvres de charité: il a contribué surtout à la propagation des bons livres de morale et de piété. Lui-même en a traduit un grand nombre du français en italien: nous citerons 1° *la Consolation du Chrétien*, par le Père Boissard, jésuite; les *Circonstances de la mort de Voltaire*; des *Pensées chrétiennes tirées du Trésor du chrétien*, par l'abbé Champion de Pontarlier; *pieux Soliloques sur les souffrances de N. S.*, par le Père Compans; *Mentor des enfans*, de l'abbé Reyre; *la Vérité défendue et prouvée par des faits contre les calomnies anciennes et nouvelles, qui est une apologie des jésuites*, Reggio, 1819; *Exercices pour la communion* du Père Griffet, et *le Chrétien catholique fermement attaché à la religion*, par le Père Diesbach.

PÉRUGIN (Pierre VANUCCI, plus connu sous le nom du), peintre, né en 1446, à Citta-della-Pieve, et non à Pérouse, d'où il tire cependant son nom, fut élevé dans la pauvreté: il supporta avec patience les mauvais traitemens d'un pré-

tre ignorant chez qui il apprenait à dessiner; mais beaucoup d'assiduité au travail et un peu de disposition naturelle le mirent bientôt en état de pouvoir s'avancer lui-même. Il alla à Florence, où il prit encore des leçons, avec Léonard de Vinci, d'André Verrochio. Ce peintre donna au Pérugin une manière de peindre gracieuse, jointe à une élégance singulière dans les airs de tête. Le Pérugin a beaucoup travaillé à Florence, à Rome pour Sixte IV, et à Pérouse sa patrie. Un grand nombre d'ouvrages et une économie qui tenait de l'avarice le mirent dans l'opulence. Il ne s'écartait point de sa maison, que sa cassette ne le suivît. Tant de précautions lui furent préjudiciables: un filou s'en étant aperçu, l'attaqua en chemin et lui déroba ses trésors, dont la perte lui causa la mort à Castello-della-Pieve en 1524. Ce qui a le plus contribué à la gloire de Pérugin est d'avoir eu le célèbre Raphaël pour disciple. Le Musée du Louvre possède deux tableaux de ce peintre: un *Combat de la chasteté contre l'amour*, et *Jésus-Christ qui apparaît à la Madelaine*.

* PERUGINI (Joseph), évêque de Porphyre, né à Gradoli le 5 décembre 1759, appartenait à l'ordre des ermites de saint Augustin. Pendant plusieurs années il fut curé de l'église Saint-Augustin à Rome, et devint ensuite sous-sacriste pontifical. Pie VII le choisit pour son sacriste et le créa évêque en 1823. Perugini était directeur spirituel des pieux instituts de charité. Il était très versé dans les matières ecclésiastiques; il est mort à Rome le 11 août 1829, laissant une mémoire précieuse aux gens de bien et aux amis de la religion.

PÉRUSSEAUT (Silvain), jésuite, illustre dans la société par ses vertus comme par les talens de la chaire et de la direction. Il fut confesseur du Dauphin, fils de Louis XV, et ensuite du roi, emploi qu'il conserva jusqu'à sa mort, arrivée en 1751. On a de lui: 1° *Oraison funèbre* du duc de Lorraine; 2° *Panégyrique de saint Louis*; 3° *Sermons choisis*, 2 vol. in-12, 1758. Le Père Pérusseaut n'a ni la force de raisonnement de Bourdaloue, ni les grâces et le ton intéressant de Massillon; mais il montre un esprit net, facile, solide, pénétrant; un cœur sensible, une imagination vive, de l'ordre et de la justesse dans les dessins, une élocution aisée, noble, variée, mais pas toujours assez châtiée. Ses sermons ont souvent touché les cœurs, et produit des conversions.

PERUZZI (Balthasar), peintre et architecte, né à Volterre en Toscane, d'un gentilhomme florentin, en 1481, s'appliqua d'abord par goût et par amusement an dessin; mais son père l'ayant laissé sans bien, la peinture devint pour lui une ressource. Le pape Jules II l'employa dans son palais, et il fut choisi par Léon X pour être un des architectes de l'église de Saint-Pierre. Il fit pour cet édifice un très beau modèle, qui ne fut point exécuté: il se trouve gravé dans l'architecture de Serlio, et mérite l'attention des artistes. Peruzzi fit beaucoup de tableaux pour les églises, et fut encore occupé à peindre sur les façades de beaucoup de maisons. Il eut le malheur de se trouver à Rome dans le temps que cette ville fut saccagée, en 1527, par l'armée de Charles-Quint. Il fut arrêté prisonnier; mais il obtint sa liberté en faisant le portrait du connétable de Bourbon. Il mourut à Rome en 1536, pauvre, quoique toute sa vie il eût été très occupé: la plupart de ceux pour qui il travaillait ayant abusé de sa modestie, qui l'empêchait de demander le prix de ses talens.

PESANT (Pierre LE), sieur de Bois Guillebert, lieutenant général au bailliage de Rouen, mourut en 1714. On a de lui: 1° la *Traduction d'Hérodien*, Paris, 1675, in-12; 2° celle de *Dion Cassius*; 3° la *Vie de Marie Stuart*, nouvelle historique; 4° le *Détail de la France*.

PESARÈSE (Le), nom donné à CATARINI, parce qu'il était né à Pesaro.

PESAY. *Voyez* PEZAI.

PESCAIRE. *Voyez* AVALOS.

PESCENNIUS-NIGER. *Voyez* NIGER.

PESENTIUS DE BERGAME (Elisée), capucin de la province de Brixen, en-

seigna l'arabe avec succès pendant l'espace de 30 ans; l'étendue de ses connaissances dans la langue sainte lui procura l'avantage de convertir un nombre extraordinaire de Juifs. Il mourut en 1637. L'on a de lui une multitude d'ouvrages qui décèlent un homme appliqué et fort instruit; tels sont : 1° *Sal Elisei viridivini, sive Dictionarium hebraïcum*, etc. in-fol.; 2° *Favus mellis ex floribus delibatus horti clausi, seu Grammatica hebræa*, 1 vol. in-fol.; 3° *Anatomia alphabeti hebraïci*, 1 vol. in-fol.; 4° *Lectiones de antiquitate, nobilitate, necessitate, ac facilitate sanctæ linguæ*, un vol., et quantité d'autres sur le même sujet.

PESSELIER (Charles-Etienne), né à Paris, en 1712, mort en 1763, fit quelques comédies, et donna ensuite des ouvrages plus utiles : 1° des *Fables*, in-8 : l'esprit y domine et nuit à cette naïveté et aux grâces simples propres à ce genre ; 2° *Idée générale des finances*, 1759, in-fol. 3° *Doutes proposés à l'auteur de la Théorie de l'impôt*, 1761, in-12. Ces deux ouvrages font preuve de connaissances fort variées. Tout y est présenté avec réserve et modestie. 4° *Lettres sur l'Education*, en 2 vol. in-12, etc. Des vérités morales exprimées avec facilité, plus de raison que d'enthousiasme, plus de réflexions que d'images, caractérisent cet écrivain. 5° *Esprit de Montaigne*, 2 vol. in-12, 1753. C'est le 4e ouvrage qui parut sous ce titre et qui, comme les autres, est tombé dans l'oubli. Pesselier avait la faiblesse de se croire jeune à 50 ans. A cette époque, il dédia au Dauphin, fils de Louis XV, des vers sous le titre de *jeune Muse* : le prince s'étant informé de l'âge de l'auteur, lui envoya un hochet.

* PESTALOZZI ou PESTALUZ (Henri), célèbre instituteur, né à Zurich le 12 janvier 1746, d'une ancienne famille patricienne de cette ville, fut orphelin dès son enfance, et n'eut qu'une faible succession qui suffisait à peine pour satisfaire même aux premiers besoins de son éducation. Sa famille en prit soin ; elle l'éleva dans les sentimens d'une piété tendre et d'une profonde bonté de cœur. Les études religieuses et morales qu'il fit un peu plus tard ne furent que la suite de ces premières habitudes. Pestalozzi avait cru être appelé aux fonctions du ministère : lorsqu'il monta en chaire, il ne tarda pas à s'apercevoir que cette carrière n'était pas faite pour lui. Il s'adonna à la jurisprudence ; mais il avait encore suivi une fausse route, et il comprit bientôt qu'il ne serait pour le vulgaire qu'un mauvais avocat, un mauvais juge, un mauvais législateur. La lecture de l'*Emile* de J. J. Rousseau exalta son imagination ; il s'empressa d'aller vivre loin des hommes. Renonçant à la carrière littéraire, il se fit cultivateur d'un petit bien qu'il avait acheté à Neuhof près de Lensbourg, dans le canton d'Argovie. Mais là, comme ailleurs, il trouva des hommes, non comme il les avait vus dans la société qu'il avait fréquentée jusqu'alors, mais avec toute la misère et la démoralisation qui sont les compagnes ordinaires de l'ignorance : il en eut pitié. Sa religieuse philanthropie lui fit concevoir le projet de les arracher à cette dégradation. Il songea donc à leur rendre, avec l'instruction dont ils avaient besoin, la dignité humaine qu'ils avaient perdue. Il réunit (1795) une centaine de petits mendians auxquels il donna les premiers élémens de la science; mais, s'il réussit à former de bons élèves, il ne fut pas aussi heureux dans le soin de sa fortune : il se ruina. Bientôt la ville de Stanz, réduite en cendre, l'appela dans ses murs; il y créa, comme par enchantement, une école composée de jeunes vagabonds et des enfans qui avaient été, au milieu des guerres de 1798, abandonnés ou privés de leurs parens. Tout à coup l'invasion des Autrichiens vint le pousser dans le château de Berthoud à Burgdorf, près de Berne, d'où le défaut d'espace le força de venir, en 1804, s'établir au château d'Yverdun, que lui concéda le gouvernement du canton de Vaud. La réputation de Pestalozzi était faite : il la devait à des succès déjà obtenus dans les différens établissemens qu'il avait fondés; il la devait aussi à plusieurs ouvrages dans lesquels il avait consigné ses

idées originales sur l'éducation populaire. Son livre intitulé : *Lienhard et Gertrude*, Leipsick, 1781-1787, 4 vol.; Zurich, 1791-1792, 3 vol., a eu plusieurs éditions, et a été traduit dans presque toutes les langues. Il l'a été plusieurs fois en français. La meilleure traduction est celle de Mme la baronne de Guimps, Genève, 1827, in-12. Il eut surtout une vogue étonnante en Suisse et en Allemagne. C'est une espèce de roman où l'auteur a présenté, de la manière la plus persuasive, l'heureuse influence de la probité, de l'amour de l'ordre et du travail, d'une piété et d'une bienfaisance éclairées. Pestalozzi publia plusieurs autres ouvrages. Ainsi il fit paraître en 1781 : 1° un écrit sur *les lois somptuaires*, Bâle, 1 vol. in-8; 2° sur *la législation*, 1781; 3° sur *l'infanticide*, 1783; 4° *Réflexions sur les besoins de la patrie, principalement sur l'éducation et le soulagement des pauvres*; 5° sur *les droits féodaux*; 6° *Lecture de Lienhard et Gertrude, faite par Christophe et Elise, et leurs remarques faites pendant la lecture*, Dessau, 2 vol. in-8, 1782; 7° *Lettres sur l'éducation des enfans de parens indigens*, insérées dans les *éphémérides de l'humanité*, par M. Julien, chancelier de la république de Bâle; 8° *Mes réflexions sur la marche de la nature dans le développement de l'espèce humaine*, Zurich, 1797, 1 vol. in-8; 9° *Images pour mon Abécédaire* ou *Elémens de logique pour mon usage*, Bâle, 1797, 1 vol. in-8; 10° *Feuilles hebdomadaires pour les campagnes*, dont les livraisons forment 2 vol. in-8, Dessau, 1782; 11° *Feuille helvétique à l'usage du peuple*, journal destiné à calmer l'effervescence révolutionnaire où étaient les esprits en Suisse, et à faire renaître la confiance et l'union parmi les citoyens. Tant de services n'étaient rien à côté de ceux que Pestalozzi allait rendre à sa patrie. Le nombre de ses élèves devint si considérable, qu'il se vit dans la nécessité d'en placer une partie dans la succursale qu'il fonda à Buchsée, dans le canton de Berne. A côté d'une école de pauvres se trouvaient un institut de jeunes gens et une école de jeunes filles appartenant aux classes supérieures des principaux peuples de l'Europe. Une douzaine de jeunes gens, tirés de la misère, s'élevaient dans un institut à part; chacun d'eux s'habituait à tous les travaux et à toutes les privations qu'exige l'état d'instituteur. Un corps nombreux de professeurs, de maîtres et de maîtresses, qui s'élevait jusqu'à 50, secondait les efforts de Pestalozzi. La méthode de ce maître a été exposée par MM. Amaury-Duval, Chavannes, Jullien de Paris, Raymond, etc. Lui-même a publié un grand nombre d'*Ecrits* sur cet objet. Enfin la Diète helvétique a nommé une commission pour examiner ses établissemens. Voici comment s'exprime M. l'abbé Gérard de Fribourg, l'un des membres de cette commission, dans le rapport publié en 1805 : « Le système de Pestalozzi consiste bien moins à rendre un » élève éminemment propre à l'exercice » de telle ou de telle profession, qu'à le » disposer par une marche lente, ratio- » nelle et sûre, exempte de toute routine » comme de tout charlatanisme, et basée » sur la marche qui suit la nature elle- » même, à pouvoir développer dans une » partie quelconque les facultés qu'il a » reçues en naissant, et dont l'instituteur » s'attache à tirer le plus grand parti » possible, en lui formant un jugement » sain, et en lui donnant cette justesse » d'esprit si précieuse quand elle est » jointe à la droiture du cœur. » A cette indication rapide, nous ajouterons une analyse beaucoup trop courte au gré de nos désirs, mais suffisante, nous l'espérons, pour faire connaître, quelque peu, les procédés de Pestalozzi. Son idée dominante était d'une extrême simplicité; il se proposait d'examiner ce qui, dans l'homme, a le plus de puissance pour le former, c'est-à-dire pour donner à ses qualités physiques, intellectuelles et morales, leur développement entier, en d'autres termes, tout leur pouvoir et tout leur éclat; il étudiait ensuite la marche naturelle et les lois de ces développemens; et il faisait de ces lois et de ces développemens le point de départ de toute éduca-

tion. Comme la mère est sans contredit la première et la meilleure institutrice de l'enfant, il modela la méthode sur celle qu'elle tient : la mère fut pour lui le type du maître ; comme elle, il faut qu'un instituteur aime avec un dévouement sans borne, qu'il aplanisse avec une ingénieuse tendresse toutes les difficultés, qu'il aille toujours de degré en degré ; son devoir est de tout simplifier, de tout montrer au doigt, de parler aux sens, surtout à la vue, et de procurer à l'enfant, comme il le disait lui-même, le plus grand nombre de ces *intuitions*, qui sont la source de tant d'idées. Ainsi, c'est du connu à l'inconnu, du facile au difficile qu'il procède. En ménageant toutefois ces transitions, il aimait que l'instruction se fît par les sens, par l'*intuition*. Voir les choses et déterminer les rapports, ou bien les mesurer, les compter, les dénommer, telle lui semblait toute la science. Son but fut d'abord de multiplier les *intuitions*, c'est-à-dire, de faire voir à ses élèves le plus grand nombre d'objets. A cette occasion il fit l'A B C de l'*intuition*, ou *instruction pour réveiller l'activité des enfans par les formes, les grandeurs et les exercices de dessin qui s'y rapportent*. Après avoir procuré beaucoup d'*intuitions* à ses élèves, il les faisait passer à la seconde partie de sa méthode. Dans la première, ils avaient vu, et, en voyant, ils avaient appris à connaître les objets : plusieurs parties des sciences que l'on peut apprendre par les yeux leur avaient été communiquées. Dans la seconde, où l'on se proposait de leur faire déterminer les rapports des objets, c'est-à-dire de les *mesurer* et de les *compter*, ils continuaient à apprendre le dessin ; on leur montrait l'écriture, la géométrie, l'arithmétique et en général toutes les mathématiques. Pestalozzi s'appliquait beaucoup à l'étude du troisième élément du savoir, la *dénomination de l'objet* ou la *langue*. Le *chant* faisait partie des études de ce troisième degré, et l'on y apportait le plus grand soin. Le *Livre des mères* fut composé par Pestalozzi dans le but de faire connaître sa méthode. C'est là que l'on peut trouver les notions les plus exactes sur les efforts qu'il fit dans l'intérêt du premier enseignement de l'enfance. Quelques auteurs ont exagéré son mérite ; mais il faut le dire, ses leçons de religion et de morale ne sont pas assez précises, ni assez étendues ; celles d'histoire et de géographie sont trop incomplètes ; celles d'arithmétique et de géométrie sont trop exclusives. Décrire les formes extérieures des objets, en compter les quantités, en mesurer les grandeurs, n'est pas ce qui est le plus utile au développement de l'homme ; il y a dans son éducation des facultés à former ; et elles ne se perfectionnent pas en comptant et en mesurant. Si, dans cette rapide analyse, nous n'avons pas commis d'erreur, nous en conclurons que la base sur laquelle l'édifice de Pestalozzi était établi, était bonne dans quelques parties, mais qu'elle était incomplète. Pestalozzi était modeste ; il ne croyait pas son œuvre parfaite. *Voyez* J. Schmid, *Erreurs et vérités sur Pestalozzi et son établissement*. Cet instituteur n'avait pas fait un métier de l'enseignement ; il se retira pauvre. La collection de ses *OEuvres* a été publiée par souscription, 12 vol. in-8, 1819-1824 ; le produit de cette édition fut destiné à élever une école de pauvres. L'empereur Alexandre décora Pestalozzi de l'ordre de Saint Wladimir. Son dernier ouvrage est intitulé : *Conseil adressé à mes contemporains* ; c'est un nouveau développement de sa méthode. En 1803, le canton de Zurich l'avait nommé membre de la *consulte helvétique*, que Buonaparte réunit alors à Paris, pour s'y concerter avec elle sur les modifications que les anciennes institutions de la Suisse pouvaient subir. Pestalozzi ne voulut pas rester long-temps éloigné de son établissement ; et, après avoir exprimé brièvement son avis sur les principaux objets en discussion, il quitta promptement l'assemblée. Pestalozzi avait un maintien négligé ; mais, dès qu'il parlait, on ne voyait plus que ses souliers n'étaient pas noués, que ses bas retombaient sur ses jambes, que le drap de sa redingotte était grossier, on l'écoutait avec admi-

ration. En 1825, Pestalozzi se retira à sa campagne de Neuhof en Argovie. L'Institut d'Yverdun, attaqué au cœur par des dissensions intestines, marchait à sa perte. Nous ne nous engagerons point dans le récit des querelles longues, opiniâtres, déplorables qui ont précédé le départ de cet instituteur, et qui ont retenti dans plusieurs ouvrages publiés à cette époque. M. Schmidt, pâtre qu'avait recueilli Pestalozzi, et qui était devenu un excellent professeur de géométrie, fut chargé de la direction de l'école. Mais bientôt le gouvernement du canton de Vaud lui ordonna, pour des motifs graves, de quitter le pays. Ainsi tomba l'institut fondé par Pestalozzi. M. Rank, l'un de ses anciens élèves, a cherché à le relever en 1827 ; mais ses efforts ont été inutiles. Pendant sa retraite dans le canton d'Argovie, Pestalozzi fut nommé président de la *société helvétique d'Olten*, à la tête de laquelle il se trouva en 1826. Les travaux de cet instituteur, les ennuis et les chagrins qui l'ont accablé, ont hâté l'heure de sa mort ; il a succombé, le 17 février 1827, à Brougg, où on l'avait transporté de sa campagne. Mme Adèle Duthon et M. Monnard de Lausanne ont publié des *Notices* sur Pestalozzi. M. Niederer, docteur en philosophie et chef d'une institution de demoiselles à Yverdun, a publié, en allemand, des *Feuilles sur Pestalozzi* et sur sa méthode, 1828, in-8.

* PETAU ou PETO (Paul), antiquaire, né à Orléans en 1568, fut reçu conseiller au parlement de Paris, en 1588, et mourut en 1614. Il étudia les lois et les belles-letres anciennes ; les premières par devoir, et les autres par goût. Il réussit assez dans ces deux genres. Ce qui nous reste de lui sur la jurisprudence ne jouit pas d'une grande considération. On estime davantage quelques traités sur les antiques, dont le principal parut à Paris en 1610, in-4, sous ce titre modeste : *Antiquariæ supellectilis Portiuncula*. On grava son portrait, autour duquel fut mis ce vers faisant allusion à son nom :

Cum nova tot quærant, nil nisi prisca PETO.

PETAU (Denys) *Petavius*, savant jésuite, né à Orléans en 1583, étudia en philosophe dans sa patrie, et en théologie à Paris. Il n'était âgé que de 20 ans, quand il obtint au concours une chaire de philosophie à Bourges. Il était sous-diacre et chanoine d'Orléans, lorsqu'il entra en 1505 au noviciat des jésuites à Nancy. Il régenta la rhétorique à Reims, à la Flèche, à Paris, jusqu'en 1621, puis la théologie dogmatique dans cette capitale pendant 22 ans, avec une réputation extraordinaire. Les langues savantes, les sciences, les beaux-arts, n'eurent rient de caché pour lui. Il s'appliqua surtout à la chronologie, et se fit dans ce genre un nom qui éclipsa celui de presque tous les savans de l'Europe. Il mourut au collége de Clermont, en 1652, à 69 ans. Ce jésuite était d'un caractère plein de feu ; il eut plusieurs disputes, et il les soutint avec autant de chaleur que de succès. Son mérite ne se bornait pas à l'érudition qui n'a de prix que par l'usage que l'on en fait : les grâces ornèrent son savoir ; ses écrits sont pleins d'agrémens. On y sent l'homme d'esprit et l'homme de goût : critique juste, science profonde, littérature choisie, et surtout le talent d'écrire en latin. En prose, il a quelque chose du stile de Cicéron ; en vers, il sait imiter Virgile. Il avait étudié l'antiquité, mais sous la direction du génie, et de la manière dont les grands maîtres font leurs lectures. Aucun des bons auteurs parmi les anciens ne lui était inconnu. La nature l'avait doué d'une mémoire prodigieuse, l'art vint encore à l'appui du talent. Pour ne pas la charger trop, il déposait une partie de ses connaissances dans des recueils faits avec autant de méthode que de justesse. Quand il se proposa d'écrire sur la chronologie, il prit un maître pour lui enseigner l'astronomie ; mais après quelques leçons le maître se retira, s'imaginant que c'était par plaisanterie qu'un tel disciple l'avait demandé. Quoiqu'il soit sorti de sa plume un nombre infini d'ouvrages, il avait des relations avec presque tous les savans de l'Europe, et répondait exactement à leurs lettres.

Le riche fonds de son commerce épistolaire fut brûlé quelque temps après sa mort, sous le prétexte assez frivole que les lettres des morts étaient des titres sacrés pour les vivans. Ses principaux ouvrages sont : 1° *de Doctrina temporum*, en 2 vol. in-fol., 1627 ; et avec son *Uranologia*, 1630, 3 vol. in-fol. ; livre dans lequel il perce, avec autant de sagacité que de justesse, la nuit des temps. Cet ouvrage lui fera toujours honneur, parce qu'il y fixe les époques par un art moins difficile et d'une façon beaucoup plus sûre qu'on ne l'avait fait avant lui. L'auteur le composa pour redresser les écarts de Scaliger. 2° *Rationarium temporum*, plusieurs fois réimprimé. Lenglet du Fresnoy en a donné une édition augmentée de tables chronologiques, de notes historiques et de dissertations, Paris, 1703, 3 vol. in-12. « C'est, selon M. Drouet, continuateur » de la *Méthode d'étudier l'histoire* de » Lenglet, de toutes les éditions la moins » estimée. Le texte du Père Petau y est » rempli de fautes, et les additions qu'on » y a jointes ne méritent pas d'accompa- » gner un ouvrage aussi exact que celui » du jésuite. Ce sont de pures compila- » tions, dont le système ne se rapporte » point à celui de ce Père. » Jean-Conrade Rungius a donné une édition du *Rationarium temporum*, Leyde, 1710, 2 vol. in-8, avec des *supplémens*, que les savans préfèrent à celle de Lenglet. Petau y abrége son grand ouvrage sur la chronologie, et y donne un précis de l'histoire universelle. On trouve dans la dernière partie des discussions chronologiques pleines d'ordre et d'érudition. Moreau de Mautour et l'abbé du Pin ont traduit cet ouvrage. On en a encore une traduction par Collin, Paris, 1682, 3 vol. in-12. Ce faiseur de traductions s'est arrogé la liberté d'y retrancher et d'augmenter selon sa fantaisie. Bossuet estimait beaucoup le *Rationarium temporum*, et en a fait un grand usage dans son *Discours sur l'histoire universelle*. Le rapport établi entre les époques des diverses nations, depuis le commencement du monde jusqu'à Jésus-Christ, lui a donné l'idée de cette liaison d'événemens dont il nous a laissé un tableau si sublime. 3° *Dogmata theologica*, en 5 vol. in-fol. Paris, Cramoisi, 1644 et 1650, et réimprimés à Amsterdam, 6 tomes et 3 vol. in-fol. avec des notes de Jean Le Clerc. (*Voyez* ce nom.) Les protestans en ont fait un si grand cas, qu'ils les ont fait imprimer pour leur usage. On regarde le Père Petau comme le *restaurateur de la théologie dogmatique* : c'est le nom que lui donne le célèbre Muratori. Mais comme un excellent modèle fait mille mauvaises copies, il est arrivé qu'en voulant marcher sur ses traces, on a un peu trop négligé, surtout dans ces dernière années, les armes du raisonnement, le secours d'une bonne et rigoureuse logique, dont les scolastiques avaient peut-être un peu abusé, mais dont l'oubli ou le mépris est un abus plus grand et d'une conséquence plus grave. (*Voyez* ANSELME, SUAREZ, saint THOMAS d'Aquin, etc.) On reproche au Père Petau d'avoir employé quelquefois des raisonnemens assez faibles pour prouver le dogme de la Trinité. *Voyez* G. Bullus, *Def. fidei nicænæ proem.* § 7., édit. 1688, p. 7, 8; et *Huetii comment. de reb. ad eum pertinentib.* 69, 70.) On lui reproche aussi d'avoir parlé désavantageusement du sentiment des Pères qui ont précédé le concile de Nicée (*De Trinit.*, lib. I, cap. 5, § 7, et cap. 8, § 2) ; mais il s'est expliqué, ou, si l'on veut, rétracté dans la préface du second tome, où il enseigne pleinement la vérité. (*Voyez* le 6ᵉ Avertissement de Bossuet contre Jurieu, n° 100-103.) Il n'avait pas d'abord fait assez attention que la foi des premiers siècles touchant ce mystère était constante et uniforme, quoique le langage qui l'exprime ne fût pas invariablement arrêté ; il le vit et le fit voir ensuite d'une manière démonstrative. *Voyez* BULL, CORDEMOI, DENYS D'ALEXANDRIE.) On prétend qu'après avoir expliqué saint Augustin suivant le système de la prédestination absolue, ses confrères le forcèrent à revenir sur ses pas; mais c'est un conte qui n'est fondé que sur le dépit de ceux qui ont voulu fortifier leurs opinions par le suffrage

d'un homme tel que Petau. En embrassant sur la prédestination le sentiment de ses confrères, le savant jésuite n'a pas cessé de dire que saint Augustin avait pensé autrement; il est donc faux qu'il soit revenu sur ses pas. Il est vrai cependant qu'il avait une espèce de prédilection pour les opinions dures et sévères : il était d'un naturel triste et mélancolique; et sans ses principes religieux et son attachement à l'orthodoxie, il eût pu donner dans des extrêmes. 4° Les *Psaumes* traduits en vers grecs, 1637, in-12. Qui croirait que cette traduction, comparable peut-être pour le tour et pour l'harmonie aux meilleurs vers grecs, n'a été néanmoins que le délassement de son auteur ? Petau n'avait d'autre Parnasse que les allées et l'escalier du collége de Clermont. Cette version, si supérieurement versifiée, n'est pas exempte de défauts. On y chercherait en vain le genre et le ton lyrique. Elle est toute en vers hexamètres et pentamètres. Il ne connaissait guèrre l'essence ni la construction de l'ode. C'est au moins manquer de goût que de suivre toujours la même mesure, en traduisant des ouvrages de mouvemens très différens. 5° *De Ecclesiastica hierarchia*, 1643, in-fol., ouvrage savant, bien propre à réfuter des erreurs que quelques pseudo-canonistes tâchent d'accréditer de nos jours. 6° De savantes *Editions* des *OEuvres* de Synésius, de Thémistius, de Nicéphore, de saint Epiphane, de l'empereur Julien, etc.; 7° plusieurs *Ecrits* contre Saumaise, La Peyre, etc., et contre les jansénistes. Ceux qui souhaiteront connaître plus particulièrement ce qui concerne ce célèbre jesuite peuvent consulter l'*Eloge* que le Père Oudin en a fait imprimer dans le tom. 73e des *Mémoires littéraires* du Père Nicéron. (On trouve la *Médaille* (par Dassier) et une *Notice* sur Petau dans le *Museum mazuchellianum*.)

PETERFF (Charles), né d'une famille noble de Hongrie, se fit jésuite en 1715, enseigna les belles-lettres à Tyrnau et la philosophie à Vienne. Il se consacra tout entier à l'étude de l'histoire de sa patrie, et publia *Sacra concilia in regno Hungariæ celebrata ab anno* 1016, *usque ad annum* 1715, Vienne et Presbourg, 1742, in-fol. Cette collection renferme, outre les conciles de Hongrie, les constitutions ecclésiastiques des rois de Hongrie et des légats du saint-Siége. On admire avec raison la beauté du stile, l'ordre qui règne dans cet ouvrage, la variété des recherches, les estampes qui représentent d'anciens monumens; mais on reproche à l'auteur de témoigner trop d'aigreur contre ses adversaires : ce qui lui occasiona beaucoup de chagrins. Il mourut le 14 août 1746.

PETERNEEFS ou Pierre Neefs, peintre, né à Anvers, vers l'an 1580, fit une étude particulière de l'architecture et de la perspective. Son talent était de représenter l'intérieur des églises. On remarque dans ses ouvrages un détail et une précision qu'on ne peut se lasser d'admirer. Il a distribué la lumière avec beaucoup d'intelligence; et sa manière, quoique très finie, n'est point sèche. Il peignait mal les figures; c'est pourquoi il les faisait faire ordinairement par Van Tulden, Teniers et autres. Nous ignorons l'année de sa mort. Peterneefs a eu un fils qui a travaillé dans son genre, mais qui lui était inférieur pour le talent. (On voit, de ce peintre, au Musée du Louvre, l'*Intérieur de la cathédrale d'Anvers.*)

PETERS (Le Père), jésuite, était le confesseur de Jacques II, roi d'Angleterre. Les protestans et les philosophes ont essayé d'en faire un enthousiaste qui, par des conseils violens, ébranla le trône de son maître; Burnet, en bon sectaire, en parle de la manière la plus outrageante. Mais, outre qu'il est très incertain si Jacques II se régla sur les avis du Père Peters, on ne voit pas ce que ce prince fit de comparable aux violences de Henri VIII, d'Edouard et d'Elisabeth contre les catholiques. *Voyez* Jacques II.

PETERSBOROUGH (Charles Mordaunt, comte de), naquit, en 1662, d'une illustre famille d'Angleterre. Il fit ses premières armes à Tanger, qui était alors assiégé par les Maures. La révocation de l'acte du *test*, sous Jacques II, lui fit quitter l'Angleterre; il se rendit en Hollande,

et s'attacha au parti du prince d'Orange, gendre de Jacques ; et quand ce prince monta sur le trône d'Angleterre, sous le nom de Guillaume III, il combla Petersborough de faveurs, et le nomma lieutenant-général. Il servit en cette qualité en Flandres, en 1672. De retour à Londres, il résigna son poste de premier lord de la trésorerie, et eut le titre de comte de Petersborough.) Il se signala, l'an 1705, en Espagne, à la tête des troupes envoyées par la reine Anne au secours de l'archiduc Charles, depuis Charles VI. Ayant assiégé Barcelone avec une armée qui n'était guère plus nombreuse que la garnison, il la contraignit de se rendre après un siége de trois semaines. Il força, l'année suivante, le maréchal de Tessé à abandonner le camp qu'il avait devant cette ville, avec près de 100 pièces de canon, les munitions de guerre et de bouche, et tous les blessés, dont il fit prendre un soin particulier. Couvert de gloire dans ces deux campagnes, il aspira au titre de généralissime des troupes alliées, et excita contre lui la jalousie des autres commandans. Sur les plaintes de l'archiduc lui-même, il fut rappelé en Angleterre et disgracié. Ce ne fut qu'après plusieurs apologies qu'il vint à bout de se laver des inculpations dont on l'avait chargé. On l'employa depuis dans des négociations. Il fut envoyé en qualité d'ambassadeur dans diverses cours d'Allemagne et d'Italie, et partout il donna des preuves aussi signalées de son intelligence et de sa capacité, qu'il avait fait paraître de courage dans les armées. Il s'était trouvé, en 1711, aux conférences de Francfort pour l'élection de l'empereur. Ayant fait le voyage de Portugal, dans la vue de rétablir sa santé par le changement d'air, il trouva le terme de sa carrière près de Lisbonne, le 5 novembre 1735.

* PETERSEN (Jean-Guillaume), théologien protestant, naquit à Osnabruck, en 1649, et fit ses études à Lubeck, Giessen et Rostock, avec assez de succès pour qu'on lui confiât une chaire de poésie dans cette dernière université. Peu de temps après, il fut nommé pasteur en Hanovre, place qu'il quitta pour une surintendance dans le diocèse de Lubeck. Il s'y maria, et alla à Lunebourg exercer le ministère évangélique. Petersen était imbu d'idées singulières, qu'il avait fait partager à sa femme. Il avait adopté les erreurs des *millénaires*, et publiait des révélations dont il prétendait que M[lle] d'Assebourg, qui demeurait chez lui, était favorisée. Il croyait à un prochain avénement de Jésus-Christ, pendant lequel tous les morts qui avaient cru au rédempteur ressusciteraient avec des corps glorifiés, et ceux qui seraient encore vivans subiraient une transmutation glorieuse. Il faisait revivre l'ancienne opinion condamnée du règne de mille ans, et il prêchait cette doctrine. Ces nouveautés firent du bruit. Le consistoire de Zell en fut instruit, et, sur l'avis de l'université de Helmstadt, il fit ordonner à Petersen de quitter sa place (1692). Sa femme et lui se retirèrent dans le voisinage de Magdebourg, et fixèrent leur séjour dans une terre qu'ils y avaient achetée. Petersen mourut le 31 janvier 1727. Sa femme continua de dogmatiser. On accusait l'un et l'autre de regarder comme indifférentes toutes les croyances religieuses. On a une *Vie* de Petersen, écrite en allemand par lui-même, 1717, in-8. Sa femme y ajouta la sienne, 1718.

* PETETIN (Jacques-Henri-Désiré), médecin, né à Lons-le-Saunier, vers 1744, mort le 27 février 1808, était président perpétuel de la société de médecine de Lyon, et membre de l'académie de la même ville et de la société d'agriculture. Il exerça son art avec le plus grand désintéressement, surtout à l'égard des pauvres. Il a publié, avec le docteur Vitet, sous le titre de *Journal des maladies régnantes à Lyon*, une suite d'observations, ou plutôt un véritable *Traité de médecine clinique*, qui eut un succès prodigieux dans le monde savant. Le célèbre Tissot de Lausanne en fit le texte de ses leçons ; mais à Lyon il excita les clameurs de l'envie et de la médiocrité, parce qu'il tendait à ramener l'exercice de la médecine à la sublime simplicité de la doctrine hippocratique, et que les

auteurs y combattaient avec les armes de la raison et de l'expérience les méthodes perturbatrices et polypharmaques, qui étaient alors si fort en vogue. On a encore du docteur Petetin : 1° un *Mémoire sur la découverte des phénomènes que présentent la catalepsie et le somnambulisme, avec des recherches sur la cause physique de ce phénomène*, 1787, in-8; 2° un nouveau *Traité de l'électricité*, imprimé en 1802, dans lequel il s'attache principalement à combattre l'hypothèse de Franklin, en démontrant que tout corps électrisé n'a que sa quantité naturelle de fluide, et que la prétendue électricité négative n'est que la force réagissante de la nature qui tend à rappeler au repos le fluide mis en mouvement. 3° *Théorie du galvanisme*, 1803, où il prouve ce que Volta avait soupçonné, l'identité des fluides électrique et galvanique. Cette théorie n'est qu'une confirmation de ses principes sur la nature et les phénomènes de l'électricité. 4° *Electricité animale prouvée par la découverte des phénomènes physiques et moraux de la catalepsie histérique et de ses variétés, et par les bons effets de l'électricité artificielle dans le traitement de ces maladies*, Lyon, 1805, in-8; 5° *Compte rendu des travaux de l'académie de Lyon pendant l'année* 1805, inséré dans l'almanach de Lyon de 1806; 6° *Compte rendu des travaux de la même société* en 1806, lu dans la séance publique du 26 août de la même année, et inséré dans l'almanach de Lyon de 1807; 7° Plusieurs *Dissertations sur des cas de maladies rares et curieuses*, dans lesquelles on retrouve la finesse de tact et la sagacité de jugement qui ont illustré sa pratique, imprimées dans les actes et dans le journal de la société de médecine de Lyon. L'*Eloge historique* de Petetin a été prononcé par M. Aimé Martin à la séance publique de l'académie de Lyon, le 23 août 1808, et imprimé la même année.

* PÉTHION DE VILLENEUVE (Jérôme), fameux révolutionnaire, né à Chartres vers 1753, était fils d'un procureur au présidial de cette ville. Il avait embrassé la carrière du barreau, et il exerçait cet état assez obscurément, lorsqu'il fut nommé par le tiers-état de sa ville natale député aux états généraux. Un extérieur avantageux, quelque élégance dans les manières, beaucoup de facilité dans le langage, lui valurent une grande influence parmi les plus zélés partisans de la révolution. Il commença sa carrière politique en se prononçant hautement pour les mesures les plus violentes et les innovations les plus dangereuses, fut l'antagoniste infatigable des abus que les nouvelles idées politiques signalaient à tort ou à raison dans l'ancien ordre de choses, et ne laissa échapper presque aucune occasion d'exprimer son avis sur les objets discutés par l'assemblée. Parmi les opinions qu'il soutint avec chaleur, on remarque celles sur les biens ecclésiastiques, qu'il regardait comme biens nationaux; sur l'organisation des jurés, qu'il pressa d'établir; sur le préambule des lois, *Louis par la grâce de Dieu*, qu'il demanda de supprimer; sur le *veto* accordé au roi et sur la constitution civile du clergé. Péthion fut un des membres les plus ardens à persécuter les prêtres, et dans toutes les circonstances il se déclara hautement ennemi de la religion. Appelé à la présidence de l'assemblée en décembre 1790, il suivit avec une nouvelle ardeur le système d'exagération qu'il avait embrassé. Protecteur déclaré des hommes de couleur, il demanda leur émancipation et contribua puissamment à la perte de nos colonies par des motions faites sans prudence et soutenues avec passion. Quand Louis XVI eut été arrêté à Varennes, Péthion fut un des trois députés choisis pour le ramener; et comme la reine fit un accueil plus favorable à Barnave, il en conçut un violent dépit, qui augmenta sa haine contre la famille royale; aussi, le vit-on, peu de jours après, attaquer l'inviolabilité du prince et faire partie de la députation des sept qui demandèrent qu'il fût mis en jugement. Après la session, Péthion partagea avec Robespierre les hommages de la populace, et pendant qu'on donnait à son collègue le surnom de *vertueux*,

il recevait celui d'*incorruptible*. Nommé maire de Paris, il fut le protecteur et l'agent de tous les complots qui achevèrent le renversement de la monarchie. C'est de l'époque qu'il obtint cette place que datent les grands crimes de la révolution. Dès lors toutes les violences contre le pouvoir royal et contre la personne du monarque furent tolérées et même encouragées; une foule de malfaiteurs refluèrent dans la capitale, et furent introduits dans les rangs de la garde nationale, où on les arma avec des piques au lieu de fusils. Péthion fit célébrer en l'honneur des Suisses du régiment de Château-Vieux, condamnés aux galères pour des fautes de discipline, une fête triomphale, à l'issue de laquelle ceux-ci, couverts de leurs bonnets rouges de galériens qui devinrent bientôt le signe de ralliement des révolutionnaires[1], eurent les honneurs de la séance au corps législatif. Au 20 juin 1792, quand on voulut attaquer de vive force l'autorité royale, et que la plus vile populace fut introduite par les municipaux dans les appartemens du roi, Péthion ne parut que sur le soir au château, comme pour laisser aux furieux le temps de se porter aux derniers excès. Accusé à l'assemblée des troubles de cette journée, il fut suspendu de ses fonctions par le directoire du département; mais on vit aussitôt la populace excitée par ses partisans parcourir les rues en répétant cette horrible vocifération : *Péthion ou la mort!* plusieurs même la portaient écrite sur leurs bonnets et leurs habits. L'assemblée intimidée leva la suspension, et le lendemain, anniversaire de la fédération du 14 juillet, il parut au Champ-de-Mars en triomphateur. Le 3 août de la même année, Péthion, à la tête de la lie des faubourgs de la capitale, parut à la barre du corps législatif pour demander au nom de la commune de Paris la déchéance de Louis XVI; sa demande n'ayant pas été accueillie, on tenta un moyen plus facile de se débarrasser du roi. Le château fut attaqué de vive force le 9 et le 10 août; et le maire de Paris ne fut pas étranger aux horreurs de ces journées affreuses. La même crainte et la même irrésolution, peut-être la même scélératesse, rendirent sa conduite inexcusable aux 2 et 3 septembre, et le font regarder comme un lâche complice des assassinats de ces jours. Il n'eut pas ou ne voulut pas avoir assez d'énergie pour réprimer la révolte, et, suivant d'autres, il ne fut pas assez pervers ou n'osa pas le paraître pour achever en ce jour le régicide qu'on méditait. Cependant le département d'Eure-et-Loire le nomma à la Convention, et il fut le 1er président d'une assemblée qu'il avait plus que tout autre contribué à convoquer. Il s'y fit remarquer par son acharnement contre Louis XVI, et pressa par ses vociférations le jugement de cet infortuné monarque. Il vota sa mort, pour l'appel au peuple et contre le sursis. Quand l'horrible sacrifice eut été consommé, Péthion, qui y avait eu plus de part que ses collègues, essaya d'en arrêter les inévitables conséquences; il vota avec les Girondins et combattit les projets atroces du parti montagnard. Une lutte terrible s'éleva alors entre Robespierre et lui. L'amitié ou le crime qui les avait tenus unis en fit deux ennemis irréconciliables, et ils se jurèrent une guerre à mort devant la Convention. La commune ayant triomphé, les Girondins furent proscrits; Péthion le fut avec eux, et se réfugia dans le Calvados; passa bientôt dans la Gironde, où il ne put trouver un asile contre ses ennemis. On dit que, dans son désespoir, il se donna la mort, et qu'il termina par le suicide sa misérable carrière. C'est ce qu'on conjecture de l'état dans lequel il fut trouvé à Saint-Emilion, près de Libourne, dans un champ de blé, à moitié dévoré par les loups. Telle fut la fin d'un homme qui avait été l'idole d'un peuple égaré, et un des ennemis les plus acharnés de l'infortuné Louis XVI. Mme Roland, dont heureusement l'autorité n'est pas grande en cette matière, l'appelait un homme de bien; et Mme de Genlis, dont le témoignage serait moins suspect, si on ne savait qu'elle lui eut des obligations particulières, avoue qu'elle eut une véritable estime pour Péthion jusqu'à la mort du roi. Les discours et les crimes

de ce révolutionnaire sont encore trop présens à notre mémoire pour que nous puissions le juger. Nous croyons que Péthion était un ambitieux à conception médiocre, un homme adroit, ménageant tous les partis, et cherchant à caresser le peuple pour renverser toute autorité, cachant sous une figure agréable et douce une âme froide, pusillanime, et dès lors facile à conduire à la cruauté. Considéré comme orateur, il avait une diction verbeuse et prolixe, de la facilité dans ses discours, mais sans chaleur ni éloquence. Ses *OEuvres* ont été imprimées en 1793, 4 vol. in-8. Elles renferment ses discours et quelques opuscules politiques.

* PÉTION (Alexandre, surnommé Sabès), homme de couleur, né en 1770 au Port-au-Prince, d'un colon et d'une mulâtresse, reçut une éducation assez soignée : ce qui explique sans doute les vertus et surtout la modération dont il donna un grand nombre de preuves. Ses qualités jointes à sa valeur lui avaient mérité le grade d'adjudant-général avant l'époque où le général Leclerc vint à Saint-Domingue. Il avait figuré avec distinction dans les guerres civiles et dans la guerre extérieure qui déchirèrent sa patrie, par suite des principes que proclamèrent les révolutionnaires français. Toussaint-Louverture, ayant été revêtu du pouvoir absolu sous le titre de général en chef, fit des mécontens qui s'armèrent contre lui; de ce nombre fut le général Rigaud, qui attira Pétion sous ses drapeaux. Ils combattirent quelque temps avec des succès mêlés de revers, et furent enfin obligés de céder à leur compétiteur. Pétion se retira en France où il se livra à des études sérieuses. Il y demeura jusqu'à l'expédition du général Leclerc, dont il fit partie en qualité de colonel. Les succès de l'armée française firent bientôt rentrer la colonie dans le devoir, et nous posséderions encore St.-Domingue, si les chefs de l'expédition eussent été plus modérés et plus prudens. Leurs vexations ranimèrent la discorde, et le nègre Dessalines se mit à la tête des mécontens. Pétion se signala dans cette révolte, et contribua par son courage à la défaite des Français, qui furent forcés d'abandonner l'île. Les nègres proclamèrent alors leur indépendance, et se créèrent un gouvernement républicain; mais Dessalines se fit nommer empereur. Il succomba bientôt sous les poignards des conspirateurs; et le nègre Christophe parvint après lui à se faire déclarer roi. Une partie de l'île refusa de le reconnaître; Pétion fut nommé président de la partie de l'ouest, qui ne voulut pas obéir au roi noir. La guerre civile recommença bientôt; mais Pétion se battit avec courage, et après des tentatives inutiles de la part de Christophe, il demeura maître et paisible possesseur de la partie de l'île qui l'avait reconnu. Dès que la tranquillité et la paix eurent succédé aux combats, Pétion ne songea plus qu'à faire fleurir dans son île le commerce et les arts, et à rendre respectable le nouveau gouvernement, qu'il avait tant contribué à établir. La sagesse de son administration lui mérita le titre de *Père de la patrie*, et, lorsqu'il mourut en 1818, toute la population haïtienne manifesta par ses regrets la perte immense qu'elle venait de faire. Un mausolée lui a été élevé par l'ordre du sénat. Le général Boyer, qui avait été son ami et son lieutenant, lui a succédé comme président de la république.

* PETIS (François), savant orientaliste, né en 1622, exerça pendant quarante ans avec autant d'honneur que d'habileté la charge de secrétaire interprète pour les langues turque et arabe. Il *traduisit* en turc l'histoire de France, et rédigea les trois volumes des *Voyages en Orient* de son ami Thévenot le neveu. Ce savant estimable mourut à Paris en 1695. Outre les ouvrages cités, nous avons encore de lui : un *Dictionnaire turc-français et français-turc*; un *Catalogue* des manuscrits turcs et persans qui étaient de son temps à la bibliothèque du roi; et l'*Histoire du grand Genghiz-Kan*, premier empereur des Mogols et des Tartares, 1 vol. in-12, publié à Paris par son fils, dont l'article suit.

PETIS DE LA CROIX (François), né à Paris en 1653, secrétaire interprète

du roi de France pour les langues orientales, succéda à son père en cette charge et la remplit avec honneur. Il fit plusieurs voyages en Orient et en Afrique par ordre de la cour. Louis XIV l'employa dans différentes négociations, et récompensa son mérite, en 169., par la chaire de langue arabe au Collége royal. Ce savant mourut à Paris en 1713. Outre les langues arabe, turque, persane et tartare, il savait encore l'éthiopienne et l'arménienne. On a de lui : 1° la Traduction des *Mille et un jour*, contes persans, 5 vol. in-12; 2° *Histoire de Timur Bec, connu sous le nom du grand* Tamerlan, *empereur des Mogols et des Tartares*, etc., traduite du persan in-12, en 4 vol. Paris, 1722. Il a traduit du français en persan l'*Histoire de Louis XIV par les médailles*, qui fut présentée en 1708 au roi perse. Il a donné l'*Eloge historique* de son père, bien écrit, et a laissé un grand nombre de manuscrits sur l'histoire orientale.

* PETIS DE LA CROIX (Louis-Alexandre-Marie), fils et petit-fils des précédens, naquit à Paris en 1698. Il suivit la même carrière, et occupa les mêmes emplois que ceux dont il tenait le jour. Il est mort en 1751, après avoir publié, 1° *Canon du sultan Soliman II*, ou *Etat politique et militaire de l'empire ottoman*; 2° *Lettres critiques de Méhémet-Effendi*, 1735, in-12. C'était une réponse aux Mémoires du chevalier d'Arvieux sur la Turquie. Il a aussi publié l'Histoire de Tamerlan, par son père, et a laissé comme lui des manuscrits sur les affaires d'Orient. Ces trois écrivains ont été confondus dans un grand nombre de Dictionnaires historiques, dans les éditions précédentes, et dans Chaudon.

PETIT (Jean), né à Hesdin en Artois, dans le 14e siècle, se fit cordelier, devint docteur de Paris, et s'acquit d'abord de la réputation par son savoir, par son éloquence et par les harangues qu'il prononça au nom de l'université. Il fut de la célèbre ambassade que Charles VI envoya à Rome pour la pacification du schisme entre l'université et le saint-Siége, en 1407; mais il dérogea bientôt à la gloire qu'il avait acquise. Jean Sans-Peur, duc de Bourgogne, ayant fait assassiner Louis de France, duc d'Orléans, frère unique du roi Charles VI, Jean Petit soutint dans la grande salle de l'hôtel royal de Saint-Paul, le 8 mars 1408, que le meurtre de ce duc était légitime. Il osa avancer « qu'il est permis d'user de » surprise, de trahison et de toutes sortes » de moyens pour se défaire d'un tyran, » et qu'on n'est pas obligé de lui garder » la foi qu'on lui a promise. » Il ajouta « que celui qui commettait un tel meur- » tre ne méritait non seulement aucune » peine, mais même devait être récom- » pensé. » Le plaidoyer qu'il prononça à cette occasion parut sous le titre de *Justification du duc de Bourgogne*. Ce qu'on peut opposer en bonne politique et en saine morale à cette opinion, est, 1° que la mort violente d'un prince inique donne presque toujours à l'état des secousses plus fatales que la tyrannie même; 2° qu'un mauvais prince est un fléau de Dieu, et que s'il était permis à tout particulier de s'en défaire, les vues de la Providence seraient contredites. La peste et la famine ne sont pas en notre puissance physique, et le méchant souverain n'est pas dans notre puissance morale ou légale. (*Voyez* BURLAMAQUI.) Quant au droit de le méconnaître et de lui résister, ceux qui ont reconnu ce droit n'ont pas parlé précisément d'un souverain dur et injuste, mais d'un monstre qui, comme Antiochus, voudrait détruire la nation, ses lois et son culte (*voy.* JUDAS MACHABÉE), ou d'un prince qui ne régnerait que par un pacte conditionnel et conjointement avec les chefs de l'état, comme le doge de Venise, quel que soit d'ailleurs son titre; ou enfin d'un prince qui, par un serment inaugural, aurait renoncé à sa couronne en cas de parjure. (*Voy.* ANDRÉ, roi de Hongrie.) Gerson déféra la doctrine de Petit à Jean de Montaigu, évêque de Paris, qui la condamna comme hérétique le 23 novembre 1414. Le concile de Constance l'anathématisa la même année, dans la quinzième session, à la sollicitation de Gerson, mais en épargnant le nom et l'écrit de Jean

Petit. Enfin le roi fit prononcer, le 16 septembre 1416, par le parlement de Paris, un arrêt contre ce livre, et l'université le censura. Mais le duc de Bourgogne eut le crédit, en 1418, d'obliger les grands vicaires de l'évêque de Paris, pour lors malade à Saint-Omer, de rétracter la condamnation faite par ce prélat en 1414. Petit était mort trois ans auparavant, en 1411, à Hesdin. Son *Plaidoyer* en faveur du duc de Bourgogne se trouve dans la dernière édition des *OEuvres* de Gerson.

PETIT (Jean-François Le), né à Béthune en 1546, abandonna la religion catholique pour se faire protestant, et se réfugia à Aix-la-Chapelle où il était encore en 1598. On ignore le lieu et la date de sa mort. On a de lui. 1° une *Chronique des Provinces-Unies*, Dordrecht, 1601, 2 vol. in-fol. Quoiqu'elle ait été réimprimée deux fois en France et traduite en anglais, elle ne mérite pas qu'on en fasse grand cas, parce que les faits y sont altérés et qu'elle se ressent étrangement de l'esprit de parti. 2° La *République de Hollande*, ou *Description des Provinces-Unies*, en flamand, Arnheim, 1615, in-4.

PETIT (Samuel), né en 1594 à Nîmes, d'un ministre, fit ses études à Genève avec un succès peu commun. Il n'avait que 17 ans, lorsqu'on l'éleva au ministère. Il fut nommé peu de temps après à la chaire de théologie, de grec et d'hébreu à Nîmes, où il mourut le 12 décembre 1643. (Outre le grec et l'hébreu, il savait le chaldéen, le syriaque, le samaritain et l'arabe. On raconte qu'étant un jour dans une synagogue, il entendit le rabbin déclamer en hébreu contre les chrétiens. Petit, à la grande surprise du rabbin, lui répondit dans la même langue, et prit avec une telle vigueur la défense des chrétiens qu'il le réduisit à garder le silence.) On a de Petit plusieurs ouvrages : *Miscellanea*, en neuf livres : il y explique et y corrige quantité de passages de différens auteurs ; 2° *Eclogæ chronologicæ*, in-4. Il y traite des années des Juifs, des Samaritains et de plusieurs autres peuples. 3° *Variæ lectiones*, quatre livres. Il en a employé trois à expliquer les usages de l'ancien et du nouveau Testament, les cérémonies, les observations. 4° *Leges atticæ*, Paris, 1635, in-fol., dans lequel il corrige quantité d'endroits de divers auteurs grecs et latins. 5° Plusieurs autres *écrits* qui sont, ainsi que les précédens, recommandables par l'érudition qui y règne.

PETIT (Pierre), mathématicien et physicien, né en 1594 à Mont-Luçon, mort en 1677, à Lagny-sur-Marne, devint géographe du roi et intendant des fortifications de France. Il visita tous les ports de mer du royaume, par ordre de Louis XIII et de Richelieu. On a de lui plusieurs ouvrages de mathématiques et de physique, qui sont curieux et intéressans. Les principaux sont : 1°. des *Traités du compas de proportion*, de la *pesanteur et de la grandeur des métaux*, de la *construction et de l'usage du calibre d'artillerie*, in-8 ; 2° du *vide*, in-4, 1647 ; 3° des *éclipses*, 1652, in-fol. ; 4° des *remèdes qu'on peut apporter aux inondations de la rivière de Seine dans Paris*, 1688, in-4 ; 5° de la *jonction de l'Océan et de la Méditerranée par les rivières d'Aube et de la Garonne*, in-4; 6° des *Comètes*, 1665, in-4 ; 7° de la *Nature du chaud et du froid*, 1671, in-12. C'est un des premiers qui fit en France des expériences sur le vide, après la découverte de Torricelli. On prétend même qu'il prévint l'expérience de Descartes, mal à propos attribuée à Pascal. (*Voy.* ce nom.)

PETIT (Pierre), poète latin et médecin de Paris, né en 1617, membre de l'académie de Padoue, mort en 1687, âgé de 70 ans, fut poète latin et français; mais il a particulièrement réussi dans la poésie latine, et son talent en ce genre le fit placer au nombre des sept meilleurs poètes qui composaient la Pléiade latine de Paris. Le recueil de ses *Vers* parut en 1683, in-8. Il y mit à la tête un Traité de l'*enthousiasme poétique*, qui est curieux. Son poème intitulé *Codrus* est remarquable par l'élévation et la magnificence des idées, le choix et l'élégance de l'expression, la force et l'harmonie des vers. On peut donner le même éloge à son poème de la *Cynoma-*

gie, ou *du Mariage du philosophe Cratès avec Hyparchia*. Nous avons aussi de lui un poème sur la *Boussole*, un sur le *Thé*, imprimé à Leipsick en 1685, in-4, sous ce titre : *Thee sive de sinensi herba thee*, et quelques vers français, entre autres des sonnets qui sont très faibles. Outre ces vers, il nous reste de lui ; 1° trois Traités de physique : le 1er *du mouvement des Animaux*, 1660, in-8 ; le 2e *des larmes*, 1661, in-8 ; et le 3e *du feu et de la lumière*, 1663 et 1664, in-4 ; 2° deux ouvrages de médecine, dont l'un est intitulé : *Homeri nepenthes, seu De Helenæ medicamento, luctum, animique omnem ægritudinem abolente dissertatio*, Utrecht, 1689, in-8; il prétend que le *nepenthes* est une plante ; plusieurs croient que ce remède n'est autre chose que l'*opium*. Le second est un *Commentaire* sur les 3 premiers livres d'Arétée, Londres, 1726, in-4. On trouve ces commentaires avec les notes de Jean Wiggan, dans l'édition des *OEuvres* d'Arétée de Herman Boerhaave, Leyde, 1735, in-fol. 3° Un *Traité des Amazones*, en latin, Paris, 1605; Amsterdam, 1687, in-8 ; avec des notes critiques de Bernard de la Monnoye, et en 1718, 2 t. in-8 ; 4° un autre *de la Sibylle*, Leipsick, 1686, in-8 ; 5° un vol. d'*Observations, mêlées*, Utrecht, 1682, in-8 ; 6° des *Dissertations* manuscrites ; 7° une suite vraie ou prétendue du *Trimalcion* de Pétrone (*voyez* ce nom); 8° *De natura et moribus anthropophagorum*, Utrecht, 1688, in-8. Pour plus de détails, on peut consulter l'*Eloge* de Petit et les *Mémoires* de Nicéron.

PETIT (Louis), poète français, ancien receveur-général des domaines et bois du roi de France, mort à Rouen, sa patrie, en 1693, à 79 ans, s'acquit l'estime des savans de son temps, entre autres de Corneille, dont il fit imprimer les pièces de théâtre à Rouen ; du Père Commire, qui lui adressa un de ses poèmes, intitulé : *Cicures lusciniæ tota hieme decantantes*. On a de lui des *Poésies* qui consistent en satires, épigrammes, madrigaux, stances, etc., dans lesquelles le bon goût règne ; on les lit encore avec plaisir, quand on fait grâce aux expressions surannées.

PETIT (Jean-Louis), chirurgien, né à Paris en 1674, fit paraître, dès sa plus tendre enfance, une vivacité d'esprit et une pénétration peu communes. Littes, célèbre anatomiste, demeurait dans la maison de son père ; le jeune Petit profita de bonne heure de ses lumières. Les dissections faisaient son amusement, loin de l'effrayer. On le trouva un jour dans un grenier, où, croyant être à couvert de toute surprise, il coupait un lapin qu'il avait enlevé, dans le dessein d'imiter ce qu'il avait vu faire à l'habile anatomiste. Le jeune élève fit des progrès si rapides, qu'il avait à peine 12 ans, quand son maître lui confia le soin de son amphithéâtre. Il apprit la chirurgie sous Castel et sous Mareschal, et fut reçu maître en 1700. Son nom passa aux pays étrangers. Il fut appelé, en 1726, par le roi de Pologne; et en 1734, par don Ferdinand, depuis roi d'Espagne (Ferdinand VI). Il rétablit la santé de ces princes, qui lui offrirent de grands avantages pour le retenir ; mais il préféra sa patrie à tout. Il fut reçu à l'académie des Sciences en 1715, et devint directeur de l'académie royale de chirurgie. Cet habile homme mourut à Paris en 1750, à 76 ans, après avoir inventé de nouveaux instrumens pour la perfection de la chirurgie. Ses manières se sentaient plus d'une cordialité franche, que d'une politesse étudiée. Il étoit vif, surtout quand il s'agissait de sa profession. Une bévue en chirurgie l'irritait plus qu'une insulte ; mais il n'était sujet qu'à ce premier mouvement. Sa sensibilité pour les misères des pauvres était extrême : soins, remèdes, attentions, rien ne leur était épargné. On a de lui : 1° une *Chirurgie* publiée en 1774 par M. Lesne, en 3 vol. in-8 ; un excellent *Traité sur les maladies des os*, Paris, 1723, 2 vol. in-12, et 1758 ; 3° plusieurs savantes *Dissertations* dans les Mémoires de l'académie des Sciences et dans le 1er vol. des Mémoires de chirurgie ; 4° d'excellentes *Consultations sur les maladies vénériennes*, que M. Fabre a fait

entrer dans son traité sur ces maladies. Tous ces ouvrages prouvent qu'il connaissait aussi parfaitement la théorie de la chirurgie que la pratique.

* PETIT (Antoine), médecin célèbre, né en 1778 à Orléans, d'un pauvre tailleur, qui soigna néanmoins son éducation, fit de bonnes études dans le collége de sa ville natale. Après avoir été reçu docteur, il ouvrit à Paris des cours qui le mirent en grande réputation : il devint successivement membre de l'académie des Sciences (1760), et professeur d'anatomie au jardin du roi, en remplacement de Ferrein. Il se livrait en même temps à la pratique de son art. Il acquit ainsi une fortune considérable, dont il fit un bel usage en fondant des établissemens philanthropiques. En 1776 il se retira à Fontenay-aux-Roses, puis il alla plus tard se fixer au village d'Olivet où il mourut en 1794. M. Portal lui avait été adjoint comme professeur-suppléant; mais ce fut au grand regret de Petit qui voulait faire nommer à cet emploi Vicq-d'Azyr, l'un de ses élèves les plus distingués. Les ouvrages de Petit sont au dessous de sa réputation : on lui doit : 1° *Anatomie chirurgicale* de Palfin, Paris, 1753, 2 vol. in-12, et une nouvelle édition augmentée, en 1757, in-4; 2° *Rapport en faveur de l'inoculation*, 1768, in-8; 3° *Recueil de pièces concernant les naissances tardives*, 1766, 2 vol. in-8; 4° *Projet de réforme sur l'exercice de la médecine*, in-8. Nous voudrions pouvoir passer sous silence ses opinions religieuses et surtout sa conduite morale. On lui reproche d'avoir puissamment contribué à soutenir la tendance que plusieurs écoles modernes de médecine manifestent pour les opinions matérialistes. Ses mœurs étaient d'un cynisme révoltant : Bouvard et Desforges le peignent comme un libertin des plus consommés.

* PETIT (Marc-Antoine), médecin et chirurgien en chef de l'hôpital de Lyon, né dans cette ville le 3 novembre 1766, d'un père inconnu et d'une mère qui fit tous les sacrifices pour lui donner une éducation soignée, s'est distingué dans la pratique de son art. Admis au nombre des chirurgiens internes de l'hospice de la Charité, il s'y fit bientôt remarquer dans les concours par ses grandes connaissances. Il se rendit ensuite à Paris où il obtint un emploi à l'école pratique de chirurgie. La place de chirurgien-major de la ville de Lyon ayant été mise au concours en 1788, il vint la disputer, et il eut la gloire de l'emporter sur ses concurrens nombreux et instruits : toutefois il n'entra en exercice, suivant l'usage, qu'après être retourné à Paris où il s'attacha à l'illustre Desault : il prit le bonnet de docteur à Montpellier, et servit à l'hôpital de Lyon, en qualité d'aide-major. Il ne fut installé comme chirurgien en chef, que le 1er janvier 1794. Dès la première année de son exercice, il institua des cours d'anatomie, de médecine opératoire, de chirurgie clinique, et pendant six ans il en dicta les leçons avec un zèle infatigable. Chaque année il ouvrait son cours par un *discours public* qui tendait à exciter l'émulation de ses disciples. Ces discours ont été réunis dans l'ouvrage qu'il a publié sous le titre de *Médecine du cœur*. L'*Eloge historique de Desault* dicté par la reconnaissance contient des détails curieux et intéressans sur la vie de ce chirurgien célèbre, des aperçus heureux sur ses procédés opératoires et les instrumens convenables pour les exécuter. Après avoir enseigné avec le plus grand succès son art qu'il cultivait de la manière la plus heureuse, il est mort le 7 juillet 1811, à Villeurbanne près de Lyon, après avoir invoqué les secours de la religion qu'il appela de bonne heure, et qu'il reçut avec une foi sincère et une ferveur édifiante. Il était correspondant de l'Institut, membre de l'académie de Lyon et de plusieurs sociétés savantes, et l'un des plus assidus à leur payer le tribut de ses connaissances variées. Ses *Epîtres à Floris*, imprimées dans sa *médecine du cœur*, furent le plus important mais non pas le seul qu'il paya à l'académie de Lyon ; ce n'est que le préliminaire d'un ouvrage qui devait avoir 2 vol. in-8. On a encore de lui une

nouvelle en vers, intitulé le *Tombeau du mont Cindre*, ouvrage inspiré par le désir de servir l'humanité et la morale. Il était un des rédacteurs du *Journal de la Société de Médecine* de Lyon, dont il était membre, et il a enrichi le premier volume de ses actes de plusieurs *Mémoires* ou *Observations*. On a encore de lui : *Collection d'observations cliniques*, ouvrage posthume publié par MM. Lausterbourg et Jobert, héritiers des manuscrits de l'auteur, Lyon, 1815, in-8. MM. Cartier et Parat ont publié *l'éloge de Marc-Antoine Petit*. Le premier a été lu dans la séance publique de l'académie de Lyon, le 3 septembre 1811; le second n'a paru qu'en 1812. M. Dumas, secrétaire de l'académie de Lyon, a donné, en vers, *Hommage rendu* à la mémoire de Marc-Antoine Petit, suivi de notes sur sa vie et ses ouvrages.

PETIT (François). *Voyez* POURFOUR.

PETIT-DIDIER (Dom Matthieu), bénédictin de la congrégation de Saint-Vannes, né à Saint-Nicolas en Lorraine, en 1659, enseigna la philosophie et la théologie dans l'abbaye de Saint-Mihiel, et devint abbé de Sénones en 1715, fut président de la congrégation de Saint-Vannes en 1723, évêque de Macra *in partibus* en 1725, et l'année d'après assistant du trône pontifical. Benoît XIII fit lui-même la cérémonie de son sacre, et lui fit présent d'une mitre précieuse. On a de lui un grand nombre d'ouvrages. La plupart décèlent beaucoup d'érudition. Les principaux sont : 1° trois vol. in-8 de *Remarques* sur les 1ers tom. de la *Bibliothèque ecclés.* de du Pin. Elles sont savantes et judicieuses; mais il y en a quelques-unes sur lesquelles l'abbé du Pin se défendit assez bien; cependant Petit-Didier paraît meilleur théologien que son adversaire. 2° *L'Apologie des Lettres provinciales de Pascal*, contre les *Entretiens* de Daniel. Il désavoua cet ouvrage dont il était l'auteur; mais l'on y avait fait beaucoup de changemens. Il s'est déclaré ensuite hautement en faveur de la constitution *Unigenitus*, et a rompu toutes les liaisons qu'il avait paru avoir avec quelques-uns du parti. 3° *Dissertation sur le sentiment du concile de Constance sur l'infaillibilité des papes*, Luxembourg, 1724-1725, in-12, où il soutient que les Pères ne décidèrent la supériorité du concile au pape, que relativement au temps de trouble et de schisme où se trouvait l'Eglise. On trouve dans cet ouvrage des extraits d'un traité de Gerson, qui ne répond guère à l'idée que l'on a ordinairement de cet homme célèbre; mais il y a apparence, ou que ce traité n'est pas de lui, ou qu'il a été substantiellement altéré par le luthérien van der Hart, qui le publia le premier, quoiqu'on puisse excuser plusieurs expressions par les circonstances tout-à-fait pénibles et alarmantes où se trouvait l'Eglise durant le grand schisme. 4° *Justification de la morale et de la discipline de l'Eglise de Rome et de toute l'Italie, contre le parallèle de la morale des païens et de celle des jésuites.* Ce savant bénédictin mourut à Sénones, en 1728, à 69 ans, avec la réputation d'un homme grave, sévère et laborieux.—Il ne faut pas le confondre avec son frère Jean-Joseph PETIT-DIDIER, jésuite, dont on a une *Dissertation sur les prêts par obligation stipulative d'intérêts, usités en Lorraine et Barrois*, Nancy, 1745, 1 vol. in-8; *Remarques sur la Théologie du père Gaspard Juenin*, Nancy, 1708, in-12; *Traité de la clôture des maisons religieuses*, Nancy, 1742, in-12; les *Exercices de saint Ignace*, en latin, réimprimés dans ces derniers temps; et d'autres ouvrages. *Voyez* la *Bibliothèque lorraine* par Calmet.

PETITOT (Jean), peintre, né à Genève, en 1607, porta la peinture en émail à sa perfection. Rien de plus parfait en ce genre que les ouvrages qu'on a de lui. Il parvint à trouver, avec un savant chimiste, des couleurs d'un éclat merveilleux. (Il avait pour collaborateur Bordier, qui peignait les cheveux et les draperies des portraits. Ces deux artistes se rendirent à Londres. Charles Ier prit Petitot à son service, et le nomma chevalier.) On a plusieurs portraits que cet artiste a copiés d'après les plus grands

maîtres. Le célèbre Van Dyck se plaisait à le voir travailler, et à retoucher quelquefois ses ouvrages. Son talent ne se bornait point à être un excellent copiste; il savait aussi dessiner parfaitement le naturel. Après son retour, Louis XIV et plusieurs personnes de la cour l'occupèrent long-temps. Ce prince lui accorda une pension considérable et un logement aux galeries du Louvre; mais comme cet artiste était protestant, il se retira dans sa patrie, lors de la révocation de l'édit de Nantes. Il mourut à Vevay, dans le canton de Vaud, en 1691. L'art de la peinture en émail paraissait perdu pour nous après la mort de Petitot; mais il commence à reprendre une nouvelle vie, depuis que le sieur Pasquier, peintre en miniature, en est devenu le restaurateur. — Il y a eu dans ce siècle un François PETITOT, qui a continué les *Origines* de Bourgogne par Palliot.

* PETITOT (Claude-Bernard), homme de lettres, né à Dijon le 30 mars 1772 d'une famille très estimée : son père, qui fut depuis conseiller à la préfecture, lui donna, ainsi qu'à son frère Alexandre, une éducation soignée. Après avoir fait de bonnes études dans sa ville natale, le jeune Petitot vint à l'âge de 18 ans à Paris où il ne s'occupa que de littérature. Il s'essaya d'abord dans le genre dramatique; mais au lieu de s'adonner aux pièces de circonstance, genre facile où presque sans talent on était sûr d'obtenir des succès, il puisa dans l'histoire ancienne une tragédie d'*Hécube*, qui fut reçue en 1792 au théâtre Français; les allusions qu'on crut y trouver avec les malheurs de la reine, en firent défendre la représentation et compromirent la sûreté de l'auteur. Il se vit obligé de se réfugier aux armées; mais il fut réformé dès la fin de la première campagne à cause du mauvais état de sa santé. De retour à Paris, il reprit ses études favorites. En 1800, il fut nommé chef de bureau de l'Instruction publique à la préfecture de la Seine, place qu'il quitta en 1804. Il contribua de tous ses efforts à la restauration de l'enseignement dans les lycées de Paris, en y faisant rétablir l'étude de la langue grecque, le concours général et les prix d'honneur pour les discours. Cinq ans après, Fontanes, qui était devenu grand-maître de l'université, et qui, pendant les proscriptions, avait trouvé un asile chez Petitot, alors retiré à Dijon, le fit nommer inspecteur-général des études et le chargea de la surveillance de plusieurs établissemens. A l'époque de la restauration, Petitot fut conservé dans ses emplois; et, fidèle à ses sermens, il donna sa démission au retour de Buonaparte de l'île d'Elbe (en 1815). Rétabli dans ses fonctions à la seconde restauration, il fut bientôt après nommé secrétaire-général de la commission d'instruction publique, et en 1821 il devint conseiller de l'université. M. de Frayssinous, ayant été nommé (en 1822) grand-maître de l'université, donna toute sa confiance à Petitot, qu'il connaissait depuis vingt ans. Dès lors le secrétaire-général se vit chargé de toutes les affaires du ressort de l'université, et il les dirigeait au nom et d'après les intentions de M. l'évêque d'Hermopolis. Son zèle fut récompensé par la place difficile et honorable de directeur-général de l'université, que l'on rétablit en sa faveur. Il n'en jouit pas long-temps. Tourmenté depuis plusieurs années d'une maladie de langueur, à laquelle contribua beaucoup sans doute un travail assidu, il y succomba dans le mois d'août 1825, à l'âge de cinquante-trois ans. Nous n'avons point encore parcouru la *vie littéraire* de Petitot. Il débuta par la tragédie de *la Conjuration de Pison*, 1795, et fit représenter en 1797 *Géta et Caracalla*, et en 1799 *Laurent de Médicis* : ces pièces, écrites d'un stile pur et concis, sont d'un genre sévère, qui ne pouvait avoir un grand succès dans un temps où presque tous les esprits, exaltés par les nouvelles maximes, cherchaient au théâtre, non des pensées justes et profondes, ni une composition sage et raisonnée; mais des secousses violentes autant propres à les ébranler, qu'analogues à leur inquiète effervescence. Cependant les gens impartiaux et les bons littérateurs

rendirent justice au jeune poète. *Laurent de Médicis* eut 12 représentations. Petitot fournit d'excellens articles à plusieurs feuilles périodiques, et coopéra, de 1793 à 1794, à un journal sur l'instruction publique, dans lequel il se montra toujours défenseur des saines doctrines. Plus tard, Fontanes lui confia la rédaction du *Mercure de France*. Il a donné en outre : 1° une traduction des *Tragédies d'Alfieri*, 1802, 4 vol. in-8. Cette traduction, la seule qui existe, se distingue par l'exactitude, l'élégance, la pureté du stile, et surtout par le talent rare avec lequel Petitot a su conserver l'esprit de l'original. 2° *Grammaire de Port-Royal*, accompagnée des *notes* de Duclos, et précédée d'un excellent *Essai* sur l'origine et les progrès de la langue française ; 3° *Répertoire du théâtre français*, Paris, 1803-1804, 23 vol. in-8 ; nouvelle édition, considérablement augmentée, ibid., 1817-1818, 33 vol. in-8. On y trouve une *Notice* sur chaque auteur, et un *Examen* de chaque pièce ; tout cela rédigé dans le meilleur esprit et avec un talent remarquable. 4° *OEuvres choisies et posthumes de Laharpe*, édition originale, d'après les manuscrits de l'auteur, ibid., 1806, 4 vol. in-8 ; 5° *OEuvres de Jean Racine*, édit. stéréotype, précieuse par les *Variantes*, et les *Imitations* des auteurs grecs et latins, 5 vol. in-8 ; 6° une *Traduction des nouvelles de Michel Cervantes*, 4 vol. in-8 ; traduction aussi exacte et aussi élégante que celle des tragédies d'Alfieri, et où, en rendant toutes les beautés du texte, il a su maintenir l'esprit de l'original ; 7° *OEuvres de Molière*, édit. stéréotype, 1812, 1 vol. in-8. Elles sont précédées de la *Vie* de l'auteur, de réflexions sur chaque pièce, de *commentaires* et *remarques*, qui font de cette édition la meilleure de toutes celles qui aient paru jusqu'à nos jours. 8° *Mémoires relatifs à l'Histoire de France*, de 1819 à 1824, (mai). Il avait déjà paru 30 vol. de cette intéressante collection, monument national élevé à la gloire de la monarchie française. Elle comprend deux séries, dont la première (renfermant plus de quarante ouvrages), commençant à Philippe-Auguste (1180), va jusqu'aux premières années du 17ᵉ siècle, embrasse nos plus anciens historiens : elle fut terminée en 1824, et on en a publié une nouvelle édition. La seconde série contient un nombre de volumes à peu près égal à celui de la première, et s'étend depuis le règne de Henri IV jusqu'à celui de Louis XV inclusivement. Cette collection est un des ouvrages les plus remarquables de notre époque, et le plus utile pour les progrès de l'histoire et de la littérature française. Elle offre, dans un cadre vaste, mais bien ordonné, des matériaux précieux, jusqu'alors épars, et qui offrent une suite d'événemens qui viennent se rattacher à ceux du dernier siècle de notre histoire. On y trouve aussi l'avantage d'y étudier les progrès de notre langue, et d'excellens modèles pour les historiens modernes. Nous regrettons bien sincèrement qu'une mort prématurée ait ravi aux lettres un de ses plus puissans appuis. La société n'a pas seulement perdu dans Petitot un excellent littérateur, un critique profond, dont l'esprit était nourri de connaissances variées ; elle a aussi à regretter en lui un parfait honnête homme, obligeant, sincèrement attaché à ses princes légitimes et à la religion. Il est mort comme il a vécu, en véritable chrétien ; et nous avons entendu des gens éminemment pieux faire l'éloge de la patience et de l'attachement pour la religion que Petitot a montrés dans ses derniers momens : c'était l'homme probe, dans toute l'étendue de ce mot, qui se détache des liens de l'humanité pour aller jouir d'une meilleure vie. On trouve une *Notice sur Petitot* au commencement du 57ᵉ volume de la seconde série des *Mémoires relatifs à l'Histoire de France*, par M. Monmerqué qui a continué cette belle entreprise.

PETIT-PIED (Nicolas), docteur de la maison et société de Sorbonne, né à Paris vers 1630, fut conseiller-clerc au Châtelet, et curé de la paroisse de Saint-Pierre-des-Arcis. Il était sous-chantre et chanoine de l'Eglise de Paris, lorsqu'il mou-

rut en 1705, à 75 ans. Une contestation lui donna lieu de composer son *Traité du droit et des prérogatives des ecclésiastiques dans l'administration de la justice séculière*, in-4. Il voulut présider au Châtelet en 1678, en l'absence des lieutenans, parce qu'il se trouvait alors le plus ancien conseiller. Les conseillers-laïcs reçus depuis lui s'y opposèrent, et prétendirent que les clercs n'avaient pas le droit de présider et de décaniser. Cette contestation excita un procès; Petit-Pied fit un *Mémoire* bien raisonné, et il intervint un arrêt définitif, le 17 mars 1682, qui décida en faveur des conseillers-clercs.

PETIT-PIED (Nicolas), neveu du précédent, docteur de la maison et société de Sorbonne, né à Paris en 1665, fit ses études et sa licence avec distinction. Ses succès lui méritèrent, en 1701, une chaire de Sorbonne, dont il fut privé en 1703, pour avoir signé, avec 39 autres docteurs, le fameux *Cas de conscience*. On l'exila à Beaune. Dégoûté de ce séjour, il se retira auprès de son ami Quesnel, en Hollande. Il y demeura jusqu'en 1718, qu'il eut permission de revenir à Paris. Il établit son domicile et une espèce nouvelle de prêche, dans le village d'Anières, aux portes de Paris. Il y fit l'essai des réglemens et de toute la liturgie que les frères pratiquaient en Hollande. La renommée en publia des choses étonnantes. On y accourut en foule de la capitale; et bientôt Anières devint un autre Charenton. « On s'étonnera sans doute, dit l'abbé » Bérault, que de pareils scandales se » soient donnés hautement aux portes » de Paris; et par-là même ils pourraient » devenir incroyables. L'archevêque (M. » de Noailles) ne se donnait pas le pre- » mier souci pour les arrêter, ne dit pas » un mot qui les improuvât. La Sor- » bonne, contre ses propres décrets et » les déclarations du roi, réintégra dans » toutes ses prérogatives ce réformateur » scandaleux, tandis même qu'il don- » nait ces étranges scandales. Mais au » défaut de la puissance ecclésiastique, » la puissance civile intervint, et voici » dans le châtiment la preuve incon- » testable de l'attentat. Le dépositaire » de l'autorité royale s'indignant enfin, » contraignit les officiers de la faculté à » comparaître par-devant les ministres, » fit biffer la conclusion qui réhabilitait » le docteur, et chassa plus ignominieu- » sement que jamais ce perturbateur du » repos public. » L'évêque de Bayeux (M. de Lorraine) le prit alors pour son théologien. Ce prélat étant mort en 1728, Petit-Pied se retira de nouveau en Hollande. Il obtint son rappel en 1734, et mourut à Paris en 1747. Suivant le *Dictionnaire critique*, « les disputes de » l'Eglise n'altérèrent en rien la douceur, » la charité et l'humanité qui faisaient » son caractère. » Si l'on en croit le *Dictionnaire des livres jansénistes*, à l'article de l'*Examen théologique*, et que l'on en juge par ses écrits : « Rien » n'égale le stile mordant et chagrin de » Petit-Pied. Son ouvrage est un diction- » naire d'injures et de calomnies. On ne » sait s'il n'a pas surpassé, dans cette » sorte de littérature odieuse et infa- » mante, les Zoïle, les Scaliger et les » Scioppius de Port-Royal. » Les principaux de ses ouvrages, faits presque tous pour la défense du parti, sont 1° : *Règles de l'équité naturelle et du bon sens, pour l'examen de la constitution* Unigenitus, 1713, in-12; 2° *Examen théologique de l'instruction pastorale approuvée dans l'assemblée du clergé de France, et proposée à tous les prélats du royaume pour l'acceptation de la bulle*, etc., 1713, 3 vol. in-12. Cet ouvrage a été censuré par un grand nombre de prélats en 1717. 3° *Réponses aux Avertissemens* de l'évêque de Soissons (Languet), 5 tomes in-12, en 10 parties; 4° *Examen pacifique de l'acceptation et du fond de la bulle* Unigenitus, 3 vol. in-12; 5° *Traité de la liberté*, en faveur de Jansénius, in-4; 6° *Obedientiæ credulæ vana religio, seu Silentium religiosum in causa Jansenii explicatum, et salva fide ac auctoritate Ecclesiæ vindicatum*, 1708, 2 vol. in-12; 7° *Traité du refus de signer le Formulaire*, 1709, in-12; 8° *De l'injuste accusation de jansénisme, plainte à M. Ha-*

bert, etc., in-12 ; 9° *Lettres* touchant la matière de l'*usure*. Il a aussi travaillé, avec Legros, à l'ouvrage intitulé : *Dogma Ecclesiæ circa usuram expositum et vindicatum*, in-4 ; 10° trois *Lettres sur les convulsions*, et des *Observations sur leur origine et leur progrès*, in-4 ; il ne leur est pas plus favorable que le célèbre Duguet, également zélé pour les intérêts du parti (*Voyez* Montgeron, Roche Jacques, et Paris) ; 11° quelques *Ecrits* sur la *crainte* et la *confiance*, et sur la *distinction des vertus théologales*, etc.

*PETIT-RADEL (Philippe), médecin, né à Paris en 1749, était encore très-jeune lorsqu'il obtint au concours une place de chirurgien-aide-major des Invalides. Ayant été nommé plus tard chirurgien-major, il partit pour les Indes orientales, habita trois années la ville de Surate, et revint ensuite en France où il occupa en 1782 la place de professeur de chirurgie à la faculté de médecine de Paris. Pour se soustraire aux calamités de la révolution, il fit un nouveau voyage aux Indes, et ne revit la France qu'en 1797. L'année suivante, il fut nommé à l'école de médecine de Paris professeur de clinique chirurgicale, et il occupa cette place jusqu'a sa mort arrivée le 30 novembre 1815. Petit-Radel se livra peu à la médecine pratique, et ne s'est fait connaître que par quelques ouvrages et les succès de ses cours. Nommé en 1814 président de la société de médecine formée dans la faculté, il lut des *recherches sur les médecins mis au rang des saints et sur ceux qu'on a taxés d'athéisme*. Il cultivait les muses et la littérature latine. Il a publié : 1° *Introduction méthodique à la théorie et à la pratique de la médecine*, 1787, 2 vol. in-8, traduit de l'anglais du docteur Macbride, avec *notes;* 2° *Dictionnaire de chirurgie*, 1790, 3 vol. in-8, avec planches : il fait partie de l'*Encyclopédie ;* 3° *Institutions de médecine*, 2 vol. in-8 ; 4° *Voyage historique, chorographique et philosophique, fait en Italie en* 1811 *et* 1812, 3 vol. in-8, Paris, 1815. Petit-Radel passait pour être très sévère dans les examens. Ajoutons qu'il n'était pas moins connu par l'observance rigoureuse de ses devoirs religieux. — Petit-Radel (Louis-François), frère du précédent, né en 1740 et mort en 1818, fut un habile architecte, et inspecteur-général des bâtimens civils. On lui doit : *Projet pour la restauration du Panthéon français*, 1799, in-4. Il ne faut pas les confondre avec un troisième frère à qui nous devons des ouvrages savans sur l'antiquité.

* PETIT-THOUARS (Aubert du), fut, avant la révolution, lieutenant dans le régiment de la Couronne; il accompagna ensuite d'Entrecasteaux dans le voyage qu'il entreprit pour chercher Lapérouse. Déjà en 1792 il avait fait une expédition particulière pour le même objet : dans ce premier voyage, il faillit être abandonné par son équipage dans l'île déserte de Tristan-d'Acugna. De retour de ses courses lointaines, il se fixa à Paris où il fut nommé directeur de la pépinière du Roule. Petit-Thouars est devenu membre de l'Institut : il est mort dans le cours de l'année 1831. Parmi les ouvrages qu'il a publiés, nous citerons : 1° *Esquisse de la flore de l'île de Tristan-d'Acugna* (lue à l'Institut en janvier 1813), in-8, de 48 pages, avec 3 planches. 2° *Histoire des végétaux recueillis dans les îles australes de l'Afrique*, 1806-1807, quatre livraisons in-4 ; 3° *Essai sur la végétation considérée dans le développement des bourgeons*, 1809, in-8 ; 4° *Mélanges de botanique et de voyages*, 1710, in-8 ; 5° *Recueil de rapports et de mémoires sur la culture des arbres fruitiers*, lus dans les séances particulières de la société d'agriculture de Paris, 1815, in-8. On trouve à la suite une *Bibliothèque chronologique des auteurs qui ont écrit sur la culture des arbres fruitiers*. 6° *Histoire d'un morceau de bois*, précédé d'un *Essai sur la sève considérée comme résultat de la végétation*, 1815, in-8. Petit-Thouars a donné un grand nombre d'*articles* de botanistes à la *Biographie universelle*.

*PETITY (Jean-Raymond de), prêtre, et prédicateur de la reine, né en 1715 à Saint-Paul-Trois-Châteaux, et mort en

1780, se distingua dans le siècle dernier par son talent pour la chaire, et par la composition de divers ouvrages. On a de lui : 1° *Panégyrique de saint Jean Népomucène*, 1757, in-8 ; 2° *Panégyrique de sainte Adélaïde*, 1757, in-8; 3° *Etrennes françaises*, 1766, in-4 ; 4° *Bibliothèque des. artistes et des amateurs*, 1766, 3 vol. in-4. Il y a des exemplaires datés de 1767 avec le titre d'*Encyclopédie élémentaire*, Paris, 1767, 3 vol. in-4. ; 5° *Manuel des artistes et des amateurs*, 4 vol. in-8 ; 6° *Sagesse de Louis XV, ouvrage moral et politique sur les vertus et les vices de l'homme*, Paris, 1775, 2 vol. in-8.

PETIVER (Jacques), apothicaire de la société royale de Londres, s'appliqua constamment à la physique, et surtout à la botanique, et mourut en 1718. On a de lui : 1° *Gazophylacii naturæ et artis decades decem*, Londres, 1702, in-fol. Ce sont 102 planches gravées ; les explications sont collées au *verso* des gravures. 2° *Musei Petiveriani centuriæ X, rariora naturæ continentes, videlicet animalia, fossilia, plantas, ex variis mundi plagis advecta, ordine digesta et nominibus propriis signata*, Londres, 1692 à 1703, in-8 ; 3° *Pterygraphia americana*, Londres, 1712, in-fol., avec des planches ; 4° *Catalogus J. Raii Herbarii britannici, ex editione L. Hans Sloane*, Londres, 1732, in-fol., etc. ; en anglais, à Londres, 1715, in-fol. ; 5° *Plantarum Etruriæ rariorum catalogus*, 1715, etc. ; 6° *Hortus peruvianus medicinalis*, 1715, etc. ; et un grand nombre de *Mémoires* dans les *Transactions philosophiques*.

PÉTRARQUE (François), poète italien, naquit à Arezzo, le 20 juillet 1304. Son père s'étant retiré à Avignon, ensuite à Carpentras, pour fuir les troubles causés par les Guelfes et les Gibelins, et qui désolaient l'Italie, Pétrarque fit ses premières études dans ces deux villes. Envoyé à Montpellier, puis à Bologne, pour y étudier le droit, il y fit éclater ses talens et son goût pour la poésie italienne. Pétrarque n'étudiait le droit que par complaisance pour sa famille. Son père et sa mère étant morts à Avignon, il retourna dans cette ville, où il conçut bientôt de l'amour pour Laure de Noves. Il avait le visage agréable, les yeux vifs, la physionomie fine et spirituelle. Son air ouvert et noble lui conciliait à la fois l'amour et l'estime. Laure fut sensible à ces avantages de la nature ; mais elle ne le lui laissa pas apercevoir. Pétrarque ne pouvant rien gagner sur son amante, ni par ses vers, ni par sa constance, ni par ses réflexions, entreprit divers voyages pour se distraire, et vint s'enfermer dans une maison de campagne à Vaucluse, près de Lisle, dans le comtat Venaissin. Les bords de la fontaine de Vaucluse retentirent de ses plaintes amoureuses. Il se sépara encore de l'objet de sa flamme, voyagea en France, en Allemagne, en Italie, et partout il fut reçu en homme d'un mérite distingué. De retour à Vaucluse, il y trouva ce qu'il souhaitait, la solitude, la tranquillité et ses livres. Sa passion pour Laure l'y suivit. Il célébra de nouveau dans ses écrits les vertus, les charmes de sa maîtresse, et les délicieux repos de son ermitage. Son nom était répandu partout. Il reçut dans un même jour des lettres du sénat de Rome, du roi de Naples, et du chancelier de l'université de Paris : on l'invitait de la manière la plus flatteuse à venir recevoir la couronne de poète sur ces deux théâtres du monde. Pétrarque préféra Rome à Paris ; il passa par Naples, où il soutint un examen de trois jours en présence du roi Robert d'Anjou, le juge des savans, ainsi que leur Mécène. Arrivé à Rome, il fut couronné de lauriers, le jour de Pâques de l'année 1341. Après avoir reçu la couronne, il fut conduit en pompe à l'église de Saint-Pierre, à la voûte de laquelle il la suspendit. La qualité de poète lauréat lui fut confirmée dans des lettres pleines des éloges les plus magnifiques. Tous les princes et les grands hommes de son temps s'empressèrent à lui marquer leur estime. Les papes, les rois de France, l'empereur, la république de Venise, lui en donnèrent divers témoignages. Retiré à Parme, où

il était archidiacre, il apprit la mort de la belle Laure : il repassa les Alpes pour revoir Vaucluse, et pour y pleurer celle qui lui avait fait aimer cette solitude. Après s'être livré quelque temps à sa douleur, il retourna en Italie en 1352, pour perdre de vue des lieux autrefois si chers, et alors insupportables. (*Voyez* NOVES.) Il passa à Milan, où les Visconti lui confièrent diverses ambassades. Rendu aux Muses, il demeura successivement à Vérone, à Parme, à Venise et à Padoue, où il avait un canonicat : il en avait eu déjà un à Lombez, et ensuite un autre à Parme. Un seigneur du voisinage de Padoue lui ayant donné une maison de campagne à Arqua, tout près de cette ville, il y vécut 5 ans, dans les douceurs de l'amitié et dans les travaux de la littérature. Ce fut là qu'il reçut une faveur qu'il avait autrefois briguée sans avoir pu l'obtenir. Sa famille avait été bannie de la Toscane, et dépouillée de ses biens, pendant les querelles des Guelfes et des Gibelins. Les Florentins lui députèrent Boccace, pour le prier de venir honorer sa patrie de sa présence, et y jouir de la restitution de son patrimoine. Quelque sensible que fût Pétrarque à cet hommage que l'étonnement de son siècle payait à son génie alors unique, il ne voulut pas quitter sa douce retraite. (Pétrarque avait rempli des missions importantes que lui avait confiées le duc de Milan. Quand Gênes se fut donnée à Jean Visconti, Pétrarque pacifia cette république avec celle de Venise. Il fut envoyé en ambassade auprès de l'empereur Charles IV, afin de terminer les sanglantes disputes des Guelfes et des Gibelins. Plus tard, et sous Galéas Visconti, il se rendit encore auprès de Charles IV, et parvint à le dissuader d'une nouvelle expédition au delà des Alpes. Il en reçut pour récompense le diplôme de comte palatin, renfermé dans une riche boîte d'or. Il vint deux fois en France chargé de diverses missions : il s'y rendit en 1360 pour complimenter le roi Jean sur sa délivrance. Ce fut Pétrarque qui fit connaître *Sophocle* en Italie ; il rendit aux lettres *Quintilien ;* et par ses conseils, Galéas Visconti fonda l'université de Pavie. Il était versé dans presque toutes les sciences sacrées et profanes, qu'il cultivait dans sa solitude.) Il y mourut en 1374, à 70 ans. Pétrarque passe avec raison pour le *restaurateur des lettres*, et pour le *père de la bonne poésie italienne*. Il se donna une peine extrême pour déterrer et pour conserver des manuscrits d'auteurs anciens. On trouve dans ses vers italiens un grand nombre de traits semblables à ces beaux ouvrages des anciens, qui ont à la fois la force de l'antique et la fraîcheur du moderne. Ses *Sonnets* et ses *Canzoni* sont regardés en Italie comme des chefs-d'œuvre. Ce qu'on admire le plus dans les vers de notre poète est cette douceur et cette mollesse élégante qui font son caractère, ce *molle atque facetum* dont parle Horace ; mais il n'est pas exempt des *concetti* et des pointes qui sont ordinaires aux poètes italiens. Ses *Triomphes* lui firent moins d'honneur, quoiqu'ils offrent de l'invention, des images brillantes, des sentimens nobles et de beaux vers. Tous les ouvrages de cet homme célèbre furent réimprimés à Bâle, en 1581, in-fol. Ses *poésies latines* sont ce qui, dans ce recueil, mérite le plus l'attention des gens de goût, après les poésies italiennes ; mais elles sont fort inférieures à celles-ci. Son poème de la guerre punique, intitulé *Africa*, n'est pas digne d'un si grand poète, ni pour l'invention, ni pour l'harmonie, ni pour la versification. Ses autres ouvrages sont : 1° *De remediis utriusque fortunæ*, Cologne, 1471, in-4, traduit en français en 2 vol. in-12, par M. de Grenaille sous ce titre : *Le Sage résolu contre la Fortune ;* 2° *De otio religiosorum ;* 3° *De vera sapientia ;* 4° *De vita solitaria ;* 5° *De contemptu mundi ;* 6° *Rerum memorabilium libri VI ;* 7° *De republica optime administranda ;* 8° *Epistolæ :* les unes roulent sur la morale, les autres sur la littérature, d'autres sur les affaires de son temps ; 9° *Orationes ;* elles tiennent de la déclamation. Tous ces ouvrages sont assez faibles ; on n'y trouve le plus souvent que des choses communes, écrites d'un stile ampoulé,

quoique assez pur. Pétrarque a eu presque autant de commentateurs et de traducteurs que les meilleurs poètes de l'antiquité. Plus de 25 auteurs ont écrit sa *Vie*. Celle qu'on trouve dans le 28e volume des Mémoires du Père Nicéron est fort inexacte. Il y en a deux qui méritent d'être distinguées, celle de Muratori, à la tête de l'édition qu'il a donnée des poésies de cet auteur, et celle de M. le baron de la Bastie, dans les *Mémoires* de l'académie des belles-lettres; mais elles ont été effacées par les Mémoires que M. l'abbé de Sade a publiés sur ce poète, en 1764, en 3 vol. in-4. En exaltant les qualités de son héros, il n'oublie ni ses vices ni ses défauts; sa passion pour Laure, qui, dans le fond, paraît avoir été un amour de chevalerie; le libertinage de sa jeunesse, son aigreur dans la dispute et son humeur caustique, ses déclamations pleines de fiel et quelquefois de fureur, dont les ennemis de l'Eglise se sont prévalus pour étayer et confirmer leurs excès. Mais sur quel fondement et avec quel avantage peuvent-ils donner pour un de leurs précurseurs un homme fameux par l'alliage bizarre de la galanterie et de la débauche avec la qualité de chanoine et d'archidiacre, qui n'eut jamais ni la solidité d'esprit ni la gravité convenable pour s'élever contre les désordres? Panégyriste oiseux de la vertu, et tout entaché des vices qu'il ne cessait de reprendre dans les pontifes et les autres prélats romains, il ne saurait passer dans l'esprit des gens sensés que pour un déclamateur sans titre et sans conséquence. Peut-il mieux découvrir son coup d'œil faux et sa tête exaltée, qu'en préconisant l'extravagant et séditieux Rienzi comme le restaurateur de la liberté romaine; qu'en l'égalant aux Brutus, aux Camille, à tous les plus grands héros de l'ancienne Rome? N'est-ce pas se décrier soi-même que de donner sur un pareil suffrage l'Eglise romaine pour la nouvelle Babylone, ou pour la Prostituée de l'Apocalypse? Encore en cela n'est-on pas du tout d'accord avec Pétrarque. Il vomit à la vérité les injures les plus atroces, les sarcasmes les plus sanglans contre la cour d'Avignon; mais en même temps et invariablement il professe la foi du siége de Pierre, et rend un plein hommage à l'autorité de ses successeurs. Ainsi a-t-il réfuté d'avance les sectaires inconsidérés, qui n'ont érigé ses *Lettres latines* en renseignemens graves et de premier ordre que pour s'appuyer de ce témoignage factice. A ses écarts près, Pétrarque réunissait à des talens rares des qualités estimables. Il fut fidèle à l'amitié, et plein de droiture et de probité au milieu des artifices de la cour. Quoiqu'il eût constaté ses faiblesses par la naissance d'un fils et d'une fille, il était pénétré des grands principes de la religion. Il en suivait scrupuleusement les pratiques; il jeûnait trois fois la semaine, et se levait régulièrement à minuit, pour payer à Dieu un tribut de louanges. La meilleure édition de ses *Poésies italiennes* est celle de Venise, 1756, 2 vol. in-4. On peut y ajouter celle de Biagioli avec commentaire, 1821, 2 vol. in-8. Ses *Vite dei pontefici ed imperatori romani*, Florence, 1478, in-fol., sont rares. (Il a paru un *Essai historique et critique sur Pétrarque* (en anglais), Londres, année 1810, in-8, et *Viaggi* ou *Voyages de Pétrarque en France, en Allemagne et en Italie*, Milan, 1820, 5 vol. in-8.) Les *Poesies de Pétrarque* ont été publiées en 1826 à Milan avec un *Commentaire* de M. le comte Jacques Léopardi, neuf cahiers in-18, formant un volume destiné à faire partie de la *Bibliotheca amœna*. Elles ont été réimprimées avec *additions* et *corrections* par Angelo Sicca, Padoue, 1829. M. Camille Esminau a fait un choix de ses *sonnets* qu'il a traduits en vers français, Paris, 1830, in-8.

PETREIUS (Théodore), né à Kempen, dans l'Over-Yssel, le 17 avril 1567, se fit chartreux à Cologne, où il mourut le 20 avril 1640, après avoir été élevé à différentes charges dans son ordre. Il employa ses momens de loisir à composer ou à traduire divers ouvrages pour la défense de la foi catholique et pour l'honneur de l'ordre qu'il avait embrassé. Les principaux sont : 1° *Catalogue des écri-*

vains de son ordre, Cologne, 1609; 2° *Chronologie des papes et des empereurs*, Cologne, 1626, in-4; 3° *Des mœurs et des erreurs des hérétiques*, Cologne, 1629, in-4. Les recherches de Pétréius n'ont pas été assez grandes pour porter ces ouvrages à leur perfection.

PETRI (*Cunerus*), né à Duyvendych, en Zélande, reçut sa première éducation à Brouwershaven, étudia en philosophie à Louvain, fut fait pléban de Saint-Pierre dans la même ville, et créé docteur en 1560. Il montra constamment une grande aversion contre les nouveautés, et fut un des grands adversaires de Michel Baïus. On le choisit pour être le premier évêque de Leuwarden dans la Frise occidentale en 1570; il y tint, le 25 avril de la même année, un synode dont les statuts ont été publiés en 1719, dans l'Histoire des évêques de Leuwarden, par Heussenius. Il y exerça toutes les fonctions d'un bon pasteur jusqu'à la prise de sa ville épiscopale : les calvinistes et les anabaptistes le tinrent prisonnier dans Barlingen, où il eut beaucoup à souffrir pendant deux ans. Il fut ensuite chassé du pays, et se retira à Munster, où il exerça pendant quelque temps les fonctions de suffragant, et finit par enseigner l'Ecriture sainte à Cologne, où il mourut le 15 février 1580, à 49 ans. On a de lui plusieurs *Traités* latins : 1°... sur les *devoirs d'un prince chrétien*, Cologne, 1580, in-8; 2°... sur le *sacrifice de la messe*, Louvain, 1572; 3°... sur l'*accord des mérites de J. C. avec ceux des saints*; 4° sur le *célibat des prêtres*; 5°... sur la *grâce*, etc.; 6°... sur les *marques de la véritable Eglise*, Louvain, 1568; et dans la *Bibliotheca pontificia* de Rocaberti.

PÉTRI (*Suffridus*), né à Ryntsmageest, près de Dockum en Frise, le 13 juin 1527, mort à Cologne le 23 janvier 1597, enseigna les belles-lettres à Erfurt. Il fut ensuite secrétaire et bibliothécaire du cardinal de Granvelle, professeur en droit à Cologne, et historiographe des états de Frise. Les papes Sixte V et Grégoire XIII lui donnèrent des marques d'estime. Il se signala par plusieurs ouvrages; les principaux sont: 1° *De Frisiorum antiquitate et origine*, Cologne, 1590, in-8; 2° *Apologia pro origine Frisiorum*, Franeker, 1603, in-4; 3° *De Scriptoribus Frisiæ*, 1593, in-8. Suffridus y donne une *Notice* de 165 écrivains frisons, rangés selon l'ordre chronologique. Il en faut supprimer au moins les 50 premiers, qui ne sont que des personnages imaginaires. Suffridus est assez exact sur les vrais écrivains de Frise; les détails qu'il donne sur un grand nombre sont très curieux. 4° Il a donné des *Versions* en latin d'*Athénagore*, des trois derniers livres de l'*Histoire ecclésiastique de Sozomène*, de *quelques livres de Plutarque*; toutes ces versions sont enrichies de *notes* et de *commentaires*; 5° *De illustribus Ecclesiæ scriptoribus auctores præcipui veteres*, Cologne, 1580; c'est une collection précieuse qui a été augmentée par Aubert Le Mire et Jean-Albert Fabricius; 6° *Gesta pontificum leodiensium*, dans les *Gesta*, etc... de Chapeauville, tom. 3. Ce morceau de l'histoire de Liége va depuis 1389 jusqu'en 1505. Outre ces ouvrages, Suffridus en avait composé un très grand nombre dont on a sujet de regretter la perte. Il écrivait bien en latin, possédait le grec, était versé dans l'histoire sacrée et profane, dans le droit et la théologie; mais il manquait de critique.

PÉTRI (Barthélemy), docteur et chanoine de Douai, né à Lintré, près de Tirlemont, dans le Brabant, enseigna à Louvain, puis à Douai, où il mourut en 1630, à 85 ans. On lui doit : 1° le *Commonitorium* de Vincent de Lérins, avec de savantes notes, Douai, 1611 et 1631; 2° des *Commentaires* sur les *Actes des Apôtres*, Douai, 1622, in-4; 3° l'*Edition* des *OEuvres posthumes* d'Estius, auxquelles il a ajouté ce qui manquait des Epîtres canoniques de saint Jean.

*PÉTRONE (Saint), évêque de Bologne, au 5e siècle homme éminent en piété, écrivit la *Vie* des moines d'Egypte, pour servir de modèle à ceux d'Occident. Il avait fait un voyage exprès pour les connaître : la relation qu'il nous a donnée est dans le second livre des *Vies des*

Pères. Voyez *Historia litt. Eccl. aquilicensis* de Fontanini.

PÉTRONE (*Petronius Arbiter*) naquit aux environs de Marseille. (Son goût pour les plaisirs et les beaux-arts le fit connaître à la cour de Claude : il en fut comblé de bienfaits.) Nommé proconsul de Bithynie, puis consul, il fut l'un des principaux confidens de Néron, et comme l'intendant de ses plaisirs; ce qui lui fit donner le surnom d'*Arbiter*. Sa faveur lui attira l'envie de Tigellin, autre favori de Néron, qui l'accusa d'être entré dans la conspiration de Pison contre l'empereur. Pétrone fut arrêté et condamné à perdre la vie. Il prévint le tyran et se fit ouvrir les veines. Saint-Evremont fait de cet épicurien le portrait le plus avantageux; c'est l'éloge du maître fait par un disciple. Il n'avait, dit Tacite, la réputation ni de prodigue, ni de débauché, comme la plupart de ceux qui se ruinent, mais d'un voluptueux raffiné, qui consacrait le jour au sommeil, et la nuit au plaisir. Ce courtisan est fameux par une *satire* qu'avant d'expirer il envoya cachetée à Néron, dans laquelle il faisait une critique de ce prince sous des noms empruntés. Voltaire conjecture que ce qui nous en reste n'en est qu'un extrait fait sans goût et sans choix par un libertin obscur. Pierre Petit déterra à Trau en Dalmatie, l'an 1665, un fragment considérable, qui contient la suite du *Festin de Trimalcion*. Ce fragment, imprimé l'année suivante à Padoue et à Paris, excita une guerre parmi les littérateurs. Les uns soutenaient qu'il était de Pétrone, et les autres le lui enlevaient. Petit défendit sa découverte et, envoya le manuscrit à Rome, où il fut reconnu pour être du 15e siècle. Les critiques de France, qui en avaient attaqué l'authenticité, se turent lorsqu'on l'eut déposé dans la bibliothèque du roi. On l'attribue généralement aujourd'hui à Pétrone, et on le trouve à la suite de toutes les éditions qu'on a données de cet auteur licencieux. Le public n'a pas jugé si favorablement des autres fragmens, tirés d'un manuscrit, trouvé à Belgrade en 1688, que Nodot publia à Paris en 1694. Quoique l'éditeur (Charpentier) et plusieurs autres savans les aient crus de Pétrone, les gallicismes et les autres expressions barbares dont il fourmille l'ont fait juger indigne de cet auteur. Ses ouvrages non contestés sont : 1° le *Poème de la guerre civile* entre César et Pompée, traduit en prose par l'abbé de Marolles, et en vers français par le président Bouhier, Hollande, 1737, in-4. Pétrone, dégoûté de la gazette ampoulée de Lucain, opposa *Pharsale* à *Pharsale* ; mais son ouvrage, quoique meilleur à certains égards, n'est nullement dans le goût de l'époque. C'est plutôt une prédiction des malheurs qui menaçaient la république dans les derniers temps. 2° Un autre *Poème sur l'éducation de la jeunesse romaine* ; 3° deux *Traités*, l'un *sur la corruption de l'éloquence*, et l'autre *sur les causes de la perte des arts* ; 4° un *Poème de la vanité des songes* ; 5° le *Naufrage de Lycas* ; 6° *Réflexions sur l'inconstance de la vie humaine* ; 7° *Le Festin de Trimalcion*. Les bonnes mœurs ne lui ont pas obligation de cette satire. C'est un tableau des plaisirs d'une cour corrompue, et le peintre est plutôt un courtisan adulateur, qu'un censeur public qui blâme la corruption. On sait que Pétrone a le premier imaginé d'attribuer à la crainte la croyance d'un Dieu : *Primus in orbe Deos fecit timor*. Erreur aussi absurbe qu'impie et funeste à la société humaine. Robertson l'a adoptée, avec beaucoup d'autres également révoltantes, dans son *Histoire de l'Amérique* (tom. 2, page 376). Bayle l'avait d'abord goûtée ; mais, plus sage que l'écrivain anglais, il l'a rejetée ensuite et l'a combattue en ces termes : « Nous pouvons dire tout le contraire de ce que disait ce philosophe impie et libertin qui assurait, plutôt par le plaisir de dire un bon mot que par une véritable conviction, que c'était la crainte qui avait établi la créance de la Divinité ; car c'est au contraire la seule crainte des châtimens qui fait que quelques-uns cherchent à se persuader qu'il n'y a point de Dieu. » *Pensées diverses*, tom. 2. Les ouvrages de Pétrone furent trouvés en 1413 dans la bibliothèque de Saint-Gall. Nodot en a traduit plu-

sieurs, 1709, 2 vol. in-12, sans en exclure les peintures lascives qui ont mérité à Pétrone le titre de *Auctor purissimæ impuritatis*. M. Dujardin en a traduit aussi une partie sous le nom de *Boispréaux* : tous les deux eussent pu s'occuper d'un travail plus honnête et plus utile.

PETRONE-MAXIME. *V.* MAXIME.

PETROWITZ. *Voyez* ALEXIS.

PETRUCCI. *Voyez* LÉON X.

PETTHO (Grégoire), noble Hongrois, vivait vers la fin du 17e siècle. Il a donné une *Collection des Chroniques de Hongrie*, écrite dans la langue du pays, Vienne, 1711. André Spangury, jésuite, en a donné une édition augmentée, Cassovie, 1734, in-4°.

PETTY ou PETYT (Guillaume), économiste anglais, voyagea en France et en Hollande, fut professeur d'anatomie à Oxford, puis médecin du roi Charles II, qui le fit chevalier en 1661. (Petty avait d'abord servi dans la marine, où il se fit des économies avec lesquelles il alla étudier la médecine en Hollande et à Paris. Il s'y fit connaître par une *Machine* à copier les lettres qui lui mérita un *brevet*. Il passa à Oxford, y professa l'anatomie, et rendit la vie à une femme qui venait d'être pendue. Nommé professeur à Londres, et puis médecin à l'armée d'Irlande, il se montra favorable à Cromwel, s'attacha depuis aux Stuarts, et devint grand arpenteur d'Irlande. Petty s'occupa de la construction maritime, de l'économie et de la mécanique. Il acquit des terres en Irlande, y établit des forges, des pêcheries, ouvrit des mines, et amassa une grande fortune.) Il mourut à Londres en 1687 ; il était né à Rumsey, dans le comté de Southampton, en 1623. On a de lui un grand nombre d'ouvrages; les principaux sont : 1° un *Traité des taxes et des contributions* ; 2° *Jus antiquum communium Angliæ assertivum*, in-8 : ouvrage intéressant pour l'Angleterre, où la chambre des communes a proprement l'administration des finances. Ce livre utile a été traduit en français sous ce titre : *La Défense des droits des communes d'Angleterre*, in-12. 3° *Britannia languens*, in-8. Cet ouvrage est rare.

PEUCER (Gaspard), médecin et mathématicien, né à Bautzen, dans la Lusace, en 1525, fut docteur et professeur de médecine à Wittemberg. Il devint gendre de Mélanchthon, dont il répandit les erreurs, et des ouvrages duquel il donna une édition à Witemberg, en 5 vol. in-fol. Peucer mourut à Dessau en 1602, à 78 ans. Outre cette édition, il nous reste, de Peucer : 1° *De præcipuis divinationum generibus* ; ce traité fut traduit en français par Simon Goulard, à Anvers, 1584, in-4 ; 2° *Methodus curandi morbos internos*, Francfort, 1614, in-8; 3° *De febribus*, ibid. 1614, in-8; 4° *Vitæ illustrium medicorum*; 5° *Hypotheses astronomicæ*; *Les noms des monnaies*, *des poids et des mesures*, in-8. Auguste électeur, de Saxe, le fit enfermer pendant dix ans dans une étroite prison à Dresde et à Leipsick (1), parce qu'il s'efforçait de publier la doctrine des sacramentaires dans ses états. Il écrivit, dit-on, dans sa prison, ses pensées sur la marge des vieux livres qu'on lui donnait pour se désennuyer, et il faisait de l'encre avec des croûtes de pain brûlées et détrempées dans le vin : ressource ingénieuse, qu'on attribue aussi à Pellisson.

PEURBACH. *Voyez* PURBACH.

PEUTINGER (Conrad), né à Augsbourg en 1465, fit ses études avec beaucoup de succès dans les principales villes d'Italie. De retour dans sa patrie, il montra le fruit des connaissances qu'il avait acquises. Le sénat d'Augsbourg le choisit pour son secrétaire et l'employa dans les diètes de l'empire, dans celles de Worms et dans les différentes cours de l'Europe. Peutinger ne se servit de son crédit que pour faire du bien à sa patrie; c'est à ses soins qu'elle dut le privilége de battre monnaie. Ce bon citoyen mourut en 1547, à 82 ans, après avoir passé ses dernières années dans l'enfance. L'empereur Maximilien l'avait honoré du titre de son conseiller. Il était marié, et rendit sa femme heureuse; il est vrai

(1) On montre encore à Leipsick l'endroit vrai ou faux de cette prison. Au reste, ce traitement était inconséquent de la part d'un prince qui s'était cru permis de secouer le joug de l'autorité en matière de religion.

qu'elle était digne de lui par ses connaissances et par son caractère. Ce savant est principalement célèbre par la *Table* qui porte son nom. C'est une carte dressée sous l'empire de Théodose le Grand, dans laquelle sont marquées les routes que tenaient alors les armées romaines dans la plus grande partie de l'empire d'Occident. On en ignore l'auteur; Peutinger la reçut de Conrad Celtes, qui l'avait trouvée dans un monastère d'Allemagne. François-Christophe de Scheib en a donné une magnifique édition in-fol., à Vienne, 1753, enrichie de dissertations et de savantes notes. Cette carte, devenue si fameuse, n'est pas l'ouvrage d'un géographe ni d'un savant, et dès lors la bizarre disposition des rivages et la chimérique configuration des terres ne doivent pas nous paraître énigmatiques. Il n'y a là aucun mystère, mais seulement de l'ignorance. Il paraît que c'est l'ouvrage d'un soldat romain uniquement occupé des chemins et des lieux propres à camper, ou plutôt des lieux où il y avait eu quelque campement, où il s'était fait quelque ouvrage, quelque expédition, etc. sans s'embarrasser en aucune façon de la situation respective que ces lieux avaient dans l'arrangement géographique des différentes places du globe. Voici ce qu'en dit le savant Velser : *Auctorem geographiæ imperitum, mathematicas litteras in universum non doctum fuisse, necessario fatendum. Res enim loquitur, cum neque provinciarum circumscriptiones et figuræ neque littorum canonibus respondeant. Inde fit ut non temere suspicer hæc in turbido castrensi, potius quam erudito scholarum pulvere nata.* On a encore de Peutinger : 1° *Sermones convivales, in quibus multa de mirandis Germaniæ antiquitatibus referuntur*, qui se trouvent dans le 1er volume de la Collection de Schardius. La meilleure édition de cet ouvrage est celle d'Iéna, 1683, in-8. 2° *De inclinatione romani imperii, et gentium commigrationibus*, à la suite de *Sermones convivales* et de *Procope*. On en trouve des extraits dans les écrivains de l'*Histoire des Goths* de Vulcanius. 3° *De rebus Gothorum*, Bâle, 1531, in-fol. 4° *Romanæ vetustatis fragmenta in Augusta Vindelicorum*, Mayence, 1528, in-fol.

* PEY (Jean), ecclésiastique instruit et zélé, après avoir été curé dans le diocèse de Toulon, fut pourvu d'un canonicat de l'église métropolitaine de Paris. Obligé d'émigrer à la révolution, il se retira en Flandre, puis en Allemagne. Il est connu par un grand nombre d'écrits, dont les pricipaux sont : 1° *Vérité de la religion chrétienne prouvée à un déiste*, 1770, 2 vol.; 2° *Le Philosophe catéchiste*, ou *Entretien sur la religion entre le comte de *** et le chevalier de ***, 1779, in-12; 3° *Observations sur la théologie de Lyon*, intitulée : *Institutiones theologicæ, etc. Lugduni, fratres Perisse*, 1784; 1785, in-8; 4° *Le Sage dans la solitude*, imité d'*Young*, 1787, in-8; 6° *De l'autorité des deux puissances*, Strasbourg et Liége, 1781, 3 vol. in-8; Strasbourg et Bruxelles, 1788, 2 vol. in-8. C'est le plus connu des ouvrages de l'abbé Pey, qui y réfute par des raisons solides les allégations des ennemis de l'autorité de l'Eglise. 6° *La loi de nature développée et perfectionnée par la loi évangélique*, Paris, 1789, in-8; 7° *Le Philosophe chrétien considérant les grandeurs de Dieu dans ses attributs et dans les mystères de la religion*, Louvain, 1793, in-8; 8° *Lettre pastorale du prince de Saxe, Venceslas, archevêque de Trèves, à son Eglise d'Augsbourg, traduite de l'allemand*, Paris, 1782, in-12; 9° *De la tolérance chrétienne, opposée au tolérantisme philosophique*; 10° *Dévouement du chrétien à la sainte Vierge*. L'abbé Pey mourut à Constance en 1797. L'assemblée du clergé de 1775 avait donné des éloges à son zèle et à son talent.

* PEYRARD (François), professeur de mathématiques spéciales au Lycée Buonaparte, et bibliothécaire de l'école polytechnique, naquit vers 1760 à Vial, dans la commune de St.-Victor-Malescourt (Haute-Loire). Après avoir acquis quelque réputation dans les sciences par son érudition, il tomba, par suite d'une

mauvaise conduite, dans la plus dégoûtante abjection, et mourut à l'hôpital St.-Louis à Paris le 3 octobre 1822. Il a publié : 1° *de la Nature et de ses lois*, 4° édition, 1794, in-18. 2° *Cours de mathématiques à l'usage de la marine et de l'artillerie, par Bezout, édition revue et augmentée par F. Peyrard*, 1798-99, 4 vol. in-8. Il y a eu 4 éditions originales de ce cours, indépendamment des éditions des diverses parties appropriées aux différentes professions, et plusieurs contrefaçons, particulièrement de l'*Arithmétique* qui a eu un grand nombre d'éditions. 3° *Poésies complètes d'Horace, traduites par Batteux et F. Peyrard, avec le texte en regard*, Paris, 1803, 2 vol. in-12; 4° *de la Supériorité de la femme au dessus de l'homme*, par H. Corneille Agrippa, avec un commentaire par M. Roetitg, Paris, 1803, in-12; 5° *Alphabet français*, 1805, in-8; 6° les *OEuvres d'Archimède, traduites littéralement, avec un commentaire, précédées de sa vie et de l'analyse de ses ouvrages*, Paris, 1807, in-4, fig.; 2° édition, 1808, 2 vol. in-8, revue par Delambre qui y a joint un *Mémoire sur l'arithmétique des Grecs*. C'est la seule édition complète qui existe en français des *œuvres* du plus grand géomètre de l'antiquité. 7° *Statistique géométrique démontrée à la manière d'Archimède*, Paris, 1812, in-8; 8° les *OEuvres d'Euclide en grec, en latin et en français, d'après un manuscrit très ancien qui était resté inconnu jusqu'à nos jours*, ouvrage approuvé par l'académie des Sciences, Paris, 1814-18, 3 vol. in-4, fig. Peyrard avait déjà donné, en 1804, une traduction littérale des élémens de géométrie, suivis d'un traité du cercle, du cylindre, etc. 1 vol. in-8. 9° *Les Principes fondamentaux de l'arithmétique, suivis des règles nécessaires au commerce et à la banque*, 3° édition, Paris, 1822, in-8. Il a laissé en manuscrit une traduction des *Coniques d'Apollonius de Perge*, qui a obtenu l'approbation de l'académie des Sciences.

PEYRAT (Guillaume du), d'abord substitut du procureur-général, ensuite prêtre et trésorier de la Sainte-Chapelle à Paris, mourut en 1645. On a de lui : 1° l'*Histoire de la Chapelle* des rois de France, 1645, in-fol.; 2° des *Essais poétiques*, 1633, in-12 : beaucoup moins estimés que l'ouvrage précédent, qui est savant et curieux.

PEYRE (Jacques d'AUZOLLES, sieur de la), gentilhomme auvergnat, né en 1571, fut secrétaire du duc de Montpensier, et mourut en 1642. Il s'était appliqué particulièrement à la chronologie; et comme elle n'était pas encore fort débrouillée, ses ouvrages en ce genre, quoique pleins d'inexactitudes et bizarrement intitulés, passèrent pour des chefs-d'œuvre aux yeux des ignorans. Parmi plusieurs rêveries, il soutenait que les impostures recueillies par Annius de Viterbe (et plus anciennes que lui) pouvaient être justifiées; qu'on pourrait ne donner à l'année que 364 jours, afin qu'elle commençât toujours par un samedi. Il eut des disputes assez vives avec le savant Père Petau, qu'il accabla d'injures. Ses productions ne méritent pas d'être citées, à l'exception de l'*Anti-Babau*, Paris, 1632, in-8, moins à cause de sa bonté que de sa singularité. Cependant on fit frapper une médaille en son honneur, avec le titre de *Prince des chronologistes*.

* PEYRE (Marie-Joseph), architecte du roi et membre de l'académie royale d'architecture, né à Paris en 1737, cultiva l'art auquel il dut son illustration avec tant de zèle et de succès qu'il fut envoyé à Rome en qualité de pensionnaire du roi. Après avoir étudié en Italie les monumens antiques, il se fit remarquer par la hardiesse de ses conceptions, et par le stile ferme et raisonné de ses plans; et, lorsqu'il fut encore plus avancé dans son art, il contribua à opérer une révolution analogue à celle que Vien effectua dans la peinture. En 1765, Peyre publia un volume in-folio contenant ses *OEuvres d'architecture*. On y remarque ses plans d'un palais pour les académies, d'un autre palais pour un souverain et celui d'une église cathédrale : quoique ses projets ne soient pas exempts des

défauts que l'on reproche au siècle de Louis XV, on y rencontre l'empreinte du génie qui se révèle par un stile élevé, une habile disposition des plans et une grande pureté dans l'emploi des différens ordres. Cet ouvrage a eu une seconde édition en 1795, in-folio. Le monument le plus important qui nous reste de ce célèbre architecte est le *théâtre de l'Odéon*, à Paris. On a aussi de lui une *Dissertation sur la distribution des anciens comparée aux modernes*. Peyre mourut à Choisy-le-Roi en 1785.

* PEYRE (Antoine-François), surnommé *le Jeune*, pour le distinguer du précédent qui était son frère, naquit à Paris le 5 avril 1739. Il étudia d'abord la peinture, et particulièrement la perspective, et il acquit, dans cette branche importante de l'art, une connaissance assez profonde, comme le prouvent les dessins suivans qui ornent le musée royal : l'*Intérieur de la basilique de St.-Pierre, la Vue de la coupole et du baldaquin éclairés par la croix lumineuse du vendredi saint*, une autre *Vue de la colonnade au moment de la procession de la Fête-Dieu*. Cependant les succès de son frère le décidèrent à embrasser l'architecture : il brilla dans tous les concours ; et il obtint enfin le grand prix qui lui valut la pension de Rome en 1763. Il y cultiva avec ardeur l'art qu'il avait définitivement embrassé, sans négliger celui qu'il avait suivi en premier lieu, et il revint à Paris, remportant dans son portefeuille tous les beaux modèles, et dans son esprit toutes les raisons de leurs beautés. Il fut nommé successivement contrôleur des bâtimens du roi à Fontainebleau et à Saint-Germain. Il fit construire dans cette dernière ville deux petites églises, dont les connaisseurs admirent la bonne ordonnance et la justesse des proportions; mais ce qui contribua particulièrement à le faire connaître, c'est le choix que l'académie d'architecture fit de lui pour l'envoyer à Coblentz construire le palais de l'électeur de Trèves, qui avait demandé à la France un architecte habile. Le palais qu'il s'agissait de construire avait été commencé sur un plan vicieux et beaucoup trop vaste : les constructions étaient déjà hors de terre, il aurait été convenable de tout détruire; mais il vint à bout, en se servant des constructions déjà faites, de corriger les vices du plan, d'en diminuer l'étendue, d'en restreindre considérablement les dépenses, et d'y ajouter de nouvelles beautés. Le succès qu'il obtint dans cette entreprise, quoique en pays étranger, lui fit une grande réputation en France: Retiré à Fontainebleau, pendant les momens les plus orageux de la révolution, il s'efforça de soustraire à la fureur des sicaires divers objets d'arts, particulièrement les bronzes qui embellissaient cette résidence royale. C'en était assez pour le rendre suspect : il fut détenu au château, que l'on avait changé en une maison de force, et il ne recouvra sa liberté qu'après le 9 thermidor. Depuis, il fut nommé successivement membre de l'Institut, du conseil des bâtimens civils, de l'administration des hospices, et il mourut le 7 mars 1823. M. Quatremère de Quincy a prononcé son *Eloge*. *Voyez* le *Moniteur* du 26 janvier 1824. Mahul l'a reproduit presque en entier dans le tome 4 de son *Annuaire nécrologique*. On a de cet architecte : 1° *Restauration du Panthéon français; compte rendu, etc.*, 1799, in-4; 2° *OEuvres d'architecture d'Antoine Peyre*, Paris, Didot, 1819-20, in-folio, et plusieurs *Mémoires* dans la collection de ceux de l'Institut. Il a été l'éditeur d'une 2e édition des *OEuvres* de son frère *Marie-Joseph Peyre*, ancien architecte du roi, Paris, 1795, in-folio. On a publié : *Notice de tableaux, dessins, gouaches, etc., composant le cabinet et la bibliothèque de feu M. Peyre*, Paris, 1823, in-8 de 20 pages.

PEYRÈRE (Isaac de la), né en 1594, à Bordeaux, de parens protestans, entra au service du prince de Condé, auquel il plut par la singularité de son esprit. Il s'imagina, en lisant le chap. V de l'*Epître aux Romains* de saint Paul, qu'Adam n'était pas le premier homme. Pour prouver cette opinion extravagante, il mit au jour, en 1655, un livre impri-

mé en Hollande, in-4 et in-12 sous ce titre : *Præadamitæ, sive Exercitatio super versibus* 12, 13, 14 *capitis* 5, *Epistolæ Pauli ad Romanos.* Cet ouvrage fut condamné aux flammes à Paris, et l'auteur mis en prison à Bruxelles, à la sollicitation de l'archevêque de Malines. Le prince de Condé ayant obtenu sa liberté, il passa à Rome en 1656, et y abjura, entre les mains du pape Alexandre VII, le calvinisme et le préadamisme. On croit que sa conversion ne fut pas sincère, du moins par rapport à cette dernière hérésie. Il est certain qu'il avait envie d'être chef de secte. Son livre décèle son ambition; il y flatte les juifs, et les appelle à son école. De retour à Paris, malgré les instances que lui avait faites le pontife pour le retenir à Rome, il rentra chez le prince de Condé en qualité de bibliothécaire. Quelque temps après, il se retira au séminaire des Vertus à Aubervilliers, près de Paris, où il mourut en 1676, à 82 ans, après avoir reçu les sacremens de l'Eglise. On rapporte néanmoins qu'ayant été pressé, à l'article de la mort, de rétracter son opinion sur les préadamites, il répondit : *Hi quæcumque ignorant, blasphemant.* On le soupçonna toute sa vie de n'être attaché à aucune religion, moins peut-être par corruption de cœur que par vanité et par bizarrerie d'esprit. Il avait des connaissances, et il écrivait assez bien en latin. Outre l'ouvrage déja cité, on a de lui 1° un traité aussi singulier que rare, intitulé : *Du rappel des Juifs*, 1643, in-8; 2° une *Relation du Groënland*, 1647, in-8; 3° celle *de l'Islande*, 1663, in-8, aussi intéressante; 4° une *Lettre à Philotime*, 1658, in-8, dans laquelle il expose les raisons de son abjuration et de sa rétractation, etc. Son ouvrage *Præadamitæ* a été solidement réfuté par le Prieur. (*Voyez ce nom.*) Un poète lui fit cette épitaphe, rapportée par *Moréri* :

La Peyrère ici gît, ce bon Israélite,
Huguenot, Catholique, enfin Préadamite :
Quatre religions lui plurent à la fois;
Et son indifférence était si peu commune,
Qu'après quatre-vingts ans qu'il eut à faire un choix,
Le bon homme partit, et n'en choisit pas une.

PEYRÈRE (Abraham), frère du précédent, avocat au parlement de Bordeaux, est auteur d'un recueil des *Décisions du parlement de Bordeaux*, dont la dernière édition est de 1725, in-fol.

* PEYRILHE (Bernard), médecin de Paris, né en 1735 à Perpignan, mort dans la même ville en 1804, fut professeur de matière médicale à la faculté de Paris, et membre de plusieurs sociétés savantes. On lui doit le tome 2 de l'*Histoire de chirurgie, depuis son origine jusqu'à nos jours*, Paris, 1774-80, 2 vol. in-4, fig. ouvrage plein d'érudition et qui suppose beaucoup de recherches. Le tome premier avait été publié par Dujardin ; le 3ᵉ vol. que Peyrilhe avait composé seul est resté inédit. Sue a donné l'énumération de tous ses ouvrages.

* PEYRON (Jean-François-Pierre), peintre, né à Aix en Provence, en 1744, étudia d'abord les ouvrages du Poussin, quoiqu'ils fussent discrédités depuis longtemps dans l'école française. Le grand prix qu'il remporta en 1773, par un tableau représentant la *Mort de Sénèque*, lui fit beaucoup de réputation : ce tableau était une protestation éclatante contre le mauvais goût qui régnait alors. Peyron résolut de marcher d'un pas ferme sur les traces de Vien qui avait commencé une réforme, et il contribua, par ses leçons, comme par ses ouvrages, à ramener la peinture à l'imitation de l'antique, c'est-à dire de la nature. Chacun sait que David a eu la gloire d'achever cette révolution et de devenir le chef d'une école nouvelle. Ce grand peintre, en assistant aux funérailles de Peyron, fit son éloge d'un seul mot : *Peyron*, dit-il, *m'a ouvert les yeux.* Sa mort arriva le 20 janvier 1815. Il avait été admis à l'académie de peinture en 1783, nommé directeur de la manufacture des Gobelins en 1785, et chargé de plusieurs travaux importans pour le roi. Il avait tout perdu à la révolution, et dès lors il ne fit que languir jusqu'à sa mort. Ses principaux tableaux sont : un *Cimon qui se dévoue à la prison pour en retirer et faire inhumer le corps de son père*, et *Paul Emile s'indignant de l'humiliation où se réduit Persée*,

qui se prosterne à ses pieds. Ces deux tableaux se trouvent au musée royal. On estime aussi une *Mort de Socrate*, un des meilleurs tableaux de notre temps, qui décore aujourd'hui une des salles du palais des députés. Sa composition est sage, raisonnée, quelquefois un peu trop méthodique, mais toujours pleine d'intérêt. Ce qui le distingue principalement, c'est la transparence et la suavité de ses teintes, la fermeté, la vivacité de sa touche. Dans ses derniers tableaux, ses chairs sont un peu violettes; mais les lumières sont toujours habilement ménagées. Peyron a aussi gravé neuf pièces à l'eau forte, dont quatre d'après ses propres dessins, quatre d'après le Poussin et une d'après Raphaël. Cette dernière retrace une première pensée de la grande Sainte-Famille.

* PEYRON (Jean-François), frère du précédent, né à Aix le 4 octobre 1748, était commissaire des colonies, lorsqu'il mourut à Goudelour le 18 août 1784. Il avait été auparavant secrétaire d'ambassade à Bruxelles, et secrétaire de M. de Bussy gouverneur de Pondichéry. Il a traduit plusieurs ouvrages de l'anglais : 1° les *Méditations d'Hervey*, avec Letourneur, 1770, in-8, souvent réimprimées; 2° *Lettres d'un Persan en Angleterre, à son ami à Ispahan*, ou *Nouvelles Lettres persannes* (de Littleton), 1770, in-12; 3° *le Fourbe*, comédie en 5 actes et en prose, de Congrève, 1775, in-8; 4° *Choix de lettres du lord Chesterfield à son fils*, 1776, in-12; 5° *Jeux de Calliope*, ou *Collection de poèmes anglais, italiens, allemands et espagnols*, 1776, in-12. On a encore de lui : *Essais sur l'Espagne, et voyage fait en* 1777 *et* 1778, *où l'on traite des mœurs, du caractère, des monumens, du commerce, du théâtre et des tribunaux particuliers à ce royaume*, Genève, 1780, 2 vol. in-8, contrefait sous ce titre : *Voyage en Espagne pendant* 1777 *et* 1778, 1782, 2 vol. in-8.

PEYRONIE (François Gigot de la), né à Montpellier, en 1678, exerça long temps la chirurgie à Paris, avec un succès distingué, qui lui mérita la place de premier chirurgien du roi. (Le roi lui accorda peu de temps après les lettres de noblesse et la charge de maître d'hôtel ordinaire de la reine. Il guérit le Dauphin d'un dépôt survenu à la joue; ce qui lui fit obtenir le titre de gentilhomme de la chambre.) Il profita de sa faveur auprès de Louis XV pour procurer à son art des honneurs qui animassent à le cultiver, et des établissemens qui servissent à l'étendre. L'académie royale de chirurgie à Paris fut fondée par ses soins en 1731, éclairée par ses lumières, et encouragée par ses bienfaits. A sa mort, arrivée à Versailles en 1747, il fit des legs considérables à la communauté des chirurgiens de Paris, et à celle de Montpellier. (La Peyronie était membre de l'académie des Sciences. M. Briot, de Besançon, a fait son *Eloge* en 1820, in-8.)

* PEYROT (Jean-Claude), prieur-curé de Pradinas, et poète rouerguois, né à Milhau en 1709, s'adonna à la poésie et à la musique d'église. Il débuta par quatre *Sonnets* en l'honneur de la Vierge, lesquels lui méritèrent trois prix et un accessit à l'académie de Toulouse. Il obtint encore trois autres prix pour son *Combat pastoral*, qui portait pour titre *Amuser et instruire;* son poème sur le commerce, et une *Eglogue* ayant pour titre l'*Esprit de contradiction*. Tous les ouvrages que nous venons de citer sont écrits en français; mais après ce dernier il ne composa plus qu'en patois, où il acquit de nouveaux succès, et devint, pour ainsi dire, le *Théocrite* du Rouergue, ainsi que Gaultier et Goudouli l'avaient été du Languedoc. On a recueilli plusieurs de ses *OEuvres* sous ce titre : *OEuvres patoises et françaises de Claude Peyrot, ancien prieur de Pradinas*, dans lesquelles on trouve les *Quatre saisons*, ou *les Géorgiques patoises*, suivies de plusieurs pièces fugitives, etc. Milhau, 1810, 1 vol. in-8, 3e édit. Les *Quatre saisons* sont l'ouvrage le plus remarquable de ce recueil, qui contient en outre une *Ode* sur la maladie de Louis XV à Metz, des *Epîtres*, des *Complimens*, des *Bouts-Rimés*, etc. L'abbé Peyrot se retira pendant la révolution au village de

Paillas, où il vécut dans la retraite jusqu'à sa mort, arrivée en 1795, âgé de 86 ans.

PEYSSONNEL (Charles de), né à Marseille en 1700, sut allier le commerce avec l'érudition. Il mérita, par son intelligence dans le négoce, la place de secrétaire de l'ambassade de France à Constantinople, puis celle de consul à Smyrne, qu'il remplit avec beaucoup de désintéressement et à l'avantage des commerçans. Ses connaissances dans les antiquités lui ouvrirent les portes de l'académie des Inscriptions. Les *Mémoires* qu'il présenta à cette société, et en particulier sa *Dissertation sur les rois du Bosphore*, prouvent combien il était digne d'y être agrégé. Il mourut en 1757. Il contribua avec son frère à créer une académie à Marville.

* PEYSSONEL (Louis-Charles), fils du précédent, né à Marseille en 1727, fut, comme son père, consul-général à Smyrne, et associé-correspondant de l'académie des Inscriptions et belles-lettres. Il mourut à Smryne en 1790. On a de lui plusieurs ouvrages curieux et piquans : 1° *Observations historiques et géographiques sur les peuples barbares qui ont habité les bords du Danube et du Pont-Euxin*, 1765, in-4; 2° *Traité sur le commerce de la mer Noire*, 1787, 2 vol. in-8 ; 3° *Examen du livre intitulé :* Considérations sur la guerre actuelle des Turcs, par Volney, 1788, in-8 ; 4° *Situation politique de la France, et ses rapports actuels avec toutes les puissances de l'Europe*, 1789; nouvelle édition, augmentée, 1792 ; 5° *Discours sur l'alliance de la France avec les Suisses et les Grisons*, 1790, in-8.

PEZAI ou PEZAY (Alexandre-Frédéric-Jacques MASSON, marquis de), né à Versailles en 1741, s'attacha d'abord à la littérature, et entra ensuite dans le service. Il devint capitaine de dragons, donna des leçons de tactique à Louis XVI, fut nommé inspecteur-général des garde-côtes, et quelque temps après exilé dans sa terre (1), où il mourut en 1777. Il a donné quelques poésies dans le genre érotique, et quantité de pièces fugitives répandues dans l'*Almanach des Muses ;* elles sont incorrectes et quelquefois trop libres. Nous avons encore de lui : 1° une *Traduction* de Catulle, peu estimée ; 2° *Les Soirées helvétiennes*, *alsaciennes et franc-Comtoises*, in-8, 1770, écrites avec trop de négligence; 3° *La Rosière de Salency*, pastorale en trois actes ; 4° les *Campagnes de Maillebois*, 3 vol. in-4, et un vol. de cartes. (*Voyez* MAILLEBOIS.) On a recueilli en 1791 plusieurs de ces écrits, sous le titre d'*OEuvres agréables et morales*, Paris, 1791, 2 vol. in-12, où se trouve une notice de sa *Vie*, qui, malgré le ton d'éloge qui y règne, ne laisse pas d'avoir un air aventurier. C'était un esprit léger, inquiet, irritable. Les philosophes de cette époque le regardaient comme un des leurs. (Il était en correspondance avec Voltaire, et fréquentait J. J. Rousseau, qui lui lut ses *Confessions*. *Voyez* le *Journ. hist. et litt.* 1er novembre 1791, p. 343.)

(1) Il s'attira cette disgrâce par son indiscrétion, la hauteur de ses manières, et l'air d'une mystérieuse importance qu'il se donnait, et par lequel il trahit une partie du secret et de ses liaisons avec le roi.

PEZENAS (Esprit), né à Avignon en 1692, se fit jésuite, s'appliqua particulièrement à l'étude des mathématiques, et fut nommé, en 1728, professeur royal d'hydrographie et de physique à Marseille, emploi qu'il remplit avec distinction jusqu'en 1749. L'astronomie devint son occupation favorite. Après l'extinction de son ordre, il se retira dans sa patrie, oùil mourut le 4 février 1776. Sa douceur, son honnêteté, le firent autant aimer, que ses connaissances variées et ses vertus religieuses le firent estimer. On a de lui un grand nombre d'ouvrages : 1° *Elémens du pilotage*, 1733 et 1754, in-8; 2° *Pratique du pilotage*, 1741 et 1749, in-8, Avignon, 1778 ; 4° *Astronomie des marins*, 1766, in-8. On a aussi de lui beaucoup de traductions bien faites, entre autres du *Traité des fluxions* de Maclaurin, des *Elémens d'Algèbre* du même, du *Microscope* de Backer, du *Cours complet d'optique*, de Smith, 1767, 2 vol. in-4 ; du *Dictionnaire des arts et des sciences*, de Dyche, 1756, 2 vol. in-4 ; du *Cours de physique expéri-*

mentale, de Desaguliers, 1751, 2 vol. in-4, etc.

PEZRON (le Père Paul), né à Hennebon en Bretagne, l'an 1639, se fit bernardin dans l'abbaye de Prières en 1661. Il fut reçu docteur de Sorbonne en 1682, et régenta ensuite au collége des bernardins à Paris avec autant de zèle que de succès. Son ordre lui confia plusieurs emplois honorables, dans lesquels il fit paraître beaucoup d'amour pour la discipline monastique. En 1697, il fut nommé abbé de la Charmoie; mais son amour pour l'étude l'engagea à donner, en 1703, la démission de son abbaye, dont il ne se réserva rien. Il s'enferma alors plus que jamais dans son cabinet, et s'y livra au travail le plus assidu et le plus constant. Ses occupations affaiblirent sa santé, et il mourut à Chessi en 1706, à 67 ans. La nature l'avait doué d'une mémoire prodigieuse et d'une ardeur infatigable. Son érudition était profonde; mais elle n'était pas toujours appuyée sur des fondemens solides. Parmi les conjectures dont ses ouvrages sont remplis, il y en a quelques-unes d'heureuses, et beaucoup plus de hasardées. On a de lui: 1° un Traité intitulé l'*Antiquité des temps rétablie*, 1687, in-4. L'auteur entreprend de soutenir la chronologie du texte des Septante, contre celle du texte hébreu de la Bible; il donne au monde plus d'ancienneté qu'aucun autre chronologiste avant lui; 2° un gros vol. in-4, 1691, intitulé: *Défense de l'antiquité des temps*, contre les PP. Martianay et Le Quien, qui avaient attaqué cet ouvrage par des raisons solides; 3° *Essai d'un commentaire sur les prophètes*, 1693, in-12; il est littéral et historique, et il jette de grandes lumières sur l'histoire des rois de Juda et d'Israël. Il y entreprend d'arranger et d'expliquer les prophéties selon l'ordre chronologique. 4° *L'Histoire évangélique confirmée par la judaïque et la romaine*, 1696, 2 vol. in-12: ouvrage savant, et qui forme une espèce de démonstration historique du christianisme, puisée dans des sources que ses ennemis ne peuvent récuser. On y trouve tout ce que l'histoire profane fournit de plus curieux et de plus utile, pour appuyer et pour éclaircir la partie historique de l'Evangile. Le Père de Colonia et M. Lardner (*voyez* ces noms) ont en partie rempli le même but. 5° *De l'antiquité de la nation et de la langue des Celtes, autrement appelés Gaulois*, etc., 1703, in-8; livre plein de recherches.

PFAFF (Jean-Christophe), théologien luthérien, né en 1631 à Tfule-Lingen, dans le duché de Wurtemberg, enseigna la théologie à Tubingen avec réputation, et y mourut en 1720. On a de lui: 1° une *Dissertation sur les passages de l'ancien Testament allégués dans le nouveau*, savante, quoique d'une critique qui pourrait être quelquefois plus exacte; un recueil de *Controverses*, accueilli par ceux de son parti, ainsi que quelques autres ouvrages empreints du même esprit.

PFAFF (Christophe-Matthieu), fils du précédent, professeur en théologie, et chancelier de l'université de Tubingen, né à Stuttgard en 1686, est auteur de plusieurs ouvrages en latin, entre autres: *Institutiones theologicæ*, 1716 et 1721, 2 vol. in-8. On lui doit l'édition du *Fragmenta anecdota sancti Irenæi*, grec et latin. La liste complète de ses ouvrages occupe une feuille d'impression dans les ouvrages allemands.

PFANNER (Tobie), né à Augsbourg en 1641, d'un conseiller du comté d'Oëttengen, fut secrétaire des archives du duc de Saxe-Gotha, et chargé d'instruire dans l'histoire et dans la politique les princes Ernest et Jean-Ernest. La manière dont il remplit ces emplois le fit nommer, en 1686, conseiller de toute la branche Ernestine. Il était si versé dans les affaires, qu'on l'appelait *les Archives vivantes de la maison de Saxe*. Ce savant mourut à Gotha, en 1717. Ses principaux ouvrages sont: 1° l'*Histoire de la paix de Westphalie*; l'édition de Gotha, 1697, in-8, est la meilleure: cette histoire a été effacée par celle du Père Bougeant; 2° l'*Histoire des assemblées de* 1652, 1653 et 1654, Weimar, 1694, in-8; 3° un *Traité des princes d'Alle-*

magne; 4° la *Théologie des païens*; 5° un *Traité du principe de la foi historique*, etc. Tous ces ouvrages sont écrits en latin avec assez peu d'élégance; mais ils sont faits avec soin.

PFEFFEL (Jean-André), graveur d'Augsbourg, né vers 1690, mort depuis quelques années, se fit connaître par son intelligence dans le dessin et par la délicatesse de son burin. Il fut chargé des planches d'un ouvrage très considérable, intitulé : *La Physique sacrée*, qui parut en 1725. Ce livre est recherché des curieux pour la beauté des figures. Il contient 750 gravures en taille-douce, faite sur le plan et les dessins de Pfeffel, et exécutées sous ses yeux par les plus habiles graveurs de son temps. (*Voyez* SCHEUCHZER Jean-Jacques.) — Il ne faut pas le confondre avec un PFEFFEL (Christian-Frédéric), né en 1726 et mort en 1807, dont nous avons un *Abrégé de l'histoire et du droit public d'Allemagne*, et dont la seconde édition a paru à Paris, 1776, 2 vol. in-4, 1777, 2 vol. in-8; ouvrage plein de vues lestes et fausses, fruit d'une partialité qui a plus d'un objet. La première édition était moins défectueuse. *Voyez* le *Journ. hist. et litt.* 1er décembre 1777, p. 482.

* PFEFFEL (Gottlieb-Conrad), littérateur allemand, né à Colmar en 1736, dirigea depuis 1773 jusqu'à 1792, avec son ami Lersé, une maison d'éducation sous le nom d'*école militaire* pour les jeunes protestans : la révolution ayant détruit cet établissement, Pfeffel se livra entièrement à la littérature, jusqu'à sa mort arrivée à Colmar en 1809. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Essais poétiques*, 1761, in-8, en 3 parties, Bâle, 1789, 1790; Vienne, 1791; Francfort et Leipsick, 1796, et Tubingue, 1802-10, 10 vol. in-8. On y trouve des épigrammes, de petits contes, des odes, des épîtres et des fables. Ces dernières, narrées avec facilité, offrent une lecture agréable. 2° *Amusemens dramatiques*, traduits ou plutôt imités du français, contenant environ 25 tragédies ou comédies en 5 collections, Francfort, 1765, 66, 67, 70, 74; 3° *Hochets dramatiques*, Strasbourg, 1769, faits pour ses enfans et ceux de ses amis; 4° *Principes du droit naturel*, Colmar, 1781 (en français); 5° *Magasin historique pour la raison et le cœur*, 2 vol. in-8, Strasbourg, 1792, en français et en allemand. Il a été aussi un des traducteurs de la *Géographie de Busching*. Méhée de la Touche a traduit en français : *Contes, Nouvelles et autres pièces posthumes*, de Pfeffel, 1825, 2 vol. in-12. On a encore en français : *Collection des contes et nouvelles de Pfeffel*, traduits de l'allemand, Paris, 1825, 7 vol. in-12, et *dix Nouvelles, par Pfeffel*, 1826, 4 vol. in-12.

* PFEFFEL (Christian-Frédéric), frère du précédent, naquit à Colmar en 1726. Après avoir fait d'excellentes études et perfectionné son éducation par des voyages, il succéda en 1768 à son père dans la place de jurisconsulte du roi de France en Alsace et de stettmestre de Colmar : après avoir rempli plusieurs fonctions diplomatiques pour les cours de France, de Saxe et de Deux-Ponts, il mourut en 1807. Nous avons de lui : 1° *Abrégé chronologique de l'histoire et du droit public d'Allemagne*, 1776, 2 vol. in-4, 1777, 2 vol. in-8; 2° *Recherches historiques concernant les droits du pape sur la ville et l'état d'Avignon, avec pièces justificatives*, Paris, 1768, in-8; 3° *Etat de la Pologne avec un abrégé de son droit public et les nouvelles constitutions*, etc., ibid., 1770, un volume in-12.

PFEFFERCORN (Jean), fameux juif, natif de Cologne, se donna long-temps pour le Messie parmi ceux de sa nation; ensuite s'étant fait chrétien, il tâcha de persuader à l'empereur Maximilien de faire brûler tous les livres hébreux, à l'exception de la Bible, « parce » que, disait-il, ils contiennent des » blasphèmes, de la magie, et autres » choses aussi dangereuses. » L'empereur publia, en 1510, un édit conforme à la demande de Pfeffercorn. Reuchlin, par ses écrits et ses discours, tâcha d'empêcher l'exécution de cet édit. Pfeffercorn composa le *Miroir manuel*, pour soutenir son sentiment; Reuchlin y opposa

le *Miroir oculaire*, qui fut condamné par les théologiens de Cologne, par la faculté de théologie de Paris, et par le Père Hochstrat, dominicain, inquisiteur de la foi. (*Voyez* REUCHLIN.) Pfeffercorn vivait encore en 1517. Outre le *Miroir manuel*, écrit en allemand, on a encore de lui : 1° *Narratio de ratione celebrandi Pascha apud Judæos*; 2° *De abolendis scriptis Judæorum*, *etc.*

PFEIFFER (Auguste), savant orientaliste allemand, naquit à Lawembourg en 1640. Il tomba, à l'âge de 5 ans, du haut d'une maison. Il se fracassa tellement la tête par cette chute, qu'on le releva pour mort, et qu'on se disposait à l'ensevelir; mais sa sœur, en cousant le drap mortuaire autour du petit corps, le piqua dans un des doigts, et s'apercevant qu'il l'avait retiré, elle le rendit à la vie par le secours de la médecine. On le mit aux études, et dans peu de temps il se rendit très habile dans les langues orientales. Il les professa à Wittemberg, à Leipsich et en différens autres lieux, et fut appelé à Lubeck en 1690, pour y être surintendant des églises. C'est dans cette ville qu'il finit ses jours en 1698. On a de lui un grand nombre d'ouvrages de critique sacrée et de philosophie, en latin et en allemand. Les principaux de ceux du premier genre sont : 1° *Pansophia mosaica*; 2° *Critica sacra*, Dresde, 1680, in-8; 3° *De Mazora*; 4° *De Trihæresi Judæorum*; 5° *Sciagraphia systematis antiquitatum hebræarum*; 6° *Dubia vexata Scripturæ sacræ*; 7° *Decas electa exercitationum biblicarum*; 8° *Antichiliasmus*; 9° *Thesaurus hermeneuticus*; 10. *Decades duæ, de antiquis Judæorum ritibus*; 11° *Specimen antiquitatum sacrarum*. Tous ses ouvrages de philosophie ont été imprimés à Utrecht, en 2 vol. in-4. Ses livres d'érudition sont assez recherchés.

* PFEIFFER (Jean-Frédéric), économiste allemand, né en 1718 à Berlin, servit d'abord dans l'armée prussienne, et fut ensuite commissaire des guerres, puis conseiller de guerre et des domaines. A la paix, le roi de Prusse le chargea des établissemens projetés pour la Marche électorale, et environ 150 villages et établissemens ruraux ou industriels s'élevèrent sous son inspection. Il avait été élevé à la charge de conseiller intime; mais une accusation de concussion au sujet de fournitures de bois, lui occasiona quelques désagrémens, et lui fit prendre la résolution de quitter sa patrie. Il trouva de l'emploi auprès de plusieurs petits princes de l'empire; mais il y renonça bientôt pour se livrer tout entier à l'économie publique, et visiter les diverses contrées de l'Europe. Il est mort le 5 mars 1787, à Mayence, où il avait accepté la chaire des sciences économiques. Ses principaux ouvrages sont : 1° *la Culture de la soie en Allemagne*, Berlin, 1748, in-8; 2° *Précis de toutes les sciences économiques*, Manheim, 1770-78, 4 vol. in-4; 3° *Histoire de la houille et de la tourbe*, 1774, in-8; 4° *Secret d'améliorer la houille et la tourbe*, 1777, in-8, traduit en français, avec l'ouvrage précédent, Paris, 1787, in-8; 5° *Projets d'améliorations et idées franches sur plusieurs objets concernant les subsistances, la population et l'économie politique en Allemagne*, Francfort, 1777, 2 vol. in-8; 6° *Précis de la vraie et de la fausse politique*, Berlin, 1778, 2 vol. in-8; 7° *Science naturelle de la police*, Francfort, 1779, 2 vol. in-8; 8° l'*Antiphysiocrate*, ou *Examen détaillé du prétendu système physiocratique*, Francfort, 1780, in-8; 9° *les Manufactures et les fabriques d'Allemagne dans leur état actuel, avec des observations sur les moyens de les perfectionner*, 1780, 2 vol. in-8; 10° *Principes de la science financière*, Francfort, 1781; 11° *Principes de la science forestière*, 1781, in-8; 12° *Examen critique d'écrits remarquables de ce siècle sur l'économie politique, les finances, la police*, Francfort, 1781, 6 vol. in-8; 13° *Principes de l'économie générale*, 1782-83, 2 vol. in-8; 14° *Examen des jets d'amélioration pour la félicité publique et les puissances de l'Allemagne*, Francfort, 1786; 15° *Principes et règles de l'économie politique*, publiés par Mores, Mayence, 1787.

PFIFFER ou PFYFFER (Louis), né à Lucerne en 1530 d'une famille féconde en grands capitaines, porta de bonne heure les armes au service de la France. Capitaine dans le régiment suisse de Tauman, il en fut nommé colonel en 1562, après la bataille de Dreux, où il s'était signalé par son activité et sa bravoure. (Il montra le même courage en Piémont, aux siéges de Volpiano et de Monte Cavallo; en Picardie, contre les Espagnols.) La paix ayant fait réformer son régiment, Pfiffer fut fait lieutenant de la compagnie des cent gardes suisses de Charles IX, qui le créa chevalier. Il amena, en 1567, un corps de 6000 Suisses au service de ce prince. Ce fut avec ce corps, dont il était colonel, qu'il sauva la vie à ce monarque, qu'il fit conduire dans un bataillon carré de Meaux à Paris, malgré tous les efforts de l'armée du prince de Condé, qui assaillit son petit corps de tous côtés. Au moment de l'attaque, Pfiffer mit les genoux à terre, et fit sa prière; après quoi cette citadelle ambulante s'achemina vers Paris, renversant tout ce qui s'opposait à son passage. Cette journée, appelée *la Retraite de Meaux*, a immortalisé le nom de ce héros. Il continua de servir Charles IX par son courage et par son crédit auprès de ses compatriotes: crédit qui lui fit donner le surnom de *Roi des Suisses*. Il contribua avec son régiment, en 1569, à fixer la victoire de Moncontour contre les huguenots. Pfiffer se déclara ouvertement pour la ligue, et engagea les cantons catholiques à l'aider puissamment. Il mourut dans sa patrie en 1594, à 64 ans, avoyer, c'est-à-dire premier chef du canton de Lucerne: charge que son zèle patriotique, sa grandeur d'âme et ses autres qualités lui avaient méritée. (*Voyez* l'*Histoire des officiers suisses*, par l'abbé Girard.)

PFLUG (Jules), *Phlugius*, évêque de Naümbourg, né en 1510 d'une famille distinguée, fut d'abord chanoine de Mayence, puis de Zeits. Il entra par son mérite dans le conseil des empereurs Charles Quint et Ferdinand Ier. Ce dernier prince s'en rapportait ordinairement à lui dans les affaires les plus difficiles. Pflug ayant été élevé sur le siége de Naümbourg, en fut expulsé par ses ennemis le même jour de son élection; mais il fut rétabli avec beaucoup de distinction six ans après par Charles-Quint. Il fut un des trois théologiens que l'empereur choisit pour dresser le projet de l'*Interim* en 1548, travail qu'il condamna ensuite; et présida aux diètes de Ratisbonne au nom de Charles-Quint. Il se signala surtout par ses ouvrages de controverse sur les dogmes attaqués par Luther. Ses livres sont pour la plupart en latin. Il en a fait aussi quelques-uns en allemand. On estime principalement: 1° une *Exposition des cérémonies de la messe*; 2° un *Traité de la réforme chrétienne*; 3° un *Avis aux ecclésiastiques*. Ce savant et pieux évêque mourut en 1594, à 74 ans.

* PFLUGUER (Marc-Adam-Daniel), agronome, né en 1777 à Morges, dans le canton de Vaud, s'occupa toute sa vie de l'agriculture. Il cultivait lui-même ses propriétés, et en même temps il étudiait la théorie de cet art. Il quitta de bonne heure son pays natal pour venir se fixer à Paris, où il est mort dans le mois de mars 1824. On a de lui les ouvrages suivans: 1° *Cours d'agriculture-pratique, divisé par ordre de matière*, ou l'*Art de bien cultiver la terre*, 1809, 2 vol. in-8; 2° les *Amusemens du Parnasse* ou *Mélanges de poésies légères*, 1810, in-18; 3° *Manuel d'instruction morale*, 1811, in-12; 4° *Cours d'étude à l'usage de la jeunesse*, Paris, 1811-1812; 5° *Maison des champs* ou *Manuel du cultivateur*, avec des gravures en taille-douce, Paris, 1819, 4 vol. in-8.

PFOCHEN (Sébastien), est connu par une dissertation publiée en 1629, sur le stile du nouveau Testament, dans laquelle il prétend que le texte grec est d'une élocution aussi pure que celle des meilleurs écrivains de la Grèce. Gataker attaqua cette assertion et lui opposa *De novi Testamenti stilo dissertatio*, où il montre les hébraïsmes dont le texte grec abonde; mais sa critique est quelquefois exorbitante et tombe à faux.

PHACÉE, fils de Romélias, général de l'armée de Phacéias, roi d'Israël, conspira contre son maître, le tua dans son palais, et se fit proclamer roi, l'an 759 avant J. C. Il régna 20 ans, et suivit les traces de Jéroboam, qui avait fait pécher Israël. Dieu, irrité contre les crimes d'Achaz, qui régnait alors en Judée, y envoya Razin, roi de Syrie, et Phacée, qui vinrent mettre le siége devant Jérusalem. Mais ils furent contraints de s'en retourner dans leurs états, Dieu les ayant envoyés pour châtier son peuple, et non pour le perdre. Cependant Achaz, au lieu de reconnaître ce bienfait de Dieu, ayant immolé aux dieux du roi d'Assyrie, qui était venu à son secours, attira de nouveau la malédiction du ciel sur son royaume, selon la prophétie d'Isaïe (cap. 7). Phacée fit une nouvelle irruption dans le royaume de Juda, et le réduisit à l'extrémité. Il tailla en pièces l'armée d'Achaz, lui tua en un jour 120,000 combattans, et au défaut de soldats, qu'il avait tous tués ou dissipés, il conduisit enchaînés à sa suite 200,000 tant femmes que filles et jeunes enfans, qu'il destinait à l'esclavage, et revint à Samarie chargé de dépouilles. Mais sur le chemin, le prophète Obed vint faire de vives réprimandes aux Israélites des excès qu'ils avaient commis contre leurs frères, et leur persuada de renvoyer à Juda tous les captifs qu'ils emmenaient. Phacée fut détrôné par Osée, un de ses sujets, qui lui ôta la couronne et la vie, l'an 739 avant J. C.

PHACEIAS, fils et successeur de Manahem, roi d'Israël, imita l'impiété de ses pères, et fut tué par Phacée, dans son palais de Samarie, l'an 759 avant J. C.

PHAINUS, ancien astronome grec du 5e siècle avant J. C., natif d'Elide, faisait ses observations auprès d'Athènes, et fut le maître de Méton. Il est regardé comme le premier qui découvrit le temps du solstice.

PHALARIS, tyran d'Agrigente, en Sicile, se signala par sa cruauté. (Il était originaire de Crète, et jouissait d'une grande fortune. Ses vues ambitieuses le firent exiler d'Astapylée, sa patrie ; il vint à Agrigente où ses largesses lui gagnèrent les premiers citoyens de la ville, dont il s'empara pendant les réjouissances d'une fête.) Cet événement eut lieu l'an 571 avant J. C. Il parut d'abord juste et modéré ; mais ensuite quelques séditions lui ayant fait craindre de perdre le pouvoir, il chercha tous les moyens de tourmenter les citoyens. Pérille, artiste cruellement industrieux, seconda la fureur de Phalaris, en inventant un taureau d'airain. Le malheureux qu'on y renfermait, consumé par l'ardeur du feu qu'on y allumait dessous, jetait des cris de rage, qui, sortant de cette horrible machine, ressemblaient aux mugissemens d'un bœuf. L'auteur de cette cruelle invention en ayant demandé la récompense, Phalaris le fit brûler le premier dans le ventre du taureau. (Eusèbe et quelques auteurs assurent que Phalaris, indigné de l'invention atroce de Pérille, ne voulut pas en faire usage, et la relégua dans le temple d'Apollon.) Enfin les Agrigentins se révoltèrent, et y brûlèrent Phalaris lui-même, l'an 561 avant J. C. Nous avons des *Lettres*, sous le nom d'*Albaris*, à ce tyran, avec les réponses ; mais elles sont supposées. Léon Arétin les fit imprimer à Trévise, in-4, 1471, et y joignit sa traduction latine. Elles l'avaient déjà été en Sorbonne l'année d'auparavant, in-4. (Nous en avons une autre édition à Oxford, 1718, in-8 ; et une traduction française par Gruget, 1550, par Granger, in-8, par le général Beauvais, 1797, in-12, et 1803, par Bénaben.)

PHALEG, fils d'Héber et père de Reu, naquit cent deux ans après le déluge, cinquante avant la construction de la tour de Babel, et la même année que se fit la division de la terre d'Eden entre les onze enfans de Chanaan, au préjudice des enfans de Sem. C'est en mémoire de cette division, si on en croit Bonfrerius, qu'il reçut le nom de Phaleg. Torniellus, dans ses Annales, à l'an 1931, est d'un autre sentiment, et rapporte le nom de Phaleg à la division des langues, qui se fit lors de la construction de la tour de Babel, où se forma la multitude et la diversité des idiômes qui

composèrent, dans la suite, le langage des nations : diversité que des physiologues ont regardée comme tenant au plan de la Providence, et que des hommes à système ont vainement proposé de réformer par une langue universelle. *Voy.* LEIBNITZ.) Les grammairiens ont observé que le seul mot Sac avait subsisté et subsistait encore dans toutes les langues : « Ce qui » vient sans doute, dit un critique ingénu » et agréable, de ce que la seule chose » que les insensés constructeurs de la » tour devaient comprendre, et dans la» quelle ils devaient être d'accord, était » de prendre leur sac et de s'en aller. »

PHALÉRÉUS. *Voyez* DÉMÉTRIUS de Phalère.

PHALÉSIUS (Hubert). *Voy.* LUCAS Brugensis.

PHARAMOND est le nom que la plupart des historiens donnent au premier roi de France. On dit qu'il régna à Trèves et sur une partie de la France, vers 420, et que Clodion, son fils, lui succéda ; mais ce que l'on raconte de ces deux princes est très incertain. Plusieurs critiques prétendent que les Francs ont eu des rois avant Pharamond, et que Constantin en fit mourir deux, après les avoir défaits. Quoi qu'il en soit, on attribue communément à Pharamond l'institution de la fameuse *loi salique*. C'est un recueil de réglemens, sur toutes sortes de matières, dans lequel il est dit qu'*aucune partie de l'héritage ne doit venir aux femmes*. De là la loi fondamentale qui les exclut de la succession à la couronne en France. Dans le temps de la ligue, on prétendait que la religion catholique était aussi essentielle à la succession au trône que la loi salique : prétention que les guerres civiles n'ont pas éclaircie. Il est certain qu'à ne considérer que la nature des choses, la première de ces conditions est aussi grave pour le moins et aussi importante que l'autre. Un écrivain fameux de ce siècle a fortement établi cette observation. *Voyez* HENRI IV.

PHARAON, signifie *roi* dans l'ancienne langue des Egyptiens. Plusieurs souverains d'Egypte ont porté ce nom. On distingue 1° celui qui régnait lorsque Abraham fut contraint par la famine de revenir en Egypte. —Le second occupait le trône lorsque Joseph, amené par des marchands israélites, fut établi intendant de toute l'Egypte. Ce que l'Ecriture nous en apprend donne l'idée d'un prince modéré et juste.—Le troisième Pharaon est celui qui, oubliant les services de Joseph, persécuta les Israélites. C'est lui et le suivant, à ce que l'on croit communément, qui bâtirent les pyramides. Si cependant ces pyramides étaient des greniers publics, comme quelques savans l'ont pensé, il est naturel de les rapporter au règne précédent. (*Voyez* le *Journal hist. et litt.*, 1er décembre 1790, page 529.)—Le quatrième est celui à qui Moïse et Aaron demandèrent la permission d'aller avec le peuple sacrifier dans le désert, et qui, par son obstination, attira tant de fléaux sur l'Egypte ; fléaux dont l'Ecriture, tant dans l'*Exode* que dans les *Psaumes* et les livres sapientiaux, rapporte les effrayans détails, et dont les historiens profanes ont aussi conservé la mémoire. Diodore et Hérodote font mention de l'état humiliant où l'Egypte fut réduite pendant 400 ans, après les prodiges opérés par Moïse.—Le cinquième régnait du temps de David.—Le sixième fut beau-père de Salomon, qui épousa sa fille, mariage dont la conformité aux lois hébraïques et aux vues de Dieu est encore un problème pour ceux qui prennent dans un autre sens quelques passages des livres saints, qui semblent y être relatifs.—Le septième était Pharaon Sesac, qui donna asile à Jéroboam, et fit la guerre à Roboam.—Le huitième, Pharaon Sua.—Le neuvième, Néchao. — Et le dixième est Ophra ou Apriès (*voyez* ce nom).

PHARÈS, fils du patriarche Juda et de sa bru Thamar. Lorsqu'il vint au monde, Zara, son frère jumeau, présenta le premier son bras ; mais ensuite il le retira, pour laisser naître Pharès son frère qui, par ce moyen, devint l'aîné. C'est un des ancêtres de Jésus-Christ, comme l'on voit au premier chapitre de saint Matthieu. Et c'est pour cela que l'Ecriture rapporte les circonstances de sa naissance et sa primogéniture.

PHARNACE II, fils de Mithridate, roi de Pont, fit révolter l'armée contre son père, qui se tua de désespoir, l'an 64 avant Jésus-Christ. Il cultiva l'amitié des Romains, et demeura neutre dans la guerre de César et de Pompée. César, voulant qu'il se décidât, tourna ses armes contre lui, l'an 47 avant Jésus-Christ, et le vainquit avec tant de célérité, qu'il écrivit à un de ses amis : *Veni, vidi, vici.*

PHASSUR, prêtre, fils d'Emmer, était un de ces prophètes du mensonge qui amusaient les peuples par leurs flatteuses prédictions. Ayant entendu Jérémie prédire divers malheurs contre Jérusalem, il le frappa et le fit charger de chaînes. Le lendemain Phassur ayant fait délier le prophète, celui-ci lui prédit qu'il serait emmené captif à Babylone avec tous ceux qui demeuraient en sa maison, et qu'il y mourrait lui et tous amis. *Jérémie*, 20. — Il ne faut pas le confondre avec PHASSUR fils de Melchias, qui demanda la mort du même prophète, et le fit mettre au fond d'un puits. *Jérémie*, 38.

PHÉBADE ou FITADE (Saint), *Fitadius*, évêque d'Agen, que les habitans du pays nomment *saint Fiari*. Il se fit un nom en réfutant la confession de foi que les ariens avaient publiée à Sirmich en 358, par un *Traité* qui est cité par saint Jérôme, et que nous avons dans la *Bibliothèque des Pères*, tom. 4, pag. 400. On y remarque beaucoup de justesse et de solidité dans les raisonnemens. Les subtilités et les équivoques des ariens y sont dévoilées, et la doctrine catholique y est défendue avec force. Il assista au concile de Rimini en 359, et y soutint le parti orthodoxe avec saint Servais de Tongres; mais, surpris par les ariens, et entraîné par l'amour de la paix, il signa une confession de foi catholique en apparence. Il connut depuis sa faute; et il témoigna par une rétractation publique, qu'il n'avait eu dessein que de détruire l'erreur, et non d'y souscrire. Saint Phébade se trouva au concile de Paris en 360, à celui de Valence en 374, et à celui de Saragosse en 380. Il vivait encore en 392; mais il était mort en 400, après plus de 40 ans de travaux dans l'épiscopat. D. Rivet lui attribue un savant *Traité* contre le concile de Rimini. On en trouve une traduction grecque parmi les discours de saint Grégoire de Nazianze. C'est le 49ᵉ discours de ce Père.

PHÉDON, philosophe grec, natif d'Elée, fut enlevé par des corsaires et vendu à des marchands. Socrate, touché par sa physionomie douce et spirituelle, le racheta. Après la mort de son bienfaiteur, dont il reçut le dernier soupir, Phédon se retira à Elée, et devint chef de la secte éléatique. Sa philosophie se bornait à quelques froides moralités, sans aucune sanction et sans effet. Platon a donné à son dialogue sur l'*Immortalité de l'âme*, le nom de *Phédon*.

PHÈDRE (Julius), affranchi d'Auguste, né en Macédoine, écrivait sous Tibère. Il fut persécuté par Séjan, lâche ministre d'un prince barbare. Cet homme injuste croyait apercevoir sa satire dans les éloges que Phèdre fait de la vertu. Ce poète s'est fait un nom immortel par cinq livres de *Fables* en vers ïambes auxquels il a donné lui-même le nom de *Fables ésopiennes*, parce que Esope est l'inventeur de ce genre d'apologue, et que Phèdre l'a pris pour modèle. Nous n'avons rien dans l'antiquité de plus accompli que les fables de Phèdre pour le genre simple. Il plaît par sa douce élégance, par le choix de ses expressions, par l'heureux tour de ses vers; il instruit par ses ingénieuses moralités qui sont autant de miroirs où l'homme voit ses qualités et ses défauts. La Fontaine conte avec moins de précision et de justesse; mais, inférieur à Phèdre dans ce point, il le surpasse dans beaucoup d'autres. Sa poésie est plus vive, plus enjouée, plus variée et plus remplie de ces grâces légères et de ces ornemens délicats qui s'accordent avec l'aimable simplicité de la nature. Les fables de Phèdre sont restées longtemps dans l'obscurité; François Pithou leur redonna la lumière, en les tirant de la bibliothèque de Saint-Remi de Reims, ou, suivant d'autres, de celle de Saint-Benoît-sur-Loire. Un critique paradoxal, Pierre Scriverius a prétendu qu'on attribuait mal à propos à Phèdre les fables

qui portent son nom. Quoique cette opinion ne soit guère propre à prendre quelque consistance, le Père Desbillons s'est donné la peine de la réfuter dans une *Dissertation* qu'il a publiée avec l'édition qu'il a donnée de ce fabuliste, Manheim, 1786, réimprimée en 1807. Le Père Brotier en a publié une autre, aussi très estimée, en 1785. Sacy a donné une bonne traduction de Phèdre, sous le nom de Saint-Aubin. L'abbé Lallemant en a publié une nouvelle en 1778, in-8, avec un Catalogue raisonné des différentes éditions de cet auteur. (L'abbé Paul en a donné une en 1805, et plus récemment on en a publié plusieurs avec trente-six fables qu'on a découvertes dans la bibliothèque de Naples, mais que les savans ne regardent pas comme l'ouvrage de Phèdre. La dernière et la meilleure édition des *Fables* de Phèdre est celle de M. Joly, Paris, 1813, in-8. M. A. de Saint-Cric les a *traduites* et publiées, Paris, 1823. Une nouvelle traduction par M. l'abbé Beuzelin l'emporte sur toutes les autres.)

* PHELIPPEAUX (Jean), docteur en théologie et chanoine de Troyes, naquit à Angers. Bossuet, l'ayant entendu disculer dans une thèse soutenue à la Sorbonne, conçut de lui l'idée la plus avantageuse, et chercha à se l'attacher. Il lui confia l'éducation de son neveu, l'abbé Bossuet. Phelippeaux l'accompagna dans ses voyages en Italie. Ils étaient tous deux à Rome lorsqu'on y traita l'affaire de Fénélon au sujet du livre des *Maximes des Saints*, et ce fut d'après l'invitation de Bossuet qu'ils restèrent pour la voir terminer et même pour la suivre. A son retour, il fut nommé official et grand-vicaire de l'évêché de Meaux. Il mourut dans un âge très avancé, en 1708. On a publié de lui les ouvrages suivans : 1° *Discours en forme de méditations sur le sermon de Jésus-Christ sur la montagne*, Paris, 1730, in-12 ; 2° *Relation de l'origine, des progrès et de la condamnation du quiétisme*, qui ne parut qu'en 1732 et 1733, in-8, deux parties sans nom d'auteur ni d'imprimeur, l'auteur ayant recommandé de ne la faire paraître que 20 ans après sa mort. Cet ouvrage, qui, suivant M. le cardinal de Bausset, décèle la partialité la plus marquée et l'acharnement le plus odieux contre Fénélon, fut flétri par un arrêt du conseil, et condamné au feu. On trouve encore plusieurs *Lettres* de Phelippeaux dans la Correspondance sur le quiétisme, insérées parmi les *OEuvres de Bossuet*. Ce même théologien a laissé en manuscrit une *Chronique des évêques de Meaux*. On a aussi de lui des *Méditations*.

* PHELIPPEAUX (A. LE PICARD DE), officier d'artillerie, né en 1768 d'une ancienne famille du Poitou, fut élevé à l'école militaire de Pont-le-Voy, et passa, en 1783, à celle de Paris, où il eut Buonaparte pour condisciple. Phelippeaux s'y distingua par son aptitude, et l'emporta même dans les concours sur celui qui devait maîtriser l'Europe pendant près d'un quart de siècle. En quittant l'école, en 1785, il entra dans le régiment d'artillerie de Besançon, comme lieutenant en second. Il se trouvait à Paris en juillet 1789, et il y commandait une des batteries qui devaient dissiper les attroupemens formés sur la place Louis XV, si le baron de Bezenvel eût fait son devoir. Dès 1791, il émigra avec un grand nombre de ses camarades, et fit la campagne de 1792, sous les ordres des princes français. Après le licenciement, il passa à l'armée de Condé, où il servit, en 1793 et 1794, dans la compagnie noble d'artillerie; enfin, en 1795, il rentra en France pour y organiser une insurrection royaliste dans les provinces du centre, et il leva un corps à la tête duquel il s'empara de la ville de Sancerre, et livra plusieurs combats où il eut l'avantage : il se maintint même quelque temps dans le Berry ; mais bientôt ne se trouvant plus en état de résister aux forces dirigées contre lui, il fut contraint de se cacher avec plusieurs autres chefs royalistes. Dénoncé, arrêté et conduit à Bourges, il trouva, par le secours d'une de ses parentes, les moyens de s'évader, et vint à Paris. Peu après, il conçut et exécuta le projet de délivrer sir Sidney-Smith, officier supérieur de la marine anglaise, détenu au Temple. Celui-ci lui en

témoigna sa reconnaissance, en le faisant nommer colonel au service de l'Angleterre, et l'emmena avec lui dans une expédition dont il était chargé sur la Méditerranée. Phelippeaux eut part à tous ses succès, et fut chargé des travaux de défense de la place de Saint-Jean-d'Acre, assiégée par Buonaparte. Quoique les fortifications de cette ville fussent vieilles et délabrées, et qu'il n'eût pas un nombre suffisant d'hommes pour les soutenir, il parvint, par ses bonnes dispositions, à forcer l'armée française de lever le siége, le 20 mai 1799, après soixante-un jours de tranchée ouverte. Epuisé de fatigues, il mourut peu de jours après, à l'âge de 31 ans. Cet officier, doué d'un esprit vif et pénétrant, unissait la résolution et l'activité à la prudence. Il est probable, dit un biographe, que s'il eût vécu, l'expérience et l'habitude d'un grand commandement auraient mûri son talent naturel, et qu'il aurait parcouru avec gloire une carrière dans laquelle la fortune ne lui a permis de faire que le premier pas.

PHÉLYPEAUX. *Voyez* PONTCHARTRAIN.

PHÉLYPEAUX (Louis-Balthasar), fils de François Phélypeaux, seigneur d'Herbaut, montra de bonne heure du goût pour la vertu et pour les lettres. Nommé chanoine de Notre-Dame de Paris en 1694, et agent général du clergé en 1697, il fut placé sur le siége épiscopal de Riez en 1713. Son nom et son mérite pouvaient lui procurer un évêché plus considérable et plus voisin de la cour; il se contenta de celui que la Providence lui avait donné. Il fit le bonheur de ses diocésains, fonda un collége, un hôpital, un séminaire, s'attacha les indigens, pensionna les prêtres infirmes, les pauvres gentilshommes et les veuves des officiers : tout cela se fit dans l'obscurité, sans faste, sans orgueil; ce qui ajoute beaucoup au mérite de sa bienfaisance, surtout dans un siècle où le peu de bien qui se fait, se fait par ostentation et avec parade. Il eut d'ailleurs toutes les vertus épiscopales, et il instruisit son clergé, sans faire étalage de ses lumières. Il mourut en 1751, dans un âge avancé.

PHÉLYPEAUX D'HERBAUT (Georges-Louis), archevêque de Bourges, se distingua autant par l'activité de son zèle que par ses immenses charités. Un de ses prédécesseurs avait fondé un établissement bien précieux, puisqu'il était destiné à servir de retraite aux curés vieux et infirmes. Lorsque Phélypeaux parvint au siége de Bourges, cet établissement n'avait que 4,500 liv. de revenu : il le porta à 20,000 liv. Il fonda plusieurs colléges dans les principales villes de son diocèse, institua des bureaux de charité, et parvint à détruire ou du moins à diminuer considérablement la mendicité. Il se faisait un devoir d'instruire son peuple par lui-même, tant dans les villes que dans les campagnes. On raconte divers traits de son éloquence vraiment pastorale. Un jour qu'il faisait une exhortation aux catholiques dans une des villes de son diocèse, la vue d'une multitude de protestans qui étaient venus l'entendre enflamme sa sollicitude. Il dirige son discours vers ses auditeurs inattendus, leur expose les raisons qui doivent faire le plus d'impression sur eux, leur représente que leurs pères se faisaient une gloire d'être les enfans de cette même Eglise, dont rien n'aurait dû les séparer. « Leurs cendres, s'écria-t-il, reposent » dans ce temple où vous voilà réunis; » elles accusent votre erreur et s'élèvent » contre votre schisme. Tous ces tombeaux parlent, vous entendez leurs » voix; ils vous crient : *Pourquoi êtes-* » *vous infidèles à la croyance de vos* » *aïeux? Pourquoi vous êtes-vous dérobés à la sainte autorité de cette Eglise* » *antique, dont les pasteurs remontent* » *par une succession non interrompue* » *jusqu'au berceau du christianisme?* » *Cette Eglise mère avait béni nos mariages; elle avait imprimé sur le front* » *de nos fils, dont vous tenez le jour,* » *le sceau de la famille de Jésus-Christ;* » *elle vous parle encore dans ce moment* » *par l'organe de votre pontife, écoutez-* » *le*...... Oui, je suis votre pasteur » (reprit l'éloquent évêque avec une vivacité de sentiment qui fit fondre en larmes tout l'auditoire); « et vous refusez d'être

» mes enfans ; je serai votre père malgré » vous : je le suis par l'autorité de mon » ministère; cette autorité est celle de » Jésus-Christ même, qui m'a été confiée » par l'imposition des mains des anciens » du presbytère, qui l'avaient reçue des » anciens, en remontant jusqu'aux apô- » tres et au Fils de Dieu, dont les mains » divines ont commencé cette chaîne de » consécrations solennelles, qui est ve- » nue, tout indigne que je suis, reposer » sur ma tête : votre mépris de ma puis- » sance paternelle ne peut me l'ôter. Je » suis votre père au nom de Dieu : celui » de qui vient toute paternité, au ciel et » sur la terre, m'en donne sur vous les » droits sacrés; ils sont, s'il est possible, » plus inviolables que ceux de la nature. » Mais si je suis votre père de droit divin, » ah ! mes enfans, je sens que je le suis » encore par le droit de mon cœur; mes » sentimens vous embrassent en dépit de » vous-mêmes : ne vous refusez pas à ma » tendresse ; j'ai l'émulation de votre » bonheur, vos âmes sont enchaînées à » la mienne. Je donnerai ma vie avec » joie (ô mon Dieu, vous en êtes té- » moin!) pour ramener dans les voies » du salut mes enfans qui s'égarent. » Il mourut à Paris le 23 septembre 1787. M. Blin de Sainmore a fait son *Eloge historique*, et M. l'abbé Fauchet son *Eloge funèbre*, dans lequel il y a de très beaux passages, et en même temps beaucoup d'idées mesquines et puériles, et, ce qui est digne d'une censure plus grave, des allures de la philosophie du jour (1).

PHENENNA, 2e femme d'Elcana, père de Samuel, avait plusieurs enfans ; et, loin d'en remercier Dieu, elle insultait Anne, et la raillait de ce que le Seigneur l'avait rendue stérile. Mais Dieu ayant exaucé les prières de l'affligée, elle enfanta Samuel, et Phénenna fut humiliée. Le cantique qu'Anne prononça à ce sujet est un des plus touchans de l'Ecriture sainte.

PHÉRÉCRATE, poète comique grec, était contemporain de Platon et d'Aristophane. (Il vivait vers l'an 420 avant J. C.) A l'exemple des anciens comiques, qui introduisaient sur le théâtre, non des personnes imaginaires, mais des personnages actuellement vivans, il joua ses contemporains. Mais il n'abusa point de la licence qui régnait alors sur la scène, et se fit une loi de ne jamais diffamer personne. On lui attribue 23 *Homélies*, dont il ne nous reste que des fragmens, recueillis par Hertélius et par Grotius, d'après lesquels on ne prend pas une idée avantageuse de l'auteur. On dit qu'il inventa l'espèce de vers appelés de son nom *phérécratiens*. Ils étaient composés des trois derniers pieds du vers hexamètre, et le premier de ces trois pieds était toujours un spondée. Ce vers d'Horace, par exemple, *Quamvis pontica pinus*, est un vers *phérécratien*. On trouve dans Plutarque un fragment de ce poète sur la musique des Grecs, qui a été discuté par M. Barette, de l'académie des Inscriptions. *Voyez* le tome 15e de la *Collection* de cette compagnie.

PHÉRÉCYDE, philosophe de l'île de Scyros, vers l'an 560 avant J. C., fut l'élève de Pittacus. Il passe pour avoir été le premier de tous les philosophes qui a écrit sur des choses naturelles et sur l'essence des dieux. Il fut aussi le premier, dit-on, qui soutint l'opinion que « les animaux sont de pures machi- » nes. » (*Voy.* PEREIRA-GOMEZ.) Il fut le maître de Pythagore, qui l'aima comme son père. Le disciple, ayant appris que Phérécyde était dangereusement malade dans l'île de Délos, s'embarqua aussitôt, et se rendit à l'île, où il fit donner tous les secours nécessaires à ce vieillard, et ne ménagea rien de ce qui pouvait lui rétablir la santé. Le grand âge enfin, et la violence de la maladie, ayant rendu tous les remèdes inutiles, il repartit, dit-on, pour l'Italie. Mais tout cela est fort incertain ; car on donne d'autres causes à sa mort : selon les uns, il fut dévoré par la vermine ; selon d'autres, il se tua en se précipitant du haut du mont Corycius, lorsqu'il allait à Delphes. Presque toutes les morts de ces anciens sages sont

(1) Il y a aussi de ce prélat une autre oraison funèbre, par M. l'abbé Saint-Jon, supérieure en bien des points, l'exorde surtout, à celle de Fauchet. On n'en parla point dans le temps, parce qu'elle n'était que chrétienne.

marquées au coin de la folie. On peut voir dans les *Mémoires de l'académie de Berlin*, année 1747, une *Dissertation* curieuse, traduite du latin de J.-Ph. Hein, sur la vie, les ouvrages et les sentimens de cet ancien philosophe, l'un des premiers entre les Grecs qui aient écrit en prose.

PHÉRÉCYDE, historien, natif de Léros, et surnommé l'*Athénien*, florissait vers l'an 480 avant J. C. Il avait composé l'*Histoire de l'Attique;* mais cet ouvrage n'est point parvenu jusqu'à nous. Il n'en reste que des fragmens, qui ont été publiés avec ceux d'Acusilas.

PHIDIAS, sculpteur d'Athènes vers l'an 448 avant J. C., avait fait une étude particulière de ce qui avait rapport à son talent. Il possédait assez bien l'optique, science qui lui fut utile dans une occasion remarquable. Alcamène et lui furent chargés de faire chacun une *Minerve*, afin qu'on pût choisir la plus belle pour la placer sur une colonne. La statue d'Alcamène, vue de près, avait un beau fini qui gagna tous les suffrages, tandis que celle de Phidias ne paraissait, en quelque sorte, qu'ébauchée. Mais le travail recherché du premier disparut lorsque la statue fut élevée au lieu de sa destination. Celle de Phidias, au contraire, fit tout son effet, et frappa les spectateurs par un air de grandeur et de majesté qu'on ne pouvait se lasser d'admirer. Ce fut lui qui, après la bataille de Marathon, travailla sur un bloc de marbre que les Perses, dans l'espérance de la victoire, avaient apporté pour ériger un trophée. Il fit une *Némésis*, déesse qui avait pour fonction d'humilier les hommes superbes. On chargea encore Phidias de faire la *Minerve*, qu'on plaça dans le fameux temple appelé le *Parthénon*. Cette statue avait vingt-six coudées de haut; elle était d'or et d'ivoire, mais c'était l'art qui en faisait le principal mérite. Son *Jupiter Olympien* fut encore plus admiré. Cependant les deux chevaux de Monte-Cavallo, à Rome, qu'on dit être de lui, continuellement copiés et gravés, font l'admiration des connaisseurs, non moins que ceux du Capitole, qu'on attribue à un autre artiste grec. La *Vénus* de Médicis, le Gladiateur, l'*Apollon* du Belvédère, le *Laocoon*, la *Chèvre Amalthée*, sont un témoignage du talent des sculpteurs de la Grèce qu'on a essayé en vain d'égaler. Suivant l'opinion du célèbre antiquaire Visconti, l'art statuaire a touché à ses bornes dans le siècle de Périclès. On peut consulter un *Mémoire* de ce savant, Paris, 1818.

PHILANDER, PHILANDRIER ou FILANDRIER, plus connu sous le nom de (Guillaume), né à Châtillon-sur-Seine en 1505, fut appelé à Rhodez par Georges d'Armagnac, alors évêque de cette ville et depuis cardinal. Philander s'acquit l'estime et l'amitié de ce prélat, protecteur des savans, et le suivit dans son ambassade à Venise. A son retour, il fût fait chanoine de Rhodez et archidiacre de la cathédrale. Il mourut à Toulouse en 1565, à 60 ans, dans un voyage qu'il fit pour voir son Mécène, George d'Armagnac, qui en était devenu archevêque. On a de lui : 1° un *Commentaire* sur Vitruve, dont la meilleure édition est celle de Lyon en 1552; 2° un *Commentaire* sur une partie de *Quintilien*.

PHILASTRE, *Philastrius*, évêque de Brescia en Italie, vers 374, se trouva au concile d'Aquilée avec saint Ambroise, en 381, fit connaissance à Milan avec saint Augustin, et mourut le 18 juillet 387. On a de lui un livre des *hérésies*, dans lequel il prend quelquefois pour erreur ce qui ne l'est pas, selon la remarque de Bellarmin. Cet ouvrage, écrit d'un stile bas et rampant, se trouve dans la *Bibliothèque des Pères*. On en a une édition séparée, Hambourg, 1721, in-8, et Brescia, 1738, in-folio.

PHILÉ (Manuel), auteur grec du 14e siècle, dont il nous reste un *Poème* en vers ïambiques sur la *propriété des animaux*. La meilleure édition de cet ouvrage est celle de Paw, Utrecht, 1730, in-4. Il est dédié à Michel Paléologue le jeune, empereur de Constantinople, sous lequel il vivait

PHILÉLEUTHÈRE. *Voyez* BENTLEY.

PHILELPHE (François), né à Tolen-

tin en 1398, étudia à Padoue les humanités avec succès. A l'âge de 18 ans, il fut chargé de professer l'éloquence. Ses talens le firent appeler à Venise. La république lui accorda des lettres de citoyen, et le nomma secrétaire du baile à Constantinople. Philelphe profita de cet emploi pour se perfectionner dans la langue grecque, et passa à Constantinople en 1419. Il épousa Théodora, fille du savant Emmanuel Chrysoloras, et apprit insensiblement de sa femme toute la douceur et la finesse du grec. S'étant fait connaître à l'empereur Jean Paléologue, ce prince l'envoya à l'empereur Sigismond, pour implorer son secours contre les Turcs. Philelphe enseigna ensuite à Venise, à Florence, à Sienne, à Bologne et à Milan, avec une réputation extraordinaire. Il se piquait tellement de savoir les lois de la grammaire, que disputant un jour sur une syllabe avec un philosophe grec nommé Timothée, il offrit de payer 100 écus au cas qu'il eût tort, à condition qu'il disposerait de la barbe de son adversaire si l'avantage lui était adjugé. Philelphe ayant gagné fit raser impitoyablement la barbe à Timothée, quelques offres que pût lui faire celui-ci pour éviter cet affront. A la présomption Philelphe joignait une inconstance, une inquiétude, une prodigalité, qui semèrent sa vie d'épines. Il la termina à Florence en 1481, à 83 ans. On fut obligé de vendre les meubles de sa chambre et les ustensiles de sa cuisine pour payer ses funérailles. C'est sans fondement qu'on l'accuse d'avoir privé le public du livre de Cicéron intitulé *De gloria*, et de se l'être attribué en le refondant dans ses ouvrages. On a de lui : 1° des *Odes* et des *Poésies*, 1488, in-4, et 1497, in-fol.; 2° des *Discours*, Venise, 1492, in-fol.; 3° des *Dialogues*, des *Satires*, Milan, 1476, in-fol.; Venise, 1502, in-4; et Paris, 1508, in-4; 4° un grand nombre d'autres ouvrages en latin, en vers et en prose. Les plus connus sont les Traités *De morali disciplina; De exilio; De jocis et seriis*, les mêmes que ses *Epigrammes;* et ses deux livres, *Conviviorum*, ou *des repas*, pleins d'érudition. Toutes ses *OEuvres*, réimprimées à Bâle en 1739, in-fol., montrent beaucoup de savoir, des vues sages, un stile pur et facile. Le recueil de ses *Lettres*, de l'édition de Venise, 1502, in-fol., est peu commun. — Marius PHILELPHE, son fils, mort un an avant son père, a aussi laissé des *Poésies*.

PHILÉMON, poète comique grec, était fils de Damon et contemporain de Ménandre. Il l'emporta souvent sur ce poète, moins par son mérite que par les intrigues de ses amis. Plaute a imité sa comédie du *Marchand*. On dit qu'il mourut de rire en voyant son âne manger des figues. Il avait alors environ 97 ans. Il avait composé 97 comédies.—PHILÉMON le jeune, son fils, composa aussi 54 *Comédies* dont il nous reste des fragmens considérables, recueillis par Grotius. Ils prouvent qu'il n'était pas un poète du premier rang. Il florissait vers l'an 274 avant J. C.

PHILÉMON (Saint), homme riche de la ville de Colosses, fut converti à la foi chrétienne par Epaphras, disciple de saint Paul. Sa maison était une retraite pour les fidèles. Sa femme Appia et lui étaient la bonne odeur de la ville par leurs vertus, et la ressource de tous les malheureux par leurs libéralités. Onésime, esclave de Philémon, l'ayant volé, s'enfuit à Rome, où saint Paul l'instruisit de la religion et lui donna le baptême. L'apôtre le renvoya ensuite à son maître, auquel il le recommanda par une lettre qui est un modèle d'éloquence persuasive. (*Voyez* ONÉSIME.) Les Grecs rapportent plusieurs particularités de la vie et de la mort de Philémon qui sont plus qu'incertaines. Ils le font martyriser à Colosses avec sa femme, dans une émeute populaire. Les Latins et les Grecs célèbrent leurs fêtes le 22 novembre.

PHILÉTAS, poète et grammairien grec, de Cos, précepteur de Ptolémée Philadelphe, composa des *Elégies*, des *Epigrammes* et d'autres ouvrages qui ne sont pas parvenus jusqu'à nous. Ovide et Properce l'ont célébré dans leurs poésies, comme un des meilleurs poètes de son siècle.

PHILÉTUS, hérétique du premier siè-

cle, qui, sans nier formellement la résurrection, soutenait qu'elle était déjà opérée, et qu'elle n'était que le passage du péché à la grâce. C'est de lui que parle saint Paul dans sa seconde épître à Timothée: *Ex quibus est Hymenæus et Philetus..., dicentes resurrectionem esse jam factam, et subverterunt quorumdam fidem.*

* PHILIBERT (Emmanuel-Robert de), ecclésiastique, né le 25 mars 1717 à Toulouse, a publié les *Annales de la société des Jésuites*, 1764-1765, 4 vol. in-4. Cet historien est mort vers la fin du 18e siècle.

* PHILIDOR (François-André DANICAN dit), compositeur de musique, naquit à Dreux en 1726. Il vint très jeune à Versailles, où il fut admis en qualité de page à la chapelle du roi. Après y avoir appris son art, il se fixa à Paris, où il donna des leçons, et composa quelques motets. Il ne s'était pas encore fait connaître comme habile musicien, lorsque étant très fort aux échecs, il parcourut la Hollande, l'Allemagne et l'Angleterre, pour s'y mesurer avec les plus habiles joueurs. Son voyage lui servit aussi à former son goût musical; ainsi, il mit en musique l'*Ode* célèbre de Dryden en l'honneur d'Alexandre, et cet ouvrage qu'il fit à Londres, lui mérita les éloges des connaisseurs. De retour à Paris, il donna son opéra d'*Ernelinde*, qui commença sa réputation. Il composa pour l'Opéra-Comique *le Maréchal ferrant*, *Tom-Jones*, *le Bûcheron*, *le Sorcier*, *Sancho Pança*, *les Femmes vengées*, *le Soldat magicien*, etc., et donna à l'Opéra *Bélisaire*, *Persée*, *Ernelinde*. Philidor est un des premiers compositeurs français qui introduisirent sur nos théâtres le goût de la musique italienne. Il passait pour un érudit en musique, et son harmonie est expressive et savante, mais son chant manque souvent de mélodie. Sa conversation était aussi peu spirituelle que ses compositions étaient savantes. Laborde, son admirateur, l'entendant un jour dans un repas dire beaucoup de trivialités, s'écria: « Voyez-vous cet homme-là, il n'a » pas le sens commun; c'est tout génie.» Sa passion pour les échecs dura jusqu'à la fin de ses jours. Devenu aveugle, et âgé de 80 ans, il fit deux parties d'échecs à la fois contre deux habiles joueurs, et les gagna. Il mourut un mois après, le 31 août 1795, à Londres où il demeurait depuis quelque temps. On a de lui une *Analyse du jeu d'Echecs*.

* PHILIPEAUX (Pierre), conventionnel, né à Ferrières en 1759, était avocat avant la révolution. Ayant embrassé avec chaleur les nouveaux principes politiques proclamés alors, il fut nommé membre de la Convention par le département de la Sarthe. Il se montra d'abord modéré dans ses opinions; mais entraîné bientôt par l'exemple des fougueux démagogues de cette assemblée, il se rangea parmi eux, et devint même l'un des membres les plus exaltés. Après avoir demandé que l'on accélérât le jugement de Louis XVI, et avoir manifesté l'affreux désir de le condamner sans désemparer, il proposa « que les soldats blessés le 10 août fussent présens au jugement, pour offrir aux députés des preuves convaincantes de la trahison de Louis Capet. » Il vota pour la mort du roi, sans appel et sans sursis. Le 10 mars, il appuya, avec Duhem, le projet présenté par Robert-Lindet de former un tribunal révolutionnaire sans jurés, et se déclara contre Barrère, qui, malgré ses principes exaltés, appela ce projet *monstrueux*. Le 6 avril, il demanda que, dans la promesse faite par la Convention de gratifier d'une somme de 300,000 livres quiconque livrerait le général Dumourier, les étrangers et les émigrés même y fussent compris, et qu'à celui, parmi ces derniers, qui remplirait cette charge, « il fût accordé le pouvoir de rentrer en France et dans tous ses biens, ainsi qu'à sa famille. » Il demanda ensuite la révocation des tribunaux et des administrations, dénonça les *accaparemens*, proposa une taxe sur les riches, et provoqua la punition d'un orateur du faubourg Saint-Antoine, qui avait menacé la Convention d'une insurrection de dix mille hommes, et proposa enfin qu'on mît *hors la loi* les membres du tribunal

populaire de Marseille. Philipeaux, s'il n'eut pas de part active à la chute des *Girondins*, se montra néanmoins partisan des journées des 31 mai et 2 juin, dans lesquelles ces députés succombèrent. Aussi il fut envoyé dans la Vendée pour réorganiser les administrations de Nantes, qu'on supposait entachées de *fédéralisme*. Sans trop y réfléchir, il se trouva engagé dans une lutte contre plusieurs représentans en mission dans ce même département. Ces représentans, réunis aux généraux qui se trouvaient à Saumur, avaient adopté un système de guerre et de conduite contre les insurgés vendéens. Philipeaux, de son côté, s'unit aux généraux qui commandaient du côté de Nantes, et établit avec eux un système nouveau, en opposition avec celui que suivaient ses adversaires, qu'il avait dérisoirement appelés *la cour de Saumur*. Il fit adopter son plan par le comité de salut public; mais, ce plan n'ayant point réussi, il se vit en butte aux dérisions et aux reproches du parti de Saumur, auquel il imputait pour sa défense le crime de lui avoir suscité des revers par animadversion et jalousie. Le parti de Saumur reprit la direction de la guerre de la Vendée, et Philipeaux fut rappelé à Paris. Aigri peut-être par ce rappel, qu'il appelait injuste, il dénonça à la tribune et dans les brochures qu'il publia les généraux qui commandaient à Saumur, comme auteurs, par leurs cruautés, de la prolongation de la guerre ; et il se vit alors livré aux persécutions des jacobins, naguères ses amis. Les sociétés des *Cordeliers* et des *Droits de l'homme* le déclarèrent traître à la patrie, et un des chefs du modérantisme. Après avoir lutté quelque temps contre ses nombreux adversaires, il fut (le 30 mars 1794), arrêté comme conspirateur. Le 5 du mois suivant, le tribunal révolutionnaire le condamna à mort, « pour avoir attaqué le gouvernement par ses écrits, avoir calomnié Marat, s'être déclaré défenseur du ministre Roland, etc. » Dans son interrogatoire, l'accusateur public, le farouche Fouquier-Tainville, ayant mêlé, selon sa coutume, l'insultante ironie à ses interpellations, Philipeaux lui répondit avec fermeté : « Il vous est permis de » me faire périr, mais de m'outrager..... » je vous le défends. » Peu avant d'aller à l'échafaud, il écrivit deux *lettres* à sa femme, où il parle de la probité, de la vertu, de la justice du ciel, avec un calme et une résignation qui ne semblaient pas trop convenir à un homme qui avait voté la mort du meilleur des rois, et qui ne parut en sentir aucun remords. Il subit son supplice avec courage, le 5 avril 1795, jour même de sa condamnation. Outre les deux *Lettres* qui furent publiées, il a laissé des *Mémoires historiques sur la guerre de la Vendée*, 1795, in-8. Dans cet ouvrage, il paraît que Philipeaux commençait à se détacher un peu de ses principes de jacobinisme, puisqu'il plaide avec chaleur la cause de l'humanité. Ces *Mémoires* font partie de la *collection des Mémoires de la révolution*, publiés par les frères Baudoin. Plus tard la Convention réhabilita la mémoire de Philipeaux, et accorda des secours à sa veuve.

PHILIPPE, roi de Macédoine, 4e fils d'Amyntas II, naquit l'an 383 avant J. C. Il fut élevé à Thèbes, où son père l'avait envoyé en otage. (Il fut confié aux soins d'Epaminondas dont il devint l'émule dans les combats.) Dès sa jeunesse il fit éclater cette souplesse de génie, cette grandeur de courage, qui lui fit un nom si célèbre et de si puissans ennemis. Après la mort de Perdicas III son frère, il se fit déclarer le tuteur de son neveu, et se mit bientôt sur le trône à sa place, l'an 360 avant J. C. L'état était ébranlé par les secousses de différentes révolutions : Philippe s'appliqua à l'affermir. Les Illyriens, les Péoniens et les Thraces voulurent profiter de sa jeunesse pour lui déclarer la guerre. Il désarma les deux premiers de ces peuples par des présens et des promesses, et l'autre n'osa remuer. Vainqueur par la politique et par la ruse, il déclara libre Amphipolis, ville qu'Athènes revendiquait comme une colonie. Son dessein était de ménager cette république, et de ne point épuiser ses forces en voulant garder cette

place. Les Athéniens, peu sensibles à son attention, s'armèrent pour lui ôter la couronne; mais le roi macédonien les vainquit auprès de Méhonte, et fit un grand nombre de prisonniers qu'il renvoya sans rançon. Cette victoire fut le fruit de la discipline qu'il avait mise dans ses troupes : la phalange macédonienne en eut le principal honneur; c'était un corps d'infanterie pesamment armé, composé pour l'ordinaire de 16,000 hommes, qui avaient chacun un bouclier de six pieds de hauteur, et une pique de 21 pieds de long. Le succès de ses armes, et surtout sa générosité après la victoire, firent désirer la paix et son alliance au peuple d'Athènes; et les esprits y étant disposés de part et d'autre, elle ne tarda pas à être conclue. Les circonstances étaient favorables pour se venger des Illyriens. Philippe arma contre eux, les vainquit et affranchit ses états de leur joug. Son ambition, secondée par sa prudence et sa valeur, le rendit maître de Crénides, ville bâtie par les Thrasiens, et à laquelle il donna son nom. Les mines d'or qui étaient aux environs de cette ville en rendaient la prise très importante. Il y mit beaucoup d'ouvriers, et fit battre en son nom la monnaie d'or. Philippe employa ses richesses à acheter des espions et des partisans dans toutes les villes importantes de la Grèce, et à faire des conquêtes sans la voie des armes. Le mariage du monarque macédonien avec Olympias, fille de Néoptolème, roi des Molosses, et la naissance d'Alexandre (depuis surnommé *le Grand*) mirent le comble à sa prospérité. Plutarque rapporte que Philippe, absent de ses états, apprit trois grandes nouvelles le même jour : qu'il avait été couronné aux Jeux Olympiques, qu'il avait remporté une victoire contre les Illyriens, et qu'il lui était né un fils. Il écrivit lui-même à Aristote, pour le prier de se charger de son éducation, et la lettre ne fait pas moins d'honneur au monarque qu'au philosophe. (*Voyez* Aristote.) Cependant il étendait ses conquêtes dans la Thrace. Méthon, petite ville de cette contrée, ne put résister long-temps à sa bravoure; mais ce siége lui devint funeste, par un coup de flèche que lui lança Aster dans l'œil droit. (*Voyez* Aster.) Philippe méditait depuis long-temps le projet d'envahir la Grèce. Il fit la première tentative sur Olynthe, colonie et rempart d'Athènes. Cette république, fortement animée par l'éloquence de Démosthène, envoya 17 galères et 2000 hommes au secours d'Olynthe; mais tous ses efforts furent inutiles contre les ressources de Philippe. Ce prince corrompit les principaux citoyens de la ville, qui lui fut livrée. Maître de cette place, il la détruisit de fond en comble, et gagna les villes voisines par ses largesses et par les fêtes qu'il donna au peuple. Il tomba ensuite sur les Phocéens et les vainquit. Philippe se fit déclarer chef des Amphictyons, et leur fit ordonner la ruine des villes de la Phocide. La Grèce commençait à ouvrir les yeux sur sa politique cruelle. Philippe, craignant de la soulever, retourna comblé de gloire dans la Macédoine; mais toujours avide du sang et de l'or, il porta le feu de la guerre dans l'Illyrie, dans la Thrace et dans la Chersonèse. Il se tourna ensuite contre l'Eubée, île qu'il nommait, à cause de sa situation, les entraves de la Grèce. Il se rendit maître de la plus grande partie de ce pays, autant par l'or que par le fer; mais Phocion vint délivrer ce pays de la domination tyrannique du roi de Macédoine. Philippe, poursuivi par un ennemi que ni son argent ni ses armes ne purent ébranler, déclara la guerre aux Scythes, et fit sur eux un butin considérable. Obligé de combattre, à son retour, les Tribaliens, il fut atteint d'une flèche qui le blessa à la cuisse. A peine fut-il guéri de cette blessure, qu'il tourna de nouveau toutes ses vues contre la Grèce. Il entra d'abord dans la Béotie, et les armées en vinrent aux mains à Chéronée, l'an 338 avant J. C. Le combat fut long, et la victoire se décida enfin pour Philippe. Le vainqueur érigea un trophée, offrit des sacrifices aux dieux, et se livra à la débauche dans une fête qu'il ordonna pour célébrer son triomphe.

L'ivresse du vin augmentant celle de son orgueil, il vint sur le champ de bataille insulter aux morts et aux prisonniers. L'orateur Démades, qui était du nombre des captifs, choqué de cette indignité, ne put s'empêcher de dire au prince : *Pourquoi jouer le rôle de Thersite, lorsque vous pourriez être un Agamemnon?* Cet avis généreux valut la liberté à Démades, et des traitemens plus doux aux compagnons de son infortune. Philippe, vainqueur de la Grèce, osa prétendre à la conquête des Perses : il se fit nommer chef de cette entreprise dans l'assemblée générale des Grecs. Il se préparait à exécuter ce projet, lorsqu'il fut assassiné. (Il allait, dans ce moment, assister à la représentation d'une tragédie composée par Néoptolème, où ce poète le peignait déjà vainqueur de Darius. Philippe, au milieu d'un nombreux cortége, était précédé de seigneurs portant les statues des douze grands dieux de la Macédoine, et une treizième statue plus magnifique que les autres et qui était celle de Philippe. Pausanias, un de ses gardes, le tua pour se venger de ce que ce roi ne voulut pas lui faire justice d'une insulte qu'il avait reçue d'un courtisan nommé Attale.) Ce fut l'an 336 avant J. C. dans la 47e année de son âge, après un règne de 24 ans. Philippe avait les vices et les apparences des vertus qui naissent d'une ambition démesurée. Sa politique, son art de dissimuler, ses intrigues, doivent être attribuées à son ardeur pour les conquêtes : il avait cette éloquence que donnent les fortes passions, cette activité et cette patience dans les fatigues de la guerre, fruit d'un amour insatiable pour la gloire. Il était généreux, magnanime, vertueux, moins par principes que par caprice. On ne sait pourquoi il se faisait dire tous les jours : *Philippe, souviens-toi que tu es mortel.* La conséquence de cette vérité eût dû être de rendre ses états heureux et de laisser en paix ceux des autres. Parmi le grand nombre de faits et de paroles mémorables que Plutarque a rapportés de ce prince, voici ceux qui le caractérisent davantage. On le sollicitait de favoriser un seigneur de la cour qui allait perdre sa réputation par un jugement juste, mais sévère : Philippe ne voulut pas y consentir, et ajouta : *J'aime mieux qu'il soit déshonoré que moi.* Une pauvre femme le sollicitait de lui rendre justice; et comme il la renvoyait de jour en jour, sous prétexte qu'il n'avait pas le temps : *Cessez donc d'être roi*, lui dit-elle avec émotion. Philippe sentit toute la force de ce reproche, et la satisfit sur-le-champ. Une autre femme vint lui demander justice au sortir d'un grand repas, et fut condamnée. *J'en appelle*, s'écria-t-elle tout de suite. — *Et à qui en appelez-vous?* lui dit le monarque. — *A Philippe à jeun.* Cette réponse ouvrit les yeux du roi, qui rétracta son jugement. Un mot de Philippe, qui lui fait moins d'honneur que les actions précédentes, était *qu'on amuse les enfans avec des jouets, et les hommes avec des sermens.* Maxime odieuse, qui fut l'âme et le principe de sa politique, et qui, dans ces temps d'une malheureuse philosophie, est devenue tellement la ressource du mensonge, que ce n'en est plus une.

PHILIPPE V, roi de Macédoine, obtint, à l'âge de 14 ans, cette couronne après la mort d'Antigone, son cousin, l'an 220 avant J. C. Les commencemens de son règne furent glorieux par les conquêtes d'Aratus. Ce général était autant recommandable par son amour pour la justice, que par son habileté dans la guerre; mais il devint odieux à un prince qui voulait se livrer à tous les vices. Philippe eut la lâche cruauté de le faire empoisonner. Il porta ensuite la guerre en Illyrie, en Italie, et y eut des succès. Il menaçait la Grèce; mais les Romains, ayant pris le parti des Grecs, le vainquirent dans plusieurs occasions importantes. Philippe, contraint de demander la paix, l'obtint à des conditions humiliantes. Des chagrins domestiques vinrent aigrir ceux que lui causaient les pertes qu'il essuyait au dehors. Le mérite de son fils Démétrius excita sa jalousie et celle de Persée son autre fils. Ce frère indigne l'accusa auprès de son père d'avoir des vues sur le trône. Philippe, trop crédule,

le fit mourir par le poison. La privation d'un tel fils lui ouvrit les yeux sur son injustice et sur celle de Persée. Il avait dessein d'élever Antigone sur le trône, à la place d'un fils injuste et barbare ; la mort l'empêcha d'exécuter son projet : il mourut à Amphipolis, l'an 178 avant J. C., après un règne de 42 ans.

PHILIPPE, Phrygien d'origine, qu'Antiochus Epiphanes établit gouverneur de Jérusalem. Il tourmenta cruellement les Juifs, pour les obliger à changer de religion. Antiochus, sur le point de mourir, établit le même Philippe régent du royaume, et lui mit entre les mains son diadème, son manteau royal et son anneau, afin qu'il le rendît à son fils, le jeune Antiochus Eupator; mais Lysias s'empara du gouvernement sous le nom de cet enfant. Philippe, qui n'était pas le plus fort, s'enfuit en Egypte avec le corps d'Epiphanes, pour demander du secours contre l'usurpateur ; et l'année suivante, profitant de l'absence de Lysias, qui était occupé contre les Juifs, il se jeta dans la Syrie et prit Antioche ; mais Lysias, revenant aussitôt sur ses pas, reprit la ville, et fit mourir Philippe.

PHILIPPE, fils d'Hérode le Grand et de Cléopâtre, et frère d'Antipas, épousa Salomé, cette danseuse qui demanda la tête de Jean-Baptiste. Auguste ayant confirmé le testament d'Hérode, qui laissait à Philippe la tétrarchie de la Gaulonite, de la Béthanie et de la Panéade, ce prince vint dans ses états, où il ne s'occupa qu'à rendre ses sujets heureux. Il aimait surtout la justice, et, pour en assurer l'exécution, il parcourut toutes les villes de son obéissance, faisant porter une espèce de trône, où il s'asseyait pour la rendre, satisfaisant tout le monde par sa clémence et son équité. Il fit rétablir magnifiquement la ville de Panéade, qu'il appela *Césarée*, en l'honneur de Tibère; et c'est ce qui la fit nommer *Césarée de Philippe*. Il augmenta aussi le bourg de Bethsaïde et lui donna le nom de *Juliade*, à cause de Julie, fille d'Auguste. Il mourut après 37 ans de règne, la 20e année de Tibère. — Il y a eu un autre PHILIPPE, aussi fils du grand Hérode, mais d'une femme nommée Mariamne, lequel épousa Hérodias, et fut père de la Salomé dont nous parlons à la tête de cet article.

PHILIPPE (Saint), apôtre de J. C. naquit à Bethsaïde, ville de Galilée, sur les bords du lac de Génésareth. Le Sauveur l'appela le lendemain de la vocation de saint Pierre et de saint André, et lui dit de le suivre. Il alla dire à Nathanaël qu'il avait trouvé le Messie, et assista aux noces de Cana. Ce fut à lui que l'Homme-Dieu s'adressa lorsque, voulant nourrir 5000 hommes qui le suivaient, il demanda où l'on pourrait acheter du pain pour tant de monde. Philippe lui répondit « qu'il en faudrait pour plus de 200 » deniers. » Pendant le long discours que J. C. tint à ses apôtres la veille de sa passion, Philippe le pria de leur faire voir le Père. Mais le Sauveur lui répondit : *Philippe, celui qui me voit, voit aussi mon Père*. Voilà ce que l'Evangile nous apprend de ce saint apôtre. Des auteurs ecclésiastiques fort anciens disent qu'il alla prêcher l'Evangile en Phrygie, et qu'il mourut à Hiéraple, ville de cette province.

PHILIPPE (Saint), le second des sept diacres que les apôtres choisirent après l'ascension de J. C. On croit qu'il était de Césarée en Palestine; au moins est-il certain qu'il y demeurait, et qu'il y avait quatre filles vierges, distinguées par l'esprit de prophétie. Après le martyre de saint Etienne, les apôtres s'étant dispersés, le diacre Philippe alla prêcher l'Evangile dans Samarie, où il fit plusieurs conversions éclatantes. Il y était encore, lorsqu'un ange lui commanda d'aller sur le chemin qui descendait de Jérusalem à Gaza. Philippe obéit et rencontra l'eunuque de Candace, reine d'Ethiopie, qui, lisant le prophète Isaïe, donna à Philippe occasion de l'instruire et de lui faire connaître J. C. Rien de plus touchant, d'un récit plus simple et plus vrai, que ce qui est rapporté à ce sujet dans le chapitre 8 des *Actes des apôtres*. (On croit qu'il mourut à Césarée l'an 70 de l'ère chrétienne.)

PHILIPPE-BENITI ou BENIZZI (Saint), 5e général des servites, et non fondateur de ces religieux, comme quelques-uns l'ont dit, né à Florence en 1232 d'une famille noble, obtint en 1274 du concile général de Lyon l'approbation de son ordre, et mourut à Todi. Clément X le mit en 1671 dans le catalogue des saints. Les fondateurs de l'ordre des servites sont au nombre de sept, dont on fait l'office le 11 février. Ce saint fit de la sanctification de ses religieux le principal objet de son zèle, persuadé que c'était le premier de ses devoirs. Il nommait le crucifix *son livre*, et c'est en le contemplant qu'il rendit le dernier soupir le 22 août 1284. Sa vie a été écrite par l'abbé Malaval.

PHILIPPE DE NERI. *Voyez* NÉRI.

PHILIPPE (Marcus-Julius), empereur romain, surnommé l'*Arabe*, né vers l'an 204 à Bostres ou Bosra en Arabie, d'une famille obscure, s'éleva par son mérite aux premiers grades militaires. L'ambition de régner, regardée dans ces temps de ténèbres comme une vertu, lui fit assassiner Gordien le Jeune, dont il était capitaine des gardes, et il se fit élire empereur à sa place, l'an 244. Philippe, impatient de retourner à Rome, céda la Mésopotamie aux Perses, et revint en Syrie avec son armée. Quelques auteurs disent au contraire que Philippe ne céda rien aux Parthes, et qu'il remporta sur eux des avantages considérables : Gruter rapporte une ancienne inscription où Philippe est nommé vainqueur des Parthes. Quoi qu'il en soit, de retour à Rome, il tâcha de s'attirer l'amitié du peuple par sa douceur et ses libéralités. Le crime l'avait porté sur le trône ; mais dès qu'il y fut, il montra des vertus. Il fit beaucoup de réglemens salutaires, et tourna tous ses soins vers la conservation de la paix. Il fit faire un canal au delà du Tibre, pour fournir de l'eau à un quartier de la ville qui en manquait. Il entreprit d'abolir à Rome les lieux de prostitution, et exécuta, si nous en croyons Eusèbe, ce projet difficile dans une ville si vaste et si corrompue. Il accorda aux chrétiens la permission de faire en public tous les exercices de leur religion. On assure même qu'il l'embrassa ouvertement lui-même : Eusèbe, saint Jérôme, Vincent de Lérins, Orose, etc., sont de ce sentiment ; les mêmes auteurs, auxquels on peut joindre Rufin et Syncelle, disent qu'Origène écrivit deux lettres, l'une à ce prince, et l'autre à son épouse, avec un ton d'autorité qui aurait paru déplacé s'il n'avait écrit à des chrétiens. Eusèbe rapporte qu'un jour, veille de Pâques, ayant voulu entrer dans une église, l'évêque du lieu le repoussa, et lui dit qu'il ne pouvait être reçu, qu'il n'eût fait pénitence publique des crimes dont il était accusé, à quoi il se soumit humblement. D'autres ajoutent que cette église était celle d'Antioche, et que l'évêque était saint Babylas. (*Voy.* ce nom.) Il est difficile de se défendre de croire ce fait, quand on considère que ceux qui le rapportent étaient très peu éloignés du lieu où il est dit s'être passé. Rome commençait à être heureuse sous le gouvernement de Philippe, lorsqu'il fut tué près de Vérone, en 249, par ses propres soldats, après avoir été défait par Dèce, qui avait pris le titre d'empereur dans la Pannonie. Il était alors âgé de 45 ans, et en avait régné 5 et quelques mois. Philippe son fils fut massacré entre les bras de sa mère Otacilia, n'ayant encore que douze ans, et ayant déjà montré des qualités qui excitèrent les regrets de l'empire. (Son père l'avait associé à l'empire dès l'âge de sept ans. La ville de Philippopolis dut son origine à M. Julius Philippe. Il la fit bâtir près de Bostra, où il avait vu le jour.) Un critique judicieux et équitable a publié une Dissertation intitulée : *Apologia pro Philippis*, où l'on réfute le portrait odieux que des écrivains passionnés ont fait du père et du fils. *Voyez* OTACILIA.

PHILIPPE, duc de Souabe, fils de Frédéric Barberousse, et frère de Henri VI, né en 1178, fut élu empereur après la mort de ce dernier, en 1198, par une partie des électeurs, tandis que l'autre donnait la couronne impériale à Othon, duc de Saxe. Cette double élection alluma le feu de la guerre civile en Allema-

gne. Le pape demeura deux ans sans prendre aucun parti dans cette affaire, quoiqu'il fût sollicité fortement, tant par les deux prétendans, que par les seigneurs allemands et par les rois de France et d'Angleterre. Enfin, l'an 1200, il céda à leurs sollicitations, et se décida en faveur d'Othon ; parce que, disait-il, Philippe de Souabe est excommunié par le pape Célestin, pour avoir envahi à main armée le patrimoine de saint Pierre, comme il l'a reconnu lui-même en demandant l'absolution, et parce qu'il fait encore la guerre à l'Eglise romaine, par Marcoualde et Diopoulde ses capitaines. Philippe fut excommunié ; mais ayant écrit au pape une lettre pleine de respect en 1206, le pontife leva l'anathème, et fit tous ses efforts pour réconcilier les deux rivaux. Cette réconciliation était sur le point d'être consommée, lorsque Philippe fut assassiné à Bamberg, le 22 juin 1208, à 34 ans, par Othon, comte palatin de Bavière (1). Le meurtrier se vengea du refus que l'empereur lui avait fait de lui donner sa fille, et de ce qu'il l'avait empêché d'épouser celle du duc de Pologne. La mémoire de Philippe est respectée en Allemagne, comme celle d'un monarque généreux et sage, et d'un guerrier courageux et prudent. Son règne fut de onze années.

PHILIPPE Ier, roi de France, obtint le sceptre après son père Henri Ier, en 1060, à l'âge de 8 ans, sous la régence et la tutelle de Baudouin V, comte de Flandre, qui s'acquitta avec zèle de son emploi de tuteur. Baudouin défit les Gascons, qui voulaient se soulever, et mourut, laissant le roi à l'âge de 15 ans. Ce jeune prince fit la guerre en Flandre, contre Robert, fils cadet de Baudouin, qui avait envahi le comté de Flandre sur les enfans de son aîné. Philippe marcha contre lui avec une armée nombreuse, qui fut taillée en pièces auprès du Mont-Cassel. La paix fut le prix de la victoire, et le vainqueur jouit tranquillement de son usurpation. Guillaume le Conquérant, après avoir entièrement accablé l'Angleterre, tomba sur la Bretagne. Le duc implora le secours du roi de France, qui obtint la paix par ses armes. Elle fut rompue quelque temps après à l'occasion d'un bon mot. (*Voyez* GUILLAUME le Conquérant.) Philippe, dégoûté de sa femme Berthe, et amoureux de Bertrade, épouse de Foulques, comte d'Anjou, l'enleva à son mari ; il se servit, en 1093, du ministère des lois pour faire casser son mariage, sous prétexte de parenté, et Bertrade fit casser le sien avec le comte d'Anjou, sous le même prétexte : un évêque de Beauvais les maria solennellement. Les deux époux étaient d'autant plus condamnables, qu'ils avaient abusé de l'autorité sacrée et profane pour autoriser leur concubinage. Cette union fut déclarée nulle par le pape Urbain II, qui prononça cette sentence dans les propres états du roi, où il était venu chercher un asile : tant était grande la fermeté que lui inspirait le sentiment du devoir. Philippe envoya des députés au pape, qui obtinrent un délai; mais ne se pressant pas de réparer le scandale, il fut excommunié de nouveau, dans un concile tenu à Poitiers, en 1100. L'an 1104, Lambert, évêque d'Arras, député du pape Pascal II, lui rapporta son absolution à Paris, après lui avoir fait promettre de ne plus voir Bertrade : promesse qu'il ne tint pas. Suger nous apprend que leurs fils furent déclarés capables de succéder à la couronne; il est à croire qu'on perdit enfin de vue le vice de leur naissance. Philippe mourut à Melun, le 29 juillet 1108, à 57 ans, après avoir été témoin de la première croisade, prêchée par Pierre l'Ermite, et à laquelle il ne voulut prendre aucune part. Son règne, qui comprend 48 ans, a été le plus long de ceux qui l'avaient précédé, excepté celui de Clotaire ; et de tous ceux qui l'ont suivi, excepté ceux de Louis XIV et de Louis XV. Il fut célèbre par plusieurs grands événemens ; mais Philippe n'y joua aucun rôle important. Il parut d'autant plus méprisable à ses sujets, que ce siècle était plus fécond en héros, et qu'il était plus occupé

(1) Il s'appelait Othon de Wittelbach. Les Allemands ont fait de cet événement le sujet d'une tragédie, qu'on ne lit pas sans la plus vive émotion.

de ses amours que des affaires d'état.

PHILIPPE II, surnommé *Auguste*, *le Conquérant* et *Dieu-Donné*, né en 1165 de Louis VII, dit le *Jeune*, roi de France, et d'Alix, sa 3e femme, fille de Thibault, comte de Champagne, parvint à la couronne après la mort de son père, en 1180, à l'âge de 15 ans. Sa jeunesse ne fut point comme celle de la plupart des autres princes; il évita l'écueil des plaisirs, et son courage n'en fut que plus vif. Le roi d'Angleterre paraissait vouloir profiter de sa minorité pour envahir une partie de ses états. Philippe marcha contre lui, et le força, les armes à la main, à confirmer les anciens traités entre les deux royaumes. Dès que la guerre fut terminée, il fit jouir son peuple des fruits de la paix. Il réprima les brigandages des grands seigneurs, chassa les comédiens comme une source de corruption et de désordre, ordonna des peines contre les blasphémateurs, fit paver (en 1182 et 1183) les rues et les places publiques de Paris. (Le financier Gérard, de Poissy, contribua à la dépense du pavage, par un don de onze mille marcs d'argent, et réunit dans l'enceinte de cette capitale une partie des bourgs qui l'environnaient. La place des Innocens, qui n'était qu'un cloaque impur, fut entourée de murs et consacré aux sépultures.) Paris fut fermé par des murailles avec des tours. Les citoyens des autres villes se piquèrent aussi de fortifier et d'embellir les leurs. Les Juifs exerçaient depuis long-temps, en France, des friponneries horribles; Philippe les chassa de son royaume, et déclara ses sujets quittes envers eux : action injuste, si on ne la considère pas comme une espèce de représailles, et une punition propre à des gens enrichis de vols et de rapines. La tranquillité de la France fut troublée par un différend avec le comte de Flandre, qui fut heureusement terminé en 1184. Quelque temps après, Philippe déclara la guerre à Henri II, roi d'Angleterre, auquel il enleva les villes d'Issoudun, de Tours, du Mans et d'autres places. Le désir de chasser les infidèles de la Terre-Sainte, et la nécessité de les combattre chez eux, pour les empêcher d'envahir l'Europe, animaient alors les rois et les peuples. Philippe s'embarqua en 1190 avec Richard Ier, roi d'Angleterre. Les deux monarques allèrent mettre le siége devant Acre, qui est l'ancienne Ptolémaïs. Presque tous les chrétiens d'Orient s'étaient rassemblés devant cette place importante : Saladin était embarrassé vers l'Euphrate dans une guerre civile. Quand les deux monarques européens eurent joint leurs forces à celles des chrétiens d'Asie, on compta plus de 300,000 combattans. Acre se rendit le 13 juillet 1191; mais la discorde, qui devait nécessairement diviser deux rivaux de gloire et d'intérêt, tels que Philippe et Richard, fit plus de mal que ces trois cent mille hommes ne firent d'exploits heureux. Fatigué de ces divisions et de l'ascendant que Richard prenait sur lui en toute occasion, Philippe retourna dans sa patrie, qu'il eût dû revoir avec plus de gloire. (*Voyez* SAINT BERNARD, GODEFROI DE BOUILLON, LOUIS VII, LOUIS IX, PIERRE l'Ermite, SUGER, etc.) L'année suivante, il obligea Baudouin VIII, comte de Flandre, à lui laisser le comté d'Artois. Il tourna ensuite ses armes contre Richard, roi d'Angleterre, sur lequel il prit Evreux et le Vexin. Philippe avait promis sur les saints Evangiles de ne rien entreprendre contre son rival pendant son absence : aussi les suites de cette guerre ne furent pas heureuses. Le monarque français, repoussé de Rouen avec perte, fit une trève de six mois, pendant laquelle il épousa Ingelburge, princesse de Danemark, d'une beauté et d'une vertu égales. La répudiation de cette femme, qu'il quitta pour épouser Agnès, fille du duc de Méranie, le brouilla avec le saint-Siége, toujours attentif à maintenir la sainteté et l'indissolubilité du mariage. Le pape fulmina une sentence d'excommunication contre lui; mais elle fut levée, sur la promesse qu'il fit de reprendre son ancienne épouse. (*Voyez* INGELBURGE.) Jean Sans-Terre succéda l'an 1199 à la couronne

d'Angleterre, au préjudice de son neveu Artus, à qui elle appartenait de droit. Le neveu, appuyé par Philippe, prend les armes contre l'oncle. Jean Sans-Terre le défait dans le Poitou, le fait prisonnier et lui ôte la vie. Le meurtrier, cité devant la cour des pairs de France, n'ayant pas comparu, fut déclaré coupable de la mort de son neveu et condamné à perdre la tête, en 1203. Ses terres situées en France furent confisquées au profit du roi. Philippe s'empressa de tirer parti du crime du roi son vassal. Il s'empara de la Normandie, porta ses armes victorieuses dans le Maine, l'Anjou, la Touraine, le Poitou, et remit ces provinces, comme elles l'étaient anciennement, sous l'autorité immédiate de sa couronne. Il ne resta à l'Anglais dans le ressort de la France que la province de Guienne. Pour comble de bonheur, Jean son ennemi s'était brouillé avec la cour de Rome, qui venait de l'excommunier. Cet anathème ecclésiastique fut favorable à Philippe. Innocent III lui remit entre les mains et lui transféra le royaume d'Angleterre en héritage perpétuel. Le roi de France, excommunié autrefois par le pape, avait déclaré ses censures nulles et abusives; il pensa tout différemment, quand il se vit l'exécuteur d'une bulle qui lui donnait l'Angleterre. (*Voyez*, à l'article Martin IV, la réflexion d'un philosophe sur cette conduite des rois.) Pour donner plus de force à la sentence de Rome, il employa une année entière à faire construire 1700 vaisseaux, et à préparer la plus belle armée qu'on eût jamais vue en France. L'Europe s'attendait à une bataille décisive entre les deux rois, lorsque Jean se réconcilia avec le pape, et mit son royaume dans la dépendance du saint-Siége. Le pontife défendit à Philippe de rien entreprendre contre l'Anglelterre, devenue fief de l'Eglise romaine, et contre Jean qui était sous sa protection. Cependant les armemens qu'avait faits Philippe avaient alarmé l'Europe; l'Allemagne, l'Angleterre et les Pays-Bas se réunirent contre lui. Ferrand, comte de Flandres, se joignit à l'empereur Othon IV. Le roi de France se signala à la bataille de Bouvines, donnée en 1214 entre Tournay et Lille (et non à Bouvines, près de Dinant, comme quelques auteurs l'ont cru), et la gagna complètement. Le comte de Flandre et le comte de Boulogne furent menés à Paris, les fers aux pieds et aux mains: c'était une coutume barbare de ce temps-là. Le vainqueur ne fit aucune conquête du côté de l'Allemagne; mais il augmenta son pouvoir sur ses vassaux. Philippe fut ensuite appelé au royaume d'Angleterre par les sujets du roi Jean, lassés de la domination de ce monarque. Le roi de France se conduisit en politique: il engagea les Anglais à demander son fils Louis pour roi; mais comme il voulait en même temps ménager le pape, et ne pas perdre la couronne d'Angleterre, il prit le parti d'aider le prince son fils, sans paraître agir lui-même. Louis fait une descente en Angleterre, est couronné à Londres, et excommunié à Rome en 1216; mais cette excommunication ne changea rien au sort de Jean, qui mourut de douleur. Sa mort éteignit le ressentiment des Anglais, qui, s'étant déclarés pour Henri III son fils, forcèrent Louis à sortir d'Angleterre. Philippe-Auguste mourut peu de temps après, en 1223, dans la 58e année de son âge. (Ce fut sous son règne qu'eut lieu la fameuse croisade contre les albigeois, qui infestaient le Languedoc. Montfort était à la tête des croisés, et il extermina les hérétiques. (*Voyez* Montfort, *et* Raymond, comte de Toulouse.) Ce prince était plus que conquérant: il fut grand roi, bon politique, magnifique dans les actions d'éclat, économe dans le particulier, exact à rendre la justice, sachant employer tour à tour les caresses et les menaces, les récompenses et les châtimens; zélé pour la religion, et toujours porté à défendre l'Eglise et à secourir les indigens. Ses entreprises furent presque toujours heureuses, parce qu'il méditait ses projets avec lenteur, et qu'il les exécutait avec célérité. Quoique plus porté à la colère qu'à la douceur, et à punir qu'à pardonner, il fut regretté par ses su-

jets comme un puissant génie et comme le père de la patrie. (Outre les historiens Rigord et Guillaume le Breton, plusieurs autres écrivains ont retracé l'histoire du règne et du temps de Philippe-Auguste, entre autres Baudot de Juilly, Mlle de Lussau, Capefigue.)

PHILIPPE III, surnommé *le Hardi*, né en 1245, fut proclamé roi de France en Afrique, après la mort de saint Louis son père, le 25 août 1270. Il remporta une victoire sur les infidèles, et après avoir conclu avec le roi de Tunis une trève de 10 ans, il revint en France. Philippe porta ensuite ses armes dans la Castille, pour défendre les prétentions d'Alphonse de la Cerda, fils de Blanche sa sœur, lequel venait d'être exclu de la couronne. Philippe fit d'abord quelques actions de bravoure; mais il fut bientôt obligé de se retirer, sans avoir pu enlever le trône au compétiteur de son neveu. Ce fut sous son règne qu'eut lieu la journée des *Vêpres Siciliennes*. On a appelé de ce nom le massacre des Français qui étaient dans l'île de Sicile. Cette catastrophe éclata le 30 mars, le lendemain du jour de Pâques 1282, au son de la cloche des vêpres. La fureur et le carnage commencèrent à Palerme, et se communiquèrent avec une rapidité étonnante de ville en ville. Jamais la vengeance ne se signala par des fureurs aussi barbares: on vit des pères ouvrir le ventre de leurs filles, pour y détruire les fruits de l'amour qu'elles avaient eu pour des Français. (*Voyez* CHARLES de France, comte d'Anjou.) Un seul Français vertueux échappa au massacre général. (*voy.* PORCELLETS.) Philippe le Hardi, pour venger la France, marcha en personne contre Pierre III, roi d'Aragon (*voyez* son article et MARTIN IV); mais il eut peu de succès, et mourut d'une fièvre maligne à Perpignan, le 6 octobre 1285, à 40 ans. Les qualités de ce prince furent la valeur, la bonté, la libéralité, l'amour de la justice et de la religion. Sa simplicité et son peu de méfiance nuisirent souvent à ses entreprises. C'est sous son règne que les premières lettres de noblesse furent données, l'an 1270, en faveur de Raoul, argentier du roi.

PHILIPPE IV, roi de France et de Navarre, surnommé *le Bel*, né à Fontainebleau en 1268, monta sur le trône après son père Philippe le Hardi, en 1285. Il cita au parlement de Paris Edouard Ier, roi d'Angleterre, pour rendre compte de quelques violences faites par les Anglais sur les côtes de Normandie. Ce prince, ayant refusé de comparaître, fut déclaré convaincu du crime de félonie, et la Guienne lui fut enlevée, en 1293, par Raoul de Nesle, connétable de France. Le monarque anglais implora le secours de l'empereur, du duc de Bar et du comte de Flandre, qui se liguèrent contre le roi de France. Philippe eut d'abord des avantages en Guienne et en Flandre. Vainqueur à Furnes en 1296, il obligea les Anglais et les Flamands à accepter la paix; mais elle ne fut pas de durée. Philippe ayant invité Gui de Dampierre, comte de Flandre, à une entrevue, le retint prisonnier, s'empara de son pays, où il établit des gouverneurs qui se rendirent odieux par leur tyrannie. On se révolta: Philippe envoya une puissante armée qui fut entièrement défaite en 1302, à la bataille de Courtray, où périt le comte d'Artois avec 20,000 hommes et l'élite de la noblesse française. Philippe s'en vengea le 18 août 1304, à la bataille de Mons-en-Puelle. Il fit ensuite la paix avec les Flamands. Une guerre nouvelle, mais moins sanglante que les précédentes, occupa en même temps Philippe: nous voulons parler de ses démêlés avec le pape Boniface VIII. Le premier sujet de mécontentement de ce pontife venait de ce que le roi avait donné retraite aux Colonnes, ses ennemis; Philippe avait aussi des sujets de se plaindre de Boniface, qui avait voulu l'obliger malgré lui à vivre en paix avec ses voisins, et qui poussait extrêmement loin ses prétentions sur les collations des bénéfices, et voulait partager avec le monarque les décimes levées sur le clergé. La résistance de Philippe aux volontés du pape irrita ce dernier, qui donna la Bulle *Clericis Laicos*, par laquelle il défendait aux ecclésiastiques de payer aucun subside au prince sans

l'autorité du saint-Siége. Une seconde bulle, qui commence par ces mots : *Ausculta, fili*, prouve que le pape s'attribuait le droit de faire rendre compte au roi du gouvernement de son état, et d'être le souverain juge entre lui et ses sujets. Philippe ayant fait brûler cette bulle, le 11 février 1302, le pape en donna une nouvelle qui commence ainsi : *Unam sanctam*. Il y prétendait que la puissance temporelle était soumise à la spirituelle, et que le pape a droit de déposer les souverains. C'était la jurisprudence du temps; les rois mêmes ne s'en défendaient pas, et en profitaient souvent. (*Voy.* MARTIN IV, GRÉGOIRE VII, LOUIS V, empereur.) Les états-généraux convoqués par Philippe interjetèrent appel au concile général. Le pape venait de l'excommunier par une bulle foudroyante, qui mettait le royaume en interdit. Nogaret fut envoyé vers le pontife, en apparence pour lui signifier l'appel au futur concile, mais réellement pour l'enlever, de concert avec les Colonnes. Ils l'investirent dans la ville d'Anagni, et se saisirent de sa personne : violence qui le fit mourir de chagrin. Benoît XI, son successeur, termina ces malheureux différends. Clément V, qui fut pape après lui, annula, dans le concile de Vienne, tout ce que Boniface VIII avait fait contre la France. Ce fut dans cette assemblée que fut résolue la perte des templiers. (*Voyez* CLÉMENT V et MOLAY.) Nous ne répéterons pas ici ce que nous avons dit à ces deux articles; nous nous contenterons de dire que l'innocence ou la scélératesse générale et absolue des templiers sont également incroyables. Il a paru, en 1783, une brochure, où Frédéric Nicolaï prétend prouver la certitude des crimes les plus révoltans attribués à ces malheureux chevaliers; mais les erreurs de tous les genres dont cet ouvrage fourmille, des injures atroces contre l'Eglise catholique, un triste scepticisme à l'égard des plus précieuses vérités, semblent prouver que l'auteur n'a cherché qu'à trouver des complices. Philippe mourut d'une chute de cheval, en 1314, à 46 ans, après avoir recueilli une partie des biens des templiers. Ce prince aliéna le cœur de ses sujets par ses exactions horribles, par les fréquentes altérations des monnaies, qui le firent appeler *le Faux-monnayeur*; par la puissance absolue qu'il donna à des ministres avares et insolens, et par sa sévérité, parfois trop excessive.

PHILIPPE V, roi de France, surnommé *le Long*, à cause de sa grande taille, était fils puîné de Philippe le Bel. Il portait le nom de comte de Poitou, lorsqu'il succéda en 1316 à Louis Hutin son frère, ou plutôt à Jean Ier son neveu, qui ne vécut que huit jours, et dont il recueillit l'héritage à l'exclusion de Jeanne sa nièce, sœur de ce Jean. Il fit la guerre aux Flamands, renouvela l'alliance faite avec les Ecossais, chassa les juifs de son royaume, et mourut le 3 janvier 1322, à 28 ans. Sa douceur et sa générosité avaient donné des espérances. Il avait formé le projet d'établir l'unité des poids et des mesures dans le royaume; mais il y rencontra des difficultés qu'il ne put surmonter. Les lépreux furent encore en grand nombre sous ce règne. Cette maladie, si dégoûtante et si horrible, était presque recherchée. Ils jouissaient de grands biens dans leurs hôpitaux, et ne payaient point de subsides. Ils commencèrent à exciter l'envie, et on les accusa d'avoir, de concert avec les Juifs et les Turcs, jeté leurs ordures et des sachets de poison dans les puits et dans les fontaines. On leur attribua, peut-être avec aussi peu de fondement, plusieurs crimes contre nature. Un grand nombre furent condamnés au feu, et les autres enfermés très étroitement dans les *Léproseries*. Le règne de Philippe le Long est recommandable par quantité de sages ordonnances sur les cours de justice et sur la manière de la rendre.

PHILIPPE VI, *dit* DE VALOIS, Ier roi de France de la branche collatérale des Valois, était fils de Charles de Valois, frère de Philippe le Bel. Il naquit en 1293, et monta sur le trône en 1328, à la mort de son cousin Charles le Bel, après avoir eu pendant quelque temps la régence du royaume. La France fut

déchirée au commencement de son règne par des disputes sur la succession à la couronne. Edouard III, roi d'Angleterre, y prétendait, comme petit-fils de Philippe le Bel par sa mère; mais Philippe de Valois s'en saisit, comme premier prince du sang. Les peuples lui donnèrent à son avénement au trône le nom de *Fortuné*; il put y joindre, pendant quelque temps, celui de *Victorieux* et de *Juste*. Le comte de Flandre, son vassal, ayant maltraité ses sujets, et ceux-ci s'étant soulevés, Philippe marcha au secours de ce prince. Il livre bataille aux rebelles à Cassel, fait des prodiges de valeur, et remporte une victoire signalée le 24 août 1328. De retour à Paris, il entra dans la cathédrale pour rendre grâces à Dieu, à cheval et avec tous ses ornemens guerriers, et fut représenté dans cet état par la statue équestre que quelques écrivains ont prise pour celle de Philippe le Bel (1). Philippe consacra le temps de la paix à régler le dedans de son royaume. Les financiers furent recherchés, et plusieurs condamnés à mort; entre autres Pierre Remi, général des finances, qui laissa près de vingt millions. Il donna ensuite l'ordonnance sur les francs-fiefs, qui imposent des droits sur les églises et sur les roturiers qui avaient acquis des terres nobles. Ce fut alors que commença à s'introduire la forme de l'*appel comme d'abus*, qui a été quelquefois utile et nécessaire, mais dont on a peut-être encore plus souvent abusé. L'année 1329 fut marquée par un hommage solennel qu'Edouard, roi d'Angleterre, vint lui rendre à Amiens, pour le duché de Guienne, genoux en terre et tête nue. La paix intérieure du royaume fut troublée par les différends sur la distinction des deux puissances, et sur la juridiction ecclésiastique attaquée fortement par Pierre de Cugnières, avocat du roi, défenseur de la justice séculière. On indiqua une assemblée pour entendre les deux parties devant le roi : ce magistrat y parla. Bertrand, évêque d'Autun, et Roger, archevêque de Sens, soutinrent la cause du clergé, qui ne fut ni attaquée ni défendue comme elle aurait pu l'être. Mais l'évêque d'Autun et l'archevêque de Sens, qui parlèrent pour le clergé, en dirent assez pour fixer la décision du roi en sa faveur. Les années suivantes furent employées à des réglemens utiles, qui furent interrompus par la guerre qu'Edouard III déclara à la France. Cette malheureuse guerre, qui dura, à diverses reprises, plus de cent ans, fut commencée vers l'an 1336. Edouard s'empara d'abord des places de la Guienne, dont Philippe était en possession. Les Flamands se rangèrent sous ses étendards; ils exigèrent seulement qu'Edouard prît le titre de roi de France, en conséquence de ses prétentions sur la couronne, parce qu'alors, suivant la lettre de leur traité, ils ne faisaient que suivre le roi de France. « Voilà, dit » Sainte-Foix, l'époque de la jonction » des fleurs de lis et des léopards dans les » armoiries d'Angleterre. » Les armes de Philippe eurent d'abord quelques succès; mais ces avantages ne compensèrent pas la perte de la bataille navale de l'Ecluse, où la flotte française, composée de 120 gros vaisseaux, montés par 40,000 hommes, fut battue, l'an 1340, par celle d'Angleterre. Cette guerre, tour à tour discontinuée et reprise, recommença avec plus de chaleur que jamais en 1345. Les armées ennemies s'étant rencontrées, le 26 août 1346, près de Crécy, village du comté de Ponthieu, les Anglais y remportèrent une victoire signalée. Edouard n'avait que 40,000 hommes, Philippe en avait près de 80,000; mais l'armée du premier était aguerrie, et celle du second, mal disciplinée, étoit accablée de fatigue. La France y perdit 25 à 30,000 hommes; de ce nombre on comptait environ 1500 gentilshommes, la fleur de la noblesse française. La perte de Calais et de plusieurs autres places fut le triste fruit de cette défaite. Quelque temps auparavant, Edouard avait défié Philippe de Valois à un combat singulier : le roi

(1) Le défaut d'inscription de cette statue équestre l'avait fait attribuer à Philippe de Valois. On peut voir dans les *Mémoires* de l'Académie des Inscriptions, tome 2, pag. 500, les motifs qui déterminèrent à croire qu'elle fut érigée à Philippe le Bel.

de France le refusa. Ce n'est pas qu'il ne fût brave ; mais il crut qu'un souverain ne devait pas combattre contre un roi son vassal. Enfin, en 1347, on conclut entre la France et l'Angleterre une trève de six mois qui fut prolongée à diverses reprises. Philippe de Valois mourut peu de temps après, en 1350, à 57 ans, bien éloigné de porter au tombeau le titre de *Fortuné*. Cependant il venait de réunir le Dauphiné à la France. Humbert, le dernier prince de ce pays, ayant perdu ses enfans, lassé des guerres qu'il avait soutenues contre la Savoie, se fit dominicain, et donna sa province à Philippe en 1349, à condition que le fils aîné des rois de France s'appellerait Dauphin. Philippe de Valois ajouta encore à son domaine le Roussillon et une partie de la Cerdagne, en prêtant de l'argent au roi de Majorque, qui lui donna ces provinces en nantissement; provinces que Charles VIII rendit depuis, remboursé par Ferdinand le Catholique. Il acquit aussi Montpellier, qui est demeuré à la France. L'impôt du sel, l'élévation des tailles, les infidélités sur les monnaies, le mirent en état de faire ces acquisitions. On avait non seulement haussé le prix fictif et idéal des espèces, mais on en fabriquait de bas aloi, en y mêlant beaucoup d'alliage. (Gaillard a écrit l'*Histoire de la querelle* de Philippe de Valois et d'Edouard III, Paris, 1774, 4 vol. in-12.)

PHILIPPE Ier, roi d'Espagne, etc. surnommé *le Beau*, et non pas *le Bel*, né en 1478, était fils de Maximilien Ier, archiduc d'Autriche, depuis empereur, et de Marie de Bourgogne. Il épousa, en 1490, Jeanne la Folle, reine d'Espagne, seconde fille et principale héritière de Ferdinand V, roi d'Aragon, et d'Isabelle, reine de Castille. Il mourut à Burgos, en 1506, à 28 ans, après une maladie de six jours, pour avoir fait un trop violent exercice de la paume. C'était le prince le plus beau, le plus généreux et le plus facile de l'Europe; mais il s'en fallait bien qu'il eût le génie, l'application, la prudence et l'habileté de son beau-père. On craignait, s'il eût régné plus long-temps, que l'inquisition, regardée comme nécessaire pour empêcher les progrès des nouvelles hérésies, n'eût été supprimée; que les grands n'eussent joui de leur ancienne autorité, et que les peuples ne fussent devenus aussi malheureux que sous Henri l'Impuissant. (Philippe le Beau avait eu plusieurs discussions avec son beau-père au sujet des prérogatives et de l'autorité qu'il voulait s'arroger sur l'Espagne. Pendant quelque temps il gouverna seul la Castille (la reine Isabelle étant morte), et Ferdinand le Catholique se retira dans son royaume d'Aragon. Ce fut alors qu'il épousa une princesse française, afin de laisser un héritier à la couronne d'Aragon; mais son grand âge rendit cet espoir inutile.)

PHILIPPE II, né à Valladolid en 1527 de Charles-Quint et d'Isabelle de Portugal, devint roi de Naples et de Sicile, par l'abdication de son père en 1554, et roi d'Angleterre le même jour, par son mariage avec la reine Marie, fille aînée d'Henri VIII. N'étant encore que prince d'Espagne, il épousa Marie, fille du roi de Portugal, dont il eut don Carlos. Il monta sur le trône d'Espagne le 17 janvier 1556, après la retraite de Charles-Quint. La France rompit la trève qui avait été conclue avec l'Espagne du temps de Charles-Quint. L'amiral Coligny, gouverneur de Picardie, voulut surprendre Douai; mais, ayant été découvert, il fut obligé de se retirer. Il fit ensuite une invasion dans l'Artois, où il porta le ravage et brûla la ville de Lens. Philippe, étonné de cette rupture, engagea la reine d'Angleterre, Marie, son épouse, à déclarer la guerre à la France, et rassembla en Flandre une armée nombreuse, dont il donna le commandement à Emmanuel-Philibert, duc de Savoie; huit mille Anglais se joignirent à ces troupes. Les Français furent taillés en pièces à la bataille de Saint-Quentin, le 10 août 1557. Cette ville ne put résister long-temps à une armée victorieuse. Philippe y vint jouir des fruits de la victoire, et embrassa le duc de Savoie, en lui disant: *C'est à votre valeur et à celle de vos généraux que je suis redevable de la*

gloire de cette journée. Le duc voulait aller se présenter devant Paris qui était dans la plus grande consternation ; mais Philippe l'arrêta, en lui disant : *Non, il ne faut pas réduire son ennemi au désespoir*. On se contenta de forcer Catelet, Ham et Noyon. Le Duc de Guise ayant eu le temps de rassembler une armée, prit Calais et Thionville; mais tandis qu'il rassurait les Français, Philippe gagnait, le 13 juillet 1558, une grande bataille contre le maréchal de Thermes, auprès de Gravelines, sous le commandement du comte d'Egmont, à qui il fit depuis trancher la tête pour cause de rébellion. Le maréchal de Thermes y fut blessé et fait prisonnier. Philippe, à la tête d'une armée nombreuse, vint camper sur le bord de la rivière d'Authie, pendant que Henri II, roi de France, se porta le long de la Somme. Ici les deux souverains, sollicités à faire la paix par les légats du pape et par la duchesse douairière de Lorraine, convinrent d'une suspension d'armes, et la paix fut conclue à Cateau-Cambrésis, le 13 avril 1559. Par ce traité, qui était à l'avantage de l'Espagne, le roi de France s'engagea à renoncer à toute alliance avec les Turcs et les princes protestans d'Allemagne, et à s'unir aux princes catholiques, pour la cause commune de l'Eglise. Il céda à Philippe plusieurs places et le comté de Charollais en pleine souveraineté. Cette paix fut cimentée par le mariage de Philippe avec la princesse Elisabeth, fille de Henri II. (La reine Marie était morte, et sa sœur Elisabeth lui ayant succédé, refusa la main de Philippe, après lui avoir donné de vaines espérances.) Philippe, après de si glorieux commencemens, retourna triomphant en Espagne. En partant, il laissa le gouvernement des Pays-Bas à la duchesse de Parme sa sœur. Les nouvelles hérésies s'étaient secrètement glissées dans quelques cantons de ces provinces, malgré toutes les précautions de l'empereur Charles-Quint, qui avait fait les édits les plus sévères pour les proscrire. Philippe fit renouveler ces édits, et entrant dans les vues de son père, au sujet des nouveaux évêchés qu'il avait résolu de faire ériger pour y mieux assurer la religion, il en fit faire la proposition par la gouvernante. Ce fut la première occasion où la faction, depuis si connue sous le nom de *Gueux*, s'opposa aux desseins du souverain. Le prince d'Orange était celui qui paraissait le moins dans ces oppositions, et qui agissait le plus : la première chose qu'il fit demander par les états à la gouvernante fut l'éloignement des troupes espagnoles. Philippe, de peur d'aigrir les Flamands, consentit à cette demande malgré l'avis d'une partie du conseil. Les troupes ne furent pas plus tôt hors des Pays-Bas, que les hérétiques se répandirent dans toutes les provinces. La hardiesse croissant avec le nombre, ils entrèrent dans les villes, pillèrent les églises, profanèrent les tabernacles, brisèrent les statues des saints, renversèrent, brûlèrent tout ce qui s'offrit à leur fureur, chassèrent les religieuses de leurs monastères, massacrèrent quantité de catholiques, de prêtres, de religieux, et commirent une infinité de désordres, que les historiens protestans eux-mêmes n'ont osé dissimuler ni excuser. La gouvernante, affligée de ces malheurs, écrivit au roi que les Pays-Bas n'avaient plus besoin de la douceur d'une princesse, mais de la vigueur d'un général à la tête d'une armée, pour punir les rebelles. Ellle demanda sa démission du gouvernement, et Philippe lui donna pour successeur le duc d'Albe, qui se rendit aux Pays-Bas à la tête de douze à quinze mille hommes. Ce fameux guerrier, naturellement sévère, ne fut pas plus tôt à Bruxelles, qu'il fit arrêter le comte d'Egmont et le comte de Hornes, qui eurent la tête tranchée. Le prince d'Orange se sauva en Allemagne, y leva une armée, rentra bientôt dans les Pays-Bas à la tête de près de 30,000 hommes, en partie soudoyés par les princes protestans d'Allemagne, fit entrer dans sa rébellion les provinces de son gouvernement, et en bannit la religion catholique; les huguenots de France vinrent servir sous ses étendards, avec le même empressement que les protestans d'Allemagne. Jamais on ne combattit de part et d'au-

tre ni avec plus de courage ni avec plus de fureur. Les Espagnols, au siége de Harlem, ayant jeté dans la ville la tête d'un officier hollandais qui avait été tué au combat d'Ouverkerque, en tentant de secourir la ville, ceux-ci leur jetèrent onze têtes d'Espagnols, avec cette inscription : *Dix têtes pour le paiement du dixième denier, et la onzième pour l'intérêt.* Harlem s'étant rendu à discrétion, les vainqueurs firent mourir les ministres et ceux des magistrats et des bourgeois qui avaient fomenté avec plus d'ardeur la rébellion. Voltaire en fait monter le nombre à 1500 ; Strada dit qu'il n'y en eut que quatre cents en tout; Météren, historien protestant, qui a décrit jusqu'aux moindres particularités de ce siége, s'en tient à peu près au même nombre. Cette sévérité étonnera peu, si l'on fait attention aux cruautés, aux profanations, aux dérisions impies de la religion catholique, que les assiégés firent sur leurs remparts, pour insulter les Espagnols pendant la durée du siége. Le duc d'Albe fut rappelé en 1573 ; on envoya à sa place le grand commandeur de Requesens, et après sa mort, don Juan d'Autriche (*voyez leurs articles*); mais aucun de ces généraux ne put remettre le calme dans les Pays-Bas. A ce fils de Charles-Quint succéda un petit-fils non moins illustre : c'est Alexandre Farnèse, duc de Parme, le plus grand homme de son temps; mais en reconquérant plusieurs provinces, il ne put empêcher la fondation de la république de Hollande, qui naquit sous ses yeux. Philippe proscrivit, en 1580, le prince d'Orange, comme l'auteur des troubles des Pays-Bas, comme sujet rebelle, traître, parjure et ingrat, et mit sa tête à prix. Le prince répondit par un manifeste, où il s'efforçait de justifier sa conduite et accusait Philippe des plus grands crimes, mais sans en donner aucune preuve. Il envoya ce manifeste, fruit de l'emportement et de la passion, dans presque toutes les cours, mais pas une n'y eut égard ; les états mêmes de Hollande, où Guillaume était tout-puissant, refusèrent de souscrire. Cependant le roi d'Espagne devenait roi de Portugal par la mort du jeune Sébastien, tué en Afrique. Le duc d'Albe lui soumit ce royaume en trois semaines, l'an 1580. Antoine, prieur de Crato, proclamé roi par la populace de Lisbonne, osa en venir aux mains; mais il fut vaincu, poursuivi et obligé de prendre la fuite. Sur ces entrefaites, Balthasar Gérard tua d'un coup de pistolet le prince d'Orange (*voyez* GÉRARD). Philippe, irrité de ce qu'Elisabeth, reine d'Angleterre, n'avait cessé de fomenter les troubles, et de donner du secours aux rebelles, forma le projet d'une invasion en Angleterre, et fit préparer à cet effet une flotte, nommée l'*Invincible*. Elle consistait en 150 gros vaisseaux, sur lesquels on comptait 2650 pièces de canon, 8,000 matelots, 20,000 soldats, et toute la fleur de la noblesse espagnole. Cette flotte sortit de Lisbonne, le 27 mai 1588. Lorsqu'elle eut doublé le cap Finistère, une affreuse tempête la maltraita et l'obligea de relâcher dans différens ports. La flotte anglaise, trop faible pour soutenir une action générale, attaqua par escarmouches, et eut toujours l'avantage sur les Espagnols. La tempête seconda encore les efforts des Anglais : 12 vaisseaux, jetés sur les rivages d'Angleterre, tombèrent au pouvoir des ennemis; 50 périrent sur les côtes de France et d'Ecosse. Tel fut le sort de l'*Invincible*. Cette entreprise coûta à l'Espagne 40,000,000 de ducats, 20,000 hommes, 100 vaisseaux. Philippe supporta ce malheur avec la constance d'un héros. Un de ses courtisans lui ayant appris cette nouvelle d'un ton consterné, le monarque lui répondit : « J'avais envoyé combattre les Anglais et » non pas les vents; que la volonté de Dieu » soit accomplie... » Dans le même temps que Philippe attaquait l'Angleterre, il animait en France la ligue, pour empêcher que le trône ne fût occupé par un prince non catholique. Cependant il succombait sous le poids des années, des infirmités et des affaires; une fièvre lente le minait depuis long-temps : les douleurs aiguës de la goutte, et une complication de diverses maladies lui donnèrent une dernière occasion de dé-

ployer la fermeté de son âme. « On lui » procurait, dit un de ses grands détrac- » teurs (Watson), quelque soulagement » en tenant les abcès ouverts; mais d'un » autre côté il en résultait un mal plus » insupportable : il découlait des plaies » une matière virulente, dans laquelle » s'engendra une quantité étonnante de » vermine, qui, malgré tous les soins » que l'on prit, ne put être détruite. Il » resta dans cet état déplorable plus de » 50 jours, ayant toujours les yeux fixés » vers le ciel. Pendant cette affreuse ma- » ladie, il fit paraître la plus grande pa- » tience, une force d'esprit étonnante, » et surtout une résignation peu ordi- » naire à la volonté de Dieu. Tout ce » qu'il fit pendant tout ce temps prouva » combien étaient vrais et sincères ses » sentimens de religion. » (On peut voir une ample et authentique relation de la mort de ce prince, qui seule suffirait pour en donner la plus haute idée : *De felici excessu Philippi Hispanorum regis libri III*, *Friburgi Brisgoviæ*, *apud Josephum Langium*, 1609, 1 vol. in-4.) Il expira le 13 septembre 1598, après 43 ans et 8 mois de règne, dans la 72e année de son âge. Il avait eu pour 4e femme Anne d'Autriche, dont il eut Philippe III, qui lui succéda. Il n'y a point de prince dont on ait écrit plus de bien et plus de mal. Les catholiques le peignent comme un second *Salomon*, les protestans et les philosophes du jour comme un *Tibère*; son zèle contre les erreurs lui a mérité les honneurs de ce dernier portrait. Sans adopter tous les éloges que les Espagnols en ont faits, il faut convenir que Philippe, né avec un génie vif, élevé, vaste et pénétrant, avec une mémoire prodigieuse, une sagacité rare, possédait, dans un degré éminent, l'art de gouverner les hommes. Personne ne sut mieux connaître et employer les talens et le mérite. Il sut faire respecter la majesté royale dans le temps où elle recevait ailleurs les plus sanglans outrages; il fit rendre aux lois et à la religion le respect qui leur est dû. Du fond de son cabinet, il ébranla l'univers. Il fut pendant tout son règne, sinon le plus grand homme, du moins le principal personnage de l'Europe; et sans ses trésors et ses travaux, la religion catholique aurait été détruite, si elle avait pu l'être. « Ses yeux, dit le » protestant Watson, étaient continuel- » lement ouverts sur toutes les parties » de sa vaste monarchie; aucune des » branches de l'administration ne lui » était inconnu, il veillait sur la con- » duite de ses ministres avec une atten- » tion infatigable; il montra toujours » beaucoup de sagacité dans le choix » qu'il en faisait, de même que dans » celui de ses généraux. Son maintien » était grave, son air était tranquille; » jamais il ne paraissait ni superbe ni » humilié. Nous devons à l'équité ce que » nous venons de dire à sa louange; la » vérité de l'histoire exige aussi que » nous disions que le zèle qu'il avait » pour sa religion était sincère, et l'on » ne peut même raisonnablement sup- » poser le contraire. » Il fit ériger plusieurs nouveaux évêchés, surtout dans les Pays-Bas, pour assurer la conservation de la foi antique; fonda un grand nombre de colléges pour l'instruction de la jeunesse, et étendit ses soins sur tout ce qui pouvait affermir le bonheur public dans des temps difficiles, où les nouvelles sectes ébranlaient tous les royaumes de l'Europe. Son règne a été l'époque des beaux jours de l'Espagne; jamais elle n'eut tant d'influence sur les affaires générales, et ne fut tant respectée au dehors. La plaie que les émigrations lui ont faite n'était pas encore sensible, ou paraissait réparée par la vigueur de l'administration publique. Quoique petit, Philippe avait la physionomie pleine de majesté, et d'une gravité, dit M. de Thou, mêlée de douceur et de grâces. (*Statura brevi*, *sed venusta*; *vultu gravi, sed jucundo.*) Il eut successivement et tout à la fois la guerre à soutenir contre la Turquie, la France, l'Angleterre, la Hollande, et presque tous les protestans de l'Empire, sans avoir jamais d'alliés, pas même la branche de sa maison en Allemagne. Malgré tant de millions employés contre les ennemis de

l'Espagne, Philippe trouva dans son économie et ses ressources de quoi construire 30 citadelles, 64 places fortifiées, 9 ports de mer, 25 arsenaux, autant de palais, sans compter l'Escurial. C'est en 1563 qu'il jeta les premiers fondemens de ce superbe édifice, qui est en même temps un monastère dédié à saint Laurent, un palais magnifique, le lieu de la sépulture des rois, le plus riche et le plus beau qui soit dans le monde, construit sur l[illegible]dèle du *Panthéon*, dont il porte l[illegible]n), et un collége pour des jeunes gentilshommes. Charles-Quint avait eu l'idée de ce beau monument, mais il en fut détourné par ses guerres continuelles et par ses voyages; il est faux que ce soit l'effet d'un vœu fait par Philippe à la bataille de Saint-Quentin, comme quelques auteurs l'ont avancé. Un grand événement de sa vie domestique est la mort de son fils don Carlos (*voyez son article*). Nous ajouterons seulement que rien n'est plus méprisable que les préventions nationales et l'esprit de secte, acharné à calomnier et à insulter un grand roi, un père malheureux, qui ne devait être que plaint dans son infortune, et admiré dans la vigueur d'âme qu'il y a déployée. La fermeté de Brutus qui sacrifie ses fils à une liberté fougueuse est comblée d'éloges. Le czar Pierre qui fait mourir son fils sur une simple accusation de désobéissance est le grand, l'immortel Pierre, créateur de la Russie. Philippe se prive de son fils, après avoir épuisé tous les moyens de le conserver (*voyez le passage de M. de Thou, à l'article duquel nous renvoyons*); il s'en prive pour conserver l'état, pour se conserver soi-même : c'est un *père dénaturé ;* tant la haine de la vraie religion défigure les actions des rois qui l'ont défendue avec une ardeur digne d'elle ! Une observation, plus juste peut-être, est que les chagrins que donna à Philippe ce fils dégénéré furent la punition des plaintes assez dures qu'il avait faites à Charles-Quint sur ce qu'il le laissait si longtemps sans lui donner une partie de son héritage, trop empressé d'être souverain et roi, et trouvant en quelque sorte trop longue la vie de son père : *More videlicet liberorum*, dit Strada, *qui parentibus orti junioribus, senes ipsi paternam adeunt hæreditatem, diu graves, quasi exspectantes*. Ceux qui ont blâmé la sévérité avec laquelle Philippe punit et proscrivit les hérétiques feignent d'ignorer les maux énormes qu'elle a prévenus, et la paix domestique dont a constamment joui l'Espagne, tandis que les guerres civiles et religieuses ont ébranlé jusqu'aux fondemens les états voisins (*voyez* Isabelle de Castille, Limborch, Nicolas Eymerick, Torquemada) : ils ne songent pas non plus à mettre en comparaison les excès horribles des sectaires avec la rigueur de leur punition. Qu'est-ce que la sévérité de Philippe à l'égard des cruautés inouïes exercées contre les catholiques par les disciples de Luther et de Calvin ? « Philippe, » dit un jour le chancelier de Lhôpital, qu'on peut bien citer en cette matière « détruisit heureusement l'erreur » en Espagne par le supplice de 48 personnes. » (*Voyez* Tolède Ferdinand de.) C'est Philippe II qui fit imprimer à Anvers, 1569 à 1572, en 8 vol. in-fol., la belle *Bible Polyglotte* qui porte son nom; et c'est lui qui soumit les îles depuis appelées *Philippines*. Waston, presbytérien écossais, a publié, en 1778, une prétendue *Histoire* de ce prince, en 4 vol. in-8. Ce n'est qu'un recueil de ce que l'esprit d'hérésie ou d'une fausse tolérance a imaginé de calomnies contre ce grand roi. Devinerait-on bien par quel écrit, par quel monument ce sectaire prétend juger Philippe II ? par l'*Apologie du prince d'Orange*. C'est là son grand argument; voilà les archives où il faut chercher, selon lui, les matériaux de l'histoire de Philippe. « Si le lecteur, » dit-il, désire d'avoir une plus grande » connaissance des actions de Philippe » II et de son caractère, il pourra lire » avec fruit l'Apologie du prince d'Orange. » Après quoi il transcrit cette apologie tout du long. On aurait cru que le décret de Philippe II, souverain légitime des Pays-Bas, devait plutôt régler

le jugement public sur les *actions* et le *caractère* du prince d'Orange, que l'apologie d'un prince révolté ne devait décider de la réputation de son maître. Mais l'auteur écossais nous donne des règles toutes contraires : selon lui, c'est sur les écrits de Cromwel qu'il faut juger Charles II, l'empereur Léopold par le manifeste de Tékéli, Georges III par les gazettes de Boston, Catherine II par les ukases de Pugatschew. Faut-il être surpris qu'un écrivain de la même secte qui fit mourir sur un échafaud le bon roi Charles, qui intronisa Cromwel, qui déposa Jacques II, s'acharne à calomnier Philippe II, et à soumettre au jugement des rebelles la réputation de tous les souverains légitimes ? A l'esprit d'anarchie qui agite ce siècle, si nous ajoutons l'esprit d'irréligion, d'une lâche et imbécile tolérance pour tous les vices et toutes les erreurs, nous ne serons pas surpris de voir le fils de Charles-Quint partager les injures et les calomnies entassées contre les Constantin, les Charlemagne, les Théodose, les saints Louis, etc.; tandis qu'on exalte les Sardanapale, les Julien, les Wenceslas, etc.; de voir Elisabeth, abreuvée, durant un règne long et terrible, du sang des catholiques; Gustave-Adolphe, cimentant le luthéranisme par la ruine de 20 provinces, et le massacre de 4, 1000,000 d'hommes; Guillaume d'Orange, formant une république mercantile sur les débris du trône et de l'autel, etc., mis au rang des héros; tandis que Philippe, pour avoir combattu les nouvelles sectes et défendu la religion antique, n'est qu'un monstre. Pourquoi ce mot de Jésus-Christ, *Eritis odio propter nomen meum*, ne se vérifierait-il pas à l'égard des morts, à l'égard de leur mémoire, de l'odeur de piété et de vertus chrétiennes qui sortent de leur tombeau ? Pourquoi les rois chrétiens seraient-ils à l'abri d'un anathème si précieux aux yeux de la foi ? L'histoire des princes zélés pour la religion doit être naturellement aussi odieuse à l'impiété que leur existence et leurs personnes. (*Voy.* FERDINAND II, JACQUES II, LOUIS XIV, MAINTENON.) La révolution arrivée en 1779 dans les Pays-Bas catholiques, par des motifs tout opposés à ceux qui les troublèrent au 16e siècle, a dénaturé, chez les personnes qui ne saisissent pas l'ensemble et l'esprit des choses, la vraie notion de Philippe II, de ses ministres et de ses généraux employés dans les Pays-Bas. L'animosité contre le souverain régnant alors s'est étendue déraisonnablement sur ses prédécesseurs, et particulièrement sur Philippe II. O[illegible] pas réfléchi que celui-ci avait a[illegible]vec une sévérité trop forte peut-être) en faveur du même objet que l'on prétendait défendre et conserver par tous les moyens. (Les principaux historiens de Philippe II sont Sepulveda, Ant. Herrera, Grég. Leti et Watson. M. Alex. Dumesnil a publié son histoire, Paris, 1822, in-8.)

PHILIPPE III, roi d'Espagne, fils de Philippe II et d'Anne d'Autriche, né à Madrid, en 1578, monta sur le trône, en 1598, après la mort de son père. La guerre contre les Provinces-Unies continuait toujours. Philippe III se rendit maître d'Ostende par la valeur de Spinola, général de son armée, en 1604, après un siége de 3 ans, où périrent plus de 80,000 hommes. Ce succès ne fut pas soutenu, et le monarque espagnol fut obligé de conclure, en 1609, une trève de 12 ans, par laquelle il laissa aux Provinces-Unies tout ce qui était en leur possession, et leur assura la liberté du commerce dans les grandes Indes. La maison de Nassau fut rétablie dans la possession de tous ses biens. L'expulsion des Maures occupa ensuite le gouvernement. On les accusait d'être musulmans au fond de l'âme, quoiqu'ils fussent chrétiens à l'extérieur. Quelques preuves qu'ils méditaient un soulèvement général, et qu'ils avaient mendié à Paris et à Constantinople des secours puissans, précipitèrent leur perte. Un arrêt parut, le 10 janvier 1610, qui ordonnait à ces malheureux de sortir de l'Espagne dans le terme de 30 jours sous peine de mort. A cet ordre, plus de 200,000 Maures quittèrent l'Espagne; mais cette perte aurait été peu

sensible pour la cultivation, le commerce et les arts, si les immenses colonies de l'Amérique, vraie et seule cause de l'affaiblissement de l'Espagne, n'avaient continué de dépeupler la mère patrie. Philippe, pour encourager l'agriculture, donna des édits les plus salutaires qui soient jamais émanés du trône. Il accorda les honneurs de la noblesse, avec exemption d'aller à la guerre, à tous les Espagnols qui s'adonneraient à la culture des terres. Cet édit si sage ne produisit pas un grand effet sur une nation qui ne se faisait gloire alors que du funeste métier des armes. Philippe mourut peu de temps après, en 1621, à 43 ans. Ce prince fut la victime de l'étiquette. Etant au conseil, il se plaignit de la vapeur d'un brasier, qui l'incommodait d'autant plus, qu'il relevait d'une grande maladie. L'officier chargé du soin d'entretenir le feu étant absent, personne n'osa remplir son emploi, et cette délicatesse mal entendue coûta la vie au monarque. Philippe III, prince faible, indolent, inappliqué, avait d'ailleurs de la piété, de la douceur, de l'humanité, les mœurs les plus pures et la conscience fort timorée. La confiance aveugle qu'il eut dans ses ministres, son éloignement extrême pour les affaires, auxquelles il donnait à peine une heure par jour, lui causèrent à la mort les remords les plus violens. Le bon prince comprit alors mieux que jamais que la vraie piété était l'amour du devoir, et que le devoir des rois est le plus redoutable de tous. Il allait se livrer à une espèce de désespoir, lorsque le jésuite Florentia, prédicateur célèbre, le ramena à des sentimens plus confians, et l'aida à mourir dans la tranquillité de l'espérance chrétienne. On a plusieurs *Vies* de Philippe III; (celle de l'anglais Watson, continuée par Gme Tomson, a été traduite en français par L.-G.-A. Bonnet, Paris, 1809, 3 vol. in-8.)

PHILIPPE IV, roi d'Espagne, fils de Philippe III et de Marguerite d'Autriche, né en 1605, succéda à son père en 1621. Cette même année la trève de 12 ans, faite avec la Hollande, étant expirée, la guerre sa ralluma avec plus de vivacité que jamais. Elle fut heureuse pour les Espagnols, tant qu'ils eurent à leur tête le général Spinola ; mais en 1628 leur flotte fut défaite près de Lima par les Hollandais qui, depuis trois ans, avaient formé la compagnie des Indes occidentales. En 1635, il s'éleva entre Philippe et la France une guerre longue et cruelle. Les Espagnols informés des vues de la France et de la félonie de l'électeur de Trèves, qui s'était détaché de l'empire pour se lier avec la France, enlevèrent ce prince et s'emparèrent de sa capitale : ils eurent encore d'autres succès ; mais la fortune les abandonna ensuite. Ils perdirent l'Artois, furent battus à Avènt, dans le pays de Liége, et à Casal. La Catalogne se révolta et se donna à la France ; le Portugal secoua le joug; une conspiration aussi bien exécutée que bien conduite, mit sur le trône, le 1er décembre 1640, la maison de Bragance. Tout ce qui restait du Brésil, ce qui n'avait point été pris par les Hollandais aux Espagnols, retourna aux Portugais. Les îles Açores, Mozambique, Goa, Macao, s'arrachèrent en même temps à la domination de l'Espagne. Philippe IV ne sut cette révolution que lorsqu'il n'était plus temps d'y remédier. Olivarès, son ministre et son favori, auteur en partie de cette perte par sa négligence, fut enfin disgracié. Ce ministre avait fait donner le nom de *Grand* à son maître. Le lendemain de sa disgrâce on afficha au palais ces mots : « C'est à » présent que tu es Philippe le Grand ; » le comte duc te rendait petit. » (Un autre placard avait déjà paru sur les portes du palais. Il figurait un grand fossé d'où l'on enlevait plusieurs monceaux de terre, et portant au dessous ces mots : *Plus on lui ôte, et plus il est grand.*) Les esprits s'ébranlaient à Milan, à Naples, en Sicile. Tant de commotions paraîtraient inexplicables sous un gouvernement doux et modéré, si on ne savait que la France les faisait naître par ses intrigues et son argent, pour engager l'Espagne à céder les Pays-Bas contre quelque autre province. C'est ainsi que le cardinal Mazarin espérait obtenir ce beau pays en rendant la Catalogne, et qu'il recommanda aux plénipotentiaires à Osnabruck d'insister for-

tement sur ce point. (*Voyez* les *Lettres histor.*, *polit. et crit.*, Londres, 1790, tom. 5, page 346.) Une paix conclue en 1659, dans l'île des Faisans, vint terminer cette guerre. Les deux principaux articles du traité furent le mariage de Marie-Thérèse avec Louis XIV, et la cession du Roussillon, de la meilleure partie de l'Artois, et des droits de l'Espagne sur l'Alsace. Il ne restait plus d'ennemis à l'Espagne que les Portugais. Philippe les traita toujours de révoltés, qu'il allait bientôt mettre à la chaîne; mais deux batailles perdues firent évanouir à ses yeux cette espérance. Il mourut en 1665 à 60 ans. Ce prince ne manquait ni de génie ni de talent, ni de santé; mais il manquait de résolution, d'activité et de vigueur. Du reste, humain, affable, modéré, clément, adroit, généreux, bienfaisant, il aimait ses sujets avec tendresse et recevait leurs plaintes avec une extrême bonté; ne voulait jamais employer l'autorité pour soutenir des ordonnances qui mécontentaient les peuples. Il avait rétabli les droits d'entrée et de sortie en Brabant : les états refusèrent pendant trois ans les subsides ordinaires, parce qu'ils prétendaient que leur consentement à cet impôt indirect était nécessaire, aux termes de la constitution du pays. Philippe offrit de faire décider la question par des voies judiciaires, *et qu'à la sentence qui serait portée avec pleine et entière connaissance de cause, et les deux parties ouies, lui et les états s'y tiendraient*. Cet acte de Philippe IV est du 12 octobre 1654; il se trouve au tome 3 des *Placards de Flandre*, fol. 178, et aurait dû servir de règle dans les temps postérieurs, où le gouvernement a vu naître de grandes commotions, pour s'être opiniâtré à l'exécution d'une multitude d'édits que les caprices du despotisme avaient substitués aux lois fondamentales de ces provinces. (Ce roi protégea les lettres, et par malheur il ambitionna lui-même le titre de littérateur. Tandis qu'on démembrait son royaume, il s'amusait à des discussions littéraires, à faire répéter et jouer ses *comédies*, que l'on reconnaît encore à ces mots : *faite par un littérateur de cette cour.*)

PHILIPPE V, duc d'Anjou, second fils de Louis, Dauphin de France, et de Marie Anne de Bavière, né à Versailles en 1683, fut appelé à la couronne d'Espagne en 1700, par le testament de Charles II, roi d'Espagne; testament évidemment nul, puisque ce prince n'avait aucun droit d'exclure sa famille (la maison d'Allemagne) de sa succession, et que ce testament d'ailleurs était l'ouvrage du cardinal Portocarrero, signé par un prince faible et craignant excessivement la puissance de Louis XIV. Charles étant mort le 1er novembre de la même année, Philippe V fut déclaré roi d'Espagne à Fontainebleau, le 16 du même mois, et le 24 à Madrid. Il fit son entrée en cette ville le 14 avril 1701, et fut reçu avec acclamation par les uns, et avec mécontentement par les autres. Philippe fut d'abord reconnu par l'Angleterre, le Portugal, la Hollande, la Savoie; mais bientôt une partie de l'Europe arma contre lui. L'empereur Léopold, voulant la monarchie espagnole pour l'archiduc Charles, son fils, se ligua avec l'Angleterre et la Hollande (auxquelles se joignirent ensuite la Savoie, le Portugal et le roi de Prusse), contre la France et l'Espagne, par le traité connu sous le nom de la *Grande Alliance*. Les commencemens de cette guerre si cruelle furent mêlés de succès et de revers. Philippe passa en Italie pour conserver Naples; et après s'être assuré de ce royaume, il retourna en Espagne. Le roi de Portugal s'étant déclaré contre lui, il perdit peu de temps après les principales villes d'Aragon; Gibraltar et les îles de Majorque et de Minorque. La Sardaigne et le royaume de Naples lui furent enlevés, tant par les victoires des Autrichiens que par la défection de ceux qui l'avaient d'abord reconnu. Philippe fut itérativement obligé de sortir de Madrid; la bataille de Saragosse mit une seconde fois cette capitale au pouvoir des ennemis. Le duc de Vendôme, envoyé à son secours, rétablit ses affaires. La bataille de Villaviciosa, donnée en 1710, où les Autrichiens, affaiblis par la prise de 4000 Anglais, à Brihuega, conservèrent inutilement le champ de bataille;

les succès dont elle fut suivie, et l'avantage que Villars remporta à Denain, affermirent Philippe sur le trône d'Espagne. Le traité de paix fut conclu à Utrecht, en 1713. Philippe, après cette paix, assura la couronne à sa postérité masculine. Le conseil d'Espagne promulgua une lói solennelle, qui règle que « les princes » descendans de Philippe, en quelque » degré qu'ils soient, parviendront à la » couronne avant les princesses, fussent-» elles filles du roi régnant. » Philippe réduisit les îles de Majorque et d'Iviça, et Barcelone, qui persistaient dans le parti autrichien. Cette ville se signala par une résistance très vigoureuse. Le maréchal de Berwick y entra en conquérant. Son premier soin fut de faire arrêter 60 des principaux chefs. La villé et la province furent privées à jamais de leurs priviléges, traitées en pays de conquètes, et sujettes aux lois de la Castille. Il y avait en Espagne un homme dont le génie aurait beaucoup servi à la nation, si une ambition dangereuse n'avait rendu ses talens funestes : c'était Albéroni. Parvenu à la dignité de premier ministre, il s'empara, au milieu de la paix, de la Sardaigne en 1717, et se rendit maître de Palerme en Sicile. Une flotte de 50 vaisseaux de guerre, de dix galères, et une armée de 35,000 hommes de vieilles et excellentes troupes de débarquement, avaient fait cette nouvelle conquête. A la nouvelle de l'invasion de la Sardaigne, l'empereur se hâta de conclure une trève de vingt ans avec les Turcs, et de faire passer 50,000 hommes en Italie. En même temps, il accéda au traité de la triple alliance, conclu entre la France, l'Angleterre et la Hollande, et signé le 4 janvier 1717, à La Haye. Une flotte puissante partit des ports d'Angleterre, sous les ordres de l'amiral Bing (père de celui qui finit si malheureusement en 1757), et fondit sur la flotte espagnole, qui fut vaincue. Les Espagnols perdirent 6000 hommes et 23 vaisseaux. (On peut voir dans l'art. ALBÉRONI la suite des affaires d'Espagne.) Philippe n'obtint la paix qu'à condition qu'il renverrait ce ministre intrigant. Ce fut à ce prix que la guerre fut terminée, et Philippe accéda au traité de la quadruple alliance, en 1720. Le roi, délivré des agitations que cause la guerre, n'en fut pas plus heureux. Les maladies et la mélancolie le rongeaient. Fatigué du fardeau de la couronne, il l'abdiqua, en 1724, et se retira à Saint-Ildefonse avec son épouse. Louis son fils monta sur le trône, et mourut quelques mois après. Philippe reprit le sceptre, et s'occupa des moyens d'augmenter sa puissance. Farnèse, duc de Parme et de Plaisance, étant morts sans enfans, en 1731, l'infant don Carlos fut mis en possession de ces deux états. La querelle qui s'éleva, en 1733, à l'occasion de la nomination de Stanislas au trône de Pologne, ralluma la guerre en Europe. Philippe V y prit part, et s'unit à la France contre l'empereur. L'infant don Carlos ayant sous ses ordres Montemar et 30,000 hommes, conquit la Sicile et le royaume de Naples, et se montra digne de la couronne par son activité et son courage. Toutes ces prospérités furent troublées par l'incendie du palais de Madrid, arrivé le 25 décembre 1734. Un nombre prodigieux de tableaux des plus grands maîtres, la meilleure partie des archives de la couronne, furent la proie des flammes. La paix fut conclue en 1736. L'empereur céda à don Carlos les royaumes de Naples et de Sicile, et quelques places sur les côtes de Toscane, et l'infant abandonna à l'empereur Parme et Plaisance. Une nouvelle guerre vint troubler la tranquillité des peuples en 1740. Philippe V n'eut pas la consolation de la voir finir. Il mourut le 9 juillet 1746, à 63 ans, après en avoir régné 45. Il laissa de Louise-Marie-Gabrielle de Savoie, sa première femme, Ferdinand VI, qui lui succéda ; et d'Élisabeth Farnèse, sa seconde femme, don Carlos, roi des Deux-Siciles, qui l'est devenu d'Espagne, et qui mourut en 1788; Philippe, duc de Parme et de Plaisance ; l'infant don Louis, etc. La piété, la bonté, la tendresse pour ses sujets, formaient le caractère de Philippe V. Il était d'ailleurs irrésolu, et trop souvent dirigé par la volonté des autres. Il le fut surtout par

celle de la princesse des Ursins, dame et favorite de la reine ; sa seconde femme Elisabeth Farnèse exigea, lors de son mariage, l'exil de cette femme ambitieuse et intrigante.) Pendant long-temps, la cour de Philippe fut un mélange de jalousies et d'intrigues toujours renaissantes entre les seigneurs français et les seigneurs espagnols. Plus de fermeté dans Philippe V aurait mis fin à ces tracasseries, et lui aurait épargné des démarches dont il se repentit souvent. On peut consulter l'*Eloge* de ce prince par D. Joseph de Viera y Clavijo, trad. en français par Bongars, 1780, in-8.

PHILIPPE *le Hardi*, 4e fils du roi Jean, naquit à Pontoise en 1342. A peine avait-il 16 ans qu'il fut honoré du surnom de *Hardi*, en considération des actions de bravoure qu'il fit à la bataille de Poitiers. Son père, enchanté d'avoir un tel fils, le créa duc de Bourgogne en 1363, avec la clause que, faute d'enfans mâles, le duché serait reversible à la couronne. Devenu chef de la seconde race des ducs de cette province, il éleva la Bourgogne au plus haut degré de puissance qu'elle eût eu depuis ses anciens rois. Marguerite, fille de Louis de Mâle, comte de Flandre, lui ayant été accordée en mariage en 1369, il arma pour son beau-père contre les Gantois révoltés, et ne contribua pas peu à les réduire. Les rebelles furent battus à la bataille de Rosebeck, donnée en 1382. Deux ans après, le comte mourut, et Philippe, son héritier, vint à bout de rétablir entièrement la paix dans le pays. Les comtés de Flandre, de Nevers, d'Artois, de Rethel, formaient cet héritage. Charles VI, son neveu, régnait alors en France. Le royaume était dans le trouble et la confusion : les rênes de l'état flottaient entre ses mains, et la nation chargea son oncle Philippe de les tenir. Cet emploi et son union avec la reine Isabeau de Bavière excitèrent l'envie du duc d'Orléans son neveu. Ce fut la source de cette haine si fatale au royaume, qui s'éleva entre les maisons de Bourgogne et d'Orléans. Marguerite de Flandre contribua beaucoup à ces divisions, par l'ascendant qu'elle avait sur l'esprit de son mari. Philippe mourut à Hall en Hainaut, avec de grands sentimens de piété, en 1404, à 62 ans. La postérité l'a mis au rang des princes dont la sagesse et la prudence égalaient la bravoure. Sa valeur n'excluait pas la bonté, et il poussait même quelquefois cette qualité trop loin. Il fut toujours protecteur zélé de la religion et de ses ministres. On ne peut cependant l'excuser sur son excessive prodigalité, qui, malgré ses immenses revenus, le rendit insolvable. A sa mort, il fallut recourir à un emprunt pour les frais de sa sépulture : ses meubles furent saisis par une foule de créanciers, et vendus publiquement : et la duchesse sa femme fut obligée de renoncer à la communauté des biens, en remettant sa ceinture, ses clefs et sa bourse sur le cercueil de son époux. Jean Sans-Peur, son fils aîné, lui succéda.

PHILIPPE *le Bon*, duc de Bourgogne, de Brabant et de Luxembourg, comte de Flandre, d'Artois, de Hainaut, de Hollande, de Zélande, etc., fils de Jean Sans-Peur, tué à Montereau-Faut-Yonne, en 1419, naquit à Dijon en 1396. Il succéda à son père en 1419. Animé du désir de venger sa mort, il entra dans le parti des Anglais, et porta la désolation en France, sur la fin du règne de Charles VI, et au commencement de celui de Charles VII. Il gagna sur le Dauphin la bataille de Mons en Vimeu, en 1421, et fit la guerre avec succès contre Jacqueline de Bavière, comtesse de Hainaut, de Hollande et de Zélande, qu'il obligea, l'an 1428, de le déclarer son héritier. Philippe le Bon quitta le parti des Anglais en 1435, et se réconcilia avec le roi Charles VII par le traité d'Arras, dont il régla lui-même les conditions. Après avoir tenté inutilement de raccommoder Louis, Dauphin de France, avec son père, il reçut ce jeune prince dans ses états. Louis étant monté sur le trône, Philippe se déclara contre lui pour Charles, duc de Berry, son frère. Déterminé à lui faire la guerre, il céda au comte de Charollais, son fils, l'adminis-

tration de ses états, et lui donna le commandement de son armée, en lui recommandant de *préférer toujours une mort glorieuse à une fuite humiliante*. Les habitans de la ville de Dinant, dans le pays de Liége, lui avaient fait plusieurs outrages. Philippe envoya contre eux, en 1466, le comte de Charollais, qui réduisit leur ville en cendre, après avoir fait passer les habitans au fil de l'épée. Le vieux duc de Bourgogne, malgré les infirmités de son âge, eut le courage inutile et cruel de se faire porter en chaise au siége, pour repaître ses yeux de cet affreux spectacle. Cette barbarie ne s'accorde guère avec le titre de *Bon*, que sa générosité lui avait mérité, et elle fait peu d'honneur à sa mémoire. Il mourut à Bruges, en 1467, à 71 ans, avoir après institué l'ordre de la Toison-d'Or. On trouva à sa mort, dans ses coffres, 400,000 écus d'or, et 72,000 marcs d'argent, sans parler de 2,000,000 d'autres effets. (*Voyez* l'histoire des *ducs de Bourgogne*, par M. de Barante, 3[e] édition, Paris, 1825-27, 13 vol. in-8.)

PHILIPPE DE DREUX, fils de Robert de France, comte de Dreux, embrassa l'état ecclésiastique, quoique né avec des inclinations guerrières. Elevé au siége de Beauvais, il se croisa pour la Terre-Sainte, et se signala devant Acre en 1191. Philippe-Auguste ayant déclaré peu de temps après la guerre aux Anglais, l'évêque de Beauvais reprit de nouveau les armes. Les ennemis s'étant montrés devant la ville épiscopale, il arma son peuple, parut à leur tête avec un casque pour mitre, et une cuirasse pour chape. Les Anglais, l'ayant poursuivi, le firent prisonnier, et le traitèrent avec dureté. Philippe s'en plaignit au pape Innocent III, qui, demandant sa grâce à Richard, roi d'Angleterre, intercéda pour lui comme pour son fils. Le monarque envoya au pontife la cotte d'armes de l'évêque tout ensanglantée, et lui fit dire par celui qui la lui présenta, ces paroles des frères de Joseph à Jacob : « Voyez, » Saint-Père, si vous reconnaissez la tu» nique de votre fils. » Le pape répliqua que le traitement qu'on faisait à cet évêque était juste, « puisqu'il avait » quitté la milice de J. C. pour suivre » celle des hommes. » Philippe de Dreux obtint sa liberté en 1202, et se trouva depuis à la fameuse bataille de Bouvines, en 1214, où il abattit le comte de Salisbury d'un coup de massue; car il se servait de cette arme, et ne voulait point, par un scrupule ridicule et inconséquent, étant ecclésiastique, user d'épée, de sabre, ni de lance. Il combattit aussi en Languedoc contre les albigeois, et mourut à Beauvais en 1217.

PHILIPPE, infant d'Espagne, et duc de Parme, né en 1720 du roi Philippe V et d'Elisabeth Farnèse, se signala dans la guerre de 1742 contre les troupes d'Autriche et de Sardaigne. Cette guerre avait pour objet de procurer à ce prince un établissement en Italie. Après avoir duré plusieurs années avec un mélange de succès et de revers, elle fut enfin terminée l'an 1748 par la paix d'Aix-la-Chapelle. Don Philippe obtint en toute souveraineté les duchés de Parme, de Plaisance et de Guastalla, qui lui furent cédés par la reine de Hongrie, à charge de réversion au défaut de postérité masculine, et il prit possession de la capitale de ses nouveaux états, le 7 mars de la même année. Il ne s'occupa plus que du bonheur des sujets qu'il venait d'acquérir ; il répandit partout des marques de sa bienfaisance ; il fit fleurir l'agriculture, le commerce et les arts, et régna par l'esprit de justice et de religion. Il mourut en 1765. L'abbé de Beauvais, depuis évêque de Sénez, prononça son *oraison funèbre* à Versailles.

PHILIPPE, landgrave de Hesse. *Voy.* LUTHER.

PHILIPPE DE FRANCE, duc d'Orléans, fils de Louis XIII, et d'Anne d'Autriche, et frère unique de Louis XIV, né en 1640, porta le titre de duc d'Anjou jusqu'en 1661, qu'il prit celui de duc d'Orléans. Son éducation répondit à sa naissance ; mais il n'en profita pas autant qu'il aurait pu, s'il avait eu moins de goût pour les plaisirs. Il épousa Henriette, sœur de Charles II, roi d'Angleterre, princesse accomplie, et en

qui les charmes de l'esprit étaient encore au dessus de la beauté. Ce mariage ne fut pas heureux. (*Voyez* HENRIETTE.) Lorsque cette princesse mourut en 1670, on la crut empoisonnée, et le public malin fut assez injuste pour attribuer cette mort à Philippe. Ce prince s'était déjà fait connaître par son courage. Il avait suivi le roi dans ses conquêtes de Flandre en 1667; il l'accompagna encore à celles de Hollande en 1672. Il emporta Zutphen cette année, et Bouchain en 1676. L'année d'après, il alla mettre le siége devant Saint-Omer, pendant que le roi était occupé à celui de Cambrai. Les maréchaux de Luxembourg et d'Humières commandaient l'armée sous Monsieur; le prince d'Orange était à la tête des ennemis. Une faute de ce général et un mouvement habile de Luxembourg décidèrent du gain de la bataille, proche de la petite ville de Cassel, qui lui donna son nom. Après cette victoire, Monsieur entra dans les lignes à Saint-Omer, et soumit cette place huit jours après. De retour à Paris, il vécut dans la mollesse jusqu'à sa mort, arrivée à Saint-Cloud en 1701, à 61 ans. Ce prince cultivait les lettres. L'abbé Le Vayer, fils de la Mothe Le Vayer, précepteur de ce prince, fit imprimer en 1670, in-12, la *Traduction* que Philippe avait faite de *Florus*. Après la mort d'Henriette, il avait épousé Elisabeth de Bavière, dont il eut le prince qui fait l'objet de l'article suivant.

PHILIPPE DE FRANCE, fils du précédent et d'Elisabeth de Bavière sa seconde femme, né en 1674, fut nommé duc de Chartres jusqu'à la mort de son père en 1701, qu'il prit le titre de duc d'Orléans. Dès sa tendre jeunesse, il manifesta un caractère d'inquiétude et d'inconstance qui ne présageait pas des jours heureux. Il fit sa première campagne en 1691. Après s'être distingué au siége de Mons sous Louis XIV son oncle, il accompagna tout l'été le maréchal de Luxembourg, général de l'armée de Flandre. Chargé l'année d'après de commander le corps de réserve au combat de Steinkerque, il y fut blessé à l'épaule. En 1693, il se signala à la bataille de Nerwinde, où il pensa être pris, étant demeuré cinq fois au milieu des ennemis. La guerre étant éteinte, le duc de Chartres s'occupa pendant la paix à cultiver les sciences et tous les arts. Louis XIV l'envoya, en 1706, commander l'armée en Piémont; elle était alors devant Turin, dont elle formait le siége. Le prince Eugène le suivit de près. Il y avait deux partis à prendre, celui d'attendre le général ennemi dans les lignes de circonvallation, ou celui de marcher à lui. Le duc d'Orléans fut du dernier sentiment; mais le maréchal de Marchin montra un ordre du roi, par lequel on devait, en cas d'action, attendre l'ennemi dans les lignes, qui étaient trop étendues pour être bien gardées; il y eut un quartier forcé : le duc d'Orléans y accourut, fut blessé de deux coups de feu, et obligé de se retirer. Cette retraite, jointe à la mort du maréchal de Marchin, occasiona une déroute générale. (*Voyez* MARCHIN.) Les lignes et les tranchées furent abandonnées, l'armée dispersée; tous les bagages, les provisions, la caisse militaire, tombèrent dans les mains des vainqueurs. Le vaincu fut obligé de repasser les Alpes avec des troupes en désordre et en très petit nombre. Le duc d'Orléans, malheureux en Italie, crut qu'il le serait moins en Espagne. Il y arriva en 1707, le lendemain de la bataille d'Almanza, et, profitant d'une victoire à laquelle il aurait bien voulu avoir part, il soumit, presque en les parcourant, les royaumes de Valence et d'Aragon. Il n'y eut dans cette belle contrée que les villes de Xativa et d'Alcaraz qui osèrent se défendre. Le désespoir tint lieu de courage aux habitans; mais ils furent bien punis de leur résistance. La plupart furent massacrés, et Xativa, prise d'assaut, fût brûlée et détruite jusqu'aux fondemens, ce qui n'honora pas la clémence du vainqueur. Il pénétra ensuite dans la Catalogne, où il conquit la forteresse de Lérida, l'écueil des plus grands capitaines. Cependant la fortune, favorable au roi Philippe V en Catalogne, l'abandonnait dans les autres contrées.

Le bruit courait que ce monarque allait abdiquer la couronne, et l'on prétend que le duc d'Orléans songea à l'obtenir pour lui. Déjà il avait pris des mesures pour disputer à l'archiduc le sceptre, au moment qu'il échapperait à Philippe, lorsque la princesse des Ursins les pénétra, et les présenta à Philippe V et à Louis XIV sous la forme de la plus odieuse conspiration. Deux agens du prince, appelés *Flotte* et *Renaut*, furent arrêtés; trois seigneurs espagnols essuyèrent le même sort. Louis XIV ne pardonna à son neveu qu'avec une peine extrême. Monseigneur, père de Philippe V, opina dans le conseil qu'on fit le procès à celui qu'on regardait comme coupable; mais Louis XIV crut qu'il valait mieux ensevelir ce projet informe dans un profond oubli. On croit cependant que le souvenir de ce projet contribua beaucoup aux arrangemens que prit Louis XIV, à sa mort, pour le priver de la régence. Ces arrangemens furent inutiles; le parlement la lui déféra, après avoir cassé le testament du monarque, qui la lui enlevait en semblant la lui conserver. La face des affaires changea alors totalement. D'après les conseils de son ministre, le cardinal Dubois (*voy.* ce nom), le duc d'Orléans s'unit étroitement avec l'Angleterre, et rompit ouvertement avec l'Espagne. Le cardinal Albéroni, premier ministre de Philippe V, forme le projet de procurer à son maître la régence de la monarchie française et d'en dépouiller le duc. La conspiration était près d'éclater, lorsqu'elle fut découverte par une courtisane, et elle devint inutile dès qu'elle fut connue. Le duc d'Orléans, pour éviter de plus grands troubles, pardonna à la plupart des conjurés; mais un assez bon nombre furent mis à la Bastille. Un des premiers soins du régent fut de gagner les jansénistes, et de rendre la paix à l'Eglise. Il ne connaissait pas l'opiniâtreté et l'incorrigibilité de l'esprit de parti, et ses efforts eurent peu de succès. Il engagea cependant le cardinal de Noailles à rétracter son appel, et lui fit promettre qu'il accepterait la bulle *Unigenitus*. Le duc d'Orléans alla lui-même au grand conseil, avec les princes et les pairs, faire enregistrer un édit qui ordonnait l'acceptation de la bulle, la suppression des appels, l'unanimité et la paix. Mais ceux qui bravent l'autorité de l'Eglise ne respectent guère celle du trône. Quelque temps après, l'attention du public se tourna du côté du jeu des actions. Law avait rédigé depuis long-temps le plan d'une compagnie qui paierait en billets les dettes de l'état, et qui se rembourserait par les profits (*voyez* son article). Après la ruine du système de Law, il fallut réformer l'état; on fit un recensement de toutes les fortunes des citoyens vers la fin de 1721. 511,000 hommes, la plupart pères de la famille, portèrent leur fortune à ce tribunal. Tous les rentiers de l'état furent remboursés en papier. Le duc d'Orléans perdit vers ce temps-là le cardinal Dubois, son favori et son ministre, sur lequel il se reposait volontiers du soin du gouvernement : il ne lui survécut pas long-temps, et mourut subitement en 1723, âgé de 49 ans. A la mort du duc et de la duchesse de Bourgogne, on avait formé les soupçons les plus étranges. Des bruits non moins extraordinaires s'élevèrent à la mort du régent (*voyez* Louis, Dauphin, père de Louis XV, et Marie-Adélaïde de Savoie). Ce prince était peu laborieux, mais actif, brave, quoique livré à la mollesse et aux plaisirs, aimant tout et ne se passionnant pour rien, permettant à ses favoris d'abuser de sa bonté, et abusant lui-même de sa pénétration. Sans avoir un grand zèle pour la religion, il comprenait pourtant qu'elle était le meilleur ressort du gouvernement, et que la corruption ou la réformation des mœurs du peuple dépendait du choix des premiers pasteurs. Un ecclésiastique de grande qualité lui disait : « Je serai déshonoré si » vous ne me faites évêque. — J'aime » mieux, lui répondit-il, que vous le » soyez que moi. » Au milieu des débauches les plus effrénées, il laissa échapper des aveux qui condamnaient sa conduite d'une manière bien formelle. Ayant indignement abusé d'une femme,

et la voyant réduite au désespoir et prête à mourir, comme elle mourut en effet, de douleur peu de temps après : « Si » j'avais, lui dit-il, pu soupçonner tant de » vertu, j'aurais tâché d'en avoir assez » pour vous épargner cette affliction. » On a imprimé sa *Vie* en 2 vol. in-12; ce livre est fort imparfait, mais contient des observations importantes, et les *Mémoires* de sa régence. Le duc de Saint-Simon a parlé trop favorablement de ce prince dans ses *Mémoires*; il a poussé la complaisance jusqu'à approuver la violence exercée contre le duc de Villeroi, gouverneur de Louis XV, et à louer son administration en général, qui cependant n'est guère susceptible d'apologie. En même temps, il lui échappe de terribles aveux : « Il s'accoutuma, » dit-il, à la débauche, jusqu'à ne pouvoir s'en passer; et il ne s'y divertissait qu'à force de bruit, de tumulte et » d'excès. C'est ce qui le jeta à en faire » souvent de si étranges et de si scandaleuses, et, comme il voulait l'emporter sur tous les débauchés, à mêler dans ses parties les discours les » plus impies, et à trouver un raffinement précieux à faire les débauches » les plus inouïes aux jours les plus » saints. Plus on était constant, ancien, » outré en débauche, plus il considérait » cette sorte de frénésie... Il s'était piqué » d'avoir cherché à voir le diable, quoiqu'il avouât qu'il n'avait jamais pu y » réussir; mais, épris de madame d'Argenton, et vivant avec elle, il trouva » d'autres curiosités trop approchantes, » et sujettes à être plus sinistrement interprétées. On consulta des verres » d'eau devant lui, sur le présent et sur » l'avenir. » Il ne dissimule pas non plus les soupçons ou plutôt les preuves du poison donné au duc et à la duchesse de Bourgogne (sans néanmoins nommer le coupable), et témoigne que c'est bien malgré lui qu'il ne peut les cacher. « Les » horreurs qui ne se peuvent plus différer » d'être racontées glacent ma main; je » les supprimerais, si la vérité due si » entièrement à ce qu'on écrit, si d'autres » horreurs qui ont renchéri encore sur » les premières, s'il est possible, si la » publicité qui en a retenti dans toute » l'Europe, si les suites les plus importantes auxquelles elles ont donné » lieu, ne me forçaient de les exposer » comme faisant une partie intégrante » et des plus considérables de ce qui » s'est passé sous mes yeux. » C'est à l'époque de sa régence que l'abbé Denina rapporte la subversion des principes, des mœurs et du goût qui a flétri le 18e siècle. (*Voyez* FRÉDÉRIC-GUILLAUME II.) « Pour fixer, dit un auteur qui écrivait » en 1791, le temps où l'irréligion a » pris son essor en France, il faut remonter à cette régence fameuse, où la » race du nouveau Jéroboam travaillait » déjà à réaliser la division du manteau » du Prophète (3 *Reg.* 11). »

PHILIPPE *le Solitaire*, auteur grec vers 1105, dont nous avons *Dioptra*, ou la Règle du chrétien, ouvrage inséré dans la Bibliothèque des Pères. Jacques Pontanus en a donné une édition en grec et en latin, dans le recueil intitulé : *Versio et Notæ in varios Auctores græcos*, Ingolstadt, 1604, in-fol.

PHILIPPE *de Bonne-Espérance*, religieux prémontré, est appelé aussi *Philippe de Havinge*, nom du village où il était né, et l'*Aumônier*, à cause de ses abondantes aumônes. Devenu prieur de l'abbaye de Bonne-Espérance, en Hainaut, près de Binche, sous l'abbé Odon, il écrivit vivement à saint Bernard pour revendiquer le frère Robert, son religieux, que ce saint avait reçu à Clairvaux. Saint Bernard s'en plaignit, et Philippe fut déposé et envoyé dans une autre abbaye. Il se réconcilia dans la suite avec ce saint, et devint, en 1155, abbé de Bonne-Espérance, où il mourut en 1172. On a de lui : 1° des *Questions théologiques*; 2° des *Vies* et des *Eloges* de plusieurs autres saints, et d'autres ouvrages recueillis à Douai, en 1623, in-fol. par le Père Chamart, abbé de Bonne-Espérance. Philippe était aussi savant que pieux. La vertu et les sciences fleurirent dans son abbaye, et elle fut encore jusque dans ces derniers temps très recommandable par la régularité

de ses religieux, leur hospitalité, leur application aux études sacrées et utiles.

PHILIPPE DE LA SAINTE-TRINITÉ, né à Malaucène, dans le diocèse de Vaison, était nommé *Esprit Julien* avant de se faire carme. Il fut nommé missionnaire dans le Levant, parcourut la Perse, l'Arabie, la Syrie, l'Arménie, visita le Mont-Liban, fut professeur à Goa et prieur. De retour dans la province de Lyon, il y fut élevé successivement à toutes les charges, et élu général de l'ordre, à Rome en 1665. Il visita pendant son généralat presque tous les couvens de l'Europe, et mourut à Naples l'an 1671. On a de lui : 1° *Summa philosophiæ*, Lyon, 1648, in-fol.; 2° *Summa theologiæ*, Lyon, 1653, 5 vol. in-fol.; 3° *Summa theologiæ mysticæ*, 1656, in-fol.; 4° *Chronologia ab initio mundi ad sua tempora*, 1663, in-8; 5° *Itinerarium orientale*, Lyon, 1649, in-8, livre curieux et exact, traduit en français par un carme; 6° plusieurs ouvrages en faveur de son ordre, dans lesquels il manque de critique.

PHILIPPE-LÉVI, Juif converti, s'est fait connaître par une bonne *Grammaire hébraïque*, imprimée en anglais à Oxford, en 1705. On ignore l'année de sa mort.

PHILIPPE de Leyde. *Voyez* LEYDE.

PHILIPPE (Le marquis de Saint-). *Voyez* BACCALAR-Y-SANNA.

* PHILIPPE DE PRÉTOT (Etienne-André), littérateur, naquit à Paris, vers 1710, d'Etienne Philippe, maître d'école ou de pension, qui fut lui-même auteur d'une *Apologie* de l'Oraison funèbre de Louis XIV, par le Père Porée, et d'une *Traduction* de plusieurs *Harangues* de Cicéron. Philippe de Prétot consacra, comme son père, sa vie à l'enseignement, et ouvrit des cours particuliers d'histoire et de géographie qui eurent du succès. Nommé censeur royal, il composa et dirigea en partie le *cours d'études pour l'école militaire*. Il fut en outre chargé de surveiller la réimpression des classiques latins, donnée par Coustelier; et, de 1747 à 1763, il publia les *OEuvres* de Catulle, Tibulle, Properce, Salluste, Virgile, Horace, Juvénal, Perse, Phèdre, Lucrèce, Velleius Paterculus, Eutrope et Térence, qu'il accompagna de *notes* explicatives et de savantes préfaces. Philippe donna également les éditions des *Amusemens du cœur et de l'esprit*, 1741-1745, 15 vol. in-12; et du *Recueil du Parnasse*, ou *Nouveau choix de pièces fugitives*, 1743, 4 vol. in-12. Indépendamment de ces travaux, il est auteur des ouvrages suivans : 1° *Essai de géographie* avec un *Dictionnaire géographique français-latin et latin-français*, 1748; 2ᵉ édit., 1774, in-8; 2° *Analyse chronologique de l'histoire universelle, depuis le commencement du monde jusqu'à l'empire de Charlemagne inclusivement*, 1752, in-8; 1756, in-4; 1781, in-12. Elle est en grande partie tirée du *Compendium universale, etc.* de Jean Leclerc (Amsterdam, 1696, in-8). 3° Mémoires sur l'*Afrique* et l'*Amérique*, 1762, in-4; 4° *Tablettes géographiques pour l'intelligence des historiens et des poètes latins*, 1755, 2 vol. in-12. On les consulte encore, et on les trouve parfois dans la collection de Coustelier. 5° *Cosmographie universelle, physique et astronomique*, 1760, in-12; 6° *Le Spectacle de l'histoire romaine, depuis la fondation de Rome, jusqu'à la prise de Constantinople*, 1762, in-8, 1776, in-4; 7° *Révolutions de l'univers*, ou *Remarques et observations sur une carte destinée à l'étude de l'histoire générale*, 1763, 2 vol. in-12 de 174 pages. C'est la même carte ou atlas qu'avait donné Michel Picaud de Nantes. *Les Révolutions de l'univers représentées en 13 cartes, avec des remarques ou observations sur chacune d'elles, d'après les Mémoires de M. P.* C'est aussi la même carte qui, par le changement de son enlumination, offre en trente manières, et à trente époques différentes, les divers états du globe. Ce sujet a été traité plus amplement par Vaugondy, dans son *Atlas complet des révolutions du globe en 66 cartes;* mais cet ouvrage, qui est moins bien exécuté que ceux de Picaud et de Philippe, n'a pas été publié. 8° *Atlas universel pour l'étude de la géographie et de l'histoire ancienne et moderne*. Il est composé de 125 cartes

fort bien gravées. Philippe était membre de l'académie d'Angers et de Rouen, et mourut à Paris, le 6 mars 1787, âgé de 77 ans.

* PHILIPPE DE THESSALONIQUE, poète grec, célèbre par ses épigrammes, et encore plus par sa *Collection de poètes*, connue des philologues sous le nom de *Seconde anthologie*, ou *Anthologie de Philippe*. Méléagre avait donné la première ; elle est supérieure à celle de Philippe, parce qu'il avait eu l'avantage de puiser dans de meilleures sources. On ne peut fixer l'époque où vivait ce poète thessalonicien. Vavasseur le place sous le règne d'Auguste, se fondant sur une épigramme de Philippe, dans laquelle il fait allusion à ce perroquet qui, après la bataille d'Actium, et au retour d'Octave, salua celui-ci par ces mots : *Ave*, *Cæsar*, *victor imperator*. Fabricius croit, de son côté, que Philippe est un de ces poètes grecs qui, à propos du fameux perroquet, présentèrent à Octave un grand nombre de vers flatteurs ; mais il semble douter ensuite, d'après un poète de l'anthologie, qui déplore la ruine de Sardes. Suivant les expressions d'autres poètes de la Collection, et celles de Philippe lui-même, on pourrait le faire contemporain de Praxitèle ou d'Hipponax. Quoi qu'il en soit, Philippe a eu le mérite de conserver à la postérité les noms de plusieurs bons poètes grecs de la seconde époque, tels que Antigone, Antipoton, Antiphane, Antiphille, Automédon, Bianor, Cynagoras, Diodore, Evénus, Parménion, Philidème, Tullius et Zonas. Ils n'avaient pas, à la vérité, le même mérite que ceux rappelés par Méléagre, et qui vécurent dans les cinq siècles depuis Solon jusqu'aux premiers Ptolémées, comme les sévères Bacchylide, Stésichore, le léger Anacréon, le tendre Simonide, la *délirante* Sapho, le sublime Alcée, etc., etc. Mais, quoique inférieurs à ces derniers, les poètes de Philippe ne tombent pas dans l'afféterie, les subtilités, les jeux puérils de mots que l'on peut justement reprocher aux poètes du siècle suivant. Dans la seconde Anthologie (qu'on pourrait assez naturellement appeler second *Parnasse grec*), on trouve aussi des pièces du compilateur. On remarque, en général, dans les vers de Philippe, de l'élégance, de l'harmonie, de la finesse, de la vigueur; il sait passer, avec un talent rare, du genre fier à la plaisanterie la plus délicate. Il se distingue surtout par sa grâce dans les idées et le stile. On n'a jamais imprimé séparément l'Anthologie de Philippe de Thessalonique, et on ne la trouve que dans les grandes éditions de l'*Anthologie* de Planude, dont nous citerons les plus estimées, savoir, l'édition *Princeps*, Florence, par les soins du savant Lascaris, d'Alapa, 1434; Bâle, par Jean Brodæus, 1549, avec des *Notes* savantes ; — l'édition d'Henri Etienne, profond philologue, 1566, avec des *Notes*; — la *Traduction* latine, par Eilhard Lubin, 1604 ; — celle de Reikse, 1765, enrichie de réflexions profondes sur la vie et les *OEuvres* des poètes anthologistes; — l'*Analecta poetarum græcorum* de Brunck, superbe édition; Strasbourg, 1776, 3 vol. in-8; il est à regretter qu'elle manque d'un *Index*. Mais la meilleure de toutes ces éditions est celle de Jacobis, Leipsick, 1794, 12 vol. Le texte est accompagné de 7 volumes de *Notes* grammaticales et philologiques des poètes de l'anthologie, avec l'histoire de leurs ouvrages ; des *Variantes*, un *Index*, etc. Nous avons dit que l'on ignorait encore l'époque où florissait Philippe de Thessalonique; cependant nous croyons pouvoir la placer, approximativement, sous Vespasien, vers l'an 80 de l'ère vulgaire. Nous donnons cette indication, non comme une certitude, mais comme une conjecture fondée sur le moins ancien des poètes cités dans l'*Anthologie* de Philippe, dont il ne paraît pourtant pas qu'il fût contemporain. Ce sont sans doute ces anthologies grecques qui ont donné l'idée des collections modernes, comme l'allemande, l'anglaise, l'espagnole, qui ont paru sous le nom de *Choix*, *Recueils*, *Parnasse espagnol*, *Leçons*, etc., etc.

PHILIPPEAUX. *Voyez* PHILIPEAUX.

PHILIPPICUS-BARDANES, empereur d'Orient, né en Arménie d'une

famille illustre, embrassa la carrière des armes et se signala sous Justinien II. Mais cet empereur, sur de faux soupçons, l'exila dans la Chersonèse, après l'avoir dépouillé de ses emplois. Une révolution précipita du trône Justinien; il y fut rétabli par les Bulgares. Les habitans de la Chersonèse ayant fait éclater leur joie lors de la chute de Justinien, ce prince donna à un de ses lieutenans l'ordre de les exterminer. Ils eurent recours à Philippicus, le mirent à leur tête et le proclamèrent empereur. Les soldats de Justinien se rangèrent sous ses drapeaux, et il entra en triomphe dans Constantinople. Justinien fut arrêté et livré à un de ses généraux, dont il avait fait égorger la femme et les enfans. Philippicus fut couronné en 711; mais il fit oublier ses belles qualités par ses profusions, son libertinage et son indolence, qui l'empêchèrent d'aller combattre les Bulgares et les Sarrasins, qui ravagèrent la Thrace et la Médie.) Il fut déposé et eut les yeux crevés la veille de la Pentecôte 713. C'était un prince d'une belle figure, d'un maintien imposant, beau parleur, mais indolent, indigne du trône, et uniquement occupé de ses plaisirs. Il laissa l'empire en proie aux Barbares, et n'eut d'activité que pour persécuter la foi. Il mourut en exil peu de temps après sa déposition. Quoique tous les historiens modernes l'appellent Philippicus, il porte le nom de *Filépiques* sur ses médailles. (Anastase, son secrétaire, qui lui succéda dans l'empire, fit mettre à mort les conspirateurs dont Philippicus avait été la victime.)

*PHILIPPON DE LA MADELEINE (Louis), littérateur, né à Lyon en 1734, fut d'abord avocat du roi à la chambre des comptes de Besançon, puis intendant des finances du comte d'Artois. Privé de ces emplois par la révolution, il eut le bonheur d'échapper aux persécutions de la terreur. Sous le régime directorial, il fut nommé bibliothécaire du ministère de l'intérieur. Ce littérateur est mort à Paris en 1818, après avoir publié un grand nombre d'ouvrages qui ne sont pas sans mérite. Nous citerons : 1° *Manuel épistolaire*, 1 vol. in-12, 8e édit., Paris, 1822; 2° *Vues patriotiques sur l'éducation du peuple*, 1 vol. in-12, 1783; 3° *De l'éducation des colléges*, in-8, 1785; 4° *Dictionnaire des homonymes*, 1 vol. in-8, 3e édit. 1817; 5° *Dictionnaire portatif des poètes français*, *Dict. des rimes*, *Dict. de la langue francaise*. Ces trois dict. font partie de la petite *Encyclopédie poétique* in-18. 6° Plusieurs *Pièces académiques*, notamment un *Discours sur le désir de s'immortaliser*, couronné par l'académie de Besançon; un autre sur la *Nécessité et les moyens de supprimer les peines capitales*; un *Mémoire sur les moyens d'indemniser un accusé reconnu innocent*; diverses pièces de théâtre qu'il fit en société avec MM. de Ségur, Le Prévost D'Iray, etc.; enfin, un *Recueil de chansons*, qui a eu 4 éditions dont la dernière est celle de 1810, in-18.

PHILIPS (Jean), poète anglais, né à Bampton, dans le comté d'Oxford, en 1676, a donné trois célèbres poèmes : 1° *Pomone, ou le Cidre*; 2° *La bataille d'Hochstet*; 3° *Le précieux Chelin*. Ils ont été traduits en français par M. l'abbé Yart, de l'académie de Rouen. Les vers de Philips sont travaillés avec soin. Il avait d'abord enseigné le latin et le grec à Winchester; de là il passa à Londres, où il mourut en 1708, à 32 ans. Simon Harcourt, lord-chancelier d'Angleterre, lui a élevé à Westminster un mausolée auprès de celui de Chaucer.

PHILIPS (Thomas), chanoine de Tongres, ne à Ickford dans le comté de Buckingham, en 1708, exerça longtemps les fonctions de missionnaire en Angleterre, et mourut à Liége en 1774; il est principalement connu par la *Vie du cardinal Polus*, en anglais, dont la seconde édition a paru en 1769 à Londres, 2 volumes in-8. C'est l'histoire très intéressante d'un homme célèbre qui a vécu dans un siècle fécond en grands personnages et en grandes révolutions : révolutions de religion, révolutions civiles et littéraires. L'auteur de cet ouvrage rend compte de ces événemens de la manière la plus noble. Il y a

beaucoup de justesse et d'élévation dans les réflexions, de la chaleur et de la pureté dans le stile. Il trace en maître les caractères de Thomas Morus, de Fischer, de Contarini, de Sadolet, Bunel, Budée, Giberti, Longolius, Buonamico, Flaminius, Erasme, etc. Il montre ce dernier par son bon et par son mauvais côté. Il fait voir d'une manière bien touchante l'état du royaume, qui était alors gouverné par un tyran livré aux plus violentes passions. On remarque une assez grande différence entre le premier et le second volume. L'auteur eut l'imprudence de faire imprimer le premier à Oxford et d'y mettre son nom; comme il y a plusieurs choses qui naturellement ne doivent pas plaire aux protestans, ils s'en alarmèrent et commencèrent à cette occasion une persécution contre les catholiques. L'auteur, pour ne pas les irriter davantage, retrancha du second volume plusieurs choses intéressantes.

PHILISTE de Syracuse, historien renommé, favori de Denys le Tyran, né à Syracuse, l'an 481 avant J. C., fut d'un grand secours à ce prince pour établir sa domination. Denys le fit gouverneur de la citadelle de Syracuse; mais Philiste, après avoir eu un commerce illicite avec la mère de Denys, épousa la fille de Leptine, frère de ce prince, et fut banni. Le courtisan disgracié choisit la ville d'Adria pour sa retraite, et composa, pendant sa disgrâce, une *Histoire de la Sicile* en 13 liv., et celle de *Denys le Tyran*, histoire dont Cicéron et les anciens font l'éloge. Loin de témoigner du ressentiment envers Denys, il le loua lâchement, comme Ovide, par le désir d'être rappelé. Il le fut en effet sous Denys le Jeune, dont il gagna tellement les bonnes grâces, qu'il fit chasser Dion, frère de la seconde femme de Denys l'Ancien. Dion se trouva peu de temps après en état de faire la guerre à Denys, l'assiégea dans la citadelle de Syracuse, battit sa flotte commandée par Philiste, qui fut fait prisonnier, et qui périt par le dernier supplice, l'an 377 avant J. C. Cicéron appelle cet historien le *Petit Thucydide*. *Voyez* un *Mémoire* de l'abbé Servin, dans ceux de l'académie des Inscriptions, tome 13.

PHILISTION de Magnésie, poète comique, ou plutôt baladin et compositeur de farces, vivait à Rome peu de temps après Horace. Sidoine Apollinaire en fait mention en écrivant à son ami Domitius : *Absunt ridiculis vestitu et vultibus histriones, Philistionis supellectilem mentientes.* On dit qu'il mourut de trop rire, ou plutôt en s'efforçant de prolonger un ris de commande : fin digne de son métier.

*PHILLIP (Arthur), navigateur anglais, né à Londres en 1738 d'un Allemand qui enseignait dans cette ville la langue de son pays, entra dans la marine à l'âge de 17 ans, et parvint au grade de capitaine de vaisseau qu'il devait à ses services. Nommé en 1787 gouverneur général de la colonie de la *Nouvelle-Galles Méridionale* (New-South-Wales), découverte par Cook, il y arriva en janvier 1788, avec une escadre composée d'une frégate, d'un aviso, et de neuf transports; mais ayant découvert que le point de Botany-Bay, indiqué par ce navigateur comme le plus favorable à un établissement, ne répondait pas à l'idée qu'il en avait donnée, il préféra le port Jakson, où il mit de l'ordre et de la discipline parmi les malfaiteurs qui y avaient été transportés, et jeta les bases de la prospérité à laquelle cette colonie est parvenue. Le mauvais état de sa santé l'ayant obligé de revenir en Europe après 5 ans d'absence, il fut élevé au rang de vice-amiral, se fixa à Lymington, dans le comté de Hamp, et mourut à Bath en 1814. On a publié : *Voyage du gouverneur Phillip à Botany-Bay, avec une description de l'établissement des colonies du port Jakson et de l'île de Norfolk*, Londres, 1789, in-4 avec cartes, ouvrage mal rédigé et fort mal traduit en français, Paris, 1791, in-8. C'est à Phillip que la France est redevable des dernières dépêches, reçues de La Pérouse.

PHILOLAUS de Crotone, philosophe pythagoricien, vers l'an 392 avant J. C., s'appliqua à l'astronomie et à la physique. Il adopta le mouvement de la terre,

qu'Aristarque de Samos et Philolaüs ont aussi soutenu, avant ou après lui (car on ne convient pas de la date précise de leur existence réciproque). Il enseignait que tout se fait par harmonie ; ce qui semble se rapporter, à quelques égards, au système de Leibnitz. Il avait, à quelques erreurs près, des notions assez justes sur la Divinité. « Dieu est le chef, disait-il, » c'est lui qui commande à tout ce qui » existe. » — Il est différent d'un autre philosophe de ce nom, qui donne des lois aux Thébains.

PHILOMÈLE, général des Phocéens au commencement de la guerre sacrée, s'empara du temple de Delphes, l'an 357 avant J. C. Son dessein était de faire servir les trésors de ce temple contre les Thébains, ennemis de sa patrie. Ce sacrilége engagea ses concitoyens dans une guerre d'autant plus cruelle, que la religion en était le motif. Philomèle, après avoir vaincu les Locriens en deux combats, et fait alliance avec les Athéniens et les Lacédémoniens, marcha contre les Thébains, qui le poussèrent dans des défilés d'où il ne pouvait sortir. Alors, craignant d'être pris et puni par ses ennemis comme sacrilége, il se précipita du haut d'un rocher. Onomarque et Phaylus, ses frères, lui succédèrent l'un après l'autre, et achevèrent de piller les richesses du temple de Delphes.

PHILON DE BYSANCE, architecte, qui florissait trois siècles avant J. C., est auteur d'un *Traité sur les machines de guerre*, imprimé avec les *Mathematici veteres*, au Louvre, 1693, in-fol. On lui attribue le Traité qu'Allatius a publié, *De septem orbis spectaculis*, grec-latin, Rome, 1640, in-8. Mais quelques savans doutent qu'il soit de lui.

PHILON, écrivain juif d'Alexandrie, né vers l'an 30 avant J. C. d'une famille illustre et sacerdotale, fut chef de la députation que les Juifs envoyèrent à l'empereur Caligula, contre les Grecs, habitans de la même ville, vers l'an 40 de J. C. S'il ne réussit pas dans sa négociation, les Mémoires qu'il nous a laissés à ce sujet, intitulés *Discours contre Flaccus*, montrent néanmoins qu'il s'y comporta avec beaucoup d'esprit, de prudence et de courage. Nous avons de Philon plusieurs autres ouvrages, presque tous composés sur l'Ecriture sainte. Un des plus connus est son livre de la *Vie contemplative*, traduit par Montfaucon. Quelques savans, entre autres Hélyot et Montfaucon, ont appliqué aux premiers chrétiens ce qu'il dit dans ce livre sur les thérapeutes. D'autres savans ont prétendu que ces thérapeutes, dont il parle, n'étaient qu'une secte d'Esséniens, si connue chez les Juifs, laquelle faisait profession d'une perfection plus grande que celle à laquelle tendent les autres hommes. Parmi ses livres d'histoire, il y en a deux de cinq qu'il avait composés, *sur les maux que les Juifs souffrirent sous l'empereur Caïus*. Il les lut à Rome en plein sénat, et ils y furent si applaudis, qu'on les fit mettre dans la bibliothèque publique. (La meilleure édition des *OEuvres* de Philon est celle de Londres, en grec et en latin, en 1742, 2 vol. in-fol., traduite en français par Bellier, 2 vol. in-8, 1612.) On y aperçoit un certain penchant à l'idolâtrie, qui fait soupçonner qu'ils ont été altérés, et qu'une main étrangère y a ajouté beaucoup de traits indignes de cet illustre écrivain. Philon écrit avec chaleur; il est fécond en belles pensées et en sentences judicieuses, et l'on sent qu'il était familiarisé avec les bons auteurs grecs et romains. On a dit de lui : *Vel Platophilonizat, vel Philo platonizat*. Son *Traité de l'athéisme et de la superstition* a été traduit en français, et imprimé à Amsterdam en 1740, in-8. Philon convient que toute l'ancienne loi n'était que figurative (conformément à ce que saint Paul enseigne d'une manière si touchante et si bien développée dans son *Epître aux Hébreux*). Cette assertion de Philon est d'autant plus remarquable, que, n'étant pas chrétien, il ne pouvait saisir l'application des figures. Flave-Josèphe était dans la même persuasion.

PHILON DE BYBLOS, ainsi nommé du lieu de sa naissance, grammairien du Ier siècle de l'ère chrétienne, s'acquit beaucoup de célébrité par ses ouvrages.

Le plus connu est sa traduction en grec de l'*Histoire phénicienne* de Sanchoniathon. Il nous reste de ce dernier ouvrage des fragmens, sur lesquels Fourmont et d'autres savans ont fait des Commentaires curieux.

PHILOPATOR. *Voyez* PTOLÉMÉE.

PHILOPOEMEN, général des Achéens, né à Mégalopolis, fit ses premières armes lorsque cette ville fut surprise par Cléomènes, roi de Sparte. Il suivit à la guerre Antigone le Tuteur, et gagna, l'an 208 avant J. C., la fameuse bataille de Messène, contre les Etoliens, alliés des Romains. Sa bravoure l'ayant élevé au grade de capitaine général, il tua, dans un combat près de Mantinée, Machanidas, tyran de Lacédémone. Nabis, successeur de Machanidas, défit sur mer Philopœmen; mais celui-ci eut sa revanche sur terre. Il prit Sparte, en fit raser les murailles, abolit les lois de Lycurgue, et soumit les Lacédémoniens aux Achéens, l'an 194 avant J. C. Quatre ans après, les Messéniens, sujets des Achéens, reprirent les armes. A la première nouvelle de cette rébellion, Philopœmen conduit ses troupes contre eux, leur livre plusieurs combats, fait des actions extraordinaires de courage; mais, étant tombé de cheval, il est pris par les Messéniens. On le conduisit à Messène, où il fut jeté en prison. Dinocrate, général des Messéniens, et son ennemi particulier, appréhendant qu'il ne fût obligé de le rendre, le fit emprisonner. Philopœmen, que l'on nomme le dernier des Grecs, avait pris Epaminondas pour modèle. Il imita son désintéressement, sa simplicité dans l'extérieur, sa prudence à délibérer et à résoudre, son activité et son audace à exécuter. Mais, né avec un caractère violent, il transporta dans la société l'austérité de la vie militaire. (Plutarque a écrit la *Vie* de Philopœmen.)

PHILOPONOS (Jean). *Voyez* JEAN PHILOPONOS.

PHILOSTORGE, historien ecclésiastique, né en Cappadoce vers l'an 364, était arien. On a de lui un *Abrégé de l'Histoire ecclésiastique*, dans lequel il déchire les orthodoxes, surtout saint Athanase. Il y a des choses intéressantes pour les amateurs de l'antiquité ecclésiastique; mais il écrit d'un stile trop ampoulé. La meilleure édition de cet auteur est celle de Henri de Valois, en grec et en latin, in-fol., 1673, avec *Eusèbe*. On estime aussi celle de Godefroi, 1642, in-4, à cause des savantes *Dissertations* dont elle est ornée. Philostorge florissait vers l'an 388. On lui attribue encore un livre contre Porphyre.

PHILOSTRATE, sophiste fameux, était né à Lemnos ou à Athènes, où il enseigna la rhétorique. De là il vint à Rome, et fut admis au nombre des gens de lettres qui fréquentaient la cour de l'impératrice Julie, femme de Septime-Sévère. Cette princesse ayant rassemblé des Mémoires, ou, si l'on veut, des contes sur la *Vie* d'Apollonius de Thyanes, les confia à Philostrate, qui les mit en ordre. Cette *Histoire*, traduite en français par Vigenère, in-4, a passé à la postérité. C'est un roman, ou plutôt un ramas de mensonges grossiers contre le christianisme et l'Evangile; le bon sens est blessé à chaque page. L'auteur y entasse les prodiges les plus absurdes; et ce qui étonne, c'est qu'un homme qui devait avoir quelque jugement ait pu écrire sérieusement tant d'inepties. « Qui » pourrait compter, dit un sage historien, » sur la vérité des faits dans la *Vie* d'A» pollonius? Elle fut écrite en premier » lieu par un certain Damis de Ninive, » qu'il s'attacha dans ses voyages d'O» rient, et l'un de ses disciples, que Lu» cien traduit comme des aventuriers, » indignes de croyance et de la moindre » considération. Encore n'avons-nous » plus de cette *Vie* que ce qu'en recueil» lit, environ cent ans après, sur des » lambeaux altérés et des bruits vagues, » le sophiste Philostrate, qui ne le faisait » que pour flatter dans ses travers de » femme savante l'impératrice Julie, » épouse de Sévère, ardent persécuteur, » et de son côté, ennemie déclarée du » christianisme. » Photius, après avoir loué le stile de Philostrate, ajoute que son ouvrage est plein de fictions et d'extravagances, et que c'est un travail en-

ièrement inutile et méprisable. Lactance le compare à l'*Ane d'Or* d'Apulée, et le parallèle paraît juste. Louis Vivès, qui est un des premiers critiques, dit que Philostrate a corrigé les mensonges d'Homère par d'autres mensonges encore plus grands. Joseph Scaliger dit que Philostrate n'a observé ni le vrai ni la vraisemblance, qu'il passe les bornes de la crédulité, dans la narration des prodiges d'Apollonius, qui fut un franc imposteur, et semblable aux vendeurs d'orviétan. Vossius et Casaubon ne traitent pas Philostrate plus favorablement, et Juste Lipse remarque qu'il fait plusieurs fautes dans l'histoire romaine. On a encore de Philostrate les *Vies des Sophistes* en deux livres et quatre livres de *Tableaux*. (Ils sont au nombre de 76, et offrent la description des *Tableaux* qui décoraient le portique de Naples.) C'est un recueil de récits descriptifs, dans lesquels on sent le rhéteur, ou l'homme plus fécond en paroles qu'en pensées, mais qui sont écrits d'ailleurs avec la pureté et l'élégance d'un homme qui avait professé l'éloquence à Athènes. Il fut traduit en français et imprimé à Paris en 1614, 1629 et 1637, in-fol. On a donné à Leipsick une bonne édition de cet auteur en grec et en latin, in-fol., en 1709, avec des notes par Godefroi Olearius. *Voyez* BLOUNT (Charles) d'Upper Hallowey. — Un autre PHILOSTRATE, neveu du précédent, a écrit les seconds *Tableaux*. Il vivait du temps de Macrin et d'Héliogabale.

PHILOTHÉE, moine du mont Athos, dans le 14e siècle, se distingua par sa régularité et par ses connaissances dans les matières ecclésiastiques. Nous avons de lui plusieurs *Traités*, les uns dogmatiques, les autres ascétiques, avec des *Sermons*. On trouve quelques-uns de ses ouvrages dans la Bibliothèque des Pères, et dans l'*Auctuarium* de Fronton du Duc.

PHILOXÈNE, de l'île de Cythère, poète grec dithyrambique. Denys, tyran de Sicile, répandit quelque temps sur lui ses bienfaits; mais ce poète ayant séduit une joueuse de flûte, fut arrêté et condamné au cachot. C'est là qu'il fit un poème allégorique, intitulé *Cyclops*, dans lequel il représentait, sous ce nom, Denys le Tyran; la joueuse de flûte, sous celui de la nymphe Galatée, et lui-même, sous le nom d'Ulysse. Denys, qui avait la manie des vers, quoiqu'il n'en composât que de médiocres, fit sortir Philoxène, pour lui lire une pièce de sa façon. Philoxène sentit bien que le tyran voulait captiver son suffrage, et que ce n'était qu'en applaudissant qu'il pouvait obtenir sa liberté; mais il ne voulut pas l'acheter à ce prix. (*Voyez* DENYS.) Une autre fois cependant il lui répondit d'une manière équivoque. Denys, lui ayant lu une pièce sur un sujet lugubre, lui demanda son avis : *Elle est si triste*, lui répondit Philoxène, *qu'elle fait pitié*. Philoxène mourut à Ephèse, l'an 380 avant J. C. (Il était un des grands mangeurs de son siècle; il inventa une espèce de pâtisserie qu'on appela *philoxénienne* : sa gourmandise était sans pudeur; il préférait la société des cuisiniers à celle des savans.)

PHINÉES, fils d'Eléazar, et petit fils d'Aaron, fut le 3e grand-prêtre des Juifs. Il est célèbre dans l'Ecriture par son zèle pour la gloire de Dieu. Vers l'an 1455 avant J. C. les Madianites ayant envoyé leurs filles dans le camp d'Israël, pour faire tomber les Hébreux dans la fornication et dans l'idolâtrie; et Zambri, un d'entre eux, étant entré publiquement dans la tente d'une Madianite nommée *Cozbi*, Phinées le suivit la lance à la main, perça les deux coupables et les tua d'un seul coup. Alors la maladie dont le Seigneur avait déjà commencé à frapper les Israélites cessa. Dieu, pour récompenser le zèle de Phinées, lui promit d'établir la grande sacrificature dans sa famille. Cette promesse fut exactement accomplie. Le sacerdoce demeura à sa race pendant environ 335 ans, jusqu'à Héli, par lequel il passa à celle d'Ithamar. Mais cette interruption ne dura pas. Le pontificat rentra bientôt dans la maison de Phinées par Sadoc, à qui Salomon le rendit. Les descendans de ce pontife en jouirent jusqu'à la ruine du temple, l'espace de 1084 ans.

vrage sous le titre d'*Entretiens de Phocion sur le rapport de la morale avec la politique*. Comme cet ouvrage n'est pas de Phocion, on y a fait dire à ce philosophe tout ce que l'on a voulu. (Nul général n'avait commandé un plus grand nombre d'expéditions. Il était extrêmement généreux, et ses jardins étaient toujours ouverts au peuple, auquel il donnait souvent de l'argent et des banquets splendides. Cornélius Népos et Plutarque ont été ses biographes.)

PHOEBÉ, diaconesse de l'église de Corinthe, qui était établie au port de Cenchré, fut chère aux premiers fidèles par sa vigilante et active charité. Saint Paul lui donne le nom de *sœur* dans l'Epître aux Romains, et fait l'éloge des grands services qu'elle avait rendus aux ministres de l'Evangile : *Commendo autem vobis Phœben, sororem nostram, quæ est in ministerio Ecclesiæ, quæ est in Cenchris; ut eam suscipiatis in Domino digne sanctis, et assistatis ei in quocumque negotio vestri indiguerit; etenim ipsa quoque astitit multis et mihi ipsi.* Le martyrologe romain en fait mention au 3e jour de septembre.

PHORBÆUS. *Voyez* VERWEY.

PHOTIN, hérésiarque du 4e siècle, avait été diacre et disciple de Marcel d'Ancyre, et fut élevé sur le siége de Sirmich avec applaudissement. Il avait beaucoup d'esprit, de savoir et d'éloquence, et menait une vie en apparence irréprochable; mais il donna dans des erreurs monstrueuses, renouvela l'hérésie de Sabellius, et soutint que J. C. était un pur homme. Il fut déposé dans un concile de Sirmich en 351, puis exilé par l'empereur Constance. Julien ayant résolu d'anéantir le christianisme, en lui associant toutes les erreurs, rappela Photin, et lui écrivit une lettre pleine d'éloges; mais il fut exilé de nouveau sous l'empire de Valentinien, et mourut en Galatie, l'an 376. Il avait composé un grand nombre d'ouvrages qui ne sont point parvenus jusqu'à nous. Les principaux étaient un *Traité* contre les gentils, et les Livres adressés à l'empereur Valentinien. Il écrivait bien en grec et en latin. Ses sectateurs furent nommés *Photiniens*. C'est pour mieux repousser cette erreur que dans le concile de Constantinople on ajouta aux paroles *Et ex Patre natum*, du symbole de Nicée, *Ante omnia sæcula*.

PHOTIUS, patriarche de Constantinople, né dans le 9e siècle, sortait d'une des plus illustres et des plus riches maisons de cette ville. Il était petit-neveu du patriarche Taraise et frère du patrice Sergius, qui avait épousé une des sœurs de l'empereur. Ses parens cultivèrent avec soin les heureuses dispositions dont la nature l'avait favorisé. Bardas, le restaurateur des lettres, fut le directeur de ses études, et les progrès du jeune disciple étonnèrent ses maîtres. Il devint à la fois grammairien, poète, orateur, critique, philologue, mathématicien, philosophe, médecin, astronome. Ses talens contribuèrent autant que sa naissance à l'élever aux plus hautes dignités. Il fut grand écuyer, capitaine des gardes, ambassadeur en Perse, et premier secrétaire d'état. Ce fut après avoir passé par toutes ces charges qu'il embrassa l'état ecclésiastique. Alors ses études changèrent d'objet. Il se consacra à la théologie, et ce ne fut point sans quelque succès. Mais s'il fut aussi savant qu'on le dit, il fut encore plus vain et plus orgueilleux. Parvenu par ses intrigues à faire déposer d'une manière illégitime et odieuse Ignace, patriarche de Constantinople, il s'empara de sa place en 857. Par cette manœuvre, la ville impériale paraissait avoir deux patriarches; mais le pasteur intrus mit bientôt en œuvre l'artifice et la violence pour perdre le pasteur légitime. Maître de l'esprit de l'empereur Michel, il ne craignait point les contradicteurs; il ne leur répondait qu'en les faisant frapper de verges, jusqu'à ce qu'ils eussent souscrit à la condamnation de leur patriarche. Tel est l'esprit de l'hérésie et du schisme : d'abord souple et intrigant, il finit par la violence et la tyrannie. Les cruautés qu'il exerçait contre ses adversaires lui firent craindre une révolte. Il crut en prévenir les effets en écrivant au pape

Nicolas I[er] une lettre artificieuse, dans laquelle il prodiguait les mensonges et les flatteries. « Il gémissait, disait-il, » de ce qu'on avait mis sur ses épaules » le fardeau de l'épiscopat, et de ce que » le patriarche Ignace s'en était déchar- » gé. » Il priait ensuite le pape d'envoyer ses légats à Constantinople, pour détruire le reste des iconoclastes, ou plutôt pour confirmer la déposition d'Ignace. Les légats étant arrivés furent maltraités; la crainte et le respect humain subjuguèrent leur courage, et firent naître l'oubli du devoir; ils assistèrent avec une lâche connivence au conciliabule de Constantinople en 861, où Photius triompha. Nicolas, irrité d'avoir été joué, rétablit le patriarche légitime dans tous ses droits, et prononça anathème contre l'antipatriarche. Photius, ayant fait de vains efforts pour gagner le pape, résolut enfin de s'en venger. Il assembla un synode à Constantinople en 866, et y prononça une sentence de déposition et d'excommunication contre le souverain pontife. C'est la première origine du schisme des Grecs. Le triomphe de ce prélat ambitieux ne fut pas de longue durée. Basile le Macédonien, ayant succédé à Michel, chassa Photius du siége patriarcal et y fit asseoir Ignace. Rome profita de cette conjoncture favorable pour faire assembler à Constantinople le 8[e] concile œcuménique, convoqué en 869 : Photius y fut anathématisé, et avec lui tous ceux qui ne voulurent pas abandonner sa cause. Les évêques, selon Nicétas David, historien contemporain, auteur de la *Vie de saint Ignace*, souscrivirent au décret avec le sang de J. C. qu'on venait de consacrer; mais les actes du concile n'en disent rien. Photius disgracié se servit de toute la finesse de son esprit pour se faire rétablir. L'empereur Basile, né dans l'obscurité, voulait faire croire qu'il était d'un sang illustre: Photius le prit par ce faible. Il composa une histoire chimérique, dans laquelle il le faisait descendre en droite ligne du célèbre Tiridate, roi d'Arménie. Ce prince, séduit par cette basse flatterie, lui accorda ses bonnes grâces, et le rétablit l'an 877, d'autant plus volontiers que le patriarche Ignace venait de mourir. Le pape Jean VIII se laissa surprendre par les instances de l'empereur Basile et par les artifices de Photius : il le reçut à sa communion, et envoya ses légats à un autre concile de Constantinople, dans lequel Photius se fit reconnaître pour patriarche légitime par ses fourberies, et en falsifiant les lettres du pape; mais Jean, ayant appris ce mystère d'iniquité, déclara nul ce synode et excommunia le faussaire. (*Voyez* JEAN VIII.) Les papes Martin, Adrien et Etienne se déclarèrent successivement contre lui, et la paix fut rompue. Photius éclata contre l'Eglise romaine, la traita d'hérétique au sujet de l'article du symbole *Filioque procedit*, et de quelques autres articles, auxquels Michel Cérularius ajouta ensuite le pain azyme. L'empereur Léon le Philosophe, frappé des plaintes que les pontifes de Rome avaient formées contre Photius, les fit examiner. On les trouva fondées, et il fut enlevé de nouveau, l'an 886, du siége patriarcal, pour être enfermé le reste de ses jours dans un monastère d'Arménie, où il mourut l'an 891. Fleury trace en deux mots le portrait de ce fameux schismatique : « C'était, dit- » il, le plus grand esprit et le plus sa- » vant homme de son siècle; mais c'était » un parfait hypocrite, agissant en scé- » lérat et parlant en saint. » C'est à lui, et à Michel Cérularius, qui a consommé le schisme, qu'il faut attribuer l'état déplorable où est tombée l'Eglise grecque. L'ignorance prodigieuse, la stupide superstition où sont réduits les peuples et les ministres de cette Eglise isolée, entraînent nécessairement les grands abus et les désordres énormes qu'on lui reproche en matière de religion. Depuis cette époque, elle n'a pas eu de docteur célèbre, ni de concile qui ait mérité quelque attention. Les derniers Grecs savans, tels que Bessarion, Allatius, Arcudius, etc., ont été attachés à l'Eglise romaine. « Si on fait le parallèle du » clergé grec avec le clergé latin, dit » Montesquieu; si l'on compare la con-

» duite des papes avec celle des patriar- » ches de Constantinople, l'on verra des » gens aussi sages que les autres étaient » peu sensés. » Un autre contraste sont les triomphes de l'Eglise romaine et ses conquêtes dans les deux mondes, tandis que l'Eglise grecque est toujours restée dans les limites de sa servitude, dépouillée du principe de fécondité que J. C. a laissé à ses apôtres. Nous avons de Photius un grand nombre d'ouvrages. Les principaux sont : 1° *Myriobiblon* ou sa *Bibliothèque*. C'est un des plus précieux monumens de littérature qui nous soit resté de l'antiquité. On y trouve des extraits de 280 auteurs dont la plupart ont été perdus. Il fit cet ouvrage à l'imitation du grammairien Télèphe, qui, pour faire connaître les bons livres, composa l'*Art des bibliothèques*, sous l'empereur Antonin le Pieux. On ne peut que louer Photius en qualité de bibliothécaire. Ses analyses sont faites avec art; et ses jugemens sur le stile et le fond des ouvrages sont presque toujours dictés par le goût; mais on y voit aisément que Photius n'était pas aussi versé dans la théologie que dans la critique et les belles-lettres. Ce livre utile, qu'on peut regarder comme le père de nos journaux littéraires, ne se soutient pas sur la fin; on n'y trouve plus cette précision et cette justesse qui caractérisent le commencement. Fabricius prétend que cette différence vient de ce que cet ouvrage a été recueilli par plusieurs mains, et que ceux qui ont voulu remplir les lacunes l'ont gâté. En effet, le stile en est si différent dans plusieurs endroits que l'on serait porté à adopter cette conjecture. On en a donné une bonne édition à Rouen en 1653, in-fol., avec la version d'André Schot et les notes d'Hoeschelius. 2° *Nomocanon* : c'est un recueil qui comprend, sous 14 titres, tous les canons reconnus dans l'Eglise, depuis ceux des apôtres jusqu'au 7e concile œcuménique, et les lois des empereurs sur les matières ecclésiastiques. On sent combien une pareille collection est utile. On la trouve dans la *Bibliothèque du droit* de Justel, et on l'a imprimée séparément à Oxford, 1672, in-fol. 3° Un recueil de *Lettres*, Londres, 1651, in-folio, publié par Richard de Montaigu, avec une *traduction* latine : on y remarque, comme dans tous ses autres ouvrages, beaucoup d'esprit, une grande érudition; mais en général son stile sent la déclamation, il est diffus, recherché, chargé de figures étrangères. (Photius a laissé plus de 248 lettres; les autres sont insérées dans d'autres recueils.) 4° Plusieurs *Traités théologiques* dans le premier tome du *Supplément* de Canisius, et dans le dernier du *Supplément* du Père Combefis à la *Bibliothèque des Pères*; 5° plusieurs ouvrages manuscrits que l'on garde au Vatican, que quelque savant devrait se donner la peine de mettre au jour. On a l'*Histoire de Photius, patriarche schismatique, suivie d'observations sur le fanatisme*, par le Père Chrysostôme Faucher, Paris, 1762, in-8, avec l'épigraphe : *Toute religion réduite au pur spirituel est bientôt reléguée dans l'empire de la lune*. *Voy*. COUSTANT. (Le Père Ch. Faucher a publié la *vie de Photius*, Paris, 1772, in-12.)

PHRAATES Ier, roi des Parthes, succéda à Arsaces III, autrement Priapatius, et mourut l'an 141 avant J. C., sans avoir fait rien de remarquable ni dans la paix, ni dans la guerre.

PHRAATES II régna après Mithridate son père, l'an 139 avant J. C. Il fit la guerre contre Antiochus Sidètes, roi de Syrie, qui périt dans un combat; mais il fut ensuite défait lui-même, et tué dans une bataille contre les Scythes, l'an 127 avant J. C.

PHRAATES III, surnommé *le Dieu*, succéda à son père Sintrices ou Sanatrocès, l'an 69 avant J. C. Il se joignit aux Romains contre Tigrane, et fut tué par ses fils Orodes et Mithridate, l'an 58 avant J. C.

PHRAATES IV, fut nommé roi par Orodes son père, qui eut bientôt sujet de s'en repentir (37). Ce fils dénaturé fit mourir tous ses frères et Orodes lui-même. Il n'épargna pas même son propre fils, de crainte qu'on ne le mît sur le trône en sa place. Il fit ensuite la guerre avec

succès contre Marc-Antoine, qui fut obligé de se retirer avec perte. Phraates fut chassé de son trône peu de temps après par Tiridate; mais il y remonta avec le secours des Scythes, l'an 23 avant l'ère chrétienne. Il ne pensa plus alors qu'à jouir de la paix et des plaisirs, et mourut 2 ans avant la venue de J. C., regardé comme un prince cruel et injuste.

PHRANZA ou PHRANTZÈS (Georges), maître de la garde-robe des empereurs de Constantinople, et l'un des écrivains de l'histoire bysantine, eut la douleur de voir prendre cette ville par les Turcs, en 1453. Témoin, jusqu'en 1461, des malheurs arrivés à sa patrie, il les a transmis à la postérité. Son *Histoire*, imprimée avec *Gennesius* et *J. Malala*, Venise, 1733, in-fol., est curieuse.

PHRAORTES, roi des Mèdes, succéda à Déjocès, l'an 657 avant J. C. Il régna 22 ans, et fut tué en assiégeant Ninive. Cyaxare son fils lui succéda. On croit que Phraortes est l'Arphaxad dont il est parlé dans le livre de Judith.

PHRYGION (Paul-Constantin), de Schelestadt, embrassa les erreurs de Zuingle et d'OEcolampade, et fut le premier ministre de l'église de Saint-Pierre à Bâle, en 1529. Ulric, duc de Wirtemberg, qui s'était réfugié dans cette ville, goûta son esprit; et dès qu'il fut rétabli dans ses états, en 1534, il y appela ce novateur. Il le fit ministre à Tubingen, où Phrygion mourut en 1543. On a de lui: 1° une *Chronologie;* 2° des *Commentaires* sur l'Exode, sur le Lévitique, sur Michée, et sur les deux épîtres à Timothée.

PHRYNÉ, fameuse courtisane de l'ancienne Grèce, vers l'an 328 avant J. C., fut la maîtresse du célèbre Praxitèle. Cet artiste lui ayant avoué que le *Cupidon* était son chef-d'œuvre, elle le lui enleva pour en faire présent à Thespies, sa patrie. La statue de Phryné, faite par Praxitèle, fut placée à Delphes, entre celle d'Archidamus, roi de Sparte, et de Philippe, roi de Macédoine. De toutes les prostituées de son temps, Phryné fut la plus recherchée. Son infâme métier lui produisit tant, qu'elle offrit de faire rebâtir Thèbes, pourvu qu'on y mît cette inscription: « Alexandre détruit Thèbes, » et la courtisane Phryné l'a rétablie. » (*Alexander diruit, sed meretrix Phryne refecit.*)—Il y eut une autre PHRYNÉ, surnommée la *Cribleuse*, parce qu'elle dépouillait ses amans. Quintilien parle d'une troisième PHRYNÉ (la même que l'amante de Praxitèle), qui, accusée d'impiété, obtint son pardon en découvrant son sein à ses juges: moyen digne de ces temps ténébreux et corrompus.

PHRYNIQUE ou PHRYNICUS, orateur grec, natif de Bithynie, florissait sous Commode. Nous avons de lui: 1° un Traité *des dictions attiques*, imprimé plusieurs fois en grec et en latin. Il le fut pour la première à Rome en 1517, et l'a été depuis plus exactement à Augsbourg, 1601, in-4; et à Utrecht, 1739, in-4; 2° *Apparat sophistique*. C'est une collection de phrases et de mots.—Il y a eu deux autres auteurs grecs de ce nom: l'un, poète tragique vers l'an 512 avant J. C., était disciple de Thespis, inventeur de la tragédie. Il introduisit le premier des femmes sur le théâtre. L'autre, poète comique, florissait vers l'an 436 avant J. C.

PHRYNIS, musicien de Mytilène, né vers l'an 480 avant J. C., remporta, le premier, le prix de la Cithare aux jeux des panathénées, célébrés à Athènes l'an 438 avant J. C. Il ajouta deux nouvelles cordes à cet instrument; au lieu de sept, il en mit neuf, et lui ôta, par un changement moins heureux, la simplicité noble qui le caractérisait, pour lui donner un ton efféminé. Ce musicien s'étant présenté avec sa cithare dans les jeux publics de Lacédémone, l'éphore Ecprepès coupa les deux cordes qu'il y avait ajoutées: conduite qui ne paraîtra ni ridicule, ni trop austère, si on considère que c'est par les plus légères innovations que commence la dégradation du caractère national, et que d'un rafinement de musique on arrive insensiblement à la frivolité, au luxe, à la mollesse et à la corruption. *Voyez* TIMOTHÉE de Milet.

PHUL, roi d'Assyrie, s'avança sur les

terres du royaume d'Israël, vers l'an 765 avant J. C., et fit reconnaître pour roi d'Israël, Manahem, qui, pour ce service, lui donna 1,000 talens d'argent. IV. *Reg.* 15.

*PIA (P. N.) habile pharmacien, naquit le 15 septembre 1721 à Paris, où il étudia la chimie. Nommé pharmacien en chef de l'hôpital de Strasbourg, il revint en 1770 dans la capitale, dont il fut nommé échevin. Pia s'occupa alors d'établissemens utiles, et on dut à ses soins la formation et le dépôt des boîtes fumigatoires très utiles pour rappeler les noyés à la vie quand ils ne sont qu'asphyxiés par défaut de respiration. Pia perfectionna en outre les instrumens destinés à faire parvenir l'air dans les poumons, et à introduire de la fumée dans les intestins. La révolution, dont il ne partageait pas les principes, lui enleva ses ressources. Il mourut, presque dans la misère, à Paris le 11 mai 1799. Son établissement de boîtes fumigatoires fut presque entièrement détruit; ce qui accéléra sa ruine. Il a laissé: 1° *Description de la boîte-entrepôt pour le secours des noyés*, 1776, in-8; 2° *Détails des succès de l'établissement que la ville de Paris a fait en faveur des noyés*, 1774-1789, 8 parties in-8.

*PIALES (Jean-Jacques), savant canoniste, né vers 1720 au Mur-de-Barrès dans le Rouergue, fut reçu avocat au parlement de Paris. Il se lia avec les hommes d'un parti qui avait alors une grande influence, et devint l'intime ami de l'avocat Mey, regardé comme la colonne du jansénisme. Ils donnèrent l'un et l'autre un grand nombre de consultations, et prirent une part très active aux affaires du parti. Piales perdit la vue vers 1763; mais cet accident ne lui ôta rien de son zèle pour la cause qu'il soutenait. Il est mort le 4 août 1789. Ses ouvrages, que les changemens survenus dans les matières ecclésiastiques rendent inutiles, sont au nombre de six: 1° *Traité des collations des bénéfices*, 8 vol. in-12; 2° *De la provision de la cour de Rome à titre de prévention*, 2 vol. in-12; 3° *De la dévolution, du dévolu et des vacances de plein droit*, 3 vol. in-12; 4° *De l'expectative des gradués*, 6 vol. in-12; 5° *Des commendes et des réserves*, 3 vol. in-12; 6° *Des réparations et reconstructions des églises*, 4 vol., et 5 dans l'édit. donnée par Camus. M. Picot, dans une note du 4e tome de ses *Mémoires ecclésiastiques*, attribue à Piales le 1er vol. (le seul qui ait paru) de l'*Histoire de la fête de la Conception*.

PIANEZE. *Voyez* SIMIANE.

PIAST, célèbre duc de Pologne, qui succéda à Popiel II en 842, après l'interrègne de plus d'un an. C'était un simple laboureur de la ville de Kruswick en Cujavie, ou du moins possesseur d'une terre qu'il cultivait lui-même. Il fut proclamé malgré lui, et ne céda qu'aux instances des Polonais. Il n'était pas chrétien, quoique adorant le vrai Dieu. Il régna avec justice, et mourut en 861, âgé de 120 ans. Les historiens en racontent des choses extraordinaires, qu'on peut révoquer en doute, mais qui donnent en général l'idée d'un bon prince et d'un honnête homme. Il est la souche de plusieurs ducs de Pologne et de Silésie. Micislas, premier duc de Pologne chrétien, était un de ses petits-fils. Du reste, cette époque de l'histoire de Pologne est couverte de ténèbres que la critique n'a pas encore dissipées. Quelques-uns prétendent que Piast est le même que Micislas, et reculent le règne de ce nouvel Abdolonyme jusqu'à la fin du siècle suivant; mais il est difficile d'accorder cette opinion avec les rapports de la plupart des historiens.

PIAZESKI (Paul), *Piasecius*, évêque de Przemysl en Pologne, publia, en 1646, une *Histoire* de tout ce qui s'est passé dans la Pologne depuis Etienne Battori jusqu'à l'année 1646, in-fol. Elle est détaillée, voilà son mérite; mais elle est pleine d'inexactitudes. On cite encore de lui un ouvrage moins connu, sous ce titre: *Praxis episcopalis*, in-4.

PIAZETTA (Jean-Baptiste), peintre célèbre de l'école de Venise, mort dans la même ville en 1754, âgé de 72 ans, s'était formé un goût singulier de dessin. Il estropiait la plupart de ses figures,

en voulant les dessiner d'une manière forte et proportionnée. On a cependant beaucoup gravé d'après lui, parce que ses dessins ont, malgré leurs défauts, un caractère de grandeur qui tient du goût de Michel-Ange. Son talent ne l'enrichit pas : il mourut si pauvre qu'un de ses amis fut obligé de le faire enterrer à ses frais.

*PIAZZI (Joseph), célèbre astronome, né à Polte dans la Vareteline le 16 juillet 1749, mort à Naples le 23 juillet 1826 à l'âge de 80 ans, prit de bonne heure l'habit des théatins dans le couvent de Saint-Antoine à Milan, où il acheva son noviciat. Il avait fait ses études successivement dans cette dernière ville, à Turin et à Rome sous les Pères Tiraboschi, Beccaria, Leseur et Jacquier. Il professa d'abord la philosophie à Gênes; quelques-unes de ses *Thèses* ayant paru peu orthodoxes, elles lui eussent attiré sans contredit beaucoup de désagrément, si Pinto, grand-maître de l'ordre de Malte, ne l'eût attiré dans la nouvelle université qu'il venait de fonder dans son île, pour y enseigner les mathématiques. Lorsque cet établissement fut supprimé par Ximénès, successeur de Pinto, il se rendit à Rome, puis à Ravennes où il occupa la chaire de philosophie et de mathématiques au collége des nobles dont il fut le directeur. De nouvelles *Thèses* qu'il y publia excitèrent encore le mécontentement; néanmoins il fut nommé prédicateur ordinaire de Crémone, puis lecteur de théologie dogmatique à St.-André Della-Valle à Rome, où il eut pour collègue et pour ami le Père Chiaramonte, depuis pape sous le nom de Pie VII. Devenu en 1780 professeur de mathématiques à l'académie des études de Palerme, il obtint la permission d'établir un observatoire dans une ancienne tour du palais des rois de Sicile. En 1797 il vint en France pour y faire l'acquisition des instrumens nécessaires à ce nouvel établissement, et fut témoin de la grande opération faite par Cassini, Méchain et Legendre, pour déterminer la différence des deux méridiens de Paris et de Greenwich. Alors il visita l'Angleterre et se mit en relation avec les savans de ces deux pays; il fréquenta surtout Ramsden auquel il confia la construction de la plupart de ses instrumens et auquel il en fit faire même de son invention, entre autres, un *Cercle vertical de cinq pieds* de diamètre accompagné d'un Azimutal et divisé avec la plus grande précision. De retour en Sicile, il commença ses observations par dresser le catalogue des étoiles : le premier qu'il fit en contenait 6748 : son travail fut couronné par l'Institut de France. Il découvrit aussi une neuvième planète qu'il appela *Ceres Ferdinandea*, et qu'on aurait dû, selon Lalande, appeler Piazzi. Le roi de Naples ayant fait frapper une médaille d'or en son honneur, Piazzi demanda que la valeur de ce présent fût employée à l'achat d'un *équatorial*. Il continua ses travaux, recommença son catalogue et en publia un qui contenait 7646 étoiles. En même temps il s'acquittait de plusieurs commissions que son gouvernement lui donnait, par exemple de la *formation d'un Code métrique* pour établir l'uniformité des poids et des mesures en Sicile; d'une nouvelle *division territoriale* qui fut adoptée comme il l'avait proposée et qui subsista encore après la chute du gouvernement qui l'avait commandée. Après avoir dirigé quelque temps l'observatoire de Capo-di-Monte près de Naples, il a été remplacé par son élève Cacciatore, et est retourné en Sicile où il a terminé sa carrière. Parmi les ouvrages qu'on lui doit nous remarquerons : 1° un *Discours* qui a pour objet l'histoire de l'astronomie et qui est intitulé : *Discorso recitato nell' aprirsi la prima volta, la cattedra d'astronomia nell' accademia degli studj*, Palerme, 1790, in-4; 2° *Della specola astronomica de' regj studj di Palermo, libri IV*, ibid., 1792, in-fol., fig. : cet ouvrage contient la description détaillée du beau cercle de Ramsden et la détermination exacte de la latitude de l'observatoire de Palerme; dans un 5me livre qu'il y a ajouté en 1794, il a donné les calculs de la comète de 1793, un grand nombre d'observations sur le soleil et les planètes, et des recherches sur les réfractions qu'il a déterminées pour la pre-

mière fois d'après la méthode des angles azimutaux; 3° *Sull' orologio italiano è l'Europeo*, ibid. 1798, in-8. Cet ouvrage a été publié à l'occasion d'une horloge placée sur le haut du palais royal de Palerme; l'auteur prouve les avantages de régler les horloges d'après la méthode des Européens qu'il préfère à celle des italiens. 4° *Risultati delle osservazioni della nuova stella, scoperta il di primo gennajo, all' Osservatorio di Palermo*, ibid, 1801, in-12; 5° *Della scoperta del nuova Pianeta* CERERE FERDINANDEA *ottava tra i primarj del nostro sistema solare*, ibid. 1802; ces deux ouvrages contiennent les observations qu'il fit sur la planète qu'il découvrit en 1801; 6° *Præcipuarum stellarum inerrantium positiones mediæ, etc.* 1803, in-fol. C'est le premier catalogue d'étoiles qu'il rédigea de l'an 1792 à l'an 1802 et qui obtint le prix astronomique fondé par Lalande. 7° *Præcipuarum stellarum inerrantium positiones mediæ*, 1814; c'est son second catalogue fait de 1802 à 1813, et qui renferme un plus grand nombre d'observations et des observations plus exactes : il contient en outre 7646 étoiles au lieu de 6748 qui étaient dans le premier; il obtint aussi le prix de Lalande. 8° *Della cometa del* 1811, 1812, in-8 : c'est le résultat de ses recherches sur la comète de 1811 : il y manifeste son opinion sur la nature de ces corps dont il ne croit pas la formation contemporaine à celle des planètes; il pense plutôt qu'ils se forment de temps en temps dans l'immensité de l'espace où ils se dissipent ensuite, à peu près comme ces globes et ces météores lumineux qui s'engendrent et disparaissent dans l'atmosphère terrestre : aussi Piazzi a-t-il toujours mis peu d'importance à observer les comètes. Si nous voulions rendre compte de tous les travaux de cet astronome, il nous faudrait plus d'espace que ne le comportent les étroites limites dans lesquelles nous sommes resserrés. Nous ajouterons seulement que plusieurs de ses *Mémoires* importans se trouvent dans les *Transactions philosophiques de* 1789, dans le *Journal des Savans de* 1788, dans les *Actes de la société italienne*, tome 11, 12 et 13, dans les *Ephémérides de Milan* de 1804, dans le tome 1er des *Actes de l'institut italien*, dans le tome 1er de l'*Académie royale des sciences de Naples*, etc. Il était membre d'un grand nombre d'académies. M. Xavier Scrofani a fait un *Eloge* de Piazzi, Palerme, 1826, in-8.

PIBRAC. *Voyez* FAUR.

PIC (Jean), comte de la Mirandole et de Concordia, né en 1463 d'une famille illustre, fut dès sa plus grande jeunesse un prodige par sa mémoire étonnante. A peine avait-il entendu trois fois la lecture d'un livre qu'il répétait les mots de deux pages entières, ou dans leur ordre naturel, ou dans leur ordre rétrograde. Après avoir étudié le droit à Bologne, il parcourut les plus célèbres universités de France et d'Italie. On prétend qu'à l'âge de dix-huit ans, il savait 22 langues : chose extraordinaire et peu vraisemblable. « Il n'y a point de langue, dit un » homme d'esprit, qui ne demande envi» ron une année pour la bien posséder; et » quiconque dans une si grande jeunesse, » en sait 22, peut être soupçonné de n'en » savoir que les élémens. » Une chose plus extraordinaire encore, c'est que ce prince ayant étudié tant d'idiomes différens, ait pu, à vingt-quatre ans, soutenir des thèses sur tous les objets des sciences, *de omni re scibili*; mais il est connu que ces sortes de thèses ne sont qu'une espèce de parade qui réussit avec une teinture assez légère des sciences, une bonne contenance et un parler facile. L'auteur se rendit à Rome pour paraître sur un théâtre plus digne de son nom, et y fit afficher des *thèses*. On l'accusa d'hérésie, et on l'empêcha de se donner de nouveau en spectacle. Le pape Innocent VIII en censura treize propositions, après les avoir fait examiner par des commissaires; on vit que cet homme qui prétendait tout savoir ne savait même pas bien son catéchisme. Pic fit une *Apologie*, dans laquelle il prétendit se justifier; il y dit des choses plausibles, mais plusieurs reproches restèrent sans réponse satisfaisante. On trouve à la tête de ses ou-

vrages les 1400 conclusions générales sur lesquelles il offrit de disputer. On sent assez que dans cette étude immense il se trouvait bien des choses que l'auteur ne savait que très légèrement et même très défectueusement. La seule ostentation avec laquelle il promenait et étalait son savoir exclut l'idée d'un esprit juste et solide, capable d'apprécier ce qu'il sait et ce qu'il ignore. Devenu plus grave et plus modeste, il renonça à ces fanfaronnades, cultiva son esprit dans le silence, et abdiqua sa principauté pour se livrer à l'étude sans réserve. Il s'enferma dans un de ses châteaux, et mourut à Florence en 1494, à 32 ans, le même jour que Charles VIII fit son entrée dans cette ville. (Ce prince avait connu à Paris Pic de la Mirandole : ayant appris qu'il était malade, il lui envoya ses médecins ; mais Pic expira peu d'heures après. Le pape Alexandre VI lui avait donné un bref d'absolution, l'année d'auparavant. Les mœurs de Pic de la Mirandole étaient aussi pures que son esprit était actif. Il était foncièrement honnête homme, bon chrétien ; ses écrits prouvent son zèle pour la religion, et c'est dans cette matière qu'il a écrit des réflexions qui ont mérité d'être citées par des orateurs et des théologiens célèbres. Outre des *Thèses*, on a de lui plusieurs autres ouvrages, écrits avec assez d'élégance et de facilité. Ils ont été recueillis en un vol. in-fol., à Bâle, en 1573 et en 1601. Les principaux sont : 1° *De opere sex dierum*, dans lequel on trouve bien des questions inutiles ; 2° un *Traité de la dignité de l'homme* ; 3° un autre *de l'être de l'univers* ; 4° les *Règles de la vie chrétienne* ; 5° un *Traité du royaume de J. C.*, et de la *vanité du monde* ; 6° trois livres sur le *Banquet de Platon* ; 7° une *Exposition de l'Oraison dominicale* ; 8° un livre de *Lettres* ; 9° *Dissertationes adversus astrologiam divinatricem*, Bologne, 1495, in-fol., rare. Pic s'y déclare contre l'astrologie judiciaire ; mais il ne faut pas s'y méprendre, c'est contre l'astrologie pratiquée de son temps. Il en admettait une autre, et c'était selon lui l'*ancienne*, la *véritable*, qui, disait-il, était négligée, et par laquelle il croyait pouvoir prédire la fin du monde. On voit par-là, ainsi que dans beaucoup d'endroits de ses ouvrages, que la solidité de son jugement n'égalait pas l'étendue de sa mémoire. Observation qui se vérifie presque toujours dans les savans précoces. *Voyez* BARATIER, CANDIAC, CRITON, HEINECKEN.

PIC (Jean-François), prince de la Mirandole, neveu du précédent, cultiva les sciences avec autant d'ardeur que son oncle ; mais sa passion pour la scolastique lui fit négliger la belle latinité. Sa vie fut fort agitée, et il fut chassé en 1499 de ses états par ses frères : il y fut rétabli en 1511 par le pape Jules II. Chassé de nouveau par les Français en 1512, il y rentra trois ans après ; mais Galeotri, son neveu, l'ayant surpris une nuit dans son château, l'assassina avec son fils Albert, en 1533. Il reçut la mort en embrassant un crucifix. Nous avons quelques-uns de ses ouvrages dans le recueil de ceux de son oncle. Les principaux sont 1° deux livres *sur la mort de J. C.* ; 2° *Examen vanitatis doctrinæ gentium et veritatis disciplinæ catholicæ* ; 3° *De rerum prænotione pro veritate religionis contra superstitiosas vanitates* ; dans lequel il s'élève avec force contre les moyens illicites dont on se sert pour découvrir l'avenir ; 4° des *Poésies latines* ; 5° quatre livres de *Lettres*. On a encore de lui séparément : 1° *Strix, sive De ludificatione dæmonum*, 1612, in-8 ; 2° *De animæ immortalitate*, 1523, in-4 ; 3° *Vita et defensio Hier. Savonarolæ*, Paris, 1674, in-12.

PICARD (Jean), ainsi nommé parce qu'il était de Picardie, renouvela les erreurs des *Adamites* au commencement du 15e siècle, et se fit suivre par une populace ignorante et corrompue. Il prétendait être un nouvel Adam, envoyé de Dieu pour rétablir la loi de nature. Il fut chef des hérétiques qui se répandirent dans la Bohême, et qui, de son nom, furent appelés *picards*, secte abominable en fait de mœurs comme en fait de croyance. Ziska, chef des *hussites*, et aussi fanatique que les *picards*, pour se venger

d'une incursion où ils avaient causé du désordre, détruisit, en 1420, leur principal asile; mais il ne paraît pas que la secte ait été détruite par cette expédition. On prétend que les hernhuters (1) en sont une branche. (*Voyez* ZINZENDORF.) Beausobre a fait une longue dissertation pour justifier les picards, et avec eux toutes les sectes qui se sont souillées par des crimes contre les mœurs, que le savant auteur croit supposés; mais malgré son érudition il n'a pu rendre son opinion vraisemblable, quoique dans cette même dissertation il ait fait d'excellentes remarques contre Bayle, dont il relève grand nombre d'erreurs. Avant lui, Basna avait aussi fait d'inutiles efforts pour justifier les picards, qu'il a confondus avec les vaudois. Quelques anabaptistes tentèrent en Hollande d'augmenter le nombre des sectateurs de Picard; mais la sévérité du gouvernement les eut bientôt dissipés. Cette secte a aussi trouvé des partisans en Pologne et en Angleterre : ils s'assemblaient la nuit, et l'on prétend qu'une des motions fondamentales de leur société était contenue dans ce vers :

Jura, perjura, secretum prodere noli.

PICARD (Jean), prêtre et prieur de Rillé en Anjou, né à la Flèche en 1620, vint de bonne heure à Paris, où des talens supérieurs pour les mathématiques et l'astronomie le firent connaître. On le choisit pour membre de l'académie des Sciences, en 1066. Cinq ans après, le roi l'envoya au château d'Uranienbourg, bâti pour Tycho-Brahé par le roi de Danemark; ce château est flanqué de deux tours qui servaient d'observatoire. Cette course fut très utile à l'astronomie : Picard rapporta de Danemark des lumières nouvelles, et les manuscrits originaux des observations de Tycho-Brahé, augmentées d'un livre. Ces découvertes furent suivies de plusieurs autres; il observa le premier la lumière dans le vide du baromètre, ou le phosphore mercuriel. Il fut aussi le premier qui parcourut divers endroits de la France, par ordre du roi, pour y mesurer les degrés du méridien terrestre, et déterminer la méridienne de France. Il travaillait avec le célèbre Cassini, son ami et son émule, lorsqu'il mourut en 1683, avec la réputation d'un savant modeste et d'un très honnête homme. Ses ouvrages sont : 1° *Traité du nivellement*; 2° *Pratique des grands cadrans par le calcul*; 3° *Fragmens de dioptrique*; 4° *Experimenta circa aquas effluentes*; 5° *De mensuris*; 6° *De mensura liquidorum et aridorum*; 7° *Abrégé de la mesure de la terre*; 8° *Voyage d'Uranienbourg*, ou *Observations astronomiques faites en Danemark*; 9° *Observations astronomiques faites en divers endroits du royaume*; 10° *La Connaissance des temps*, pour les années 1679 et suivantes, jusqu'en 1683 inclusivement. Tous ces ouvrages se trouvent dans les tomes 6 et 7 des Mémoires de l'académie des Sciences. Il fut un des premiers qui appliquèrent le télescope au quart de cercle. Auzout, célèbre mathématicien, eut le premier cette idée heureuse; mais Picard la perfectionna tellement, qu'on lui en attribue assez généralement la gloire.

PICARD (Benoît), capucin, connu sous le nom du Père *Benoît de Toul*, naquit en cette ville en 1680, et se consacra aux recherches historiques. Nous avons de lui : 1° une *Histoire de la maison de Lorraine*, 1704, in-8; 2° une *Histoire ecclésiastique de Toul*, 1707, in-4; 3° un *Pouillé de Toul*, 2 vol. in-8, qui fut défendu par arrêt du parlement. Ces livres sont mal écrits, et manquent quelquefois de critique; mais il y a des choses qu'on ne trouve point ailleurs. L'auteur mourut en 1720.

* PICARD (Louis-Benoît), auteur dramatique, né à Paris en 1769, fit dans cette ville d'excellentes études, à la suite desquelles son père, avocat distingué du barreau de Paris, et son oncle maternel, M. Gastelier, médecin renommé, l'engagèrent à choisir l'une de ces deux professions;

(1) Ce serait calomnier les hernhuters, autrement frères moraves, que d'en faire une branche des picards, auxquels nous pouvons attester qu'ils ne ressemblent en rien, ni par les mœurs, ni par la croyance; la secte des hernhuters est une des 72 branches de celle de Luther, et dans laquelle paraît s'être réfugiée la foi en J. C comme Dieu, que toutes les autres répandues dans le nord de l'Allemagne semblent avoir définitivement abandonnée.

mais le jeune Picard n'avait aucun goût, ni pour la médecine, ni pour la jurisprudence. Il était entraîné par un penchant irrésistible vers la carrière où il obtint depuis tant de succès. Lié de bonne heure de la plus étroite amitié avec MM. Andrieux et Collin d'Harleville, il rechercha les conseils de ces aimables écrivains qui lui en demandaient à leur tour, et il avoua que les avis qu'il en avait reçus, lui avaient été très utiles. Ce fut le premier de ces deux auteurs qui se chargea de présenter au théâtre de *Monsieur*, nouvellement établi à cette époque, la première pièce de Picard, le *Badinage dangereux*, qui fut accueillie d'une manière assez favorable. La même troupe, transportée peu de temps après au *théâtre Feydeau*, y représenta sa seconde comédie, qui a pour titre : *Encore des Ménechmes.* Nous ne parlerons point des pièces qu'il fit jouer au commencement de la révolution, et qui sont en général empreintes de la couleur révolutionnaire de ce temps, qui toutes insultent plus ou moins directement ce qu'il y a de plus sacré dans la religion, et obtinrent plus ou moins de faveur. Celui qui connaît l'opéra-comique des *Visitandines*, dont la musique est sans doute brillante, a un échantillon de ce que la muse de la révolution et de l'impiété inspira pendant quelque temps à Picard. Bientôt le goût de cet écrivain pour le théâtre devint une véritable passion : lui-même, à l'exemple de Molière, voulut être acteur de ses propres pièces. Déjà il avait joué avec succès la comédie de société; il avait même paru sur le petit *théâtre Mareux* de la rue St.-Antoine. Il débuta, ainsi que son frère, sur le *théâtre Louvois* dont il prit dès lors la direction. Ses succès comme acteur égalèrent au moins ceux qu'il obtenait comme auteur. En 1801 le *théâtre de l'Odéon* lui fut accordé. Il exerça encore les triples fonctions d'acteur, d'auteur et de directeur avec autant d'activité que de talent. Cependant il quitta la scène au bout de quelques années. Son but était d'avoir plus de temps pour composer des ouvrages qui pussent lui ouvrir les portes de l'Institut : il entra en effet à l'académie française en 1807, et peu de temps après Buonaparte lui donna la croix d'honneur et lui confia l'administration du Grand-Opéra. Picard quitta ces dernières fonctions pour reprendre la direction de l'Odéon. A cette occasion il s'éleva entre lui et M. Alexandre Duval quelques débats qui furent d'abord portés devant les tribunaux, mais que ces deux auteurs terminèrent bientôt par une transaction à l'amiable qui évita le scandale que le public se promettait à cette occasion. Après l'incendie de l'Odéon en 1818, Picard transporta sa troupe à la *salle Favart*, et obtint la permission de jouer le répertoire du théâtre Français, privilége qui est devenu la propriété de l'Odéon. Picard avait déjà quitté depuis plusieurs années ce théâtre, lorsqu'il est mort à Paris le 31 décembre 1828. Il est sans contredit l'un des écrivains les plus spirituels de notre siècle; il fut aussi l'un des plus féconds auteurs dramatiques. Nous ne citerons point la liste de ses pièces nombreuses. Son *théâtre* a été publié en 10 vol. in-8, 1821-1823, et alors il avait déjà composé 70 pièces. Depuis cette époque il en a encore augmenté le nombre d'une manière peu utile à sa gloire; mais Picard était pauvre, et il avait une fille dont le sort l'inquiétait. En général cet écrivain ne retrouva pas ses anciennes inspirations pendant cette dernière période de sa vie, et peu de ses productions dramatiques mériteraient d'être citées. Le caractère distinctif de son talent comme auteur dramatique est une gaieté franche et naturelle, une entente parfaite de la scène et un dialogue vif et animé. Quoiqu'il se soit principalement attaché à peindre des mœurs bourgeoises, et qu'il semble plus occupé à faire rire des ridicules du jour qu'à rendre odieux les vices de tous les temps, il s'est cependant élevé dans quelques ouvrages aux plus hautes conceptions morales et dramatiques. On rencontre quelquefois des caractères hardiment tracés et des tableaux dont le coloris a de la vigueur. Souvent il s'abandonne à sa facilité et néglige son stile : sous ce rap-

port ses pièces en vers sont plus faibles que celles qu'il a composées en prose. L'on concevra facilement qu'il y a de l'exagération dans l'*Eloge* qui a été fait de son talent par le surnom de *Molière de son siècle* que l'on a cherché à lui donner; car ce qui caractérise Molière c'est d'être un comique de tous les temps, et trop souvent Picard n'a été que le censeur du jour. Outre quelques *Poésies légères* qui ont paru dans les *Recueils périodiques*, on a encore de cet écrivain plusieurs *Romans* de caractères, tels que l'*Exalté* ou *Histoire* de *Gabriel Désodry*, Paris, 1823, 4 vol. in-12, 3e édition, 1824; *Le Gilblas de la révolution* ou *les confessions de Laurent Giffard*, 1824, 5 vol. in-12, 3e édition, 1825, etc. Picard a attaché son nom à une édition des *OEuvres complètes de Molière*, Baudoin, 1826-1828, 6 vol. in-8, et il a donné une édition portative du *Répertoire du théâtre Français* (avec M. J. Peyrot), 2 vol. in-8, Paris, 1825-1829.

* PICARDET (C.-N.), littérateur distingué, naquit à Dijon vers 1725, embrassa l'état ecclésiastique, et fut nommé prieur de Neuilly. L'abbé Picardet se fit connaître de bonne heure par plusieurs productions littéraires qui lui méritèrent d'être admis comme membre de l'académie de sa ville natale. Son érudition était égale à sa piété et à sa bienfaisance; il établit dans son prieuré un *prix de vertu* pour une rosière. Il passa sa vie entière entre l'étude et l'exercice de ses devoirs et mourut en 1792. On a de lui : 1° *Les deux Abdolonymes*, histoire tirée de Quinte-Curce, propre à instruire la jeunesse et à lui inspirer les sentimens d'une saine morale; 2° *Histoire météorologique, nosologique et économique pour l'année* 1785. Sa mauvaise santé l'empêcha de s'occuper d'un grand ouvrage qu'il avait entrepris, qui devait porter pour titre : *Grande apologétique*, ou *Réfutation de toutes les hérésies nées depuis l'origine du christianisme*.—PICARDET (M.-A.), frère puîné du précédent, fut conseiller honoraire à la *table de marbre* de Dijon (où il était né), et membre de l'académie de cette ville. Il a laissé un Recueil de *poésies*, remarquables par la grâce et la facilité de la versification, et un *Journal des observations du baromètre de Lavoisier*. Il ne survécut à son frère que peu de mois.—PICARDET (Louise), sœur des précédens, s'appliqua aux sciences avec succès, publia différens ouvrages sur la chimie, et un *Traité des caractères extérieurs des fossiles*, traduit de l'allemand de Werner. Elle épousa Guyton de Morveau, dont elle resta veuve à l'époque de la révolution, et mourut en 1798.

PICART (François Le), seigneur d'Attili et de Villeron, doyen de Saint-Germain-l'Auxerrois, et docteur de Sorbonne, né à Paris en 1504, mort dans la même ville en 1556, fut un des plus savans théologiens du 16e siècle, et se distingua par sa piété et son zèle. L'ardeur avec laquelle il combattit les nouvelles hérésies lui mérita la haine de Bèze et de Calvin. On composa sur sa mort des *Regrets et Complaintes; item* une *Déploration*; pièces imprimées dans le temps, qui prouvent combien il était aimé et estimé des catholiques. Le Père Hilarion de Coste, minime, a écrit sa *Vie*. On lui attribue un livre singulier et rare : *Le Débat d'un Jacobin et d'un Cordelier, à qui aura sa religion meilleure*, 1606, in-12.

* PICART (Michel), né à Nuremberg en 1574, devint professeur de philosophie et de poésie à Altdorf, où il mourut en 1620, après avoir été ami d'Isaac Casaubon. Il a laissé : 1° des *Commentaires* sur la *Politique*, et sur quelques autres ouvrages d'Aristote, Nuremberg, 1617, in-4; 2° *Periculorum criticorum liber*, Helmstadt, 1663, in-4; 3° *De ortu et migrationibus veterum Germanorum*, etc.; 4° une *Traduction* latine d'Oppien, et d'autres ouvrages.

PICART (Bernard), né à Paris, en 1673, d'Etienne Picart, dit *le Romain*, fameux graveur, mort l'an 1721 en Hollande, étudia cet art sous son père, et l'architecture et la perspective sous Sébastien Le Clerc. Son goût pour la religion prétendue réformée le fit passer en Hollande en 1710. Ses compositions, en grand nombre, font honneur à son génie.

Les pensées en sont belles et pleines de noblesse; peut-être sont-elles quelquefois trop recherchées et trop allégoriques. Il altéra l'expression de ses têtes, à force de les couvrir de petits points, et il chargea ses draperies de tailles roides, longues, unies, qui produisent un fini froid et insipide. Cet artiste mourut à Amsterdam en 1733, âgé de 60 ans. Il a fait un grand nombre d'estampes, qu'il nomma les *impostures innocentes*, parce qu'il avait tâché d'imiter les différens goûts pittoresques de certains maîtres, qui n'ont gravé qu'à l'eau-forte, tels que le Guide, Rembrandt, Carle Maratte, etc. Il eut le plaisir de voir ses estampes vendues comme étant des maîtres qu'il avait imités. Le recueil de ses estampes forme un in-folio, Amsterdam, 1734. On a encore une collection de *Pierres antiques gravées, sur lesquelles les graveurs ont mis leurs noms, dessinées et gravées en cuivre par B. Picart, avec les Explications latines par Philippe Stosch, traduites par Limiers*, Amsterdam, 1724, in-fol. Il a fait aussi beaucoup d'*Epithalames*, sorte d'estampes en usage dans la Hollande. On admire encore les estampes dont il a enrichi le grand ouvrage des *Cérémonies religieuses de tous les peuples du monde*, Amsterdam, 1723, et années suivantes, qui parurent dans cet ordre-ci : 1° cinq volumes contenant *toutes les religions qui ne reconnaissent qu'un Dieu ;* 2° deux vol. *pour les idolâtres ;* 3° deux autres vol. intitulés : l'un tome 7, 2° partie ; l'autre, tome 8 ; 4° deux vol. de *Superstitions*. Picart avait eu le malheur de s'engager dans une secte qui travestissait d'une manière calomnieuse les dogmes et les rites de l'Eglise catholique, et son ouvrage ne se ressent que trop de ce fanatisme. Les amis des arts étaient indignés de voir ces belles gravures contraster avec les injures et les extravagances de l'auteur. Les abbés Banier et le Mascrier ont tâché de remédier à ces désordres, en refondant l'ouvrage, Paris, 1741 et suivantes, 9 vol. in-fol. ; mais leurs efforts n'ont pas eu un succès bien complet, et les figures sont d'ailleurs moins belles que celles de l'édition de Hollande. Enfin, en 1783, des philosophistes se sont emparés de cette collection fameuse pour en faire le repaire de toutes les erreurs du jour, et confondre la vraie religion dans le chaos des délires humains. « Faisons grâce, a dit un critique à » cette occasion, au fanatisme de Picart » et de ses associés. Tout odieux qu'il » est, il est infiniment préférable à celui » de ces prétendus *gens de lettres*. Qu'il » maudisse et calomnie l'Eglise catholique, c'est un mal et une sottise sans » doute ; mais du moins respecta-t-il le » christianisme, la révélation : au lieu » que ces plagiaires obscurs n'ont de » l'admiration que pour *la religion des* » *brames*, pour la doctrine et le culte » des nations vaines, molles, voluptueuses, superstitieuses et corrompues. » On a encore de Picart les figures du *Temple des Muses*, Amsterdam, 1733, in-fol. Il a gravé aussi les Métamorphoses d'Ovide.

PICART. *Voyez* PICARD.

*PICCADORI (Jean-Baptiste), supérieur général des clercs-réguliers-mineurs, né à Riéti d'une famille honorable, prit l'habit religieux à l'âge de 14 ans, et fut chargé plus tard par ses supérieurs d'enseigner la philosophie et la théologie. Il n'avait que 25 ans, lorsqu'un concours fut ouvert à la *Sapience* pour la chaire de morale, qui est affectée à l'ordre dont il faisait partie : le Père Piccadori l'emporta et fut nommé professeur : il a rempli cette chaire avec la plus grande distinction jusqu'à la fin de sa vie. Il devint en même temps curé de la paroisse des SS. Vincent et Anastase, qualificateur de l'inquisition, consulteur de l'*index*, membre du collége philologique et de plusieurs sociétés littéraires. Il avait aussi rempli différentes charges dans son ordre, lorsque Léon XII le nomma supérieur général, dans le mois de septembre 1826. Le Père Piccadori est mort le 25 décembre 1829, à l'âge de 63 ans, dans le couvent de Saint-Laurent *in Lucina*. Il a publié des *Institutions d'éthique*, ou de *Philosophie morale ;* il se proposait de donner des *Institutions*

du droit des gens que la mort ne lui a pas permis d'achever.

*PICCINI (Nicolo), célèbre compositeur, né en 1728 à Bari, dans le royaume de Naples, fit ses premières études dans sa ville natale. Il se destinait à l'état ecclésiastique, suivant l'intention de son père. Mais celui-ci, s'étant aperçu de la passion qu'il montrait pour la musique, lui permit de se livrer à son goût. Le jeune Piccini entra donc bientôt dans le conservatoire de Santo Onofrio, et eut pour maîtres les célèbres Léo et Durante. Après dix ans d'une étude non interrompue, il produisit ses premières compositions, exécutées dans différentes églises de Naples, où elles obtinrent l'approbation des plus habiles compositeurs. Il donna ensuite (1754) son premier *opéra*, qui eut un succès prodigieux sur le grand théâtre de Naples. Après avoir parcouru diverses cours, dans lesquelles il reçut toujours l'accueil le plus favorable, il revint en Italie, où l'on jouait dans tous les théâtres ses nombreuses productions. C'étaient *Zénobie* qu'il avait fait représenter à Naples en 1756, la *Cecchina* ou *la Bonne Fille*, paroles de Goldoni, représentée à Rome en 1760, et dans laquelle on entendit pour la première fois le grand morceau d'ensemble appelé *Final* qui fut accueilli avec le plus d'enthousiasme; l'*Olympiade* où il avait eu à lutter contre le souvenir de la musique de Pergolèse et de Jomelli, et dont il triompha complètement. Il était à Rome depuis 15 ans, lorsque les envieux voulurent lui opposer un rival, Pascal Anfossi, qui lui était très inférieur en savoir et en génie. Se croyant blessé par cette injuste comparaison, il se retira à Naples, et y connut la princesse Belmonte Pignatelli. Cette dame, devenue veuve d'un époux vertueux, dont le souvenir lui coûtait toujours des larmes, ne trouvait de consolation que dans la musique. Elle s'attacha donc Piccini, qui resta auprès d'elle quelques années, jusqu'à ce que des instances de plusieurs capitales l'arrachèrent à son séjour favori : il se décida pour la France, et arriva à Paris en décembre 1775. Il était tout-à-fait étranger à la langue française; ce fut Marmontel qui se chargea de la lui apprendre. Le premier ouvrage par lequel Piccini devait débuter, était *Roland*, paroles de Marmontel. Celui-ci lui traduisait en italien les scènes de son opéra qu'il lui faisait répéter, et mettre ensuite en musique; et c'est ainsi qu'il parvint à le composer tout entier. Avant même de la terminer, il trouva cette fois-ci un rival digne de sa gloire : c'était le fameux *Gluck*, déjà connu par ses opéras d'*Alceste* et d'*Orphée*. Les amateurs se partagèrent en deux partis, celui des *piccinistes* et des *gluckistes*; partis cruellement acharnés l'un contre l'autre, qui offrirent souvent des scènes scandaleuses, et se portèrent à des extrémités; comme si chacun d'eux eût eu à soutenir les intérêts et le salut d'un empire. L'animosité des deux compositeurs alla si loin, qu'ils se nuisaient réciproquement dans leurs intérêts et dans leurs carrières respectives; cependant ils avaient, chacun dans son genre, un talent qui leur était particulier. La musique de Gluck est plus savante et plus harmonieuse; celle de son rival l'emporte par la vérité de l'expression et la mélodie. Quoi qu'il en soit, la représentation de *Roland* éprouva de grandes difficultés. La reine Marie-Antoinette, après avoir choisi Piccini pour son maître de chant, témoigna le désir de voir cesser la division qui avait éclaté entre les deux musiciens : ceux-ci se rapprochèrent; mais les hostilités n'en continuèrent pas moins entre leurs partisans. Nous ne saurions énumérer le nombre immense de brochures qui furent de part et d'autre lancées dans le public à cette occasion. Gluck quitta la France. *Voyez* l'article *Gluck*; mais Piccini trouva un nouveau rival dans Sacchini. Il donna successivement *Atis*, *Didon*, *Diane et Endymion*, *Pénélope*, et deux opéras-comiques. Il fut nommé en 1782 directeur de l'école royale de chant. La révolution de 1789 éclata, et il se vit privé de toutes les pensions que lui avaient accordées Louis XV et son successeur. Il eut la faiblesse de partager

les principes des innovateurs; mais sa fortune n'en fut pas améliorée. Piccini quitta la France en 1791, et retourna à Naples, où ses nouvelles maximes ne le firent pas regarder d'un bon œil; la cour le reçut très froidement, et il s'attira la haine du ministre Acton. Pour en éviter les résultats, il s'enferma chez lui, où il vécut ignoré pendant quatre années, livré presque à l'indigence. Les ministres français auprès de la cour de Naples cherchaient à le consoler des désagrémens que lui-même s'étaient attirés; mais leur bienveillance lui suscita de nouveaux ennemis. Pendant ce temps, il vécut du produit de quelques morceaux de musique sacrée qu'il composait pour les églises. Enfin il se décida à revenir à Paris, où il arriva le [illegible] décembre 1799. C'était la veille de l'exercice public du conservatoire : il y fut solennellement invité, et y reçut l'accueil le plus flatteur. Ayant été présenté à Buonaparte alors premier consul, celui-ci lui accorda des secours et créa pour lui une sixième place d'inspecteur dans ce même conservatoire. Piccini ne survécut pas long-temps à cette faveur, et mourut à Passy le 7 mai 1800. Il serait trop long de détailler les différentes compositions de ce maître. Il suffira de dire que ses *opéras*, tant sérieux que bouffons, sont au nombre de plus de vingt-cinq, sans compter les *Messes*, les *Psaumes* et les *Motets*. Ginguené a publié une *Notice* sur cet artiste, Paris, an 9 (1801) in-8.—Piccini (Joseph), fils aîné du précédent, mort à Paris en 1826, à l'âge de 68 ans, est auteur des paroles de plusieurs opéras-comiques joués à la comédie italienne, tels que le *Faux Lord*, le *Mensonge officieux*, *Lucette*, qui ont été mis en musique par son père. Il a aussi donné plusieurs *comédies* dont quelques-unes sont estimées.

PICCOLOMINI (Alexandre), archevêque de Patras, coadjuteur de Sienne sa patrie, était né en 1508 d'une illustre et ancienne maison, originaire de Rome et établie à Sienne. On a de lui un grand nombre d'ouvrages en italien. Les plus distingués sont : 1° diverses *pièces dramatiques*, qui, quoique assez sages, supposent un goût et un travail peu assortis à l'esprit épiscopal, ainsi qu'une *Instruction des jeunes dames*, traduite et deux fois imprimée en français sous différens titres, et qui contient des maximes bien dangereuses; 2° *La morale des nobles*, Venise, 1552, in-8; 3° un *Traité de la sphère*; 4° une *Théorie des planètes*; 5° une *Traduction* de la *Rhétorique* et de la *Poétique* d'Aristote, in-4; 6° *Institution morale*, Venise, 1575, in-4, traduite en français par Pierre de Larivey, in-4, Paris, 1581; et d'autres écrits, qui prouvent ses grandes connaissances dans la physique, les mathématiques et la théologie. Ce prélat mourut à Sienne, en 1578, à 70 ans.

PICCOLOMINI (François), de la même famille que le précédent, enseigna avec succès la philosophie pendant 22 ans, dans les plus fameuses universités d'Italie, et se retira ensuite à Sienne, où il mourut en 1604, à 84 ans. La ville prit le deuil à sa mort. Ses ouvrages sont 1° plusieurs *Commentaires* sur Aristote, Mayence, 1608, in-8; 2° *Universa philosophia de moribus*, Venise, 1583, in-fol. Il s'efforça de faire revivre la doctrine de Platon, parce qu'elle paraissait plus favorable aux vérités de physique et de morale que celle des autres philosophes.

PICCOLOMINI d'Aragon (Octave), duc d'Amalfi, prince de l'empire, général des armées de l'empereur, dans la guerre de 30 ans, chevalier de la Toison d'Or, naquit en 1599. Il porta d'abord les armes pour la couronne d'Espagne en Italie. Il servit ensuite dans les armées de Ferdinand II, qui l'envoya au secours de la Bohême, et qui lui confia le commandement des troupes impériales, en 1634. Après s'être signalé à la célèbre bataille de Norlingue, il fit lever le siége de Saint-Omer au maréchal de Châtillon. Il défit entièrement, en 1639, le marquis de Feuquières, qui avait mis le siége devant Thionville, et le fit prisonnier. Il rompit l'année suivante toutes les mesures de Bannier, général suédois, le poursuivit en 1641, et le força d'abandonner un grand espace

de pays ; il ne put cependant faire lever le siége de Wolfenbuttel, ayant été repoussé par le comte de Guébriant. Il assista, comme plénipotentiaire de l'empereur, aux conférences de Nuremberg en 1649 et 1650, pour l'exécution du traité de Westphalie; et mourut le 10 août 1656, sans postérité, avec la réputation d'un négociateur habile et d'un général actif. Le célèbre Caprara était son neveu.

PICCOLOMINI (Jacques), dont le nom était *Ammanati*, prit celui de *Piccolomini* en l'honneur de Pie II, son protecteur. Il devint évêque de Pavie, puis de Tusculum, et enfin de Lucques, cardinal en 1461, sous le nom de *Cardinal de Pavie*, et mourut en 1479, à 59 ans. Ses ouvrages, qui consistent en des *Lettres* et en une *Histoire* de son temps, sont imprimés à Milan, en 1521, in-fol.

PICCOLOMINI. *Voyez* PIE II, PIE III et PATRICE.

*PICENINI (Jacques), né à Samadeno, lieu sauvage de l'Engaddine, pays des Grisons, vivait vers la moitié du 18e siècle. Il est connu par les ouvrages suivans : 1° *Apologie des Eglises réformées*, Coire, 1706. C'est une réponse au livre du Père Segneri, jésuite, intitulé : *L'Incrédule sans excuse*. Le Père André Semeri, aussi jésuite, réfuta Picenini dans sa *Courte défense de la religion ;* ce qui donna occasion à un nouvel écrit de la part de ce dernier, qu'il intitula *Trionfo della vera religione*. Picenini trouva un autre redoutable adversaire dans le cardinal Vincent-Louis Gotti, dominicain. Ce prélat écrivit contre Picenini trois gros volumes, imprimés à Bologne, en 1748. Il y réfute complètement toutes les assertions du ministre calviniste, dont les ouvrages, au reste, dictés par l'aigreur, et où percent la haine et le mépris pour le catholicisme, semblent être plutôt d'un fougueux prédicant que d'un controversiste de bonne foi qui cherche la vérité.

*PICHAT (Michel), né à Vienne, dans le département de l'Isère, mort le 25 janvier 1828 dans toute la force de l'âge, a parcouru une carrière peu fertile en événemens : sa vie est toute entière dans ses ouvrages. Jeune encore, il s'était fait connaître par une tragédie de *Turnus*, dont quelques scènes seulement ont été représentées en 1824, à l'Odéon : elles faisaient partie d'un *prologue* qui avait pour titre les *Trois genres*. Peu après il mit sur la scène le dévouement de *Léonidas*. Le succès de cette pièce fut l'un des plus brillans qu'ait vus le théâtre. Le troisième sujet qu'il traita, mais que la mort ne lui permit pas de voir représenter, fut *Guillaume Tell*. Cette pièce fut jouée avec succès le 22 juillet 1830. La touche de Pichat est vigoureuse ; son coloris a de l'éclat ; toutes ses inspirations sont prises dans des sujets républicains. Son *Turnus*, qui n'était pas puisé à la même source, était basé entièrement sur l'amour de la patrie ; la censure lui en supprima le 4e acte : ce qui le détermina à renoncer à faire représenter cette pièce. Le même sentiment uni à l'amour de la liberté a dicté ses deux autres tragédies dans lesquelles les lecteurs remarqueront un plan généralement bien conçu, des caractères fortement tracés et des détails pleins d'intérêts.

*PICHEGRU (Charles), général français, né à Arbois en Franche-Comté le 16 février 1761, d'une famille obscure et pauvre, mais honnête, reçut une éducation plus soignée que celle que reçoivent d'ordinaire les jeunes gens de sa condition. Après avoir fait ses études de latinité au collége d'Arbois, et sa philosophie dans le couvent des minimes de la même ville chez lesquels il resta jusqu'à la fin de sa 17e année, il passa comme répétiteur de mathématiques et de philosophie au collége de Brienne où Buonaparte était élève. Bientôt Pichegru, s'ennuyant de la vie monotone et paisible qu'il menait, céda au goût invincible qui l'entraînait vers la carrière des armes, et se rendit à Strasbourg où il s'enrôla dans le régiment d'artillerie de Metz, qui y était en garnison. Ses dispositions heureuses et sa bonne conduite l'eurent bientôt fait remarquer, et il parvint au grade de sergent : ce fut en cette qualité qu'il fit les dernières campagnes de la guerre d'Amérique, pendant lesquelles il se

distingua par sa bravoure. Il était adjudant-sous-officier, lorsqu'il revint en France. En 1785 il avait été dangereusement blessé à la main droite dans un exercice à feu. Sa blessure ayant paru incurable, ses chefs avaient demandé pour lui son congé qui ne fut point accordé ; Pichegru resta donc dans son régiment. La révolution de 1789 le trouva encore adjudant-sous-officier;et probablement, sans cette grande commotion politique, c'eût été son bâton de maréchal. Plébéien et ambitieux, Pichegru n'avait qu'à gagner dans un changement social qui devait déplacer tous les rangs. Aussi embrassa-t-il les nouveaux principes politiques mis à l'ordre du jour avec toute l'ardeur de l'espérance. Il devint l'un des membres les plus zélés des sociétés populaires, et il présida le club de Besançon qui le fit nommer commandant d'un bataillon de volontaires nationaux du département du Gard qui passait par cette ville et n'avait pas encore de chef. Le nouveau chef de bataillon s'occupa du soin d'instruire sa troupe, et il y était parvenu de la manière la plus heureuse, lorsqu'il la conduisit bientôt à l'armée du Rhin. En 1792 il fut employé à l'état-major de cette armée, et en peu de temps son mérite et sa bravoure l'élevèrent au rang de général de brigade et de général de division. L'armée du Rhin venait d'être défaite dans les lignes de Weissembourg. Sans être intimidé par l'exemple de plusieurs généraux en chef, de Custines, de Houchard, de Biron, qui avaient péri sur l'échafaud, même après des succès, Pichegru accepta le commandement supérieur de ses troupes, les réorganisa sur-le-champ et parvint à arrêter les progrès de l'ennemi. Il établit un nouveau genre de guerre, qui fut dans la suite très favorable aux armées françaises. Il créa successivement le système de tirailleurs, d'artillerie volante, d'attaques répétées; par tous ces moyens, il mit en défaut la tactique allemande, et rendit leur cavalerie presque inutile. Il sut exciter l'amour-propre du soldat français, l'accoutuma à souffrir avec patience toutes sortes de privations; et pour seconder son caractère vif et ennemi de toute lenteur, il l'affranchit de l'ancienne routine des siéges et des armées d'observation. Il essaya cette méthode nouvelle en Alsace, et la perfectionna dans sa campagne de la West-Flandre. Il avait à peine conçu un plan d'opération pour délivrer l'Alsace, que les commissaires de la Convention le mirent sous les ordres de Hoche, qui vint le joindre avec son armée de la Moselle. Quoique Pichegru prît ce procédé pour une injustice, il s'en vengea noblement, en forçant le premier les lignes de Haguenau, le 23 décembre 1793 ; quelques jours après, il partit pour Paris, afin de solliciter le commandement en chef. Dans cet intervalle, Hoche, né avec un caractère fier et indépendant, ne pouvait être d'accord avec Saint-Just, qui apportait dans les camps toute la morgue et l'orgueil d'un membre et d'un délégué de la Convention. Il blessa son amour-propre, et Hoche fut rappelé ; on confia alors (5 février 1794) le commandement de l'armée à Pichegru, qui, avant de quitter la capitale, crut devoir, ainsi que Dumouriez, obéir aux circonstances, et fit, dans une lettre adressée aux *Jacobins*, ses adieux en ces termes : « Je jure » de faire triompher les armes de la république, d'exterminer les *tyrans*, ou de » mourir en les combattant. Mon dernier » mot sera toujours : *Vive la république !* » *vive la Montagne !* » Pichegru s'étant rendu à l'armée, s'aperçut bientôt des vices du plan établi par le comité de la guerre. L'expérience lui prouva que ses craintes étaient bien fondées, et il prit sur lui de suivre un autre plan. Carnot en revendiqua la conception, et on assure que ce fut avec justice. Quoi qu'il en soit, Pichégru avait devant lui une ligne qu'on croyait généralement impénétrable. Les Autrichiens étaient maîtres de Condé, de Valenciennes, du Quesnoi, de Landrecies, et ne se trouvaient plus qu'à 40 lieues de Paris. Le prince de Cobourg commandait leur armée, dont le centre était couvert par la forêt de Mormale où ce prince avait élevé des retranchemens inexpugnables. Déjà les Français étaient venus à plusieurs reprises les attaquer

sans succès, et le comité de salut public ordonna à Pichegru de renouveler ces imprudentes manœuvres. Pichegru obéit avec répugnance : il y éprouva des pertes considérables; mais il eut bientôt réparé glorieusement ses premiers échecs; et, sans attendre les ordres du comité, il résolut d'entamer l'ennemi par les flancs. En conséquence il se porta, dans le mois d'avril 1794, sur la West-Flandre, et il gagna dès le 26 et le 29 du même mois les victoires importantes de Courtray, du Mont-Cassel et de Menin. Il sut profiter de ces avantages, battit constamment les Anglais et les Autrichiens, s'empara de toute la Belgique et d'une partie de la Hollande. La conquête de la Hollande est un des plus beaux titres de gloire de Pichegru. Les manœuvres savantes de ce général avaient repoussé les ennemis derrière la Meuse et le Rhin : ceux-ci n'avaient plus d'autre espoir que dans les obstacles opposés aux vainqueurs par la nature même dans un pays coupé par des canaux, et de larges rivières, et où les inondations ordinaires de la mauvaise saison rendent impossible une campagne d'hiver. Mais, dans cette circonstance, un froid excessif fit dès la fin de l'automne retirer les eaux débordées; peu après le terrain gelé présenta une consistance solide, et les fleuves mêmes offrirent aux soldats une route sûre. C'est ainsi que fut passé le Wahal, et dès le 21 janvier Pichegru était à Amsterdam. Il ne s'arrêta qu'à l'extrême frontière sur les limites du territoire prussien : le Stathouder et les Anglais avaient été obligés de s'enfuir. Pendant cette campagne, la puissance de Robespierre déclina, et lui-même périt sur l'échafaud. Il avait entraîné dans sa chute tout le parti de la *Montagne* : Pichegru félicita la Convention de son triomphe sur les triumvirs, qu'il appelait *ennemis du peuple et des soldats*. Il fut envoyé pour diriger les opérations de l'armée de Rhin-et-Moselle; il conservait néanmoins le commandement en chef de celles du Nord et de Sambre-et-Meuse, qui étaient sous les ordres de Moreau et de Jourdan. Pichegru se vit ainsi à la tête d'un plus grand nombre de troupes qu'aucun général n'avait eu à sa disposition. Il se trouva à Paris, lors de l'insurrection du 12 germinal, et la Convention lui donna le commandement des troupes contre les *terroristes*, qui ne cessaient de remuer. Sa présence et ses sages dispositions firent échouer toutes leurs tentatives. Un calme momentané s'étant rétabli dans Paris, Pichegru rejoignit son armée, et c'est à cette époque qu'il écouta des propositions pour agir en faveur de la maison de Bourbon. Il entra en correspondance avec le prince de Condé par l'intermédiaire de Fauche-Borel, libraire de Neufchatel. Les promesses qu'on lui faisait étaient magnifiques, et les sommes qu'il reçut furent considérables. (*Voyez* l'article FAUCHE-BOREL.) Des lenteurs inconcevables, des plans mal combinés et mal exécutés, compromirent bientôt ce projet de restauration; les républicains furent instruits de la conduite de Pichegru. Depuis lors ils cherchèrent à entraver toutes ses opérations, mais d'une manière indirecte. Le Directoire lui-même, qui venait d'être installé, n'osant le frapper au milieu de ses soldats, dont il était chéri, lui offrit l'ambassade de Suède. Pichegru la refusa : déclinant cette espèce d'exil, il se retira à Arbois, et il y vécut quelque temps sans que sa conduite privée confirmât en rien les bruits qui avaient circulé sur ses nouvelles opinions politiques. Il accepta peu de mois après (1797) la place de député au conseil des cinq-cents, et dès la première séance il en fut élu président. Le parti de *Clichy* et le nombre des royalistes s'augmentaient de jour en jour : Pichegru en devint le soutien et l'espoir. Tout était disposé pour frapper le grand coup; mais Pichegru, environné d'orateurs qui savaient pérorer à la tribune et non agir, ne put inspirer du courage aux timides, donner de l'ensemble à vingt coteries différentes qui formaient ce parti, vaincre la circonspection des uns, les scrupules des autres, la frayeur de presque tous, et les engager à porter eux-mêmes les premiers coups au parti qui les menaçait. Le 18 fructidor an 5 (1797) déconcerta tous les projets, et

Pichegru, arrêté dans le sein même du corps législatif, fut transporté sur des charrettes avec ses collègues, de la commission des inspecteurs à la prison du Temple. Le lendemain, il fut condamné, avec cinquante autres députés, à être déporté à la Guiane. Aussitôt après ce coup d'état, le Directoire s'empressa de publier la correspondance de Pichegru avec le prince de Condé et les généraux autrichiens; elle avait été saisie par les troupes de l'armée du Rhin alors commandée par Moreau, dans un caisson du général Klinglin. Peu de personnes crurent à l'authenticité de cette correspondance, et les royalistes eux-mêmes la considérèrent comme une invention du Directoire. Pichegru vit mourir à Sinamari plusieurs de ses compagnons d'infortune. Résolu de tout entreprendre pour se sauver, il s'embarqua sur une pirogue, et, après avoir couru les dangers les plus imminens, il arriva à la colonie hollandaise de Surinam, d'où il passa en Angleterre. De là, il alla en Allemagne (en 1799), au moment des succès des Russes et des Autrichiens contre les armées françaises. S'étant, quelque temps après, rendu en Suisse, auprès de l'armée de Korsakow, il donna à ce général des avis salutaires, mais qui ne furent pas écoutés; et Korsakow fut défait par Masséna le jour suivant. Après la retraite des armées russes, Pichegru vécut quelque temps en Allemagne dans la principauté de Bareuth, passa de nouveau en Angleterre, où il demeura jusqu'en 1804. C'est là qu'il connut George Cadoudal, chef des chouans, avec lequel il forma le plan de renverser le gouvernement consulaire dans la personne de Buonaparte. Tous deux, et un certain nombre de gens dévoués, vinrent à Paris, et s'y tinrent cachés pendant plusieurs jours. Le gouvernement ayant connu leurs projets, George et Pichegru se virent contraints de fuir et de se dérober aux recherches; mais enfin Pichegru fut dénoncé et livré à la police par la personne même chez laquelle il s'était réfugié. Interrogé sur ses relations avec Moreau, il répondit laconiquement et négativement à cette question et aux autres qui lui furent adressées. Il fut conduit à la prison du Temple, où l'on assure qu'il fut étranglé par quatre Mamelucks aux ordres de Buonaparte, au moment qu'il était attendu au tribunal qui devait le juger avec George Cadoudal. Son corps fut transporté au greffe du tribunal, et enseveli le 6 avril 1804. Pichegru est mort à l'âge de 43 ans. L'écrit du comte de Montgaillard intitulé : *Mémoire concernant la trahison de Pichegru dans les anneés* 3, 4 *et* 5 *de la république*, (1795-97), sorti de l'imprimerie du gouvernement, fut à cette époque répandu à un grand nombre d'exemplaires. On peut consulter les *Notices sur Moreau et Pichegru* par Fauche-Borel, Londres, 1808, in-8; les *Mémoires* du même, 1830, 2 vol. in-8; la brochure de M. le comte de Rœderer, intitulé : *Moreau et Pichegru*, 1804, in-8. En 1821 une souscription a été ouverte pour lui élever une statue. On en plaça une en bronze sur la place des Capucins de Besançon, et une autre de marbre à Lons-le-Saunier. Elles ont été renversées toutes deux à l'époque de la révolution de juillet. On conserve au musée Pâris de Besançon la tête de la statue de bronze.

* PICHLER (Weit, en latin *Vitus*), jésuite allemand, savant professeur de droit canon dans l'université de Dilengen. Il occupa aussi la même chaire dans les universités d'Ingolstadt et de Munick. On a de lui : 1° *Theologia polemica, in qua generalia theologiæ controversisticæ fundamenta et principia, ex quibus omnes infideles hæretici et sectarii manifesti erroris convincuntur, et materiæ particulares cum protestantibus et modernis sectariis controversæ, et ab Ecclesia catholica contra eosdem decisæ traduntur*, Augsbourg, 1752, 2 vol. in-4; 2° *Jus canonicum, secundum quinque decretalium titulos Gregorii papæ IX explicatum, etc.; accedunt præter secundum tomum, in quo decisiones casuum, ad singulos decretalium titulos, explicantur, utiles quædam adnotationes ac vindiciæ, cura et studio Francisci Antonii Zachariæ, ejusdem societatis* (Venise, Pesaro,

1758), 2 vol. in-fol. Outre les notes dans lesquelles le Père Zacharie corrige et éclaircit, d'après les dernières constitutions pontificales, la première édition donnée par l'auteur, il a ajouté aux prolégomènes un appendice tiré des *Prænotiones canonicæ et civiles* de Jean Doujat, Paris, 1687. (*Voyez* Doujat, *Dict.*) On trouve à la fin du tome second l'*Apologie* contre le Père Concina, par le célèbre François Zech, de l'opinion de Pichler, autrefois son maître, sur les droits des princes au sujet du prêt, avec une *Réfutation* de la *Réplique* du même Père Concina à cette *Apologie*, sans pour cela s'écarter de la *Lettre encyclique* de *Benoît XIV*. 3° *Epitome juris canonici juxta decreta*, Augsbourg, 1749, 2 vol. in-12. Le Père Pichler mourut à Munich vers l'an 1750.—Un autre Pichler (Joseph), littérateur célèbre, a donné : *Historiæ imperatorum germanicorum sæculum primum*, Vienne en Autriche, 1753.

PICHON (Jean), né à Lyon en 1683, se fit jésuite en 1697. Le roi Stanislas ayant fondé avec une magnificence vraiment royale des missions dans la Lorraine, pour donner un commencement à cette fondation, jeta les yeux sur le Père Pichon, qui avait déjà donné des preuves de son zèle dans cette province. Ce missionnaire voyant que quelques novateurs éloignaient les fidèles de la sainte communion, sous prétexte qu'il fallait être parfait pour la recevoir, composa *l'Esprit de J.-C. et de l'Eglise sur la fréquente communion*, 1745, in-12, où, en combattant des erreurs, il donna dans des erreurs contraires. Son livre fit beaucoup de bruit : les jésuites furent les premiers à l'improuver; il fut condamné à Rome en 1748, et par plusieurs évêques de France. L'auteur le condamna lui-même par un acte public à Strasbourg, le 24 janvier 1748. Il fut relégué ensuite en Auvergne, et passa de là à Sion en Valais, où l'évêque de cette ville l'avait demandé. Il y fut grand-vicaire et visiteur-général du diocèse, et mourut en exerçant les fonctions du saint ministère, le 5 mai 1751.

* PICHON (Thomas-Jean), docteur en théologie, et chanoine de la Sainte-Chapelle du Mans, naquit dans cette ville en 1731. Lorsqu'il eut pris les ordres, il s'attacha à M. d'Havrincourt, évêque de Perpignan, et le suivit dans son diocèse. Il n'y resta que deux ans, revint à Paris, et s'y occupa de la composition de quelques ouvrages. L'évêque du Mans lui confia le titre de supérieur général des communautés de filles du diocèse, et *Monsieur*, frère du roi, le fit son historiographe pour son apanage du Mans. A la révolution, il se vit privé de ses bénéfices et de ses places. On dit qu'on lui offrit en 1791 l'évêché constitutionnel du Mans, et qu'il le refusa ; mais il accepta la place d'administrateur de l'hôpital général, et mourut le 18 novembre 1812. On a de lui beaucoup d'ouvrages, dont les titres sont : 1° *La raison triomphante des nouveautés*, ou *Essai sur les mœurs et l'incrédulité*, Paris, 1758, in-12 ; 2° *Traité historique et critique de la nature de Dieu*; 1758, in-12 ; 3° *Cartel au philosophe à quatre pattes*, ou *l'Immatérialisme opposé au matérialisme*, Bruxelles, 1763, in-8; 4° *La physique de l'histoire*, ou *Considérations générales sur les principes élémentaires du tempérament et du caractère naturel des peuples*, La Haie, 1765, in-12 ; 5° *Mémoires sur les abus du célibat dans l'ordre politique*, Amsterdam, 1766, in-12. Ce mémoire fut mal accueilli au Mans, où résidait l'abbé Pichon, et on y blâma plusieurs choses. 6° *Mémoires sur les abus dans les mariages*, Amsterdam, 1766, in-12 ; 7° les *Droits respectifs de l'état et de l'Eglise*, *rappelés à leurs principes*, Avignon, 1766, in-12 : 8° des *Etudes théologiques*, ou *Recherches sur les abus qui s'opposent aux progrès de la théologie dans les écoles publiques*, *et sur les moyens possibles de les réformer en France*, par un docteur manceau, Avignon et Paris, 1767, in-8. Ce livre n'eut pas non plus l'approbation générale. 9° *Principes de la religion et de la morale*, *extraits des ouvrages de Saurin*, ministre du saint Evangile, 1768, 2 vol. in-12. Une remarque du *Dictionnaire*

des anonymes, tom. 4, page 327, nous apprend que le véritable auteur de cet ouvrage est *Durand*, ministre du saint Evangile à Lausane, qui le publia en 1767, sous le titre d'*Esprit de Saurin*. L'abbé Pichon s'empara du fond de ce livre, y fit des retranchemens et des additions, et le donna ensuite avec le titre cité ci-dessus. 10° *Sacre et couronnement de Louis XVI, précédé de Recherches sur le sacre des rois de France, et suivi d'un journal historique de ce qui s'est passé à cette cérémonie*, avec figures gravées par Patas, Paris, 1775, in-4. Les *Recherches* sont de Gobet, et le *Journal* de l'abbé Pichon. 11° *Les Argumens de la raison en faveur de la religion et du sacerdoce*, 1776; *Examen de l'homme d'Helvétius*, même année. En rendant justice au zèle de l'abbé Pichon, et à son amour du travail, on regrette qu'il se soit abandonné aux écarts de son imagination, et qu'il ait soutenu des paradoxes qui ne donnent pas grande idée de son jugement.

* PICOT DE LA CLORIVIERE (Pierre-Joseph), jésuite, naquit en 1735, étudia chez les Pères de la compagnie, en prit l'habit, et se montra toujours fort attaché à cet ordre. Nous avons peu de renseignemens sur l'abbé Picot, qui était, avant la révolution, recteur de Parancé. Nous ignorons si, depuis cette époque, il émigra ou s'il fut compris dans les persécutions révolutionnaires; mais il est certain qu'il en eut à essuyer sous le régime impérial, sans doute à cause de son attachement aux Bourbons et aux vrais principes de l'Eglise catholique. Enfermé au Temple pendant plusieurs années, il en sortit dangereusement malade par suite des infirmités qu'il avait contractées dans une longue détention. Il est mort à Paris, au mois de janvier 1820, âgé de quatre-vingt-cinq ans. On a de lui: 1° la *Vie de Louis-Marie Grignon de Montfort, missionnaire apostolique*, 1785, in-12; 2° *Exercice de dévotion à saint Louis de Gonzague, traduit de l'italien du Père Galpin*, 1785, in-12; 3° *Considérations sur l'exercice de la prière et de l'oraison*, Paris, veuve Nyon, 1802, in-12; 4° *Explication des Epîtres de saint Paul*, Paris, société typographique (place Saint-Sulpice), 3 vol. in-12. C'est le meilleur de ses ouvrages. Voici de quelle manière en parle l'*Ami de la religion et du roi*, au tome 2, p. 209 à 214: « C'est un développement complet » du texte. L'auteur y prend chacune des » deux épîtres, verset par verset, et il » n'y a presque pas un mot qui ne soit » pesé, expliqué, ou qui ne donne lieu » à des détails nourris de science sacrée » ou d'édification. Si l'auteur y discute » quelques questions, c'est avec sagesse, » prudence, et toujours conformément » aux sentimens reçus le plus générale- » ment et dans les plus saines écoles. » La grande connaissance qu'il paraît » avoir des saintes Ecritures l'a mis à » portée d'en faire de fréquens et heu- » reux rapprochemens. Non seulement » il a atteint dans son ouvrage le but » qu'il dit s'être proposé, celui d'être » d'un utile secours aux pasteurs, mais » il offre encore une lecture propre à » raffermir la foi et à nourrir la piété. » On voit que c'est un homme pénétré » des maximes de la vie spirituelle, et » habitué à méditer sur la parole sainte, » source de toute consolation et de toute » vérité. »

* PICOT (Pierre), prédicateur protestant, né à Genève en 1746, descendait de Nicolas Picot, compatriote et ami de Calvin, qui abandonna Noyon sa patrie avec ce prétendu réformateur, et vint se fixer en Suisse en 1536. Après avoir embrassé la carrière du ministère, Picot voyagea en France, en Hollande et en Angleterre pendant les années 1771 et 1772. A son retour, il fut nommé pasteur du village de Sattigny, et devint ensuite professeur de théologie. Il est mort à Genève le 28 mars 1822, d'une attaque d'apoplexie. Le professeur Chenevière a publié à Genève ses *Sermons*, 1823, 1 vol. in-8. Ils sont remarquables surtout par l'élégance et l'harmonie du stile. Picot avait aussi de profondes connaissances en astronomie.

* PICOT-BELLOC (Jean), frère puîné

du botaniste Picot de La Peyrouse (*Voy.* LAPEYROUSE), naquit à Toulouse en 1748. Il faisait partie des gardes du corps du roi à l'époque de la révolution. L'ardeur avec laquelle il en embrassa les principes lui valut en 1793 la place de commissaire des guerres à St.-Girons dans l'Arriége. Décrété d'accusation peu de temps après, il ne recouvra la liberté qu'à la mort de Robespierre. Depuis cette époque jusqu'à sa mort survenue en 1820, il ne s'occupa que de la culture de ses champs et de quelques compositions dramatiques. Outre plusieurs *Brochures* publiées pendant la révolution et pour en soutenir les principes, on lui doit un *drame* en 3 actes qui a pour titre les *Dangers de la calomnie*, joué au théâtre du *Lycée des Arts* sur la fin de 1794; et *Le Père comme il y en a peu ou le Mariage assorti*, comédie en 3 actes et en prose. L'auteur dédia ces deux pièces au directoire exécutif et aux deux conseils.

PICOT de La Pérouse. *Voyez* LAPEYROUSE.

PICQUET (François), missionnaire, né à Lyon en 1626 d'un banquier de cette ville, voyagea en France, en Italie et en Angleterre, et fut nommé consul d'Alep en Syrie, 1652. La république de Hollande, instruite de son mérite, le choisit aussi pour son consul à Alep. Il ne se servit du crédit que lui donnait sa place que pour le bien des nations qu'il servait, et pour l'utilité de l'Eglise. Il rendit de grands services à la France, à la Hollande, et aux chrétiens du Levant, ramena à l'Eglise catholique un grand nombre de schismatiques, et se montra aussi zélé missionnaire que consul fidèle et intelligent. André, archevêque des Syriens, homme de mérite, qui devait son élévation à Picquet, sachant qu'il voulait abdiquer le consulat pour retourner en France et y embrasser l'état ecclésiastique, lui donna la tonsure cléricale en 1660. Picquet partit en 1662, emportant avec lui les regrets de tous les chrétiens d'Alep, dont il était comme le père, et de tous les habitans de cette grande ville admirateurs de ses vertus. Il passa à Rome pour rendre compte au pape Alexandre VIII de l'état de la religion en Syrie, et vint ensuite en France, où il prit les ordres sacrés. Il fut nommé en 1674 vicaire apostolique de Bagdad, puis évêque de Césaropole, dans la Macédoine. Ce digne prélat repartit pour Alep en 1679, et y rendit les services les plus importans à l'Eglise pendant tout le cours de sa mission. Il mourut à Hamadan, ville de Perse, en août, 1683, à 60 ans, avec le titre d'ambassadeur de France auprès du roi de Perse. Il fournit plusieurs pièces importantes à Nicole pour le grand ouvrage de la *Perpétuité de la Foi*. Sa *Vie* a été donnée au public à Paris en 1732. On l'attribue à Anthelmi, évêque de Grasse, qui paraît avoir eu de bons mémoires.

PICQUET. *Voyez* LA MOTTE.

PICTET (Benoît ou Bénédict), né à Genève en 1655, d'une famille distinguée, fit ses études avec beaucoup de succès. Après avoir voyagé en Hollande et en Angleterre, il professa la théologie dans sa patrie, avec une réputation extraordinaire. Une maladie de langueur, causée par un excès de travail, accéléra sa mort, arrivée en 1724. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages en latin et en français, estimés de ceux de son parti. Les principaux sont : 1° une *Théologie chrétienne*, en latin, 3 vol. in-4, dont la meilleure édition est de 1721; 2° *Morale chrétienne*, Genève, 1710, 8 vol. in-12; 3° l'*Histoire du* 11e *et du* 12e *siècle*, pour servir de suite à celle de Le Sueur; 4° plusieurs *Traités de controverse*; 5° un grand nombre d'écrits ascétiques; 6° des *Lettres*; 7° des *Sermons*, 1697 à 1721, 4 vol. in-8; 8° *Traité contre l'indifférence des religions*, Genève, 1716, in-12. Sébier cite de lui 51 ouvrages.

* PICTET (Marie-Auguste), savant Genevois, né à Genève en 1752, d'une ancienne famille de ce canton, étudia les sciences naturelles sous le célèbre Saussure, dont il devint l'ami et qu'il accompagna dans ses voyages aux Alpes et au Mont-Blanc. En 1786 il lui succéda dans la chaire de philosophie du gymnase de Genève, et fut après lui président de la

société pour l'avancement des arts. Lorsque la révolution française vint agiter les esprits des citoyens de cette république, Pictet joua le rôle de conciliateur : il chercha vainement à empêcher un changement qui devait être funeste à la tranquilité publique, et, lorsqu'il fut consommé par le triomphe du parti démocratique, il chercha à faire oublier de part et d'autre les ressentimens et à rapprocher une population qui jusque alors avait été toujours unie. En 1799 il fut chargé de négocier le traité de réunion de la république de Genève à la France. En 1802 il fut appelé au tribunal où il vota toujours pour les différens accroissemens que sollicitait le pouvoir de Buonaparte. Après l'abolition de cette assemblée législative, Pictet fut nommé l'un des quinze inspecteurs-généraux de l'université, place qu'il conserva jusqu'en 1814, époque où il se retira dans sa patrie. Il y ouvrit des cours publics d'histoire naturelle qui furent suivis par une foule d'auditeurs. Ce savant est mort à Genève le 19 avril 1825. Cette ville a fait l'acquisition de son cabinet, dans lequel on remarque des instrumens précieux et des objets curieux d'histoire naturelle.

* PICTET DE RACHEMONT (Charles), frère du précédent, né à Genève le 2 septembre 1755, embrassa fort jeune la carrière militaire, et servit pendant dix ans avec distinction dans le régiment suisse de Diesbach au service de France. En 1785 il rentra dans sa patrie où il remplit différens emplois civils. Après avoir organisé en 1789 la milice genevoise, il devint en 1790 auditeur : la place d'auditeur était à Genève une magistrature de police par laquelle il fallait passer pour arriver aux premières dignités de la république. Dans la lutte que souleva la révolution française parmi les paisibles habitans de ce pays, Pictet fut en butte aux poursuites du parti vainqueur. Après avoir été incarcéré pendant quelque temps, il se retira à la campagne en 1796, et y partagea son temps entre les études littéraires et celles de l'agriculture. Bientôt il fit de la ferme de Lancy une ferme modèle, où tous les meilleurs systèmes de culture furent successivement introduits, et d'où les plus parfaits instrumens, ainsi que les ouvriers les plus habiles se répandaient ensuite dans les lieux circonvoisins. Il introduisit le premier dans le pays la race des moutons d'Espagne, enseigna l'art de la maintenir dans sa pureté ; et après avoir communiqué au public, par la voix d'un *Journal sur l'agriculture*, l'instruction qu'il donnait d'abord aux bergers par son exemple, il fonda au loin des colonies de mérinos ; il en établit en Provence, et en envoya jusqu'à Odessa. En même temps, il contribua puissamment à étendre la culture de la pomme de terre, et il accoutuma à la destiner à la nourriture des bestiaux et à la tenir en réserve pour les temps de disette. Ce fut encore Pictet qui introduisit le système des assolemens, qui fit reconnaître la supériorité de la charrue belge, par la comparaison qu'il en fit avec les autres charrues, et qui donna l'impulsion à ces écoles d'agriculture, qu'on a vues ensuite se multiplier dans toute l'Europe. Son *Journal d'agriculture*, qu'il publia pendant 29 ans, contribua beaucoup à répandre toutes les découvertes, toutes les connaissances utiles, et dirigea vers un but commun tous les travaux des amis du laboureur. Pictet, en abandonnant le service pour s'occuper d'agriculture, n'avait point renoncé à l'étude de l'art de la guerre ; il s'y livra dans la solitude avec un redoublement d'ardeur, et ne demeura étranger à aucun de ses développemens. A son régiment, il était devenu seulement un bon officier ; à Lancy, il devint un bon tacticien. Pendant la durée des triomphes de la France, il n'avait donné, par aucun acte personnel ni par l'acceptation d'aucune fonction publique, son adhésion à la réunion de sa patrie à la France. Lorsque les alliés approchèrent du Rhin, après les revers de cette puissance, il sentit que c'était le moment d'agir pour faire recouvrer à sa patrie son indépendance, et il fit partie de la première députation qui se présenta aux souverains alliés près de Bâle. En avril 1814, il fut à Paris le représentant du gouvernement de Genève ;

et dans le mois d'octobre de la même année, il fut envoyé au congrès de Vienne. En août 1815, la confédération helvétique le députa au congrès de Paris, en qualité d'envoyé extraordinaire et de ministre plénipotentiaire, et plus tard, à la cour de Turin avec le même caractère. Au moment où les puissances victorieuses travaillaient à reconstituer l'Europe, Pictet s'attacha à prouver l'importance de la neutralité suisse pour la paix de l'Europe, et il publia à ce sujet, sous le voile de l'anonyme, un écrit intitulé : *La Suisse dans l'intérêt de l'Europe*, où il fit preuve d'une grande supériorité de vues dans l'art de la guerre, au point que l'on y crut reconnaître le général Jomini. Il insista aussi pour que l'on détruisît à Genève toute la partie des fortifications qui pouvaient lui devenir fatale, sans être d'aucune utilité pour la Suisse, ce qui entraîna des discussions sans fin. Cependant il parvint à éclairer et à ramener les esprits, et il fut un des commissaires nommés par le conseil-souverain pour l'examen du projet. Sa santé était depuis long-temps altérée ; quoique plus fatigué le jour où l'on devait prendre une décision importante, il voulut assister à la séance, et il en sortit beaucoup plus affaibli. Le mal ne fit que s'accroître, et il mourut le 28 décembre 1824. Il a dit lui-même, à sa dernière heure, « que sa commission de fortifications lui » coûtait la vie, mais qu'il avait fait son » devoir. » Il n'avait accepté en cette occasion les fonctions de commissaire que par zèle pour le bien public ; car peu jaloux des dignités, aussitôt qu'il eut fait reconnaître l'indépendance de la Suisse et sa neutralité, il avait donné sa démission de la place de conseiller-d'état, pour rentrer dans sa retraite. On a de lui : 1° *Tableau de la situation actuelle des Etats-Unis d'Amérique*, d'après Morse et les meilleurs auteurs américains, Paris, 1795, 2 volumes in-8 ; 2° *Education pratique*, traduction libre de l'anglais, de Marie Edgeworth, 1800, in-8, 1801, 2 vol. in-8 ; 3° *Traité des assolemens*, où l'*Art d'établir les rotations des récoltes*, 1801, in-8 ; 4° *Faits et observations concernant la race des mérinos d'Espagne à laine superfine et les croisemens*, 1802, in-8 ; 5° *Théologie naturelle* ou *Preuves de l'existence et des attributs de la Divinité, tirées des apparences de la nature*, traduction libre de l'anglais, d'après Paley, Paris, 1804, 2ᵉ édition, 1817, in-8, avec une préface ; 6° *Recherches sur la nature et les effets du crédit du papier dans la Grande-Bretagne*, traduit de l'anglais de H. Thornton, in-8 ; 7° *Vues relatives à l'agriculture de la Suisse et aux moyens de la perfectionner*, par M. de Fellemberg, traduit de l'allemand, et enrichi de notes, 1808, in-8 ; 8° *Cours d'agriculture anglaise, avec les développemens utiles aux agriculteurs du continent*, 1810, 10 vol. in-8. C'est la réimpression de la partie d'agriculture de la *Bibliothèque britannique*. 9° *De l'emploi des pommes de terre à la nourriture des bestiaux dans le canton de Genève*, extrait de la *Bibliothèque universelle*, Genève, 1820, in-8 ; 10° *Choix de poésies de lord Byron, de Walter Scott et de Th. Moore*, Genève et Paris, 1820, 2 vol. in-8 ; 11° *La Suisse dans l'interêt de l'Europe*, 1821, in-8 ; *Comparaison de trois charrues*, Genève et Paris, 1823, in-8. Il a aussi rédigé, dans la *Bibliothèque britannique, la partie littéraire*, où l'on a remarqué plusieurs morceaux importans, entre autres celui qu'il publia en 1816 sur la *littérature anglaise*, qui appartient, par la force des pensées et la sévérité du goût, à la plus haute critique.

PIDOU (François), chevalier, seigneur de Saint-Olon, né en Touraine en 1640, obtint une place de gentilhomme ordinaire du roi en 1672. Cet emploi le mit à portée d'être connu de Louis XIV. Il fut successivement envoyé extraordinaire à Gênes et à Madrid, et ambassadeur extraordinaire à Maroc. (Dans son ambassade à Gênes, il épuisa les plus sages moyens pour calmer la révolte, et ce fut par suite des insultes que reçut son caractère public, que cette ville fut bombardée par ordre de Louis XIV. Il fut ensuite commissaire auprès des ambassadeurs de Siam et auprès de l'ambassadeur de Perse.)

Ses services furent récompensés par le titre de commandeur de l'ordre de Saint-Lazare. Il mourut à Paris en 1720, âgé de 80 ans. On a de lui : 1° *Etat présent de l'empire de Maroc*, in-12, Paris, 1694. Cette relation est courte, sage, judicieuse et exacte. 2° *Les Evénemens les plus considérables du règne de Louis le Grand*, Paris, 1690, in-12, traduit de Marana. — Son frère, Louis-Marie, religieux théatin, évêque de Bayonne, et consul de France en Perse, eut une grande part à la réunion des Arméniens polonais à l'Eglise romaine. On trouve de ce saint prélat une version de la liturgie arménienne dans l'*Explication des cérémonies de la messe* du Père Lebrun.

PIE Ier (Saint), successeur du pape saint Hygin en 142, était Italien d'origine, et fut martyrisé selon Alletz l'an 150 : d'autres disent qu'il mourut après un règne de 8 ans suivant Lenglet Du Fresnoy, et de 10 suivant le Père Pagi. Il condamna l'hérésiarque Valentin, et soutint un grand nombre de combats, qui, selon Tillemont, lui ont fait donner le titre de martyr par Usuard et les anciens martyrologistes; mais Fontanini, critique aussi savant que judicieux, soutient dans son *Historia litteraria aquiliensis*, lib. 2, cap. 3 et 4, que ce saint termina sa vie par le glaive. On lui a attribué des *Lettres* que quelques critiques regardent comme supposées. (Saint Anicet lui succéda.)

PIE II (Æneas-Sylvius Piccolomini), né en 1405 à Corsini, dans le Siennois, dont il changea le nom en celui de Pienza, fit ses études à Sienne. Ses progrès furent rapides. A 26 ans, il assista au concile de Bâle, où il fut secrétaire du cardinal de Fermo. Le concile l'honora de différentes commissions. Il fut ensuite secrétaire de Frédéric III, qui lui décerna la couronne poétique, et l'envoya en ambassade à Rome, à Milan, à Naples, en Bohême et ailleurs. Nicolas V l'éleva sur le siége de Trieste, qu'il quitta quelque temps après pour celui de Sienne. Enfin, après s'être signalé dans diverses nonciatures, il fut revêtu de la pourpre romaine par Callixte III, auquel il succéda deux ans après, en 1458. Pie II donna en 1460 une bulle, qui déclare *les appèls du pape au concile nuls et erronés*. Il disait « que c'était là un abus inouï dans les » siècles précédens, manifestement con- » traire aux saints canons, et souverai- » nement dommageable à tous les ordres » de la république chrétienne ; qu'en ap- » pelant à un tribunal qui n'existe point, » et n'existera peut-être de fort long- » temps, on se met en pleine liberté de » continuer le mal ; que les crimes de- » meurent impunis; que tous les ordres » de la hiérarchie languissent dans la » confusion ; que les puissans, avant de » pouvoir être réprimés, ont écrasé les » faibles, et que la révolte contre le pre- » mier siége se fortifie au point de deve- » nir irrémédiable. » Cette bulle n'empêcha pas le procureur-général du parlement de Paris d'interjeter appel au concile, pour la défense de la Pragmatique-Sanction, contre laquelle le pape ne cessait de s'élever. Pie était alors à Mantoue, où il s'était rendu pour engager les princes catholiques à entreprendre la guerre contre les Turcs, qui continuaient à envahir les plus belles provinces de l'Europe, et menaçaient le reste. La plupart consentirent à fournir des troupes ou de l'argent ; mais les Français refusèrent l'un et l'autre, ce qui indisposa le pape contre eux. Il parut oublier ce refus sous Louis XI, qui, pour l'obliger et faire cesser d'anciennes plaintes, abolit, en 1461, la Pragmatique-Sanction. L'année suivante, 1462, fut célèbre par une dispute entre les cordeliers et les dominicains, touchant le sang de Jésus-Christ séparé de son corps pendant qu'il était au tombeau. Il s'agissait aussi de savoir s'il avait été séparé de sa divinité ; les cordeliers étaient pour l'affirmative, et les dominicains pour la négative. Ils se traitaient mutuellement d'hérétiques, et le pape fut obligé de leur défendre par une bulle de se charger les uns les autres de ces qualifications odieuses, dans une matière qui ne touchait en rien à la pureté de la foi, et qui ne pouvait être discutée avec tant d'ardeur, et par raisonnemens nécessairement minutieux et subtils, sans déroger à la simplicité et à la majesté de

la religion. En 1463, il donna une bulle par laquelle il rétracta ce qu'il avait écrit au concile de Bâle, lorsqu'il en était secrétaire. Il sentait bien qu'on lui objecterait que « le pape voyait les choses » dans un jour différent de l'homme par- » ticulier; » et il répond à cette objection. Cependant les Turcs menaçaient la chrétienté. Pie, toujours plein de zèle pour la défense de la religion contre les infidèles, prend la résolution d'équiper une flotte aux dépens de l'Eglise, et de passer lui-même en Asie, pour exciter les princes chrétiens par son exemple. Il se rendit à Ancône dans le dessein de s'embarquer; mais il y tomba malade de fatigue, et y mourut le 16 août 1464, âgé de 59 ans. Pie II fut un des plus savans hommes de son siècle. Ses principaux ouvrages sont : 1° des *Mémoires sur le concile de Bâle*, depuis la suspension d'Eugène IV jusqu'à l'élection de Félix V; 2° l'*Histoire des Bohémiens*, depuis leur origine jusqu'à l'an 1458; 3° deux livres de *Cosmographie*; 4° l'*Histoire de l'Europe, durant le règne de l'empereur Frédéric III*, dont il avait été le vice-chancelier, 1685, in-fol. : elle passe pour assez exacte et assez bien détaillée; 5° *Traité de l'éducation des enfans*; 6° un *Poème sur la Passion de J. C.*; 7° un *Recueil de* 432 *Lettres*, Milan, 1473, in-fol. dans lesquelles on trouve quelques particularités curieuses; 8° les *Mémoires de sa Vie*, publiés par son secrétaire et imprimés à Rome, in-4, en 1584. On ne doute point que ce ne soit l'ouvrage même de ce pontife. 9° *Historia rerum ubicumque gestarum*, dont la première partie seulement vit le jour à Venise, 1477, in-fol. 10° Il avait composé en latin le *Roman* d'*Euryale et Lucrèce*, petit in-4, sans date, mais fort ancien, publié en français à Paris, 1493, in-fol. Cette production excita dans son cœur de vifs regrets, qu'il exprime avec beaucoup de force dans une de ses lettres (la 409e dans l'édition de Lyon, 1505). Ses *OEuvres* ont été imprimées à Helmstadt, en 1700, in-fol. On trouve sa *Vie* au commencement. En 1786, il a paru dans le *Journ. Encyclopédique* une *Notice* fausse et calomnieuse de ce pontife, avec une lettre malicieusement corrompue. *Voyez* le *Journ. hist. et litt.*, 15 mai 1786, p. 108, où cette imposture est dévoilée et confondue. (Paul Ier fut le successeur de Pie II.)

PIE III (François Todeschini), était fils d'une sœur du pape Pie II. Ce pontife lui permit de prendre le nom de *François Piccolomini*, et le fit archevêque de Sienne et cardinal. Il succéda au pape Alexandre VI, le 22 septembre 1503. Son prédécesseur avait montré sur la chaire de saint Pierre beaucoup de vices : Pie y fit éclater les vertus d'un apôtre. On concevait de grandes espérances d'un tel pontife; mais il mourut 21 jours après son élection, le 12 octobre suivant. (Jules II lui succéda.)

PIE IV (Jean-Ange), cardinal de Médicis, était frère du marquis de Marignan, général de Charles-Quint. Il naquit à Milan, de Bernardin Medichino, en 1499, s'éleva par son mérite, et eut divers emplois importans sous les papes Clément VII et Paul III. Jules III, qui l'avait chargé de plusieurs légations, l'honora du chapeau de cardinal en 1549. Après la mort de Paul IV, il fut élevé sur la chaire de saint Pierre le 15 décembre 1559. Son prédécesseur avait déplu aux Romains, qui outragèrent cruellement sa mémoire. Pie IV commença son pontificat en leur pardonnant. Il ne crut pas devoir user de la même clémence envers les neveux de Paul IV, que ce pape avait chassés de Rome, parce qu'ils avaient abusé de leur autorité, contre les lois de la justice et de la religion; car il fit étrangler le cardinal Caraffe au château Saint-Ange, et couper la tête au prince de Palliano, son frère : jugement qui fut annulé sous le pontificat de Pie V. (*Voyez* l'élégant et intéressant ouvrage de Graziani : *De casibus virorum illustrium.*) Pour arrêter les progrès des hérétiques, il reprit le concile de Trente, qui avait été malheureusement suspendu. Il envoya en 1561 des nonces à tous les princes catholiques et protestans, pour leur présenter la bulle de l'indication de cette importante assemblée. Ce concile ayant

été terminé en 1563, par les soins de saint Charles Borromée, son neveu, le pape donna une bulle, le 26 janvier de l'année suivante, pour la confirmation des décrets du concile. L'année 1565 vit éclore une conspiration contre la vie du pape, par Benoît Accolti et quelques autres visionnaires. Ces insensés s'étaient imaginé que Pie IV n'était pas légitime, et qu'après sa mort on en mettrait un autre sur le saint-Siége, qu'on nommerait le *Pape Angélique*, sous lequel les erreurs seraient réformées et la paix serait rendue à l'Eglise. La conspiration fut découverte, et le fanatique Benoît périt par le dernier supplice. Le pontife mourut peu de temps après, en 1565, à 66 ans. Il orna Rome de plusieurs édifices publics. S'il contribua beaucoup à l'élévation de sa famille, il faut convenir que la plupart de ses parens lui firent honneur. C'est au règne de ce pontife qu'on doit rapporter l'époque de l'institution des séminaires : œuvre si importante, qui fit répandre aux Pères du concile de Trente des larmes de joie, et qui leur parut elle seule un ample dédommagement de tous les travaux du concile; seule capable en effet de réparer par les fondemens l'ordre hiérarchique, et par une suite nécessaire, tous les ordres des fidèles. « C'est » par ce moyen, dit l'abbé Bérault, qu'on » vit refleurir de toutes parts l'esprit prin» cipal du sacerdoce; cette solide piété » qui est utile à tout, ou dont procède » toute utilité; cette vertu enracinée » à loisir dans une terre de bénédiction, » mûrie lentement à l'ombre du sanc» tuaire, éclairée par des maîtres ha» biles et expérimentés, également éloi» gnée de la puérilité superstitieuse, de » la ferveur indiscrète et d'une lâche pu» sillanimité. C'est là qu'au moyen des » exercices assidus, la jeunesse acquit en » peu de temps l'expérience des anciens; » qu'un zèle naissant se forma aux saintes » industries et à tous les procédés savans » de l'art divin de conduire les âmes. Eco» les évangéliques, où tout prêche aux » yeux mêmes la piété, la pureté, la dé» cence ecclésiastique. Sous la couronne » et l'habit clérical, on apprit qu'on » avait choisi à jamais le Seigneur pour » unique héritage, qu'on ne pouvait sans » ridicule, ainsi que sans crime, re» tourner aux parures et aux maniè» res mondaines, paraître aux lieux de » licence ou de tumulte, aux théâtres, » aux tavernes, au milieu des plaisirs » contagieux du siècle. Que dirai-je du » renouvellement, de la continuité, de la » perfection des études ecclésiastiques, » cultivées avec des succès tout nou» veaux dans le calme solitaire de ces » pieux asiles? Théologie profonde, théo» logie morale et pratique, règle pour » la conduite des âmes, pour l'obser» vance des rites et des cérémonies sa» crées, pour tout ce qui peut conser» ver à nos mystères adorables l'air de » majesté qui leur convient : ce sont là » autant de matières, dont la simple in» dication doit nous inspirer une recon» naissance éternelle pour les instituteurs » visiblement inspirés des lieux de bé» nédiction où elles se cultivent. » *Voyez* BORROMÉE (saint Charles.)

PIE V (Saint, Michel GHISLERI), né à Boschi ou Bosco, dans le diocèse de Tortone, en 1504, était fils d'un sénateur de Milan, suivant l'abbé de Choisi, et suivant l'opinion la plus commune. Il naquit d'une famille pauvre. Il se fit religieux dans l'ordre de Saint-Dominique. Paul IV, instruit de son mérite et de sa vertu, lui donna l'évêché de Sutri en 1556, le créa cardinal en 1557, et le fit inquisiteur général de la foi dans le Milanais et la Lombardie; mais la sévérité avec laquelle il exerça son emploi dans des temps pénibles, où les nouvelles erreurs pénétraient partout, l'obligea de quitter ce pays. On l'envoya à Venise, où l'ardeur de son zèle trouva encore plus d'obstacles. Pie IV le transféra à l'évêché de Mondovi. Après la mort de ce pontife, il fut mis sur le siége de saint Pierre, en 1566. Elevé à la première place du christianisme par son mérite, il redoubla de zèle et déploya contre l'hérésie une sévérité devenue plus nécessaire que jamais, et qui étoufferait les sectes dans leur naissance, si ceux qui ont l'autorité en main songeaient à l'employer.

Il n'usa cependant de cette sévérité qu'après avoir épuisé tous les moyens de douceur. Il fit exécuter les décrets de réformation faits par le concile de Trente; il défendit le combat des taureaux au cirque; il chassa de Rome les filles publiques, et permit de poursuivre les cardinaux pour dettes. Il signala, en 1568, son zèle pour la grandeur du saint-Siége en ordonnant que la bulle *In cœna Domini* (qu'on publiait à Rome tous les ans le jeudi saint, avant le pontificat de Clément XIV) serait publiée de même dans toute l'Eglise. Cette bulle, attribuée assez communément à Boniface VIII, mais qui, par des additions successives, est considérée comme l'ouvrage de plusieurs souverains pontifes, regarde principalement la juridiction de la puissance ecclésiastique et civile: ceux qui appellent au concile général des décrets des papes; ceux qui favorisent les appelans; les princes qui veulent restreindre la juridiction ecclésiastique, qui violent les immunités du clergé, qui vexent les peuples par de nouveaux impôts, qui fournissent les armes aux infidèles, etc., y sont frappés d'anathème. Elle fut reçue dans quelques provinces; mais la plupart des puissances refusèrent de la reconnaître. Il ne faut pas cependant la juger sur nos goûts et nos principes; elle exprime les maximes et les besoins des temps où elle fut d'abord conçue. Un philosophe moderne en a fait l'apologie en des termes remarquables: « On reproche, » dit-il, aux chefs de l'Eglise d'avoir » voulu empiéter sur le temporel des » souverains, d'avoir donné atteinte à » leurs droits. Mais est-ce empiéter sur » leur temporel que de veiller sur leurs » usurpations? Est-ce un attentat que » de réclamer en faveur d'un peuple » qu'on dépouille et qu'on écrase? Est-» ce un crime que d'obliger un prince à » payer ses dettes et à restituer les rapi-» nes faites en son nom? Est-ce un abus » que d'avertir un souverain de ne point » surcharger une nation d'impôts, de ne » point établir de nouveaux péages, de » ne point entreprendre de guerres in-» justes, de ne point battre de fausse » monnaie, de ne point gêner le com-» merce, de ne point dicter de mauvai-» ses lois, de ne point permettre à ses su-» jets de vendre des munitions de guerre » aux Algériens, aux Tunisiens, etc., » dont les pirateries continuelles ne ten-» dent qu'à ruiner le commerce des na-» tions chrétiennes? Est-ce un si grand » mal de rappeler aux princes mêmes » leurs devoirs et les droits des nations » lorsqu'ils les oublient? Qui réclamera » donc en faveur des peuples, si la reli-» gion, cette seule et unique barrière » qui nous reste contre le despotisme et » le désordre, se tait? N'est-ce pas à elle » à parler lorsque les lois gardent le si-» lence? Qui enseignera la justice, si la » religion ne dit rien? Qui vengera les » mœurs, si la religion est muette? En un » mot, de quoi servira la religion, si elle » ne sert à réprimer le crime, et par con-» séquent le despostisme militaire, qui » est le plus grand de tous les crimes? » Mais, dira-t-on, le pape abuse de son » autorité. Eh! comment pourrait-il en » abuser? A-t-il d'autres armes que celles » de la persuasion, de la charité, de la » modération? S'il se trompait évidem-» ment, mille voix ne s'élèveraient-elles » pas contre lui? Que pourrait d'ailleurs » faire contre le bien commun celui qui » a le plus grand intérêt au maintien du » bien commun! » (*Voyez* BONIFACE VIII.) Clément XIV suspendit la publication de cette bulle, et Pie VI, ami de la paix, et inspiré par l'esprit de modération qui a toujours gouverné l'Eglise, a continué à la regarder comme non avenue, espérant par-là ralentir la conspiration de ce siècle contre le siége de Pierre; espérance qui jusqu'ici n'a point été réalisée par des événemens bien flatteurs. Pie V méditait depuis quelque temps un armement contre les Turcs; il eut le courage de faire la guerre à l'empire ottoman, en se liguant avec les Vénitiens et le roi d'Espagne Philippe II. Ce fut la première fois qu'on vit l'étendard des deux clefs déployé contre le croissant. Les armées navales se rencontrèrent le 7 octobre 1571, dans le golfe de Lépante, où les Turcs furent battus par la flotte des prin-

ces chrétiens confédérés, et perdirent plus de 30,000 hommes et près de 200 galères. On dut principalement ce succès au pape, qui s'était épuisé en dépenses et en fatigues pour procurer cet armement. On prétend qu'il eut surnaturellement connaissance de cette grande victoire, donnée précisément à l'heure où il la demandait par les plus ferventes prières. Pie mourut le 1er mai 1572, à 68 ans, de la pierre. Il répéta souvent au milieu de ses souffrances : *Seigneur, augmentez mes douleurs et ma patience.* Son nom ornera toujours la liste des pontifes romains ; il eut les vertus d'un saint et les qualités d'un roi. Le sultan Selim, qui n'avait point de plus grand ennemi, fit faire à Constantinople, pendant trois jours, des réjouissances publiques de sa mort. Le pontificat de Pie V est encore célèbre par la condamnation de Baïus, par l'extinction de l'ordre des humiliés, et par la réforme de l'ordre de Cîteaux. Clément XI le canonisa en 1712. Il reste plusieurs *Lettres* de ce pape, imprimées à Anvers en 1640, in-4. *Voyez* sa *Vie* en italien par Agatio di Somma, in-4. Félibien la publia en français, 1672. Elle répond d'avance à tout ce que la fausse philosophie, la douce et hypocrite tolérance, ont débité contre la mémoire de ce pieux pontife.

* PIE VI (Jean-Ange BRASCHI), né à Césène le 27 décembre 1717, succéda à Clément XIV, le 15 février 1775, et tint le siége pontifical pendant 24 ans, 6 mois et 14 jours, c'est-à-dire plus long-temps qu'aucun des autres successeurs de saint Pierre. La Providence, qui veille continuellement sur l'Eglise, voulut qu'un pontife plein de dignité et de lumières, de modération et de sagesse, luttât pendant un quart de siècle contre les attaques combinées du despotisme et d'une philosophie irréligieuse, et, pour prix de sa noble et courageuse résistance, lui fit trouver la couronne du martyre au bout de sa carrière si longue et si traversée. Les parens de Pie VI étaient d'une famille noble et ancienne, mais peu favorisés des dons de la fortune, et pourtant ils ne négligèrent rien pour lui donner une brillante éducation. Les succès qu'il obtint le firent connaître de bonne heure du cardinal Ruffo, qui le présenta à Benoît XIV ; et ce pontife, qui se connaissait en mérite, se l'attacha en qualité de secrétaire. Clément XIII lui donna plus tard l'importante place de trésorier de la chambre apostolique, et son successeur Clément XIV le décora de la pourpre romaine que l'estime publique lui destinait depuis long-temps. Sa conduite ferme, quoique réservée, dans l'affaire de la suppression des jésuites, au milieu des partis opposés qui divisaient le conclave et les couronnes, le fit élever sur le trône de saint Pierre, le 15 février 1775, à la grande satisfaction du peuple romain et de l'Eglise universelle. Justice et sévérité, économie et bonté dans les actes de son administration temporelle, protection éclairée accordée aux beaux-arts, magnificence dans les cérémonies de l'Eglise, entreprises marquées au coin de la générosité et de la grandeur, heureusement exécutées, les travaux du port d'Ancône, la sacristie magnifique ajoutée à la Basilique de Saint-Pierre, et le desséchement des Marais-Pontins : voilà ce qui rendra à jamais sa mémoire recommandable à la postérité, ce qui en fera sans aucun doute un des plus illustres pontifes qui aient porté la tiare. Mais ces actes du souverain de Rome qui suffiraient pour honorer le gouvernement d'un grand roi, ne sont qu'un accessoire dans la vie de Pie VI, souverain pontife. Appelé à gouverner l'Eglise à une époque où les plus grands talens et les plus grandes vertus ne pouvaient la mettre à l'abri des orages, il eut à combattre les suites funestes des doctrines impies de la philosophie d'alors, non seulement dans les classes populaires qu'elles commençaient à gagner, mais dans les chefs des gouvernemens qui, sous prétexte de réformes utiles, se mirent presque tous à saper les bases de l'autorité religieuse et de la constitution de l'Eglise. L'empereur Joseph II, entr'autres, dirigé par Kaunitz son premier ministre et par l'évêque Herbestein, entreprit de faire lui seul une nouvelle circonscription des évêchés de ses états,

abolit les séminaires diocésains, n'en établit que cinq ou six pour toute l'étendue de son empire, ordonna d'ôter les images des églises, supprima les empêchemens dirimans du mariage, permit le divorce, et traita sévèrement ceux qui s'opposaient à ces innovations. Pie VI, désespérant de ramener ce prince à une conduite plus conforme aux principes catholiques, par la voie des négociations, prit la résolution d'aller lui-même éclairer le monarque autrichien sur le danger et l'illégalité de ces entreprises : démarche qui fit en Europe une sensation extraordinaire, parce qu'elle n'avait plus depuis long-temps d'exemple dans les successeurs de saint Pierre, que la dignité du souverain pontificat semblait condamner à s'enfermer dans Rome, pour n'en plus sortir. Mais si le voyage du pieux pontife fut un triomphe continuel par tous les lieux de son passage, s'il n'eut qu'à se louer des procédés de Joseph II, envers sa personne et le caractère auguste dont il était revêtu, il n'eut pas la consolation d'obtenir de ce prince bizarre et opiniâtre ce qu'il en avait espéré. A Naples et en Toscane, on imita malheureusement l'empereur d'Autriche, et tout l'état de l'Eglise fut troublé par les mêmes mesures et les mêmes usurpations qui se reproduisirent dans la constitution civile du clergé de France. Léopold, frère de Joseph II, grand-duc de Toscane, voulut même faire consacrer toutes les maximes anti-romaines par le fameux concile de Pistoie, en 1786; mais le pape condamna les évêques qui y avaient assisté, présidés par Ricci, évêque de Pistoie, et cassa les actes de ce prétendu concile; et Léopold lui-même, ayant succédé à son frère sur le trône impérial, éclairé enfin sur la fausse route où il s'était engagé, rétablit les choses dans l'état où elles étaient auparavant : ce qui ramena la paix dans ses états, spécialement dans le Brabant, que ces innovations schismatiques avaient soulevé et poussé à la révolte. A Naples, le roi, dominé par Tanucci et par la reine, sœur de Joseph II, supprima subitement et violemment 78 monastères, et suscita au saint-Siége un grand nombre d'autres difficultés auxquelles Pie VI opposa une résistance pleine de modération et de fermeté. Elles ne furent terminées qu'à la fin de 1789, où le fameux hommage de la *haquenée blanche* fut converti en une prestation pécuniaire, qui satisfit les deux puissances. Pie VI eut aussi quelques démêlés avec la république de Venise et le duc de Modène; mais il en triompha par les mêmes moyens de douceur et de modération. Cependant il était en parfaite intelligence avec les rois de Sardaigne, d'Espagne, de France, de Pologne, et même avec des princes protestans, le grand Frédéric roi de Prusse, et l'impératrice Catherine de Russie. On sait que ces derniers avaient accueilli dans leurs états les restes proscrits de la société de Jésus; et Catherine, en particulier, lui demanda avec instance une bulle qui autorisât la société à recevoir des novices. Le pape refusa, à cause des engagemens qu'il avait pris avec les autres puissances, et cependant ferma les yeux sur l'article des novices, qui continuèrent à être reçus par les Pères jésuites. Ses sentimens particuliers autant que les exigences de l'impératrice lui faisaient un devoir de cette condescendance d'autant mieux placée qu'il était plus singulier de voir un ordre religieux proscrit par les princes catholiques, protégé et défendu avec chaleur, avec intérêt, par un roi philosophe et protestant, et par une femme schismatique. Gustave III, roi de Suède, et les enfans de Catherine, sous les noms de comte et de comtesse du Nord, excités par les motifs d'une noble curiosité et la réputation que ses grandes qualités avaient acquise au pontife, vinrent à Rome à cette époque pour y admirer ses vertus et ses travaux. Il les reçut avec l'aménité, la grâce et les convenances qui caractérisèrent toutes les actions de sa vie; mais ce fut là en quelque sorte le dernier éclat de sa splendeur, et dix années de tribulations inouïes le lui firent payer bien cher. L'assemblée nationale commençait en France cette révolution politique et religieuse, dont quarante-cinq années de guerres étrangères et de luttes intérieures

n'ont pu amener encore la fin, et ses attaques contre l'Eglise appelèrent bientôt Pie VI sur un nouveau théâtre de combats et de glorieuse résistance. Par différens décrets, cette assemblée supprima les dîmes, convertit tous les biens ecclésiastiques en pensions viagères, ordonna la vente de toutes les propriétés foncières appartenant au clergé, défendit de payer les annates, et enfin proclama la célèbre *constitution civile* du clergé, qui détruisait d'un seul coup tous les degrés de la hiérarchie spirituelle, violait les droits de la juridiction épiscopale, et refusait au pontife romain la suprématie qu'il a de droit divin sur tous les évêques. On a vu à l'article *Grégoire* des détails plus circonstanciés sur ce qui se passa, à l'occasion de cet acte schismatique, soit dans e sein de l'assemblée et dans toute la France, soit dans le reste de l'Eglise caholique. Pie VI ne pouvait garder le siience sur tant d'attentats monstrueux qui enversèrent un ordre établi et consacré par des siècles, et se prononça sur tous es points, dans plusieurs écrits, mais urtout dans son bref doctrinal adressé ux évêques, avec autant de modération ue de précision, de raison et de science. Ialheureusement il ne put être secondé ar le gouvernement, trop faible déjà our se défendre lui-même; et la conitution schismatique, soutenue par les vêques intrus et une multitude de prêres assermentés, sortis des monastères s moins réguliers, continua à s'étendre, ous la protection de l'*assemblée législtive*. En 1791 les évêques légitimes, naginant qu'un sacrifice éclatant pourit ramener la paix, offrirent tous leurs émissions au pape; mais il les refusa, n les exhortant à attendre les décrets de Providence. Quant aux évêques et aux rêtres intrus, il lança contre eux toutes s censures de l'Eglise, s'ils ne rentraient ns en eux-mêmes dans un court délai et e se soumettaient à l'autorité légitime e l'Eglise. Mais le pape n'était pas au out des épreuves que la révolution franise lui ménageait. Déjà le 13 février 793, les sieurs Flotte, officier de mane, et Hugau de Basseville, ayant voulu arborer à Rome la cocarde tricolore, devenue plus odieuse encore depuis le fatal attentat du 21 janvier, la multitude s'était soulevée, et les deux républicains assaillis de toutes parts s'étaient réfugiés avec peine dans la maison d'un banquier français, où Basseville, qui cherchait à se défendre, avait été blessé mortellement. La Convention nationale menaça Pie VI, et se préparait à tirer vengeance de ce qu'elle appelait un assassinat prémédité; mais le 9 thermidor mit fin à son existence et à ses cruautés. Le Directoire qui lui succéda pensa bientôt à renverser le trône pontifical, et confia l'expédition contre l'Italie au général Buonaparte, au commencement de 1796. Nous ne raconterons pas ici la suite de cette guerre, que l'impiété, plus encore que l'ambition, suscita au chef de l'Eglise: qu'il nous suffise de rappeler que Pie VI céda au jeune vainqueur les deux légations de Bologne et de Ferraro, en lui promettant en outre les plus beaux tableaux, les plus belles statues du Muséum, et une contribution de 15,000,000; que les commissaires particuliers du directoire ayant voulu arracher de Sa Sainteté une rétractation de tous les écrits émanés du saint-Siége depuis le commencement de la révolution, il fut indigné de leurs propositions, déclara qu'il perdrait plutôt la vie que d'y consentir; et qu'ayant traité avec le général lui-même, il conclut avec lui la paix de Tolentino (19 février 1797), à condition qu'une partie de la Romagne et quinze nouveaux millions de contribution seraient ajoutés aux premières propositions. Mais cette paix ne fut pas de longue durée: le Directoire essaya d'abord de renverser le gouvernement pontifical par une sédition qui eut lieu à Rome le 27 septembre 1797, et dans laquelle un général français nommé Duphot fut tué; et bientôt, le 29 janvier 1798, le général Berthier vint camper sous les murs de la capitale du monde chrétien. Dès le lendemain, invité par une députation des habitans dont une partie était gagnée et séduite, il y fit son entrée avec Masséna, et les spoliations commencè-

rent. On se hâta de créer un directoire composé de sept membres, et l'autorité du pape, dépouillé lui-même, jusques dans sa personne, de la manière la plus hideuse, ne fut plus comptée pour rien. Quand le pillage fut achevé, on présenta la cocarde tricolore au pontife, qui la repoussa avec dignité, et on lui signifia là-dessus l'ordre du départ, en lui laissant seulement 48 heures pour faire ses préparatifs. Ainsi ce vieillard vénérable, à peine convalescent d'une maladie qu'il venait de faire, fut arraché de son palais qu'il ne devait plus revoir. On le conduisit d'abord à Viterbe, puis à Sienne, où il demeura trois mois dans le couvent des augustins; mais un tremblement de terre, arrivé le 25 mai, le força d'en sortir, et on le transféra à Florence le 2 juin. Là du moins il put recevoir la visite du grand-duc, du roi et de la reine de Sardaigne, qui lui témoignèrent l'intérêt le plus touchant et le plus filial. Pendant les dix mois que dura cette première période de sa captivité, il ne cessa de s'occuper de l'état et des besoins de l'Eglise, et de soutenir la fidélité et le courage des évêques français réfugiés dans toutes les parties de l'Europe. Cependant le Directoire pensait à transporter ailleurs le pontife romain: il voulait d'abord que l'Autriche, puis la Sardaigne, lui servissent d'asile; mais ces projets n'ayant pas réussi, il décida de le faire venir en France. Tout souffrant qu'il était, on l'enleva le 1er avril 1799, malgré les représentations des médecins; et, après mille fatigues, mille dangers, il arriva à Briançon, plein de résignation et de courage. Il y fût resté plus long-temps, peut-être, sans les rapides progrès des armées russes en Italie, et l'on se hâta de le diriger sur Valence, où il arriva le 14 juillet. Ce fut pour le pontife persécuté un grand sujet de consolation et un grand adoucissement à ses peines, que l'empressement de toutes les populations à se porter sur son passage. Il put croire que tout sentiment religieux n'était pas éteint dans cette France jadis si chrétienne, alors soumise au joug du despotisme et de l'impiété. Le gouvernement, effrayé des succès de Souwarof, voulut faire conduire Pie VI à Dijon; mais la Providence en avoit ordonné autrement, et contente du courage et de la patience qu'il avait montrée au milieu de tant de traitemens injustes et barbares, elle l'appela à elle le 29 août 1799. Il avait reçu tous les sacremens de l'Eglise de l'archevêque de Corinthe, avec l'*absolution papale*. Le Directoire permit d'abord qu'on rendît à sa dépouille mortelle les honneurs accoutumés; plus tard, un arrêté des trois consuls régla qu'une cérémonie funèbre publique et solennelle serait célébrée en l'honneur de ce vieillard respectable par ses malheurs; mais cela n'empêcha point que son corps ne fût déposé dans le cimetière commun, et ce fut un protestant qui eut l'insigne honneur d'élever sur sa tombe un simple monument en pierre. En 1801, après le concordat, ses restes furent relevés et conduits à Rome, où ils furent déposés dans la basilique St.-Pierre. Nous n'avons point parlé, dans cet article, de la bulle *Auctorem fidei*, publiée en 1794, contre les actes du concile de Pistoie, et les quatre articles de 1682, que ce concile avait voulu rappeler. Pie VI y défend avec fermeté, mais sans exagération, les droits du St.-Siége, inséparables de la pureté de la foi. L'abbé Guillon, dans *les Martyrs de la foi*, a donné sur les derniers momens de ce grand pontife les détails les plus étendus et les plus intéressans.

* PIE VII (Grégoire-Barnabé CHIARAMONTE), naquit à Césène dans les Etats romains, le 14 août 1740, du comte Scipion Chiaramonte et de Jeanne Ghini, famille des plus considérées dans le pays. Le jeune Grégoire voulut embrasser l'état monastique, et se rendit, en premier lieu, dans la célèbre abbaye du Mont-Cassin; puis il passa à Rome pour entrer dans le monastère de Saint-Paul *extra muros*, également de l'ordre de Saint-Benoît. Après avoir professé la théologie dans plusieurs couvens, où il s'était fait remarquer par ses talens et sa piété, il fut nommé par Pie VI, son parent, à l'évêché de Tivoli, et peu de temps après,

en 1786, il fut transféré à celui d'Imola, avec le titre de cardinal. Toutes ces dignités n'altérèrent nullement la modération et la bonté qui étaient le fond de son caractère, et il en donna les preuves les plus touchantes lors de l'invasion des Français en Italie. Les sages avis du pasteur à son troupeau, les pressantes sollicitations auprès d'Augereau, calmèrent d'une part l'effervescence des esprits, et de l'autre déterminèrent le général français à user de clémence envers les vaincus. Lorsque les deux républiques, la *Cisalpine* et la *Cispadane*, furent établies, Pie VII, bien loin de faire aux hommes vertueux un devoir de se tenir éloignés des emplois publics, parvint au contraire à faire élire dans son département des députés amis de la religion. Cependant quelques scrupules vinrent agiter sa conscience, et il publia une *Lettre pastorale* dans laquelle il semblait regarder comme douteuse la compatibilité de la religion avec le système républicain, tel qu'il le voyait réaliser sous ses yeux : écrit qui fut dénoncé au Directoire par le ministre de la police; mais l'ascendant de ses vertus empêcha qu'il ne fût inquiété. Bientôt les victoires des armées austro-russes firent évacuer les Etats romains aux Français, et, par une disposition miraculeuse de la Providence, Pie VI mourut à Valence, en France, le 29 août 1799. Les cardinaux, chassés de Rome et dispersés dans les différentes parties de l'Italie, se réunirent en conclave à Venise, sous la protection des nouveaux vainqueurs. Ce fut le 1er décembre 1799 que commença ce conclave, composé de trente-cinq cardinaux, et le cardinal Chiaramonte fut élu pape, le 14 mars de l'année suivante, à l'unanimité moins trois voix. Le nouveau pape prit le nom de Pie VII pour honorer la mémoire de son prédécesseur, et fut consacré, le 21 du même mois, dans l'église de Saint-Georges. Ce changement inattendu dans sa position n'en produisit aucun dans ses mœurs et dans ses habitudes : il conserva, sous la tiare, la modestie, la simplicité, la frugalité du pieux évêque de Tivoli et d'Imola. Le 6 juin suivant, Pie VII quitta Venise pour retourner dans la capitale du monde chrétien, où il entra, le 3 juillet, au son des cloches et au bruit de l'artillerie du château Saint-Ange. Aussitôt il s'appliqua à composer une nouvelle administration qui pût réparer les maux produits par celle qui venait de tomber, et confia la charge importante de pro-secrétaire d'état au prélat, depuis cardinal Consalvi. Ses soins paternels s'étendirent à tout, et on le vit s'occuper en même temps du rétablissement de l'ordre dans les finances, des intérêts du commerce, des acquéreurs des biens de l'Eglise qu'il traita avec indulgence, et des besoins de l'Eglise universelle. Le 7 mars 1801, il publia un premier bref qui permettait aux jésuites de s'établir en Russie, et le 31 juillet 1804, il en publia un second qui sanctionnait leur établissement dans le royaume de Naples. Les Français ayant été chassés par le cardinal Ruffo, une junte suprême, nommée pour punir ceux qui s'étaient rendus coupables de rébellion, condamna et fit exécuter, presque sans distinction, une multitude de personnages plus ou moins coupables, parmi lesquels on comprit des princes, des moines, des évêques même à qui on n'avait à reprocher qu'un moment d'erreur ou de faiblesse. Le pape réclama avec énergie auprès de Ferdinand IV contre cette violation de la justice et des lois ecclésiastiques, et il excommunia les deux prélats qui avaient assisté à la junte. Nous touchons à l'une des époques les plus importantes de la vie de Pie VII, époque unique dans l'histoire de l'Eglise. On voit que nous voulons parler du *concordat* avec le gouvernement français. Buonaparte, dont le génie pressentait tout ce qu'il pourrait gagner d'influence et d'autorité en rendant aux catholiques de France l'exercice libre et régulier de leur religion, ouvrit des négociations à ce sujet avec le souverain pontife, après la célèbre victoire de Marengo ; le cardinal Martiniana, évêque de Verceil, en fut l'intermédiaire. Elles furent ensuite continuées à Paris, d'abord avec peu de succès, par Mgr. Spina, archevêque de

Corinthe, et le Père Caselli, ex-général des servites, tous deux profonds théologiens, et ensuite par le cardinal Consalvi, qui y mit fin en faisant bien des sacrifices, entre autres celui des trois légations, la destruction de tous les anciens siéges épiscopaux, la démission forcée de tous les évêques titulaires, et une nouvelle organisation, tant matérielle que personnelle, de toute l'Eglise de France. Les prélats, dociles à la voix du pontife suprême, donnèrent tous leurs démissions pour le bien de la paix, excepté un bien petit nombre qui ne se soumirent que plus tard. Cependant le *concordat*, signé à Paris, le 15 juillet 1801, fut ratifié par Pie VII le 15 août; et, le 27 novembre, le pape publia une bulle solennelle pour le sanctionner aux yeux de toute l'Eglise. Le cardinal Caprara fut alors envoyé en France pour donner l'institution aux nouveaux évêques, et terminer tous les arrangemens relatifs aux affaires ecclésiastiques : ce qui eut lieu le jour de Pâques, 18 avril 1802, par la publication du concordat et une cérémonie solennelle à laquelle assistèrent les trois consuls. Le pape put croire un instant que l'Eglise de France allait jouir, sous la protection d'un guerrier puissant et heureux, d'une liberté pleine et entière, conformément à ses promesses; mais il n'en fut pas ainsi, et bientôt le premier consul fit sanctionner par le Corps législatif les fameux *articles organiques*, qui altéraient sensiblement et dans des points essentiels les stipulations du concordat non moins que les droits imprescriptibles de l'autorité spirituelle. Pie VII réclama, mais en vain, jusqu'à ce que Buonaparte, voulant se faire sacrer empereur des Français par la main du pontife lui-même, lui fit espérer qu'il rendrait à la religion son ancienne splendeur, s'il consentait à venir lui donner l'onction royale dans sa capitale. Déterminé par ce motif et par la crainte des suites funestes que pouvait entraîner un refus fait à un homme dès lors tout-puissant, il quitta Rome, le 2 novembre 1804, pendant une saison rigoureuse, et arriva à Fontainebleau le 25, ayant reçu sur tous les lieux de son passage, et notamment à Lyon, des témoignages unanimes de respect et de vénération qui l'avaient profondément touché. Ce fut à Fontainebleau, avant que de se rendre à Paris où il n'arriva que le 28, que Pie VII, informé que les *évêques constitutionnels*, nommés à des siéges après le concordat et institués par le cardinal Caprara, paraissaient n'avoir pas renoncé sincèrement au schisme dont ils avaient été les malheureux appuis, exigea formellement et obtint de Napoléon que chacun de ces évêques lui donnerait individuellement un acte de soumission conçu en ces termes : « Je déclare en présence de » Dieu que je professe adhésion et sou» mission aux jugemens émanés du saint» Siége et de l'Eglise catholique, aposto» lique et romaine, sur les affaires ecclé» siastiques de France. Je prie Sa Sainte» té de m'accorder sa bénédiction aposto» lique. » Quelques-uns, entre autres M. Lecoz, archevêque de Besançon, faisaient des difficultés; mais l'empereur commanda, et il fut obéi (1). Les bornes de cet article ne nous permettent point d'entrer dans le détail des cérémonies du sacre, qui eut lieu le 2 décembre 1804, dans l'église Notre-Dame de Paris avec une pompe extraordinaire. Le pape tint ensuite à l'archevêché un consistoire où il donna le chapeau aux cardinaux nommés, Cambacérès et de Belloy; puis il nomma le prince Ch. Théodore de Dalberg, électeur chancelier de l'empire germanique, archevêque de Mayence, au nouveau siége archiépiscopal de Ratisbonne, et donna le rochet à deux ecclésiastiques qu'il venait de créer évêques de Poitiers et de la Rochelle. Le 22 mars, il fit encore quelques nominations pour des églises vacantes. Cependant le pontife persistait

(1) Tout cela n'empêche point que la rétractation, ou, si l'on veut, la déclaration d'adhésion exigée et bien réellement faite par ces messieurs, ne fût ensuite niée par plusieurs, et il est à la connaissance particulière de l'auteur de cet article, que l'archevêque nommé plus haut, écrivait bien positivement à un des curés de son diocèse, que tout ce qui s'était répandu sur ce sujet, était une imposture. (Le curé N. W. homme d'esprit et de mérite, rassuré par son supérieur, est mort dans le schisme, malgré de pressantes sollicitations, n'ayant jamais pu croire qu'un évêque qu'il respectait, pût s'être permis une *imposture*.)

à demander l'exécution des promesses qu'on lui avait faites, mais en vain. Buonaparte partit pour Milan où il allait se faire couronner roi d'Italie, après avoir fait offrir au Saint-Père de riches présens qu'il refusa, et aux cardinaux de sa suite des pensions qu'ils refusèrent également. Tout le fruit que Pie VII retira de son pénible voyage se borna à un supplément de fonds qui fut accordé au clergé et au rétablissement des missions étrangères, des prêtres de Saint-Lazare et des sœurs de la charité. Le 4 avril 1805, il se mit en route pour Rome, rouvrit à Lyon, en passant, la célèbre église de Notre-Dame de Fourvières, objet d'une dévotion toute particulière dans cette ville, resta quelques jours à Florence, où la reine d'Etrurie lui fit une magnifique réception, et où il eut la consolation de réconcilier avec l'Eglise le fameux Ricci, évêque de Pistoie, neveu du dernier général des jésuites, dont les erreurs avaient été condamnées par Pie VI, avec les actes du concile de Pistoie dans la bulle *Auctorem fidei*; et enfin il revit la capitale du monde chrétien le 16 juin, au milieu de la réjouissance publique. Rassuré dès lors par les intentions pacifiques que lui manifestait Napoléon, il s'occupa plus que jamais du bonheur de ses peuples; mais la paix ne devait pas durer, et de grandes épreuves, de grandes infortunes l'attendaient. Le code donné aux provinces italiennes, réunies à l'empire français, contenait des dispositions contraires à l'esprit de l'Eglise sur le mariage et sur le divorce. Pie VII ayant fait là dessus des observations à Buonaparte, celui-ci n'y répondit que par l'occupation du port et de la forteresse d'Ancône. Le pontife se plaignit de ce procédé injuste et violent, dans une lettre qu'il écrivit lui-même à Napoléon qui n'y eut aucun égard. Ce ne fut que le 7 janvier 1806, après la victoire d'Austerlitz et le traité de Presbourg, que l'empereur adressa au pape une lettre arrogante, dans laquelle il lui reprochait de suivre de mauvais conseils et notamment ceux du cardinal Consalvi. Il ajoutait qu'il n'avait fait occuper Ancône que comme *protecteur du saint-Siége*. Cependant les envahissemens journaliers que l'empereur se permettait en Italie, dans l'ordre spirituel plus encore que dans l'ordre temporel, déterminèrent Pie VII à refuser des bulles pour les évêchés de cette république; ce qui n'empêcha pas le monarque conquérant de s'emparer des principautés de Bénévent et de Ponte-Corvo, en temps de paix et sans la moindre indemnité, quoiqu'il eût promis d'en donner. Le 24 mai 1807, le souverain pontife décréta la *canonisation* de cinq *bienheureux*, savoir : François Caracciolo, Benoît de Saint-Philadelphe, Angèle Merici, Hyacinthe Marescotti et Colette Boilet, Française, dont Pierre de Vaux a écrit la *Vie*. Depuis 1767, sous le règne de Clément XIII, Rome n'avait point vu une pareille solennité. Cette même année, Napoléon érigea en royaume la Westphalie, qu'il donna à son plus jeune frère Jérôme. Après avoir ainsi placé sur des trônes presque toute sa famille, Buonaparte obséda, l'année suivante, le Saint-Père par de nouvelles demandes aussi indiscrètes que captieuses : il exigeait que le pape se joignît à la confédération du Rhin, qu'il fermât aux Anglais les ports d'Ancône et de Civita-Vecchia, et se plaignit, en outre, de ce qu'il entretenait des relations avec l'Autriche et avec le roi Ferdinand IV, qui était alors à Palerme. Pie VII rejetant de pareilles demandes, une armée française marcha sur Rome. On dit d'abord qu'elle ne ferait qu'y passer pour se rendre à Naples; mais, arrivée à la porte *del Popolo*, elle désarma les soldats de Sa Sainteté, et s'empara du château Saint-Ange. Presque aussitôt on braqua le canon devant le palais du Quirinal, que le pape habitait. On le somma de satisfaire aux demandes de Napoléon, à défaut de quoi l'armée française occuperait les provinces romaines. Six cardinaux eurent ordre de se rendre au royaume de Naples, dont ils étaient originaires. Dans le mois de mars, quatorze autres cardinaux italiens furent renvoyés chacun dans leur patrie respective. Dans cet intervalle, le général

français Miollis avait incorporé dans des régimens français la plus grande partie des troupes papales. Le 27 du même mois de mars, Miollis publia un ordre du jour par lequel ces troupes restaient définitivement au service de la France. Le 2 avril suivant, Napoléon rendit, à Saint-Cloud, deux décrets, dont l'un réunissait *à perpétuité* au royaume d'Italie les provinces d'Urbin, d'Ancône, de Macerata et de Camérino; et l'autre décret ordonnait la confiscation des biens des cardinaux, prélats, officiers, etc., et autres employés à la cour de Rome, qui ne se rendraient pas dans leur pays natal. Le 7 avril, un détachement français força la grande porte du palais pontifical, y entra avec violence, désarma la plus grande partie de la garde, dont on emprisonna les nobles; et le prélat Cavalchini, gouverneur de Rome, fut exilé à Fenestrelle. Le 11 juin, des officiers français ayant pénétré dans l'appartement du cardinal Gabrielli, pro-secrétaire d'état, mirent les scellés sur ses papiers, et renvoyèrent ce prélat à son évêché de Sinigaglia. Voilà quels étaient les procédés qu'on avait pour le chef de l'Eglise, qui, malgré ses persécutions, n'oubliait pas les intérêts de la religion, et, le 10 avril, déclara *vénérable* Marie-Clotilde de France, reine de Sardaigne. Dès le 16 mars, Sa Sainteté avait déjà informé les cardinaux de tout ce qu'il avait eu à souffrir depuis l'invasion des Français. Le pontife tint un nouveau consistoire, le 11 juillet 1808, dans lequel Sa Sainteté protesta contre les mesures què ses ennemis employaient envers sa personne et son Eglise. Il fit adresser secrètement à tous les prélats et curés de l'état de l'Eglise une instruction dont le but était de les prémunir contre les piéges que leur tendraient les ennemis communs, en exigeant, entre autres choses, un serment absolu, et ne leur permettant que la formule conçue en ces termes : « Je promets » et jure de ne prendre part à aucune conspiration, complot ou sédition contre le » gouvernement actuel, comme aussi de » lui être soumis et obéissant dans tout » ce qui ne sera point contraire aux lois » de Dieu et de l'Eglise. » Pour armer les sujets contre leur souverain légitime, le général Miollis créa des gardes civiques, composées des personnes les plus turbulentes; il établit des commissions militaires, et fit fusiller M. Vanni de Caldarola, colonel au service de Ferdinand IV, et né sujet du saint-Siége. Au milieu de ces actes arbitraires, et tandis que l'on continuait d'exiler les autres cardinaux, prélats, etc., ce général demanda, le 31 décembre 1808, d'être admis avec son état-major, auprès de Sa Sainteté, pour la complimenter à l'occasion de la nouvelle année. Pie VII, sans s'écarter de la modération dont il avait fait preuve tant de fois, se borna à lui faire dire que « malgré sa tendresse pour » la nation française, qui lui avait donné tant de témoignages de respect et » d'attachement, il ne pouvait voir des » personnes qui étaient, peut-être contre » leurs propres sentimens, les exécuteurs » d'un plan ignominieux, et qui avilis- » sait aux yeux du monde entier l'auguste » caractère du chef de l'Eglise et du sou- » verain de Rome. » Pendant que le Saint-Père était soumis à la surveillance la plus vexatoire, les gardes civiques de nouvelle création commettaient, dans les villes et dans les campagnes, les plus grands désordres. Un sergent de cette garde, nommé Bottini, déjà connu par ses brigandages, avait même osé se livrer à des infamies dans l'église principale de la petite ville d'Alatri. C'est à ce sujet que le pontife écrivit au général français une lettre énergique et pleine d'un noble courage, dans laquelle on remarque le passage suivant : « Devra-t-on voir au- » jourd'hui les temples du Très-Haut de- » venir le théâtre de la licence à l'ombre » d'une cocarde étrangère; et pourront- » ils le souffrir, les ministres de ce gou- » vernement qui se vante d'avoir relevé » les autels....? » On n'eut aucun égard à ces justes réclamations, et la police des villes où se commettaient impunément des excès de toute espèce continua d'être confiée à la garde civique. Le pape défendit par un bref, secrètement répandu, tout enrôlement pour une nation

étrangère, et offrait le pardon à tous ceux qui, déjà enrôlés, se retireraient immédiatement : malheureusement ces mesures ne produisirent que peu d'effet. Les journaux de Rome, rédigés sous l'influence des autorités françaises, ne causaient pas moins de peine au Saint-Père; ils tâchaient de jeter le discrédit et le ridicule sur les prêtres, sur leurs fonctions, et n'épargnaient pas le pape. La gazette romaine reproduisit le *Discours sur la situation de l'empire*, prononcé en France le 2 novembre 1808, dans lequel on supposait que Pie VII avait consenti aux articles organiques relatifs au *concordat*. Ce discours contenait en outre d'autres fausses assertions, tendant à déshonorer le pontife et à détruire la souveraineté temporelle du saint-Siége. Pie VII, vivement affligé, ordonna au cardinal Pacca de déclarer, en son nom, aux ministres étrangers, résidant à Rome : « Que ni le concordat ni les » lois organiques ne pouvaient faire » cesser la distinction marquée par Dieu » même entre les deux puissances spiri- » tuelle et temporelle, ni donner à Buo- » naparte la juridiction divine, accordée » à l'Eglise et à son chef visible;....... » qu'il était faux que le concordat eût » reconnu et consolidé *l'indépendance » de l'état de l'Eglise en France*;...... » enfin, qu'il est calomnieux de dire que » le concordat *eût consacré la tolérance » des autres cultes*, etc. » Le Saint-Père ne fut pas moins affecté d'entendre répéter par la même gazette les harangues prononcées devant Napoléon, le 27 octobre 1808, par les députés du Musone, du Tronto et du Metauro, provinces que celui-ci avait enlevées au saint-Siége. On peut relever la substance de ces harangues par ce passage tiré de la réponse de Buonaparte.... « La théologie qu'ils ap- » prennent (les prêtres) dans leur en- » fance leur donne des règles sûres pour » le gouvernement spirituel, mais elle ne » leur en donne aucune pour le gouver- » nement des armées et pour l'adminis- » tration; ils doivent en conséquence se » renfermer dans le gouvernement des » affaires du ciel.... » Le déplorable état où se trouvaient l'Eglise et son chef ne permettant pas de tolérer des réjouissances tumultueuses, Pie VII fit avertir les curés de Rome qu'il n'y aurait pas de carnaval pour l'année 1809. Aussitôt que le commandant en fut instruit, il fit insérer dans la *Gazette de Rome* que Sa Sainteté autorisait les masques, les courses, les banquets, etc. Cependant aucun ouvrier ne voulut préparer les charpentes nécessaires pour les courses; le carnaval arriva, et les rues furent désertes. Le peuple romain donna un témoignage non moins éclatant de son devouement, en célébrant avec pompe les journées des 14 et 21, époques de l'élection de Pie VII, et de son couronnement à Venise. Sur ces entrefaites, le général Lemarois vint remplacer Miollis, et, sous sa domination, la position du Saint-Père ne fit qu'empirer. Mais la terrible catastrophe de cette longue tragédie s'approchait : elle arriva enfin, et la plus violente usurpation s'opéra. Enivré par ses conquêtes, et d'une ambition qui n'était jamais rassasiée, Buonaparte rendit dans son camp impérial de Vienne, le 17 mai 1809, un décret qui dépouillait le pape de tous ses états, et qui commence ainsi : « Considérant » que lorsque Charlemagne, empereur » des Français, *notre auguste prédéces- » seur*, fit don *aux évêques de Rome* de » diverses contrées, il les leur céda à titre » de fiefs, pour assurer le repos des sujets, » et sans que Rome eût cessé, pour cela, » d'être une partie de son empire... etc. » Suivent les articles dans lesquels on nommait une consulte extraordinaire, composée de MM. Miollis, Salicetti, Dégérando, Jeannet, etc. Le pontife, après avoir vainement protesté contre cet acte d'iniquité, n'ayant plus de mesures à garder, lança une bulle d'excommunication contre les auteurs, complices et fauteurs de cette usurpation et des maux qui avaient affligé l'Eglise. La bulle, datée de Sainte-Marie-Majeure, le 10 juin de l'année 1809, fut publiquement affichée, et le lendemain elle fut annoncée à Napoléon par l'acte suivant : « Par » l'autorité de Dieu tout-puissant, des » saints apôtres Pierre et Paul, et par la

» nôtre, nous déclarons que vous et tous » vos coopérateurs, d'après l'attentat » que vous venez de commettre, avez » encouru l'*excommunication* (comme » l'ont annoncé nos bulles apostoliques » qui, dans des occasions semblables, » s'affichent dans les lieux accoutumés de » cette ville). Nous déclarons avoir aussi » encouru l'*excommunication* ceux qui, » depuis la dernière invasion violente » de cette ville, ont commis, soit dans » Rome, soit dans l'état ecclésiastique, » les attentats contre lesquels nous avons » réclamé, etc..... » Cette déclaration fut publiée dans la ville de Rome, et affichée aux portes des églises de Saint-Jean de Latran, de Saint-Pierre, etc., etc., La consternation régnait dans la ville. Le 6 juillet 1809, le Saint-Père adressa à ses sujets une *Proclamation* où il se plaignait des cruelles vexations qu'il avait éprouvées, et manifestait ses craintes qu'on ne voulût l'arracher de Rome. Ces craintes n'étaient que trop fondées. S'attendant d'un moment à l'autre à la plus criminelle de toutes les violences, Pie VII avait fait murer les principales avenues du Quirinal. Le 5 juillet, il apprit que, dans la nuit de ce jour, il devait être enlevé. Il pouvait en appeler à son peuple; mais il voulut éviter l'effusion du sang. Il se borna à ordonner à ses gardes la plus exacte surveillance : précaution inutile. Un traître, François Bassola, ancien porte-faix du Quirinal, et auquel le pape avait fait grâce de la vie, servit de guide aux Français, conduits par le général Radet, alors inspecteur de la gendarmerie. A une heure du matin, un gros détachement de troupes entoure le Quirinal; des officiers de police avaient été mis aux aguets dans les environs. Le général, avec son état-major, attendait l'issue de cette audacieuse entreprise dans le palais Colonna. Radet et les siens escaladent les murs du jardin; on arrive au corps-de-garde des Suisses, qui n'était composé que de trente-huit hommes. Leur commandant fait demander au pape s'ils devaient repousser la force par la force. D'après la réponse de Pie VII, ils se laissent désarmer. Les portes des appartemens du Saint-Père sont brisées; le général entre le chapeau sous le bras; le pontife, entouré des cardinaux Pacca et Despuig, écrivait à son bureau; sa figure était calme, celle de Radet paraissait agitée. Il fut quelques instans sans pouvoir prononcer un seul mot; enfin, d'une voix tremblante, il dit au pape « qu'il avait une mission bien désagréable à remplir, mais qu'ayant prêté serment d'obéissance et de fidélité à l'empereur, il ne pouvait se dispenser de s'en acquitter..... » — « Pourquoi venez-vous troubler ma de» meure? que voulez-vous ?.... » lui dit Pie VII avec dignité. A ces paroles, les soldats ôtent tous en même temps leurs chapeaux. Le général ajoute alors, qu'il vient lui proposer, de la part du gouvernement français, d'abdiquer sa souveraineté temporelle; qu'à cette condition Sa Sainteté pouvait rester tranquille à Rome. Pie VII levant les yeux au ciel, et le montrant de la main : « Je n'ai agi, » en tout, répondit-il, qu'après avoir » consulté l'Esprit saint, et vous me met» trez en pièces (*mi taglierete in pezzetti*) » plutôt que de me faire rétracter ce que » j'ai fait. » Le général ayant insisté, le Saint-Père repartit : « Et si vous avez » cru devoir exécuter de pareils ordres » de votre empereur, à cause du serment » que vous lui avez prêté, pensez-vous » que nous puissions abandonner les » droits du saint-Siége, auquel nous » sommes liés par tant de sermens? nous » ne pouvons renoncer à ce qui ne nous » appartient pas. Le domaine temporel » est à l'Eglise romaine, nous n'en som» mes que les administrateurs. Au reste, » après ce que nous avons fait pour votre » empereur, nous ne devions pas en at» tendre ce traitement... » — « Je sais, » dit le général, que l'empereur vous a » beaucoup d'obligation... » — « Il m'en » a plus encore que vous ne pensez, » ajouta Pie VII avec un accent expressif. Radet signifia alors au pape qu'il devait le conduire chez le commandant en chef, pour y apprendre sa destination définitive. On permit au Saint-Père de se faire accompagner du cardinal

Pacca. On les fit entrer dans une voiture qu'un gendarme ferma à clef : avant d'y monter, le pape donna sa bénédiction à la ville de Rome. La voiture, au lieu de se diriger vers la demeure du général en chef, sortit de la ville par la porte *Salara*, tourna les murs, et, à trois heures du matin, elle arriva au dehors de la porte *del Popolo*. Le pape se plaignit avec douceur à Radet de son artifice, et de l'avoir fait partir sans les personnes qu'il avait désignées pour l'accompagner. Radet répondit que ces personnes le rejoindraient au plus tôt avec les provisions qui lui seraient nécessaires; et il ajouta... « Saint-Père, il est encore » temps de signer votre renonciation aux » droits temporels. » Non ! fut la seule réponse du courageux pontife. La voiture était entourée d'un piquet de gendarmes; le général Radet était assis sur le siége. On avait placé partout des relais. A la *Storia*, les postillons, fondant en larmes, se jetèrent aux genoux du pape, qui leur donna sa bénédiction. *Figli miei, coragio ed orazione*, leur dit-il : « Courage, » mes enfans, courage et prière. » Quelque précaution qu'on prît, on devinait dans presque tous les endroits par où il passait, que c'était le pape que l'on emmenait captif; partout l'inquiétude et l'affliction se montraient sur les visages, et on n'entendait que des soupirs et des sanglots. On ne saurait exprimer la douleur que ressentirent les Romains, quand ils apprirent l'enlèvement de leur souverain. Après dix-neuf heures d'une marche précipitée, on arriva à Radicofani, où le pape fut rejoint par le prélat Doria, le neveu du cardinal Pacca, un chapelain, un chirurgien, et deux domestiques. A *Poggibonzi*, la voiture versa : Radet eut un poignet démis, et Sa Sainteté éprouva une forte commotion. L'auguste victime calma l'effervescence du peuple, qui paraissait disposé à l'arracher des mains de ses persécuteurs. Non loin de Turin, près de *Rivoli* et *Suze*, le Saint-Père, qui avait déjà eu quelques atteintes de fièvre, se trouva mal : il dit à M. Boissard, colonel de gendarmerie, qui avait remplacé Radet : « Avez-vous ordre de me conduire mort » ou vif? Si votre ordre est de me faire » mourir, continuons la route; sinon, je » veux m'arrêter. » On fit halte quelques heures, et l'on arriva le soir au Mont-Cenis, où le pape passa deux jours à l'hospice. A Grenoble, et surtout à Nice, où il arriva le 7 août, le Saint-Père reçut des marques touchantes de respect et d'attachement : l'ex-reine d'Etrurie et son fils étaient exilés dans cette ville (*voyez* MARIE-LOUISE); ils vinrent se jeter aux pieds du pape, lui demander sa bénédiction. Le soir de son arrivée, on illumina toute la ville, excepté les maisons des autorités françaises. Dès le premier avril, le cardinal Pacca avait été séparé du Saint-Père, et enfermé dans la citadelle de Fenestrelle, où il resta trois ans et demi. Le lieu d'exil pour Pie VII fut fixé à Savone. On chercha à l'éblouir par le faste de son palais, par un nombreux domestique, et un riche traitement. La cathédrale de Savone reçut le nom de *chapelle papale* : M. de Salmatoris, Piémontais, et chambellan de Napoléon, présidait à cette magnificence, à laquelle Pie VII était insensible, et il demeurait solitaire dans ses appartemens. M. César Berthier fut nommé *maître du palais du pape*, qui était surveillé et gardé plus strictement même qu'à Rome. On ne lui laissait point parvenir de placets, excepté ceux qui roulaient sur des matières spirituelles, et qui avaient été examinés auparavant par le maître du palais. Croyant pouvoir mieux les surveiller, Napoléon fit venir à Paris tous les cardinaux qui se trouvaient à Rome lors de l'enlèvement du Saint-Père, et n'en excepta que ceux qui étaient malades. Lors du divorce de Buonaparte avec Joséphine, on ne daigna pas, dans un acte aussi important, consulter le chef de l'Eglise : ce fut l'officialité de Paris qui prononça le divorce. L'empereur avait exigé que les cardinaux fussent présens à la cérémonie de son mariage avec l'archiduchesse Marie-Louise : treize de ces cardinaux n'y ayant pas assisté, on leur retira leurs pensions, on leur défendit de porter les marques de leur di-

rent. On se hâta de créer un directoire composé de sept membres, et l'autorité du pape, dépouillé lui-même, jusques dans sa personne, de la manière la plus hideuse, ne fut plus comptée pour rien. Quand le pillage fut achevé, on présenta la cocarde tricolore au pontife, qui la repoussa avec dignité, et on lui signifia là-dessus l'ordre du départ, en lui laissant seulement 48 heures pour faire ses préparatifs. Ainsi ce vieillard vénérable, à peine convalescent d'une maladie qu'il venait de faire, fut arraché de son palais qu'il ne devait plus revoir. On le conduisit d'abord à Viterbe, puis à Sienne, où il demeura trois mois dans le couvent des augustins; mais un tremblement de terre, arrivé le 25 mai, le força d'en sortir, et on le transféra à Florence le 2 juin. Là du moins il put recevoir la visite du grand-duc, du roi et de la reine de Sardaigne, qui lui témoignèrent l'intérêt le plus touchant et le plus filial. Pendant les dix mois que dura cette première période de sa captivité, il ne cessa de s'occuper de l'état et des besoins de l'Eglise, et de soutenir la fidélité et le courage des évêques français réfugiés dans toutes les parties de l'Europe. Cependant le Directoire pensait à transporter ailleurs le pontife romain: il voulait d'abord que l'Autriche, puis la Sardaigne, lui servissent d'asile; mais ces projets n'ayant pas réussi, il décida de le faire venir en France. Tout souffrant qu'il était, on l'enleva le 1er avril 1799, malgré les représentations des médecins; et, après mille fatigues, mille dangers, il arriva à Briançon, plein de résignation et de courage. Il y fût resté plus long-temps, peut-être, sans les rapides progrès des armées russes en Italie, et l'on se hâta de le diriger sur Valence, où il arriva le 14 juillet. Ce fut pour le pontife persécuté un grand sujet de consolation et un grand adoucissement à ses peines, que l'empressement de toutes les populations à se porter sur son passage: Il put croire que tout sentiment religieux n'était pas éteint dans cette France jadis si chrétienne, alors soumise au joug du despotisme et de l'impiété. Le gouvernement, effrayé des succès de Souwarof, voulut faire conduire Pie VI à Dijon; mais la Providence en avoit ordonné autrement, et contente du courage et de la patience qu'il avait montrée au milieu de tant de traitemens injustes et barbares, elle l'appela à elle le 29 août 1799. Il avait reçu tous les sacremens de l'Eglise de l'archevêque de Corinthe, avec l'*absolution papale*. Le Directoire permit d'abord qu'on rendît à sa dépouille mortelle les honneurs accoutumés; plus tard, un arrêté des trois consuls régla qu'une cérémonie funèbre publique et solennelle serait célébrée en l'honneur de ce vieillard respectable par ses malheurs; mais cela n'empêcha point que son corps ne fût déposé dans le cimetière commun, et ce fut un protestant qui eut l'insigne honneur d'élever sur sa tombe un simple monument en pierre. En 1801, après le concordat, ses restes furent relevés et conduits à Rome, où ils furent déposés dans la basilique St.-Pierre. Nous n'avons point parlé, dans cet article, de la bulle *Auctorem fidei*, publiée en 1794, contre les actes du concile de Pistoie, et les quatre articles de 1682, que ce concile avait voulu rappeler. Pie VI y défend avec fermeté, mais sans exagération, les droits du St.-Siége, inséparables de la pureté de la foi. L'abbé Guillon, dans *les Martyrs de la foi*, a donné sur les derniers momens de ce grand pontife les détails les plus étendus et les plus intéressans.

* PIE VII (Grégoire-Barnabé CHIARAMONTE), naquit à Césène dans les Etats romains, le 14 août 1740, du comte Scipion Chiaramonte et de Jeanne Ghini, famille des plus considérées dans le pays. Le jeune Grégoire voulut embrasser l'état monastique, et se rendit, en premier lieu, dans la célèbre abbaye du Mont-Cassin; puis il passa à Rome pour entrer dans le monastère de Saint-Paul *extra muros*, également de l'ordre de Saint-Benoît. Après avoir professé la théologie dans plusieurs couvens, où il s'était fait remarquer par ses talens et sa piété, il fut nommé par Pie VI, son parent, à l'évêché de Tivoli, et peu de temps après,

en 1786, il fut transféré à celui d'Imola, avec le titre de cardinal. Toutes ces dignités n'altérèrent nullement la modération et la bonté qui étaient le fond de son caractère, et il en donna les preuves les plus touchantes lors de l'invasion des Français en Italie. Les sages avis du pasteur à son troupeau, les pressantes sollicitations auprès d'Augereau, calmèrent d'une part l'effervescence des esprits, et de l'autre déterminèrent le général français à user de clémence envers les vaincus. Lorsque les deux républiques, la *Cisalpine* et la *Cispadane*, furent établies, Pie VII, bien loin de faire aux hommes vertueux un devoir de se tenir éloignés des emplois publics, parvint au contraire à faire élire dans son département des députés amis de la religion. Cependant quelques scrupules vinrent agiter sa conscience, et il publia une *Lettre pastorale* dans laquelle il semblait regarder comme douteuse la compatibilité de la religion avec le système républicain, tel qu'il le voyait réaliser sous ses yeux : écrit qui fut dénoncé au Directoire par le ministre de la police; mais l'ascendant de ses vertus empêcha qu'il ne fût inquiété. Bientôt les victoires des armées austro-russes firent évacuer les Etats romains aux Français, et, par une disposition miraculeuse de la Providence, Pie VI mourut à Valence, en France, le 29 août 1799. Les cardinaux, chassés de Rome et dispersés dans les différentes parties de l'Italie, se réunirent en conclave à Venise, sous la protection des nouveaux vainqueurs. Ce fut le 1er décembre 1799 que commença ce conclave, composé de trente-cinq cardinaux, et le cardinal Chiaramonte fut élu pape, le 14 mars de l'année suivante, à l'unanimité moins trois voix. Le nouveau pape prit le nom de Pie VII pour honorer la mémoire de son prédécesseur, et fut consacré, le 21 du même mois, dans l'église de Saint-Georges. Ce changement inattendu dans sa position n'en produisit aucun dans ses mœurs et dans ses habitudes : il conserva, sous la tiare, la modestie, la simplicité, la frugalité du pieux évêque de Tivoli et d'Imola. Le 6 juin suivant, Pie VII quitta Venise pour retourner dans la capitale du monde chrétien, où il entra, le 3 juillet, au son des cloches et au bruit de l'artillerie du château Saint-Ange. Aussitôt il s'appliqua à composer une nouvelle administration qui pût réparer les maux produits par celle qui venait de tomber, et confia la charge importante de pro-secrétaire d'état au prélat, depuis cardinal Consalvi. Ses soins paternels s'étendirent à tout, et on le vit s'occuper en même temps du rétablissement de l'ordre dans les finances, des intérêts du commerce, des acquéreurs des biens de l'Eglise qu'il traita avec indulgence, et des besoins de l'Eglise universelle. Le 7 mars 1801, il publia un premier bref qui permettait aux jésuites de s'établir en Russie, et le 31 juillet 1804, il en publia un second qui sanctionnait leur établissement dans le royaume de Naples. Les Français ayant été chassés par le cardinal Ruffo, une junte suprême, nommée pour punir ceux qui s'étaient rendus coupables de rébellion, condamna et fit exécuter, presque sans distinction, une multitude de personnages plus ou moins coupables, parmi lesquels on comprit des princes, des moines, des évêques même à qui on n'avait à reprocher qu'un moment d'erreur ou de faiblesse. Le pape réclama avec énergie auprès de Ferdinand IV contre cette violation de la justice et des lois ecclésiastiques, et il excommunia les deux prélats qui avaient assisté à la junte. Nous touchons à l'une des époques les plus importantes de la vie de Pie VII, époque unique dans l'histoire de l'Eglise. On voit que nous voulons parler du *concordat* avec le gouvernement français. Buonaparte, dont le génie pressentait tout ce qu'il pourrait gagner d'influence et d'autorité en rendant aux catholiques de France l'exercice libre et régulier de leur religion, ouvrit des négociations à ce sujet avec le souverain pontife, après la célèbre victoire de Marengo ; le cardinal Martiniana, évêque de Verceil, en fut l'intermédiaire. Elles furent ensuite continuées à Paris, d'abord avec peu de succès, par Mgr. Spina, archevêque de

Corinthe, et le Père Caselli, ex-général des servites, tous deux profonds théologiens, et ensuite par le cardinal Consalvi, qui y mit fin en faisant bien des sacrifices, entre autres celui des trois légations, la destruction de tous les anciens siéges épiscopaux, la démission forcée de tous les évêques titulaires, et une nouvelle organisation, tant matérielle que personnelle, de toute l'Eglise de France. Les prélats, dociles à la voix du pontife suprême, donnèrent tous leurs démissions pour le bien de la paix, excepté un bien petit nombre qui ne se soumirent que plus tard. Cependant le *concordat*, signé à Paris, le 15 juillet 1801, fut ratifié par Pie VII le 15 août; et, le 27 novembre, le pape publia une bulle solennelle pour le sanctionner aux yeux de toute l'Eglise. Le cardinal Caprara fut alors envoyé en France pour donner l'institution aux nouveaux évêques, et terminer tous les arrangemens relatifs aux affaires ecclésiastiques : ce qui eut lieu le jour de Pâques, 18 avril 1802, par la publication du concordat et une cérémonie solennelle à laquelle assistèrent les trois consuls. Le pape put croire un instant que l'Eglise de France allait jouir, sous la protection d'un guerrier puissant et heureux, d'une liberté pleine et entière, conformément à ses promesses; mais il n'en fut pas ainsi, et bientôt le premier consul fit sanctionner par le Corps législatif les fameux *articles organiques*, qui altéraient sensiblement et dans des points essentiels les stipulations du concordat non moins que les droits imprescriptibles de l'autorité spirituelle. Pie VII réclama, mais en vain, jusqu'à ce que Buonaparte, voulant se faire sacrer empereur des Français par la main du pontife lui-même, lui fit espérer qu'il rendrait à la religion son ancienne splendeur, s'il consentait à venir lui donner l'onction royale dans sa capitale. Déterminé par ce motif et par la crainte des suites funestes que pouvait entraîner un refus fait à un homme dès lors tout-puissant, il quitta Rome, le 2 novembre 1804, pendant une saison rigoureuse, et arriva à Fontainebleau le 25, ayant reçu sur tous les lieux de son passage, et notamment à Lyon, des témoignages unanimes de respect et de vénération qui l'avaient profondément touché. Ce fut à Fontainebleau, avant que de se rendre à Paris où il n'arriva que le 28, que Pie VII, informé que les *évêques constitutionnels*, nommés à des siéges après le concordat et institués par le cardinal Caprara, paraissaient n'avoir pas renoncé sincèrement au schisme dont ils avaient été les malheureux appuis, exigea formellement et obtint de Napoléon que chacun de ces évêques lui donnerait individuellement un acte de soumission conçu en ces termes : « Je déclare en présence de » Dieu que je professe adhésion et sou» mission aux jugemens émanés du saint» Siége et de l'Eglise catholique, aposto» lique et romaine, sur les affaires ecclé» siastiques de France. Je prie Sa Sainte» té de m'accorder sa bénédiction aposto» lique. » Quelques-uns, entre autres M. Lecoz, archevêque de Besançon, faisaient des difficultés; mais l'empereur commanda, et il fut obéi (1). Les bornes de cet article ne nous permettent point d'entrer dans le détail des cérémonies du sacre, qui eut lieu le 2 décembre 1804, dans l'église Notre-Dame de Paris avec une pompe extraordinaire. Le pape tint ensuite à l'archevêché un consistoire où il donna le chapeau aux cardinaux nommés, Cambacérès et de Belloy; puis il nomma le prince Ch. Théodore de Dalberg, électeur chancelier de l'empire germanique, archevêque de Mayence, au nouveau siége archiépiscopal de Ratisbonne, et donna le rochet à deux ecclésiastiques qu'il venait de créer évêques de Poitiers et de la Rochelle. Le 22 mars, il fit encore quelques nominations pour des églises vacantes. Cependant le pontife persistait

(1) Tout cela n'empêche point que la rétractation, ou, si l'on veut, la déclaration d'adhésion exigée et bien réellement faite par ces messieurs, ne fût ensuite niée par plusieurs, et il est à la connaissance particulière de l'auteur de cet article, que l'archevêque nommé plus haut, écrivait bien positivement à un des curés de son diocèse, que tout ce qui s'était répandu sur ce sujet, était une imposture. (Le curé N. W. homme d'esprit et de mérite, rassuré par son supérieur, est mort dans le schisme, malgré de pressantes sollicitations, n'ayant jamais pu croire qu'un évêque qu'il respectait, pût s'être permis une *imposture*.)

à demander l'exécution des promesses qu'on lui avait faites, mais en vain. Buonaparte partit pour Milan où il allait se faire couronner roi d'Italie, après avoir fait offrir au Saint-Père de riches présens qu'il refusa, et aux cardinaux de sa suite des pensions qu'ils refusèrent également. Tout le fruit que Pie VII retira de son pénible voyage se borna à un supplément de fonds qui fut accordé au clergé et au rétablissement des missions étrangères, des prêtres de Saint-Lazare et des sœurs de la charité. Le 4 avril 1805, il se mit en route pour Rome, rouvrit à Lyon, en passant, la célèbre église de Notre-Dame de Fourvières, objet d'une dévotion toute particulière dans cette ville, resta quelques jours à Florence, où la reine d'Etrurie lui fit une magnifique réception, et où il eut la consolation de réconcilier avec l'Eglise le fameux Ricci, évêque de Pistoie, neveu du dernier général des jésuites, dont les erreurs avaient été condamnées par Pie VI, avec les actes du concile de Pistoie dans la bulle *Auctorem fidei*; et enfin il revit la capitale du monde chrétien le 16 juin, au milieu de la réjouissance publique. Rassuré dès lors par les intentions pacifiques que lui manifestait Napoléon, il s'occupa plus que jamais du bonheur de ses peuples; mais la paix ne devait pas durer, et de grandes épreuves, de grandes infortunes l'attendaient. Le code donné aux provinces italiennes, réunies à l'empire français, contenait des dispositions contraires à l'esprit de l'Eglise sur le mariage et sur le divorce. Pie VII ayant fait là dessus des observations à Buonaparte, celui-ci n'y répondit que par l'occupation du port et de la forteresse d'Ancône. Le pontife se plaignit de ce procédé injuste et violent, dans une lettre qu'il écrivit lui-même à Napoléon qui n'y eut aucun égard. Ce ne fut que le 7 janvier 1806, après la victoire d'Austerlitz et le traité de Presbourg, que l'empereur adressa au pape une lettre arrogante, dans laquelle il lui reprochait de suivre de mauvais conseils et notamment ceux du cardinal Consalvi. Il ajoutait qu'il n'avait fait occuper Ancône que comme *protecteur du saint-Siége*. Cependant les envahissemens journaliers que l'empereur se permettait en Italie, dans l'ordre spirituel plus encore que dans l'ordre temporel, déterminèrent Pie VII à refuser des bulles pour les évêchés de cette république; ce qui n'empêcha pas le monarque conquérant de s'emparer des principautés de Bénévent et de Ponte-Corvo, en temps de paix et sans la moindre indemnité, quoiqu'il eût promis d'en donner. Le 24 mai 1807, le souverain pontife décréta la *canonisation* de cinq *bienheureux*, savoir : François Caracciolo, Benoît de Saint-Philadelphe, Angèle Merici, Hyacinthe Marescotti et Colette Boilet, Française, dont Pierre de Vaux a écrit la *Vie*. Depuis 1767, sous le règne de Clément XIII, Rome n'avait point vu une pareille solennité. Cette même année, Napoléon érigea en royaume la Westphalie, qu'il donna à son plus jeune frère Jérôme. Après avoir ainsi placé sur des trônes presque toute sa famille, Buonaparte obséda, l'année suivante, le Saint-Père par de nouvelles demandes aussi indiscrètes que captieuses : il exigeait que le pape se joignît à la confédération du Rhin, qu'il fermât aux Anglais les ports d'Ancône et de Civita-Vecchia, et se plaignit, en outre, de ce qu'il entretenait des relations avec l'Autriche et avec le roi Ferdinand IV, qui était alors à Palerme. Pie VII rejetant de pareilles demandes, une armée française marcha sur Rome. On dit d'abord qu'elle ne ferait qu'y passer pour se rendre à Naples; mais, arrivée à la porte *del Popolo*, elle désarma les soldats de Sa Sainteté, et s'empara du château Saint-Ange. Presque aussitôt on braqua le canon devant le palais du Quirinal, que le pape habitait. On le somma de satisfaire aux demandes de Napoléon, à défaut de quoi l'armée française occuperait les provinces romaines. Six cardinaux eurent ordre de se rendre au royaume de Naples, dont ils étaient originaires. Dans le mois de mars, quatorze autres cardinaux italiens furent renvoyés chacun dans leur patrie respective. Dans cet intervalle, le général

français Miollis avait incorporé dans des régimens français la plus grande partie des troupes papales. Le 27 du même mois de mars, Miollis publia un ordre du jour par lequel ces troupes restaient définitivement au service de la France. Le 2 avril suivant, Napoléon rendit, à Saint-Cloud, deux décrets, dont l'un réunissait *à perpétuité* au royaume d'Italie les provinces d'Urbin, d'Ancône, de Macerata et de Camérino ; et l'autre décret ordonnait la confiscation des biens des cardinaux, prélats, officiers, etc., et autres employés à la cour de Rome, qui ne se rendraient pas dans leur pays natal. Le 7 avril, un détachement français força la grande porte du palais pontifical, y entra avec violence, désarma la plus grande partie de la garde, dont on emprisonna les nobles ; et le prélat Cavalchini, gouverneur de Rome, fut exilé à Fenestrelle. Le 11 juin, des officiers français ayant pénétré dans l'appartement du cardinal Gabrielli, pro-secrétaire d'état, mirent les scellés sur ses papiers, et renvoyèrent ce prélat à son évêché de Sinigaglia. Voilà quels étaient les procédés qu'on avait pour le chef de l'Eglise, qui, malgré ses persécutions, n'oubliait pas les intérêts de la religion, et, le 10 avril, déclara *vénérable* Marie-Clotilde de France, reine de Sardaigne. Dès le 16 mars, Sa Sainteté avait déjà informé les cardinaux de tout ce qu'il avait eu à souffrir depuis l'invasion des Français. Le pontife tint un nouveau consistoire, le 11 juillet 1808, dans lequel Sa Sainteté protesta contre les mesures que ses ennemis employaient envers sa personne et son Eglise. Il fit adresser secrètement à tous les prélats et curés de l'état de l'Eglise une instruction dont le but était de les prémunir contre les piéges que leur tendraient les ennemis communs, en exigeant, entre autres choses, un serment absolu, et ne leur permettant que la formule conçue en ces termes : « Je promets » et jure de ne prendre part à aucune conspiration, complot ou sédition contre le » gouvernement actuel, comme aussi de » lui être soumis et obéissant dans tout » ce qui ne sera point contraire aux lois » de Dieu et de l'Eglise. » Pour armer les sujets contre leur souverain légitime, le général Miollis créa des gardes civiques, composées des personnes les plus turbulentes ; il établit des commissions militaires, et fit fusiller M. Vanni de Caldarola, colonel au service de Ferdinand IV, et né sujet du saint-Siége. Au milieu de ces actes arbitraires, et tandis que l'on continuait d'exiler les autres cardinaux, prélats, etc., ce général demanda, le 31 décembre 1808, d'être admis avec son état-major, auprès de Sa Sainteté, pour la complimenter à l'occasion de la nouvelle année. Pie VII, sans s'écarter de la modération dont il avait fait preuve tant de fois, se borna à lui faire dire que « malgré sa tendresse pour » la nation française, qui lui avait don» né tant de témoignages de respect et » d'attachement, il ne pouvait voir des » personnes qui étaient, peut-être contre » leurs propres sentimens, les exécuteurs » d'un plan ignominieux, et qui avilis» sait aux yeux du monde entier l'auguste » caractère du chef de l'Eglise et du sou» verain de Rome. » Pendant que le Saint-Père était soumis à la surveillance la plus vexatoire, les gardes civiques de nouvelle création commettaient, dans les villes et dans les campagnes, les plus grands désordres. Un sergent de cette garde, nommé Bottini, déjà connu par ses brigandages, avait même osé se livrer à des infamies dans l'église principale de la petite ville d'Alatri. C'est à ce sujet que le pontife écrivit au général français une lettre énergique et pleine d'un noble courage, dans laquelle on remarque le passage suivant : « Devra-t-on voir au» jourd'hui les temples du Très-Haut de» venir le théâtre de la licence à l'ombre » d'une cocarde étrangère ; et pourront» ils le souffrir, les ministres de ce gou» vernement qui se vante d'avoir relevé » les autels....? » On n'eut aucun égard à ces justes réclamations, et la police des villes où se commettaient impunément des excès de toute espèce continua d'être confiée à la garde civique. Le pape défendit par un bref, secrètement répandu, tout enrôlement pour une nation

étrangère, et offrait le pardon à tous ceux qui, déjà enrôlés, se retireraient immédiatement : malheureusement ces mesures ne produisirent que peu d'effet. Les journaux de Rome, rédigés sous l'influence des autorités françaises, ne causaient pas moins de peine au Saint-Père; ils tâchaient de jeter le discrédit et le ridicule sur les prêtres, sur leurs fonctions, et n'épargnaient pas le pape. La gazette romaine reproduisit le *Discours sur la situation de l'empire*, prononcé en France le 2 novembre 1808, dans lequel on supposait que Pie VII avait consenti aux articles organiques relatifs au *concordat*. Ce discours contenait en outre d'autres fausses assertions, tendant à déshonorer le pontife et à détruire la souveraineté temporelle du saint-Siége. Pie VII, vivement affligé, ordonna au cardinal Pacca de déclarer, en son nom, aux ministres étrangers, résidant à Rome : « Que ni le concordat ni les » lois organiques ne pouvaient faire » cesser la distinction marquée par Dieu » même entre les deux puissances spiri- » tuelle et temporelle, ni donner à Buo- » naparte la juridiction divine, accordée » à l'Eglise et à son chef visible;....... » qu'il était faux que le concordat eût » reconnu et consolidé *l'indépendance » de l'état de l'Eglise en France*;...... » enfin, qu'il est calomnieux de dire que » le concordat *eût consacré la tolérance » des autres cultes*, etc. » Le Saint-Père ne fut pas moins affecté d'entendre répéter par la même gazette les harangues prononcées devant Napoléon, le 27 octobre 1808, par les députés du Musone, du Tronto et du Metauro, provinces que celui-ci avait enlevées au saint-Siége. On peut relever la substance de ces harangues par ce passage tiré de la réponse de Buonaparte.... « La théologie qu'ils ap- » prennent (les prêtres) dans leur en- » fance leur donne des règles sûres pour » le gouvernement spirituel, mais elle ne » leur en donne aucune pour le gouver- » nement des armées et pour l'adminis- » tration; ils doivent en conséquence se » renfermer dans le gouvernement des » affaires du ciel.... » Le déplorable état où se trouvaient l'Eglise et son chef ne permettant pas de tolérer des réjouissances tumultueuses, Pie VII fit avertir les curés de Rome qu'il n'y aurait pas de carnaval pour l'année 1809. Aussitôt que le commandant en fut instruit, il fit insérer dans la *Gazette de Rome* que Sa Sainteté autorisait les masques, les courses, les banquets, etc. Cependant aucun ouvrier ne voulut préparer les charpentes nécessaires pour les courses; le carnaval arriva, et les rues furent désertes. Le peuple romain donna un témoignage non moins éclatant de son dévouement, en célébrant avec pompe les journées des 14 et 21, époques de l'élection de Pie VII, et de son couronnement à Venise. Sur ces entrefaites, le général Lemarois vint remplacer Miollis, et, sous sa domination, la position du Saint-Père ne fit qu'empirer. Mais la terrible catastrophe de cette longue tragédie s'approchait : elle arriva enfin, et la plus violente usurpation s'opéra. Enivré par ses conquêtes, et d'une ambition qui n'était jamais rassasiée, Buonaparte rendit dans son camp impérial de Vienne, le 17 mai 1809, un décret qui dépouillait le pape de tous ses états, et qui commence ainsi : « Considérant » que lorsque Charlemagne, empereur » des Français, *notre auguste prédéces- » seur*, fit don *aux évêques de Rome* de » diverses contrées, il les leur céda à titre » de fiefs, pour assurer le repos des sujets, » et sans que Rome eût cessé, pour cela, » d'être une partie de son empire... etc. » Suivent les articles dans lesquels on nommait une consulte extraordinaire, composée de MM. Miollis, Salicetti, Dégérando, Jeannet, etc. Le pontife, après avoir vainement protesté contre cet acte d'iniquité, n'ayant plus de mesures à garder, lança une bulle d'excommunication contre les auteurs, complices et fauteurs de cette usurpation et des maux qui avaient affligé l'Eglise. La bulle, datée de Sainte-Marie-Majeure, le 10 juin de l'année 1809, fut publiquement affichée, et le lendemain elle fut annoncée à Napoléon par l'acte suivant : « Par » l'autorité de Dieu tout-puissant, des » saints apôtres Pierre et Paul, et par la

» nôtre, nous déclarons que vous et tous » vos coopérateurs, d'après l'attentat » que vous venez de commettre, avez » encouru l'*excommunication* (comme » l'ont annoncé nos bulles apostoliques » qui, dans des occasions semblables, » s'affichent dans les lieux accoutumés de » cette ville). Nous déclarons avoir aussi » encouru l'*excommunication* ceux qui, » depuis la dernière invasion violente » de cette ville, ont commis, soit dans » Rome, soit dans l'état ecclésiastique, » les attentats contre lesquels nous avons » réclamé, etc..... » Cette déclaration fut publiée dans la ville de Rome, et affichée aux portes des églises de Saint-Jean de Latran, de Saint-Pierre, etc., etc., La consternation régnait dans la ville. Le 6 juillet 1809, le Saint-Père adressa à ses sujets une *Proclamation* où il se plaignait des cruelles vexations qu'il avait éprouvées, et manifestait ses craintes qu'on ne voulût l'arracher de Rome. Ces craintes n'étaient que trop fondées. S'attendant d'un moment à l'autre à la plus criminelle de toutes les violences, Pie VII avait fait murer les principales avenues du Quirinal. Le 5 juillet, il apprit que, dans la nuit de ce jour, il devait être enlevé. Il pouvait en appeler à son peuple; mais il voulut éviter l'effusion du sang. Il se borna à ordonner à ses gardes la plus exacte surveillance : précaution inutile. Un traître, François Bassola, ancien porte-faix du Quirinal, et auquel le pape avait fait grâce de la vie, servit de guide aux Français, conduits par le général Radet, alors inspecteur de la gendarmerie. A une heure du matin, un gros détachement de troupes entoure le Quirinal; des officiers de police avaient été mis aux aguets dans les environs. Le général, avec son état-major, attendait l'issue de cette audacieuse entreprise dans le palais Colonna. Radet et les siens escaladent les murs du jardin; on arrive au corps-de-garde des Suisses, qui n'était composé que de trente-huit hommes. Leur commandant fait demander au pape s'ils devaient repousser la force par la force. D'après la réponse de Pie VII, ils se laissent désarmer. Les portes des appartemens du Saint-Père sont brisées; le général entre le chapeau sous le bras; le pontife, entouré des cardinaux Pacca et Despuig, écrivait à son bureau; sa figure était calme, celle de Radet paraissait agitée. Il fut quelques instans sans pouvoir prononcer un seul mot; enfin, d'une voix tremblante, il dit au pape « qu'il avait une mission bien désagréable à remplir, mais qu'ayant prêté serment d'obéissance et de fidélité à l'empereur, il ne pouvait se dispenser de s'en acquitter..... » — « Pourquoi venez-vous troubler ma de» meure? que voulez-vous ?.... » lui dit Pie VII avec dignité. A ces paroles, les soldats ôtent tous en même temps leurs chapeaux. Le général ajoute alors, qu'il vient lui proposer, de la part du gouvernement français, d'abdiquer sa souveraineté temporelle; qu'à cette condition Sa Sainteté pouvait rester tranquille à Rome. Pie VII levant les yeux au ciel, et le montrant de la main : « Je n'ai agi, » en tout, répondit-il, qu'après avoir » consulté l'Esprit saint, et vous me met» trez en pièces (*mi taglierete in pezzetti*) » plutôt que de me faire rétracter ce que » j'ai fait. » Le général ayant insisté, le Saint-Père repartit : « Et si vous avez » cru devoir exécuter de pareils ordres » de votre empereur, à cause du serment » que vous lui avez prêté, pensez-vous » que nous puissions abandonner les » droits du saint-Siége, auquel nous » sommes liés par tant de sermens? nous » ne pouvons renoncer à ce qui ne nous » appartient pas. Le domaine temporel » est à l'Eglise romaine, nous n'en som» mes que les administrateurs. Au reste, » après ce que nous avons fait pour votre » empereur, nous ne devions pas en at» tendre ce traitement... » — « Je sais, » dit le général, que l'empereur vous a » beaucoup d'obligation... » — « Il m'en » a plus encore que vous ne pensez, » ajouta Pie VII avec un accent expressif. Radet signifia alors au pape qu'il devait le conduire chez le commandant en chef, pour y apprendre sa destination définitive. On permit au Saint-Père de se faire accompagner du cardinal

Pacca. On les fit entrer dans une voiture qu'un gendarme ferma à clef : avant d'y monter, le pape donna sa bénédiction à la ville de Rome. La voiture, au lieu de se diriger vers la demeure du général en chef, sortit de la ville par la porte *Salara*, tourna les murs, et, à trois heures du matin, elle arriva au dehors de la porte *del Popolo*. Le pape se plaignit avec douceur à Radet de son artifice, et de l'avoir fait partir sans les personnes qu'il avait désignées pour l'accompagner. Radet répondit que ces personnes le rejoindraient au plus tôt avec les provisions qui lui seraient nécessaires; et il ajouta... « Saint-Père, il est encore » temps de signer votre renonciation aux » droits temporels. » Non ! fut la seule réponse du courageux pontife. La voiture était entourée d'un piquet de gendarmes; le général Radet était assis sur le siége. On avait placé partout des relais. A la *Storia*, les postillons, fondant en larmes, se jetèrent aux genoux du pape, qui leur donna sa bénédiction. *Figli miei, coragio ed orazione*, leur dit-il : « Courage, » mes enfans, courage et prière. » Quelque précaution qu'on prît, on devinait dans presque tous les endroits par où il passait, que c'était le pape que l'on emmenait captif; partout l'inquiétude et l'affliction se montraient sur les visages, et on n'entendait que des soupirs et des sanglots. On ne saurait exprimer la douleur que ressentirent les Romains, quand ils apprirent l'enlèvement de leur souverain. Après dix-neuf heures d'une marche précipitée, on arriva à Radicofani, où le pape fut rejoint par le prélat Doria, le neveu du cardinal Pacca, un chapelain, un chirurgien, et deux domestiques. A *Poggibonzi*, la voiture versa : Radet eut un poignet démis, et Sa Sainteté éprouva une forte commotion. L'auguste victime calma l'effervescence du peuple, qui paraissait disposé à l'arracher des mains de ses persécuteurs. Non loin de Turin, près de *Rivoli* et *Suze*, le Saint-Père, qui avait déjà eu quelques atteintes de fièvre, se trouva mal : il dit à M. Boissard, colonel de gendarmerie, qui avait remplacé Radet : « Avez-vous ordre de me conduire mort » ou vif? Si votre ordre est de me faire » mourir, continuons la route; sinon, je » veux m'arrêter. » On fit halte quelques heures, et l'on arriva le soir au Mont-Cenis, où le pape passa deux jours à l'hospice. A Grenoble, et surtout à Nice, où il arriva le 7 août, le Saint-Père reçut des marques touchantes de respect et d'attachement : l'ex-reine d'Etrurie et son fils étaient exilés dans cette ville (*voyez* MARIE-LOUISE); ils vinrent se jeter aux pieds du pape, lui demander sa bénédiction. Le soir de son arrivée, on illumina toute la ville, excepté les maisons des autorités françaises. Dès le premier avril, le cardinal Pacca avait été séparé du Saint-Père, et enfermé dans la citadelle de Fenestrelle, où il resta trois ans et demi. Le lieu d'exil pour Pie VII fut fixé à Savone. On chercha à l'éblouir par le faste de son palais, par un nombreux domestique, et un riche traitement. La cathédrale de Savone reçut le nom de *chapelle papale* : M. de Salmatoris, Piémontais, et chambellan de Napoléon, présidait à cette magnificence, à laquelle Pie VII était insensible, et il demeurait solitaire dans ses appartemens. M. César Berthier fut nommé *maître du palais du pape*, qui était surveillé et gardé plus strictement même qu'à Rome. On ne lui laissait point parvenir de placets, excepté ceux qui roulaient sur des matières spirituelles, et qui avaient été examinés auparavant par le maître du palais. Croyant pouvoir mieux les surveiller, Napoléon fit venir à Paris tous les cardinaux qui se trouvaient à Rome lors de l'enlèvement du Saint-Père, et n'en excepta que ceux qui étaient malades. Lors du divorce de Buonaparte avec Joséphine, on ne daigna pas, dans un acte aussi important, consulter le chef de l'Eglise : ce fut l'officialité de Paris qui prononça le divorce. L'empereur avait exigé que les cardinaux fussent présens à la cérémonie de son mariage avec l'archiduchesse Marie-Louise : treize de ces cardinaux n'y ayant pas assisté, on leur retira leurs pensions, on leur défendit de porter les marques de leur di-

rent. On se hâta de créer un directoire composé de sept membres, et l'autorité du pape, dépouillé lui-même, jusques dans sa personne, de la manière la plus hideuse, ne fut plus comptée pour rien. Quand le pillage fut achevé, on présenta la cocarde tricolore au pontife, qui la repoussa avec dignité, et on lui signifia là-dessus l'ordre du départ, en lui laissant seulement 48 heures pour faire ses préparatifs. Ainsi ce vieillard vénérable, à peine convalescent d'une maladie qu'il venait de faire, fut arraché de son palais qu'il ne devait plus revoir. On le conduisit d'abord à Viterbe, puis à Sienne, où il demeura trois mois dans le couvent des augustins; mais un tremblement de terre, arrivé le 25 mai, le força d'en sortir, et on le transféra à Florence le 2 juin. Là du moins il put recevoir la visite du grand-duc, du roi et de la reine de Sardaigne, qui lui témoignèrent l'intérêt le plus touchant et le plus filial. Pendant les dix mois que dura cette première période de sa captivité, il ne cessa de s'occuper de l'état et des besoins de l'Eglise, et de soutenir la fidélité et le courage des évêques français réfugiés dans toutes les parties de l'Europe. Cependant le Directoire pensait à transporter ailleurs le pontife romain: il voulait d'abord que l'Autriche, puis la Sardaigne, lui servissent d'asile; mais ces projets n'ayant pas réussi, il décida de le faire venir en France. Tout souffrant qu'il était, on l'enleva le 1er avril 1799, malgré les représentations des médecins; et, après mille fatigues, mille dangers, il arriva à Briançon, plein de résignation et de courage. Il y fût resté plus long-temps, peut-être, sans les rapides progrès des armées russes en Italie, et l'on se hâta de le diriger sur Valence, où il arriva le 14 juillet. Ce fut pour le pontife persécuté un grand sujet de consolation et un grand adoucissement à ses peines, que l'empressement de toutes les populations à se porter sur son passage. Il put croire que tout sentiment religieux n'était pas éteint dans cette France jadis si chrétienne, alors soumise au joug du despotisme et de l'impiété. Le gouvernement, effrayé des succès de Souwarof, voulut faire conduire Pie VI à Dijon; mais la Providence en avoit ordonné autrement, et contente du courage et de la patience qu'il avait montrée au milieu de tant de traitemens injustes et barbares, elle l'appela à elle le 29 août 1799. Il avait reçu tous les sacremens de l'Eglise de l'archevêque de Corinthe, avec l'*absolution papale*. Le Directoire permit d'abord qu'on rendît à sa dépouille mortelle les honneurs accoutumés; plus tard, un arrêté des trois consuls régla qu'une cérémonie funèbre publique et solennelle serait célébrée en l'honneur de ce vieillard respectable par ses malheurs; mais cela n'empêcha point que son corps ne fût déposé dans le cimetière commun, et ce fut un protestant qui eut l'insigne honneur d'élever sur sa tombe un simple monument en pierre. En 1801, après le concordat, ses restes furent relevés et conduits à Rome, où ils furent déposés dans la basilique St.-Pierre. Nous n'avons point parlé, dans cet article, de la bulle *Auctorem fidei*, publiée en 1794, contre les actes du concile de Pistoie, et les quatre articles de 1682, que ce concile avait voulu rappeler. Pie VI y défend avec fermeté, mais sans exagération, les droits du St.-Siége, inséparables de la pureté de la foi. L'abbé Guillon, dans *les Martyrs de la foi*, a donné sur les derniers momens de ce grand pontife les détails les plus étendus et les plus intéressans.

* PIE VII (Grégoire-Barnabé CHIARAMONTE), naquit à Césène dans les Etats romains, le 14 août 1740, du comte Scipion Chiaramonte et de Jeanne Ghini, famille des plus considérées dans le pays. Le jeune Grégoire voulut embrasser l'état monastique, et se rendit, en premier lieu, dans la célèbre abbaye du Mont-Cassin; puis il passa à Rome pour entrer dans le monastère de Saint-Paul *extra muros*, également de l'ordre de Saint-Benoît. Après avoir professé la théologie dans plusieurs couvens, où il s'était fait remarquer par ses talens et sa piété, il fut nommé par Pie VI, son parent, à l'évêché de Tivoli, et peu de temps après,

en 1786, il fut transféré à celui d'Imola, avec le titre de cardinal. Toutes ces dignités n'altérèrent nullement la modération et la bonté qui étaient le fond de son caractère, et il en donna les preuves les plus touchantes lors de l'invasion des Français en Italie. Les sages avis du pasteur à son troupeau, les pressantes sollicitations auprès d'Augereau, calmèrent d'une part l'effervescence des esprits, et de l'autre déterminèrent le général français à user de clémence envers les vaincus. Lorsque les deux républiques, la *Cisalpine* et la *Cispadane*, furent établies, Pie VII, bien loin de faire aux hommes vertueux un devoir de se tenir éloignés des emplois publics, parvint au contraire à faire élire dans son département des députés amis de la religion. Cependant quelques scrupules vinrent agiter sa conscience, et il publia une *Lettre pastorale* dans laquelle il semblait regarder comme douteuse la compatibilité de la religion avec le système républicain, tel qu'il le voyait réaliser sous ses yeux : écrit qui fut dénoncé au Directoire par le ministre de la police; mais l'ascendant de ses vertus empêcha qu'il ne fût inquiété. Bientôt les victoires des armées austro-russes firent évacuer les Etats romains aux Français, et, par une disposition miraculeuse de la Providence, Pie VI mourut à Valence, en France, le 29 août 1799. Les cardinaux, chassés de Rome et dispersés dans les différentes parties de l'Italie, se réunirent en conclave à Venise, sous la protection des nouveaux vainqueurs. Ce fut le 1er décembre 1799 que commença ce conclave, composé de trente-cinq cardinaux, et le cardinal Chiaramonte fut élu pape, le 14 mars de l'année suivante, à l'unanimité moins trois voix. Le nouveau pape prit le nom de Pie VII pour honorer la mémoire de son prédécesseur, et fut consacré, le 21 du même mois, dans l'église de Saint-Georges. Ce changement inattendu dans sa position n'en produisit aucun dans ses mœurs et dans ses habitudes : il conserva, sous la tiare, la modestie, la simplicité, la frugalité du pieux évêque de Tivoli et d'Imola. Le 6 juin suivant, Pie VII quitta Venise pour retourner dans la capitale du monde chrétien, où il entra, le 3 juillet, au son des cloches et au bruit de l'artillerie du château Saint-Ange. Aussitôt il s'appliqua à composer une nouvelle administration qui pût réparer les maux produits par celle qui venait de tomber, et confia la charge importante de pro-secrétaire d'état au prélat, depuis cardinal Consalvi. Ses soins paternels s'étendirent à tout, et on le vit s'occuper en même temps du rétablissement de l'ordre dans les finances, des intérêts du commerce, des acquéreurs des biens de l'Eglise qu'il traita avec indulgence, et des besoins de l'Eglise universelle. Le 7 mars 1801, il publia un premier bref qui permettait aux jésuites de s'établir en Russie, et le 31 juillet 1804, il en publia un second qui sanctionnait leur établissement dans le royaume de Naples. Les Français ayant été chassés par le cardinal Ruffo, une junte suprême, nommée pour punir ceux qui s'étaient rendus coupables de rébellion, condamna et fit exécuter, presque sans distinction, une multitude de personnages plus ou moins coupables, parmi lesquels on comprit des princes, des moines, des évêques même à qui on n'avait à reprocher qu'un moment d'erreur ou de faiblesse. Le pape réclama avec énergie auprès de Ferdinand IV contre cette violation de la justice et des lois ecclésiastiques, et il excommunia les deux prélats qui avaient assisté à la junte. Nous touchons à l'une des époques les plus importantes de la vie de Pie VII, époque unique dans l'histoire de l'Eglise. On voit que nous voulons parler du *concordat* avec le gouvernement français. Buonaparte, dont le génie pressentait tout ce qu'il pourrait gagner d'influence et d'autorité en rendant aux catholiques de France l'exercice libre et régulier de leur religion, ouvrit des négociations à ce sujet avec le souverain pontife, après la célèbre victoire de Marengo; le cardinal Martiniana, évêque de Verceil, en fut l'intermédiaire. Elles furent ensuite continuées à Paris, d'abord avec peu de succès, par Mgr. Spina, archevêque de

rent. On se hâta de créer un directoire composé de sept membres, et l'autorité du pape, dépouillé lui-même, jusques dans sa personne, de la manière la plus hideuse, ne fut plus comptée pour rien. Quand le pillage fut achevé, on présenta la cocarde tricolore au pontife, qui la repoussa avec dignité, et on lui signifia là-dessus l'ordre du départ, en lui laissant seulement 48 heures pour faire ses préparatifs. Ainsi ce vieillard vénérable, à peine convalescent d'une maladie qu'il venait de faire, fut arraché de son palais qu'il ne devait plus revoir. On le conduisit d'abord à Viterbe, puis à Sienne, où il demeura trois mois dans le couvent des augustins; mais un tremblement de terre, arrivé le 25 mai, le força d'en sortir, et on le transféra à Florence le 2 juin. Là du moins il put recevoir la visite du grand-duc, du roi et de la reine de Sardaigne, qui lui témoignèrent l'intérêt le plus touchant et le plus filial. Pendant les dix mois que dura cette première période de sa captivité, il ne cessa de s'occuper de l'état et des besoins de l'Eglise, et de soutenir la fidélité et le courage des évêques français réfugiés dans toutes les parties de l'Europe. Cependant le Directoire pensait à transporter ailleurs le pontife romain: il voulait d'abord que l'Autriche, puis la Sardaigne, lui servissent d'asile; mais ces projets n'ayant pas réussi, il décida de le faire venir en France. Tout souffrant qu'il était, on l'enleva le 1er avril 1799, malgré les représentations des médecins; et, après mille fatigues, mille dangers, il arriva à Briançon, plein de résignation et de courage. Il y fût resté plus long-temps, peut-être, sans les rapides progrès des armées russes en Italie, et l'on se hâta de le diriger sur Valence, où il arriva le 14 juillet. Ce fut pour le pontife persécuté un grand sujet de consolation et un grand adoucissement à ses peines, que l'empressement de toutes les populations à se porter sur son passage. Il put croire que tout sentiment religieux n'était pas éteint dans cette France jadis si chrétienne, alors soumise au joug du despotisme et de l'impiété. Le gouvernement, effrayé des succès de Souwarof, voulut faire conduire Pie VI à Dijon; mais la Providence en avoit ordonné autrement, et contente du courage et de la patience qu'il avait montrée au milieu de tant de traitemens injustes et barbares, elle l'appela à elle le 29 août 1799. Il avait reçu tous les sacremens de l'Eglise de l'archevêque de Corinthe, avec l'*absolution papale*. Le Directoire permit d'abord qu'on rendît à sa dépouille mortelle les honneurs accoutumés; plus tard, un arrêté des trois consuls régla qu'une cérémonie funèbre publique et solennelle serait célébrée en l'honneur de ce vieillard respectable par ses malheurs; mais cela n'empêcha point que son corps ne fût déposé dans le cimetière commun, et ce fut un protestant qui eut l'insigne honneur d'élever sur sa tombe un simple monument en pierre. En 1801, après le concordat, ses restes furent relevés et conduits à Rome, où ils furent déposés dans la basilique St.-Pierre. Nous n'avons point parlé, dans cet article, de la bulle *Auctorem fidei*, publiée en 1794, contre les actes du concile de Pistoie, et les quatre articles de 1682, que ce concile avait voulu rappeler. Pie VI y défend avec fermeté, mais sans exagération, les droits du St.-Siége, inséparables de la pureté de la foi. L'abbé Guillon, dans *les Martyrs de la foi*, a donné sur les derniers momens de ce grand pontife les détails les plus étendus et les plus intéressans.

* PIE VII (Grégoire-Barnabé Chiaramonte), naquit à Césène dans les Etats romains, le 14 août 1740, du comte Scipion Chiaramonte et de Jeanne Ghini, famille des plus considérées dans le pays. Le jeune Grégoire voulut embrasser l'état monastique, et se rendit, en premier lieu, dans la célèbre abbaye du Mont-Cassin; puis il passa à Rome pour entrer dans le monastère de Saint-Paul *extra muros*, également de l'ordre de Saint-Benoît. Après avoir professé la théologie dans plusieurs couvens, où il s'était fait remarquer par ses talens et sa piété, il fut nommé par Pie VI, son parent, à l'évêché de Tivoli, et peu de temps après,

en 1786, il fut transféré à celui d'Imola, avec le titre de cardinal. Toutes ces dignités n'altérèrent nullement la modération et la bonté qui étaient le fond de son caractère, et il en donna les preuves les plus touchantes lors de l'invasion des Français en Italie. Les sages avis du pasteur à son troupeau, les pressantes sollicitations auprès d'Augereau, calmèrent d'une part l'effervescence des esprits, et de l'autre déterminèrent le général français à user de clémence envers les vaincus. Lorsque les deux républiques, la *Cisalpine* et la *Cispadane*, furent établies, Pie VII, bien loin de faire aux hommes vertueux un devoir de se tenir éloignés des emplois publics, parvint au contraire à faire élire dans son département des députés amis de la religion. Cependant quelques scrupules vinrent agiter sa conscience, et il publia une *Lettre pastorale* dans laquelle il semblait regarder comme douteuse la compatibilité de la religion avec le système républicain, tel qu'il le voyait réaliser sous ses yeux : écrit qui fut dénoncé au Directoire par le ministre de la police; mais l'ascendant de ses vertus empêcha qu'il ne fût inquiété. Bientôt les victoires des armées austro-russes firent évacuer les Etats romains aux Français, et, par une disposition miraculeuse de la Providence, Pie VI mourut à Valence, en France, le 29 août 1799. Les cardinaux, chassés de Rome et dispersés dans les différentes parties de l'Italie, se réunirent en conclave à Venise, sous la protection des nouveaux vainqueurs. Ce fut le 1er décembre 1799 que commença ce conclave, composé de trente-cinq cardinaux, et le cardinal Chiaramonte fut élu pape, le 14 mars de l'année suivante, à l'unanimité moins trois voix. Le nouveau pape prit le nom de Pie VII pour honorer la mémoire de son prédécesseur, et fut consacré, le 21 du même mois, dans l'église de Saint-Georges. Ce changement inattendu dans sa position n'en produisit aucun dans ses mœurs et dans ses habitudes : il conserva, sous la tiare, la modestie, la simplicité, la frugalité du pieux évêque de Tivoli et d'Imola. Le 6 juin suivant, Pie VII quitta Venise pour retourner dans la capitale du monde chrétien, où il entra, le 3 juillet, au son des cloches et au bruit de l'artillerie du château Saint-Ange. Aussitôt il s'appliqua à composer une nouvelle administration qui pût réparer les maux produits par celle qui venait de tomber, et confia la charge importante de pro-secrétaire d'état au prélat, depuis cardinal Consalvi. Ses soins paternels s'étendirent à tout, et on le vit s'occuper en même temps du rétablissement de l'ordre dans les finances, des intérêts du commerce, des acquéreurs des biens de l'Eglise qu'il traita avec indulgence, et des besoins de l'Eglise universelle. Le 7 mars 1801, il publia un premier bref qui permettait aux jésuites de s'établir en Russie, et le 31 juillet 1804, il en publia un second qui sanctionnait leur établissement dans le royaume de Naples. Les Français ayant été chassés par le cardinal Ruffo, une junte suprême, nommée pour punir ceux qui s'étaient rendus coupables de rébellion, condamna et fit exécuter, presque sans distinction, une multitude de personnages plus ou moins coupables, parmi lesquels on comprit des princes, des moines, des évêques même à qui on n'avait à reprocher qu'un moment d'erreur ou de faiblesse. Le pape réclama avec énergie auprès de Ferdinand IV contre cette violation de la justice et des lois ecclésiastiques, et il excommunia les deux prélats qui avaient assisté à la junte. Nous touchons à l'une des époques les plus importantes de la vie de Pie VII, époque unique dans l'histoire de l'Eglise. On voit que nous voulons parler du *concordat* avec le gouvernement français. Buonaparte, dont le génie pressentait tout ce qu'il pourrait gagner d'influence et d'autorité en rendant aux catholiques de France l'exercice libre et régulier de leur religion, ouvrit des négociations à ce sujet avec le souverain pontife, après la célèbre victoire de Marengo; le cardinal Martiniana, évêque de Verceil, en fut l'intermédiaire. Elles furent ensuite continuées à Paris, d'abord avec peu de succès, par Mgr. Spina, archevêque de

Corinthe, et le Père Caselli, ex-général des servites, tous deux profonds théologiens, et ensuite par le cardinal Consalvi, qui y mit fin en faisant bien des sacrifices, entre autres celui des trois légations, la destruction de tous les anciens siéges épiscopaux, la démission forcée de tous les évêques titulaires, et une nouvelle organisation, tant matérielle que personnelle, de toute l'Eglise de France. Les prélats, dociles à la voix du pontife suprême, donnèrent tous leurs démissions pour le bien de la paix, excepté un bien petit nombre qui ne se soumirent que plus tard. Cependant le *concordat*, signé à Paris, le 15 juillet 1801, fut ratifié par Pie VII le 15 août; et, le 27 novembre, le pape publia une bulle solennelle pour le sanctionner aux yeux de toute l'Eglise. Le cardinal Caprara fut alors envoyé en France pour donner l'institution aux nouveaux évêques, et terminer tous les arrangemens relatifs aux affaires ecclésiastiques: ce qui eut lieu le jour de Pâques, 18 avril 1802, par la publication du concordat et une cérémonie solennelle à laquelle assistèrent les trois consuls. Le pape put croire un instant que l'Eglise de France allait jouir, sous la protection d'un guerrier puissant et heureux, d'une liberté pleine et entière, conformément à ses promesses; mais il n'en fut pas ainsi, et bientôt le premier consul fit sanctionner par le Corps législatif les fameux *articles organiques*, qui altéraient sensiblement et dans des points essentiels les stipulations du concordat non moins que les droits imprescriptibles de l'autorité spirituelle. Pie VII réclama, mais en vain, jusqu'à ce que Buonaparte, voulant se faire sacrer empereur des Français par la main du pontife lui-même, lui fit espérer qu'il rendrait à la religion son ancienne splendeur, s'il consentait à venir lui donner l'onction royale dans sa capitale. Déterminé par ce motif et par la crainte des suites funestes que pouvait entraîner un refus fait à un homme dès lors tout-puissant, il quitta Rome, le 2 novembre 1804, pendant une saison rigoureuse, et arriva à Fontainebleau le 26, ayant reçu sur tous les lieux de son passage, et notamment à Lyon, des témoignages unanimes de respect et de vénération qui l'avaient profondément touché. Ce fut à Fontainebleau, avant que de se rendre à Paris où il n'arriva que le 28, que Pie VII, informé que les *évêques constitutionnels*, nommés à des siéges après le concordat et institués par le cardinal Caprara, paraissaient n'avoir pas renoncé sincèrement au schisme dont ils avaient été les malheureux appuis, exigea formellement et obtint de Napoléon que chacun de ces évêques lui donnerait individuellement un acte de soumission conçu en ces termes: « Je déclare en présence de » Dieu que je professe adhésion et sou» mission aux jugemens émanés du saint» Siége et de l'Eglise catholique, aposto» lique et romaine, sur les affaires ecclé» siastiques de France. Je prie Sa Sainte» té de m'accorder sa bénédiction aposto» lique. » Quelques-uns, entre autres M. Lecoz, archevêque de Besançon, faisaient des difficultés; mais l'empereur commanda, et il fut obéi (1). Les bornes de cet article ne nous permettent point d'entrer dans le détail des cérémonies du sacre, qui eut lieu le 2 décembre 1804, dans l'église Notre-Dame de Paris avec une pompe extraordinaire. Le pape tint ensuite à l'archevêché un consistoire où il donna le chapeau aux cardinaux nommés, Cambacérès et de Belloy; puis il nomma le prince Ch. Théodore de Dalberg, électeur chancelier de l'empire germanique, archevêque de Mayence, au nouveau siége archiépiscopal de Ratisbonne, et donna le rochet à deux ecclésiastiques qu'il venait de créer évêques de Poitiers et de la Rochelle. Le 22 mars, il fit encore quelques nominations pour des églises vacantes. Cependant le pontife persistait

(1) Tout cela n'empêche point que la rétractation, ou, si l'on veut, la déclaration d'adhésion exigée et bien réellement faite par ces messieurs, ne fût ensuite niée par plusieurs, et il est à la connaissance particulière de l'auteur de cet article, que l'archevêque nommé plus haut, écrivait bien positivement à un des curés de son diocèse, que tout ce qui s'était répandu sur ce sujet, était une imposture. (Le curé N. W. homme d'esprit et de mérite, rassuré par son supérieur, est mort dans le schisme, malgré de pressantes sollicitations, n'ayant jamais pu croire qu'un évêque qu'il respectait, pût s'être permis une *imposture*.)

à demander l'exécution des promesses qu'on lui avait faites, mais en vain. Buonaparte partit pour Milan où il allait se faire couronner roi d'Italie, après avoir fait offrir au Saint-Père de riches présens qu'il refusa, et aux cardinaux de sa suite des pensions qu'ils refusèrent également. Tout le fruit que Pie VII retira de son pénible voyage se borna à un supplément de fonds qui fut accordé au clergé et au rétablissement des missions étrangères, des prêtres de Saint-Lazare et des sœurs de la charité. Le 4 avril 1805, il se mit en route pour Rome, rouvrit à Lyon, en passant, la célèbre église de Notre-Dame de Fourvières, objet d'une dévotion toute particulière dans cette ville, resta quelques jours à Florence, où la reine d'Etrurie lui fit une magnifique réception, et où il eut la consolation de réconcilier avec l'Eglise le fameux Ricci, évêque de Pistoie, neveu du dernier général des jésuites, dont les erreurs avaient été condamnées par Pie VI, avec les actes du concile de Pistoie dans la bulle *Auctorem fidei*; et enfin il revit la capitale du monde chrétien le 16 juin, au milieu de la réjouissance publique. Rassuré dès lors par les intentions pacifiques que lui manifestait Napoléon, il s'occupa plus que jamais du bonheur de ses peuples; mais la paix ne devait pas durer, et de grandes épreuves, de grandes infortunes l'attendaient. Le code donné aux provinces italiennes, réunies à l'empire français, contenait des dispositions contraires à l'esprit de l'Eglise sur le mariage et sur le divorce. Pie VII ayant fait là dessus des observations à Buonaparte, celui-ci n'y répondit que par l'occupation du port et de la forteresse d'Ancône. Le pontife se plaignit de ce procédé injuste et violent, dans une lettre qu'il écrivit lui-même à Napoléon qui n'y eut aucun égard. Ce ne fut que le 7 janvier 1806, après la victoire d'Austerlitz et le traité de Presbourg, que l'empereur adressa au pape une lettre arrogante, dans laquelle il lui reprochait de suivre de mauvais conseils et notamment ceux du cardinal Consalvi. Il ajoutait qu'il n'avait fait occuper Ancône que comme *protecteur du saint-Siége*. Cependant les envahissemens journaliers que l'empereur se permettait en Italie, dans l'ordre spirituel plus encore que dans l'ordre temporel, déterminèrent Pie VII à refuser des bulles pour les évêchés de cette république; ce qui n'empêcha pas le monarque conquérant de s'emparer des principautés de Bénévent et de Ponte-Corvo, en temps de paix et sans la moindre indemnité, quoiqu'il eût promis d'en donner. Le 24 mai 1807, le souverain pontife décréta la *canonisation* de cinq *bienheureux*, savoir : François Caracciolo, Benoît de Saint-Philadelphe, Angèle Merici, Hyacinthe Marescotti et Colette Boilet, Française, dont Pierre de Vaux a écrit la *Vie*. Depuis 1767, sous le règne de Clément XIII, Rome n'avait point vu une pareille solennité. Cette même année, Napoléon érigea en royaume la Westphalie, qu'il donna à son plus jeune frère Jérôme. Après avoir ainsi placé sur des trônes presque toute sa famille, Buonaparte obséda, l'année suivante, le Saint-Père par de nouvelles demandes aussi indiscrètes que captieuses : il exigeait que le pape se joignît à la confédération du Rhin, qu'il fermât aux Anglais les ports d'Ancône et de Civita-Vecchia, et se plaignit, en outre, de ce qu'il entretenait des relations avec l'Autriche et avec le roi Ferdinand IV, qui était alors à Palerme. Pie VII rejetant de pareilles demandes, une armée française marcha sur Rome. On dit d'abord qu'elle ne ferait qu'y passer pour se rendre à Naples; mais, arrivée à la porte *del Popolo*, elle désarma les soldats de Sa Sainteté, et s'empara du château Saint-Ange. Presque aussitôt on braqua le canon devant le palais du Quirinal, que le pape habitait. On le somma de satisfaire aux demandes de Napoléon, à défaut de quoi l'armée française occuperait les provinces romaines. Six cardinaux eurent ordre de se rendre au royaume de Naples, dont ils étaient originaires. Dans le mois de mars, quatorze autres cardinaux italiens furent renvoyés chacun dans leur patrie respective. Dans cet intervalle, le général

français Miollis avait incorporé dans des régimens français la plus grande partie des troupes papales. Le 27 du même mois de mars, Miollis publia un ordre du jour par lequel ces troupes restaient définitivement au service de la France. Le 2 avril suivant, Napoléon rendit, à Saint-Cloud, deux décrets, dont l'un réunissait *à perpétuité* au royaume d'Italie les provinces d'Urbin, d'Ancône, de Macerata et de Camérino ; et l'autre décret ordonnait la confiscation des biens des cardinaux, prélats, officiers, etc., et autres employés à la cour de Rome, qui ne se rendraient pas dans leur pays natal. Le 7 avril, un détachement français força la grande porte du palais pontifical, y entra avec violence, désarma la plus grande partie de la garde, dont on emprisonna les nobles ; et le prélat Cavalchini, gouverneur de Rome, fut exilé à Fenestrelle. Le 11 juin, des officiers français ayant pénétré dans l'appartement du cardinal Gabrielli, pro-secrétaire d'état, mirent les scellés sur ses papiers, et renvoyèrent ce prélat à son évêché de Sinigaglia. Voilà quels étaient les procédés qu'on avait pour le chef de l'Eglise, qui, malgré ses persécutions, n'oubliait pas les intérêts de la religion, et, le 10 avril, déclara *vénérable* Marie-Clotilde de France, reine de Sardaigne. Dès le 16 mars, Sa Sainteté avait déjà informé les cardinaux de tout ce qu'il avait eu à souffrir depuis l'invasion des Français. Le pontife tint un nouveau consistoire, le 11 juillet 1808, dans lequel Sa Sainteté protesta contre les mesures que ses ennemis employaient envers sa personne et son Eglise. Il fit adresser secrètement à tous les prélats et curés de l'état de l'Eglise une instruction dont le but était de les prémunir contre les piéges que leur tendraient les ennemis communs, en exigeant, entre autres choses, un serment absolu, et ne leur permettant que la formule conçue en ces termes : « Je promets » et jure de ne prendre part à aucune con- » spiration, complot ou sédition contre le » gouvernement actuel, comme aussi de » lui être soumis et obéissant dans tout » ce qui ne sera point contraire aux lois » de Dieu et de l'Eglise. » Pour armer les sujets contre leur souverain légitime, le général Miollis créa des gardes civiques, composées des personnes les plus turbulentes ; il établit des commissions militaires, et fit fusiller M. Vanni de Caldarola, colonel au service de Ferdinand IV, et né sujet du saint-Siége. Au milieu de ces actes arbitraires, et tandis que l'on continuait d'exiler les autres cardinaux, prélats, etc., ce général demanda, le 31 décembre 1808, d'être admis avec son état-major, auprès de Sa Sainteté, pour la complimenter à l'occasion de la nouvelle année. Pie VII, sans s'écarter de la modération dont il avait fait preuve tant de fois, se borna à lui faire dire que « malgré sa tendresse pour » la nation française, qui lui avait don- » né tant de témoignages de respect et » d'attachement, il ne pouvait voir des » personnes qui étaient, peut-être contre » leurs propres sentimens, les exécuteurs » d'un plan ignominieux, et qui avilis- » sait aux yeux du monde entier l'auguste » caractère du chef de l'Eglise et du sou- » verain de Rome. » Pendant que le Saint-Père était soumis à la surveillance la plus vexatoire, les gardes civiques de nouvelle création commettaient, dans les villes et dans les campagnes, les plus grands désordres. Un sergent de cette garde, nommé Bottini, déjà connu par ses brigandages, avait même osé se livrer à des infamies dans l'église principale de la petite ville d'Alatri. C'est à ce sujet que le pontife écrivit au général français une lettre énergique et pleine d'un noble courage, dans laquelle on remarque le passage suivant : « Devra-t-on voir au- » jourd'hui les temples du Très-Haut de- » venir le théâtre de la licence à l'ombre » d'une cocarde étrangère ; et pourront- » ils le souffrir, les ministres de ce gou- » vernement qui se vante d'avoir relevé » les autels....? » On n'eut aucun égard à ces justes réclamations, et la police des villes où se commettaient impunément des excès de toute espèce continua d'être confiée à la garde civique. Le pape défendit par un bref, secrètement répandu, tout enrôlement pour une nation

étrangère, et offrait le pardon à tous ceux qui, déjà enrôlés, se retireraient immédiatement : malheureusement ces mesures ne produisirent que peu d'effet. Les journaux de Rome, rédigés sous l'influence des autorités françaises, ne causaient pas moins de peine au Saint-Père; ils tâchaient de jeter le discrédit et le ridicule sur les prêtres, sur leurs fonctions, et n'épargnaient pas le pape. La gazette romaine reproduisit le *Discours sur la situation de l'empire*, prononcé en France le 2 novembre 1808, dans lequel on supposait que Pie VII avait consenti aux articles organiques relatifs au *concordat*. Ce discours contenait en outre d'autres fausses assertions, tendant à déshonorer le pontife et à détruire la souveraineté temporelle du saint-Siége. Pie VII, vivement affligé, ordonna au cardinal Pacca de déclarer, en son nom, aux ministres étrangers, résidant à Rome : « Que ni le concordat ni les » lois organiques ne pouvaient faire » cesser la distinction marquée par Dieu » même entre les deux puissances spiri- » tuelle et temporelle, ni donner à Buo- » naparte la juridiction divine, accordée » à l'Eglise et à son chef visible;....... » qu'il était faux que le concordat eût » reconnu et consolidé *l'indépendance » de l'état de l'Eglise en France*;...... » enfin, qu'il est calomnieux de dire que » le concordat *eût consacré la tolérance » des autres cultes*, etc. » Le Saint-Père ne fut pas moins affecté d'entendre répéter par la même gazette les harangues prononcées devant Napoléon, le 27 octobre 1808, par les députés du Musone, du Tronto et du Metauro, provinces que celui-ci avait enlevées au saint-Siége. On peut relever la substance de ces harangues par ce passage tiré de la réponse de Buonaparte.... « La théologie qu'ils ap- » prennent (les prêtres) dans leur en- » fance leur donne des règles sûres pour » le gouvernement spirituel, mais elle ne » leur en donne aucune pour le gouver- » nement des armées et pour l'adminis- » tration; ils doivent en conséquence se » renfermer dans le gouvernement des » affaires du ciel.... » Le déplorable état où se trouvaient l'Eglise et son chef ne permettant pas de tolérer des réjouissances tumultueuses, Pie VII fit avertir les curés de Rome qu'il n'y aurait pas de carnaval pour l'année 1809. Aussitôt que le commandant en fut instruit, il fit insérer dans la *Gazette de Rome* que Sa Sainteté autorisait les masques, les courses, les banquets, etc. Cependant aucun ouvrier ne voulut préparer les charpentes nécessaires pour les courses; le carnaval arriva, et les rues furent désertes. Le peuple romain donna un témoignage non moins éclatant de son devouement, en célébrant avec pompe les journées des 14 et 21, époques de l'élection de Pie VII, et de son couronnement à Venise. Sur ces entrefaites, le général Lemarois vint remplacer Miollis, et, sous sa domination, la position du Saint-Père ne fit qu'empirer. Mais la terrible catastrophe de cette longue tragédie s'approchait : elle arriva enfin, et la plus violente usurpation s'opéra. Enivré par ses conquêtes, et d'une ambition qui n'était jamais rassasiée, Buonaparte rendit dans son camp impérial de Vienne, le 17 mai 1809, un décret qui dépouillait le pape de tous ses états, et qui commence ainsi : « Considérant » que lorsque Charlemagne, empereur » des Français, *notre auguste prédéces- » seur*, fit don *aux évêques de Rome* de » diverses contrées, il les leur céda à titre » de fiefs, pour assurer le repos des sujets, » et sans que Rome eût cessé, pour cela, » d'être une partie de son empire... etc.» Suivent les articles dans lesquels on nommait une consulte extraordinaire, composée de MM. Miollis, Salicetti, Dégérando, Jeannet, etc. Le pontife, après avoir vainement protesté contre cet acte d'iniquité, n'ayant plus de mesures à garder, lança une bulle d'excommunication contre les auteurs, complices et fauteurs de cette usurpation et des maux qui avaient affligé l'Eglise. La bulle, datée de Sainte-Marie-Majeure, le 10 juin de l'année 1809, fut publiquement affichée, et le lendemain elle fut annoncée à Napoléon par l'acte suivant : « Par » l'autorité de Dieu tout-puissant, des » saints apôtres Pierre et Paul, et par la

» nôtre, nous déclarons que vous et tous » vos coopérateurs, d'après l'attentat » que vous venez de commettre, avez » encouru l'*excommunication* (comme » l'ont annoncé nos bulles apostoliques » qui, dans des occasions semblables, » s'affichent dans les lieux accoutumés de » cette ville). Nous déclarons avoir aussi » encouru l'*excommunication* ceux qui, » depuis la dernière invasion violente » de cette ville, ont commis, soit dans » Rome, soit dans l'état ecclésiastique, » les attentats contre lesquels nous avons » réclamé, etc..... » Cette déclaration fut publiée dans la ville de Rome, et affichée aux portes des églises de Saint-Jean de Latran, de Saint-Pierre, etc., etc., La consternation régnait dans la ville. Le 6 juillet 1809, le Saint-Père adressa à ses sujets une *Proclamation* où il se plaignait des cruelles vexations qu'il avait éprouvées, et manifestait ses craintes qu'on ne voulût l'arracher de Rome. Ces craintes n'étaient que trop fondées. S'attendant d'un moment à l'autre à la plus criminelle de toutes les violences, Pie VII avait fait murer les principales avenues du Quirinal. Le 5 juillet, il apprit que, dans la nuit de ce jour, il devait être enlevé. Il pouvait en appeler à son peuple; mais il voulut éviter l'effusion du sang. Il se borna à ordonner à ses gardes la plus exacte surveillance : précaution inutile. Un traître, François Bassola, ancien porte-faix du Quirinal, et auquel le pape avait fait grâce de la vie, servit de guide aux Français, conduits par le général Radet, alors inspecteur de la gendarmerie. A une heure du matin, un gros détachement de troupes entoure le Quirinal; des officiers de police avaient été mis aux aguets dans les environs. Le général, avec son état-major, attendait l'issue de cette audacieuse entreprise dans le palais Colonna. Radet et les siens escaladent les murs du jardin; on arrive au corps-de-garde des Suisses, qui n'était composé que de trente-huit hommes. Leur commandant fait demander au pape s'ils devaient repousser la force par la force. D'après la réponse de Pie VII, ils se laissent désarmer. Les portes des appartemens du Saint-Père sont brisées; le général entre le chapeau sous le bras; le pontife, entouré des cardinaux Pacca et Despuig, écrivait à son bureau; sa figure était calme, celle de Radet paraissait agitée. Il fut quelques instans sans pouvoir prononcer un seul mot; enfin, d'une voix tremblante, il dit au pape « qu'il avait une mission bien désagréable à remplir, mais qu'ayant prêté serment d'obéissance et de fidélité à l'empereur, il ne pouvait se dispenser de s'en acquitter..... » — « Pourquoi venez-vous troubler ma de» meure? que voulez-vous?.... » lui dit Pie VII avec dignité. A ces paroles, les soldats ôtent tous en même temps leurs chapeaux. Le général ajoute alors, qu'il vient lui proposer, de la part du gouvernement français, d'abdiquer sa souveraineté temporelle; qu'à cette condition Sa Sainteté pouvait rester tranquille à Rome. Pie VII levant les yeux au ciel, et le montrant de la main : « Je n'ai agi, » en tout, répondit-il, qu'après avoir » consulté l'Esprit saint, et vous me met» trez en pièces (*mi taglierete in pezzetti*) » plutôt que de me faire rétracter ce que » j'ai fait. » Le général ayant insisté, le Saint-Père repartit : « Et si vous avez » cru devoir exécuter de pareils ordres » de votre empereur, à cause du serment » que vous lui avez prêté, pensez-vous » que nous puissions abandonner les » droits du saint-Siége, auquel nous » sommes liés par tant de sermens? nous » ne pouvons renoncer à ce qui ne nous » appartient pas. Le domaine temporel » est à l'Eglise romaine, nous n'en som» mes que les administrateurs. Au reste, » après ce que nous avons fait pour votre » empereur, nous ne devions pas en at» tendre ce traitement... » — « Je sais, » dit le général, que l'empereur vous a » beaucoup d'obligation... » — « Il m'en » a plus encore que vous ne pensez, » ajouta Pie VII avec un accent expressif. Radet signifia alors au pape qu'il devait le conduire chez le commandant en chef, pour y apprendre sa destination définitive. On permit au Saint-Père de se faire accompagner du cardinal

Pacca. On les fit entrer dans une voiture qu'un gendarme ferma à clef : avant d'y monter, le pape donna sa bénédiction à la ville de Rome. La voiture, au lieu de se diriger vers la demeure du général en chef, sortit de la ville par la porte *Salara*, tourna les murs, et, à trois heures du matin, elle arriva au dehors de la porte *del Popolo*. Le pape se plaignit avec douceur à Radet de son artifice, et de l'avoir fait partir sans les personnes qu'il avait désignées pour l'accompagner. Radet répondit que ces personnes le rejoindraient au plus tôt avec les provisions qui lui seraient nécessaires; et il ajouta... « Saint-Père, il est encore » temps de signer votre renonciation aux » droits temporels. » Non ! fut la seule réponse du courageux pontife. La voiture était entourée d'un piquet de gendarmes; le général Radet était assis sur le siége. On avait placé partout des relais. A la *Storia*, les postillons, fondant en larmes, se jetèrent aux genoux du pape, qui leur donna sa bénédiction. *Figli miei*, *coragio ed orazione*, leur dit-il : « Courage, » mes enfans, courage et prière. » Quelque précaution qu'on prît, on devinait dans presque tous les endroits par où il passait, que c'était le pape que l'on emmenait captif; partout l'inquiétude et l'affliction se montraient sur les visages, et on n'entendait que des soupirs et des sanglots. On ne saurait exprimer la douleur que ressentirent les Romains, quand ils apprirent l'enlèvement de leur souverain. Après dix-neuf heures d'une marche précipitée, on arriva à Radicofani, où le pape fut rejoint par le prélat Doria, le neveu du cardinal Pacca, un chapelain, un chirurgien, et deux domestiques. A *Poggibonzi*, la voiture versa : Radet eut un poignet démis, et Sa Sainteté éprouva une forte commotion. L'auguste victime calma l'effervescence du peuple, qui paraissait disposé à l'arracher des mains de ses persécuteurs. Non loin de Turin, près de *Rivoli* et *Suze*, le Saint-Père, qui avait déjà eu quelques atteintes de fièvre, se trouva mal : il dit à M. Boissard, colonel de gendarmerie, qui avait remplacé Radet : « Avez-vous ordre de me conduire mort » ou vif? Si votre ordre est de me faire » mourir, continuons la route; sinon, je » veux m'arrêter. » On fit halte quelques heures, et l'on arriva le soir au Mont-Cenis, où le pape passa deux jours à l'hospice. A Grenoble, et surtout à Nice, où il arriva le 7 août, le Saint-Père reçut des marques touchantes de respect et d'attachement : l'ex-reine d'Etrurie et son fils étaient exilés dans cette ville (*voyez* MARIE-LOUISE); ils vinrent se jeter aux pieds du pape, lui demander sa bénédiction. Le soir de son arrivée, on illumina toute la ville, excepté les maisons des autorités françaises. Dès le premier avril, le cardinal Pacca avait été séparé du Saint-Père, et enfermé dans la citadelle de Fenestrelle, où il resta trois ans et demi. Le lieu d'exil pour Pie VII fut fixé à Savone. On chercha à l'éblouir par le faste de son palais, par un nombreux domestique, et un riche traitement. La cathédrale de Savone reçut le nom de *chapelle papale* : M. de Salmatoris, Piémontais, et chambellan de Napoléon, présidait à cette magnificence, à laquelle Pie VII était insensible, et il demeurait solitaire dans ses appartemens. M. César Berthier fut nommé *maître du palais du pape*, qui était surveillé et gardé plus strictement même qu'à Rome. On ne lui laissait point parvenir de placets, excepté ceux qui roulaient sur des matières spirituelles, et qui avaient été examinés auparavant par le maître du palais. Croyant pouvoir mieux les surveiller, Napoléon fit venir à Paris tous les cardinaux qui se trouvaient à Rome lors de l'enlèvement du Saint-Père, et n'en excepta que ceux qui étaient malades. Lors du divorce de Buonaparte avec Joséphine, on ne daigna pas, dans un acte aussi important, consulter le chef de l'Eglise : ce fut l'officialité de Paris qui prononça le divorce. L'empereur avait exigé que les cardinaux fussent présens à la cérémonie de son mariage avec l'archiduchesse Marie-Louise : treize de ces cardinaux n'y ayant pas assisté, on leur retira leurs pensions, on leur défendit de porter les marques de leur di-

Wibourg. Le czar continua de faire divers établissemens, et de donner des soins à la réforme des abus ou des choses qu'il regardait comme tels. Le changement général comprit aussi la religion, qui à peine méritait le nom de religion chrétienne, le schisme des Grecs ayant été l'époque de l'ignorance et de la superstition, dans toutes les régions qui participèrent à cette division fatale. Il abolit la dignité de patriarche, quoique assez dépendante de lui. Maître de son Eglise, il fit divers réglemens ecclésiastiques, et apprit à l'univers, par un nouvel exemple, que les hommes qui, par attrait pour l'anarchie, se détachaient du grand corps de l'Eglise et de son chef, ne manquaient jamais de tomber sous une autorité profane et arbitraire; conformément à cette observation d'un illustre théologien : *Simile quid illis eveniet divinæ huic apud Isaiam comminationi* : PRO EO QUOD ABJECIT POPULUS ISTE AQUAS SILOE, QUÆ VADUNT CUM SILENTIO, PROPTER HOC ECCE ADDUCET DOMINUS SUPER EOS AQUAS FLUMINIS FORTES ET MULTAS. *Sic enim renuentes summo universalis Ecclesiæ pontifici subjici, compelluntur laicorum decretis obtemperare*. Cabassut, Theor. et Prax. jur. can., l. 3, c. 27. Ses armées ayant conquis presque toute la côte occidentale de la mer Caspienne, en 1722 et 1723, il fit lever le plan de cette mer, sur la forme de laquelle néanmoins l'on n'est pas encore d'accord. (*Voyez* CASPIENNE dans le *Dict. géog.* 1792:) Cependant Pierre sentait sa santé épuisée: il était attaqué depuis long-temps d'une rétention d'urine qui lui causait des douleurs aiguës, et qui l'emporta le 28 janvier 1725, à 53 ans. On a cru, on a imprimé qu'il avait nommé son épouse Catherine héritière de l'empire, par son testament; mais la vérité est qu'il n'avait pas fait de testament, ou que, du moins, il n'en a jamais paru : négligence bien étonnante dans un législateur. Pierre le Grand était d'une taille haute; il avait l'air noble, la physionomie spirituelle, le regard rude : il était sujet à des espèces de convulsions qui altéraient quelquefois les traits de son visage : il s'exprimait avec facilité et parlait avec feu; il était naturellement éloquent; il haranguait souvent, mais pas toujours fort à propos, ni d'une manière bien convaincante. Jamais homme ne fut plus vif, plus laborieux, plus entreprenant, plus infatigable. Sa grande ambition était, pour ainsi dire, de *créer*; ses tentatives étaient souvent barbares : il obligea un certain nombre de matelots de boire de l'eau de la mer jusqu'à ce qu'ils en moururent tous (belle création !) Pierre était extrême dans son amitié, dans sa haine, dans sa vengeance, dans ses plaisirs. Il était adonné au vin et aux liqueurs fortes. Ces boissons ruinèrent son tempérament, et le rendirent sujet à des excès de fureur, dans lesquels il ne se connaissait plus; il était alors cruel. Il se mettait au dessus de toutes les bienséances et usages reçus, et semblait se glorifier d'une originalité qui tenait aux mœurs qu'il prétendait réformer dans ses sujets. On l'a vu à Dantzick, assistant à un sermon, à côté d'un bourguemestre de la ville dans un temps très froid, ôter la perruque de dessus la tête de ce magistrat et la mettre sur la sienne. Il y a cent traits de cette nature à narrer sur son compte. On ne peut disconvenir qu'on ait outré, surtout dans ces dernières années, les éloges donnés aux bonnes qualités de ce prince, et qu'on n'ait trop dissimulé ses fautes et ses défauts. « On a loué ce » prince, dit un de ses historiens, comme » un législateur; on a célébré son code, » et il n'a pas fait de code : il a promul» gué des lois, la plupart empruntées des » étrangers, et il n'a pas donné un corps » de lois; il a laissé subsister d'anciennes » lois qu'il aurait dû abroger; il en a » donné de nouvelles qui ont été abro» gées, ou le seront par ses successeurs. » Placé sur le trône pour faire observer » les lois, et pour punir le crime, mais » né dans un pays qui avait adopté pour » la punition des coupables la cruelle sé» vérité des Orientaux, il confondit plu» sieurs fois la justice avec une rigueur » féroce qui révolte l'humanité. Persuadé » que le crime ne doit pas rester impuni, » il comprit quelquefois tant d'accusés » dans sa vengeance, qu'il dut y enve-

» lopper des innocens. Monarque, il faisait trembler ses peuples ; homme, il » descendait jusqu'à la familiarité avec les » derniers de ses sujets. Protecteur de la » religion, il donna des lois pour obliger » les Russes à remplir les devoirs exté- » rieurs du christianisme ; ennemi du » clergé, il profana les cérémonies de la » religion, pour rendre les prêtres ridicu- » les. Sensible à l'amitié, ardent dans ses » goûts, il laissait oublier à ses amis qu'il » était leur maître ; colère, emporté, ca- » pricieux, il les terrassait, les frappait » de la main et de la canne ; furieux dans » l'ivresse, il tira quelquefois l'épée con- » tre eux. Dur à lui-même, il ne pouvait » aimer que ceux qui ne craignaient pas » les fatigues, et qui savaient mépriser la » vie dans les hasards de la guerre, sur » la face des mers irritées, et dans les dé- » bauches de la table. Ennemi de l'indo- » lence, zélé jusqu'à l'excès pour les in- » stitutions dont il était l'auteur et qu'il » croyait utiles, il condamna son propre » fils. Réformateur, il voulait inspirer à sa » nation des mœurs plus douces et plus dé- » centes ; entraîné par son penchant et » par l'exemple des étrangers, il leur lais- » sait voir le souverain plongé dans la » débauche, ami des plaisirs grossiers, » livré à des vices crapuleux. » (*Histoire de Russie, tirée des Chroniques originales*, etc., *par Lévesque*, Paris, 1781.) Le même historien nous a conservé les traits qui marquent dans ce prince bien de la duplicité et de la petitesse. On sait qu'il avait paru se prêter de bonne foi aux moyens de réunir l'Eglise russe avec la mère et le centre de toutes les Eglises ; il semblait rechercher ces moyens avec ardeur, et flattait d'un heureux succès ceux qui secondaient ses intentions par le seul amour de la vérité et de l'union. » De re- » tour dans ses états, dit M. Lévesque, il » fit du pape lui-même le principal per- » sonnage d'une fête burlesque. Nous » avons vu que déjà, depuis un grand » nombre d'années, il s'était joué souvent, » dans des parties de débauche, du chef » si long-temps respecté de l'Eglise russe. » Pierre s'avisa en 1718 de transporter sur » la personne du pape le ridicule qu'il » avait jeté sur le patriarche. Il avait à sa » cour un fou, nommé *Zotof*, qui avait » été son maître à écrire. Il le créa prince- » pape. Le pape Zotof fut intronisé en » grande cérémonie par des bouffons » ivres ; quatre bègues le haranguèrent ; » il créa des cardinaux, il marcha en pro- » cession à leur tête. Les Russes virent » avec joie le pape avili dans les jeux de » leur souverain ; mais ces jeux indisposè- » rent les cours catholiques et surtout » celle de Vienne. Ces fêtes n'étaient ni » galantes ni ingénieuses. L'ivresse, la » grossièreté, la crapule, y présidaient. » L'impératrice Catherine II a fait élever avec des frais immenses, à Pétersbourg, une statue colossale à la mémoire de Pierre, ouvrage de M. Falconet, qui a essuyé différentes critiques, auxquelles ce célèbre artiste n'a pas répondu avec cette modération qui relève les talens, en leur associant le mérite de la modestie. — Voltaire a donné l'*Histoire de Pierre le Grand*, 1760, 2 vol. in-12, traduite en anglais, Londres, 1761, in-8 ; en allemand, par M. Busching, Francfort ; 1761, in-8. L'idée que l'historien donne de Pierre ne s'accorde guère avec ce qu'il écrivait en 1738 au prince royal de Prusse : « Ce que votre Altesse a daigné » me mander du czar Pierre Ier change » bien mes idées. Est-il possible que tant » d'horreurs aient pu se joindre à des des- » seins qui auraient honoré Alexandre ? » Quoi, policer son peuple et le tuer ! Être » bourreau et législateur ! Quitter le trône » pour le souiller ensuite de crimes ! Créer » les hommes et déshonorer la nature ! » Si nous en croyons un politique anglais (Wraxal), « l'auteur a suivi plutôt son gé- » nie et son imagination que l'impartia- » lité et l'exacte vérité, et a fait briller » d'un faux éclat Pierre, son héros... Les » Russes étaient sûrement, au commen- » cement de ce siècle, ensevelis dans la » nuit d'une profonde ignorance ; ils n'é- » taient en aucune manière liés avec les » autres nations de l'Europe qu'ils mépri- » saient. Pierre força la barrière : il leur » fit adopter des arts et des mœurs dont » ils n'avaient nulle idée, et contracter » des usages et des manières différentes

» de celles qu'ils avaient; mais toute » cette réforme n'était que superficielle. » Les Russes perdirent, à la vérité, cette » grossièreté qui les caractérisait, mais » ils n'y gagnèrent presque rien. Quelque » opinion que l'on se forme du change- » ment de leurs coutumes, on est forcé » de regarder le czar Pierre comme un » souverain imprudent. Ces immenses » possessions de Moscovie, qui s'étendent » jusqu'aux frontières septentrionales de » la Chine, de la Perse et de la Turquie, » font de cet empire une partie de l'Asie » plutôt que de l'Europe. On avait sage- » ment fixé pour métropole la ville de Mos- » cou, qui, par sa situation dans le centre » de l'empire, facilitait au gouvernement » les moyens de porter son autorité dans » les provinces les plus éloignées, et de » contenir cette multitude de tribus er- » rantes et féroces qu'on ne peut assujet- » tir qu'avec beaucoup de peine. Le czar » n'a point fait ces réflexions essentielles. » Jaloux de devenir souverain européen, » il perdit de vue le poids qu'il mettait » infailliblement dans la balance de l'A- » sie, pour prendre à la Suède deux ou » trois provinces stériles. Il éprouva même » des fatigues et des guerres toute sa vie » pour conserver ces faibles conquêtes. » L'établissement de la capitale dans un » endroit limitrophe de la Russie, sur les » bords du lac de Finlande, dans un ma- » rais où la nature avait tout refusé, fut » le résultat de cette fausse politique... » Que dirons-nous de ce prince, en le con- » sidérant comme père du peuple, titre » qui devrait toujours être uni à celui de » fondateur? Le grand nombre de sujets à » qui les exhalaisons mortelles des terres » marécageuses où Pétersbourg est bâti » coûtèrent la vie; la sévérité sans bor- » nes, la cruauté même dont il usa pour » introduire et maintenir ses réglemens, » font que les âmes généreuses souhaitent » de pouvoir jeter un voile sur la mal- » heureuse nécessité que l'on cite pour » justifier cette partie de la vie du czar. » Un philosophe célèbre n'a pas jugé ce prince plus favorablement que le voyageur anglais. « Il est, dit J.-J. Rousseau, » *Contr. Soc.*, liv. 2, chap. 8, pour les » nations comme pour les hommes, un » temps de maturité qu'il faut attendre » avant de les soumettre à des lois; mais » la maturité d'un peuple n'est pas tou- » jours facile à connaître, et si on la pré- » vient, l'ouvrage est manqué. Tel peu- » ple est disciplinable en naissant, tel » autre ne l'est pas au bout de dix siècles. » Les Russes ne seront jamais policés, » parce qu'ils l'ont été trop tôt. Pierre » avait le génie imitatif: il n'avait pas le » vrai génie, celui qui crée et fait tout » de rien. Quelques-unes des choses qu'il » fit étaient bien, la plupart étaient dé- » placées. Il a vu que son peuple était » barbare, il n'a point vu qu'il n'était » pas mûr pour la police; il l'a voulu ci- » viliser quand il ne fallait que l'aguerrir. » Il a d'abord voulu faire des Allemands, » des Anglais, quand il fallait commencer » par faire des Russes, il a empêché ses » sujets de jamais devenir ce qu'ils pour- » raient être, en leur persuadant qu'ils » étaient ce qu'ils ne sont pas. C'est ainsi » qu'un précepteur français forme son » élève pour briller un moment dans son » enfance, et puis n'être jamais rien. » Un historien couronné (*Histoire de la maison de Brand.*) a eu raison de dire de lui: « Il mourut, laissant dans le monde » plutôt la réputation d'un homme ex- » traordinaire que d'un grand homme, » et couvrant les cruautés d'un tyran des » dehors d'un législateur. » Outre différentes *Histoires* en presque toutes les langues sur Pierre le Grand, il y a un *Éloge* de lui par Fontenelle, un *Poème* (*la Pétréide*) par Thomas, une *Tragédie* par M. Carion-Nisas, 1804, in-8, et même un *Opéra* par Bouilly, 1790. *Voyez* aussi l'*Histoire de Pierre le Grand* par Halem, en allemand, Munster, 1803-1805, 3 vol. in-8; *Anecdotes originales de Pierre le Grand* par Staehlin, trad. de l'allemand, Strasbourg, 1787, 1 vol. in-8; *Mémoires du règne de Pierre le Grand* par Rousset, sous le nom d'Iwan Neste-Suranoi, La Haye, 1725, 4 vol. in-12, etc.

PIERRE II, empereur de Russie, était fils d'Alexis Pétrowich, que le czar Pierre le Grand priva de la couronne et de la vie. Il succéda en 1727 à l'impératrice

Catherine, qui l'avait déclaré grand-duc de Russie l'année précédente. L'événement le plus remarquable de son règne fut la disgrâce du fameux Menzikof, premier ministre, qui fut relégué dans la Sibérie. Cet empereur mourut l'an 1730, de la petite-vérole, dans la 15e année de son âge, sans avoir été marié.

PIERRE III, né en 1728 d'Anne Pétrowna, fille aînée de Pierre le Grand, et de Charles-Frédéric, duc de Holstein-Gottorp, fut déclaré grand-duc de Russie le 18 novembre 1742 par l'impératrice Elisabeth, sa tante, après avoir embrassé la religion grecque. Il se nommait auparavant *Charles-Pierre-Ulric*. Après la mort de cette impératrice, il fut proclamé empereur de Russie, le 5 janvier 1762, ou le 25 décembre 1761, selon le vieux stile; mais il ne jouit pas longtemps du trône. On prétend que son inapplication, son amour pour les plaisirs et pour les nouveautés, fit murmurer tous les ordres de l'état, et que des murmures on passa à la révolte. Pierre fut détrôné le 6 juillet 1762, et l'impératrice sa femme fut reconnue souveraine sous le nom de *Catherine II*. Ce prince mourut sept jours après. Entièrement décidé pour la religion protestante, il avait dessein, dit-on, de faire des changemens à celle des Russes; on assure qu'il l'avait déclaré à l'archevêque de Novogorod, et que cela ne contribua pas peu à aliéner les cœurs de la nation. On sent assez que les scènes qui forment l'ensemble, et surtout la catastrophe de son règne, n'ont pas encore l'éloignement qu'il faut pour paraître sous le point de vue qui doit fixer les regards de l'histoire. « On doit attendre, » dit M. Leclerc dans son *Histoire de* » *Russie*, que les orages formés sur l'Eu- » rope épurent son horizon pour un siè- » cle; que le temps laisse éclore la vé- » rité; qu'il lui rende, pour ainsi dire, le » jour et la voix, en ôtant le pouvoir à » ceux qui la tenaient captive. » Réflexion applicable à l'histoire de tous les empires et de tous les grands de la terre, mais dont la lâcheté adulatrice des écrivains courtisans ou mercenaires a fait dans tous les temps, mais surtout dans le nôtre, très peu de cas. M. Schultz, dans l'élégante histoire de son temps (*Res suo ævo gestas*, etc.), regarde avec raison comme invraisemblable le bruit répandu par la cour, que Pierre était mort d'une colique hémorrhoïdale, et justifie en quelque sorte le prince plus imbécile, selon lui, que criminel : *Vigentem annis et corpore validum, si abstulisset fatum, quis fidem habuerit? An mirum in tanta opportunitate si creditur parricida cecidisse manu? nam in carcere jugulatum esse percrebuit. Hunc exitum habuit muliebri astu victus, præceps Petrus ac obtusus, qui breve regnandi spatium, non exilio civium, non cæde fœdavit; imbecillior quam nocens.* (Les véritables causes de la mort de Pierre III furent l'ambition et les galanteries de Catherine sa femme. Il avait publiquement désavoué pour son fils l'héritier présomptif du trône (Paul Ier), et voulait faire enfermer Catherine; celle-ci le prévint. Elle avait pour amant Orloff, l'aîné de deux autres frères du même nom, et fils d'un strélitz que Pierre Ier avait épargné. Les trois Orloff (*Voy.* ce nom) formèrent un complot, excitèrent une révolte, et tandis que Pierre III allait la réprimer, il fut arrêté par trahison, dépouillé des marques de sa dignité, maltraité brutalement, enfermé dans une prison, et un poison qu'on lui fit avaler n'opérant pas assez vite, un des Orloff l'étrangla. Pierre III a éprouvé la vérité de la fameuse maxime : *Væ victis*. Certains gazetiers l'ont peint comme un prince crapuleux et imbécile. L'auteur des *Anecdotes de Frédéric le Grand*, plus impartial, dit : « Ses prétendus excès de » boisson étaient si peu véritables, que » le prince usait d'une grande sobriété, » ne déjeûnait pas, et ne quittait jamais » après dîner les femmes. Il avait l'es- » prit élevé, le cœur juste et sincère : » ennemi de la flatterie et de l'oppres- » sion; incapable de soupçon et de cru- » auté. » M. de Saldern, ambassadeur de Russie, a aussi entrepris de réhabiliter la mémoire de ce prince dans son *Histoire de la vie de Pierre III, empereur de toutes les Russies, présentant, sous*

un aspect impartial, les causes de la révolution arrivée en 1762.|)

PIERRE III, roi d'Aragon, de Valence, de Majorque et de Sicile, né en 1239, monta sur le trône après Jacques Ier son père en 1276, et porta ses armes dans la Navarre, sur laquelle il avait quelques prétentions. Il se vit bientôt obligé de revenir dans ses états, où son humeur bizarre et sévère avait soulevé une partie des principaux seigneurs, dont ses frères étaient les chefs. Ce prince qui avait épousé Constance, fille du bâtard Mainfroy, prétendu roi de Sicile, voulut se rendre maître de cet état, pour plaire à sa femme, et pour satisfaire son ambition. Dans la vue de l'arracher à Charles d'Anjou, Ier de ce nom, il cabala avec quelques séditieux, et conseilla, dit-on, la conspiration des Vêpres siciliennes, c'est-à-dire le massacre de tous les Français en Sicile, à l'heure de Vêpres, le jour de Pâques de l'an 1282. Ensuite il arriva dans le pays, et s'en rendit facilement maître. Le pape Martin IV, pénétré de douleur d'une action si barbare, excommunia les Siciliens avec Pierre, et mit ses états d'Espagne en interdit. Pour prévenir les suites d'une cruelle guerre, le roi d'Aragon fit offrir à Charles de vider ce grand différend par un combat singulier, à condition de se faire assister chacun de cent cavaliers. Charles, qui était franc et courageux, quoique âgé de soixante ans, accepta le combat contre Pierre, qui n'en avait que quarante. Le jour du combat venu, Charles d'Anjou entra dans le champ qui leur avait été assigné à Bordeaux par le roi d'Angleterre; mais l'Aragonais ne comparut que quand le jour fut passé. Cependant Charles de Valois prit le titre de roi d'Aragon après l'interdit jeté sur cet état par le pape, et y fut conduit par Philippe le Hardi, son père, avec une puissante armée; il eut quelque succès, mais sans consistance. Pierre mourut le 28 novembre 1285, à Villefranche de Panades, où il reçut l'absolution des censures, sans renoncer cependant à la Sicile, qu'il donna par testament à Jacques son second fils, qui s'y fit couronner l'année suivante. Alphonse III, son fils aîné, lui succéda en Aragon.

PIERRE IV, (surnommé LE CRUEL,) roi de Castille, né en 1334 à Burgos, monta sur le trône, après son père Alphonse XI, en 1350, à l'âge de 16 ans. Le commencement de son règne n'annonça que des horreurs : il fit mourir plusieurs de ses sujets par des supplices recherchés. Il épousa Blanche, fille de Pierre Ier, duc de Bourbon; il la quitta trois jours après son mariage, et la fit mettre en prison, pour reprendre Marie de Padilla, qu'il entretenait. Jeanne de Castro, qu'il épousa peu de temps après, ne fut pas plus heureuse; il l'abandonna. Ce procédé, joint à ses horribles cruautés, souleva les grands contre lui. Pierre le Cruel en fit mourir plusieurs, et n'épargna pas même son frère Frédéric, ni don Juan son cousin, ni la reine Blanche de Bourbon. Enfin ses sujets prirent les armes contre lui en 1366; et ayant à leur tête Henri, comte de Transtamare, son frère naturel, ils s'emparèrent de Tolède et de presque toute la Castille. Pierre passa dans la Guyenne, et eut recours aux Anglais, qui le rétablirent sur le trône en 1367; mais ce ne fut pas pour long-temps. Henri de Transtamare, assisté des troupes françaises conduites par Bertrand Duguesclin, le vainquit dans une bataille en 1368, et le tua de sa propre main (1). Ainsi périt, à l'âge de 34 ans et 7 mois, Pierre le Cruel, roi de Castille : exemple mémorable pour tous les souverains qui poussent à leur comble le despotisme, l'impiété et la vengeance. On croit que l'éducation aurait pu détruire, ou du moins diminuer les défauts de ce prince. Mais, abandonné à Albuquerque, son gouverneur, qui lui fraya le chemin du vice, et se voyant absolu dans un âge où il aurait fallu, pour un caractère tel que le sien, une longue obéissance, il ne fut, avec de l'esprit, du courage et de l'appli-

(1) Ce fut dans une tente, et non sur le champ de bataille, que cette scène déplorable eut lieu. Les deux frères se furent à peine aperçus qu'ils se jetèrent comme des furieux l'un sur sur l'autre, et se prirent corps à corps. Henri eut le dessous, et il aurait infailliblement péri, si un des témoins de cette lutte, en le prenant par les jambes, ne l'eût retourné sur don Pèdre. Henri profita de cet avantage, et tua son frère.

cation, qu'un tyran et un monstre. Par la mort de Pierre, finit la postérité légitime de Raimond de Bourgogne; la race bâtarde lui succéda dans la personne de Henri de Transtamare. Plusieurs écrivains attribuent la cruauté de Pierre, qu'ils appelent sévérité, au besoin qu'avaient ses états de grands exemples pour arrêter les crimes qui s'y commettaient, les révoltes qui avaient lieu, et les abus de toute espèce qui s'étaient introduits dans toutes les classes et particulièrement chez les grands seigneurs. Plusieurs ouvrages ont été composés sur ce prince : il existe 2 tragédies dont ce monarque est le sujet, *Pierre le Cruel*, de du Belloy, joué en 1772, imprimée en 1777, et le *Don Pedre* de Voltaire, 1775.

PIERRE II, roi de Portugal, fils de Jean IV, né en 1648, entra dans les intérêts de la reine sa belle-sœur, Marie-Elisabeth-Françoise de Savoie-Nemours, et contribua à faire déclarer son frère Alphonse incapable de régner. Il devint régent du royaume, et épousa en 1668 la reine, dont le mariage n'avait pas été consommé. La même année, il fit la paix avec l'Espagne, et fut déclaré roi, après la mort de son frère. Il favorisa le parti de l'archiduc Charles contre Philippe V, et mourut le 9 décembre 1706, à l'âge de 58 ans.

PIERRE, écrivain ecclésiastique, n'est connu que par un *Traité sur l'incarnation et la grâce*, que l'on a joint aux *OEuvres* de saint Fulgence. Cet ouvrage se trouve aussi dans la *Bibliothèque des Pères*. L'auteur s'y donne le titre de diacre ; c'est tout ce que l'on en sait. Il vivait dans le 6e siècle.

PIERRE DE SICILE naquit en cette île vers le milieu du 9e siècle. Il est connu par son *Histoire des manichéens*. Cet ouvrage, que l'on trouve dans la *Bibliothèque des Pères*, contient des faits curieux et importans, qui font connaître l'état et les sentimens de cette secte, dans le temps où l'auteur vivait. Il a été donné séparément par Matthieu Raderus, Ingolstadt, 1604, en grec et en latin.

PIERRE DAMIEN (Le bienheureux), né à Ravenne vers l'an 988, fit concevoir d'heureuses espérances dès son enfance; elles ne furent pas vaines. Après avoir enseigné avec réputation, il s'enferma dans la solitude de Sainte-Croix d'Avellanne, près d'Eugubio, et devint prieur, puis abbé de ce monastère. Le pape Etienne IX, instruit de son mérite, le fit cordinal et évêque d'Ostie en 1057, et l'employa dans les affaires de l'Eglise romaine. Pierre Damien continua, sous les papes suivans, d'être chargé de diverses affaires, dont il s'acquitta avec applaudissement. Il consacra tous ses soins à faire revivre la discipline dans le clergé et dans les monastères. Il mourut saintement comme il avait vécu, à Faënza, le 23 février 1073, à 66 ans. Il s'était démis auparavant de son évêché. On a de lui des *Lettres*, des *Sermons*, des *Opuscules*, les *Vies de saint Odilon, de saint Romuald et de saint Dominique l'Encuirassé*, et d'autres ouvrages, qui ont été recueillis en quatres tomes formant un in-folio; ils sont utiles pour la connaissance de l'histoire ecclésiastique du 11e siècle. On y trouve une érudition variée, de la clarté, de l'aisance et de la force dans le stile, quoiqu'il ne soit pas toujours pur, et que les idées manquent quelquefois de justesse. La lecture n'en peut être que très utile, surtout aux ecclésiastiques et aux religieux. Il prit le surnom de *Damien*, par reconnaissance pour un de ses frères qui portait ce nom, et auquel il devait son éducation. L'édition des ouvrages de ce Père, donnée à Paris en 1663, in-fol., est assez estimée. Sa *Vie* a été écrite par saint Jean de Lodi, son disciple, et ensuite évêque de Gubbio, et publié par D. Mabillon. *Sec.*, 6. *Bened.*

PIERRE IGNÉE, c'est-à-dire *de Feu*, célèbre religieux de l'ordre de Val-Ombreuse, et issu de l'illustre maison des Aldobrandins, fut fait cardinal et évêque d'Albano en 1073. Pierre de Pavie, évêque de Florence, fut accusé de simonie et d'hérésie par les religieux du monastère de Saint-Jean-Gualbert. Cette accusation agitait tous les esprits ; on proposa de la justifier. Pierre Ignée fut choisi, en 1063, par les moines de son couvent, pour faire l'épreuve du feu

contre l'évêque. Ces sortes d'épreuves avaient été défendues par quelques conciles; mais ces canons n'étaient pas partout en vigueur, et l'on croyait pouvoir excepter quelques cas particuliers. (*Voy.* CHARLEMAGNE, EUGÈNE II, MARIE D'ARAGON.) Pierre entra gravement, les pieds nus et à petits pas, en présence de tout le peuple de Florence, dans un brasier ardent, entre deux bûchers embrasés, et il alla avec une démarche mesurée jusqu'au bout. S'étant aperçu qu'il avait laissé tomber son manipule, il retourna sur ses pas, et le retira du milieu des flammes aussi entier et aussi blanc qu'il l'avait en y entrant. Le vent de la flamme agita ses cheveux, fit flotter son étole et son aube; mais rien ne brûla, pas même les poils de ses jambes. Quand il fut parvenu à l'extrémité des deux bûchers, il voulut y passer derechef, pour en sortir par où il était entré; mais le peuple le retint. Ce récit est tiré de la lettre que le clergé et le peuple de Florence écrivirent à cette ocasion au pape Alexandre. Les écrivains de ce temps-là, et surtout Didier, abbé du Mont-Cassin, depuis pape, sous le nom de *Victor III*, en parlent comme d'une chose très certaine. Cependant Pierre de Pavie, après avoir été suspendu quelque temps par le pape, continua d'être évêque de Florence, soit qu'il donnât des preuves bien fondées de résipiscence, soit que, dans un temps de division et de trouble, il fût plus aisé de convaincre le coupable que de le punir; soit enfin que le pape ne crût pas devoir tenir compte d'une preuve illégale et contraire aux canons.

PIERRE, *dit* L'ERMITE, gentilhomme français d'Amiens en Picardie, quitta la profession des armes pour embrasser la vie érémitique, et ensuite celle ci pour la vie de pèlerin. Il fit un voyage dans la Terre-Sainte, vers l'an 1093. Touché de l'état déplorable où étaient réduits les chrétiens, il en parla à son retour d'une manière si vive au pape Urbain II, et fit des tableaux si touchans, que ce pape l'envoya de province en province exciter les princes à délivrer les fidèles de l'oppression. C'est l'occasion et l'origine de la première croisade. Il faut être bien affermi dans l'insensibilité philosophique pour prétendre que les chrétiens eussent dû abandonner leurs frères, et céder l'empire des Constantin et des Théodose à des usurpateurs, à des tyrans sanguinaires, ou afficher une injustice étrange en condamnant ces expéditions sur le peu de succès qu'elles eurent. Nous avons déjà observé, d'après un ancien, que cette manière de juger était propre aux insensés. (*Voyez* saint BERNARD.) « Peut-être (dit un auteur judicieux) que le zèle de la religion fit pécher contre les règles de la prudence; » mais ce qui nous importe encore uniquement ici, on ne viola point les lois » de l'équité. Ainsi donc le feu de la » guerre, l'enthousiasme des croisades, » examiné froidement d'après les preuves de fait que présente toute la suite » de l'histoire, et non pas sur les vagues » reproches de fanatisme, non pas sur » les déclamations injurieuses d'un philosophisme plus fanatique et plus intolérant que ce qu'il appelle ainsi, » l'exhibition des faits, dis je, fait seule » évanouir ici toute idée d'injustice. Des » vues, peut-être fautives, mais légitimes de politique; la nécessité de la » propre défense et la convenance de la » diversion, furent un nouveau sujet de » ces guerres, et fournissent un nouveau » jour pour les justifier pleinement aux » yeux de toute personne tant soit peu » versée dans le droit de la paix et de la » guerre. Rappelez-vous un moment quel » fut le génie de l'islamisme à son origine, » et quel système d'oppression il ne cessa » point de suivre avec acharnement, tant » qu'il eut en main la force oppressive et » la prépondérance du pouvoir : le but » constant du premier auteur de cette » absurde religion fut d'y soumettre les » trois parties du monde connu, non par » la voie engageante de la persuasion, » qu'elle ne pouvait soutenir, mais par » le poids meurtrier du cimeterre, par l'abrogation des lois, la dégradation du » genre humain, et le mépris de toute » humanité. Tout était sanctifié par le zèle » de l'Alcoran; et pourvu qu'on tendît à

» cette fin, il n'était plus de moyen, soit » séditieux, soit tyrannique, soit meurtrier et barbare, qui ne devînt légitime. » Les peuples, qui couraient au devant » du joug, qui se faisaient un mérite » de la révolte et de l'apostasie, entraient en communauté de nation et » de priviléges avec la secte monstrueuse qu'ils grossissaient de jour en » jour: on faisait impitoyablement tomber » le reste sous le tranchant des armes, » ou, par un traitement encore plus déplorable, on les réduisait sous les chaînes à la condition des bêtes de somme. » Nul peuple, nul empire, nul droit de » cité ni de majesté, nulles de ces lois » primitives et sacrées parmi les nations » même en guerre, n'étaient révérés par » ces violateurs enthousiastes de tout » droit et de toute religion. Ne seraient-» ce donc pas ces infracteurs brutaux de » tout lien social, qui enflammeraient » toute la véhémence philosophique, si » les termes vagues de fanatique et de » fanatisme exprimaient autre chose dans » son jargon, que la haine de l'Evangile » et de la vertu ? » D'abord, les philosophes, pour déguiser, sous le voile de l'amour du bien public, leur haine contre tout ce qui tient à la religion, ont prétendu que les croisades avaient eu des conséquences funestes à l'Europe entière. Cette imagination n'a point tardé à s'évanouir. Ils connaissent aujourd'hui qu'il en a résulté de grands avantages; que la navigation et le commerce durent leurs principaux progrès, ou, pour mieux dire, leur création et leur véritable existence, à ces transmigrations perpétuelles des Occidentaux vers l'Orient; que les arts repassèrent en Europe; que les guerres particulières et les hostilités intestines qui déchirent le sein d'un même état furent abolies, etc. (1); mais ils prétendent que ces avantages ont été des suites accidentelles, et n'existaient pas dans l'intention des croisés : plaisante manière de raisonner, et qui prouve bien la tortuosité du mensonge ! Est-ce la chose ou l'intention qu'il s'agit ici de juger ? et si la chose est bonne et utile, quel droit ai-je de prononcer qu'elle n'a point été telle dans les vues de celui qui l'a procurée ? Le grand effet des croisades n'a certainement pas échappé aux chefs de ces expéditions lointaines. Ils savaient très bien que le moyen le plus efficace de garantir l'Europe de la fureur mahométane était de porter la guerre en Asie. « Qui peut donc crier à l'injustice, » dit l'auteur que nous venons de citer, » contre les ligues formées par les nations » chrétiennes, afin de parer à la fureur » si bien dévoilée de leur ennemi naturel ? Qui peut leur faire un crime d'avoir porté la guerre au cœur de son » empire, pour y fixer son inquiétude et » ses efforts, et l'empêcher de brouiller » au loin ? Qui ne manifeste son penchant » odieux pour ces nations conjurées contre le christianisme, en usant contre » leurs adversaires d'un rigorisme contraire à toutes les règles, non seulement des plus justes représailles, mais » de la plus indispensable défense, à toutes les maximes de la prudence et de la » saine politique ? Or, que ces considérations aient dirigé les chefs de la république chrétienne, c'est ce qui ne saurait plus nous paraître douteux, depuis » que nous avons entendu le pape Urbain » II, au concile de Clermont, et ses successeurs en tant d'autres rencontres, » exhortant les princes et les peuples à » réprimer l'insolence des musulmans, alléguer, en termes exprès, le dessein » qu'avaient ces infidèles de subjuguer » tous les royaumes, tous les empires, d'anéantir toute puissance chrétienne. » Pierre paraissait peu propre, au premier abord, à conduire une affaire si importante. C'était un petit homme, d'une physionomie peu agréable. Il portait une longue barbe et un habit fort grossier; mais sous cet extérieur humble il cachait un grand cœur, du feu, de l'éloquence, de l'enthousiasme; c'était un homme d'un courage héroïque, d'un esprit élevé, d'une vivacité et d'une énergie de sentiment qui faisait passer ses

(1) Ils ont encore oublié que la noblesse, en se portant sur l'Asie, aliéna une partie de ses biens, ou emprunta par hypothèque des sommes considérables du peuple même dont elle facilita l'émancipation.

propres affections, d'une manière irrésistible, dans l'âme de tous ceux à qui il parlait. Sa vie pauvre et très austère lui conférait un degré nouveau d'autorité. Il distribuait ce qu'on lui donnait de meilleur, ne mangeait que du pain, ne buvait que de l'eau, mais sans affectation, et avec la piété judicieuse qui convenait à un génie de cet ordre. Il eut bientôt à sa suite une foule innombrable. Godefroi de Bouillon, chef de la partie la plus brillante de la croisade, lui confia l'autre. L'ermite guerrier se mit à leur tête, vêtu d'une longue tunique de grosse laine, sans ceinture, les pieds nus, avec un grand froc et un petit manteau d'ermite. Il divisa son armée en deux parties; il donna la première à Gauthier, pauvre gentilhomme de ses amis, et conduisit l'autre. Ce solitaire commandait quarante mille hommes d'infanterie et une nombreuse cavalerie. Cette multitude indisciplinée fut défaite en plusieurs combats par les Turcs, et il ne resta que 3000 hommes qui se réfugièrent à Constantinople. Pierre se joignit ensuite à Godefroi de Bouillon et autres chefs croisés. Se trouvant en 1097 au siége d'Antioche, qui traînait en longueur, et réfléchissant sur le peu de succès qu'il avait eu dans la conduite d'une armée, tandis qu'il en avait eu un si grand et si prompt à former la croisade, il crut qu'il avait rempli la tâche que la Providence lui avait marquée, et que ce serait prendre le change que de continuer l'emploi de général. Il résolut de se retirer; mais Tancrède, prévoyant l'effet que ce départ aurait sur l'esprit des croisés, lui fit faire serment de n'abandonner jamais une entreprise dont il était le premier auteur. Il signala son zèle par la conquête de la Terre-Sainte, et fit des merveilles au siége de Jérusalem, l'an 1099. Après la prise de cette ville, le nouveau patriarche le fit son vicaire-général en son absence, pendant qu'il accompagna Godefroi de Bouillon, qui allait au devant du soudan d'Egypte, pour lui livrer bataille auprès d'Ascalon. Il mourut dans l'abbaye de Neu-Moûtier, près de Huy, dont il était fondateur. Son tombeau, qui était dans une grotte sous la tour, a été comblé dans ces dernières années, lorsqu'on a réparé l'église, sans qu'on ait seulement songé à conserver la pierre sépulcrale avec l'épitaphe de cet homme illustre; son corps a été transporté dans la sacristie, où on le voyait dans une urne de bois. « Ceux de nos auteurs modernes, » dit M. Moreau, pour qui toute entre» prise religieuse est un objet de raille» rie, et ceux qui ont été plus frappés » des désordres que nos croisés se per» mirent en Orient, que de la grandeur » et de la noblesse du projet qui les réu» nit, ont voulut faire de Pierre l'ermite » un fou enthousiaste, un homme qui » eût mérité d'être enfermé. Ceux qui » réfléchissent plus froidement, ceux qui, » pour juger des actions, se transportent » au siècle qui les a produites, ont dû » se former une tout autre idée de cet » homme singulier. Pour moi, j'avoue » que son génie m'étonne, et que son » courage me paraît approcher de celui » qui fait les héros dans tous les genres. » Je le vois arriver de Jérusalem à Rome, » parcourir ensuite l'Italie, la France, » l'Allemagne, et ne manquer son but » nulle part. Quelle devait être l'éléva» tion de ses idées, la force des images » dont il savait les revêtir, la rapidité » de ses mouvemens, le feu de ses expres» sions! Il n'eut pas les talens d'un gé» néral, je n'ai pas de peine à le croire; » aussi ne le vit-on jamais endosser la cui» rasse : il commit des imprudences, » cela peut être encore; et qui est-ce qui » n'en commit pas dans ces expéditions » lointaines? Mais seul, il avait enflam» mé toute l'Europe; il s'était fait suivre » des peuples; il avait déterminé, per» suadé, entraîné les rois, les grands, » les ministres; il produisit dans le monde » un changement inattendu : à sa voix, » les tyrans cessèrent d'infester leur pa» trie, et cette ardeur guerrière qu'on » ne pouvait éteindre, et qui était le » fléau général de l'Europe esclave et » malheureuse, il la maîtrisa, il la porta » en Asie, il la tourna tout entière contre » des ennemis qui étaient eux-mêmes des » usurpateurs, persécutant depuis 50 ans

» des hommes que nos ancêtres regardaient avec raison comme leurs frères. » Ne valait-il pas mieux, après tout, » combattre ces brigands d'Asie, que d'égorger, comme on faisait alors, ses » parens et ses compatriotes ? Non, le so» litaire d'Amiens ne fut point un insensé, » il mérite une place parmi les hommes » justement célèbres. » *Discours sur l'histoire de France*, tom. 14. M. Mailly a peint Pierre l'ermite des plus noires couleurs dans son *Esprit des Croisades*, ouvrage qui ne contient que l'*esprit* de l'auteur, et point du tout celui de ces expéditions lointaines, et qui, sous l'appareil d'une érudition factice, n'est qu'un recueil de déclamations, de jugemens faux, et surtout de calomnies contre des personnages illustres. (M. Michaud a représenté avec plus de vérité et de noblesse Pierre l'ermite et les croisades dans son *Histoire des Croisades*. *Voy.* SAINT BERNARD, GODEFROI DE BOUILLON, LOUIS VII, LOUIS IX, SUGER.)

PIERRE DE CLUNY ou PIERRE *le Vénérable*, né en Auvergne, de la famille des comtes de Montboissier, était le septième de huit enfans mâles. Un d'eux seulement resta dans le siècle. Pierre, suivant l'exemple de ses frères, se fit religieux à Cluny. Prieur de Vézelay, il devint abbé et général de son ordre en 1121, à l'âge de 28 ans. Ses talens et ses vertus lui méritèrent cette place. A peine y fut-il élevé, qu'il fit revivre la discipline monastique, sans affecter des austérités recherchées. Le pape Innocent II vint à Cluny en 1130; Pierre l'y reçut avec magnificence. Il donna un asile à Abailard, qui trouva en lui un ami et un père. Il l'engagea à rétracter ses erreurs et à faire pénitence. L'abbé de Cluny combattit les erreurs que Pierre de Brueys et son sectateur Henri répandaient dans la Provence, dans le Languedoc et dans la Gascogne. Enfin, après avoir rempli dignement sa carrière, il mourut saintement dans son abbaye, le 24 décembre 1156. On a de lui six livres de *Lettres*, et plusieurs autres ouvrages curieux et intéressans, entre autres un excellent *Traité* sur la *Divinité de J. C.*, un contre *les Juifs*, des *Traités* sur le *Baptême des enfans*, contre Pierre de Brueys; sur l'*Autorité de l'Eglise*, sur les *Basiliques*, les *Eglises* et les *Autels*; sur le *Sacrifice de la Messe*, sur les *Suffrages pour les morts*, sur les *Louanges de Dieu par les Cantiques et les instrumens de musique*, sur le *Culte de la Croix*, etc. Quoique son raisonnement n'ait ni la chaleur ni la vigueur de celui de saint Bernard, il présente et développe les preuves d'une manière qui ne subjugue pas les esprits avec le même empire, mais qui opère la même persuasion dans ceux qui ne se lassent point de le suivre. Son stile est ordinairement net et correct, surtout dans ses lettres, qu'on a conservées au nombre de près de 200, et qui annoncent une faculté de voir et de sentir analogue à sa rare prudence. Pierre le Vénérable avait un sens droit et naturel, une charité rare, un cœur compatissant. Il partagea constamment avec saint Bernard et l'abbé Suger la supériorité du mérite et de la célébrité sur les grands hommes de ce temps. Ses qualités, moins brillantes que celles de ses deux émules, n'étaient pas moins solides; et les chefs de l'Eglise les employèrent souvent avec un égal succès à la conduite des affaires les plus importantes. Dans les négociations délicates qui lui furent confiées, il montra de la prudence et de la dextérité. En gagnant la confiance par les charmes de sa candeur et de sa douceur, il ne trahit jamais la cause qui lui était confiée, ni par une molle complaisance, ni par une simplicité imprudente. Il défendit son ordre contre saint Bernard, qui reprochait aux religieux de Cluny d'être trop somptueux en bâtimens, d'avoir une table trop peu frugale, de s'éloigner de quelques pratiques de la règle de saint Benoît. Pierre le Vénérable répondit à ces reproches d'une manière satisfaisante; mais ils ne se trouvèrent que trop vérifiés, lors de la révolution de France en 1789; car les religieux de Cluny allèrent eux-mêmes au devant de leur dissolution, et livrèrent les dépouilles du sanctuaire à des mains profanes, pour en recevoir le triste présent de la liberté du siècle. Son

Apologie, ainsi que ses autres écrits, se trouvent dans la *Bibliothèque de Cluny*, publiée à Paris en 1614, in-fol. Sa *Vie*, écrite par un de ses disciples nommé *Rodolphe*, a été publiée par dom Martenne.

PIERRE LOMBARD, appelé le *Maître des Sentences*, fut nommé *Lombard*, parce qu'il était né près de Novare, dans la Lombardie. Il se distingua tellement à Paris, qu'il fut fait écolâtre ou président de l'école de cette ville, et ensuite pourvu de l'évêché de cette capitale. Il avait été auparavant chanoine de Chartres. Philippe, fils du roi Louis le Gros, et frère de Louis le Jeune, refusa cet évêché, et le fit donner à Pierre Lombard, son maître. Ce savant en prit possession en 1159. Il n'en jouit pas longtemps, étant mort en 1164. Ce prélat était bien capable d'instruire son peuple; ses exemples soutenaient ses instructions. Tout le monde connaît son ouvrage des *Sentences*, sur lequel nous avons tant de Commentaires. C'est un recueil des passages des Pères, dont il concilie les contradictions apparentes, à peu près comme Gratien l'avait fait dans son *Décret*. Le dernier compilateur était sans doute fort inférieur à Pierre Lombard; mais celui-ci tombe dans plusieurs de ses défauts. Il fourmille de questions inutiles; il en omet d'essentielles; il appuie ses raisonnemens sur des sens figurés, qui sont moins des preuves solides du dogme que du peu de sagacité de ceux qui s'en servent. On doit lui pardonner ces imperfections, si l'on considère que Pierre vivait dans un temps barbare, et qu'il fut le premier auteur qui entreprit de réduire la théologie en un corps entier. Il est certain qu'il s'en acquitta avec assez d'ordre et de méthode. Son ouvrage, dont la première édition est de Venise, 1477, in-fol., est divisé en quatre livres, et chaque livre en plusieurs paragraphes. On trouva dans cet ouvrage, après la mort de l'auteur, une proposition condamnée par le pape Alexandre III. La voici : *Christus, secundum quod est homo, non est aliquid*. Il voulait dire sans doute, *aliquid absolutum, quod personam constituat*; mais son intention n'était point assez exprimée. On a encore de Pierre Lombard un *Commentaire sur les Psaumes*, Paris, 1541, in-fol., et un autre sur les *Epîtres* de saint Paul, 1537, in-fol. Les trois ouvrages de Lombard parurent réunis à Nuremberg en 1478, et à Bâle en 1486. Une des meilleures éditions du livre des *Sentences* est celle de Louvain, 1557, in-4, par les soins d'Antoine Ghenart.

PIERRE DE CELLES, religieux, natif de Troyes, s'étant distingué par sa piété et par son savoir, fut élu abbé de Celles vers 1150, et de là transféré à l'abbaye de Saint-Remi de Reims en 1162. Placé sur le siége épiscopal de Chartres en 1180, il l'occupa jusqu'en février 1187, année de sa mort. On a de lui des *Lettres*, des *Sermons*, des *Traités de la conscience, des pains de proposition, du tabernacle*, etc. dans la *Bibliothèque des Pères*; et recueillis par le Père Sirmond, Paris, 1613, in-8, et par dom Ambroise Janvier, Paris, 1671, in-4.

PIERRE COMESTOR ou *le Mangeur*, né à Troyes, fut chanoine et doyen de cette ville, puis chancelier de l'Eglise de Paris, en 1164; il enseigna pendant quelque temps la théologie. Il quitta ses bénéfices pour se faire chanoine régulier de Saint-Victor à Paris, où il finit sa vie en 1198 selon quelques-uns, et selon d'autres au mois d'octobre 1179. Il était enterré ou plutôt emmuraillé dans une voûte qui séparait deux chapelles, à droite du chœur. Nous avons de lui : 1° *Historia scholastica*, 1486; c'est une histoire sacrée, mêlée de l'histoire profane, depuis la Genèse jusqu'aux Actes des apôtres. L'auteur charge sa narration de longues dissertations, qui renferment des raisonnemens bizarres et des fables ridicules. Elle a été traduite en français, sous le titre de *Bible Escolastre*, et en flamand. 2° Des *Sermons*, publiés sous le nom de *Pierre de Blois*, par le Père Busée, jésuite, Mayence, 1600, in-4. On fit cette épitaphe à Pierre Comestor :

Petrus eram, quem petra tegit, dictusque Comestor.
Nunc comedor. Vivus docui, nec cesso docere
Mortuus; ut dicat, qui me videt incineratum :
Quod sumus iste fuit, erimus quandoque quod hic est

On lui attribue *Catena temporum*. C'est une compilation indigeste de l'Histoire universelle, Lubeck, 1475, 2 vol. in-fol. traduits en français sous le titre de *Mère des histoires*, Paris, 1488, 2 vol. in-fol.

PIERRE LE CHANTRE (*Petrus Cantor*), docteur de l'université, et chantre de l'Eglise de Paris, auteur d'un livre intitulé *Verbum abbreviatum*, ainsi nommé parce qu'il commence par ces mots, tirés de l'*Epître aux Romains*, se fit religieux dans l'abbaye de Long-Pont, où il mourut vers 1197. On trouve dans les bibliothèques plusieurs autres ouvrages de cet auteur, en manuscrits. Celui que nous avons cité n'est pas toujours exact. Il fut imprimé à Mons en 1639, in-4, par les soins de George Galopin, moine de Saint-Guislain.

PIERRE, dit *de Colombario*, était évêque d'Ostie vers le milieu du 14ᵉ siècle. Il couronna l'empereur Charles IV à Rome, en 1346, et fit l'*Histoire de son voyage* en cette ville. L'auteur et l'ouvrage seraient oubliés, si le Père Labbe n'en eût fait mention dans sa *Bibliothèque* de manuscrits.

PIERRE DE POITIERS, chancelier de l'Eglise de Paris, mort l'an 1200, est auteur de quelques écrits insérés dans la Bibliothèque des Pères, et d'un *Traité des sciences*, imprimé à la fin des *OEuvres* de Robert Pullus, 1655, in-fol. Ce traité prouve que l'auteur était un des premiers théologiens de son siècle.

PIERRE DE BLOIS, fut ainsi appelé parce qu'il avait vu le jour dans cette ville. Après avoir étudié à Paris et à Bologne, il devint précepteur, puis secrétaire de Guillaume II, roi de Sicile. Appelé en Angleterre par le roi Henri II, il obtint l'archidiaconé de Bath, dont il fut dépouillé sur la fin de ses jours. On lui donna celui de Londres, mais il y trouva plus d'honneur que de revenus. Il y avait été auparavant chancelier de Richard, archevêque de Cantorbéry, qui faisait un grand cas de son mérite. Cet estimable écrivain mourut en Angleterre l'an 1200. Il était d'un caractère austère, et il se signala par son zèle pour la discipline et les règles ecclésiastiques. On a de lui 183 *Lettres*, 65 *Sermons*, et d'autres ouvrages, dont la meilleure édition est celle de Pierre de Goussainville en 1667. Il s'y élève avec force contre les déréglemens du clergé. Les écrivains protestans l'ont souvent cité dans leurs déclamations contre ce corps, sans distinguer le langage d'un enfant zélé pour la gloire de sa mère, et celui d'un ennemi acharné à la calomnier et à la perdre. Son stile est coupé, sententieux, plein d'antithèses et de jeux de mots. Les *Sermons* publiés sous le nom de Pierre de Blois par le Père Busée, Mayence, 1600, sont de Pierre *Comestor*. Il a continué l'*Histoire des monastères d'Angleterre* d'Inculfe, depuis 1091 jusqu'en 1118, publiée par Savil en 1596. Les auteurs de l'*Histoire de l'Eglise gallicane* disent que Pierre de Blois est le premier qui se soit servi du mot de *transsubstantiation* : c'est une erreur. (*Voyez* HILDEBERT.) Etienne, évêque d'Autun, contemporain d'Hildebert, qui assista au sacre de Philippe, fils de Louis le Gros, le 14 avril 1129, dit dans son *Traité du sacrement de l'autel*, chap. 13 : *Oramus ut... oblatio panis et vini transsubstantietur in corpus et sanguinem Jesu Christi.*

PIERRE-ALPHONSE, Juif portugais, converti à la foi dans le 12ᵉ siècle, prouva que sa conversion était sincère ; ce qui n'est pas toujours ordinaire chez cette nation. La *Bibliothèque des Pères* offre de cet auteur un *Dialogue contre les juifs*, qui renferme les motifs de sa conversion, et de fortes raisons adressées à ses anciens confrères pour suivre son exemple.

PIERRE, moine de Veaux-de-Cernai, ordre de Cîteaux, au diocèse de Paris, dans le 13ᵉ siècle, accompagna en Languedoc Gui son abbé, un des douze que le pape Innocent IV nomma pour aller combattre les albigeois. Il fut témoin oculaire des événemens de cette guerre, dont il a écrit l'*Histoire*. Elle est curieuse, intéressante, et montre par les faits les plus éclatans comme les plus incontestables, à quel point d'horreur et d'alarme publique ces odieux hérétiques avaient porté leurs excès. Cette histoire a été im-

primée à Troyes en 1615, in-8, et dans la *Bibliothèque de Cîteaux* de dom Tissier. Arnaud Sorbin l'avait traduite de latin en français, Paris, 1569.

PIERRE, nommé communément *Pierre martyr*. *Voyez* VERMIGLI.

PIERRE (LA). *Voyez* MALLEROT.

PIERRE. *Voyez* PASCHAL.

PIERRE DE HONESTIS. *Voyez* HONESTIS.

PIERRE DE NAVARRE. *Voyez* NAVARRE.

PIERRE DE LUNE. *Voyez* BENOIT antipape, après l'art. BENOIT XIV.

PIERRE DE LUXEMBOURG. *Voyez* LUXEMBOURG.

PIERRE DE LÉON. *Voyez* ANACLET, antipape.

PIERRE (Corneille de la), *Cornelius à Lapide* ou CORNEILLE CORNELISSEN VAN DEN STEEN, célèbre commentateur de l'Ecriture sainte, né à Bockhot, dans la Campine liégeoise, en 1566, entra dans la compagnie de Jésus, et s'y consacra à l'étude des langues, et des belles-lettres, et surtout à celle de l'Ecriture sainte. Après avoir professé avec succès à Louvain et à Rome, il mourut dans cette dernière ville le 12 mars 1637, âgé de 71 ans, en odeur de sainteté. Son corps fut enterré dans un endroit à part, pour qu'il pût être distingué, au cas qu'il s'agît de sa béatification. Nous avons de lui 10 vol. de *Commentaires* sur l'*Ecriture sainte* pleins d'excellentes choses, mais qui ne sont pas toujours assorties à celle dont il s'agit : le jugement et la critique de l'auteur n'égalaient pas sa vaste érudition. On estime, plus que le reste de ses Commentaires, ce qui regarde le *Pentateuque* et les *Epîtres* de saint Paul. La meilleure édition du corps complet de ses *Commentaires* est celle d'Anvers, 1681 et années suivantes, 10 vol. in-fol. Tirinus et Menochius ont fait grand usage de ses Commentaires ; ils n'ont fait souvent que les abréger en ôtant tout ce qui est étranger au sens littéral.

PIERRE DE SAINT-ROMUALD (Pierre *Guillebaud*), né à Angoulême en 1585, fut d'abord chanoine d'Angoulême, puis feuillant, et mourut en 1667, à 82 ans. C'était un homme estimable, dont la mémoire était vaste et le jugement très borné. Ses livres sont un mélange de bon et de mauvais, ramassé sans choix de côté et d'autre avec des réflexions triviales et des expressions gothiques. Sa critique est toujours en défaut, et les faits les plus extraordinaires et les moins vraisemblables sont ceux qu'il rapporte de préférence. On a de lui : 1° un *Recueil d'épitaphes*, 2 vol. in-12 ; 2° *Le Trésor chronologique*, 1658, 3 vol. in-fol. ; 3° l'*Abrégé* en 3 vol. in-12, 1660, bon pour la date des faits arrivés de son temps ; 4° *La Chronique d'Adhémar*, avec une continuation, 1652, 2 vol. in-12, qui fut censurée par l'archevêque de Paris, en 1633 ; le parlement la supprima.

PIERRE DE SAINT-LOUIS (Le Père), dont le nom de famille était *Barthélemi*, naquit à Valréas, dans le diocèse de Vaison, en 1626. Il avait 18 ans, lorsqu'il fut épris de la beauté d'une demoiselle nommée *Madelaine* ; mais il eut la douleur de la voir enlevée par la petite vérole, au moment où il était sur le point de l'épouser. Sa mélancolie, après cette perte, lui inspira le dessein de se faire carme. Le Père Pierre était né avec quelque goût pour la poésie ; il la cultiva dans son nouvel état. Pour sanctifier son travail, il forma le dessein de chanter dans un poème les actions de quelque saint ou sainte. Il balança long-temps entre Elie, qu'il regardait comme le fondateur de son ordre, et la Madelaine, patronne de son ancienne maîtresse. Enfin les reproches que lui fit en songe son ancienne Madelaine le déterminèrent à célébrer cette sainte. Il entreprit une espèce de poème héroïque, qui lui coûta cinq ans de veilles. Dès que cet ouvrage fut achevé, il se rendit à Lyon, où, après quelques traverses, il vint à bout de le faire imprimer sous ce titre : *La Madelaine au désert de la Sainte-Baume en Provence, poème spirituel et chrétien, en* 12 *livres*. Ce poème, *chef-d'œuvre de pieuse extravagance*, selon l'expression de La Monnoye, jouit de l'honneur d'une seconde édition. Le Père de Saint-Louis ne vit pas cette espèce de triomphe de sa

Madelaine : il était mort d'une hydropisie de poitrine quelque temps auparavant. C'était un de ces hommes qui, comme a dit un critique, ont l'esprit froid et la tête chaude. Son ouvrage était devenu fort rare. La Monnoye le fit réimprimer dans son recueil de *Pièces choisies*. Le Père de Saint-Louis avait achevé avant sa mort un autre poème sur le prophète Elie, et lui avait donné pour titre l'*Eliade*. La ressemblance de ce nom avec celui d'*Iliade* lui paraissait d'un heureux augure pour le succès de son poème; mais il n'a point paru; les carmes eurent la prudence de le supprimer. Il avait anagrammatisé les noms de tous les papes, des empereurs, des rois de France, des généraux de son ordre, et de presque tous les saints.

PIERRE DE SAINT-ANDRÉ, nommé dans le siècle Jean Antoine *Rampalle*, était de l'Ile, près de Cavaillon, dans le Comtat Venaissin. Il se fit carme en 1640, et se distingua tellement par sa science et ses vertus, qu'il fut élevé aux premières dignités de son ordre. Il fut fait définiteur-général l'an 1667, et mourut à Rome le 29 novembre 1671. On a de lui : 1° *De la chiromancie naturelle*, Lyon, 1653, in-8°; 2° *Vies* de plusieurs saints de son ordre; 3° une *Traduction* en français du *Voyage dans l'Orient*, du Père Philippe de la Sainte-Trinité, Lyon, 1653, in-8; 4° des *Tragédies sacrées*; 5° une édition de l'*Histoire générale des carmes de la congrégation d'Italie, par le Père Isidore de Saint-Joseph*, avec des supplémens et des corrections, en latin, Rome, 1668-1671, 2 vol. in-fol.

PIERRE DE BRUYS. *Voyez* BRUYS.

PIERRE D'OSMA, Espagnol, professeur en théologie dans l'université de Salamanque, soutint dans le 1.er siècle, que la confession était un établissement humain, et non une institution divine. Ce qui fut condamné comme hérétique, et par les théologiens et par le pape Sixte IV. Erreur renouvelée par Calvin, Zuingle, et en dernier lieu par un docteur de Vienne, nommé Eybel, qui, en 1784, publia une diatribe allemande, pour prouver que la confession était une invention moderne, comme s'il était possible que dans un temps où la piété des fidèles était si refroidie, on eût pu réussir à faire recevoir une loi aussi pénible que celle de la confession auriculaire. Ce novateur fut victorieusement réfuté par le Père Fulgence Hüllinghoff, dans un savant Traité intitulé : *Antiquitas confessionis privatæ*, Munster, 1789, in-12. Des philosophes de ce siècle, d'ailleurs conjurés contre le christianisme, ont reconnu la sagesse et l'utilité de cette divine institution. Luther s'opposa à son abolition, comme d'un des plus importans objets de la religion. *Voyez* le *Catéchisme philosophique*, tome 3, n° 501.

PIERRE (Jean-Baptiste-Marie), très habile peintre, après avoir perfectionné ses talens à Rome, travailla à Paris avec un brillant succès, et se consacra surtout à la décoration des églises. Ses ouvrages les plus connus sont : *Saint Pierre guérissant les boiteux*, et *la mort d'Hérode*, deux tableaux placés à Saint-Germain-des-Prés; le *Saint François* à Saint-Sulpice, celui de l'église Saint-Louis à Versailles; le *martyre de saint Thomas de Cantorbéry*, autrefois à St.-Louis du Louvre; la *coupole* de la chapelle de la Vierge à Saint-Roch : morceaux où le pittoresque et la manière de peindre large et facile se disputent la prééminence. Il mourut à Paris le 14 juin 1789, âgé de 75 ans.

PIERRE (Eustache de Saint-); L'abbé de Saint-); (Bernardin de Saint-). *Voyez* SAINT-PIERRE.

*PIERRES (Philippe-Denis), imprimeur célèbre, né à Paris en 1741, d'une famille qui depuis 200 ans exerçait la librairie, se distingua par la beauté et la correction des ouvrages sortis de ses presses. En 1787 il établit une imprimerie à Versailles pour le service de l'assemblée des notables; mais la révolution lui ayant enlevé son état et sa fortune, il fut obligé d'accepter en 1807 une place dans le bureau des postes de Dijon. Il mourut dans cette ville le 18 février 1808. En 1784 Pierres avait présenté à Louis XVI le modèle d'une presse de son invention, qui obtint les suffrages de l'académie des Sciences et qui fut perfectionnée depuis.

Il en imagina une seconde, qui n'a ni jumelles, ni train, ni étançon, et qui est supérieure à toutes celles qu'on faisait alors. Il exécutait lui-même fort adroitement les modèles de ses machines, et avait à ses gages des ouvriers qui travaillaient sous sa direction. Il était membre des académies de Lyon, Orléans et Rouen, et il eut part à la rédaction du *Catalogue hebdomadaire des livres nouveaux qui se publient en France et chez l'étranger*, qu'il continua depuis 1774 jusqu'en 1789, et qui forme 27 vol. in-8. Il a donné aussi une édition estimée du *Lexicon* de Schrevelius, et publié divers articles dans les journaux; entre autres une *Lettre* à Fréron, sur le *Salluste* stéréotypé par Ged en 1739 (*année littéraire*, 1773, tome 6); une autre *Lettre* sur des essais de polytypage (*Journal de Paris*), mai 1786, et la *Description d'une nouvelle presse d'imprimerie*, 1786, in-4. L'académie des Sciences l'avait engagé en 1774 à rédiger l'*Art de l'imprimerie* pour la *collection des arts et métiers*; il avait réuni à cet effet beaucoup de matériaux, et l'on regrette qu'il n'ait pas terminé ce travail qui aurait formé 3 vol. in-fol. On trouvera sur cet ouvrage des détails dans la *Notice* que Leschevin a publié sur ce typographe dans le *Magasin encyclopédique*, 1808.

* PIERSON (Nicolas), frère convers de la réforme de Prémontré, né à Aspremont en 1692, mort vers 1760, s'est rendu célèbre par son talent pour l'architecture et le grand nombre de monumens religieux dont il a donné les dessins et dirigé la construction. Les principaux sont : la belle *abbaye de Sainte-Marie de Pont-à-Mousson*; le *portail* et les *tours* de l'église de l'*abbaye d'Estival*; l'*église de Raugeval*; le *Palais épiscopal de Toul*. C'est sur ses dessins qu'a été reconstruite à neuf l'*abbaye de Jandeure*.

PIET (Baudouin van der), né à Gand en 1546 d'une famille patricienne, fut, à la naissance de l'université de Douai, le premier qui eut le titre de bachelier. Il devint docteur, puis professeur en droit à Douai, et remplit cette place avec distinction. Le conseil de Malines le nomma plusieurs fois pour être un de ses membres; mais Piet refusa constamment cet honneur, aimant mieux former des juges lui-même. Il fut l'oracle des grands et du peuple jusqu'à sa mort, arrivée à Douai en 1609, à 63 ans. Sa profonde érudition était appuyée sur un jugement très solide. Les ouvrages qui lui ont fait le plus d'honneur, sont : 1° *De fructibus*; 2° *De duobus reis*; 4° *De emptione et venditione*; 3° *De pignoribus et hypothecis*; 5° *Responsa juris, sive Concilia*.

PIETRO COSIMO. *Voyez* COSIMO.

PIETRO DELLA FRANCESCA, peintre, natif de Florence, mort en 1443, fut long-temps employé par le pape Nicolas V à peindre le Vatican. Il réussissait à faire des portraits; mais son goût dominant était pour les combats. On a de lui des ouvrages sur l'arithmétique et sur la géométrie.

PIETRO LONGO. *Voyez* AASENS.

PIETRO DI PETRI, habile peintre, mort à Rome, sa patrie, en 1716, à 45 ans, excellait surtout dans le dessin. Il imitait très exactement les originaux. Tout ce qui est sorti de ses mains est estimé des connaisseurs.

PIETRO DE CORTONE. *Voyez* BERETIN.

PIETRO RICCIO. *Voyez* CRINITUS (Pierre).

*PIETRO (Michel di), cardinal romain, évêque de Porto, né à Albano en 1747, fut nommé, très jeune encore, professeur d'histoire ecclésiastique et de droit canonique. La réputation qu'il avoit acquise dans cette place engagea Pie VI à lui donner la place de secrétaire de la congrégation extraordinaire qu'il créa pour s'occuper du synode de Pistoie. On croit qu'il eut part à la rédaction de la bulle *Auctorem fidei*, publiée en 1794, contre les actes de ce synode. Il devint ensuite évêque d'Isaure *in partibus*, consulteur de l'inquisition, examinateur du clergé et camérier d'honneur du pape. Pie VI, forcé de s'éloigner de Rome en 1798, le nomma délégué apostolique en son absence. Les services importans qu'il rendit à l'Eglise dans les circonstances les plus difficiles, engagèrent Pie VII à le créer cardinal (1804), et à le nommer préfet de

la propagande et patriarche de Jérusalem. Pietro accompagna en France Sa Sainteté en 1804. Ce pontife, en quittant Rome en 1809, l'avoit nommé son délégué : mais le cardinal Pietro fut forcé de se rendre à Paris : il n'en continuait pas moins, autant qu'il le pouvait, à pourvoir aux besoins de de l'Eglise. Cette sollicitude, la croyance où le gouvernement impérial était qu'il avait rédigé le bref au cardinal Maury en 1810, et surtout son refus d'assister au mariage de Buonaparte avec l'archiduchesse Marie-Louise, le firent exiler ainsi que plusieurs de ses collègues, et peu après renfermer au donjon de Vincennes, où il resta jusqu'au commencement de 1813, qu'on lui permit de rejoindre le pape qui était alors à Fontainebleau. Il en fut séparé et exilé de nouveau en 1814; mais les événemens politiques le délivrèrent bientôt. De retour à Rome, le cardinal Pietro fut fait grand-pénitencier et préfet de l'Index. Il fut ensuite nommé évêque d'Albano, puis de Porto et Sainte-Rufine. Il était en outre sous-doyen du sacré collége, lorsqu'il mourut le 2 juillet 1821. Il joignait à l'amour de la religion une pureté de principes et une fermeté inébranlable. On le regardait comme une des lumières du sacré-collége, tant pour les connaissances théologiques, que pour la capacité dans les affaires. Il eut part à plusieurs des écrits publiés pendant les troubles de l'Eglise. On cite de lui, dans la collection des brefs de Pie VI, une *lettre* à l'évêque de Grasse, et une *décision* sur le serment de haine à la royauté.

PIGALLE (Jean-Baptiste), sculpteur, né à Paris en 1714. Son père qui était menuisier, et entrepreneur des bâtimens du roi, le mit, dès l'âge de huit ans, chez le Lorrain, sculpteur de l'académie. Après quelques années de séjour en Italie, il revint en France, et fut obligé pendant 5 ans de chercher sa subsistance en travaillant pour un sculpteur, et de se charger de travaux peu dignes de lui. Une Vierge qu'il fit pour les Invalides le fit connaître du comte d'Argenson. Ce ministre lui commanda de faire une statue de Louis XV. Madame de Pompadour lui fit faire une figure en pied qui était son portrait, une autre figure du *Silence*, et un groupe *de l'Amour et de l'Amitié*. Dès ce moment, Pigalle ne connut plus le besoin, et commença à jouir du fruit de sa constance et de ses travaux. Le roi lui fit exécuter deux grandes statues de *Mercure* et de *Vénus*, pour être envoyées en présent au roi de Prusse, qui en a toujours fait grand cas. Il a fait encore la belle statue de Louis XV pour la ville de Reims, et une multitude d'ouvrages de diverses grandeurs; mais ce qui a donné le plus d'éclat à sa réputation, c'est le *Tombeau* du maréchal de Saxe, placé dans un temple luthérien de Strasbourg. Ce monument est trop célèbre, le plan et l'exécution, les beautés et les défauts en sont trop connus des amateurs, pour que nous ayons besoin d'en faire ici l'analyse : il en a paru différentes critiques et apologies; mais, dans son ensemble, on ne peut s'empêcher de reconnaître un bel et grand ouvrage. (*V.* le *Journ. hist. et litt.*, 1er octobre 1778, p. 182.) Pigalle avait plus de talens que d'esprit, plus de justesse que d'étendue dans les idées; il avait plus le sentiment du vrai que celui du beau : il croyait que tout était bien dès que la nature était fidèlement exprimée. Cette persuasion a paru particulièrement dans la *statue* de Voltaire, que les connaisseurs ont trouvée doublement répréhensible, et par la nudité aussi déraisonnable que hideuse dans laquelle il a représenté cet homme fameux, et par le choix du modèle, en qui une maigreur extrême et un affaissement général de toutes les parties ajoutaient à la difformité naturelle de la vieillesse; il aima mieux faire une anatomie savante qu'une belle statue. Voltaire a senti lui-même l'ineptie de cette figure, et s'en est plaint au sculpteur dans des vers, où sa luxurieuse imagination s'est donné un nouvel essor; on ne peut citer que les suivans :

Cher Phidias, votre statue
Me fait mille fois trop d'honneur.
Que ferez-vous d'un pauvre auteur,
Dont la taille et le cou de grue,
Et la mine très peu joufflue,
Feront rire le connaisseur?

Pigalle fut reçu à l'académie en 1744,

nommé adjoint à professeur en 1745, professeur en 1752, adjoint au recteur en 1770, recteur en 1777, enfin chancelier de l'académie en 1785. Il avait été décoré en 1769 de l'ordre de Saint-Michel. Il est mort à Paris le 20 août 1785.

PIGANIOL DE LA FORCE (JEAN AYMAR de), né en Auvergne, en 1673, d'une famille noble, s'appliqua avec ardeur à la géographie et à l'histoire de France. Pour se perfectionner dans cette étude, il fit plusieurs voyages en différentes provinces. Il rapporta de ses courses des observations importantes sur l'histoire naturelle, sur le commerce, et sur le gouvernement civil et ecclésiastique de chaque province. Elles lui servirent beaucoup pour composer les ouvrages que nous avons de lui. Les principaux sont : 1° une *Description historique et géographique de la France*, dont la plus ample édition est de 1753, en 15 vol. in-12. C'est le meilleur des ouvrages qui eussent paru jusque alors sur cette matière, quoiqu'il renferme encore un grand nombre d'inexactitudes et même de bévues. 2° *Description de Paris*, en 10 volumes in-12 : ouvrage instructif, intéressant, et beaucoup plus parfait que la description de Germain Brice. Il est d'ailleurs écrit avec une élégante simplicité. Il en donna un *Abrégé* en 2 v. in-12. 3° *Description du château et parc de Versailles, de Marly*, etc., en 2 vol. in-12. Elle est agréable et assez bien faite. 4° *Voyage de France*, 2 vol. in-12. Il mourut à Paris en 1753, à 19 ans. Il avait été sous-gouverneur des pages du duc de Toulouse.

* PIGEAU (Eustache-Nicolas), professeur de droit, naquit à Mont-l'Evêque près de Senlis, le 16 juillet 1750, de parens pauvres qui le confièrent à un ecclésiastique pour lui donner quelque instruction. Il était destiné à un état mécanique, et fut en conséquence envoyé de bonne heure à Paris. Devenu bientôt orphelin, il quitta l'atelier où il faisait son apprentissage, et entra chez un procureur dont il devint six mois après premier clerc. Il fit en même temps son droit et fut reçu avocat le 22 décembre 1774. La grande aptitude qu'il apporta à l'intelligence des lois, son ardeur infatigable pour comparer l'esprit de la législation avec les applications si souvent divergentes de l'ancienne procédure, lui firent de bonne heure concevoir le plan d'un ouvrage où le chaos des formulaires de la chicane fit place à une méthode plus simple et à la fois plus sûre. Cet ouvrage, qui devint classique en naissant, parut sous le titre de *Procédure civile du Châtelet de Paris*, Paris, 1778, 2 vol. in-4, et fut depuis réimprimée en 1780 et en 1787. Pigeau donna en 1784 un autre ouvrage intitulé : *Introduction à la procédure civile*, in-18, 5e édition, revue par Poncelet, 1822, in-8. Malgré les succès de Pigeau, son peu de fortune l'obligea quelque temps avant la révolution d'entrer en qualité de secrétaire chez Hérault de Sechelles, avocat-général au parlement. Cette ressource lui ayant été enlevée par la suppression des parlemens, au lieu de chercher à profiter, comme tant d'autres, pour s'élever aux emplois ou à la fortune, de la désorganisation qu'entraînaient à leur suite les événemens de cette époque, il préféra entrer en qualité de commis libraire chez Mme Desaint, éditeur de ses ouvrages. Après la terreur il reprit ses travaux et ouvrit des cours de droit et de procédure, où sa réputation attira un grand nombre d'auditeurs. Lorsqu'il fut question de donner un nouveau code de procédure, Pigeau fut appelé avec Treilhard, Séguier, Try, Berthereau et Fondeur, à faire partie du comité de rédaction. Les écoles de droit ayant été créées, il fut nommé en 1805 à la chaire de procédure de la faculté de Paris, et il en a rempli les fonctions jusqu'à sa mort, arrivée le 22 décembre 1818. Pendant les cent-jours il avait refusé de signer l'adresse de l'école de droit à Buonaparte et l'acte additionnel. Outre les ouvrages que nous avons cités, il a publié : 1° *Notions élémentaires sur le code civil*, 1804, 4 vol. in-8 ; 2e édition, augmentée sous le titre de *Cours élémentaire de code civil*, 1818, 2 vol. in-8 ; 2° la *Procédure civile des tribunaux de France, démontrée par*

principe et mise en action par des formules, 1807-1808, 2 vol. in-4, 4e édition avec des notes de M. Crivelli, 1826; ce n'est que la procédure du Châtelet avec les additions et les corrections nécessitées par le nouveau code; 3° *Commentaire sur le code de procédure civile*, ouvrage posthume revu et publié par MM. Poncelet et Lucas Championnière, 1727, 2 vol. in-4, précédé d'une *Notice* sur l'auteur par M. Gairal, avocat à la cour royale de Paris. Pigeau était le parent et l'ami du procureur-général Bellart, qui lui a consacré un *article nécrologique* dans le *Moniteur* du premier janvier 1819.

PIGHIUS (Albert), mathématicien et controversiste, né à Kempen, petite ville de l'Over-Yssel, vers l'an 1490, étudia à Louvain et à Cologne, et prit dans la première université le titre de bachelier, et dans la seconde celui de docteur. Il était profondément versé dans les mathématiques, dans les matières de théologie et d'antiquité. Il signala son zèle pour la foi par plusieurs ouvrages contre Luther, Mélanchthon, Bucer et Calvin. La réputation qu'il se fit à Cologne s'étendit jusqu'à Rome, où le pape Adrien VI le fit venir vers l'an 1522. Clément VII et Paul III, successeurs d'Adrien, n'eurent pas moins de considération pour Pighius; ils le chargèrent de différentes négociations pour le bien de la religion à Worms et à Ratisbonne. Il mourut en 1542 à Utrecht, où il était prévôt de l'église de Saint-Jean-Baptiste. On a de lui un grand nombre d'ouvrages. Le plus considérable est intitulé : *Assertio hierarchiæ ecclesiasticæ*, Cologne, 1572, in-fol. Son stile n'est ni aussi pur, ni aussi élégant que celui de Sadolet, avec qui il était en relation, et des autres *cicéroniens;* mais il est moins barbare que celui des scolastiques de son temps. On a encore de lui un Traité *De Gratia et libero hominis arbitrio*, contre Calvin, Cologne, 1542, in-fol. Il montre dans ses écrits un grand dévouement au saint-Siége; peut-être le pousse-t-il même trop loin. On ne peut désavouer qu'il n'ait quelques sentimens singuliers; aussi le cardinal Bona disait en parlant de lui : *Caute legendus est, quod non semper solidam tradat doctrinam*. Il composa aussi plusieurs ouvrages de mathématiques, entre autres : 1° *De ratione paschalis celebrationis; deque restitutione calendarii ecclesiastici*; 2° *De æquinoctiorum solstitiorumque inventione*. Il éclaircit la théorie par la pratique; il excellait à construire les sphères armillaires. (On a encore de lui d'autres ouvrages sur l'astronomie et la religion.)

PIGHIUS (Étienne Winand), neveu maternel du précédent, dont il emprunta le nom, naquit comme lui à Kempen, l'an 1520. Il fit deux voyages en Italie. Au retour de son second voyage, il fut pourvu de la place d'écolâtre dans la collégiale de Xanten, dont il était chanoine. Il y passa le reste de ses jours partagé entre les devoirs de piété et d'étude, et y mourut le 19 octobre 1604. Il n'est personne de son temps qui l'ait surpassé dans la connaissance des antiquités romaines. Juste-Lipse le qualifie : *Alter indefessi calami et styli Livius*. On a de lui : 1° *Annales de la ville de Rome*, en latin, Anvers, 1615, 4 vol. in-fol.; 2° *Hercules prodicius*, Anvers, 1587. C'est une description du voyage que Pighius fit en Italie. Elle est pleine d'observations sur les antiquités romaines et germaniques. Il nous a laissé plusieurs autres ouvrages également pleins d'érudition, dont quelques-uns on été insérés dans les *Antiquités grecques* de Gronovius, t. 9.

PIGNA (Jean-Baptiste Nicolucci, surnommé), naquit dans le Ferrarais, au commencement du 16e siècle; il mérita la protection de ses souverains par ses talens et ses ouvrages. Il fut à la fois bon grammairien, littérateur et historien. Il mourut en 1575. On lui doit divers livres de politique et d'histoire : 1° *Il Principe*, Venise, 1561, in-8; 2° *Il Duello, nel quale si tratta dell' onore dell' ordine della cavaleria*, 1554, in-4; 3° *Historia de principi di Este*, Ferrare, 1570, in-8, estimée et peu commune; 4° *Romanzi ne' quali della poesia e della vita d'Ariosto si tratta*, Venise, 1554, in-4.

PIGNATELLI (Fabricio), savant jésuite napolitain, connu par une Dissertation où il veut prouver que saint Barthélemi est le même que Nathanaël, publiée sous ce titre : *De apostolatu B. Nathanaëlis Bartholomæi*, Paris, 1660.

*PIGNATELLI (François), capitaine-général du royaume de Naples, né en 1732 dans cette capitale, appartenait à la maison illustre des princes de Strongal. Il commença sa carrière militaire sous Charles III; mais il tomba bientôt en disgrâce par suite d'un duel dans lequel il tua le chevalier Pollatrelli. Sous le règne du jeune Ferdinand à qui son père, appelé au trône d'Espagne, avait transmis la couronne de Naples, il reprit du service. Chargé de l'organisation d'un bataillon de cadets nobles que les ministres de ce jeune prince lui conseillèrent d'avoir auprès de sa personne sous prétexte de lui donner un amusement digne de lui, mais dans le but réel de le détourner des affaires, Pignatelli ne tarda pas à devenir le familier, l'ami et le confident du roi. Mais il n'avait encore aucune influence politique, et long-temps il ne fut que favori. Cependant l'occasion se présenta de tirer un parti avantageux de sa position à la cour : chacun sait que le cabinet de Naples changea de politique sous l'influence de la reine Caroline d'Autriche et du fameux ministre Acton, qui tous deux cherchaient à se délivrer de l'alliance avec l'Espagne et la France, pour se rattacher à la cause de l'Angleterre et de l'Autriche. Charles III mécontent de cette direction qui lui paraissait à la fois fausse et injurieuse demanda le renvoi d'Acton. Celui-ci de concert avec la reine chercha à parer le coup qui le menaçait. Caroline jeta les yeux sur Pignatelli qui lui parut propre à une mission de fraude. Pignatelli fut donc envoyé en Espagne, afin de détruire les préventions que Charles III avait conçues contre lui; quel que fût le résultat de sa démarche, il devait assurer Ferdinand que son père voyait d'un œil plus favorable le ministre Acton et qu'il ne tenait plus à son éloignement. Au retour de cette mission, Pignatelli, qui n'avait eu qu'une audience de Charles III et qui par conséquent n'avait pu l'amener à changer d'opinion sur Acton, vint dire au jeune Ferdinand que son père avait renoncé à sa haine contre son ministre; pour prix de cette perfidie, il fut nommé gouverneur des Calabres. Ce pays venait d'être ravagé de nouveau par d'affreux tremblemens de terre. Sous prétexte de soulager cette province, on lui donna un gouvernement temporaire qui fut un nouveau fléau : les revenus des couvens ayant été recueillis pour secourir les plus pauvres habitans de la contrée, Pignatelli se gorgea de ces richesses, et ce nouveau Verrès revint à Naples avec une fortune immense. Nommé bientôt après gouverneur de la capitale, il réunit à cette fonction importante celle de chef de la police qui venait d'être enlevée à Médicis tombé en disgrâce. C'est pendant son administration que Pignatelli fit construire aux portes de Naples les fameux greniers d'abondance (*i Graneli*), qu'on montre maintenant aux étrangers comme un objet de curiosité et de luxe : cette construction fut encore pour lui une nouvelle occasion de s'enrichir. Lorsque la révolution française éclata, le gouvernement napolitain prit des précautions contre la propagation des idées nouvelles que l'esprit d'anarchie proclamait alors de toutes parts : Pignatelli fut élevé au rang de capitaine général et chargé de la police de tout le royaume. On peut assurer qu'il employa les moyens les plus efficaces pour détourner le fléau révolutionnaire qui menaçait l'Italie. Mais les événemens furent plus forts que sa volonté, et Ferdinand abandonna ses états. Sur la proposition d'Acton le roi nomma Pignatelli vicaire-général du royaume. La conduite que tint celui-ci pendant sa courte administration a été jugée sévèrement : après avoir sévi d'une manière rigoureuse contre ceux qui passaient pour être les partisans des Français, il fut saisi par la peur, et, au moment où il était possible de lutter encore, il abandonna lâchement la ville de Naples qu'il livra ainsi aux horreurs de l'anarchie. Il s'enfuit en Sicile, où il resta tout le temps

que les Français occupèrent le royaume de Naples. Il ne revint en Italie qu'après Ferdinand ; mais il ne put jamais regagner la faveur royale. En 1807 il entra dans un complot qui avait pour but de rappeler la cour de Sicile, pendant le règne de Joseph Buonaparte. Arrêté et envoyé en exil, il séjourna quelque temps à Rome d'où Joachim Murat, qui succéda à Joseph, le rappela peu de temps après son avénement au trône. Pignatelli revint alors à Naples, se fixa dans cette ville ou dans les environs, et mourut en 1812, dévoré de remords.

* PIGNEAU DE BEHAINE (Pierre-Joseph-Georges), missionnaire, né en 1741 au bourg d'Origny, dans le diocèse de Laon, se dévoua, malgré ses parens, à la carrière des missions étrangères. Il quitta secrètement la France en 1765, et se rendit dans l'Inde pour y prêcher la parole évangélique. Les contrariétés de tout genre qu'il éprouva ne rebutèrent point son courage : nommé en 1770 par le pape, évêque d'Adran *in partibus* et coadjuteur de l'évêque de Canathe auquel il succéda l'année suivante comme vicaire apostolique, il rendit des services immenses aux catholiques de ce pays. En 1774 il alla à Macao, puis au Camboge, d'où il entra dans la basse Cochinchine dont deux rois avaient été mis à mort successivement par les rebelles qui portaient le nom *Tey-son*. Dans la dernière révolution dont il fut témoin, Pigneau avait donné un asile dans sa maison à Nguyen-Anh, frère cadet du monarque détrôné. Ce prince parvint à se faire proclamer roi en 1779. Il n'oublia pas sur le trône le service que lui avait rendu le missionnaire ; il l'appela près de lui, et l'évêque d'Adran devint son conseiller. Les rebelles détrônèrent aussi Nguyen-Anh en 1782. Pigneau fut obligé de quitter la Cochinchine, mena la vie la plus misérable dans le Camboge et dans les pays vaincus, et fit voile enfin pour le royaume de Siam où il espérait pouvoir se fixer. Chassé de nouveau, il ne savait dans quelle terre établir le collége des missionnaires qu'il avait établis en Cochinchine, et qu'il avait traînés jusqu'alors avec lui. Enfin il songea après deux entrevues qu'il eut avec Nguyen-Anh, qui était sur le point de se jeter dans les bras des Hollandais ou des Portugais, à le placer sous le patronage du roi de France. Investi des pouvoirs illimités du prince cochinchinois, qui lui avait confié son fils aîné, âgé de six ans, l'évêque d'Adran fit voile pour la France en 1786. Il parvint à triompher des prétentions du ministre de la marine, le maréchal de Castries, et obtint la conclusion d'un traité par lequel, entre autres clauses, le roi de France s'engageait à envoyer sans délai à son nouvel allié un secours d'hommes, de vaisseaux, d'armes et de munitions, et le roi de Cochinchine à faire aux Français des concessions de territoire. Malheureusement le comte de Conway, gouverneur général des établissemens français dans l'Inde, fut chargé de commander l'expédition, avec la faculté d'en surseoir l'exécution. Il jugea à propos de ne rien entreprendre, en sorte que l'évêque d'Adran fut obligé de recourir aux autres moyens. Il était de retour dans l'Inde ; il fit aussitôt un appel aux négocians français et aux habitans de Pondichéry dont il obtint quelques faibles secours, avec lesquels le prince cochinchinois, qui s'était déjà remis en possession des provinces méridionales de son royaume, parvint à reconquérir tous ses états et à rétablir sa puissance d'une manière solide. L'évêque d'Adran se réunit à lui et se fixa à la cour de son souverain adoptif. Il mourut en 1799, vivement regretté du roi et de son fils, ainsi que des Cochinchinois qui l'avaient connu. *Voy.*, pour plus de détails, les *Nouvelles des missions étrangères* publiées à Londres en 1797, et les *Nouvelles lettres édifiantes*.

PIGNORIUS ou plutôt PIGNORIA (Laurent), né à Padoue en 1571, savant antiquaire, devint curé de Saint-Laurent de cette ville, puis chanoine de Trévise, où il mourut de la peste en 1631. Ce littérateur s'était formé une belle bibliothèque et un riche cabinet de médailles, qui lui servirent dans la composition de ses savans ouvrages. On a de lui : 1° un

Traité *de Servis, et eorum apud veteres ministeriis*, Amsterdam, 1674, in-8; 2° *Characteres ægyptii*, in-4, 1669; 3° *Origini di Cardova*, 1625, in-4; et plusieurs autres ouvrages pleins de profondes recherches. Pignorius avait un amour vif et constant pour l'étude. Les hommes les plus savans de son siècle se firent honneur d'être en relation avec lui.

* PIGNOTTI (Laurent), le plus célèbre des fabulistes italiens, naquit en 1739 à Fégline, petite ville entre Florence et Arezzo, d'un négociant, qui, après avoir fait de malheureuses spéculations, s'établit avec sa famille à Castello et mourut de chagrin, laissant quatre enfans en bas âge. Le jeune Laurent Pignotti étudia la médecine qu'il pratiqua long-temps à Florence. Nommé professeur de physique dans l'université de cette ville, il occupa ensuite la même chaire à l'université de Pise. Il devint bientôt membre du conseil de cette université, puis auditeur ou recteur, dignité littéraire qui est placée au premier rang dans la Toscane. Ce savant italien est mort le 5 août 1812. On lui doit : 1° un *Recueil de fables*, Pise, 1782, dont il s'est fait un grand nombre d'éditions : quoiqu'elles soient loin de valoir celles de La Fontaine, elles sont écrites avec pureté et même avec élégance; mais l'auteur confond souvent les genres, et ses fables ne sont quelquefois que des contes ingénieux et piquans, et pas toujours assez châtiés. On y a surtout réuni des *nouvelles* qui empêchent de les mettre entre les mains de la jeunesse. 2° *La Tresse des cheveux enlevée*, pièce dans le genre héroï-comique. Ses poésies ont été recueillies à Florence, 1812-13, 6 vol. in-8, et à Pise, 6 vol. in-12. Pignotti n'était pas seulement fabuliste; il est connu en Italie comme physicien, naturaliste, littérateur, historien, antiquaire, et chacun de ces titres est mérité. Outre ses *poésies*, il a composé plusieurs ouvrages parmi lesquels nous citerons des *Conjectures météologiques sur les variations du baromètre*, insérées dans les *Novelle letterarie* de Castri, Pise, 1780; *Histoire de la Toscane*, Pise, 1813, 9 vol. in-8, et 10 vol. grand in-18.

PIGRAY (Pierre), en latin *Pigræus*, chirurgien ordinaire du roi, né à Paris, se distingua dans l'exercice de son art, tant dans la capitale qu'à la suite des armées, sous les règnes de Henri IV et de Louis XIII. Il fut disciple et rival du célèbre Ambroise Paré; mais leur émulation ne fit que resserrer les nœuds de leur amitié et de leur estime réciproque. Ils s'éclairèrent encore l'un l'autre, et perfectionnèrent leur art sans jalousie et sans s'obscurcir. Pigray a donné au public : *Chirurgia cum aliis medicinæ partibus conjuncta*, Paris, 1609, in-8; c'est un abrégé des écrits de Paré avec des réflexions et des observations : 2° *Epitome præceptorum medicinæ chirurgicæ*, Paris, 1612, in-8; en français, Lyon, 1673, in-8. Pigray mourut en 1613.

* PIIS (Pierre-Antoine-Augustin DE), chansonnier, né à Paris le 17 septembre 1755, mort dans la même ville le 22 mai 1832, a publié sur lui-même une *notice* qui nous paraît exacte. Il était fils de Pierre-Joseph de Piis, chevalier de St.-Louis, lieutenant-colonel, qui avait été major au Cap français. Le jeune de Piis était destiné à servir dans le régiment du Cap; mais la faiblesse de sa santé le força de renoncer à cette carrière : il suivit son inclination pour les lettres et se lia avec l'abbé Latteignant et de Sainte-Foix, dont les conseils contribuèrent à l'engager dans un genre de littérature trop frivole et trop peu moral. Ce fut en 1776 qu'il donna à la comédie italienne *la Bonne femme*, parodie de l'opéra de l'*Alceste*. 16 *Comédies* mêlées de couplets, dont Piis a enrichi le répertoire du Vaudeville, furent la conséquence du bon accueil que reçut la *Bonne femme*. Dans quelques-unes, l'auteur s'était associé M. Barré, vaudevilliste connu. Piis fut bientôt recherché à la ville et à la cour : en 1784, il fut nommé secrétaire-interprète du comte d'Artois, place qu'il exerça jusqu'à la révolution, et qui lui a été rendue depuis la restauration. Pendant nos orages politiques il occupa différens emplois, tels que ceux d'agent de la commune de Chennevières-sur-Marne, de commissaire directorial du canton de

Sucy, de commissaire du directoire près du 1er arrondissement de Paris, de membre du bureau central de cette ville. Après le 18 brumaire, il devint secrétaire général de la préfecture de police, place qu'il a conservée jusqu'à l'époque des *cent-jours*, où il fut employé par le gouvernement impérial comme archiviste de la préfecture de police. Rétabli dans ses premières fonctions par la seconde restauration, il ne tarda pas à les perdre, et dès lors il vécut dans la retraite et fut rendu tout entier à ses occupations savantes. Au commencement de la révolution il avait fondé le *Théâtre du Vaudeville* où il fit représenter un grand nombre de *pièces de circonstances*. Il composa aussi beaucoup de *Chansons* dont un grand nombre est, comme ses Vaudevilles, consacré à célébrer les différentes périodes de nos troubles; il chanta dans ses pièces, ainsi que dans ses couplets, toutes les phases de la république et de l'empire, et la plupart des sentimens impies et irréligieux qui alors se trouvaient à l'ordre du jour. Le chevalier de Piis a désavoué ses anciennes opinions : il sentit de bonne heure ses torts, et chercha à les expier par une vie chrétienne et par de bonnes œuvres. Sur la fin de sa carrière, il ne parlait qu'avec amertume de ses déplorables succès, et se faisait honneur de son retour à la religion. Il s'affligeait surtout de ce que l'on réimprimait encore, sans son aveu, quelques-unes de ses chansons irréligieuses. Lorsqu'il était à la préfecture de police, il avait publié lui-même par souscription une édition de ses *OEuvres* en 4 vol. in-4. Nous ne donnerons pas la liste des pièces nombreuses qu'elle renferme. Le chevalier de Piis fut l'un des membres les plus féconds du *caveau*. En 1798 ou 1799 il avait fondé, avec le chevalier de Cubières, une institution littéraire, sous le titre de *Portique républicain*, dans les réglemens de laquelle était cette condition, que, pour en faire partie, il fallait n'être pas de l'Institut. L'Institut lui a tenu rigueur; car lorsque plus tard il s'est présenté à l'académie française, il n'a pu parvenir, malgré ses tentatives réitérées, à s'en faire ouvrir les portes. Le chevalier de Piis fut sans doute un bon vaudevilliste; mais son talent était très inégal. Il a été l'objet d'un grand nombre de sarcasmes, et le calembourg qu'il avait manié si souvent fut employé pour le tourner lui-même en ridicule : l'un, prétendant que dans ses pièces la plus grande partie devait en être attribuée à son ingénieux et spirituel associé, disait que dans les ouvrages de Piis *il y avait beaucoup de choses à barrer* (à Barré); un autre, parodiant Virgile et jouant sur le nom de l'auteur, s'écriait : *Dî meliora Piis;* enfin il y en avait qui, se servant des paroles du Rituel, ajoutaient : *AugePiis ingenium.*

PIKARSKI (Michel de), riche seigneur de Pologne, eut l'esprit faible, et le roi Sigismond III lui donna des curateurs : il en fut si choqué, qu'il résolut de tuer ce prince. Il prit le temps que le roi devait aller à l'église pour commencer la diète (c'était le 15 novembre 1620). Il se cacha derrière la porte, et quand le roi vint à passer, il lui déchargea sur la tête deux coups de hache d'armes, qui le firent tomber à terre. On lui donna la question pour l'obliger à découvrir ceux qui l'avaient porté à ce forfait. Il ne nomma personne, et dit beaucoup d'extravagances, ne se plaignant que de la faiblesse de son bras. On le tenailla, et après lui avoir coupé toutes les jointures des doigts l'une après l'autre, et ensuite la main droite, on l'écartela. On brûla son corps; on en jeta les cendres dans la Vistule, et l'on rasa son château.

PILARINO (Jacques), né dans l'île de Céphalonie, docteur en médecine à Padoue, exerça cette science dans l'île de Candie, à Constantinople, en Syrie, à Alep, en Egypte, à Smyrne, où il s'attacha au consul de la république de Venise; enfin il fit des courses dans la Transylvanie, la Valachie, la Moscovie, se fixa ensuite à Venise, et mourut à Padoue, en 1718, à 69 ans, après être rentré dans le sein de l'Eglise romaine, et avoir renoncé aux erreurs des Grecs schismatiques. On a de lui : 1° un Traité latin en faveur de l'*inoculation de la petite vérole*,

Venise, 1715, in-12 (*voyez* CONDAMINE); 2° *La medicina difesa, contra J. Gasola*, 1717, in-12.

* PILASTRE de la BRADIÈRE (Urbain-René), ancien maire d'Angers, habitait le bourg de Cheffes dans l'ancienne province d'Anjou, lorsque la révolution le fit sortir de son obscurité. Nommé député de la sénéchaussée d'Anjou, aux états généraux, il ne monta jamais à la tribune et ne prit part que par son vote aux questions qui furent traitées dans cette assemblée. Elu de nouveau dans le mois de septembre 1792, il fit partie de la Convention; dans le procès du roi, il vota la réclusion pendant la guerre et le bannissement à la paix, rejeta la ratification du peuple et admit le sursis. Après la session, il passa au conseil des anciens d'où il sortit le 20 mai 1798 : il devint alors l'un des administrateurs des hospices civils de Paris, place qu'il cessa de remplir à la révolution du 18 brumaire an 8. Dans le mois de décembre 1799 il fut élu membre du corps législatif dont il cessa de faire partie en 1803. Depuis cette époque il n'a point rempli de fonctions publiques : seulement on le vit reparaître sur la scène politique en 1820. Il fut nommé alors membre de la chambre des députés; il y vota avec le côté gauche. Pilastre est mort le 24 avril 1830, à l'âge de 77 ans, dans sa terre de Soudon, qui est sur la paroisse de Cheffes. On le cite comme l'un des plus ardens propagateurs de la vaccine.

PILATRE DE ROSIER (Jean-François), né à Metz en 1756, se signala dans le temps que les Français s'occupaient des aérostats. (Il avait été élève de M. Sage, dans la chimie, et ce professeur lui fit avoir une chaire à Reims, qu'il conserva peu de temps. Il était déjà connu à Paris par un cours de chimie, qu'il avait donné au Marais. De retour dans la capitale, il obtint la place d'intendant du cabinet d'histoire naturelle de Monsieur (depuis Louis XVIII). Il conçut l'idée du *Musée*, qu'il ouvrit au public en 1781. Pilatre applaudit à la découverte des *aérostats* (*voyez* GUSMAO) des frères Montgolfier, et voulut les imiter. Après s'être élevé plusieurs fois avec son ballon, il entreprit, le 15 juillet 1785, de passer en Angleterre, avec un physicien nommé Romain; mais il fut précipité de la hauteur de 1500 pieds, et trouvé mort, ainsi que son compagnon, dans un état affreux et méconnaissable. Un poète un peu dur, et qui n'avait pas le cœur disposé à la compassion, lui a fait cette épitaphe :

Ci-gît qui périt dans les airs,
Et par sa mort si peu commune,
Mérite aux yeux de l'univers
D'avoir son tombeau dans la lune.

La suivante est plus spirituelle et plus sérieuse; on a proposé de la mettre dans l'église paroissiale de Wimille, où il fut enterré :

Hic lapsus jaceo indignante Pilaster ab æthra,
Quæque cadunt astris ossa Wimilla tenet.
Aera perspatientur aves, permittitur æquor
Piscibus : ultricem sic homo calcet humum.
Me non Icariæ cautum fecere ruinæ :
Cautior en fatis, sis, peregrine, meis.

L'inutilité (1) et le danger de cette espèce de jeu, déjà démontrés par la raison et diverses expériences, furent encore mieux reconnus par cette catastrophe, et l'on ne vit plus guère qu'un nommé Blanchard qui continua d'en amuser le public oisif.

On convint enfin que l'enfance,
Avec ces bulles de savon
Que gonfle le gaz du poumon,
Créa vraiment cette science.

On peut voir l'histoire de la chute de Pilatre dans le *Journal historique et littéraire*, 15 juillet 1785, p. 482, diverses réflexions sur les aérostats, et l'impossibilité de les diriger, 15 décembre, 1783, p. 630; — 15 février 1784, p. 256; — 1er mars 1784, p. 349. — Ne peuvent servir à connaître la hauteur des montagnes, 15 février 1784, p. 256; ni à observer les aurores boréales, 15 avril 1784, page 582. — Ridicule enthousiasme qu'ils ont inspiré, 15 février 1784, p. 261; — 1er août 1787, 484. — Blasphèmes absurdes auxquels ils ont donné lieu, 1er août 1783, p. 502; — 15 juillet 1784, p. 429; — 15

(1) Cette inutilité est encore démontrée par un raisonnement fort simple, et bien propre à faire reléguer dans le pays des chimères l'espoir de nos modernes charlatans. Pour mettre un corps en mouvement, selon la loi de l'équilibre, il faut le poids, la puissance et le point d'appui. Nous voyons bien le poids et la puissance, mais où est le point d'appui?

février 1784, p. 263; — 1er août 1787, p, 486; — 15 décembre 1785, p. 622.— L'invention n'en est pas moderne, 1er mars 1784, page 346.— N'ont pas été connus chez les Chinois, 1er juin 1786, p. 229; ni du temps de Flave-Josèphe, 1er février 1785, p. 227.—Pourquoi l'homme ne doit pouvoir planer dans les airs à volonté, 15 décembre 1785, page 633; et dans ce *Dict.*, DANTE, Jean-Baptiste; OLIVIER DE MALMESBURY.

PILATE (*Pontius Pilatus*), gouverneur de la Judée, commanda dans cette province pendant dix ans sous Tibère. L'historien Josèphe le peint comme un homme emporté et avide. Ce fut à lui que les Juifs menèrent J. C., pour le prier de faire exécuter le jugement de mort qu'ils avaient porté contre lui. Le gouverneur, qui reconnut son innocence, et qui remarquait en lui quelque chose d'extraordinaire, frappé surtout de sa tranquillité et de son silence, tâcha de le sauver; il fut même un moment occupé de la recherche de la vérité, si odieuse aux grands, et parut vouloir en être instruit. Mais à peine en avait-il formé la demande, qu'il alla, sans attendre de réponse, retrouver les insensés qui demandaient la mort du Juste. Il crut les fléchir par un moyen barbare, et les satisfaire en faisant cruellement flageller le Sauveur. Mais la rage de ses ennemis n'étant pas assouvie, Pilate essaya de profiter de la fête de Pâques pour le délivrer. Il voulut même se dispenser de prononcer le dernier jugement contre lui, en le renvoyant à Hérode, roi de Galilée. Lorsqu'il vit que les Juifs ne se rendaient point, et qu'ils le menaçaient de la colère de César, en lâche courtisan il abandonna J. C. aux bourreaux, croyant se purifier de cette iniquité par la vaine cérémonie de se laver les mains, et de se déclarer *innocent de l'effusion du sang de cet homme juste*. Environ un an après la mort du Sauveur, Pilate prit l'argent du sacré trésor, pour faire travailler à un aqueduc. Le peuple se souleva contre lui, et le gouverneur employa des voies extrêmes pour apaiser la sédition. Il exerça des cruautés encore plus horribles contre les habitans de Samarie, qui s'en plaignirent à Tibère : sur ces plaintes, il fut mandé à Rome, où il arriva l'an 37 de J. C., au commencement du règne de Caligula. Envoyé en exil près de Vienne en Dauphiné, il se tua de désespoir deux ans après. Nous avons sous son nom une lettre à Tibère, dans laquelle il lui rend compte des miracles et de la résurrection de J. C.; mais c'est un écrit supposé. On doit porter le même jugement du *Trésor admirable de la sentence de Ponce-Pilate contre J. C., trouvée écrite sur parchemin en lettres hébraïques dans la ville d'Aquila.* Cette pièce fut traduite de l'italien en français, et imprimée à Paris, en 1581, in-8.

PILATUS. *Voyez* LEONTIUS.

* PILÉ (Denys), prêtre du diocèse de Paris, *appelant* et connu par son attachement au parti, et par divers ouvrages composés pour le soutenir. Il a donné : 1° *Réponse aux lettres théologiques de dom la Taste*, qui sont au nombre de 21. Ce savant religieux s'y moquait des convulsions, ainsi que des miracles du cimetière de Saint-Médard, et en montrait le ridicule. (*Voyez* TASTE.) 2° Un écrit *en l'honneur du diacre Pâris*; 3° une *Lettre* sur le discours de J.-J. Rousseau, *De l'origine et des fondemens de l'inégalité*; 4° la *Lettre d'un Parisien à M. l'archevêque*; 5° une *Traduction* des livres de saint Augustin à Pollentius; 6° une dissertation *de l'indissolubilité absolue du lien conjugal*, 2 vol. Cet ouvrage ne parut qu'après la mort de l'auteur. On dit que l'abbé Pilé, à l'exemple de Jubé, curé d'Anières, et de quelques autres du parti janséniste, se permettait, de son propre chef, dans la liturgie et dans la célébration de la messe, des changemens et des innovations qu'aucune autorité privée n'a droit d'introduire, et qui ne pouvaient que scandaliser les fidèles. Pilé mourut le 5 juin 1772.

PILES (Roger de), peintre et littérateur, né à Clamecy en 1635, était d'une famille distinguée dans le Nivernais. Il étudia d'abord en Sorbonne; mais un goût particulier pour la peinture l'en-

gagea à se mettre de bonne heure sous la discipline du frère Luc, recollet. Ménage, instruit de son mérite, le fit entrer chez le président Amelot en 1662, pour avoir soin de l'éducation de son fils. Le jeune Amelot fit un voyage en Italie avec de Piles, qui eut alors occasion de satisfaire son amour pour les beaux-arts. De retour en France, notre auteur publia quelques traités sur la peinture, qui le firent estimer et rechercher des artistes célèbres et des amateurs. Son élève ayant été nommé ambassadeur du roi à Venise, de Piles le suivit en qualité de secrétaire d'ambassade. Il l'accompagna encore à Lisbonne en 1685, et en Suisse en 1689. Il fut chargé de porter au roi le traité de neutralité que l'ambassadeur avait conclu avec les 13 cantons. Trois ans après, Louvois l'envoya à La Haye comme amateur de tableaux, mais en effet pour traiter secrètement avec les personnes qui souhaiteraient de détacher les Hollandais de la grande alliance. Il fut découvert et retenu prisonnier par ordre des états pendant cinq ans, jusqu'à la paix de Ryswick. Ce fut dans sa captivité qu'il s'occupa à composer les *Vies des peintres*. A son retour en France, le roi lui donna une pension. Il voulut suivre Amelot, nommé en 1705 ambassadeur à Madrid; mais sa mauvaise santé le força de quitter l'Espagne. Il mourut en 1709, à 74 ans. De Piles avait les qualités qui font aimer et estimer; son esprit était méthodique, son cœur sensible, son caractère simple. Il était bon ami, fidèle et discret. Ces qualités avaient pour base un grand fond de religion, qui seul donne la sanction et la consistance aux vertus humaines. Il fut honoré du titre de conseiller-amateur de l'académie de peinture et de sculpture. Ses occupations ne lui permirent point de s'adonner entièrement à la peinture; mais il s'était fait des principes qui suppléaient en quelque sorte à l'usage qui lui manquait. Son admiration pour les tableaux de Rubens était extrême. Il ressemblait à ce peintre par son enthousiasme pour son art, et par un esprit capable d'affaires. Il avait une grande intelligence du coloris et du clair-obscur; il imitait parfaitement les objets qu'il voulait rendre. Ses ouvrages sont: 1° un *Abrégé d'anatomie*, *accommodé aux arts de peinture et de sculpture*, publié sous le nom de *Tortebat*, 1667, in-fol.; 2° *Conversation sur la connaissance de la peinture*, 1677, in-12; 3° *Dissertation sur les ouvrages des plus fameux peintres*, in-12, 1681; 4° *Les premiers Elémens de la peinture pratique*, 1684, in-12; 5° *Traduction* du poème *De arte graphica* de Du Fresnoy, avec des remarques, 1684, in-12; 6° *Abrégé de la vie des peintres*, 1715, in-12; 7° *Cours de peinture par principes*, 1708, in-12. Tous ces ouvrages sont écrits avec beaucoup de netteté.

*PILES (Antoine-Toussaint-Joseph-André-Marseille, comte de Fortia de), officier et écrivain, né le 18 août 1758, descendait d'une famille noble et ancienne, originaire de Catalogne, dont le père et l'aïeul avaient été successivement gouverneur-viguier royal de Marseille. En 1778, il entra dans les chevau-légers de la garde du roi: il était parvenu au grade de lieutenant dans le régiment du roi-infanterie, lorsque ce corps fut dissous en 1789. Cet officier émigra en 1790; mais il était rentré en France sous le régime de la terreur. Incarcéré en 1795, il recouvra quelque temps après la liberté. Sa fortune avait entièrement disparu par suite des lois révolutionnaires: il se fixa à Paris où il écrivit pour se donner quelques ressources. On a de lui: 1° *Correspondance philosophique de Caillot-Dorval*, Paris, 1775, in-8; 2° *Voyage de deux Français au Nord de l'Europe*, *en Allemagne*, *Danemark*, *Russie*, *Suède et Pologne*, *fait en* 1790-1792, Paris, 1796, 5 vol. in-8; 3° *Six lettres à L. S. Mercier sur les six tomes de son nouveau Paris*; 4° *Examen sur trois ouvrages sur la Russie* (Voyage de Chantreau; Révolution de 1762, par Rhulières, Mémoires secrets par Masson), 2° édition augmentée, 1817, in-8; 5° *Quelques mots à M. Masson*, 1803, in-8; 6° *Quelques erreurs*

de la géographie universelle de Guthrie et du cours de cosmographie de Mentelle; 7° *Coup-d'œil rapide sur l'état présent des puissances européennes*, Paris, 1805, in-8, ouvrage qui ne put être mis en circulation qu'en 1814; 8° *l'Ermite du faubourg St.-Honoré à l'Ermite de la chaussée d'Antin*. Piles y relève plusieurs erreurs de M. de Jouy. 9° *Nouveau dictionnaire français* par le comte de E. H. Paris, 1818-1819, 12 numéros formant un vol. in-8. Ce Dictionnaire ne contient qu'un certain nombre de mots, la plupart relatifs à l'histoire, à la morale et à la politique, qui servent de texte à l'auteur pour critiquer les opinions émises par divers écrivains. On y joint ordinairement cinq brochures faisant suite à ce dictionnaire : *un Mot sur la charte*, *sur les armées*, *sur les mœurs publiques*, *sur la noblesse*, *etc.*; 10° *Préservatif contre la biographie nouvelle des contemporains*, n° 1 à 6, 1822 à 1825. Il avait promis deux autres livraisons pour achever l'examen de cette biographie qui est remplie de bévues. Il a publié encore plusieurs brochures critiques, et il a été l'éditeur de *Malte ancienne et moderne* par L. de Boisgelin, 1809, 3 vol. in-8. Avant la révolution il avait fait représenter quatre opéras sur le théâtre de Nancy, et il avait fait graver plusieurs *OEuvres* de musique instrumentale. Il est mort en 1826 en Provence où il s'était retiré depuis plusieurs années. Il était chevalier de St.-Louis et de Saint-Jean de Jérusalem.

PILLADE (Laurent), né en Lorraine dans le 16e siècle, obtint un canonicat à Saint-Dié, et s'amusa à la poésie. Dom Calmet déterra un de ses *Poèmes*, qu'il plaça dans sa *Bibliothèque de Lorraine*. Il roule sur la guerre des paysans d'Alsace, et peut servir plutôt à instruire sur quelques événemens de cette guerre qu'à prouver le goût de l'auteur. Il avait été publié d'abord à Metz en 1548, petit in-8.

*PILLE (Louis-Antoine, comte) ancien ministre de la guerre, né à Soissons le 14 juillet 1749, mort dans la même ville le 7 octobre 1828, ne débuta dans la carrière des armes qu'à l'époque de la révolution. Après avoir organisé les gardes nationales de la Côte-d'Or où il se trouvait en qualité de secrétaire de l'intendance, il partit en 1791 pour la Belgique à la tête du 1er bataillon des volontaires de ce département. Il se distingua sur plusieurs champs de bataille, et fut promu successivement aux grades d'adjudant-général et de général de brigade. Chargé en l'an 2 du ministère de la guerre sous le titre de *Commissaire du mouvement des armées*, il apporta pendant deux années, dans l'exercice de ces fonctions difficiles, tout le zèle et toute l'activité dont il était susceptible, et que nécessitait l'administration de nos quatorze armées. Nommé ensuite aux emplois les plus importans, il les remplit avec fermeté et justice. En l'an 6, lorsqu'il commandait les 22 départemens du Midi, il reçut ce compliment de Buonaparte qui s'entendait dans la connaissance des hommes : *On ne pouvait confier en des mains plus sages des fonctions plus importantes.* Admis à la retraite en 1816, il reçut de Louis XVIII le titre de comte, et vécut dès lors dans la retraite.

*PILLET (Claude-Marie), l'un des plus zélés rédacteurs de la *Biographie universelle* de Michaud, naquit à Chambéry en 1773. Nous avons peu de détails sur ses premières années : nous ne connaissons point les circonstances qui l'amenèrent à Paris. Ce que nous savons, c'est qu'il était profondément instruit, et que ses connaissances étaient très variées. Modeste et simple autant que laborieux, il était loin d'annoncer par son extérieur négligé et même sale son immense érudition. On cite de lui une foule d'anecdotes qui révèlent un caractère singulier et original : ainsi on rapporte qu'indépendamment des épargnes qu'il faisait sur ses vêtemens, il en faisait encore même sur sa nourriture, afin d'accroître les sommes qu'il prélevait annuellement sur le produit de ses travaux, et qu'il consacrait au soulagement de quelques parens pauvres et à l'acquisition de livres rares et précieux dont il se plaisait à enrichir la bibliothèque de sa ville natale.

Il est mort à Paris le 24 février 1826. Son testament, dans lequel il disposa de sommes considérables, est fait en faveur de la ville de Chambéry à laquelle il a donné presque toute sa fortune pour des établissemens de bienfaisance ou d'instruction. Pillet a dirigé la *Biographie universelle* depuis le tome 5 jusqu'au tome 44 inclusivement. M. A.-A. Barbier, dans le *Discours préliminaire du dictionnaire des Anonymes*, 2e édition, page 39, l'appelle ingénieusement le *chef du bureau de la Biographie universelle*. On pourrait reprocher à Pillet quelques jugemens singuliers qu'il a portés sur les choses et sur les personnes. Il a travaillé aussi à la *Biographie des hommes vivans* de Michaud, a révisé plusieurs ouvrages et publié quelques *Opuscules* dont M. Beuchot a recueilli les titres dans la *Bibliographie de la France*, 1826, p. 127-128. Nous citerons ses *Barèmes des mesures agraires de Savoie*, *de Tarentaise*, *de Maurienne*, publiés en l'an 11 in-8, et l'*Analyse des cartes et plans dressés pour l'histoire des Croisades*, Paris, in-8, avec une *suite* publiée en 1814.

PILON (Germain), habile sculpteur et architecte de Paris, naquit à Loué près du Mans, et mourut vers l'an 1608. Il fut un de ces hommes rares, destinés à tirer les arts des ténèbres de la barbarie, et à porter dans leur patrie le vrai goût du beau. Il est le premier sculpteur qui ait supérieurement rendu le caractère des étoffes. On voit à Paris plusieurs de ses ouvrages, qui font les délices des curieux. L'église de Sainte-Catherine, la Sainte-Chapelle, Saint-Gervais, l'église des religieux Picpus, celle des Célestins, Saint-Etienne-du-Mont, étaient ornés de plusieurs morceaux de sculpture admirables; mais ces ouvrages, ainsi que tous les monumens des sciences et des arts, surtout ceux qui tenaient au culte chrétien, ont été détruits, mutilés ou dispersés durant la révolution de 1789. (Parmi les statues profanes de cet artiste nous citerons *les trois Grâces*, son chef-d'œuvre, que l'on voit au musée de Paris.)

PILPAY ou Bidpay ou Pidpay, bramine indien, gymnosophiste et philosophe, fut, à ce que l'on croit, gouverneur d'une partie de l'Indostan et conseiller de Dabschelim, qui était, dit-on, un puissant Indien. Il employa des fables ingénieuses pour enseigner à ce prince les principes de la morale et l'art de gouverner. Ces *Fables*, écrites en indien, sont connues dans l'Orient sous le titre de *Calilah el Dimnah*, et elles ont été traduites dans presque toutes les langues connues. On ne sait rien de bien assuré sur sa vie, sur ses ouvrages, ni sur le temps où il a vécu. Plusieurs critiques le confondent avec Esope et Lockman. (*Voyez* ces noms.) Antoine Galland a traduit ses fables en français, Paris, 1688, in-12, et 1714, 2 vol. in-12, avec des fables de Lockman. (M. Sylvestre de Sacy en a donné une édition arabe, 1816, in-4. *Voyez* dans le *journal des Savans*, mai 1817, un article de M. de Chézy.)

PIN (Jean du), moine de Cîteaux, dans l'abbaye de Notre-Dame du Vaucelles, près Cambrai, mort en 1372, âgé d'environ 70 ans, est auteur du *Champ vertueux*, in-4, en vers français, imprimé en lettres gothiques et écrit d'un stile semblable.

PIN (Louis Ellies du), né à Paris en 1657 d'une famille ancienne, originaire de Normandie, fut élevé avec soin par son père. Il fit paraître dès son enfance beaucoup d'inclination pour les belles-lettres et pour les sciences. Après avoir fait son cours d'humanité et de philosophie au collége d'Harcourt, il embrassa l'état ecclésiastique, et reçut le bonnet de docteur de Sorbonne en 1684. Il avait déjà préparé des matériaux pour sa *Bibliothèque universelle des auteurs ecclésiastiques*, dont le 1er vol parut in-8, en 1686. Les huit premiers siècles étaient achevés, lorsque la liberté avec laquelle il portait son jugement sur le stile, la doctrine et les autres qualités des écrivains ecclésiastiques, déplut à Bossuet, qui en porta ses plaintes à Harlay, archevêque de Paris. Ce prélat obligea du Pin à rétracter un grand nombre de propositions, dont quelques-unes étaient néanmoins susceptibles d'un sens favora-

ble. L'auteur, en se soumettant à tout ce qu'on voulut, espérait que son ouvrage ne serait pas supprimé. Il le fut cependant par un décret du prélat, le 10 avril 1693; mais on lui accorda la liberté de le continuer en changeant le titre. Son repos fut encore troublé par l'affaire du Cas de conscience; il fut l'un des docteurs qui le signèrent. Cette décision lui fit perdre sa chaire et le força de quitter la capitale. Exilé à Châtellerault en 1703, en se rétractant il obtint son rappel; mais il ne put recouvrer sa place de professeur royal. Clément XI remercia Louis XIV de ce châtiment, et dans le bref qu'il adressa à ce monarque, il appela ce docteur *un homme d'une très mauvaise doctrine, et coupable de plusieurs excès envers le siége apostolique.* Du Pin ne fut pas plus heureux sous la régence; il était dans une étroite liaison avec Guillaume Wake, archevêque de Cantorbéry, et était même avec lui dans une relation continuelle. On soupçonna du mystère dans ce commerce, et le 10 février 1719, on fit enlever ses papiers. « Je me trouvai au Palais-Royal au mo» ment qu'on les y apporta » (dit Lafitau, évêque de Sisteron, de qui nous empruntons ces anecdotes) : « il y était » dit que les principes de notre foi peu» vent s'accorder avec les principes de » la religion anglicane. On y avançait » que, sans altérer l'intégrité des dog» mes, on peut abolir la confesion auri» culaire, et ne plus parler de la trans» substantiation dans le sacrement de » l'Eucharistie; anéantir les vœux de » religion, retrancher le jeûne et l'absti» nence du carême, se passer du pape, » et permettre le mariage des prêtres. » Des gens qui se croient bien instruits assurent que sa conduite était conforme à sa doctrine, qu'il était marié, et que sa veuve se présenta pour recueillir sa succession. Si ce docteur était tel qu'ils nous le présentent, le pape devait paraître modéré dans les qualifications dont il le charge. Ses amis ont voulu faire regarder son projet de réunion de l'Eglise anglicane avec l'Eglise romaine plutôt comme le fruit de son esprit conciliant que comme une suite de son penchant pour l'erreur; mais comment accorder ce jugement avec ce que l'évêque de Sisteron dit avoir lu de ses propres yeux dans les écrits de du Pin? On sait d'ailleurs qu'il était partisan de Richer, et qu'il prônait son démocratique système, totalement destructif de la hiérarchie et de l'unité de l'Eglise, et cela même après que le syndic eut solennellement abjuré ses erreurs. Du reste, quelque idée que l'on se fasse de sa façon de penser et de sa conduite, on ne peut lui refuser un esprit net, précis, méthodique; une lecture immense, une mémoire heureuse, un stile à la vérité peu correcte, mais facile et assez noble, et un caractère moins ardent que celui qu'on attribue d'ordinaire aux écrivains du parti avec lequel il était lié. Il mourut à Paris, en 1719, à 62 ans. Vincent, son libraire, honora son tombeau d'une pierre de marbre, avec une épitaphe de la composition du célèbre Rollin. Les principaux ouvrages de ce laborieux écrivain sont : 1° *Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques*, contenant l'histoire de leur vie, le catalogue, la critique, la chronologie de leurs ouvrages, tant de ceux que nous avons que de ceux qui se sont perdus; le sommaire de ce qu'ils contiennent, un jugement sur leur stile, leur doctrine, et le dénombrement des différentes éditions de leurs ouvrages, en 58 vol. in-8; réimprimée en Hollande en 19 vol. in-4. Dom Cellier a donné dans le même genre un ouvrage qui est plus exact, mais qui se fait lire avec moins de plaisir. L'abbé du Pin juge assez souvent sans partialité et sans prévention; mais la vitesse avec laquelle il travaillait, son esprit superficiel et peu capable de réflexions soutenues, lui ont fait commettre bien des fautes : quelques-unes cependant sont de nature à ne pouvoir être attribuées à la précipitation et à la distraction, et l'on ne peut guère les concilier avec la bonne foi. (*Voyez* le *Journ. hist. et littér.*, 15 novembre 1791, pag. 426.) Les principales erreurs qu'on lui reprocha en flétrissant son ouvrage étaient : 1° d'affaiblir la piété des fidèles envers la sainte Vierge, et de ne paraître corriger ou pré-

venir des exagérations et des abus qu'en donnant dans des excès contraires ; 2° de favoriser le nestorianisme ; 3° d'affaiblir les preuves de la primauté du saint Siége; 4° d'attribuer aux saints Pères des erreurs sur l'immortalité de l'âme et sur l'éternité des peines de l'enfer ; 5° de parler d'eux avec trop peu de respect, etc. Matthieu Petit-Didier a donné une Critique en 3 vol. de la *Bibliothèque ecclésiastique*. (*Voyez* PETIT-DIDIER, SOUCIET.) 2° Une *Edition* de Gerson, en 5 vol. in-fol. (*voyez* CHARLIER); 3° *Traité de la puissance ecclésiastique et temporelle*, in-8 ; 4° *Histoire de l'Eglise en abrégé*, en 4 vol. in-12; 5° *Histoire profane*, 6 vol. in-12. Cet ouvrage et le précédent, faits à la hâte, manquent d'exactitude. 6° *Bibliothèque universelle des historiens*, 2 vol. in-8, suivant le plan de sa Bibliothèque ecclésiastique, mais qui n'a pas été achevée; 7° *Histoire des Juifs depuis J. C. jusqu'à présent*, 1710, en 7 vol. in-12. C'est l'ouvrage du ministre Basnage, que du Pin s'appropria, en y faisant quelques changemens. (*Voyez* BASNAGE.) 8° *De antiqua Ecclesiæ disciplina*, in-4 ; 9° *Liber Psalmorum cum notis*, in-8 ; 10° *Traité de la doctrine chrétienne et orthodoxe*, 1 vol. in-8, qui était le commencement d'une théologie française qui n'a pas eu de suite. 11° *Traité historique des excommunications*, in-12 ; 12° *Méthode pour étudier la théologie*, in-12 : bon ouvrage, réimprimé en 1769, avec des augmentations et des corrections par M. l'abbé Dinouart; 13° une *Edition* d'Optat de Milève, Paris, 1700, in fol. estimée; 14° l'*Histoire d'Apollonius de Thyanes, convaincu d'impiété*, 1705, in-12. Il y a de très bonnes remarques. *Voyez* APOLLONIUS.

PIÑA (Jean de), jésuite, né à Madrid en 1582, mort en 1657, fut prédicateur, recteur et provincial dans la société. On a de lui : 1° *Commentaire* sur l'Ecclésiaste, en 2 vol. in-fol. 2° un autre sur l'Ecclésiastique, en 5 vol. in-fol. On dit qu'il avait lu tous les Pères grecs et latins, qu'il en avait extrait cent volumes, et que chaque volume était de 500 pages, tous écrits de sa main ; mais on ne dit pas si cette compilation immense était bien dirigée. Il y a apparence que non, du moins si l'on en juge par les ouvrages imprimés de Pina, qui ne sont qu'un recueil informe de passages.

PINAMONTI (Jean-Pierre), né à Pistoie en 1632, entra chez les jésuites en 1647. Il fut le fidèle compagnon du Père Segneri, et partagea ses travaux apostoliques durant 26 ans. Il lui survécut, et passa encore dix ans dans cette carrière du zèle et de la charité, jusqu'à sa mort arrivée à Orta, dans le diocèse de Novare, le 25 juin 1703. (Il avait mérité la confiance de la duchesse de Modène, dont il fut le directeur spirituel ; et de Cosme III, grand-duc de Toscane.) On a de lui un grand nombre d'opuscules écrits en italien, dont plusieurs ont été traduits en diverses langues : les plus connus sont, 1° ceux que le Père de Courbeville traduisit en français sous le titre de *Directeur dans les voies du salut*, et *Lectures chrétiennes sur les obstacles du salut ;* 2° *Considérations sur les souffrances*, imprimé à Maëstricht en 1791; et la *Sinagoga disingannata* (la Synagogue détrompée), où l'aveuglement des Juifs et la vérité du christianisme sont prouvés avec autant de précision que de force. Un autre de ses opuscules, écrit en latin, a pour titre : *Exorcista rite instructus, seu accurata methodus omne maleficiorum genus probe ac prudenter curandi ;* on y trouve le discernement et la prudence unis au respect qu'on doit aux pratiques et aux sentimens de l'Eglise. Tous ces traités ont été publiés à Venise, chez Pezzana, 1742, 1 vol. in-4. On a mis à la tête un précis de sa *Vie*.

PINÆUS. *Voyez* PINAU.

PINART (Michel), savant orientaliste, né à Sens en 1659, mort à Paris en 1717, s'appliqua avec ardeur à l'étude de l'histoire, des langues, des antiquités et de la bibliographie. Ses succès lui méritèrent une place dans l'académie des Inscriptions. Le recueil de cette société savante offre divers *Mémoires* de cet auteur. Sa *Dissertation sur les Bibles hébraïques* est estimée pour l'exactitude et

les bonnes re he ches qu'e le renferme.

PINCIANUS. *Voyez* NUNEZ.

PINDARE, le prince des poètes lyriques, naquit à Thèbes an 522, dans la Béotie, vers l'an 520 avant J. C. Il apprit de Lasus d'Hermione, et de Myrtis, dame grecque, l'art de faire des vers. Il était au plus haut point de sa réputation, dans le temps que Xerxès voulut envahir la Grèce. On croit qu'il mourut au théâtre vers l'an 436 ou 442 avant J. C. Il avait composé un très grand nombre de poésies; mais il ne nous reste que ses *Odes*, dans lesquelles il célèbre ceux qui, de son temps, avaient remporté le prix aux quatre jeux solennels des Grecs, qui sont les jeux olympiques, les isthmiques, les pythiques, et les néméens. Alexandre eut tant de vénération pour la mémoire de ce grand poète, qu'à la destruction de Thèbes, il conserva sa maison et sa famille. Pindare n'avait pas reçu de moindres marques de considération pendant sa vie. Thèbes l'ayant condamné à une amende pour avoir donné trop d'éloges à Athènes, cette ville fit payer cette somme des deniers publics. On sent, en lisant les ouvrages de Pindare, cette impétuosité de génie, ces transports subits et sublimes, cette impulsion véhémente et en même temps délicieuse, qui caractérisent le poète lyrique. Horace le compare à un torrent qui, grossi par de fortes pluies, se précipite du haut des montagnes, et se roule tout écumant par les vallées et les plaines.

> Monte decurrens velut amnis, imbres
> Quem super notas aluere ripas,
> Fervet, immensusque ruit profundo
> Pindarus ore.

Il n'a pas moins de douceur que d'enthousiasme, et le gracieux lui est aussi naturel que l'énergique : témoin le riant tableau qu'il nous offre des champs élysées, dans la seconde *ode olympique*, adressée à Théron, roi d'Agrigente. Comme philosophe, il avait des idées saines de la Divinité, et en parlait d'une manière digne d'elle : « Rien au monde, » dit-il, n'échappe aux yeux de Dieu ; sa » providence s'étend sur tout. C'est lui » qui nous éclaire ; il est tout-puissant; » rien n'est fait que par lui. » (La 1re édit. de ce poète est d'Alde l'Ancien, Venise, 1513, in-8 ; on cite celle d'Oxford, in-fol. 1697. Elle est peu commune. On estime encore celle d'Erasme Schmidt, 1616, in-4, avant celle de M. Aug. Bœckh, Leipsick, 2 vol. in-4, 1811-21. Les *OEuvres de Pindare* ont été imprimées par les soins de M. Dissen en 1830, Gottingue, in-8 ; elles font partie du 6e vol. d'une collection de poètes grecs publiés à Gottingue par MM. Jacobs et Rost : le commentaire en est excellent. Pindare a été traduit en vers polonais par M. Wiernikowski, 1828.) L'abbé Massieu a traduit en français une partie de ses odes. La Motte-Houdard a tâché d'en imiter quatre odes en vers français ; mais il a prouvé la vérité de cette strophe d'Horace :

> Pindarum quisquis studet æmulari,
> Ceratis ope Dædaleâ
> Nititur pennis, vitreo daturus
> Nomina ponto.

Marmontel, en rendant justice aux grands talens de Pindare, lui reproche de négliger l'unité, l'ensemble et la liaison. (Néanmoins c'est le premier des poètes lyriques : il est glorieux pour la France que deux de ses poètes, J. B. Rousseau et P. D. Lebrun, aient mérité d'être nommés à la suite de Pindare. Deux *Traductions* complètes de Pindare ont paru en français en 1801, par Gin ; et en 1815, avec le texte grec, par Tourlet.)

* PINDÉMONTE (Hippolyte), littérateur italien, né à Vérone en 1753 d'une famille illustre, fit ses études au collége des Prêtres de la congrégation de saint Charles à Modène, et annonça de bonne heure son penchant pour la poésie. A 18 ans il publia des *essais en prose et en vers* parmi lesquels on en remarqua quelques-uns écrits en latin, d'autres traduits du latin et du grec. Ses élégantes productions annonçaient un beau talent ; elles le placèrent aussitôt parmi les bons poètes italiens. Après ce brillant début, Pindémonte parcourut successivement la France, l'Angleterre, la Hollande et l'Allemagne ; il étudia dans ses voyages les hommes et les choses, et le résultat de cette seconde éducation fut de le rame-

ner aux principes d'une sage politique, et à ceux d'une religion éclairée dont il avait failli s'éloigner pour jamais. La vue des horreurs et des impiétés qui se commettaient en France au moment où il visita notre patrie, agirent puissamment sur son imagination, et le détournèrent de ces maximes irréligieuses et anarchiques qui ne tardèrent pas à être proclamées aussi en Italie. Cette révolution qui s'opéra dans le caractère de Pindémonte fut loin d'être fatale à son génie. Les différentes émotions qu'il a éprouvées pendant ses voyages furent consignées dans son *Viaggi* et dans son *Abarite* qui attirèrent l'un et l'autre l'attention publique sur cet écrivain élégant. Il a composé aussi des *Poesie campestri* où il parle avec une grande admiration de l'Angleterre dont il décrit les campagnes et les mœurs. Ses *Bucoliques* en vers et prose, son poème sur les *Tombeaux*, ses *Sermons*, ses *Epîtres* et ses *Héroïdes* ont aussi contribué à donner de son talent la plus haute idée. Sa *Traduction* de l'*Odyssée* et de l'*Enéide*, ses *Eloges* de quelques hommes célèbres, ses *Elégies*, des *Dissertations*, des *Discours*, de *Petits poèmes*, des *Sonnets*, composent le reste des ouvrages de Pindémonte : nous ajouterons toutefois la tragédie d'*Arminius* qui n'a jamais été jouée, mais qui prouva tout ce qu'il y avait de fort et d'énergique dans son génie. En général ses poésies portent l'empreinte de ce calme, de ce repos, de ce rare bonheur que l'on ne peut faire éprouver aux autres que lorsque l'on est capable de le sentir soi-même; il y a dans toutes ses productions une certaine gravité d'idées et de sentimens qu'il avait puisés à l'école anglaise. Ses *OEuvres* sont remarquables par la pureté du stile et la profondeur de l'érudition. Il est mort à Venise le 18 novembre 1828. — Son frère, le marquis *Jean Pindémonte*, suivit la carrière du théâtre et composa plusieurs tragédies qui eurent du succès, mais qui ne se soutiennent pas à la lecture. L'édition de son *Théâtre* faite à Milan en 1804, 4 vol. in-8, précédée d'un *Discours sur le Théâtre italien*, n'a jamais été épuisée. Jean Pindémonte visait toujours à la pompe et au bruit de la scène, et il négligeait la correction du stile, des caractères et du plan.

PINEAU (Séverin du), *Pinæus*, mort à Paris en 1619, doyen des chirurgiens du roi, était de Chartres. Il fut expert dans la lithotomie. On a de lui : 1° *Discours touchant l'extraction de la pierre de la vessie*, 1610, in-8; 2° traité *De virginitatis notis*, Leyde, 1641, in-12. Il y a de bonnes choses dans ce traité; mais il y en a aussi qu'il n'était pas nécessaire d'exposer aux yeux du public, surtout avec la liberté que l'auteur s'est permise; ce qui en a fait supprimer une traduction allemande par ordre du magistrat d'Erfurt.

PINEAU (Gabriel du), né à Angers en 1573, suivit le barreau dans sa patrie avec une réputation supérieure à son âge. Il vint ensuite à Paris, et plaida avec éclat au parlement et au grand conseil. De retour à Angers, il devint conseiller au présidial. Il fut consulté de toutes les provinces voisines, et eut part aux grandes affaires de son temps. Marie de Médicis le créa maître des requêtes de son hôtel. Louis XIII le nomma, en 1632, maire et capitaine général de la ville d'Angers. Il mourut en 1644, à 71 ans. Ses écrits sont : 1° *Notes latines* opposées à celles de du Moulin sur le *droit canon*, imprimées avec les *OEuvres* de ce jurisconsulte par les soins de François Pinsson; 2° *Commentaire, observations et consultations sur plusieurs questions importantes, tant de la coutume d'Anjou que du droit français*, avec des *Dissertations sur différens sujets*, etc., réimprimées en 1725, en 2 vol. in-folio, par les soins de Livonières, avec des remarques.

PINEDA (Jean), né en 1557 à Séville, d'une famille noble, entra dans la société des jésuites en 1572. Il y enseigna la philosophie et la théologie dans plusieurs colléges, et se consacra à l'étude de l'Ecriture sainte. Pour se la rendre plus facile, il apprit les langues orientales. Nous avons de lui : 1° *Commentaires* sur Job, 2 vol. in-fol.; 2°..... sur l'Ecclésiaste; 3°..... sur le Cantique des Cantiques; 4° *De rebus Salomonis*,

in-fol., curieux et savant; 5° une *Histoire universelle de l'Église*, en espagnol, 4 vol. in-fol.; 6° une *Histoire de Ferdinand III*, en la même langue, in-fol.; 7° *Index novum librorum prohibitorum et expurgatorum*. Il mourut le 27 janvier 1637, emportant dans le tombeau les regrets de ses confrères et du public.

* PINEL (N. le Père) Oratorien, né vers la fin du 17e siècle en Amérique, et probablement à Saint-Domingue, embrassa la carrière de l'enseignement et fut professeur dans plusieurs colléges de France dépendant de sa congrégation, notamment à Juilly et à Vendôme. En 1736 il se trouvait dans cette dernière ville. Outre sa classe, il faisait des instructions aux domestiques et aux enfans. Sa doctrine étant suspecte, il lui fut défendu de les continuer. En effet, il était attaché au parti janséniste, et la congrégation de l'Oratoire ayant accepté la *bulle*, et s'étant soumis à la signature du formulaire, il protesta contre ces actes et quitta le corps. Il avait de la fortune; il l'employa à la propagation de l'*œuvre*. On le regarde comme le fondateur d'une classe de convulsionnaires qui dominaient principalement dans le midi. Il paraît qu'il s'était encore laissé aller à d'autres illusions, et qu'il était fortement prévenu en faveur du règne de mille ans, et du prochain avénement d'Elie. Il courait, dit-on, le pays avec une sœur Brigitte, qu'il avait enlevée de l'Hôtel-Dieu de Paris, débitant cette doctrine, qu'il tâchait d'accréditer par un écrit intitulé : *Horoscope des temps*, ou *Conjectures sur l'avenir*. Il termina ses jours vers 1777, dans un village, privé de toute espèce de secours. Il laissa une partie de sa fortune à la sœur Brigitte, qui retourna dans son hôpital. On a du Père Pinel, ou au moins on lui attribue (*voy.* le *Dictionnaire des anonymes*, t. 3, p. 220, n° 10,504) un livre intitulé : *De la primauté du pape*, en latin et en français, Londres, 1770, in-8; ibid., 1770, in-12, en français seulement, avec un avis de l'éditeur, en réponse aux *Nouvelles ecclésiastiques* du 2 mars 1770. On y attaque la *Lettre* de Leganck sur la primauté de saint Pierre et de ses successeurs, dans laquelle ce doyen du chapitre d'Utrecht, tout appelant qu'il est, soutient que cette primauté est non seulement d'honneur, mais encore de juridiction. Le Père Pinel prétend au contraire que saint Pierre n'eut jamais d'autorité sur les autres apôtres, et que la primauté qu'affectent depuis long-temps les papes, non seulement n'est ni divine ni de juridiction, mais qu'elle est dénuée de tout fondement. *Voyez* la *Notion de l'œuvre des convulsions*, par le Père Crèpe, dominicain, Lyon, 1788.

* PINEL (Philippe), célèbre médecin, né le 11 avril 1748, à Saint-Paul, près de Lavaux, dans le département du Tarn, fréquenta d'abord le collége de sa ville natale, d'où il se rendit à Toulouse pour y suivre les cours de théologie; mais ne sentant en lui rien qui l'appelât à l'état ecclésiastique, il choisit une nouvelle carrière. En conséquence il fit ses études médicales dans cette dernière ville où il prit ses grades en 1764; il alla ensuite se perfectionner à Montpellier, subit de nouveaux examens, et se fit une seconde fois recevoir docteur. Sa famille était pauvre : pour subvenir à ses dépenses, le jeune Pinel avait donné des leçons de mathématiques et avait composé les *Thèses* de quelques-uns de ses condisciples. Le besoin d'apprendre et sans doute le pressentiment de la fortune brillante que lui préparait son talent, le déterminèrent à venir, en 1772, à Paris. L'enseignement des mathématiques et quelques travaux pour des libraires furent d'abord ses seules ressources. En même temps il s'adonnait avec ardeur aux différentes sciences nécessaires à la médecine. Il vivait obscur, travaillait beaucoup et était continuellement dans la gêne. Cependant la traduction de la *Médecine pratique* de Cullen, puis une édition des *OEuvres de Baglivi*, qu'il accompagna de *Notes*, commencèrent à établir sa réputation dans le monde savant. Pinel rédigea aussi pendant quelque temps la *Gazette de santé*, et travailla à un recueil intéressant créé par Fourcroy, et intitulé : *La médecine éclairée*

par les sciences physiques. Il se lia bientôt avec quelques hommes célèbres, Portal, Desault, Chaptal, Berthollet, Fourcroy, Desfontaines, etc. Ils devinrent pour lui des protecteurs, et la carrière des emplois ne tarda pas à lui être ouverte. L'administration des hospices lui conféra, en 1792, la division des aliénés à Bicêtre, et, quelque temps après, elle lui donna le titre de médecin en chef de la Salpétrière. Dans le premier de ces établissemens, il changea entièrement le traitement des aliénés que l'on avait l'habitude d'enchaîner et de jeter dans des cachots infects : convaincu, par une étude approfondie, qu'on ne faisait qu'empirer leur état par une réclusion rigoureuse, et par des châtimens réservés aux criminels, il résolut de les traiter avec douceur, de les laisser jouir du bienfait de l'exercice, du travail et d'un air salubre, en se bornant pour eux à une surveillance exacte et paternelle. Le succès répondit à son attente. A l'hospice de la Salpétrière, il apporta une organisation qui rendit cet établissement le plus beau et le plus utile de tous ceux qui existent en Europe. Au lieu d'accepter comme tant d'autres des places étrangères à ses occupations habituelles, il faisait et recueillait des observations, et préparait les matériaux des ouvrages qui seront à jamais ses plus beaux titres de gloire. Nous citerons d'abord son *Traité médico-philosophique sur l'aliénation mentale*, et sa *Nosographie philosophique* ou *Méthode de l'analyse appliquée à la médecine*, publiés pour la première fois en 1798. Dans le premier de ces ouvrages, il décrit ce qu'il a fait pour les aliénés, et expose le traitement qu'il a suivi tant de fois si heureusement à leur égard. Le second, qui est encore aujourd'hui le plus classique et le plus élémentaire de nos traités de médecine, fit une révolution dans cette science. Le système de Boerhaave était tombé, mais il n'avait pas été remplacé, en sorte que les jeunes médecins ne savaient comment s'y reconnaître au milieu des maladies qu'ils étaient obligé d'étudier. La *Nosographie* parut : l'esprit philosophique qui en fait la base, les formes empruntées à l'histoire naturelle qui en constituent le plan, une classification d'après laquelle les maladies sont distribuées autant qu'il était possible de le faire alors, d'après leurs siéges, tous ces différens mérites assureront le succès de ce traité qui est encore aujourd'hui consulté et étudié généralement. En même temps que Pinel rédigeait ses livres, il faisait à la Salpétrière un cours de *Clinique*, suivi par un grand nombre de disciples, dont les salles de cet hospice pouvaient à peine contenir la foule. Il fut aussi nommé professeur à l'école de santé fondée par Fourcroy, puis à la Faculté de médecine de Paris, à laquelle il appartint jusqu'à sa réorganisation en 1820. Il avait été nommé d'abord professeur d'hygiène et de physique médicale ; il occupa ensuite la chaire de pathologie interne. Quoiqu'il fût loin d'avoir l'élocution et la méthode nécessaires à un bon professeur, il ne s'en acquit pas moins l'admiration de ses confrères et l'affection des jeunes étudians qui recherchaient dans son enseignement les aperçus profonds et philosophiques dont il était si fécond. La plupart de ses leçons ont été rédigées par ses soins et par ceux de quelques-uns de ses élèves ; elles ont été publiées sous le titre de *médecine clinique*, 1802, in-8, 4e édition, 1815. Cet ouvrage est inférieur à ses autres écrits. Les services qu'il avait rendus à la médecine, et ses travaux scientifiques sur l'anatomie comparée, sur la zoologie, etc., lui ouvrirent les portes de l'académie des Sciences : on n'attendit pas pour le nommer membre de l'Institut, qu'une place de médecin fût vacante. M. Cuvier ayant été élu, en 1803, secrétaire perpétuel de l'académie des Sciences, Pinel fut appelé à le remplacer. Sur la fin de sa vie, Pinel n'était pas riche ; il ne fit point partie de la nouvelle école de médecine, et n'eut pour vivre qu'une très modique retraite. Malgré son grand âge, il travaillait encore ; il fut, avec son élève M. Bricheteau, l'un des collaborateurs du *Dictionnaire des sciences médicales*. Il mourut d'une attaque d'apoplexie, le

:5 octobre 1826. Des *Discours* ont été ›rononcés sur sa tombe par MM. Pariset, łostan, Audouard et Geoffroy-Saint-Hiaire. Le baron Dupuytren lui a consa:ré une *Notice* intéressante qui a été mprimée à part et insérée dans le *Jour-ıal des Débats* du 7 novembre 1826. 'inel doit être considéré comme ayant amené en France le goût des bonnes ;tudes médicales et de la médecine d'obervation. Ses travaux lui ont acquis ıne réputation européenne, et plusieurs le ses ouvrages ont été traduits en di'erses langues. M. Bricheteau a publié, n 1828, un *Discours sur Philippe Pi-ıel, sur son école et l'influence qu'elle a ɪxercée en médecine*, 1 vol. in-8, de 20 ıages; il l'avait lu dans la séance publique lu 5 décembre 1817, tenu par la *Société ıédicale d'émulation de Paris*. Dans les emps de proscriptions révolutionnaires, l rendit les plus grands services à une ɔule de malheureux qui étaient renferıés dans les prisons de Bicêtre. Lorsqu'on enait pour les conduire au tribunal réolutionnaire, Pinel affirmait qu'ils étaient n traitement, et, par cet artifice bien ınocent, il avait le bonheur de leur ıuver la vie.

PINELLI (Jean-Vincent), savant biliophile, naquit à Naples en 1535, de osme Pinelli, noble Génois, domicilié ans cette ville, et qui y avait acquis des chesses considérables par le commerce. près avoir reçu une excellente éducaon, il quitta sa patrie pour venir se xer en 1559, à Padoue, à l'âge de 24 ans. assionné pour les sciences, il préféra :tte ville, à cause des savans en tout :nre qu'une célèbre université y rasmblait. Il se forma une bibliothèque ıssi nombreuse que distinguée par le ıoix des livres et des manuscrits, et il : cessa de l'augmenter jusqu'à sa mort. :s soins pour l'enrichir étaient incroyaęs. Ses correspondances littéraires, ›n seulement en Italie, mais dans toute ;urope savante, lui procuraient tous ; ouvrages nouveaux dignes d'entrer ıns sa collection. Juste Lipse, Joseph :aliger, Sigonius, Possevin, Pancirole, erre Pithou, et un grand nombre d'autres, étaient en commerce avec lui, et tous ont célébré son érudition. Il mourut en 1601, âgé de 68 ans, sans avoir publié aucun ouvrage. Paul Gualdo, qui a écrit la *Vie de Pinelli*, ne spécifie point le nombre des volumes qui composaient sa riche bibliothèque; il nous apprend seulement que, pour la transporter par mer à Naples, elle fut distribuée en 130 caisses, dont 14 contenaient les manuscrits; mais elle ne parvint pas entière à ses héritiers. Le sénat de Venise fit apposer le scellé sur les manuscrits, et enlever tout ce qui concernait les affaires de la république, au nombre de 200 pièces. (Pinelli fut le premier qui établit à Naples un jardin botanique, afin que les amateurs pussent venir y étudier. Il savait le grec, l'hébreu, le français et l'espagnol.)

PINET (Antoine du), seigneur de Noroy, vivait au 16ᵉ siècle. Besançon était sa patrie. Son fanatisme devint une espèce de fureur contre l'Eglise catholique, qu'il accabla de mille outrages. La *Conformité des Eglises réformées de France et de l'Eglise primitive*, Lyon, 1564, in-8; et les *Notes* qu'il ajouta à la traduction française de *la Taxe de la chancellerie de Rome*, qui fut imprimée à Lyon, in-8, en 1564, et réimprimée à Amsterdam, 1700, in-12, décèlent particulièrement sa haine contre l'Eglise, qui réprouvait les erreurs de sa secte. Sa *Traduction* de l'*Histoire naturelle* de Pline, Lyon, 2 vol. in-fol. 1566, et Paris, 1608, a été beaucoup lue autrefois. Quoiqu'il ait fait bien des fautes, son travail est très utile encore à présent, même pour ceux qui entendent le latin de Pline, à cause des recherches du traducteur et du grand nombre de notes marginales. Pinet a encore mis au jour les *Plans des principales forteresses du monde*, Lyon, 1564, in-fol. Sa traduction des *Commentaires* de Matthiole sur Dioscoride a paru à Lyon, 1565, in-fol., avec les figures des plantes et des animaux.

* PINGERON (Jean-Claude), littérateur laborieux, né à Lyon, en 1730, embrassa d'abord la carrière des armes et prit du service en Pologne, où il obtint le grade de capitaine d'artillerie et

fut employé comme ingénieur à Zamosc. De retour en France, il entra dans les bureaux des bâtimens de la couronne à Versailles, voyagea aussi en Italie, et parcourut les Echelles du Levant, Malte et la Sicile. Pingeron était très versé dans les langues modernes : il a laissé un grand nombre de *traductions* d'ouvrages anglais et italiens. Nous citerons 1° *Traité des vertus et des récompenses*, de Dragonetti, 1768, in-12; 2° *Conseils d'une mère à son fils*, de madame Piccolomini Girardi, 1769, in-12; 3° *Traité des violences publiques et particulières*, par Muréna, 1769, in-12; 4° *Les Abeilles*, poème de Ruccelaï, 1770, in-8; 5° *Essai sur la peinture*, par Algarotti, 1770, in-12; Amsterdam, 1781, in-12; 6° *Vies des architectes anciens et modernes*, par Milizia, 1771, 2 vol. in-12; 7° *Lettres de l'abbé Sentisi sur l'Italie, la Sicile et la Turquie*, 1789, 3 vol. in-8; 8° *Voyage de Marshal dans la partie septentrionale de l'Europe*, pendant les années 1768-1770-1776, in-8; 9° *Description de la Jamaïque*, 1782, in-12; 10° *Manuel des gens de mer*, in-8; 11° *Description de la machine électrique de Cuthberson*, in-8. Pingeron publia aussi un *Journal du commerce, des finances et des arts*, qui eut beaucoup de vogue. 12° *Expériences et recherches utiles à l'humanité, aux hospices, au commerce et aux beaux-arts*, traduits de plusieurs langues et recueillis de divers voyages. Il a aussi fourni divers articles dans la *Bibliothèque-physico-économique*, et autres recueils du même genre, 1779. Il avait été l'un des coopérateurs du *Journal de l'agriculture, du commerce, des arts et des finances*, dans lequel il inséra un grand nombre de dissertations sur des objets d'utilité publique. Il mourut à Versailles, en 1795, âgé de 60 ans.

PINGOLAN ou PUYGUILLON (Aymeric de), poète provençal, mort vers 1260, fit diverses pièces ingénieuses, mais si satiriques qu'elles lui attirèrent de fâcheuses affaires. On a de lui un poème intitulé *Las Angueyssas d'amour*. Pétrarque l'a imité.

* PINGRÉ (Alexandre-Gui), savant astronome, né à Paris le 4 décembre 1711, fut remarqué dans ses études par l'habile anatomiste Lecat qui l'engagea à se livrer exclusivement à l'astronomie. Le jeune Pingré, qui était entré chez les génovéfains de Senlis dès l'âge de 16 ans, et qui professa dans les établissemens de cet ordre la théologie, suivit les conseils de ce savant qui fondait alors l'académie des Sciences de Rouen, et il y fit de très grands progrès. Un *Mémoire*, contenant le calcul de l'éclipse de lune arrivée le 23 décembre 1749, le fit connaître avantageusement. L'observation du passage de Mercure, en 1753, lui valut le titre de correspondant, puis d'associé libre de l'académie des Sciences, la place de bibliothécaire de Sainte-Geneviève, et le titre de Chancelier de l'Université. Plus tard il publia un *Almanach nautique*, pour faciliter aux navigateurs l'observation des longitudes. Cet ouvrage, très estimé, lui mérita d'être envoyé en 1760 par le gouvernement dans la mer des Indes, pour observer le passage de *Vénus* sur le disque du soleil. Il accompagna en 1767 Courtanvaux en Hollande, pour vérifier les horloges marines de Le Roi et de Berthoud; et enfin il fit partie des voyages de l'*Isis* et de la *Flore* (1769-72), lesquelles avaient pour objet d'accroître les progrès de l'astronomie et de la géographie. S'étant acquitté avec honneur de ces missions, il fut nommé par le roi astronome-géographe de la marine, à la place du savant Delisle. On trouvera le détail de ses *observations* et de ses *ouvrages astronomiques* dans les *tables de l'académie des Sciences*, dans les *Mémoires* de Trevoux, de 1762 à 1765, et dans la *bibliographie astronomique de Lalande*. M. de Prony a fait son *Eloge* qui est inséré dans les *Mémoires de l'Institut* (sciences mathématiques et physiques). On trouve une *Notice* sur Pingré par Ventenat dans le *Mercure* du 10 prairial an 4, et dans le *Magasin encyclopédique*, 2e année, 1er vol. pag. 342. Il mourut à Paris le 1er mai 1796, âgé de 84 ans. Il a laissé en outre : 1° *Etat du ciel*, 1754-55-56-57; 2° *Mémoires sur les découvertes faites dans la mer du Sud, avant les*

derniers voyages des Anglais et des Français autour du monde, 1758, in-4; 3° *Relations des voyages de l'Isis et de la Flore*, etc., 1773-1778; 4° *Cométographie*, ou *Traité historique et théorique des comètes*, 1784, 2 vol. in-4. On y trouve calculées les orbites de toutes les comètes connues : c'est l'ouvrage le plus important de l'auteur. 5° Traduction des *Astronomiques de Manilius*, 1785, in-8; 6° *Histoire de l'astronomie du 17e siècle*, 1791, in-4. Il a été l'éditeur des *Mémoires de l'abbé Arnaud*, 1756, 3 vol. in-8; de la *Géographie en vers artificiels de* Buffier, 1781; de la nouvelle édition de *l'Art de vérifier les dates*, etc.

PINIUS (Jean), savant jésuite, né à Gand en 1678, a travaillé aux *Acta sanctorum*, à Anvers, et a enrichi cet ouvrage de plusieurs dissertations estimées. Il mourut le 19 mai 1749.

* PINKERTON (Jean), écrivain anglais, né à Edimbourg, le 17 février 1758, était destiné au barreau, et même déjà placé chez un avocat de sa ville natale, lorsqu'il perdit son père en 1780. Alors il se rendit à Londres où il ne s'occupa que de littérature, publia d'abord quelques *poèmes élégiaques* qui eurent du succès, et se livra ensuite à l'étude de l'histoire et surtout de la numismatique. Il est mort à Paris le 10 mars 1826. Parmi ses nombreux ouvrages, il en est un qui jouit d'une réputation européenne : c'est sa *Géographie moderne, rédigée sur un nouveau plan*, 1802, 2 volumes in-4; 2e édition; 1807, 3 volumes in-4; il est fort estimé en Angleterre, et a été traduit en français par Walckenaer, 6 volumes in-8, avec atlas; on a aussi de lui, *Abrégé de l'ouvrage précédent*, 3e édition, 1817, in-8, avec des cartes, traduit aussi en français par Walckenaer, précédé d'une *Introduction à la géographie-physique*, et suivi d'un *précis de géographie ancienne*, par Barbier du Bocage, avec 10 cartes, Paris, 1811, 2 parties, in-8. Nous citerons en outre les ouvrages suivans : 1° *Vers*, 1781, in-8; 2° *Contes en vers*, 1782, in-4; 3° deux *Odes dithyrambiques sur l'enthousiasme et le rire*, 1782, in-4; 4° *Essai sur les médailles*, 1784, 2 vol. in-4, traduit en français avec *Notes et additions*, par J. G. Lipsius, Dresde, 1794, in-4; 5° *Lettres sur la littérature*, sous le nom de Robert Héron, 1785, in-8, qui lui attirèrent des critiques virulentes, mais méritées. 6° *Anciens poèmes écossais, de la collection des manuscrits de sir Richard Maitland*, 1786, 2 vol. in-8; 7° *Dissertation sur l'origine et les progrès des Scythes* ou *Goths*, 1787, in-8, trad. en français par Miol; 8° *Vitæ antiquæ sanctorum*, 1789, in-8; 9° *Bruce*, ou *Histoire de Robert, roi d'Ecosse*, écrite en vers écossais, par Jean Barbou, 1789, 3 vol. in-8; 10° *Histoire en médailles de l'Angleterre jusqu'à la révolution*, 1790, in-4, avec 40 planches; 11° *Poèmes écossais*, réimprimés d'après des éditions rares, 1792, 3 vol. in-8; 12° *Recherches sur l'histoire d'Ecosse avant Malcolm*, 1789, 3 vol. in-8; 13° *Histoire d'Ecosse depuis l'avénement de la maison Stuart*, 1797, 2 vol. in-4; 14° *Iconographie écossaise*, ou *Portraits des illustres personnages d'Ecosse, avec des notes biographiques*, 1795-1797, 2 vol. in-8; 15° *Galerie écossaise* ou *Portraits des personnages les plus éminens avec leur caractère*, 1799, in-8; 16° *Souvenirs de Paris en* 1801 *et* 1805, 1806; 2 vol. in-8, ouvrage fortement critiqué en Angleterre; 17° *Collection générale de voyages*, de 1808 à 1815, 13 vol. in-4; 18° *Nouvel atlas moderne*, de 1806 à 1815; 19° *Pétralogie*, ou *Traité sur les rochers*, 1811, 2 vol. in-8; 20° *Recherches sur l'histoire d'Ecosse, à laquelle est ajoutée la dissertation sur l'origine des Scythes* ou *Goths*, 1814, 2 vol. in-8.

* PINKNEY (William), diplomate américain, né à Annapolis dans le Maryland en 1764, suivit d'abord le barreau avec distinction. En 1790 il fut élu membre, du congrès, et six ans après son gouvernement l'envoya en Angleterre pour terminer les différends survenus entre son pays et cette puissance. En 1797 il passa en France pour négocier avec le directoire qui refusa de l'admettre. Il passa ensuite à la cour de Madrid où il régla les intérêts de son pays rela-

tivement à la cession de la Floride. Après avoir séjourné en Espagne jusqu'en 1802, il alla en Italie où il fut chargé de la surintendance générale des consulats américains. De retour en Amérique en 1804, il reprit ses fonctions d'avocat qu'il quitta de nouveau en 1806 pour se rendre en Angleterre où il eut à traiter la grande question du droit des neutres en matière de navigation. Malgré tous les efforts qu'il fit, il ne put obtenir des concessions importantes. A son retour en 1811, il fut promu au poste de procureur-général dont il se démit en 1814, après avoir pris une grande part aux discussions qui eurent lieu relativement à la déclaration de guerre de la Grande-Bretagne. Il commanda un corps de volontaires; et, lorsque les Anglais attaquèrent Washington, il reçut une blessure assez grave. Pinkney ne reparut sur la scène politique qu'en 1816 où il fut nommé ministre plénipotentiaire de la république auprès de la Russie. Avant de se rendre à son poste, il passa, comme il en avait reçu l'ordre, à Naples, afin d'y réclamer des indemnités pour les pertes que les Napolitains avaient fait essuyer au commerce américain pendant le règne de Murat. Ce ministre ne réussit point dans sa demande, parce que ses prétentions étaient, dit-on, exagérées. Cependant il quitta le roi de Naples à l'amiable, et aucune rupture n'a eu lieu entre ces deux pays. Pinkney fut présenté comme ministre des Etats-Unis à l'empereur Alexandre le 13 janvier 1817. Il était dans sa patrie en 1822 lorsqu'il mourut : il venait d'être élu sénateur. M. Henry Wheaton a publié sa *Vie*, New-York, 1826, in-8.

PINON (Jacques), poète latin, obtint, au parlement de Paris, sa patrie, une charge de conseiller, qu'il remplit avec la réputation d'un homme de probité. Il se distingua dans le barreau par ses lumières et son intégrité, et dans la littérature par ses connaissances profondes et variées, et surtout par son talent pour la poésie. Il en donna des preuves dans son poème *De anno romano*, qu'il dédia au roi Louis XIII, qui estimait en lui un savant aimable et un bon magistrat. Cet ouvrage est très instructif : le commentaire en prose que l'auteur y a joint pour en rendre la lecture plus claire est plein d'érudition. On a encore de Pinon un autre *poème*, concernant la suite chronologique des empereurs romains en Orient et en Occident, depuis Jules-César jusqu'à Maximilien Ier. Ce poète historien mourut doyen des conseillers en 1641. Les éditions de ses poésies sont de Paris, 1615 et 1630, in-4.

PINS (Jean de), en latin *Pinus*, conseiller-clerc au parlement de Toulouse, et évêque de Rieux en 1523, était né en 1470 d'une famille qui a donné à l'ordre de Malte deux grands-maîtres, dans Odon et Roger de Pins, l'un en 1297, et l'autre en 1355. Jean fut ambassadeur à Venise et à Rome, où il cultiva la littérature et l'éloquence. Il mourut à Toulouse, sa patrie, l'an 1537. On a de lui : 1° les *Vies de sainte Catherine de Sienne et de Philippe Béroalde* son maître, en latin ; l'une et l'autre imprimées à Bologne, en 1505, in-4 ; 2° *De vita aulica*, Toulouse, in-4 ; 3° *De claris feminis*, Paris, 1521, in-folio ; ouvrage remarquable par la beauté du stile ; 4° *Sancti Rochi vita*, Paris, in-4. Son *Eloge* avec quelques-unes de ses *Lettres à François Ier et à Louise de Savoie*, régente, a été publié à Avignon, en 1748, in-12. Il écrivit en latin avec élégance et politesse, et il mérita qu'Erasme, bon juge, dît de lui : *Potest inter tullianæ dictionis competitores numerari Joannes Pinus.*

* PINSON (N.), membre de plusieurs sociétés savantes, mort en 1828, réunissait à une profonde connaissance de l'anatomie l'art de modeler en cire et de colorier les parties du corps humain les plus difficiles à représenter et à conserver. On peut même le regarder comme l'auteur et l'inventeur de ce genre en France. En 1770 ses premiers essais obtinrent les suffrages de l'académie des Sciences ; depuis, il donna à ses travaux toute la perfection dont ce genre était susceptible, et le cabinet d'anatomie du jardin du roi possède une collection de pièces exécutées par ses soins. L'impératrice de Rus-

sie, Catherine II, lui fit faire les offres les plus séduisantes pour l'attirer auprès d'elle; mais il préféra toujours consacrer ses talens à son pays. Nommé chirurgien-major des Cent-suisses en 1777, il fut mis en 1792 à la tête des hôpitaux militaires de St.-Denys et de Courbevoie, et attaché en 1794 à l'école de médecine. Plus de 200 morceaux d'anatomie, tant humaine que comparée, et de ces accidens rares et singuliers que produit la nature, sont représentés en cire et déposés dans cet établissement pour l'instruction des élèves. Frappé des fréquens malheurs occasionnés par l'usage des champignons, Pinson avait aussi exécuté en cire 550 espèces de ce végétal, représentées dans leurs différens âges, avec leur coupe verticale, afin de faire connaître ceux qui sont venimeux et ceux dont on peut se servir sans danger. Le roi les a achetées en 1825 pour le Muséum d'histoire naturelle. Pinson arriva ainsi en travaillant jusqu'à l'âge de 82 ans.

PINSONNAT (Jacques), né à Châlons-sur-Saône, était professeur royal en hébreu, curé des Petites-Maisons, et docteur de théologie en la faculté de Paris. Cet écrivain distingué par sa piété, son zèle et son érudition, mourut en 1723, âgé de 70 ans. On a de lui 1° une *Grammaire hébraïque ;* 2° des *Considérations sur les mystères, les paroles et actions principales de J. C.*, *avec des prières.*

PINSSON (François), jurisconsulte, né en 1612 à Bourges d'un professeur en droit, mort à Paris en 1691, à 79 ans, étudia la jurisprudence dans l'école de son père. Il vint à Paris, en 1633, et s'y fit recevoir avocat. Il plaida d'abord au Châtelet, et ensuite au parlement. Pinsson travaillait aussi dans le cabinet, et il était regardé comme l'oracle de son siècle, surtout pour les matières bénéficiales, auxquelles il s'appliqua particulièrement. Les excellens ouvrages qu'il nous a laissés sur cette matière prouvent combien il y était versé. Les principaux ont : 1° un ample *Traité des bénéfices*, commencé par Antoine Bengy, son aïeul maternel, célèbre professeur à Bourges, imprimé en 1654 ; 2° la *Pragmatique-Sanction* de saint Louis et celle de Charles VII, avec de savans commentaires, 1666, in-fol. ; 3° des *Notes sommaires sur les indults* accordés à Louis XIV par Alexandre VII et Clément IX, avec une Préface historique, et quantité d'Actes qui forment une collection utile; 4° *Traité des régales*, 1638, 2 vol. in-4, avec des instructions sur les matières bénéficiales : ouvrage rempli de savantes recherches, et enrichi d'un grand nombre d'*Actes* originaux qui sont d'une grande utilité pour l'étude du droit ; 5° Pinsson a travaillé à la révision des *OEuvres* du savant de Mornac, et de celles de du Moulin.

PINTO (Hector), religieux de l'ordre de Saint-Jérôme, fut docteur de l'université de Coïmbre, où l'on fonda pour lui une chaire de théologie. Il mourut dans le monastère de Gisla, près de Tolède, en 1584. On a de lui : 1° de savans *Commentaires* sur Isaïe, sur les Lamentations de Jérémie, sur Ezéchiel, sur Daniel et Nahum, Paris, 1617, 3 vol. in-fol. ; 2° un livre intitulé : *Image de la vie chrétienne*, en portugais, traduit en français par Guillaume de Coursol, Paris, 1580.

PINTO. *Voyez* MENDEZ-PINTO.

PINTOR (Pierre), né à Valence en Espagne en 1423, fut médecin d'Alexandre VI, qu'il suivit à Rome, où il exerça son art avec succès. On a de lui deux ouvrages recherchés : 1° *Aggregator sententiarum doctorum de præservatione et curatione pestilentiæ*, Rome, 1499, in-fol. ; 2° *De morbo fœdo et occulto, his temporibus affligenti*, etc., Rome, 1500, in-4, gothique ; livre extrêmement rare, dont on connaît un exemplaire, qui est entre les mains de M. Cotunnio, professeur d'anatomie à Naples. Pintor, qui l'écrivait en 1496, y parle distinctement de la syphilis ; ce qui prouve qu'elle était connue en Europe avant le retour des Espagnols du voyage de l'Amérique. (*Voyez* ASTRUC.) Pintor mourut à Rome en 1503.

PINTURICCHIO (Bernardin), peintre italien, né à Pérouse, en 1454, mort en 1513, âgé de 59 ans. Il était élève de

Peragui, et avait beaucoup de talent. Il suivit à Sienne le fameux Raphaël, son ami, et a peint au dôme dans la bibliothèque de Sienne la Vie du pape Pie II, qui est une suite de tableaux fort estimés. On prétend que le célèbre Raphaël l'aida dans cet ouvrage. Pinturicchio avait le défaut d'employer des couleurs trop vives, et, par une singularité qui était de son invention, il peignait sur des superficies relevées en bosse les ornemens d'architecture : innovation qui n'eut point d'imitateur.

PIO (Albert), prince de Carpi, dans le Modénois, fut général d'armée de François Ier. Il osa se mesurer avec Erasme. Les disputes qu'il eut avec lui servirent à éclaircir quelques points de doctrine. Il mourut à Paris en janvier 1530, et fut enterré aux Cordeliers, où ses héritiers lui firent dresser une statue en bronze. Ses ouvrages furent recueillis à Paris, en 1591, in-fol.

*PIOZZI (Hester Lynch, connue sous le nom de), dame anglaise, née en 1739 à Boswell, dans le comté de Carnarvon, fut d'abord l'épouse d'un riche brasseur du bourg de Southwark, qui était membre du parlement, puis en secondes noces d'un maître de musique italien, qui s'appelait Piozzi. Samuel Johnson avec lequel elle était liée désapprouva ce second mariage : ce qui la détermina à quitter l'Angleterre. Elle se rendit à Florence qui était la patrie de son nouveau mari. Après avoir visité ensuite plusieurs contrées de l'Europe, elle revint en 1786 dans son pays natal, et mourut à Clifton en 1823. Elle a publié : 1° *Mélanges de Florence*, 1785, in-8, en société avec MM. Merry, Parsons, Greathead et autres; 2° *Observations et réflexions faites durant un voyage en France, en Italie, en Allemagne*, Londres, 1786, 2 vol. in-8 ; ouvrage qui obtint beaucoup de succès, malgré son peu de mérite et son extrême frivolité; 3° *Anecdotes du Dr. Samuel Johnson, durant les 20 dernières années de sa vie*, 1786, in-8; 4° *Lettres du Dr. Johnson, ou à lui adressées*, 1788, 2 vol. in-8; 5° *Synonymie anglaise*, ou *Essai sur l'emploi régulier des mots dans la conversation familière*, Londres, 1794, 2 vol. in-8 ; c'est son meilleur ouvrage; 6° *Retrospection*, ou *Revue des événemens, des caractères, des circonstances les plus remarquables de l'histoire du genre humain pendant l'année* 1800, *avec leurs conséquences*, 1801, 2 vol. in-4. Elle a encore publié divers morceaux en vers et en prose dans divers recueils périodiques.

*PIPER (Le comte), conseiller d'état et premier ministre de Charles XII, naquit à Stockholm vers 1660, dans une condition obscure, parvint aux places et aux honneurs par ses talens et la souplesse de son caractère, et obtint la confiance de son roi. Il suivit son maître dans presque toutes les campagnes, et il avait autant de pénétration et de politique que le premier avait d'audace et de bravoure. Etant entré en vainqueur en Pologne, Charles XII y fit convoquer la diète pour choisir un roi: le comte Piper lui conseilla de garder pour lui-même cette couronne plutôt que de la placer sur une autre tête. Charles lui répondit : « Je » suis plus flatté de donner que de ga» gner des royaumes. » Cette réponse est magnanime; mais, pour la rendre plus juste, il aurait fallu que le roi de Suède eût appris à conserver ses états avant de donner les autres. A la bataille de Pultava (1709), Charles XII ayant été entièrement défait par Pierre le Grand, il demanda au milieu du désastre de toute son armée ce qu'était devenu le comte Piper : « Sire, lui répondit-on, il a été » fait prisonnier avec toute la chancel» lerie. » Etant en effet tombé au pouvoir des Russes, le comte fut transporté à Pétersbourg. Le czar était persuadé que Piper avait provoqué la guerre contre la Moscovie ; et né avec un caractère naturellement emporté et violent, il rendit extrêmement dure la captivité de son prisonnier. Il attendait que Charles XII lui demandât son ministère, et Charles ne voulut jamais s'abaisser à offrir une rançon pour lui, de crainte d'être refusé. Le malheureux Piper souffrit les conséquences de cette alternative : enfermé dans la forteresse de Schulsselbourg, il

y mourut en 1716, après 7 ans de captivité, et dans sa 70ᵉ année. Le czar rendit son corps au roi de Suède, qui lui fit faire des obsèques magnifiques. Ces honneurs ne purent réparer l'abandon où il avait laissé un de ses serviteurs les plus utiles et les plus fidèles.

PIPPI (Giulio), peintre. *Voy.* Romain (Jules).

PIPPO (Philippe Santa-Croce, dit), excellent graveur, s'est autant distingué par le beau fini et l'extrême délicatesse qu'il mettait dans ses ouvrages, que par le choix singulier de la matière qu'il employait pour son travail. Il s'amusait à tailler sur des noyaux de prunes et de cerises de petits bas-reliefs composés de plusieurs figures, mais si fines qu'elles devenaient imperceptibles à la vue; ces figures, vues avec la loupe, étaient néanmoins dans toutes leurs proportions. (*V.* sur ces sortes d'ouvrages Alumno, Boverigk, Spannochi.) Il eut plusieurs enfans: Matthieu, l'aîné de tous, surpassa ses frères; et Jean-Baptiste, fils de celui-ci, fut encore plus recommandable que son père. On ignore le temps précis où ils ont vécu.

*PIRANESI (Jean-Baptiste), peintre, graveur et architecte, né à Rome en 1707 selon les uns, et à Venise en 1721, suivant les autres, est célèbre par la maison de commerce pour les estampes qu'il établit dans la première de ces villes, et dont les relations s'étendirent dans toute l'Europe. Il se fit aussi connaître par des *Tableaux* qui ont un très grand mérite; il n'a point eu d'égal dans le talent de dessiner l'architecture et les ruines, et il a gravé lui-même ses propres dessins d'après une méthode nouvelle qui facilite le travail et même qui l'embellit. Il a surtout reproduit les monumens de Rome. Son *œuvre* se compose de 16 volumes qui sont très recherchés. Piranesi a prouvé son talent pour l'architecture en construisant plusieurs édifices parmi lesquels nous ne citerons que l'église du prieuré de Malte à Rome. Cet artiste est mort dans cette ville en 1778. — François Piranesi, fils aîné du précédent, né à Rome en 1748, se livra, comme son père et comme son frère Pierre, au dessin et à la gravure des monumens antiques. Il continua la maison de commerce d'estampes que Jean-Baptiste avait établie, et il y associa son frère Pierre, et sa sœur Laure qui s'adonnait aussi au dessin et à la gravure. La part qu'il prit à la révolution qui s'opéra à Rome, lorsque les états du pape furent convertis en république, le força plus tard à quitter cette ville: il se rendit à Naples avec sa collection de planches, dans l'intention de s'embarquer pour la France où il avait été envoyé auparavant comme ambassadeur de la nouvelle république romaine. Arrêté par ordre des autorités napolitaines, il parvint à recouvrer la liberté par les soins du consul français, et vint s'établir à Paris où il publia successivement une édition complète de ses *Antiquités romaines*, une magnifique *Collection de dessins coloriés* et plusieurs *OEuvres nouvelles de gravures*. Il fonda ensuite une manufacture de vases peints, de candélabres, trépieds, etc., en terre cuite, à l'imitation des vases étrusques. Mais cette entreprise lui étant devenue à charge, il se vit dans la nécessité de se défaire de cet établissement: un décret impérial déclara que cet établissement serait acquis par le gouvernement et réuni aux richesses calcographiques du Musée. Les événemens survenus depuis cette époque ont empêché cette acquisition d'avoir son exécution. Piranesi mourut à Paris en 1808. Sa sœur Laure était morte long-temps auparavant à Rome, et nous ignorons quelle fut la fin de Pierre.

PIRCKHEIMER (Bilibald), historien et philosophe, surnommé le Xénophon de l'Allemagne, né à Nuremberg en 1470, mort en 1530, à 60 ans, fut conseiller de l'empereur et de la ville de Nuremberg, et servit avec honneur dans les troupes de cette ville. Egalement propre aux affaires et aux armes, il fut employé dans diverses négociations importantes, où l'on admira son éloquence et sa sagesse. Ses *OEuvres* ont été recueillies et publiées à Francfort, en 1610, in-fol. On y trouve des poésies et des traités de politique et de jurisprudence. (C'est à cet écrivain

que l'on doit la première édition des *OEuvres* de M. Fulgence, Haguenau, 1520, in-fol. Il donna aussi des *Traductions* latines de plusieurs classiques grecs. Parmi ses autres ouvrages, on cite *Opera politica, historica, philologica, epistolica*, Francfort, 1610, in-fol.)

*PIRHING (Henri), jésuite allemand, vivait à la fin du 17e siècle. Il avait fait une étude profonde de la théologie et du droit canon. Il est connu par les ouvrages suivans : 1° *Jus canonicum nova methodo explicatum, adjunctis aliis quæstionibus, quæ ad plenam titulorum cognitionem pertinent*, Dilingæ, 1674 et 1722, 5 vol. in-fol. Cet ouvrage bien fait fut accueilli favorablement. Les canonistes en font cas et le regardent comme classique sur les matières dont il traite. Le temps, et les livres du même genre qui ont paru depuis, n'ont pas diminué sa réputation. On le réimprima à Venise en 1759. 2° *Facilis et succincta SS. canonum doctrina*, Venise, 1693, in-4.

*PIRINGER (Benoît), graveur allemand, né en 1774, à Vienne, se fit de bonne heure une grande réputation, par des *Vues d'Autriche et d'autres pays*, qu'il avait gravées à l'*aquatinta*. M. le comte Alexandre de Laborde, ayant voulu doter son pays d'un genre qui était alors peu cultivé en France, amena Piringer à Paris. Cet artiste produisit successivement un grand nombre de planches remarquables pour les *monumens de la France* du comte de Laborde, pour les *Voyages pittoresques dans la Vendée*, *à Lyon*, etc. Son ouvrage le plus considérable est l'*Atlas des promenades pittoresques dans Constantinople et sur les bords du Bosphore*, de M. le colonel Pertusier de Besançon, Paris, 1817, in-fol. gravé d'après les dessins de M. Préault. On cite surtout la *Danse de village*, où il s'est montré le digne traducteur de Claude Lorrain. On estime aussi *le Lever et le coucher du soleil*, d'après Claude Lorrain; son *œuvre*, intitulé *Ecoles des paysages*, d'après les plus grands maîtres; et les *Quatre points du jour*, aussi d'après Claude Lorrain. Cette dernière production valut à Piringer la médaille d'or à l'exposition de 1814, et le diplôme de membre de l'académie impériale et royale des beaux-arts de Vienne. Le succès qu'elle obtint le décida à faire paraître quatre autres *Points du jour*, d'après une plus petite dimension et d'après ses propres dessins : les sites en sont bien choisis et l'exécution en est facile et gracieuse. Il travaillait pour le *voyage pittoresque dans les Pyrénées françaises* de M. Melling, et il en avait déjà publié 4 livraisons de 6 planches chacune, lorsque la mort l'enleva en 1826. M. Chaillou-Potrelle, appréciateur d'objets d'arts, a publié le *Catalogue d'estampes de l'atelier de Piringer*, Paris, 1827, in-8 de 47 pages, précédé d'une *Notice* sur ce graveur.

PIROMALLI (Paul), dominicain, né en Calabre dans le 17e siècle, fut envoyé dans les missions d'Orient. Il demeura long-temps en Arménie, où il eut le bonheur de ramener à l'Eglise catholique beaucoup de schismatiques et d'eutychiens, et le patriarche même qui l'avait traversé et maltraité. Il passa ensuite dans la Géorgie et dans la Perse, puis en Pologne, en qualité de nonce du pape Urbain VIII, pour y apaiser les troubles causés par les disputes des Arméniens, qui y étaient en grand nombre. Piromalli réunit les esprits dans la profession d'une même foi et dans l'observance des mêmes pratiques. Comme il retournait en Italie, il fut pris par des corsaires qui le menèrent à Tunis. Dès qu'il fut racheté, il alla à Rome rendre compte de sa mission au pape, qui lui donna des marques éclatantes de son estime. Le pontife lui confia la révision d'une Bible arménienne, et le renvoya en Orient, où il fut élevé, en 1655, à l'évêché de Nassivan. Après avoir gouverné cette église pendant neuf ans, il revint en Italie. Il fut chargé de l'église de Bisignano, et y mourut trois ans après, en 1667. Sa charité, son zèle, ses autres vertus, honorèrent l'épiscopat. On a de lui : 1° des ouvrages de controverse et de théologie; 2° deux *Dictionnaires*, l'un *latin-persan*, et l'autre *armenien-latin*; 3° une *Grammaire arménienne*; 4° un *Directoire*, estimé pour la correction

des livres arméniens. Tous ces ouvrages déposent autant en faveur de sa vertu qu'en faveur de son érudition.

* PIRON (Aimé), poète bourguignon, naquit à Dijon en 1640, et fut père du suivant. Il était apothicaire dans sa ville natale, et cultivait également les lettres. Ses lumières le firent nommer échevin, et son caractère enjoué lui mérita la bienveillance du prince de Condé et de ses successeurs. Il avait été brouillé avec Santeuil; mais lorsque celui-ci vint à mourir, il lui paya dans son patois bourguignon son tribut d'éloges et de regrets. Il était très lié avec La Monnoye, si connu par ses *Noëls* dans le même patois. Piron lui-même en fit pendant trente ans; malgré leur succès, il s'aperçut bien, ainsi que le lui faisait remarquer son ami, qu'il ne tirait pas tout le parti dont la naïveté du patois bourguignon étaitsusceptible. Piron alors engagea La Monnoye à en composer d'autres, et ses concitoyens et les muses y gagnèrent. Aimé Piron vécut jusqu'à un âge assez avancé, et finit ses jours le 9 décembre 1727. Il a laissé, outre ses *Noëls*, de petits *Poèmes*, des *Chansons*, des *Harangues* et des *Pièces fugitives*, imprimées en grande partie; ces ouvrages pétillent de grâces et d'esprit, comme l'*Ebaudisceman dé Dijonnoi su lai naissance du duc de Brégogne; Guillaume Encharbotai*, *Joyeusetai su le retor de la santé du roi*, etc., etc.

PIRON (Alexis), fils du précédent, né à Dijon en 1689, (reçut une bonne éducation de son père, prit ses grades à Besançon et se fit recevoir avocat dans sa ville natale. Il y passa plus de 30 années dans la dissipation d'un jeune homme égaré dans ses désirs et dans l'usage de sa liberté. Une ode dont il ne tarda pas à rougir lui-même ayant fait une impression scandaleuse sur ses concitoyens, il quitta sa patrie pour échapper aux reproches qu'il y essuyait. Sa famille ne pouvant l'aider que faiblement, il se soutint, à Paris, à l'aide de son écriture, qui était aussi belle et aussi nette que les traits du burin. Il se plaça chez M. de Belisle en qualité de secrétaire, et ensuite chez un financier. (Son talent lui fit de puissans protecteurs: le comte de Livry et le marquis de Lessay lui firent chacun une pension de 600 livres: il en avait une autre de 2,000 de sa femme, mademoiselle Quenaudin; ce qui lui procurait quelque aisance. Diverses pièces, où l'on trouve des détails singuliers et originaux, et une invention piquante, qu'il fournit au spectacle de la Foire, commencèrent sa réputation; et la *Métromanie*, comédie en cinq actes, bien conduite, pleine de génie, d'esprit et de gaieté, jouée en 1738 sur le théâtre Français, y mit le sceau. Ses tragédies, *Callisthène, Fernand Cortès*, n'eurent pas un grand succès. Celle de *Gustave Wasa* en obtint beaucoup, et fut jouée 20 fois de suite. Une chute qu'il fit quelque temps avant sa mort en précipita l'instant, qui arriva au commencement de 1773. Le recueil de ses ouvrages parut en 1776, en 7 vol. in-8, et en 9 vol. in-12. On souhaiterait que l'éditeur eût fait un choix, qu'il se fût permis des retranchemens que des raisons très sages semblaient lui suggérer. Ce sont des comédies, des tragédies, des pastorales, des odes, des épigrammes. Piron réussissait dans ce dernier genre, et on doit le placer après Marot et Rousseau. Il y en a d'une mordacité extrême, parmi lesquelles on peut compter la suivante:

Un jeune homme bouillant invectivait Voltaire.
« Quoi! disait-il, emporté par son feu,
» Quoi! cet esprit immonde a l'encens de la terre?
» Cet infâme Archiloque est l'ouvrage d'un Dieu?
» De vice et de talent quel monstrueux mélange?
» Son âme est un rayon qui s'éteint dans la fange;
» Il est tout à la fois et tyran et bourreau;
» Sa dent d'un même coup empoisonne et déchire;
» Il inonde de fiel les bords de son tombeau;
» Et sa chaleur n'est plus qu'un féroce délire. »
Un vieillard l'écoutait, sans paraître étonné:
» Tout est bien, lui dit-il; ce mortel qui te blesse,
» Jeune homme, du ciel même atteste la sagesse:
» S'il n'avait pas écrit, il eût assassiné.

Tout le monde connaît celle qu'il fit pour servir d'épitaphe à lui-même:

Ci-gît Piron, qui ne fut rien,
Pas même académicien.

Epigramme qui aurait encore plus de force aujourd'hui, où le monde est rempli d'académies, et où il n'y a de si petit brochurier qui ne soit de plusieurs aca-

démies. Une justice que l'on doit rendre à Piron, c'est que, malgré les libertés condamnables qu'il s'est permises dans les productions de sa jeunesse, il ne lui est rien échappé, dans ses écrits, contre la religion. Bien des propos, qu'on lui a attribués dans la société, ne sont pas de lui, ou peuvent être regardés comme les saillies d'un esprit vif qui ne réfléchissait pas toujours. Au moins ne peut-on révoquer en doute les preuves qu'il a données de son repentir : elles sont consignées dans les papiers publics. Cette démarche, vraiment philosophique, a été vraisemblablement la cause de la haine des philosophes contre lui. Ne sera-ce que dans la hardiesse à tout dire, à tout écrire, à tout faire, que consistera la philosophie ? Et encourra-t-on l'anathème de ces messieurs, parce qu'on aura eu le courage de rétracter ce qui n'aurait jamais dû échapper. Nous citerons ces paroles mémorables de Piron, dans son testament à l'académie : « Je lègue, dit-» il, aux jeunes insensés qui auront la » malheureuse démangeaison de se signa-» ler par des écrits licencieux et corrup-» teurs, je leur lègue, dis-je, mon exem-» ple, ma punition, et mon repentir sin-» cère et public. »

* PIRON, DIT DE LA VARENNE, du lieu de ce nom, où il prit naissance en 1755, et qui est situé près d'Ancenis, fut un des meilleurs chefs de l'armée vendéenne. Issu d'une famille noble, il quitta en 1791 la France avec ses parens, et servit quelque temps à l'armée des princes dans le corps des chevau-légers. En 1793, il se retrouva en Bretagne, lorsqu'on venait de découvrir les papiers de La Rouairie, qui contenaient les dispositions des habitans de ce pays contre le gouvernement républicain. Piron prit aussitôt part à l'insurrection, s'unit à Scheton, et se mit à la tête des ouvriers des mines de Montrelais. Sa première expédition se dirigea vers Coron, qu'il attaqua ; mais les Nantais battirent les insurgés et les chassèrent de la rive droite de la Loire. Piron passa alors sur la rive gauche de ce fleuve, y joignit les Vendéens, avec lesquels il se couvrit de gloire à la bataille de Vihiers, et contribua à la déroute des républicains, commandés par Santerre, brasseur à Paris. Piron se comporta dans cette sanglante bataille (17 juillet 1793) avec une telle valeur, qu'on l'appela dès lors le *héros de Vihiers*. Après les premiers désordres, inséparables dans une armée indisciplinée, les chefs royalistes avaient formé un conseil supérieur où l'on décidait des affaires les plus importantes. Ce conseil donna ordre, le 18 septembre suivant, à Piron d'aller combattre l'armée de Santerre. Avide de gloire, et plein de zèle pour la cause qu'il défendait, il réunit 10,000 hommes avec trois pièces d'artillerie. Son avant-garde occupa Coron, et reçut l'ordre de se replier à la vue des républicains, afin de les attirer et leur faire quitter les hauteurs, d'où ils auraient pu écraser les Vendéens. Santerre tomba dans le piége. Fier de la retraite des royalistes, il s'avance tambour battant, et fait marcher son avant-garde sur Coron. Mais, pour y arriver, son armée devait passer par un chemin étroit formé par deux montagnes. Son artillerie s'y trouva bientôt engagée. Dans ce moment, Piron vint attaquer les républicains, et tandis qu'ils cherchaient à dégager l'artillerie, un des corps ennemis, ne se voyant pas soutenu, se replia, rompit la ligne, et la confusion se mit entre eux. Piron obtint une victoire complète, s'empara de la plus grande partie de l'artillerie des ennemis; et ce fait d'armes, si glorieux pour Piron et les Vendéens, fut appelé la déroute de Santerre. Le vainqueur fut mis à la tête d'une division, et cueillit de nouveaux lauriers aux batailles de Mortagne, de Chollet, ainsi que dans les expéditions au delà de la Loire, à Laval, à Granville, et plus particulièrement encore au Mans, à Savenay, où il commandait l'arrière-garde, et où, malgré tous les efforts de la valeur la plus héroïque, il ne put empêcher la défaite des Vendéens. Cette défaite ayant amené la dispersion de l'armée royaliste, Piron se tint caché dans les environs de Nantes pendant quelques mois, essaya de soulever les *Chouans* ;

mais, poursuivi de tous côtés, il tenta de repasser la Loire. Il espérait y rejoindre les Vendéens et être encore utile à la cause des Bourbons. Il se jeta dans un bateau, et commençait à passer ce fleuve, lorsqu'il fut aperçu par une canonnière républicaine qui lui donna la chasse, atteignit son bateau, et Piron fut tué de plusieurs coups de fusil (mars 1794). Parmi tous les héros de la Vendée, Piron fut un de ceux qui se distinguèrent le plus par les talens militaires, par la bravoure, et même par l'humanité. Son nom est encore célèbre dans les chants des Bretons et des habitans du Poitou, et il doit passer à la postérité environné de la gloire qu'il s'était acquise en combattant pour sa religion, sa patrie et son roi.

* PIROT (Georges), jésuite, né en 1599, dans le diocèse de Rennes, devint un profond casuiste. Cependant il se trompe quelquefois, et ses erreurs, fruits d'une imagination ardente ou d'un zèle mal entendu, lui attirèrent beaucoup de désagrémens. Les discussions entre les jésuites et les jansénistes commençaient à devenir assez sérieuses, lorsque le Père Pirot publia son *Apologie des casuistes contre les calomnies des jansénistes*, 1657. Ce livre, où l'auteur s'était permis des diatribes trop violentes et des propositions hasardées, fut condamné par le pape Alexandre VII, par plusieurs évêques français, et par la faculté de théologie de Paris. (*Voyez* l'*Histoire ecclésiastique* du 17[e] *siècle*, par Dupin, tome 2, et les *Mémoires chronologiques et dogmatiques* du Père d'Avrigny, année 1659. L'abbé Pirot mourut le 6 octobre 1659, âgé de soixante ans.

* PIROT (Edme), docteur et professeur de Sorbonne, né à Auxerre le 12 août 1631, fut d'abord chantre de Varzi dans le diocèse d'Auxerre, puis chanoine de Notre-Dame à Paris, et enfin chancelier de cette cathédrale. Nommé examinateur des livres et des thèses relatifs à la théologie, il se trouva mêlé dans l'affaire du *quiétisme*. Sous M. Harlay, il travailla à la censure de madame Guyon, qu'il interrogea; il fut chargé ensuite d'examiner le livre de Fénélon, intitulé *Explication des maximes des Saints*. Il fit au manuscrit quelques changemens auxquels l'auteur avait consenti, et ayant ainsi ôté de ce livre ce qui lui paraissait blâmable et dangereux, il finit par dire que ce livre était *tout d'or*. Cependant, lorsqu'il vit Bossuet se prononcer si fortement contre ce même ouvrage, l'abbé Pirot rétracta non seulement sa première décision, mais il écrivit une *Censure* contre l'*Explication*, signée par soixante autres docteurs, et datée du 16 octobre 1678. Il est mort le 4 août 1713. On n'a rien d'imprimé de ce docteur, excepté un *Discours* en latin, qu'il prononça à la Sorbonne en 1669. On connaît néanmoins plusieurs copies de quelques-uns de ses manuscrits, telles qu'une *Relation des vingt-quatre dernières heures de la marquise de Brinvilliers*, en 1676; — un *Mémoire sur l'autorité du concile de Trente, en France*, qui fut envoyé à Leibnitz, et qui est cité dans la correspondance de Bossuet avec ce philosophe; — des *Corrections et des changemens faits à l'abrégé des principaux traités de théologie* du Père Letourneux; et quelques autres *écrits* que l'on trouve cités dans l'*Histoire* de Fénélon. Le cardinal de Bausset cite souvent ce docteur dans les *Histoires de Bossuet* et *de Fénélon*.

PISAN (Thomas de), astrologue de Bologne, fut appelé à Venise par un docteur de Forli, conseiller de la république, dont il épousa la fille. Les Vénitiens, instruits de sa capacité, l'honorèrent du titre qu'avait son beau-père. La réputation de son profond savoir porta le roi de France Charles V, et le roi de Hongrie, à le faire solliciter en même temps de se rendre dans leurs états. Pisan préféra la France, où il jouit d'un grand crédit, que la mort de Charles V, arrivée en 1380, affaiblit beaucoup. On lui retrancha une partie de ses gages, le reste fut mal payé, et ses infirmités le conduisirent au tombeau quelques années après. Christine de Pisan, sa fille, dont nous allons parler, assure qu'il mourut à l'heure même qu'il avait prédit. *Voyez* MORIN Jean-Baptiste.

PISAN (Christine), fille du précédent,

née à Venise, vers l'an 1363, n'était âgée que de 5 ans, lorsque son père la fit venir en France, où elle épousa, à l'âge de 15 ans, un jeune gentilhomme de Picardie, nommé *Etienne Castel.* Une maladie contagieuse ayant emporté cet époux, en 1383, à 34 ans, Christine, âgée seulement de 25 ans, fut accablée d'un grand nombre de procès. Elle se consola de sa mauvaise fortune par l'étude, et elle composa un grand nombre d'ouvrages en vers et en prose. Charles VI lui accorda une pension considérable. On a d'elle : 1° les *Cent Histoires de Troyes*, en rimes, petit in-fol., sans date; 2° le *Trésor de la cité des dames*, Paris, 1497, in-fol.; 3° *Le Chemin de longue étendue*, traduit par Jean Chaperon, Paris, en 1549, in-12.; 4° une partie de ses *poésies* a été imprimée à Paris, en 1549, in-12. Les autres se trouvent en manuscrit dans la bibliothèque du roi et dans d'autres bibliothèques. Elles respirent la naïveté et la tendresse. L'ouvrage en prose qui lui a fait le plus d'honneur, est la *Vie de Charles V*, qu'elle composa à la prière de Philippe le Bon, duc de Bourgogne. Cette vie se trouve dans le 3e volume des *Dissertations* sur l'Histoire ecclésiastique de Paris, par l'abbé le Bœuf, qui a écrit la *Vie* de cette femme illustre.

PISANI (Victor), amiral vénitien, se distingua, en 1378, contre les Génois et en Dalmatie. Un revers fit oublier ses services ; il fut condamné à avoir la tête tranchée. La peine fut convertie en cinq années de prison. Avant qu'elles fussent écoulées, les Génois menacèrent les Vénitiens d'une descente. Ceux-ci armèrent leurs galères; mais les matelots refusèrent d'y monter, si on ne leur rendait le général Pisani. Les nobles furent obligés de l'aller chercher à la prison, et il vint au palais au milieu des acclamations du peuple. Loin de se plaindre de l'injure qu'on lui avait faite, il approuva la sentence rendue contre lui, puisqu'on l'avait crue utile au bien public, et reprit le commandement que le doge le pressait d'accepter. (Ses nouveaux succès contre les Génois furent arrêtés par la mort qui le surprit en 1380. *Voyez* les *Memorie per servire alla Storia di Vettor Pisani.*)

PISANO. *Voyez* André de Pise.

PISCATOR, en allemand Fischer (Jean), théologien allemand, enseigna la théologie à Strasbourg sa patrie. Son attachement au calvinisme l'obligea de quitter cette ville, pour aller professer à Herbon. Il mourut à Strasbourg, en 1546. On a de lui : 1° *Commentaires* sur l'ancien et le nouveau Testament, en plusieurs vol. in-8; 2° *Amica Collatio de religione cum C. Vorstio*, Gouda, 1613, in-4.

* PISELLI (Clément), de l'ordre des clercs réguliers mineurs, naquit à Olevano, diocèse de Palestrine, le 25 octobre, 1650. Il alla faire ses études à Rome, sous de bons maîtres. Il avait des dispositions et aimait le travail. Quelques années lui suffirent pour perfectionner son instruction et lui obtenir des succès dans les belles-lettres et la philosophie. Son premier dessein était de suivre la carrière du barreau. De mûres réflexions lui firent préférer l'état religieux et la vie du cloître, comme plus propre à favoriser son goût pour les sciences. Il sollicita et obtint son admission dans l'ordre des clercs réguliers mineurs. Après y avoir achevé sa théologie, il s'adonna à la prédication, et y acquit de la célébrité. Il prêcha dans les principales églises d'Italie, et recueillit partout une ample moisson d'applaudissemens. On lui confia dans son ordre les plus honorables emplois, et, dans un chapitre tenu en 1711, il fut élu procureur-général de son institut. Enfin, en 1713, on le nomma à une chaire de morale à l'université romaine de la Sapience. Il n'en jouit pas long-temps, ayant succombé le 18 janvier 1715 à une attaque d'apoplexie. Il était âgé de 65, et fut fort regretté. Il a publié : 1° *Compendio della vita del venerabile P. Francesco Caraccioli, fondatore de' cherici regulari minori*, Rome, 1700, in-4; 2° *Memorie istoriche de' cherici regulari minori*, Rome, 1710, in-fol.; 3° *Theologiæ moralis Summa*, Rome, 1710. Le Père Piselli la dédia au cardinal *del Giudice*. Cet abrégé est fort es-

timé, soit pour la clarté et la méthode, soit pour la solidité du raisonnement, et lorsqu'il parut, le pape Clément XI l'honora de son suffrage. Il s'en fit plusieurs éditions à Venise, à Bologne et dans d'autres lieux. En 1792, elle parut à Rome en 2 volumes. Le *Père Pierre Amici*, de Bologne, aussi clerc mineur régulier, a donné une *Notice sur la vie et les ouvrages de Piselli*, son confrère, laquelle a été insérée parmi celles des *Arcadiens* décédés. — Il ne faut point confondre le Père *Clément Piselli* avec *Joseph Piselli*, mathématicien et poète, né en Ombrie, vers la fin du 17e siècle. Cinelli parle de celui-ci dans sa *Bibliotheca*, tom. 4, pag. 77, et donne la nomenclature de ses *nombreuses productions poétiques*.

PISIDES (Georges), diacre, fut garde des chartres et référendaire de l'église de Constantinople, sous l'empire d'Héraclius, vers 640. On a de lui un ouvrage en vers grecs ïambes sur la *Création du monde*, et un autre *Poème sur la vanité de la vie*. Ils n'offrent ni poésie ni élégance. On les trouve dans la Bibliothèque des Pères. On les a insérés aussi dans le *Corpus poetarum græcorum*, Genève, 1606 et 1614, 2 vol. in-fol.; et on les a imprimés séparément à Paris, 1584, in-4. On lui attribue encore plusieurs *Sermons* en l'honneur de la sainte Vierge, sermons que le Père Combefis a publiés. Ce ne sont que des déclamations d'écolier, pleines de phébus et de galimathias.

PISISTRATE, général athénien, descendant de Codrus, se signala à la prise de l'île de Salamine, de concert avec Solon; mais après avoir été le défenseur de sa patrie, il voulut en être le tyran. Au talent de s'énoncer avec facilité il joignait l'artifice et le masque du patriotisme. Il se montrait ardent défenseur de l'égalité : moyen usé, mais qui dans tous les temps séduit la lie du peuple. Solon, maître d'Athènes, découvrit aisément les vues de cet ambitieux, et les dévoila aux yeux des Athéniens. Pisistrate, voyant qu'on avait pénétré ses projets, eut recours à une ruse qui lui réussit. S'étant mis lui-même tout en sang, il se fit porter sur la place publique. La populace s'assemble : il montre ses blessures, accuse ses ennemis d'avoir voulu l'assassiner, et se plaint de ce qu'il est la victime de son zèle pour la république. Le peuple, touché par ce spectacle, lui donne 50 gardes; il en augmente le nombre, et se rend bientôt maître de la citadelle d'Athènes, les armes à la main, l'an 560 avant J. C. La ville, saisie de crainte, reconnaît le tyran. Cependant Lycurgue et Mégaclès se réunissent contre lui, et le chassent d'Athènes; ses biens furent mis à l'encan, et il n'y eut qu'un seul citoyen qui osât en acheter. Les deux prétendus libérateurs d'Athènes ne restèrent pas long-temps unis. Mégaclès, pour qui Lycurgue était un rival trop puissant, proposa à Pisistrate de le mettre en possession du pouvoir souverain, s'il voulait épouser sa fille. Le tyran y consentit, et ayant réuni ses forces avec celles de son beau-père, il obligea Lycurgue de se retirer. Pour s'emparer de l'esprit du peuple, il employa de nouveaux artifices. Il choisit parmi la populace une femme d'une taille avantageuse, capable de jouer toutes sortes de rôles. Cette femme ayant pris les habits qu'on donnait ordinairement à Minerve, courut les rues d'Athènes sur un char superbe, et criant dans tous les carrefours que Minerve, leur protectrice, ramenait le sage Pisistrate. Le peuple crut voir la déesse elle-même, descendue exprès du ciel pour le bonheur d'Athènes. On reçut ce tyran avec des acclamations de joie; il s'empara du pouvoir souverain, et rendit public son mariage avec la fille de Mégaclès. Le tyran se dégoûta bientôt de sa nouvelle épouse. Le père de cette fille la vengea, en gagnant à force d'argent la plus grande partie d'Athènes et les troupes mêmes de Pisistrate, qui, abandonné des siens, se sauva dans l'île d'Eubée, l'an 544 avant J. C. Ce ne fut qu'au bout de onze ans, et par les intrigues de son fils Hippias, qu'il sortit de son exil. Il se rendit maître de Marathon à la tête d'un corps de troupes, surprit les Athéniens, et entra victorieux dans sa patrie. Tous les partisans de Mégaclès furent sacrifiés à sa

cruauté et à son ambition. Dès qu'il eut satisfait son orgueil et sa vengeance, il montra, à l'imitation des faux philosophes de tous les siècles, quelques vertus factices, et tâcha de couvrir ses excès par des actes de bienfaisance. Il fit quelques établissemens utiles. Il ordonna que les soldats blessés seraient nourris aux dépens de l'état. Il éleva dans Athènes une académie, qu'il enrichit d'une bibliothèque publique. Xerxès fit transporter cette bibliothèque en Perse, comme l'une des plus précieuses dépouilles de la Grèce. Cicéron croit qu'il gratifia les Athéniens des ouvrages d'Homère, et les mit en ordre. Après avoir régné 33 ans, il mourut l'an 528 avant J. C. Hipparque et Hippias, ses fils, lui succédèrent.

PISO. *Voyez* Pois Charles.

PISON (Lucius Calpurnius Piso), surnommé *Frugi*, à cause de sa frugalité, était de l'illustre famille des Pisons, qui a donné tant de grands hommes à la république romaine. Il fut tribun du peuple, l'an 149 avant J.-C., puis consul. Pendant son tribunat, il publia une loi contre le crime de concussion : *Lex Calpurnia de pecuniis repetundis*. Il finit heureusement la guerre de Sicile. Pour reconnaître les services d'un de ses fils, qui s'était distingué dans cette expédition, il lui laissa par son testament une couronne d'or, du poids de 20 livres. Pison joignait aux qualités de bon citoyen les talens de jurisconsulte, d'orateur et d'historien. Il avait composé des *Harangues*, qui ne se trouvaient plus du temps de Cicéron, et des *Annales* d'un stile assez bas : elles sont aussi perdues.

PISON (Caïus Calpurnius), consul romain, l'an 67 avant J. C., fut auteur de la loi qui défendait les brigues pour les magistratures : *Lex Calpurnia de ambitu*. Il fit éclater toute la fermeté digne d'un consul dans une des circonstances les plus orageuses de la république. Le peuple romain, gagné par les caresses empoisonnées de Marc-Palican, homme turbulent et séditieux, allait se couvrir du dernier opprobre, en remettant la souveraine autorité entre les mains de cet homme, moins digne des honneurs que du supplice. Les tribuns du peuple attisaient par leurs discours l'aveugle fureur de la multitude, déjà assez mutinée par elle-même. Dans cette situation, Pison monta dans la tribune aux harangues, et quand on lui demanda s'il déclarerait Palican consul, en cas que les suffrages du peuple concourussent à le nommer; il répondit d'abord, « qu'il ne croyait pas la république ensevelie dans des ténèbres assez épaisses pour en venir à ce degré d'infamie. » Ensuite, comme on le pressait vivement, et qu'on lui répétait : « Parlez, que feriez-vous, si la chose arrivait ? — Non, repartit Pison, je ne le nommerais point. » Par cette réponse ferme et laconique, il enleva le consulat à Palican, avant qu'il pût l'obtenir. Pison, suivant Cicéron, avait la conception tardive; mais il pensait mûrement et sensément, et par une fermeté placée à propos, il paraissait plus habile qu'il ne l'était réellement.

PISON (Cneïus Calpurnius), fut consul sous Auguste, et gouverneur de Syrie sous Tibère. On prétend qu'il fit empoisonner Germanicus. Accusé de ce crime, et se voyant abandonné de tout le monde, il se donna la mort, l'an 20 de J. C. On rapporte de lui des traits de cruauté atroce. Ayant donné ordre, dans la chaleur de la colère, de conduire au supplice un soldat, comme coupable de la mort d'un de ses compagnons, avec lequel il était sorti du camp, et sans lequel il était revenu, il ne voulut jamais accorder à ses prières quelque temps pour s'informer de ce qu'il était devenu. Le soldat, pour subir sa condamnation, fut mené hors des retranchemens, et déjà il présentait sa tête, lorsque son compagnon, qu'on l'accusait d'avoir tué, reparut. Le centurion, alors chargé de l'exécution, ordonna au bourreau de remettre son sabre dans le fourreau. Ces deux compagnons, après s'être embrassés l'un l'autre, sont conduits vers Pison, au milieu des cris de joie de toute l'armée et d'une foule prodigieuse de peuple. Pison, tout écumant de rage, monte sur son tribunal, pro-

nonce contre tous trois, sans excepter le centurion qui avait ramené le soldat condamné, un même arrêt de mort en ces termes. « Toi, j'ordonne qu'on te » mette à mort, parce que tu as déjà été » condamné; toi, parce que tu as été » la cause de la condamnation de ton ca- » marade; et toi, parce qu'ayant eu or- » de faire mourir ce soldat, tu n'as pas » obéi à ton Prince. » Nous ne lisons pas qu'une telle atrocité ait été punie, et cela seul suffit pour nous apprendre dans quel état étaient dès lors les lois et les mœurs romaines.

PISON (Lucius Calpurnius), sénateur romain, de la famille des précédens, accompagna, en 258, l'empereur Valérien dans la Perse. Ce prince ayant été pris, et Macrien nommé son successeur, le nouvel empereur envoya Pison dans l'Achaïe pour s'opposer à Valens. Pison, au lieu de le combattre, se retira en Thessalie, où ses soldats lui donnèrent la pourpre impériale. Valens marcha contre lui et lui fit ôter la vie en 261, après un règne de quelques semaines.

PISON (Guillaume), né à Leyde, docteur en médecine du 17e siècle, la pratiqua au Brésil, aux Indes et à Amsterdam. Les libéralités de Maurice, comte de Nassau, le mirent en état de donner son *Historia Naturalis Brasiliæ*, *in qua non tantum plantæ et animalia*, *sed et indigenarum morbi et mores describuntur*, Leyde, 1648; in-fol., réimprimé sous le titre *De Indiæ utriusque re naturali et medica*, Amsterdam, 1658, in-fol.

PISONES. *Voyez* Pois.

* PISSAREF (Alexandre), poète russe, né en 1801, mort en 1828, fit ses études dans la pension noble de l'université de Moscou. Il avait annoncé de bonne heure des dispositions précoces pour la poésie. En 1821, il débuta dans le genre lyrique qu'il quitta bientôt pour s'adonner entièrement à la littérature dramatique. Les essais de Pissaref dans ce genre, surtout sa comédie historique intitulée, *Colomb*, dont il n'avait fait que le premier acte, faisaient espérer que la Russie aurait un poète comique de plus. Pissaref avait conçu un nouveau système; son but était très moral: car il ne se proposait rien moins que de démasquer le vice et de le montrer à nu dans toute sa laideur. Aussi, disait-il dans son langage métaphorique, qu'*il voulait arracher le poignard des mains de Melpomène pour le remettre dans celles de Thalie*. M. Serge Glinka, littérateur distingué, lui a consacré une *Notice nécrologique*, reproduite dans le *Bulletin du Nord*, cahier d'avril 1828, pag. 409-412.

PISSELEU (Anne de), duchesse d'Etampes, d'une ancienne famille de Picardie, était fille d'honneur de Louise de Savoie, mère de François Ier. Ce prince la vit à Bayonne à son retour d'Espagne, et conçut pour elle une passion violente. Il la maria en 1536 à Jean de Brosse, qui en eut le comté d'Etampes, érigé en duché. La duchesse parvint au plus haut point de la faveur, et elle s'en servit pour enrichir ses amis et perdre ses ennemis. L'amiral Chabot, son ami, dégradé par arrêt du parlement, fut rétabli dans sa charge en 1542; et le chancelier Poyet, dont elle croyait avoir lieu de se plaindre, fut privé de la sienne en 1545. On a dit que cette favorite avait révélé à l'empereur Charles-Quint des secrets importans, qui firent battre les armées françaises. Après la mort de François Ier, on lui permit de se retirer dans une de ses terres, où elle mourut vers 1476 après avoir embrassé le calvinisme.

*PISTORIUS (Jean), né à Nidda, dans la Hesse, en 1546, s'appliqua d'abord à la médecine, et fut reçu docteur avec applaudissement; mais ses remèdes n'ayant pas le succès qu'il en espérait, il se livra à la jurisprudence. Son savoir lui mérita la place de conseiller d'Ernest-Frédéric, margrave de Bade-Dourlach. Il avait embrassé la religion protestante; mais il la quitta quelque temps après pour se faire catholique. Il devint ensuite docteur en théologie, puis conseiller de l'empereur Rodolphe II, et prevôt de la cathédrale de Breslau. On a de lui: 1° plusieurs *Traités* de controverse contre les luthériens; 2° *Artis*

cabalisticæ scriptores, Bâle, 1587 : recueil peu commun et recherché ; 3° *Scriptores rerum polonicarum ;* 4° *Scriptores de rebus germanicis*, en 3 vol. in-fol., 1603 à 1613; recueil curieux et assez rare. Il aurait pu être mieux digéré. L'auteur mourut en 1608.

PITARE ou PITARD (Jean), Normand, premier chirurgien de saint Louis, occupa avec distinction la même place auprès des rois Philippe le Hardi et Philippe le Bel. La chirurgie n'avait point encore eu de chef : cet homme sensible ne put voir sans indignation un art si nécessaire livré à une foule de charlatans qui abusaient de la crédulité et de la santé de ses semblables. Aidé de son crédit et des biens qu'il avait acquis par ses talens, il entreprit de donner à la chirurgie une forme nouvelle en fondant le collége ou la société des chirurgiens de Paris. Ce fut lui principalement qui en dressa les statuts l'an 1260 ; mais il ne les publia que plusieurs années après, confirmés par l'autorité royale. Il s'obligea lui-même le premier par serment à les observer, et son exemple fut suivi par ses confrères. Il mourut à Paris vers 1315.

PITAU (Nicolas), graveur d'Anvers, né en 1633, donna une grande idée de ses talens par la *Sainte Famille* qu'il grava d'après Raphaël. L'art avec lequel le cuivre est coupé dans cet ouvrage, la correction et la fonte des contours, qui rendent le précieux fini et l'effet de l'original, peuvent servir de modèle à ceux qui ont l'ambition d'exceller dans la gravure au burin. Parmi les ouvrages de Pitau, on remarque plusieurs portraits qu'il grava d'après ses dessins, et notamment celui de *Saint François de Sales*, revêtu du *pallium*. Il mourut en 1671, à 38 ans.

PITAVAL. *Voyez* GAYOT.

PITHOU (Pierre), naquit en 1539 à Troyes en Champagne d'une famille distinguée. Après son éducation domestique, il vint puiser à Paris, sous Turnèbe, le goût de l'antiquité. De Paris il passa à Bourges, et y acquit, sous le célèbre Cujas, toutes les connaissances nécessaires à un magistrat. Ses premiers pas dans la carrière du barreau ne furent pas bien assurés. La timidité glaçant son esprit, il fut obligé de renoncer à une profession qui demande de la hardiesse. Le calvinisme faisait alors des ravages sanglans en France : Pithou, imbu des erreurs de cette secte, faillit perdre la vie à la Saint-Barthélemi. Devenu catholique l'année d'après, quoique toujours prévenu pour les protestans et estimé d'eux, il fut substitut du procureur-général, puis procureur-général en 1581 dans la chambre de justice de Guyenne. Il occupait la première place, lorsque Grégoire XIII lança un bref contre l'ordonnance de Henri III, rendue au sujet du concile de Trente. Pithou publia un *Mémoire* où il défendit l'ordonnance du roi; car il était toujours prompt à suivre son ancienne ardeur contre le siége de Rome. Il était de la société des beaux-esprits qui composèrent contre la ligue la satire connue sous le nom de *Catholicon d'Espagne*, ce qui tenait un peu de l'inconséquence : car étant devenu catholique il était naturel qu'il tournât son génie caustique contre la ligue huguenote, formellement rebelle et sacrilége, plutôt que contre la ligue catholique. (*Voyez* GILLOT, MONTGAILLARD.) Il mourut le jour anniversaire de sa naissance, à Nogent-sur-Seine, le premier novembre 1596, à 57 ans. On a de lui : 1° un *Traité des libertés de l'Eglise gallicane*, ouvrage qui a quelquefois besoin de commentaire, et qui lui suscita des contradictions : on prétendit y trouver plus d'un reste de la religion que l'auteur avait abandonnée, et on ne se trompait point. La meilleure édition est celle de Paris, 1731, 4 vol. in-fol. 2° Un grand nombre d'*Opuscules*, imprimés à Paris, in-4, 1609 ; 3° des *Editions* de plusieurs monumens anciens, dont la plupart regardent l'histoire de France ; 4° des *Notes* sur différens auteurs profanes et ecclésiastiques ; 5° un *Commentaire sur la Coutume de Troyes*, in-4 ; 6° plusieurs autres *Ouvrages* sur la jurisprudence civile et canonique ; 7° *Comparaison des lois romaines avec celles de Moïse*, 1673,

in-12, faussement attribuée à son frère. M. Grosley a écrit sa *Vie*, qui souvent dégénère en éloge, Paris, 1756, 2 vol. in-12. On cite de Pithou un trait fort honorable. En 1587, Ferdinand, grand-duc de Toscane, voulant s'attribuer les biens d'un de ses sujets, dont le fils était accusé du crime de lèse-majesté, se soumit à la décision de Pithou : celui-ci déclara que le prince devait partager avec les sœurs du condamné. Il ajouta ensuite... « La plus grande gloire que puisse » obtenir un grand prince, c'est de se » laisser désarmer dans sa propre cause » par l'équité et l'humanité... » Cette décision fut adoptée par la rote de Florence.

PITHOU (François), frère du précédent, naquit à Troyes en 1544. Nommé procureur-général de la chambre de justice établie sous Henri IV contre les financiers, il exerça cette commission avec autant de sagacité que de désintéressement. Il mourut en 1621, à 77 ans. Il eut part à la plupart des ouvrages de son frère, et il s'appliqua particulièrement à éclaircir le corps du droit canonique, imprimé à Paris en 1687, 2 vol. in-fol., avec leurs corrections, par les soins de Claude le Pelletier. On doit encore à François Pithou : 1° l'*Edition* de la *Loi salique*, avec des notes; 2° le *Traité de la grandeur, droits du roi et du royaume de France*, in-8 ; 3° une édition du *Comes theologicus*; 4° *Observationes ad Codicem*, 1689, in-fol.; 5° *Antiqui rhetores latini*, *Rutilius Lupus*, *Aquila Romanus*, *Julius Rufinianus*, *Curius Fortunatianus*, *Marius Victorinus*, etc., Paris, 1599, donnés aussi par Caperonier, Strasbourg, in-4. C'est lui qui trouva un manuscrit des Fables de Phèdre, et qui le publia conjointement avec son frère.

PITISCUS (Samuel), né le 30 mars 1636 à Zutphen, recteur du collége de cette ville, puis de celui de Saint-Jérôme à Utrecht, y finit ses jours le premier février 1727, âgé de près de 91 ans. On a de lui : 1° *Lexicon antiquitatum romanarum*, Lewarden, 1713, 2 vol. in-fol. C'est un abrégé des antiquités grecques et romaines de Grævius et de Gronovius, arrangé selon l'ordre de l'alphabet. L'auteur a pris la peine de vérifier toutes les citations qu'il rapporte. L'abbé Barral en a publié un abrégé en français, en 2 vol. in-8, à Paris, 1766. 2° Des *Editions* de plusieurs auteurs latins, avec des notes peu estimées; 3° une *Edition* des *Antiquités romaines* de Rosin, Utrecht, 1701, in-4; 4° *Lexicon latino-belgicum*, Amsterdam, 1725, in-4. C'est une traduction de celui du père Tachard. Arnold-Henri Westerhovius en a donné une nouvelle édition corrigée et considérablement augmentée, Amst., 1738, 2 vol. in-4. Pitiscus était un savant laborieux, plus propre cependant à compiler qu'à écrire. Il manque souvent de goût et de critique. — Il ne faut pas le confondre avec Barthélemi Pitiscus, Silésien, né le 24 août 1561, et mort à Heidelberg, le 2 juillet 1613, après avoir été successivement précepteur et prédicateur de l'électeur palatin Frédéric IV. On a de lui quelques ouvrages de théologie en latin et en allemand. Il est encore auteur d'un livre peu commun intitulé : *Thesaurus mathematicus*, Francfort, in-fol., 1613, et d'un *Traité des triangles* (*Trigonometria parva et magna*), dont Tycho-Brahé faisait cas.

PITS (Jean), *Pitseus*, né vers l'an 1560 à Aulton, dans le comté de Hant, était neveu du célèbre Sanderus. Il étudia en Angleterre, et ensuite à Douai. De là il se rendit à Reims, où il passa un an dans le collége des Irlandais, où il abjura l'hérésie. Il voyagea ensuite en Italie et en Allemagne. Le cardinal Charles de Lorraine lui donna un canonicat de Verdun, et le proposa pour confesseur à la duchesse de Clèves, sa sœur. Après la mort de cette princesse, Pitseus fut doyen de Verdun, où il mourut en 1616. On a de lui un livre des *Illustres écrivains d'Angleterre*, 1616, in-4, et d'autres ouvrages en latin, qui manquent quelquefois d'exactitude, mais qui prouvent beaucoup de savoir.

PITT (Guillaume), premier comte de Chatham, d'une famille noble et ancienne

d'Angleterre, (était petit-fils de Thomas Pitt, gouverneur du fort St.-Georges de Madras, et qui fit la première acquisition du fameux diamant connu sous le nom de *Régent* (1). Né à Westminster en 1708), il fut sujet à la goutte dès sa jeunesse. Obligé d'être sédentaire, il fit des études profondes, et s'attacha surtout à la politique. La cour d'Angleterre employa ses talens, et il fut principal ministre sous Georges II et Georges III. Il se signala surtout dans la guerre de 1757. Les Anglais se rendirent maîtres de toute l'Amérique septentrionale, et eurent des succès extraordinaires sur terre et sur mer. Lorsque les colonies se soulevèrent, lord Chatham, qui n'était plus dans le ministère, insista fortement dans le parlement pour faire rappeler l'armée anglaise qui était en Amérique, et qu'on se bornât à une guerre contre la France. La mort l'enleva dans sa terre de Hayes le 11 mai 1778. Actif, infatigable, laborieux, tempérant, il joignit à ces qualités une étendue et une profondeur de génie qui lui procurèrent une grande influence sur tout ce qui se fit de son temps. Ce ministre, créé pair du royaume en 1766, a été enterré aux frais de la nation, dans l'église de Westminster, parmi les rois. Ses titres passèrent à son fils, né en 1756, avec une pension de 4,000 livr. sterling, que le roi et le parlement lui ont accordée en mémoire des services du père.

* PITT (William), ministre célèbre d'Angleterre, second fils du précédent et arrière-petit-fils de Thomas Pitt, gouverneur du fort St.-Georges, naquit le 28 mai 1759, à Hayes dans le comté de Kent, et non à Angers, comme on l'a cru long-temps. Il fut élevé jusqu'à l'âge de 14 ans sous les yeux de son père lord Chatham, et eut pour précepteur le docteur Wilson, depuis chanoine de Windsor. Pitt fut envoyé ensuite à l'université de Cambridge : il possédait déjà les auteurs grecs et latins, traduisait Thucydide à livre ouvert, connaissait la philosophie, la géométrie, l'algèbre; et ces talens précoces faisaient espérer en lui un grand homme. Il eut cependant à lutter contre un tempérament faible et valétudinaire; mais une maladie grave ayant développé ses organes, sa santé se raffermit, et il put continuer ses études. Il se livra plus particulièrement à celle des lois, fut reçu avocat en 1780, plaida plusieurs causes avec succès, et s'habitua, d'après le conseil de son père, à parler sur toutes sortes de sujets. Cet exercice lui fit contracter de bonne heure l'habitude de s'énoncer avec facilité, et acquérir à un haut degré cette assurance et cette présence d'esprit si nécessaires à un homme d'état. Lord Chatham son père mourut en 1778. Deux ans après, on procéda au renouvellement général des membres de la chambre des communes, et les amis de Pitt s'engagèrent à le présenter comme candidat de l'université de Cambridge; mais il ne fut pas nommé. Il obtint cet honneur le mois de janvier suivant : choisi par le bourg d'Appleby, il dut son élection à la protection de sir James Lowther, auquel leur ami commun, le duc de Rutland, son condisciple, l'avait recommandé. Pitt avait alors vingt-deux ans. La Grande-Bretagne était en guerre avec ses colonies d'Amérique, avec la France, l'Espagne, la Hollande, et avait à craindre la *neutralité armée* de la Russie, du Danemark et de la Suède. Tandis que la France menaçait les possessions anglaises dans l'Inde, par les préparatifs qu'elle faisait et par une confédération qu'elle y avait formée, dans l'intérieur l'industrie, le commerce, le crédit public étaient presque anéantis. Dès son entrée au parlement, Pitt se déclara contre le ministère de lord North, et par conséquent contre la guerre d'Amérique. Il s'agissait d'opérer des réformes dans la liste civile, d'après une motion du fameux Burke. Pitt l'appuya, et débuta, le 26 février 1781, par un discours plein d'éloquence, de logique, et remarquable

(1) Thomas Pitt acheta dans les Indes pour 48,000 pagodes, (20,400 liv. sterling, ou près de 900.000 francs), ce fameux diamant qui fait partie des joyaux de la couronne de France. Il le revendit au régent (duc d'Orléans), pour 235,000 livres sterling suivant les écrivains anglais, et pour 2,000,000 de francs, suivant les écrivains français. Ce diamant, de la grosseur d'un œuf de pigeon, pèse 127 carats, et, d'après l'état publié par l'assemblée nationale en 1792, il est évalué 12,000.000.

par des connaissances profondes dans les matières d'état; il fut couvert d'applaudissemens. Ce fut le premier échelon de la gloire de Pitt, et l'on vit dès lors en lui un digne successeur de lord Chatham. Il parla dans toutes les occasions, et toujours avec un égal succès, notamment lorsqu'il prit la défense de son père, qu'on accusait de s'être montré partisan de la guerre contre l'Amérique. Cependant Pitt ne fut point compris dans la nouvelle administration, et refusa la place aussi honorable que lucrative de vice-trésorier d'Irlande, que son père avait occupée. Fort attaché à la constitution de son pays, il crut cependant qu'il s'était glissé des abus dans la représentation nationale: aussi fit-il partie de la société appelée *les amis de la réforme parlementaire*, société qui le chargea de faire une motion sur ce sujet : elle fut rejetée dans la séance du 7 mai 1782. Lord Rockingham, qui avait remplacé lord North dans le ministère où Fox était secrétaire d'état, mourut en 1782. Alors Fox se retira, ainsi que lord Cavendish, au moment où lord Shelburne venait d'être nommé premier lord de la trésorerie, et que Pitt, qui n'avait que 23 ans, obtint la place importante de chancelier de l'échiquier. Il s'opposa à la rentrée de lord North au ministère, et préféra Fox, avec lequel il eut un long entretien; mais celui-ci exigeant auparavant qu'on renvoyât lord Shelburne, Pitt ne voulut pas y consentir, et dès ce moment il s'établit entre ces deux grands hommes d'état une inimitié que rien ne put faire cesser depuis. Cependant ce fut sous le ministère du comte de Shelburne que l'on reprit, pour la paix avec la France, l'Espagne et l'Amérique, les négociations qui avaient été entamées lors de l'administration de Fox. Les préliminaires furent signés le 21 janvier 1783, et l'on conclut un armistice avec la Hollande. Les articles de ces préliminaires furent vivement combattus au parlement par les partisans de lord North et de Fox, et lord Shelburne fut contraint de donner sa démission. Pitt, resté pendant six semaines ministre en activité, lutta seul contre toute l'opposition et soutint avec courage le fardeau des discussions parlementaires. Le 31 mars 1783, il se démit de sa charge de chancelier de l'échiquier. Le mois suivant se forma le ministère dit de la *coalition*, lequel, après quelques débats, signa une paix définitive, le 3 septembre 1783, avec les puissances belligérantes. Le parlement fut prorogé au mois de juillet, et alors Pitt vint en France, demeura à Reims, puis à Paris, et reçut partout l'accueil le plus distingué. De retour en Angleterre, il ne se montra pas toujours opposé au ministère de la *coalition*. Mais quand Fox présenta son *bill* pour l'administration de l'Inde, qu'on devait, selon lui, confier à sept commissaires, Pitt s'éleva contre son plan, de crainte qu'il ne donnât trop de prépondérance aux ministres, et sur la compagnie, et sur la couronne elle-même. Pitt triompha; car le bill, adopté par la chambre des communes, fut rejeté par les pairs. Ce bill qui, suivant l'expression d'un orateur, *créait un empire dans un empire*, avait fort déplu au roi. Les ministres furent renvoyés le 18 décembre 1783, et Pitt se vit le même jour nommé premier lord de la trésorerie, chancelier de l'échiquier, et se trouva, par ces deux charges, à la tête du nouveau ministère; il eut bien de la peine à le composer, à cause de l'opposition, qui était soutenue par les talens de Fox et par ses partisans, dont le nombre augmentait tous les jours. Pitt, âgé seulement de 24 ans, sut conjurer et braver l'orage; d'ailleurs, son parti se renforça par une belle action qu'il venait de faire. Au lieu de garder pour lui, et il le pouvait, la place de contrôleur des rôles, qui produit 3,000 livres sterling (72,000 fr.) par an, il la fit donner au colonel Barré. Comme un membre du parlement cesse d'en faire partie quand il accepte un emploi du gouvernement, à moins qu'il ne soit réélu, Pitt ne put se présenter à la chambre qu'au mois de janvier 1784, et après sa réélection par le bourg d'Appleby. Il eut à y combattre la formidable opposition que Fox avait préparée pendant ce temps-là. Il paraît qu'un des pro-

jets de Pitt était de dissoudre le parlement. Fox et ses adhérens furent avertis de ce projet, ou le pressentirent ; et, pendant trois séances, cet orateur et d'autres membres de son parti sommèrent le ministre de s'expliquer à ce sujet. Pitt s'y refusa toujours, se montrant impénétrable. En attendant, il sut gagner la majorité de la chambre des pairs. Lorsqu'il vit que la chambre des communes rejetait presque tous ses projets, qu'elle suspendait les bills de *sédition* et des *subsides* (qui cependant passèrent malgré tous les efforts des oppositions) ; quand il ne put se dissimuler l'animosité dont il était l'objet dans cette chambre ; et lorsque enfin il apprit que dans les négociations qu'on avait entamées pour réunir tous les partis, on demandait sa démission avant tout, alors il ne garda plus de mesures. Sûr de la chambre des pairs et de l'assentiment du roi, il fit dissoudre le parlement, le 25 mars de cette même année 1784. Ce coup d'état de la part d'un si jeune ministre étonna toute l'Europe. C'est à cette occasion que lord North dit qu'il était *né ministre*, et qu'un de ses adversaires exprima l'importance des triomphes que Pitt obtint pendant son long ministère, par ces mots : *Il vainquit la Chambre des communes.* Les partis irrités faisant craindre une crise funeste, les plus puissans adversaires de Pitt se ruinèrent presque par les énormes dépenses qu'ils firent pour influencer les nouvelles élections : vains efforts. La nation, entraînée par son admiration pour les talens de Pitt, se déclara presque généralement pour lui. Londres, Bath et d'autres villes voulaient toutes l'élire au parlement ; il les remercia, et donna la préférence à l'université de Cambridge, qui le choisit pour son représentant. Cependant les dix-huit mois qui s'étaient écoulés depuis la conclusion de la paix avaient été employés à des discussions parlementaires, et tout languissait dans l'intérieur : la contrebande surtout faisait des progrès alarmans. Pitt lui porta un coup terrible en diminuant les droits sur le thé, les liqueurs spiritueuses et autres objets d'une grande consommation. Cette mesure fit éprouver au trésor un déficit considérable. Pitt y remédia par un impôt sur les fenêtres. Les emprunts avaient été jusques alors livrés aux amis des ministres : il les accorda à tous ceux qui avaient la solvabilité requise, et qui offraient à l'état les conditions les plus avantageuses. La majorité de la nouvelle chambre des communes, qu'il avait formée en grande partie, étant en sa faveur, il réalisa tous ses projets, dont quelques-uns pouvaient paraître arbitraires. Il fit adopter différentes taxes sur les chapeaux, les rubans, les gazes et sur les vins étrangers. Tous ces impôts, qui firent beaucoup murmurer contre Pitt, n'auraient peut-être pas été soufferts s'ils avaient été établis par un ministre moins habile, et qui n'eût pas élevé cette nation au premier rang parmi les états de l'Europe ; mais Pitt déployait dans toutes les occasions une grande supériorité de talens, un caractère ferme ; et son principal objet était de conserver à l'Angleterre sa suprématie sur les autres nations. Enfin les taxes qu'il imposa furent en si grand nombre et si productives, qu'en moins de trois ans (1786), après avoir acquitté toutes les dépenses de l'Etat, il réalisa un *excédant* de 900,000 livres sterling (21,608,000 francs). Il faut ajouter à cette somme le produit de quelques taxes additionnelles; et le tout réuni formait un fonds annuel d'un million. Il le destina au rachat progressif de la dette publique, et ce fonds d'amortissement, que l'intérêt des effets publics rachetés augmentait chaque année, et auquel il ajoutait encore les sommes disponibles, fut livré par quartiers à des commissaires désignés, tels que le chancelier de l'échiquier, le gouverneur de la banque, le maître des rôles, et l'orateur de la chambre des communes, qui présidait ces commissaires. Pitt aima mieux créer de nouvelles taxes que de toucher à ce fonds qu'il considérait comme sacré. Il régla ensuite un mode plus facile de perception dans ces avances, conclut, le 26 septembre 1786, avec la France, un traité de commerce que les deux pays ont sévèrement critiqué, et dont les bases étaient

vicieuses. Nous passerions les bornes que nous nous sommes prescrites dans cet article, si nous suivions pas à pas tous les actes de ce ministre, ses bills, ses motions, et ses discussions au parlement. En 1784, il prit une part très active aux débats sur les élections de Westminster, sur les relations commerciales entre l'Angleterre et l'Irlande (1785), sur le procès de Hastings (*Voyez* ce nom), sur la demande de la révocation de l'acte du *test*, faite par les dissidens. Il détruisit l'influence qu'exerçait la France sur les Provinces-Unies, et conclut en 1788 une triple alliance avec la Prusse et le stathouder, contre la France, qu'il avait eu en tout temps l'intention d'humilier. Pendant dix ans, il appuya la motion pour l'abolition de la traite des nègres. Lors de la maladie mentale du roi, il soutint que les chambres avaient seules le droit de nommer un régent (*voyez* Georges III); mais la guérison momentanée de ce prince mit fin à ces discussions. Il fit établir une factorerie à *Nootka-Sound*, en Amérique; et, malgré tous les efforts des Espagnols, il ouvrit dans cette vaste contrée un nouveau commerce en pelleteries. Voyant la Russie menacer l'Europe de sa puissance colossale, il intervint dans les débats entre cet empire et la Porte, et prépara un armement formidable, qui détermina Catherine II à faire la paix avec les Turcs (11 août 1791.) Cependant il portait un regard pénétrant sur ce qui se passait en France, où la révolution faisait de rapides progrès. Pitt n'aimait pas la France, d'abord parce qu'elle était rivale de son pays, ensuite parce qu'elle avait favorisé l'insurrection et l'indépendance de l'Amérique, et qu'enfin elle avait joué un rôle très actif dans les troubles de l'Inde. Toutes ces raisons ont fait accuser ce ministre, non sans quelque vraisemblance, d'avoir jeté en France les premiers germes de la révolution qui conduisit à l'échafaud le meilleur des monarques. Il est néanmoins certain que Pitt, tout en étudiant avec une profonde attention les discordes civiles de la France, parut les regarder d'un œil indifférent, jusqu'à ce que le *jacobinisme* ayant pénétré en Angleterre, qu'il y vit des *clubs* patriotiques s'établir de toutes parts, et qu'il apprit que les *patriotes* des deux nations entretenaient une correspondance *fraternelle*, il s'aperçut enfin que la révolution française menaçait d'envahir les autres états et d'en ébranler les trônes. Cependant, tout en surveillant de près les *jacobins* anglais, il laissa passer le triste événement de Varennes, les journées des 5 et 6 octobre, du 20 juin, de septembre, du 10 août, et ne parut se réveiller de sa longue léthargie *politique*, que quand il sut que Louis XVI, fait prisonnier dans son propre palais, était tombé au pouvoir de ses ennemis. Alors, par une espèce de pudeur, il fit rappeler lord Gower, ambassadeur d'Angleterre à Paris. Il avait constamment refusé d'écouter les propositions de l'Autriche et de la Prusse, pour s'unir à elles et délivrer Louis XVI; et même après l'emprisonnement de ce monarque, il conserva sa fatale neutralité. Mais bientôt craignant et la France et les progrès des patriotes anglais, il se prépara à la guerre, restreignit l'exportation des armes, des munitions et des grains, publia le *bill* contre les attroupemens, et celui nommé *alien bill*, par lequel le gouvernement a droit d'expulser, sans jugement préalable, tout étranger qui lui devient suspect: ce bill avait été oublié depuis long-temps, comme arbitraire et impolitique. Le marquis de Chauvelin resta encore à Londres, quoiqu'il y fût comme ambassadeur du roi de France, qui cependant se trouvait détrôné et captif. On ignore que Pitt ait fait la moindre démarche pour sauver Louis XVI, lors de son inique jugement. Ce ne fut qu'après la mort de ce prince (24 janvier 1793) qu'il fit signifier à Chauvelin de quitter l'Angleterre. Il sut habilement profiter de l'impression profonde que la mort de Louis XVI avait produite sur l'Angleterre et sur les autres cabinets de l'Europe, et depuis ce moment il établit les bases de cette hostilité permanente et de cette coalition européenne qu'il soumit aux ordres de la Grande-Bretagne, et qu'il dirigeait à son gré. Les préparatifs de

l'Angleterre amenèrent la république française à déclarer la guerre à cette puissance. Pitt s'y attendait, et les hostilités commencèrent. Les alliés eurent d'abord quelques succès; ils arrivèrent jusqu'à Valenciennes, prirent Toulon; mais ces succès furent éphémères, et les républicains furent ensuite vainqueurs. L'Espagne, forcée par le directoire, déclara la guerre à la Grande-Bretagne, en 1795. Cependant les énormes dépenses qu'avait occasionées la coalition, portèrent un coup terrible au système de finances établi par Pitt, et au crédit public. Il négocia la paix avec la France, mais inutilement. Après le 18 fructidor (septembre 1796, *voyez* AUGEREAU,) l'Angleterre se trouva seule à lutter contre sa rivale; la terreur s'était répandue dans les comtés de l'ouest et du nord de la Grande-Bretagne, par la descente de 15 à 18,000 Français dans le pays de Galles. La dette nationale augmentait rapidement; celle du ministère était de près d'un milliard sterling; la banque réclamait les avances qu'elle avait faites; en même temps une révolte générale était près d'éclater en Irlande, et les marins menaçaient aussi de s'insurger. Cette situation critique ne fit point perdre courage à Pitt; son génie remédia à tout. Ne pouvant rembourser la banque, il prit une mesure hardie: il l'autorisa par un bill à continuer l'émission de ses billets, et la dispensa provisoirement de les acquitter en espèces métalliques. Il repoussa les Français de l'Irlande, apaisa ce pays, du moins pour un temps, parvint à empêcher la révolte des marins, et forma une nouvelle coalition (1798) avec l'Autriche, la Russie et la Turquie. Celle-ci, ancienne amie de la France, y avait été entraînée par l'expédition de Buonaparte en Egypte. Les Russes, d'abord vainqueurs en Italie, furent battus à Zurich (25 septembre 1799). Le mois suivant, les Anglo-Russes furent obligés de se retirer précipitamment des côtes de la Hollande. Buonaparte, devenu premier consul, voulut entamer des négociations avec Pitt; mais les Autrichiens ayant obtenu quelque succès en Allemagne, le ministre anglais s'y refusa. Pendant cet intervalle, Pitt opéra l'union de l'Angleterre et de l'Irlande sous une même législation: union approuvée par le roi le 2 juillet 1800, et qui eut son effet le 1er janvier 1801. Une des conditions avait été l'émancipation des catholiques irlandais; Pitt la leur avait promise, et on sait comment lui et ses successeurs ont tenu cette promesse qui n'a reçu son exécution tardive que dans ces dernières années. Bientôt une nouvelle crise vint menacer l'Angleterre. Buonaparte était victorieux à Marengo (14 juin 1800): Moreau le fut six mois après à Hohenlinden (2 décembre), et l'Autriche signa avec Napoléon le traité de Lunéville (9 février 1801). Paul 1er ayant vainement réclamé de l'Angleterre l'île de Malte, en sa qualité de grand-maître de l'ordre, et devenu enthousiaste de Buonaparte, avait signé (du 16 décembre 1800, aux 27 et 29 février 1801) des traités de renouvellement de la *neutralité armée* avec la Suède, le Danemarck et la Prusse; il avait, en outre, formé en Volhynie et en Lithuanie deux armées qu'on disait destinées à envahir, d'accord avec Buonaparte, les possessions anglaises dans l'Inde. Paul avait en outre renvoyé de Pétersbourg l'ambassadeur d'Angleterre, et mis un *embargo* sur tous les vaisseaux anglais. L'alliance de la France et de la Russie, de ces deux puissances formidables, donnait de vives inquiétudes à Pitt; mais ces inquiétudes cessèrent par l'assassinat de Paul Ier, dans ses propres appartemens (mars 1801). Son successeur Alexandre suivit un système tout opposé, et Pitt put prendre de nouveaux arrangemens avec la Russie, le Danemark et la Suède. Cependant l'Angleterre avait besoin d'un peu de repos, et elle conclut avec Buonaparte le traité d'Amiens (27 mars 1802). Après la mort de Paul Ier, et dans le même mois, Pitt se retira du ministère, soit parce qu'il ne voulut pas participer à la paix avec la France, soit parce que le roi avait refusé de tenir la promesse du ministre relativement à l'émancipation des catholiques

irlandais. Quant au premier de ces motifs, Pitt voyait la nation fortement prononcée pour la paix; et lorsque les préliminaires en furent présentés au parlement, il dit qu'après la dissolution de l'alliance continentale, l'Angleterre ne pouvait mieux faire que de conclure la paix à des conditions honorables. Cette paix fut de courte durée; et, au moment d'une nouvelle rupture, Pitt se déclara contre le ministère que lui-même avait formé. Il en créa un nouveau, à la tête duquel il fut mis (en mai 1804), en qualité de premier lord de la trésorerie et de chancelier de l'échiquier. Fidèle à son système, il s'occupa aussitôt à former une troisième coalition, où entrèrent la Russie et l'Autriche. Mais les rapides victoires des Français jetaient de l'amertume sur ses jours; et, quoique à la bataille de Trafalgar, le 26 décembre 1805, Nelson détruisît les marines française et espagnole, il parut considérer cette victoire comme un événement de peu d'importance, et qui ne pouvait compenser les triomphes de Buonaparte. Ces chagrins, joints aux contrariétés que lui donnait la division qui régnait dans son ministère, augmentèrent la goutte dont il souffrait, comme maladie héréditaire dans sa famille, et qu'avait rendue plus violente l'usage immodéré du vin. Les eaux de Bath ne lui procurèrent aucun soulagement. On le transporta à sa maison de Pultney, où sa maladie s'aggrava encore lorsqu'il apprit les nouvelles victoires de Napoléon, et la paix que celui-ci avait conclue (le 26 décembre 1805) à Presbourg, avec l'Autriche. Son ancien précepteur, alors évêque de Lincoln, l'assista dans ses derniers momens, et lui ayant proposé de prier avec lui, Pitt y consentit, et s'écria : « Je crains d'avoir, comme beaucoup d'autres, trop » négligé la prière, pour que celle que je » ferai sur mon lit de mort puisse être » efficace. Je me confie à la miséricorde » de Dieu. » Il remit ses papiers à son frère et à l'évêque de Lincoln, recommanda ses nièces, filles du comte de Stanhope, à la nation anglaise, montrant le désir qu'elle leur fît une pension de 1,000 à 1,500 livres sterling, témoigna ensuite quelque inquiétude sur le sort de ses neveux Stanhope, et expira le 23 janvier 1806, âgé de 47 ans. Ses restes furent déposés à Westminster, malgré l'opposition de Fox. Plusieurs écrits ont paru sur cet homme célèbre, savoir: *Histoire de la Vie politique de Pitt*, par M. Gifford, 1809, 3 vol. in-4; — *Mémoires sur la Vie de Pitt*, par l'évêque (de Lincoln, puis de Winchester), 2 vol. in-4 et 3 vol. in-8. Ces Mémoires ont eu quatre éditions; on en attendait la suite. Nous ne citerons pas les nombreux ouvrages publiés *pour* ou *contre* ce grand homme d'état. Ses principaux *Discours*, avec ceux de Fox, ont été publiés en 12 vol. in-8, et traduits en français par MM. de Jussieu et Janory, Paris, 1819—1820. Sans entrer dans un examen détaillé sur la conduite politique de Pitt, et en lui accordant tous les talens que l'Europe a justement admirés, nous nous bornerons à dire, à sa louange, que son système de *coalition*, constamment suivi par ses successeurs, a rendu à la France ses souverains légitimes; qu'il mourut pauvre, qu'il voulut toujours être tout simplement *William Pitt*, et refusa même l'ordre de la Jarretière; qu'il eut des mœurs pures, et que son amour pour la gloire de son pays alla jusqu'à l'enthousiasme. Cependant on peut lui reprocher d'avoir porté trop loin sa haine contre la France et de n'avoir pas toujours été juste envers cette nation. On peut lui reprocher aussi son indifférence pour les malheurs d'un monarque voisin, le faux zèle avec lequel il parut vouloir protéger et aider les fidèles royalistes armés pour la bonne cause, et que l'on vit abandonnés sur les rivages de Quiberon. Dans la vie privée, on ne lui connut d'autre défaut que l'usage immodéré du vin : défaut qui, dans une occasion où il se présenta presque ivre au parlement avec M. Dundas, qui était dans le même état, donna lieu au distique suivant :

I don't see the speaker. — Do you?
— I don't see one. — I see two.

« Je ne vois pas l'orateur..... le voyez-» vous (demandait Dundas)? » — Je

cabalisticæ scriptores, Bâle, 1587 : recueil peu commun et recherché ; 3° *Scriptores rerum polonicarum* ; 4° *Scriptores de rebus germanicis*, en 3 vol. in-fol., 1603 à 1613; recueil curieux et assez rare. Il aurait pu être mieux digéré. L'auteur mourut en 1608.

PITARE ou PITARD (Jean), Normand, premier chirurgien de saint Louis, occupa avec distinction la même place auprès des rois Philippe le Hardi et Philippe le Bel. La chirurgie n'avait point encore eu de chef : cet homme sensible ne put voir sans indignation un art si nécessaire livré à une foule de charlatans qui abusaient de la crédulité et de la santé de ses semblables. Aidé de son crédit et des biens qu'il avait acquis par ses talens, il entreprit de donner à la chirurgie une forme nouvelle en fondant le collége ou la société des chirurgiens de Paris. Ce fut lui principalement qui en dressa les statuts l'an 1260 ; mais il ne les publia que plusieurs années après, confirmés par l'autorité royale. Il s'obligea lui-même le premier par serment à les observer, et son exemple fut suivi par ses confrères. Il mourut à Paris vers 1315.

PITAU (Nicolas), graveur d'Anvers, né en 1633, donna une grande idée de ses talens par la *Sainte Famille* qu'il grava d'après Raphaël. L'art avec lequel le cuivre est coupé dans cet ouvrage, la correction et la fonte des contours, qui rendent le précieux fini et l'effet de l'original, peuvent servir de modèle à ceux qui ont l'ambition d'exceller dans la gravure au burin. Parmi les ouvrages de Pitau, on remarque plusieurs portraits qu'il grava d'après ses dessins, et notamment celui de *Saint François de Sales*, revêtu du *pallium*. Il mourut en 1671, à 38 ans.

PITAVAL. *Voyez* GAYOT.

PITHOU (Pierre), naquit en 1539 à Troyes en Champagne d'une famille distinguée. Après son éducation domestique, il vint puiser à Paris, sous Turnèbe, le goût de l'antiquité. De Paris il passa à Bourges, et y acquit, sous le célèbre Cujas, toutes les connaissances nécessaires à un magistrat. Ses premiers pas dans la carrière du barreau ne furent pas bien assurés. La timidité glaçant son esprit, il fut obligé de renoncer à une profession qui demande de la hardiesse. Le calvinisme faisait alors des ravages sanglans en France : Pithou, imbu des erreurs de cette secte, faillit perdre la vie à la Saint-Barthélemi. Devenu catholique l'année d'après, quoique toujours prévenu pour les protestans et estimé d'eux, il fut substitut du procureur-général, puis procureur-général en 1581 dans la chambre de justice de Guyenne. Il occupait la première place, lorsque Grégoire XIII lança un bref contre l'ordonnance de Henri III, rendue au sujet du concile de Trente. Pithou publia un *Mémoire* où il défendit l'ordonnance du roi ; car il était toujours prompt à suivre son ancienne ardeur contre le siége de Rome. Il était de la société des beaux-esprits qui composèrent contre la ligue la satire connue sous le nom de *Catholicon d'Espagne*, ce qui tenait un peu de l'inconséquence : car étant devenu catholique il était naturel qu'il tournât son génie caustique contre la ligue huguenote, formellement rebelle et sacrilége, plutôt que contre la ligue catholique. (*Voyez* GILLOT, MONTGAILLARD.) Il mourut le jour anniversaire de sa naissance, à Nogent-sur-Seine, le premier novembre 1596, à 57 ans. On a de lui : 1° un *Traité des libertés de l'Eglise gallicane*, ouvrage qui a quelquefois besoin de commentaire, et qui lui suscita des contradictions : on prétendit y trouver plus d'un reste de la religion que l'auteur avait abandonnée, et on ne se trompait point. La meilleure édition est celle de Paris, 1731, 4 vol. in-fol. 2° Un grand nombre d'*Opuscules*, imprimés à Paris, in-4, 1609 ; 3° des *Editions* de plusieurs monumens anciens, dont la plupart regardent l'histoire de France ; 4° des *Notes* sur différens auteurs profanes et ecclésiastiques ; 5° un *Commentaire sur la Coutume de Troyes*, in-4 ; 6° plusieurs autres *Ouvrages* sur la jurisprudence civile et canonique ; 7° *Comparaison des lois romaines avec celles de Moïse*, 1673,

in-12, faussement attribuée à son frère. M. Grosley a écrit sa *Vie*, qui souvent dégénère en éloge, Paris, 1756, 2 vol. in-12. On cite de Pithou un trait fort honorable. En 1587, Ferdinand, grand-duc de Toscane, voulant s'attribuer les biens d'un de ses sujets, dont le fils était accusé du crime de lèse-majesté, se soumit à la décision de Pithou : celui-ci déclara que le prince devait partager avec les sœurs du condamné. Il ajouta ensuite... « La plus grande gloire que puisse » obtenir un grand prince, c'est de se » laisser désarmer dans sa propre cause » par l'équité et l'humanité... » Cette décision fut adoptée par la rote de Florence.

PITHOU (François), frère du précédent, naquit à Troyes en 1544. Nommé procureur-général de la chambre de justice établie sous Henri IV contre les financiers, il exerça cette commission avec autant de sagacité que de désintéressement. Il mourut en 1621, à 77 ans. Il eut part à la plupart des ouvrages de son frère, et il s'appliqua particulièrement à éclaircir le corps du droit canonique, imprimé à Paris en 1687, 2 vol. in-fol., avec leurs corrections, par les soins de Claude le Pelletier. On doit encore à François Pithou : 1° l'*Edition* de la *Loi salique*, avec des notes; 2° le *Traité de la grandeur, droits du roi et du royaume de France*, in-8 ; 3° une édition du *Comes theologicus*; 4° *Observationes ad Codicem*, 1689, in-fol.; 5° *Antiqui rhetores latini*, *Rutilius Lupus*, *Aquila Romanus*, *Julius Rufinianus*, *Curius Fortunatianus*, *Marius Victorinus*, etc., Paris, 1599, donnés aussi par Caperonier, Strasbourg, in-4. C'est lui qui trouva un manuscrit des Fables de Phèdre, et qui le publia conjointement avec son frère.

PITISCUS (Samuel), né le 30 mars 1636 à Zutphen, recteur du collége de cette ville, puis de celui de Saint-Jérôme à Utrecht, y finit ses jours le premier février 1727, âgé de près de 91 ans. On a de lui : 1° *Lexicon antiquitatum romanarum*, Lewarden, 1713, 2 vol. in-fol. C'est un abrégé des antiquités grecques et romaines de Grævius et de Gronovius, arrangé selon l'ordre de l'alphabet. L'auteur a pris la peine de vérifier toutes les citations qu'il rapporte. L'abbé Barral en a publié un abrégé en français, en 2 vol. in-8, à Paris, 1766. 2° Des *Editions* de plusieurs auteurs latins, avec des notes peu estimées ; 3° une *Edition* des *Antiquités romaines* de Rosin, Utrecht, 1701, in-4; 4° *Lexicon latino-belgicum*, Amsterdam, 1725, in-4. C'est une traduction de celui du père Tachard. Arnold-Henri Westerhovius en a donné une nouvelle édition corrigée et considérablement augmentée, Amst., 1738, 2 vol. in-4. Pitiseus était un savant laborieux, plus propre cependant à compiler qu'à écrire. Il manque souvent de goût et de critique. — Il ne faut pas le confondre avec Barthélemi Pitiscus, Silésien, né le 24 août 1561, et mort à Heidelberg, le 2 juillet 1613, après avoir été successivement précepteur et prédicateur de l'électeur palatin Frédéric IV. On a de lui quelques ouvrages de théologie en latin et en allemand. Il est encore auteur d'un livre peu commun intitulé : *Thesaurus mathematicus*, Francfort, in-fol., 1613, et d'un *Traité des triangles* (*Trigonometria parva et magna*), dont Tycho-Brahé faisait cas.

PITS (Jean), *Pitseus*, né vers l'an 1560 à Aulton, dans le comté de Hant, était neveu du célèbre Sanderus. Il étudia en Angleterre, et ensuite à Douai. De là il se rendit à Reims, où il passa un an dans le collége des Irlandais, où il abjura l'hérésie. Il voyagea ensuite en Italie et en Allemagne. Le cardinal Charles de Lorraine lui donna un canonicat de Verdun, et le proposa pour confesseur à la duchesse de Clèves, sa sœur. Après la mort de cette princesse, Pitseus fut doyen de Verdun, où il mourut en 1616. On a de lui un livre des *Illustres écrivains d'Angleterre*, 1616, in-4, et d'autres ouvrages en latin, qui manquent quelquefois d'exactitude, mais qui prouvent beaucoup de savoir.

PITT (Guillaume), premier comte de Chatham, d'une famille noble et ancienne

cabalisticæ scriptores, Bâle, 1587 : recueil peu commun et recherché ; 3° *Scriptores rerum polonicarum* ; 4° *Scriptores de rebus germanicis*, en 3 vol. in-fol., 1603 à 1613 ; recueil curieux et assez rare. Il aurait pu être mieux digéré. L'auteur mourut en 1608.

PITARE ou PITARD (Jean), Normand, premier chirurgien de saint Louis, occupa avec distinction la même place auprès des rois Philippe le Hardi et Philippe le Bel. La chirurgie n'avait point encore eu de chef : cet homme sensible ne put voir sans indignation un art si nécessaire livré à une foule de charlatans qui abusaient de la crédulité et de la santé de ses semblables. Aidé de son crédit et des biens qu'il avait acquis par ses talens, il entreprit de donner à la chirurgie une forme nouvelle en fondant le collége ou la société des chirurgiens de Paris. Ce fut lui principalement qui en dressa les statuts l'an 1260 ; mais il ne les publia que plusieurs années après, confirmés par l'autorité royale. Il s'obligea lui-même le premier par serment à les observer, et son exemple fut suivi par ses confrères. Il mourut à Paris vers 1315.

PITAU (Nicolas), graveur d'Anvers, né en 1633, donna une grande idée de ses talens par la *Sainte Famille* qu'il grava d'après Raphaël. L'art avec lequel le cuivre est coupé dans cet ouvrage, la correction et la fonte des contours, qui rendent le précieux fini et l'effet de l'original, peuvent servir de modèle à ceux qui ont l'ambition d'exceller dans la gravure au burin. Parmi les ouvrages de Pitau, on remarque plusieurs portraits qu'il grava d'après ses dessins, et notamment celui de *Saint François de Sales*, revêtu du *pallium*. Il mourut en 1671, à 38 ans.

PITAVAL. *Voyez* GAYOT.

PITHOU (Pierre), naquit en 1539 à Troyes en Champagne d'une famille distinguée. Après son éducation domestique, il vint puiser à Paris, sous Turnèbe, le goût de l'antiquité. De Paris il passa à Bourges, et y acquit, sous le célèbre Cujas, toutes les connaissances nécessaires à un magistrat. Ses premiers pas dans la carrière du barreau ne furent pas bien assurés. La timidité glaçant son esprit, il fut obligé de renoncer à une profession qui demande de la hardiesse. Le calvinisme faisait alors des ravages sanglans en France : Pithou, imbu des erreurs de cette secte, faillit perdre la vie à la Saint-Barthélemi. Devenu catholique l'année d'après, quoique toujours prévenu pour les protestans et estimé d'eux, il fut substitut du procureur-général, puis procureur-général en 1581 dans la chambre de justice de Guyenne. Il occupait la première place, lorsque Grégoire XIII lança un bref contre l'ordonnance de Henri III, rendue au sujet du concile de Trente. Pithou publia un *Mémoire* où il défendit l'ordonnance du roi ; car il était toujours prompt à suivre son ancienne ardeur contre le siége de Rome. Il était de la société des beaux-esprits qui composèrent contre la ligue la satire connue sous le nom de *Catholicon d'Espagne*, ce qui tenait un peu de l'inconséquence : car étant devenu catholique il était naturel qu'il tournât son génie caustique contre la ligue huguenote, formellement rebelle et sacrilége, plutôt que contre la ligue catholique. (*Voyez* GILLOT, MONTGAILLARD.) Il mourut le jour anniversaire de sa naissance, à Nogent-sur-Seine, le premier novembre 1596, à 57 ans. On a de lui : 1° un *Traité des libertés de l'Eglise gallicane*, ouvrage qui a quelquefois besoin de commentaire, et qui lui suscita des contradictions : on prétendit y trouver plus d'un reste de la religion que l'auteur avait abandonnée, et on ne se trompait point. La meilleure édition est celle de Paris, 1731, 4 vol. in-fol. 2° Un grand nombre d'*Opuscules*, imprimés à Paris, in-4, 1609 ; 3° des *Editions* de plusieurs monumens anciens, dont la plupart regardent l'histoire de France ; 4° des *Notes* sur différens auteurs profanes et ecclésiastiques ; 5° un *Commentaire sur la Coutume de Troyes*, in-4 ; 6° plusieurs autres *Ouvrages* sur la jurisprudence civile et canonique ; 7° *Comparaison des lois romaines avec celles de Moïse*, 1673,

in-12, faussement attribuée à son frère. M. Grosley a écrit sa *Vie*, qui souvent dégénère en éloge, Paris, 1756, 2 vol. in-12. On cite de Pithou un trait fort honorable. En 1587, Ferdinand, grand-duc de Toscane, voulant s'attribuer les biens d'un de ses sujets, dont le fils était accusé du crime de lèse-majesté, se soumit à la décision de Pithou : celui-ci déclara que le prince devait partager avec les sœurs du condamné. Il ajouta ensuite... « La plus grande gloire que puisse » obtenir un grand prince, c'est de se » laisser désarmer dans sa propre cause » par l'équité et l'humanité... » Cette décision fut adoptée par la rote de Florence.

PITHOU (François), frère du précédent, naquit à Troyes en 1544. Nommé procureur-général de la chambre de justice établie sous Henri IV contre les financiers, il exerça cette commission avec autant de sagacité que de désintéressement. Il mourut en 1621, à 77 ans. Il eut part à la plupart des ouvrages de son frère, et il s'appliqua particulièrement à éclaircir le corps du droit canonique, imprimé à Paris en 1687, 2 vol. in-fol., avec leurs corrections, par les soins de Claude le Pelletier. On doit encore à François Pithou : 1° l'*Edition* de la *Loi salique*; avec des notes; 2° le *Traité de la grandeur*, *droits du roi et du royaume de France*, in-8; 3° une édition du *Comes theologicus*; 4° *Observationes ad Codicem*, 1689, in-fol.; 5° *Antiqui rhetores latini*, *Rutilius Lupus*, *Aquila Romanus*, *Julius Rufinianus*, *Curius Fortunatianus*, *Marius Victorinus*, etc., Paris, 1599, donnés aussi par Caperonier, Strasbourg, in-4. C'est lui qui trouva un manuscrit des Fables de Phèdre, et qui le publia conjointement avec son frère.

PITISCUS (Samuel), né le 30 mars 1636 à Zutphen, recteur du collége de cette ville, puis de celui de Saint-Jérôme à Utrecht, y finit ses jours le premier février 1727, âgé de près de 91 ans. On a de lui : 1° *Lexicon antiquitatum romanarum*, Lewarden, 1713, 2 vol. in-fol. C'est un abrégé des antiquités grecques et romaines de Grævius et de Gronovius, arrangé selon l'ordre de l'alphabet. L'auteur a pris la peine de vérifier toutes les citations qu'il rapporte. L'abbé Barral en a publié un abrégé en français, en 2 vol. in-8, à Paris, 1766. 2° Des *Editions* de plusieurs auteurs latins, avec des notes peu estimées; 3° une *Edition* des *Antiquités romaines* de Rosin, Utrecht, 1701, in-4; 4° *Lexicon latino-belgicum*, Amsterdam, 1725, in-4. C'est une traduction de celui du père Tachard. Arnold-Henri Westerhovius en a donné une nouvelle édition corrigée et considérablement augmentée, Amst., 1738, 2 vol. in-4. Pitiscus était un savant laborieux, plus propre cependant à compiler qu'à écrire. Il manque souvent de goût et de critique. — Il ne faut pas le confondre avec Barthélemi Pitiscus, Silésien, né le 24 août 1561, et mort à Heidelberg, le 2 juillet 1613, après avoir été successivement précepteur et prédicateur de l'électeur palatin Frédéric IV. On a de lui quelques ouvrages de théologie en latin et en allemand. Il est encore auteur d'un livre peu commun intitulé : *Thesaurus mathematicus*, Francfort, in-fol., 1613, et d'un *Traité des triangles* (*Trigonometria parva et magna*), dont Tycho-Brahé faisait cas.

PITS (Jean), *Pitseus*, né vers l'an 1560 à Aulton, dans le comté de Hant, était neveu du célèbre Sanderus. Il étudia en Angleterre, et ensuite à Douai. De là il se rendit à Reims, où il passa un an dans le collége des Irlandais, où il abjura l'hérésie. Il voyagea ensuite en Italie et en Allemagne. Le cardinal Charles de Lorraine lui donna un canonicat de Verdun, et le proposa pour confesseur à la duchesse de Clèves, sa sœur. Après la mort de cette princesse, Pitseus fut doyen de Verdun, où il mourut en 1616. On a de lui un livre des *Illustres écrivains d'Angleterre*, 1616, in-4, et d'autres ouvrages en latin, qui manquent quelquefois d'exactitude, mais qui prouvent beaucoup de savoir.

PITT (Guillaume), premier comte de Chatham, d'une famille noble et ancienne

de morale, in-12; 14° *De insanabili Ecclesiæ romanæ scepticismo dissertatio*, 1686, ou 1696, in-4. Le titre de cet ouvrage annonce l'esprit qui l'a dicté. 15° *De l'autorité des sens contre la Transsubstantiation*, in-12, réchauffé d'un sophisme mille fois réfuté; 16° *Traité de la foi divine*, 4 tom. in-4; 17° *Dissertation sur divers sujets de théologie et de morale*, in-12. Il y a d'excellentes choses dans ces ouvrages; mais il y aurait beaucoup à retrancher pour les rendre utiles à tout le monde chrétien : dans ceux où l'auteur se livre à l'enthousiasme de secte, il y a très peu à recueillir. (On l'a surnommé le *Nicole des protestans*.)

PLACIDE DE STE-HÉLÈNE (Le Père), parent et élève de Pierre Duval, né en 1649 à Paris, entra chez les augustins-déchaussés de la place des Victoires à Paris en 1666. Il y continua de s'appliquer à la géographie, et fit un grand nombre de cartes, dont la plus estimée est celle *du cours du Pô*. Cet habile homme mourut à Paris en 1734, à 85 ans, avec le titre de géographe ordinaire du roi, qu'il avait obtenu en 1705.

PLACIDIE (Gallo Placidia Augusta), née à Constantinople vers 388, était fille de Théodose le Grand, et sœur d'Arcadius et d'Honorius, demeurait ordinairement avec ce dernier prince. Alaric, s'étant emparé de Rome en 409, la mit dans les fers. Ataulphe, son beau-frère, sensible aux charmes de son esprit et de sa figure, conçut une violente passion pour elle. (Il épargna Rome à sa prière, et envoya des présens à Honorius, tout en lui demandant la main de sa sœur. Ce prince refusa cette alliance, et Ataulphe épousa Placidie à Narbonne en 414.) Le pouvoir que Placidie acquit sur l'esprit de son époux fut tel, qu'elle lui fit quitter l'Italie, que ce barbare voulait saccager. (Elle lui fit porter ses armes contre les Vandales, qui ravageaient l'Espagne; mais arrivé à Barcelone, Ataulphe fut tué par un de ses officiers en 415.) Après la mort d'Ataulphe, elle retourna auprès d'Honorius, qui la remaria à Constance, associé à l'empire. Ce second époux lui ayant encore été enlevé, elle consacra tous ses soins à l'éducation du fils (Valentinien III), qu'elle avait eu de lui. Cette princesse mourut à Ravenne en 450, après s'être signalée par un courage au dessus de son sexe, un grand zèle pour la religion, et une sagesse profonde dans les affaires du gouvernement. Nous avons une médaille dans laquelle elle est représentée, portant le nom de J. C. sur le bras droit, avec une couronne qui lui est apportée du ciel. Quelques sectaires des derniers siècles ont indignement calomnié cette grande et pieuse princesse, trop zélée à leur gré pour des choses odieuses à la prétendue réforme.

PLANAT (Jacques), docteur en droit canon, et grand-vicaire de l'évêque de Béziers en 1656, est auteur d'un excellent ouvrage ascétique, intitulé : *Schola Christi*, dont on a donné une traduction libre en français, Paris, 1791, 3 vol. in-12.

PLANCHE (N. Le Fèvre de la), avocat du roi à la chambre du domaine, exerça cet emploi pendant 32 ans, s'en démit en 1732, et obtint des lettres de conseiller d'honneur avec voix délibérative au bureau des finances et à la chambre du domaine. Il mourut à Paris, en 1738, dans un âge assez avancé. Nous avons de lui un ouvrage posthume qui a paru en 1765, à Paris, 3 vol. in-4, sous ce titre : *Mémoire sur les matières domaniales*, ou *Traité du domaine*, avec des notes par M. Lorry.

PLANCHER (Dom Urbain), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, né en 1667 à Chenus dans le diocèse d'Angers, mérita d'être élevé à la place de supérieur. Il en remplit les devoirs dans divers monastères de Bourgogne, et mourut dans celui de Saint-Bénigne de Dijon, l'an 1750, âgé de 83 ans. Ce fut dans cette maison que s'étant déchargé du poids du gouvernement, il entreprit l'*Histoire du duché de Bourgogne*. Il en donna 3 vol. in-fol., Dijon, 1741-1748. Le 4e parut après sa mort.

* PLANCHOT (Guillaume), ecclésiastique, né à Tarascon le 9 avril 1736, s'adonna à la prédication. Après avoir

prononcé quelques sermons qui justifièrent la bonne opinion qu'on avait conçue de ses talens, on l'engagea de se rendre à Paris : il prêcha dans quelques chaires de la capitale, et fut chargé de prononcer le *Panégyrique de saint Louis* devant les académies des Sciences et belles-lettres. Son discours eut un plein succès. Il était retenu pour prêcher le jeudi saint le sermon de la Cène devant le roi, et pour faire le discours qu'il est d'usage de prêcher devant les chevaliers du Saint-Esprit ; mais une mort prématurée l'empêcha de remplir ce double engagement. On ne connaît d'imprimé de l'abbé Planchot que son *Panégyrique de saint Louis*, 1766, in-4.

PLANCUS (Caïus Plotius), se signala par un trait d'humanité héroïque. Ayant été proscrit par les triumvirs, Antoine, Lépide et Octave, il fut contraint de se cacher. Ses esclaves ayant été pris par ceux qui le cherchaient, soutinrent long-temps, au milieu des supplices, qu'ils ne savaient point où était leur maître. Plancus ne souffrit point qu'on tourmentât davantage des esclaves fidèles et d'un si bon exemple : il s'avança au milieu du peuple, et présenta sa tête aux soldats. — Il ne faut pas le confondre avec Cneïus PLANCUS ou PLANCIUS, pour lequel Cicéron a prononcé une oraison qui défend la légalité de son élection à la place d'édile.

PLANQUE (François), docteur en médecine, né à Amiens en 1696, mort en 1765, est auteur de quelques ouvrages qui ont fait honneur à son savoir : 1° *Chirurgie complète, suivant le système des modernes*, en 2 vol. in-12, traité élémentaire, dont les chirurgiens conseillent la lecture à leurs élèves; 2° *Bibliothèque choisie de médecine, tirée des ouvrages périodiques, tant français qu'étrangers.* Cette collection curieuse, continuée et achevée par M. Goulin, forme 9 vol. in-4, ou 18 vol. in-12. 3° La traduction des *Observations rares de médecine et de chirurgie* de Vander Wiel, 1758, 2 vol. in-12; 4° une édition du *Tableau de l'amour conjugal* de Venette, avec des notes, 1751.

PLANTAVIT DE LA PAUSE (Jean), né dans le diocèse de Nîmes d'une famille ancienne, fut élevé par ses parens dans les erreurs de Calvin, et fut ministre à Béziers. La grâce ayant touché son cœur et éclairé son esprit, il fit abjuration en 1604, et se livra tout entier à l'étude de l'Ecriture sainte et de la théologie. Il devint grand-vicaire du cardinal de La Rochefoucauld, puis aumônier d'Elisabeth de France, reine d'Espagne. Cette princesse lui procura l'évêché de Lodève, qu'il gouverna en homme apostolique. Ses incommodités l'ayant obligé de s'en démettre en 1648, il se retira au château de Margon, dans le diocèse de Béziers. Il y mourut en 1651, à 75 ans. Ses connaissances étaient très vastes, surtout dans les langues orientales. On a de lui : 1° *Chronologia Præsulum lodevensium*, Aramont, 1634, in-4; 2° un *Dictionnaire hébreu*, Lodève, 1645, 3 vol. in-folio.

PLANTIN (Christophe), célèbre imprimeur du 16e siècle, né à Mont-Louis, près de Mons, en 1514, porta à un haut degré de perfection le bel art d'imprimer. Il se retira à Anvers, et le bâtiment qui servait à ses presses était regardé comme un des principaux ornemens de cette ville. Les dépenses qu'il avait faites pour se procurer les plus beaux caractères et les plus savans correcteurs montaient à des sommes immenses. On prétend même qu'il employait des caractères d'argent. Une riche bibliothèque ajoutait à l'admiration des étrangers. En 1575, il fut décoré du titre d'*Architypographe royal*. Le détail des ouvrages sortis de ses presses serait trop long. Cet homme illustre mourut en 1589, à 75 ans, après avoir amassé de grandes richesses, dont il se servit pour honorer les sciences et aider les savans. Il avait plus de réputation en qualité d'imprimeur qu'en qualité d'homme docte, quoique ce dernier titre ne pût pas lui être refusé. Il avait épousé Jeanne de la Rivière, et avait eu un fils, qui était mort à l'âge de 12 ans, et trois filles, dont les maris continuèrent à perfectionner l'art dans lequel avait excellé leur beau-père ; l'aînée épousa

Raphelengius, qui s'établit à Leyde; la seconde, Moret, fameux imprimeur d'Anvers; et la troisième, Beysie, de Paris.

PLANUDES (Maxime), moine de Constantinople, florissait vers l'an 1327. L'empereur Andronic le Vieux l'envoya à Venise à la suite d'un ambassadeur. Planudes prit du goût pour l'Eglise latine, et ce penchant le fit mettre en prison. Pour obtenir sa liberté, il écrivit contre les Latins, mais avec si peu de force, que le cardinal Bessarion en concluait que son cœur n'avait eu aucune part à cette production de son esprit. Nous avons de ce moine grec : 1° une *Vie d'Esope*, qui est un tissu de contes absurdes et d'anachronismes grossiers. Il ajouta à cette vie plusieurs fables, qu'il publia sous le nom de ce philosophe, mais qui ne paraissent point être de lui. Tout cela bien approfondi a contribué à fortifier l'opinion de ceux qui croient qu'Esope n'est qu'un personnage fabriqué sur celui de Locman. (*Voyez ce nom et* Esope.) Méziriac a combattu ce que Planudes a écrit sur la raboteuse figure d'Esope; mais si son existence est supposée, la critique de l'un n'est pas plus fondée que celle de l'autre. 2° Une édition du recueil d'épigrammes grecques connu sous le nom de l'*Anthologie*, dont la première est de Florence, 1494, in-4, et la meilleure de Francfort, 1600, in-fol.

* PLAT ou Plaet (Josse Le), docteur en droit, né à Malines en 1733, commença dans sa ville natale ses études qu'il termina à l'université de Louvain. Reçu en 1766 docteur en droit civil et canonique, il étudia aussi avec le plus grand soin les antiquités ecclésiastiques. L'université de Louvain le nomma en 1768 à une chaire de droit civil, puis en 1774 à celle de droit canon. Une thèse qu'il fit soutenir et où il établissait l'indissolubilité du mariage de l'infidèle converti, contre le commun des théologiens, commença à le faire connaître. Cette thèse fut attaquée par le Père Maugis, augustin de Louvain. Le Plat y répondit par une *Dissertation historico-canonique*; et, pour y donner plus de poids, il fit réimprimer une dissertation dans le même sens, donnée à Vienne en 1766. Dès lors il s'écartait de la route ordinaire, et laissait entrevoir qu'il partageait les opinions des théologiens qui pensent que les décisions du saint-Siége, même appuyées de l'assentiment de la majorité des évêques, ne font pas toujours autorité. Fébronius, Van Espen, Riegger et d'autres, qui étendent au delà de leurs justes limites ce qu'on appelle les *libertés de l'Eglise*, devinrent ses guides. D'après cette façon de penser de Le Plat, Joseph II, qui poursuivait dans les Pays-Bas son plan de réforme religieuse, le trouva très disposé à favoriser ses innovations; aussi fut-il choisi pour les introduire et les appuyer. Lors de l'établissement à Louvain d'un séminaire général, de huit professeurs qu'avait la faculté de théologie, six furent destitués arbitrairement, et deux seulement, savoir les docteurs Le Plat et Marant, furent conservés. On leur adjoignit des hommes qui pensaient comme eux. Cet enseignement forcé n'eut pas le succès qu'on en aurait désiré. Il était en contradiction avec les opinions du clergé. Les élèves refusèrent de pareils maîtres, et Le Plat, en 1787, fut obligé de quitter Louvain, où il craignait d'être maltraité. Il se retira à Maëstricht. L'année suivante ayant voulu recommencer son cours, enfin on refusa de l'écouter; il fut même insulté par la multitude. Le gouvernement autrichien lui fit une pension qui ne lui fut pas long-temps payée. Le docteur se retira en Hollande, près de l'abbé Mouton, qui y rédigeait les *Nouvelles ecclésiastiques*. En 1806, il fut nommé professeur de droit romain à Coblentz, et directeur de l'école de droit de cette ville, place qu'il conserva jusqu'à sa mort, arrivée le 6 août 1810. On a de lui, outre sa *Dissertation historico-canonique* : 1° une *Edition* du *Commentaire* de Van Espen sur le nouveau droit canonique, avec une préface assez longue, Louvain, 1777, 2 vol. in-8; 3° une *Edition* latine des Canons du concile de Trente, avec *préface* et *notes*, 1779, in-4; 3° *Vindiciæ assertorum in præfatione codicis concilii tridentini præmissa*, Louvain, 1780, in-4. C'est une

réponse aux attaques dirigées contre la préface de son édition du concile de Trente. 4° Un *Recueil des actes et pièces relatifs à ce concile*, 7 vol. in-4, de l'imprimerie de l'université. Il contient quantité de *documens* qui n'avaient jamais vu le jour, et qu'ont fournis les archives du gouvernement belge. 5° Une *Edition* des *Institutions* de jurisprudence de Riegger, 1780, 5 vol. in-8. Il donna la même année un *Abregé* de cet ouvrage. 6° Une *Edition* des *Discours* de Fleury sur *l'Histoire ecclésiastique*; 7° une *Dissertation contre l'autorité des règles de l'index*; 8° une *Dissertation* contre ce qu'avait établi dans ses leçons le docteur Van der Velde, relative à la *Règle IV du concile de Trente sur la lecture de la Bible en langue vulgaire*; 9° une *Dissertation sur le pouvoir d'établir des empêchemens dirimans du mariage, et de l'origine des empêchemens existans*, 1782, in-8. L'auteur s'y prononce en faveur de l'autorité civile. Van der Velde attaqua cette dissertation dans une thèse publique, soutenue le 18 juin 1783. Le Plat répondit la même année par un écrit qu'il publia sous ce titre : *Vindiciæ dissertationis canonicæ de sponsalibus et matrimoniorum impedimentis adversus thesim, die 18 junii in schola theologica propugnatam*; 10° *Lettre d'un théologien caneniste à N. S. P. Pie VI, au sujet de la bulle* Auctorem fidei, *portant condamnation d'un grand nombre de propositions tirées du synode de Pistoie de l'an* 1786, sans date. Loin d'y conserver le respect dû au chef de l'Eglise, Le Plat, oubliant toutes mesures, s'y sert d'expressions injurieuses envers le pontife et les prélats de sa cour. 11° *Observations sur la déclaration de S. Em. le cardinal archevêque de Malines, touchant l'enseignement du séminaire général de Louvain*, 1789, in-8. Ce prélat, après un examen où il avait proposé différentes questions aux professeurs, avait déclaré cet enseignement non orthodoxe. 12° *Supplément au catéchisme de Malines*, Saint-Tron, de l'imprimerie archiépiscopale, in-8.

PLATEL (L'abbé). *V.* NORBERT (Le P.)

PLATEL (Jacques), jésuite, né en Artois en 1608, mort à Douai en 1681, après avoir enseigné la philosophie et la théologie dans cette université, et publié plusieurs ouvrages; entre autres, *Synopsis cursus theologici.*

PLATEN (N.... comte de), gouverneur-général de Norwége, né dans le mois de mai 1766, dans l'île de Rugen, était fils du baron Bernard de Platen, qui était gouverneur-général en Pomeranie. Il s'était destiné fort jeune encore au service de mer, et, depuis sa 17e année jusqu'à sa 20e il avait voyagé dans presque toutes les parties du monde. De retour dans son pays, il travailla de tous ses efforts à l'exécution de plusieurs travaux utiles. C'est à son génie actif, éclairé et persévérant, que l'on doit l'exécution du projet formé depuis des siècles de faire communiquer la mer du nord avec la Baltique. Il était directeur général de la grande entreprise du canal de Gotha qui fait l'admiration de tous ceux qui l'ont vu; les travaux furent conduits avec tant d'activité qu'il est sur le point d'être terminé. Le comte de Platen est mort à Christiania dans le mois de janvier 1830, à l'âge de 65 ans.

PLATINA (Barthélemi de SACCHI, dit), célèbre historien, né en 1421, dans un village nommé Piadena (en latin *Platina*, entre Crémone et Mantoue, d'où il prit le nom de *Platina*, suivit d'abord le métier des armes. Il s'appliqua ensuite aux sciences, et tâcha de se distinguer de la foule, pour se produire à Rome, où le conduisit le cardinal Gonzague; et le cardinal Bessarion lui donna un appartement dans son palais, et obtint pour lui du pape Pie II quelques petits bénéfices, ensuite la charge d'abréviateur apostolique. Paul II, successeur de Pie II, ayant cassé les abréviateurs, Platina s'en plaignit d'une manière violente et emportée, qui le fit mettre en prison. Il en sortit au bout de quelques mois, à la prière du cardinal François de Gonzague; mais il eut ordre de rester dans Rome. (Pomponius Letus avait établi une académie à Rome, consacrée à rechercher et à décrire les monumens anciens. On la peignit au

pape comme composée d'hommes irréligieux et ennemis du saint-Siége. Ils furent tous arrêtés ainsi que Platina, qui était du nombre : après avoir souffert la torture, il resta un an en prison), sans doute parce qu'il ne détruisit point les preuves alléguées contre lui. Paul fit ensuite espérer à Platina qu'il lui procurerait quelque établissement ; mais ce pape mourut d'apoplexie avant d'effectuer ses promesses. Sixte IV, son successeur, rétablit Platina dans ses charges, et lui donna celle de bibliothécaire du Vatican en 1475. Comblé de grâces, il vécut tranquille, et mourut de la peste en 1481, à 60 ans. Trithème en fait cet éloge : *Vir undequaque doctissimus, philosophus et rhetor celeberrimus, ingenio subtilis et vehemens, eloquio disertus et mulcens.* On a de lui un grand nombre d'ouvrages. Le principal est l'*Histoire des papes* depuis saint Pierre jusqu'à Sixte IV, par l'ordre duquel il l'avait entreprise et à qui il la dédia. L'auteur aurait pu mettre plus de discernement et d'exactitude dans les faits et moins de passion dans les portraits de plusieurs souverains pontifes, qu'il peint plutôt d'après son imagination que d'après leur histoire. (*Voyez* PAUL II et le cardinal QUIRINI.) La 1re édition de cette *Histoire* est celle de Venise, 1479, in-fol., en latin. Il y en a eu depuis un grand nombre d'autres éditions, dans lesquelles on a retranché plusieurs traits hasardés et faux. Coulon l'a traduite en français, 1651, in-4. Ses autres ouvrages sont : 1° des *Dialogues sur le vrai et le faux bien*, pleins d'ennuyeuses moralités ; 2° un livre *du Remède d'amour*, Leyde, 1646, in-16, qui est traduit en français et joint à celui de Fulgose, Paris, 1582, in-4 ; 3° un *Dialogue de la vraie noblesse ;* 4° deux *du bon citoyen ;* 5° le *Panégyrique du cardinal Bessarion ;* 6° un traité *De pace Italiæ componenda, et de bello Turcis inferendo ;* 7° d'autres *Traités* qui se trouvent dans le recueil de ses *OEuvres ;* 8° l'*Histoire de Mantoue et de la famille des Gonzagues*, en latin, publiée par Lambecius en 1676, in-4. Elle est écrite avec moins de liberté que son Histoire des papes. 9° Une *Vie* curieuse et intéressante de Neiro Capponi, insérée par Muratori dans le 20e tome de ses écrivains d'Italie ; 10° un *Traité sur les moyens de conserver la santé, et la science de la cuisine*, Bologne, 1498, et Lyon, 1541, in-8. Il y en a une traduction française par Didier Christol, imprimée plusieurs fois dans le 14e siècle, in-8 et in-fol. Toutes les *OEuvres* de Platina sont en latin, et furent imprimées à Cologne en 1529 et 1574, et à Louvain en 1572, in-fol.

PLATON, célèbre philosophe, fils d'Ariston et chef de la secte des académiciens, naquit à Athènes, vers l'an 429 avant J. C., d'une famille illustre. Dès son enfance il se distingua par une imagination vive et brillante. Il saisit avec transport et avec facilité les principes de la poésie, de la musique et de la peinture. A l'âge de 20 ans, il s'attacha à Socrate, qui l'appelait le *Cygne de l'académie*. Après la mort de Socrate, Platon se retira chez Euclide à Mégare. Il visita ensuite l'Egypte, pour profiter des lumières qu'on attribuait aux prêtres de ce pays, et des hommes savans qu'il croyait y trouver. Peu content des connaissances qu'il avait recueillies en Egypte, il alla dans cette partie de l'Italie que l'on appelait la grande Grèce, pour y entendre les trois plus fameux pythagoriciens de ce temps-là. De là il passa en Sicile pour voir les merveilles de cette île, et surtout les embrasemens du mont Etna. De retour dans son pays, après ces courses diverses, il fixa sa demeure dans un quartier du faubourg d'Athènes, appelé *Académie*. C'est là qu'il ouvrit son école, et qu'il forma tant d'élèves à la philosophie. La beauté de son génie, l'étendue de ses connaissances, la douceur de son caractère et l'agrément de sa conversation, répandirent son nom dans les pays les plus éloignés. Denys le Jeune, tyran de Syracuse, épris du désir de le connaître et de l'entretenir, lui écrivit des lettres également pressantes et flatteuses pour l'engager à se rendre à sa cour. N'espérant pas beaucoup de fruit de son voyage auprès d'un

tyran, il ne se pressa pas de partir. On lui dépêcha courrier sur courrier; enfin il se mit en chemin et arriva en Sicile. Il y fut reçu en grand homme; le tyran offrit un sacrifice pour célébrer le jour de son arrivée. Platon trouva en lui les plus heureuses dispositions : Denys haït bientôt le nom de tyran, et voulut régner en père ; mais l'adulation rendit cette résolution inutile. Platon retourna en Grèce, avec le regret de n'avoir pu faire un homme d'un souverain, et le plaisir de ne plus vivre avec de lâches flatteurs qui en faisaient un monstre. A son retour, il passa à Olympie pour voir les jeux. Il se trouva logé avec des étrangers de considération, à qui il ne se fit pas connaître. Il retourna avec eux à Athènes, où il les logea chez lui. Ils n'y furent pas plus tôt, qu'ils le pressèrent de les mener voir Platon. Le philosophe leur répondit en souriant : *Le voici* ; et l'on peut croire que ce ne fut pas sans quelque flatteur retour sur lui-même ; mais les étrangers furent dans l'admiration. On lui attribue quelques bons mots, ainsi qu'à Socrate. Voyant les Agrigentins faire d'énormes dépenses en bâtimens et en repas, il dit : « Les habitans d'Agrigente bâtissent » comme s'ils devaient toujours vivre, » et mangent comme s'ils mangeaient » pour la dernière fois..... » Platon avait naturellement un corps robuste et vigoureux ; mais les voyages qu'il fit sur mer, et les fréquens dangers qu'il courut, altérèrent ses forces. Néanmoins, il n'eut presque aucune attaque de maladie dans tout le cours de sa vie. Dans le ravage affreux que la peste fit à Athènes au commencement de la guerre du Péloponèse, il échappa à ce fléau commun par un régime de vie sobre et frugal. Sa tempérance le conduisit à une heureuse vieillesse : il mourut à l'anniversaire de sa naissance, après une carrière de 81 ans, l'an 348 avant J. C. Platon, maître dans l'art de penser, ne le fut pas moins dans l'art de parler. Son stile est noble et élégant. L'atticisme, qui était parmi les Grecs, en matière de stile, ce qu'il y avait de plus fin et de plus délicat, règne dans tout ce qu'il a écrit. Aussi lui donna-t-on de son temps le surnom d'*Apis attica* (Abeille athénienne) ; de même que la postérité enthousiaste et excessivement admiratrice lui a déféré celui de *divin*, par rapport à sa morale. Quant au système de philosophie qu'il se forma, il établit deux sortes d'êtres, Dieu et l'homme : l'un existant par sa nature, et l'autre devant son existence à un créateur. Il admettait la création du monde, et partageait les principaux êtres qui le composent en deux classes. Les astres sont dans la première, et les génies bons et mauvais dans la seconde. L'Etre suprême, qui préside à ces êtres intermédiaires, est incorporel, unique, bon, parfait, tout-puissant, juste ; il prépare aux gens de bien des récompenses dans une autre vie, et aux méchans des peines et des supplices. D'un tel système doit découler nécessairement une morale pure. « Rien ne l'est plus en effet, » dit l'abbé Fleury, que celle de Platon, » quant à ce qui regarde le désintéressement, le mépris des richesses, l'amour » des hommes et du bien public ; rien » de plus noble quant à la fermeté du » courage, au mépris de la volupté, de » la douleur, de l'opinion des hommes, » et à l'amour du véritable plaisir. » Aucun auteur païen n'avait parlé d'une manière aussi sublime des attributs de la Divinité, de la Providence, des supplices et des récompenses d'une vie future. C'est sans doute ce qui engagea les premiers Pères de l'Eglise à étudier soigneusement la philosophie de Platon. Clément d'Alexandrie dit, dans ses *Stromates*, que sa philosophie, quoique humaine, avait servi aux Grecs pour les préparer à l'Evangile, comme la loi aux Hébreux ; d'autres ont cru qu'avant la venue du Messie, Dieu avait laissé échapper un rayon de la lumière évangélique en faveur de quelques hommes privilégiés ; d'autres ont conjecturé que dans le cours de ses voyages en Egypte et en Phénicie Platon y avait appris plusieurs de ces vérités primordiales, que la tradition y avait conservées au milieu des ténèbres du paganisme ; d'autres enfin ont dit que ce philosophe avait lu les livres

saints, et renforcé sa philosophie par ce grand et lumineux secours. Ce qui le ferait croire est en particulier sa doctrine sur les trois personnes en Dieu, qui, quoique défigurée en bien des points, est trop analogue à celle des saintes lettres pour ne pas croire que le philosophe y ait puisé. Il dit, par exemple, « que le » triangle équilatéral est de toutes les » figures celle qui approche le plus de la » Divinité. » Paroles qui n'ont aucun sens raisonnable, si on ne le prend pas dans celui qu'elles présentent naturellement. On sait d'ailleurs que l'Ecriture sainte a été connue des anciens sages, et qu'ils en ont fait usage. (*Voyez* OPHIONÉE, LAVAUR, NUMÉNIUS, OVIDE, FICIN, etc.) Une autre idée qui semble se rencontrer souvent dans les écrits de Platon, est celle du Messie; il en parle comme du grand instituteur des hommes, sans les leçons duquel toutes les lumières philosophiques vont à rien. « Le parti que » nous avons à prendre, dit-il dans son » second *Alcibiade*, est d'attendre pa- » tiemment que quelqu'un vienne nous » instruire de la manière dont nous de- » vons nous comporter envers les dieux » et les hommes. Mais quand arrivera ce » temps, et quel est celui qui nous en- » seignera tout cela? Je verrais volon- » tiers cet homme-là, qui que ce puisse » être.... Qu'il vienne incessamment: je » suis disposé à faire tout ce qu'il me » prescrira; et j'espère qu'il me rendra » meilleur. » Il ne parle pas d'une manière moins remarquable du péché originel. « La nature et les facultés de » l'homme, dit-il, ont été changées et » corrompues dans son chef, dès sa nais- » sance. » Zonaras dit qu'en 796 on ouvrit un sépulcre fort ancien, dans lequel on trouva un corps mort, qu'on crut être celui de Platon. Ce cadavre avait une lame d'or à son cou avec cette inscription: *Le Christ naîtra d'une vierge, et je crois en lui.* Il n'en fallut pas davantage pour confirmer l'idée que Platon avait été un des hérauts du christianisme. Grotius et Bossuet ont paru favorables à ce sentiment. Ils se fondent particulièrement sur ces paroles très remarquables: « Qu'il vienne, ce divin lég[...] » lateur, imprimer en traits de feu, [...] » le marbre et l'airain, la loi antique q[...] » les passions et les préjugés ont effac[...] » du cœur de l'homme; qu'il vienne » proclamer aux quatre coins de l'un[...] » vers; qu'il dissipe tous les nuages. » l'austérité de la loi décourage, si el[...] » effraie notre faiblesse, qu'il envo[...] » encore un homme juste dont les vert[...] » servent d'encouragement et de modè[...] » Il faut que cet homme n'ait pas mê[...] » la gloire de paraître juste, pour ne p[...] » être soupçonné de l'être par vanité; [...] » faut qu'il soit dépouillé de tout, [...] » l'exception de sa vertu; il faut que, sa[...] » nuire à personne, il soit traité comm[...] » le plus méchant de tous; il faut qu[...] » persévère jusqu'à la fin dans la justic[...] » qu'il soit fouetté, chargé de fers; qu'[...] » l'attache en croix; qu'on le fasse ex[...] » rer dans les plus cruels supplices. » [...] faut convenir cependant que, malgré [...] sagesse de la plupart de ses maximes, [...] doctrine et la conduite de Platon se re[...] sentent de l'inconséquence ordinaire [...] tous les sages profanes, et surtout à c[...] hommes suffisans qui, sans autorité [...] sans mission, ont osé se donner pour l[...] précepteurs du genre humain. Aulu-Gel[...] l'accuse de larcin, et d'un amour dérég[...] pour Agathon, à la louange duquel [...] composa des vers qui existent encor[...] Suidas l'accusa d'avarice, Théopom[...] de mensonge, Athénée d'envie. Il remer[...] ciait les dieux de l'avoir fait naître gr[...] et de l'avoir créé homme plutôt que fem[...] me, avantage dont tant de scélérats d'A[...] thènes pouvaient se glorifier. Il proscr[...] la virginité, veut que les femmes soie[...] en commun. Il permet aux pères de tu[...] leurs enfans lorsqu'ils sont difformes, [...] aux maîtres de faire mourir leurs escla[...] ves. Il permet aussi que, par dévotio[...] tout le monde s'enivre. « Un extr[...] » d'une lettre de Platon, dit le célè[...] » Duguet, prouve assez combien il éta[...] » vil et faux, combien il craignait d[...] » s'expliquer sur la nature de Dieu, com[...] » bien par conséquent il était éloigné d[...] » s'exposer au plus petit danger pour [...] » reconnaître publiquement et lui re[...]

» dre l'hommage qui lui est dû. » Si Platon a eu réellement les lumières dont nous avons parlé, il n'en est que plus coupable d'avoir pratiqué et préconisé le vice, et d'avoir sacrifié aux fausses Divinités en abandonnant le vrai Dieu. Sa *République* offre des erreurs pernicieuses, des idées chimériques et impraticables, et en même temps d'excellentes leçons. « Dans tout état bien constitué, » dit-il, les premiers soins doivent se » tourner vers la religion véritable, non » vers la religion quelconque, vraie ou » fabuleuse; et les hommes destinés à la » magistrature doivent être élevés sui- » vant ses maximes dès leur plus tendre » jeunesse. » Ailleurs, il établit cette maxime souvent vérifiée par l'événement, que *les tyrans commencent par affranchir les esclaves et par piller les temples* (liv. 8, tom. 2, pag. 228 et 230, Amsterdam, 1763). Tous les ouvrages de cet homme illustre sont en forme de dialogue, à l'exception de douze *Lettres* qui nous restent de lui. On y trouve sur la rhétorique plusieurs principes qui sont répandus en partie dans son *Phædon* et dans son *Gorgias*. La plus belle édition de ses *OEuvres* est celle de *Serranus* ou Jean de Serres, en grec et en latin, en 3 vol. in-fol., 1578, imprimée par Henri Etienne. On estime aussi celles de Marcile Ficin, Francfort, 1602, in-fol., grec et latin; de Deux-Ponts, 1782-86; de Bikker, Berlin, 1816-1818. François Patrice a donné une comparaison curieuse des opinions de Platon et d'Aristote dans ses *Discussions péripatéticiennes*, et dans son livre intitulé : *Aristoteles exoreticus*. (Les plus beaux morceaux de Platon se trouvent réunis dans l'ouvrage intitulé : *Pensées de Platon sur la religion, la morale et la politique, recueillies et traduites* par M. J. V. Leclerc, Paris, 1819, 2ᵉ édit. 1824. in-8.) Dacier a traduit en français une partie des Dialogues de Platon, et cette version (imprimée en 1701, 2 vol. in-12, et réimprimée en 1771, 3 vol. in-12) est fort au dessous de l'original. L'abbé Grou a traduit *la République*, Paris, 1762, 2 vol. in-12. On a une version des *Lois*, Amsterdam, 1769, 2 vol. in-12; une édition des *Dialogues* non traduits par Dacier, ib., 1770, 2 vol. in-12; de l'*Hippias* ou *Traité du beau*, mis en français par Maucroix; et du *Banquet de Platon*, par Jean Racine. Ces deux dernières versions sont à la suite de celle des *Dialogues* par Dacier, de l'édition de Paris, 1771. (M. Victor Cousin a publié en 1822 le 1ᵉʳ volume des *OEuvres complètes de Platon*. Cette édition, qui n'est point encore terminée, est enrichie de notes et de dissertations du savant éditeur. Plusieurs *Commentaires* ont paru sur les *Idées* de Platon; le plus récent et le meilleur est celui de Shans, Londres, 1795.)

*PLATON, poète grec, né à Corinthe, florissait environ cent ans après Platon le philosophe. Il excella dans la moyenne comédie, dont il passa pour le chef. Il ne nous reste que quelques fragmens de ses pièces; ils suffisent pour faire juger qu'il avait de la verve comique et de l'invention.

PLAUTE (Marcus Actius Asinius Plautus), le père de la comédie latine, né à Sarsine, village d'Ombrie, vers l'an 227, avant J. C., s'acquit à Rome une grande réputation dans le genre comique. (Il avait déjà fait quelques-unes de ses pièces à sa dix-septième année, et à l'âge de vingt-un ans sa réputation était établie. Il avait beaucoup gagné par ses comédies; mais s'étant ruiné dans le commerce, il se vit contraint, pour vivre, de se louer à un boulanger, pour tourner une meule de moulin. C'est dès lors qu'on lui donna le nom d'*Asinius*; car c'était ordinairement les ânes qui tournaient les meules d'un moulin. Il nous reste vingt *Comédies* de ce poète, qui mourut l'an 184 avant J. C. Plaute fut estimé de son temps, par rapport à l'exactitude, à la pureté, à l'énergie, à l'abondance et à l'élégance même de son élocution; on lui reproche sa négligence dans la versification, quelques plaisanteries basses et fades, de mauvaises pointes, des jeux de mots ridicules, des turlupinades grossières, des ordures révoltantes. Il a moins d'art, mais plus d'esprit que Térence. Ses intrigues

sont mieux ménagées, les incidens plus variés, et l'action est plus vive dans ses comédies que dans celles de son rival. Les meilleures éditions de cet auteur sont celle de Francfort, 1621, in-4, par Frédéric Taubman ; et de Paris, 1759, 3 vol. in-12, chez Barbou. Quant aux écrivains qui l'ont traduit en français, *voyez* les articles de madame DACIER, de LIMIERS et de GUEUDEVILLE. M. l'abbé Le Monnier est le meilleur traducteur de Plaute, et sa version a été bien accueillie. (M. Levée a donné une *Traduction* complète de Plaute, dans le *Théâtre des Latins*, Paris, 1820.)

PLAUTIEN (Fulvius Plautianus), homme d'une naissance obscure, devint le favori de l'empereur Sévère, qui le fit en 202 préfet de Rome et lui procura le consulat. Ce courtisan, aussi avide qu'orgueilleux, égalait son maître en pouvoir et le surpassait en richesses acquises par les voies les plus odieuses. On lui avait érigé un nombre infini de statues. Il ne voulait point qu'on l'approchât sans permission. Lorsqu'il paraissait dans les rues, on criait de ne pas se trouver sur son passage, de se détourner et de baisser les yeux. Il eut le bonheur de faire épouser sa fille Fulvie Plautille à Antonin Caracalla, fils de Sévère, dans le mois de juin 203, et lui donna une dot qui aurait suffi pour marier cinquante reines. Caracalla ne l'aima pas long-temps, et la menaçait du plus triste sort, dès qu'il aurait l'autorité en main. Plautien, instruit des desseins de son gendre, conspira contre Sévère et son fils. Ce complot ayant été découvert, il fut mis à mort, et Plautille envoyée en exil dans l'île de Lipari, avec Plautius son frère. Après qu'ils y eurent langui pendant sept ans dans la misère, Caracalla leur fit ôter la vie en 211. Plautille avait eu deux enfans, un fils mort en bas âge, et une fille qui la suivit dans son exil, et que Caracalla eut la barbarie de faire poignarder avec sa mère.

PLAUTILLE. *Voyez* l'article précédent.

* PLAYFAIR (John), ecclésiastique, mathématicien et géologue, naquit en 1749, au village de Benvie en Ecosse, de James Playfair, ministre anglican, connu par son *Système de Chronologie*. Il se livra avec beaucoup d'ardeur à l'étude des mathématiques et de la physique dont il devint dans la suite professeur. Dans les dernières années de sa vie, il s'adonna à la géologie, défendit la *théorie de la terre* d'Hutton, et fit un voyage dans les Alpes pour étudier ces montagnes. Il est mort à Edimbourg le 20 juillet 1819. On a de lui : 1° *Elémens de géométrie*, 1796, in-8 ; 2° *Eclaircissemens sur la théorie de la terre par Hutton*, 1812, in-8 ; 3° *Lettre à l'auteur de l'Examen de la doctrine du professeur Steward*, in-8 ; 4° *Système complet de géographie ancienne et moderne*, 5 vol. in-4, dont le dernier a paru en 1813 ; 5° *Esquisse de la philosophie naturelle*, 1812, in-8 ; 6° une édition d'*Euclide* ; 7° l'excellent *Discours préliminaire* placé en tête du supplément de l'*Encyclopédie britannique*. Il a été aussi un des coopérateurs les plus actifs et les plus distingués de la *Revue d'Edimbourg*, et il a publié plusieurs *Mémoires* dans les *Transactions de la société royale de cette ville*, et dans d'autres recueils. On distingue surtout celui qu'il lut en 1789 devant la société royale d'Edimbourg, dont il était membre, et qu'il a inséré dans le 2e volume de ses *Transactions*, sous ce titre : *Remarques sur l'astronomie des brames*. On a publié à Edimbourg, en 1822, 2 vol. des *OEuvres* de J. Playfair : la collection devait être de 4 vol. in-8.

* PLAYFAIR (William), frère du précédent, né à Dundée en 1759, fut d'abord dessinateur, puis écrivain. Au commencement de la révolution il forma un établissement de banque à Paris ; mais le régime de la terreur le lui ayant fait abandonner, il retourna à Londres où il ouvrit un magasin d'orfévrerie et de bijouterie. Il resta en Angleterre jusqu'en 1815. Une chose digne de remarque, c'est l'avis qu'il donna du départ de Napoléon au ministère anglais, deux mois avant son exécution. Il revint à Paris après la seconde restauration, et travailla en 1818 au journal anglais intitulé : *Ga-*

lignant's messenger. Il fut condamné dans le mois de juillet à trois mois de prison et à trois mille francs d'amende, pour avoir calomnié la mémoire du comte de St.-Morrys. Il est mort à Londres dans la misère en 1823. Il a publié un grand nombre d'ouvrages, la plupart dirigés contre la France et les Français. Les principaux sont : 1° *Atlas politique et commercial*, 1786, in-4 ; 2° *Vues générales des forces et des ressources actuelles de la France*, 1793, in-8 ; 3° *Pensées sur l'état actuel politique de la France*, 1793, in-8 ; 4° *Paix avec les jacobins, chose impossible*, 1794, in-8 ; 5° *Histoire du jacobinisme*, 1795, in-8 ; 6° *Etat vrai des finances et des ressources de la Grande-Bretagne*, 1800, in-4 ; 7° *Tables statistiques de tous les états de l'Europe*, 1800, in-4 ; 8° *Manuel statistique, montrant, d'après une méthode entièrement nouvelle, les ressources de chaque état et royaume de l'Europe*, 1801, in-8, traduit en français par Donnant, Paris, 1802, in-8 ; 9° *Recherches sur les causes de la décadence et de la chute des riches et puissantes nations*, 1805, in-4, 2e édition, 1807 ; 10° *Richesses des nations*, de Smith, *avec des notes et des chapitres supplémentaires*, 2e édition, 1805, 3 vol. in-8° ; 11° *Notice statistique des Etats-Unis d'Amérique*, 1807, in-8 ; 12° *Plan pour obtenir la balance du pouvoir en Europe*, 1813, in-8 ; 13° *Portraits politiques et modernes, avec des notes historiques et biographiques*, 1814, 2 vol. in-8 ; 14° *Détails sur le complot de Buonaparte, donnés au comte Bathurst et à l'ambassadeur de France*, 1815, in-8 ; 15° *La France telle qu'elle est, et non telle que l'a faite lady Morgan*, 1818, traduite en français, Paris, 1820, in-8.

*PLAZZA ou PIAZZA (Benoît), jésuite sicilien, né à Syracuse vers la fin du 17e siècle, se distingua dans sa société par ses talens et ses vertus. Il professa pendant plusieurs années la théologie à Palerme, y fut préfet des études, et enfin censeur et consulteur de l'inquisition de Sicile. On a de lui un grand nombre de livres remarquables par la piété et la science qui y président : 1° *Il purgatorio, istruzione catechista dello stato e pene del purgatorio e de' rimedi apprestatici da Dio in questa vita, a fin di sodisfare si per noi, come per i nostri defunti al debito di quelle pene contracte per i peccati*, etc., Palerme, 1654. Quelques-uns ont trouvé que ce livre avait beaucoup de rapport avec celui du Père Azevedo. 2° *Christianorum in sanctos, sanctorum reginam, eorumque festa, imagines, reliquias, propensa devotio a præpostera cujusdam scriptoris reformatione, sacræ potissimum antiquitatis monumentis ac documentis vindicata, simul et illustrata*, etc. ; *accesserunt Jesu Christi monita maxime salutaria, de cultu dilectissimæ matri Mariæ debito exhibendo, a duacensi doctore olim proposita*, Palerme, 1751, in-4. Cet ouvrage est dirigé contre la *Regolata divozione de' christiani*, publiée à Venise en 1747, par le célèbre Muratori, sous le nom de *Lamindo Pritannio*, écrit auquel on trouve de la conformité avec le livre d'Adam Widenfeldt, intitulé : *Monita salutaria B. M. Virginis ad cultores suos indiscretos*, condamné par un décret de Rome du 19 juin 1679. Muratori, aussi pieux que savant, n'avait pas certainement eu l'intention de rien ôter à la sainte Vierge de ce qui lui était dû ; mais peut-être n'avait-il pas assez consulté les pieux auteurs avoués par l'Eglise, qui ont parlé du culte dû à Marie. 3° *Causa immaculatæ conceptionis B. M. V., sacris testimoniis utrinque allegatis, et ad examen theologico-criticum revocatis, agitata et conclusa ; accedit sancti Petri Argorum episcopi oratio, in conceptionem sanctæ Annæ, ex græcis mss. edita*, Palerme, 1747, et Cologne, 1751 ; 4° *Lettera al Padre fra Daniello Concina, dell' ordine de' predicatori, in riposta a due impugnazioni da lui fatte nell' opera contra gli ateisti*, Palerme, 1755, in-4, et Venise, 1756. Concina avait attaqué quelques points de l'ouvrage de Plazza contre *Lamindo Pritannio* ; le Père Plazza lui répond dans cette lettre. 5° *Dissertatio anagogica, theologica, parænetica de paradiso*,

opus posthumum, etc., *accedit Josephi Mariæ Gravinæ caput quintum et ultimum de electorum hominum numero, respectu hominum reprobatorum*, Palerme, 1770. Cette addition de *Gravina* fut prohibée par un décret émané de Rome, en date du 22 mai 1772. Le Père Plazza a laissé inédits d'autres ouvrages, soit de théologie, soit de controverse, qui tous attestent son savoir et sa piété. Il était mort suivant les uns dès 1761; suivant d'autres, seulement en 1765, âgé d'environ 70 ans.

* PLÉE (Auguste), ancien chef de division à la secrétairerie du roi, fut envoyé en 1819 comme naturaliste du gouvernement dans l'île de la Martinique. Il est mort le 7 août 1825, laissant une veuve et trois enfans sans fortune. M. Fargeau, professeur à la faculté des sciences de Strasbourg, a recueilli cette famille malheureuse en épousant Mme Plée. Les collections de ce naturaliste sont: 1° *Le jeune botaniste*, ou *Entretiens d'un père avec son fils sur la botanique et la physiologie végétale, ouvrage contenant en abrégé les principes de la physique végétale, l'exposition de la méthode de Tournefort, celle du système de Linnée*, etc., *avec 48 planches dessinées et gravées d'après nature, par l'auteur*, Paris, 1812, 2 vol. in-12; 2° avec François Plée, *Herborisations artificielles aux environs de Paris*, 1811 à 1814, 18 livraisons in-8, avec figures.

PLÉLO (Louis-Robert-Hippolyte DE BREHAN, comte de), colonel d'un régiment de son nom, né en 1699, était ambassadeur de France auprès du roi de Danemark, lorsque Stanislas fut élu pour la seconde fois roi de Pologne, en 1733. Ce prince se retrancha dans Dantzick où une armée russe vint l'assiéger. Le comte de Plélo osa avec 1,500 Français attaquer trente mille Russes. Il força trois de leurs retranchemens; mais, accablé par le nombre, il fut percé de mille coups le 29 mai 1734, et le reste de sa troupe fut pris. Il cultivait la poésie avec succès, témoin diverses pièces légères, ingénieuses et piquantes répandues dans différens recueils, dont la plus étendue est une idylle, naturelle à la fois et pleine de finesse, sous ce titre: *La manière de prendre les oiseaux*. Elle se trouve dans le *Portefeuille d'un homme de goût*.

PLEMPIUS (Vobiscus-Fortunatus), né à Amsterdam en 1601, se fit recevoir docteur en médecine à Bologne, et revint exercer cette science dans sa patrie. L'archiduchesse Isabelle l'appela en 1633 à Louvain, pour y professer. Il perfectionna l'art de guérir par ses leçons et par ses écrits. On a de lui: 1° *Ophthalmographia, sive De oculi fabrica, actione et usu*, Amsterdam, 1631, in-4, réimprimé avec ses *Medicinæ fundamenta*, Louvain, 1659, in-fol.; 2° *De affectibus capillorum, et unguium natura*, 1662, in-4; 3° *De togatorum valetudine tuenda*, 1670, in-4; 4° *Loimographia, sive Tractatus de peste*, Amsterdam, 1664, in-4; 5° *Antimus Coningius peruviani pulveris defensor, repulsus a Melippo Protymo*, Louvain, 1655, in-8. Coningius est le nom supposé du Père Honoré Fabri, jésuite; Protymus est celui que prit Plempius pour décrier le quinquina. Il mourut en 1671 à Louvain, âgé de 70 ans, dans la foi catholique, qu'il y avait embrassée.

PLESSIS-MORNAY. *Voyez* MORNAY.

PLESSIS-PRASLIN. *Voyez* CHOISEUL.

PLESSIS-RICHELIEU (Armand du), né à Paris en 1585 de François du Plessis-Richelieu, capitaine des gardes de Henri IV, reçut de la nature les dispositions les plus heureuses. Son éducation ayant été confiée à des maîtres habiles, il parut un grand homme dès son enfance. Après avoir fait ses études en Sorbonne, il passa à Rome, et y fut sacré évêque de Luçon en 1607, âgé seulement de 22 ans. Revenu en France, il s'avança à la cour par son esprit insinuant, par ses manières engageantes, et surtout par la faveur de la marquise de Guercheville, première dame d'honneur de la reine Marie de Médicis, alors régente du royaume. Cette princesse lui donna la charge de son grand aumônier, et peu de temps après celle de secrétaire d'état. Les lettres-patentes, datées

du dernier novembre 1616, portaient qu'*il aurait la préséance sur les autres ministres*; mais il ne jouit pas longtemps de sa faveur. La mort du maréchal d'Ancre, son protecteur et son ami, lui ayant occasioné une disgrâce, il se retira auprès de la reine-mère à Blois, où elle était exilée. Cette princesse était brouillée avec son fils; Richelieu profita de cette division pour entrer en grâce. Il ménagea l'accommodement de la mère et du fils, et la nomination au cardinalat fut la récompense de ce service. Le duc de Luynes, qui l'avait d'abord exilé à Avignon, le lui promit, et lui tint parole, et donna son neveu Combalet à mademoiselle Wignerot, depuis duchesse d'Aiguillon. Après la mort de ce favori, la reine, mise à la tête du conseil, y fit entrer Richelieu. Elle comptait gouverner par lui, et ne cessait de presser le roi de l'admettre dans le ministère. Louis XIII fit quelques difficultés; mais Richelieu vainquit tous les obstacles, et supplanta bientôt les autres ministres. Le surintendant la Vieuville, qui lui avait prêté la main pour monter à sa place, en fut écrasé le premier au bout de six mois. Ce ministre avait commencé la négociation d'un mariage entre la sœur de Louis XIII et le fils du roi d'Angleterre. Le cardinal finit ce traité malgré les cours de Rome et de Madrid, au commencement de 1625. L'année d'auparavant, il avait été élevé aux places de principal ministre d'état, de chef des conseils, et deux ans après il fut nommé surintendant-général de la navigation et du commerce. Ce fut par ses soins que l'on conserva l'année suivante l'île de Ré, et qu'on recommença le siége de La Rochelle. Cette place, le boulevard du calvinisme, était, pour ainsi dire, un nouvel état dans l'état. Elle avait alors presque autant de vaisseaux que le roi. Elle voulait imiter la Hollande, et aurait pu y parvenir, si la France ne s'y était opposée de la manière la plus ferme et la plus vigoureuse : tant il est dangereux de laisser germer les sectes dans un royaume catholique, et de ne pas opposer aux erreurs naissantes une résistance sévère. Le cardinal de Richelieu, résolu d'exterminer entièrement le parti protestant, et d'assurer une bonne fois le repos intérieur de la France, crut devoir commencer par sa plus forte place. Après un an du siége le plus vigoureux, cette ville rebelle fut obligée de se rendre à discrétion. (*Voyez* GUITON.) Le cardinal de Richelieu avait tout employé pour la soumettre : vaisseaux bâtis à la hâte, digues, troupes de renfort, artillerie, enfin jusqu'aux secours de l'Espagne; profitant du zèle de cette cour pour la religion, et obtenant d'elle des vaisseaux, pour ôter aux Rochellois l'espérance d'un nouveau secours d'Angleterre. Il commanda pendant le siége en qualité de général; ce fut son coup d'essai, et il montra que le génie peut suppléer à tout. La Rochelle réduite, en 1628, il marcha vers les autres provinces, pour enlever aux calvinistes une partie de leurs places de sûreté. Après avoir mis la paix dans l'état, Richelieu songea à porter la guerre dans les états voisins: oubliant bientôt la loyale et généreuse conduite de l'Espagne, il lui fit déclarer la guerre, et fut nommé généralissime de l'armée envoyée en Italie, au secours du duc de Nevers, à qui l'empereur refusait l'investiture du duché de Mantoue. Il entra, en 1630, en Savoie, attaqua Pignerol, et secourut Casal. Louis XIII était alors mourant à Lyon, où la reine-mère lui demandait la disgrâce du ministre qui le faisait vaincre. Cette princesse ramena son fils à Paris, après lui avoir fait promettre qu'il renverrait le cardinal dès que la guerre de l'Italie serait terminée. Richelieu se croyait perdu, et préparait sa retraite au Havre-de-Grâce. Le cardinal de la Valette, secondé par le fameux capucin le Père Joseph, favori de Richelieu, lui conseilla de faire une dernière tentative auprès du roi. Il va trouver ce monarque à Versailles, où la reine-mère ne l'avait point suivi; il a le bonheur de le persuader de la nécessité de son ministère, et de l'injustice de ses ennemis. Louis, qui avait sacrifié son ministre par faiblesse, se remit par faiblesse entre ses mains, et

opus posthumum, etc., *accedit Josephi Mariæ Gravinæ caput quintum et ultimum de electorum hominum numero, respectu hominum reprobatorum*, Palerme, 1770. Cette addition de *Gravina* fut prohibée par un décret émané de Rome, en date du 22 mai 1772. Le Père Plazza a laissé inédits d'autres ouvrages, soit de théologie, soit de controverse, qui tous attestent son savoir et sa piété. Il était mort suivant les uns dès 1761; suivant d'autres, seulement en 1765, âgé d'environ 70 ans.

* PLÉE (Auguste), ancien chef de division à la secrétairerie du roi, fut envoyé en 1819 comme naturaliste du gouvernement dans l'île de la Martinique. Il est mort le 7 août 1825, laissant une veuve et trois enfans sans fortune. M. Fargeau, professeur à la faculté des sciences de Strasbourg, a recueilli cette famille malheureuse en épousant Mme Plée. Les collections de ce naturaliste sont: 1° *Le jeune botaniste*, ou *Entretiens d'un père avec son fils sur la botanique et la physiologie végétale, ouvrage contenant en abrégé les principes de la physique végétale, l'exposition de la méthode de Tournefort, celle du système de Linnée*, etc., *avec* 48 *planches dessinées et gravées d'après nature, par l'auteur*, Paris, 1812, 2 vol. in-12; 2° avec François Plée, *Herborisations artificielles aux environs de Paris*, 1811 à 1814, 18 livraisons in-8, avec figures.

PLÉLO (Louis-Robert-Hippolyte DE BREHAN, comte de), colonel d'un régiment de son nom, né en 1699, était ambassadeur de France auprès du roi de Danemark, lorsque Stanislas fut élu pour la seconde fois roi de Pologne, en 1733. Ce prince se retrancha dans Dantzick où une armée russe vint l'assiéger. Le comte de Plélo osa avec 1,500 Français attaquer trente mille Russes. Il força trois de leurs retranchemens; mais, accablé par le nombre, il fut percé de mille coups le 29 mai 1734, et le reste de sa troupe fut pris. Il cultivait la poésie avec succès, témoin diverses pièces légères, ingénieuses et piquantes répandues dans différens recueils, dont la plus étendue est une idylle, naturelle à la fois et pleine de finesse, sous ce titre: *La manière de prendre les oiseaux*. Elle se trouve dans le *Portefeuille d'un homme de goût*.

PLEMPIUS (Vobiscus-Fortunatus), né à Amsterdam en 1601, se fit recevoir docteur en médecine à Bologne, et revint exercer cette science dans sa patrie. L'archiduchesse Isabelle l'appela en 1633 à Louvain, pour y professer. Il perfectionna l'art de guérir par ses leçons et par ses écrits. On a de lui: 1° *Ophthalmographia, sive De oculi fabrica, actione et usu*, Amsterdam, 1631, in-4, réimprimé avec ses *Medicinæ fundamenta*, Louvain, 1659, in-fol.; 2° *De affectibus capillorum, et unguium natura*, 1662, in-4; 3° *De togatorum valetudine tuenda*, 1670, in-4; 4° *Loimographia, sive Tractatus de peste*, Amsterdam, 1664, in-4; 5° *Antimus Coningius peruviani pulveris defensor, repulsus a Melippo Protymo*, Louvain, 1655, in-8. Coningius est le nom supposé du Père Honoré Fabri, jésuite; Protymus est celui que prit Plempius pour décrier le quinquina. Il mourut en 1671 à Louvain, âgé de 70 ans, dans la foi catholique, qu'il y avait embrassée.

PLESSIS-MORNAY. *Voyez* MORNAY.

PLESSIS-PRASLIN. *Voyez* CHOISEUL.

PLESSIS-RICHELIEU (Armand du), né à Paris en 1585 de François du Plessis-Richelieu, capitaine des gardes de Henri IV, reçut de la nature les dispositions les plus heureuses. Son éducation ayant été confiée à des maîtres habiles, il parut un grand homme dès son enfance. Après avoir fait ses études en Sorbonne, il passa à Rome, et y fut sacré évêque de Luçon en 1607, âgé seulement de 22 ans. Revenu en France, il s'avança à la cour par son esprit insinuant, par ses manières engageantes, et surtout par la faveur de la marquise de Guercheville, première dame d'honneur de la reine Marie de Médicis, alors régente du royaume. Cette princesse lui donna la charge de son grand aumônier, et peu de temps après celle de secrétaire d'état. Les lettres-patentes, datées

du dernier novembre 1616, portaient qu'*il aurait la préséance sur les autres ministres;* mais il ne jouit pas longtemps de sa faveur. La mort du maréchal d'Ancre, son protecteur et son ami, lui ayant occasioné une disgrâce, il se retira auprès de la reine-mère à Blois, où elle était exilée. Cette princesse était brouillée avec son fils; Richelieu profita de cette division pour entrer en grâce. Il ménagea l'accommodement de la mère et du fils, et la nomination au cardinalat fut la récompense de ce service. Le duc de Luynes, qui l'avait d'abord exilé à Avignon, le lui promit, et lui tint parole, et donna son neveu Combalet à mademoiselle Wignerot, depuis duchesse d'Aiguillon. Après la mort de ce favori, la reine, mise à la tête du conseil, y fit entrer Richelieu. Elle comptait gouverner par lui, et ne cessait de presser le roi de l'admettre dans le ministère. Louis XIII fit quelques difficultés; mais Richelieu vainquit tous les obstacles, et supplanta bientôt les autres ministres. Le surintendant la Vieuville, qui lui avait prêté la main pour monter à sa place, en fut écrasé le premier au bout de six mois. Ce ministre avait commencé la négociation d'un mariage entre la sœur de Louis XIII et le fils du roi d'Angleterre. Le cardinal finit ce traité malgré les cours de Rome et de Madrid, au commencement de 1625. L'année d'auparavant, il avait été élevé aux places de principal ministre d'état, de chef des conseils, et deux ans après il fut nommé surintendant-général de la navigation et du commerce. Ce fut par ses soins que l'on conserva l'année suivante l'île de Ré, et qu'on recommença le siége de La Rochelle. Cette place, le boulevard du calvinisme, était, pour ainsi dire, un nouvel état dans l'état. Elle avait alors presque autant de vaisseaux que le roi. Elle voulait imiter la Hollande, et aurait pu y parvenir, si la France ne s'y était opposée de la manière la plus ferme et la plus vigoureuse : tant il est dangereux de laisser germer les sectes dans un royaume catholique, et de ne pas opposer aux erreurs naissantes une résistance sévère. Le cardinal de Richelieu, résolu d'exterminer entièrement le parti protestant, et d'assurer une bonne fois le repos intérieur de la France, crut devoir commencer par sa plus forte place. Après un an du siége le plus vigoureux, cette ville rebelle fut obligée de se rendre à discrétion. (*Voyez* GUITON.) Le cardinal de Richelieu avait tout employé pour la soumettre : vaisseaux bâtis à la hâte, digues, troupes de renfort, artillerie, enfin jusqu'aux secours de l'Espagne; profitant du zèle de cette cour pour la religion, et obtenant d'elle des vaisseaux, pour ôter aux Rochellois l'espérance d'un nouveau secours d'Angleterre. Il commanda pendant le siége en qualité de général; ce fut son coup d'essai, et il montra que le génie peut suppléer à tout. La Rochelle réduite, en 1628, il marcha vers les autres provinces, pour enlever aux calvinistes une partie de leurs places de sûreté. Après avoir mis la paix dans l'état, Richelieu songea à porter la guerre dans les états voisins: oubliant bientôt la loyale et généreuse conduite de l'Espagne, il lui fit déclarer la guerre, et fut nommé généralissime de l'armée envoyée en Italie, au secours du duc de Nevers, à qui l'empereur refusait l'investiture du duché de Mantoue. Il entra, en 1630, en Savoie, attaqua Pignerol, et secourut Casal. Louis XIII était alors mourant à Lyon, où la reine-mère lui demandait la disgrâce du ministre qui le faisait vaincre. Cette princesse ramena son fils à Paris, après lui avoir fait promettre qu'il renverrait le cardinal dès que la guerre de l'Italie serait terminée. Richelieu se croyait perdu, et préparait sa retraite au Havre-de-Grâce. Le cardinal de la Valette, secondé par le fameux capucin le Père Joseph, favori de Richelieu, lui conseilla de faire une dernière tentative auprès du roi. Il va trouver ce monarque à Versailles, où la reine-mère ne l'avait point suivi; il a le bonheur de le persuader de la nécessité de son ministère, et de l'injustice de ses ennemis. Louis, qui avait sacrifié son ministre par faiblesse, se remit par faiblesse entre ses mains, et

lui abandonna ceux qui avaient conspiré sa perte. Ce jour, qui est encore aujourd'hui nommé la *Journée des dupes*, fut celui du pouvoir absolu du cardinal. Le garde-des-sceaux, Marillac, et le maréchal son frère, perdirent tous deux la vie, l'un en prison, et l'autre sur un échafaud. (*Voyez leurs articles.*) Au milieu de ces exécutions, il concluait avec Gustave-Adolphe un traité pour défendre les protestans contre Ferdinand II : conduite bien inconséquente, dans un homme qui avait montré tant de zèle contre les protestans de France. Mais tandis qu'il s'occupait des affaires du dehors, il avait à combattre une foule d'ennemis au dedans. Gaston, duc d'Orléans, frère du roi, se retira en Lorraine, en protestant qu'il ne rentrerait point dans le royaume, tant que le cardinal y régnerait. Un arrêt du conseil déclara les amis de Gaston criminels de lèse-majsté; et la reine Marie de Médicis, qui était entrée dans ses vues, alla finir ses jours à Cologne, dans un exil volontaire. Il y eut une foule de poursuites : on voyait chaque jour des poteaux chargés de l'effigie des hommes ou des femmes qui avaient ou suivi ou conseillé Gaston et la reine. Le maréchal de Bassompierre fut renfermé pendant le reste de la vie du ministre. Le maréchal duc de Montmorenci, gouverneur du Languedoc, crut pouvoir braver la fortune du cardinal : il se flatta d'être chef de parti, et leva l'étendard de la révolte, à la prière de Gaston d'Orléans, qui l'abandonna. Montmorenci mourut sur un échafaud, en 1632. Le garde-des-sceaux fut mis en prison ; le commandeur de Jars, et d'autres, accusés d'avoir toujours des intelligences avec Gaston et la mère du roi, furent condamnés par des commissaires à perdre la tête. Le commandeur eut sa grâce sur l'échafaud; mais les autres furent exécutés. On ne poursuivait pas seulement les sujets qu'on pouvait accuser d'être dans les intérêts de Gaston; le duc de Lorraine, Charles IV, en fut la victime. On le dépouilla de ses états, parce qu'il avait consenti au mariage de ce prince avec Marguerite de Lorraine. Le cardinal voulait faire casser cette union, afin que s'il naissait un prince de Gaston et de Marguerite, ce prince, héritier du royaume, fût regardé comme un bâtard incapable d'hériter. La cour de Rome et les universités étrangères ayant décidé que ce mariage était valide, le cardinal le fit déclarer nul par un arrêt du parlement. Cette opiniâtreté à poursuivre le frère du roi jusque dans l'intérieur de sa maison, à lui ôter sa femme, et à dépouiller son beau-frère, excita de nouvelles conjurations. Le comte de Soissons et le duc de Bouillon y entrèrent : ils ne pouvaient choisir de circonstance plus heureuse. Le mauvais succès qu'avait alors la guerre d'Allemagne, que le cardinal de Richelieu avait entreprise, l'exposait au ressentiment du roi, qui avait donné à Gaston la lieutenance générale de son armée. Son ennemi, découragé, voulut quitter le ministère, et il en aurait fait la folie, dit Siri, sans le Père Joseph, qui le rassura. Les conjurés résolurent d'assassiner le cardinal chez le roi même; mais Gaston, qui ne faisait jamais rien qu'à demi, effrayé de l'attentat, ne donna point le signal dont ils étaient convenus. Au milieu des agitations que lui causaient des craintes continuelles, Richelieu fondait l'imprimerie royale, rebâtissait la Sorbonne, élevait le Palais-Royal, établissait le jardin des Plantes, appelé le *Jardin du Roi*. Mais l'objet auquel il donna le plus de soin, ce fut l'académie française, dont il voulut être le fondateur et le protecteur, ne se doutant pas qu'il travaillait pour une ingrate. « La bonne politi-» que, dit un philosophe, ne se trompe » guère sur les événemens futurs. Celle » du cardinal de Richelieu, si vaste, si » prévoyante, ne lui fit pas même pres-» sentir qu'un siècle philosophe pour-» rait succéder un jour au sien, et que » non seulement le nom du fondateur se-» rait à peine prononcé dans le sanctuaire » qu'il avait élevé et consacré aux Muses, » mais encore que, loin d'y brûler quel-» ques grains d'encens en son honneur, on » oserait même y blâmer sa mémoire. Tel » est l'esprit de ce siècle destructeur :

» il abat les statues érigées au génie, » pour en élever d'autres au bel-esprit. » Tandis qu'il travaillait à orner et à cultiver l'intérieur du royaume, sa politique s'occupait du dehors. Il fomentait les troubles d'Angleterre comme ceux d'Allemagne, et il écrivait ce billet, avant-coureur des malheurs de Charles Ier : « Le roi d'Angleterre, avant qu'il » soit un an, verra qu'il ne faut pas me » mépriser. » Tandis qu'il excitait la haine des Anglais contre leur roi, il se formait de nouveaux complots en France contre lui. Mademoiselle de La Fayette, que le roi honorait de sa confiance, fut obligée de se retirer de la cour. Le jésuite Caussin, confesseur du roi, qui s'était servi d'elle pour faire rappeler la reine-mère, fut exilé en Basse-Bretagne. La reine, femme du roi, pour avoir écrit à la duchesse de Chevreuse, ennemie du cardinal et fugitive, fut presque traitée comme criminelle. Ses papiers furent saisis, et on lui fit subir une espèce d'interrogatoire devant le chancelier Séguier. Madame d'Hautefort, aussi attachée à la reine qu'au roi, et donnant par sa faveur des inquiétudes au ministre, fut disgraciée. Le jeune Cinq-Mars, fils du maréchal d'Effiat, devenu grand-écuyer, prétendit entrer dans le conseil; le cardinal ne voulait pas le souffrir, et Cinq-Mars trama sa perte. Ce jeune courtisan se lia avec Gaston et le duc de Bouillon. Leur but était de perdre le cardinal; et, pour réussir plus facilement, ils faisaient un traité avec l'Espagne, qui devait envoyer des troupes en France. Le bonheur du cardinal voulut encore que le complot fût découvert, et qu'une copie du traité lui tombât entre les mains. Cinq-Mars et de Thou, son ami, périrent par les derniers supplices. On plaignit surtout ce dernier, confident du conspirateur qu'il avait désapprouvé. La reine elle-même était dans le secret de la conspiration; mais n'étant point accusée, elle échappa aux mortifications qu'elle aurait essuyées. Le cardinal déploya dans sa vengeance toute la rigueur. On le vit traîner Cinq-Mars à sa suite, de Tarascon à Lyon sur le Rhône, dans un bateau attaché au sien, tandis qu'il était frappé lui-même à mort. Il se fit porter à Paris, sur les épaules de ses gardes, placé dans une espèce de chambre, où il pouvait tenir deux hommes à côté de son lit. Ses gardes se relayaient : on abattait des pans de murailles pour le faire entrer plus commodément dans les villes. C'est ainsi qu'il alla mourir à Paris, le 4 décembre 1642, à 57 ans. Son confesseur lui ayant demandé, dans sa dernière maladie, s'il pardonnait à ses ennemis, il répondit : « Je n'en ai jamais eu d'autres » que ceux de l'état ; » et c'est sans doute sous ce point de vue qu'il faut envisager les opérations sévères sous son ministère: la France leur dut sa tranquillité et sa gloire. Il légua au roi 3,000,000, monnaie de France d'aujourd'hui, à 50 liv. le marc : somme qu'il tenait toujours en réserve. La dépense de sa maison, depuis qu'il était premier ministre, montait à mille écus par jour. Tout chez lui était splendeur et faste, tandis que chez le roi tout était simplicité et négligence. (Il fit bâtir pour sa demeure deux magnifiques hôtels, celui dit de Richelieu et le Palais-Cardinal (Palais-Royal). Ses gardes entraient jusqu'à la porte de la chambre, quand il allait chez son maître. Il précédait partout les princes du sang : il ne lui manquait que la couronne ; et même lorsqu'il était mourant, et qu'il se flattait encore de survivre au roi, il prenait des mesures pour être régent du royaume, et de plus, patriarche, ce qui menaçait la France d'un schisme, (*voyez* HERSANT et RABARDEAU) : mais ces projets s'anéantirent par sa mort. Il choisit, pour le lieu de son tombeau, l'église de Sorbonne, qu'il avait rebâtie avec une magnificence vraiment royale. On lui éleva depuis un mausolée, chef-d'œuvre du célèbre Girardon. Ce qu'on a dit à l'occasion de ce monument, *magnum disputandi argumentum*, est le vrai caractère de son génie et de ses actions. Il est très difficile de connaître un homme dont ses flatteurs ont dit tant de bien, et ses ennemis tant de mal. Il eut à combattre la maison d'Autriche, les calvinistes, les grands du royaume, la

reine-mère sa bienfaitrice, le frère du roi, la reine régnante, enfin le roi lui-même, auquel il fut toujours nécessaire, et souvent odieux. Malgré tant d'ennemis réunis, il fut tout en même temps au dedans et au dehors du royaume. Mobile invisible de toutes les cours, il en réglait la politique sur les intérêts de la France. Par ce principe, il retenait ou relâchait les rênes; qu'il maniait en maître. Il est difficile d'expliquer comment un ministre, prêtre, évêque et cardinal, se soit ligué avec les protestans, et se soit efforcé d'affermir ce parti en Allemagne et dans toute l'Europe, uniquement dans la vue d'affaiblir la maison d'Autriche. En réussissant momentanément dans son dessein, peut-être a-t-il préparé la destinée que subit la France dans le siècle suivant. « Politique humaine, dit un vrai philosophe, vous saisissez très bien les rapports du moment; mais ce qui est au delà vous échappe. Tandis que vous triomphez du court succès de vos spéculations, déjà le redoutable avenir tient en main la réfutation de vos systèmes, et la punition de vos artifices. » La terre de Richelieu fut érigée, en sa faveur, en duché-pairie au mois d'août 1631. Il fut aussi duc de Fronsac, gouverneur de Bretagne, amiral de France, abbé général de Cluny, de Cîteaux, de Prémontré, etc. On a de lui: 1° son *Testament politique*, qui se trouve en manuscrit dans la bibliothèque de Sorbonne, et qui a été légué à cette bibliothèque par l'abbé des Roches, secrétaire du cardinal. On en trouve un autre exemplaire dans la Bibliothèque du roi, avec une *Relation succincte* apostillée. On n'a découvert ce dernier exemplaire que depuis quelques années. Les meilleures éditions de cet ouvrage sont celles de 1737, par l'abbé de Saint-Pierre, en 2 vol. in-12; et de 1764, à Paris, en 2 vol. in-8. M. de Foncemagne, qui a dirigé cette nouvelle édition, prouve l'authenticité de ce testament dans une préface écrite avec beaucoup de précision et de netteté. Le Père Griffet l'a prouvée aussi d'une manière très satisfaisante: Voltaire a eu beau la contester, ses raisons n'ont eu ni partisans, ni défenseurs. 2° *Méthode de controverses* sur tous les points de la foi, in-4. Cet ouvrage solide, un des meilleurs en ce genre, avant que Bossuet, Nicole et Arnauld eussent écrit contre les calvinistes, fut le fruit de sa retraite à Avignon. 3° Les *Principaux points de la foi catholique défendus*, etc. David Blondel a écrit contre cet ouvrage. 4° *Instructions du chrétien*, in-8 et in-12; 5° *Perfection du chrétien*, in-4 et in-8; 6° un *Journal* très curieux, in-8, et en 2 vol. in-12; 7° ses *Lettres*, dont la plus ample édition est de 1696, en 2 vol. in-12. Elles sont intéressantes; mais ce recueil ne les renferme pas toutes; on en trouve d'autres dans le *Recueil de diverses pièces pour servir à l'Histoire*, etc., in-fol., de Paul Hay, sieur du Châtelet. 8° Des *Relations*, des *Discours*, des *Mémoires*, des *Harangues*, etc. 9° On lui attribue l'*Histoire de la mère et du fils*, qui a paru en 1731, en 2 vol. in-12, sous le nom de Mézerai. On peut consulter son *Histoire* par Antoine Aubery: quoique assez mal écrite et trop louangeuse, elle présente les faits avec assez de fidélité. Sa *Vie*, écrite par Jean Le Clerc, 1696, 2 vol. in-12, réimprimée avec d'autres pièces en 5 vol., est remplie des préjugés de l'auteur, dont le but était de faire l'apologie des protestans, bien plus que de faire connaître la personne et l'administration du cardinal. Indépendamment des préventions de secte, on croit lire souvent un philosophe du jour, c'est-à-dire un de ces hommes qui fait de l'histoire le dépôt de ses spéculations et de ses erreurs personnelles. Il faut bien plus encore garder de juger ce cardinal célèbre d'après les histoires qui ont paru dans ces dernières années, depuis la subversion générale des principes et pendant la persécution du christianisme en France: ouvrages de la haine et de la calomnie, où les hommes illustres sont déchirés à proportion qu'ils étaient chrétiens, où les prêtres surtout et les pontifes sont immolés au fanatisme de l'impiété dominante. (Ce ministre protégea les lettres, et encouragea le genie de Corneille,

et, dit-on, en devint ensuite jaloux. Il composa lui-même une espèce de drame, intitulé *Mirame*, joué à grands frais et devant la cour, dans le théâtre qui existe encore, et qu'il avait fait bâtir auprès du Palais-Cardinal. C'est Richelieu qui, le premier, introduisit en France les spectacles profanes; et on cessa depuis lors de représenter les *Mystères de la Passion.*)

PLESSIS-RICHELIEU (Alphonse-Louis du), frère du précédent, était doyen de Saint-Martin de Tours, lorsqu'il fut nommé à l'évêché de Luçon, par le roi Henri IV, à la place de Jacques du Plessis, son oncle; mais avant que d'être sacré, il céda cet évêché à son frère cadet, dont on vient de parler, et se fit chartreux. Il prit alors le nom d'*Alphonse-Louis*. Il fit profession à la grande Chartreuse, en 1606, et y vécut plus de 20 ans sans montrer aucun désir de rentrer dans le siècle. Mais lorsque son frère fut en crédit à la cour de France, il accepta l'archevêché d'Aix en 1626, et, deux ans après, il passa à celui de Lyon. En 1629, le pape Urbain VIII le nomma cardinal-prêtre, quoique, selon l'ordonnance de Sixte-Quint, deux frères ne dussent jamais porter la pourpre en même temps. En 1632, il fut grand aumônier de France, commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, et obtint plusieurs abbayes fort riches. En 1635, le roi de France l'envoya à Rome pour des affaires très importantes, dont il s'acquitta avec succès. Après son retour à Lyon, en 1638, la peste ravageant son diocèse, il se signala par son zèle et par sa charité pour son troupeau, qu'il n'abandonna point. Il se trouva à l'élection du pape Innocent X, en 1644; et, l'année d'après, il présida à l'assemblée du clergé de France, tenue à Paris. Il mourut d'hydropisie, le 23 mars 1653, âgé de 71 ans. Attaché aux devoirs de son état, il ne se mêla que des affaires de son diocèse, et très peu des intrigues de la cour. Il fut enterré à la Charité de Lyon, comme il l'avait demandé. Voici l'épitaphe qu'il se fit lui-même : *Pauper natus sum, paupertatem vovi, pauper morior, et inter pauperes sepeliri volo.* Ce fut à l'abbé de Pont-Château qu'il dit dans sa dernière maladie qu'*il aimerait beaucoup mieux mourir dom Alphonse, que cardinal de Lyon*. L'abbé de Pure a écrit sa *Vie* en latin, Paris, 1653, in-12.

PLESSIS-RICHELIEU (Louis-François-Armand de Wignerot du), petit-neveu des précédens, maréchal de France, né le 13 mars 1696, mort à Paris, le 7 août 1788, dans sa 92e année, a été célèbre sous le règne de Louis XV, comme courtisan et comme militaire. Ce fut lui qui, à la bataille de Fontenoi, conseilla de placer derrière les rangs quatre pièces de canon, chargées à mitraille, qui foudroyèrent le bataillon carré des Anglais. En 1756, il fit la conquête de Minorque, favorisé par la victoire que remporta M. de la Galissonnière sur l'amiral Bing. On connaît son mot heureux donné à l'ordre contre les soldats qui s'enivraient au point de ne pouvoir pas faire le service : *Le premier qui s'enivrera n'aura pas l'honneur de monter à l'assaut.* Cette idée réveilla dans les cœurs l'enthousiasme de la gloire, et personne ne s'enivra durant la continuation du siége. Le maréchal commanda en 1757, en Hanovre, où il ne fut pas heureux; et la convention de Closterseven ne fait pas plus d'honneur à ses talens pour la négociation, que les suites n'en firent à sa capacité militaire. Il avait été, en 1727, ambassadeur à Vienne; mais il en fut rappelé sur la demande de l'empereur Charles VI, informé, dit-on, que Richelieu, avec deux autres seigneurs, avait fait un sacrifice au diable (*voyez* le *Journ. hist. et litt.* 15 mars 1790, p. 448). Il a paru une *Vie privée du maréchal de Richelieu*, Paris, 1790, 3 vol. in-8. On comprend sans peine quelle a été la *Vie* d'un homme qui l'a passée presque tout entière dans les intrigues et la galanterie. « Ce n'est » pas, a dit un critique, à la vérité, la » *Vie* de Nestor; ce n'est que celle de » l'*homme à bonnes fortunes*; mais enfin » on a les *pièces justificatives*, c'est-à- » dire les lettres galantes des princesses, » duchesses, comtesses et vicomtesses » qui n'ont pas pu tenir contre la tactique » du vainqueur de Mahon. L'éditeur offre

» de consigner ces graves manuscrits chez » un notaire. Ainsi, vingt familles d'un » grand nom, les princes du sang, les » ducs français, pourront s'assurer, chez » le tabellion, de l'écriture et de l'infi- » délité de leurs grand'mères. C'est Alci- » biade racontant ses exploits galans, et » tenant école de plaisir et de volupté. » On voit qu'à tous égards ce livre est » digne du temps. » Sa *Correspondance avec MM. Paris du Verney*, précédée d'une *Notice* de sa vie, a paru à Paris en 1789, 2 vol. in-8. On a donné à Paris, en 1790, des *Mémoires du maréchal de Richelieu*, 4 vol. in-8. Ces Mémoires ont été désavoués par son fils. Ils n'en ont pas eu moins de vogue et de célébrité; non pas qu'ils méritent dans la totalité la moindre confiance, mais parce qu'ils sont si bien assortis à l'esprit du siècle, que les dupes ne trouvent rien de mieux. C'est l'abbé Giraud-Soulavie qui en est le rédacteur. Cet abbé, las de courir vaux et monts pour écrire des Genèses en rivalité avec Moïse (*voyez* le *Journ. hist. et litt.* 15 juin 1784, pag. 239; et l'*Examen des époques de la Nature*, n° 192), s'est tout à coup tourné du côté de la politique et de la galanterie, et nous a donné des romans d'histoire, comme jadis des romans de physique. (Cependant on ne peut mettre en doute que le maréchal de Richelieu n'ait mené, jusque dans sa vieillesse, une vie des plus déréglées. Ses vices égalaient ses talens comme général et comme diplomate.)

PLESSIS (Claude du), avocat au parlement de Paris, natif du Perche, mort en 1681, cultiva la jurisprudence avec un succès distingué. Colbert le choisit pour l'avocat des finances. Les jurisconsultes ont souvent recours à ses *OEuvres*, contenant ses *Traités sur la coutume de Paris*, ses *Consultations*, etc. avec les notes de Claude de Berroyer et d'Eusèbe de Laurière, Paris, 1754, 2 vol. in-fol. Il a tâché de mettre de la méthode dans des matières confuses, et de traiter avec clarté des questions que les commentateurs avaient embrouillées.

PLESSIS-HESTÉ (Guillaume de la Brunetière du), né en Anjou en 1630, étudia à Paris, et y prit le bonnet de docteur de Navarre. Il fut nommé évêque de Saintes en 1676. Louis XIV, après l'avoir choisi pour cet évêché, dit: « Je viens » de donner un évêché à un homme » que je n'ai jamais vu; mais je n'en » parle à personne qu'on ne m'en dise du » bien. » Lorsque le prélat alla remercier le roi, ce prince lui dit: « Quand je » n'aurais pas donné cet évêché à votre » mérite, je l'aurais accordé à votre » personne, après vous avoir vu. » Le nouvel évêque, ayant trouvé son diocèse rempli d'hérétiques, s'appliqua à les instruire, et fit venir des missionnaires zélés pour l'aider dans cette œuvre. Il les visitait lui-même fréquemment, et les secourait de livres et d'argent. Il fonda un hôpital général à Saintes, où il mourut en 1702, en odeur de sainteté.

PLESSIS (Dom Toussaint-Chrétien du), Parisien, sortit de la maison de l'Oratoire pour entrer dans la congrégation de Saint-Maur, où il prononça ses vœux l'an 1715. Après avoir été chargé du soin de la bibliothèque publique de Bonne-Nouvelle à Orléans, il passa à Saint-Germain-des-Prés, puis à Saint-Remi de Reims, enfin à Saint-Denys en France, où il mourut en 1764, à 75 ans. On a de lui: 1° *Histoire de la ville et des seigneurs de Coucy*, Paris, 1728, in-4; 2° — *de l'église de Meaux*, 1731, 2 vol. in-4; 3° *Description de la ville d'Orléans*, 1736, in-8; 4° *de la Haute-Normandie*, 1740, 2 vol. in-4; 5° *Histoire de Jacques II*, 1740, in-12; 6° *Nouvelles annales de Paris*, 1753, in-4; 7° des *Lettres* et des *Dissertations* dans les Journaux de Trévoux et le Mercure de France. Dom du Plessis avança dans son *Histoire de Meaux*, comme un fait presque certain, que l'art de fabriquer des titres était, vers le 11e siècle, un vice universel, qui infectait presque toutes les abbayes, les corps de ville, les communautés, et les cathédrales même: idée romanesque et fausse, qui a beaucoup d'analogie avec celles que le Père Hardouin avait adoptées sur tous les genres d'antiquités. Sa témérité lui attira une

foule de critiques et de tracasseries méritées.

PLINE l'*Ancien* ou le naturaliste (C. Plinius-Secundus) naquit sous Tibère, l'an 23 de J. C., à Vérone ou à Côme, d'une famille illustre, porta les armes avec distinction, fut agrégé au collége des augures, et devint intendant en Espagne. A son retour, il s'arrêta dans les Gaules, et en parcourut le midi. Son intelligence et sa probité lui firent confier plusieurs affaires importantes par Vespasien et Tite, qui l'honorèrent de leur estime et de leur amitié. Malgré le temps que lui dérobaient ses emplois, il en trouva suffisamment pour travailler à un grand nombre d'ouvrages, qui la plupart ont été perdus pour la postérité. Il consacrait le jour aux affaires, et la nuit à l'étude; il ne perdait ni le temps du repos ni le temps des voyages. On lisait à sa table; et dans ses savantes courses il avait toujours à ses côtés son livre, ses tablettes et son copiste; car il ne lisait rien dont il ne fît des extraits. Cet homme célèbre eut une mort assez funeste. L'embrasement du mont Vésuve, arrivé l'an 79 de J. C., fut si violent, qu'il ruina des villes entières, avec une grande étendue de pays, et que les cendres en volèrent, dit-on, jusque dans l'Afrique, la Syrie et l'Egypte. Pline, qui commandait alors une escadre, voulut s'approcher de cette montagne, pour observer ce terrible phénomène; mais il fut puni de sa téméraire curiosité, et suffoqué par les flammes, à 56 ans. Pline le Jeune, son neveu, a raconté les circonstances de sa mort et de cet embrasement, dans la 26e Lettre de son 6e livre, adressée à Tacite. Il ne nous reste de Pline l'Ancien que son *Histoire Naturelle*, en 37 livres. Il y en a eu un grand nombre d'éditions. Celle du Père Hardouin, en 1723, à Paris, 3 vol. in-fol., est enrichie de notes savantes, qui corrigent souvent ce qu'il y a de défectueux dans le texte. C'est une réimpression de celle qu'il avait donnée *ad usum Delphini*, 1685, 5 vol. in-4. (La plus récente est celle de M. Alexandre dans sa *collection des classiques de Lemaire*.) « Cet ouvrage, dit Pline son » neveu, est d'une étendue d'érudition » infinie, et presque aussi variée que la » nature elle-même. » Etoiles, planètes, grêle, vents, pluies, arbres, plantes, fleurs, métaux, minéraux, animaux de toute espèce, terrestres, aquatiques, volatiles; descriptions géographiques de villes et de pays, l'auteur embrasse tout, et ne laisse dans la nature et dans les arts aucune partie qu'il n'examine; mais il est souvent très crédule, et raconte gravement des contes de ville; et ce qui fait l'objet d'un juste étonnement, c'est que cet homme, qui savait admirer les merveilles de la nature et en développer avec intérêt les moindres détails, était moins qu'un enfant dans la science des vérités qui résultent le plus manifestement de cette étude. L'idée de Dieu était très imparfaite chez lui, et l'immortalité de l'âme lui paraissait un paradoxe. Il va jusqu'à avancer que ce dogme sublime et consolant est une invention de la vanité humaine : *Humana vanitas in futurum etiam se propagat*, *et in mortis quoque tempore*, *ipsa sibi vitam mentitur*. « Tout en déraisonnant, dit un » physiologue, Pline nous donne une » bonne preuve de la vérité qu'il rejette. » Cet élancement de l'âme vers l'avenir, » cette impossibilité de la contenter, de » la calmer en bornant ses désirs aux » jouissances de cette vie, montre qu'elle » a une autre destination. Pourquoi les » brutes, les chevaux surtout, si fiers et » si fringans, eux qui disent *vah* au » son de la trompette, qui flairent les » combats et la victoire (Job. 39), ne se » sont-ils pas avisés de vouloir être immortels ? Pourquoi sont-ils complètement contens, sans inquiétude et sans » désirs, quand le ratelier est bien fourni ? » A travers des erreurs très graves, Pline laisse échapper des notions qui ne peuvent être que le fruit de l'ancienne tradition générale, ou de la communication des lumières contenues dans les livres saints : comme l'on voit dans le passage suivant, qui exprime d'une manière bien énergique le péché originel : *Animal cæteris imperaturum a suppliciis vitam auspicatur*, *unam tantum ob causam quia natum est*. Hist. Nat., l. 7.

On ne trouve dans cet ouvrage ni la pureté, ni l'élégance, ni l'admirable simplicité du siècle d'Auguste, auquel l'auteur touchait, à peu d'années près. Il l'a distingué par la force, l'énergie, la vivacité, on eût même dit la hardiesse, tant pour les expressions que pour les pensées, et une merveilleuse fécondité d'imagination pour peindre et rendre sensibles les objets qu'il décrit. Mais il faut avouer que le stile en est dur et serré, et par-là souvent obscur; que les pensées sont fréquemment poussées au delà du vrai, outrées, et même fausses. Buffon, qui fait de l'ouvrage de Pline un éloge un peu hyperbolique, convient que c'est *une compilation*, *une copie de ce qui avait été écrit avant lui*, *mais une copie qui a de grands traits et qui est préférable à des originaux*. L'*Histoire naturelle* de Pline a été traduite en français par M. Poinsinet de Sivry, en 12 vol. in-4, dont le dernier a paru en 1782. Il y a joint le texte latin, et de bonnes observations. (*Voyez* PINET.) David Durand a fait imprimer l'*Histoire de l'or et de l'argent*, extraite de Pline, Londres, 1729, in-fol., et celle *de la peinture*, 1752, in-fol. (M. Gasson a donné une *traduction* nouvelle de Pline avec des *notes* de MM. Beudant, Brongniart, Cuvier, Daunou, etc., 1829, in-8.)

PLINE *le Jeune* (Cæcilius-Plinius-Secundus), neveu et fils adoptif de Pline l'Ancien, natif de Côme et disciple de Quintilien, s'éleva par son mérite jusqu'aux premières charges, sous l'empire de Trajan, et devint même consul, l'an 100 de J.C. C'est pendant son consulat qu'ayant été chargé de faire le *panégyrique* du prince son bienfaiteur, il le prononça au milieu du sénat. Quelque temps après, il fut envoyé dans le Pont et dans la Bithynie, en qualité de proconsul. Il gouverna les peuples avec douceur, diminua les impôts, rétablit la justice, et fit régner le bon ordre. Une violente persécution s'étant allumée contre les chrétiens sous l'empire de Trajan, qui, pour avoir affiché la philosophie, n'en était pas plus véritablement philosophe, Pline osa plaider leur cause auprès de l'empereur. Il écrivit à ce prince que « le commerce » des chrétiens entre eux était exempt » de tout crime; que leur principal culte » était d'adorer le Christ comme un Dieu; » que leurs mœurs étaient la plus belle » leçon qu'on pût donner aux hommes, » et qu'ils s'obligeaient par serment de » s'abstenir de tout vice.... » Trajan, touché des raisons que cet homme équitable lui exposa, défendit de faire aucune recherche des chrétiens; mais il ordonna qu'on punît de mort ceux qui seraient dénoncés. Arrêt absurde et contradictoire, comme l'observe Tertullien; car, si les chrétiens étaient coupables, il était juste qu'on les recherchât; et s'ils étaient innocens, il était de toute injustice de les mettre à mort lorsqu'ils étaient dénoncés: *O sententiam necessitate confusam, parcit et sævit, dissimulat et animadvertit!* Un Allemand, nommé Semler, écrivain superficiel, et connu seulement par sa haine contre le christianisme, a nié l'authenticité de ces lettres de Pline; mais il fut d'abord et victorieusement réfuté par M. Haversaat, dans la *Défense des Lettres de Pline sur les chrétiens*, Gottingue, 1788, in-8. « Rien n'inquiète plus les incrédules, dit » un auteur, que les rapports de l'Ecri» ture sainte, ou de l'histoire des pre» miers siècles de l'Eglise, avec les récits » des historiens profanes. Ils sont alarmés » des preuves d'antiquité, de considéra» tion et de vérité que cette conformité » suppose. Aussi font-ils l'impossible » pour accuser d'interpolation ou de » supposition les passages les plus au» thentiques. » Pline, revenu à Rome, y vécut en homme digne d'avoir rendu ce témoignage à la plus pure des religions: grand sans orgueil, d'un abord facile sans bassesse, d'une contenance noble sans hauteur; libéral, généreux, désintéressé, ne recevant jamais rien pour ses plaidoyers; gracieux, affable, bienfaisant, sobre, modeste, bon fils, bon mari, bon père, bon citoyen, bon magistrat, ami zélé et fidèle; il ne lui manquait, pour donner de la consistance et une sanction sûre à ces vertus, que de leur donner pour base la religion

dont il avoit fait un si juste éloge. Il mourut l'an 115 , dans sa 50 ou 52ᵉ année. Pline avait composé plusieurs ouvrages. Il avait plaidé à Rome, dès l'âge de 19 ans, avec une approbation aussi universelle que rare, dans une ville où l'on ne manquait ni de concurrent, ni d'envieux. Il poursuivit cette carrière comme il l'avait commencée ; il lui arriva plusieurs fois de parler sept heures de suite, et d'être le seul fatigué. Ses *Discours* ou *plaidoyers* ne sont pas venus jusqu'à nous, non plus qu'une *Histoire* de son temps, dont on doit encore plus regretter la perte. On ne peut juger de son stile que par ses *Lettres* et son *Panégyrique de Trajan*, traduits par M. de Sacy, Paris, 1773, 2 vol. in-12; nouvelle édition, 1808, 3 vol. in-12. Ce discours est d'un stile fleuri, brillant, tel que doit être celui d'un panégyrique, où il est permis d'étaler avec pompe tout ce que l'éloquence a de plus éclatant, et, par un privilége malheureusement reçu, d'outrer la vérité des faits par des exagérations ridicules et par de lâches flatteries. Les pensées y sont belles, en grand nombre, et souvent paraissent neuves; mais la diction se sent un peu du goût des antithèses, des pensées coupées, des tours recherchés, qui dominaient de son temps. La même affectation règne dans ses *Lettres*, que les gens de goût mettent au dessous de celles de Cicéron. Un judicieux critique en a fait le parallèle suivant : « Cicéron, né avec les sentimens » de la liberté romaine, quoique expi» rante alors, et que ses oppresseurs puis» sans respectaient encore en lui, n'écri» vait à ses amis que pour déposer dans » leur sein le secret de son âme, sans » avoir la pensée que ses lettres pus» sent jamais être mises au jour. Elles » sont l'expression naïve de ses senti» mens : elles ont cette aisance, cette » franchise, qui sont la suite de la liberté » d'ouvrir son âme avec confiance; elles » sont aussi instructives qu'intéressantes; » elles renferment l'histoire de son temps, » présentent et peignent le caractère, » les passions, les projets, les intrigues » des hommes de son siècle ; elles jet» tent un jour sur les affaires générales » et sur les causes secrètes des troubles » qui agitaient la république, et qui sa» paient sourdement les fondemens de la » liberté; enfin elles éclairent sur tous » les événemens où Cicéron a joué lui» même un grand rôle. Pline, au con» traire, né à la cour des rois, observe, » dans ses lettres, le silence d'un cour» tisan. Sa réserve est extrême : il ne s'ou» vre avec ses amis sur aucun événement » public ; il ne les entretient d'aucune » affaire politique : ainsi ses Lettres sont, » à cet égard, dénuées de tout intérêt. » Mais comme Pline était un honnête » homme, un homme vertueux, ses Let» tres sont pleines de sensibilité, de déli» catesse, d'honnêteté, de grâces douces » et aimables : elles renferment les senti» mens les plus nobles, les meilleurs pré» ceptes, des maximes excellentes, les » conseils les plus sages. Ce mérite réel » peut compenser ce qui leur manque » d'ailleurs. » La première édition des *Lettres* de Pline est de Venise, 1471, in-fol. La meilleure est celle du Père de la Baune, jésuite, Paris, in-4, 1677, et Venise, 1728, et celle *cum notis variorum*.

PLOT (Robert), professeur de chimie dans l'université d'Oxford, garde du cabinet d'Ashmol, né en 1640, mort en 1696, consuma ses jours à faire des recherches intéressantes sur la physique et l'histoire naturelle. On a de lui deux ouvrages estimés : 1° l'*Histoire naturelle du comté d'Oxford*, 1677, in-fol., réimprimée en 1705 ; 2° celle *du comté d'Harford*, 1679, in-fol., réimprimée en 1686, l'une et l'autre en anglais. Ses compatriotes en font cas.

PLOTIN, philosophe platonicien, né l'an 205 de J.C. à Lycopolis en Egypte, prit des leçons de philosophie sous le célèbre Ammonius, qui avait son école à Alexandrie. Il avait essayé auparavant de plusieurs maîtres ; mais aucun ne le satisfaisait. Un de ses amis le mena entendre Ammonius, et dès la première leçon il dit : *C'est celui-là même que je cherchais*. Il passa onze ans sous ce maître, sans qu'on voie sur quoi cette préfé-

rence était fondée. Il alla ensuite s'instruire chez les philosophes persans et indiens. L'empereur Gordien allait alors faire la guerre aux Perses; Plotin profita de cette occasion et suivit l'armée romaine, l'an 243 de J. C. Cette course faillit lui être funeste; car il eut bien de la peine à sauver sa vie par la fuite, lorsque l'empereur eut été tué. Il avait alors 39 ans. L'année suivante il alla à Rome, et y ouvrit une école de philosophie. Porphyre s'étant mis sous sa discipline, il composa, pour l'instruire, plusieurs ouvrages qui forment en tout cinquante-quatre livres. Ils sont divisés en six *Ennéades*, et roulent sur des matières très obscures, et même presque toujours incompréhensibles, mais que la philosophie embrasse par prédilection, parce qu'elles voilent et déguisent sa faiblesse. Il fit des disciples jusqu'au milieu du sénat, et l'on remarqua dès lors que ce qu'on appelle le *Robinage* n'était pas ce qui se défendait le mieux de l'amour des nouveautés. (Le préteur Rogatien, pour vivre en philosophe, donna tous ses biens à ses affranchis et à ses esclaves, et passa le reste de sa vie en plein air.) Les dames furent aussi du parti de Plotin. (Il passait pour si habile et si vertueux, que les mourans lui confiaient leurs biens et leurs familles, et il se trouvait ainsi surveillant d'un grand nombre de tutelles et d'autant de procès.) L'empereur Gallien et l'impératrice Salonine furent atteints de l'engouement général, et l'on prétend que, par leurs bonnes grâces, Plotin était sur le point d'acquérir une terre considérable dans la Campanie, et d'y établir une colonie de philosophes, pour y faire pratiquer les lois idéales de la république de Platon: projet qui, selon toutes les apparences, n'aurait point augmenté la masse de lumière, de vertu et de bonheur qui se trouve sur la terre. Plotin mourut dans la Campanie, l'an 270 de J.C., à 66 ans. Il avait de ces singularités que l'orgueil a mises dans toutes les têtes des anciens sages. Il avait honte d'être logé dans un corps, se croyant trop excellent pour être homme. Par cette raison, il ne voulut jamais se faire peindre, ni dire l'année et le lieu de sa naissance, ni faire usage d'aucun remède, quoique sa vie capricieuse et un défaut de régime, trop bien assorti à sa philosophie, le rendissent souvent malade. On lui conseilla l'usage des lavemens, pour apaiser les douleurs de colique qui le tourmentaient; mais il répondit qu'un tel remède ne pouvait s'accommoder avec la gravité d'un philosophe. Il n'avait pas toujours été si délicat. A l'âge de 8 ans, fréquentant déjà les écoles, il ne laissait pas d'aller trouver sa nourrice, et de lui demander à téter. Quoiqu'on l'eût grondé plusieurs fois comme un enfant importun, il ne cessa pas d'en user ainsi long-temps avec elle. Ces dégoûtantes bassesses ne l'empêchèrent pas d'arriver au plus absurde orgueil. Amélius, son disciple, le pria un jour d'assister à un sacrifice qu'il offrait aux dieux. « C'est à eux, répondit le » maître, de venir à moi, et non pas à » moi d'aller à eux. » Il se vantait d'avoir un génie familier comme Socrate; mais celui de Plotin, disaient ses disciples, était au dessus des simples démons, et au rang des dieux. Ce qu'on en raconte et ce qu'il a écrit ne donnent pas l'idée d'une si rare inspiration. Ses *Ennéades* ont été imprimées à Bâle, 1580, in-fol., en grec, avec la version latine, des sommaires et des analyses sur chaque livre, par Marsile Ficin, celui de tous les modernes qui a le plus étudié cet ancien philosophe.

PLOTINE (Plotina-Pompeia), femme de l'empereur Trajan, avait épousé ce prince long-temps avant qu'il parvînt à l'empire. Elle fit avec lui son entrée à Rome, aux acclamations du peuple; et en montant les degrés du palais impérial, elle dit qu'*elle y entrait telle qu'elle souhaitait d'en sortir*. Ce qui, avec un sentiment précieux, présente une vanité puérile. Tel était le goût de la philosophie du temps. Elle contribua beaucoup à la diminution des impôts, dont les provinces étaient surchargées. Elle accompagnait son époux en Orient, lorsque ce prince mourut à Sélinunte, l'an 117. Plotine porta les cendres de Trajan à Rome, où elle revint avec Adrien, qu'elle avait fa-

vorisé dans tous ses desseins. Ce prince lui dut l'adoption que Trajan fit de lui, et par conséquent l'empire. Elle eut pour lui des sentimens qui donnèrent lieu à des bruits qu'on ne doit peut-être pas légèrement adopter. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'Adrien n'avait pas de quoi justifier cette adoption; mais, plein d'une tendre reconnaissance, il conserva à sa bienfaitrice l'autorité qu'elle avait eue sous Trajan. « Plotine, » dit un écrivain sagement en garde contre les jugemens de mode, « a partagé l'enthousiasme que » son époux a inspiré même aux philoso- » phes. Les auteurs de la *Description* des » pierres gravées du cabinet du duc d'Or- » léans adoptent, sans restriction, l'é- » loge très étendu que Pline a fait de » cette princesse; ils ne pardonnent pas » à Dion d'avoir voulu jeter quelques » nuages sur sa vertu : cependant Dion » paraît très bien instruit, et son témoi- » gnage est plus grave que celui d'un » panégyriste de profession. Spartien » prétend que l'adoption d'Adrien est une » supercherie de Plotine, qui conduisit » cette intrigue, Trajan étant déjà mort. » Eutrope est à peu près du même senti- » ment. Parmi les modernes, Crevier » pense qu'il faut un peu se défier des » louanges de Pline. » La mort enleva Plotine en l'année 129; et selon la folie impie de ces siècles ténébreux, elle fut mise au rang des dieux.

PLOTIUS (Lucius), rhéteur gaulois, vers l'an 100 avant J. C., est le premier qui ouvrit dans Rome une école de rhétorique en latin. Cicéron témoigne ses regrets de ne pas avoir assisté à ses leçons. Cet illustre rhéteur eut des jours longs et heureux. Il avait composé un excellent *Traité du geste de l'orateur*. Ce traité est totalement perdu.

* PLOWDEN (François), historien et publiciste irlandais, mort le 4 janvier 1829 à Paris, où il était fixé depuis plusieurs années, avait été élevé au collége anglais de St.-Omer. Lorsque les lois anglaises s'adoucirent en faveur des catholiques, il fut l'un de ceux qui usèrent de la liberté qui leur fut accordée d'entrer au barreau : il exerça pendant plusieurs années et avec beaucoup de distinction les fonctions d'avocat à Londres. Il s'était fait une réputation très grande comme jurisconsulte, par ses profondes connaissances; il s'en fit une non moins brillante par les *ouvrages* qu'il publia. Il en composa plusieurs sur la *Constitution anglaise* qui lui valurent en 1793 le grade de docteur ès lois à l'université d'Oxford. Dans d'autres ouvrages, d'ailleurs très estimés du public, il attaqua sans ménagement la conduite de plusieurs agens du gouvernement. Ceux-ci le poursuivirent en calomnie; et, comme il ne put pas apporter pour toutes ses assertions, dont la vérité était assez généralement reconnue, les preuves judiciaires réclamées par la loi, il fut condamné à une amende de 5,000 livres sterling, somme énorme qu'il ne put payer : ce qui le força à se retirer en France où il a toujours résidé depuis, et où il obtint une petite pension sur les fonds des colléges britanniques et un logement dans l'ancien collége anglais. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Examen des droits naturels des sujets Britanniques*, 1784, in-8; 2° *une Histoire abrégée de l'Empire britannique pendant les vingt derniers mois*, 1794, in-8; 3° une *Histoire abrégée de l'Empire britannique en* 1794, 1795, in-8; 4° *l'Eglise et l'Etat* ou *Recherches sur l'origine, la nature et l'étendue de l'autorité ecclésiastique et civile dans ses rapports avec la constitution anglaise*, 1795, in-4; 5° *Revue historique de l'état de l'Irlande*, 1803, 3 vol. in-4; 6° *Histoire d'Irlande*, 1812, 5 vol. in-8; 7° *Deux lettres historiques à sir John Cox Hippisley*, in-8; 8° *Deux lettres historiques à sir John O' Connor Columbanus*, 1812 et 1813; 9° *Subordination humaine*, Paris, 1824, in-8, etc. Les premiers écrits de Plowden valent infiniment mieux que les derniers, dans lesquels il est impossible de ne pas reconnaître l'effet de l'âge et de l'exil sur une tête ardente.

* PLOWDEN (Charles, d'autres disent François), ecclésiastique, originaire d'Angleterre, était fils d'une dame d'honneur de l'épouse du roi Jacques II, qui

l'avait accompagné en France lors de la révolution de 1688. Plowden fut élevé à Saint-Germain en Laye et ensuite au séminaire anglais à Paris. Il embrassa l'état ecclésiastique. La protection des Stuarts pouvait grandement contribuer à son élévation ; mais s'étant lié avec Boursier, prêtre appelant, il refusa de signer de nouveau le formulaire et de donner son adhésion à la bulle *Unigenitus;* ce qui le priva, dit-on, du chapeau de cardinal que le prétendant lui destinait. Le même refus empêcha de l'employer dans les missions de l'Angleterre où il s'était retiré. Alors il revint en France, et se logea dans la maison des doctrinaires de Saint-Charles à Paris ; il reprit les fonctions de catéchiste qu'il avait déjà exercées à St.-Etienne-du-Mont ; mais le curé de cette paroisse le força de renoncer à cet emploi. Il se borna depuis à faire des instructions dans des maisons particulières, sans vouloir se soumettre aux conditions nécessaires pour obtenir des pouvoirs. Il mourut dans la maison des doctrinaires en 1788. On a de lui : *Traité du sacrifice de J. C.*, Paris, 1778, 3 vol. in-12, où il enseignait que la réalité de ce sacrifice consistait, non dans l'immolation, mais dans l'offrande faite à Dieu de la victime immolée, et que le sacrifice n'était qu'une simple offrande de l'immolation faite sur la croix. Ce livre excita quelques divisions parmi les prêtres appelans seulement, et donna lieu à plusieurs écrits pour et contre. Il a encore laissé *Elévations sur la vie et les mystères de J. C.*, œuvre posthume, Paris, 1804, 4 vol. in-12.

* PLOWDEN (Charles), jésuite de la même famille que le précédent, naquit en Angleterre en 1743, et y mourut en 1821. Il a publié les ouvrages suivans : 1° *Discours prononcé lors du sacre de M. Douglas*, 1791, in-8 ; 2° *Considérations sur l'opinion moderne de l'infaillibilité du St.-Siége dans les décisions des questions dogmatiques*, Londres, 1790 ; 3° *Observations sur les questions proposées aux catholiques anglais*, 1791 ; 4° *Réponse au second livre bleu*, 1791 ; 5° *Lettre de M. C. Plowden aux catholiques pour justifier sa conduite* ; 6° *Remarques sur les écrits de M. Joseph Berington*, 1794 ; 7° *Remarques sur les mémoires de Grég. Panzani, précédées d'une lettre à M. Berington*, 1794 ; 8° *Lettre à M. C. Butler sur la protestation des catholiques*, 1796 : tous ces ouvrages sont écrits en anglais, ils sont estimés.

PLUCHE (Noël-Antoine), né à Reims en 1688, mérita, par la douceur de ses mœurs et ses progrès dans les belles-lettres, d'être nommé professeur d'humanités dans l'université de cette ville. Deux ans après, il passa à la chaire de rhétorique, et fut élevé aux ordres sacrés. L'évêque de Laon (M. de Clermont), instruit de ses talens, lui offrit la direction du collége de sa ville épiscopale. Ses soins et ses lumières y avaient ramené l'ordre, lorsque des sentimens particuliers sur les affaires du temps troublèrent sa tranquillité, et l'obligèrent de quitter son emploi. (Il possédait des sentimens opposés à la bulle *Unigenitus*. On allait l'arrêter lorsque Rollin vint à son secours.) L'intendant de Rouen (Gasville) lui confia l'éducation de son fils, à la prière de son protecteur. L'abbé Pluche ayant rempli cette place avec succès, quitta Rouen pour se rendre à Paris, où il donna d'abord des leçons de géométrie et d'histoire. Produit sur ce théâtre par des auteurs distingués, son nom fut bientôt célèbre, et il soutint cette célébrité par ses ouvrages. Il donna successivement : 1° le *Spectacle de la Nature*, Paris, 1732, 8 tom. en 9 vol. in-12. Cet ouvrage, également instructif et agréable, est écrit avec autant de clarté que d'élégance ; mais l'auteur dit peu en beaucoup de paroles. La forme dialogique l'a entraîné dans ce défaut ; mais il est compensé par un langage de sentiment qui anime la nature, en saisissant les rapports qui en font un tout admirable et conséquent. Ce n'est point une de ces physiques arides et squeletteuses qui se perdent dans des tourbillons, des volcans, des attractions, des mers universelles, des *époques* imaginaires et contradictoires,

qui ne nous apprennent que des chocs du hasard et d'aveugles impulsions; c'est un tableau vivant et animé de l'ouvrage de la création, tel qu'il a été conçu par la sagesse et exécuté par la puissance du souverain auteur. (M. L.-E. Jauffret en a publié une nouvelle édition, Paris, 1803, 8 vol. in-18, avec les changemens qu'exigeait le progrès qu'ont fait les sciences exactes depuis la première publication de cet ouvrage; mais il s'est borné aux cinq premiers vol. qui sont les seuls qui traitent de l'histoire de la nature. Le marquis de Puységur a publié l'*anyalse et l'abrégé* de cet ouvrage, Reims, 1772 ou 1786, in-12. *Le Spectacle de la nature* a été traduit dans plusieurs langues de l'Europe.) 2° *Histoire du ciel*, Paris, 1739, en 2 vol. in-12. La première partie est pleine de recherches savantes sur l'origine du ciel poétique. C'est presque une mythologie complète, fondée sur des idées neuves, mais simples et ingénieuses. La seconde est l'histoire des idées philosophiques sur la formation du monde. L'auteur y fait voir admirablement l'inutilité, l'inconsistance et l'incertitude des systèmes les plus accrédités, et finit par montrer l'excellence et la simplicité sublime de la physique de Moïse. Outre une diction noble et arrondie, on y trouve une érudition qui ne fatigue point. 3° *De linguarum artificio*, ouvrage qu'il a traduit sous ce titre: *La Mécanique des langues*, Paris, 1750, in-12. Il y propose un moyen plus court pour apprendre les langues: c'est l'usage des versions qu'il voudrait substituer à celui des thèmes; il paraît qu'un moyen plus sûr est de les employer tous les deux. Les versions peuvent suffire pour l'intelligence des langues, même pour en connaître les richesses et les beautés, mais les thèmes seuls peuvent exercer le stile. 4° *Concorde de la géographie des différens âges*, Paris, 1765, in-12: avec cartes, le *portrait* de l'auteur et son *éloge* historique, par Robert Etienne; ouvrage posthume, superficiel, mais dont le plan décèle l'homme d'esprit. 5° *Harmonie des Psaumes et de l'Evangile*, ou *Traduction des Psaumes et des Cantiques de l'Eglise*, avec des *Notes relatives à la Vulgate*, *aux Septante et au texte hébreu*, qui rendent intéressante cette traduction, dont la fidélité est connue, in-12, Paris, 1764. L'abbé Pluche s'était retiré en 1749 à la Varenne-Saint-Maur, où il se consacra entièrement à la prière et à l'étude. Sa surdité étant arrivée au point qu'il ne pouvait plus entendre qu'à l'aide d'un cornet, le séjour de la campagne ne lui offrait plus aucun agrément. Ce fut néanmoins dans cette retraite qu'il mourut d'une attaque d'apoplexie, en 1761, à 73 ans. Il possédait les qualités qui font le savant, l'honnête homme et le chrétien. Sobre dans ses repas, vrai dans ses paroles, bon parent, ami sensible, philosophe humain, il donna des leçons de vertu dans sa conduite comme dans ses ouvrages. Son attachement au christianisme était vif et sincère. Quelques esprits forts ayant paru surpris que sur les matières de la foi il pensât et parlât comme le peuple: « Je m'en fais gloire, répondit-» il; il est bien plus raisonnable de » croire à la parole de l'Être suprême » que de suivre les sombres lumières » d'une raison bornée et sujette à s'éga-» rer. » Après cela, on ne peut que s'étonner de son dévouement à un certain parti, au préjudice de la soumission due aux décrets de l'Eglise universelle! Tant il est vrai que l'inconséquence est née avec l'homme, et que ce ne sont pas les plus éclairés qui s'en défendent le mieux.

PLUKENET (Léonard), né en 1642, mort en 1710, s'est distingué par ses recherches sur la botanique. Il se procura de toutes les parties du monde une collection de plantes sèches, dont il fit graver les figures. On a de lui, 1° *Phytographia*, *seu Plantarum icones*, Londres, 1691, 92 et 96, quatre parties, 328 planches; 2° *Almagestum botanicum*, *sive Phytographiæ onomasticon*, Oxford, 1696, in-fol., par les soins de Morison. Sloanne reproche à l'auteur d'avoir supposé des plantes qui n'existent pas, et d'en avoir défiguré d'autres. 3° *Almagesti botanici mantissa*, *plantas*

novissime detectas complectens, 1700, planches 329 à 350; 4° *Amalthæum botanicum*, *id est*, *Stirpium indicarum alterum Copiæ-Cornu*, 1705, planches 351 à 454 : le tout en trois parties imprimées in-4, édition très recherchée. Il en a paru une nouvelle à Londres, in-4, 1769, moins belle, mais plus commode pour les recherches, à cause de la table générale.

PLUMIER (Charles), botaniste et religieux minime, né à Marseille en 1646, apprit les mathématiques à Toulouse sous le Père Maignan, son illustre confrère. Le maître, charmé du génie de son élève, lui montra non seulement les hautes sciences, mais il lui apprit encore l'art de faire des lunettes, des miroirs ardens, et d'autres ouvrages non moins curieux. On l'envoya à Rome, où son extrême application pensa lui faire perdre l'esprit. Alors il quitta les mathématiques, pour s'adonner à la botanique : science qui demandait moins de contention. De retour en Provence, il se livra entièrement à son nouveau goût. Louis XIV, instruit de son mérite, l'envoya en Amérique, pour rapporter en France les plantes dont on pourrait tirer le plus d'utilité pour la médecine. Il y fit trois voyages différens, et revint toujours avec de nouvelles richesses. Le roi paya ses courses par le titre de son botaniste, et par une pension qui fut augmentée à proportion de ses services. Il fut affilié à la province de France, et Paris devint dès lors son séjour. Le célèbre Fagon, premier médecin du roi, l'engagea à faire un quatrième voyage, pour découvrir, s'il était possible, d'où vient que le quinquina qu'on apporte à présent en Europe a moins de vertu que celui qu'on apportait au commencement qu'on le connut? Le savant minime entreprit courageusement cette périlleuse carrière; mais la mort l'arrêta au port de Sainte-Marie, proche de Cadix, où il expira en 1706, à 60 ans. L'étude de la nature lui avait inspiré un amour infini pour celui qui en est l'auteur, et sa piété était aussi tendre que sincère. On a de lui : 1° *Description des Plantes de l'Amérique*, Paris, 1693, in-fol., 108 planches : par erreur il y a sur le titre, 1713. Cet ouvrage a été traduit en latin par Jean Burmann, sous le titre de *Plantarum americanarum fasciculi decem*, Amsterdam, 1760, in-fol., avec 262 planches. 2° Un *Traité des fougères de l'Amérique*, en latin et en français, Paris, 1705, in-fol., 172 planches; 3° un ouvrage curieux et enrichi de figures, intitulé : l'*Art de tourner*, Paris, 1749, in-fol. L'auteur enseigne la manière de faire toutes sortes d'ouvrages au tour. 4° *Nova plantarum americanarum genera*, Paris, 1703, in-4; 5° deux *Dissertations sur la cochenille*, dans le journal des Savans, 1694, et dans celui de Trévoux, 1703. On trouva dans son cabinet plusieurs ouvrages écrits de sa main, qui auraient pu former 22 volumes. Il y traite de tous les oiseaux, de tous les poissons et de toutes les plantes de l'Amérique. Ces ouvrages étaient embellis par une infinité de dessins, dont l'auteur, habile dessinateur et graveur, avait déjà gravé lui-même une bonne partie. On les conserve dans la bibliothèque du Roi, et à celle du Jardin des Plantes.

PLUNKETT (Olivier), primat d'Irlande, sa patrie, né au comté de Meath en 1629, passa de bonne heure en Italie. Après avoir fait ses études dans le collége des Hibernois et professé dans celui de la Propagande, il fut nommé archevêque d'Armagk en 1669, et sacré par Clément IX. Ses travaux apostoliques lui attirèrent la haine des hérétiques, qui l'accusèrent d'avoir voulu soulever les catholiques contre le roi d'Angleterre. On le condamna à être pendu, et son corps à être mis en quatre quartiers. Cet arrêt fut exécuté le 10 juillet 1681; il avait 65 ans. Telle était alors, et a été durant plus d'un siècle l'*inquisition* d'Angleterre contre les catholiques. L'innocence et la vertu ne servaient de rien, dès qu'on était attaché à la foi antique, qui avait été durant tant de siècles celle du royaume. Les bourreaux et les potences ne suffisaient pas aux exécutions. Avec cela, ces farouches insulaires déclamaient contre l'inquisition d'Espagne.

Voyez LIMBORCH. (On a de lui des *Mandemens et Instructions pastorales* recueillies et publiées à Londres, 1686, 2 vol. in-4.)

PLUQUET (François-André-Adrien), savant et judicieux écrivain, naquit à Bayeux le 14 juillet 1716, fit ses études à Caen et les termina en 1742 à Paris. Après avoir pris les grades de bachelier (1745) et de licencié en théologie (1750) à l'université de Paris, il devint grand-vicaire et chanoine de la cathédrale de Cambray; mais il quitta bientôt cette place pour venir à Paris où il fut nommé en 1778 à la chaire de philosophie morale, au collége royal, et ensuite à celle d'histoire dans le même établissement. Cette place le lia avec les gens de lettres les plus distingués de ce temps. On commençait à diriger contre la religion les attaques qui depuis se sont si prodigieusement multipliées; et les *encyclopédistes*, dit-on, tentèrent d'attirer l'abbé Pluquet à leur parti. Loin de répondre à ces avances, il se crut appelé à combattre les nouvelles doctrines, et défendit la religion dans plusieurs de ses ouvrages. On a de lui: 1° *Examen du fatalisme*, ou *Exposition et réfutation des différens systèmes de fatalisme*, Paris, 1757, 3 vol. in-12: il y démontre, par de solides raisonnemens, qu'une intelligence infinie a tout créé et gouverne tout; qu'elle a fait l'homme libre et maître de ses actions, que sous ce rapport son sort dépend de lui, et qu'il est affranchi de toute nécessité. Les preuves, dans cet ouvrage, sont parfaitement enchaînées, et Pluquet s'y montre aussi bon écrivain que profond métaphysicien. 2° *Lettre à un ami sur les arrêts de conseil, du* 30 *août* 1777, *concernant la librairie et l'imprimerie*, Londres, 1777, in-8; 3° *Seconde lettre à un ami sur les affaires de la librairie*, Londres, 1777, in-8. Ces lettres sont fort curieuses. Il y en a sur la librairie une troisième du même auteur. 4° *Les livres classiques de l'empire de la Chine*, recueillis et traduits du chinois en latin par le Père Noël; du latin en français par l'abbé Pluquet, précédé d'observations (du traducteur français) *sur l'origine*, *la nature et les effets de la philosophie morale et politique de cet empire*, Paris, de Bure, 1784 et 1785, 7 vol. in-18; 5° *Mémoire pour servir à l'histoire de l'esprit humain, par rapport à la religion chrétienne*, ou *Dictionnaire des hérésies*, Paris, Nyon, 1762, 2 vol. in-8. Ce livre, l'un des meilleurs que jusqu'ici l'on ait faits sur ce sujet, est précédé d'un discours où l'auteur s'efforce de trouver quelle a été la religion primitive des hommes, et quels sont les changemens qu'elle a subis jusqu'à l'établissement du christianisme. L'auteur recherche et suit les causes de ces changemens, ainsi que les effets qui en ont résulté. Le reste de l'ouvrage est proprement un dictionnaire où les hérésies sont rangées par ordre alphabétique, décrites avec les détails convenables, et solidement réfutées. C'est surtout dans cet ouvrage que l'abbé Pluquet a signalé son talent, son érudition et la justesse de son esprit. On a donné une nouvelle édition de ce dictionnaire, corrigée et augmentée, Besançon, Petit, 1819, 2 vol. in-8; l'éditeur y a ajouté quelques articles qui ont rapport au *jansénisme* et à l'église *constitutionnelle*. 6° *Recueil de pièces trouvées dans le portefeuille d'un jeune homme de* 23 *ans* (le vicomte de Wall), avec un avertissement de M. de Virieu, le tout publié par l'abbé Pluquet, Paris, Didot l'aîné, 1788, in-8; 7° *De la sociabilité*, 1767, 2 vol. in-12. L'auteur y prouve que l'homme est sociable par sa nature, et que, loin d'être né méchant et en état de guerre, comme le veut Hobbes, il est naturellement porté au bien et à l'exercice de toutes les vertus. 8° *Traité philosophique et politique sur le luxe*, 1786, 2 vol. in-12; 9° *De la superstition et de l'enthousiasme*, ouvrage resté manuscrit, publié par D. Ricard, gros vol. in-12, 1804. L'abbé Pluquet s'était occupé de la composition d'une *Histoire générale*; il ne put la finir, et ce qu'il en avait fait est resté manuscrit. L'abbé Pluquet s'était démis de sa chaire en 1782 : il est mort à Paris d'une attaque d'apoplexie le 19 septembre 1790.

C'était un homme vertueux, un ami sûr, ennemi de la flatterie et de la dissimulation. On lui reprocha quelquefois un peu de brusquerie et de dureté. On voit avec peine que, dans son *Traité de la superstition*, Pluquet consacre un chapitre entier à déclamer contre un corps célèbre par les services qu'il a rendus à l'Eglise et à l'état. Pluquet passait pour être attaché au parti janséniste. Il n'en épousa pas cependant tous les travers et toutes les passions.

PLUTARQUE, natif de Chéronée, ville de la Béotie. (Il naquit sous le règne de Claude vers le milieu du premier siècle. Il étudiait à Delphes et avait pour maître Ammonius, lors du voyage de Néron en Grèce, l'an 66.) Ses talens éclatèrent de bonne heure. Dès sa plus tendre jeunesse, ses concitoyens le chargèrent de plusieurs affaires importantes, qui lui méritèrent les plus hautes charges de sa patrie. Après avoir voyagé en Grèce et en Egypte, croyant y acquérir les connaissances propres à former un homme de lettres et un sage, il vint à Rome, où il enseigna la philosophie. (Suidas se trompe, lorsqu'il dit que Trajan l'honora de la dignité consulaire : il n'est pas moins faux qu'il ait été précepteur de cet empereur. Les emplois qu'occupa Plutarque furent ceux de prêtre au temple de Delphes, et d'archonte dans sa patrie, dont il fut l'oracle. Il mourut vers l'an 145 de J. C. sous le règne d'Antonin le Pieux.) Nous avons de Plutarque les *Vies des hommes illustres*, et des *Traités de morale*. Il y a dans ceux-ci un grand nombre de faits curieux qu'on ne trouve point ailleurs, et des leçons très utiles pour la conduite de la vie; celui qui a pour titre : *De sera numinis vindicta*, renferme de grandes et utiles vérités. Les *Vies des hommes illustres*, grecs et latins, qu'il compare ensemble, peuvent servir à former les hommes pour la vie publique et pour la vie privée. Plutarque n'est point flatteur : il juge les choses ordinairement par ce qui en fait le véritable prix. Il ne loue et ne blâme que par des faits; et c'est ainsi qu'il faut peindre les hommes. Quant à sa diction, elle n'est ni pure, ni élégante; mais en récompense, elle est énergique et abondante. Il emploie assez fréquemment des comparaisons qui jettent beaucoup de grâce et de lumière dans ses réflexions et dans ses récits. On lui reproche cependant d'être trop long dans les unes, et, dans les autres, trop attentif à remarquer des minuties, trop fécond en remarques triviales et en réflexions communes, enfin trop prévenu en faveur des Grecs. Ces défauts se font encore plus sentir dans ses *Traités moraux*, qui n'offrent quelquefois que des compilations mal digérées, sans ordre, sans goût, pleines d'anecdotes peu intéressantes et de faits sans vraisemblance. Plutarque, homme d'ailleurs plus sage que la plupart des anciens philosophes, était initié dans les mystères de Bacchus; il fut pendant plusieurs années prêtre d'Apollon, et embrassa tous les genres de superstition. Il regarde les fables les plus ridicules comme des vérités importantes, et condamne l'exercice de quelques précieuses vertus, dont sans doute il ne connaissait pas assez la nature. On peut d'autant moins l'excuser, que depuis plus d'un siècle la lumière de l'Evangile, répandue dans toute la terre, luisait aux grands et aux petits, aux savans et aux idiots, et que dans plus d'un endroit de ses écrits, on s'aperçoit qu'elle ne lui était pas inconnue. Les meilleures éditions en grec et en latin de Plutarque sont celle de Henri Etienne, 1572, en 13 vol. in-4, dont le treizième contient l'*Appendix* et les notes; celle de Maussac, en 1624, 2 vol. in-fol. L'édition de M. Clavier, Paris, 1801-1806, 25 vol. in-8, est ce qu'on a de mieux. Les *Vies* ont été réimprimées à Londres, 1729, 3 vol. in-4, auxquelles il faut joindre les *Apophthegmes*, imprimés en 1741. Nous avons cinq Traductions en langue française des *Vies*, l'une d'Amyot, l'autre de Tallemant, la troisième de Dacier, la 4ᵉ de Ricard et la 5ᵉ de La Porte-Dutheil. La traduction de Ricard a été réimprimée en un seul vol. in-8, Paris, 1826-1827. La première, quoique en vieux gaulois, a un air de fraîcheur qui la fait

rajeunir, ce semble, de jour en jour. Les *Traités de morale* ont été traduits par M. l'abbé Ricard, qui, par d'excellentes notes, explique ou redresse plusieurs passages du philosophe. C'est ainsi par exemple qu'il réfute avec beaucoup de justesse et d'érudition les reproches calomnieux que Plutarque fait aux juifs, dans l'endroit où il examine les raisons de leur éloignement pour la chair de porc. C'est là cependant que Voltaire a copié ses contes sur Moïse, et ces impiétés prétendues originales, qui dans Plutarque ne sont que des fautes d'ignorance, et qui sont dans Voltaire le crime d'un homme instruit qui ridiculise, par des plaisanteries réchauffées, ce qu'au fond du cœur il est obligé de respecter. M. l'abbé Brotier, neveu, a donné une belle édition des *OEuvres de Plutarque* avec de savantes observations. C'est dans une opinion d'Anaxagore, judicieusement réfutée par Plutarque, qu'un philosophe moderne a puisé le creux système qui place le principe de l'intelligence humaine dans les cinq doigts de la main. *Voyez* Helvétius. (M. Acher a donné un bon abrégé des *vies de Plutarque*, 4 vol. in-12.)

PLUVINEL (Antoine), gentilhomme du Dauphiné, où il naquit vers le milieu du 16e siècle, fut le premier qui ouvrit en France à la noblesse les écoles de manége, que l'on nomma *Académies*. On était auparavant obligé d'aller apprendre cet art en Italie. Il fut premier écuyer de Henri, duc d'Anjou, qu'il suivit en Pologne, et qui, à son retour en France, le combla de biens. Henri IV lui donna la direction de sa grande écurie, le fit son chambellan, sous-gouverneur du Dauphin, et l'envoya ambassadeur en Hollande. Il mourut à Paris en 1620, après avoir composé un livre curieux, intitulé: *Instruction du roi dans l'exercice de monter à cheval*, Paris, 1625, in-fol., avec figures. Ce qui fait le prix de cet ouvrage, ce sont les planches gravées par Crispin de Pas (*Voy.* ce nom.) (Ce livre avait paru en 1623 in-fol. sous ce titre: le *Manége Royal où l'on peut remarquer le défaut et la perfection du cavalier en tous les exercices de cet art, fait et pratiqué en l'Instruction du roi* (Louis XIII), avec fig. gravées par le fameux Crispin de Pas.) Les connaissances de Pluvinel ne se bornèrent pas à l'art de l'équitation; il possédait tout ce qui peut faire un négociateur intelligent. On lui a accordé encore les qualités d'un bon citoyen et d'un sujet fidèle.

POCCIANTI (Michel), natif de Florence, embrassa la vie religieuse dans l'ordre des servites, et se distingua par son application aux études conformes à son état. Il mourut l'an 1576. On a de lui en latin: 1° une *Histoire* de son ordre depuis l'an 1233 jusqu'à l'an 1566; 2° une *Explication de la règle de saint Augustin*; 3° un *Catalogue des Ecrivains* de sa patrie; 4° une *Vie de saint Philippe Beniti*, en italien, etc.

* POCHARD et non Ponchard (Joseph), prêtre, docteur et ancien professeur de théologie, directeur et supérieur du séminaire de Besançon, né d'une famille honnête de laboureurs à la Cluse près de Pontarlier, fit ses études dans cette dernière ville, et vint les achever à l'université de Besançon. Ses succès lui valurent l'une des places de directeur du séminaire que lui confia l'archevêque Pierre de Grammont. L'abbé Pochard, quoiqu'il n'eût alors que vingt-un ans, s'acquitta avec zèle de cet emploi difficile, et mérita de plus en plus la bienveillance du prélat son protecteur. Il enseigna, dans le séminaire, la théologie, et en composa même un cours complet, que sa modestie l'empêcha de publier. Sa réputation attirait auprès de lui de nombreux élèves, non seulement de la Franche-Comté, mais de l'Alsace, de la Suisse et de la Bourgogne. Actif et laborieux, au moment qu'il étudiait l'histoire, la jurisprudence, les sciences exactes, il trouvait le loisir de présider aux exercices intérieurs du séminaire, de prêcher dans les retraites, et de diriger la conscience de plusieurs fidèles. Il joignit à des talens rares pour la théologie une éloquence vive, entraînante et persuasive. Il excellait surtout dans les conférences ecclésiastiques. L'étendue de ses

connaissances et la profondeur de son jugement le faisaient regarder comme la lumière de tout le diocèse, en même temps que ses vertus le rendaient le modèle du clergé. Il était déjà dans un âge fort avancé lorsqu'il fut nommé supérieur du séminaire. Il en exerça les fonctions pendant six ans et mourut en odeur de sainteté le 25 août 1786. On lui doit *Méthode pour la direction des âmes dans le tribunal de la pénitence pour le gouvernement des paroisses*, ouvrage estimé et plusieurs fois réimprimé en 2 vol. in-12. Parmi les nombreuses éditions de cet ouvrage, on cite celle de Besançon, 1817, 2 vol. in-12, précédée de l'*éloge historique de Pochard*, par L. R. (Louis Rousseau, ancien curé de Lons-le-Saunier) avec le portrait de ce pieux ecclésiastique. L'abbé Pochard est encore auteur du *Missel* du diocèse de Besançon, imprimé par ordre de M. le cardinal de Choiseul-Beaupré, et l'un des meilleurs de France. Il a révisé aussi le bréviaire de Besançon.

* POCOCK (Edouard), né à Oxford en 1604, fut élevé au collége de la Madelaine de cette ville. Le désir qu'il avait de se perfectionner dans les langues orientales, lui fit entreprendre le voyage du Levant. Il y fut chapelain des marchands anglais à Alep, pendant 5 ou 6 ans. De retour en Angleterre, il devint lecteur en arabe dans la chaire fondée en 1636 par l'archevêque Laud. Ce prélat l'envoya l'année suivante à Constantinople, pour y acheter des manuscrits orientaux. A son retour, on lui donna la cure de Childrey. Quelque temps après, il se lia d'amitié avec Gabriel Sionite, et avec le célèbre Grotius. Pocock fut nommé, en 1648, professeur en hébreu, et chanoine de l'église de Christ à Oxford, à la sollicitation du roi, qui pour lors était prisonnier dans l'île de Wight. Il fut privé de ses postes en 1650, parce qu'il refusa de prêter le serment d'indépendance. Il se retira dans sa cure de Childrey, d'où il retourna à Oxford le printemps suivant. Il y fit les fonctions de lecteur en arabe dans le collége de Balliol, ne s'étant alors trouvé personne dans le collége capable de cette fonction. On lui rendit son canonicat en 1660, au rétablissement du roi Charles II. Il mourut à Oxford en 1691, à 87 ans. C'était un homme recommandable, non seulement par ses lumières, mais aussi par l'intégrité de ses mœurs, par sa douceur, par sa modération, et par toutes les qualités qui rendent la société aimable. On a de lui des Traductions latines : 1° des *Annales d'Eutychius*, patriarche d'Alexandrie, Oxford, 1659, 2 vol. in-4 ; 2° de l'*Histoire orientale* d'Abulfarage, Oxford, 1672, 2 vol. in-4 ; 3° une *version* du syriaque, de la 3ᵉ épître de saint Pierre, de la 2ᵉ et de la 3ᵉ de saint Jean, et de celle de saint Jude, 1630, in-4 ; 4° une *version* du livre intitulé : *Porta Mosis*, 1655, in-4 ; 5° des *Commentaires* sur *Michée*, *Malachie*, *Osée* et *Joël*, en anglais, 3 vol. in-folio ; 6° un recueil de *Lettres* ; 7° *Specimen historiæ Arabum*, Oxford, 1650, in-4 ; 8° un grand nombre d'autres *ouvrages*, imprimés à Londres en 1740, en 2 vol. in-fol. On y trouve des recherches abondantes et des versions très fidèles de plusieurs livres qui auraient été inconnus sans ses soins laborieux.

POCOCKE (Richard), né à Southampton en 1704, fit ses études à Oxford, et se fit recevoir docteur en théologie. Il voyagea ensuite dans le Levant en homme curieux et savant, depuis l'an 1737 jusqu'en 1742. A son retour dans sa patrie, il obtint plusieurs bénéfices, et fut successivement évêque d'Ossori, d'Elphin et de Meath en Irlande, et mourut en 1765. On a de ce savant : 1° une *Description de l'Egypte depuis Alexandrie jusqu'aux sources du Nil*, Londres, 1743-1748, 3 vol. in-fol., en anglais. Cet ouvrage est très estimé, particulièrement des savans qui aiment à connaître la topographie de ce pays. Les inscriptions et les monumens antiques sont gravés avec la plus grande fidélité. Les cartes sont aussi gravées sur les dessins de l'auteur. Le troisième volume, en forme de petit *Atlas*, comprend des cartes très détaillées de tout le cours du Nil, depuis sa source jusqu'à son embouchure. On a

traduit une grande partie de cet ouvrage en français, 7 vol. in-12. 2° *Description de l'Orient*, Londres, 1738, in-fol., en anglais : ouvrage orné de plus de 300 planches et cartes géographiques ; 3° *Carte de l'Egypte*, en quatre feuilles.

PODIEBRACK ou PODIEBRAD (Georges), roi de Bohême, né en 1420, fut nommé gouverneur de ce royaume pour le jeune roi Ladislas, fils d'Albert d'Autriche. A la mort de ce prince, il se fit proclamer roi, en 1458. Il gagna une bataille contre les Moraviens, et se fit couronner l'an 1461 ; mais l'attachement qu'il avait à la secte des *Hussites* le fit excommunier par Paul II. Podiebrack se révolta ouvertement contre l'Eglise romaine, et persécuta les catholiques, qui prirent les armes, et appelèrent Matthias Corvin pour le mettre sur le trône. Podiebrack ne résista que faiblement, et mourut d'hydropisie le 22 mars de l'an 1471. *Voyez* MATTHIAS Corvin et PAUL II.

PODIKOVE ou PODOKOVE (Jean), natif de Valachie, s'est fait une espèce de réputation, dans le 16e siècle, par son esprit turbulent et ambitieux. Il assembla une troupe de gens de néant comme lui, entra à leur tête en Valachie, attaqua le prince Pierre, qui en était vaivode, allié de Battori, et le dépouilla de ses états. A la nouvelle de cette révolution, le roi de Pologne écrivit à Christophe son frère, prince de Transylvanie, de donner du secours au prince détrôné. Christophe passa en Valachie ; Podikove fut obligé de chercher un asile en Pologne, et il se rendit à Nicolas Seiniawski, gouverneur de Kaminieck, en 1580. De là il fut envoyé à Battori, roi de Pologne. Le grand-seigneur, Amurat, envoya un exprès pour demander qu'on le lui remît ou qu'on le fit mourir : on satisfit ce prince. Podikove eut la tête tranchée à Varsovie, en présence de l'envoyé du grand-seigneur, comme perturbateur du repos public. Sa force était si grande, que sans beaucoup d'effort il rompait en deux un fer de cheval.

POETUS. *Voyez* ARRIE.

* POEZOBUT (Martin), né le 30 octobre 1728, d'une ancienne famille noble de Lithuanie, entra chez les jésuites en 1745, et après s'être perfectionné dans les langues savantes en Bohême, il se rendit à Marseille auprès du célèbre Pezenas. Lors de l'expulsion des jésuites de France, en 1773, il se retira avec ce professeur à Avignon. Il voyagea successivement en France, en Allemagne, en Italie, et eut occasion de connaître et de cultiver les célèbres Pères Hell, Ricati, Boschovich et tous les mathématiciens les plus renommés de son temps. De retour en Pologne, il devint professeur d'astronomie dans l'université de Wilna, directeur de la typographie de l'observatoire astronomique, professeur de la langue grecque, astronome en titre du roi de Pologne Stanislas-Auguste, qui le fit chevalier de l'ordre de l'Aigle-Blanc, et le décora d'une médaille d'argent qu'il fit frapper en son honneur et à son portrait. Le Père Poezobut a enrichi l'observatoire de Wilna d'un grand nombre d'excellens instrumens, et par ses soins et ses travaux il l'a rendu un des plus célèbres de l'Europe. En 1769, il alla à Revel observer le passage de Vénus sur le disque du soleil. Précédemment il avait calculé avec la plus rigoureuse exactitude et d'après la nouvelle théorie une éclipse de lune, et avait déterminé avec précision les phases et le moment des phases de la lune pour le méridien, non seulement de Wilna, mais de Varsovie, de Cracovie et de Dantzick. Après avoir continué ses utiles travaux jusqu'à l'âge le plus avancé, le Père Poezobut a désiré terminer sa carrière comme il l'avait commencée, dans le sein de la compagnie de Jésus, conservée en Russie par l'impératrice Catherine II, et également protégée par Paul I. Dans cette vue, après s'être soustrait à l'amitié et aux regrets de ses collaborateurs, et après avoir déposé comme gage de sa reconnaissance dans la chapelle du noviciat des jésuites de Dunebourg, les marques honorables de ses longs et utiles travaux, il a renouvelé ses vœux de religion. Après environ 18 mois de séjour dans cet asile de recueillement, il termina paisiblement, dans

l'exercice des vertus religieuses, une vie très active et vraiment chrétienne, le 8 février 1810. On lui doit des *Recherches sur l'antiquité du zodiaque*, trouvé en Egypte, dans la ville de Denderah, lors de l'invasion des Français. Ces recherches imprimées à Vienne en 1805 étaient dédiées par l'auteur au souverain pontife Pie VII. Quelques incrédules prétendaient prouver par l'antiquité de ce zodiaque la fausseté de la chronologie de Moïse. Le Père Poezobut démontra avec la plus grande évidence que l'antiquité de ce zodiaque ne devance pas l'ère chrétienne de plus de 546 ans. On a encore de lui plusieurs *dissertations* astronomiques imprimées, et un grand nombre de savantes *observations* inédites qui se conservent dans le dépôt de l'université de Wilna, dont il fut pendant 18 ans le recteur; on peut même dire qu'il fut l'âme des travaux de ce corps illustre, et l'agent principal de sa gloire.

POGGIO BRACCIOLINI (Jean-François), appelé communément *le Pogge*, naquit à Terra-Nova, dans le territoire de Florence, en 1380. Il étudia dans cette ville la langue latine sous Jean de Ravenne, et la grecque sous Emmanuel Chrysoloras. Elevé par de tels maîtres, il fit des progrès rapides, obtint la place d'écrivain apostolique et celle de secrétaire des papes, depuis Boniface IX jusqu'à Callixte III. Pendant la tenue du concile général de Constance, il suivit dans cette ville le pape Jean XXIII (déposséde en 1415), et s'y appliqua à chercher des manuscrits anciens. Il eut le bonheur d'en déterrer un grand nombre. Le supplice de Jérôme de Prague remua naturellement l'âme d'un homme qui se sentait coupable de plus d'une erreur en matière de religion : il écrivit une lettre en faveur de cet hérétique. (*Voyez Icones* de Théodoret de Bèze.) De Constance il passa en Angleterre, et continua ses recherches. De retour à Rome, il remplit son emploi de secréraire pendant quelque temps, et en sortit, après environ 40 ans de séjour, pour se rendre à Florence, où il s'était marié en 1435. Il obtint la place de secrétaire de la république, et fit bâtir auprès de Florence une maison de campagne, où il passa dans le repos le reste de ses jours, qu'il finit en 1459, à 79 ans. Le Pogge avait l'esprit satirique, et il aimait surtout à l'exercer contre ses ennemis. L'impiété de ses sentimens, la licence de ses mœurs, la malignité de ses censures, lui en firent beaucoup. « Le Pogge, disait Erasme, » est un écrivain si peu instruit, que » quand même il ne serait pas tout rem- » pli d'obscénités, il ne mériterait pas » qu'on se donnât la peine de le lire ; » mais il est en même temps si obscène, » que quand même il serait le plus savant » des hommes, les gens de bien devraient » toujours le regarder avec horreur. » Il avait eu trois fils d'une maîtresse, dans le temps qu'il était ecclésiastique ; mais ses mœurs furent plus réglées depuis son mariage. Outre que l'âge avait modéré le feu de ses passions, son épouse parvint par ses grâces et ses vertus à fixer son caractère. Ses principaux ouvrages sont : 1° des *Oraisons funèbres*, prononcées au concile de Constance ; 2 *Histoire de Florence* en latin, depuis l'an 1350 jusqu'à 1455, que Reconati a publiée pour la première fois in-4, en 1715, avec des notes et la vie de l'auteur. Il y en avait long-temps auparavant des versions italiennes : celles de son fils Jacques, a Venise, 1476, in-fol., n'est pas commune. Cet ouvrage manque de fidélité et d'exactitude. L'auteur cache tout ce qui peut faire tort à sa patrie. 3° Un Traité *De Varietate fortunæ*, que l'abbé Oliva fit imprimer pour la première fois, in-4, à Paris, en 1723; 4° deux livres d'*Epitres ;* 5° un de *Contes* obscènes, dont la première édition est sans date et sans indication de lieu, in-4. On la reconnaît à une dédicace, *Glorioso et felici militi Raymundo*, etc. Celles du 15e siècle sont rares : on les trouve dans le *Laurentius Valla*, et dans *Petrarcha de salibus virorum illustrium*, sans date, in-4. Il y en a une vieille traduction française, 1549, in-4, 1605, in-12; et une autre plus élégante par M. Durand, Amsterdam, 1711, in-12. 6° Les cinq premiers livres de Diodore de Sicile, traduits en

latin, et d'autres ouvrages, Strasbourg, 1510, in-fol., et Bâle, 1538; 7° parmi les livres des anciens qu'il a découverts, on compte ceux de Quintilien, qu'il trouva dans une vieille tour du monastère de Saint-Gal, douze *Comédies* de Plaute, une partie de l'*Asconius Pedianus*; les 15 premiers livres de Valerius Flaccus; *Ammien Marcellin*; un morceau *De finibus et legibus* de Cicéron; *Lucrèce*; *Manilius*; *Silius Italicus*, quoique cet ouvrage fût connu en France, comme l'a démontré M. Petit-Radel, etc. Jacques Lenfant a donné un *Poggiana*, contenant la vie de l'auteur, avec des bons mots, dont plusieurs, comme tous les *Ana*, sont inventés sur le génie connu de l'auteur, quoiqu'ils ne soient jamais sortis de sa bouche. (Shepherd a publié en anglais en 1818 ou 1819 la *Vie* de Pogge; elle a été traduite en français sous le titre de *Vie* de Poggio Bracciolini, etc. 1 vol. in-8, Paris, 1819: mauvaise compilation, pleine de sarcasmes contre les papes et les moines.)

POGGIO (Jacques), fils du précédent, fut pendu en 1478, pour avoir trempé dans la conjuration des Pazzi. On a de lui: 1° une *Traduction* italienne de l'*Histoire de Florence* de son père; 2° la *Vie de Cyrus*, que son père avait mise en grec; 3° quelques *Vies* d'empereurs romains; 4° un *Commentaire* sur le *triomphe de la Renommée*, poème de Pétrarque; 5° la *Vie de Philippe Scholarius*, et quelques autres ouvrages.

POGGIO (Jean-François), chanoine de Florence et secrétaire de Léon X, mort en 1522, à 79 ans, était frère du précédent. On a de lui un *Traité du pouvoir du pape et de celui du concile*. Il y défend avec ardeur la puissance pontificale.

* POIDEBARD (Jean-Baptiste), né à St.-Etienne dans le Forez, mort à St.-Pétersbourg le 6 mars 1824, quitta la France au commencement de la révolution et passa au service de Russie. Toutes ses pensées et tous ses efforts ont eu pour objet la science de la mécanique. Outre le moyen qu'il a inventé *pour la remorque des bateaux*, on lui doit la découverte d'un *ciment* dont il a fait usage en 1799 pour la construction d'un moulin. Les différens gouvernemens qui se sont succédé en France l'ont à plusieurs reprises invité à revenir dans sa patrie; mais des plans commencés et des engagemens qui en étaient la suite ne lui permirent pas de quitter la Russie, où ses travaux lui ont acquis un nom distingué dans les sciences.

POIDRAS, nom d'un imposteur anglais du temps d'Edouard II, roi d'Angleterre en 1314. Il était fils d'un tanneur d'Excester, et chercha à enlever la couronne à ce prince. Il soutenait qu'il avait été changé par sa nourrice. Un projet si extraordinaire et si mal conçu ne fit que conduire l'imposteur au gibet, au lieu de lui procurer le trône où il avait voulu monter.

POILLY (François), graveur, né à Abbeville en 1622, mort à Paris en 1693, eut pour maître Pierre Duret. Il perfectionna ses talens par un long séjour à Rome. De retour à Paris, il donna au public plusieurs planches de dévotion, d'histoire et de portraits de diverses grandeurs. Louis XIV le fit son graveur ordinaire par un brevet du 31 décembre 1664, « en considération, dit ce monarque, » de son expérience et des beaux ouvra- » ges qu'il a mis au jour, tant en Italie » où il a séjourné, qu'à Paris. » Poilly était aussi bon dessinateur que graveur habile. Tous ses ouvrages sont au burin pur, à la réserve d'un portrait de Baronius, qu'il fit à l'eau-forte, pour être mis à la tête des *OEuvres* de ce savant cardinal. Il ne profana jamais son talent par aucun sujet libre. — Son frère, Nicolas POILLY, mort en 1696, âgé de 70 ans, s'est fait aussi un nom dans la gravure; le portrait a été sa principale occupation.

* POINSIGNON (Dom Etienne), bénédictin de la congrégation de Saint-Vannes, était né à Dun, dans le duché de Bar, le 3 décembre 1703. Il prononça ses vœux dans l'abbaye de Beaulieu, diocèse de Verdun, le 3 juin 1722. Il est connu par un ouvrage intitulé: *Le Pasteur instruit de ses obligations*, ou l'*In-*

stitution des curés, Paris, 1765, 3 vol. in-12. Il mourut à l'abbaye de Moiremont, diocèse de Châlons-sur-Marne, le 27 décembre 1782.

* POINSINET de Sivry (Louis), littérateur, né à Versailles, le 20 février 1733, s'adonna aux lettres, composa un assez grand nombre de vers dans lesquels il ne fit pas preuve de génie; mais où il montra de l'érudition, de l'esprit et du goût. Il possédait parfaitement les langues anciennes, et a laissé plusieurs *traductions*. Toute sa vie consista dans la publication de ses ouvrages; ainsi son biographe doit se borner à en donner la liste. Ce sont : 1° les *Egléides*, 1754, in-8; 2° l'*Inoculation*, poème fort bien écrit, 1756, in-8; 3° *Anacréon*, *Sapho*, *Moschus*, *Bion*, *Tyrtée*, et autres poètes grecs, traduits en vers français, 1758, in-12; 1760, in-12; 1772, in-8; 4° édition, augmentée de différens morceaux d'Homère, 1788, in-18. Le même ouvrage, sous le titre de *Muses grecques*, Deux-Ponts, 1771, in-12; 4° le *Faux Dervis*, opéra-comique en un acte, 1757; *Briséis*, tragédie, 1759; *Caton d'Utique*, imitée de Métastase, 1760. On trouve dans ces deux tragédies un plan sage et des caractères bien tracés; mais elles pèchent du côté du stile, qui est froid et languissant. *Pygmalion*, comédie, 1760; *Ajax*, tragédie, 1762; 5° *Théâtre et œuvres diverses*, 1764, in-12; 6° *Théâtre d'Aristophane*, partie en prose et partie en vers, avec les *Fragmens de Ménandre et Philémon*, 1784, 4 vol. in-8. On a encore de cet auteur, 7° l'*Appel au petit nombre*, 1762, in-12; 8° *Origine des premières sociétés des peuples*, *des sciences*, *des arts*, *et des idiomes anciens et modernes*, 1769, in-8; 9° *Nouvelles recherches sur la science des médailles*, *inscriptions et hiéroglyphes antiques*, *avec une table et des divers alphabets*, etc., 1778, in-4. Dans ces deux ouvrages, Poinsinet de Sivry fait preuve d'une érudition peu commune, et d'une saine critique. 10° *Phasma* ou l'*Apparition*, histoire grecque contenant les aventures de Néoclès, fils de Thémistocle, 1772, in-8; 11° *Traduction française* du 91e livre de Tite-Live, 1773; 12° *Histoire naturelle de Pline*, traduite en français, avec le texte grec, et accompagnée de notes, 12 vol., 1771, 1782, in-4. Il était membre de plusieurs académies de l'Europe et vivait en correspondance avec les littérateurs les plus distingués. Il mourut à Paris le 11 mars 1804.

POINSINET (Antoine-Alexandre-Henri), cousin du précédent, né à Fontainebleau, en 1735, d'une famille attachée au service de la maison d'Orléans, aurait pu prendre l'emploi de son père; mais le démon de la métromanie le domina de bonne heure. Depuis 1753, qu'il publia une mauvaise parodie de l'opéra de *Tithon* et de *l'Aurore*, il n'a cessé de travailler pour le théâtre. Il avait parcouru l'Italie en 1760; et voulant voir l'Espagne, il partit en 1769, comptant travailler dans ce royaume à la propagation de la musique italienne et des ariettes françaises; mais il se noya dans le Guadalquivir. La crédulité, qui dérivait un peu de son extrême vanité, le fit tomber plus d'une fois dans des piéges ridicules, que des plaisans lui tendirent. On lui annonça un jour qu'il devait être reçu membre de l'académie de Pétersbourg, pour avoir part aux bienfaits de l'impératrice, mais qu'il fallait préalablement apprendre le russe, parce qu'il pourrait fort bien être mandé à la cour. il crut étudier le russe, et il se trouva au bout de six mois qu'il avait appris le bas-breton. Une autre fois on lui fit accroire qu'il avait tué un homme en duel, quoique à peine il eût tiré son épée pour se battre, et qu'il avait été condamné à être pendu. On lui fit lire sa sentence imprimée; un faux crieur la hurlait sous sa fenêtre; et Poinsinet de se couper les cheveux, de se déguiser en abbé, de pleurer à chaudes larmes, de se cacher; puis le roi lui donna sa grâce, comme à un grand poète, cher à la nation. Les meilleures comédies de Poinsinet sont le *Cercle*, en un acte, et le *Petit philosophe*.

* POINTIS (Jean-Bernard Desjeans, baron de) chef d'escadre des armées navales françaises et commissaire général de

l'artillerie de la marine, né en 1635, se fit remarquer pour la première fois dans les campagnes qui eurent lieu contre les régences du nord de l'Afrique, de 1681 à 1686. Il commandait en 1690 un vaisseau de ligne, lorsque l'amiral Tourville fit éprouver, entre l'île de Whigt et le cap Fréhel, un échec considérable aux flottes combinées d'Angleterre et de Hollande. Pointis fut chargé en 1696 de l'expédition que le gouvernement avait résolue contre Carthagène, port de l'Amérique du sud dans la mer des Antilles, et dont les frais d'armement furent faits par une compagnie de capitalistes, à la condition d'avoir sa part dans les profits. Parti de Brest le 9 janvier 1697 avec une escadre d'environ dix bâtimens, il mouilla devant Carthagène le 12 avril, s'empara successivement des forts et des retranchemens qui défendaient les approches de la place par mer et par terre, et força le gouverneur espagnol de capituler le 2 mai. Au retour de cette heureuse expédition l'escadre française fut rencontrée par une flotte anglaise forte de 29 voiles: Pointis qui n'avait que sept vaisseaux et trois frégates, dont plus de la moitié des équipages étaient malades, n'hésita point à accepter le combat et réussit par une manœuvre hardie et à la faveur d'un brouillard à traverser la flotte ennemie. Ses vaisseaux s'étant dispersés, il crut prudent de ne point chercher à les rallier, eut à combattre encore six vaisseaux ennemis et arriva à Brest le 29 juin 1697. En 1705 il fut choisi pour assiéger Gibraltar : malgré la bravoure et l'intelligence qu'il déploya, il ne fut pas heureux dans cette entreprise qu'il avait faite malgré lui. Il se retira ensuite du service et mourut près de Paris en 1707. Il a donné lui-même la *Relation de l'expédition de Carthagène faite par les Français en* 1697, Amsterdam, 1698, 1 vol. in-12, avec une *carte* et un *plan* : ce récit offre des détails curieux; il est écrit avec simplicité.

POIRÉE (Gilbert de la). *Voy*. PORRÉE.

POIRET (Pierre), écrivain mystique, né à Metz, en 1646, d'un protestant qui exerçait le métier de fourbisseur, fut mis dans sa jeunesse chez un sculpteur; mais il le quitta pour s'appliquer au latin, au grec, à l'hébreu, à la philosophie et à la théologie. Il se rendit en 1668 à Heidelberg, où il fut fait ministre; et en 1674 à Anweil, où il obtint la même place. Pendant son séjour dans cette ville, les ouvrages des mystiques, et surtout ceux de la Bourignon, échauffèrent tellement son cerveau, qu'il résolut de vivre et d'écrire comme eux. Il admirait principalement cette dévote exotique, et n'en parlait qu'avec enthousiasme. Poiret se retira à Rhinsburg, près de Leyde en Hollande, où il mourut en 1719, âgé de 73 ans. Pour mieux penser aux choses spirituelles, il s'était entièrement séparé du monde. La solitude ne fit qu'exalter son imagination, au lieu de la calmer. On a de ce ministre plusieurs ouvrages pleins d'enthousiasme, et où il n'est pas toujours possible de comprendre quelque chose. Comme il paraît qu'en fait de spiritualité, la vraie foi est la première lumière, la source et le fondement de toutes les autres, il est naturel de croire que n'ayant pas celle-là, Poiret n'aura pas été extraordinairement favorisé des autres, quelque semblable que soit quelquefois son langage à celui des mystiques catholiques. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Cogitationes rationales de Deo, anima et malo* ; 2° *OEconomie divine*, 1687, en 7 vol. in-8 ; 3° *La paix des bonnes âmes*, in-12 ; 4° *Les Principes solides de la religion chrétienne*, etc., in-12 ; 5° *La Théologie du cœur*, 2 vol. in-12; 6° une *Edition* des *OEuvres* de la Bourignon, en 21 vol. in-8, avec une *Vie* de cette fille singulière, regardée ordinairement comme une fanatique; quoique quelques-uns attribuent les défauts de ses écrits plutôt à l'incapacité de s'exprimer avec l'exactitude théologique, qu'à la perversion de l'esprit : sa conduite et plusieurs de ses maximes, ses liaisons surtout, ne viennent pas à l'appui de cette explication favorable, qui a plutôt lieu pour madame Guyon, dont Poiret a inséré plusieurs traités dans ce recueil, ainsi que d'autres ouvrages du même genre. (*Voyez* BOURIGNON et GUYON.)

Poiret ne se contenta pas d'étudier les mystiques, il écrivit sur la physique, et osa attaquer Descartes, dans son Traité *De eruditione triplici*, 2 vol. in-4, imprimé à Amsterdam, 1707.

* POIRIER (Dom Germain), savant bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, naquit à Paris le 28 janvier 1724; il fit ses études à l'université avec tant de succès qu'à l'âge de 14 ans, il les avait terminées : il n'avait pas encore 15 ans, lorsqu'il entra au monastère de Saint-Faron dans la ville de Meaux, et il y fit profession le 10 mars 1740. Nommé successivement professeur de philosophie et de théologie, il devint aussi secrétaire du visiteur de la province de France. Cette place qui l'obligeait à voyager, loin de le détourner des recherches érudites pour lesquelles il avait un goût particulier, lui fournit au contraire l'occasion de le cultiver. Dom Poirier visitait les bibliothèques et les archives des monastères qu'il parcourait, prenait des notes et faisait des extraits. Il était d'usage que du posteque dom Poirier venait d'occuper on passât aux supériorités des monastères; mais il préféra à ces dignités la poussière des chartriers, qui lui offraient plus de moyens de s'instruire; il obtint la garde des antiques archives de Saint-Denys. Aussitôt il inventoria les nombreuses pièces de ce riche dépôt, les mit dans un meilleur ordre, et en lut la plus grande partie. Son heureuse mémoire se chargea d'une si grande quantité, d'une telle variété de connaissances sur l'histoire que, pour donner de l'activité à la grande entreprise du *Recueil des historiens de France*, qui languissait depuis la mort de dom Bouquet, on y associa dom Poirier en 1762. En effet, dès qu'il y eut mis la main, le travail prit une marche plus prompte. Non seulement le 11ᵉ volume parut en 1767, mais encore de savantes *Notes*, des *Supplémens*, d'intéressantes *Observations*, et une excellente *Préface* réparèrent ce qu'il y avait de défectueux dans la partie de ce volume, qui déjà était imprimée. Un événement inattendu interrompit cette coopération. En 1765 dom Poirier quitta sa congrégation par suite des troubles dont elle était agitée, et s'attacha à la province d'Alsace : il s'en repentit; et, quoiqu'il eût obtenu des bulles d'abbé *in partibus*, dix ans après sa sortie il sollicita sa rentrée à Saint-Germain-des-Prés en qualité de garde-des-archives, fut d'une commission établie près de M. le garde-des-sceaux, pour préparer une *collection générale des diplômes et chartes du royaume*, et nommé par le roi associé libre à l'académie des Inscriptions et belles-lettres. La révolution vint l'arracher à sa retraite. Après l'incendie de la bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés en 1794, il veilla seul à la garde des manuscrits que les flammes avaient épargnées : nous ne saurions dire tout ce qu'il souffrit dans ce bâtiment en ruines qu'il fut encore obligé de quitter; et tels étaient alors son dépouillement et sa misère, qu'il se vit réduit à demander un asile dans une des maisons réservées à l'indigence. Il obtint cependant une place à la bibliothèque de l'arsenal (1796), et en 1800, lors de l'organisation de l'Institut, il fut appelé à en faire partie dans la section de l'histoire. Ces deux places rendirent à dom Poirier quelque aisance; mais il n'en vécut pas moins pauvrement, et on a été assuré après sa mort que tout ce qu'il recevait était pour les pauvres. Ses dépenses personnelles ne s'élevaient jamais au dessus de quatre ou cinq cents francs; le reste de son revenu appartenait à l'indigence et à l'amitié, et particulièrement aux anciens religieux de son ordre. Sa simplicité extérieure annonçait celle de son âme, et allait même jusqu'à la négligence; sa sobriété et sa tempérance n'étaient pas moins remarquables. Sa mort fut imprévue; elle arriva subitement le 8 février 1803, dans la 79ᵉ année de son âge. On a de lui : 1° le 11ᵉ volume de la *Nouvelle collection des historiens des Gaules et de la France*, avec dom Précieux et dom Ausseau, 1767. La *Préface*, morceau savant, de 243 pages, est de dom Poirier seul. 2° Il a contribué à l'édition de l'*Art de vérifier les dates*, 3 vol. in-fol., 1788, 1792. 3° Il eut la plus

grande part au travail fait vers 1780, sous la direction de M. le garde-des-sceaux, pour préparer une *Collection générale des diplômes et chartes du royaume*, à l'instar de celle de Rymer pour l'Angleterre. 4° Il a lu à l'académie un grand nombre de *Mémoires* relatifs à l'*histoire de France*. 5° Il a donné un *Examen historique et critique de l'histoire de Charles VI*, écrite par un moine, sous le titre d'*Anonyme de Saint-Denys*, ouvrage plein de recherches sur le règne malheureux de ce prince. Enfin il a publié une *Instruction sur la manière d'inventorier et de conserver tous les objets qui peuvent servir aux arts, aux sciences et à l'enseignement*, avec Vicq-d'Azir, Paris, an 11, in-4. M. Dacier, secrétaire perpétuel de l'académie des Inscriptions et belles-lettres, a donné une *Notice historique sur la vie et les ouvrages de dom Germain Poirier*, lue dans la séance publique de l'Institut, le vendredi 2 germinal an 12 (23 mars 1804), Paris, 1804. Elle est insérée dans le 1er volume du nouveau *Recueil des Mémoires de l'académie des Inscriptions*.

POIS (Antoine Le), médecin de Charles III, duc de Lorraine, très versé dans la connaissance de l'antiquité, né en 1525, mort l'an 1578 à Nancy sa patrie, est auteur d'un ouvrage curieux et recherché, intitulé : *Discours sur les médailles et gravures antiques*, Paris, 1579, in-4. Il s'attache, en particulier, à la description des monumens de la Lorraine et des contrées voisines. Ses talens dans l'art de guérir lui valurent la place de premier médecin de Charles III.

POIS (Nicolas Le), né à Nancy en 1527, mort en 1587, succéda à son frère dans l'emploi de premier médecin du duc Charles. On a de lui un ouvrage très savant et plein de recherches : *De cognoscendis et curandis morbis libri tres, ex clarissimorum medicorum, tum veterum, tum recentiorum, monumentis collecti*, Francfort, 1580, in-fol. Le célèbre Boërhaave, bon juge en cette matière, l'a cru digne de revoir le jour, et en a donné une nouvelle édition ornée d'une préface, Leyde, 1736, 2 vol. in-4; Leipsick, 1766, 2 vol. in-8.

POIS (Charles Le), *Carolus Piso*, fils du précédent, né à Nancy en 1563, fut médecin des ducs de Lorraine Charles III et Henri II. Il engagea le duc Henri à établir une faculté de médecine à Pont-à-Mousson, et en fut le premier professeur et doyen. A l'étude de la médecine, il avait joint celle des langues savantes. Tous ses soins furent de simplifier l'étude de la médecine et de la dépouiller de la vaine subtilité des Arabes. A tant de connaissances il joignait une grande pureté de mœurs, et beaucoup de charité pour les pauvres. Il quitta Pont à-Mousson en 1633, pour aller soulager ses concitoyens de Nancy, affligés de la peste, et fut la victime d'une résolution si chrétienne. On a de lui : 1° *Selectiorum observationum et consiliorum de morbis liber singularis*, Pont-à-Mousson, 1618, in-4. Boërhaave, qui estimait autant les talens du fils que ceux du père, en a donné une bonne édition qu'il a ornée d'une préface, Leyde, 1733, in-4, et Amsterdam, 1768, in-4; 2° *Physicum cometæ speculum*, 1619; 3° *Eloge du duc Charles III*, en latin.

POISSON (Nicolas-Joseph), prêtre de l'Oratoire, né à Paris en 1637, entra dans cette congrégation en 1660. Il voyagea en Italie, et y fit admirer son esprit et son érudition. De retour à Paris, sa patrie, il fut fait supérieur de la maison de Vendôme. Il joignit les mathématiques à la littérature. Il avait beaucoup étudié les ouvrages de Descartes, son ami; et la reine Christine voulut l'engager à écrire la vie de ce philosophe; mais il s'en excusa. Ce savant mourut à Lyon en 1710, dans un âge avancé. On a de lui : 1° une *Somme des conciles*, imprimée à Lyon en 1706, en 2 vol. in-fol., sous ce titre : *Delectus auctorum Ecclesiæ universalis, seu nova conciliorum*, etc. : près de la moitié du second volume est remplie de notes sur les conciles; 2° des *Remarques* estimées sur le *Discours de la méthode*, sur la *mécanique* et sur la *musique* de Descartes; 3° une *Relation de son voyage d'Italie*, dans

laquelle il parle des savans italiens de son temps; 4° un *Traité des bénéfices*; 5° un autre sur les *Usages et les cérémonies de l'Eglise*. Ces trois derniers ouvrages sont manuscrits.

POISSON (Raimond), né à Paris en 1628, était fils d'un habile mathématicien, et eut pour protecteur le duc de Créqui. Son penchant pour le théâtre lui fit quitter ce seigneur. Poisson devint comédien du roi. Ses *comédies* sont fort médiocres. Il est mort à Paris en 1690. On a imprimé ses *Comédies*, dont la meilleure édition est celle de Paris, 1743, 2 vol. in-12. — Son petit-fils, Philippe POISSON, mort à Paris en 1743, est aussi auteur de dix *Comédies*, recueillies en 2 vol in-12, et dont les meilleures sont le *Procureur arbitre*, l'*Impromptu de campagne*, le *Réveil d'Epiménide*.

POISSON (Pierre), cordelier, né à Saint-Lô en Normandie, définiteur général de l'ordre de Saint-François, puis provincial et premier Père de la grande province de France, se distingua par ses talens pour la prédication. Il se faisait surtout admirer par sa profonde connaissance de l'Ecriture et par son éloquence. Il prêcha l'avent à la cour en 1710. Nous avons de lui deux *Oraisons funèbres*, l'une *de monseigneur le Dauphin*, et l'autre *du duc de Boufflers*; la première imprimée en 1711, la seconde en 1721, et toutes deux remplies de traits frappans. On a encore de lui un *Panégyrique de saint François d'Assise*, 1733, in-4. Aux talens de la chaire il alliait une connaissance peu commune du droit canon, et joua pendant quelque temps un rôle dans son ordre. Il mourut à Tanlay, en 1744.

POISSON. *Voyez* BOURVALAIS *et* POMPADOUR.

* POISSONNIER (Pierre-Isaac), médecin et chimiste célèbre, né à Dijon en 1620, étudia son art dans cette ville et fut reçu docteur à la faculté de médecine de Paris en 1746 : l'une de ses thèses lui acquit de la réputation, quoiqu'elle fût combattue par plusieurs médecins : il soutenait que l'usage du cidre, plus que celui du vin, était utile aux personnes maigres. En 1758 il fut nommé professeur de la faculté de Paris, et on lui doit l'honneur d'avoir été le premier qui y ouvrit un cour de chimie. A la demande d'Elisabeth Ier, la cour de France l'envoya en Russie, pour soigner la santé de cette impératrice. Pendant son séjour à Pétersbourg, il s'occupa avec succès de la congélation du mercure. Comblé de présens de la cour de Russie, il revint en France, où l'attendaient de nouvelles distinctions. Il fut successivement nommé associé libre de l'académie des Sciences, premier médecin des armées, inspecteur-général de la médecine dans les colonies; et outre les riches appointemens attachés à ces places, il obtint une pension de 12,000 liv., qu'il perdit à la révolution. Poissonnier ne fut pas du nombre des ingrats qui oublièrent à cette époque les bienfaits de la cour. Il se montra toujours fidèle aux bons principes, ce qui lui attira la persécution des jacobins. Il fut renfermé avec toute sa famille dans les prisons de Saint-Lazare. Heureusement il y fut oublié, et il en sortit après la chute de Robespierre. Il mourut en septembre 1797, âgé de 79 ans. On a de lui : 1° les tomes 5 et 6 du *Cours de chirurgie*, dictés par Col de Villars, et qui renferme un excellent *Traité* des fractures et des luxations, 1749-1760, in-8; 2° *Essai sur les moyens de dessaler l'eau de mer*, 1763. Cette expérience réussit complètement; mais par malheur les moyens qui y conduisent sont peu faciles et très dispendieux. 3° *Traité des fièvres de Saint-Domingue*, 1763, in-8; 4° un autre bon *Traité sur la maladie et la nourriture des gens de mer*, 1780, 2 vol. in-8; 5° *Abrégé d'anatomie, à l'usage des élèves des écoles de la marine*, 1783, 2 vol. in-12; 6° *Mémoires pour servir d'instruction sur les moyens de conserver la santé des troupes pendant les quartiers d'hiver*, Halberstadt, 1757. Sue a prononcé l'*Eloge de Poissonnier* en 1798 à la société de médecine, et l'on trouve une *Notice* sur le même personnage par Lalande dans le *magasin encyclopédique*, 1798, tome 4, page 456.

POITEVIN (N. Hervé Le), prêtre de

la congrégation des eudistes, naquit à Vologne en 1665. M. l'évêque de Senlis lui confia la direction de son séminaire, le nomma à un canonicat de sa cathédrale. Il s'est fait connaître par les ouvrages suivans : 1° *Conduite chrétienne*; 2° *Catéchisme*; 3° *Méthodes*; 4° *Instructions* : livres qui tous respirent la piété et sont propres à l'inspirer. Ce vertueux ecclésiastique mourut à Senlis, le 7 novembre 1750, et y a laissé des souvenirs honorables.

POITIERS (Diane de), duchesse de Valentinois, née en 1500, était fille de Jean de Poitiers, comte de Saint-Vallier. Elle fut d'abord fille d'honneur de la reine Claude, et se servit de son crédit utilement pour sa famille. Son père, convaincu d'avoir favorisé la fuite du connétable de Bourbon, fut condamné à avoir la tête tranchée. L'arrêt allait être exécuté, lorsque sa fille alla se jeter aux genoux de François Ier, et obtint par ses larmes, et surtout par ses attraits, la grâce du coupable. La peur fit sur l'esprit de Saint-Vallier une telle révolution, qu'en une nuit les cheveux lui blanchirent. Il tomba même dans une fièvre si violente, qu'il ne put jamais guérir, même après que le roi lui eut accordé son pardon. C'est de là qu'est venu le proverbe de la *fièvre de Saint-Vallier*. Diane sa fille fut mariée, en 1515, à Louis de Brézé, grand sénéchal de Normandie, à qui elle donna deux filles, l'une mariée au duc de Bouillon, l'autre au duc d'Aumale. Elle avait au moins 40 ans, lorsque le roi Henri II, qui n'en avait que 18, en devint éperdument amoureux; et quoique âgée de près de 60 à la mort de ce prince, elle avait toujours conservé le même empire sur son cœur. Après la mort du roi, elle se retira, en 1556, dans sa belle maison d'Anet, où elle mourut en 1566, à 66 ans. Elle est, à ce que l'on croit, la seule maîtresse pour qui l'on ait frappé des médailles. On en voit encore une aujourd'hui, où elle est représentée foulant aux pieds l'Amour, avec ces mots : » J'ai vaincu le vainqueur de tous : » *Omnium victorem vici*. Les calvinistes, qui ne l'aimaient pas, lui ont reproché de s'être enrichie aux dépens du peuple. Brantôme la peint d'une manière plus favorable : « Elle était, dit-il, fort débonnaire, charitable et aumônière. Il faut » que le peuple de France prie Dieu qu'il » ne vienne jamais favorite de roi plus » mauvaise que celle-là, ni plus malfaisante. »

POIVRE (N.), voyageur et habile botaniste, naquit à Lyon, en 1719, d'une femme commerçante. Après y avoir étudié chez les missionnaires de Saint-Joseph, il alla achever ses études dans la congrégation des missions étrangères à Paris. Il désira être affilié à cette communauté, et fut envoyé à la Chine. A peine eut-il abordé sur les côtes de cet empire, qu'il fut mis en prison : accueil que les Chinois ne font que trop lestement aux étrangers. Après y avoir langui deux ans, il alla à la Cochinchine, où il resta aussi deux ans, et retourna à la Chine. En 1745, il revenait en France pour revoir sa famille, rendre irrévocables ses liens religieux, et retourner ensuite au bout du monde, où l'appelait son zèle. Le vaisseau qui le portait fut attaqué dans le détroit de Banca par un Anglais : un boulet de canon lui emporta le poignet; il sentit qu'il devait renoncer aux travaux des missions. Conduit à Batavia par les Anglais, il s'y occupa toujours de vues utiles, prenant des connaissances réfléchies sur la culture des épiceries, que les Hollandais possédaient alors exclusivement, et sur les îles où elles sont indigènes. Il avait formé dès lors le projet qu'il a depuis réalisé, d'en enrichir un jour son pays. De retour à Paris, après divers voyages, il fut choisi, en 1749, pour aller, en qualité de ministre du roi, à la Cochinchine, fonder sur des liaisons d'amitié une nouvelle branche de commerce. La compagnie des Indes l'envoya ensuite à Manille, pour acquérir et naturaliser à l'île de France les épiceries fines. Nommé, à son retour, intendant des îles de France et de Bourbon, il s'occupa de tous les moyens d'améliorer l'état des deux îles, d'y réparer les fautes de ses prédécesseurs, et d'y former des établissemens utiles. Il quitta

ces îles en 1772, et se retira à Lyon, où il mourut le 6 janvier 1786, laissant des manuscrits que l'administration n'a jusqu'ici pas jugé à propos de publier : mais il nous a donné lui-même une idée intéressante de ses courses, dans la relation intitulée : *Voyage d'un Philosophe.* Un de ses amis a publié : *Notice sur la vie de M. Poivre, chevalier des ordres du roi, ancien intendant des îles de France et de Bourbon*, Paris, 1786, in-8.

* POIX (Louis de), savant capucin du couvent de Saint-Honoré à Paris, naquit au diocèse d'Amiens en 1714. Il se livra avec beaucoup d'ardeur à l'étude des langues hébraïque, syriaque et chaldaïque, et conçut le plan d'une nouvelle *Bible polyglotte* à laquelle plusieurs de ses confrères travaillèrent avec lui. L'abbé de Villefroy, savant orientaliste et professeur au collége royal, se mit à la tête de cette entreprise et en devint le directeur : cette bible n'a point paru. Le Père de Poix rédigea en 1768 un *Mémoire* sur cet ouvrage. La même société du couvent Saint-Honoré a publié plusieurs *Traductions* de livres saints. Le Père de Poix a eu part 1° aux *Prières de Narsès, patriarche des Arméniens*, traduites en latin et en français et réimprimées à la suite du *mémoire* précédent ; 2° aux *Principes discutés pour faciliter l'intelligence des livres prophétiques*, 1755 et années suivantes, 15 vol.; 3° à une *Réponse* au Père Le Roi, 1762 ; 4° à une *Traduction* de l'Ecclésiaste, 1771 ; 5° à une *Traduction* des prophéties d'Habacuc; 6° à une de *Jérémie* et de *Baruch*, 1780, formant ensemble 6 vol. ; 7° à une nouvelle *Version* des Psaumes. Les trois derniers ouvrages furent faits sur le texte hébreu. Le Père Louis de Poix mourut en 1782. Ses principaux collaborateurs étaient les Pères *Jérôme* d'Arras et *Séraphin* de Paris.

FIN DU TOME DIXIÈME.

ils presque jamais la donner; en effet, chaque centurie, en commençant par la première classe, était appelée à son tour à donner son vote qu'on proclamait à haute voix; dès qu'on avait ainsi obtenu dans un sens quelconque la majorité nécessaire, on s'arrêtait et les centuries suivantes n'étaient plus consultées, de cette sorte il ne dût jamais arriver que les prolétaires donnassent leur vote. Ils ne se rendaient au champ de Mars que comme spectateurs, pour entendre la décision du peuple qui était prise avant d'arriver jusqu'à eux, et leur droit de suffrage devenait une espèce de dérision. Là chose eût été moins choquante pour eux, si l'on n'avait proclamé le résultat qu'après avoir fait voter toutes les centuries. Les pauvres alors auraient toujours donné leur suffrage, et quoiqu'il n'eût en réalité rien fait à la décision, n'importe, ils auraient pu dire qu'ils avaient pris part à cette décision, les formes du moins auraient été sauvées ; tandis qu'ils pouvaient se regarder comme nuls dans l'état, car pour eux point d'impôt sur le cens, point de service aux armées, point de vote dans les comices.

L'ORDRE DES CHEVALIERS. Tandis que les citoyens se divisent ainsi en différentes classes, un ordre destiné à se placer par la suite entre les sénateurs et les plébéiens, prend chaque jour un accroissement progressif, je veux parler des Chevaliers.

La première cavalerie des Romains ne fut composée que des chevaux pris à la guerre. Ainsi que tout autre butin, ces chevaux auraient pu être partagés, mais ils furent gardés comme propriété publique, et le cheval de l'état fut confié à un cavalier chargé de le soigner. Ce sont ces cavaliers qui, sous le nom de Célères, formaient la garde d

